



Prendre la parole sans prendre le pouvoir : réflexivité, discours et interactions dans les assemblées générales anarchistes et/ou autonomes

Manon Him-Aquilli

► To cite this version:

Manon Him-Aquilli. Prendre la parole sans prendre le pouvoir : réflexivité, discours et interactions dans les assemblées générales anarchistes et/ou autonomes. Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité, 2018. Français. NNT : 2018USPCB130 . tel-02519529

HAL Id: tel-02519529

<https://theses.hal.science/tel-02519529>

Submitted on 26 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris Descartes Sorbonne Paris Cité
Faculté de sciences humaines et sociales
École doctorale 180 « Sciences humaines et sociales : cultures, individus, sociétés »
Laboratoire EDA, EA 4071

THÈSE DE DOCTORAT SCIENCES DU LANGAGE

MANON HIM-AQUILLI

Prendre la parole sans prendre le pouvoir

Réflexivité, discours et interactions dans les assemblées
générales anarchistes et/ou autonomes

DIRIGÉE PAR CÉCILE CANUT ET PATRICIA VON MÜNCHOW
Présentée et soutenue publiquement le 26 novembre 2018

Devant un jury composé de :

Cécile CANUT, professeure, Université Paris Descartes (Co-Directrice)
Lilian MATHIEU, directeur de recherche, CNRS (Examineur)
Marie-Anne PAVEAU, professeure, Université Paris 13 (Examinatrice)
Michael SILVERSTEIN, professeur, Université de Chicago (Rapporteur)
Véronique TRAVERSO, directrice de recherche, CNRS (Rapporteuse)
Patricia VON MÜNCHOW, professeure, Université Paris Descartes (Directrice)

Titre : Prendre la parole sans prendre le pouvoir. Réflexivité, discours et interactions dans les assemblées générales anarchistes et/ou autonomes.

Résumé : Partant du constat d'une contradiction, propre à l'anarchisme et à l'autonomie politique, entre antiautoritarisme et émergence de rapports de pouvoir dans les moments où il s'agit de s'organiser politiquement, cette thèse décrit l'institutionnalisation et le réinvestissement en situation d'une association entre « formalisation » des assemblées générales (AG) militantes et « horizontalité » des rapports sociaux. En faisant dialoguer l'analyse du discours française et l'anthropologie linguistique américaine, elle cherche à saisir les enjeux sociaux et politiques de la réflexivité langagière, provoquant tout à la fois des mouvements de naturalisation et de dénaturalisation de l'ordre de l'interaction de ces assemblées. Au cours d'une ethnographie de quatre ans, trois corpus ont été constitués : une sélection de textes, des notes d'observations directes et la transcription intégrale d'une AG singulière. Il ressort de l'analyse de ces corpus que le « registre interactionnel horizontal-formaliste », en se focalisant sur la domination sociale en tant qu'*accès* à la parole publique, non seulement transforme les rapports de pouvoir entre les participants des AG sans les abolir mais délaisse également d'autres lieux possibles d'observation de l'exercice du pouvoir par la parole. Cette force naturalisatrice est cependant contrebalancée du fait que les éléments construisant l'ordre interactionnel des AG sont investis de valeurs antagonistes, antagonisme produit et producteur de l'évaluation mutuelle permanente et historique à laquelle se livrent les unités contestataires composant les mouvements anarchistes/autonomes, notamment sur la question de l'organisation politique. C'est ainsi que sous l'effet cumulé d'une forte valorisation de la réflexivité politique et de l'hétérogénéité discursive qui imprègne toute mise en discours, ici à propos des AG, des effets de dénaturalisation de cet événement de parole sont également rendus possibles.

Mots clés : évènement de parole, métapragmatique, formation discursive, anarchisme, assemblée générale.

Title: Taking the Floor without Taking Power. Reflexivity, Discourses and Interactions in Anarchist and/or Autonomous General Assemblies

Abstract: A contradiction arises in anarchist and autonomist movements when anti-authoritarianism encounters the situated power relationships that emerge within any process of political organization. This thesis describes how this contradiction creates a link between the “formalization” of activist general assemblies and the “horizontality” of social relations among participants, as well as how this tension is performed in face-to-face interactions. Establishing a dialogue between French discourse analysis and linguistic anthropology, this project analyses the sociopolitical dimensions of linguistic reflexivity, examining how the interactional order of general assemblies is naturalized and denaturalized. During a four-year period of ethnographic research, I collected three kinds of data: a selection of written texts, notes based on direct observation, and the transcript of an assembly meeting in its entirety. The analysis of this semiotic material shows how the “horizontal-formalist interactional register”—by focusing on domination as *access* to public speech—transforms and displaces power relationships between participants during those assemblies without, however, abolishing them. At the same time, this register neglects other ways of wielding power through speech. The naturalizing force of the “horizontal-formalist interactional register” is challenged, however, by the fact that the components of the speech event are differentially valued within anarchist general assemblies. Conflicts over the value of particular aspects of the speech event produce and are produced by an ongoing historical process of contestation and evaluation among the different entities composing the anarchist movement, particularly surrounding the question of political organization. As a result of both the valorization of political reflexivity and the strong discursive heterogeneity of metapragmatic discourses about the assembly, practices that denaturalize the speech event remain possible.

Keywords: speech event, metapragmatics, discursive formations, anarchism, general assembly.

Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu mes deux directrices de thèse, Patricia von Münchow et Cécile Canut.

Je remercie Patricia von Münchow pour avoir accepté de me prendre sous sa direction malgré un sujet de recherche qui, de prime abord, semblait s'éloigner de ses propres questionnements. La régularité de son accompagnement tout au long de la thèse ainsi que nos échanges au cours de la dernière ligne droite ont été une véritable formation à la recherche. La précision et la rigueur de ses relectures et de ses commentaires ainsi que ses exigences théoriques et méthodologiques ont désormais valeur de modèle pour moi.

Je ne saurais comment exprimer ma gratitude envers Cécile Canut. Je la remercie tout d'abord pour son insatiable désir de penser le monde et pour la belle énergie qu'un tel désir de recherche m'a insufflée. Je la remercie également pour ses intuitions limpides et ses orientations opportunes qui ont guidé mon travail pendant cinq ans et ont puissamment marqué ma façon de voir la recherche et l'enseignement en milieu universitaire. Je la remercie encore pour toutes ses invitations à créer, à fabriquer, à inventer ensemble de nouvelles manières de poser les questions et de proposer des morceaux de réponses, toujours en devenir. Je ne la remercierai enfin jamais assez pour ce qu'elle a su faire émerger autour d'elle : un environnement intellectuel libre, joyeux et stimulant, un environnement intellectuel tout simplement parfait pour une recherche de doctorat, ou plutôt pour la recherche en général.

Plus précisément, un tel environnement intellectuel parfait a été rendu possible par les rencontres que Cécile Canut a fait naître. Je remercie ainsi tout d'abord mes deux principaux acolytes au sein de cette *gang* formidable : Félix Danos et Suzie Telep. Je remercie Félix Danos, « mon cher collègue », pour son amitié jubilante, sa picaresque intelligence, son humour éclairé et son amour du méta. La richesse de ma rencontre avec lui est inestimable. Je remercie Suzie Telep pour toutes nos discussions passionnées passées, en cours et à venir, pour son écoute attentive et ses nombreux conseils avisés. Je les remercie enfin tous deux pour tout le bonheur qu'est l'animation à leur côté du séminaire *Critiques sociales du langage*. Et puis il y a tous les autres. Merci à Quentin Boitel, à Erell Latimier, à Richard Guedj, à Suzanne Gruca, à Sophia Salabaschew, à Caroline Panis et à Malo Morvan pour cette ineffable synergie doctorante qui m'a tant portée pendant ces dernières années.

Merci aux participants et aux participantes de l'ARAL et tout particulièrement à Bertrand Masquelier, Mariem Guellouz et James Costa, interlocuteurs et interlocutrices précieux tout au long de ce travail. Merci surtout à Noémie Marignier pour la finesse de son discernement ainsi que pour sa générosité et sa bienveillance à mon égard.

Merci à Sandra Nossik, ma troisième directrice *unofficial*, pour ses encouragements dès la fin du master, pour toutes ses recommandations plus pertinentes les unes que les autres et pour m'avoir transmis une partie de son savoir-faire académique.

Je remercie de tout mon cœur Frédéric François pour son accompagnement depuis mes premières analyses monématiques... Je le remercie infiniment pour la sagesse et la modestie de son enseignement, pour la douceur et la gentillesse de ses suggestions, pour la subtilité de ses commentaires toujours « bienvenus » et bien sûr pour sa disponibilité durant toutes ces années.

Je remercie mes amies du CERLIS, dont la présence, également, a rendu cette période de doctorat belle et douce. Merci à Clémence Léobal, Véra Léon et Louisa Laidi d'être comme elles sont.

Merci à Anaïs de Haas pour son optimisme radical et pour sa manière d'envisager sa propre thèse et qui m'a aidée, peut-être malgré elle, à relativiser l'importance et les enjeux de ce drôle d'exercice. Merci aussi à Daniel Williford pour son soutien transatlantique depuis toutes ces années et pour ses idées lumineuses.

Je souhaite également remercier tous les enseignants-chercheurs de l'Université Paris-Descartes qui ont marqué mon parcours depuis 2004 (!), sociologues et linguistes de tous poils grâce auxquels « le social » et « la parole humaine » sont des objets qui feront désormais toujours problème pour moi. Merci enfin à mes étudiants de cette même université pour l'énergie qu'ils ont su me donner, surtout pendant la dernière année de la thèse.

Je tiens désormais à remercier tous les militants que j'ai rencontrés avant, pendant et après mon ethnographie. Je remercie tout d'abord Cédric Bagiani de m'avoir acceptée en stage au sein de sa maison d'édition. C'est de là que tout a (re)commencé. Je remercie ensuite avec force et tendresse Emmanuel Cousin pour m'avoir fait découvrir « le milieu militant parisien », son activité militante au quotidien et pour m'avoir formée politiquement durant les premières années du doctorat. Je remercie également de tout mon cœur les militants du collectif parisien de soutien à la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes de la période 2012-2014 : Joël, Jean-Pierre, Cédric, Mathieu, Audrey, Robin, Bérénice, Naomie, Judith, Julia, Margot,

Ornella, Jérémy, Pierre, Thomas, Alice, Jean-François, Gus, Vincent, Martin, Aude, Abeille, Léa, Myriam, Christopher, Jet, Céline, Carmen, Gani, Camomille et les autres.

Merci à Julia D. pour l'intérêt qu'elle a porté à ma recherche et à Zoé B. pour m'avoir donné une première occasion de présenter mon travail à ceux et celles qui se livrent à l'expérimentation et à la réflexivité que j'ai prises pour objet d'étude.

Je remercie également Martine Guyot-Bender pour m'avoir raconté sa propre expérience de thèse, faisant entrer l'idée d'un doctorat dans le champ de mes possibles, et pour m'avoir incitée à me lancer à mon tour dans l'expérience.

Je remercie Viviane Aquilli, qui en me faisant détester la grammaire et l'orthographe dès l'enfance, m'a fait adorer la linguistique et la sociolinguistique devenue adulte. Et Bertrand Him, qui en déstabilisant autant d'ordres interactionnels avec autant d'inspiration, m'a sans doute rendue sensible à la métapragmatique.

Je remercie évidemment mes correcteurs et mes correctrices, Théo Deliyannis, Catherine Deliyannis, Viviane Aquilli et Lena Fraenkel pour leur traque orthographique, en plus de Quentin Boitel, Suzanne Gruca, Noémie Marignier et Malo Morvan, déjà remerciés plus haut, pour toutes leurs remarques fortes à propos.

Je remercie finalement de nouveau, mais cette fois pour sa patience à toute épreuve et son inaltérable curiosité intellectuelle, Théo Deliyannis, qui en sait à présent autant que moi sur les assemblées générales anarchistes et la sociolinguistique. Je le remercie surtout pour avoir su créer autour de nous l'atmosphère joyeuse et paisible nécessaire pour la rédaction d'une thèse, en Grèce et à Paris. Επιπλέον, αυτό είναι ένα προσωπικό κρυπτογραφημένο μήνυμα: σ' ευχαριστώ αγάπη μου που ήσουν στο πλάι μου αυτά τα τέσσερα χρόνια. Το ότι αισθάνομαι τόσο καλά στη ζωή μου σήμερα, ξέρω ότι το οφείλω και σε εσένα. Και αφού αυτό το μήνυμα είναι στα ελληνικά και δεν το καταλαβαίνει κανένας, δράττομαι της ευκαιρίας να ευχαριστήσω στα κρυφά τη γάτα μας τη Σωσώ από τον Σαν Μιχάλη, για τα μικρά μας διαλείμματα και τα χάδια μας τους τελευταίους αυτούς μήνες.

Sommaire

Remerciements.....	5
Sommaire	9
Introduction générale	10
Partie I. Question de départ et cadres théoriques.....	15
Chapitre 1. Question de départ.....	16
Chapitre 2. Cadres théoriques.....	35
Conclusion de la partie I.....	73
Partie II. L'assemblée générale dans sa dimension institutionnelle	78
Chapitre 3. L'AG, construction historique	79
Chapitre 4. L'AG, objet de prises de position.....	126
Chapitre 5. L'AG, ordre interactionnel établi	226
Conclusion de la partie II.....	281
Interlude	282
Partie III. L'assemblée générale dans sa dimension évènementielle.....	302
Chapitre 6. L'AG, situation à co-construire	312
Chapitre 7. L'AG, ressource topique	361
Chapitre 8. L'AG, espace du dicible.....	426
Conclusion de la partie III.....	503
Conclusion générale.....	506
Table des illustrations	516
Index des auteurs	518
Bibliographie	521
Table des matières.....	542
Annexes.....	551

Introduction générale

L'expérience d'une contradiction

De février à mars 2006, je participe avec enthousiasme au mouvement social contre le contrat première embauche (CPE). J'ai vingt ans et je suis étudiante en licence de sciences sociales à l'Université Paris Descartes. C'est pourtant à la faculté de Tolbiac que je passe le plus de temps, retrouvant dans cette même faculté des amies qui y sont inscrites, pour assister, avec elles et avec assiduité, aux assemblées générales (désormais AG) organisées dans « l'amphi N ». C'est notre première expérience de mouvement étudiant, et nous sommes séduites par les discours et les pratiques militantes « totos », c'est-à-dire « autonomes », que nous découvrons dans cet amphithéâtre et dans la rue. Lorsque le mouvement décline, encore portées par la joie des manifestations sauvages et des blocages et galvanisées par la radicalité politique des textes et des interventions que nous avons lus et entendus dans les semaines précédentes, nous ressentons le désir de poursuivre notre engagement en l'inscrivant dans un militantisme quotidien.

Un matin, nous apercevons dans la cour quelques militants autonomes, personnalités du mouvement, en train de confectionner une banderole. Nous décidons alors d'entamer une discussion avec eux, dans l'idée de recueillir des informations à propos de la démarche à suivre afin de les rejoindre dans leurs luttes hors mouvement social. Si aucune d'entre nous ne se souvient du contenu exact de cet échange, nous nous rappelons en revanche avec précision ce que notre comportement a suscité : une réaction pleine de mépris et de snobisme¹. Mes amies, affligées par le constat de militants antiautoritaires incapables d'appliquer dans leurs relations à autrui leurs propres principes politiques, se sont vite détournées de ce type de militantisme. Pour ma part, j'ai continué, malgré cette déception, d'y être sensible, mais « de loin », c'est-à-dire sans contact direct avec des personnes engagées dans ce mouvement. Jusqu'à un stage dans une maison d'édition libertaire en 2012.

Le point de départ de cette thèse se trouve ainsi dans un constat et une expérience vécue : celui de la contradiction entre l'idéal antiautoritaire promu par les militants anarchistes et

¹ Cet échange, parce que nous en avons beaucoup reparlé entre nous, est devenu l'exemple par excellence de notre expérience, en tant que novices, d'une domination symbolique s'exerçant dans l'activité militante. Il n'a cependant pas été le seul.

autonomes et l'émergence de rapports de pouvoir et de domination au cours de l'activité militante même.

Un intérêt pour la réflexivité sociolangagière

Au repérage de cette contradiction s'ajoute un intérêt théorique pour la réflexivité des locuteurs sur leurs pratiques langagières. Depuis que Roman Jakobson a insisté sur l'importance de la « fonction métalinguistique » (1963 : 207-248), il est en effet admis que

le langage est parfois employé pour parler du langage. [...] [C]hacun de nous, quel que soit son propos, recourt nécessairement à cette « fonction métalinguistique » lorsque des commentaires sur le dire sont indispensables à la communication, notamment lorsqu'il faut ajuster le discours à ce qu'il est censé désigner et signifier (pour rappeler, pour apprendre, pour désambiguïser) (Rey-Debove, 1997/1978: 1).

Linguistique, sémiotique, voire philosophique, cet objet d'étude constitue également un domaine à part entière de la sociolinguistique que l'on pourrait désigner, avec Marie-Anne Paveau (2007), comme le domaine de la linguistique populaire, domaine s'intéressant aux savoirs profanes sur la langue et le langage. Dans le contexte francophone, la plupart de ces travaux sociolinguistiques traitent leur objet – la réflexivité des locuteurs sur leurs pratiques langagières – en termes de *représentations sociales*, *d'attitudes*, *d'imaginaires*, voire de *sentiments linguistiques* (voir par exemple Tabouret-Keller, 1981 ; Branca-Rosoff, 1996 ; Calvet, 1998 ; Py, 2000 ; Castellotti & Moore, 2002 ; Moore, 2004 ; Petitjean, 2009 ; Houdebine, 1982 ; 1996 ; 1998 entre autres). Dans les années 2000, face au flou que révèlent ces différentes appellations, Cécile Canut entame un travail de théorisation afin d'insister sur la *matérialité discursive* et l'*historicité* de cette réflexivité sociolangagière et propose pour cela la notion de *discours épilinguistiques* (Canut, 1998 ; 2000 ; 2007b)².

Dans un mémoire préparatoire à la thèse³ faisant suite à mon stage dans l'édition indépendante (à l'occasion duquel j'ai pu observer comment un éditeur libertaire peut reprendre à son compte des discours prescriptifs sur « le français »), j'ai exploré quelques discours épilinguistiques qui circulent dans le milieu anarchiste et autonome. En plus des métadiscours

² Ce travail de conceptualisation sera ensuite approfondi par Sandra Nossik (2011) et Caroline Panis (2014), qui mobiliseront toutes deux le cadre conceptuel de l'analyse du discours pour la description et l'interprétation des paroles de leurs interlocuteurs à propos de leurs « langues ».

³ Him-Aquilli, Manon (2013), *Idéologies langagières et mises en discours épilinguistiques de militants libertaires. Réflexion autour des termes dans lesquels penser les rapports des locuteurs à leur(s) langue(s) et au langage*, Mémoire de Master 2, Université Paris Descartes.

à propos du double marquage du genre, étudiés par Julie Abbou (2011), y circulent des discours à propos de la « novlangue » ou « langue du capital » et d'autres encore à propos du plurilinguisme et du communisme linguistique.

Et puis il y a ceux à propos des interactions verbales en assemblées générales : discours épilinguistiques qui thématisent justement cette contradiction entre principes antiautoritaires et rapports de pouvoir ou de domination au cours de l'activité militante.

La construction de l'objet

Les travaux de sociolinguistique s'intéressant à la réflexivité langagière, quels que soient les termes qu'ils utilisent, se concentrent, dans leur écrasante majorité, sur les discours prenant pour objet des manières de parler particulières. Ils se penchent par exemple sur les stéréotypes à propos des langues et des variétés de langues, les dénominations des systèmes linguistiques et leur séparation en unités distinctes, le rôle centralisateur des États-nations dans l'institution des langues ou bien encore les conséquences de tous ces faits de représentations sur les stigmatisations sociales des locuteurs ou sur le changement des structures linguistiques (Branca-Rosoff, 1990 : 80-88). Il n'y a pas, à ma connaissance, de travaux de sociolinguistique, en France, portant sur les discours à propos d'un évènement de parole et de ses normes communicatives.

C'est pourquoi la notion de *discours métapragmatique* (Silverstein, 1993 ; voir également 2003 : 196), qui théorise les discours prenant pour objet les *effets pragmatiques de l'usage du langage en situation*, s'est peu à peu imposée pour la construction de mon objet de recherche. S'inscrivant dans le courant sémiotique de l'anthropologie linguistique américaine, cette notion, et l'édifice conceptuel dans lequel elle s'insère (voir section 2.3), élargit en effet la question de la réflexivité langagière en reconnaissant non seulement son caractère essentiel à l'usage du langage en contexte, mais en multipliant également ses lieux d'observation. En posant les discours sur les assemblées générales comme discours métapragmatiques, il devient en outre possible de reprendre, pour la retravailler au prisme de la réflexivité, la notion, classique en anthropologie linguistique, d'*évènement de parole* (Hymes, 1967 : 20 ; 1972 : 56).

Ainsi, le cas de l'évènement de parole des assemblées générales anarchistes et autonomes, peut-être plus que d'autres, permet d'observer le travail d'une réflexivité langagière animée par une réflexivité *politique* et prenant pour objet un évènement de parole particulièrement problématique, car travaillé par une contradiction forte.

Mise en registre « interactionnelle » de l'horizontalité et formation discursive formaliste

Cette thèse s'intéresse aux processus d'institutionnalisation et de désinstitutionnalisation de l'évènement de parole de l'AG et à ce que ces processus produisent sur l'état des rapports de pouvoir entre des militants cherchant à s'organiser politiquement de manière « antiautoritaire » et sans organisation politique instituée. Plus précisément, la thèse observe l'émergence, puis la stabilisation d'un lien d'évidence entre horizontalité des relations sociales et formalisation des rencontres. Ce lien d'évidence est, quant à lui, analysé en tant que *mise en registre* (Agha, 1998 ; 2004 ; 2005), mise en registre particulière cependant puisque prenant pour matérialité un *ordre interactionnel*. Pour rendre compte des discours métapragmatiques au sujet des assemblées générales, je ferai en outre appel, dans la continuité des travaux sur les discours épilinguistiques évoqués *supra*, à l'analyse du discours française des années 1970 et à son concept de formation discursive.

Le registre interactionnel horizontal-formaliste analysé dans les pages qui suivent se caractérise par une focalisation, dans les métadiscours et les pratiques interlocutives, sur les *modes d'accès à la parole* adressée à tous les participants présents. Dans le cadre de ce registre, l'exercice du pouvoir par la parole est ainsi politiquement saisi, avant toute chose, comme « quantité », faisant de la durée et de la fréquence des interventions des éléments particulièrement probants de l'existence de rapports sociaux de domination. Pour maîtriser cet accès à la parole, des militants invitent à la *formalisation* des rencontres et mettent en place un ordre interactionnel structuré autour de cette attention accrue à la *prise de parole*. Sous l'effet cumulé d'une circulation de métadiscours et d'une incorporation de manières d'interagir, une grille de lecture commune des assemblées se stabilise et le sens de ces dernières se naturalise.

Mais l'occupation de l'espace conversationnel n'est qu'un lieu d'investigation de l'exercice du pouvoir par la parole parmi d'autres. Bien qu'important, il ne neutralise pas à lui seul l'émergence de rapports sociaux inégalitaires. Et, tandis que la formalisation des rencontres devient le symbole d'une horizontalité acquise, les questions relatives, par exemple, à l'autorité discursive restent dans l'ombre.

Il apparaît cependant que l'espace social des mouvements anarchiste et autonome, comme tout espace social, est en structuration permanente. Cet espace est même caractérisé par une forte évaluation mutuelle entre les entités qui le constituent. Une telle hétérogénéité suppose

l'existence de valorisations antagonistes, en conflit, à l'égard de l'évènement de parole qu'est l'AG et des éléments qui le composent. Deux principaux discours au sujet de l'AG apparaissent en effet, discours inscrits dans de longues généalogies discursives à propos de la question plus générale de l'organisation politique. Se disputant le sens social de l'évènement de parole, ces discours s'opposent et se construisent mutuellement, faisant émerger des effets de sens au cours de l'énonciation et des effets de structuration sociale.

Composition de la thèse

Le texte de cette thèse s'organise en trois parties. La première partie, composée de deux chapitres, développe dans un premier temps les causes et les conséquences sociopolitiques de la contradiction propre aux mouvements anarchiste et autonome mentionnée plus haut. Le deuxième chapitre explicite ensuite les différents cadres théoriques dans lesquels s'inscrit ce travail tout en transformant progressivement la question de départ en problématique et en objet sociolinguistique et discursif.

La deuxième partie de la thèse s'intéresse à l'institutionnalisation d'une certaine forme d'assemblée, à laquelle est associée la qualité d'horizontalité. Cette deuxième partie, composée de trois chapitres, historicise d'abord l'émergence de cette mise en sens particulière. Elle analyse ensuite les effets de positionnements produits par la mise en discours de cet ordre interactionnel reconnu comme horizontal. Elle décrit enfin la mise en place effective, au sein d'un collectif militant, de cet ordre interactionnel.

La troisième partie de la thèse s'intéresse, quant à elle, au déroulement d'une assemblée singulière afin d'y observer comment la dimension institutionnelle de l'évènement de parole de l'AG est, au moment de sa mise en œuvre, réinvestie ou au contraire questionnée par les locuteurs. Cette troisième partie, également composée de trois chapitres, considère tout d'abord la séquence d'ouverture d'une assemblée et son travail collectif de définition de la situation. Elle examine ensuite les effets produits sur les rapports de place par la réappropriation en situation argumentative d'un des métadiscours circulant à propos des assemblées. Enfin, elle explore comment affleurent en assemblée des rapports de pouvoir qui débordent les mises en discours dominantes à ce sujet dans l'espace des mouvements anarchiste et autonome.

Partie I. Question de départ et cadres théoriques

La première partie de la thèse considère, dans un premier chapitre, les enjeux proprement politiques de la question de départ. Pour cela, ce premier chapitre revient sur la difficulté qu'il y a à définir ce que serait « le » mouvement anarchiste/autonome, pour ensuite expliquer les tensions propres au processus de prise de décision, dès lors que celui-ci se doit d'être égalitaire – « démocratique » – comme cela est le cas en AG. Enfin, il propose une première exploration des termes dans lesquels se pose la question des rapports de pouvoir et de domination dans l'espace sociodiscursif des mouvements anarchistes/autonomes.

Le deuxième chapitre introduit quant à lui les édifices conceptuels disponibles pour penser, dans toute sa discursivité, la réflexivité des locuteurs sur leurs pratiques langagières. Après être revenu sur le point de vue et les notions de base développés par l'ethnographie de la communication, notamment celle *d'évènement de parole*, il évoque les travaux, issus de l'anthropologie linguistique, sur les idéologies langagières. Ce deuxième chapitre détaille ensuite le courant sémiotique de cette dernière discipline, en insistant sur les notions d'*indexicalité*, de *métapragmatique* et de *mise en registre*. Finalement, il présente le cadre théorique de l'analyse du discours dite « française » et la conception du sens et du discours que ce cadre présuppose, à travers notamment le concept de *formation discursive*.

Chapitre 1. Question de départ

En plus de révéler de manière évidente les enjeux de la question de départ, le premier chapitre offre un premier aperçu des discours circulant dans les mouvements anarchistes et autonomes à propos d'eux-mêmes, du problème de la prise de décisions politiques, des « rapports de pouvoir et/ou de domination ». Cela permettra ainsi de mieux saisir comment se manifeste la contradiction supposée entre horizontalité et rapports de pouvoir et d'examiner à quoi cette contradiction donne lieu, dans le cadre du militantisme anarchiste contemporain.

1.1. Anarchismes et autonomies

Pour éviter le piège d'une définition substantielle, l'anarchisme et l'autonomie seront appréhendés avant tout comme un mouvement social et politique soumis à une évaluation mutuelle structurant les unités qui le constituent. Nous nous pencherons ensuite sur la manière avec laquelle les militants anarchistes définissent eux-mêmes les caractéristiques de leur mouvement, en insistant notamment sur l'exigence d'une mise en accord des moyens et des fins politiques et sur le principe d'égalité et d'antiautoritarisme.

1.1.1. *Le mouvement anarchiste comme mouvement social*

Comment définir « le mouvement anarchiste ou autonome⁴ » ? Peut-être en commençant par rappeler que celui-ci n'existe pas, dans le sens où « parler des mouvements sociaux au singulier ("le" mouvement féministe, "le" mouvement écologiste, etc.) comme s'il s'agissait de totalités unifiées dotées de conscience et de volonté propres » nous empêche de « soumettre à l'examen la manière dont ils sont parvenus à se constituer comme tels, à s'unifier à partir de la réunion de composantes diverses et à se présenter à l'observation sous une identité stabilisée » (Mathieu, 2012 : 59). Il ne s'agira donc pas de chercher à définir une quelconque « substance » de ce que serait *le* mouvement anarchiste ou autonome, mais plutôt de partir du constat de l'hétérogénéité de sa « composition interne et de la dynamique des relations entre [ses] différentes composantes » (Mathieu, 2012 : 60). Ainsi, l'usage du défini singulier, qui alternera parfois avec celui du défini pluriel, ne doit pas faire oublier cette hétérogénéité, qui ne cessera d'ailleurs de se rappeler à notre observation tout au long des analyses.

Ce qui vaut pour n'importe quel mouvement social semble en effet particulièrement pertinent dans le cas de « l'anarchisme » ou de « l'autonomie », posés avant tout comme « a contemporary social movement, composed of dense networks of individuals, affinity groups and collectives which communicate and coordinate intensively, sometimes across the globe, and generate innumerable direct actions and sustained projects » (Gordon, 2012 : 3-4). En effet, défini comme « réseau », le mouvement anarchiste/autonome revendique souvent sa décentralisation : « all this activity usually happens without formal membership or fixed organizational boundaries » (Gordon, 2012 : 4). Mouvement social diffus, poreux,

⁴ Si je parle de « mouvement anarchiste ou autonome » c'est que je dresse le même constat qu'Isabelle Sommier (2010 : 51-52), à savoir que bien qu'issus de traditions politiques différentes, les mouvements anarchistes et autonomes français tendent aujourd'hui à se confondre. Ce qui ne présuppose en rien une quelconque homogénéité, comme nous allons le voir.

rhizomatique, son expansion passe davantage par la mise en relation de collectifs et de groupes militants autour de causes (*banners*) particulières que par le recrutement explicite et formel de nouveaux militants (Gordon, 2012 : 4). Ce fonctionnement rhizomatique et informel, dont on verra en quoi il constitue un enjeu, fait que l'hétérogénéité constitutive de tous les mouvements politiques est, dans le cadre du mouvement anarchiste, un objet de discours tantôt valorisé, tantôt condamné : de nombreuses discussions à propos du degré « tolérable » d'hétérogénéité du mouvement ont eu et ont encore lieu⁵. Alors que certaines tendances, représentées par les personnalités du mouvement qu'étaient Nestor Makhno dans les années 1930 ou Murray Bookchin (1995), ont cherché à donner un sens restreint au terme « anarchisme » dans le but d'homogénéiser le mouvement autour de leur propre tendance, posée comme la seule « vraiment anarchiste », d'autres tendances, condamnant le sectarisme des premières, ont au contraire affirmé que l'hétérogénéité du mouvement ne devait pas faire l'objet d'un rejet, bien au contraire (voir par exemple Black, 1994). C'est ainsi que Sébastien Faure, Bob Black, David Graeber, Uri Gordon, Francis Dupuis-Déri ou d'autres penseurs de l'anarchisme ont mis en valeur une conception large de l'anarchisme, faisant de sa diversité un trait définitoire et acceptant la possibilité de l'existence de nombreuses tendances, éventuellement contradictoires, au sein du mouvement.

L'hétérogénéité du mouvement apparaît ainsi immédiatement, ne serait-ce qu'au sujet de l'hétérogénéité du mouvement elle-même. Je considère ainsi que s'appliquent au mouvement anarchiste, les mêmes principes de structuration qui s'appliquent à l'espace des mouvements sociaux en général. Le mouvement anarchiste est alors posé comme « zone » ou « sous-espace », composé de causes, de tendances, de mouvances, de mobilisations, de collectifs ou encore de personnalités en concurrence et en interaction, cherchant ou non à constituer des alliances entre elles selon les conjonctures politiques du moment. L'évaluation mutuelle et permanente des unités contestataires (collectif, cause, mouvement, personnalité, etc.) qui structure ce sous-espace des mouvements anarchistes se saisit par exemple sur leur capacité à mobiliser et faire entendre leurs revendications, sur leur style d'action ou encore sur le type de relation qu'il est possible de tisser avec elles. Si bien qu'« un mouvement qui s'est distingué par son dynamisme ou son efficacité a toutes les chances de devenir une source d'inspiration pour d'autres qui tendront à reproduire, moyennant des adaptations plus ou moins importantes, ses traits les plus emblématiques » (Mathieu, 2012 : 45). Sans dire que les mouvements anarchistes ont directement « inspiré » d'autres mouvements sociaux, on observe

⁵ Comme nous aurons l'occasion d'y revenir dans le chapitre 3.

que certaines manières de faire « anarchistes », notamment la décentralisation (l'horizontalité) ou la valorisation de l'informalité, sont devenues des pratiques d'autres courants politiques depuis les années 1970 (Agrikoliansky, 2009 : 321). Ainsi,

le mouvement anarchiste n'est plus *l'unique dépositaire*, le seul détenteur, de certains principes antihiérarchiques, ni de certaines pratiques non autoritaires, ni de formes d'organisation horizontales, ni de la capacité d'engager des luttes qui ont des tonalités libertaires et qui recourent à l'action directe (Ibañez, 2017 : 26).

Malgré cette approche qui insiste sur la porosité entre les différentes unités contestataires et sur la circulation des pratiques militantes, le point de vue structuraliste (qui pose que la valeur des unités provient de leur interrelation) adopté par Lilian Mathieu pour rendre compte du fonctionnement de l'espace des mouvements sociaux permet de résoudre la tension entre les deux forces – homogénéisation et hétérogénéisation – que toute définition, en tant que catégorisation, porte avec elle. En effet, l'autoréférence, comprise comme « le fait que [les agents sociaux] éprouvent le sentiment que la pratique à laquelle ils participent obéit à des principes et vise des enjeux distincts de ceux qui gouvernent d'autres domaines sociaux » (Mathieu, 2012 : 17) n'est possible que dans le cadre de cette évaluation mutuelle, qui désigne dès lors « le fait que les unités contestataires ne se perçoivent pas seulement comme participant d'un univers distinct, mais comme partageant cette "localisation" sociale avec d'autres unités – causes, organisation, mouvances, etc. – similaires et soumises aux mêmes logiques ou processus » (Mathieu, 2012 : 43).

1.1.2. *L'exigence de préfiguration politique*

La tentative de définition de l'anarchisme⁶ proposée par Uri Gordon, militant lui-même, est un travail autoréférentiel : il cherche bien des « airs de famille » entre les diverses tendances qu'il ressent comme « situées à proximité » dans l'espace plus large des mouvements sociaux, faisant apparaître les points sur lesquels toutes ces tendances anarchistes s'accordent, malgré leur divergence et leur rivalité. L'expression de « culture politique » qui, selon lui, « does not

⁶ Dans son ouvrage *Anarchy Alive !* tiré de sa thèse en sciences politique et dont je m'inspire largement pour cette section et les suivantes, Uri Gordon assume le fait de regrouper sous le terme d'« anarchiste » des unités contestataires qui ne se nommeraient pas elles-mêmes de cette manière : « The a-word itself can be a source of pride, an unnecessary liability or an insignificant accessory. Its euphemisms are legion: anti-authoritarian, autonomous, horizontalist ... but you know it when you see it, and anarchy is everywhere » (Gordon, 2012 : 3). J'ai également observé sur mon terrain que nombre de militants se diraient plutôt « autonomes », « libertaires », « antiautoritaires », ou bien refuseraient en bloc toute étiquette. Pour ma part, j'ai choisi de conserver, dans la mesure du possible, les deux termes « anarchisme » et « autonomie », qui étaient les deux étiquettes le plus souvent revendiquées dans les conversations spontanées et les textes écrits.

imply theoretical unity, ideological conformity or linear movement structures » (Gordon, 2012 : 14), lui permet finalement de nommer ce qui « animates these networks and infuses them with content – the term [political culture] being understood here as a family of shared orientations to doing and talking about politics, and to living everyday life » (Gordon, 2012 : 4). Ainsi, certains modes de vie, répertoires d'action ou discours, certaines formes d'organisation ou productions culturelles, en un mot certaines *pratiques politiques*, constitueraient des lieux de rencontre, consensuels ou conflictuels, entre les nombreuses tendances du mouvement anarchiste, lieux de rencontre s'imposant néanmoins, aux yeux des militants, comme des traits distinctifs opposant « l'anarchisme » à d'autres unités contestataires, à d'autres mouvements, comme le « trotskysme » par exemple.

L'exigence de mise en place d'une « politique préfigurative » semble constituer un de ces traits distinctifs, si ce n'est le plus important. Par politique préfigurative, il faut entendre l'impératif de mise en adéquation des moyens et des fins politiques⁷. Un tel impératif signifie tout d'abord que le but ultime du mouvement anarchiste, c'est-à-dire la mise en place d'une organisation sociale anarchiste (voir section 1.2), ne peut – et ne *doit* – être atteint que par la mise en place d'une telle organisation anarchiste dans le cadre de l'activité militante elle-même, qui se doit dès lors d'employer « a strategy that is an embryonic representation of an anarchist social future » (Carter & Morland, 2004, cité par Gordon, 2012 : 34). L'adéquation entre moyens et fins entraîne un certain rapport à la temporalité : il n'y a pas de progression, d'étapes à suivre qui aboutiraient dans le futur à l'avènement d'une société anarchiste clairement définie⁸. Uri Gordon observe d'ailleurs le refus généralisé de la part des anarchistes de proposer une description précise de ce que serait une société anarchiste : « the emphasis on diversity and open-endedness in the anarchist project [rejects] detailed prognostic blueprints for a desired future society » (Gordon, 2012 : 21). Le rejet d'une description de société future idéale ne se comprend qu'au regard de l'importance que revêt le temps présent, puisque c'est dans l'ici et maintenant que les relations et les modes d'existence anarchistes sont posés comme un « ever-present potential of social interaction » (Gordon, 2012 : 21). C'est pourquoi, à chaque fois qu'une expérience anarchiste est vécue et éprouvée par des personnes, c'est une petite révolution qui se produit, l'expérimentation immédiate d'une organisation anarchiste

⁷ Je reviendrai dans le chapitre 3 sur la constitution historique de cette exigence de politique préfigurative.

⁸ Ce rapport à la temporalité se retrouve également dans la façon de penser les événements historiques. À l'opposé d'une téléologie, les intellectuels anarchistes (voir par exemple Daniel Guérin, 1976) recherchent dans ces événements (la révolution française, la commune, la révolution russe, etc.) les « possibles » que présentait la situation, c'est-à-dire ce que le ici et maintenant de la conjoncture événementielle du moment a pu produire et qui pourrait dès lors se produire à nouveau (Fayolle, 2018).

s'imposant comme *le* moyen, en soi, de « changer le monde sans prendre le pouvoir », pour reprendre le titre de l'ouvrage de John Holloway (2008). C'est ce qui fait dire à Thomas Ibañez :

Ce qui est révolutionnaire c'est la volonté de briser des *dispositifs de domination concrets et situés*, c'est l'effort pour *bloquer le pouvoir* dans ses multiples manifestations, c'est l'action pour créer des espaces qui soient radicalement étrangers aux valeurs du système et aux modes de vie induits par le capitalisme. C'est donc sur *le présent* et sur *sa transformation*, limitée, mais radicale, que l'accent est placé, et c'est pourquoi l'on s'efforce de créer des *espaces de vie*, et des *manières d'être* qui se situent en *rupture radicale* avec les normes du système et qui fassent surgir de *nouvelles subjectivités* radicalement insoumises (Ibañez, 2017 : 31).

L'insistance sur la préfiguration politique, en faisant concorder la fin et les moyens, explique en outre le fait que pour les anarchistes, « le plus important [est] l'expérience concrète, la pratique et la mise en application » (Déri & Dupuis-Déri, 2014 : 30). Nombreux sont en effet les observateurs du mouvement ayant souligné l'importance accordée par les textes théoriques de l'anarchisme à l'*agir* politique. De fait, les « écoles » anarchistes renvoient à des pratiques ou des principes organisationnels⁹ (anarcho-syndicalistes, anarcho-communistes, insurrectionnistes, individualistes, coopérativistes, etc.), et c'est ce qui explique selon David Graeber que l'anarchisme ait si peu influencé les théories en sciences humaines (contrairement au marxisme) :

Ce n'est pas seulement que l'anarchisme n'ait que faire de théories de haute voltige, c'est qu'il s'intéresse surtout aux formes de pratique. Il insiste avant tout sur le fait que les moyens doivent être en accord avec les objectifs. On ne peut obtenir la liberté par des moyens autoritaires ; en fait, on doit soi-même, autant que possible, dans ses relations avec ses amis et ses alliés, incarner la société que l'on souhaite créer (Graeber, 2006 : 15).

L'exigence d'incarnation, dans l'ici et maintenant, de manières de faire anarchistes, en plus de remplir une fonction de propagande politique – l'expérimentation ayant valeur de preuve qu'il existe « une alternative » au système capitaliste et étatique – agit comme un puissant moteur de réflexivité. Devoir faire exister, au sein du mouvement lui-même et des activités militantes qui lui donnent vie, des relations sociales et un mode d'existence anarchiste (que l'on caractérisera dans la section suivante), génère en effet de perpétuelles remises en question à propos de ces relations sociales et de ce mode d'existence. On observe ainsi, sous l'effet du principe de politique préfigurative, une forte valorisation de l'autocritique.

⁹ Contrairement aux « écoles » du marxisme par exemple qui renvoient à des courants de pensées inspirés par des personnalités (trotskysme, maoïsme, léninisme, etc.).

1.1.3. *L'antiautoritarisme comme principe*

Mais quels sont justement ces « principes anarchistes » ? Si Uri Gordon note dans un premier temps que « the content of central anarchist ideas changes from one generation to another, and can only be understood against the background of the movements and cultures in and by which they are expressed » (Gordon, 2012: 4), il ajoute finalement que le rejet de toutes formes de domination et d'autorité constitue bien un des principes constitutifs de l'anarchisme (avec l'exigence de préfiguration politique et la valorisation de la réflexivité). Il observe également une évolution historique au sein des mouvements anarchistes, évolution qui serait marquée par une généralisation de la lutte contre l'État et le capitalisme vers la lutte contre toutes formes de domination (Gordon, 2012 : 20). Ici, « the term "domination" in its anarchist sense serves as a generic concept for the various systematic features of society whereby groups and persons are controlled, coerced, exploited, humiliated, discriminated against, etc. – the dynamics of which anarchists seek to uncover, challenge and erode » (Gordon, 2012 : 32).

Pour Thomas Ibañez, « *la symbiose entre l'idée et l'action* qui marque la pensée et les pratiques anarchistes », « *la résistance à la domination* qui constitue l'une des principales dimensions de l'anarchisme » et enfin « l'inévitable ouverture de celui-ci envers *la pensée critique* » (Ibañez, 2017 : 17, souligné par l'auteur), en fait « une réalité *constitutivement changeante* » (Ibañez, 2017 : 16, souligné par l'auteur). Pourtant, et malgré cette irréductible mutabilité qui souligne de nouveau à la fois le flou des frontières du mouvement anarchiste et l'importance des débats internes dans lequel s'affrontent des tendances plus ou moins concurrentes, je reprendrai volontiers comme « point de départ définitionnel » l'explication que fournit Francis Dupuis-Déri à propos de la différence entre l'anarchisme posé comme éventail de principes politiques antiautoritaires et l'anarchie comme expérience politique de l'égalité :

En deux mots, l'anarchisme est à la fois une pensée négative, critique, et positive, programmatique. De manière critique, l'anarchisme est la négation de toute forme de domination, d'autorité, de hiérarchie, d'inégalité. De manière positive, l'anarchisme propose d'organiser les rapports sociaux et les relations humaines de manière réellement libre, égale et solidaire. Pour cela, il faut l'autonomie, l'autogestion, le communisme anarchiste, sans État ni parti dirigeant, et l'aide mutuelle [...]. Par « anarchie », on entend l'expérience vécue d'une pratique sociale sans chefs ni hiérarchie. Les détracteurs de l'anarchie y voient le chaos, les adeptes parlent plutôt de liberté individuelle et collective, d'égalité et d'entraide. Selon l'expression consacrée, l'anarchie, c'est « l'ordre moins le pouvoir », c'est-à-dire une organisation collective de la communauté sans pouvoir, autorité ou coercition, sans commandement ni punition. Comment fonctionne cette communauté ? Par la délibération que mènent ses membres au sujet des

affaires communes, dans des agoras formelles ou informelles. On pense ici aux palabres, aux assemblées ou aux réunions de comités (Déri & Dupuis-Déri, 2014 : 24).

En résumé, nous dirons que le militantisme anarchiste se caractérise à la fois par un rejet prononcé de tous rapports de domination et d'autorité et par un impératif d'expérimentation, dans l'ici et maintenant, d'un tel rejet, c'est-à-dire par l'expérimentation dans le temps présent de relations sociales égalitaires et libres. Dans ce cadre, l'activité militante devient cette « bulle » d'expérimentation non capitaliste et non étatique, en même temps qu'elle vaut comme « preuve par le fait » qu'il existe une alternative. On comprend à présent la nature et le poids des enjeux relatifs aux modalités de mise en place de cette expérimentation, puisque dans cette mise en place de rapports égalitaires se joue et se rejoue le principal trait définitoire du mouvement anarchiste/autonome, son « identité politique ». On observe dès lors que cette situation génère une forte valorisation de la réflexivité, tant la préfiguration politique de l'égalité s'impose davantage comme un horizon à atteindre que comme un fait acquis une fois pour toutes¹⁰.

1.2. Prise de décision, démocratie et consensus

Si l'on a vu que l'égalité, la réflexivité et la politique préfigurative étaient revendiquées comme les principes de l'anarchisme, il s'agit à présent de considérer comment de tels principes fonctionnent dans le cadre de l'organisation politique d'une mobilisation, voire même dans le cadre d'une organisation sociale tout court. Quels sont les rapports possibles entre anarchisme et prise de décision collective, et donc finalement entre anarchisme et démocratie ?

1.2.1. Qui décide pour qui ?

La définition de l'anarchie et de l'anarchisme proposée par Francis Dupuis-Déri et citée ci-dessus débouche immédiatement sur la question de l'organisation concrète d'une communauté qui rejeterait pouvoir, autorité, coercition, commandement et punition. Cette question du fonctionnement d'une société anarchiste nous mène ainsi directement à celle de l'assemblée comme lieu de décision politique ou plus précisément à celle des modalités de prise

¹⁰ L'atelier intitulé « Quels outils pour que l'horizontalité ne soit pas qu'un lointain horizon ? » organisé par le Festival de l'Introspection dans les Luites (FIL) d'Ivry le 31 mai 2018, et dans lequel j'ai d'ailleurs eu l'opportunité de présenter une partie de mon travail, confirme ce constat à propos non seulement de la valorisation de l'autocritique, mais aussi de l'égalité comme horizon.

de décision au sein d'un groupe humain. Mais la prise de décision et le refus de l'autorité entrent dans un rapport de contradiction. « Essence de la politique » (Bernardi, 2003 : 8), la décision n'est telle que dans la mesure où l'autorité de celui qui décide est reconnue par ceux à qui elle s'applique : « En d'autres termes, son caractère politique est indissociable du pouvoir de la rendre effective par l'obéissance de ceux à qui elle commande » (Bernardi, 2003 : 16). Décision politique et consentement à l'autorité sont donc censés aller de pair.

La sortie du paradoxe réside, selon le philosophe, dans la « solution démocratique », car le principe de souveraineté démocratique pose que ceux qui consentent soient les mêmes que ceux qui décident. La souveraineté, en ce sens, renvoie au fait de décider pour soi-même, ne reconnaissant dès lors que sa propre autorité. Un tel geste fondé sur l'*autorisation*, c'est-à-dire sur le consentement à l'autorité décisionnaire (ici à sa propre autorité décisionnaire), fait du principe de souveraineté un pouvoir constituant, un pouvoir qui, n'étant lui-même soumis à aucune décision, s'instaure comme « pure puissance d'affirmation » (Bernardi, 2003 : 46). C'est par le processus de décision, puis par l'observation de l'application de cette prise de décision que jaillit la puissance d'affirmation définitoire du pouvoir constituant. Mais la puissance affirmative du pouvoir constituant est ambivalente, car si elle est ce qui rend possible toute autodétermination, n'étant elle-même soumise à aucun contrôle, elle peut devenir arbitraire et... autoritaire. Cette ambivalence, selon que l'on craigne ou qu'on loue le pouvoir constituant ou selon que l'on cherche à le constituer ou le destituer, fait concevoir ce dernier soit comme une *anomie* (sans loi) soit comme une *autonomie* (qui dicte ses propres lois). Nous verrons au fil des textes soumis à l'analyse comment, dans le cadre du mouvement anarchiste ou autonome, la question de l'autonomie politique se confond souvent avec celle de la démocratie et de la souveraineté par le truchement de la puissance affirmative du pouvoir constituant de l'assemblée (et de son corollaire, la destitution).

La question de la décision politique implique, outre les enjeux liés à son application et donc aux processus d'autorisation, celle de l'élaboration de son contenu. Qui décide quoi et comment ? Dans le cadre d'une démocratie conçue non pas comme anomie, mais comme autonomie politique, c'est le propre de la délibération en assemblée que d'aboutir à une prise de décision. C'est d'ailleurs la réponse fournie par Francis Dupuis-Déri à la question de l'organisation d'une société anarchiste, déjà citée plus haut : « Comment fonctionne cette communauté ? Par la délibération que mènent ses membres au sujet des affaires communes, dans des agoras formelles ou informelles. On pense ici aux palabres, aux assemblées ou aux réunions de comités » (Déri & Dupuis-Déri, 2014 : 24). Pourquoi par la délibération en

assemblée ? Car la délibération implique la reconnaissance d'une égalité de tous les participants face à la prise de décision. Elle est un partage du pouvoir de décision entre les personnes présentes et en cela impose le principe d'isonomie :

L'assemblée, en toute rigueur, est la réunion des gouvernants. Ce n'est pas la délibération qui y donne le pouvoir de décision, c'est le pouvoir de décision dont chacun dispose qui va se mettre en œuvre comme délibération. *La délibération est la forme sous laquelle le pouvoir de décision s'exerce lorsqu'il est partagé. La démocratie est le partage de la décision par la délibération* (Bernardi, 2003 : 52, souligné par l'auteur).

La délibération en tant que processus de prise de décision s'affiche donc à la fois comme « pluralité de volontés » et « absence de commandements », dans le sens où chacun cherche à faire en sorte que les autres veuillent ce que chacun veut tout en reconnaissant un pouvoir de décider aux volontés avec lesquelles chacun délibère (Bernardi, 2003 : 55).

1.2.2. La conquête sémantique du terme « démocratie »

La brève réflexion de philosophie politique menée ci-dessus, au cours de laquelle j'ai posé le principe de souveraineté démocratique comme autonomie politique d'une part et isonomie d'autre part (exercée sous la forme de la délibération), explique en partie les raisons pour lesquelles l'enjeu, pour certains anarchistes, semble bien être devenu celui d'une reconquête sémantique du terme « démocratie », reconquête sémantique qui passe par un travail historique et anthropologique d'analyse des relations entretenues entre le terme « démocratie », d'une part, et les pratiques de souveraineté démocratique (sous la forme d'assemblées délibératives), d'autre part. De tels travaux, menés entre autres par David Graeber (2006 : 137-145 ; 2014a) et Francis Dupuis-Déri (2013 ; 2016 ; Déri & Dupuis-Déri, 2014 : 12-13), rappellent qu'au sein du champ politique tel qu'il existait en Europe et aux États-Unis au moment de l'institution des États-nations, le terme « démocratie » référait exclusivement à la démocratie *directe* (telle qu'elle était pratiquée dans la Grèce de Périclès ; voir Wolff, 2010) et qu'il possédait, jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, une charge fortement péjorative. Dans les discours produits par les élites dirigeantes (élus et politiciens américains ou français par exemple) des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, le terme connotait en effet le désordre, la violence et le chaos (comme le terme d'« anarchie » aujourd'hui¹¹) et était synonyme d'anomie (voir section 1.2.1). Ces élites concevaient ainsi le peuple comme une plèbe incapable de prendre des

¹¹ Ou plutôt depuis la Révolution française jusqu'à aujourd'hui. Pour une analyse de l'usage des mots « anarchie » et « anarchiste » voir Marc Deleplace (2000).

décisions raisonnables et de s'autogouverner pacifiquement et se revendiquaient explicitement comme antidémocrates (Dupuis-Déri, 2013 : 30). La question que se pose alors est la suivante :

comment expliquer que le régime électoral libéral soit aujourd'hui perçu comme l'ultime modèle « démocratique » alors qu'il a été fondé par des antidémocrates déclarés ? Et comment expliquer ce changement de sens désigné par le mot « démocratie » (régime électoral plutôt que régime d'assemblée du peuple) et la valeur de ce mot, qui est passée de négative (un régime détestable et détesté) à positive (le meilleur des régimes politiques) ? (Dupuis-Déri, 2013 : 11).

Ce ne sera finalement que vers 1830 aux États-Unis et 1948 en France, pour des raisons électorales et via un processus d'« invention de la tradition » (Hobsbawm & Ranger, 2012/1983) traçant une ligne directe depuis l'antiquité grecque jusqu'à nos jours, que le terme de « démocratie » présentera dans les discours des élites politiques un rapport de synonymie avec celui de « république », ce second terme référant quant à lui à un « régime libéral électoral » et pas du tout « au peuple assemblé pour délibérer librement » (Dupuis-Déri, 2013 : 10).

Cet exercice de « généalogie sémantique » s'accompagne d'un second travail, visant quant à lui à reprendre, pour le revendiquer, le rapport de synonymie entre « démocratie » et « anarchisme », pour bénéficier des connotations positives que revêt désormais le premier terme. Ainsi, pour David Graeber, « anarchisme et démocratie sont – ou devraient être – des notions peu ou prou identiques » (Graeber, 2014a : 19), et pour Francis Dupuis-Déri, anarchisme et démocratie pourraient être considérés comme une seule et même chose « si par "démocratie" tu entends cette démocratie directe où tout le monde peut s'assembler à l'agora, où l'on délibère pour prendre des décisions collectives au sujet des affaires communes [...] » (Déri & Dupuis-Déri, 2014 : 15). Mais ce travail – métalinguistique – est, comme nous aurons l'occasion de le voir, clivant pour le mouvement. Sur ce point, il semblerait que les unités contestataires se revendiquant de l'autonomie ont plutôt tendance à opter pour un rejet pur et simple du terme de « démocratie », dont la mémoire est trop chargée (voir chapitre 4, section 4.4).

1.2.3. Le consensus plutôt que le vote

Si anarchisme et démocratie se confondent pour de nombreux « penseurs de l'anarchisme », c'est à la condition d'effectuer une clarification à propos des *modalités* de la prise de décision :

La démocratie bien comprise et l'anarchie se ressemblent donc en quelque sorte dans la pratique : dans les deux cas, la communauté décide collectivement, en assemblée ou en comité, et toutes les personnes membres de la collectivité peuvent – en principe – participer directement aux délibérations. S'il faut proposer une distinction conceptuelle, disons qu'en démocratie la décision revient à la majorité, qui peut être perçue comme exerçant sa domination sur la minorité, alors qu'en anarchie, on cherche le consensus, c'est-à-dire à s'assurer que toutes les personnes sont d'accord avec la décision prise, ou tout le moins ne s'y opposent pas. Dans les deux cas, on ne vote pas pour choisir des chefs qui nous gouvernent (Déri & Dupuis-Déri, 2014 : 20).

Francis Dupuis-Déri introduit donc une différence entre la démocratie, dans laquelle on vote à la majorité (à main levée) comme dans l'Athènes antique, et l'anarchie, dans laquelle les décisions sont prises au consensus. David Graeber pousse quant à lui plus loin la synonymie en considérant que seuls les groupes prenant leurs décisions au consensus (comme « en anarchie ») sont véritablement démocratiques¹². Pourquoi ? Son argument est le suivant : bien que l'on ne puisse déterminer historiquement la manière avec laquelle le fonctionnement au consensus s'est institutionnalisé dans les différents groupes humains, on remarque qu'à chaque fois que des expériences démocratiques non inspirées de la démocratie athénienne ont eu lieu, le principe du consensus apparaît (Graeber, 2006). Or,

si l'on admet que le fait de lever son bras ou de se placer d'un côté ou de l'autre de la place publique pour exprimer son accord ou son désaccord avec une proposition n'est pas de l'ordre de ces idées prodigieusement sophistiquées que seuls quelques génies de l'Antiquité auraient pu inventer, alors on doit se demander pourquoi ces méthodes sont si rarement employées. Et pourquoi, à l'inverse, les communautés humaines ont toujours préféré s'imposer la tâche bien plus difficile d'aboutir à des décisions unanimes (Graeber, 2014a : 48).

Les raisons avancées par David Graeber sont qu'il est plus facile de se représenter ce que chacun veut faire plutôt que de trouver des moyens de convaincre tout le monde (Graeber, 2014b : 195-203), mais surtout qu'il est impossible d'imposer une volonté majoritaire à une minorité sans user de moyens de coercition, car « s'il n'y a aucun moyen de forcer ceux qui considèrent une décision majoritaire comme désastreuse à s'y plier, alors la dernière chose à faire, c'est d'organiser un vote » (Graeber, 2014a : 49). Il remarque ainsi que :

¹² En cela, la position de David Graeber ou de Francis Dupuis-Déri s'éloigne radicalement de celle défendue par Jacques Rancière. Pour ce dernier, tout au contraire, le consensus est la fin de la démocratie, celle-ci trouvant son expression dans le dissensus, le litige, *la méésentente* (voir par exemple Jacques Rancière, 1995 ; 2004). Cette différence de point de vue quant aux rapports entre consensus et démocratie se retrouvera dans l'analyse discursive des textes à propos de l'assemblée générale présentée dans le chapitre 4.

La prise de décisions consensuelle est typique des sociétés au sein desquelles on ne voit aucun moyen de contraindre une minorité à accepter une décision majoritaire, soit parce qu'il n'existe pas d'État disposant du monopole de la coercition, soit parce que [celui-ci] ne manifeste aucun intérêt ni aucune propension à intervenir dans les prises de décisions locales (Graeber, 2014a : 48-49).

En effet, en tant que compétition publique, un vote (pour ou contre) est producteur de conflictualités : il donne lieu à des gagnants et des perdants et court ainsi toujours le risque des humiliations, du ressentiment et de la haine, et, au final, court le risque de la destruction des communautés. Tout au contraire, le fonctionnement par consensus implique que le niveau de la prise de décision et celui de son application soient confondus, non pas sous la forme d'un accord généralisé, d'une unanimité inconditionnelle qui ferait que tout le monde doive être convaincu qu'il s'agissait de la meilleure décision, mais plutôt sous la forme d'une variété graduées de désaccords, allant potentiellement jusqu'au veto : « L'enjeu est de s'assurer que personne ne s'en aille avec le sentiment que ses opinions ont été totalement ignorées, et par conséquent que même ceux qui pensent que le groupe a abouti à une mauvaise décision seront encouragés à donner leur acquiescement même passif. » (Graeber, 2014a : 49-50). L'enjeu est également la mise en place d'un fonctionnement politique dépourvu d'État, c'est-à-dire d'expérimenter « l'absence de tout mécanisme systématique de coercition pour mettre en application les décisions » (Graeber, 2014a : 87).

Ainsi, aux tensions générées par le rejet de tous rapports de domination et l'exigence d'une politique préfigurative s'ajoutent les difficultés inhérentes au principe démocratique et donc à la prise de décision comme « essence de la politique ». L'autonomie politique, c'est-à-dire le fait qu'un groupe « gère ses propres affaires » en formant un pouvoir constituant démocratique, doit nécessairement, pour recevoir le qualificatif d'anarchiste, mettre en acte l'égalité de tous par le recours à la délibération et échapper à toutes formes de coercition par le recours au consensus. Il ne suffit pourtant pas de rejeter, dans les discours, les rapports de pouvoir pour que ceux-ci disparaissent. De même, il ne suffit pas de décider au consensus après délibération pour que s'épuise le problème de la prise de décision et de sa légitimité.

À cela s'ajoute le statut « hybride » de l'assemblée. D'une part, l'assemblée fait partie du répertoire organisationnel du mouvement anarchiste/autonome dans le cadre d'une mobilisation sociale particulière. En cela, elle constitue « un *moyen* de mobiliser pour l'action (on parle alors de ressource organisationnelle) et [un] *produit* de l'action collective » (Fillieule, 2008 : 21). En tant ressource organisationnelle, elle est lieu privilégié de coordination et de prise de décision dans le cadre d'une lutte dans une conjoncture donnée (elle s'oppose en cela

à la forme « Parti politique », voir chapitre 2). Mais l'assemblée est également un idéal d'organisation politique, un produit du mouvement anarchiste devenu symbole par excellence de l'autonomie politique, lieu concret où s'exerce la démocratie. C'est pourquoi s'organiser par assemblées c'est aussi s'inscrire dans la continuité des expériences politiques qui fonctionnent justement par assemblées : la mise en place des soviets durant les premiers mois de la révolution russe, les conseils ouvriers en Allemagne ou en Italie au début du 20^{ème} siècle, les assemblées de villages ou de quartiers en Argentine ou ailleurs, le mouvement zapatiste au Chiapas, la Commune de Paris, etc. On comprend à présent la nature et le poids des enjeux relatifs cette fois au rôle et au fonctionnement des assemblées générales, puisqu'à travers elles c'est à la fois la participation à une mobilisation sociale qui se joue et l'expérimentation d'un idéal d'autonomie politique.

1.3. Rapports de pouvoir et de domination

Alors que l'horizontalité dans la prise de décision s'impose comme impératif dans le cadre du militantisme anarchiste, celle-ci ne se constitue en réel enjeu qu'à partir du moment où l'on constate qu'une réémergence des rapports de pouvoir est toujours possible. Il s'agit à présent de présenter ces différents rapports de pouvoir auxquels l'activité militante anarchiste se confronte dans la pratique et d'introduire quelques premiers éléments de discussion à propos de la contradiction entre cette émergence et le principe d'horizontalité.

1.3.1. *Trois « types de pouvoir »*

Je ne prendrai pas le risque de me livrer à une définition du pouvoir, ni même de la domination. Tout comme pour les termes « anarchie » ou « anarchisme », je reprendrai plutôt les réflexions issues des textes théoriques écrits par des militants anarchistes afin de présenter ce que ceux-ci entendent par « pouvoir » ou « domination », c'est-à-dire dans quels termes on pose la question du pouvoir et de la domination dans cet espace discursif particulier. Cela permet néanmoins de placer quelques premiers éléments de discussion, que nous retrouverons plus tard, lors de nos analyses et hypothèses.

Lorsqu'il entame ses considérations autour de la notion de pouvoir et du problème du pouvoir dans le cadre du militantisme anarchiste, Uri Gordon (2012 : 47-57) reprend les propositions de Starhawk. Starhawk, militante anarchiste et éco-féministe américaine, distingue trois types de pouvoir qui peuvent se recouper, se soutenir ou bien s'exclure. Le « power-over »

(« pouvoir-sur »), tout d’abord, renvoie à l’exercice du pouvoir par la domination. En tant que rapport de domination, le pouvoir-sur s’expérimente principalement dans les institutions, totalitaires ou non, étatiques ou non, comme l’école, le lieu de travail, le tribunal ou encore l’hôpital. La mise en application et la régulation de ce premier type de pouvoir peuvent se faire par la violence physique (l’utilisation d’armes par exemple), mais également par le contrôle des ressources nécessaires à la vie (argent, nourriture, soin, eau, logement, etc.) ou encore par le contrôle de ressources plus subtiles (informations, accord, amour, etc.) (Starhawk, 1987 : 9-10). Dans ses connotations négatives, le terme « pouvoir » est réduit à son sens de « pouvoir-sur » et apparaît comme quasi-synonyme de « domination ». Conçue comme l’imposition d’une volonté individuelle sur une autre individualité, une relation de pouvoir est, dans ce sens, une relation dans laquelle A a le pouvoir *sur* B, dans le sens où il peut faire faire à B quelque chose qu’il n’aurait pas fait autrement, que ce soit par la force physique et l’imposition (pouvoir de la police), la coercition et la menace de privation (le pouvoir du patron), la manipulation et le mensonge (le pouvoir de l’élu) ou, enfin, l’autorité et l’influence (le pouvoir du juge) (Gordon, 2012 : 50). Lorsque nous disions plus haut que le mouvement anarchiste se définit lui-même positivement comme rejetant toute forme de domination, c’est donc de ce « pouvoir-sur » qu’il s’agit.

Le deuxième type de pouvoir que distingue Starhawk est le « power-from-within », que Gordon reformule par « power-to » et que l’on pourrait traduire par « pouvoir de » ou « pouvoir-du-dedans ». Cette seconde catégorie, positivement connotée, réfère au pouvoir d’agir sur le monde, à la puissance de transformation du monde induite par l’usage de nos corps et donc finalement à la capacité perpétuelle et dynamique de maîtrise de notre environnement matériel par nos gestes. Ce pouvoir est donc foncièrement créatif et peut tout à fait, en plus de renvoyer à la fabrication matérielle (au travail au sens marxiste du terme comme acte de transformation de la matière), référer à l’*empowerment* et donc à la puissance d’agir individuelle, via l’acquisition de ressources socialement valorisées ou via la transformation psychologique (perte d’un sentiment d’illégitimité, d’incompétence, etc.) (Gordon, 2012 : 52-54)¹³.

Enfin, le troisième type de pouvoir proposé par Starhawk est celui du « power-with » ou du « power-among » (traduisible par « pouvoir-avec » ou « pouvoir-parmi »), que Starhawk définit comme « the power of a strong individual in a group of equals, the power not to

¹³ Les rapports entre « pouvoir-de » et « pouvoir-sur » ont été théorisés par John Holloway (2008) sous la forme d’une transformation par le capital du pouvoir-de (le travail) en pouvoir-sur (aliénation), la lutte anticapitaliste passant dès lors par une réappropriation du pouvoir-de.

command, but to suggest and be listened to, to begin something and see it happen » (Starhawk, 1987, cité par Gordon, 2012 : 50). Cela renvoie alors au pouvoir de convaincre d'une manière désintéressée, le pouvoir d'avoir une parole valorisée sans dispositif institutionnel, situation qui permet de mettre en place la libre coopération entre les individus qui, ensemble, peuvent faire plus que ce qu'ils n'auraient jamais pu faire chacun individuellement. Comme le remarque Uri Gordon : « Influence without force, coercion, manipulation or authority is a very broad area of power that is normally left unexamined. But there are manifold cases in which people get each other to do things without there being a conflict of wills or interests between them – and these are still cases in which some form of power is being wielded » (Gordon, 2012 : 54).

1.3.2. Pouvoir et domination dans l'activité militante

En termes d'organisation politique, le refus anarchiste et autonome de la domination et de l'autorité s'est historiquement traduit par le rejet de la forme « Parti politique » (voir chapitres 1 et 3). Pour Uri Gordon, cela justifierait le fait que les militants anarchistes ont davantage à traiter, lorsqu'on en vient à l'analyse du pouvoir dans leurs propres collectifs, avec le pouvoir-de et le pouvoir-avec qu'avec le pouvoir-sur¹⁴, comme défini ci-dessus. Le pouvoir-de n'étant pas quelque chose que l'on peut directement partager, l'auteur propose d'une part d'identifier les ressources valorisées qui octroient ce type de pouvoir et d'autre part les ressources qui seraient partageables : « In short, certain political resources are required for effective influence in anarchist activity, and mapping them can help us understand how influence is generated and distributed within nominally non-hierarchical groups » (Gordon, 2012 : 57).

Certaines ressources, les *zero sum resources*, se divisent quand on les partage. C'est souvent le cas des biens matériels, comme l'espace, l'argent, les équipements, la nourriture, le temps. Ces ressources (à part le temps) sont facilement partageables par mutualisation et collectivisation. Les *non zero sum resources* quant à elles, se multiplient quand on les partage et il est donc possible de les distribuer sans que leur quantité par personne ne soit divisée. C'est le cas par exemple des informations, des savoir-faire, des connaissances. Ces compétences proprement militantes et partageables par apprentissage pratique, par socialisation militante (c'est-à-dire par incorporation), renvoient finalement à la distribution des capitaux militants

¹⁴ Gordon est sur ce point particulièrement ambigu, puisqu'il affirme d'une part que ce sont bien les pouvoir-de et pouvoir-avec qui doivent être analysés pour comprendre le fonctionnement des rapports de pouvoir au sein de l'activité militante pour finalement conclure qu'une part de pouvoir-sur (donc de domination) est irréductible.

(Matonti & Poupeau, 2004) entre les personnes qui composent un collectif. En effet, et d'une manière générale, « la pratique contestataire, sous ses formes les plus convenues, exige un niveau minimal de compétence, dont le défaut tend [...] à exclure les plus dominés politiquement et culturellement » (Mathieu, 2012 : 110), un tel « "stock" composite de savoirs et savoir-faire, indispensables à la conduite des actions contestataires, [étant] distribué de manière socialement différenciée et inégale » (Mathieu, 2012 : 240).

Bien qu'inégalement distribués, les capitaux militants sont néanmoins potentiellement partageables à moyen terme, ce qui n'est pas le cas des ressources telles que l'énergie ou l'engagement, qui relèvent souvent de la disponibilité biographique ou encore du charisme, de la confiance en soi, c'est-à-dire d'un sentiment de légitimité ou au contraire d'illégitimité relevant quant à lui d'*habitus* (de classe, de genre, de « race », etc.) en tant que produits de trajectoires sociales différenciées. Ces ressources, bien qu'elles ne soient pas des *zero sum resources*, sont très difficilement partageables. Et « l'irréductible hétérogénéité des groupes protestataires [...] atteste bien de ce que les mouvements de lutte sont traversés des mêmes principes de classement que les sociétés dont ils sont issus » (Fillieule, 2008 : 7-8), même si « les études des effectifs militants de divers mouvements sociaux convergent pour montrer que ceux-ci recrutent en majorité au sein des couches à haut niveau de capital culturel et de compétence politique prédisposant à l'exercice de formes variées de participation [...] » (Mathieu, 2012 : 110). Lutter contre l'inégale distribution de ces ressources acquises par socialisations (militante et autres), consiste dès lors à favoriser l'*empowerment* sous la forme d'un partage des informations utiles, des savoirs factuels et d'une incitation à faire de façon à ce que chacun « can easily get the resources they need in order to take initiative, be effective and feel valued – as well as recognition and support in doing so » (Gordon, 2012 : 58).

Mais ces ressources restent difficilement partageables, et une possibilité de réduire cette diversité des dispositions consiste dans la réduction de l'importance donnée à ces ressources : « Thus we seem to have come to an impasse – while a great deal of work can be done towards redistributing many material and immaterial resources, there are at least some in which equality can hardly, if ever, be achieved. But if they cannot be transferred, can the degree to which these qualities are allowed to generate power be *diminished* ? » (Gordon, 2012 : 61).

1.3.3. Affinité, décentralisation, transparence, etc. : les enjeux de la discussion

Le principe de décentralisation est censé fonctionner comme dispositif de régulation du pouvoir-sur, par la limitation de l'ampleur et de l'importance accordées aux occasions au cours

desquelles sont mobilisées les ressources difficilement partageables et « transférables » que sont la confiance en soi et dans les autres, le charisme, etc. Puisque le principe d'isonomie qui doit accompagner les prises de décision par délibération risque d'être à tout moment compromis, l'idée est qu'en multipliant les centres décisionnaires sous la forme de petits groupes militants, le manque de confiance en soi (qui aboutit souvent à la crainte de parler en public et donc à la difficulté de participer aux délibérations) soit réduit. Une telle option revient à favoriser un fonctionnement « par groupes affinitaires », c'est-à-dire à encourager la formation de groupes restreints désireux de s'organiser politiquement ensemble sur la base de volontés communes et de l'intersubjectivité. Les occasions de réunions de ces collectifs au cours, par exemple, d'assemblées plénières, jouent alors le rôle de mise en relation, de diffusion et de partage d'informations (à propos d'actions déjà préparées, de textes déjà rédigés, etc.) et ne créent pas, à ce titre, de pouvoir constituant : les décisions étant déjà prises au sein des petits groupes, une telle réunion ne peut être souveraine en termes de prises de décision. C'est la position d'Uri Gordon, pour qui

[m]aking the Plenary the only accepted way to put things into motion is very problematic. Returning to the discussion of resources in the previous part, it can be seen that exercising power-with in the Plenary requires precisely those resources which are most difficult to share – public confidence, articulation and charisma. Not only that, often these resources *only become* ones that generate inequality in such formal and assembly venues of decision-making. Because it is so difficult to share this resource, and because its current distribution strongly reflects patterns of domination in society, the only way to equalize the access to the influence it generates is *to minimise its relevance as a resource*, to reduce the volume of instances in which it matters to have it (2012 : 75).

Mais cette position, qui prend place au sein des discussions à propos du caractère « démocratique » ou non du fonctionnement de l'assemblée, n'est pas partagée par l'ensemble des tendances. L'influence des groupes affinitaires et leur manque de transparence au sein des assemblées sont par exemple un thème récurrent de l'espace discursif du mouvement anarchiste de même que la critique de « l'entre-soi », qui accompagne souvent ce rejet du fonctionnement affinitaire. La question qui revient finalement sans cesse est bien celle des modalités de mise en place d'une autonomie politique, c'est-à-dire de la maîtrise, par les participants présents, des mécanismes de prise de décision collective, et donc des phénomènes d'autorisation (de reconnaissance de l'autorité) d'une instance particulière, d'un *évènement de parole* particulier, selon qu'on le pose comme légitime ou non, comme émanation de nous-mêmes ou d'autres. Si, comme nous l'avons vu, la recherche du consensus permet de confondre les deux niveaux de la

prise de décision et de son application – dans la mesure où « consensus increases the *likelihood* that a decision will be voluntarily carried out by those who made it » (Gordon, 2012 : 70) – la question de la légitimité politique, tout autant que celle de l'influence et des rapports de pouvoir, reste omniprésente. On comprend mieux à présent la nature et le poids des enjeux relatifs cette fois à l'existence des rapports de pouvoir et de domination dans les groupes militants, anarchistes compris, et aux manières de les réduire.

Il apparaît donc qu'à travers tous ces points de tension (antiautoritarisme, politique préfigurative, autonomie politique, rapport de pouvoir), c'est le problème de « l'organisation politique sans organisation politique » qui se joue, et avec lui celui de l'expérimentation perpétuelle de ce que pourrait bien être une société libre et égalitaire – en un mot anarchiste. Et donc aussi, finalement, celui du sens que l'on donne à l'expérience communicative que l'on est en train de vivre.

1.4. Reformulation de la question de départ

Voici quels sont les enjeux politiques, sociologiques, philosophiques, qui constituent la toile de fond de cette thèse, sa question de départ. Mais s'il s'agit désormais de construire un objet sociolangagier à partir de cette question, cela ne peut se faire sans opérer un déplacement, précisément un déplacement « méta ». En effet, si une traduction de cette question de départ en termes langagiers pourrait être : « dans quelle mesure une inégale distribution des capitaux linguistiques entre les militants agit-elle sur les mécanismes de l'exercice du pouvoir au cours des interactions verbales que sont les assemblées générales ? », l'objet de cette thèse s'avère être tout autre, dans la mesure où je tiens pour acquises cette inégale distribution des capitaux linguistiques et l'existence de rapports de pouvoir et de domination au cours des assemblées.

Ce qui, au fil de la recherche, s'est imposé avec force, c'est bien la réflexivité permanente générée par l'ensemble des contradictions explicitées ci-dessus, réflexivité par ailleurs fortement valorisée au sein du militantisme anarchiste et autonome lui-même. La question que je me pose concerne alors davantage les modalités d'expression de cette réflexivité permanente et valorisée prenant pour objet l'AG en tant qu'avatar de la question plus large de l'organisation politique, ainsi que les effets qu'une telle réflexivité ne peut manquer de produire sur cet objet. Il faut donc à présent élaborer un point de vue proprement sociolangagier sur l'AG et sur le phénomène de la réflexivité.

Chapitre 2. Cadres théoriques

Le chapitre 2 construit, à partir de la contradiction mise en évidence dans le chapitre 1, un objet proprement discursif et sociolinguistique. Pour cela, je ferai appel à divers courants théoriques : à l'ethnographie de la communication tout d'abord et à sa notion d'évènement de parole ; au champ de questionnements relatifs aux idéologies langagières ensuite et à ses concepts d'indexicalité, de métapragmatique et de mise en registre ; enfin, je présenterai le concept de formation discursive, issu de l'analyse du discours dite « française » des années 1970. Ce sera également l'occasion de mesurer les (in)compatibilités théoriques de ces différents édifices conceptuels.

2.1. Dell Hymes et l'ethnographie de la communication

Rejetant tout à la fois les présupposés de l'anthropologie symbolique et de la linguistique structurale, l'ethnographie de la communication comme domaine de recherche émerge avec pour objectif de concevoir des unités d'analyse fondamentalement sociolangagières. En outre, la construction sociale du sens par les acteurs engagés dans la pratique obtient un statut théorique et la question du rapport entre le savoir « ordinaire » et le savoir « scientifique » est explicitement posée.

2.1.1. Le langage : une activité sociale

L'ethnographie de la communication, qui émerge clairement comme domaine de recherche à partir de l'année 1964 aux États-Unis sous l'impulsion de Dell Hymes, marque un tournant dans l'histoire de l'anthropologie et de la linguistique (Bachman, Lindelfeld & Simonin, 1989 : 28 ; Calvet, 1999 ; Duranti, 2003 ; Gal, 2006, Leimdorfer, 2010 : 77-86). Les textes publiés par Dell Hymes cette année-là, à savoir un *Reader* intitulé *Language in Culture and Society* et le numéro spécial de la revue *The American Anthropologist* (qu'il codirige avec John Gumperz) intitulé « The Ethnography of Communication », manifestent chacun un désir de problématiser à nouveaux frais les articulations possibles entre « social » et « langagier ». Ce projet suscitera un « foisonnement de travaux » (Masquelier & Trimaille, 2012 : 8) durant les années 1960 et 1970, au cours desquelles paraîtront, entre autres, la revue fondée par Dell Hymes (*Language and Society* en 1972), un second volume co-dirigé avec John Gumperz (*Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*, également en 1972), un ouvrage collectif dirigé par Richard Bauman et Joel Sherzer (*Explorations in the Ethnography of Speaking* en 1974) et un nouvel ouvrage de Dell Hymes (*Foundations in Sociolinguistics. An Ethnographic Approach*, également en 1974). Il s'agira, dans tous ces travaux, de critiquer dans un même mouvement les conceptions mentalistes des anthropologues ayant fait de la dimension symbolique du langage l'unique entrée d'analyse des « cultures » et le formalisme des linguistes ayant réduit, dans leurs analyses structuralistes – c'est-à-dire décontextualisées – l'usage du langage à sa seule fonction dénotative et référentielle.

Les auteurs du *Reader* édité par Dell Hymes critiquent ainsi la manière avec laquelle les anthropologues de leur époque posent les rapports entre langage, langue et pensée. Comme le rappelle François Leimdorfer :

Pour certains anthropologues (Boas, Lévi-Strauss notamment), l'ethnologie peut être comprise comme la science portant sur « le phénomène mental » des peuples du monde (Boas). L'étude de la langue permet de dégager une vision du monde. Elle permet, par le lexique (« un miroir de la culture » selon Greenberg), de dessiner des classifications, des découpages du monde, des catégorisations pratiques ou abstraites, des mises en rapport d'êtres, de choses, de phénomènes ; par la syntaxe et les catégories grammaticales, elle montre l'activité de la pensée (2012 : 74).

Un tel postulat, qui pose un rapport de causalité ou de reflet entre langue et société/culture (le premier déterminant le second), est notamment celui de l'anthropologie symbolique lévi-straussienne, dans laquelle « Culture, like grammar, was seen as organized symbolic content that could be extracted from the real-time social action and historical positioning in which it was created », une telle décontextualisation systématique reproduisant « the Cartesian assumption of a chasm between world and word » (Gal, 2006 : 176). Refusant de faire de la culture un phénomène essentiellement mental et de marquer un « gouffre symbolique » séparant le monde et les mots, l'ethnographie de la communication comprend la culture comme étant avant tout mise en acte, performée. Le langage n'est plus dès lors une porte vers l'esprit humain, mais « a *social* phenomenon, to be studied not in the isolation of one-on-one informant sessions but in the midst of speech events or speech activities » (Duranti, 2003 : 329).

Quant à la linguistique structurale, Dell Hymes lui reproche premièrement de s'être constituée en ne considérant que la seule fonction référentielle du langage, pourtant périphérique dès lors que l'on étudie le langage en situation sociale d'interaction, dans lesquelles

[w]e find completeness or explicitness of reference itself a dimension of appropriateness. We find conventional stylistic features and patterns, used for emphasis, clarity, appeal, expression, and the like. And we find referential and stylistic dimensions organized together within conventionally recognized ways of speaking, acts of speech, and speech events. We find, in short, that language is not solely an instrument for naming and describing and conducting rigorous argument. We find it to be an instrument of expression and appeal, of persuasion and command, of deference and insult, of gossip and rebuke; we find it an instrument preferred, eschewed, enjoyed, distrusted, pervasively evaluated, not only in terms of referential adequacy and logical validity, but also in terms of aptness, pleasure, rewards and costs, self-identity and community respect. And we find it to have these roles, not by some wholly external process, some mysterious and magical insertion into social

reality, once it has left the grammarian's hand, but in virtue of properties partly specific to it, of features and patterns, as has been said, that serve such meanings, and that have been developed and adapted, often differently and to different degree in different communities, to do so (Hymes, 1972a : 4-5).

Cette provincialisation de la fonction référentielle implique donc de concevoir le langage comme un moyen de communication et non plus seulement de catégorisation (Hymes, 1964 : 20). Ce qu'il faut décrire ce ne sont plus des structures linguistiques, prises en elles-mêmes et pour elles-mêmes, mais des « façons de parler » (*ways of speaking*), des activités langagières et des événements de parole.

Cependant, un tel déplacement du regard quant au « code » suppose un acte de déconstruction : « langues », « dialectes » ou autres « idiomes » n'ont plus d'existence que sociale. C'est ainsi que Dell Hymes critique, dans un second temps, l'évidence de systèmes linguistiques clos, discontinus et comptables, pour insister sur le sens social de leur utilisation en tant que *moyens* au sein d'une *économie*, c'est-à-dire sur les effets de sens liés à leur production/interprétation en interaction, en tant que relevant de tel ou tel « code » :

As to the functions being problematic, rather than given a priori, the very notions of « language » and « dialect » cannot be relied upon, where it is a matter of their status in a community, as current means with current meanings. It is one thing to assign a body of speech, or a linguistic analysis, to some named unit, calling it « English », « Spanish », « Marathi », or the like, because of a stock of resources derived historically from a known source. It is quite another thing to determine what counts as « English », « Spanish », « Marathi » or the like, in a given community, what set of abilities is entailed, in relation to varieties going by the same name elsewhere, and in relation to other varieties in use in the same community (Hymes, 1972a : 5).

Il en découle que l'unité d'analyse ne peut être linguistique, mais doit être sociale, ou plutôt intrinsèquement sociolinguistique, étant donné que « the same linguistic means may be organized to quite different communicative ends; the same communicative ends may be served by organization of, or by focus upon, quite varied means » (Hymes, 1964 : 3). L'objectif de l'ethnographie de la communication sera donc de construire de nouveaux corpus (*fresh kinds of data*) afin d'analyser directement l'usage du langage en situation (*the use of language in contexts of situation*) et son sens social au sein des groupes humains, c'est-à-dire prendre non pas la langue comme point de départ, mais la communauté comme contexte (*It must take as context a community*) (Hymes, 1964 : 3). C'est ainsi que l'approche de Hymes « sera centrée sur l'exploration de l'activité langagière dans les situations sociales, sur les usages langagiers étudiés comme des événements » (Masquelier & Trimaille, 2012 : 5).

Privilégiant, d'une part, les processus plutôt que les contenus, les situations et les événements plutôt que les catégories abstraites (Hymes, 1964 : 6) et, d'autre part, élargissant le regard fonctionnaliste développé par Roman Jakobson¹⁵ à la communication en tant que phénomène socioculturel global, nous dirons que la perspective proposée par l'ethnographie de la communication est « à la fois fonctionnaliste, pragmatique et situationnelle, tout en articulant le micro et le macro-sociologique et linguistique » (Leimdorfer, 2012 : 90).

2.1.2. Des unités d'analyse sociolinguistiques

La notion d'événement de parole (*speech event*), articulée à celle de communauté de parole (*speech community*), constitue une des unités de base intrinsèquement sociolinguistiques à partir desquelles l'ethnographie de la communication oriente ses travaux. L'objectif de l'ethnographie de la communication consiste alors à décrire les habitudes communicatives d'une communauté, description qui passe notamment par l'identification de ce qui compte comme événements de parole (ou de communication) et ce qui compte comme éléments composant cet événement (Hymes 1964 : 13) au sein de cette communauté.

2.1.2.1. La communauté de parole

Dans un premier temps, l'enjeu étant de construire un objet « sociologisé », l'accent est mis, dans la définition de la communauté de parole, non pas sur le partage d'une même « langue » posée *a priori* (cf. la critique de la notion de langue *supra*), mais plutôt sur le partage de *normes* de communication. Sur ce point, Dell Hymes est clair lorsqu'il définit la communauté de parole « as a community sharing both rules for the conduct and interpretation of acts of speech, and rules for the interpretation of at least one common linguistic code » (Hymes, 1967 : 18). Il s'agit donc bien de normes interprétatives et donc de savoirs partagés non pas à propos du « sens des mots » (fonction référentielle), mais du sens social (fonction pragmatique), des façons de parler (Silverstein, 1993) : qui parle comme ça ? À quelle occasion ? Pourquoi ? Avec quels effets ? La diversité des façons de parler sert alors de ressource communicative : « [...] all speech communities are linguistically diverse and it can be shown that this diversity serves important communicative functions in signaling interspeaker attitudes and in providing information about speaker's social identities » (Gumperz, 1972 : 13). Poser le mouvement anarchiste/autonome comme communauté de parole permet de l'envisager

¹⁵ Sur l'influence de la pensée de Roman Jakobson auprès des ethnographes de la communication en général et de Dell Hymes en particulier, voir notamment Michael Silverstein (2017 : 106-109).

comme un espace social au sein duquel certaines normes liées à l'usage du langage (styles, thèmes de discours, distribution de la parole, etc.) sont partagées, aussi bien en production qu'en réception. Cela invite à décrire d'une part les façons de parler des locuteurs au cours de leurs activités militantes, en particulier au cours des assemblées, et d'autre part, les valeurs attachées à ces styles, thèmes de discours, distribution de la parole, ainsi que les règles, tacites ou non, de maniement de ces formes.

L'étendue de ces savoirs partagés dépend en outre de l'intensité des contacts entre les locuteurs et donc des réseaux de communication dans lesquels ceux-ci sont engagés les uns avec les autres (Gumperz, 1972 : 16). Cependant, la question des frontières des communautés de parole va devenir de plus en plus problématique dans les travaux en ethnographie de la communication, et ceux de la « deuxième génération » (les élèves de Dell Hymes et de John Gumperz) vont souligner les enjeux sociopolitiques de la notion (voir par exemple Judith Irvine, 2006 ; 2012). Il s'agit le plus souvent pour ces auteurs d'insister sur les phénomènes de différenciation sous-jacents à la constitution des « communautés » :

In any social group, images linking typical persons to typical activities and typical linguistic practices draw on culturally salient and elaborated principles of differentiation (e.g. presupposed notions of caste or occupation, folk theories of gender and personhood) that are often perceived by participants as necessary and inherent distinctions. These ideological principles – axes of differentiation – mediate between social and linguistic characteristics and orient the practices and relations of interactants. Speech communities and language communities are emergent effects built out of such axes of differentiation (Gal, 2006 : 181).

Nous retrouvons finalement ici le même problème que celui évoqué plus haut à propos de la définition *du* mouvement anarchiste/autonome : la constitution d'un groupe étant par définition un enjeu sociopolitique interactionnel et discursif permanent, il n'y a pas de communauté (ici de mouvement anarchiste/autonome) à laquelle on pourrait attribuer *a priori* un partage de connaissances à propos du sens social des formes langagières (et sémiotiques) militantes produites au cours de l'évènement de parole de l'AG, pas de normes interprétatives parfaitement partagées à propos de la valeur et de l'usage des différentes façons de parler militantes. Ce qui en revanche reste observable, ce sont les processus de différenciation, de mises en frontière par lesquels de telles normes interprétatives émergent, s'instituent et se négocient en situation.

2.1.2.2. L'évènement de parole

La notion d'évènement de parole, quant à elle, est d'abord définie par Dell Hymes comme se référant aux « activities, or aspects of activities, that are directly governed by rules for the use of speech » (Hymes, 1967 : 20, repris dans Hymes 1972 : 56)¹⁶. Contrairement aux situations de parole (unités englobant les évènements de parole, mais n'étant pas elles-mêmes définies par l'usage du langage – par exemple un match de football, une partie de chasse, etc.), les évènements de parole ne peuvent exister sans productions verbales. Mais c'est moins la pertinence analytique qui importe dans cette distinction (étant donné qu'il n'y a, bien sûr, pas de délimitation claire entre ce qui relève de l'une ou l'autre unités) que l'appel de Dell Hymes à élaborer un point de vue en termes de communication et d'interprétation des expériences quotidiennes construisant la réalité sociale. L'étude des évènements de parole implique donc d'une part de se concentrer sur « the exchange between speakers, i.e., how a speaker by his choice of topic and his choice of linguistic variable adapts to other participants or to his environment and how others in turn react to him » (Gumperz, 1972 : 17). D'autre part, cela permet de rendre compte du fait que les locuteurs-acteurs sociaux « découpent » le flux de leur expérience en différentes occasions, donnant par-là sens à leur vie sociale¹⁷. En effet,

[s]peech events analysis derives its empirical validity from the fact that [...] members of all societies recognize certain communicative routines which they view as distinct wholes, separate from other types of discourse, characterized by special rules of speech and nonverbal behavior and often distinguishable by clearly recognizable opening and closing sequences. [...] These units often carry special names (Gumperz, 1972 : 17).

Les évènements de parole se construisant et n'étant reconnus comme tels que par les comportements verbaux et non verbaux des participants et la tentative de ces derniers de donner sens à ce qu'ils perçoivent, le regard de l'ethnographie de la communication consiste à poser que « their social significance derives from the relationship [participants] establish between

¹⁶ Afin de décrire en détail ces règles d'usage, Dell Hymes (1972b), s'inspirant du schéma de la communication de Roman Jakobson, propose une grille d'analyse externe, modèle dit du « SPEAKING ». Cet acronyme mnémotechnique, dont chaque lettre vaut pour un aspect de l'évènement de parole étudié (Setting ; Participants ; Ends ; Acts ; Key ; Instrumentalities ; Norms ; Genres), avait pour but de cadrer le recueil des données ethnographiques sans *a priori* systématique ou fonctionnaliste (adoptant un point de vue étic, voir *infra*).

¹⁷ Une partie du programme de l'ethnographie de la communication rejoint ainsi celui de la sociologie phénoménologique inspirée par Alfred Schultz, celui de l'ethnométhodologie de Harold Garfinkel (2007/1967) bien sûr, mais également celui de la sociologie de la connaissance ordinaire de Peter Berger et Thomas Luckman (2012/1966) en tant que sociologie s'intéressant « aux situations "*ici et maintenant*" telles qu'elles apparaissent pour les acteurs, aux actes qui s'y déroulent, et aux sens que les acteurs leur attribuent » (Leimdorfer, 2010 : 130, souligné par l'auteur). La notion de « typification » par exemple, comprise comme la mise en rapport d'une situation singulière avec un « type » permettant de rendre intelligible le monde social tout en l'objectivant, c'est-à-dire en l'instituant, est une façon d'appréhender ce découpage dont font l'objet les évènements de parole. Nous y reviendrons à l'occasion de la présentation de la notion de mise en registre (section 2.3.3).

certain types of content and certain types of verbal routines » (Gumperz, 1972 : 17). Ainsi, une AG n'existe que dans la mesure où certains comportements routinisés, verbaux et non verbaux, sont produits et interprétés collectivement comme relevant d'une « AG ». Bien que l'ensemble de la vie sociale ne se réduise pas à la succession de telles unités déjà fortement routinisées et faisant l'objet de catégorisations stables (instituées), il n'en reste pas moins qu'une définition du type d'activité en cours, quand bien même cette activité serait informelle (par exemple attendre que l'AG commence), est toujours nécessaire aux participants pour la détermination du sens social de leur expérience, c'est-à-dire finalement de leurs opérations de cadrage, au sens goffmanien du terme (Goffman, 1991/1974). En ce sens, « speech events are cognitive phenomena that play an essential part in managing and interpreting everyday communications » (Gumperz, 1972 : 18).

2.1.3. Dégager les cadres sociaux de la perception

Inviter à la description externe des éléments constituant un événement de parole tout en posant la question de l'interprétation que les membres d'une communauté de parole donnée font de ces éléments nécessite une clarification analytique. C'est ce dont la distinction *émique/étique* vise à rendre compte. Élaborée par Kenneth Pike (1954), elle reprend la division entre phonétique et phonologie, disciplines qui construisent chacune sur leur objet un point de vue spécifique : la première décrit l'ensemble des traits articulatoires et des caractéristiques physiques des sons humains pris en eux-mêmes (leur substance matérielle en quelque sorte), la seconde s'attache à décrire des systèmes d'unités abstraites dont les positions sont identifiées sur la base des rapports oppositifs mettant en relation ces unités (leur structure). Pour Dell Hymes, si une grille d'analyse étique (*etic grid*) constitue un point de départ pour la description ethnographique et facilite les comparaisons interculturelles, c'est bien l'analyse du point de vue émique qui offre le plus d'intérêt pour la compréhension du fonctionnement du langage en société (Hymes, 1964 : 14). Ce faisant, il propose d'élargir le principe de pertinence (*relevance*) à l'ensemble des comportements communicatifs (culturels) : contrairement aux classifications étiques qui ne sont pas validées par les réactions « indigènes », les unités émiques sont socialement significatives pour les membres de la communauté de parole et les participants d'un événement de parole.

Ce qu'il convient alors de décrire, comme le rappelle Dell Hymes dans l'introduction éditoriale de la revue qu'il fonde en 1972, ce sont certes les façons de parler des locuteurs (les styles, répertoires, genres, routines, actes, etc. qu'ils produisent et qui composent leurs

« moyens de parole »), mais également, et surtout, la signification sociale que donnent leurs producteurs et les interprétants à ces façons de parler. Cette signification, qui peut être mise au jour par la méthode de la commutation permettant d'identifier une covariation forme/sens, est importante dans la mesure où « questions of function are fundamental to sociolinguistic research as a matter both of empirical validity and of social responsibility » (Hymes, 1972a : 2). Nous retrouvons de nouveau le présupposé fonctionnaliste hérité de Roman Jakobson selon lequel significations et finalités se confondent par le truchement des phénomènes interprétatifs (Leimdorfer, 2010 : 78). Ces finalités sont, dans ce cadre, conçues comme intentions (de communication) faisant de l'intentionnalité « un élément du dossier ethnographique » (Winkin, 2001 : 105) donnant accès aux « cadres sociaux de la perception » (Winkin, 2001 : 100). Hymes l'explique lui-même en ces termes : « The purposes, conscious and unconscious, the functions, intended and unintended, perceived and unperceived, of communicative events for their participants are here treated as questions of the states in which they engage in them, and of the norms by which they judge them » (Hymes, 1964 : 22). Si l'on peut légitimement s'interroger sur ce à quoi pourraient bien renvoyer des intentions inconscientes ou des fonctions non perçues, il n'en demeure pas moins que l'adoption d'un point de vue émique implique, analytiquement, de toujours se demander ce qui, parmi l'ensemble des comportements produits lors d'un événement de parole, voire parmi l'ensemble des signes présents de quelque manière que ce soit, est retenu par les membres du groupe comme pertinent, significatif, comme devant entrer d'une manière ou d'une autre dans les processus interprétatifs nécessaires à la construction de la réalité sociale. Cela implique en outre, et méthodologiquement cette fois, de pratiquer une ethnographie longue afin de se socialiser aux pratiques langagières du groupe en question et ainsi d'acquérir une telle compétence de communication (Hymes, 1974 /1991).

La distinction étique/émique a été abondamment discutée dans le champ de l'anthropologie. Claude Lévi-Strauss la reprend en la modifiant cependant : alors que pour les auteurs du *Reader* de 1964, il s'agissait de dégager les effets produits par certaines formes langagières, pour Claude Lévi-Strauss le point de vue étique renvoie à une « description menée du dehors, au moyen de catégories préétablies, en usage dans la discipline » et le point de vue émique à une « description des catégories réelles sous-jacentes, qui régissent les opérations mentales du sujet » (Lévi-Strauss, 2004 : 90-91, cité par Leimdorfer, 2010 : 78). Ces discussions ont pour principal intérêt de souligner la délicate opération qui consiste à distinguer ce qui relève d'une interprétation « savante » d'une interprétation « indigène » de la situation, dans la mesure où « une régression à l'infini s'engage dès le moment où l'on adopte la

distinction entre langage-objet et métalangage, entre description émique et description étique, puisque le métalangage est nécessairement produit par une culture donnée, devenant ainsi le langage-objet d'un métalangage d'ordre deux et ainsi de suite » (Winkin, 2001 : 96). Cela pose en outre la question de la production du savoir et de ce qui compte comme vrai, comme réellement effectif socialement.

En conclusion nous dirons que faire de l'AG un évènement de parole revient à poser l'ordre interactionnel de celle-ci comme non évident, c'est-à-dire comme construit socialement via des processus interprétatifs permanents reposant sur des normes d'usage du langage (mais pas seulement), normes dont l'émergence et l'institutionnalisation sont toujours, dans une certaine mesure, négociées par les militants anarchistes/autonomes participant aux AG, produisant dès lors des effets de structuration sociale (de mises en frontière).

2.2. Les travaux sur les idéologies langagières

Caractéristiques du « troisième paradigme » en anthropologie linguistique selon Alessandro Duranti (2003), les travaux se revendiquant du domaine de recherche des idéologies langagières discutent depuis au moins trente ans des contraintes (sociales, linguistiques, etc.) qui pèsent sur la réflexivité langagière tout autant que les effets (sociaux, linguistiques, etc.) produits par une telle réflexivité. Il s'agit d'introduire désormais certaines aires de questionnements et certaines notions issues de ce domaine de recherche très fécond pour voir ce qu'ils nous apportent dans la construction de notre objet.

2.2.1. Quelques définitions

La distinction étique/émique donne à la réflexivité des locuteurs sur leur pratique langagière un statut d'objet d'analyse. Ainsi, comme nous venons de le voir, et à l'opposé de Franz Boas pour qui la conscience linguistique des locuteurs/acteurs sociaux était dénuée de tout intérêt (Kroskrity, 2004 : 499), « Hymes insisted early on that a community's own theory of speech must be considered as part of any serious ethnography [and] has given systematic attention to ideologies of language, primarily in the neutral sense of cultural conceptions, particularly those embodied in explicit metalinguistics » (Woolard, 1998 : 14). En effet, en posant la description de la signification sociale des moyens de la parole, l'ethnographie de la communication a ouvert la voie à un nouveau domaine de recherche qui ne pose plus « the relationship of language and thought », mais « thoughts about language » (Kroskrity, 2004 :

496) comme objet socioculturel problématique. Ce domaine de recherche, ou plutôt cet espace de discussion théorique qui connaît une expansion considérable au sein de l'anthropologie linguistique nord-américaine depuis les années 1990, est celui des « idéologies langagières » (*linguistic/language ideologies*).

Dans sa définition liminaire de 1979, Michael Silverstein pose les idéologies langagières comme un « set of beliefs about language articulated by users as a rationalization or justification of perceived language structure and use », ensemble de croyances dont ne s'extraient pas les théories linguistiques et anthropologiques à propos du langage (Silverstein, 1979 : 193). Via le recueil de discours spontanés et explicites justifiant le fonctionnement de leur langue, l'article entend mettre en évidence « the role of linguistic awareness as a condition which permits speakers to rationalize and otherwise influence a language's structure » (Kroskrity, 2004 : 497). Il y est donc question d'évolution de la langue, la réflexivité des locuteurs, de leur « conscience linguistique », agissant comme moteur du changement linguistique, incitant à davantage de régularité. En 1985, Michael Silverstein résumera sa position en affirmant que « The total linguistic fact, the datum for a science of language, is irreducibly dialectic in nature. It is an unstable mutual interaction of meaningful sign forms, contextualized to situations of interested human use and mediated by the fact of cultural ideology » (cité par Kroskrity, 2004 : 498). Le fait qu'il n'y a pas de langage sans interprétation en contexte (« meaningful sign forms contextualized to situations ») rend inéluctable la prise en compte de la réflexivité langagière, en tant qu'elle entre dans un rapport dialectique avec les productions langagières qu'elle prend pour objet, d'autant plus quand ce rapport est contraint socioculturellement (« mediated by the fact of cultural ideology »).

Les travaux à propos des idéologies langagières vont ensuite se multiplier. En voici quelques définitions :

The cultural system of ideas about social and linguistic relationship, together with their loading of moral and political interests (Irvine, 1989 : 255).

[...] shared bodies of commonsense notions about the nature of language in the world (Rumsey, 1990 : 346).

Representations, whether explicit or implicit, that construe the intersection of language and human beings in a social world (Woolard, 1998 : 3).

[...] the situated, partial, and interested character of conceptions and uses of language (Errington, 2001 : 110).

[...] beliefs, or feelings, about languages as used in their social worlds (Kroskrity, 2004 : 498).

[...] cultural conceptions about language, its nature, structure and use, and about the place of communicative behavior in social life [...] (Gal, 2006 : 179).

Certaines définitions insistent sur la conflictualité et l'hétérogénéité des idéologies, leur ancrage social différencié (par exemple celles de Joseph Errington et de Judith Irvine), quand d'autres soulignent au contraire leur caractère partagé et évident (celles de Alan Rumsey, de Susan Gal ou de Paul Kroskrity) et d'autres enfin rappellent que les idéologies langagières nous renseignent avant tout sur les conceptions mêmes de la personne humaine et de son rapport aux autres et à l'ordre du monde (celle de Kathryn Woolard). Mais, et bien que certains aspects du terme « idéologie » fassent débat (voir section 2.2.3), les auteurs s'accordent pour reconnaître l'origine sociale des « idées sur la langue et le langage » ainsi que leur dimension pragmatique, puisque « [t]he point is not just to analyze and critique the social roots of linguistic ideologies but to analyze their efficacy, the way they transform the material reality they comment on » (Woolard, 1998 : 11), matérialité intrinsèquement sociolangagière.

2.2.2. *Quelques postulats de départ*

Pour Paul Kroskrity (2004 : 501-509), les études sur les idéologies langagières s'appuient sur au moins cinq postulats¹⁸ :

1. Les idéologies langagières reflètent souvent les intérêts de certaines catégories sociales et sont, en cela, éventuellement génératrices de dominations symboliques. Dans le cas des AG, cela signifierait que les évidences à propos des normes interactionnelles de cet événement de parole (comment on s'y parle, en termes par exemple de style, de thèmes de discussion, de distribution de la parole, de séquentialisation, etc.), profiteraient à certaines unités contestataires, « dominantes », plutôt qu'à d'autres, « dominées », dans l'espace des mouvements anarchistes/autonomes.

2. Les idéologies langagières sont multiples, étant donné la pluralité des divisions sociales. En ce sens, « [l]anguage ideologies are [...] grounded in social experience which is never uniformly distributed throughout politics of any scale » (Kroskrity, 2004 : 503), ce qui autorise l'existence de contre-discours. Cela reviendrait à nuancer la première hypothèse en disant qu'il

¹⁸ Pour d'autres découpages en « aires de questionnements », voir notamment Alexandra Jaffe (2008 : 517) et Susan Gal (1998 : 317).

existe « différentes évidences » à propos de l'ordre interactionnel de l'AG et que ces manières de concevoir l'AG (d'attribuer telle ou telle valeur aux formes qui la constituent) sont non seulement socialement signifiantes, mais entrent également en rapport entre elles (sous la forme par exemple de discours/contre-discours justificateurs).

3. La conscience linguistique des locuteurs présente des degrés variables : tous les aspects de la parole et de son usage ne sont pas pareillement explicités et, partant, explicites. Certains discours déjà constitués circulent et délimitent un domaine du dicible. Cela dépend en partie de l'existence de sites institutionnels au sein desquels des métadiscours faisant autorité sont produits (par exemple, l'école en tant qu'institution pourvoyeuse d'un discours normatif sur « la » langue). Ce troisième point aborde la question de la « conscience » des locuteurs, supposant que ce qui est implicite est inconscient, tandis que ce qui est explicite est conscient. En outre, il pose la question de l'explicitable, donc de ce qui peut ou doit être dit en fonction de ce qui fut dit. Nous pouvons alors faire l'hypothèse que certaines caractéristiques des AG sont régulièrement thématiques, aboutissant à la circulation de discours explicites à propos de leur fonctionnement, quand d'autres aspects au contraire échappent à toute mise en mots. D'autre part, l'émergence de tels discours explicites serait liée à l'existence de sites institutionnels favorisant leur production/reproduction, par exemple dans notre cas les discussions militantes (débat, ateliers, émissions de radio, conversations informelles) et les textes (brochures, ouvrages, articles de blogs) « autocritiques » à propos de l'organisation politique.

4. Les idéologies langagières agissent comme interfaces, mettant en lien des formes linguistiques (ou non) avec d'autres pour donner de la signification à l'expérience sociale vécue. Acquises par socialisation, elles sont donc productrices de sens social. Cela revient à dire que les processus interprétatifs construisant l'évènement de parole de l'AG sont idéologiquement contraints. Ici, il ne s'agit donc plus de discours explicites, mais de « médiation » idéologique à l'origine d'opérations de cadrage (précisément, de fonction métapragmatique, voir section 2.3.2). Cela permet de donner une existence à l'implicite/inconscient mentionné ci-dessus, une telle médiation étant par définition inaccessible directement. On pourrait alors faire l'hypothèse que les évidences à propos des AG laissent des traces dans le fil des négociations opérées au moment de leur déroulement à propos de la définition de la situation AG, c'est-à-dire des conflits d'interprétation autour de la matérialité sémiotique qui y est produite.

5. Les idéologies langagières jouent un rôle fondamental dans la construction sociale des identités personnelles et collectives, c'est-à-dire qu'elles permettent de justifier l'existence de

catégories, de groupes, de nations, etc. Nous retrouvons ici les questionnements relatifs à la mise en frontières des « communautés de parole », c'est-à-dire dans notre cas, l'évaluation mutuelle entre unités contestataires et les effets de distinction que cette évaluation produit. Cela supposerait alors que les évidences à propos des AG (qu'elles soient saisies par des processus interprétatifs implicites en situation ou par des discours explicites à leur propos) constituent un lieu de clivage politique et sont en cela structurantes pour l'espace des mouvements anarchistes/autonomes.

La profusion des travaux sur les idéologies langagières, qui se reflète dans les différentes définitions relevées plus haut et dans les nombreuses questions que soulèvent les cinq niveaux d'analyse synthétisés par Paul Kroskrity en 2004, nous invite à présent à reprendre plus en détail les implications liées au choix du terme « idéologie » comme lieu de rassemblement de toutes ces recherches sur la réflexivité langagière.

2.2.3. Une discussion théorique ouverte

Parler « d'idéologies langagières » implique nécessairement de définir ce que l'on entend par « idéologie ». Ce travail de synthèse définitionnelle a été mené par Kathryn Woolard dans son introduction à l'ouvrage collectif *Language Ideologies. Practice and Theory*, paru en 1998¹⁹. Pour l'auteure, il est possible de repérer trois ou quatre acceptions différentes du terme, allant *crescendo* du sens le plus « neutre » au sens le plus « critique ». Ainsi, pour les idéologues du 19^{ème} siècle (par exemple le comte Destutt de Tracy), l'idéologie réfère à la « science des idées », science qui s'intéressait à « la nature de l'esprit humain », à son fonctionnement logique, et qui constituait une branche de la zoologie (Silverstein, 1998). Aujourd'hui, les sociologues de la connaissance, comme Karl Mannheim, se rapprochent de cet usage en définissant l'idéologie comme des systèmes de pensées socialement situés et collectivement partagés (Woolard, 1998 : 8). Un emploi plus sociologique du terme pose ensuite comme centraux les intérêts liés à une position sociale particulière. Dans ce cas, « ideology [is viewed] as derived from, rooted in, reflective of, or responsive to the experience or interests of a particular social position, even though ideology often (in some views always) represents itself as universally true » (Woolard, 1998 : 6). En donnant à la notion une origine sociale et expérientielle, ce second emploi ancre la notion dans les aspects matériels et pratiques de la vie humaine. Le troisième usage du terme est celui qu'en ont fait Karl Marx et Friedrich Engels

¹⁹ Voir également James Costa (2017) pour une revue intégrant les débats propres au contexte français.

dans *L'idéologie allemande* et qui lie directement l'idéologie aux positions de pouvoir social, politique et économique occupées par ceux qui la diffusent. Il s'agit toujours ici d'idées, de discours et de pratiques signifiantes, mais au service cette fois de la lutte pour l'acquisition ou le maintien du pouvoir. Bien que laissant la possibilité de l'élaboration de contre-discours, l'idéologie, dans ce sens, est plutôt considérée comme l'outil privilégié du groupe social dominant, les groupes subordonnés étant par conséquent non-idéologiques (Woolard, 1998 : 7). Enfin, le quatrième usage fait des idéologies des distorsions de la réalité, des fausses consciences, ce qui supposerait néanmoins qu'il existe des positions privilégiées depuis lesquelles on accéderait à la « vraie conscience », position souvent réservée à la science (Woolard, 1998 : 7).

La prise en compte de l'hétérogénéité des sens attribués à la notion d'« idéologie » et, partant, « d'idéologies langagières » permet de circonscrire quelques lieux de discussions théoriques, déjà survolés précédemment. Où trouver les idéologies ? Si système d'idées ou de significations il y a, ce système présente-il une cohérence ou, au contraire, est-il traversé de contradictions ? Les idéologies sont-elles explicites ou implicites ? Sont-elles conscientes ou inconscientes ? Sont-elles ou non matérielles ? Peut-on être en dehors de l'idéologie ? Alors que pour les auteurs se référant au marxisme, le caractère implicite et inconscient des idéologies est évident, d'autres théories repèrent l'existence d'une tension entre la capacité réflexive des locuteurs, leur octroyant une potentielle agentivité, et leur incorporation des schèmes de perception, acquis par socialisation sous forme de disposition (Kroskrity, 2004 : 497). Quand certains auteurs privilégient l'analyse de discours métalinguistiques explicites, y cherchant les effets d'évidence et les positions depuis lesquelles ils s'énoncent (Blommaert & Verschueren, 1998), d'autres s'attachent à décrire les présupposés qui sous-tendent les pratiques langagières et communicatives (Philips, 1998). Enfin, quand certains auteurs conçoivent les idéologies comme des ressources stratégiques à la disposition des locuteurs (Briggs, 1992), d'autres insistent sur le fait qu'il existe de l'indicible à propos du langage, comme à propos de n'importe quel autre objet du monde (Kroskrity, 1998). Cela pose finalement la question du statut à donner à la réflexivité des locuteurs sur leurs pratiques langagières, ici des militants anarchistes à propos de leurs AG.

2.3. L'approche sémiotique en anthropologie linguistique

Les études sur les idéologies langagières, telles qu'elles se sont développées dans le cadre de l'anthropologie sémiotique de l'Université de Chicago, permet d'articuler les différentes conceptions de l'idéologie de manière originale. En reprenant les principes de la sémiotique peircienne (Pierce, 1978), ces chercheurs (Michael Silverstein, Susan Gal, Constantin Nakassis, Justin Richland, Asif Agha²⁰, etc.) poursuivent les réflexions menées par l'ethnographie de la communication à propos de la construction pragmatique et réflexive du sens. Ainsi, et alors que l'anthropologie symbolique s'intéressait exclusivement au sens dénotationnel des signes linguistiques et à leur fonction référentielle, l'anthropologie sémiotique insiste sur leur dimension *indexicale* et sur le rôle de cette indexicalité dans le fonctionnement pragmatique des signes en général.

2.3.1. Indexicalité

La notion d'indexicalité provient d'une relecture du philosophe et mathématicien Charles Sanders Peirce par certains anthropologues linguistes, notamment les chercheurs de l'Université de Chicago. Après un bref rappel de la conception du signe chez Charles Sanders Peirce, je présente dans cette section en quoi consistent et comment fonctionnent les signes dits « indexicaux » dans cette perspective sémiotique en anthropologie linguistique.

2.3.1.1. Les signes indexicaux dans la sémiotique peircienne

Charles Sanders Peirce (1839-1914) s'intéressait avant tout au fonctionnement de l'interprétation dans le cadre d'une théorie générale de la connaissance et dans une vision pragmatique des signes (Chauviré, 2010). Mathématicien, il n'a pas pris pour point de départ de sa réflexion le langage naturel, et donc le signe *linguistique*, mais a au contraire posé la dynamique de la *semiosis* comme ayant prise sur l'ensemble des objets du monde et selon des mises en rapports multiples et diverses par leur nature (Parmentier, 2006 : 200). La sémiotique peircienne est donc avant tout une *philosophie sémiotique* qui se penche sur le fonctionnement des signes en tant que ceux-ci rendent le monde intelligible aux êtres humains posés comme

²⁰ Asif Agha enseigne pour sa part à l'Université de Pennsylvanie mais il fut formé à l'Université de Chicago par Michael Silverstein et situe ses travaux dans le cadre de l'anthropologie linguistique et sémiotique.

sujets interprétants. Fondés sur une « analyse catégorielle de l'être » (Savan, 1980 : 10), les signes ne sont identifiés comme appartenant à telle ou telle catégorie (Premier, Second ou Troisième) qu'en fonction de leur relation et non pas d'une quelconque substance. Défini « en termes de pensée et d'interprétation humaine » (Savan, 1980 : 12), le signe est pour Charles Sanders Pierce

quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre. Il [le signe] s'adresse à quelqu'un, c'est-à-dire crée dans l'esprit de cette personne un signe équivalent ou peut-être un signe plus développé. Ce signe qu'il crée, je l'appelle l'interprétant du premier signe. Ce signe tient lieu de quelque chose : de son objet. Il tient lieu de cet objet non sous tous rapports, mais par référence à une sorte d'idée que j'ai appelée quelquefois le fondement du *representamen* [ou signe] (Pierce 2.288, cité par Savan, 1980 : 12).

Il ne s'agit pas ici de présenter en détail la sémiotique peircienne,²¹ mais seulement de souligner son aspect dynamique et relationnel pour rendre compte du fonctionnement des signes dans les processus interprétatifs, afin de mieux comprendre ce qui a intéressé les anthropologues linguistes dans cette approche particulière des signes.

Dans ce cadre peircien qui définit les signes en fonction de leurs mises en rapports, les signes indexicaux « stand for their objects by virtue of a culturally noticed, realworld contiguity. In contrast to symbols, defined by Peirce as signs that stand for their objects by virtue of a general law, indexes simply point to their objects; they signal through a co-existence between the sign and the objects and speech events of its occurrence » (Gal, 2006 : 175). S'intéresser à l'indexicalité des signes revient finalement à s'intéresser à la manière avec laquelle les sujets interprétants établissent des liens de coprésence, de contiguïté ou de causalité entre des signes afin de donner du sens à ce qu'ils perçoivent, sentent et entendent.

L'exploration du sens des signes linguistiques non-référentiels (phonétiques, prosodiques, alternance codique, etc.) proposée par la sociolinguistique (surtout interactionnelle²²) est à l'origine de la valorisation de l'indexicalité dans le champ de

²¹ Pour une présentation de la sémiotique de Charles Sanders Pierce je renvoie à l'article cité, bref mais concis, de David Savan (1980). Pour une présentation de l'apport de la sémiotique peircienne à l'anthropologie voir, en plus de l'article cité de Richard Parmentier (2006), l'introduction de Sally Anne Ness (2012) au numéro 32 de la revue *Recherches sémiotiques* ; enfin, pour une présentation de la dimension philosophique de la sémiotique peircienne je renvoie à l'ouvrage de Michel Olivier, *La pensée et le réel* (2013).

²² Voir par exemple la notion d'indice de contextualisation de John Gumperz (1989a ; 1989b). Mais cette question de la détermination/délimitation du contenu par la forme était également déjà présente chez les anthropologues et les psychologues de l'école de Palo Alto (Bateson & Ruesh, 1988/1951 ; Watzlawick, Helmick Beavin & Jackson, 1972) dans la notion de « niveau de sens d'un message ». Chez ces auteurs, le niveau « ordre » renvoie au contenu d'un énoncé tandis que le niveau « indice » renvoie à la relation intersubjective proposée par le locuteur à son interlocuteur, ce second niveau étant le plus souvent pris en charge par la prosodie, le volume de la voix, etc. La question de la métacommunication s'impose alors comme un objet d'étude fondamental car c'est par elle seule

l'anthropologie linguistique, l'interprétation de ces signes convoquant nécessairement d'une manière ou d'une autre leur « contexte » d'apparition. Plus précisément, c'est par le repérage, socioculturellement – idéologiquement – déterminé, d'une coexistence de traits linguistiques et non linguistiques (intonation, articulation, style, volume, débit, vêtements, gestes, postures, etc.) et de certains aspects contextuels (lieu, moment, personnes présentes, objectifs de la rencontre, etc.) que des effets de sens jaillissent pour les participants de l'échange, transformant dès lors cet environnement. On dit alors que ces signes entrent dans un rapport de « contiguity (indexicality) with contextual features of the speech event in which they occur » (Gal, 2006 : 175). Ce principe de mise en relation par contiguïté est cependant une ressource interprétative générale et s'applique également aux unités référentielles (lexicales ou prédicatives) qui comportent, elles aussi *et nécessairement*, une composante indexicale (Gal, 2006 : 175 ; Mertz, 1985 : 9).

2.3.1.2. Indexicalité et contextualisation

Pour Michael Silverstein, qui a imposé la notion en anthropologie linguistique par ses divers travaux (voir entre autres 1976 ; 1981 ; 1993) :

Indexicality is just the principle of contextualization of linguistic and other signs-in-use, seen as a component of the meaning of the occurring sign-forms. Indexicality is revealed in the way that, by degrees, linguistic and other signs point the users of these signs to the specific enveloping conditions in which they use them (Silverstein, 2006 : 14).

Principe de contextualisation, l'indexicalité consiste en une mise en rapport de proximité immédiate entre des formes-signes (*sign-forms*) produites en situation, qui *pointent vers* la situation dans laquelle ces formes sont produites, et notamment vers les producteurs de ces signes. Cette mise en rapport entre formes et situation est une composante importante du sens de ces formes-signes : les participants à l'interaction ne peuvent comprendre celle-ci qu'à travers un travail continu d'interprétation et de réinterprétation des signes-en-contexte, ce qui fait que ce que l'on appelle « contexte » est sans problématisé : il est construit par les signes et leurs effets de sens autant qu'il contraint les effets de sens de ces signes. L'indexicalité présente ainsi une certaine circularité, une dialectique vis-à-vis du contexte.

que l'ambiguïté d'une relation peut se lever (allant même jusqu'à aider à la guérison des névroses familiales). Pour une présentation générale de ce courant voir par exemple Yves Winkin (1981) ou Edmond Marc et Dominique Picard (2004).

C'est cette dialectique que Michael Silverstein a conceptualisée sous le terme de *pragmatic indexing*, en posant que l'indexicalité agit de deux manières différentes, mais simultanées (Silverstein, 1993 : 36). D'une part, l'indexicalité *présuppose* toujours un contexte au sein duquel l'emploi de tel ensemble de signes sera *approprié*. Un locuteur, lorsqu'il parle ou écoute, se fait une certaine idée de la situation dans laquelle il se trouve ainsi que de sa relation d'interlocution. Cette « schématisation » (Silverstein, 2003 : 193) s'appuie sur tout ce qui est déjà établi, entre les locuteurs, comme appartenant au contexte, explicitement ou non. Un tel cadrage est normatif puisqu'il détermine ce qui sera perçu comme convenable, comme normal. D'autre part, l'indexicalité des signes *génère des effets* en contexte. L'efficacité des signes produits en contexte (leur créativité, leur performativité) dépend de leur degré de sédimentation, soit de la charge signifiante que leur prêtent les locuteurs présents, leur valeur indexicale. Circonscrire la propriété indexicale d'un signe dans sa dimension créative c'est finalement se poser la question : « what-kind-of-act-is-performed-or-event-brought-about-in-the-communication-of-certain-message-forms ? » (Silverstein, 2006 : 14). Ainsi, « [i]f presupposing, then their use signals that some aspect of the context is taken for granted as existent; if creative/entailing, then the use of the form itself brings into social relevance (into apparent "existence") the objects or categories with which the form is culturally associated » (Gal, 2006 : 175). Les rapports entre ces deux dimensions de l'indexicalité sont complexes et régis par ce que Michael Silverstein a appelé la « fonction métapragmatique ».

2.3.2. *Fonction et discours métapragmatiques*

Les deux aspects de l'indexicalité sont simultanés et s'ajustent mutuellement. Cet ajustement réciproque relève d'une médiation complexe. Cette médiation est socioculturelle – idéologique – c'est-à-dire qu'elle est travaillée par les valeurs et les hiérarchisations qui structurent l'espace social dans lequel interagissent les locuteurs : les idéologies langagières. Cette instance médiatrice, idéologique, est ce que Silverstein appelle la *fonction métapragmatique* du langage (Silverstein, 1993 ; voir également 2003 : 196), fonction qui articule le macrosociologique de l'espace social et le microsociologique de l'interaction, dans le sens où les valeurs indexicales des signes rejouent, dans l'interaction et via la reconnaissance/reproduction de situations, de groupes sociaux, et de relations sociales différenciées, la structuration – par distinction – du monde social :

Micro-sociological contexts are in a sense composed of a dynamic structure-in-play of these categorial distinctions. And indeed, interactional happenings are social-actional « events » of (to a degree determinately) interpretable

cultural meanings only to the degree they « instantiate » – indexically invoke – such macro-sociological partitions of social space, in terms of which cultural values can thus be said to be indexically « articulated » (Silverstein, 2003 : 202).

Michael Silverstein a schématisé de la façon suivante le fonctionnement de l'indexicalité des signes dans ses deux aspects :

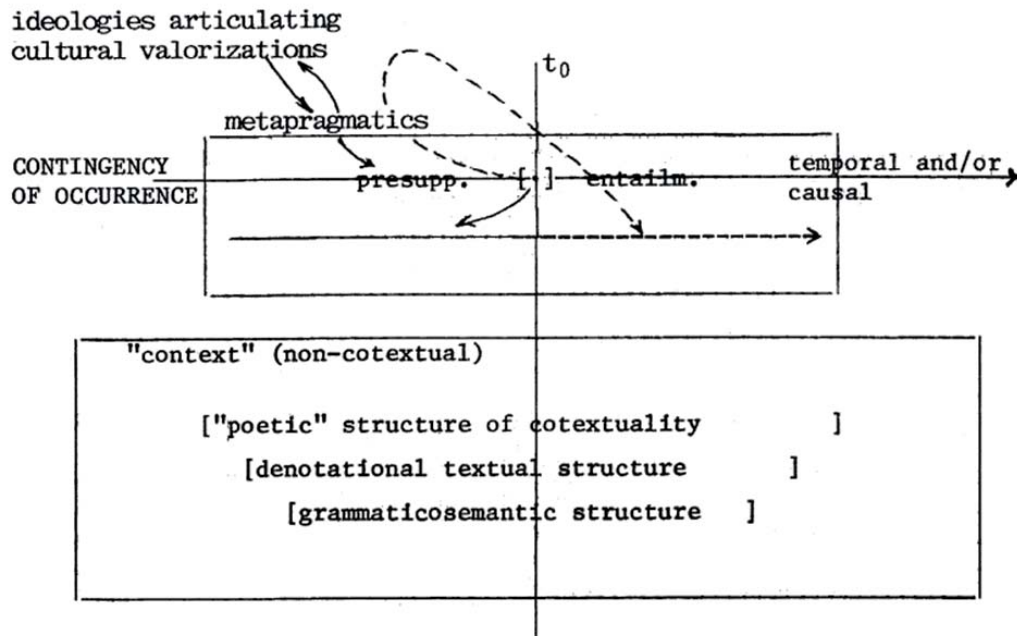


Fig. 1. Micro-contextual semiotic of indexicality.

Figure 1. Fonctionnement de l'indexicalité des signes (tiré de Silverstein, 2003 : 195).

Le rectangle supérieur représente le fonctionnement de l'indexicalité en général sur l'ensemble des signes produits et à quelque échelle que ce soit, fonctionnement régimenté par la métapragmatique, elle-même contrainte par les idéologies langagières qui « articulent les valorisations socioculturelles ». Le rectangle inférieur distingue quant à lui les différents niveaux sur lesquels agit l'indexicalité. Celle-ci intervient ainsi sur l'interprétation des éléments « contextuels », c'est-à-dire situationnels, mais également sur le co-texte, c'est-à-dire sur les signes linguistiques qui précèdent et s'apprêtent à succéder l'occurrence du signe en question (le fil du discours ou la « structure poétique »). L'indexicalité renseigne donc la cohérence textuelle en même temps qu'elle permet de faire des hypothèses quant au genre discursif mobilisé. Elle intervient en outre sur la constitution de l'objet du discours, soit la « structure dénotationnelle du texte », et enfin, sur le sens référentiel des signes linguistiques eux-mêmes, le sens « dénoté » des mots étant nécessairement contraint par l'environnement co(n)textuel de ces mots. C'est ce qui fait dire à Michael Silverstein que la « metapragmatic function serves to

regiment indexicals into interpretable event(s) of such-and-such type that the use of language in interaction constitutes (consists of) » (1993: 37).

La fonction métapragmatique est donc implicite et ne peut être décrite directement. Ce qui est en revanche descriptible et accessible, ce sont les *discours métapragmatiques*²³, c'est-à-dire des commentaires, des évaluations, des justifications explicites à propos de l'usage du langage (Gal, 2006 : 177). De tels discours prennent donc pour objet *les présupposés et les effets contextuels de la parole*, c'est-à-dire finalement leur indexicalité, leur sens social, pragmatique :

One dimension of the "meaning" of every speech form is pragmatic, exactly like any social action. From a semiotic point of view, all such meaning can be described as rules linking certain culturally constituted feature of the speech situation with certain forms of speech. To give those rules, or talk about them, is to engage in « meta-pragmatic » discourse, we should say (Silverstein, 1981 : 382-383).

Pour résumer, nous dirons que l'approche sémiotique opère une refonte des idéologies langagières dans la fonction métapragmatique. Par fonction métapragmatique, il faut entendre un principe générateur d'associations entre signes, associations fonctionnant par pointage réciproque contraint par des présuppositions socioculturelles et produisant des effets matériels en situation. En cela, la fonction métapragmatique régimente la signification sociale donnée à l'expérience communicative vécue (opération de contextualisation et de cotextualisation) via une détermination de la valeur indexicale des signes. Cette réflexivité peut cependant faire l'objet de discours, rendant dès lors possible la description d'un certain « degré de conscience » des locuteurs vis-à-vis des effets de leur parole et des raisons de ces effets. C'est ainsi que l'on retrouve dans les analyses métapragmatiques le « split between those approaches privileging explicit, propositional content, and others that focus on implicit ideological patterns inscribed in linguistic, institutional, ritual and other material practices » (Gal, 2006 : 179).

Pour reformuler l'une des hypothèses présentées ci-dessus, nous dirons que l'étude de l'indexicalité des signes produits en AG et celle de leur justification sous la forme de discours métapragmatiques peut nous permettre de problématiser à la fois le fonctionnement et la reproduction des évidences interprétatives à propos des AG et les effets de la réflexivité langagière dont celles-ci font l'objet. En termes méthodologiques cette fois, cela implique le

²³ Pour une discussion théorique à propos des apports mutuels entre les notions de discours métapragmatique et de discours épilinguistique (Canut, 1998 ; 2000 ; 2007b), voir Cécile Canut, Félix Danos, Manon Him-Aquilli et Caroline Panis (2018). Pour un bref aperçu de cette discussion je renvoie également à la conclusion générale de la thèse.

recueil de discours à propos des AG, justifiant ou rationalisant leur ordre interactionnel, leur forme, tout autant que le recueil d'échanges verbaux construisant singulièrement cet ordre interactionnel.

2.3.3. *Mise en registre*

Asif Agha, élève de Michael Silverstein, théorise à nouveaux frais la notion, classique en sociolinguistique, de « registre ». En reprenant les apports de la sémiotique peircienne il en propose une conception processuelle. Dès lors, les registres sont davantage posés comme « mise en registre » (*enregisterment*) et non plus comme entités closes et comptables. Cette conception dynamique entraîne quant à elle la prise en compte de trois dimensions pour la description des phénomènes de mise en registre : l'identification de la matérialité sémiotique retenue comme forme signifiante stéréotypée, la prise en compte de l'historicité de la formation du registre et enfin, son réinvestissement en situation, lorsque le registre est performé (entextualisé) de manière singulière au cours d'une rencontre.

2.3.3.1. Une conception dynamique des registres

La sociolinguistique variationniste s'est construite en cherchant à corréler l'utilisation de certains registres, c'est-à-dire de certaines formes langagières, avec certaines catégories de locuteurs ou de situations, catégories dont l'existence était posée *a priori*. Cette mise en corrélation s'accompagnait du constat de l'existence jugements de valeur de la part des locuteurs : quand certains registres présentaient des connotations prestigieuses (raffiné, poli, intelligent, etc.) d'autres, au contraire, faisaient l'objet de dévaluation (vulgaire, grossier, laid, etc.) (Agha, 1998 : 154). Pour Asif Agha, une telle conception des registres oublie cependant un fait important : les locuteurs, tout autant que les linguistes, ont conscience de ce genre de corrélations, si bien que leur activité réflexive est une partie du problème qui, dès lors, devient également un problème *métasémiotique*. Cette activité réflexive permet en outre d'insister sur le fait que les registres ne font pas que refléter (présupposer) des catégorisations sociales : ils sont partie prenante de leur reproduction en tant qu'ils participent à leur création. Les modalités de cette articulation entre catégorisation/hiérarchisation sociale et mobilisation du registre doivent donc faire l'objet d'une investigation. Enfin, les valeurs attribuées aux différents registres (formel, argotique, scientifique, snobe, etc.) ne sont pas distribuées de manière homogène au sein de la population de locuteurs : ces valeurs sont en concurrence les unes avec les autres et sont donc caractérisées par de l'hétérogénéité (Agha, 1998 : 154).

Le terme « registre », en tant que substantif, est trompeur. Parce qu'il peut être mis au pluriel, il présuppose l'idée d'entités closes et comptables, composées d'un répertoire de formes linguistiques que le linguiste pourrait une fois pour toutes délimiter sur la base d'effets pragmatiques posés comme constants. Or, « unlike collections of pebbles the registers of a language have a differentiable existence only in so far as – and as long as – they are treated by language users as functionally recognized partitions within the total inventory of its expressive means » (Agha, 2004 : 36). Si, comme nous le verrons dans la section suivante, la description des répertoires de formes est nécessaire, elle ne suffit pas à expliquer

how particular repertoires become differentiable from the rest of the language, or how they come to be associated with social practices at all. These features are identified by appeal to *metapragmatic models* of speech, that is, culture-internal models of actor (role), activity (conduct), and interactant relationship (social relations) associated with speech differences (Agha, 2004 : 25).

La question n'est donc plus de décrire des répertoires de formes et de chercher les frontières délimitant entre eux des registres-objets, mais bien plutôt de décrire les processus sociaux et historiques par lesquels des formes sémiotiques deviennent remarquables (différentiables) et partant, socialement significatives, c'est-à-dire comment elles en viennent à indexer telles ou telles valeurs pragmatiques et/ou donc telles ou telles catégories de personnes ou de situations, *pour certains* locuteurs (Agha, 2004 : 37).

Une fois l'importance de la dimension métasémiotique acquise, les registres sont définis comme des « *reflexive models of language use that are disseminated along identifiable trajectories in social space through communicative processes* » (Agha, 2005 : 38). Ces « modèles réflexifs d'usage du langage » sont quant à eux le résultat de processus de *mise en registre*, soit de « *processes whereby distinct forms of speech come to be socially recognized (or enregistered) as indexical of speaker attributes by a population of language users* » (Agha, 2005 : 38). Les processus de mise en registre se caractérisent en outre par des re-typifications et des revalorisations permanentes, les formes linguistiques perçues comme relevant d'un répertoire se modifiant avec le temps, tout autant que les effets pragmatiques (les valeurs indexicales, contextuelles) de ces formes. Ainsi, la distinction entre un registre et une mise en registre peut s'énoncer de la manière suivante :

a semiotic register is a repertoire of performable signs linked to stereotypic pragmatic effects by a sociohistorical process of enregisterment. To speak of « a register » (to use the count noun) is to speak of a sociohistorical phase, a moment-interval of a process of enregisterment; the term « enregisterment »

(a deverbal noun of process) makes reasonably transparent the fact that a register's existence is mediated by activities which make known (or « enregister »), and thus make usable, facts of semiotic value associated with signs (Agha, 2007 : 80).

Ces définitions, si elles ont été produites dans un premier temps pour rendre compte de pratiques langagières, soit du fonctionnement de répertoires linguistiques, peuvent tout à fait s'appliquer à des signes qui ne sont pas strictement linguistiques. On parle alors de registres sémiotiques pour référer aux mises en registres dont les énoncés verbaux ne sont pas les seules modalités d'action (Agha, 2007 : 80). En ce qui concerne l'évènement de parole AG, on pourrait alors faire l'hypothèse que celui-ci fait justement l'objet d'une mise en registre. Cela supposerait que certains aspects interactionnels soient distingués par les militants et forment des signes-objets (par exemple les modalités de distribution de la parole, l'occupation de l'espace, etc.) signes-objets auxquels sont associées des valeurs et des effets de sens dont le degré d'hétérogénéité serait saisissable par l'activité métalangagière des militants.

2.3.3.2. Trois perspectives sur les registres

Pour bien rendre compte du processus de mise en registre dans toute sa complexité, trois perspectives doivent être croisées dans l'analyse : « a repertoire perspective, a sociohistorical perspective, and an utterance perspective. All three are necessary, of course, since registers are repertoires used in utterances by particular sociohistorical populations » (Agha, 2004 : 25).

En tant que répertoires de formes sémiotiques, les registres doivent être décrits dans leurs matérialités. Mais cette description ne peut bien sûr que prendre pour point de départ le point de vue émique, la compétence langagière des locuteurs : ce sont les activités de catégorisations des locuteurs à propos de leurs manières de parler (et/ou d'interagir, dans le cas des AG) qui permettent d'identifier l'existence de signes particuliers (*tokens*), c'est-à-dire d'un ensemble de segments marqués comme appartenant au répertoire donnant sa matérialité au registre. Ainsi, dans un premier temps, il faut décrire les commentaires évaluateurs, les discours métapragmatiques des locuteurs à propos du registre (Agha, 2004 : 26). Or, les discours métapragmatiques opèrent nécessairement une sélection : face à l'ambivalence et à l'hétérogénéité constitutive des registres (les mêmes effets pouvant être produits par différentes formes et la même forme pouvant produire divers effets en contexte) ces discours ne peuvent qu'être des simplifications. Ainsi, les commentaires métapragmatiques, par lesquels on accède à l'identification des *tokens* relevant d'un registre, nous donnent accès à des *stéréotypes*, c'est-à-dire à des associations récurrentes et produites par de nombreux locuteurs entre des formes

et des effets, associations opérées par décontextualisation. C'est pourquoi, « [n]ative accounts that formulate stereotypes are thus not only an indispensable source of data for the linguist interested in social indexicality; they are, in themselves, partial and incomplete characterizations of the semiotic phenomena they describe » (Agha, 1998 : 155). Le cumul des méthodes devient alors une nécessité afin de croiser les différents types de données, les discours métapragmatiques permettant d'accéder aux stéréotypes et les pratiques langagières aux *tokens* en contexte.

La nature des associations entre les formes et les valeurs composant le répertoire fluctue dans le temps. En cela, « registers are historical formations caught up in group-relative processes of valorization and countervalorization, exhibiting change in both form and value over time » (Agha, 2004 : 25). Les transformations des registres sont le résultat de luttes et de négociations entre les différents stéréotypes existants, dans la mesure où les mêmes formes ne possèdent pas les mêmes valeurs selon les espaces et les groupes sociaux, et c'est d'ailleurs en cela que l'étude des registres renseigne sur le fonctionnement des idéologies langagières : « [i]ndeed the logical basis of the claim that some order of stereotypes is ideological is that two sets of metapragmatic data imply the existence of distinct models » (Agha, 2004 : 29). Les modèles (les stéréotypes) du registre sont donc marqués par leurs conditions sociohistoriques de production. Ainsi, les registres sont des formations sociales pour au moins deux raisons : d'une part, leur usage indexe certains types de locuteurs, de relations ou de situations sociales ; d'autre part, ces phénomènes indexicaux ne sont pas uniformément partagés au sein de la population, les locuteurs d'une communauté de parole n'étant pas tous socialisés aux mêmes registres (Agha, 2005 : 39-40).

Les registres sont des actualisations en situation tout à la fois produits du contexte et produisant du contexte (en tant que l'indexicalité présuppose et entraîne X). J'ai précisé plus haut que les commentaires métapragmatiques étaient nécessairement des simplifications, cette opération de stéréotypage étant une construction idéologique. Cette simplification est due au fait que

the range of effects that can be implemented through the contextualized use of a register is always much larger than the range of effects reported in explicit stereotypes of use. The reason is simple. When we speak of contextualized use we are no longer speaking of effects implemented by the register's tokens; we are concerned rather with the effects of an array of cooccurring signs of which the register token is a fragment. This larger – often multi-modal – array of signs itself implements semiotic effects that *may or may not be consistent*

with the stereotypic values of the text-fragments that we recognize as the register's forms (Agha, 2004 : 30-31).

L'usage d'un registre en situation n'est descriptible qu'en tant qu'il est « entextualisé » (*entextualized*), c'est-à-dire en tant qu'il entre dans la composition d'un éventail de signes beaucoup plus large, précisément l'ensemble des signes, verbaux et non verbaux, actualisés au cours d'une interaction singulière. Parmi cet ensemble de signes, certains vont être relevés par les locuteurs et joints dans un rapport de ressemblance (iconique) : ils seront identifiés comme relevant du « même » registre et donc comme étant congruents, concordants, dans le cadre plus large de cet ensemble de signes, duquel dès lors ils se détachent comme une forme sur un fond (Agha, 2005 : 40). Puisqu'un registre n'a d'existence matérielle et ne produit des effets qu'en tant qu'il est pris dans une telle relation forme-fond dans un contexte donné, il découle qu'il est émergent et non-détachable par nature (Agha, 2005 : 40) et ne peut donc faire l'objet d'une mise en discours exhaustive.

Enfin, le fait que les registres n'ont d'existence concrète que dans le cours d'une entextualisation singulière a des conséquences en termes d'usage perçu comme approprié ou non en contexte. En effet, aucun usage n'est approprié en lui-même, indépendamment de l'ensemble des autres signes desquels il se détache. De fait, « [t]he term *appropriate use* never describes a token-level phenomenon; it is a name for a token-to-text relationship » (Agha, 2005 : 48). Finalement, c'est l'adéquation entre certaines propriétés du fond et de la forme qui donne à l'usage d'un registre son caractère approprié ou non. De cette manière, « [w]e call a register's usage "appropriate to context" when co-occurring signs are congruent with, or satisfy, the model of context indexed by the register token. We perceive a usage as tropic when co-occurring signs have noncongruent indexical effects » (Agha, 2005 : 48). Les usages tropiques d'un registre sont d'ailleurs légion : de nombreux jeux avec les registres sont possibles, produisant en eux-mêmes des effets (comme de l'ironie, de l'imitation, etc.).

En conclusion, nous dirons que l'AG fait l'objet d'une mise en registre : les effets pragmatiques et les valeurs produites par la mise en place de son ordre interactionnel ne sont intelligibles qu'en regard des discours métapragmatiques qui circulent à son propos et dans lesquels certains de ses aspects sont différemment identifiés et valorisés selon les groupes sociaux (par exemple les différentes unités contestataires constituant l'espace du mouvement anarchiste/autonome). La forme des AG et la justification de cette forme sont en outre le produit d'une histoire, précisément celle du mouvement anarchiste/autonome dans ses rapports à la question de l'organisation politique. Mais, pour bien saisir comment cette structuration de

l'espace social du mouvement génère et est générée par la production de discours métapragmatiques à propos de l'évènement de parole « AG », il me faut à présent me doter d'une conception du discours permettant justement de penser les conditions de production et les effets de sens de ces derniers.

2.4. L'analyse de discours « canal historique »

L'analyse de discours élaborée par Michel Pêcheux et ses collaborateurs propose une théorie du discours originale. Celle-ci a été périodisée par Denise Maldidier en trois temps (Maldidier, 1990 ; 1993 ; voir également Nossik, 2011 : 31-37 et Angermuller, 2013 : 11-28). L'« AD1 » (1969-1976) se veut être une science de l'idéologie et les conditions de production des textes sont posées *a priori* par les chercheurs. L'« AD2 » (1977-1979) construit une théorie du discours althussérienne, armée des concepts de formations discursives, interdiscours, intradiscours et préconstruit. Avec l'« AD3 » (1980-1983) enfin, cette « grande construction théorique » dans laquelle « le sujet est trop bien assujéti », où « l'idéologie dominante domine trop bien » (Maldidier, 1993 : en ligne) est progressivement « déconstruite ».

2.4.1. Première période

La première période, ou AD1, qui selon Denise Maldidier relève d'un « fantasme de totalité » (1993 : en ligne) fait des conditions de production des discours un critère externe présidant à la constitution des corpus soumis à l'analyse (Nossik, 2011 : 31-32). Du croisement de ces conditions de production, c'est-à-dire des positions des locuteurs au sein de la lutte des classes, avec la matérialité linguistique recueillie naît la possibilité d'analyse du fonctionnement idéologique du sens en discours. Le discours apparaît alors comme le lieu de rencontre entre l'idéologie et la matérialité linguistique, lieu dans lequel s'effectue, en même temps que l'émergence du sens, l'assujettissement des sujets parlants.

2.4.1.1. Discours

À la fin des années 1960 émerge en France, sous l'influence de Michel Pêcheux, une théorisation du sens à laquelle on se réfèrera par la suite sous l'expression d'« École française

d'analyse du discours » ou d'« analyse du discours française²⁴ » (désormais ADF). Cette théorisation cherche, à cette époque, à articuler :

- 1) « Le matérialisme historique comme théorie des formations sociales et de leurs transformations, y compris la théorie des idéologies »,
- 2) « La linguistique comme théorie à la fois des mécanismes syntaxiques et des processus d'énonciation »
- 3) « La théorie du discours comme théorie de la détermination historique des processus sémantiques » (Courtine, 1981 : 8).

L'intérêt de cette sémantique discursive est de montrer comment des formations idéologiques prennent pour base le système d'une langue pour faire surgir du sens au cours de processus discursifs. Le postulat de départ est donc que le sens n'émerge pas « en langue », mais bien en discours sous l'effet de déterminations idéologiques : « la notion de discours doit donc être comprise comme réalisant l'articulation entre la langue et l'idéologie » (Marignier, 2016 : 62).

Ainsi, et alors que l'anthropologie linguistique et sémiotique que je mobilise est peircienne et place au cœur de ses réflexions les fonctions pragmatiques (indexicales et non référentielles), l'ADF est clairement saussurienne et pose une question de sémantique. De plus, si les travaux américains sur les idéologies langagières offrent un espace de discussion théorique autour, précisément, du sens à donner au terme d'idéologie, l'ADF du début des années 1970 est pour sa part catégorique : sa conception de l'idéologie est althussérienne. Elle postule en cela un sujet assujetti et refuse donc « de poser à la source de l'énoncé un sujet énonciateur individuel qui serait "maître en sa demeure" » (Mazière, 2016 : 4).

2.4.1.2. Matérialité linguistique

En faisant des conditions de production des discours un objet central de sa réflexion sémantique, l'ADF rediscute la dichotomie saussurienne langue/parole. Le terme « parole » donne en effet des allures de créativité individuelle niant les contraintes historiques et sociales pesant sur les dires. Cette critique de la notion de parole passe par une réaffirmation de la langue comme *forme* et non comme *substance*. En reprenant Ferdinand de Saussure lui-même et sa

²⁴ Je conserve cette expression, ou plutôt son sigle d'ADF, pour référer, par commodité, aux préoccupations théoriques de Michel Pêcheux et de ses collaborateurs, soit à « l'AD canal historique » (expression de Marie-Anne Paveau reprise par Jacques Guilhaumou et Francine Mazière (2010)). J'ai bien en tête cependant que « [l]es termes d'*analyse du discours française* ou d'*école française* qui se sont si largement diffusés n'ont guère de sens : l'analyse du discours dont il est question ici est avant tout une aventure théorique apatride qui a concerné des gens, des lieux, des engagements, en dehors de tout effet de frontière « française » » (Paveau, 2010 : en ligne, note n°5).

théorie de la valeur, Michel Pêcheux, Claudine Haroche et Paul Henry insistent par-là sur « le principe de la subordination de la signification à la valeur » (Haroche, Henry & Pêcheux, 1971 : 96) : la langue n'est qu'une forme sémantiquement vide, car la valeur des unités lexicales et grammaticales n'est pas définie positivement par leur contenu, mais négativement, par leurs rapports différentiels aux autres (comme le dit Ferdinand de Saussure : « leur plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres ne sont pas » (964/1916 : 162)). Ces formes vides fonctionnent en outre selon des règles (phonologiques, morphosyntaxiques) que la linguistique se doit de dégager²⁵. C'est sans doute ce qui fait dire à Francine Mazière que « toute AD tient compte de la langue en tant qu'objet construit du linguiste, et des langues particulières en tant que dotées de *formes particulières* » (2016 : 4, c'est moi qui souligne). C'est sans doute également ce à quoi réfère Jacques Guilhaumou lorsqu'il rappelle l'importance du « *geste inaugural de l'analyse de discours*, son inscription dans la matérialité de la langue, à charge d'explicitier les différentes figures de cette matérialité » (2005 : 96, souligné par l'auteur).

L'ADF reprend donc cette idée de langue comme *ensemble de formes soumises à des règles* et ce sont ces formes sémantiquement vides (les signifiants) et leurs règles de fonctionnement syntaxiques qui servent de base matérielle à l'idéologie, lui permettant de produire du sens dans le discours des sujets. C'est pourquoi l'ADF rejette fortement la sémantique formelle, qualifiée « d'empiriste », qui applique une analyse structurale aux significations des unités conçues comme des unités pleines, substantielles (tombant dans l'écueil d'une conception de la langue comme nomenclature). Or le sens d'un mot ou d'une expression n'existe pas « en langue », « c'est-à-dire dans son rapport transparent à la littéralité du signifiant » (Pêcheux, 1975 : 144). Au contraire, pour Claudine Haroche, Paul Henry et Michel Pêcheux, « le lien qui relie les "significations" d'un texte aux conditions sociohistoriques de ce texte n'est nullement secondaire, mais constitutif des significations elles-mêmes » (1971 : 98). L'analyse du sens nécessite dès lors un « changement de terrain ou de perspective » (Haroche, Henry & Pêcheux, 1971 : 94) afin de ne pas aboutir à des analyses de contenu postulant l'existence d'un sens littéral, dénoté, et c'est le matérialisme historique, plus précisément la théorie althussérienne de l'idéologie qui va permettre de rendre compte du fait que les mots changent de sens selon la personne qui les prononce, c'est-à-dire que le sens des

²⁵ Si l'on voulait proposer un rapprochement entre les deux approches, sémiotique de Michael Silverstein et discursive de Michel Pêcheux, on pourrait dire que la matérialité linguistique chez Michel Pêcheux revêt une fonction proche de celle de la poétique et de la métrique chez Michael Silverstein. D'ailleurs, comme le rappelle Paul Henry (2012 : 101), Jacques Lacan a repris à Roman Jakobson l'essentiel de ses arguments sur la grammaticalité (contre Noam Chomsky), grammaticalité avant tout marquée par la *dimension poétique de la lalangue*.

mots, expressions ou propositions est « déterminé par les positions idéologiques mises en jeu dans le processus social-historique où mots, expressions et propositions sont produits (c'est-à-dire reproduits) » (Pêcheux, 1975 : 144).

2.4.1.3. Idéologie

Pour Louis Althusser, l'idéologie est le rapport imaginaire que les individus entretiennent avec leurs conditions réelles d'existence (1970 : 38). Mais ce rapport, bien qu'imaginaire, n'en est pas moins très concret : puisque les idéologies fabriquent la réalité, ce rapport imaginaire a bien une existence matérielle (Paveau & Sarfati, 2003 : 197) par laquelle s'effectue la reproduction des rapports de classe (des rapports de production spécifiques à une formation sociale, la matérialité économique). Or

[l]a modalité particulière du fonctionnement de l'instance idéologique quant à la reproduction des rapports de production consiste dans ce qu'on a pu appeler l'*interpellation* ou l'assujettissement du sujet comme sujet idéologique de telle sorte que chacun soit *conduit* sans s'en apercevoir et en ayant l'impression d'exercer sa libre volonté, à *prendre sa place* dans l'une ou dans l'autre des deux classes sociales antagonistes du mode de production (ou dans telle catégorie, couche ou fraction de classe reliée à l'une d'entre elles) (Pêcheux & Fuchs, 1975 : 10).

Cette conception de l'idéologie implique ainsi l'existence d'une dénégation fondamentale permettant à « ceux qui sont dans l'idéologie [de se croire] par définition en dehors de l'idéologie » (Althusser, 1970 : 50). Cette dénégation de l'idéologie opère par un mécanisme d'interpellation par lequel s'institue l'évidence (en tant que rapport imaginaire) : évidence d'être un sujet libre doué d'une intention et évidence que les mots ont un sens. Cette seconde évidence est celle « qui masque [...] ainsi, dans la "transparence du langage", ce que nous appellerons le caractère matériel du sens des mots et des énoncés » (Pêcheux, 1990 : 224-225) c'est-à-dire leur détermination idéologique.

Il en découle d'une part que le sujet parlant « "oublie", autrement dit refoule, que le sens se forme dans un processus qui lui est extérieur » (Maldidier, 1990 : 34), c'est-à-dire que l'épaisseur de la matérialité discursive lui échappe et que cette inaccessibilité, ce manque, est constitutif, « inhérent à la pratique subjective liée au langage » (Pêcheux & Fuchs, 1975 : 13). D'autre part, le sujet parlant se croit, de par son assujettissement idéologique, « à la source du sens » et « maître en sa demeure ». Les théories de l'énonciation permettent ici de repérer les marques par lesquelles le sujet construit son illusion subjective, prenant en charge ses dires et se mettant en scène comme sachant « ce qu'il veut dire », posant le « dit » et rejetant le « non-

dit ». Là « se trouve donc dessiné en creux le champ de "tout ce qu'il aurait été possible au sujet de dire (mais qu'il n'a pas dit)" ou de "tout ce à quoi s'oppose ce que le sujet a dit" » (Pêcheux & Fuchs, 1975 : 20). Relevant davantage du préconscient, ce second oubli (« je sais ce que je dis » ou « je sais de quoi je parle ») marque donc les déplacements du sujet au sein de l'assertable.

L'ADF propose une problématisation du discours : celui-ci articule une idéologie qui, par le mécanisme de l'interpellation et de ses effets d'évidence, assujettit les sujets parlants dans leur illusion de maîtrise et de la transparence du sens des mots, et une langue, conçue comme forme et non pas comme substance, et soumise à des règles de fonctionnement morphosyntaxiques. Dans ce cadre, « l'idéologie travaille la matérialité langagière pour faire émerger le sens » (Marignier, 2016 : 64) et l'objectif de l'analyse discursive est de mettre au jour « les formes d'assujettissements idéologiques qui gouvernent les mécanismes énonciatifs » (Maldidier, Normand & Robin, 1972 : 123). Une telle conception du discours, radicale, élabore un point de vue qui s'éloigne de celui proposé par l'anthropologie linguistique américaine, en réintégrant notamment la question de l'émergence d'un sens référentiel sociohistoriquement déterminé et se déployant par-delà l'intention des locuteurs.

2.4.2. Deuxième période

« L'œuvre de Pêcheux est faite de remises en cause, progressions et reconstructions » (Nossik, 2011 : 32). Au cours de la décennie 1970, c'est la stabilité des conditions de production qui commence à s'ébranler et, avec elle, une conception du sens « homogène » et « aproblématique » (Helsloot & Hak, 2000 : 24). Le travail des contradictions s'immisce dans la réflexion et ouvre la seconde période de l'ADF « canal historique ».

2.4.2.1. Formations discursives

Si Michel Pêcheux et ses collaborateurs reprennent l'expression de « formation discursive » au Michel Foucault de l'*Archéologie du savoir* (1969), c'est pour l'insérer dans leur édifice conceptuel marxiste, entre formation idéologique, émergence du sens en discours et assujettissement du sujet parlant. Les formations discursives (FD) représentent dès lors « les équivalents discursifs » (Marignier, 2017 : 65) des formations idéologiques (FI), à savoir « un des aspects matériels de ce que nous avons appelé la matérialité idéologique » (Pêcheux & Fuchs, 1975 : 11). Les FI sont, pour Louis Althusser, des forces qui entrent en conflit au sein

des formations sociales sur la base des positions de classes ; pour Michel Pêcheux, elles comprennent en leur sein des FD (les FI entretenant avec les FD un rapport de genre à espèce) :

On parlera de *formation idéologique* pour caractériser un élément susceptible d'intervenir, comme une force confrontée à d'autres forces, dans la conjoncture idéologique caractéristique d'une formation sociale, en un moment donné ; chaque formation idéologique constitue ainsi un ensemble complexe d'attitudes et de représentations qui ne sont ni « individuelles » ni « universelles », mais se rapportent plus ou moins directement à des *positions de classes* en conflit les unes par rapport aux autres.

Nous avancerons, en nous appuyant sur un grand nombre de remarques contenues dans ce qu'on appelle « les classiques du marxisme » que les formations idéologiques ainsi définies comportent nécessairement, comme une de leurs composantes, une ou plusieurs *formations discursives* interreliées, qui déterminent *ce qui peut et doit être dit* (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée : le point essentiel ici est qu'*il ne s'agit pas seulement de la nature des mots employés, mais aussi (et surtout) des constructions dans lesquelles ces mots se combinent*, dans la mesure où elles déterminent la signification que prennent ces mots : comme nous l'indiquions en commençant, les mots changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient ; on peut préciser maintenant : les mots « changent de sens » en passant d'une *formation discursive* à une autre (Haroche, Henry & Pêcheux, 1971 : 102-103, souligné par les auteurs)

Ainsi, « toute formation discursive relève de conditions de production spécifiques » (Pêcheux & Fuchs, 1975 : 11) et l'analyse des « processus caractéristiques d'une formation discursive » doit tenir compte de ce « lien qui relie ces processus aux conditions dans lesquelles le discours est produit (aux positions auxquelles il doit être référé) » (Haroche, Henry & Pêcheux, 1971 : 103). De plus, l'analyse de ces processus doit prendre en compte « l'agencement des termes en une séquence discursive » (Haroche, Henry & Pêcheux, 1971 : 103), c'est-à-dire s'intéresser à l'organisation syntaxique des séquences discursives : « la syntaxe ne constitue plus le domaine neutre de règles purement formelles, mais le mode d'organisation (propre à une langue donnée) des traces des repérages énonciatifs. Les constructions syntaxiques ont donc de ce point de vue une "signification" qu'il s'agit de dégager » (Pêcheux & Fuchs, 1975 : 20). Enfin, les FD entretiennent entre elles des rapports variés, d'antagonisme ou d'opposition, d'alliance ou de complémentarité. En ce sens, elles s'impliquent mutuellement, se régissent l'une l'autre et ne sont donc pas des réalités autonomes :

Les FD sont des composantes inter-reliées des FI. Ceci implique que les FD constituant la même FI puissent être distinguées les unes des autres (en fonction, par exemple, de leur « spécialisation »), mais surtout que les FD qui

dépendent de FI antagonistes, alliées,... entretiennent entre elles des rapports contradictoires, qui s'inscrivent nécessairement dans la matérialité même de ces FD, c'est-à-dire dans leur *matérialité linguistique*. Si une FD est ce qui, dans une FI donnée et dans une conjoncture, détermine « ce qui peut et doit être dit » (ce qui revient à dire que les mots, expressions, propositions reçoivent leur sens de la FD dans laquelle ils sont produits), il convient d'ajouter que *cette caractéristique n'est pas isolable* des rapports contradictoires qu'une FD noue avec d'autres FD (Courtine, 1981 : 35).

Cette implication réciproque, qui renvoie au travail énonciatif de sélection et donc à « l'oubli n°2 » mentionné plus haut, revient à insister sur le fait

qu'employer un mot au sein d'une FD c'est ne pas l'employer dans une autre, c'est entretenir un rapport avec son emploi au sein des autres FD, rapport le plus souvent conflictuel. Les FD sont dans ce cadre délimitées par d'autres FD, l'ensemble formant un « tissu » idéologique : une FD tire son unité (relative) notamment de son antagonisme avec les autres FD (Marignier, 2016 : 66).

Si l'interpellation des sujets par l'idéologie était à l'origine de l'évidence de la transparence du sens, il est possible à présent de préciser que ce travail d'assujettissement prend appui sur des FD en conflit les unes avec les autres : c'est d'une part dans une FD particulière que le sujet est interpellé comme sujet parlant, c'est-à-dire qu'il se positionne, et d'autre part, c'est depuis une FD particulière que telle unité ou tel agencement d'unités tire son sens :

Nous posons que le « sens » d'une séquence n'est matériellement concevable que dans la mesure où on conçoit cette séquence comme appartenant nécessairement à telle formation discursive et/ou à telle autre (ce qui explique au passage qu'elle puisse avoir plusieurs sens). C'est cette appartenance nécessaire de toute séquence à une formation discursive pour que cette séquence soit « douée de sens » qui se trouve refoulée pour (ou par ?) le sujet et recouverte pour ce dernier par l'illusion d'être à la source du sens, sous la forme de la re-saisie par le sujet d'un sens pré-existant universel [...] (Pêcheux & Fuchs, 1975 : 14).

Il en découle, dans le cadre de cette AD deuxième période, que certains discours ne peuvent tout simplement pas être tenus dans le cadre de certaines FI, mais surtout que les mots et leurs agencements tirent leur sens de la FD depuis laquelle ils s'énoncent, que ceux-ci n'ont tout simplement pas de sens en dehors de la FD dans laquelle se positionne celui qui parle. La question qui se pose alors est celle du repérage de différentes FD prenant les AG pour objet. Un tel repérage invite dès lors à problématiser les liens entre certaines séquences discursives thématissant les AG et certains positionnements, notamment au sein de l'espace des mouvements anarchistes et autonomes. Cela suppose également de penser les effets de sens produits par les

signes linguistiques qui se saisissent de l'évènement de parole « AG » en tant qu'ils sont contraints par une histoire et des enjeux sociaux.

2.4.2.2. Interdiscours, intradiscours et préconstruit

À partir de 1975, la théorie du discours conçue par Michel Pêcheux et ses collaborateurs va se doter de trois nouveaux concepts (interdiscours, intradiscours et préconstruit), permettant de rendre plus opératoire le maniement des FD, en insistant notamment sur le travail de la contradiction. Le concept d'interdiscours, premièrement, « n'est ni la désignation banale des discours qui ont existé avant ni l'idée de quelque chose de commun à tous les discours », mais désigne plutôt « l'espace discursif et idéologique dans lequel se déploient les formations discursives en fonction de rapports de domination, subordination, contradiction » (Maldidier, 1990 : 43). Ainsi :

Nous proposons d'appeler interdiscours ce « tout complexe à dominante » des formations discursives, en précisant bien qu'il est lui aussi soumis à la loi d'inégalité-contradiction-subordination dont nous avons dit qu'elle caractérisait le complexe des formations idéologiques. Nous dirons dans ces conditions que le propre de toute formation discursive est de dissimuler, dans la transparence du sens qui s'y forme, l'objectivité matérielle contradictoire de l'interdiscours, déterminant cette formation discursive comme telle, objectivité matérielle qui réside dans le fait que « ça parle » toujours « avant, ailleurs et indépendamment », c'est-à-dire sous la domination du complexe des formations idéologiques (Pêcheux, 1975 : 146-147).

Loin d'être un discours antérieur effectivement tenu, l'interdiscours « représente la contrainte exercée sur la production des discours » et constitue en ce sens « la matérialité discursive de la FD, c'est-à-dire qu'il détermine les objets dont il est possible de parler et la manière dont on en parle au sein de cette FD » (Marignier, 2016 : 67)²⁶. Étant donné qu'il offre au discours sa matérialité, sa forme aussitôt refoulée par le sujet soumis à l'évidence de la transparence du sens de son discours, l'interdiscours « est le lieu précis où se réalise l'assujettissement idéologique du sujet parlant » (Marignier, 2016 : 68), assujettissement passant « par l'identification du sujet énonciateur au sujet universel de la FD » dans laquelle il se positionne (Courtine, 1981 : 35). Cette détermination par l'interdiscours est refoulée, cachée, dissimulée, et :

On comprend donc que la notion d'interdiscours naît aussi à partir de la psychanalyse et de l'hypothèse de l'inconscient. Il faut comprendre

²⁶ De nouveau, si l'on voulait proposer des rapprochements (diagrammatiques !) entre les deux cadres théoriques de l'anthropologie linguistique sémiotique et de la sémantique discursive, on pourrait dire que la métapragmatique est à la poétique/métrique ce que l'interdiscours est à la matérialité discursive.

l'interdiscours comme un entre-deux entre le discours produit et le discours autre qui produit des effets insus sur le premier ; l'élément inter-, c'est celui d'inter-action, qui signifie « effet produit sur », de l'ordre de l'inconscient donc sans matérialité langagière [...] (Paveau, 2008 : 3).

Il existe cependant un observable : le fil du discours ou l'intradiscours, c'est-à-dire le discours effectivement produit. Interdiscours et intradiscours « forment systèmes », le second recevant les effets du premier « sous forme de traces » (Paveau, 2008 : 4). L'intradiscours est le lieu concret où l'interdiscours est refoulé par le sujet de la FD, il est « le lieu où la forme sujet tend à "absorber-oublier l'interdiscours" [...] » (Maldidier, 1990 : 45-46) précisément parce que ce dernier est idéologique.

L'interdiscours produit des effets sur l'intradiscours sous forme de traces. Ces traces, conceptualisées par Michel Pêcheux et Paul Henry comme « préconstruit », agissent « comme le signe de la présence, antérieurement au discours, de segments discursifs "déjà-là" » (Paveau 2006 : 67), un « déjà-là » dont l'existence échappe au sujet parlant, comme nous l'avons abondamment souligné. Parce qu'ils ne font que signaler une présence idéologique refoulée, les préconstruits sont des effets d'antériorité, « d'implicitement admis » (Henry, 1975 : 97) produisant de l'évidence :

le préconstruit, qui se manifeste syntaxiquement, ne peut cependant recevoir de « traduction » sous forme de propositions par exemple. Il est allégué, implicitement admis, reconnu, comme antérieur, mais n'existe pas discursivement, et encore moins linguistiquement, comme antérieur. Lui donner une existence matérielle revient à faire une erreur de paradigme (Paveau, 2006 : 71).

Bien que n'existant pas discursivement, le préconstruit est néanmoins analysable discursivement (par exemple les processus de nominalisation, d'enchâssement, dans certaines relatives ou détachements).

2.4.3. Troisième période et développements plus récents de l'analyse de discours

Avec le concept d'interdiscours, Michel Pêcheux introduit « l'idée d'une complexité intrinsèque aux discours » (Nossik, 2011 : 33) qui, peu à peu, aboutira à l'« épuisement » de la notion-concept de FD (Guilhaumou, 2005 : 99). Le début des années 1980 devient alors le moment de la déconstruction progressive de cette théorie du discours totalisante, par ceux-là

mêmes qui l'avaient construite. L'« hétérogénéité discursive » s'impose, et l'ADF devient interprétative.

2.4.3.1. Hétérogénéité constitutive

Alors que les conditions de production étaient posées comme des critères explicatifs externes, objectifs et déterminés *a priori* selon le jugement de l'analyste, l'analyse du discours, face à la « complexité des agencements discursifs » (Guilhaumou, Maldidier & Robin, 1989 : 10) va désormais porter sur les ressources internes des textes : « Nous assistons donc à un retrait "stratégique" du concept de formation discursive, au titre de son imposition externe et au profit des ressources interprétatives internes à l'archive » (Guilhaumou, 2005 : 103). En reprenant les réflexions de l'ethnométhodologie, notamment celles menées par Bernard Conein (Guilhaumou, 2005 : 103), l'analyse du discours va s'intéresser aux ressources internes du texte, ce qui suppose de prendre en compte la « capacité interprétative des sujets parlants » (Guilhaumou, 1989 : 276). En effet, « [g]râce à leur caractère intrinsèquement réflexif, ce sont les catégories descriptives proposées par les acteurs qui font sens, par les interprétations et positionnements qu'elles contiennent en soi » (Nossik, 2011 : 35). L'ADF devient alors *interprétative* et assume ainsi un « tournant herméneutique » (Guilhaumou, 2005 : 95).

La prise en compte de l'agencement complexe des discours implique quant à elle la pleine reconnaissance de la présence des discours autres au sein même d'une FD, c'est-à-dire de considérer une FD comme étant « non-identique à elle-même » (Guilhaumou, 2005 : 102). Une telle hétérogénéité a des conséquences en termes de conception du sujet :

Ainsi la notion-concept de formation discursive est prise *in fine* dans l'hétérogène, elle ne renvoie plus à des places énonciatives référées à un extérieur idéologique. La description de la relation en son sein entre intradiscours et interdiscours, donc du déplacement des sujets, du passage d'une place énonciative à l'autre, devient primordiale. Le métadiscours sur les positions énonciatives disparaît au profit d'une attention à ce que Pêcheux appelle, dans l'introduction au colloque *Matérialités discursives*, « la délocalisation tendantielle du sujet énonciateur » au sein même de la matérialité des textes (Guilhaumou, 2005 : 103).

Ce sera Jacqueline Authier-Revuz qui, dans la continuité de l'ADF, mais dans le cadre d'une linguistique énonciative, approfondira la description de l'hétérogénéité discursive en proposant des entrées d'analyse précises pour rendre compte de la présence de l'autre dans le fil du discours (1982 ; 1984 ; 1995/2012 ; voir chapitre 4, section 4.2.2). Dans le cadre d'une analyse des discours métapragmatiques à propos des AG, il s'agirait alors de prendre en compte cette

évolution de l'ADF afin de poursuivre la réflexion quant aux mécanismes de positionnements discursifs et à leurs effets de structuration du monde social en tant qu'ils sont saisissables dans l'énonciation. Il s'agit ainsi, tout en gardant à l'esprit l'idée de conditions de production des discours, de postuler l'existence d'une hétérogénéité constitutive des discours réflexifs des militants.

2.4.3.2. Le « tournant ethnolinguistique »

Si l'ADF « canal historique » et son concept de FD disparaissent en même temps que le mur de Berlin et alors qu'advient « la fin des idéologies », ou plutôt font une pause jusqu'au « retour aux fondamentaux » à l'œuvre depuis les années 2010 (Guilhaumou & Mazière, 2010 : en ligne), l'analyse de discours continue d'explorer d'autres lieux d'articulation possibles entre le discursif et le social en prenant notamment en considération les apports de la pragmatique. Le « tournant ethnolinguistique », comme l'appelle Dominique Maingueneau au début des années 1990 (1992 ; 1995, voir également Charaudeau, 1995), propose ainsi une analyse de la textualité construite explicitement en opposition au concept de FD (Maingueneau, 1992 : 116), une analyse ni idéologique ni formaliste.

La question des rapports texte/contexte s'impose. L'expression « ethnolinguistique », quant à elle, tend à intégrer les apports de la pragmatique que sont par exemple « le langage comme action, la réflexivité énonciative, l'interaction, le contexte discursif, etc. » (Maingueneau, 1992 : 114-115) et de l'ethnographie de la communication, tout particulièrement la notion de communauté de parole comprise comme groupe humain partageant les mêmes normes communicatives (voir *supra*, section 2.1.2.1). Ainsi, Dominique Maingueneau écrit en 1992 :

Aujourd'hui l'on préfère poser d'emblée le rituel énonciatif comme l'unité pertinente, prendre en compte le statut des participants, le moment, le lieu et le mode d'énonciation légitimes. Le texte n'est pas appréhendé comme l'« expression » d'activités muettes placées en amont de lui, mais devient partie prenante d'une pratique qui constitue tout à la fois une dimension du fonctionnement d'un groupe social et son ciment. La mise en scène de l'évènement de parole consolide ou modifie l'espace social, le discours possède un pouvoir d'organisation des hommes. On passe ainsi d'une vision « métaphorique » du discours (représentation d'une réalité extérieure) à une vision plus « métonymique », celle d'une activité discursive prise dans le réseau de pratiques qu'elle est censée « exprimer » (Maingueneau, 1992 : 119).

Dans ce cadre, l'analyse du discours prend pour objet « l'intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminés », le discours étant « appréhendé comme activité rapportée à un genre, comme institution discursive » (Maingueneau, 1995 : 7-8). La question des genres discursifs prend ainsi le devant de la scène, faisant passer l'analyse de l'hétérogénéité discursive au second plan, et les corpus se diversifient, toute situation de discours, et non plus seulement les discours politiques, devenant un objet d'analyse potentielle.

Parce que la conception du discours et des rapports texte/contexte ainsi développée depuis les années 1990 en ADF se rapproche beaucoup de celle de l'anthropologie linguistique²⁷, c'est moins cette période que la précédente qui m'intéresse, pour l'originalité de ses questionnements (l'émergence du sens en discours qui échappe au sujet et la prise en compte des conditions de production).

²⁷ Ce constat est également opéré par Françoise Gadet (2010, en ligne).

Conclusion de la partie I

Nouvelles questions et problématique

La notion de mise en registre proposée par Asif Agha (voir section 2.3.3), parce qu'elle décrit des processus sémiotiques d'échelles variables, permet d'intégrer l'ensemble des courants théoriques présentés précédemment autour d'une question centrale : celle de l'évidence de la forme à donner à l'évènement de parole « AG » afin que celui-ci soit le plus horizontal, le plus égalitaire possible. Cette question générale peut quant à elle se décomposer en une liste d'autres questions plus précises : Quels sont les aspects de l'évènement de parole « AG » qui font l'objet d'une réflexivité politique, d'une critique en termes de rapports de pouvoir ? Comment se manifeste la naturalisation du lien entre certaines formes interactionnelles et des valeurs d'horizontalité dans les discours métapragmatiques à propos de l'AG et que produit cette naturalisation au sein de l'espace social du mouvement anarchiste/autonome ? Observe-t-on l'émergence de rapports de pouvoir s'accommodant de ces associations naturalisées entre formes interactionnelles et valeurs d'horizontalité ? Quels sont, au contraire, les éléments constituant l'évènement de parole « AG » qui ne font pas l'objet de réflexivité ? Quelle place laissent alors à l'émergence des rapports de pouvoir cette absence de réflexivité, ces autres lieux possibles de politisation de l'usage du langage restés non explorés ou peu explorés dans les discours et les pratiques ?

La problématique de cette thèse est donc : *Comment s'institutionnalise l'évènement de parole « AG », tel qu'il prend place dans les mouvements anarchistes et autonomes, et que produit en retour cette institutionnalisation sur les rapports de pouvoir émergents en situation ?*

L'analyse des registres, ici du « registre interactionnel horizontal des AG », implique tout d'abord de décrire le répertoire des formes interactionnelles qui sont explicitement reconnues par les locuteurs comme générant des rapports sociaux horizontaux. Cette description, on l'a vu, ne peut se faire qu'en multipliant les méthodes : il faut d'une part établir une liste de formes ; mais cette liste ne peut être dressée qu'en fonction des commentaires des locuteurs à propos des éléments qui la composent ; ces commentaires, quant à eux, simplifient nécessairement la complexité de l'expérience communicative « réelle » et ont de ce fait un statut double, à la fois nécessaires et trompeurs. Il faut alors décrire et analyser la complexité

caractéristique de toute entextualisation, de toute situation concrète afin d'identifier ce qui résiste à la mise en discours, ce qui est gommé de l'ordre interactionnel ainsi que l'ambivalence et l'équivoque caractéristique du fonctionnement des signes en interactions.

Présentation des corpus et de leur articulation aux éléments théoriques présentés

Pour répondre à la problématique de la thèse, j'ai constitué trois corpus dont je donne ici une première présentation générale : un premier corpus de textes écrits à propos des AG, un second corpus de notes d'observations directes de dix AG d'un collectif militant anarchiste/autonome et un troisième corpus de transcriptions d'une AG. Ces trois corpus seront chacun détaillés au cours de la thèse puis analysés en mobilisant les divers cadres théoriques présentés précédemment. En outre, d'autres cadres théoriques et méthodologiques seront également convoqués localement afin de circonscrire, pour chaque chapitre, de nouveaux enjeux en lien avec la problématique et les analyses du corpus.

Le rôle des discours métapragmatiques dans l'établissement des stéréotypes du registre horizontal sera étudié à partir du corpus composé de cinq textes écrits (brochures politiques et chapitres d'ouvrage). Il s'agira avant tout d'apprécier par ce biais l'hétérogénéité de ces discours, la nature de leurs rapports (complémentarité ou antagonisme) et ce que cette hétérogénéité nous apprend quant à la structuration sociale de l'espace des mouvements anarchistes et autonomes. Ces textes écrits seront ainsi analysés avec les concepts de l'ADF, et plus précisément celui de FD. Celui-ci me permet ainsi dans un premier temps de penser les conditions de production des discours sur les AG. Ces conditions de production (en reprenant la théorisation de Lilian Mathieu de l'espace des mouvements sociaux et donc la théorie des champs de Pierre Bourdieu) seront définies comme état de la structure du champ, plus précisément état de la structure de l'espace du mouvement anarchiste/autonome. Cela permettra d'observer la distribution sociale des discours métapragmatiques à propos des AG tout autant que leurs effets de structuration sociale et ce à partir de ma propre position objectivée au sein de cet espace.

L'observation directe de dix AG d'un collectif militant cherchant explicitement à mettre en place des rapports sociaux égalitaires aidera à dresser différemment cette liste des formes interactionnelles associées à l'horizontalité, en offrant notamment la possibilité de repérer les

formes interactionnelles qui ne sont pas investies par le registre. Pour cette description « de l'extérieur » des éléments composant l'évènement de parole de l'AG je ferai principalement appel à la sociologie interactionniste, plus précisément à Erving Goffman. L'ordre interactionnel mis en évidence par l'analyse sera en outre posé comme l'expression de manières d'être et d'interagir incorporées. La capacité d'utilisation d'un registre étant le résultat d'une trajectoire sociale, les conduites des participants donnant corps à l'AG sont bien en partie les fruits d'une certaine socialisation militante. Je ferai ainsi de nouveau appel à Pierre Bourdieu, à son concept d'habitus, mais surtout d'hexis, pour expliquer cette naturalisation des comportements communicatifs opérée par le registre horizontal.

Le corpus de transcription rendra possible, quant à lui, l'exploration de « l'AG-token ». L'AG entextualisée sera plus précisément analysée à partir de la transcription de *trois échanges* s'étant tenus lors d'une AG singulière. Ce dernier corpus permettra tout d'abord de considérer la régimentation des valeurs pragmatiques, du sens indexical, exercée par la fonction métapragmatique (idéologique, historique, socialement distribuée, etc.). En reprenant les outils de l'analyse des conversations il s'agira alors de décrire les effets énonciatifs de la mise en place, ou non, du registre horizontal, et sa co-construction progressive au fil des échanges. Le second échange transcrit permettra également d'observer la réappropriation, *en cours* d'AG, de certains discours métapragmatiques à *propos* des AG. Le concept de FD me servira ici à insister sur le travail historique du sens en tant que producteur d'effets d'évidence. Parce que l'ADF pose une question de sémantique et que sa réponse fait appel à quelque chose qui dépasse les locuteurs, il me semble intéressant d'intégrer à l'analyse des processus de mise en registre cette conception du sens qui échappe aux sujets dans l'appréhension de la discursivité. Mais saisi dans le cours d'une interaction en face à face et marqué par un contexte argumentatif, les deux conceptions du sens, sémantique et indexical se mêleront²⁸. Enfin, ce corpus de transcriptions fournira l'occasion de poursuivre l'exploration de ce qui n'est justement pas ou peu exploré par le registre horizontal, à savoir l'observation de l'émergence de rapports de pouvoir qui

²⁸ Ce n'est donc pas tant la théorie althusserienne de l'interpellation qui m'intéresse dans le concept de FD que 1) le fait que les FD sont hétérogènes à elles-mêmes et sont à mettre en rapport avec les conditions de production des discours et 2) l'importance accordée à l'illusion de la transparence du sens, fonctionnant sur le mode de l'évidence. C'est donc une version « soft » des FD que je reprends, version « soft » plus facilement articulable par ailleurs au cadre de l'anthropologie linguistique. Dans ce sens, ce concept cherche moins à rendre compte du fonctionnement de l'assujettissement idéologique des sujets parlants que des effets de positionnements sociaux des discours en tant qu'ils sont chargés historiquement. Ceci se justifie sans doute par le fait que mon objet ne porte pas sur un macro-système de dominations structurelles (capitalisme, patriarcat, colonialisme, etc.) dont il s'agirait de questionner la reproduction et donc la tension entre assujettissement et subjectivation (émancipation). Cette tension est néanmoins latente.

s'établissent bien par la parole, mais qui ne font pourtant pas, dans les discours, l'objet d'une réflexivité critique particulière.

L'AG institution et l'AG évènement

Les deuxième et troisième parties de la thèse construisent respectivement l'AG en tant qu'institution et l'AG en tant qu'évènement. La deuxième partie de la thèse propose une description de la dimension institutionnelle du registre horizontal, soit ce qui relève du stéréotype du registre. Le chapitre 3 présente ainsi une généalogie du « problème » historique de l'organisation politique dans le cadre des mouvements anarchistes/autonomes, afin d'observer ce que la contradiction entre antiautoritarisme et rapports de pouvoir a produit comme associations entre certaines formes interactionnelles et certaines valeurs d'autonomie, d'horizontalité, d'égalité ou de liberté individuelle. Le processus de mise en registre, en tant que formation sociale et historique, plonge en effet ses racines dans une histoire de plus de 150 ans. Le chapitre 4 analyse des textes écrits circulant dans l'espace sociodiscursif des mouvements anarchistes et autonomes. Mon objectif est ici d'éclaircir les rapports qu'entretiennent les différents discours métapragmatiques à propos des AG. Tout registre étant pris dans une lutte pour la valorisation de ses formes, ce quatrième chapitre insiste donc sur l'hétérogénéité des positionnements à propos des AG, hétérogénéité à mettre en rapport, comme je l'ai déjà dit, avec l'état de la structuration de cet espace social particulier. Le chapitre 5, enfin, décrit l'évènement de parole AG lorsque celui-ci est clairement mis en place dans un registre horizontal. Là, les phénomènes de naturalisation qui accompagnent les registres sont perceptibles par d'autres moyens que la mise en discours, et via la description d'un ordre interactionnel établi par tous comme étant naturellement le plus à même de réduire les rapports de pouvoir, des hypothèses à propos des aspects non investis par le registre peuvent être formulées.

La troisième partie de la thèse, également composée de trois chapitres, propose une description d'une AG-token, c'est-à-dire de la dimension évènementielle du registre horizontal, ou plutôt de l'ambivalence de ce registre lors d'une AG singulière. Le chapitre 6 étudie la séquence d'ouverture de cette AG singulière en se penchant sur la gestion des indexicaux construisant un ordre interactionnel dont le registre n'est pas clairement identifiable. L'arrière-fond constitué par la lutte pour la valorisation des formes interactionnelles des AG semble alors favoriser des mises à distance des routines conversationnelles. Le chapitre 7, ensuite, analyse

la convocation de discours métapragmatiques justifiant la mise en place du registre horizontal dans le cours même d'une AG dont la signification sociale n'est pas clairement fixée. Ce chapitre considère ainsi les effets contextuels de la réappropriation de discours historiques à propos des AG. Le chapitre 8, enfin, poursuit l'examen des phénomènes sociolangagiers par lesquels s'établissent des rapports de pouvoir interindividuels en AG, mais qui échappent au stéréotype du registre horizontal. Parmi ces phénomènes, la question de la valorisation des discours à produire en AG s'impose et avec elle, celle de ce que cette valorisation présuppose et produit en termes de légitimité au sein de l'espace social du mouvement anarchiste/autonome.

Ces six prochains chapitres (le chapitre 3 dans une moindre mesure) sont tous construits de la même manière. Ils s'ouvrent chacun par des considérations théoriques et méthodologiques approfondissant les enjeux propres au questionnement local traité dans le chapitre. Le corps de ces six chapitres est ensuite constitué par des analyses discursives et interactionnelles aussi précises que possibles. Enfin, ces chapitres se terminent par une ouverture interprétative visant à faire le point quant à l'argument général de la thèse à propos de l'institutionnalisation et du réinvestissement en situation de l'évènement de parole « AG », de sa forme et de sa signification sociale.

Partie II. L'assemblée générale dans sa dimension institutionnelle

La deuxième partie de cette thèse explore certaines dimensions institutionnelles de l'évènement de parole des AG et plus précisément les modalités d'émergence et d'existence du stéréotype du registre interactionnel horizontal. Tout d'abord, le chapitre 3 s'intéressera au processus de mise en registre des AG en tant que formation historique. Les AG ont en effet leur histoire au sein des mouvements politiques que sont l'anarchisme et l'autonomie et cette histoire est marquée par la contradiction entre rapports de pouvoir et désir d'égalité et de liberté. Nous verrons donc dans un premier temps comment l'AG se trouve prise dans les méandres des discours et des expériences qui ont tenté de résoudre cette contradiction depuis 150 ans.

Une autre dimension institutionnelle des AG concerne leurs mises en mots. En effet, un registre, pour être décrit, nécessite l'analyse de discours métapragmatiques à son sujet. Ainsi, dans des brochures et des livres, des militants mettent des mots sur ces assemblées : ils commentent, décrivent, jugent, condamnent, conseillent, critiquent, attaquent ou défendent certaines manières de faire et de parler à plusieurs et associent explicitement certains aspects des AG à certaines valeurs et effets de sens. Nous verrons alors dans le chapitre 4 comment la valeur de l'horizontalité s'exprime dans ces discours. Ce chapitre sera en outre l'occasion de poser les AG comme objets de prises de positions contraintes par des positions occupées dans l'espace social du mouvement anarchiste et/ou autonome.

Enfin, il est possible de voir une dernière dimension institutionnelle des AG dans la mise au jour de leurs régularités interactionnelles, à partir desquelles il est possible de reconstruire une « AG-horizontale-type ». Là, il s'agit de décrire les conduites qui reviennent sans cesse et qui ordonnent la définition de la situation. En recherchant les propriétés situationnelles des AG observées, le chapitre 5 questionne également les présupposés du registre horizontal et propose des hypothèses quant aux éléments que ce registre ne dote pas de signification sociale particulière.

Chapitre 3. L'AG, construction historique

Le chapitre 3 présente une « triple généalogie » des mouvements anarchistes et autonomes. En même temps qu'il est un récit historique de quelques événements ayant marqué la mémoire de ces mouvements, il se concentre sur les discussions à propos des moyens politiques à mettre en œuvre dans le cadre de l'activité militante anarchiste/autonome, mais également à propos de l'usage de la parole dans ce qui, progressivement, se constitue en objet de discours à part entière : les AG et leur forme. L'exploration des dimensions institutionnelles des AG débute ainsi en opérant une contextualisation historique, sur une période de plus de 150 ans, des discours portant sur l'organisation politique en général et sur l'organisation de la parole en AG en particulier.

3.1. Pourquoi une histoire du mouvement anarchiste/autonome ?

Les registres, en tant que formations historiques, sont le résultat d'agencements sociaux dynamiques et complexes ayant structuré l'espace social au fil du temps. Une histoire des mouvements anarchistes et autonomes s'impose ainsi tout d'abord afin de reprendre la contradiction constitutive de l'anarchisme entre principe d'antiautoritarisme et rapports de pouvoir présentée dans le chapitre 1 pour la considérer dans un temps long et observer comment cette contradiction a animé des débats historiques marqués par des conditions de production spécifiques.

Raconter une histoire des mouvements anarchistes et autonomes permet également de dessiner un « domaine de mémoire » (Courtine, 1981 : 56), c'est-à-dire de présenter des formulations qui préexistent aux discours anarchistes contemporains (analysés dans le chapitre 4) et à partir desquelles un sens pourra se négocier :

[l]e domaine de mémoire figure, dans un plan d'organisation de corpus discursif, l'interdiscours comme instance de constitution d'un discours transverse qui règle pour un sujet énonciateur, produisant une sdr [séquence discursive de référence] dans des cp [conditions de production] déterminées, le mode de donation des objets dont parle le discours, ainsi que le mode d'articulation de ces objets ; c'est à partir du domaine de mémoire que l'on pourra approcher les processus qui garantissent la référence des noms pour un sujet énonciateur et autorisent ainsi la prédication et la coréférentialité (Courtine, 1981 : 56).

C'est pourquoi des extraits de discours à propos de l'organisation politique, des moyens à mettre en œuvre pour faire advenir la révolution, des AG, etc., sont reproduits dans des encadrés. Ces extraits ne sont pas constitués en corpus, mais servent simplement de « documents authentiques » permettant de faire voir la matérialité discursive de ce domaine de mémoire particulier²⁹.

²⁹ Ainsi, il ne s'agit pas de présenter une recherche sur la mémoire discursive à proprement parler, démarche qui aurait supposé un travail d'historienne du discours, dans la continuité par exemple des travaux des années 1970 sur l'archive (Guilhaumou, Maldidier, Prost & Robin, 1973). Un tel travail, qui pourrait d'ailleurs faire l'objet d'une thèse à lui tout seul, impliquerait d'aller à la recherche des archives anarchistes, depuis les comptes rendus des premiers congrès jusqu'aux articles parus dans la presse et les sites anarchistes contemporains, en passant par les rapports de police, les tracts, les affiches, les bulletins, les ouvrages, etc., afin d'observer comment sont mises en discours les manières de s'organiser politiquement.

3.2. La Première internationale et l'Internationale antiautoritaire

Le 19^{ème} siècle a fourni les conditions de possibilité pour qu'un mouvement ouvrier émerge. Dans les années 1860, ce mouvement est notamment marqué, en France, par l'opposition entre marxistes et anarchistes à propos des moyens politiques à mettre en œuvre pour faire advenir la révolution sociale.

3.2.1. *Marxistes contre proudhoniens*

Dans sa thèse sur les AG étudiantes, Julie Le Mazier (2015 : 128-129), reprenant des travaux sur les grèves ouvrières au 19^{ème} et 20^{ème} siècle (Sirot, 2002 ; 2011 ; Cossart, 2010 ; Perrot, 1974 ; Leroy, 2007/1913), précise que la pratique des AG en tant que ressource organisationnelle s'origine dans les mouvements ouvriers. Bien que toutes les réunions politiques soient interdites de 1791 à 1864 au nom du « délit de coalition » (loi Le Chapelier), le syntagme « assemblée générale » est bien attesté à côté d'autres lexèmes comme « délibération », « association », « syndicat » ou « grève », renvoyant tous à des pratiques politiques ouvrières clandestines. De 1864 (date de l'abrogation de la loi Le Chapelier) jusqu'à la Première Guerre mondiale, les AG s'imposent, dans le mouvement ouvrier, comme des instances décisionnaires souveraines, allant jusqu'à remettre en cause les positions des délégués syndicaux. AG hebdomadaires de syndicats ou ponctuelles de grèves, les AG sont, durant cette deuxième période, de puissantes instances politiques. Pendant l'entre-deux-guerres en revanche, les AG du mouvement ouvrier se transforment en réunions d'informations organisées par les dirigeants syndicaux avant d'être réappropriées et réinvesties après la Seconde guerre mondiale notamment dans les mouvements étudiants contre la guerre d'Algérie puis en Mai 68.

Il semblerait donc que l'AG fasse déjà partie d'un répertoire d'action constitué, ordinaire et banal, lorsque les « antiautoritaires » se forment au sein de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT, aussi appelée Première internationale) en 1865, date à laquelle commence l'histoire du mouvement anarchiste. Pourtant, dans les travaux des historiens de l'anarchisme des débuts *rien n'apparaît au sujet de l'AG*. Jusque dans les années 1970, elle n'est ni mentionnée ni évoquée comme problématique ou digne d'attention. Ce qui pose problème en revanche c'est bien l'organisation politique au sens large ainsi que les moyens

révolutionnaires à mettre en place. La question des moyens est ainsi à l'origine du clivage au sein de l'AIT entre marxistes et proudhoniens.

Dans son *Adresse inaugurale*, texte destiné à convoquer la première tenue de l'AIT, Karl Marx, personnalité célèbre depuis la publication de son *Manifeste du parti communiste*³⁰ (1847), évoque la question des moyens en ces termes :

Pour affranchir les masses travailleuses, la coopération doit atteindre un développement national et, par conséquent, être soutenue et propagée par des moyens nationaux³¹. Mais les seigneurs de la terre et les seigneurs du capital se serviront toujours de leurs privilèges politiques pour défendre et perpétuer leurs privilèges économiques. Bien loin de pousser à l'émancipation du travail, ils continueront à y opposer le plus d'obstacles possible [...].

La conquête du pouvoir politique est donc devenue le premier devoir de la classe ouvrière. Elle semble l'avoir compris, car en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en France, on a vu renaître en même temps ces aspirations communes, et en même temps aussi des efforts ont été faits pour réorganiser politiquement le parti des travailleurs.

Il est un élément de succès que ce parti possède : il a le nombre ; mais le nombre ne pèse dans la balance que s'il est uni par l'association et guidé par le savoir. L'expérience du passé nous a appris comment l'oubli de ces liens fraternels qui doivent exister entre les travailleurs des différents pays et les exciter à se soutenir les uns les autres dans toutes leurs luttes pour l'affranchissement, sera puni par la défaite commune de leurs entreprises divisées. C'est poussés par cette pensée que les travailleurs de différents pays, réunis en un meeting public à Saint-Martin's Hall le 28 septembre 1864, ont résolu de fonder l'Association Internationale.

Encadré 1. Extrait de l'*Adresse inaugurale* (Marx, 1964 : en ligne).

Mais les positionnements discursifs des proudhoniens et des marxistes à propos des moyens s'opposaient avant même que le premier congrès de l'AIT n'ait lieu. Car si Karl Marx insiste dans son texte sur « la conquête du pouvoir politique » à l'échelle d'une nation, Pierre-Joseph Proudhon, dont les thèses furent publiées en 1840 dans *Qu'est-ce la propriété* (1974/2009), porte un projet autogestionnaire passant par une reprise *ici et maintenant* des moyens de production. Marqué par les actions des luddites³² ce dernier affirme que l'atelier devrait être l'unité politique et économique de base de l'organisation sociale (« l'atelier remplacera l'État »). Pour Jean Maitron (1975, t.1 : 34), les deux principes de l'anarchisme sont ainsi déjà présents dans les textes de Pierre-Joseph Proudhon :

³⁰ Pour un aperçu fictionnel de cette période de la biographie de Karl Marx voir notamment le film de Raoul Peck *Le jeune Karl Marx*.

³¹ Dans les extraits de textes présentés dans le chapitre 3, des segments textuels sont soulignés. Ces soulignements ne cherchent pas à localiser précisément tel ou tel procédé discursif, mais simplement à attirer l'attention du lecteur sur certaines propositions ou expressions.

³² « 1811. Alors que la révolution industrielle s'apprête à rendre l'Angleterre méconnaissable, bris de machine, incendies et émeutes se multiplient dans les manufactures. Des artisans refusent de faire le deuil de leur savoir-faire et de migrer vers les villes. Ils déclarent la guerre "aux machines préjudiciables à la communauté" qu'ils détruisent à coup de masse. On leur donne le nom de "luddites", en référence à un mythique général Ned Ludd, ouvrier sans doute imaginaire » (Bagiani & Carnino, 2010 : 7). Ainsi, sont appelés « luddites » des ouvriers et artisans « briseurs de machines », c'est-à-dire des travailleurs qui sabotent et/ou détruisent les machines avec lesquelles ils travaillent afin de protester contre la déshumanisation de leur activité, mais également contre l'organisation du travail que ces machines génèrent.

- un principe négatif qui cherche à lutter d'une part contre l'autorité politique, conçue comme centralisation étatique (refus d'une conception de l'action politique à l'échelle nationale), et d'autre part contre l'autorité économique et morale, conçue comme exploitation salariale et propriété privée (capitalisme) ;
- un principe positif qui cherche à lutter pour la liberté politique par l'instauration du fédéralisme (échelle locale) et pour le bien-être économique par la généralisation de la possession des fruits de son travail par l'instauration du mutuellisme.

3.2.2. Arrivée de Michel Bakounine et effets de polarisation

Le clivage entre les « collectivistes antiautoritaires » et les « marxistes communistes » s'accroît encore avec l'arrivée, en 1868, de Michel Bakounine, vieux militant insurrectionniste aguerri³³. Cette conflictualité, exemple s'il en est de l'hétérogénéité interne aux organisations politiques composant les mouvements sociaux, dessine de plus en plus clairement deux tendances, renvoyant chacune à une personnalité et à des discours quant aux moyens et aux buts de la révolution sociale. « D'accord pour l'essentiel sur la critique, d'accord sur le but à atteindre, anarchistes et marxistes ne le sont plus sur les moyens d'action [...] et encore moins en ce qui concerne l'organisation sociétaire au lendemain de la révolution » (Maitron, 1975, t.2 : 187). La critique de l'exploitation salariale causée par le capitalisme est effectivement plus que partagée par ceux que l'on peut appeler les socialistes dans leur ensemble, à la différence près que les bakouniniens ne hiérarchisent pas les luttes contre l'autorité économique (le capitalisme) et l'autorité politique (l'État). Le but de la révolution, commun également, vise bien l'avènement d'une société égalitaire et juste n'ayant plus besoin, à terme, d'un État centralisé. C'est donc sur la question de *comment* lutter que naît la scission.

Les courants marxistes de l'époque proposent une révolution sociale en trois étapes : 1) remporter la lutte des classes pour mettre fin au capitalisme, 2) mettre en place un État prolétarien afin de supprimer l'antagonisme de classe et 3) s'épanouir dans le paradis terrestre du nom de communisme, sans État ni planification (Arvon, 1985). Le prolétariat doit donc prendre le contrôle de l'État et, pour cela, investir stratégiquement le champ politique, via entre autres une participation aux élections. Les élections remportées il s'agit alors d'instaurer une

³³ Brièvement et parce que le roman de sa biographie me semble irrésistible : né dans une famille de militants politiques russes, il fréquente en 1842 des cercles révolutionnaires en Allemagne (il y rencontre Marx pour la première fois) et en Suisse, rejoint plus tard Paris à pied pour participer aux insurrections de 1848, puis prend part aux émeutes de Dresde en 1849. Il écrit plusieurs textes politiques, puis est fait prisonnier. Transféré en Sibérie, il s'échappe, fait le tour du globe en bateau et en train en passant par le Japon, San Francisco et New York, pour enfin réapparaître à Londres en 1861, visiblement prêt pour participer à l'AIT.

dictature temporaire de représentants élus parmi la classe laborieuse afin de réorganiser le régime économique et le faire passer du capitalisme au communisme.

Pour les bakouniniens, tout au contraire, une autorité politique légitime ne peut émerger que par la liberté communale. L'État, dans ces conditions, « est tenu pour une forme supérieure et particulièrement puissante et néfaste de l'autorité illégitime » (Baillargeon, 2008 : 24). Les bakouniniens refusent dès lors de participer à quelque élection que ce soit et ne considèrent pas les élus comme des interlocuteurs. Si les bakouniniens refusent de participer aux élections, et donc pour cela de construire un parti ouvrier unique et centralisé, c'est parce qu'ils sont convaincus que la libre association des travailleurs entre eux, locale et sans organe institué, est *la seule manière d'éviter des dérives autoritaires, y compris entre les militants d'une même cause*. Dans ce cadre, le pouvoir doit se réapproprier partout où cela est possible, par la mise en place d'une organisation directe des ouvriers dans leur usine et leur commune, sans représentants. Il s'agit de multiplier et d'amplifier chacune des luttes ouvrières qui existent *déjà*, de les soutenir dans leur désir de récupération des moyens de production et de décisions politiques. C'est donc bien dans l'ici et maintenant qu'il faut agir, ce qui fait constater à Jean Maitron que :

si les théoriciens anarchistes se sont plu à souligner ces tendances libertaires des sociétés autoritaires, ils ont souvent estimé qu'ils se mettraient en contradiction avec eux-mêmes en précisant comment s'édifiera la société future. Tout au plus ont-ils accepté de définir les principes généraux qui présideront à son élaboration, l'anarchisme étant considéré avant tout « comme une méthode » (Maitron, 1975, t.2 : 164).

La valorisation de la *politique préfigurative* s'impose comme trait caractéristique du mouvement anarchiste dès ses débuts : en expérimentant des organisations sociales égalitaires et librement consenties – l'autonomie politique que l'on souhaite voir généralisée – on *fait* la révolution (voir chapitre 1).

Voici un tableau récapitulatif de la première période de l'AIT, marquée par l'opposition entre Karl Marx et Pierre-Joseph Proudhon (1866-1868) :

	Pôle proudhonien	Pôle marxiste
L'idéal économique	Mutuellisme et associationnisme	Collectivisme et nationalisation
L'idéal politique	Confédération de communes	Confédération de communes (après une phase de transition : la dictature du prolétariat)
Moyens politiques	Amplifier les reprises autogestionnaires dans les usines et ateliers (et les communes)	Conquête du pouvoir politique à l'échelle nationale grâce à un parti ouvrier unique

Et de la seconde, marquée par l'opposition entre Karl Marx et Michel Bakounine (1868-1871) :

	Pôle bakouninien	Pôle marxiste
L'idéal économique	Collectivisme antiautoritaire/socialisme antiétatique	Communisme/socialisme étatique
L'idéal politique	Confédération de communes libres	Confédération de communes (après une phase de transition : la dictature du prolétariat)
Organisation collective et moyens d'action	autogestion/politique préfigurative/abstentionnisme	Parti ou syndicat ouvrier centralisé et internationaliste/élections nationales
Échelle	Micro-socialisme/la commune et l'atelier comme unités de base	Macro-socialisme/l'État comme unité de base
Conception du sujet révolutionnaire	Fait confiance à la spontanéité de la classe ouvrière	Nécessité de conscientiser les masses/le Parti comme avant-garde

3.2.3. L'autonomie politique : résolution n°1

Le divorce entre marxistes et bakouniniens est consommé en 1872 lorsque Michel Bakounine est exclu de l'AIT après les événements de la Commune de Paris et qu'il fonde, avec les membres de la fédération jurassienne (la tendance bakouninienne de l'AIT), l'Internationale antiautoritaire. Lors de leur première rencontre, les « antiautoritaires » votent l'abolition de l'AIT « officielle » ainsi que de nouvelles résolutions. La première résolution est intitulée « Attitude des Fédérations réunies en Congrès à Saint-Imier, en présence des résolutions du Congrès de la Haye et du Conseil général ».

En voici un extrait :

Considérant que l'autonomie et l'indépendance des fédérations et sections ouvrières sont la première condition de l'émancipation des travailleurs ;

Que tout pouvoir législatif et réglementaire accordé aux Congrès serait une négation flagrante de cette autonomie et de cette liberté :

Le Congrès dénie en principe le droit législatif de tous les Congrès soit généraux ou régionaux, ne leur reconnaissant d'autre mission que celle de mettre en présence les aspirations, besoins et idées du prolétariat des différentes localités ou pays, afin que leur harmonisation et leur unification s'y opèrent autant que possible ; mais dans aucun cas la majorité d'un Congrès quelconque ne pourra imposer ses résolutions à la minorité.

Encadré 2. Extrait de la première résolution du Congrès de Saint-Imier (1872 : en ligne).

L'organisation change de forme : son caractère unifié et centralisé s'efface au profit d'une conception diversifiée et « dispersée ». Le vote à la majorité est rejeté en tant que mode de décision autoritaire. L'association sert simplement à coordonner les différentes fédérations régionales en mettant en place un réseau de soutien.

La deuxième résolution est intitulée « Pacte d'amitié, de solidarité et de défense mutuelle entre les Fédérations libres » :

Considérant que la grande unité de l'Internationale est fondée non sur l'organisation artificielle et toujours malfaisante d'un pouvoir centralisateur quelconque, mais sur l'identité réelle des intérêts et des aspirations du prolétariat de tous les pays, d'un côté, et de l'autre sur la fédération spontanée et absolument libre des fédérations et des sections libres de tous les pays ;

Considérant qu'au sein de l'Internationale il y a une tendance, ouvertement manifestée au Congrès de la Haye par le parti autoritaire qui est celui du communisme allemand, à substituer sa domination et le pouvoir de ses chefs au libre développement et à cette organisation spontanée et libre du prolétariat ;

[...]

Les délégués des Fédérations et Sections espagnoles, italiennes, jurassiennes, françaises et américaines réunis à ce congrès ont conclu, au nom de ces Fédérations et Sections, et sauf leur acceptation et confirmation définitives, [un] pacte d'amitié, de solidarité et de défense mutuelle [...].

Encadré 3. Extrait de la deuxième résolution du Congrès de Saint-Imier (1872 : en ligne).

Qualifiant la centralisation politique d'« organisation artificielle », la nouvelle AIT fait de la « fédération spontanée et absolument libre » des sections le seul principe organisationnel légitime à l'échelle internationale.

La troisième résolution, intitulée « Nature de l'action politique du prolétariat », précise quant à elle les modalités de la révolution sociale antiautoritaire. En voici un extrait :

Considérant :

Que vouloir imposer au prolétariat une ligne de conduite ou un programme politique uniforme, comme la voie unique qui puisse le conduire à son émancipation sociale, est une prétention aussi absurde que réactionnaire ;

Que nul n'a le droit de priver les fédérations et sections autonomes du droit incontestable de déterminer elles-mêmes et suivre la ligne de conduite politique qu'elles croiront la meilleure, et que toute tentative semblable nous conduirait fatalement au plus révoltant dogmatisme ;

Que les aspirations du prolétariat ne peuvent avoir d'autre objet que l'établissement d'une organisation et d'une fédération économiques absolument libres, fondées sur le travail et l'égalité de tous et absolument indépendantes de tout gouvernement politique, et que cette organisation et cette fédération ne peuvent être que le résultat de l'action spontanée du prolétariat lui-même, des corps de métier et des communes autonomes ;

Considérant que toute organisation politique ne peut rien être que l'organisation de la domination au profit d'une classe et au détriment des masses, et que le prolétariat s'il voulait s'emparer du pouvoir, deviendrait lui-même une classe dominante et exploitante ;

Le Congrès réuni à Saint-Imier déclare :

1° Que la destruction de tout pouvoir politique est le premier devoir du prolétariat ;

2° Que toute organisation d'un pouvoir politique soi-disant provisoire et révolutionnaire pour amener cette destruction ne peut être qu'une tromperie de plus et serait aussi dangereuse pour le prolétariat que tous les gouvernements existant aujourd'hui ;

3° Que, repoussant tout compromis pour arriver à l'accomplissement de la Révolution sociale, les prolétaires de tous les pays doivent établir, en dehors de toute politique bourgeoise, la solidarité de l'action révolutionnaire.

Encadré 4. Extrait de la troisième résolution du Congrès de Saint-Imier (1872 : en ligne).

Certains des énoncés soulignés sont formulés en opposition aux propositions marxistes, comme par exemple le rejet sans appel d'une rencontre entre le projet révolutionnaire et le champ politique. La participation au champ politique étant posée par nature comme corruptrice, l'organisation de l'Internationale antiautoritaire ne peut que passer par le maintien de la solidarité entre ses membres, par la spontanéité de leurs actions et modes de fonctionnement et par une recherche permanente et locale de l'autonomie politique.

À la mort de Michel Bakounine en 1876, Élisée Reclus, Carlo Cafiero, Errico Malatesta ou le plus jeune Piotr Kropotkine dressent le bilan de cette organisation. Son orientation à propos de l'idéal économique a en effet évolué : elle défend désormais le collectivisme complet, synonyme de communisme économique, résumé par la formule : « le concours de tous pour la satisfaction des besoins de chacun ». Ainsi, un droit à recevoir ce dont on a besoin, indépendamment de la valeur du produit du travail fourni (et non plus seulement un devoir moral à donner à l'autre ce que l'on a produit en surplus) était revendiqué. L'idée de la « jouissance et la consommation collective des produits » (Maitron, 1975, t.1 : 85) infuse et, petit à petit, s'impose la conviction selon laquelle toutes les marchandises produites, quelles qu'elles soient, appartiennent à tous ceux qui ont participé à la création de richesse par leur activité, quelle qu'elle soit.

3.2.4. « Nous sommes unis parce que nous sommes divisés »

En 1876, les délégués italiens Errico Malatesta et Carlo Cafiero annoncent qu'ils ne participeraient plus aux congrès de l'Internationale. C'est ainsi que les « congrès », en tant qu'événements de parole, sont pour la première fois publiquement critiqués et rejetés : associés

aux types de rencontres des partis politiques, marxistes ou autres, ils représentent les « derniers vestiges du parlementarisme » (Maitron, 1975, t1 : 116). Les deux militants italiens justifient leur départ en expliquant qu'ils défendent désormais « la propagande par le fait³⁴ ». L'année suivante, ils montrent l'exemple par l'évènement connu sous le nom de l'équipée du Bénévent³⁵, qui marque le début de l'« ère des attentats », phase qui atteindra en France son climax quinze années plus tard, en 1892 et 1893. C'est ainsi que l'illégalisme comme moyen d'action ainsi que les anarchistes illégalistes « en tant que famille » datent de cette époque.

La propagande par le fait, allant du sabotage à l'assassinat politique en passant par la « reprise individuelle », fait de la clandestinité qui l'accompagne une raison de plus, tactique et non plus politique, pour désertir les organisations formelles : l'illégalisme ne peut se pratiquer qu'en petits comités, qu'en groupes d'amis, groupes affinitaires ou bandes. Ainsi, chaque groupe, le plus souvent réuni autour du comité de rédaction d'un journal, est autonome et doit faire ce qui lui semble le plus approprié. Il s'ensuit que tous ces groupes indépendants les uns des autres, se revendiquant chacun de l'anarchisme, mais à leur manière, ne se rencontrent plus que rarement. Émile Gautier donne sa définition du groupe anarchiste en 1883 : « simples rendez-vous où des amis se réunissent chaque semaine pour parler entre eux des choses qui les intéressent. La plupart du temps, même, on n'y voit guère que de nouvelles figures, à l'exception d'un petit noyau de quatre ou cinq fidèles » (cité par Maitron, 1975, t.1 : 123). Jean Grave écrit quant à lui dans *Le Révolté* en 1885 :

Nous ne croyons pas [...] aux associations, aux fédérations, etc., à long terme. Pour nous un groupe ne doit s'établir que sur un point, bien déterminé, d'une action immédiate ; l'action accomplie, le groupement se reforme sur de nouvelles bases, soit entre les mêmes éléments, soit avec de nouveaux.

Encadré 5. Extrait du Révolté (Grave, 1885, cité par Maitron, 1975, t.1 : 118).

Il y aura quand même quelques tentatives d'organisation à l'échelle nationale, avec par exemple une rencontre, baptisée « conférence anarchiste internationale », tenue en 1889, rue du Faubourg du Temple à Paris. Jean Maitron, visiblement peu convaincu par un fonctionnement en réseau de groupes affinitaires³⁶, insiste dans son ouvrage sur l'absence de formalité

³⁴ Pour Tancrède Ramonet, réalisateur du film documentaire *Ni Dieu ni maître. Une histoire de l'anarchisme*, le choix de cette stratégie politique doit être mis en perspective avec le massacre policier et militaire de la Commune de Paris. Les anarchistes, profondément choqués par ces méthodes de répression étatiques, se seraient détournés des moyens pacifiques employés pour la mise en place de la Commune, faisant valoir l'argument selon lequel l'usage de moyens non violents ne prévient pas une violente répression.

³⁵ Épisode qui a consisté à entrer dans un village pour y brûler les archives administratives (symboles d'une reproduction sociale instituée), distribuer l'argent trouvé dans les caisses des impôts aux populations les plus pauvres et déclarer avec conviction l'insurrection généralisée.

³⁶ Le texte de Jean Maitron est parsemé d'adjectifs appréciatifs négatifs à propos des anarchistes illégalistes et individualistes. De fait, le célèbre historien du mouvement ouvrier était membre du PCF jusqu'en 1939 (c'est-à-dire jusqu'au pacte germano-soviétique) et sa sympathie pour le mouvement anarchiste semblait d'abord avoir pour objet les anarcho-sindicalistes (voir *infra*).

caractérisant cette rencontre qui de fait n'en est pas vraiment une à ses yeux. Il explique qu'« en vertu des principes d'autonomie et de libre initiative, personne n'avait prévu quoi que ce soit et la conférence se déroule dans les pires conditions d'anarchie, au sens vulgaire du terme » (Maitron, t1 : 116). Plus loin, dans une description inspirée d'un article d'*El Productor* (journal anarchiste barcelonais) rédigé par un délégué espagnol présent à la rencontre, il ajoute que :

[...] chacun parla sans limitation de temps. Nul ne songea à demander aux orateurs leur mandat et l'un d'eux même fut interrompu qui s'était permis d'énumérer les groupes qui l'avaient délégué. Aucun bureau ne présida aux débats, aucune résolution ne résuma les points de vue, aucun vote ne départagea les tendances, et il est difficile de retenir quelque chose de cette conférence qui fut en réalité une conversation à bâtons rompus et ne laissa après elle aucune trace d'organisation (Maitron, 1975, t.1 : 117).

Cette description présente négativement un certain nombre de conduites interactionnelles : le fait que la durée des interventions ne soit pas chronométrée, que les « orateurs » ne soient pas écoutés en tant que représentants de tel ou tel groupe (non seulement on ne leur demande pas leur mandat, mais on leur refuse même de le donner), qu'il n'y a pas de « bureau », donc pas de modérateur, pas de compte-rendu et pas de vote. Si cette absence de formalisation le dérange autant, c'est peut-être qu'un tel mode de fonctionnement, qui ne laisse aucune trace, ne facilite pas la tâche d'un historien... mais ce rejet indique aussi, comme nous le verrons largement tout au long de cette thèse, les traces de deux FD qui s'opposent à propos des formes que doivent prendre les réunions politiques. Quoi qu'il en soit, l'historien doit se tourner, pour raconter cette période, vers les rapports de police, produits des renseignements. Mais tout l'intérêt du fonctionnement par groupes affinitaires est justement d'éviter l'infiltration policière.

3.3. Clivages internes (1890-1914)

Si dans un premier temps les anarchistes se sont construits en opposition aux marxistes à propos de la question des moyens politiques, cette même question va peu à peu devenir clivante au sein même du mouvement anarchiste, certains rejoignant le mouvement ouvrier en investissant les syndicats et d'autres expérimentant des modes de vie alternatifs au sein de « communautés libres ».

3.3.1. Investir les syndicats (*les anarcho-syndicalistes*)

À partir des années 1890, les anarchistes les moins convaincus par les actes insurrectionnels individuels et isolés entrent en masse dans les syndicats. Cela peut paraître

surprenant dans une certaine mesure au vu des positions anarchistes envers les syndicats tenues jusqu'ici : 1) il s'agit d'organisations politiques instituées ; 2) les méthodes d'action qui y sont préconisées sont souvent celles de la grève partielle et de la négociation qui s'ensuit ; 3) les syndicats sont influencés par les discours marxistes étatistes et centralisateurs. Or, justement, l'objectif sera de se constituer en minorités agissantes, c'est-à-dire d'investir stratégiquement les syndicats pour mieux y faire valoir les conceptions politiques anarchistes et réfléchir à ce que pourrait être un « anarcho-syndicalisme ». C'est Fernand Pelloutier qui travaillera le plus pour une conception cohérente de l'action syndicale anarchiste. En plus des moyens politiques anarchistes « traditionnels » (sabotage, grève autogestionnaire, etc.), l'éducation collective et individuelle au sein des organisations syndicales devient pour lui une priorité, le syndicalisme étant alors conçu à la fois comme l'« école pratique de l'anarchisme » et le lieu où l'on apprend les lois économiques et sociales à l'origine de la reproduction de l'antagonisme de classe. Voici comment Fernand Pelloutier parle de cette dimension éducative des Bourses du travail :

La Bourse du travail, disent les statuts généraux de toutes ces associations, « a pour but de concourir au progrès moral et matériel des travailleurs des deux sexes ». Or, quel moyen conduirait mieux à ce but que l'initiation des ouvriers aux découvertes de l'esprit humain ? C'est en matière d'enseignement surtout qu'il faut se réjouir de la création des Bourses du travail, car elles seules pouvaient accomplir les efforts merveilleux qui ont fait dire d'elles à M. Ed. Petit [ministre de l'instruction public] : « Elles deviennent les universités de l'ouvrier. »

[...]

Actuellement, il n'est pas de Bourse du travail qui ne possède une bibliothèque et ne fasse pour l'enrichir de sérieux sacrifices. Certaines n'ont que 400 ou 500 volumes, mais d'autres en comptent 1200 et celle de Paris, placée, il est vrai, dans une situation privilégiée et pourvue d'une salle de travail de 72 mètre de superficie, est riche de plus de 2700 volumes. Comme d'instinct, les Bourses du travail sont allées aux œuvres les plus propres à épurer, à élever les sentiments, à étendre les connaissances de la classe ouvrière ; les travaux les plus consciencieux, les critiques sociales, économiques et philosophiques les plus nourries et les plus hardies, les œuvres d'imagination les plus hautes : ce sont les aliments qu'elles ont offerts à des appétits d'autant robustes qu'ils avaient jusqu'alors été moins satisfaits.

[...]

En ce qui concerne l'enseignement, les Bourses peuvent se diviser en deux catégories, celles qui se sont limitées à l'enseignement professionnel, théorique et pratique, et celles qui, plus ambitieuses, y ont joint (ne faisant d'ailleurs que précéder les autres) un enseignement éclectique, touchant aux connaissances les plus diverses [...].

Encadré 6. Extrait de l'Histoire des Bourses du travail. Origine. Institutions. Avenir (Pelloutier, 1921, réédité par Baillargeon, 2005 : 370-383).

Rappelons enfin que les mouvements ouvriers, depuis la première moitié du 19^{ème} siècle, s'organisent en AG en période de grèves (Aguet, 1954, cité par Le Mazier, 2015 : 103) afin de décider des suites et des modalités à donner au mouvement. Les militants de la tendance anarcho-syndicaliste du mouvement anarchiste ont ainsi sûrement participé à de telles AG à cette époque, aussi bien dans les grandes salles des Bourses du travail, à Paris ou ailleurs, que sur les lieux de travail, dans les usines. L'AG de lutte figure dans les répertoires d'action

ouvriers depuis une cinquantaine d'années déjà et constitue une pratique organisationnelle normale, mais ne faisant pas l'objet de discours particuliers. Comme nous venons de le voir, il semble que ce soit surtout sur la forme « congrès », et non pas « AG » que se cristallisent les discussions.

Durant cette période, quatre journaux dominent l'espace du mouvement anarchiste, chacun en définissant une tendance :

- *Les Temps nouveaux* de Grave qui fait suite à *La Révolte* et au *Révolté*. Si Jean Grave n'est pas un fervent défenseur du syndicalisme (il reste attaché au communisme libertaire), il laisse cependant une rubrique « mouvement ouvrier » consacrée à ce sujet dans son journal, rubrique tenue par Fernand Pelloutier.
- *La Sociale* d'Émile Pouget qui fait suite au *Père peinard*. Émile Pouget sera le plus convaincu de tous du potentiel révolutionnaire de l'action syndicale et son journal y sera grandement consacré.
- *Le Libertaire* de Sébastien Faure, dans un premier temps farouchement hostile au syndicalisme. Une fois son comité de rédaction réduit par le départ de Libertad, anarchiste individualiste, il laissera peu à peu son journal ouvert à toutes les tendances. Il insiste cependant et avant tout sur l'importance de l'éducation (voir section 3.3.3).
- *L'Anarchie* de Libertad, journal qu'il fonde en 1905 après son départ du *Libertaire*, et qui représente la tendance individualiste, clairement anti-syndicaliste.

3.3.2. Vivre en communauté (les anarchistes individualistes)

Alors que le mouvement ouvrier se voit investi par les anarcho-syndicalistes via les bourses du travail et la CGT, une autre tendance se dessine, à partir de l'illégalisme : l'anarchisme individualiste. Pour les tenants de l'individualisme, fortement inspirés des écrits de Max Stirner³⁷, les classes sociales ne devraient pas constituer la principale entrée d'analyse politique et la stratégie syndicaliste n'est pas, de ce fait, pertinente à leurs yeux. Ils souhaitent s'adresser aux individus quels qu'ils soient, peu importe leurs conditions matérielles d'existence actuelles et leur position dans les rapports de production. Les anarchistes

³⁷Max Stirner, dans son ouvrage *L'unique et sa propriété* (2000/1845), paru alors qu'il fréquentait les mêmes cercles de discussion que Karl Marx, Friedrich Engels et Michel Bakounine, soutient la thèse d'un individualisme radical : le Moi est unique, il est tout, et aucune autorité ne sera jamais légitime à le contraindre. Il préconise l'association entre individus libres et égaux, sorte de contrats qui engagent le moins possible les partenaires de l'échange ou du projet commun. Il critique également fermement le travail et sa mystification, et reproche aux communistes de n'avoir d'yeux que pour les travailleurs. Cinquante ans plus tard, ce discours sera pour le moins repris et réapproprié par la tendance incarnée par Libertad et Émile Armand.

individualistes cherchent à créer des « bulles libertaires ». « Aussi les individualistes prônent-ils le travail en camaraderie, c'est-à-dire l'association fraternelle d'être unis par un même idéal et associés pour une même œuvre » (Maitron, 1975, t.1 : 277).

Selon Jean Maitron, de la même manière que syndicalisme et anarchisme se confondent pour les syndicalistes révolutionnaires, pour les participants aux « milieux libres », illégalisme et anarchisme individualiste sont une seule et même chose³⁸. Une dispersion des tendances au sein même du mouvement anarchiste s'établit dès lors clairement : tandis que certains se rallient au mouvement ouvrier, d'autres poursuivent la pratique de l'illégalisme (dans une version amoindrie de la propagande par le fait). Voici comment Émile Armand explique ce qu'est un anarchiste individualiste :

Être anarchiste c'est nier l'autorité et rejeter son corollaire économique : l'exploitation. Et cela dans tous les domaines où s'exerce l'activité humaine. L'anarchiste veut vivre sans dieux ni maîtres ; sans patrons ni directeurs ; alégal, sans lois comme sans préjugés ; amoral, sans obligations comme sans morale collective. Il veut vivre librement, vivre sa conception personnelle de la vie. [...] L'anarchiste souhaite vivre sa vie, le plus possible, moralement, intellectuellement, économiquement, sans se préoccuper du reste du monde, exploitants comme exploités ; sans vouloir dominer ni exploiter autrui, mais prêt à réagir par tous les moyens contre quiconque interviendrait dans sa vie ou lui interdirait d'exprimer sa pensée par la plume ou la parole.

L'anarchiste a pour ennemi l'État et toutes ses institutions qui tendent à maintenir ou à perpétuer sa mainmise sur l'être individuel. Point de possibilité de conciliation entre l'anarchiste et une forme quelconque de société reposant sur l'autorité, qu'elle émane d'un autocrate, d'une aristocratie ou d'une démocratie. Point de terrain d'entente entre l'anarchiste et tout milieu réglementé par les décisions d'une majorité ou les vœux d'une élite.

[...]

Un abîme sépare l'anarchisme du socialisme sous ses différents aspects, y compris le syndicalisme.

L'anarchiste place à la base de toutes ses conceptions de vie : le fait individuel. Et c'est pour cela qu'il se dénomme volontiers anarchiste-individualiste.

[...]

L'anarchiste individualiste se désintéresse d'une révolution violente ayant pour but une transformation du mode de distribution des produits dans le sens collectiviste ou communiste, qui n'amènerait guère de changement dans la mentalité générale et qui ne provoquerait en rien l'émancipation de l'être individuel. En régime communiste celui-ci serait aussi subordonné qu'actuellement au bon vouloir du Milieu : il se trouverait aussi pauvre, aussi misérable que maintenant ; au lieu d'être sous le joug de la petite minorité capitaliste actuelle, il serait dominé par l'ensemble économique. Rien ne lui appartiendrait en propre. Il serait un producteur, un consommateur, un metteur ou un preneur au tas, jamais un autonome.

L'anarchiste-individualiste se différencie de l'anarchiste communiste en ce sens qu'il considère (en dehors de la propriété des objets de jouissance formant prolongement de la personnalité) la propriété du moyen de production et la libre disposition du produit comme la garantie essentielle de l'autonomie de la personne.

[...]

L'anarchiste-individualiste fait de la « propagande » pour sélectionner les tempéraments anarchistes-individualistes qui s'ignorent, déterminer tout au moins une ambiance intellectuelle favorable à leur éclosion. Entre anarchistes-individualistes les rapports s'établissent sur la base de la « réciprocité ». La « camaraderie » est essentiellement d'ordre individuel, elle n'est jamais imposée.

³⁸ Pour un aperçu du quotidien et des relations interindividuelles des acteurs sociaux de cette tendance, voir également Anne Stirner (2008).

[...]

L'anarchiste-individualiste veut vivre, veut pouvoir apprécier la vie individuellement, la vie envisagée dans toutes ses manifestations. En restant maître cependant de sa volonté, en considérant comme autant de serviteurs mis à la disposition de son « moi » ses connaissances, ses facultés, ses sens, les multiples organes de perception de son corps.

Encadré 7. Extrait du Petit manuel anarchiste-individualiste (Armand, 1911 : en ligne³⁹).

Le refus d'une lecture marxiste en termes de classe est explicite dans le texte : « la transformation du mode de distribution des produits » n'est pas un objectif pour les anarchistes individualistes et « la propriété privée du moyen de production » est défendue comme « garantie de l'autonomie de la personne ». De plus, c'est en expérimentant *dans sa manière de vivre* d'autres façons de faire, ici et maintenant, que l'on se libère soi-même de l'aliénation. La réalisation personnelle, qui incite à jouir de tout ce que la vie peut offrir, devient un *moyen* autant qu'un *but* révolutionnaire, puisqu'une telle philosophie de vie permet de transformer, par une pratique qui devient, de fait, subversive, les traditions et les institutions.

C'est sur cette base que vont se tenter de nombreuses expériences communautaires. On a vu que les membres du comité de rédaction de *L'Anarchie* vivaient ensemble, mais ils n'étaient pas les seuls à vouloir créer des petites sociétés libérées de la société capitaliste et de l'État. De nombreuses colonies libertaires se montent à cette époque. Le plus souvent, on y recherche l'autonomie alimentaire, c'est-à-dire qu'on y travaille la terre, qu'on y fait de l'élevage et du fermage. Politiquement, ces expériences sont présentées comme une action directe non-violente. En effet, associé à l'illégalisme ou non, vivre en milieu libre est, pour les tenants de l'anarchisme individualiste tout à la fois un mode de vie, révolutionnaire en soi, et un mode d'action, plus précisément de propagande. Il s'agit de montrer qu'il est possible de construire des relations interindividuelles qui soient égalitaires au sein d'une organisation sociale libérée de toute autorité (principe de politique préfigurative).

3.3.3. La Ruche de Sébastien Faure

L'éducation, problématique « remarquablement constante », a « occupée une place prépondérante dans les réflexions et les pratiques du mouvement anarchiste » (Baillargeon, 2005 : 11). En plus de l'éducation de la classe ouvrière dans les Bourses du travail, celle des enfants se développe. L'expérience la plus connue, outre celle de l'orphelinat de Cempuis créée en 1880 par Paul Robin, est celle de *La Ruche*, animée dans la forêt de Rambouillet pendant treize ans (1904-1917) par Sébastien Faure. Cette école, gratuite et financée par les conférences

³⁹ Texte disponible à l'adresse suivante https://www.infokiosques.net/lire.php?id_article=939.

sur l'anarchisme que Faure donne à travers la France et par les spectacles que montent et présentent régulièrement les élèves, accueille des orphelins ou des enfants venus de milieux populaires.

Sans rentrer dans les détails de l'« éducation libre » pensée et mise en place par Sébastien Faure⁴⁰, disons simplement que celle-ci est conçue comme « intégrale », c'est-à-dire qu'elle concerne aussi bien l'éducation physique qu'intellectuelle et morale. L'accent est mis sur la solidarité et la coopération entre les élèves et non pas sur la compétition et le classement. Surtout, Sébastien Faure défend la « méthode inductive » qui consiste à accompagner l'enfant dans sa recherche de la règle ou du fonctionnement de tel ou tel phénomène (« apprendre à apprendre »), à l'opposé d'une instruction « par cœur » ne favorisant pas la curiosité. L'objectif ici est bien de préparer la révolution sociale en socialisant les enfants à et dans un environnement communautaire et autogéré où la solidarité et l'esprit critique sont les principales valeurs. Voici comment Sébastien Faure présente sa conception de l'éducation :

L'enfant n'est ni bon ni méchant

[...]

Et je dis : quand il vient au monde, quand son existence est comme une page blanche sur laquelle rien encore n'est écrit, l'enfant n'est ni bon, ni mauvais. Il est l'un et l'autre. Héritier de toutes les générations antérieures, il porte en lui, à l'état de germes, toutes les qualités et tous les défauts de ses ascendants [...].

De ce petit être amorphe, inconsistant, frêle et éminemment impressionnable, l'éducation et le milieu social feront ce qu'il sera par la suite.

[...]

Qui tient l'enfant tient l'humanité toute entière

C'est de la somme des connaissances, des idées, des considérations, des procédés et des méthodes dont l'éducation aura déposé le germe dans son cerveau que sortira, quelque jour, toute la vie pensante de l'adulte. C'est des pratiques qui lui seront devenues familières quand il était garçonnet ou fillette, des conseils qu'il aura reçus, des exemples qu'il aura eus sous les yeux, des impressions éprouvées, des influences ressenties que sortira, plus tard, sa conduite.

[...]

La salle d'étude

L'enfant peut et doit s'instruire en tous lieux et comme en toutes circonstances : dehors comme dedans, en promenade, au jeu, à table, comme en classe : conversations, promenades, lectures, voyages, tout doit et peut lui être une occasion précieuse d'accroître ses connaissances.

[...]

L'enfant a le droit de discuter

Pour que l'enfant s'intéresse à ce qui lui est dit, il est indispensable qu'il ait le droit, à tout instant, de poser des questions, de demander des explications, de solliciter des éclaircissements, de formuler des objections, d'exprimer sa pensée, de dire son mot.

⁴⁰ Pour en savoir plus à ce sujet, voir notamment la thèse de Roland Lewin (1978).

Il est certain qu'on s'expose ainsi à voir un enfant se jeter à tout propos et même hors de propos dans la conversation, devenir encombrant et abuser de la tolérance qui lui est consentie pour absorber la conversation à son profit. L'enfant n'a pas encore le sens de la mesure (si peu de grandes personnes le possèdent !), mais, patience ! cela viendra. Peu à peu, l'enfant s'accoutumera à écouter ; il comprendra que, s'il est utile de dire sa pensée, il sied de connaître la pensée d'autrui.

Encadré 8. Extraits des Propos d'un éducateur (Faure, 1933, réédité par Baillargeon, 2005 : 303-368).

Cette expérience pédagogique est proche de celle menée en Grande-Bretagne par Alexander Neill à partir de 1921 dans la *Summerhill School* (Neill, 1971). Dans le projet de ce dernier néanmoins, l'instruction libre est encore davantage liée à une réflexion sur la vie en communauté. Le fonctionnement de l'école repose en effet sur une conception totalement autogestionnaire de l'organisation de la vie collective. Ainsi, tous les pensionnaires de l'école, enfants et adultes, se réunissent en AG hebdomadaire (chaque samedi soir), pour débattre et décider des règles à appliquer au sein de l'établissement⁴¹.

3.4. L'éternelle question de l'organisation

La question de l'organisation politique est au centre de tous les clivages politiques⁴² qui structurent le mouvement anarchiste durant la période 1865-1945 et l'échec des anarchistes lors des événements de la révolution russe ne feront qu'aviver encore davantage la polémique.

3.4.1. Cartographie du mouvement anarchiste vers 1910

Progressivement, les divergences s'accroissent entre anarchistes individualistes et anarcho-syndicalistes. Cette nouvelle polarisation, qui renvoie à des positions radicalement opposées sur des questions aussi centrales et redondantes que l'organisation politique et les moyens de la révolution, accentue l'effet d'un manque de cohérence de la « doctrine anarchiste » : de fait, celle-ci n'existe plus, si tant est qu'elle ait existé un jour. Comme le remarque Jean Maitron : « Étant donné l'hostilité de principe des anarchistes à l'égard de la centralisation et de l'autorité, le problème de l'organisation fut sans cesse remis en question » (1975, t.2 : 440).

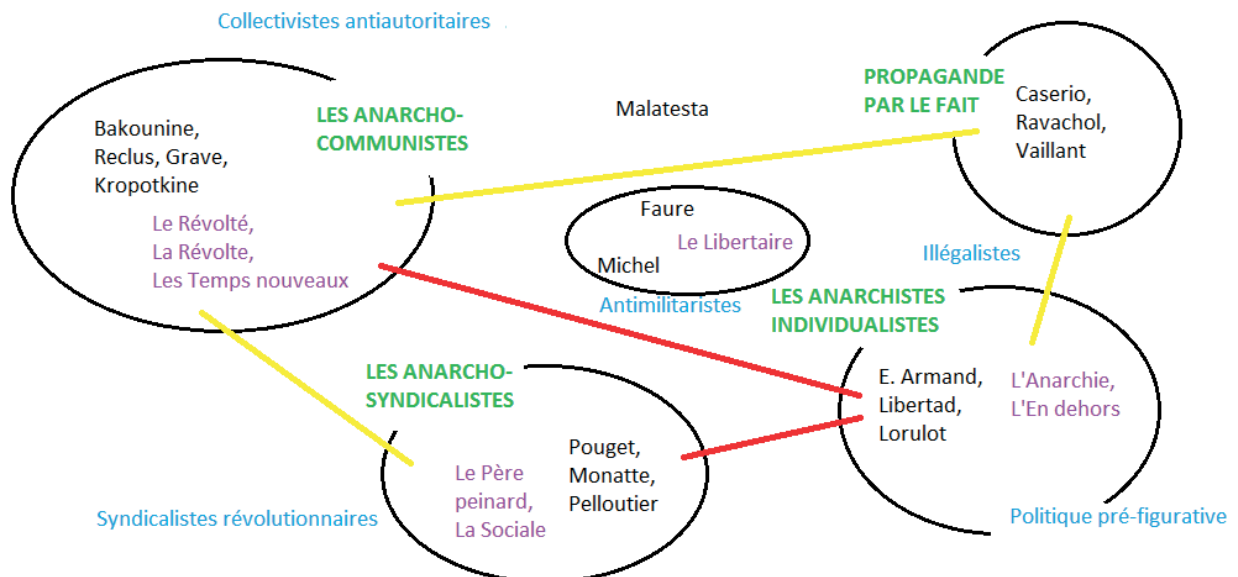
⁴¹ Bien des années plus tard, en 1971, paraîtra aux éditions Maspero la traduction du livre d'Alexander Neil, *Libres enfants de Summerhill*. Pour sa critique radicale de l'autorité dans le cadre éducatif, ce livre (ainsi que celui paru également en 1971 *Une société sans école* d'Ivan Illich), marquera fortement les discours libertaires à propos de l'école et de l'enseignement. Aujourd'hui, le Lycée Autogéré de Paris (LAP), qui applique des règles de fonctionnement proches de celles expérimentées à Summerhill ou ailleurs, est une institution entretenant des liens étroits avec les mouvements anarchistes et autonomes (multipositionnalité des agents, mise à disposition de ressources matérielles par le lycée, etc.).

⁴² Elle n'est cependant pas la seule. Sur cette période, les questions liées à l'antisémitisme (affaire Dreyfus) ou à l'antimilitarisme sont également clivantes pour le mouvement.

Plus fondamentalement, derrière cette question de l'organisation, c'est bien la contradiction entre antiautoritarisme et rapports de pouvoir qui travaille différemment chez chacune des tendances. Ainsi, pour lutter contre la domination économique (le capitalisme), les anarcho-syndicalistes cherchent à *organiser collectivement l'autonomie politique du mouvement ouvrier*, tandis que les anarchistes individualistes invitent à *vivre et à expérimenter l'autonomie économique et politique, entre amis et au quotidien*. Avant la Première Guerre mondiale, l'espace du mouvement anarchiste est ainsi structuré par deux principales tendances :

- Un anarchisme individualiste (inspiré de Max Stirner) et qui, en France, fut représenté par Zo d'Axa dans son journal l'*En dehors* et par Libertad dans *L'Anarchie*. Il s'agit d'une tendance qui privilégie un mode d'action passant par l'illégalisme et la vie en communauté et une conception de la révolution comme recherche personnelle ou « mode de vie ».
- Un anarchisme social (inspiré de Michel Bakounine) et qui fut représenté en France par Jean Grave, Élisée Reclus, Piotr Kropotkine ou Émile Pouget dans leur journaux respectifs *Les temps nouveaux* et *La Sociale*. Il s'agit d'une tendance qui privilégie un mode d'action collective passant par le syndicalisme ou en tout cas participant à la lutte des classes et une conception de la révolution comme mouvement social généralisé.

Voici une cartographie du mouvement anarchiste avant la Première Guerre mondiale :



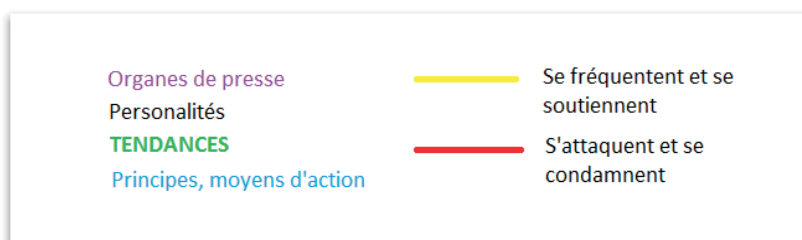


Figure 2. Structuration de l'espace social du mouvement anarchiste aux alentours de 1910.

3.4.2. Effets de la révolution russe sur le mouvement anarchiste en France

Bien que se déroulant hors de France, la révolution russe intéresse beaucoup les questions relatives à l'organisation politique dans les mouvements anarchistes français, d'une part parce que ses premiers mois sont d'inspiration anarchiste et d'autres part parce que certains de ses acteurs se sont ensuite réfugiés en France. Ainsi, en 1917, tout semble dire qu'une révolution sociale antiautoritaire est en route : les soviets s'inscrivent en effet dans le cadre d'un micro-socialisme, confiant dans la capacité des masses à s'organiser sans ligne du Parti ni État centralisé. Mais si durant cette toute première période, Lénine et Léon Trotsky réclament « tout le pouvoir aux soviets », très vite, des décrets sont votés afin de freiner la dynamique en cours (par exemple, « le décret du 28 mai 1918 » et la mise en place de l'Inspection ouvrière et paysanne en 1920 qui mettent fin au pouvoir des soviets). C'est pourquoi, dans les années 1919-20, des réticences commencent à émerger chez certains anarchistes attentifs à ce qui se passe en Russie. La dérive autoritaire de la révolution russe ne pourra plus être minimisée par les anarchistes français suite à deux événements⁴³ : l'épisode de Kronstadt⁴⁴ d'une part et celui makhnovchtchina⁴⁵ d'autre part.

⁴³ Ces deux événements font date, en ce sens qu'ils représentent des moments clefs de l'opposition entre anarchistes et communistes. Sans compter le nombre d'ouvrages, de films et de discussions à leur propos dans l'espace sociodiscursif des mouvements d'extrême gauche contemporains, je note la parution en 2014 d'un court livre, coécrit par Olivier Besancenot et Michael Löwy et intitulé *Affinités révolutionnaires, nos étoiles rouges et noires. Pour une solidarité entre marxistes et libertaires*. Dans un chapitre de trente pages, les auteurs reconnaissent qu'« une liste de contentieux historiques oppose [marxistes et libertaires], mélange indécidable de références partagées et de discordes flagrantes. Tout en haut de la liste figure la révolution russe. Dans un premier moment, il y a convergence entre (beaucoup de) libertaires, non seulement russes, mais du monde entier, avec les révolutionnaires marxistes ; par la suite, c'est un conflit dramatique, qui atteint son point culminant avec Kronstadt et la guerre contre Makhno » (p. 105).

⁴⁴ En 1921, 16 000 marins s'étaient réunis sur l'île de Kronstadt pour affirmer leur volonté de maintenir une organisation sans Parti via le maintien des élections des délégués par les conseils ouvriers, revendiquer la liberté de la presse et demander la libération des prisonniers politiques socialistes. Lénine et Léon Trotsky y voient le risque d'un mouvement contre-révolutionnaire et ils envoient l'armée rouge réprimer le mouvement, occasionnant des milliers de morts des deux côtés.

⁴⁵ Nom donné à l'insurrection paysanne ukrainienne menée par Nestor Makhno qui revendiquait l'autonomie politique de la région. Ce soulèvement d'inspiration anarchiste connaîtra lui aussi un affrontement sanglant avec l'armée rouge, faisant plusieurs dizaines de milliers de morts. Voir à ce sujet le film d'Hélène Chatelain, *Makhno, paysan d'Ukraine*, diffusé sur Arte en 1996 et consultable à l'adresse suivante <https://vimeo.com/120480381>.

Après l'écrasement des makhnovistes en Ukraine et des conseillistes en Russie, Italie et Allemagne⁴⁶, de nombreux exilés politiques, tel que Nestor Makhno lui-même, viennent continuer à militer en France. Ils vont, par leur activité réflexive et critique, reposer les termes d'un débat qui n'en finit pas. La décennie 1920 est donc aussi marquée par un conflit à propos de l'organisation au sein du mouvement anarchiste lui-même (Manfredonia, 1995). Pour Nestor Makhno, l'échec des anarchistes lors de la révolution russe reflète un problème de doctrine et d'organisation (Luck, 2008 : 139). Dans un texte connu sous le nom de *La Plate-forme*, Nestor Makhno et ses co-auteurs proposent un programme politique et organisationnel au mouvement en trois temps : 1) appliquer une analyse marxiste en termes de classes, 2) prévoir une étape de transition économique dans laquelle sera mise en place une réforme agraire collectiviste et 3) s'appliquer une discipline sans faille, afin de construire un mouvement anarchiste fort et homogène, en évitant les contradictions théoriques ou tactiques ainsi qu'en agissant conformément aux décisions prises dans les congrès de la fédération. Ce sont bien les anarchistes individualistes, regroupés à cette époque autour d'Armand et du journal *L'En-Dehors* (qu'il avait relancé en 1922 et dans lequel il faisait à cette époque l'éloge de l'amour libre), qui sont, de part en part, visés par le texte. Voici quelques extraits de l'introduction du texte de la *Plateforme* :

Il est très significatif qu'en dépit de la force et du caractère incontestablement positif des idées libertaires, de la netteté et de l'intégrité des positions anarchistes face à la révolution sociale, et enfin de l'héroïsme et des sacrifices innombrables apportés par les anarchistes dans la lutte pour le communisme libertaire, le mouvement anarchiste est resté toujours faible malgré tout cela, et a figuré, le plus souvent, dans l'histoire des luttes de la classe ouvrière comme un petit fait, un épisode, et non pas comme un facteur important.

Cette contradiction entre le fond positif et incontestable des idées libertaires et l'état misérable où végète le mouvement anarchiste, trouve son explication dans un ensemble de causes dont la plus importante, la principale, est l'absence de principes et de pratiques organisationnels dans le monde anarchiste.

Dans tous les pays le mouvement anarchiste est représenté par quelques organisations locales préconisant une théorie et une tactique contradictoires n'ayant point de perspectives d'avenir ni de continuité dans le travail militant, et disparaissant habituellement presque sans laisser la moindre trace derrière eux.

Un tel état de l'anarchisme révolutionnaire, si nous le prenons dans son ensemble ne peut être qualifié autrement que comme une « désorganisation générale chronique ».

Telle la fièvre jaune, cette maladie de la désorganisation s'est introduite dans l'organisme du mouvement et le secoue depuis des dizaines d'années.

⁴⁶ À peu près à la même époque, en Italie et en Allemagne, des reprises autogestionnaires sont pratiquées par des ouvriers en lutte. En Italie, ce sont les métallurgistes en 1917, puis de nouveau en 1920. Ces reprises seront théorisées dans son journal *Ordine Nuovo* par Antonio Gramsci, militant écrivain qui estime que « la dictature du prolétariat doit reposer non pas sur la toute-puissance du parti, mais sur des organismes créés spontanément par le prolétariat » (Arvon, 1985 : 45). En Allemagne, ce sera la Ligue Spartakiste, dirigée par Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg, qui tentera d'instaurer des conseils ouvriers dans les usines mobilisées. Aussi bien en Italie qu'en Allemagne la répression sera meurtrière faisant, à Turin, 500 morts. Tous ces épisodes autogestionnaires et toutes les pratiques militantes qui les ont fait exister vont par ailleurs inspirer Anton Pannekoek qui, également alarmé par la dérive étatique et bureaucratique de l'URSS, théoriserait un marxisme conseilliste, notamment dans son ouvrage publié des années plus tard, en 1950, *Workers Councils*, et traduit en français en 1974 sous le titre *Les conseils ouvriers*.

Il n'est pas douteux toutefois que cette désorganisation a sa source dans quelques défauts d'ordre théorique : notamment dans une fausse interprétation du principe d'individualité dans l'anarchisme ; ce principe étant trop souvent confondu avec l'absence de toute responsabilité. Les amateurs de l'affirmation de leur « Moi », uniquement en vue d'une jouissance personnelle, s'en tiennent obstinément à l'état chaotique du mouvement anarchiste et se réfèrent, pour le défendre, aux principes immuables de l'anarchisme et de ses maîtres.

Or, les principes immuables et les maîtres démontrent justement le contraire.

[...]

Il est temps pour l'anarchisme de sortir du marais de la désorganisation, de mettre fin aux vacillations interminables dans les questions théoriques et tactiques les plus importantes, de prendre résolument le chemin du but clairement conçu, et de mener une pratique collective organisée.

Il ne suffit pas, cependant, de constater la nécessité vitale d'une telle organisation, il est nécessaire encore d'établir la méthode de sa création.

[...]

La « Plate-forme d'organisation » publiée ci-dessous représente les grandes lignes, l'armature d'un tel programme. Elle doit servir de premier pas vers le ralliement des forces libertaires en une seule collectivité révolutionnaire active, capable d'agir : l'Union générale des Anarchistes.

[...] Ce qui importe, c'est de jeter les fondements d'une organisation générale. Et c'est ce but qui est atteint, à un degré nécessaire, par la présente Plate-forme.

C'est à la collectivité entière – l'union des anarchistes – de l'élargir, de l'approfondir, plus tard d'en faire un programme définitif pour tout le mouvement anarchiste.

Sur un autre plan aussi, nous ne nous faisons pas d'illusions. Nous prévoyons que plusieurs représentants du soi-disant individualisme et de l'anarchisme chaotique nous attaqueront la bave aux lèvres, et nous accuseront d'avoir enfreint les principes anarchistes.

Nous savons cependant que les éléments individualistes et chaotiques comprennent sous le titre de « principes libertaires » et « je m'en foutisme » la négligence et l'absence de toute responsabilité, qui porteront à notre mouvement des blessures presque inguérissables et contre lesquelles nous luttons avec toute notre énergie, toute notre passion. C'est pourquoi nous pouvons en toute tranquillité négliger les attaques venant de ce camp.

Nous fondons nos espoirs sur d'autres militants : sur ceux qui restés fidèles à l'anarchisme, ayant vécu et souffert la tragédie du mouvement anarchiste, cherchent douloureusement une issue.

Encadré 9. Extraits de la Plateforme (Makhno, 1925 : en ligne⁴⁷).

En 1927, un autre militant anarchiste russe en exil, Voline, publie un texte de quarante pages dans lequel, sur un ton moqueur, il accuse la *Plateforme* de tenir un discours autoritaire. Mais en plus de critiquer les idées de centralisme, de discipline et d'unité, *La Réponse à la Plateforme*⁴⁸ pointe la dimension sectaire de la direction qui est prise par Nestor Makhno. En effet, le désir d'unification du mouvement de ce dernier passe par une sélection des militants : l'anarchisme se réduit à l'anarcho-communisme, l'individualisme n'étant qu'une dégénérescence bourgeoise de l'anarchisme et l'anarcho-syndicalisme qu'une méthode. Voline

⁴⁷ Texte disponible à l'adresse suivante : http://www.nestormakhno.info/french/platform/org_plat.htm.

⁴⁸ Texte est disponible à l'adresse suivante : <http://www.encyclopedie-anarchiste.org/articles/s/synthese.html>.

ne peut accepter cette conception d'un anarchisme qui pose des critères à partir desquels séparer l'ivraie du bon grain militant et développe une conception de l'anarchisme qui « doit rester souple, vivante, riche d'idées et de tendances variées » (1^{er} §). En 1928, Sébastien Faure publie *La synthèse anarchiste*, texte dans lequel il appelle à un rapprochement des différentes tendances. Dans sa thèse sur l'engagement libertaire en France, Simon Luck remarque que

[l]e débat entre partisans de la Plate-forme et de la Synthèse ne fut qu'un débat parmi d'autres, mais il a cristallisé les réflexions et les polémiques sur la question de l'organisation et de l'unité idéologique du mouvement anarchiste. Destiné à renforcer le mouvement, il a finalement contribué à le fragiliser en exacerbant les querelles autour des questions organisationnelles et en les érigeant en problèmes identitaires (2008 : 140-141).

En effet, pendant les années suivantes et jusqu'à aujourd'hui, les multiples scissions au sein des organisations anarchistes instituées se sont faites au nom d'inspirations platformistes ou synthésistes. Par exemple, avant la Seconde Guerre mondiale, au sein de la tendance communiste libertaire du mouvement anarchiste, deux organisations politiques s'opposent : l'AFA (Association des Fédéralistes Anarchistes, synthésiste) et l'UACR (Union Anarchiste Communiste Révolutionnaire, platformiste).

3.5. Les années 1960 et 1970

L'après-guerre marque un tournant dans la mise en registre de l'évènement de parole AG. Non seulement l'AG s'institutionnalise comme réelle pratique organisationnelle dans les répertoires d'action des militants d'extrême gauche en général et anarchistes en particulier, mais sa dimension langagière va, sous l'effet du mouvement féministe, également se constituer peu à peu en objet de discours, bousculant les pratiques de réunions politiques et déplaçant la contradiction entre principe antiautoritaire et rapports de pouvoir dans l'activité militante.

3.5.1. « Construire des situations »

Le contexte de la guerre froide qui suit la Seconde Guerre mondiale n'aide pas le mouvement anarchiste à se reconstituer (Jourdain, 2013 : 79). À la fin de la guerre, c'est en effet le mouvement communiste qui sort grandi par la résistance et, bien que des organisations anarchistes se reforment, comme la Fédération anarchiste par exemple, c'est du côté des champs intellectuel et artistique que les discours et les pratiques mis en place par les anarchistes du début du siècle sont réinvestis. Une critique libertaire de l'autorité émerge notamment au sein

des lettristes, mouvement artistique parisien dont une tendance « plus politisée et plus belliqueuse que le reste du mouvement » (Marcolini, 2012 : 7) se détache à partir de 1952 : elle se nommera « l'Internationale Lettriste » (IL). Faire de la vie elle-même une forme d'art, tel est le programme : « C'est ce que les jeunes membres de l'IL appellent "construire des situations" : organiser les circonstances de la vie quotidienne de telle sorte que s'y multiplient les expériences les plus intenses » (Marcolini, 2012 : 7). En 1957, l'IL fusionne avec une branche du MIBI (Mouvement international pour un Bauhaus imaginiste) et devient l'Internationale Situationniste (IS). La construction de situations est au centre des préoccupations de l'IS dont le texte fondateur, rédigé par Guy Debord, commence ainsi :

Nous pensons d'abord qu'il faut changer le monde. Nous voulons le changement le plus libérateur de la société et de la vie où nous nous trouvons enfermés. Nous savons que ce changement est possible par des actions appropriées. Notre affaire est précisément l'emploi de certains moyens d'action, et la découverte de nouveaux, plus facilement reconnaissables dans le domaine de la culture et des mœurs, mais appliqués dans la perspective de tous les changements révolutionnaires.

Encadré 10. Extrait du Rapport sur la construction des situations (Debord, 1957/2000 : 7).

C'est donc bien encore sur la question des moyens que s'ouvre le texte inaugural de l'IS, plaçant d'emblée l'organisation dans une démarche expérimentale et culturelle. Il s'agit pour les situationnistes d'explorer de « nouveaux » moyens pour changer « le monde » et « la vie ».

Proches bien que critiques de la Fédération anarchiste, les membres de l'IS réaffirment la nécessité d'une lecture antiautoritaire de la lutte des classes. C'est ainsi qu'en 1960 et 1961 plusieurs situationnistes, dont Guy Debord, collaborent à la revue *Socialisme ou Barbarie*, revue développant dans ses textes des analyses marxistes conseillistes (voir note n°46).

Le passage au sein de *Socialisme ou Barbarie*, ainsi que les discussions menées en parallèle avec le sociologue marxiste Henri Lefebvre, notamment sur les notions de romantisme révolutionnaire et de critique de la vie quotidienne⁴⁹, amènent donc l'IS à s'aventurer directement sur le terrain de ce qu'on appellera bientôt « l'ultragauche » : l'ensemble des militants et organisations révolutionnaires qui, depuis 1917, manifestent une opposition radicale au bolchévisme et au stalinisme tout en restant attachés au projet communiste (Marcolini, 2012 : 10).

Et d'un mouvement poétique politisé l'IS devient un mouvement politique poétisé. Alors que certains adhérents quittent l'organisation devenue trop politique pour eux, d'autres, tels Raoul Vaneigem, la rejoignent pour y insuffler au contraire davantage de radicalité. L'IS

⁴⁹ Voir notamment Henri Lefebvre (2009/1958).

trouve dès lors un écho de plus en plus fort chez les étudiants révolutionnaires, comme le montre l'épisode du « scandale de Strasbourg » en mai 1966⁵⁰.

En 1967, paraissent deux ouvrages qui feront date : *La société du spectacle* de Guy Debord et le *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations* de Raoul Vaneigem. Les membres de l'IS y stabilisent leur corpus théorique : « Ce sera la théorie du spectacle et des rôles sociaux, la critique du travail comme activité aliénée, une réflexion sur un usage anti-idéologique du langage, et la redéfinition de la révolution comme transformation de la vie quotidienne par la rupture immédiate avec les rapports sociaux hiérarchiques et capitalistes » (Marcolini, 2012 : 10). Voici un extrait de *La société du spectacle* à propos de la destruction des soviets par le parti bolchévique :

L'organisation du prolétariat sur le modèle bolchevik, qui était née de l'arriération russe et de la démission du mouvement ouvrier des pays avancés devant la lutte révolutionnaire, rencontra aussi dans l'arriération russe les conditions qui portaient cette force d'organisation vers le renversement contre-révolutionnaire qu'elle contenait inconsciemment dans son germe originel ; et la démission réitérée de la masse du mouvement ouvrier européen devant le *Hic Rhodus, hic salta* de la période 1818-1920, démission qui incluait la destruction violente de sa minorité radicale, favorisa le développement complet du processus et en laissa le résultat mensonger s'affirmer devant le monde comme la seule solution prolétarienne. La saisie du monopole étatique de la représentation et de la défense du pouvoir des ouvriers, qui justifia le parti bolchevik, le fit devenir ce qu'il était : le parti des propriétaires du prolétariat, éliminant pour l'essentiel les formes précédentes de propriété.

Encadré 11. Extrait de *La société du spectacle* (Debord, 1967/1996 : 96-97).

Voici un extrait des chapitres « Le sacrifice » et « Créativité, spontanéité et poésie » du *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations* de Raoul Vaneigem :

Le sacrifice du présent sera peut-être le stade ultime d'un rite qui a mutilé l'homme depuis ses origines. Chaque minute s'effrite en bribes de passé et de futur. Jamais, sauf dans la jouissance, nous ne sommes adonnés à ce que nous faisons. Ce que nous allons faire et ce que nous avons fait bâtit le présent sur un fond d'éternel déplaisir. Dans l'histoire collective comme dans l'histoire individuelle, le culte du passé et le culte du futur sont également réactionnaires. Tout ce qui doit se construire se construit dans le présent. Une croyance populaire veut qu'un noyé revoie à l'instant de mourir tout le film de sa vie. Je tiens pour assuré qu'il existe d'intenses lueurs où la vie se condense et se refait. Avenir, passé, pions dociles de l'histoire ne couvrent que le sacrifice du présent. Ne rien échanger ni contre une chose, ni contre le passé, ni contre le futur. Vivre intensément, pour soi, dans le plaisir sans fin et la conscience que ce qui vaut radicalement pour soi vaut pour tous. Et par-dessus tout cette loi : « Agis comme s'il ne devait jamais exister de futur. »

[...]

⁵⁰ Épisode que l'on peut résumer comme ceci : un groupe d'étudiants situationnistes se fait élire à la tête de la section de l'UNEF de la faculté de Strasbourg. Leur premier acte est de déclarer la dissolution du syndicat étudiant jugé contre-révolutionnaire. Leur second acte est de publier et de diffuser, grâce à l'argent de la caisse de la section fraîchement dissoute, plus de 10 000 tirages d'une brochure intitulée « De la misère en milieu étudiant » (texte disponible à l'adresse <https://infokiosques.net/spip.php?article14>, consulté le 27/06/2016), et ce lors d'une cérémonie officielle de rentrée universitaire. Ce texte critique violemment la vie quotidienne étudiante et sa passivité tout en insultant allègrement les autorités politiques et intellectuelles de l'époque. Le groupe d'étudiants à l'origine de l'action est immédiatement attaqué en justice par le maire adjoint de Strasbourg et des représentants de l'UNEF, conséquence suscitant des vocations situationnistes chez de nombreux autres groupes d'étudiants à travers toute la France. Les tirages explosent et la brochure « De la misère en milieu étudiant » sera traduite en 6 langues et publiée plus de 300 000 fois au cours des années qui suivront (Marcolini, 2012 : 11-12).

La spontanéité est le mode d'être de la créativité individuelle. Elle est son premier jaillissement, encore immaculé ; ni corrompu à la source, ni menacé de récupération. Si la créativité est la chose du monde la mieux partagée, la spontanéité, au contraire, semble relever d'un privilège. Seuls la détiennent ceux qu'une longue résistance au pouvoir a chargés de la conscience de leur propre valeur d'individu : le plus grand nombre des hommes dans les moments révolutionnaires, et plus qu'on ne croit, dans un temps où la révolution se construit tous les jours. Partout où la lueur de créativité subsiste, la spontanéité garde ses chances.

[...]

Le moment de la spontanéité créatrice est la plus infime présence du renversement de perspective. C'est un moment unitaire, c'est-à-dire un et multiple. L'exposition du plaisir vécu fait que, me perdant, je me trouve ; oubliant qui je suis, je me réalise. [...] Le voyageur qui fixe sa pensée sur la longueur du chemin à parcourir se fatigue plus que son compagnon qui laisse au gré de la marche errer son imagination ; de même la réflexion attentive à la démarche du vécu, l'abstrait, le réduit à de futurs souvenirs.

Pour qu'elle se fonde vraiment dans le vécu, il faut que la pensée soit libre. Il suffit de penser *autre* dans le sens du *même*. Tandis que tu te fais, rêve d'un autre toi-même qui, un jour, te fera à son tour. Ainsi m'apparaît la spontanéité. La plus haute conscience de moi inséparable du moi et du monde.

Encadré 12. Extraits de Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations (Vaneigem, 1992/1967: 150-151 et 250-251).

Entre conseilisme et individualisme, les thèses situationnistes accompagneront « le mai français » et l'IS continuera ses publications et ses actions jusqu'à son autodissolution en 1974.

3.5.2. Mai 68 ou l'explosion de la parole

Bien que les organisations anarchistes institutionnelles, telles que la Fédération anarchiste (FA) ou la Confédération nationale du travail (CNT), n'aient pas joué un grand rôle dans l'émergence et le maintien du mouvement (Préposiet, 2005 : 338), durant Mai 68 « les noms et les événements des débuts du mouvement anarchiste s'affirment comme un répertoire dans lequel aller piocher des symboles » (Baillargeon, 2008 : 125). En effet, « [a]lthough the participants in these movements for the most part did not regard themselves as anarchists, many of them were expressing basic ideas of anarchism » (Gordon, 2012: 30). À cela s'ajoute un bouleversement dans l'appréhension des pratiques langagières, ce qui fait de Mai 68 un tournant dans la construction de l'évènement de parole AG au sein des mouvements politiques d'extrême gauche en général.

3.5.2.1. Un mouvement gauchiste d'inspiration libertaire

La réappropriation du quotidien, la démystification de l'autorité, la libération des lieux et des corps, la revendication d'une autonomie politique des institutions sont autant de thèmes insufflés par l'IS qui guideront les étudiants de Mai 68, bien que ce mouvement, dans sa version étudiante, fut avant tout un mouvement gauchiste⁵¹. Si le mouvement démarre et prend de

⁵¹ « On désigne par gauchisme l'ensemble des mouvements et organisations révolutionnaires qui, tout en étant parfois séparés les uns des autres par des divergences et des oppositions doctrinales ou tactiques, mènent leurs

l'ampleur sous l'influence de quelques groupes et personnalités, constitués en avant-garde révolutionnaire, le refus de chefs officiels ou de porte-parole mandaté ou élu est systématiquement mis en avant (Dansette, 1971 : 75-76). Pour Adrien Dansette, « la souplesse, on peut même dire l'absence de structure de mouvement est une très heureuse idée, grâce à laquelle la base s'élargit vite, s'agrégeant des éléments qui répugneraient à une adhésion formelle, à l'attribution d'une carte par exemple » (1971 : 75).

Voici comment deux journalistes décrivent l'ambiance de la Sorbonne réoccupée :

À la base, et en théorie, la source de tout pouvoir se trouvait à l'Assemblée générale, une immense foule qui, chaque soir, s'entassait dans le Grand Amphithéâtre. La démocratie directe existait, c'était un forum où régnait une tolérance extrême [...]. En principe, toutes les décisions prises dans la Sorbonne devaient être soumises à l'approbation de l'Assemblée. Chaque soir, celle-ci élisait un comité d'occupation de quinze membres détenant le pouvoir exécutif. Son mandat était limité à un jour et une nuit, car le pouvoir corrompt, et chaque représentant élu doit constamment rendre compte de ses actes à ses électeurs, disaient les étudiants [...].

Encadré 13. Extrait d'un reportage à propos de la Sorbonne occupée en 1968 (annexe présentée par Dansette, 1971 : 403).

Si le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne est le lieu d'une AG permanente pendant plus de quatre semaines, chaque salle, chaque recoin de cours et de couloir est le lieu de débats et de discussions. Dans les usines, bientôt également occupées par les ouvriers en grève mobilisés à partir de début mai, une même « explosion de paroles » se fait entendre (Canut, 2011 : 14) :

Quelque idéaliste que puisse être cet imaginaire linguistique, les interlocuteurs sont supposés entrer dans des relations d'égalité afin d'atteindre une parole soustraite à toute forme de domination, de hiérarchisation et de pouvoir. Dans les assemblées, la parole était le bien le plus précieux : « Ici, tout le monde a le droit de parler » (Canut, 2011 : 16).

Le désir d'abolir les rapports de domination, d'en finir avec les inégalités de statuts, semble passer subitement par l'expérience communicative, par le dialogue et donc par l'échange verbal qui offre la possibilité, dans l'ici et maintenant, d'une redéfinition du contexte et des relations entre interlocuteurs :

Expérimenter la démocratie directe, l'autonomie, l'autogestion, la responsabilité des citoyens, à travers les grèves, les occupations spontanées, les assemblées générales, etc., revient à renverser l'ordre du langage supposé immuable et la distribution sociale instituée de la parole. Elle suppose le refus de tout leader, meneur ou chef (Canut, 2010 : 16-17).

actions en dehors du communisme orthodoxe auquel ils reprochent, soit son mépris de la liberté, soit le caractère réformiste de sa politique » (Dansette, 1971 : 41).

Mai 1968 est donc intéressant en ce qu'il fut un mouvement social particulièrement marqué par un réinvestissement de l'acte langagier et c'est d'ailleurs à ce moment précis que des discours à propos des AG émergent.

Bien que les organisations anarchistes institutionnelles, telle que la Fédération anarchiste (FA) ou la Confédération nationale du travail (CNT) n'aient pas en tant que telles joué un grand rôle dans l'émergence et le maintien du mouvement (Préposiet, 2005 : 338), on ne peut que constater une « libertarisation » du mouvement étudiant en général : les noms et les événements des débuts du mouvement anarchiste s'affirment comme un répertoire dans lequel aller piocher des symboles (Baillargeon, 2008 : 125). Et en effet, que ce soit par la mise en place d'une démocratie directe ici et maintenant conçue comme le moyen d'organisation politique le plus légitime, par le choix d'un répertoire d'action offensif faisant prévaloir l'action directe sous la forme de l'occupation et de l'affrontement ou encore par l'affirmation de l'autonomie des individus et la libération des corps, les participants au mouvement étudiant de Mai 68 ont finalement fait leurs de nombreux principes de l'anarchisme « historique » (Gordon, 2012 : 30).

3.5.2.2. L'AG s'impose dans les répertoires d'action

L'AG ne semble pas, lors du mouvement étudiant de Mai 68, relever d'un répertoire d'action exceptionnel, c'est-à-dire que ni sa mise en pratique ni sa dénomination ne paraissent constituer un enjeu, que certains militants tenteraient par exemple de promouvoir explicitement (Le Mazier, 2015 : 140). Les réunions politiques reçoivent par ailleurs des dénominations variées, comme « occupation d'un amphithéâtre », « réunion-débat », « débats », « assemblée libre » et aussi « assemblée générale », sans qu'il ne soit facile de saisir ce que connotent ces termes pour les locuteurs qui les emploient. Quant à l'usage d'« assemblée générale », Julie Le Mazier suppose qu'il s'est imposé par le biais des salariés des universités engagés dans le mouvement, qui eux-mêmes le tenaient probablement des ouvriers grévistes. Mais

il en vient à désigner chez les étudiants des pratiques de réunion qu'ils ont dès le début de la contestation et, pour certains, dès les années 1960. On ne peut donc pas comprendre la diffusion de l'AG dans le milieu étudiant en 1968 sur le modèle de l'importation clé en main d'un dispositif. Il s'agit bien plutôt d'un élargissement incrémental et sans solution de continuité du répertoire organisationnel et des façons de le nommer, sous l'effet de la multiplication des débats de toutes sortes (Le Mazier, 2015 : 141).

Dans la Sorbonne occupée comme à l'université de Toulouse, l'AG est défendue par la majorité des tendances comme souveraine, décisionnaire, sur le modèle des conseils ouvriers⁵² (voir chapitre 1). Dans cette dernière université, un bulletin lui est même consacré, *L'assemblée libre*, qui publiera entre mai et juin 22 numéros reprenant les comptes rendus des AG et annonçant les dates des prochaines actions. Mais si l'AG s'impose comme instance politique légitime (« démocratique ») pour la coordination du mouvement, certains étudiants se tournent vers d'autres répertoires jugés plus révolutionnaires, comme les « comités d'action » qui, contrairement aux AG, ne réunissent que des personnes engagées dans le mouvement pour préparer, comme son nom l'indique, des actions politiques. Si l'AG fait donc l'objet de discours c'est avant tout en tant qu'instance politique, que pratique et ressource organisationnelle et non pas comme ordre interactionnel. Il n'empêche que c'est à partir de la fin des années 1960 que l'AG s'impose comme répertoire d'action dans les mouvements anarchistes et bientôt autonomes.

3.5.3. *Le MLF ou la problématisation de la prise de parole*

Le Mouvement pour la libération des femmes (MLF) fait partie des mouvements sociaux de l'après-68 dont les rapports avec l'anarchisme sont les plus intéressants pour notre sujet, car c'est avec le MLF que les questions liées à l'organisation politique (rapport fins/moyens) se doublent progressivement de questions liées à la *prise de parole* comme aspect politisable de cette question de l'organisation.

3.5.3.1. La défense de la « non-mixité »

Le MLF surgit en 1970 avec la parution d'un numéro spécial de la revue *Partisans* (éditée chez Maspero) sur le *Woman's lib* américain et comportant une partie française intitulée « Libération des femmes : année 0 ». Si les débats quant à l'origine du mouvement sont vifs⁵³, il semblerait qu'il trouve une partie de sa généalogie dans le succès d'une discussion organisée

⁵² Julie Le Mazier (2015 : 130 et suivantes) parle du « mythe » des conseils ouvriers qui étaient « à l'origine » des conseils de délégués élus. Dans leur réappropriation étudiante de Mai 68, ils renvoient à des assemblées ouvertes composés d'individus supposés égaux.

⁵³ Voir par exemple le numéro 46 de la revue *ProChoix*, intitulé « Le mythe d'origine du MLF », paru en 2008 à l'occasion d'un débat relatif à la date, controversée, d'anniversaire du mouvement qu'avait proclamée Antoinette Fouque.

par Jacqueline Feldman, Anne Zelensky et Christine Delphy dans l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne occupée le 13 mai 1968. Voici comment en parle Jacqueline Feldman⁵⁴ :

L'amphi fut plein. Nous étions, Anne et moi, en bas, derrière la table, et nous donnions la parole aux gens. Nous n'avions pas de théorie à proposer, mais nous savions tout de même déjà répondre un peu [...]. Les débats furent animés. Les hommes furent, une fois de plus, ceux qui osèrent parler. On le faisait remarquer.

[...]

Nous lançâmes des réunions à Censier : il vint une cinquantaine de personnes. Jamais nous n'avions été si nombreux. C'était toujours mixte, mais avec une majorité de femmes. Nous étions excitées, mais nous connûmes aussi notre impuissance : comment « organiser » toutes ces recrues... [...] Un homme annonça fièrement qu'il élevait seul ses quatre ou six enfants, je ne sais plus, qu'ils étaient tous très bien élevés, propres à souhait, comme avec une mère [...]. C'était fort sympathique, mais cela n'apportait aucune dynamique à notre groupe. Au contraire, si un homme réussissait ainsi à combiner travail et élevage d'enfants, de quoi les femmes surchargées par leur double travail avaient donc à se plaindre ?

Encadré 14. Extraits du récit de Jacqueline Feldman à propos de l'origine du MLF (2009 : 199-200).

Ainsi, dès les premières réunions, l'accès à la parole est considéré explicitement comme étant sexuellement inégal. C'est qu'au départ les réunions ne sont pas spécifiquement destinées aux femmes, situation qui entraîne un malaise chez les militantes aussi bien face à la distribution de la parole entre les participants, les femmes remarquant que leurs interventions sont moins nombreuses que celles des hommes (tout comme leur présence d'ailleurs), qu'au niveau de la négociation des thèmes de la conversation.

C'est ainsi que l'idée de se réunir en groupe de parole « non-mixte » s'impose peu à peu. À Paris, cela passera pour Jacqueline Feldman par des réunions chez Marsha⁵⁵, une militante féministe américaine. Pour Monique Wittig, c'est lors d'une action suivie d'une discussion à l'Université de Vincennes en mai 1970 que la non-mixité s'est imposée publiquement comme nécessité à l'organisation d'un mouvement féministe radical (Wittig, 2008 : 70-74)⁵⁶. Puis, à partir de l'automne 1970, une AG de femmes se tient un mercredi soir sur deux à l'École des Beaux-Arts de Paris, AG au cours desquelles s'organisent les actions, s'écrit le journal féministe *Le torchon brûle* et se déploie le mouvement, mouvement nommé depuis l'action du mois d'août précédent à l'Arc de Triomphe le MLF, Mouvement de Libération des Femmes (Chaperon, 1995 : 70).

⁵⁴ Récit également présent dans le film de Carole Roussopoulos, *Debout ! Une histoire du mouvement de libération des femmes 1970-1980*.

⁵⁵ « Elle habitait un deux pièces d'intellectuelle bohème. On s'y entassait... C'était beaucoup plus chaleureux [qu'à Censier], et l'on prit l'habitude de passer ces réunions assises par terre. On s'entassait, et on parlait. Il n'y avait pas d'ordre du jour. Cela allait au hasard. Et ça marchait. On s'écoutait, on apprenait ce qui s'était passé chez les Américaines, qui nous avaient précédées. Nous découvrîmes leur rythme de réunion : des réunions tous les soirs » (Feldman, 2009 : 201).

⁵⁶ Version que l'on retrouve également dans le film de Virgine Linhart, *Vincennes. L'université perdue*.

C'est donc bien avec le MLF, semble-t-il, que l'AG, tout en conservant son statut d'instance politique se construit peu à peu comme un ordre interactionnel dont certains aspects doivent être investis politiquement, et ce sera, dans ce cadre, le sexe des participants qui sera rendu politiquement pertinent dans les discours métapragmatiques en même temps qu'une valorisation de l'écoute et de la bienveillance. C'est qu'un constat s'impose : militer ne renvoie pas à la même expérience lorsqu'on est un homme que lorsqu'on est une femme. Dans le champ universitaire, on note d'ailleurs la parution d'analyses sur les interactions verbales du point de vue du genre : Marina Yaguello (1978) cite par exemple les conclusions d'une étude sur l'interruption dans les conversations non-mixtes. Elle rapporte ainsi que, selon Don Zimmerman et Constance West (1975),

[L]es hommes refusent aux femmes un statut d'égalité dans l'échange verbal. Ils ne respectent pas leur droit à la parole et ne leur laissent pas le choix des sujets de conversations. On peut donc considérer que le contrôle par les hommes des macro-institutions dans la société trouve un écho dans le contrôle, sinon total au moins partiel, de micro-institutions telles que la conversation (cité par Marina Yaguello, 2002/1978 : 59).

Voici comment une militante du MLF parle de la non-mixité (« ségrégation »), dans le numéro zéro du *Torchon Brûle*⁵⁷ :

Je suis venue à la ségrégation à contre-cœur, et non pas parce que j'en avais d'abord établi le principe. En principe, j'étais contre. Deux semaines à peine m'ont confirmé sa nécessité.

[...]

J'ai décidé récemment de ne plus militer dans des groupes « politiques ». J'y avais fait dès longtemps diverses constatations :

1° je m'y suis toujours fait chier à mort. Ce n'est tout de même pas normal. Et en définitive ce n'est pas bon signe ;

2° j'ai, en tant que femme, un effort spécial à fournir pour l'ouvrir. C'est injuste, agaçant et fatigant ;

3° d'autant plus qu'ils causent des demi-heures pour dire des trucs qui tiendraient bien en trois phrases. Des fois on se demande s'ils sont lents de la tête ; ou bien tiennent-ils le crachoir pour empêcher que les autres l'aient ? [...]

4° et, le pire : comment peut-on d'un cœur léger croire faire la révolution tout en trimbalant ces automatismes de concurrence et compétition ? [...]

5° et le pire du pire, c'est l'envie de dire quelque chose qui meurt : ou j'entrais dans ce jeu, et je me sentais tourner cadavre ; ou non, et je tombais toujours à côté. Ailleurs. Une différence fondamentale d'approche. Ce qui me paraît réel ne l'est pas pour eux ;

6° et vice-versa. Je suis dans leurs discours comme dans un néant ; c'est un faux semblant. C'est pas vrai. Ils mentent.

Encadré 15. Extraits du n°0 du *Torchon Brûle* (Anonyme, 1971 : 16-17).

⁵⁷ Les sept premiers numéros du *Torchon brûle* sont consultables en ligne à l'adresse suivante : <http://archivesautonomies.org/spip.php?article589> (consulté le 04/03/2017).

Dans les groupes de conscientisation, l'idée est de construire un cadre qui permette à chacune de pouvoir mettre des mots sur son expérience en tant que femme. Ces groupes de parole, sont voulus comme étant des espaces ouverts à toutes les femmes, avec la volonté affichée d'éviter un maximum de contraintes : « Se démarquant de l'action sociale jusque-là dominée par les hommes et marquée par leur mode de fonctionnement, les nouvelles militantes veulent le moins de structure possible, une très grande décentralisation et un partage du pouvoir » (Lévesque, 2004 : 95). Le refus de toute formalisation des rencontres, dès lors que la non-mixité est respectée, s'explique sans doute par la nature des thèmes abordés, à savoir la sexualité, les détails de la vie privée, la conjugalité, etc. De là naîtra la conviction, puis la théorisation de la non-séparation de la vie en sphères plus politisables que d'autres. Rien n'échappe à la critique des rapports de domination, du foyer aux réunions politiques.

3.5.3.2. Le rejet de « l'organisation »

La mise en place de la non-mixité, justifiée par un désir de parler de l'intimité entre femmes, est le versant interactionnel de l'autonomie politique revendiquée par le MLF. C'est ainsi que Michelle Zancarini-Fournel affirme que le MLF « ne se veut ni une organisation ni une association (pas de carte, pas de bureau élu, pas de représentante...), mais un lieu de discussions et de prises de parole individuelles de femmes entre elles » (2004 : 229). La valorisation de la décentralisation, le refus des structures hiérarchiques au sein des réunions militantes, l'insistance sur le fait que le privé est politique et que l'action et la vie se confondent, sont autant de traits qui rapprochent le féminisme des années 1970 du mouvement anarchiste. En atteste cette liste de questions, présentées ici comme « nouvelles », mais que l'on sait par ailleurs fondatrices du mouvement anarchiste :

[le MLF], comme sans doute tous les mouvements des années 1970, est confronté à des questions nouvelles : comment concilier le « je » avec le « nous » de la lutte collective ; comment être efficace sans organisation, ni leader, ni plate-forme de revendications ; comment faire la révolution en ignorant les structures du pouvoir politique ; comment surtout faire se rencontrer la démocratie directe du sujet et la démocratie représentative du citoyen ? (Chaperon, 1995 : 72)

Voici un extrait du deuxième numéro du *Torchon Brûle* dans lequel le terme « organisation » est mis à distance pour être vivement critiqué :

Le terme « organisation » est un piège. Le sens réel du terme « organisation » est : prise en mains de vos affaires par moi (nous). Organiser n'a pas d'autre sens. « Organisation » est le déguisement hypocrite du mot « pouvoir». Organisation = Pouvoir. C'est aussi cru que ça. Si une personne utilise ce terme sans avoir conscience de son sens latent, c'est qu'elle est : manipulée ; ou aveuglée intellectuellement ; plongée dans la terminologie de classes. Le

terme « organisation » appartient strictement à la panoplie bourgeoise, société de classes, société de domination, société de concurrence. Partout où il est introduit, il traîne avec lui les structures de cette société, et les implantera finalement s'il est toléré.

Comme toutes les notions de cette appartenance, celle d'organisation se masque de bienfaisance – on pose un état de désordre, d'inefficacité ; on propose un but d'efficacité. Or ces deux assertions sont des mensonges et la notion d'efficacité est un bluff. Un groupe de gens ayant une aspiration commune n'est pas un désordre. C'est au contraire un ordre réel, « organique » (n'ayant pas besoin d'« être » organisé). Il est désordre en fonction des structures de classe, uniquement. Il n'est pas non plus inefficace. [...] L'efficacité d'un groupe organisé est tout à fait mythique. Elle consiste principalement à freiner les initiatives, et à la fin du compte à n'en plus avoir du tout, à en tuer les germes dans les individus. [...] L'organisation n'organise jamais qu'elle-même. C'est une machine qui tourne à vide, pour la seule masturbation de ceux qui la constituent, tandis que les autres sont de plus en plus plongés dans la passivité. [...] L'organisation c'est la mort. Soit tout de suite soit plus tard. Jamais elle ne permet d'atteindre les buts que l'on s'est fixés. Or, il ne faut pas se le cacher, la tentation de l'organisation est extrêmement forte. Elle prend appui sur tout le système : à l'extérieur, la pression et la routine des structures mentales ; à l'intérieur, le sur-moi. [...] Parler d'organisation, c'est préparer la mort du mouvement. Conscient, pas conscient, télécommandé (grande fréquence statistique) ou pas, sincère, ou même naïf, n'y change rien. L'organisation c'est la mort. Que les amateurs d'organisation aillent s'organiser tous seuls entre eux. Les écouter c'est se faire avoir.

Encadré 16. Extrait du n°2 du Torchon Brûlé (Anonyme, 1971 : 6).

S'il est courant de parler de « rendez-vous manqué » à propos du féminisme et de l'anarchisme (Abbou, 2011 : 84), celui-ci est généralement attribué aux « pratiques » militantes. Julie Abbou constate ainsi que « le discours général qui en ressort est unanime : théoriquement, l'anarchisme et le féminisme ne sont pas incompatibles, et même partagent des bases communes [leur conception du pouvoir notamment], mais les pratiques ne reflètent pas cette complémentarité théorique, au contraire les pratiques anarchistes sont fortement patriarcales » (Abbou, 2011 : 88). Or, les militantes féministes des années 1970 ont très rapidement cherché à mettre en pratique leurs propositions théoriques et ce dans toutes les sphères de leur vie, si bien que la question de l'organisation politique se doublera dès lors d'une question sur l'organisation de la parole au cours de l'activité militante, déplaçant ainsi le travail de la contradiction entre horizontalité et rapports de domination. Pour le mouvement féministe, la sortie de la contradiction se traduira avant tout par la mise en place de la non-mixité au cours des réunions politiques féministes prenant place *au sein* de l'espace des mouvements d'extrême gauche en général. C'est d'ailleurs à partir de ce moment-là que la production de discours militants sur la parole et sa distribution pendant les réunions et les AG paraît s'accroître significativement, selon des modalités que nous aurons l'occasion de discuter plus loin (voir chapitre 7, sections 7.6 et 7.7).

3.5.4. Le mouvement autonome : AGAP/APGA

L'après-1968 est marqué par « l'autonomisation du mouvement autonome ». Si l'autonomie politique (par rapport au capitalisme et à l'État), on l'a vu, est bien un principe du

mouvement anarchiste depuis ses débuts (voir la première résolution de l'Internationale antiautoritaire, section 3.2.3), elle va, dans les années 1970, devenir une tendance politique à part entière. Sorte de coupe transversale au sein des mouvements révolutionnaires antiautoritaires, l'autonomie renvoie, historiquement, aux mouvements et aux analyses politiques *opéraïstes*, tels qu'ils furent menés en Italie et dès les années 1960 par Mario Tronti, Antonio Negri, Sergio Bologna et Alberto Asor Rosa (Tari, 2011). Proche du communisme de conseil, l'opéraïsme s'adresse d'abord aux travailleurs précaires et insiste avant tout sur « le refus du travail et le "communisme immédiat" comme moteur de la lutte des classes » (Schifres, 2004 : 5). En France, les thèses opéraïstes circulent à partir de 1970 par le biais de Yann Moulier-Boutang et de ses rencontres avec des militants du groupe italien *Potere Operaio*. En 1974, le groupe politique « Matériaux pour l'Intervention » monte le journal *Camarades* afin de « proposer un lieu de confrontation d'expériences militantes nouvelles, sans figer tout cela dans la résurgence d'une organisation, d'un parti, ou d'un groupe pour la construction du "parti" » (cité par Schifres, 2004 : 28). Dans leur numéro 4, les militants réunis autour du journal lancent un appel à se réunir en AG, rencontre qui aura finalement lieu en 1976 à l'École Normale Supérieure d'Ulm :

Camarades propose le 10 janvier une AG à l'ensemble des militants qui se reconnaissent dans le projet de ce que nous appelons l'autonomie ouvrière organisée. Cette AG n'est que la première de celles qui auront désormais lieu régulièrement et qui constitueront la base matérielle du nouveau fonctionnement de la revue *Camarades*, tel qu'il a été proposé à l'issue d'un week-end de discussion.

Encadré 17. Extrait du n°1 de Camarades (1975, cité par Schifres, 2004 : 30).

C'est donc bien à partir des années 1970 que l'AG s'institutionnalise comme ressource organisationnelle pour le mouvement anarchiste/autonome. Pour les militants de *Camarades*, c'est elle qui, en toute évidence, s'impose comme « la base matérielle » du fonctionnement de la revue.

Tout comme en Italie, une tendance s'affirme au sein du mouvement autonome français dès 1974. C'est l'Autonomie dite « désirante », qui s'éloigne des questions strictement ouvrières et « s'organise en petits groupes sur des bases pratiques et lutte surtout sur le terrain de la culture et de la révolution de la vie quotidienne. Elle [...] est surtout constituée d'étudiants et de chômeurs » (Schifres, 2004 : 41). Quelques militants de *Camarades* quittent alors la revue pour en fonder une autre, *Marges*, plus clairement proche des thèses situationnistes. Dans son premier numéro de juin 1974, *Marges* se définit comme étant « basé[e] sur la fédération entre groupes autonomes ayant les mêmes affinités, refusant tout leader, donc tout conflit de nature autoritaire » (cité par Schifres, 2004 : 36). Influencés par Michel Foucault, Gilles Deleuze et

Félix Guattari, les réflexions et les actions politiques de l'autonomie désirante tournent autour de l'antipsychiatrie, des luttes anticarcérales, de la libération sexuelle, etc. Enfin, une troisième tendance se dessine autour de l'Organisation communiste libertaire (OCL).

À partir de 1977, se tiennent à l'Université de Jussieu les Assemblées Générales Autonomes Parisiennes (AGAP) ou Assemblées Parisiennes des Groupes Autonomes (APGA) réunissant plusieurs centaines de personnes chaque samedi après-midi. Un journal paraît, qui n'éditera qu'un seul numéro, *L'Officiel de l'autonomie*.

En voici un extrait :

Ce journal est composé de textes de collectifs ou d'individus participant de près ou de loin à L'ASSEMBLEE PARISIENNE DES GROUPE AUTONOMES ; il est donc clair que ces textes n'engagent que leurs auteurs. Ce journal ne prétend en aucune façon représenter tout le mouvement autonome en France ou à Paris. Ce n'est donc pas le journal officiel de l'autonomie !!! [...] Les débats et comptes rendus ont été rédigés par des commissions constituées de membres des divers collectifs autonomes, ce qui pourra expliquer les contradictions entre les textes, voire les divergences politiques, qui ne seront que le reflet de notre réalité en tant que groupes autonomes luttant sur plusieurs terrains et étant à des stades d'expériences politiques différentes. C'est pour ne pas masquer la réalité et la richesse du mouvement que nous avons décidé d'ouvrir cette feuille à tous les débats, y compris les plus contradictoires [...]. Ce premier essai d'une revue d'une partie du mouvement n'est pas l'organe centralisateur et autoritaire que certains voudraient y voir, les diverses composantes en étant partie prenante ayant manifesté leur désir de le laisser ouvert à toutes les initiatives, à toutes les formes d'espaces, à tous les débats qui concernent le « mouvement ».

Encadré 18. Extrait de L'Officiel de l'autonomie (Anonyme, 1977, reproduit par Schifres, 2004 : 20).

Selon Sébastien Schifres qui, au cours des entretiens avec des militants de cette époque, a recueilli des récits de ces après-midis, ces AG « se déroulent dans la confusion et le désordre le plus complet », et un de ses enquêtés de raconter celle du 19 janvier 1978 par exemple :

Il n'y avait pas d'électricité, il y avait une fille qui dansait à poil... Pendant ce temps-là il y avait les urnes des élections qui étaient en train de brûler [...] il y avait vraiment de tout : surtout des jeunes, mais aussi des enquêteurs de police. C'était entre 20 et 30 ans, avec 90 % de mecs. Il y avait aussi des jeunes casseurs des banlieues. Personne ne pouvait parler à part les grandes gueules, c'était pas du tout constructif.

Encadré 19. Extrait d'un entretien sociologique avec un militant autonome ayant participé aux AGAP (cité par Schifres, 2004 : 13).

On retrouve les mêmes désordre et sexisme mis en mots par certains groupes qui choisissent de quitter les APGA, comme l'OCL, qui explique dans un de ses textes :

Il n'y a pas de débats aujourd'hui dans l'APGA, car c'est impossible dans des AG de cinq cents personnes dont la moitié sont là en tant que spectateurs et le quart pour y foutre la merde. Pour que les problèmes qui ont été soulevés (sexisme, violence, type d'interventions, etc.) puissent être discutés, il faudrait que l'AG soit l'émanation de débats en groupes, locaux ou spécifiques où tout le monde puisse s'exprimer et qui pourrait rendre compte à l'AG des résultats de ces discussions.

[...]

Nous avons quitté les AG parce qu'incapables de trouver les moyens de faire cesser le bordel et le leaderisme. À regret ! La structuration par groupes, l'unité des actions, semblent une bonne réponse, encore faudrait-il qu'ils existent, que ce soit des groupes de lutte ou des groupes affinitaires. Dans l'action, nous étions relativement

uni(e)s ; mais les contradictions étaient trop fortes [...]. Le mouvement unitaire s'est décomposé dans sa multitude de sensibilités originelles.

Encadré 20. Extraits d'un texte de l'OCL à propos des AGAP (Anonyme, 1978, reproduit par Schifres, 2004 : 33).

Dans ce texte critique de l'OCL, des segments discursifs construisent l'AG comme un ordre interactionnel (« spectateurs », « types d'intervention », tout le monde puisse s'exprimer », résultats des discussions ») qui ne « fonctionne pas ». On note également que le sexisme est mentionné comme problème et que figure un double marquage du genre (Abbou, 2011). Ainsi, à la fin des années 1970, dans le cadre du mouvement autonome, non seulement l'AG est bien l'évènement de parole qui s'impose avec évidence au militants pour s'organiser politiquement sans organisation politique, mais il est également thématiqué dans sa dimension langagière : sa forme interactionnelle commence à poser problème.

Les rapports entre anarchisme et autonomie sont relativement difficiles à saisir. Isabelle Sommier, à propos de la catégorie policière d'« anarcho-autonome », précise les articulations possibles entre anarchisme et autonomie. L'Autonomie trouve sa généalogie dans l'opéraïsme italien, courant marxiste « hétérodoxe » (Filippini, 2011 : en ligne) qui rejette le travail comme trait identificateur de la classe ouvrière, dont elle radicalise les principes après 1968, et non pas dans l'anarchisme français. Mais par ses formes d'action « privilégiant le spontanéisme et l'illégalité pour l'appropriation directe des biens, qualifiée de "salaire social", afin de réaliser le communisme "ici et maintenant" » (Sommier, 2010 : 51), elle se rapproche des pratiques militantes anarchistes anciennes, comme le rejet de toute organisation politique instituée ou « la reprise individuelle ».

3.6. L'époque contemporaine ou le « retour de la question sociale »

Si la période des années 1980 fut caractérisée « d'années noires de la critique sociale », c'est bien parce qu'avec l'avènement du néolibéralisme⁵⁸ et la chute du mur de Berlin, les mouvements sociaux explicitement révolutionnaires, communistes ou libertaires, se font plus discrets. Il faudra attendre le milieu des années 1990 pour qu'un « retour de la question sociale » soit amorcé, caractérisé par le mouvement altermondialiste et certains mouvements sociaux en

⁵⁸ Pour une description de cette période voir entre autres David Harvey (2014).

France dans les années 2000 et 2010⁵⁹, comme le mouvement des chômeurs, celui contre le Contrat première embauche (CPE) ou la zad⁶⁰ de Notre-Dame-des-Landes.

3.6.1. Contre-sommets et éducation populaire

Le mouvement altermondialiste marque le premier ce retour d'une radicalité politique abandonnée depuis les années 1970. En plus de l'expérience zapatiste qui offre, pour les mouvements marxistes et libertaires révolutionnaires⁶¹, un cas intéressant à partir duquel repenser la question de l'organisation politique, ce « mouvement des mouvements » fait se rencontrer des militants d'une grande hétérogénéité. Dans la diversité des unités contestataires en présence on retrouve des organisations marxistes et des collectifs anarchistes qui se remettent à parler d'insurrection ou de révolution (Fougier, 2008 : 9-10). Certains sociologues comme Francis Dupuis-Déri⁶² ou Davis Graeber voient dans l'altermondialisme une renaissance de l'anarchisme : « Anarchism is the heart of the movement, its soul ; the source of most of what's new and hopeful about it » (Graeber, 2002 : 62).

Les moments des contre-sommets, en tant qu'action directe revendiquée par l'ensemble des organisations, associations, collectifs, syndicats, etc., mobilisés contre la mondialisation économique (Beauzamy, 2004), ont en effet constitué des occasions de démonstration de l'existence d'un mouvement anarchiste ou libertaire anticapitaliste organisé, bien que de manière informelle. En 1999, le blocage de la tenue du sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce à Seattle le 30 novembre (épisode auquel on se réfère souvent comme « la Bataille de Seattle⁶³ »), certains groupes anarchistes se démarquent du reste des manifestants en mettant

⁵⁹ Avec les mouvements des années 2000 et 2010, nous quittons néanmoins l'histoire à proprement parler des mouvements anarchistes et autonomes pour entrer de plain-pied dans la présentation de pratiques et de discours militants contemporains. Cependant, et au risque d'anticiper sur l'analyse des discours métapragmatiques qui constitue le chapitre suivant, il me semble intéressant d'évoquer quelques mouvements récents, notamment pour insister sur la sédimentation de ces pratiques et discours qui font l'AG aujourd'hui.

⁶⁰ Face au constat d'une lexicalisation de l'acronyme, j'utilise le terme « zad » sans majuscules pour me référer aux espaces occupés dans le cadre d'une lutte contre un aménagement de territoire « inutile et imposé ». Le terme provient du détournement de l'acronyme « Zone d'Aménagement Différé » en « Zone À Défendre ».

⁶¹ Le numéro 6 de la revue d'orientation marxiste *Contretemps*, paru en 2003 et reprenant le titre de l'ouvrage de John Holloway (2008), *Changer le monde sans prendre le pouvoir*, propose justement, à partir de l'exemple du mouvement altermondialiste en général et zapatiste en particulier, de repenser les articulations et les complémentarités possibles entre analyses et pratiques militantes marxistes et libertaires.

⁶² Pour ce dernier « [l]e mouvement altermondialisation est un véritable vivier d'expériences anarchistes (d'un point de vue conceptuel, il est curieux que des auteures comme Francesca Polletta et Donatella della Porta privilégient l'étiquette "démocratique" pour discuter des processus de prise de décision par consensus et ne font référence à l'anarchisme que de façon anecdotique). L'analyse de pratiques anarchistes au sein du mouvement des mouvements permet d'enrichir la réflexion au sujet des capacités politiques du "peuple" à se gouverner seul [...] » (Dupuis-Déri, 2003a : 16).

⁶³ Cet épisode du mouvement altermondialiste a même donné lieu à un film de fiction intitulé justement *La bataille de Seattle*, réalisé par Stuart Townsend.

en place des actions « offensives »⁶⁴. La formation d'un bloc noir⁶⁵ par exemple s'impose pour de nombreux militants anarchistes comme une tactique à intégrer à leur répertoire d'action collective. En termes d'organisation politique, cette constitution d'un bloc noir au sein des différents cortèges réaffirme le mode d'organisation historique au sein du mouvement anarchiste par groupes affinitaires. Un bloc est composé d'une dizaine de personnes, souvent des amis, et ne dépend d'aucune organisation politique englobante (parti, syndicat, etc.) (Dupuis-Déri, 2003a : 3).

Lors des grands rassemblements comme les contre-sommets, ces multiples groupes affinitaires, constitués en réseaux, se forment en coalitions et se coordonnent en AG pour la mise en place d'actions spécifiques : constitution d'un Black Bloc certes, mais également d'équipes d'infirmiers de rue (ou « street medics »), d'équipes d'aide juridique (ou « legal team »), de fanfares, de clowns ou Pink Bloc⁶⁶, etc. Si, au sein des groupes affinitaires, les décisions sont presque toujours prises par consensus aux cours de réunions informelles, la coordination de plusieurs groupes passe par la tenue d'AG ou de *spokescouncils* au cours desquels des porte-paroles des groupes sont amenés à voter. De telles assemblées, si elles ont bien sûr lieu en amont du rassemblement, peuvent également être sollicitées *en cours* d'action, afin de décider collectivement de la meilleure stratégie à adopter sur le moment. Difficilement infiltrable par les renseignements policiers, le fonctionnement par mise en réseaux de groupes

⁶⁴ Avec l'institutionnalisation des contre-sommets, l'effet de surprise permettant le succès des blocages des sommets internationaux devient impossible, déplaçant une conflictualité sommet/contre-sommet vers une conflictualité contre-sommet/répression policière, aboutissant à la militarisation de la ville de Gènes en juillet 2001, ainsi qu'à l'assassinat par balle d'un manifestant et à la torture de dizaines d'autres par la police italienne (Beauzamy, 2004).

⁶⁵ « Le Black Bloc est un type d'action collective, une tactique. Ceux et celles qui veulent former un Black Bloc se présentent lors d'une manifestation vêtus et masqués de noir : se reconnaissant aisément, ils peuvent alors constituer un contingent. La première fonction d'un Black Bloc est d'exprimer une présence anarchiste et une critique radicale au cœur d'une manifestation. Il offre aussi la possibilité à des militants de mener des actions directes, car cette masse dans laquelle ils se fondent leur assure une solidarité politique et protège leur anonymat, ce qui rend d'autant plus difficile pour les policiers de cibler et d'arrêter un individu en particulier. » (Dupuis-Déri, 2003b : 75 ; voir également Dupuis-Déri, 2016).

⁶⁶ Dans un texte rédigé à l'occasion du contre-sommet du G8 de Lausanne en 2001, on peut lire la description suivante de ce qu'est un Pink Bloc : « C'est une tactique née lors sommet du FMI et de la Banque Mondiale à Prague, où elle avait connu un grand succès et permis à une partie des manifestant-e-s d'arriver jusqu'au Centre de congrès. [...] Elle vise à promouvoir le queer (dépassement des genres sociaux masculin et féminins et de l'oppression patriarcale) et le travestissement. [...] Le pink bloc n'a pas de leader ni de représentant-e-s, mais se base sur un ensemble de groupes affinitaires : samba, créateur-euses de barricades, danseur-euses, détourneur-euses de mobilier urbain, équipe légale, médicale, équipe de médias indépendants. Ces groupes affinitaires étant des petits groupes de personnes qui se connaissent mutuellement, se font confiance et se donnent des objectifs particuliers d'actions et des techniques de protection du groupe face à la police. Ils avaient prévu au sein du cortège de communiquer et de se coordonner par divers moyens : signes, drapeaux, réunions de délégué-e-s des groupes affinitaires dit "spokes council", musique. Ces signes sont conventionnels à chaque manif et leur évolution est constante. Chaque groupe peut décider à n'importe quel moment de s'autonomiser du bloc » (texte disponible à l'adresse suivante : <http://www.lespantheresroses.org/textes/pinkbloc.htm>). L'article Wikipédia quant à lui précise que le Pink Bloc fait partie des répertoires d'action de la tendance « anarcho-queer ».

affinitaires constitue un mode d'organisation non structuré et non hiérarchisé et comme une expérience de démocratie directe (Graeber, 2002 : 70).

Les contre-sommets sont donc également un moment de réflexion autour de la notion de « démocratie » et d'« égalité ». J'insisterai simplement sur les projets d'« éducation populaire » qui, après une période d'institutionnalisation via la création des maisons des jeunes et de la culture et la création du Ministère de la Culture par André Malraux, redeviennent⁶⁷ un lieu d'investissement politique pour une partie des militants anarchistes/autonomes à la fin des années 1990 et au début des années 2000, dans le cadre du mouvement altermondialiste et en dehors. L'un des plus célèbres collectifs d'éducation populaire est la SCOP le Pavé (à partir de 2004) qui se fera connaître notamment par les « conférences gesticulées » de Frank Lepage⁶⁸.

Le courant militant et politique de l'éducation populaire (qui s'oppose par exemple au courant humaniste incarné par l'Université populaire de Michel Onfray) entretient des liens étroits avec les mouvements anarchistes et autonomes. S'il n'est pas question ici de rentrer dans la description de la nature ou du fonctionnement de ces liens, notons qu'une fois de plus, c'est bien l'« émancipation » ou la « prise de conscience » des individus nés dans les classes sociales défavorisées qui est recherchée par la circulation de savoirs critiques et de manières de faire, « prise de conscience » jugée nécessaire à la transformation sociale (Morvan, 2011 : 9). Voici comment le courant politique présente le projet de l'éducation populaire :

Education populaire : pour quoi faire ?

Les démarches d'éducation populaire visent deux types d'objectifs, en liant toujours les dimensions individuelle, collective et politique.

Ici, il s'agit de gagner en audace, en créativité, en capacité à penser par soi-même ; de se questionner sur l'état des choses tel qu'il est ; de comprendre qu'il n'est pas immuable ; de s'autoriser à, de se sentir habilité à, de se sentir capable de, de ne pas s'autocensurer ni s'autolimiter à la place qui nous est assignée par les rapports de genre, la culture d'origine ; de favoriser une éducation de toutes et tous par toutes et tous, une valorisation des savoirs de chacun.

La première étape de l'émancipation, c'est de prendre conscience des rapports de domination subis, que ceux-ci soient structurels (principalement le racisme, le patriarcat, le capitalisme, l'hétéronormativité) ou propres à chaque groupe (par exemple l'ancienneté, le savoir...). Il s'agit de « tuer les flics qu'on a dans la tête », pour

⁶⁷ « Redevennent », car ces projets font écho à ceux développés par Fernand Pelloutier au sein des Bourses du travail au début du siècle ou par Sébastien Faure à La Ruche (voir section 3.3.1).

⁶⁸ Sur le blog de *L'ardeur*, collectif d'« éducation populaire politique », la conférence gesticulée est définie comme « une prise de parole publique sous la forme d'un spectacle politique militant. Construite par une personne ou un groupe à partir de leurs expériences, c'est un acte d'éducation populaire fondé sur l'envie de partager ce qu'on a compris, tel qu'on l'a compris, là où on l'a compris. En ajoutant sa conférence à celles qui existent, chacun participe à l'élaboration d'un rapport de forces anticapitaliste et invite ceux qui la reçoivent à se poser la question de leur propre place dans ce système. Acte subversif, la conférence gesticulée transgresse la légitimité (toujours contestée) à parler en public. Elle dévoile, dénonce, questionne et analyse les mécanismes d'une domination dans un domaine donné, souvent professionnel. Forme scénique d'expression directe, elle ne nécessite aucune compétence théâtrale » (<http://www.ardeur.net/conferences-gesticulees/>).

reprendre une formule d'Augusto Boal (l'initiateur du Théâtre de l'opprimé) et de se libérer des dominations que nous avons intériorisées.

[...]

La production et la diffusion des savoirs

[à propos du courant humaniste]

Si ces lieux sont si excluants pour les classes populaires, c'est parce qu'ils sont pétris des habitus de la classe dominante : le langage est raffiné et lent, le corps est mis à distance, le public est placé dans une situation de totale passivité, l'abstraction est la règle et la matérialité quasiment inexistante. Ces lieux constituent une cérémonie sociale de distinction : on s'y comporte comme la classe dominante attend qu'on s'y comporte.

[...]

De la prise de conscience à l'émancipation

Pour faire suite au texte précédent sur la production et la diffusion de savoirs...

C'est par l'action collective et ses nécessaires tâtonnements qu'on peut réellement accéder à une prise de conscience et à une émancipation individuelle et collective.

Les prises de conscience ne peuvent se réaliser profondément que par des déclencheurs éminemment liés à notre individualité, à notre histoire, et qui touchent à notre corps, à notre sensibilité. Ces déclencheurs nous sont fournis par le monde qui nous entoure, et notamment par l'action menée collectivement. Mais nul-le ne sait ce qui déclenchera, chez chacun-e d'entre nous, une prise de conscience profonde, c'est-à-dire irrépessible.

« Ne me libère pas, je m'en charge ! » : ne nous laissons surtout pas tenter par la tentation illusoire de libérer autrui de ses aliénations ! Mais alors, dans une optique matérialiste, que pouvons-nous faire ? Comment favoriser le déclenchement de prises de conscience ?

Education populaire & démocratie : une pédagogie de la démocratie

Parce qu'elles ont pour objectif de politiser le plus grand nombre, les démarches d'éducation populaire constituent une pédagogie de la démocratie.

S'agit-il de « civisme » ou de « citoyenisme » ?

Nullement. Là où l'éducation civique communément pratiquée, notamment dans le système scolaire, vise le maintien de l'ordre et de la paix sociale – voter utile, ramasser le papier par terre, tenir la porte à la vieille dame, l'éducation populaire ambitionne de faire émerger des esprits critiques, revendicatifs, contestataires. Non pas pour se singulariser et prendre la pose du rebelle grande-gueule, mais pour susciter l'action collective.

C'est une démarche qui encourage la montée en puissance des personnes, individuellement et collectivement. Elle s'appuie sur la mémoire des luttes, et pratique une démocratie vivante, c'est-à-dire autogestionnaire.

Encadré 21. Extrait du texte de présentation du courant politique de l'éducation populaire (de Lépinay : en ligne⁶⁹).

Les courants militants et politiques de l'éducation populaire sont importants pour notre sujet, car, bien qu'ils ne thématisent pas les AG en tant que telles, ils posent la démocratie comme pratique autogestionnaire et « l'émancipation individuelle » comme nécessairement articulée à « l'émancipation collective ». De ce fait, leur réflexion porte sur ce que les interactions verbales peuvent produire sur les subjectivités et l'énergie est mise vers l'expérimentation de pratiques langagières non hiérarchiques.

⁶⁹ Texte disponible à l'adresse suivante : <http://www.education-populaire.fr/definition/>.

3.6.2. À propos de quelques AG anarchistes/autonomes des mouvements des chômeurs et anti-CPE

Parallèlement au mouvement altermondialiste, les mouvements anarchistes et autonomes continuent de participer aux mobilisations sociales qui ponctuent la fin des années 1990 et les années 2000 en France. La tendance anarchiste/autonome est par exemple importante au cours du « mouvement des chômeurs » de l'hiver 1997-1998⁷⁰. À partir du mois du 17 janvier, suite au détournement d'une manifestation par des militants autonomes/anarchistes, une assemblée se forme à Jussieu qui redevient, vingt ans après l'APGA, le lieu où se tiennent les AG les plus radicales du mouvement. « C'est cette assemblée qui présente le plus d'intérêt historique, pour avoir été l'assemblée *la plus importante en nombre*, située en plein cœur de la capitale, la plus réellement démocratique dans son fonctionnement, et la plus radicale dans ses déclarations » (Wolff, 2000 : en ligne). Le 21 janvier, un texte intitulé « Appel des chômeurs, précaires et de leurs camarades pour la continuation et l'extension du mouvement » est écrit et diffusé, texte qui argumente en faveur d'une organisation politique par AG. L'AG de Jussieu défend l'idée « d'une suprématie de l'assemblée générale, en tant que forme organisationnelle la plus démocratique, sur tous les groupes précédemment constitués. [...] L'assemblée de Jussieu a tenté ainsi de s'affirmer comme le *centre* non bureaucratique du mouvement des chômeurs » (Wolff, 2000 : en ligne). De nombreux textes sont publiés à propos de ces AG, textes dans lesquelles les dimensions interactionnelles et politiques de cet événement de parole se croisent. En voici un⁷¹ :

L'A.G. de Jussieu, qui depuis le 19 janvier, dure toujours, et qui aura changé pas mal de choses pour beaucoup de gens sur Paris, est extraordinaire, au sens d'exceptionnel comme cela a été effectivement écrit à ses débuts. Une assemblée qui réunit 5 soirs par semaine une bonne centaine de personnes (avec des pointes à 400) pendant deux mois et demi, c'est déjà surprenant, mais en plus ça continue.

Certes, depuis le début avril, on ne s'y retrouve surtout que le mardi et le vendredi, ce qui dénote sûrement un certain épuisement ainsi que quelques interrogations. Mais là encore, que cela ne se fasse sentir qu'au bout de deux mois et demi est tout bonnement formidable.

Mais ce qui, dès le début, aura fait 1'originalité et la force de cette assemblée, c'est, sans doute, ce désir commun et spontané de sortir de cet esprit partidair propre à tous les militants qui dépensent le plus gros de leur énergie à guerroyer entre eux pour assurer un petit hégémonisme à leur parti, comme des militaires le feraient pour leur patrie. Ainsi dès le début, l'idée que cette assemblée devait être un carrefour-forum ouvert à tous, donc sans ligne politique définie, s'est imposée d'elle-même. Exit donc les plates-formes et autres bouffonneries de limitants (sic).

⁷⁰ Pour une analyse de ce mouvement, qualifié à l'époque d'« événement extra-ordinaire » par Pierre Bourdieu, voire Sylvie Maurer et Emmanuel Pierru (2001) ; et pour lire les textes qui y furent écrits et diffusés, voir *Le Lundi au soleil. Recueil de textes et de récits du Mouvement des chômeurs*.

⁷¹ Texte disponible à l'adresse suivante : <http://archivesautonomies.org/IMG/pdf/autonomies/apache/apache-n12.pdf>.

Le seul sujet sur lequel il a bien fallu se mettre d'accord, c'est bien sûr le fonctionnement de l'assemblée. Il a donc été décidé que les médias, ces spécialistes de l'intox de masse, seraient persona non grata dans l'AG. Et très rapidement les tours de parole (avec président de séance et listes interminables) ont été rejetés parce qu'ils génèrent avant tout des séries de monologues sans grand rapport entre eux ; ce qui casse toute dynamique de discussion.

Dans ce carrefour-forum qu'est Jussieu, tous les textes, les idées, les initiatives sont discutées, critiqués (autant que possible de façon constructive). Si on cherche à épuiser le débat (bien qu'en général, ce soient plutôt les débatteurs qui fatiguent), il n'est pas indispensable de tomber tous d'accord pour faire quelque chose. Chacun est libre de reprendre à son compte une proposition, d'y participer ou bien de la rejeter et de faire autre chose. L'assemblée est bien un carrefour et ne prend pas spécialement de position officiellement en tant que AG Jussieu. Ainsi, il n'a jamais été nécessaire de recourir à la sanction du vote, cette dictature de la majorité.

[...]

À propos des discussions en assemblée, si elles se passent bien, il reste tout de même un gros problème : trop peu de gens s'y expriment, et on n'a pas encore trouvé le moyen pour que tout le monde intervienne. De toute façon, ce type de difficulté n'est pas nouveau et se rencontre toujours quel que soit le mode de discussion choisi (tours de parole ou non). Peut-être que la solution passera par le développement de réunions en groupes restreints, mais aussi et surtout par un effort des grandes-gueules pour la boucler au maximum et des autres pour essayer de l'ouvrir. Faut-il rappeler à ces grandes-gueules qu'il sera toujours bien plus facile pour elles de se taire que ça le sera de prendre la parole pour les autres ?

Encadré 22. Extrait de « À propos de l'AG Jussieu. Quelques impressions qui ne se veulent surtout pas péremptoires », paru dans Apache n°12 (Anonyme, 1998 : 13).

Si le texte commence par une éviction de l'AG en tant qu'instance politique (rejet d'une ligne politique commune, l'AG conçue comme un « carrefour-forum », etc.), il évolue très vite vers une évocation de son ordre interactionnel (refus des tours de parole, d'un président de séance, etc.). De nouveau, le vote, « cette dictature de la majorité », est critiqué et la meilleure solution pour résoudre les problèmes liés au fonctionnement de l'AG (comme la non-prise de parole du plus grand nombre), est celle de l'organisation en « groupes restreints ».

Dans le mouvement étudiant⁷² contre le Contrat premier embauche de 2006, nous retrouvons un mode opératoire proche de celui du mouvement des chômeurs. Les mouvements anarchistes/autonomes organisent leur participation à la mobilisation collective sous la forme de l'évènement de parole « AG » dont les dimensions interactionnelle et politique sont désormais inextricables : non seulement la mise en place de l'AG est discutée au cours de l'AG mais celle-ci fait également l'objet d'un retour réflexif et critique sous la forme de textes publiés une fois le mouvement fini. Quelques extraits audio de l'AG anarchiste/autonome qui s'est tenue à l'EHESS le 24 mars 2006, initiée par le Comité d'occupation de la Sorbonne en exil

⁷² Si je n'ai pas évoqué les mouvements étudiants jusqu'à présent (à part Mai 1968, mais qui dépasse ce cadre), c'est qu'ils croisent souvent l'histoire des mouvements « antiautoritaires » d'une façon qui mériterait description et analyse en soi, analyse qui n'a pas, à ma connaissance, été faite, bien qu'Isabelle Sommier (2011) se soit posée la question de l'articulation entre jeunesse et radicalité politique pour la période des années 1960. D'autre part, les AG étudiantes, bien que généalogiquement proches des répertoires d'actions militants de la gauche autogestionnaire, sont régies par des normes et des règles qui leur sont propres (Le Mazier, 2014), et qui les distinguent des AG des mouvements anarchistes ou autonomes.

proche de la tendance « Ni CPE ni CDI »⁷³, sont disponibles en ligne⁷⁴. Cette assemblée et l'occupation qui lui succéda furent menées par des étudiants, mais aussi par des précaires, des chômeurs, des travailleurs, la plupart déjà militants proches des mouvements autonomes ou anarchistes. Voici la transcription de quelques extraits de l'enregistrement (F = femme, H = homme, P = public et utilisation des normes ICOR⁷⁵) :

H1	est-ce que heu on va avoir un processus démocratique/ (.) ici ou pas\
P	est-ce qu'on va euh faire que euh certains décident/ (.) ou pas\
P	(((brouhaha)))
H1	[je propose que l'assemb- je propose que l'assemblée
P	((fort brouhaha))
F	mais laisse le finir putain
H2	CHU:::T IL A PAS FINI
H1	je fais une proposition (.) je fais la proposition que- les
	assemblées générales qui euh comme il est dit et comme il est
	pratiqué à la coordination nationale depuis le début du mouvement heu
	<u>que l'assemblée générale soit décisionnaire et (citoyenne) sur le</u>
	<u>(site) que chaque membre vote pour un et que et que les décisions</u>
	<u>soient prises en assemblées générales/ (.) votées et et voilà/ je</u>
	<u>propose que on vote quand on a quelque chose à proposer\</u>
H3	d'accord j'ai une proposition moi maintenant (.) je dis (.) ce
	mouvement n'est pas un mouvement étudiant (.) le mot étudiant est (.)
	secondaire il (apparaît) pas aux autres catégories C'EST PAS un
	<u>mouvement étudiant y a PAS de comité étudiant Y A PAS de comité</u>
	<u>étudiant on fusionne avec les autres secteurs c'est terminé</u>
	<u>l'appellation comité machin truc pas de comité étudiant pas de</u>
	<u>spécificité étudiante (1) C'EST UNE PROPOSITION</u>
P	((rires de l'assemblée))
	[fin de la séquence]
F	j'ai l'impression qu'y a personne ici qui: <u>régit un peu la parole/</u>
	[et donc
P	(((brouhaha)))
F	et donc comme y a pas ça attendez attendez et donc comme y a pas ça
	<u>on n'entend vraiment que des voix masculines et (inaudible)</u>
P	((quelques applaudissements))((brouhaha))
F	si ça vous intéresse je vais le faire c'est-à-dire que <u>vous levez la</u>
	<u>main</u>
P	nan nan nan
	[fin de la séquence]
H	s'il vous plait pas d'applaudissements de cris de ouh des machins
	etcetera on n'est pas sur un plateau télé on n'est pas à dechavanne
	et ça fait qu'entraver la discussion tous ces trucs-là donc si on
	pouvait garder les mains dans les poches n'importe où dans la
	(inaudible), mais si on pouvait arrêter d'applaudir de faire les
	tribuns ça serait beaucoup plus (inaudible) justement les tribuns en
	herbe ça permettrait de faire avancer la discussion\
P	<((en applaudissant)) BRAVO BRAVO> ((rire de l'assemblée))
	[fin de la séquence]
H	qui est pour occuper heu qui est contre
P	((brouhaha))

⁷³ Pour un récit des actions de cette tendance voir le Collectif Mauvaise Troupe (2014 : 204-222).

⁷⁴ <http://archivesautonomies.org/spip.php?article103>

⁷⁵ Les conventions de notation de la norme ICOR sont détaillées dans l'introduction à la partie III.

F	QUI EST CONTRE/ qui est contre/
H	nan, mais et- de toutes façons <u>est-ce qu'on a besoin de voter ou parce que les gens qui souhaitent occuper/ on va pas les mettre dehors/ 'fin j'pense (.) de fait ceux qui veulent rester c'est eux qui décident même si c'est la majorité</u>
H	mais ça permet de comprendre heu::
P	((brouhaha))
H	c'est pas les gens d'la sorbonne on a dit 'fin justement on a dit ((bruit de bouchon de bouteille)) y a pas que des étudiants ici y a des gens de partout donc arrêtez d'dire les gens de la sorbonne ou j'sais pas quoi
P	((brouhaha))
H	c'qui s'rait bien c'est qu'y ait <u>un vote pour qu'au moins ceux qui veulent occuper puissent se compter ceux qui-</u> y aura sûrement ceux qui vont partir et y aura sûrement p't'être des gens qui vont rester pour d'autres raisons, mais j'veux dire, mais-
P	((brouhaha))
H	(inaudible), mais du vote moi j'propose que ceux qui veulent pas occuper (.) sortent [nan attendez attendez attendez
P	(((brouhaha puis applaudissements))
P	((rires de l'assemblée))
H	<u>ceux qui veulent pas occuper ils sortent ils rentrent chez eux ils vont dehors et ceux qui veulent occuper ils restent ici et donc ils peuvent occuper\</u> (.) le vote il a ces dangers-là ces risques-là on va aller ailleurs et on se retrouvera ailleurs avec le même discours\ l'inévitabilité pour nous tous c'est de pouvoir se retrouver (.) on a déjà quelque chose qui fait qu'on est là ce soir et qu'on se retrouve (.) on le conserve/ on le défend/ et si demain il faut le lâcher/ et ben on le lâchera\
	[fin de la séquence]

Encadré 23. Extraits de l'enregistrement audio de l'AG de lutte de la tendance Ni-CPE ni CDI, tenue le 24 mars 2006 à l'EHESS.

Dans une première séquence, un locuteur propose d'instituer une AG décisionnaire, mais dès lors que l'occupation est discutée, la méthode du vote à la majorité est rejetée au nom de l'autonomie. De même, si l'AG est posée comme souveraine, très vite sa composition pose problème (de qui cette AG est-elle l'AG ?) ? Enfin, l'organisation de la parole est explicitée par une locutrice (« j'ai l'impression qu'y a personne ici qui:: régit un peu la parole »), organisation immédiatement mise en relation avec une division genrée de l'expression en public (« donc comme y a pas ça on n'entend vraiment que des voix masculines »). De même que les AG de Jussieu du mouvement des chômeurs, ces AG feront l'objet de discours métapragmatiques. Voici comment, dans une brochure, un des participants à l'AG raconte et commente ce moment de l'occupation de l'EHESS :

L'assemblée qui se réunit chacun des quatre soirs de l'occupation de l'EHESS rompait avec le fonctionnement des AG étudiantes. Elle était fixée au soir, vers 19 heures, pour permettre aux gens qui travaillaient d'y assister. Elle admettait les étudiants comme les non-étudiants, mais, à la différence de ce qui se faisait dans les facs, elle excluait ceux qui venaient pour affirmer leur opposition au mouvement. L'idée qui s'exprima rapidement était que cette assemblée n'était pas une AG d'étudiants et de travailleurs, et de chômeurs et de précaires, etc., mais une assemblée de personnes qui s'inscrivaient dans la lutte, bref non pas une addition de situations diverses, mais la volonté d'aboutir par la lutte au dépassement de ces situations. Ce n'était pas seulement que pouvaient

participer, en plus des étudiants et des lycéens, des travailleurs, des ex-travailleurs, des chômeurs, des précaires, ou n'importe quoi d'autre : mais encore que personne n'était là en tant que chômeur, ou précaire, ou étudiant, etc., mais seulement en tant « qu'en lutte ».

Un tel principe commandait que l'assemblée ne soit pas ouverte à ceux qui ne viendraient qu'en consommer le spectacle. Il ne s'agissait pas de demander à chacun la garantie formelle de son engagement, mais bien d'exclure ceux dont la position était incompatible avec le fait de s'investir. [...]

Dans son fonctionnement, l'assemblée refusait les tours de parole, le vote, la présence d'une tribune et l'existence d'une présidence de séance formalisée. Il n'y avait pas d'ordre du jour. Il y avait pourtant bien une forme d'autorégulation du débat, certaines intervenant parfois lorsque les mêmes personnes monopolisaient la parole, ou pour empêcher de parler ceux qui venaient affirmer un point de vue opposé au mouvement ou, à la fin, pour éviter qu'un des professeurs qui avaient tenté de virer les occupants ne s'exprime.

[...] L'assemblée était plutôt un forum qu'une instance « souveraine » ou « décisionnelle », car une « décision » ne pouvait exister que parce qu'une partie des gens avaient décidé de la rendre effective. Ceux qui le voulaient prenaient l'initiative de rendre les propositions faites en assemblée effectives sous forme de débats, discussions, actions ou toute autre forme de pratique collective. Pour devenir action, une proposition n'a jamais besoin que de l'assentiment de ceux qui sont prêts à s'engager pour elle. Cela dit, à l'EHESS comme après, il y eut beaucoup de propositions et peu de réalisations.

[...]

La question se pose de savoir pourquoi « l'AG en lutte » fut si bavarde mais réalisa relativement peu de choses. Comparativement, l'Assemblée de Jussieu durant le mouvement des chômeurs de 1998, en fonctionnant peu ou prou de la même manière, fut beaucoup plus active. Les limites de « l'AG en lutte » ne sont peut-être pas autres que celles du mouvement en général, et cela parce que cette assemblée n'était pas une formation extérieure au mouvement. Son rôle spécifique était de chercher à exprimer sous une forme condensée ce qui se confiait, se murmurait ou se disait de manière diffuse ailleurs dans le mouvement.

Encadré 24. Extrait de la brochure intitulée « Occupations de la Sorbonne et de l'EHESS. Bref résumé de certains aspects du mouvement anti-CPE à Paris » (2006 : en ligne⁷⁶).

Il apparaît de nouveau que lorsque l'AG est construite dans sa dimension interactionnelle, certains aspects sont rendus pertinents (« l'assemblée refusait les tours de parole, le vote, la présence d'une tribune et l'existence d'une présidence de séance formalisée », « Il n'y avait pas d'ordre du jour », « certains intervenant parfois lorsque les mêmes personnes monopolisaient la parole », etc.). En tant qu'instance politique également nous retrouvons les mêmes éléments mis en avant (en sont exclues les personnes qui ne sont pas mobilisées, sur le principe d'un « comité d'action »), le rejet du vote et de la majorité, etc.

3.6.3. *L'Appel et le Comité invisible*

Parce que la tendance représentée par le Comité Invisible, héritière des discours et des pratiques situationnistes, produit de nombreux effets de champs au sein de l'espace des mouvements anarchistes et autonomes, il m'a semblé important de la présenter ici une première fois⁷⁷. En plus de la revue *Tiqqun*, qui paraît à partir de 1999, et autour de laquelle se réunissent

⁷⁶ Disponible à l'adresse suivante https://infokiosques.net/lire.php?id_article=618.

⁷⁷ « Une première fois », car un second texte du Comité Invisible sera analysé dans le prochain chapitre.

tout à la fois des anciens du milieu situationniste des années 1960-70 et des nouveaux venus, dont Julien Coupat, on note la diffusion d'un texte anonyme qui fera des émules, l'*Appel*⁷⁸, ainsi que la publication du « fameux opuscule de combat » (Marcolini, 2012 : 216), *L'insurrection qui vient*⁷⁹, publié aux éditions de La Fabrique sous le nom de Comité invisible.

Avec ces textes, l'héritage situationniste est retravaillé. Si l'on retrouve toujours l'atmosphère d'une révolution/insurrection imminente ainsi que « le paradigme polémologique de la subversion (hérité en partie d'un Debord fasciné par la guerre et la stratégie) » (Marcolini, 2012 : 216), ces textes s'inscrivent bien davantage dans une référence à l'opéraïsme et à l'autonomie italienne qu'au Mai français. Voici comment sont évoquées les AG dans *L'insurrection qui vient*, pages 112-113 :

Un autre réflexe est, au moindre mouvement, de faire une assemblée générale et de voter. C'est une erreur. Le simple enjeu du vote, de la décision à remporter, suffit à changer l'assemblée en cauchemar, à en faire le théâtre où s'affrontent toutes les prétentions au pouvoir. Nous subissons là le mauvais exemple des parlements bourgeois. L'assemblée n'est pas faite pour la décision, mais pour la palabre, pour la parole libre s'exerçant sans but.

Le besoin de se rassembler est aussi constant, chez les humains, qu'est rare la nécessité de décider. Se rassembler répond à la joie d'éprouver une puissance commune. Décider n'est vital que dans les situations d'urgence, où l'exercice de la démocratie est de toute façon compromis. Pour le reste du temps, le problème n'est celui du « caractère démocratique du processus de prise de décision » que pour les fanatiques de la procédure. Il n'y a pas à critiquer les assemblées ou à les désertir, mais à y libérer la parole, les gestes et les jeux entre les êtres. Il suffit de voir que chacun n'y vient pas seulement avec un point de vue, une motion, mais avec des désirs, des attachements, des capacités, des forces, des tristesses et une certaine disponibilité. Si l'on parvient ainsi à déchirer ce fantasme de l'Assemblée Générale au profit d'une telle *assemblée des présences*, si l'on parvient à déjouer la toujours renaissante tentation de l'hégémonie, si l'on cesse de se fixer la décision comme finalité, il y a quelques chances que se produise une de ces prises en masse, l'un de ces phénomènes de cristallisation collective où une décision prend les êtres, dans leur totalité ou seulement pour partie.

Encadré 25. Extrait de *L'insurrection qui vient* (Comité invisible, 2007 : 112-113).

Ici, la légitimité de l'AG en tant qu'instance décisionnaire est immédiatement rejetée au profit d'une AG dont la dimension interactionnelle est d'être le lieu d'exercice d'une « parole libre ». L'accent est mis sur les « désirs » et les émotions des participants présents, en tant qu'ils s'opposent farouchement aux « procédures ». Enfin, une AG réussie est une AG au cours de laquelle c'est la décision « qui prend les êtres » et non le contraire.

3.6.4. L'expérience des zad

Mon récit historique de la question de l'organisation politique et de l'organisation de la parole en AG dans les mouvements anarchistes et autonomes s'achève sur l'occupation de la

⁷⁸ Texte disponible à l'adresse suivante : <https://bloom0101.org/?parution=appel-2>.

⁷⁹ Texte disponible à l'adresse suivante : www.lafabrique.fr/spip/IMG/pdf/Insurrection.pdf.

zad de Notre-Dame-des-Landes (désormais NDDL). Lieu d'expérimentation et de lutte tout autant qu'objet de réflexion politique et stratégique préoccupant la majeure partie du mouvement anarchiste/autonome, la mobilisation contre la construction d'un second aéroport à 20 kilomètres de Nantes aura connu, depuis 1972, de multiples péripéties⁸⁰. Nous retiendrons simplement que de 2010 à 2018, le projet, proche de celui déjà évoqué des anarchistes individualistes de la Belle Époque promouvant la vie en communauté, est bien « de construire ici et maintenant une vie en rupture avec l'économie capitaliste et les rapports de domination » (Collectif Mauvaise Troupe, 2016 : 33). Ainsi, et non sans heurts ni contradictions internes, les occupants de la zad de NDDL tentent pendant huit ans de mettre en place une société sans rapports marchands ni institutions répressives, cultivant les champs et produisant du miel, du lait, du fromage, du pain, de la bière, etc., de manière autosatisfaisante⁸¹. De nombreux « comités de soutien », en France et à l'étranger, existent dans le but de diffuser les informations venues de cette zad, de sensibiliser à cette lutte particulière et d'entretenir des liens entre la zone et l'extérieur. C'est dans l'un d'eux que j'ai d'ailleurs mené une partie de mon ethnographie (voir chapitre 5).

Si l'expérience des zad relève bien d'une politique préfigurative (voir chapitre 1, section 1.1.2), c'est dans les assemblées que les problèmes de la collectivité sont posés et discutés. La forme et le rythme des AG varient en fonction des périodes et des risques d'expulsion, et bien que tous les habitants n'y participent pas assidûment, elles constituent des lieux d'« organisation politique ». Les auteurs du collectif Mauvaise Troupe en parlent en ces termes :

Ce qui se caractérise ainsi, en tant qu'AG du mouvement, est un espace ouvert, où se transmettent des informations, se partagent des visions stratégiques et où s'élaborent certaines des grandes actions communes. S'y énoncent aussi les conflits et convergences possibles, tant idéologiques que pratiques, sur les usages du territoire et les rapports de voisinages. C'est également une interface pour des participants plus irréguliers, venus d'un comité du coin ou de l'autre bout de la France, qui souhaitent prendre la température du mouvement ou y reconnecter leurs propres combats. Au cœur de l'hiver, les rires et les coups de gueules réchauffent et aident à tenir tant bien que mal jusqu'au bout de l'ordre du jour. Lors des moments de crise qui marquent régulièrement la lutte, l'espace est bondé et l'air chargé d'électricité.

[...]

La question des pratiques de réunion prend une importance particulière, à la fois parce qu'elles sont déterminantes dans la possibilité de trouver des fonctionnements communs, et aussi parce qu'une partie importante du mouvement d'occupation revendique comme un principe l'attention à ce que chacune et chacun trouve sa place dans les processus décisionnels. Disparités dans la distribution (notamment genrée) de la parole, l'attitude ou le niveau de langue sont vues comme autant d'indicateurs de rapports de pouvoir. Des dispositifs sont donc proposés dans certaines assemblées pour réguler les prises de parole : modération (pour veiller à leur

⁸⁰ Pour une description des enjeux liés à cette lutte particulière voir notamment Hervé Kempf (2014).

⁸¹ Pour une analyse ethnographique de cette occupation singulière, voir Geneviève Pruvost (2017).

durée et leur fréquence, pour assurer le rythme de la discussion, ou pour s'assurer que la décision prise est claire pour tout le monde), tours de parole, jeu de signes manuels silencieux pour marquer l'approbation ou l'opposition. Un tel appareillage, cherchant à faciliter un fonctionnement le plus horizontal possible, entre évidemment en tension avec les pratiques verticales des associations impliquées dans l'opposition au projet qui s'en remettent aux décisions de leur bureau ou à la tribune. [...] Ce dispositif formel est également contesté sur le fond, y compris par le mouvement d'occupation, parce que trop neutralisant pour laisser émerger ce qu'il y a d'émotion et de tension nécessaire dans le politique, tout autant qu'excluant pour qui n'en maîtrise pas les codes.

[...]

Malgré le poids des assemblées mensuelles à la Vacherit, un des traits caractéristiques les mieux marqués de la lutte reste l'absence, qui semble bien inéluctable, d'espace unique de prise de décision. Ce sont à la fois l'imaginaire démocratique – qui supposerait la possibilité de faire accepter à tous les décisions prises à la majorité – et celui de la recherche du consensus comme idéal qui sont battus en brèche. Les résolutions de l'AG sont toujours susceptibles d'être remises en cause, par ceux qui ne reconnaissent pas sa légitimité – qu'aucune morale ou police ne vient garantir – et les partisans de l'unanimité sont bien forcés de constater que des heures de discussion, malgré toute la bienveillance et l'écoute mutuelle possibles, ne dissolvent pas tous les types de différends.

Encadré 26. Extrait de Constellations. Trajectoires révolutionnaires du jeune XXIème siècle (Collectif Mauvaise Troupe, 2014 : 188-190).

De nouveau, la légitimité politique de l'AG est évoquée (« Les résolutions de l'AG sont toujours susceptibles d'être remises en cause, par ceux qui ne reconnaissent pas sa légitimité »), tout autant que son ordre interactionnel (« Disparités dans la distribution (notamment genrée) de la parole »). Mais, si dans les textes réflexifs à propos des AG de Jussieu et de l'EHESS, les tours de parole étaient explicités pour être rejetés, ce texte les présente au contraire positivement (« Des dispositifs sont donc proposés dans certaines assemblées pour réguler les prises de parole », « Un tel appareillage, cherchant à faciliter un fonctionnement le plus horizontal possible », etc.). Les auteurs rappellent cependant que « [c]e dispositif formel est également contesté sur le fond, y compris par le mouvement d'occupation », insistant sur l'existence de positionnements antagonistes à propos des AG. Et c'est justement à l'analyse de tels discours métapragmatiques antagonistes qu'est consacré le prochain chapitre.

Chapitre 4. L'AG, objet de prises de position

Le chapitre 4 propose une analyse discursive de cinq textes circulant dans l'espace des mouvements anarchistes et autonomes et thématissant les réunions politiques. À travers ces mises en mots, la légitimité politique des AG, notamment son statut d'entité décisionnaire souveraine, la question des rapports de pouvoir et de domination par la parole ainsi que la nécessité de faire émerger un commun s'imposent comme lieu de clivage. Il devient alors possible d'identifier deux positionnements discursifs à propos des AG, unis par des rapports contradictoires : l'un « spontanéiste » et l'autre « formaliste », renvoyant chacun non seulement à un domaine de mémoire spécifique, mais également à des positions au sein d'un espace social structuré. C'est pourquoi, théoriquement, l'enjeu de ce chapitre est également de faire dialoguer le concept de FD avec celui, bourdieusien, d'espace des prises de position.

4.1. Considérations théorico-méthodologiques

Pour la majorité des anthropologues linguistes étudiant le fonctionnement des idéologies langagières, celles-ci sont distribuées socialement. Si l'on admet qu'une des manières de rendre compte des idéologies langagières est d'observer comment elles s'énoncent sous la forme de discours métapragmatiques, alors il s'agit à présent de se doter d'une théorie sociologisante du discours, permettant de saisir une telle distribution.

4.1.1. *Champs et espaces sociaux*

L'espace des mouvements anarchistes et autonomes répond aux mêmes logiques de structuration que celui des mouvements sociaux en général. L'évaluation mutuelle permanente que se livrent entre elles les unités contestataires participant à cet espace, ainsi que le phénomène de l'autoréférence (voir chapitre 1, section 1.1.1), rendent perceptible un certain « état du champ », fonctionnant alors comme autant de conditions de production des discours sur les AG.

4.1.1.1. La théorie des champs de Pierre Bourdieu

La notion de « champ » chez Pierre Bourdieu, réponse critique à la méthodologie sociologique américaine « typologique » (Bourdieu, 2013 : 9), est l'application du mode de pensée structuraliste aux relations sociales réelles. Tout comme en phonologie, il s'agit de rendre compte de relations structurantes entre des positions-abstractions, et non pas entre des individus empiriques :

Au lieu de traiter une population donnée comme une addition d'individus (ce qui pose le problème du tout comme somme des parties, etc.), l'analyse structurale traite les relations entre les individus, ou plus exactement, les relations entre des positions qui peuvent être occupées par un nombre variable d'individus (il peut même y avoir des positions qui existent sans être occupées, des positions occupées par un seul individu, ou par 1 000, etc.). Ce qui est important, c'est la structure des relations entre ces positions. Les notions de « champ » et de « position » sont absolument interdépendantes : on ne peut définir l'un que par l'autre (Bourdieu, 2013 : 13).

Si l'on ne peut penser le « champ » sans les « positions » qui lui donnent forme, tant c'est la « relation objective » (d'antagonisme, de complémentarité, etc.) entre les agents occupant certaines positions dans le champ qui donne au champ sa structure, une autre caractéristique lui est centrale : c'est un espace de lutte, notamment pour la détention et la

valorisation des capitaux (artistiques, culturels, militants, etc.), inégalement distribués aux occupants des différentes positions structurant le champ, et pour le maintien ou la transformation de l'état de la structure du champ en fonction des intérêts associés à l'occupation de telle ou telle position. Ces différents capitaux ou « propriétés pertinentes » (Bourdieu, 1991 : 19) font donc l'objet d'une lutte entre les agents pour leur appropriation, lutte qui donne au champ sa dynamique, son caractère à jamais non circonscrit. Les frontières mêmes d'un champ font l'objet de luttes, bien que chacun des agents du champ ait intérêt à sa conservation. Les différents champs composant le monde social, jouissant d'une « autonomie relative », répondent chacun à « des règles du jeu » qui leur sont propres, valorisant et légitimant telle ou telle espèce ou forme de capital et les moyens stratégiques de l'acquérir. Le maniement de ces règles du jeu repose alors sur l'adéquation entre la structure des positions offertes par le champ et celle des socialisations, c'est-à-dire des habitus des agents agissant dans le champ, soit « les systèmes de dispositions qui, étant le produit d'une trajectoire sociale et d'une position à l'intérieur du champ [littéraire (etc.)], trouvent dans cette position une occasion plus ou moins favorable de s'actualiser » (Bourdieu, 1991 : 6).

Mais ce qui m'intéresse surtout dans la notion de champ, c'est la distinction qu'opère Pierre Bourdieu entre les deux espaces qui le composent : celui des positions et celui des prises de position. Le premier espace, on l'a vu, est composé des relations objectives entre les positions qui le composent (et donc entre les agents qui les occupent en fonction notamment de la structure de la distribution des capitaux valorisés). Le second en revanche renvoie aux relations objectives *entre les discours* tenus par les agents occupant différentes positions dans le champ, liés les uns aux autres par différents types de relations et auxquels s'offrent différentes possibilités stratégiques. Là aussi, les deux espaces possèdent une autonomie relative, mais, bien que les conditions sociales de la production discursive ne puissent, à elles seules, rendre compte de la forme des discours produits (autrement dit, il ne s'agit pas d'appliquer au discours une sorte de théorie du reflet), une homologie ou correspondance entre positions et prises de position apparaît. Ainsi, « sous des apparences différentes » (Bourdieu, 1991 : 22), ce qu'offrent les discours est à articuler à ce qu'offrent « les propriétés des agents ou de leurs positions » dans le champ (Bourdieu, 1991 : 22).

4.1.1.2. L'espace des mouvements sociaux

Retravaillant la théorie des champs (Bourdieu, 1984a) pour une analyse des mouvements sociaux, Lilian Mathieu affirme qu'« à l'opposé d'une sociologie individualiste

qui envisage les acteurs comme détachés de toute inscription sociale, notre approche non seulement présuppose un monde social structuré, mais entend faire de cette structuration un principe majeur d'explication » (Mathieu, 2012 : 11). L'approche de Lilian Mathieu reprend donc les grands principes d'une analyse structuraliste et relationnelle pour rendre compte des dynamiques opérant dans ce qu'il appelle « l'espace des mouvements sociaux » (voir chapitre 1, section 1.1.1). Si Lilian Mathieu parle d'« espace », terme « volontairement flou » (Mathieu, 2016 : 5), et non de « champ » pour référer aux mouvements sociaux, c'est parce que ceux-ci possèdent des « frontières indécises », en tout cas plus indécises que celles faisant l'objet de luttes au sein des champs. Et en effet, contrairement aux champs syndical et politique, l'espace des mouvements sociaux est, entre autres, facilement accessible : le coût d'entrée y est faible (il n'y a pas de sélection formelle, pas de rites d'institution, pas d'adhésion nécessaire, etc.), il se caractérise par une forte multipositionnalité de ses agents (une même personne peut militer dans plusieurs organisations et donc agir « en tant que » plusieurs unités contestataires simultanément) et la nature des capitaux valorisés est fortement variable d'un sous-espace à l'autre.

Pour rappel, dans cet espace aux logiques proches de celles des champs évoquées plus haut, des unités contestataires, qui peuvent tout aussi bien renvoyer à des organisations (collectifs, associations, comités de rédaction, etc.), à des mobilisations (insurrections, grèves, boycotts situés dans le temps et dans l'espace), à des causes (abstentionnisme, antifascisme, féminisme, etc.) ou à des personnalités (Michel Bakounine, Émile Armand, Guy Debord, Julien Coupat, etc.), présentent « des ressemblances de famille, fondant un rassemblement davantage par partage d'analogies que par identité de substance [...] » (Mathieu, 2012 : 12). Ces airs de famille wittgensteiniens que présentent les unités contestataires construisant l'espace des mouvements sociaux permettent de penser les tensions entre les ressemblances et les différences qui unissent et désunissent ces unités. C'est qu'une fois pris dans le jeu militant, les agents sociaux se sentent appartenir à telle ou telle région de l'espace social en question, se sentent proches ou éloignés d'autres unités contestataires, et cela se matérialise dans des pratiques et des discours militants provoquant des effets de structuration plus ou moins forts. Les agents sociaux se donnent ainsi à « l'autoréférence », se nomment eux-mêmes et nomment surtout les autres, se critiquent et se commentent les uns les autres, s'inspirent les uns des autres ou au contraire s'érigent en contre-modèles, délimitant sans cesse de nouvelles frontières, entre eux et les autres, au fil des conjonctures sociopolitiques.

Si bien que travaillé par des logiques de différenciation, l'espace des mouvements sociaux peut être qualifié de « zone d'évaluation mutuelle » incessante, dans laquelle des unités contestataires entrent en concurrence les unes avec les autres, mettant en œuvre des rapports de force au sein d'un champ de lutte symbolique en perpétuel remaniement. Cette évaluation constante n'est possible que parce que ces unités sont en interdépendance, se construisent et se définissent les unes par rapport aux autres, produisant des effets de champs. On peut donc tout à fait concevoir l'espace des mouvements sociaux et le sous-espace des mouvements anarchistes/autonomes comme des espaces de positions et de prises de position, positions occupées et prises par des agents et des groupes (unités contestataires) entretenant des rapports de subordination, de complémentarité, d'antagonisme, etc. et mus par des intérêts et des stratégies largement déterminés par la structure de ces rapports dans des conjonctures particulières.

La structure de l'espace des prises de position entretenant une relation d'homologie avec la structure de l'espace des « positions objectives », les discours militants qui construisent, selon les termes de Lilian Mathieu, les « univers de sens » des diverses unités contestataires sont, eux aussi, soumis à des logiques de différenciation : « les discours militants ne constituent pas un domaine séparé du reste de la pratique contestataire – en bref il n'y a aucune raison de distinguer ce qui relève de l'"action" et de l'"idéel" ». (Mathieu, 2012 : 261). Il importe à présent de faire appel aux concepts propres à l'analyse du discours afin de penser ces rapports entre positions et prises de position structurant cet espace social en intégrant comme il se doit la discursivité dans toute sa matérialité.

4.1.2. Espace des prises de position et positionnements discursifs

L'ADF offre les moyens de penser le fonctionnement proprement discursif de l'espace des prises de position bourdieusien. Il s'agit alors d'effectuer un rapprochement entre la théorie des champs et le concept de FD.

4.1.2.1. Rapprochement avec les formations discursives

Dans le glossaire de concepts présentés sur sa page internet⁸², Dominique Maingueneau écrit pour l'entrée « champ » (voir également Maingueneau, 2014a : 66-67) :

Solidaire du principe de la primauté de l'interdiscours sur le discours, [cette notion] n'est pas sans rapports avec la théorie des « champs » développée par

⁸² <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/glossaire.html#Cham>.

Bourdieu. L'analyste du discours découpe un *champ discursif* dans *l'univers discursif*, c'est-à-dire dans l'ensemble des discours qui interagissent dans une conjoncture donnée. Le champ discursif résulte de l'interaction d'un ensemble de *positionnements* qui sont en relation de concurrence au sens large, qui se délimitent réciproquement [...] (Maingueneau, en ligne).

Le rapprochement avec la théorie des champs bourdieusienne y est explicite, tout autant qu'avec celle d'interdiscours de Michel Pêcheux (voir chapitre 2, section 2.4.2.2). En tant que champ de concurrence, le champ discursif est, lui aussi, en « évolution permanente », travaillé par des rapports de force entre positionnements dominants et dominés, centraux et périphériques. Et Dominique Maingueneau précise que la description exhaustive d'un champ discursif étant quasiment impossible, l'analyste se contente le plus souvent d'en extraire « un sous-ensemble, un *espace discursif* [...] » (Maingueneau, en ligne). C'est ainsi que l'espace des prises de position dont parle Pierre Bourdieu possède une existence notionnelle en analyse du discours sous les termes de « champ »/ « espace » discursif, existence « solidaire du principe de la primauté de l'interdiscours sur le discours ».

Mais, et bien qu'un rapprochement puisse aisément être effectué entre les notions d'espace de prises de position chez Pierre Bourdieu et celle de FD chez Michel Pêcheux⁸³ – grâce notamment à leur modèle structuraliste et leur influence althussérienne commune –, la notion d'espace de prises de position bourdieusienne ne situe pas l'origine de l'idéologie, ou doxa, dans la puissance d'un « ça parle », « toujours avant et indépendamment » (Pêcheux, 1975 : 147 ; voir chapitre 2, section 2.4.2). C'est que, d'une part, le cadre d'analyse freudien (lacanien) n'est pas mobilisé par Pierre Bourdieu dans sa définition du sujet (des « agents sociaux ») alors que le sujet parlant divisé et effet du discours est central chez Michel Pêcheux. D'autre part, et à ma connaissance, l'espace des prises de position au sein de la théorie des champs n'est pas particulièrement pensé par Pierre Bourdieu dans sa dimension historique (contrairement à l'espace des positions), alors que c'est justement l'ensemble des discours antérieurement tenus et le travail de leur essentielle contradiction qui est, pour Michel Pêcheux et l'ADF des années 1970, à l'origine des effets de sens des discours tenus sous la domination d'une FD particulière.

⁸³ Chez chacun des deux auteurs par exemple, une science critique passe par la remise en cause de l'évidence de « la transparence du sens » opérée par l'idéologie (chez Michel Pêcheux) ou, ce qui est proche, de la naturalisation de l'arbitraire opérée par la doxa (chez Pierre Bourdieu). De même, et parce que défini par la relation qui l'unit aux autres positions discursives rendues possibles par la structure du champ et/ou des conditions de production du discours, c'est la position depuis laquelle un discours est tenu qui donne sens aux unités et à leur organisation.

Les notions d'espace des prises de position et d'espace (socio)discursif se rejoignent donc surtout sur le point des logiques de positionnements, de définition réciproque, qui conditionnent ce qui est dit et comment cela est dit. Mais, et sans surprise, quand le sociologue insiste sur le fait que les discours produits par les agents sont à penser avant tout comme des « *expressions* » (Bourdieu, 1991 : 20) de la position sociale des agents au sein du champ (et donc sur l'importance de la nature des « rapports sociaux objectifs » qui unissent les agents/locuteurs les uns aux autres et sur leurs dispositions), l'analyste du discours met en avant les formes, les traces, les marques linguistiques qui permettent de rendre compte du fonctionnement proprement discursif de ces prises de position différentielles (sans chercher à se doter d'une méthodologie pour la description de la position objective occupée dans le champ par le producteur du discours).

4.1.2.2. Un réseau de formulations

Il s'agit de se pencher désormais non plus sur le « domaine de mémoire » (objet du chapitre 3, historique), mais sur le « domaine d'actualité », tel que le redéfinit Jean-Jacques Courtine (1981) dans sa relecture de Michel Foucault (1969). Ce domaine d'actualité ne renvoie pas à un ensemble d'objets discursifs clos et définis une fois pour toutes,⁸⁴ mais à quelques objets empiriques sélectionnés par l'analyste dans la construction de son corpus. Le domaine d'actualité est

formé par un ensemble de séquences discursives qui coexistent avec la sdr [séquence discursive de référence] dans une conjoncture historique déterminée ; les séquences discursives rassemblées dans un domaine d'actualité s'y inscrivent dans l'*instance de l'événement*. L'inscription événementielle des énoncés confère à leurs rapports l'effet d'un rappel ou d'une réfutation immédiats de formulations prises dans des séquences discursives qui se répondent (Courtine, 1981 : 56).

Si, méthodologiquement, je ne suis pas partie d'une « séquence discursive de référence » (qui aurait pu correspondre, par exemple, aux lexèmes de « spontanéité » ou d'« organisation »), j'ai néanmoins découvert, au fil de l'analyse du corpus, cet aspect « dialogué » et ces « effets de rappels » dont parle Jean-Jacques Courtine⁸⁵ (1981 : 56) et qui caractérisent le domaine

⁸⁴ On reconnaîtra ici l'une des caractéristiques de « l'AD 3 » (Maldidier, 1990 : 295-302). Les FD ne sont plus des objets circonscrits mais des constructions de l'analyste opérées à partir de corpus qui ne seront jamais ni exhaustifs ni définitifs : « Pour l'AD 3, l'hypothèse d'un discours aux limites stables pose problème, puisqu'il ne peut exister ni corpus de textes naturel ni unités de discours définies de manière univoque. L'accent est mis désormais sur l'hétérogénéité des énoncés formant un discours dont il faut constamment redéfinir les frontières » (Angermüller, 2013 : 14).

⁸⁵ Le dialogisme étant l'un des concepts fondamentaux de l'analyse du discours, Jean-Jacques Courtine n'est évidemment pas le seul à en parler. Rappelons que c'est à Valentin Vološinov et Michael Bakhtine que l'on doit

d'actualité d'une FD. Le domaine d'actualité d'une séquence discursive renvoie ainsi à un « champ adjacent », un « espace collatéral », un « domaine associé », « un domaine de co-présence », bref, au réseau de formulations horizontales dont parle Michel Foucault dans *l'Archéologie du savoir* (1969 : 77). Une séquence discursive présente des marques à partir desquelles des logiques de positionnements discursifs apparaissent, c'est-à-dire qu'il est possible de mettre en évidence l'existence de certains rapports (de complémentarité, de ressemblance, d'opposition, etc.) que la séquence discursive en question entretient avec d'autres :

En effet, la suite des termes [utilisés par Foucault dans *l'Archéologie du savoir*] : « se référer (implicitement ou non) », « répéter », « modifier », « adapter », « s'y opposer », etc., indique que l'énoncé s'insère dans une série de formulations dont certaines sont dominées par la même FD que celle qui domine la séquence discursive d'où il est extrait (sont produites dans des CP [conditions de production] homogènes), alors que d'autres, auxquelles l'énoncé doit s'opposer, référer implicitement, qu'il doit modifier, etc., peuvent être produites dans des CP hétérogènes par rapport aux siennes, c'est-à-dire sous la dominance d'une ou plusieurs autres FD, entretenant avec la première des rapports de contradiction (antagonisme, alliance, étayage, recouvrement, etc.) (Courtine, 1981 : 44).

Les rapports qu'entretiennent les séquences discursives entre elles sont, pour l'ADF, à mettre en relation avec leurs « conditions de production ». On retrouve bien ici un objectif commun d'avec la théorie bourdieusienne, à savoir mettre en relation deux structures, celle de l'espace des « relations objectives » entre positions sociales et celle de l'espace des prises de position, soit des discours tenus depuis ces positions sociales.

4.1.2.3. L'état du champ comme conditions de production ?

En 1981, Jean-Jacques Courtine faisait le constat, dans son article déjà cité, d'une « psychologisation » de la notion de conditions de production des discours. L'ADF, sous l'effet de la psychologie sociale notamment, définissait les conditions de production comme « les rapports de l'individu au groupe » (1981 : 22). Il remarquait par ailleurs que la notion avait tendance à se confondre avec celle de situation de communication, comme la pense par exemple l'ethnographie de la communication ou la pragmatique. Or, pour lui et pour l'ADF en général, cette notion de « conditions de production » se doit d'être avant tout historicisante afin d'éviter

le concept de dialogisme selon lequel, entre autres, tout discours est : « en quelque sorte partie intégrante d'une discussion idéologique à une grande échelle : il répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et objections potentielles, cherche un soutien, etc. » (Vološinov, 1977/1929 : 136).

« une psychologisation spontanée des déterminations proprement historiques du discours » et « de transformer ces déterminations en simples circonstances où interagissent les "sujets du discours", ce qui revient du même coup à situer dans le "sujet du discours" la source de rapports dont il n'est que le porteur ou l'effet » (Courtine, 1981 : 23). Les conditions de production selon Jean-Jacques Courtine et l'ADF renvoient à l'état des « rapports objectifs » entre les positions de classes au sein de la structure sociale. On est ainsi très proche de la définition bourdieusienne de champ, notamment lorsque ce dernier l'applique à une société dans son ensemble, comme dans *La distinction* (1979). Les conditions de production ne sont donc en aucun cas les circonstances particulières dans lesquelles des discours sont produits (la situation d'énonciation, l'évènement de parole), mais bien plutôt leurs conditions sociales de production au sens large, soit la position occupée par les locuteurs dans la structure du champ (ou de l'espace social) au moment de leur production.

Bien des années plus tard, Dominique Maingueneau (2010), constatant que la notion de FD est tombée en désuétude, explique que le discours politique est désormais généralement appréhendé par les analystes du discours en termes de « champ discursif » et de « positionnement », soit comme un « espace où des producteurs textuels entrent en concurrence pour détenir l'autorité énonciative » (Maingueneau, 2010 : 87). Si l'idée de rapports de force est toujours sensible sous la forme d'« une concurrence pour détenir l'autorité énonciative », celle de conditions de production a totalement disparu. C'est donc la prise en considération de l'état de la structure du champ social (et donc de l'inégale distribution des capitaux valorisés entre les agents occupant les différentes positions du champ et déterminant la nature de leurs rapports) qui disparaît, et avec elle la dimension sociologisante et historicisante souhaitée par Jean-Jacques Courtine, Michel Pêcheux et l'ADF des années plus tôt.

L'état de la structuration du sous-espace des mouvements sociaux que sont les mouvements anarchistes et autonomes contemporains fournit ainsi une grande partie des conditions de production des discours qui y sont tenus. D'une part, les locuteurs qui y prennent la parole occupent chacun des places dans des rapports de contradiction, de complémentarité, etc., produisant des effets de structuration. D'autre part, ce sous-espace ne constitue qu'une partie des conditions de production des discours puisque son autonomie n'étant que relative, il est lui-même travaillé par les rapports sociaux structurant d'autres champs spécifiques (syndical, politique, artistique, etc.), mais également celui de la société dans son ensemble (notamment la distribution des capitaux non plus strictement militants, mais également scolaires, culturels, économiques, etc. entre les locuteurs/agents sociaux). Il ne me paraît

cependant pas pertinent de faire des contradictions de classe la seule grille d'analyse des rapports sociaux au sein de l'espace des mouvements anarchistes/autonomes puisque d'autres logiques propres à cet espace y opèrent également. Finalement, ce chapitre cherche à circonscrire dans quelle mesure et selon quelles modalités des idéologies langagières sont liées aux positions sociales depuis lesquelles elles s'énoncent : les évidences à propos de ce qu'est ou non une AG, de ce à quoi elle ressemble ou devrait ressembler, sont-elles ou non dépendantes (produites sous la contrainte) de l'appartenance de leur locuteur à tel ou tel sous-espace du mouvement anarchiste/autonome ?

4.2. Entrées d'analyse

Pour l'analyse du corpus, en plus des savoirs d'arrière-fonds acquis par socialisation, je mobiliserai, pour rendre compte des rapports entre FD, l'entrée dialogique/polyphonique. Je prendrai également en compte l'éthos discursif des locuteurs des textes.

4.2.1. *Ethnographie et savoirs d'arrière-plans*

Comment décrire l'état d'un champ, entendu comme constituant les conditions de production d'un discours ? Dans le cadre de cette thèse, comment décrire la structure de l'espace des mouvements anarchistes et autonomes contemporains ? Quelles sont les positions dominantes, centrales, dominées ou périphériques, et par qui sont-elles occupées ? Quelle est la nature des rapports unissant les différentes unités contestataires ? Si ces questions, sociologiques, s'adressent avant tout aux sociologues des mouvements sociaux, la méthode ethnographique que j'ai pratiquée peut, dans une certaine mesure, proposer des ébauches de descriptions et des hypothèses. S'il m'est impossible en effet de dépeindre ce que sont les « rapports objectifs » entre telle ou telle position dans ce sous-espace (je n'ai pas fait de statistiques ni d'entretiens sociologiques ; je n'ai donc pas recueilli de récits de vie ni de discours objectivables à propos du rapport à l'activité militante et au « milieu militant parisien » de la plupart des personnes que j'ai rencontrées), ma propre socialisation dans ce militantisme particulier peut être considérée comme un moyen en soi d'entrevoir quelques-uns de ces rapports.

Toutefois, je ne proposerai pas tout de suite un schéma de la structuration de l'espace social des mouvements anarchistes/autonomes tel que je le perçois aujourd'hui depuis mon propre point de vue, situé dans cet espace. Il s'agit plutôt de prendre acte qu'après cinq années

de fréquentation de cet espace social, un certain nombre de processus interprétatifs se sont construits au fil de mes expériences communicatives et de mes rencontres, processus à l'aune desquels il m'est possible aujourd'hui de comprendre, c'est-à-dire notamment de *situer*, différemment d'il y a quatre ans, les discours qui y sont produits. Chez un sociolinguiste comme John Gumperz, travaillant sur de l'oral d'un point de vue pragmatique, cette question de l'interprétation située va de pair avec celle de l'ethnographie, puisque :

Pour comprendre et évaluer une situation dans la perspective de l'un des participants, il faut que les chercheurs soient entièrement impliqués dans la vie quotidienne de l'organisation considérée. Outre qu'il leur faut observer ce qui se passe, ils doivent connaître les buts et les attentes des participants. Les ethnographes de la communication ont pour tâche difficile de vivre dans le milieu étudié afin de mettre à jour les stratégies pratiques des autres participants ; mais, ce faisant, leur engagement sur le terrain est tel qu'ils deviennent eux-mêmes l'un des objets de leur enquête (1989 : 17).

John Gumperz n'insiste pas particulièrement sur la production des discours comme génératrice de positionnements ni sur l'interprétation comme attribution de position, mais la notion de « savoirs d'arrière-plans socioculturels » (Gumperz, 1989b : 55-77) leur laisse une place. En effet, tout travail interprétatif consistant à un travail de contextualisation, la recherche des lieux institutionnels (ou situations dans l'espace social) depuis lesquels un discours est tenu est tout aussi importante que celle de l'intention de ses locuteurs au moment de l'échange (et qui correspond à un questionnement plus pragmatique que nous reprendrons dans la seconde partie de cette thèse). Ainsi, les conditions de production des discours présentés ci-dessous ne seront pas postulées *a priori* : elles seront au contraire construites (sous la forme d'une hypothèse) via, en plus de l'analyse proprement discursive, l'objectivation de mes processus inférentiels constitués par l'ethnographie. Je rejoins en ce sens le « tournant herméneutique » de l'ADF qui marque le passage « [d]e la position *a priori* de la détermination du discours [...] à la *construction* de ce rapport à travers l'analyse elle-même » (Maldidier, 1990 : 90) afin de « chercher au sein même du corpus ses ressources d'interprétation » (Maldidier, 1990 : 34) (voir chapitre 2, section 2.4.3).

4.2.2. Marqueurs dialogiques

Puisque je m'intéresse ici à la constitution réciproque des FD, je reprendrai le postulat formulé par l'AD3, à savoir qu'une FD est toujours hétérogène à elle-même :

Nous considérons ainsi une FD comme hétérogène à elle-même : la clôture d'une FD est fondamentalement instable, elle ne consiste pas en une limite

tracée une fois pour toutes séparant un intérieur et un extérieur, mais s'inscrit entre diverses FD comme *une frontière qui se déplace* en fonction des enjeux de la lutte idéologique (Courtine & Marandin, 1981 : 24).

Dans le cadre d'une pensée de l'idéologie, il s'agissait de réintroduire du jeu, notamment grâce au principe d'une interpellation répétée offrant au sujet des occasions de transformation de son assujettissement (Marignier, 2016 : 236-241). Dans le cadre d'une reconstruction des relations entre prises de position, il s'agit simplement de partir à la recherche des traces discursives présentes dans un texte laissant apparaître l'existence d'autres discours et produisant par là des effets de sens et des effets de structuration sociale.

Ainsi, les travaux de Jacqueline Authier-Revuz sur l'hétérogénéité constitutive des direx à partir des années 1980 (Authier-Revuz, 1984 ; 1995) non seulement recadrent les discussions autour de l'illusion subjective telle qu'elle est saisissable dans l'énonciation, mais fournissent également des moyens précis afin de penser les différentes modalités de la présence de l'autre dans le discours. Les cas de modalisations autonymiques permettent de travailler un « fragment mentionné [qui] est en même temps un fragment dont il est fait usage » (Authier-Revuz, 1984 : 103), indiqué typographiquement à l'écrit par une mise entre guillemets, en italique, ou parfois « glosé par une incise » (Authier-Revuz, 1984 : 103). Ces modalisations peuvent renvoyer à quatre sortes d'altérité en marquant (par des gloses métaénonciatives dans les exemples suivants) quatre sortes de « non-coïncidences » : des mots aux choses (*X si on peut appeler ça comme ça ; X et c'est le bon mot ; X, si on peut dire, etc.*), des mots à eux-mêmes (*X, dans tous les sens du terme ; X, au sens strict ; X, c'est le cas de le dire, etc.*), du locuteur à l'interlocuteur (*passez-moi l'expression, mais X ; X, si vous voyez ce que je veux dire ; X, pour reprendre votre mot, etc.*) et enfin, du discours à lui-même (*X, comme ils disent ; X pour reprendre les mots de Y ; j'emprunte ce mot à Y ; X selon lui, etc.*). Bien que la modalisation autonymique ne se réduise pas à la non-coïncidence du discours à lui-même, cette entrée par la modalisation autonymique d'emprunt est la plus utile pour l'analyse des rapports entre FD.

En plus du « champ de la représentation du discours autre » de Jacqueline Authier-Revuz, je reprends la proposition de Jacques Bres (1999), qui dresse une liste d'entrées d'analyse permettant de saisir le dialogisme propre aux FD. Ces « marqueurs dialogiques » (Bres, 1999 : 195) renvoient à des courants variés dont les soubassements théoriques et philosophiques sont parfois contradictoires⁸⁶, mais ils permettent, chacun à leur manière, de

⁸⁶ Noémie Marignier remarque ainsi dans sa thèse que le recours à la théorie d'Oswald Ducrot apparaît « surprenante » dans le cadre d'une analyse en termes de FD. En effet, non seulement ces théories donnent l'image d'un locuteur tout puissant mettant en scène différents points de vue « comme un marionnettiste » (ce qui s'oppose aux conceptions du sujet parlé par le discours de Michel Pêcheux), mais elles ne problématisent pas non plus le

saisir une partie de « l'ensemble des formulations auxquelles l'énoncé se réfère (implicitement ou non) soit pour les répéter, soit pour les modifier ou les adapter, soit pour s'y opposer, soit pour en parler à son tour [...] » (Foucault, 1969 : 130).

Jacques Bres propose tout d'abord de s'intéresser aux présuppositions telles que les a travaillées Oswald Ducrot, soit ce qui, dans l'énoncé, est

présenté comme une évidence, comme un cadre incontestable où la conversation doit nécessairement s'inscrire, comme un élément de l'univers du discours. En introduisant une idée sous forme de présupposé, je fais comme si mon interlocuteur et moi-même nous ne pouvions faire autrement que de l'accepter. Si le posé est ce que j'affirme en tant que locuteur, si le sous-entendu est ce que je laisse conclure à mon auditeur, le présupposé est ce que je présente comme commun aux deux personnages du dialogue, comme l'objet d'une complicité fondamentale qui lie entre eux les participants à l'acte de communication (Ducrot, 1969 : 35-36).

On pourrait également reprendre à Oswald Ducrot sa conception de la polyphonie⁸⁷ et des points de vue, compris comme une énonciation rapportée (Rabatel, 2003 : 59), impliquant néanmoins une disjonction entre plusieurs instances de discours :

Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux (Ducrot, 1984 : 205).

Ces « points de vue », ou « voix », ne renvoient donc pas à des paroles effectivement prononcées, ils ne sont pas présentés comme des « imitations d'énonciation », mais « hantent » plutôt les textes : ce sont des pensées attribuées, des opinions en circulation, des points de vue qui indiquent l'existence d'un contenu assumé et posé comme vrai par une source qui n'est pas nécessairement un individu empirique (Maingueneau, 2016/1998 : 149). Le repérage polyphonique et la disjonction locuteur/énonciateur⁸⁸ permet ainsi de rendre compte des

social, l'extralinguistique, et ne proposent à aucun moment de penser l'articulation discours/social (Marignier, 2016 : 242-243). Cela n'empêche cependant pas l'auteure de mobiliser cette théorie en tant qu'« outil ».

⁸⁷ Oswald Ducrot reprend à Michail Bakhtine cette notion de polyphonie mais en lui faisant opérer un « glissement » (Nowakowska, 2005 : 27 ; voir également Nossik, 2011 : 42-43). En effet, le terme « polyphonie » est pour Michail Bakhtine destiné à rendre compte du fonctionnement des œuvres littéraires « dans lesquelles un énoncé fait entendre plusieurs voix égales, sans hiérarchisation énonciative » (Bres & Vérine, 2002 : 168), et consiste en cela en une forme particulière de dialogisme. Pour Oswald Ducrot en revanche, elle s'applique à l'ensemble des productions discursives ordinaires. Pour ma part, j'utiliserai la notion de polyphonie pour référer à tout fait de dialogisme, un énoncé étant considéré comme dialogique/polyphonique si l'on peut y déceler un *dédoublement énonciatif*, c'est-à-dire si un énoncé [E] contient lui-même, explicitement ou non, un acte d'énonciation enchaîné [e] (Bres & Vérine, 2002 ; voir également la note suivante).

⁸⁸ Oswald Ducrot déconstruit l'« unicité du sujet parlant » (Ducrot, 1984 : 171) en trois instances. Tandis que le sujet parlant est un « élément de l'expérience », le locuteur est une « fiction discursive » (1984 : 198-199). Les

segments dans lesquels « un locuteur envisage de faire écho à la subjectivité d'autrui, sans éprouver nécessairement le besoin de lui donner la parole » (Rabatel, 2003 : 55).

Jacques Bres propose également de s'intéresser, en piochant cette fois dans l'ADF (Courtine, 1981), aux opérations de thématisation (voir chapitre 7, section 7.1) prenant la forme d'extractions/focalisations (*ce n'est pas X que Y, c'est Z* ou alors *ce qui X, ce n'est pas Y, c'est Z*), énoncés au sein desquels un énonciateur rejette ou négocie un énoncé avec d'autres voix qu'il laisse entendre dans ses rhèmes (« ce n'est pas X » implique en effet un autre énonciateur affirmant que « c'est X ») et enfin, aux opérations de nominalisation⁸⁹ (Sériot, 1986 ; Siblot, 1997), qui font « qu'un énoncé E1 est présenté non comme ayant fait l'objet d'une assertion antérieure de la part de e1 (c'est-à-dire relevant du discours), mais comme hors énonciation (c'est-à-dire relevant de la langue) » (Bres, 1999 : 206) et devient de ce fait plus difficilement contestable⁹⁰.

4.2.3. Éthos

Si l'espace des prises de position peut se dessiner par l'analyse des marqueurs dialogiques, il peut également se décrire en s'intéressant aux manières de dire. Parce que productrices d'éthos spécifiques, ces manières de dire participent en effet également à la structuration de l'espace social. En effet,

[e]ntre les discours qui s'opposent à l'intérieur d'un même champ, il n'y a pas seulement des divergences d'idées, mais des divergences d'éthos. Le lecteur, à partir de traits sémantiques répartis sur les divers plans du texte, est amené à construire une certaine représentation de l'énonciateur [du locuteur] [...]. Cet être n'est pas un fantôme anonyme et sans épaisseur, il possède un caractère et une corporalité. Le « caractère » correspond à un faisceau de traits

énonciateurs quant à eux sont « ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils "parlent", c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles » (1984 : 204), de sorte que « l'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur » (1984 : 205). Pour ma part, je confondrai les deux premières instances du sujet parlant et du locuteur proposées par Oswald Ducrot. J'utiliserai le terme de « locuteur » dans le même sens que la sociolinguistique, c'est-à-dire pour référer aux acteurs sociaux, êtres empiriques ancrés socialement, en tant que ces derniers « produisent de la parole ». J'utiliserai le terme d'« énonciateur » dans le même sens qu'Oswald Ducrot, Alain Rabatel (2003) ou que les praxématiciens (Bres & Nowakowska, 2006) afin de rendre compte des « voix » ou des « points de vue » convoqués par le locuteur dans ses énoncés. Dans ce sens, « [l]a notion d'énonciateur correspond à une position (énonciative) qu'adopte le locuteur, dans son discours, pour envisager les faits, les notions, sous tel ou tel PDV pour son compte ou pour le compte des autres » (Rabatel, 2010 : 370).

⁸⁹ La nominalisation est l'opération linguistique par laquelle on transforme une proposition organisée autour d'un verbe en syntagme verbal, par exemple : Les orateurs sont habiles > l'habileté des orateurs.

⁹⁰ Jacques Bres propose également dans cet article de s'intéresser aux relatives appositives, conçues comme traces de préconstruit produisant des effets d'évidence (Henry, 1975 ; voir chapitre 2, section 2.4.2.2), dans la mesure où « la relative apparaît moins comme ayant fait l'objet d'une assertion antérieure que comme un fait acquis, qui ne saurait être mis en balance, qu'on ne peut que constater » (Bres, 1999 : 205). Je ne mobiliserai cependant pas cette entrée dans ce chapitre.

psychologiques, tandis que la « corporalité » renvoie plutôt à une apparence physique, à une manière de se mouvoir, etc. Bien entendu, il s'agit dans les deux cas de stéréotypes culturels que le discours reproduit ou modifie. La détermination d'un éthos, et c'est là toute son efficacité, n'est pas thématisée de manière explicite dans le texte, mais impliquée par son mouvement même (Maingueneau, 1992 : 122-123).

L'*éthos discursif* est ainsi l'« image de soi » construite (volontairement ou non) par un énonciateur au cours de son énonciation. Il ne s'agit pas de ce qu'il dit explicitement de lui-même, mais plutôt de ce que ses *manières de dire* disent de lui : « l'éthos discursif se *montre* dans l'acte d'énonciation, il ne se *dit* pas dans l'énoncé [...]. L'éthos discursif est donc perçu, mais il ne fait pas l'objet du discours » (Maingueneau, 2014b : 34). Il renvoie à un effet de sens dont la dimension est foncièrement sociale puisque non référentielle : cet effet de sens porte sur celui qui parle (et non pas seulement sur ce qu'il dit, même si les deux plans s'informent bien sûr mutuellement).

L'éthos discursif est bien discursif dans le sens où des marques linguistiques précises servent d'indices et de point d'appui à l'interprétation, mais il est profondément social tant il renvoie à des logiques de différenciation et de reconnaissance, d'attribution de qualités physiques et d'un caractère. C'est pourquoi les théories de l'argumentation mobilisant la notion parlent de « schème collectif figé » (Amossy, 1999 : 135) qui facilite, en réception, l'opération de contextualisation du locuteur en train de s'exprimer et, en production, celle du choix des modalités d'énonciation. Ces images de soi sont donc « en prise sur la doxa » (Amossy, 1999 : 135) et doivent, pour fonctionner, « être rapportées à des modèles culturels prégnants, même s'il s'agit de modèles contestataires » (Amossy, 1999 : 135). Cependant, se mettre en scène comme telle ou telle *personae* n'est pas le résultat d'un choix stratégique librement opéré par l'énonciateur. Si l'éthos discursif est impliqué dans la force illocutoire des discours tenus, il ne peut être considéré indépendamment de la position institutionnelle occupée par le locuteur. La légitimité rattachée à une manière de parler particulière, le profit symbolique tiré de ce garant qu'est la *personae* dont le locuteur s'inspire, ne peut être apprécié qu'en prenant en compte sa position dans un champ social : « En effet, l'image que projette le locuteur de sa personne fait usage de données sociales et individuelles préalables, qui jouent nécessairement un rôle dans l'interaction et ne contribuent pas peu à la force de la parole » (Amossy, 2006 : 80). Comme l'hexis corporelle (voir chapitre 5, section 5.1.3), l'éthos est un produit de la socialisation, une composante de l'*habitus*, une expression de certaines compétences et dispositions socialement

incorporées⁹¹. La notion d'éthos fait donc intervenir tout à la fois la question de la légitimité institutionnelle (possession de capitaux, ici linguistiques et militants), de la position dans le champ (au sein de rapports de natures diverses) et de l'autorité énonciative (image de soi construite dans le discours via la mobilisation de certains signes linguistiques).

Afin d'identifier les traits qui sont à l'origine d'un processus de catégorisation sociale (de stéréotypage) de ma part à propos des auteurs des textes présentés ci-dessous, je mobiliserai une série d'entrées énonciatives (détermination, quantification, intensification, modalisation autonymique, modalités, représentation du discours autre, etc.), syntaxico-sémantiques (place des acteurs et des actions, etc.), textuels-séquentiels⁹² (récit, argumentation, etc.) et rhétoriques (hypotaxe, aphorisme, questions rhétoriques, métaphores, etc.). Ainsi il sera possible de questionner non seulement la représentation de soi que construit le locuteur dans son discours (éthos à proprement parler), mais aussi celle qu'il donne de son interlocuteur et de l'objet dont il parle, à savoir les AG en tant que réunions politiques. En effet, l'éthos d'un locuteur s'infère aussi à partir de la fonction référentielle du langage, c'est-à-dire de la représentation sémantique du monde qu'il propose dans son discours, du « monde des AG » en l'occurrence. La prise en compte de cette « représentation construite verbalement d'un contenu » (Adam, 2011b : 85) permet de conserver à l'esprit que « le langage réfère et que tout texte est une proposition de monde qui sollicite de l'interprétant (auditeur ou lecteur) une activité semblable, mais non symétrique de (re)construction de cette proposition de (petit) monde [...] » (Adam, 2011b : 89) à laquelle il « donne une certaine potentialité argumentative [...] qui lui confère une force ou valeur illocutoire [...] plus ou moins identifiable » (Adam, 2011b : 85).

4.3. Présentation du corpus

Afin de rendre compte de la structuration des FD dans le cadre des mouvements anarchiste et autonome, j'ai constitué un corpus de cinq textes écrits. À ce premier corpus soumis à l'analyse

⁹¹ Dans le cadre de la sociologie du militantisme, Gildas Renou s'intéresse par exemple à l'éthos militant de syndicalistes de SUD-PTT comme « culture interactionnelle » en insistant sur sa puissance en termes de sociabilité (2003 : 56) (par exemple le tutoiement).

⁹² Je reprends à Jean-Michel Adam (2011a) sa typologie des séquences textuelles : « Les cinq types de base retenus [narratif, argumentatif, explicatif, dialogal et descriptif] correspondent à cinq types de relations macrosémantiques acquises en même temps que la langue par imprégnation culturelle (par la lecture, l'écoute et la production) et transformées en schéma de reconnaissance et de structuration de l'information textuelle » (Adam, 2011a : 44). Adam définit en outre les séquences comme « des structures préformatées de regroupements typés et ordonnés de paquets de propositions », des « schémas de texte » (Adam, 2011a : 23). En cela, les séquences renvoient à « un réseau relationnel décomposable en parties reliées entre elles et reliées au tout qu'elles constituent », en même temps qu'elles forment « une entité relativement autonome ; dotée d'une organisation préformatée interne plus vaste dont elle est une partie constituante : le texte » (Adam, 2011a : 44).

dans le chapitre 4 s'ajoutent d'une part un corpus d'observations directes (analysé dans le chapitre 5) et d'autre part, un corpus de transcription d'interactions verbales (analysé dans la troisième partie de la thèse). Ce « petit » corpus de textes s'articule ainsi à un ensemble de données langagières et sémiotiques plus large et trouve sa justification au sein de cet ensemble.

4.3.1. Les cinq textes soumis à l'analyse

Comme nous venons de le voir en conclusion du chapitre 2, la réflexivité des militants anarchistes et autonomes à propos des différentes manières de s'« organiser politiquement » est extrêmement fréquente et valorisée, si bien que durant toute mon ethnographie, des discussions à propos des AG surgissaient régulièrement. Elles le faisaient parfois en raison de mon sujet de thèse (lorsque j'en parlais, il suscitait tout de suite de longues conversations), mais pouvaient aussi apparaître directement, sans aucune introduction thématique de ma part. Si bien que j'ai pu constater combien ce sujet était générateur de discours, discours qui, au bout d'un certain temps, me paraissaient revenir toujours sous « la même forme ». Parce la production de textes écrits implique souvent une diffusion à grande échelle, les brochures ou les ouvrages à propos des AG me sont apparus comme un bon moyen de rendre compte des différents positionnements discursifs structurant l'espace des prises de position des mouvements anarchistes/autonomes.

La composition de ce corpus de textes écrits est le pur produit de l'ethnographie⁹³ : la lecture de chacun des cinq textes retenus pour l'analyse m'a été directement conseillée par les personnes avec qui je discutais au cours de la recherche (notamment un militant qui a joué le rôle d'informateur), ou bien s'est imposée d'elle-même tellement ces textes étaient mobilisés comme références communes dans les conversations. Ces textes et extraits de texte sont reproduits en annexe dans leur intégralité.

⁹³ En cela, ce corpus ne répond pas aux critères classiques pour la constitution des corpus d'analyse du discours, généralement beaucoup plus fournis. Mais bien que j'applique à un si « petit » corpus les entrées d'analyse de l'AD, il ne s'agit pas pour moi de considérer cette dernière comme une simple « boîte à outils », mais bien de faire dialoguer ses présupposés théoriques avec ceux de la sociolinguistique.

	Titre	Type de support	Mode de recueil
(1)	« Qu'il n'y a pas d'insurrections démocratiques »	Section d'un chapitre de l'ouvrage intitulé <i>À nos amis</i> , signé du Comité invisible et paru en 2014 aux éditions La fabrique.	Ce livre fut abondamment commenté à sa sortie par de nombreux militants que je rencontrais. Les AG sont un des grands thèmes du chapitre 3.
(2)	<i>Considérations sur les assemblées</i>	Brochure anonyme (traduite de l'italien) régulièrement disponible sur les tables de presse lors des événements militants et téléchargeable sur le site <i>infokiosk.net</i> .	Cette brochure me fut donnée par le militant-informateur du collectif NDDL au tout début de ma recherche.
(3)	<i>Débat sur les débats</i>	Brochure anonyme régulièrement disponible sur les tables de presse lors des événements militants et téléchargeable sur le site <i>infokiosk.net</i> .	Cette brochure me fut donnée par ce même militant du collectif NDDL au tout début de ma recherche, en même temps que la précédente.
(4)	L'introduction ainsi que les entrées « Artifice », « Décider », « Réunion » et « Rôles » de l'ouvrage <i>Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives</i>	Livre paru aux éditions des Prairies ordinaires en 2011, signé par David Vercauteren et organisé sous la forme d'un répertoire de notions.	La lecture de ce livre me fut conseillée par ce militant-informateur du collectif NDDL.
(5)	<i>La tyrannie de l'absence de structure</i>	Brochure signée par Jo Freeman, parue pour la première fois aux États-Unis dans les années 1970 et rééditée en France dans les années 2000. Également téléchargeable sur le site <i>infokiosk.net</i> .	Ce texte et surtout son titre sont, comme nous le verrons par la suite, régulièrement mobilisés dans les conversations à propos des AG.

J'ai ainsi sélectionné ces textes 1) parce qu'ils étaient facilement disponibles dans l'espace du mouvement anarchiste/autonome contemporain et qu'à ce titre je les considère comme des moyens d'accès à des discours dominants en circulation ; 2) parce qu'ils thématisaient tous l'AG comme pratique politique organisationnelle et ordre interactionnel

problématique et 3) parce qu'une rapide première lecture a tout de suite fait apparaître une hétérogénéité dans les manières de parler des AG. Selon les termes de Dominique Maingueneau, je dirai que le découpage de ce corpus aboutit à la création d'une « unité topique ». « Unité topique », car ce découpage renvoie à « des espaces déjà "prédécoupés" par les pratiques verbales » (Maingueneau, 2012 : en ligne), celles des militants anarchistes/autonomes contemporains lorsqu'ils montent leurs tables de presse, alimentent le site *infokiosk.net* ou organisent des discussions à propos d'un ouvrage fraîchement paru. En ce sens, ce corpus renvoie à un type de discours (le discours politique anarchiste/autonome). Mais, et parce que ces textes traitent tous d'un même thème selon des modalités variées, le corpus renvoie également à un « champ discursif » dans la mesure où je fais l'hypothèse qu'« il y a concurrence pour l'autorité énonciative » (Maingueneau, 2011 : 91)⁹⁴.

Les textes présentés ci-dessous suivent une « progression de positionnements » à propos des AG. Le dernier texte possède cependant un statut à part puisqu'il s'agit d'une traduction récente d'un texte initialement paru dans les années 1970 dans le cadre du mouvement féministe américain *Women's lib* à propos des réunions non-mixtes. Si je l'ai maintenu dans mon corpus c'est parce qu'il s'est imposé, depuis sa traduction, comme texte de référence dès lors que surgit le thème de l'organisation de la parole en AG.

4.3.2. *Brochures et ouvrages*

Les conditions de production des discours résident aussi dans leurs supports matériels (Maingueneau, 1998/2016 : 70) ; c'est pourquoi une prise en compte de l'ensemble du dispositif communicationnel m'oblige, avant d'entamer les analyses, à faire une brève présentation du principal mode de diffusion des textes écrits sélectionnés : la brochure. Dans sa thèse soutenue en 2011 sur « l'antisexisme linguistique dans les brochures libertaires », Julie Abbou décrit ce support particulier de la manière suivante :

Ce sont quelques feuilles A4 pliées en deux et assemblées, la plupart du temps photocopiées, parfois jusqu'à devenir illisibles. Elles circulent de main en main et sont ponctuelles plutôt que périodiques. Toujours à petit tirage, la brochure n'est ni un livre ni un tract, mais un entre-deux composé de courts

⁹⁴ « Le type de discours est un principe de groupement qui correspond à une logique de coappartenance de genres à une même sphère ou un même lieu d'activité. Mais ce n'est pas du tout la même chose d'aborder le discours politique comme réseau de genres couvrant un secteur déterminé de la société (les productions des partis, les discours au Parlement, les débats télévisés, etc.) ou comme un champ discursif dans lequel s'affrontent des positionnements concurrents, qui se délimitent réciproquement » (Maingueneau 2012). Mon corpus articule les deux découpages : il s'agit de rechercher dans « les discours anarchistes/autonomes » (circonscrits à ceux circulant sous la forme de textes imprimés) des positionnements discursifs quant au thème de l'AG.

textes ou de recueils de textes sur un sujet donné, souvent signé par un groupe politique parfois anonyme ou pseudonyme (Abbou, 2011 : 97).

Les brochures sont disponibles sur les tables de presse, ou *infokiosk*. On trouve généralement de telles tables de presse dans les lieux militants comme les squats, les librairies, les cantines ou les salles de concert militantes. Une table de presse peut également être « tenue » de manière ponctuelle lors d'un événement politique particulier, comme lors d'un rassemblement, d'une soirée de soutien ou d'une manifestation. Enfin, le site *infokiosk.net* regroupe en version numérique de nombreux textes en circulation dans l'espace social des mouvements anarchistes et autonomes depuis la fin du 19^{ème} siècle, édités sous la forme de brochures facilement téléchargeables. Julie Abbou va même jusqu'à considérer ce site comme « un observatoire privilégié de la littérature anarchiste contemporaine » (Abbou, 2011 : 101).

Ainsi, et avec les ouvrages et les articles publiés dans des revues, des journaux, des blogs et des sites internet militants, les brochures sont un support de plus dans l'activité de diffusion de discours politiques anarchistes/autonomes. La production et la circulation de discours politiques étant un des grands buts du militantisme (« la bataille des idées »), la rédaction, l'édition, la mise en page, l'impression, la diffusion puis la lecture (éventuellement critique) de textes écrits sont des pratiques militantes régulières et valorisées. Cependant, tous les militants ne s'y adonnent pas : il faut, là comme ailleurs, disposer de capitaux valorisés – ici militants et symboliques (Bourdieu, 1977) – pour oser écrire et diffuser, même à plusieurs et anonymement, un texte politique dont la fonction est, en plus de celle de propagande, manifeste, une adresse « au milieu ». C'est donc parce que les auteurs des textes sélectionnés occupent des positions dominantes (bien qu'en concurrence, car mues par des intérêts divergents) dans l'espace social en question que les discours produits sous la forme de brochures sont de bons moyens d'accéder aux principaux positionnements discursifs au sujet des AG. Il n'en reste pas moins qu'un tel mode de constitution du corpus ne donne pas accès aux discours produits par les militants qui n'investissent pas le support écrit (voir chapitre 4, section 4.9)

En plus de trois brochures, le corpus comprend deux ouvrages publiés par des maisons d'édition indépendantes dites de « critique sociale » et très diffusées dans les librairies militantes (mais pas seulement) que sont par exemple, en région parisienne, les librairies Quilombo ou Publico situées dans le 11^{ème} arrondissement de Paris ou encore Michèle Firk à Montreuil : les éditions La Fabrique tout d'abord, dirigées par Éric Hazan, puis celles des Prairies ordinaires, récemment rachetées par les éditions Amsterdam. Encore davantage que

pour les brochures, l'écriture, puis la publication à (relativement) gros tirage de ces deux ouvrages font de leurs auteurs des agents sociaux occupant des positions largement dominantes dans l'espace des mouvements anarchistes/autonomes et, en ce sens, de lourds contributeurs à la diffusion des discours dominants dans le champ à propos des AG.

4.4. « Qu'il n'y a pas d'insurrections démocratiques », Comité invisible

« Qu'il n'y a pas d'insurrections démocratiques » est une section tirée du chapitre « Ils veulent nous obliger à gouverner, nous ne céderons pas à cette provocation » de l'ouvrage *À nos amis*, paru en 2014 aux éditions La Fabrique sous le nom du Comité invisible. Ce premier texte argumente en faveur de la « destitution » et, à ce titre, critique les AG et leur forme.

4.4.1. Présentation du texte et extraits

Sept ans après *L'insurrection qui vient* vendu à 45 000 exemplaires, paraît le second ouvrage du Comité invisible, intitulé *À nos amis* (traduit en huit langues). La généalogie de ce « comité » avec la revue philosophique *Tiqqun*, parue de 1999 à 2001, ou avec le texte anonyme intitulé *l'Appel*, ou encore avec ceux diffusés en ligne sur le site *lundi.am*, le relie à la tendance incarnée par les figures de Julien Coupat ou de Mathieu Burnel (voir chapitre 3, section 3.6.3). Les locuteurs appartenant aux unités contestataires concurrentes réfèrent péjorativement à cette tendance sous le nom « d'appellistes ».

Les locuteurs proches du Comité invisible se distinguent souvent sociologiquement dans l'espace social des mouvements anarchistes/autonomes par un fort capital scolaire et culturel et par l'intense activité intellectuelle auquel ce capital donne lieu. Par exemple, durant mon ethnographie et sans doute, car j'étais moi-même en doctorat, les personnes proches de cette tendance avec lesquelles je me suis liée étaient presque toutes étudiantes. En cela, cette tendance se caractérise, entre autres choses, par une grande activité de production de discours politiques.

Lorsque *À nos amis* est paru, son nom était sur toutes les bouches. En plus des nombreuses conversations, plus ou moins formelles⁹⁵, entre militants à propos du livre, des discussions publiques furent organisées à deux reprises à l'ENS. Lors de ces discussions

⁹⁵ Certaines discussions privées plutôt formelles ont également eu lieu, au cours desquelles les personnes présentes pratiquaient des lectures collectives du livre.

publiques, qui réunissaient jusqu'à une cinquantaine de participants dont la plupart normaliens (puisque c'était à l'ENS), on s'adonnait à l'exégèse théorico-politique du texte. L'une d'entre elles fut cependant marquée par de virulentes interventions de militants issus d'une autre tendance du mouvement (plutôt « anarcho-communiste ») visiblement excédés par l'engouement suscité par le livre au sein de la « petite bourgeoisie intellectuelle », qui, du jour au lendemain, se prenait pour le nouveau « sujet révolutionnaire » (ce furent leurs mots).

L'extrait analysé ci-dessous est tiré du troisième chapitre du livre, intitulé « Ils veulent nous obliger à gouverner, nous ne céderons pas à cette provocation », et plus précisément de la deuxième partie de ce chapitre, intitulée quant à elle « Qu'il n'y a pas d'insurrections démocratiques ». Ce chapitre, comme une grande partie de l'ouvrage, a pour thème les mouvements sociaux qui se sont déroulés au début des années 2010 (les « mouvements des places » – « Indignés » et « Occupy » par exemple –, les révolutions arabes, le « printemps érable », le mouvement des assemblées en Argentine, etc.). L'argumentaire développé par l'énonciateur dans ce chapitre est le suivant : Ces mouvements sociaux ont été qualifiés par les champs politique et médiatique d'« aspiration à la démocratie ». Or, ces mouvements sociaux étaient non seulement violents, mais également le fait d'une minorité déterminée. En cela, ils n'étaient pas démocratiques, mais bien insurrectionnels. Maintenir l'idéal démocratique relève de la récupération conservatrice, tandis que savoir reconnaître l'insurrection, pour la soutenir, c'est être du côté de la vérité et de la vie.

Les AG dont il est question dans le texte sont donc celles du « mouvement des places » en Espagne (« Plaça Catalunya »), aux USA (« Oakland » ou « Chapel Hill ») ou encore en Grèce (« place Syntagma »). Notons que ces AG n'étaient pas « anarchistes » ou « autonomes » à proprement parler, mais les critiques qui leur sont adressées semblent les dépasser pour viser *in fine* n'importe quelle AG, n'importe quel « démocrate » reconnaissant l'AG comme entité politique légitime. C'est pour cette raison que j'ai retenu ce texte.

En voici quelques extraits⁹⁶ :

Le « mouvement des places » fut d'un côté la projection, ou plutôt le crash sur le réel, du fantasme cybernétique de citoyenneté universelle, et de l'autre un moment exceptionnel de rencontres, d'actions, de fêtes et de reprise en main de la vie commune. C'est ce que ne pouvait pas voir l'éternelle micro-bureaucratie qui cherche à faire passer ses lubies idéologiques pour les « positions de l'assemblée » et qui prétend tout contrôler au nom du fait que chaque action, chaque geste, chaque déclaration devrait être « validée par l'assemblée » pour avoir le droit d'exister. Pour tous les autres, ce mouvement a définitivement liquidé le mythe de l'assemblée générale, c'est-à-dire le mythe de sa centralité. Le premier soir, le 15 mai 2011, il y avait Plaça Catalunya à Barcelone 100 personnes, le lendemain 1000, 10 000 le jour d'après et les deux premiers week-end il y avait 30 000 personnes. Chacun a alors pu constater que, lorsque l'on est aussi nombreux, il n'y a plus de différence entre démocratie

⁹⁶ L'intégralité du texte est disponible à l'adresse : <https://juralib.noblogs.org/files/2014/12/Anosamis.pdf>.

directe et démocratie représentative. L'assemblée est le lieu où l'on est contraint d'écouter des conneries sans pouvoir répliquer, exactement comme devant la télé ; en plus d'être le lieu d'une théâtralité exténuante et d'autant plus mensongère qu'elle mime la sincérité, l'affliction ou l'enthousiasme. L'extrême bureaucratisation des commissions a eu raison des plus endurants, et il aura fallu deux semaines à la commission « contenu » pour accoucher d'un document imbuvable et calamiteux de deux pages qui résumait, pensait-elle, « ce à quoi nous croyons ». À ce point, devant le ridicule de la situation, des anarchistes ont soumis au vote le fait que l'assemblée devienne un simple espace de discussion et un lieu d'information, et non un organe de prise de décision. La chose était comique : mettre au vote le fait de ne plus voter. Chose plus comique encore : le scrutin fut saboté par une trentaine de trotskistes. Et comme ce genre de micro-politiciens suinte l'ennui autant que la soif de pouvoir, chacun a fini par se détourner de ces fastidieuses assemblées. Sans surprise, bien des participants d'Occupy firent la même expérience, et en tirèrent la même conclusion. À Oakland comme à Chapel Hill, on en vint à considérer que l'assemblée n'avait aucun titre à valider ce que tel ou tel groupe pouvait ou voulait faire, qu'elle était un lieu d'échange et non de décision. Lorsqu'une idée émise en assemblée *prenait*, c'était simplement qu'assez de gens la trouvaient bonne pour se donner les moyens de la mettre en œuvre, et non en vertu de quelque principe de majorité. Les décisions prenaient, ou pas ; jamais elles n'étaient prises. Place Syntgama fut ainsi votée « en assemblée générale », un jour de juin 2011, et par plusieurs milliers d'individus, l'initiative d'actions dans le métro ; le jour dit, il ne se trouva pas vingt personnes au rendez-vous pour agir effectivement. C'est ainsi que le problème de la « prise de décision », obsession de tous les démocrates flippés du monde, se révèle n'avoir jamais été autre chose qu'un faux problème.

Qu'avec le « mouvement des places », le *fétichisme* de l'assemblée générale soit allé au gouffre n'entache en rien la *pratique* de l'assemblée. Il faut seulement savoir qu'il ne peut sortir d'une assemblée autre chose que ce qui s'y trouve déjà. Si l'on rassemble des milliers d'inconnus qui ne partagent rien hormis le fait d'être là, sur la même place, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il en sorte plus que ce que leur séparation autorise. Il ne faut pas imaginer, par exemple, qu'une assemblée parvienne à produire par elle-même la confiance réciproque qui amène à prendre ensemble le risque d'agir illégalement. Qu'une chose aussi répugnante qu'une assemblée générale de copropriétaires soit possible devrait déjà nous prémunir contre la passion des AG. Ce qu'une assemblée actualise, c'est simplement le niveau de partage existant. Une assemblée d'étudiants n'est pas une assemblée de quartier, qui n'est pas une assemblée de quartier en lutte contre sa « restructuration ». Une assemblée d'ouvriers n'est pas la même au début et à la fin d'une grève. Et elle a certainement peu à voir avec une assemblée populaire des peuples d'Oaxaca. La seule chose que n'importe quelle assemblée peut produire, si elle s'y essaie, c'est un langage commun. Mais là où la seule expérience commune est la séparation, on n'entendra que le langage informe de la vie séparée. L'indignation est alors effectivement le maximum de l'intensité politique à quoi peut atteindre l'individu atomisé, qui confond le monde avec son écran comme il confond ses sentiments avec ses pensées. L'assemblée plénière de tous ces atomes, en dépit de sa touchante communion, ne fera qu'exposer la paralysie induite par une fausse compréhension du politique, et d'abord l'incapacité à altérer en rien le cours du monde. Cela fait l'effet d'une infinité de visages collés contre une paroi de verre et qui regardent ébahis l'univers mécanique continuer à fonctionner sans eux. Le sentiment d'impuissance collective, succédant à la joie de s'être rencontrés et *comptés*, a dispersé les propriétaires de tentes Quechua aussi sûrement que les matraques et les gaz.

[...]. Le fait qu'une forme d'organisation aussi banale et sans surprise que l'assemblée ait été investie d'une telle vénération frénétique en dit néanmoins long sur la nature des *affects* démocratiques. Si l'insurrection a d'abord trait à la colère, puis à la joie, la démocratie directe, dans son formalisme, est d'abord une affaire d'angoisses. Que rien ne se passe qui ne soit déterminé par une procédure prévisible. Qu'aucun événement ne nous excède. Que la situation reste à notre hauteur. Que personne ne puisse se sentir floué, ou en conflit ouvert avec la majorité. Que jamais quiconque ne soit obligé de compter sur ses propres forces pour se faire entendre. Qu'on n'impose rien, à personne. À cette fin, les divers dispositifs de l'assemblée – du tour de parole à l'applaudissement silencieux – organisent un espace strictement cotonneux, sans aspérités autres que celle d'une succession de monologues, désactivant la nécessité de se battre pour ce qu'on pense. Si le démocrate doit à ce point structurer la situation, c'est parce qu'il ne lui fait pas confiance. Et s'il ne fait pas confiance à la situation, c'est parce qu'au fond, il ne se fait pas confiance. C'est sa peur de se laisser emporter par elle qui le condamne à vouloir à tout prix la contrôler, quitte bien souvent à la détruire. La démocratie est d'abord l'ensemble des procédures par lesquelles on donne forme et structure à cette angoisse. Il n'y a pas à faire le procès de la démocratie : on ne fait pas le procès d'une angoisse.

Seul un déploiement omnilatéral d'attention – attention non seulement à ce qui est dit, mais surtout à ce qui ne l'est pas, attention à la façon dont les choses sont dites, à ce qui se lit sur les visages comme dans les silences – peut nous délivrer de l'attachement aux procédures démocratiques. Il s'agit de submerger le vide que la démocratie entretient entre les atomes individuels par un plein d'attention les uns pour les autres, par une attention inédite au monde commun. L'enjeu est de substituer au régime mécanique de l'argumentation un régime de vérité, d'ouverture, de sensibilité à ce qui est là. Au XII^e siècle, lorsque Tristan et Yseult se retrouvent nuitamment et conversent, c'est un « parlement » ; lorsque des gens, au hasard de la rue et des circonstances, s'ameutent et se mettent à discuter, c'est une « assemblée ». Voilà ce qu'il faut opposer à la « souveraineté » des assemblées générales, aux bavardages des parlements : la redécouverte de la charge affective liée à la parole, à la parole *vraie*. Le contraire de la démocratie, ce n'est pas la dictature, c'est la vérité. C'est justement parce qu'elles sont des moments de *vérité*, où le pouvoir est nu, que les insurrections ne sont jamais démocratiques.

Encadré 27. Extraits de « Ils veulent nous obligés à gouverner, nous ne céderons pas à cette provocation », À nos amis (Comité invisible, 2014 : 41-79).

4.4.2. L'éthos de l'insurrectionniste-instruit

Le texte du Comité invisible, dans ses passages à propos des AG, présente les caractéristiques du genre polémique : il met en scène deux thèses opposées qu'il polarise face à un tiers (ici, une sorte de « bon sens ») pour enfin disqualifier l'adversaire en lui construisant un éthos négatif (Amossy, 2014). Ce sont ici la démocratie et l'insurrection qui s'opposent, la première cherchant la légitimité politique dans la prise de décision en AG et la seconde cherchant « la vérité » au fil de l'expérience par « une attention inédite au monde commun ». Ces deux positions se construisent face à la figure d'une foule sage et lucide (« chacun a pu », « bien des participants », « Tous les autres »), qui, contre toutes les tentatives de manipulation des tenants de la première thèse, en vient à partager les vues du locuteur. Enfin, les adversaires, « les démocrates », pathologisés psychologiquement tout au long de l'extrait, sont présentés comme d'incurables « angoissés »⁹⁷.

Le texte présente de nombreux termes injurieux et sarcastiques (« écouter des conneries », « un document imbuvable et calamiteux », « micro-politiciens qui suintent l'ennui et la soif de pouvoir », « une organisation banale et sans surprise », etc.). L'adversaire est systématiquement tourné en dérision, en exagérant son désir de contrôle (« chaque geste ») ou lors d'un passage au discours direct dans lequel les démocrates implorent par la négative que la maîtrise des situations leur soit donnée (« Que rien ne », « que personne », « qu'aucun » etc.). Enfin, quelques aphorismes provocateurs, proches de slogans publicitaires, ponctuent le texte (« Il n'y a pas à faire le procès de la démocratie : on ne fait pas le procès d'une angoisse » ; « Le contraire de la démocratie, ce n'est pas la dictature, c'est la vérité »).

⁹⁷ La « stratégie rhétorique » des locuteurs de cette tendance est donc à l'opposé de celle de David Graeber ou de Francis Dupuis-Déri : loin de se livrer à une reconquête sémantique du terme démocratie, la tendance « appelliste » a choisi de rejeter le terme en bloc, sûrement pour la charge provocatrice que revêt un tel rejet étant donné la connotation positive dont jouit désormais le terme.

Le ton polémique du texte détermine sans doute dans une certaine mesure des effets de surplomb, d'assurance ou de certitude de détenir la vérité. On trouve tout d'abord de nombreux articles définis déterminant les sujets verbaux : « *Le "mouvement des places"* », « *l'éternelle micro-bureaucratie* », « *L'assemblée* », « *le démocrate* », « *L'enjeu* », etc. ainsi qu'un large usage du présent gnomique (de vérité générale), surtout dans le dernier paragraphe : « Si l'insurrection *a* d'abord *trait* à la colère, puis à la joie, la démocratie directe, dans son formalisme, *est* d'abord une affaire d'angoissés », « Si le démocrate *doit* à ce point structurer la situation, c'est parce qu'il ne lui *fait* pas confiance », « Le contraire de la démocratie, ce *n'est* pas la dictature, *c'est* la vérité », « *C'est* justement parce qu'elles *sont* des moments de vérité, où le pouvoir est nu, que les insurrections ne *sont* jamais démocratiques », etc. Ce présent de vérité générale donne lieu à quelques séquences explicatives⁹⁸ au cours desquelles « la présentation des objets du discours a quelque chose à voir avec la construction d'un monde et la mise en place, entre celui qui explique et son destinataire, d'un contrat de crédibilité-vérité » (Adam, 2011a : 166) : « Si le démocrate doit à ce point structurer la situation, *c'est parce qu'il* ne lui fait pas confiance », « *C'est* sa peur de se laisser emporter par elle *qui* le condamne », « *C'est* justement *parce qu'elles* sont des moments de vérité, où le pouvoir est nu, *que* les insurrections ne sont jamais démocratiques ». On observe également une large mobilisation de présentatifs en « c'est » ou en « voilà » : « *C'est* ce que ne pouvait pas voir l'éternelle micro-bureaucratie », « Ce qu'une assemblée actualise, *c'est* simplement le niveau de partage existant », « Le contraire de la démocratie, *ce n'est pas* la dictature, *c'est* la vérité », « *Voilà* ce qu'il faut opposer à la "souveraineté" des assemblées générales, aux bavardages des parlements : la redécouverte de la charge affective liée à la parole, à la parole vraie ». Or, comme le souligne Alain Rabatel :

Les présentatifs manifestent une force argumentative indirecte redoutable, puisqu'[...] ils nous (les lecteurs) invitent à partager avec le focalisateur les inférences tirées de l'observation des faits, sur le mode des évidences, dont on sait qu'elles ne sont jamais aussi efficaces que lorsqu'elles sont partagées, à notre insu (2001 : 142).

⁹⁸ Pour Marie-Jeanne Borel « [l'identification d'une séquence explicative] s'opère à différents niveaux, extérieurs ou intérieurs au texte : reconnaissance de l'autorité, du savoir du locuteur, et d'une intention de neutralité et d'objectivité ; de la légitimité et de l'intérêt de la question ; de l'existence du fait à expliquer ; de la présence dans le texte de forme comme « parce que », ou de métatermes comme « expliquer », « cause », « raison », etc. » (1981 : 41). En plus des effets d'autorité repérés par d'autres procédés discursifs (par exemple les extractions, les intensificateurs, les définis, etc.) nous trouvons bien ici les marqueurs explicatifs que sont « c'est que », « c'est parce que » ou « c'est pour que ». D'une manière générale, on peut identifier une séquence explicative lorsqu'un segment de discours répond à la question « pourquoi ? » davantage qu'à la question « comment ? » (Adam, 2011a : 159).

Les inférences portent ici sur le caractère névrotique des démocrates et la vacuité des assemblées.

Le « contrat de crédibilité-vérité », déjà observé dans les quelques énoncés explicatifs, réside également dans les nombreuses définitions simples et des mises en relief définitionnelles avec extractions : « Le "mouvement des places" fut X », « L'assemblée est le lieu où X », « Ce qu'une assemblée actualise, c'est simplement X », « La seule chose que n'importe quelle assemblée peut produire [...] c'est X », « la démocratie directe, dans son formalisme, est X », « La démocratie est X », « L'enjeu est X », « Le contraire de la démocratie, ce n'est pas la dictature, c'est X », etc., et dans l'emploi massif de verbes modaux à valeur déontique au présent, notamment *falloir* : « Il faut seulement savoir que X », « il ne faut pas s'attendre à ce que X », « Il ne faut pas imaginer que X », « Voilà ce qu'il faut opposer à X », etc. Cet extrait affiche ainsi une énonciation non embrayée subjectivante (Rabatel, 2005 : 119) : en même temps que le jugement normatif est partout, l'énonciateur n'est nulle part présent dans son texte par des marques de personne.

On trouve également de nombreuses tournures déclaratives avec des intensificateurs marquant l'affirmation de certitudes : « Qu'avec le "mouvement des places", le fétichisme de l'assemblée générale soit allé au gouffre *n'entache en rien* la pratique de l'assemblée », « Ce qu'une assemblée actualise, *c'est simplement* le niveau de partage existant », « L'assemblée plénière de tous ces atomes [...] *ne fera qu'exposer* la paralysie induite par une fausse compréhension du politique, et d'abord l'inaptitude à altérer *en rien* le cours du monde », etc. On peut également relever une série de généralisations, qui coïncident d'ailleurs partiellement avec des intensifications : « *Pour tous les autres*, ce mouvement a *définitivement* liquidé le mythe de l'assemblée générale, *c'est-à-dire* le mythe de sa centralité », « *La seule chose* que n'importe quelle assemblée peut produire, si elle s'y essaie, c'est un langage commun », « *Seul* un déploiement omnilatéral d'attention [...] peut nous délivrer de l'attachement aux procédures démocratiques », « C'est justement parce qu'elles sont des moments de vérité, où le pouvoir est nu, que les insurrections *ne sont jamais* démocratiques », etc.

Enfin, on notera que de nombreuses figures de style parsèment le texte. Par exemple, des figures d'emphase et d'accumulation (« *Une assemblée* d'étudiants n'est pas *une assemblée* de quartier, qui n'est pas *une assemblée* de quartier en lutte contre sa « restructuration ». *Une assemblée* d'ouvriers n'est pas la même au début et à la fin d'une grève. Et elle a certainement peu à voir avec *une assemblée* populaire des peuples d'Oaxaca ») ou encore des métaphores (« La seule chose que n'importe quelle assemblée peut produire, si elle s'y essaie, c'est *un*

langage commun ») lui donnant une dimension littéraire que les allusions à des discours intellectuels viennent par ailleurs renforcer⁹⁹. Par exemple, la métaphore de l'« atome » met en image des théories sociologiques critiques (Bauman, 2013) des sociétés individualistes et néolibérales.

L'éthos construit par le texte renvoie pour moi à la figure de « l'insurrectionniste-instruit ». Son désir de conflictualité politique n'a d'égal que sa maîtrise intellectuelle (et stratégique) de la situation. Sûre d'elle-même, ne craignant ni les contradicteurs ni la répression, cette *personae* se donne pour mission d'exciter les masses, de les inciter à la rébellion, à l'insurrection justement. Pour cela, elle use de la fonction poétique (Jakobson, 1963 : 216-217), cherchant à émouvoir son lecteur, à l'exalter, à l'entraîner. Cette manière de dire est en l'occurrence appropriée à l'argumentaire puisqu'il s'agit pour celui qui parle de défendre une vie intense et passionnée, faite de risques, de peurs, d'amours et de désirs, objectif difficile à atteindre en mobilisant une tonalité objectivante et rationalisante. Le but ne semble donc pas de convaincre le lecteur ni même d'engager un dialogue avec lui, mais de lui proposer la seule place valorisée dans le texte : celle de celui qui tient le discours.

4.4.3. *Pas de manipulation sans légitimité politique*

Les thèmes de la légitimité politique et de la prise de décision traversent l'ensemble du texte puisque les extraits présentés ici s'insèrent dans le cotexte général d'un argumentaire en faveur de la « destitution », refus provocateur de toute forme de « gouvernementalité » (voir chapitre 1, section 1.2). Ces thèmes apparaissent une première fois, dans ces extraits, à l'occasion du récit des manœuvres manipulatoires de l'« éternelle micro-bureaucratie » :

[Que le mouvement des places fut un moment exceptionnel de rencontres, d'actions, de fêtes et de reprise en main de la vie commune] C'est ce que ne pouvait pas voir l'éternelle micro-bureaucratie qui cherche à faire passer ses lubies idéologiques pour les « positions de l'assemblée » et qui prétend tout contrôler au nom du fait que chaque action, chaque geste, chaque déclaration devrait être « validée par l'assemblée » pour avoir le droit d'exister.

Parler de « micro-bureaucratie » c'est se livrer à un procès de dépersonnalisation (Van Leeuwen, 2009), plus précisément à une abstraction à partir d'un procès de

⁹⁹ Le texte d'*À nos amis* regorge en effet de références théoriques via des allusions permanentes à des discours d'universitaires et d'intellectuels (parfois même à des formules entières), la plupart du temps sans aucune marque d'hétérogénéité énonciative. Et ce sont d'ailleurs des ouvrages de ces auteurs que je retrouvais sur les étagères des bibliothèques des militants de cette tendance que je fréquentais. Relevons, parmi des dizaines d'autres, les noms de Giorgio Agamben, Martin Heidegger, Guy Debord, Michel Foucault, Gilles Deleuze, Félix Guattari, Carl Schmidt, Bruno Latour, Philippe Descola, Vivieros de Castro, Tim Ingold, Marshall Sahlins ou Pierre Clastres.

fonctionnalisation¹⁰⁰. En effet, l'auteur ne parle pas des « bureaucrates » (lexème qui aurait possédé un sème humain), mais de « la bureaucratie », effaçant les acteurs sociaux ainsi représentés derrière leur « éternelle » fonction, déterminée par un défini singulier. L'adversaire est donc réduit et renvoyé à son activité, par ailleurs connotée de façon fortement péjorative dans l'espace sociodiscursif du militantisme anarchiste/autonome : la bureaucratie.

Incapable de comprendre le sens d'un mouvement social (« ne pouvait pas voir »), cette « éternelle micro-bureaucratie » est caractérisée dans une subordonnée par deux activités principales : « chercher à faire passer X pour Y » et « prétendre », deux activités langagières marquées par le mensonge, la manipulation et les mauvaises intentions.

Tout d'abord, la « micro-bureaucratie » « cherche à faire passer ses lubies idéologiques pour les "positions de l'assemblée" ». Les guillemets entourant le syntagme « position de l'assemblée » indiquent une modalisation autonymique interprétable selon moi tout à la fois comme non-coïncidence du discours à lui-même (modalisation d'emprunt indiquant que le locuteur reprend, pour les mettre à distance et les moquer, les mots de l'adversaire) et d'une non-coïncidence du mot à la chose (à quoi pourrait bien renvoyer une « position de l'assemblée » ?). Ces marques d'hétérogénéité semblent en effet indiquer qu'il s'agit d'une expression figée, d'une formule dont la répétition et la circulation exaspèrent le locuteur, mais soulignent également la non-reconnaissance, par ce dernier, de la pertinence d'une telle expression et donc, plus largement, de la question de la légitimité politique à laquelle elle renvoie. Enfin, à travers le rejet de cette expression, ce sont finalement ceux qui la reprennent à leur compte, pour qui les « positions de l'assemblée » sont un enjeu politique, qui sont visés dans leur ensemble.

En affirmant qu'elle fait « passer ses lubies idéologiques pour les "positions de l'assemblée" », le locuteur décrit l'« éternelle micro-bureaucratie » comme un groupe d'acteurs sociaux manipulateurs. En effet, elle est accusée d'instrumentaliser ce « moment exceptionnel de rencontres » 1) en profitant de la forme « assemblée » que prennent les personnes réunies

¹⁰⁰ La « catégorisation des acteurs sociaux » constituera une entrée d'analyse importante dans ce chapitre se justifiant par le fait que les AG sont nécessairement constituées d'individus. Cette entrée permet de toujours se demander : sont-ils effacés ? Posés comme actifs ou passifs face à leurs actions ? Sont-ils catégorisés selon leur fonction, leurs actes énonciatifs, leur place au sein d'une relation, etc. ? En reprenant largement l'article de Theo Van Leeuwen (2009, voir également 2008 : 23-54), il s'agit donc de se pencher sur la désignation des participants aux AG mais également, lorsque cela apparaît, sur la désignation des occupants des autres positions dans l'espace social face auxquels se positionne le locuteur du texte. Notons enfin que l'approche défendue par Theo Van Leeuwen fait de l'« acteur social » l'objet d'analyse premier et sa typologie cherche davantage à décrire une manière de représenter les acteurs sociaux qu'un fonctionnement proprement linguistique (en termes par exemple de nominalisations, mises au passif, etc.).

lors du mouvement, 2) en instituant cette forme comme entité politique légitime et 3) en traduisant dans les termes de cette entité ses propres positionnements « idéologiques ».

De plus, l'« éternelle micro-bureaucratie » « prétend tout contrôler au nom du fait que chaque action, chaque geste, chaque déclaration devrait être "validée par l'assemblée" pour avoir le droit d'exister ». Ainsi mise à distance, l'expression « validée par l'assemblée » est marquée comme appartenant à « l'éternelle micro-bureaucratie ». Cependant, la portée de la représentation de ce discours autre, bien que formellement circonscrite à l'expression en question, englobe l'accumulation précédente qui lui sert de thème. Le locuteur fait alors dire à « l'éternelle micro-bureaucratie » : « chaque action, chaque geste, chaque déclaration devrait être "validée par l'assemblée" pour avoir le droit d'exister ». Il construit ainsi l'image d'un énonciateur collectif qui n'accorde de valeur morale (« devrait être ») ou de légitimité politique (« droit d'exister ») qu'à ce qui a été « validé par l'assemblée », et ce jusqu'au moindre « geste ». Au manque de sérieux (« lubies ») s'ajoute une attitude liberticide envers les mobilisations collectives, ce groupe d'acteurs sociaux ne s'intéressant qu'au contrôle des corps et des paroles de la foule réunie.

Notons enfin que si « l'éternelle micro-bureaucratie » est bien un agent actif, son agentivité est très limitée : elle ne fait que « chercher à » et « prétendre », donc essaye, mais ne parvient pas. Si locuteur dote cette dernière d'un vouloir, c'est pour le neutraliser aussitôt : il le postule et le nie dans un même mouvement. En tant qu'actes, ses paroles ne sont pas suivies d'effets sur les autres, le locuteur postulant une absence de conditions de félicité pour qu'une « éternelle micro-bureaucratie » parvienne à manipuler qui que ce soit. Il décrit ainsi un premier groupe d'acteurs sociaux (qui réapparaîtra par la suite sous la forme de « l'extrême bureaucratisation des commissions », de « la commission "contenu" » ou encore d'« une trentaine de trotskystes [...] genre de micro-politiciens qui suintent l'ennui autant que la soif de pouvoir »), dont la malhonnêteté n'a d'égale que la médiocrité, voire la nullité, ce qui, loin de les excuser, ne les rend que plus méprisables à ses yeux.

On comprend également que la manipulation que le locuteur reproche aux « bureaucrates » n'est possible que dans la mesure où la légitimité politique est un enjeu. Or la question de la légitimité politique rejoint celle de la prise de décision (voir chapitre 1, section 1.2) : « les positions de l'assemblée » aussi bien que le besoin de « valider » ce qui émane de l'assemblée renvoient bien à un processus décisionnaire (« valider ») et aux produits de ce processus (« les positions »).

4.4.4. Sagesse de la foule et impuissance des masses assemblées

Le texte présente une ambiguïté dans sa manière de quantifier, et donc de représenter les milliers de personnes réunies en AG lors des « mouvements des places » : tout d'abord montrées comme lucides et raisonnables face aux manœuvres de la « bureaucratie », celles-ci se révèlent par la suite comme constituant une masse impuissante d'individus isolés bien qu'assemblés.

Dans le premier paragraphe, l'auteur généralise son point de vue à l'ensemble des acteurs sociaux représentés, ce qui, étant donné la posture énonciative assurée du texte, transforme automatiquement ces derniers en détenteurs collectifs de la vérité sur les AG, à savoir qu'elles n'ont aucune légitimité politique :

Pour tous les autres, ce mouvement a définitivement liquidé le mythe de l'assemblée générale, c'est-à-dire le mythe de sa centralité.

Le premier soir, le 15 mai 2011, il y avait Plaça Catalunya à Barcelone 100 personnes, le lendemain 1000, 10 000 le jour d'après et les deux premiers week-ends end il y avait 30 000 personnes. Chacun a alors pu constater que, lorsque l'on est aussi nombreux, il n'y a plus de différence entre démocratie directe et démocratie représentative.

Sans surprise, bien des participants d'Occupy firent la même expérience, et en tirèrent la même conclusion. À Oakland comme à Chapel Hill, on en vint à considérer que l'assemblée n'avait aucun titre à valider ce que tel ou tel groupe pouvait ou voulait faire, qu'elle était un lieu d'échange et non de décision.

On comprend maintenant que la condition de félicité qui manque à la réalisation des actes manipulateurs de la « bureaucratie » est la crédulité de la foule. Celle-ci est représentée comme lucide, sage et raisonnable (comme le locuteur) « liquidant le mythe » puis « constatant » des faits et enfin « tirant des conclusions » quant à l'inutilité de l'AG comme forme d'organisation politique. C'est ainsi qu'en construisant un personnage collectif via un procès d'indétermination (« pour tous les autres », « chacun », « bien des participants », « on ») qui, au lieu d'effacer les acteurs sociaux, leur confère au contraire l'autorité de la sagesse populaire, le locuteur continue son réquisitoire contre la « gouvernementalité ». La sagesse de la foule réside bien dans sa non-soumission à l'autorité politique de l'AG.

La non-soumission de la foule à « l'éternelle micro-bureaucratie » passe également par l'usage de la négation polyphonique, notamment dans les deux énoncés « Chacun a alors pu constater que, lorsque l'on est aussi nombreux, *il n'y a plus de différence entre démocratie directe et démocratie représentative* » et « À Oakland comme à Chapel Hill, on en vint à considérer que *l'assemblée n'avait aucun titre à valider ce que tel ou tel groupe pouvait ou*

voulait faire, qu'elle était un lieu d'échange et non de décision ». Un énonciateur e1, le locuteur, rejette, par l'usage de la négation, les dires d'un énonciateur e2 auquel il fait tenir le discours nié, à savoir 1) qu'il y a une différence entre démocratie directe et démocratie représentative et 2) que l'assemblée a des titres à valider ce que tel ou tel groupe peut ou veut faire et qu'elle est un lieu de décision (et pas seulement d'échange). Si la seconde négation rejette des dires qui paraissent avant tout attribués à « l'éternelle micro-bureaucratie » dans le cadre des mouvements de places ou des mobilisations sociales en général, la première rejette quant à elle l'un des fondements même des principes anarchistes (voir chapitre 1). Autrement dit, si je comprends la seconde négation comme une marque d'opposition aux « trotskystes », je comprends la première comme étant davantage adressée au mouvement anarchiste et autonome lui-même, générant alors une ligne de fracture en son sein, entre ceux qui reconnaissent la démocratie directe comme moyen et objectif et ceux qui, au contraire, l'évacuent. C'est de cette posture que le texte tire en partie son efficacité provocatrice : en niant une certaine doxa anarchiste¹⁰¹.

La foule rebelle et insoumise se transforme cependant au fil du texte en masse impuissante. Dans un procès d'agrégation, elle est déjà présentée comme une masse d'individus par les chiffres « 100 », « 1000 », « 10 000 » et « 30 000 personnes ». Cette impuissance politique de la masse est à rechercher dans l'évènement de parole « AG » lui-même, d'ailleurs réel actant du deuxième paragraphe. L'« assemblée », catégorie occupant la fonction de sujet grammatical de sept énoncés, met à l'arrière-plan les acteurs sociaux qui la composent nécessairement (Van Leeuwen, 2009). Une telle catégorie construit l'image d'une « forme » qui agit d'elle-même, ou plus justement qui n'agit pas :

Il faut seulement savoir qu'il ne peut sortir d'une assemblée autre chose que ce qui s'y trouve déjà. Si l'on rassemble des milliers d'inconnus qui ne partagent rien hormis le fait d'être là, sur la même place, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il en sorte plus que ce que leur séparation autorise. Il ne faut pas imaginer, par exemple, qu'une assemblée parvienne à produire par elle-même la confiance réciproque qui amène à prendre ensemble le risque d'agir illégalement.

Ce qu'une assemblée actualise, c'est simplement le niveau de partage existant.

¹⁰¹ « L'une des conséquences principales qui découlent [de la prise en compte de l'auditoire] est la centralité, dans tout discours à visée persuasive, de la doxa ou opinion commune [...]. C'est seulement en fondant son discours sur des prémisses d'ores et déjà entérinées par son public, que l'orateur peut emporter l'adhésion [...]. S'adapter à l'auditoire, c'est avant tout prendre en compte sa doxa » (Amossy, 2006 : 44). Or, le texte d'*À nos amis* (comme celui de *L'insurrection qui vient*) s'attaque à la doxa anarchiste à propos de la démocratie directe et donc des AG qui lui donnent forme. C'est ce qui le situe davantage du côté du pôle « autonome » qu'« anarchiste » mais également ce qui lui donne sa teneur polémique.

La seule chose que n'importe quelle assemblée peut produire, si elle s'y essaie, c'est un langage commun. Mais là où la seule expérience commune est la séparation, on n'entendra que le langage informe de la vie séparée.

L'assemblée plénière de tous ces atomes, en dépit de sa touchante communion, ne fera qu'exposer la paralysie induite par une fausse compréhension du politique, et d'abord l'inaptitude à altérer en rien le cours du monde.

Cela fait l'effet d'une infinité de visages collés contre une paroi de verre et qui regardent ébahis l'univers mécanique continuer à fonctionner sans eux. Le sentiment d'impuissance collective, succédant à la joie de s'être rencontrés et comptés, a dispersé les propriétaires de tentes Quechua aussi sûrement que les matraques et les gaz.

L'assemblée est avant tout conçue comme un espace (« ce qui s'y trouve ») et plus précisément comme un contenant, duquel peuvent ou non « sortir » ou se « trouver » des « choses ». L'assemblée, en tant que contenant, n'ajoute rien à son contenu : c'est une forme vide et non créatrice. Reproduisant l'état des relations de ceux qui la constituent, les causes de son impuissance sont à rechercher entre ce(ux) qu'elle contient, à savoir des « milliers d'inconnus qui ne partagent rien ». La portée de ses actes est systématiquement minimisée ou annulée par la récurrence des restrictions, des négations et des marqueurs d'intensification : « *Il ne faut pas imaginer, par exemple, qu'une assemblée parvienne à produire par elle-même X* », « *Ce qu'une assemblée actualise, c'est simplement X* », « *La seule chose que n'importe quelle assemblée peut produire, si elle s'y essaie, c'est X [...]. Mais [...]* », « *L'assemblée plénière de tous ces atomes [...] ne fera que X* ». D'un point de vue polyphonique, soulignons de nouveau que de telles négations apparaissent comme répondant et argumentant contre d'autres énonciateurs disposés à trouver toutes sortes de vertus aux AG.

L'assemblée se révèle alors incapable de produire du commun. Les individus qu'elle réunit sont en effet caractérisés par ce qui les « sépare » et métaphoriquement désignés en termes d'« atomes » (« ce que leur *séparation* autorise » ; « là où la seule expérience commune est la *séparation* » ; « le langage informe de la vie *séparée* » ; « l'individu *atomisé* » ; « tous ces *atomes* », etc.). L'assemblée générale est ainsi posée comme agent, soit, mais comme agent incapable d'agir sur l'état délétère des relations sociales produites par le libéralisme et la société individualiste. La foule, désormais transformée en un médiateur passif, s'inscrit dans le champ lexical de l'incapacité : « *impuissance collective* », « *exposer la paralysie* », « *l'inaptitude à altérer en rien le cours du monde* ». Et quand l'énonciateur insiste, dans son bref récit final, sur « la joie de s'être [...] *comptés* » des participants, c'est bien pour mettre en évidence le fait que le discontinu qui caractérise les assemblées est tel qu'il plonge dans l'erreur ses participants qui pensent qu'il suffit d'être nombreux pour être forts. L'énonciateur reproche au contraire à la

forme « assemblée » de constituer une totalité qui ne soit jamais supérieure à la somme des parties qui la composent.

4.4.5. *La névrose des démocrates*

Dès le premier paragraphe, les acteurs sociaux défendant l'assemblée comme organe de décision sont à plusieurs reprises caractérisés par un lexique connotant la névrose. La « micro-bureaucratie » est pleine de « *lubies* » et elle veut « tout contrôler », le thème de la « prise de décision » est l'« *obsession* de tous les démocrates *flippés* du monde » et l'assemblée générale, qui fait l'objet d'un « *fétichisme* », n'entraîne que « paralysie » et « inaptitude ». Le diagnostic se confirme et devient explicite dans le troisième paragraphe : l'AG fait l'objet d'une « vénération frénétique » et il convient, selon l'auteur, de poser le thème des « *affects démocratiques* », c'est-à-dire d'approfondir la psychopathologisation des « démocrates ». Pour ce faire, il construit une opposition entre l'insurrection et la démocratie directe :

Si l'insurrection a d'abord trait à la colère, puis à la joie, la démocratie directe, dans son formalisme, est d'abord une affaire d'angoissés. Que rien ne se passe qui ne soit déterminé par une procédure prévisible. Qu'aucun événement ne nous excède. Que la situation reste à notre hauteur. Que personne ne puisse se sentir floué, ou en conflit ouvert avec la majorité. Que jamais quiconque ne soit obligé de compter sur ses propres forces pour se faire entendre. Qu'on n'impose rien, à personne. À cette fin, les divers dispositifs de l'assemblée – du tour de parole à l'applaudissement silencieux – organisent un espace strictement cotonneux, sans aspérités autres que celle d'une succession de monologues, désactivant la nécessité de se battre pour ce qu'on pense.

La « démocratie directe » est caractérisée par son « formalisme », et c'est lui qui en fait « une affaire d'angoissés ». Ce « formalisme » symptomatique de la névrose démocratique n'est pas décrit : il est mis en mot au discours direct libre. Le locuteur fait parler les énonciateurs défenseurs de la démocratie directe et ceux-ci, dans ce discours représenté, n'implorent que par la négative : « Que rien... », « qu'aucun... », « que X reste... », « que personne... », « que jamais... », « qu'on ne... ». L'obsession névrotique des démocrates est mise en scène par une accumulation et une répétition lui donnant la forme d'une litanie : les démocrates implorent, tel un mantra, le contrôle et la tranquillité lors de ces moments que sont les AG et construisent à cette fin un espace calme et pacifié que le locuteur dévalorise en le décrivant au négatif (« *strictement cotonneux* », « *sans aspérités* », « *désactivant la nécessité de se battre* »).

Le diagnostic est ensuite poussé plus loin par l'explication finale de l'origine de la névrose via des constructions syntaxiques indexant un rapport de maître à élève (« si X c'est parce que Y » à deux reprises, puis « C'est X qui Y »). En effet, la structure de base apodose

puis protase « si X c'est parce que Y » est un retournement de l'induction logique : « Selon le schéma prévu par Aristote, on remonte de l'indice à ce qu'il indique. Le mouvement inférentiel part d'un indice-effet pour remonter ensuite à sa cause et mettre le focus sur l'énonciation de cette cause plus que sur celle de la réalité de la situation causée » (Adam, 2011b : 190). Ces marqueurs explicatifs appuient donc fortement la dimension argumentative du texte en offrant enfin une réponse au « pourquoi » – pourquoi la démocratie directe est-elle une affaire de névrosés ? :

Si le démocrate doit à ce point structurer la situation, c'est parce qu'il ne lui fait pas confiance. Et s'il ne fait pas confiance à la situation, c'est parce qu'au fond, il ne se fait pas confiance. C'est sa peur de se laisser emporter par elle qui le condamne à vouloir à tout prix la contrôler, quitte bien souvent à la détruire.

L'origine de la névrose du démocrate est son manque de confiance en « la situation » et donc en lui-même. Contrairement à l'« assemblée » qui était posée comme agent impuissant, « la situation » possède ici une réelle force. Sa présence et son action, quasi divines, en font un actant à part entière, fascinant, auquel chacun doit, selon locuteur, s'en remettre. « La situation » agit dès qu'on l'appelle ; bien que toujours présente elle ne devient active que si on la mérite et/ou la reconnaît. Bien qu'étant fragile (on peut la « détruire » en voulant la « structurer »), elle possède le pouvoir d'« emporter » ceux qui lui « font confiance ». Et la névrose des démocrates est de ne pas reconnaître la puissance de « la situation ».

4.4.6. Des décisions qui se prennent toutes seules

Le dernier paragraphe, marqué par un lyrisme certain, s'ouvre avec des colorations de prêche, tant dans le lexique employé (« un déploiement », « nous délivrer de l'attachement à », « submerger le vide », « un régime de vérité ») que dans les tournures syntaxiques (« seul un X peut nous délivrer de Y ») :

Seul un déploiement omnilatéral d'attention – attention non seulement à ce qui est dit, mais surtout à ce qui ne l'est pas, attention à la façon dont les choses sont dites, à ce qui se lit sur les visages comme dans les silences – peut nous délivrer de l'attachement aux procédures démocratiques.

Il s'agit de submerger le vide que la démocratie entretient entre les atomes individuels par un plein d'attention les uns pour les autres, par une attention inédite au monde commun. L'enjeu est de substituer au régime mécanique de l'argumentation un régime de vérité, d'ouverture, de sensibilité à ce qui est là.

Le « formalisme » et ses « procédures », principal symptôme de la « névrose démocratique », sont ainsi associés à une peine, une condamnation, voire à un péché. Pour atteindre la délivrance, l'énonciateur prêche « l'attention », sous-entendu « à la situation ». Si les

« procédures démocratiques » sont un dispositif contraignant qui vise à « structurer la situation » par « des tours de paroles » ou encore « des applaudissements silencieux », « l'attention », elle, est naturellement à portée de main. Il suffit ainsi de faire « attention non seulement à ce qui est dit, mais surtout à ce qui ne l'est pas, attention à la façon dont les choses sont dites, à ce qui se lit sur les visages comme dans les silences ». Dans une accumulation (« à ce qui » répété trois fois) et un parallélisme (« ce qui est dit » / « ce qui ne l'est pas » ; « sur les visages » / « dans les silences »), « l'attention » est décrite dans les termes de l'interaction verbale comme une sensibilité interprétative de tous les instants. Il suffit donc, pour « se délivrer » du péché de procédure, d'être sans cesse attentif aux signes communicatifs les plus subtils.

C'est ce que vient confirmer le mouvement discursif suivant qui introduit le thème de la « vérité » :

Au XII^e siècle, lorsque Tristan et Yseult se retrouvent nuitamment et conversent, c'est un « parlement » ; lorsque des gens, au hasard de la rue et des circonstances, s'ameutent et se mettent à discuter, c'est une « assemblée ». Voilà ce qu'il faut opposer à la « souveraineté » des assemblées générales, aux bavardages des parlements : la redécouverte de la charge affective liée à la parole, à la parole vraie. Le contraire de la démocratie, ce n'est pas la dictature, c'est la vérité. C'est justement parce qu'elles sont des moments de vérité, où le pouvoir est nu, que les insurrections ne sont jamais démocratiques.

En prenant un exemple issu de la littérature médiévale, une histoire d'amour passionnelle, le locuteur fait appel à un monde poétique et imaginaire afin de resignifier le lexème « parlement ». De même, en prenant un exemple de la vie quotidienne et de ses « hasards », il cherche à resignifier celui d'« assemblée ». Ce faisant, il les sort du registre politique et lève ainsi une frontière entre la vie et la politique (non seulement une assemblée est encore une expérience de vie sensible, mais des amoureux qui se retrouvent en cachette font déjà de la politique). Enfin, dans une modalité déontique en « falloir » intensifiée par un présentatif (« voilà ce qu'il faut »), le locuteur rejette l'assemblée du côté du *paraître* (« bavardage ») tandis que l'insurrection, la sensibilité et l'attention qui la caractérisent relèvent du « vrai », de l'*être* et donc finalement de la vie.

On peut à présent revenir sur une séquence du premier paragraphe, à propos de la question de la prise de décision lors de ces AG des « mouvements des places », afin d'interpréter le procès d'intransitivité du verbe « prendre », et le chiasme qui y figure, comme une illustration rhétorique de cette force propre à « l'attention à la situation » :

Lorsqu'une idée émise en assemblée prenait, c'était simplement qu'assez de gens la trouvaient bonne pour se donner les moyens de la mettre en œuvre, et non en vertu de quelque principe de majorité. Les décisions prenaient, ou pas ; jamais elles n'étaient prises.

Place Syntgama fut ainsi votée « en assemblée générale », un jour de juin 2011, et par plusieurs milliers d'individus, l'initiative d'actions dans le métro ; le jour dit, il ne se trouva pas vingt personnes au rendez-vous pour agir effectivement. C'est ainsi que le problème de la « prise de décision », obsession de tous les démocrates flippés du monde, se révèle n'avoir jamais été autre chose qu'un faux problème.

Le locuteur invisibilise les agents du procès en parlant d'« idées » et de « décisions » qui « prennent » (comme une mayonnaise). Un tel procédé insiste sur l'absence de nécessité d'une intention de ces derniers pour que le procès s'accomplisse : ce ne sont pas des individus qui prennent des décisions, mais quelque chose qui les dépasse, emportant les individus sur leur passage. Ce quelque chose, le texte nous pousse à le trouver dans « l'attention à la situation », du côté de l'évidence de l'expérience : seule « l'attention aux situations » permet aux individus présents de sentir (presque malgré eux) que l'enthousiasme suscité sur l'instant par l'évocation d'une action politique est le plus fort et le meilleur garant de sa réalisation. L'adverbe « simplement » insiste quant à lui sur le caractère facile, « naturel » et à portée de main d'un tel mode de fonctionnement, à l'opposé des pratiques formelles, compliquées, désincarnées et sans vie des « démocrates » (leur « principe de majorité »).

L'argumentaire en faveur de la « confiance dans la situation » plutôt que dans les « procédures démocratiques » se clôt par un bref récit à valeur de preuve irréfutable de l'absurdité que porte avec elle la défense de l'AG comme entité politique légitime et décisionnaire. L'énorme chute numéraire entre « des milliers d'individus » et « pas vingt personnes » met en évidence le décalage entre deux moments, celui du vote et donc de la prise de décision et celui de l'action et donc de la prise de risque. La différence, en termes de degré d'engagement physique et émotionnel, entre l'un et l'autre est telle qu'aucune prise de décision en AG ne peut avoir de valeur. Ce court récit à valeur argumentative sert au locuteur de preuve irréfutable de la nullité de la question de la « prise de décision ». La modalisation autonymique dont il affecte le syntagme (également celui « en assemblée générale ») rappelle une fois de plus l'existence de nombreux autres énonciateurs et nombreux discours antérieurs faisant de la prise de décision un « problème » et auxquels il s'agit de répondre, une fois de plus. Car en rejetant la pertinence de la question démocratique et de la prise de décision, le locuteur continue bien de participer à la discussion, bien que sur le mode de la dénégation.

4.5. *Considérations sur les assemblées ou le Contr'un*, Anonyme

Considérations sur les assemblées ou le Contr'un est un texte anonyme, traduit de l'italien et publié en 2012 sous la forme d'une brochure. Ce deuxième texte critique également les AG et leur fonctionnement, mais en insistant surtout sur l'inégale distribution des compétences langagières entre participants.

4.5.1. *Présentation du texte et extraits*

Considération sur les assemblées ou Le Contr'un est une brochure anonyme de douze pages qui me fut donnée sous format papier par un des membres du collectif NDDL à la fin d'une AG. Ce dernier la sortit d'une pochette en plastique qui contenait d'autres brochures, en me disant que cela pourrait peut-être m'aider dans ma recherche. Depuis, j'ai retrouvé cette brochure à plusieurs reprises sur des tables de presse tenues dans des lieux militants. Elle est également disponible sur le site *infokiosk.net* et sur celui de la maison d'édition Ravage Éditions.

Le paratexte de la brochure fournit quelques éléments de contextualisation. Sur sa couverture, en plus d'un dessin en noir et blanc représentant le naufrage d'un paquebot sur lequel on peut lire « consensus », figurent le nom de la maison d'édition et la date de parution de la brochure, novembre 2012. Sur la dernière page de la brochure, on peut lire, de bas en haut : « prix libre » et « sans copyright » (ce qui est courant sur les brochures), puis trois lignes qui précisent que le texte est traduit de l'italien et qu'il fut publié pour la première fois en 2010, dans le journal anarchiste *Machete* n°6. Le même dessin qu'en couverture occupe le centre de la page et quelques lignes annoncent, en dessous, d'autres publications de la maison d'édition consultables sur son site internet.

Un « nota bene » est inséré entre la couverture et le corps du texte. Il explique le sous-titre de la brochure, le *Contr'un*, en rappelant que ce dernier est également celui de *La servitude volontaire* de Étienne de La Boétie. Dans cette note, l'énonciateur donne des informations factuelles sur l'ouvrage, comme sa date de rédaction (1549) et de première publication (1574). Il explique ensuite ce qu'est le texte : « un court réquisitoire contre l'autorité à l'âge de l'absolutisme », en insistant sur « l'érudition » et « la profondeur » du texte bien qu'il écrit par « un jeune homme de 18 ans ». Il poursuit cette note par une reformulation du propos de

l'auteur : « ce texte pose la question de la légitimité de toute autorité sur une population et essaye d'analyser les raisons de la soumission de celle-ci ». Enfin, il informe que de nombreuses traductions du texte sont disponibles sur le site « Base de Données Anarchistes » et en donne l'adresse internet¹⁰².

L'argumentaire du texte est le suivant : Pour La Boétie, l'autorité est la réduction du Multiple dans l'Un. Les anarchistes pensent que le Un renvoie nécessairement à l'État ou au Parti. Or, la forme d'organisation militante favorite des anarchistes, l'Assemblée, réduit la multiplicité des individus qui la constitue. L'Assemblée, en tant que Un, est donc une autorité à combattre comme les autres. Cet argumentaire principal est soutenu par un second qui se développe en parallèle et qui, à partir de l'exemple de la démocratie directe de l'antiquité grecque, associe l'usage de la parole publique à la tromperie (en associant par exemple les rôles du marchand et du philosophe sur l'agora). L'Assemblée en sort d'autant plus autoritaire qu'elle est le lieu de toutes les manipulations oratoires.

Tout comme le texte précédent, *Considération sur les assemblées* mentionne de nombreux auteurs, hétérogénéités discursives cependant marquée sous la forme de longues et nombreuses citations. Pierre Clastre, Jean-Pierre Vernant et Giorgio Colli sont sollicités ainsi que des philosophes ou personnalités grecs de l'antiquité, comme Héraclite et Périclès, et les anarchistes italiens illégalistes du début du siècle Carlo Cafiero et Errico Malatesta.

Voici quelques extraits du texte¹⁰³ :

Le gouvernement qui appelle à un pays uni, le comité central qui appelle à un parti uni, l'assemblée qui appelle à un mouvement serré, essayent de faire accepter une uniformité (de méthodes et perspectives) qui n'existe pas dans la réalité. Ils invoquent des intérêts supérieurs et embrigadent. Ils supportent mal les critiques et sont toujours prêts à prendre des mesures contre ceux qui ne s'adaptent pas (le gouvernement à travers les inspections, le parti à travers l'expulsion, l'assemblée à travers l'ostracisme). Ils montrent clairement ainsi leur intention politique, qui se rapproche plus de l'art de gouverner que de celui de vivre. Cet aspect est considéré comme normal dans un gouvernement, présent dans un parti, mais seulement possible dans une assemblée. Cette bienveillance est compréhensible, mais pas méritée par le mythe de l'assemblée.

[...]

Dans les assemblées on ne discute pas tous ensemble, on écoute les interventions de ceux qui sont plus habiles à exposer leurs positions en les faisant ainsi passer pour la Raison collective. Celui qui parle mieux, c'est-à-dire qui possède la parole plus persuasive, contrôle l'assemblée (et la plupart du temps c'est aussi celui qui l'organise). Tous ceux qui ont fréquenté des assemblées en voient clairement le fonctionnement. Quand la composition en est plus homogène, on voit le ricochet de deux ou trois voix qui se dirigent docilement vers une décision souvent

¹⁰² On remarquera au passage qu'il s'agit pour l'énonciateur de cultiver la généalogie entre des discours précédant l'existence sociale du mouvement anarchiste et celui-ci. Ce faisant, il défend la thèse d'un anarchisme anhistorique, ouvrant les référents du signe à l'ensemble des comportements et discours antiautoritaires que l'humanité a connus.

¹⁰³ L'intégralité du texte est disponible à l'adresse suivante : <https://infokiosques.net/IMG/pdf/Contrun-12p-a5-pageparpage-2.pdf>.

déjà prise ailleurs. Les spectateurs, en silence, prennent des notes mentales de ce qu'ils peuvent dire au cas où quelqu'un les interroge sur leurs idées. Qui a des doutes ou des perplexités, se retiendra de les exposer, par crainte d'être contredit par une réponse brillante. Si les assemblées sont plus élargies, alors c'est une lutte entre différentes factions afin d'obtenir l'hégémonie. Amplifiés par les groupes respectifs de supporters, les discoureurs les plus habiles se livrent bataille. Ici, le nombre peut faire la différence, car il n'est point sûr que la parole la plus habile soit aussi la dernière. Il faut tenir compte aussi des ambitions personnelles et des rapports affectifs, tout l'enchevêtrement de sympathies, antipathies, préjugés, calculs stratégiques, rancunes, vanité et ainsi de triste suite.

Une assemblée, pour être réellement un lieu de rencontre entre égaux, devrait voir la participation d'individus ayant tous les mêmes connaissances et les mêmes capacités d'expression. Sinon, ce n'est qu'une mystification, un moyen pour faire qu'une décision semble être prise en commun alors qu'elle ne l'est pas vraiment. Pour cette raison, l'assemblée est le lieu de prédilection de la classe politique du mouvement, cette micro-bureaucratie toujours en quête d'une masse à coordonner et organiser. Un théâtre de guignols où se rencontrent stars, aides et figurants, pour réciter le spectacle du dialogue et de la confrontation, fiction fade qui transforme des idées opposées en opinions divergentes, afin de consentir au jeu de la réconciliation. Tant pis, on dira que bergers et moutons se donnent entre eux des rendez-vous rituels pour s'échanger aspirations et résignations, c'est quand-même leur *affaire*. Ceux qui n'aiment pas la puanteur du troupeau n'ont qu'à s'en éloigner. Tout à fait. Il y a encore, pourtant, deux questions irrésolues. La première est que malheureusement l'assemblée n'a pas la nature privée d'un club sado-masochiste, dont les membres savent que leur passion est affaire intime. Au contraire, l'assemblée prétend manifester une raison universelle à laquelle tout le monde devrait s'adapter. Et c'est ce qui la rend insupportable. Comme cela a été remarqué plusieurs fois (et plusieurs fois laissé dans l'oubli), le mot assemblée vient du grec *ekklesia*. Les fidèles vont à la messe pour y trouver Dieu, les démocrates vont à l'assemblée pour y trouver la Raison. Nous sommes tous frères, car nous sommes tous fils de Dieu, nous sommes tous camarades, car tous fils de la Raison (la Raison révolutionnaire, bien entendu !). Pour les uns ainsi comme pour les autres, hors l'Eglise, point de salut. [...]

S'il faut suivre ce qui est commun à tout le monde, si l'assemblée est le lieu où cette essence commune est dévoilée, grâce à la parole, la participation à l'assemblée devient du coup une obligation, et sa transgression doit être sanctionnée. Celui qui est absent doit de quelque façon répondre de son propre manquement et présenter une justification plausible. Au cas où un participant commence à donner des signes d'impatience et à avancer des critiques, il est préférable de l'éloigner (c'est l'ostracisme, qui dans la Grèce ancienne durait dix ans), afin de sauver l'intégrité de l'institution. De plus, s'il y en a qui osent ne pas y mettre les pieds, et ceci de façon explicite, peut-être en se moquant de ces moments sacrés collectifs, il faudra punir cette outrecuidance avec les mesures les pires que chacun des participants pourra adopter. Tout vaut contre, les « je-m'en-foutistes », les « arrogants », les « provocateurs », ceux qui « s'isolent », ceux qui « ne veulent rien faire » (puisque c'est l'assemblée qui décrète tout ce qu'on peut faire). Ainsi, petit à petit, sans avoir besoin d'une autorité reconnue, le Multiple est réduit aux dimensions de l'Un. Le second problème est que les moments de rencontre sont pourtant indispensables, car ils permettent de découvrir de nouveaux complices, d'autres individus qui ardent du même feu. En réalité, la plupart de ceux qui vont à une assemblée ne le font pas avec le but de « se faire tondre », car ils n'ont pas grand intérêt pour l'ordre du jour ni pour ce qui y sera dit et décidé. De façon plus ou moins secrète, on est attiré surtout par ce qui se passe *en dehors* de l'assemblée. Voilà donc pourquoi celle-ci devient inutile sinon nuisible, un poids mort que l'on traîne avec ennui. Et il ne suffit plus d'enlever à l'assemblée la tâche de décider. Ce qui voulait être une tentative d'en dépasser certaines limites est devenu une de ces *bonnes intentions* à exhiber, mais qui servent seulement de cache-misère pour dissimuler les hontes des petits compromis et des grandes alliances. Ce serait mieux de penser à d'autres prétextes pour trouver des moments où il serait possible de se trouver, se découvrir, se prendre ou se laisser, sans alimenter les ambitions de ceux qui voudraient être « le maître et le roi ».

[...] La démocratie, sous toutes ses formes, exprime le besoin de poser une limite au désordre des passions à travers l'ordre du discours. Les bonnes manières, tout d'abord, pour exorciser ce chaos qui, étant non présentable, est irréprésentable. Dès lors, l'obsession de limiter avec la raison l'exploration des possibilités humaines n'a plus abandonné l'être humain, effrayé d'aller se cogner contre les murs de l'absurde.

Encadré 28. Extraits de *Considérations sur les assemblées ou le Contr'un* (Anonyme, 2012 : en ligne).

4.5.2. *L'éthos de l'anarchiste-blasé*

Ce texte, tout comme le précédent, est polémique. Face aux « démocrates » défendant la thèse de l'assemblée unique lieu possible de prises de décision égalitaires, le locuteur critique au contraire la prétention de l'assemblée (et de ceux qui la défendent) à imposer des décisions prises par une minorité « habile » à discourir. Autoritaire, une telle forme d'organisation est à fuir et d'autres moyens, notamment l'organisation par groupes affinitaires, lui sont préférés.

Le texte présente, lui aussi, de nombreux termes injurieux et sarcastiques : les participants aux assemblées sont traités de « guignols », de « moutons », l'assemblée est associée à un « club sado-masochiste », à une « messe », les orateurs à des « bergers », etc. L'adversaire est systématiquement tourné en dérision, par l'usage du discours direct (« Nous sommes tous frères, car nous sommes tous fils de Dieu, nous sommes tous camarades, car tous fils de la Raison (la Raison révolutionnaire, bien entendu !) »), ou du discours direct libre, identifiable par l'incompatibilité logique entre un positionnement discursif et sa prise en charge par le locuteur : « la participation à l'assemblée devient du coup une obligation, et *sa transgression doit être sanctionnée* ». Enfin, on retrouve des aphorismes provocateurs : « Pour les uns comme pour les autres, hors l'Eglise, point de salut », « Les fidèles vont à la messe pour y trouver Dieu, les démocrates vont à l'assemblée pour y trouver la Raison », « La démocratie, sous toutes ses formes, exprime le besoin de poser une limite au désordre des passions à travers l'ordre du discours », etc.

Un éthos insolent et distancié se dégage du texte. Le locuteur se montre comme sachant ce qui est via l'emploi de verbes d'état, de présentatifs en « c'est » ou « voilà », de mises en relief définitionnelles ou encore de connecteurs explicatifs : « Cette bienveillance *est* compréhensible, *mais pas méritée* par le mythe de l'assemblée », « *Sinon, ce n'est qu'une mystification*, un moyen pour faire qu'une décision semble être prise en commun *alors qu'elle ne l'est pas vraiment* », « *Pour cette raison*, l'assemblée *est* le lieu de prédilection de la classe politique du mouvement », « *Voilà donc pourquoi* celle-ci *devient* inutile sinon nuisible, un poids mort que l'on traîne avec ennui », etc. Les sujets grammaticaux sont souvent des pronoms relatifs en « ceux qui », procédé permettant à l'énonciateur de désigner les deux groupes qui s'opposent sur la question de l'assemblée, créant une connivence avec le lecteur selon qu'il est, ou non, capable de les identifier : « contre *ceux qui* ne s'adaptent pas », « *Celui qui* parle mieux », « *Ceux qui* n'aiment pas la puanteur du troupeau », « *Celui qui* est absent », « *ceux qui "s'isolent"* », etc.

Il use également de nombreux présents à valeur de vérité générale : « Dans les assemblées *on ne discute pas* tous ensemble, *on écoute* les interventions de ceux qui sont plus habiles à exposer leurs positions en les faisant ainsi passer pour la Raison collective », « Quand la composition en est plus homogène, *on voit* le ricochet de deux ou trois voix qui se dirigent docilement vers une décision souvent déjà prise ailleurs », « Comme cela a été remarqué plusieurs fois (et plusieurs fois laissé dans l'oubli), *le mot assemblée* vient du grec *ekklesia* », etc.

En termes d'éthos finalement, la *personae* construite par le texte me semble pleine de ressentiment. Son discours est bien une attaque agressive contre ceux qui donnent à l'AG sa forme interactionnelle et la défendent dans leurs discours. Mais en même temps, cette agressivité m'apparaît comme étant le produit d'une expérience personnelle de malaise, de vexation, donc finalement de domination subie au cours de l'avènement de parole « AG ». Bien que cela n'apparaisse pas explicitement dans le texte, j'imagine un locuteur témoin et/ou victime de rapports de pouvoir qui lui ont été insupportables, et ayant décidé de tout envoyer balader en s'attaquant à ce qui a dû lui sembler un jour (et qui semble toujours à d'autres), un idéal d'organisation politique : la démocratie directe. C'est pourquoi, et sans doute malgré lui, celui qui parle m'a l'air tiraillé entre son orgueil et son idéal d'égalité déçu et je le décrirais volontiers comme représentant une figure possible de « l'anarchiste-blasé ».

4.5.3. Appréhension à parler et manipulation par la parole

Alors que dans le texte précédent, les compétences langagières de la « micro-bureaucratie » étaient mises en mots sur le mode de la médiocrité (« prétendre », « lubies idéologiques », « document imbuvable », etc.), des qualités oratoires sont ici reconnues à l'adversaire, c'est-à-dire ici aussi aux défenseurs de la démocratie directe qui font de l'AG le seul organe de décision légitime. Mais si l'« habileté » des orateurs est mise en avant c'est seulement parce qu'elle est la condition *sine qua non* de l'exercice d'un « contrôle de l'AG », soit d'une manipulation :

Dans les assemblées on ne discute pas tous ensemble, on écoute les interventions de ceux qui sont plus habiles à exposer leurs positions en les faisant ainsi passer pour la Raison collective. Celui qui parle mieux, c'est-à-dire qui possède la parole plus persuasive, contrôle l'assemblée (et la plupart du temps c'est aussi celui qui l'organise). Tous ceux qui ont fréquenté des assemblées en voient clairement le fonctionnement.

Pour cette raison, l'assemblée est le lieu de prédilection de la classe politique du mouvement, cette micro-bureaucratie toujours en quête d'une masse à coordonner et organiser. Un théâtre de guignols où se rencontrent stars, aides et figurants, pour réciter le

spectacle du dialogue et de la confrontation, fiction fade qui transforme des idées opposées en opinions divergentes, afin de consentir au jeu de la réconciliation.

Tant pis, on dira que bergers et moutons se donnent entre eux des rendez-vous rituels pour s'échanger aspirations et résignations, c'est quand même leur *affaire*. Ceux qui n'aiment pas la puanteur du troupeau n'ont qu'à s'en éloigner. Tout à fait.

L'« assemblée » est posée en patient, comme un objet que certains peuvent « contrôler ». Cette mise à l'arrière-plan est une euphémisation : ce n'est pas l'« assemblée » que certains contrôlent, mais bien plutôt les personnes qui y participent. C'est ce que vient confirmer le syntagme de « masse à coordonner et organiser » reprenant le point de vue des manipulateurs. Les rapports de pouvoir sont décrits sur la base d'un désir de contrôle et de manipulation de quelques-uns, désignés dans un procédé d'indétermination par « la classe politique du mouvement », expression reprise par un anaphorique démonstratif et recatégorisée en « cette micro-bureaucratie ». On retrouve donc cette même catégorisation de « micro-bureaucratie » et ce même désir de contrôle d'une poignée sur une « masse », désir de contrôle présenté dans ce deuxième texte comme s'épanouissant dans le maniement de la parole.

Le segment « en AG, on discute tous ensemble », attribué à un énonciateur e2, est rejeté par le locuteur dans une négation polyphonique, ce dernier affirmant au contraire qu'en AG, seules certaines personnes parlent pendant que la grande majorité écoute. Toute dimension « collective » de l'AG est posée comme illusion, non plus à cause de l'atomisation sociale caractéristique du monde moderne, mais à cause d'une inégale distribution des compétences langagières entre les participants aux AG. Une telle inégalité face au maniement de la parole fait perdre, aux yeux du locuteur, toute légitimité à la pratique de l'assemblée. On note la présence d'un enthymème, c'est-à-dire d'un syllogisme dont une des propositions est passée sous silence, car relevant du « ça va de soi » :

Une assemblée, pour être réellement un lieu de rencontre entre égaux, devrait voir la participation d'individus ayant tous les mêmes connaissances et les mêmes capacités d'expression. Sinon, ce n'est qu'une mystification, un moyen pour faire qu'une décision semble être prise en commun alors qu'elle ne l'est pas vraiment.

L'enchaînement argumentatif des propositions est le suivant :

- 1) Si p (p = égalité dans la distribution des compétences langagières) alors q (q = l'AG être un lieu de rencontre entre égaux)
- 2) Si non p alors r (r = mystification).

Le fait connu de tous est que (p) est une condition qui n'est jamais remplie, ce qui aboutit à la conclusion qu'une AG *ne peut qu'être* une mystification. Au niveau discursif, des adverbes

modaux marquent une posture aléthique (« pour être *réellement* », « elle ne l'est pas *vraiment* ») et des procédés de répétition et quantification insistent sur une égalité conçue comme identité de compétences (« ayant *tous les mêmes* connaissances et *les mêmes* capacités »). Ces marques discursives appuient l'impossibilité logique d'une rencontre entre égaux.

L'« habileté » des orateurs, nominalisée et donc créant un effet d'évidence incontestable (que les orateurs soient habiles tombe sous le sens), est posée à la fois comme qualité et compétence et concerne l'énonciation de leurs opinions. Cette énonciation consiste à transformer ce qu'ils pensent personnellement en une évidence partagée par tous (« la Raison collective »). Les locuteurs « habiles » sont ceux-là dont les discours font autorité. Mais comme dans le texte précédent, la manipulation politique est implicite par le syntagme verbal « faire passer X pour Y » et par le syntagme nominal « leur position » (idéologique). L'habileté est donc une malhonnêteté qui consiste à accroître la valeur d'un discours en le « départicularisant » : la « position » des dominants devient la « Raison collective », c'est-à-dire qu'un discours particulier devient hégémonique sous l'effet d'une autorité institutionnelle.

Les participants silencieux sont quant à eux tout d'abord présentés comme passifs, aussi bien par l'usage du pronom indéfini « on » et du prédicat qu'il détermine (« écoute »), que par celui des métaphores employées (« moutons », « figurants »). Ils retrouvent néanmoins leur agentivité au cours du texte. Car si tous les orateurs habiles font partie des participants les plus expérimentés, tous les expérimentés ne sont pas des orateurs habiles. Certains, en effet, assistent à l'AG (recatégorisée métaphoriquement en « spectacle ») sans trop y croire, quand d'autres patientent dans la crainte, la plupart ne prenant pas, de toute façon, les enjeux de l'AG au sérieux :

Tous ceux qui ont fréquenté des assemblées en voient clairement le fonctionnement.

Quand la composition en est plus homogène, on voit le ricochet de deux ou trois voix qui se dirigent docilement vers une décision souvent déjà prise ailleurs. Les spectateurs, en silence, prennent des notes mentales de ce qu'ils peuvent dire au cas où quelqu'un les interroge sur leurs idées. Qui a des doutes ou des perplexités, se retiendra de les exposer, par crainte d'être contredit par une réponse brillante.

En réalité, la plupart de ceux qui vont à une assemblée ne le font pas avec le but de « se faire tondre », car ils n'ont pas grand intérêt pour l'ordre du jour ni pour ce qui y sera dit et décidé. De façon plus ou moins secrète, on est attiré surtout par ce qui se passe en dehors de l'assemblée.

Le rapport à la parole des « non-habiles » est décrit dans un lexique connotant l'appréhension. S'ils écoutent « en silence », c'est qu'ils se tiennent toujours prêts « au cas où », se retenant « d'exposer leurs doutes », « crai[gnant] d'être contredit[s] », etc. Cependant, leur mutisme,

loin d'être synonyme de passivité, est l'expression de leur inquiétude, mais aussi de leur activité intérieure puisqu'ils « prennent des notes mentales ». Cette activité « mentale » est anticipative voir préventive : il s'agit pour les participants n'intervenant pas publiquement de prévenir une perte de face en cas de prise de parole responsive. Même non responsive, la prise de parole est posée comme prise de risque : l'appréhension à prendre la parole est bien associée explicitement à l'inégale distribution des ressources langagières (« une réponse brillante »).

Novices anxieux ou expérimentés désabusés, c'est « la plupart » des participants qui est finalement représentée comme émancipée de l'ordre de l'AG, n'ayant « pas grand intérêt » pour ce qui s'y passe, « ordre du jour » compris. De nouveau, les manœuvres manipulatoires attribuées à la « micro-bureaucratie » ne sont pas suivies d'effets, et ceux qu'elle tente en vain de contrôler sont, contrairement aux apparences, lucides. On notera toutefois l'ambivalence du locuteur face à ces participants silencieux, tantôt traités de « moutons » et de « figurants », tantôt décrits comme perspicaces et critiques.

4.5.4. *La prise de décision comme mise en scène*

Les orateurs habiles ne se contentent pas de chercher à manipuler. Ils sont décrits également comme se donnant en spectacle. La métaphore théâtrale est de nouveau mobilisée pour placer l'AG et ses échanges verbaux dans l'ordre du paraître. Ce qui la rend inauthentique c'est qu'elle n'est pas un lieu de prise de décision collective entre égaux, comme ses défenseurs l'affirment, mais un lieu de mise en scène de soi pour les « orateurs habiles » que sont justement ces défenseurs :

Quand la composition en est plus homogène, on voit le ricochet de deux ou trois voix qui se dirigent docilement vers une décision souvent déjà prise ailleurs.

Si les assemblées sont plus élargies, alors c'est une lutte entre différentes factions afin d'obtenir l'hégémonie. Amplifiés par les groupes respectifs de supporters, les discoureurs les plus habiles se livrent bataille.

Un théâtre de guignols où se rencontrent stars, aides et figurants, pour réciter le spectacle du dialogue et de la confrontation, fiction fade qui transforme des idées opposées en opinions divergentes, afin de consentir au jeu de la réconciliation.

« Souvent déjà prises ailleurs », les décisions ne sont finalement qu'un prétexte à des échanges insincères (« spectacle », « fiction fade », « jeu »), consensuels ou conflictuels (« voix qui se dirigent docilement » ou au contraire « lutte entre différentes factions ») entre locuteurs compétents et avides de pouvoir (recherchant « l'hégémonie »). Les rapports de pouvoir entre les locuteurs, issus de diverses tendances et « groupes affinitaires » (« les groupes respectifs de

supporters ») et prenant publiquement la parole, dépassent le cadre même de l'AG. Le locuteur sous-entend en effet l'existence de lieux physiques « hors AG », d'espaces décisionnaires opaques et informels. À cause de cela, l'AG ne peut être conçue comme un organe de décision politique légitime qu'au prix d'une grande naïveté.

De nouveau, prendre au sérieux l'AG c'est poser les conditions pour que des manipulateurs opèrent, bien qu'ici ce soit le cas indépendamment d'une reconnaissance ou non de sa légitimité politique :

Et il ne suffit plus d'enlever à l'assemblée la tâche de décider. Ce qui voulait être une tentative d'en dépasser certaines limites est devenu une de ces bonnes intentions à exhiber, mais qui servent seulement de cache-misère pour dissimuler les hontes des petits compromis et des grandes alliances. Ce serait mieux de penser à d'autres prétextes pour trouver des moments où il serait possible de se trouver, se découvrir, se prendre ou se laisser, sans alimenter les ambitions de ceux qui voudraient être « le maître et le roi ».

La première phrase de ce passage, polyphonique (« il ne suffit plus »), réfère sans doute aux locuteurs qui défendent une AG-espace-de-discussions et renvoient l'organisation d'actions politiques à des petits groupes (voir chapitre 1, section 1.3). « Enlever à l'assemblée la tâche de décider », c'est-à-dire ne plus la concevoir comme un pouvoir constituant, « ne suffit plus ». En quelque sorte, « le mal est fait », la forme AG reste, quoi qu'on en fasse, une mascarade, comme en témoigne la suite de termes connotant le paraître (« *bonnes intentions* à exhiber », « cache-misère », « dissimuler »), et le lieu d'enjeux de pouvoir condamnables (« des petits compromis et des grandes alliances », « alimenter les ambitions de ceux qui voudraient être "le maître et le roi" »).

4.5.5. L'AG impérieuse

Comme dans le texte précédent, c'est bien l'AG comprise *d'abord* comme organe de prise de décision qui est ici critiquée par le locuteur. L'assemblée, rapprochée de l'État et du Parti dans un procès d'association (Van Leeuwen, 2009) opéré par une accumulation et une répétition provocatrice¹⁰⁴, est posée, dès les premières lignes de la brochure, comme une instance autoritaire :

Le gouvernement qui appelle à un pays uni, le comité central qui appelle à un parti uni, l'assemblée qui appelle à un mouvement serré, essayent de faire accepter une uniformité (de méthodes et perspectives) qui n'existe pas dans la réalité. Ils invoquent des intérêts supérieurs et embrigadent. Ils supportent mal les critiques et sont toujours prêts à prendre des mesures contre ceux qui ne s'adaptent pas (le gouvernement à travers les inspections,

¹⁰⁴ On a vu comment le mouvement anarchiste s'est construit non seulement en opposition à la « domination politique » des gouvernements et donc à l'État, mais aussi au mouvement communisme et donc au Parti (voir chapitre 3).

le parti à travers l'expulsion, l'assemblée à travers l'ostracisme). Ils montrent clairement ainsi leur intention politique, qui se rapproche plus de l'art de gouverner que de celui de vivre.

Dire « le gouvernement », « le parti » et « l'assemblée », c'est mettre l'arrière-plan les acteurs sociaux qui les font exister à travers la nominalisation et l'article défini singulier, mais c'est aussi personnifier ces institutions en les faisant sujets des verbes d'action. Ces prédicats connotant par ailleurs tous ou la malhonnêteté ou l'autoritarisme (« embrigader », « prendre des mesures », etc.), « l'assemblée » ressort de cette association plus impérieuse et autoritaire que jamais. En outre, elle est renvoyée du côté de « l'art de gouverner », construit comme le contraire de « l'art de vivre », opposition qui continue de valoriser « la vie » au détriment de « la politique ».

Plus tard, et en reprenant un procédé proche de celui du texte précédent, le locuteur met en scène ce discours autoritaire de l'AG et des acteurs sociaux qui en défendent la centralité :

S'il faut suivre ce qui est commun à tout le monde, si l'assemblée est le lieu où cette essence commune est dévoilée, grâce à la parole, la participation à l'assemblée devient du coup une obligation, et sa transgression doit être sanctionnée. Celui qui est absent doit de quelque façon répondre de son propre manquement et présenter une justification plausible. Au cas où un participant commence à donner des signes d'impatience et à avancer des critiques, il est préférable de l'éloigner (c'est l'ostracisme, qui dans la Grèce ancienne durait dix ans), afin de sauver l'intégrité de l'institution. De plus, s'il y en a qui osent ne pas y mettre les pieds, et ceci de façon explicite, peut-être en se moquant de ces moments sacrés collectifs, il faudra punir cette outrecuidance avec les mesures les pires que chacun des participants pourra adopter. Tout vaut contre, les « je-m'en-foutistes », les « arrogants », les « provocateurs », ceux qui « s'isolent », ceux qui « ne veulent rien faire » (puisque c'est l'assemblée qui décrète tout ce qu'on peut faire).

Ce n'est plus la dimension névrotique que le discours cité met en scène, mais l'attitude autoritaire des défenseurs de l'AG. Le texte en donne une représentation marquée par une modalité déontique à l'aide des auxiliaires modaux *falloir* et *devoir* au présent de l'indicatif et au futur (« sa transgression *doit* être sanctionnée », « Celui qui est absent *doit* », « il *faudra* »). Mais le locuteur fait des défenseurs de l'AG des individus qui, en plus de juger, condamnent. Il le fait par la mobilisation du lexique de la sanction : « obligation », « sa transgression », « sanctionnée », « répondre de son propre manquement », « présenter une justification », « punir cette outrecuidance ». Marqué également par des tournures syntaxiques impersonnelles (passif, nominalisation, pronom indéfini, etc.), le discours des pro-AG s'impose comme loi dans un effacement énonciatif¹⁰⁵ (« sa transgression doit être sanctionnée », « il est préférable de », « il faudra », « Tout vaut contre », etc.) qui accentue l'effet d'autorité.

¹⁰⁵ En mobilisant le procédé de l'effacement énonciatif, un locuteur donne l'impression « qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en "gommant" non seulement les marques les plus manifestes de sa

Les anti-AG, catégorie à laquelle appartient le locuteur, sont désignés dans des modalisations autonymiques (« les "je-m'en-foutistes", les "arrogants", les "provocateurs", ceux qui "s'isolent", ceux qui "ne veulent rien faire" »). Le locuteur reprend pour les rejeter les étiquettes dont il fait déjà l'objet dans les énonciations de ses adversaires. Il construit en effet la présence d'autres énonciateurs se livrant à des opérations de désignation de certains déserteurs des AG. On comprend alors qu'en soutenant la thèse d'une AG illégitime et en invitant à sa désertion, ce locuteur poursuit, là encore, une discussion déjà en cours.

4.6. *Débat sur les débats*, Anonyme

Débat sur les débats est une brochure de 17 pages parue en autour de 2003. Contrairement aux précédents, ce texte reconnaît bien une légitimité aux AG et propose d'en faire le lieu d'une expérimentation de l'horizontalité.

4.6.1. *Présentation et extraits*

Débat sur les débats est la seconde brochure que me donna le militant du collectif NDDL intéressé par ma recherche. Le texte est composé de deux parties. La première, intitulée « Capitalisme, état... ? Démocratie directe ! » est une critique du capitalisme et de la démocratie représentative en même temps qu'une présentation d'« alternatives » possibles. Les analyses porteront sur cette première partie. La seconde partie, intitulée quant à elle « une expérimentation collective », est un récit sous la forme d'un compte-rendu d'un atelier organisé le 24 mars 2003 à Grenoble « dans le cadre du festival FRAKA », au « Tonneau de Diogène ». L'expérimentation fut une discussion organisée en mobilisant les « outils » proposés dans la première partie du texte, autour du thème des « débats » et plus largement des rapports de pouvoir s'établissant par la parole en interaction et en groupe. Cette brochure est donc tout à la fois une réflexion autour des moyens permettant d'influer sur les rapports de pouvoir émergeant dans les « discussions collectives » et le récit/description d'une tentative d'application de ces moyens sur un groupe de personnes intéressées par ces questions¹⁰⁶.

présence (les embrayeurs), mais également le marquage de toute source énonciative identifiable » (Vion, 2001 : 334 ; voir également Rabatel, 2004).

¹⁰⁶ Lors de mon ethnographie, j'ai eu l'occasion de participer à un tel atelier. À la Foire à l'Autogestion 2014, organisée à la Parole Errante de Montreuil, un atelier intitulé « Prendre la parole sans prendre le pouvoir » était proposé par quelques militants. Il était animé en partie par un membre du collectif NDDL (un autre que celui qui me donna les brochures). Pendant plus d'une heure, nous avons raconté différentes expériences personnelles de domination par la parole, qui prenaient souvent pour objet le choix de garder le silence, puis nous avons essayé différentes techniques pour les éviter, notamment celle de se mettre en petits groupes. Si cet atelier n'a pas donné

Ce texte, bien qu'anonyme, peut être situé : il fut sûrement rédigé en 2003 (éventuellement ou 2004) par un groupe de militants anarchistes grenoblois concernés par les questions d'égalité dans la prise de parole au sein d'un groupe. L'argumentaire du texte est le suivant : Tous les militants antiautoritaires sont d'accord pour critiquer les rapports de domination produits par la société capitaliste, patriarcale et raciste (c'est même le point de départ de leur engagement). Or, dans leurs propres pratiques militantes, ces mêmes rapports de pouvoir ne sont pas questionnés. Pour résoudre cette contradiction, il convient donc de réfléchir à des moyens de limiter et de contraindre la mise en œuvre de tels rapports au cours de l'activité militante.

Voici quelques extraits du texte¹⁰⁷ :

Débats, discussions : quels enjeux politiques ?

LA COHÉRENCE ENTRE THÉORIES ET PRATIQUES

En théorie, on critique assez facilement les rapports de force, l'oppression exercée sur certaines catégories de personnes, les attitudes excluantes, sexistes... En pratique, et notamment dans nos modes de discussion, ces critiques ne sont pas traduites en actes. Elles n'induisent tout simplement pas de changement dans notre façon de communiquer. Ainsi on est, en théorie pour le développement de rapports réellement égalitaires. Mais au quotidien, lorsqu'on discute en groupe on écrase autrui pour peu que l'on ait des facilités à s'exprimer de par son éducation, son sexe...

Il est facile d'attendre un « Grand Soir » qui effacerait comme par magie cette éducation aux rapports d'oppression, cela permet de remettre à plus tard les remises en question dans nos actes. Il nous semble urgent d'abolir la séparation entre théorie et pratique, tout comme celle entre « théoricien-ne-s » et « activistes ». Révolutionner nos rapports sociaux, notre façon d'échanger, ne peut passer que par la recherche d'une réelle praxis. C'est dans ce processus que nous voulons expérimenter des modes de discussion réellement égalitaires favorisant l'expression de tou-te-s.

LES RAPPORTS DE CONSOMMATION

Certains débats pourraient s'appeler conférences... On y vient en réalité pour écouter la bonne parole d'un-e invité-e vedette ou de plusieurs personnalités qui sont censées détenir une « vérité » et ce faisant monopolisent la parole. Dans ces situations, rien n'est conçu pour nous sortir de la passivité et de la consommation d'idées : il est plus facile de ne rien dire plutôt que d'oser s'exprimer devant des personnes qui ont l'air tellement « intelligentes »... Le fait d'être simple récepteur/trice n'aiguise pas notre esprit critique et bien souvent ce qui pourrait être un moment de construction collective se résume à une succession d'idées brillantes émises par quelques émetteurs/trices plus ou moins ennuyeux-ses.

LES RAPPORTS DE POUVOIR ET LES RAPPORTS DE GENRE

Parce qu'elles sont le lieu de prise de décisions, mais aussi d'élaboration de réflexions ou d'actions, les discussions collectives recouvrent des enjeux de pouvoir qui se manifestent de manière plus ou moins explicite. Cela paraît évident lorsqu'en réunion des « grandes gueules » s'affrontent pour rallier à elles le plus de gens. Mais même lors d'un simple débat d'idées, qui a priori n'a pas d'enjeux décisionnels, des rapports de pouvoir peuvent s'instaurer, de manière plus subtile peut-être.

[...]

lieu (à ma connaissance) à la rédaction d'un texte, il témoigne en revanche de la récurrence de la prise en compte de cette question dans l'espace des mouvements anarchistes et autonomes contemporains et de la mise en place d'ateliers pratiques.

¹⁰⁷ L'intégralité du texte est disponible à l'adresse suivante : https://infokiosques.net/lire.php?id_article=87.

On a tou-te-s assisté-e-s à des débats où seuls des hommes s'exprimaient, en se coupant la parole, en empêchant ainsi quiconque de plus réservé-e de s'exprimer. Mais ces rapports de pouvoir sont parfois plus subtils. Des études très intéressantes, comme celle de Corinne Monnet (cf bibliographie) sur les rôles genrés dans la discussion, montrent par exemple que dans des débats mixtes, 99% des interruptions de parole sont effectuées par des hommes. Elle montre aussi que ce sont le plus majoritairement les thèmes proposés par les hommes qui seront retenus au détriment de ceux proposés par les femmes. Enfin elle explique en quoi les femmes qui tentent de sortir de ces rôles sont mal perçues voire carrément réprimées sur des terrains personnels par le collectif.

En résumé, il nous semble illusoire de croire que la spontanéité dans les discussions collectives permettrait une répartition équitable de la parole. Alors, loin de vouloir faire une séance d'auto-flagellation collective, il nous semble important de clairement décoder les mécanismes de ces rapports de pouvoir pour les combattre efficacement, en tout premier lieu en notre sein.

CONTRE LES OPINIONS PRIVATISÉES, CONTRE L'OPINION PUBLIQUE

Pour prospérer, le capitalisme a intérêt à ce que la société soit atomisée, marquée par des peurs, par la solitude, par la logique du chacun-e pour soi. Il a intérêt à ne proposer, pour souder cette société atomisée, que des principes et des moteurs vagues, lointains, consensuels, creux au possible (la nation, le football, Claude François, la croissance...). Il en va de même dans les débats : notre société encourage la privatisation des opinions, et leur somme impuissante s'échoue dans une opinion publique pleine de généralités et complètement inoffensive pour le système en place.

[...]

Le consensus, une prise de décision ensemble

Le processus de prise de décision par consensus est une méthode permettant de prendre une décision qui inclut l'opinion de tou-te-s les membres d'un groupe. Cette pratique est née d'une réflexion critique sur les modes de prise de décision habituels tels que le vote, qui concentre le pouvoir dans les mains de quelques-un-e-s, habiles à discourir et à convaincre, et qui ne tient pas compte des minorités.

Beaucoup s'imaginent que le consensus implique forcément des discussions aussi interminables qu'inefficaces. En réalité, quand elle est bien appliquée, la prise de décision par consensus est l'une des meilleures méthodes pour arriver à prendre des décisions que tou-te-s les membres d'un groupe pourront revendiquer et mettre en application.

De plus l'expérience a montré que par l'expression d'une diversité de points de vue, le consensus permet une plus grande richesse dans les décisions prises. Et c'est bien cette possibilité d'exprimer son point de vue propre qui permet une implication réelle de chacun-e dans ce processus.

Pour travailler en « consensus », il faut que le groupe ait un objectif commun et la volonté de travailler ensemble à résoudre les problèmes au fur et à mesure. Voici donc un schéma du processus d'élaboration du consensus :

Problématique. Qu'est-ce que nous voulons décider ?

Collectage d'informations. Faits et opinions qui peuvent aider à résoudre le problème.

Propositions. Inventaire des options pertinentes par rapport au problème.

Contre-propositions. Modifications des propositions pour y inclure les objections.

Récapitulation. On examine les propositions soumises au consensus. Tout le monde peut-il vivre avec cette décision ?

Après ces étapes, il y a deux solutions possibles :

- **Refus.** On doit réexaminer la proposition.

OU

- **Consensus.** Large accord, pas de veto. On a une décision.

[...]

Des OUTILS à diffuser

Dans ce processus de discussion, d'élaboration d'une réflexion collective, notamment afin de déboucher sur de réelles décisions collectives, des outils existent, trop peu connus, dont on peut s'aider. Il nous semble que les

outils dont on se dote ne sont pas neutres, qu'ils ont bien un sens, et que si l'on tend vers une société où chaque individu-e serait responsable et partie prenante des décisions et des actes qui la ou le concernent, il faut penser des outils anti-autoritaires que chacun-e puisse se réapproprier.

C'est dans ce sens qu'il nous semble fondamental de transmettre le plus largement possible ces outils, dans notre quartier, dans notre boulot, dans nos associations... à tous les niveaux, là où nous cherchons à vivre ensemble. Si déjà nous arrivions à faire vivre ces pratiques, à les partager, ce serait un pas énorme dans la réappropriation de nos vies.

[...]

POURQUOI SE DONNER DES RÈGLES POUR DÉBATTRE ?

Les discussions que nous pouvons avoir entre ami-e-s ou en groupe ne sont en général soumises à aucun règlement. Le débat se déroule librement et chacun-e est amené-e à intervenir spontanément à tout moment. Or derrière cette impression se cache souvent un ensemble de règles implicites qui régissent le rapport entre chaque individu ou entre l'individu et le groupe. Nous reproduisons ainsi les comportements sociaux qui conduisent aux rapports de domination, de genre, de consommation, de manque d'écoute.

Une manière d'essayer de casser ses habitudes est de formaliser le déroulement du débat. Le groupe va se choisir un ensemble de règles qu'il va ainsi expliciter et qui doivent permettre à chacun-e de trouver sa place dans le débat. Ces règles vont notamment servir à favoriser l'écoute, la prise en compte des autres opinions, à éviter les rapports classiques de domination par exemple en donnant le même temps de parole à chacun-e, en laissant la personne s'exprimer seule en incitant le groupe à comprendre sa réflexion ou encore en travaillant en petits groupes.

Ces règles ne doivent pas représenter une contrainte. Bien au contraire, elles doivent permettre à chacun-e d'éviter de se sentir frustré-e et de s'épanouir dans le débat. Elles peuvent être vues comme autant de règles d'un jeu. De manière générale les règles que l'on se donne pour discuter doivent être remises en cause et adaptées aux différentes situations.

[...]

Des RÔLES

Différents rôles peuvent être distribués lors d'un débat, d'une réunion ou d'une discussion collective afin de faciliter les prises de parole, d'enrichir les échanges et au final d'être plus efficace. Mais ces rôles ne doivent conférer aucun pouvoir : ils sont là au contraire pour limiter les prises de pouvoir qui peuvent avoir lieu spontanément pour les raisons précédemment citées. Ils ne font que rappeler au groupe les consignes qu'idéalement il s'est lui-même donné. Ils cadrent la forme et non le fond des débats, ils doivent permettre au fond d'être le plus satisfaisant possible. Assumer ces différents rôles est une excellente autoformation dans l'art de la discussion... Mais les assumer de façon répétitive, en se spécialisant, peut engendrer lassitude ou pouvoir d'expert-e. Il est donc important que ces rôles tournent ! Il est également important que chaque rôle soit assumé par une personne distincte : il est très difficile d'en mener correctement deux de front...

[...]

Fluidifier les discussions par un code gestuel

Lorsqu'on discute collectivement la parole est évidemment le support privilégié, mais notre corps est aussi vecteur de sens. On peut donc également s'en servir pour exprimer des choses importantes sans avoir à interrompre celle/celui qui est en train de parler.

Gain de temps. Prendre la température.

Ainsi au sein de divers collectifs on a pu expérimenter un code gestuel, où selon les besoins on introduit plus ou moins de signes. En voici quelques exemples :

- **main ouverte levée.** Cela signifie « je souhaiterais prendre la parole, je m'inscris donc sur la liste à la suite des autres ».

- **les deux mains forment un T**. Cela signifie « point technique », que ce soit à propos de la forme (et non pas du fond) de la discussion, lorsqu'on a une proposition concrète à faire ou pour tout autre aspect technique qui n'est pas en lien avec la discussion (ex : le repas est prêt ; il y a une voiture qui part maintenant...).
- **agiter les mains vers le haut**. Cela signifie « peux-tu parler plus fort, on ne t'entend pas ici. »
- **agiter les mains vers le bas**. Cela signifie « peux-tu parler plus lentement. »
- **agiter les mains levées**. Cela signifie « ça a l'air d'une bonne idée, je suis en accord avec ça. »
- **tourner ses deux mains autour d'elles-mêmes, à la manière d'un moulin**. Cela signifie, « tu te répètes, viens-en à la conclusion. »
- **on forme un L avec deux doigts**. Cela signifie un besoin de traduction. On peut donc utiliser ce signe lors de rencontres multilingues, mais aussi lorsqu'il y a un problème de compréhension et qu'on a besoin d'une reformulation.

Attention aux travers possibles : ce code est là pour fluidifier les discussions et pour éviter les interruptions, mais il ne doit pas tomber dans le spectaculaire. De la même manière qu'applaudir quelqu'un-e dans une assemblée perturbe la discussion, mais aussi crée souvent une sorte de rapport de pouvoir où la personne qui intervient peut vite se sentir l'âme d'un-e leader/euse, le fait d'agiter les mains en l'air peut créer le même effet. A l'inverse, trop de signes gestuels de désapprobation peuvent inhiber une personne qui ressent visuellement une agressivité.

Encadré 29. Extrait de *Débat sur les débats* (Anonyme, 2003 : en ligne).

4.6.2. Le registre de l'anarchiste-pédagogue

Le positionnement discursif développé et le registre langagier mobilisé dans ce texte diffèrent significativement des textes analysés précédemment. Nous abordons en effet avec lui les textes qui reconnaissent une légitimité aux AG et qui cherchent à en faire des événements de parole « horizontaux » : ce sont finalement les discours auxquels faisaient référence, dans leurs jeux polyphoniques et pour s'y opposer, les textes d'*À nos amis* et du *Contr'un*.

En termes d'éthos, un ancrage énonciatif, opéré majoritairement par le déictique de personne « nous », accompagné de manière quasi systématique du verbe modal impersonnel « sembler », à valeur épistémique, rend tout d'abord présent le locuteur de la brochure tout au long du texte en même temps qu'il indexe une posture « ouverte » : « *Il nous semble urgent d'abolir la séparation entre théorie et pratique* », « *il nous semble illusoire de croire que la spontanéité* », « *il nous semble important de clairement décoder* », « *Il nous semble que les outils dont on se dote ne sont pas neutres* », « *il nous semble fondamental de transmettre le plus largement possible ces outils* », etc. Plusieurs locuteurs sont donc à l'origine du texte et le prennent ensemble en charge « avec douceur », c'est-à-dire en inscrivant la « discutabilité » de leurs propres énoncés, les inscrivant dans l'ordre du probable plus que du vrai.

Si la valeur déictique de ces premiers « nous » est exclusive, renvoyant aux seuls locuteurs, beaucoup d'autres « nous » (ou plutôt les possessifs « nos », « notre ») à valeur inclusive parsèment le texte. Ils fonctionnent le plus souvent en alternance avec des « on » en position de sujet grammatical, référant aux auteurs et aux lecteurs : « *on critique assez*

facilement les rapports de force », « dans *nos* modes de discussion », « changement dans *notre* façon de communiquer », « lorsqu'*on* discute en groupe *on* écrase autrui », « Révolutionner *nos* rapports sociaux, *notre* façon d'échanger », « *notre* esprit critique », « *On* a tou-te-s assisté-e-s à des débats », « *notre* société », « dans *notre* quartier, dans *notre* boulot, dans *nos* associations », etc. Cette inclusion comprend alors les locuteurs du texte ainsi que les interlocuteurs, représentés à la fois comme des militants engagés dans l'activité politique et comme des membres d'une société plus large, qui dépasse le cadre de l'activité militante. Locuteurs et interlocuteurs sont ainsi renvoyés à une commune expérience militante ou sociale.

Des structures hypothétiques apparaissent également sous d'autres formes, tels que des verbes modaux (« pouvoir »), le conditionnel, des adverbes modaux (« parfois »), etc. : « Certains débats *pourraient* s'appeler conférences », « ce qui *pourrait* être un moment de construction collective », « des rapports de pouvoir *peuvent* s'instaurer », « ces rapports de pouvoir sont *parfois* plus subtils », « la spontanéité dans les discussions collectives *permettrait* une répartition équitable de la parole », « des outils existent, trop peu connus, dont on *peut* s'aider », « Les discussions que nous *pouvons* avoir entre ami-e-s ou en groupe », « Différents rôles *peuvent* être distribués lors d'un débat », etc. Là encore, de tels signes linguistiques produisent des effets de nuances. Refusant les généralisations, les locuteurs donnent une image d'eux-mêmes bienveillante et douce, imposant moins une lecture du monde que la proposant.

Très présente dans les séquences exposant le problème initial (la contradiction entre théorie et pratique militantes) la modalité épistémique tend à disparaître au profit d'une autre, à valeur déontique cette fois, dès lors qu'il s'agit de défendre les « outils » proposés pour résoudre cette contraction : « *il faut* que le groupe ait un objectif commun », « *il faut* penser des outils anti-autoritaires », « Ces règles *ne doivent pas* représenter une contrainte », « elles *doivent* permettre à chacun-e », « les règles que l'on se donne pour discuter *doivent* être remises en cause », « ces rôles *ne doivent* conférer aucun pouvoir », « *Il est donc important* que ces rôles tournent », « il *ne doit pas* tomber dans le spectaculaire », etc. Ainsi, lorsqu'il est question non plus de dresser un constat sur une expérience commune, mais de donner des moyens de transformer cette expérience, l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis de ses énoncés se modifie : beaucoup plus prescriptive, il présente ses énoncés comme étant des obligations, non pas morales, mais politiques.

Et parce que l'objectif de la brochure est de mettre en place, au sein de l'activité militante, les principes antiautoritaires promus, de nombreux adverbes et adjectifs modaux tels que « réel » ou « réellement », marquent une intensification quant à la nécessité de trouver une

cohérence entre « théorie et pratique » : « le développement de rapports *réellement* égalitaires », « des modes de discussion *réellement* égalitaires », « la recherche d'une *réelle* praxis », « une implication *réelle* de chacun-e », « sur de *réelles* décisions collectives », « les combattre *efficacement* », etc. L'énonciateur montre ainsi l'importance qu'il accorde au but qu'il s'est fixé, à savoir faire advenir dans l'expérience vécue l'égalité promue dans les discours (associée à de l'idéal, ou du moins à du « non-réel »).

Le texte présente plusieurs séquences procédurales, dont une apparaît dans les extraits sélectionnés, celle exposant les étapes à suivre afin de parvenir au consensus :

Le processus de prise de décision par consensus est une méthode permettant de prendre une décision qui inclut l'opinion de tou-te-s les membres d'un groupe [...].

Pour travailler en « consensus », il faut que le groupe ait un objectif commun et la volonté de travailler ensemble à résoudre les problèmes au fur et à mesure. Voici donc un schéma du processus d'élaboration du consensus :

Problématique. Qu'est-ce que nous voulons décider ?

Collectage d'informations. Faits et opinions qui peuvent aider à résoudre le problème.

Propositions. Inventaire des options pertinentes par rapport au problème.

Contre-propositions. Modifications des propositions pour y inclure les objections.

Récapitulation. On examine les propositions soumises au consensus. Tout le monde peut-il vivre avec cette décision ?

Après ces étapes, il y a deux solutions possibles :

- **Refus.** On doit réexaminer la proposition.

OU

- **Consensus.** Large accord, pas de veto. On a une décision.

La présence d'un énoncé définitoire introductif (« Le processus de prise de décision par consensus est une méthode permettant de »), un circonstanciel de but situé en début de phrase (marque de connexion en « pour » + infinitif : « Pour travailler en "consensus" »), une structure énumérative typographiquement marquée par le gras et le retour à la ligne (Péry-Woodley, 2001 : 41-44), des phrases nominales (« Faits et opinions », « Inventaire des options pertinentes », « Modifications des propositions »), des lexèmes spécialisés (« processus », « schéma », « élaboration », « Problématique », « Collectage », etc.), de nombreux prédicats actionnels, souvent nominalisés (« décider », « collectage », « modification », « récapitulation ») sont autant de marques permettant d'identifier une séquence procédurale (Adam, 2001 : 11-13). Cette séquence d'incitation à l'action produit également des effets pragmatiques, car « entre l'expert et le lecteur, un contrat de vérité relatif aux informations fournies est passé. Ce contrat implicite garantit au destinataire que, s'il se conforme à toutes les recommandations et s'il respecte les procédures indiquées, il atteindra le but visé » (Adam, 2011a : 245). Les locuteurs se posent donc en experts, ce qui les rapproche d'une posture de

« professeurs » qui expliquent à ceux qui ne savent pas (encore). Cette similitude avec la situation didactique est présente notamment dans l'usage de la macro-segmentation typographique qui caractérise également les discours didactiques (Adam, 2011a : 247).

Dans une autre séquence caractérisée typographiquement par du gras et des retours à la ligne provoquant un « effet-liste » de type « énumération » (Rabatel, 2011 : 166), les locuteurs proposent une description de sept gestes à réaliser avec les mains pour « fluidifier la discussion ». Cette description est le plus souvent effectuée par une phrase à l'infinitif ou une phrase déclarative au présent de vérité générale. On reconnaît là les traces de sur-énonciation propre à l'effet-liste qui laisse cependant se dégager un point de vue, car « il y a toujours un énonciateur que l'on peut reconstruire sur la base du mode de donation des référents y compris dans les listes d'objets, dans la mesure où les choix de dénomination et d'agencement sont référables à une intention, ou, sinon à une intention, du moins à une signification que le lecteur attribue à l'auteur de la liste » (Rabatel, 2011 : 268). Certaines définitions mettent en scène énonciativement des discours cités, introduits par « Cela signifie » et formulés à la première personne du singulier, créant un effet infantilisant :

- **main ouverte levée.** Cela signifie « je souhaiterais prendre la parole, je m'inscris donc sur la liste à la suite des autres ».
- **les deux mains forment un T.** Cela signifie « point technique », que ce soit à propos de la forme (et non pas du fond) de la discussion, lorsqu'on a une proposition concrète à faire ou pour tout autre aspect technique qui n'est pas en lien avec la discussion (ex : le repas est prêt ; il y a une voiture qui part maintenant...).
- **agiter les mains vers le haut.** Cela signifie « peux-tu parler plus fort, on ne t'entend pas ici. »
- **agiter les mains vers le bas.** Cela signifie « peux-tu parler plus lentement. »
- **agiter les mains levées.** Cela signifie « ça a l'air d'une bonne idée, je suis en accord avec ça. »
- **tourner ses deux mains autour d'elles-mêmes, à la manière d'un moulin.** Cela signifie, « tu te répètes, viens-en à la conclusion. »
- **on forme un L avec deux doigts.** Cela signifie un besoin de traduction. On peut donc utiliser ce signe lors de rencontres multilingues, mais aussi lorsqu'il y a un problème de compréhension et qu'on a besoin d'une reformulation.

Des constructions syntaxiques, sans être totalement parataxiques, préfèrent souvent aux hypotaxes l'usage de démonstratifs anaphoriques dans deux phrases brèves différentes. Par exemple dans ce passage :

Le groupe va se choisir *un ensemble de règles* qu'il va ainsi expliciter et qui doivent permettre à chacun-e de trouver sa place dans le débat. *Ces règles* vont notamment servir à favoriser l'écoute [...]. *Ces règles* ne doivent pas représenter une contrainte. Bien au contraire, *elles* doivent permettre à chacun-e d'éviter de se sentir frustré-e et de s'épanouir dans le débat. *Elles* peuvent être vues comme autant de règles d'un jeu. De manière générale *les règles que l'on se donne* pour discuter doivent être remises en cause et adaptées aux différentes situations ».

De telles constructions syntaxiques produisent un effet de simplification qui entre en résonnance avec les séquences procédurales dont on a vu qu'elles se rapprochaient des discours didactiques.

On notera enfin que ce texte est le premier du corpus à mettre en place un double marquage du genre, c'est-à-dire à visibiliser le féminin par un réaménagement orthographique.

En termes d'éthos, ce texte me semble construire l'image d'un locuteur, ou plutôt d'une locutrice très concernée par la bonne compréhension de son discours et cherchant à se montrer avant tout aimable et compréhensive (même au risque de paraître un peu naïve). Pour cela, les séquences procédurales, les atténuateurs, les points de suspension, les exemples, les constructions syntaxiques simples établissent selon moi une *personae* respectueuse de son lecteur bien que très convaincue par les méthodes qu'elle propose et très motivée pour les rendre accessibles afin de les diffuser le plus largement possible. Son intention pragmatique m'apparaît alors comme très éloignée de celle des deux textes précédents : il s'agit avant tout ici d'exposer le bien-fondé de l'origine d'un questionnement, puis de défendre la justesse des propositions qui y répondent et ce dans le cadre d'une relation bienveillante. Je décrirais volontiers cette *personae* comme la figure de « l'anarchiste-pédagogue » ou « l'anarchiste-bisounours¹⁰⁸ ».

4.6.3. Les « grandes gueules »

Là encore, les rapports de domination par la parole sont exprimés dans les termes de la passivité des uns face à l'habileté oratoire des autres :

Certains débats pourraient s'appeler conférences... On y vient en réalité pour écouter la bonne parole d'un-e invité-e vedette ou de plusieurs personnalités qui sont censées détenir une « vérité » et ce faisant monopolisent la parole. Dans ces situations, rien n'est conçu pour nous sortir de la passivité et de la consommation d'idées : il est plus facile de ne rien dire plutôt que d'oser s'exprimer devant des personnes qui ont l'air tellement « intelligentes »... Le fait d'être simple récepteur/trice n'aiguise pas notre esprit critique et bien souvent ce qui pourrait être un moment de construction collective se résume à une succession d'idées brillantes émises par quelques émetteurs/trices plus ou moins ennuyeux-ses.

Parce qu'elles sont le lieu de prise de décisions, mais aussi d'élaboration de réflexions ou d'actions, les discussions collectives recouvrent des enjeux de pouvoir qui se manifestent de manière plus ou moins explicite. Cela paraît évident lorsqu'en réunion des « grandes gueules » s'affrontent pour rallier à elles le plus de gens. Mais même lors d'un simple débat

¹⁰⁸ L'attribution d'un éthos, on l'a vu, repose sur des modèles sociaux et une activité de stéréotypage. Le terme de « bisounours », qui m'est venu à l'esprit lorsque j'ai tenté d'imaginer la personne qui me parlait à travers le texte, est à ce titre partagé. Par exemple, la page d'accueil du blog d'un collectif d'éducation populaire organisant des « ateliers pratiques d'autogestion » à Rennes (et dont l'objectif est bien de mettre en cohérence discours sur l'horizontalité et pratique militante) a choisi comme illustration principale des Bisounours faisant du toboggan sur un arc-en-ciel (<https://atelierpratiqueautogestionrennes.wordpress.com/>). Le choix d'une telle illustration, bien que relevant de l'autodérision, rappelle l'existence partagée de ce stéréotype. Je remercie Malo Morvan de m'avoir indiqué l'existence de ce blog.

d'idées, qui a priori n'a pas d'enjeux décisionnels, des rapports de pouvoir peuvent s'instaurer, de manière plus subtile peut-être.

Le processus de prise de décision par consensus est une méthode permettant de prendre une décision qui inclut l'opinion de tous les membres d'un groupe. Cette pratique est née d'une réflexion critique sur les modes de prise de décision habituels tels que le vote, qui concentre le pouvoir dans les mains de quelques-uns, habiles à discourir et à convaincre, et qui ne tient pas compte des minorités.

Les auteurs du texte construisent ici aussi deux groupes : l'un, restreint, composé de « ceux qui parlent » et l'autre, beaucoup plus grand, de « ceux qui écoutent ». Non seulement associées péjorativement à des curés ou des prophètes (« bonne parole », « détenir la "vérité" »), les personnes qui parlent en réunion politique sont également décrites comme ayant « l'air tellement "intelligentes" », faisant part « d'idées brillantes », cherchant à « rallier à elles le plus de gens » : elles sont donc finalement « habiles à discourir et à convaincre ». Bien que la plupart de ces qualités soient mises à distance par des guillemets (« "vérité" », « "intelligentes" ») ou par un ton ironique/sceptique (« censées détenir », « avoir l'air », « *tellement* intelligente »), on retrouve, comme dans le texte précédent du *Contr'un*, l'existence d'un discours dont la valeur ne pourrait être questionnée (selon ceux qui le tiennent). C'est donc bien en tant que producteurs de discours d'autorité que les « parleurs » (les orateurs ?) s'imposent comme dominants dans les rapports de domination observés par les locuteurs, ces derniers réfutant le postulat selon lequel il existerait des discours plus « intelligents » que d'autres, des idées plus « brillantes » que d'autres, des personnes qui détiendraient davantage que d'autres « la vérité ».

En plus de la mise en avant de l'arbitraire lié à la valorisation des discours des « parleurs », la dimension interactionnelle de ces prises de parole est décrite dans des expressions aux connotations péjoratives et dans une modalité appréciative négative : les « parleurs » « monopolisent la parole », ce sont « des "grandes gueules" [qui] s'affrontent pour rallier à elles le plus de gens ». Leur comportement interactionnel est présenté comme étant tout aussi autoritaire que leurs manières de parler. « Monopoliser la parole » c'est en effet faire preuve d'un comportement égoïste et autocentré tandis qu'être « une grande gueule » c'est imposer sa parole par la force (par l'usage d'un fort volume sonore, d'interruptions, de termes d'adresse, etc.). Le thème de la manipulation est cependant absent du texte, seule une « influence » est évoquée à cette occasion à travers les verbes « rallier à soi » et « convaincre ».

Face à cette minorité de « parleurs » (autoritaires et égoïstes bien plus que manipulateurs et malhonnêtes), les autres personnes présentes, pourtant majoritaires, restent coites : elles viennent « pour écouter », s'adonnant à « la passivité et [à] la consommation d'idées », se posant comme « simple récepteur/trice », préférant « ne rien dire plutôt que d'oser

s'exprimer ». Écoute et passivité sont associées sans remises en cause, tandis que la crainte de prendre la parole est de nouveau posée. Les auditeurs s'affichent ainsi comme étant dominés, sans qu'aucune activité ou prise de distance critique ne leur soit attribuée par l'énonciateur. Cette passivité est néanmoins représentée comme un comportement « normal », ou du moins partagé, la généralisation d'une telle attitude étant opérée à travers l'emploi des pronoms indéfinis et des déictiques de personnes inclusifs (« on y vient en réalité pour », « rien n'est conçu pour nous sortir », « il est plus facile de », « n'aiguise pas notre esprit critique », etc.).

4.6.4. « 99% des interruptions de parole sont effectuées par des hommes »

Dans le texte précédent, une inégalité de compétence langagière était déjà décrite entre les différents locuteurs participant à une AG, mais sans qu'aucune cause, hormis celle de l'ancienneté, ne soit invoquée. Ici au contraire, une grande partie du texte est consacrée à l'explication de telles inégalités face à la prise de parole. L'explication, sociologisante, est avant tout posée en termes de rapports de genre. Notons tout d'abord que dans tous les passages listant les différents types de rapports de domination, le sexisme est toujours mentionné :

En théorie, on critique assez facilement les rapports de force, l'oppression exercée sur certaines catégories de personnes, les attitudes excluantes, sexistes... En pratique, et notamment dans nos modes de discussion, ces critiques ne sont pas traduites en actes. Elles n'induisent tout simplement pas de changement dans notre façon de communiquer. Ainsi on est, en théorie pour le développement de rapports réellement égalitaires. Mais au quotidien, lorsqu'on discute en groupe on écrase autrui pour peu que l'on ait des facilités à s'exprimer de par son éducation, son sexe...

Nous reproduisons ainsi les comportements sociaux qui conduisent aux rapports de domination, de genre, de consommation, de manque d'écoute.

La première liste propose une énumération d'objets au prédicat « critiquer ». « On » (les militants anarchistes) critique ainsi volontiers : « les rapports de force, l'oppression exercée sur certaines catégories de personnes, les attitudes excluantes, sexistes... ». Si le premier syntagme de la liste, « les rapports de force », laisse entrevoir une possible agentivité sous la forme d'une conflictualité assumée (il est par exemple courant d'entendre que le but d'une mobilisation sociale est de construire « un rapport de force » avec le gouvernement), cette agentivité diminue et se transforme au fur et à mesure de l'énumération. En effet, « l'oppression exercée sur certaines catégories de personnes », en même temps qu'elle invisibilise les agents du procès (oppression exercée par qui ?), en euphémise l'objet via l'usage du pronom indéfini pluriel « certaines » et du terme générique « personnes » (qui exactement ?). De nouveau, le syntagme nominal « les attitudes excluantes » entretient un flou dans sa représentation à la fois du procès,

de ses agents et de ses objets, s'appuyant sur l'espace doxique pour être doté d'un contenu référentiel (on pense alors à des injustices sociales structurelles comme le racisme ou le « classisme » ou bien à des mécanismes de rejet comme la « stigmatisation »). Ce n'est finalement que le dernier terme de la liste qui fait explicitement référence à un système de domination spécifié : « le sexisme ». La mention du sexisme en bout de liste crée alors un effet d'évidence (c'est le premier rapport de domination caractérisé auquel on pense), en même temps que de nécessité (s'il faut en caractériser un c'est bien celui-ci). On observe un procédé équivalent dans la dernière liste, bien que « de genre » apparaisse en milieu de liste (« qui conduisent aux rapports de domination, de genre, de consommation, de manque d'écoute »).

Cette mise en mots des rapports de domination de genres, rendue visible, en plus de sa présence systématique dans les listes, par le double marquage du genre tout au long du texte, fait l'objet d'une section thématique entière (dont je n'ai retenu qu'une partie) :

LES RAPPORTS DE POUVOIR ET LES RAPPORTS DE GENRE

On a tou-te-s assisté-e-s à des débats où seuls des hommes s'exprimaient, en se coupant la parole, en empêchant ainsi quiconque de plus réservé-e de s'exprimer. Mais ces rapports de pouvoir sont parfois plus subtils. Des études très intéressantes, comme celle de Corinne Monnet (cf. bibliographie) sur les rôles genrés dans la discussion, montrent par exemple que dans des débats mixtes, 99% des interruptions de parole sont effectuées par des hommes [...].

L'assertion selon laquelle « On a tou-te-s assisté-e-s à des débats où seuls des hommes s'exprimaient » pose l'existence d'une expérience commune à tous et à toutes, celle de l'effet du patriarcat sur l'ordre interactionnel des débats réunissant des hommes et des femmes. Le comportement communicatif masculin est ensuite détaillé : « en se coupant la parole, en empêchant ainsi quiconque de plus réservé-e de s'exprimer ». Il rejoint celui des orateurs égoïstes et agressifs, dominants : les « grandes gueules ». Un tel comportement, construit comme étant typiquement masculin, interdit aux autres de prendre la parole. Ces autres ne sont quant à eux pas déterminés sexuellement, puisqu'il s'agit de « quiconque de plus réservé-e », soit des hommes ou des femmes qualifiés par leur tempérament de « réservé-e-s ». Les rapports de domination genrés s'imposent alors au fil du texte comme les plus importants, les plus réguliers et les plus graves dès lors qu'il est question de participation à une « discussion collective » au sein de l'activité militante. L'accès à la parole des femmes est problématisé et c'est surtout sur cette inégalité qu'il s'agira d'intervenir.

Pour appuyer et illustrer l'importance de cette inégalité de genre, les auteurs font appel à l'argument d'autorité que représente le discours d'expert : « Des études très intéressantes [...]

montrent », « (cf. bibliographie) », « 99% », etc. La reformulation des résultats obtenus par Corinne Monet sur le travail de conversation entre hommes et femmes fournit des arguments forts en faveur d'un puissant effet du sexisme sur la distribution de la parole en groupe mixte. Dans cette reformulation, c'est une fois de plus l'interruption qui est présentée comme le comportement communicatif masculin-dominateur par excellence.

4.6.5. Atomisation et individualisme

S'ajoute aux rapports sociaux de genre l'effet du capitalisme sur les relations sociales en général. On retrouve ici, comme dans le premier texte, le thème de l'« atomisation », propre aux sociétés individualistes :

CONTRE LES OPINIONS PRIVATISÉES, CONTRE L'OPINION PUBLIQUE

Pour prospérer, le capitalisme a intérêt à ce que la société soit atomisée, marquée par des peurs, par la solitude, par la logique du chacun-e pour soi. Il a intérêt à ne proposer, pour souder cette société atomisée, que des principes et des moteurs vagues, lointains, consensuels, creux au possible (la nation, le football, Claude François, la croissance...). Il en va de même dans les débats : notre société encourage la privatisation des opinions, et leur somme impuissante s'échoue dans une opinion publique pleine de généralités et complètement inoffensive pour le système en place.

« Le capitalisme » est personnifié et posé en sujet du verbe « avoir intérêt à » employé à deux reprises. L'« intérêt » du capitalisme est double. D'une part, il divise, et c'est là que la métaphore de l'atome cher au texte d'*À nos amis* ressurgit une première fois au sein d'une liste d'éléments ayant une connotation, voire une dénotation négative et décrivant cette atomisation (« peur », « solitude », « logique du chacun-e pour soi »). D'autre part, il réunit artificiellement ce qu'il a dans un premier temps divisé (il « soude » « cette société atomisée »). De nouveau, c'est l'*illusion* du commun et non pas son expérience *réelle* qui est représentée dans le discours. Cette illusion est générée par des « principes » et « moteurs » dont les qualités négatives sont listées (« vagues, lointains, consensuels, creux au possible ») avant d'être illustrées, dans une troisième liste, par des exemples hétérotopiques entre parenthèses (« la nation, le football, Claude François, la croissance... »).

Le constat que les locuteurs dressent de la « société » est ensuite étendu aux « débats », la « société » devenant à son tour un agent personnifié qui « encourage ». L'analogie est explicite (« Il en va *de même* dans les débats »). Si bien que les mécanismes et moteurs décrits dans la première partie du paragraphe (diviser puis réunir artificiellement) se retrouvent appliqués à l'usage de la parole et plus précisément du *discours*. Dans une métaphore maritime connotant la passivité et l'échec, l'énonciateur conclue ainsi que « la *privatisation des opinions*,

et leur somme impuissante *s'échoue* dans une *opinion publique* pleine de généralités et complètement inoffensive pour le système en place ».

C'est donc, en plus d'une inégalité de ressources langagières liée aux trajectoires individuelles des participants (notamment leur socialisation de genre), avec une socialisation commune à tous et caractérisée par la « privatisation des opinions », l'« impuissance », « la solitude », « la logique du chacun-e pour soi », que l'activité militante anarchiste/autonome doit composer. Cette « atomisation » s'impose alors comme une entrave à l'idéal de commun du militantisme anarchiste, tout autant que les inégalités structurelles (de genre, de classe) sont une entrave à l'idéal d'horizontalité.

Si l'« atomisation » de la société individualiste est bien reconnue par l'ensemble des textes comme un problème que l'activité militante anarchiste se doit de résoudre, les moyens pour y parvenir s'opposent fortement : à l'inverse d'une « confiance dans la situation » qui permettrait aux décisions de se prendre elles-mêmes, les auteurs de la brochure recommandent la recherche du consensus, défini comme une « méthode », voire même « la meilleure méthode », pour faire émerger un sentiment de commun au sujet d'une prise de décision. La question de la prise de décision est donc posée ici dans les termes d'un commun dont la construction, loin d'être facile, se doit d'être guidée pas à pas et la « formalisation » qu'il est conseillé d'adopter pour parvenir au consensus est mise en scène énonciativement sous la forme d'une séquence procédurale, joignant en quelque sorte la forme et le fond.

Le consensus, une prise de décision ensemble

Le processus de prise de décision par consensus est une méthode permettant de prendre une décision qui inclut l'opinion de tou-te-s les membres d'un groupe. Cette pratique est née d'une réflexion critique sur les modes de prise de décision habituels tels que le vote, qui concentre le pouvoir dans les mains de quelques-un-e-s, habiles à discourir et à convaincre, et qui ne tient pas compte des minorités.

Beaucoup s'imaginent que le consensus implique forcément des discussions aussi interminables qu'inefficaces. En réalité, quand elle est bien appliquée, la prise de décision par consensus est l'une des meilleures méthodes pour arriver à prendre des décisions que tou-te-s les membres d'un groupe pourront revendiquer et mettre en application.

De plus l'expérience a montré que par l'expression d'une diversité de points de vue, le consensus permet une plus grande richesse dans les décisions prises. Et c'est bien cette possibilité d'exprimer son point de vue propre qui permet une implication réelle de chacun-e dans ce processus.

Pour travailler en « consensus », il faut que le groupe ait un objectif commun et la volonté de travailler ensemble à résoudre les problèmes au fur et à mesure [...].

Le consensus est systématiquement associé au commun via notamment l'emploi de pronoms personnels indéfinis : « qui inclut l'opinion *de tou-te-s* les membres d'un groupe », « prendre

des décisions que *tou-te-s* les membres d'un groupe pourront revendiquer et mettre en application », « une implication réelle *de chacun-e* dans ce processus ». Enfin, lutter contre l'atomisation et faire émerger du commun n'est pas « donné », mais doit faire l'objet d'un « processus », d'une « élaboration », d'un « travail », autant de lexèmes connotant l'accomplissement et/ou de l'effort.

On peut remarquer à présent que la légitimité politique des AG n'est évoquée à aucun moment : elle va de soi, seule la comparaison avec les autres textes permet de mettre cette évidence au jour, comme c'est souvent le cas (von Münchow, 2016). En tant qu'hyponyme de « discussion collective », la catégorie « assemblée générale » n'est d'ailleurs même pas mentionnée. Il s'agit, pour les auteurs du texte, de présenter et d'inciter à l'adoption de *moyens* pour que la prise de décision, dont la légitimité est acquise, soit la plus « collective » possible¹⁰⁹.

4.6.6. Des « outils » et des « rôles »

Face à ces deux constats (de l'individualisme et de l'inégalité) et à l'importance d'y remédier (en créant du commun et de l'horizontalité), les auteurs du texte proposent, outre la méthode du consensus, des « outils », terme accentué typographiquement par l'usage de majuscules :

Des OUTILS à diffuser

Dans ce processus de discussion, d'élaboration d'une réflexion collective, notamment afin de déboucher sur de réelles décisions collectives, des outils existent, trop peu connus, dont on peut s'aider. Il nous semble que les outils dont on se dote ne sont pas neutres, qu'ils ont bien un sens, et que si l'on tend vers une société où chaque individu-e serait responsable et partie prenante des décisions et des actes qui la ou le concernent, il faut penser des outils anti-autoritaires que chacun-e puisse se réapproprier.

Le titre de cette section, de par l'usage de l'infinitif, oscille pragmatiquement entre l'incitation et la proposition (ce qui fait écho aux séquences procédurales repérées plus haut). Les « outils » sont donc présentés comme des moyens de contrecarrer les effets néfastes du capitalisme (individualisme et inégalité), moyens que le lecteur est sommé de « diffuser », donc de se réapproprier et de transmettre à son tour. Cette incitation à la circulation des pratiques est

¹⁰⁹ L'adjectif « collectif » apparaît d'ailleurs 22 fois dans le texte pris dans son intégralité, qualifiant le plus souvent le substantif « discussion » (5 fois), ou encore « décision », « réflexion », « élaboration » et « expérimentation » (2 fois chacun). Le substantif « collectif » ainsi que l'adverbe « collectivement » sont également abondants tout au long du texte de la brochure, avec 6 occurrences pour le premier et 5 pour le second. L'enjeu du texte est donc bien cette question de la participation « collective » à l'activité militante, participation qui porte avec elle le thème de l'horizontalité.

soulignée par l'usage d'une modalité appréciative présente dans une incise déterminant les « outils » qualifiés de « trop peu connus » (sous-entendu « malheureusement »).

Une séquence argumentative¹¹⁰ défend l'usage de ces « outils », notamment pour ce qu'ils provoquent en termes de création de commun. Ainsi, l'énoncé « si l'on tend vers une société où chaque individu-e serait responsable et partie prenante des décisions et des actes qui la ou le concernent, il faut penser des outils anti-autoritaires que chacun-e puisse se réapproprier » est analysable comme :

- Donnée, marquée par « si » et que l'on peut paraphraser par : « nous voulons une société où chaque individu serait responsable... »
- Conclusion, marquée par « alors » : « il faut penser des outils anti-autoritaires ».

L'argument (la donnée) est le fait que l'on souhaite une société constituée d'individus « capables de décider pour eux-mêmes » (démocratique au sens de David Graeber et Francis Dupuis-Déri, voir chapitre 1, section 1.2). Mais l'adhésion à cet argument nous oblige à accepter la conclusion, c'est-à-dire l'adoption des fameux « outils » antiautoritaires. On a donc d'une part une suite logique de la forme « si tu te dis anarchiste alors tu dois utiliser ces outils » (marqué énonciativement par « il faut » dans le texte), mais également l'évocation de la réciproque, dans une visée davantage programmatique : « en utilisant ces outils, tu mettras en place une société véritablement anarchiste/antiautoritaire ».

Ces « outils » sont ainsi présentés comme des moyens d'atteindre un comportement « antiautoritaire » et de parvenir à une « réflexion collective », de prendre « de réelles décisions collectives » soit d'être « partie prenante des décisions ». Ces « outils » sont donc d'abord présentés comme servant à atteindre la dimension « collective » de l'activité militante (prises de décisions et discussions). Devenus « règles » dans le paragraphe suivant, ces « outils-règles » sont ensuite présentés comme des moyens pour atteindre l'horizontalité :

Une manière d'essayer de casser ses habitudes est de formaliser le déroulement du débat. Le groupe va se choisir un ensemble de règles qu'il va ainsi expliciter et qui doivent permettre à chacun-e de trouver sa place dans le débat. Ces règles vont notamment servir à favoriser l'écoute, la prise en compte des autres opinions, à éviter les rapports classiques de domination par exemple en donnant le même temps de parole à chacun-e, en laissant la personne s'exprimer seule en incitant le groupe à comprendre sa réflexion ou encore en travaillant en petits groupes.

¹¹⁰ « La suite [Donnée > Conclusion] forme une unité argumentative dans la mesure où une suite s'interrompt et où un effet de clôture est ressenti » (Adam, 2011a : 130). En outre, « [l]e modèle réduit du mouvement argumentatif [Donnée > Conclusion] est exemplairement réalisé par l'induction (Si p ALORS q) [...] » (Adam, 2011a : 131), comme c'est ici le cas.

Ces règles ne doivent pas représenter une contrainte. Bien au contraire, elles doivent permettre à chacun-e d'éviter de se sentir frustré-e et de s'épanouir dans le débat. Elles peuvent être vues comme autant de règles d'un jeu.

Cet extrait est une première présentation des « outils ». Cette présentation est dans un premier énoncé faite sur une modalité épistémique, relevant de la possibilité, dont la valeur pragmatique est proche de la suggestion : « *Une manière d'essayer de casser ses habitudes est de formaliser le déroulement du débat* ». Le thème de la formalisation du « déroulement du débat » est ainsi introduit « avec douceur » sur le mode de la proposition. Cette formalisation est ensuite décrite en termes de « règles » d'une part, mais surtout en insistant sur l'articulation singularité/commun. L'agent du procès est tout d'abord collectif, puisqu'il s'agit de « le groupe », syntagme référant à une pluralité d'acteurs et procédant par-là à un procès de collectivisation. Cet agent collectif produit des actes communicatifs. Non seulement « il va se choisir un ensemble de règles » interactionnelles, premier acte mis en mots via un verbe pronominal et réflexif qui insiste sur cette articulation singulier/commun tout autant que sur la « responsabilité » des membres de ce groupe, mais le groupe « explicite » également ces règles. Ce second acte de parole implique la transparence et donc la mise en commun des manières de faire, mais invisibilise les agents du procès de parole. En effet qui précisément, au sein du groupe, « explicitera » ces règles ? Enfin, l'insistance sur la singularité et le respect mutuel des locuteurs est marquée par la mobilisation du pronom indéfini singulier (à trois reprises), « chacun-e » (« permettre à *chacun-e* de trouver sa place », « le même temps de parole à *chacun-e* », « elles doivent permettre à *chacun-e* d'éviter de se sentir frustré-e »).

Dans ce passage, c'est avant tout les fonctions de ces « règles » ou « outils » qui sont présentées : l'énonciateur explique en effet « à quoi servent » de telles règles, davantage qu'il ne s'attarde sur leurs caractéristiques concrètes (« [des règles] qui doivent permettre », « Ces règles vont notamment servir à », « elles doivent permettre à », « Elles peuvent être vues comme »). Ce n'est qu'en statut illustratif, dans une incise énumérative et introduite par « par exemple » que la formalisation est évoquée dans sa réalisation empirique : « par exemple en donnant le même temps de parole à chacun-e, en laissant la personne s'exprimer seule en incitant le groupe à comprendre sa réflexion ou encore en travaillant en petits groupes ». Si le détail de la formalisation et donc des « outils » et de leur fonctionnement fait l'objet de la seconde partie du texte que je n'analyse pas ici, il est tout de même intéressant de relever l'effet de minimisation produit par cette mise au second plan de la description concrète des règles. Cet effet de minimisation est renforcé par le premier énoncé du paragraphe suivant : « Ces règles *ne doivent pas représenter une contrainte* ». Là, l'énonciateur semble anticiper des réactions

négligentes chez son interlocuteur, malgré le fait que les règles n'ont pas été décrites en détail dans leur fonctionnement concret. Tout se passe comme si, pour les auteurs, le simple fait de mentionner la « formalisation des débats » risquait de convoquer un imaginaire de « contrainte » chez l'autre. Au vu des analyses des textes précédents, il nous est possible de repérer un jeu polyphonique, l'énonciateur e1 répondant à un énonciateur e2 affirmant que « ces règles constituent des contraintes », voire que « ces règles sont liberticides ». C'est bien un point de vue proche de celui présent dans *À nos amis* (par exemple) qui est convoqué.

Notons que le passage d'« outils » à « règles », rend possible celui de « règles » à « règles du jeu ». Opter pour la formalisation des rencontres militantes peut être vu comme un jeu, comme une « expérimentation » ludique. C'est ce que vient confirmer, quelque paragraphe plus loin, le terme de « rôle » :

Des RÔLES

Différents rôles peuvent être distribués lors d'un débat, d'une réunion ou d'une discussion collective afin de faciliter les prises de parole, d'enrichir les échanges et au final d'être plus efficace. Mais ces rôles ne doivent conférer aucun pouvoir : ils sont là au contraire pour limiter les prises de pouvoir qui peuvent avoir lieu spontanément pour les raisons précédemment citées.

Ces « rôles » (comprenant « la/le médiateur », « la/le scribe », « la/le montre », sur lesquels nous reviendrons en détail dans le chapitre 4) poursuivent l'analogie entre formalisation de la rencontre, jeu (de rôle ?) et démarche ludique de l'expérimentation joyeuse. De nouveau, la mise en place des « rôles » est posée comme une possibilité (« Différents rôles *peuvent* être distribués ») et donc comme une proposition et non pas une imposition. Les buts de cette mise en place sont évoqués tout d'abord dans une liste de bienfaits (indiqués par la charge positive des verbes « faciliter » et « enrichir » et de l'adjectif « efficace ») tandis que via l'usage de l'élément adversatif « mais », les locuteurs semblent ensuite répondre à des discours antérieurs qui associeraient la prise en charge de ces « rôles » à une prise de pouvoir. Comme précédemment à propos des « outils », les conséquences politiques de la formalisation sont évoquées dans une modalité déontique accentuant la polyphonie de ces énoncés, le plus souvent à la négative (« ces rôles *ne doivent* conférer *aucun* pouvoir »). Là encore, cela crée un effet d'anticipation de jugement négatif dont il s'agit alors de minimiser l'émergence.

4.6.7. Critique de la « spontanéité »

Il apparaît clairement que défendre la formalisation des rencontres politiques c'est prendre position : on se souvient de l'attaque dont faisait justement l'objet le « formalisme »

« des démocrates » dans le premier texte surtout, mais également dans le second. Une première ligne de conflit apparaît ainsi sans surprise sur la question de l'égalité et donc de son contraire, les rapports de pouvoir et de domination. Les auteurs du texte *Débat sur les débats*, loin de s'inscrire dans une énonciation polémique, n'hésitent pourtant pas à évoquer, pour la dévaloriser, la position de leurs adversaires, représentés comme peu enclins à prendre la question de l'inégalité et de ses déterminismes sociaux au sérieux :

Il est facile d'attendre un « Grand Soir » qui effacerait comme par magie cette éducation aux rapports d'oppression, cela permet de remettre à plus tard les remises en question dans nos actes. Il nous semble urgent d'abolir la séparation entre théorie et pratique, tout comme celle entre « théoricien-ne-s » et « activistes ». Révolutionner nos rapports sociaux, notre façon d'échanger, ne peut passer que par la recherche d'une réelle praxis. C'est dans ce processus que nous voulons expérimenter des modes de discussion réellement égalitaires favorisant l'expression de tou-te-s.

Dans l'énoncé « Il est facile d'attendre un "Grand Soir" qui effacerait comme par magie cette éducation aux rapports d'oppression », la modalisation autonymique indique tout d'abord l'existence d'un discours autre, faisant partie des connaissances encyclopédiques des locuteurs : le discours communiste et/ou révolutionnaire. Même si l'expression « Grand Soir » ne fut pas rencontrée dans le corpus de textes (sans doute en raison justement de sa connotation communiste), on comprend que c'est la croyance dans une insurrection ou une révolution prochaine qui est visée, et donc les militants s'appropriant des discours proches de celui d'*À nos amis*. Implicitement, l'énonciateur rapproche ici les positionnements discursifs des insurrectionnistes/autonomes contemporains et des communistes/trotskyistes du XX^{ème} siècle, rapprochement provocateur tant les oppositions entre ces deux tendances est grande. La tournure impersonnelle « il est facile de » ainsi que l'article indéfini « un Grand Soir » et le circonstant « comme par magie » peuvent ensuite être interprétés comme l'expression d'un mépris face aux énonciateurs de tels discours. Jugée « fausseté naïve », l'attitude de ces derniers est qualifiée à demi-mot de stratégie qui « permet de remettre à plus tard les remises en question ».

Le discours de l'adversaire est systématiquement associé au substantif « spontanéité » et à l'adverbe « spontanément » :

En résumé, il nous semble illusoire de croire que la spontanéité dans les discussions collectives permettrait une répartition équitable de la parole. Alors, loin de vouloir faire une séance d'auto-flagellation collective, il nous semble important de clairement décoder les mécanismes de ces rapports de pouvoir pour les combattre efficacement, en tout premier lieu en notre sein.

Les discussions que nous pouvons avoir entre ami-e-s ou en groupe ne sont en général soumises à aucun règlement. Le débat se déroule librement et chacun-e est amené-e à

intervenir spontanément à tout moment. Or derrière cette impression se cache souvent un ensemble de règles implicites qui régissent le rapport entre chaque individu ou entre l'individu et le groupe. Nous reproduisons ainsi les comportements sociaux qui conduisent aux rapports de domination, de genre, de consommation, de manque d'écoute.

Différents rôles peuvent être distribués lors d'un débat, d'une réunion ou d'une discussion collective afin de faciliter les prises de parole, d'enrichir les échanges et au final d'être plus efficace. Mais ces rôles ne doivent conférer aucun pouvoir : ils sont là au contraire pour limiter les prises de pouvoir qui peuvent avoir lieu spontanément pour les raisons précédemment citées.

Tout d'abord l'énoncé « En résumé, il nous semble illusoire de croire que la spontanéité dans les discussions collectives permettrait une répartition équitable de la parole », qui s'inscrit dans le cotexte général de la section à propos des interruptions effectuées à 99% par les hommes, est polyphonique. En effet, un énonciateur e1 semble rejeter, par l'usage du syntagme verbal « croire que X », le point de vue d'un énonciateur e2 selon lequel « la spontanéité dans les discussions collectives permet une répartition équitable de la parole », point de vue qui peut aussi bien faire écho à la doxa, au sens commun, qu'à un positionnement discursif adverse plus circonscrit, dont *À nos amis* continue d'être le principal représentant. Cependant, comme la recherche d'égalité (ou d'équité) n'est jamais thématisée dans ce dernier texte, il semble que cet énoncé vise avant tout à défendre l'association inverse, à savoir que « spontanéité ≠ répartition équitable de la parole », soit que « spontanéité = répartition inéquitable de la parole », association prenant dès lors une valeur d'accusation adressée aux adversaires.

Ensuite, l'enchaînement

Les discussions que nous pouvons avoir entre ami-e-s ou en groupe ne sont en général soumises à aucun règlement. Le débat se déroule librement et chacun-e est amené-e à intervenir spontanément à tout moment. Or derrière cette impression se cache souvent un ensemble de règles implicites.

établit des relations complexes entre le lexème « spontanément » et ceux de « règlement » puis de « règles ». Les deux premières propositions posent un constat général : les discussions informelles ne sont pas réglementées, absence de réglementation reformulée par « se dérouler librement » et « intervenir spontanément ». Mais si la liberté est dans un premier temps associée à la spontanéité, c'est pour réfuter immédiatement la réalité de cette description. En effet, le troisième énoncé, introduit par le connecteur adversatif « Or », thématise le constat précédemment dressé via le syntagme nominal « cette impression », qui intègre une dimension de « paraître » accentuée par le verbe « se cache » et l'adjectif « implicites ». Le locuteur ne décrit ainsi un « fait » que pour le rejeter ensuite, c'est-à-dire qu'il ne convoque le point de vue selon lequel une discussion non formalisée est libre (« spontanée », sans règles) que pour

affirmer ensuite qu'elle ne l'est qu'en apparence. Son argument est le suivant : ce n'est pas parce que certaines règles ne se voient pas qu'elles *n'existent* pas ; autrement dit, la spontanéité est un piège.

Enfin, dans l'énoncé « Mais ces rôles ne doivent conférer aucun pouvoir : ils sont là au contraire pour limiter *les prises de pouvoir* qui peuvent avoir lieu spontanément pour les raisons précédemment citées », ces « règles implicites » qui conditionnent l'exercice de la « spontanéité » (qui de fait n'en est plus une), sont caractérisées. En effet, les « rôles », en tant qu'ils formalisent explicitement des discussions sinon réglées implicitement, empêchent « des prises de pouvoir » « spontanées », prises de pouvoir déterminées par les rapports de domination précédemment listés et insistant, comme on l'a vu, sur les rapports de genre. Ainsi la « spontanéité » est associée non seulement à des rapports de dominations structurels (patriarcat en tête), mais aussi à des « prises de pouvoir » interindividuelles en situation d'interaction.

Si les énonciateurs des textes précédents n'employaient jamais, quant à eux, ce terme de « spontanéité » pour référer à leur manière de concevoir l'activité politique, on comprend désormais que « l'attention à la situation » en est un synonyme, depuis leur point de vue.

4.7. Quelques entrées de *Micropolitiques des groupes*, David Vercauteren

Paru en 2011 aux éditions Les Prairies ordinaires, *Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives* est un livre de 245 pages, organisé sous la forme d'un répertoire de seize entrées présentées alphabétiquement. Ces entrées circonscrivent quelques éléments auxquels chaque groupe politique peut être confronté au cours de son activité militante.

4.7.1. Présentation du texte et extraits

Micropolitiques des groupes est l'ouvrage qui me fut conseillé par ce même militant du collectif NDDL qui me donna les deux brochures précédentes. Sans être un ouvrage « de référence », il a été mentionné à deux reprises lors de conversations à propos de ma recherche durant l'ethnographie. Deux « itinéraires » sont proposés par le locuteur, l'un destiné à « un groupe qui se forme » (et qui comprend les entrées « Rôles », « Assembler », « Décider »,

« Réunion », « Artifice », « Puissance », « Programmer ») et l'autre à un groupe « en crise » (et qui comporte les entrées « Évènement », « Évaluer », « Artifices », « Pouvoir », « Scission », « Parler », « Autodissolution », « Souci de soi » et « Rôles »). J'ai retenu pour l'analyse, en plus d'extraits de l'introduction, d'autres extraits tirés des entrées « Artifice », « Décider », « Réunion » et « Rôles ». Ces entrées me paraissaient, plus que les autres, entrer dans le jeu dialogique du « domaine d'actualité » reconstitué par le corpus.

Dans l'introduction du livre, l'auteur explique la genèse du texte. Il commence par raconter sa trajectoire militante et politique en Belgique, marquée par ses rencontres avec d'autres militants et par la création des nombreux collectifs autogérés. Il explique que la plupart des membres de ces différents collectifs, lui compris, ont, quelques années auparavant, exprimé leur désir d'un retour réflexif et critique à propos de toutes ces expériences militantes et collectives passées. Ce projet de mettre par écrit dans un texte imprimé et publié leurs expériences s'inscrit explicitement dans une volonté de transmission de pratiques militantes, que l'énonciateur appelle « culture des précédents », et qui vise à faire circuler des manières de faire antiautoritaires.

Tout comme *À nos amis*, l'ouvrage est très influencé par la philosophie en général et plus particulièrement par les philosophes des années 1970. Mais, contrairement au premier texte, dans *Micropolitiques des groupes*, les discours de Gilles Deleuze et Félix Guattari ou Michel Foucault sont explicitement cités et, différence notable également, les références des textes sont fournies en notes de bas de page et en bibliographie. La bibliographie indique par ailleurs de nombreuses références dans le domaine de l'antipsychiatrie ou de la psychothérapie institutionnelle (Fernand Deligny ou Jean Oury, par exemple) ainsi que dans le domaine de la pédagogie alternative ou de l'éducation populaire (Francis Imbert ou Anne Querrien, par exemple).

Constitué de fragments qu'il est possible de lire séparément, le texte ne défend pas une thèse. À partir de l'introduction néanmoins je dirais que l'argumentaire de l'auteur est le suivant : l'activité militante anarchiste/autonome implique la création puis le maintien de groupes, de collectifs. Or, faire advenir et perdurer de tels collectifs est difficile pour de multiples raisons. C'est pourquoi il est important d'adopter une attitude autocritique et réflexive permanente quant à ses pratiques militantes et collectives afin d'éviter que les groupes ne s'étiolent sous le poids de rapports de pouvoir, d'ennui, de frustration, de malentendus, etc.

Voici quelques extraits du livre :

Notre travail se présente comme une mosaïque de situations-problèmes que l'on peut rencontrer dans une expérience collective.

Ce choix est affirmé comme tel : nous brosons des situations, nous fabriquons des bouts de problèmes, nous opérons l'une ou l'autre distinction, nous proposons de développer une vigilance ou des pistes ainsi que quelques artifices ou dispositifs. Notre problème n'est pas d'avoir raison, mais de construire sur telle ou telle situation un début de carte [...].

Si ce livre a une ambition, elle se situe là : *faire circuler des récits en vue de nourrir des cultures de la fabrication collective*. Et nos limites se situent au même endroit : nous sommes capables aujourd'hui d'écrire et de penser sur les situations collectives que nous avons traversées et que l'on nous a transmises. Ni plus, ni moins. Nous n'avons donc pas la volonté d'être exhaustifs, ni même d'avoir fait le tour des « entrées » visitées. Nous en sommes là, à cette frontière, entre quelque chose de plus ou moins connu et notre propre ignorance. Et c'est à partir de cette limite que nous avons essayé d'écrire.

Encadré 30. Extrait de « Introduction », Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives (Vercauteren, 2011 : 6-29).

Entre la technique et l'habileté, l'artifice est avant tout un entre-deux, une manière chaque fois singulière de répondre à des problèmes rencontrés. Il est l'invention de procédés et d'usages qui contraignent le groupe à la fois à modifier certaines habitudes et à s'ouvrir à de nouvelles potentialités. Son terrain de prédilection se situe entre ce que nous sommes ou ce que nous ne sommes déjà plus et ce que nous sommes en train de devenir.

[...] *L'artifice est objet d'expérimentation*. Il n'est pas donné une fois pour toutes, mais il s'essaie, se tord, se dépie, se jette selon les nécessités. Or, « faire une expérience » requiert une préparation qui implique de se demander quelles sont les conditions nécessaires dont nous allons avoir besoin. Il s'agit également de faire attention, de cultiver la mise aux aguets, ainsi qu'un territoire, un espace à construire qui sera à même d'accueillir l'expérience. D'un autre côté, celle-ci requiert un processus qu'il nous faudra questionner tout au long de son déroulement : que se passe-t-il ? Quels sont les effets de cette mise en rapport de l'artifice avec le lieu, les personnes, le groupe... ? Ça fabrique, ça maintient, ça modifie quoi dans la situation ? Quelle est la nature des forces et des affects qui saisissent les relations et qui tissent l'expérience en train de se faire ?

[...]

Tomber amoureux de la forme, de ce qu'elle représente, la respecter de façon scrupuleuse en toute circonstance et en plus emmerder les autres à la suivre d'une manière consciencieuse, ne plus voir les contenus qu'elle libère, ni les effets qu'elle produit : tel est le premier danger de l'artifice. Une version soft du formalisme s'exprime également lorsque l'on applique des formes (par exemple : animateur de réunion, évaluation annuelle...) sans se souvenir des raisons pour lesquelles on les a créées ou choisies, ou sans se sentir obligé de penser les effets qu'elles génèrent. Les artifices deviennent alors autant d'habitudes routinières non questionnées.

Le passage entre le formalisme et le moralisme peut être assez rapide. L'artifice, devenu une pure forme coupée de ses capacités, se voit doté d'un prestige qu'il faut respecter. Il se fixe et passe au statut d'objet à représenter et à reconnaître. Sa nouvelle scène devient le théâtre du déjà-vu et du déjà-connu qui, ne brusquant plus rien, s'attribue les valeurs en cours dans la société ou dans le milieu. Autrement dit, l'artifice est passé au rang des moyens s'ordonnant aux valeurs affichées par le groupe. Par exemple, dans le cas des tours de table ou dans le cas de cette procédure qui enjoint que l'on s'inscrive sur une liste d'attente pour pouvoir parler « chacun à son tour ». Si ces artifices deviennent un mode de régulation de la parole qui s'exerce par principe, « au nom du droit de chacun à pouvoir (librement) s'exprimer et du devoir de chacun à respecter la (libre) parole de l'autre », il y a de forte chance qu'il y ait plus de parole que de pensée collective.

Encadré 31. Extraits de l'entrée « Artifices », Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives (Vercauteren, 2011 : 31-36).

Pour conclure sur cette question de « la prise de décision », nous offrons une proposition à ceux ou celles qui aiment à pousser l'une ou l'autre question. Dans le cadre d'une évaluation d'un groupe, nous avons bricolé cinq axes d'interrogation concernant la manière dont les décisions s'effectuaient. À vous d'en faire un dispositif utile et malléable en fonction de vos propres questionnements.

Cartographie des pratiques décisionnelles d'un groupe :

- Établir une topologie des lieux de décision (réunions de travail, bureaux ou ateliers, couloirs, assemblées générales, conseils d'administration, bistrot, appartement de l'un ou l'autre, réunions avec d'autres groupes...) et de ce qui s'y décide : il s'agit de dessiner la structuration de l'exercice du pouvoir décisionnel ;
- identifier qui participe dans ces espaces, donc qui y prend quelle(s) décision(s), et qui les applique, avec quel type de valorisation : il s'agit de dessiner la composition de l'exercice du pouvoir décisionnel ;
- décrire comment les décisions sont prises, selon quelles procédures et avec quels critères et dispositifs de validation : il s'agit ici de dessiner les modalités de l'exercice du pouvoir décisionnel ;
- se représenter quel suivi est donné aux décisions, activé par qui, quand et comment : il s'agit maintenant de dessiner les dispositifs de contrôle qui opèrent sur l'exercice du pouvoir décisionnel ;
- enfin, s'intéresser à la mémoire des décisions et aux modalités de leur convocation, exercées par qui, dans quelles circonstances et sous quelles formes : il s'agit alors de dessiner les dispositifs d'évaluation qui vont se mettre en place autour de l'exercice du pouvoir décisionnel.

Encadré 32. Extraits de l'entrée « Décider », Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives (Vercauteren, 2011 : 59-67).

Loin d'être une sommation sérielle de « je » + « je », ce « nous » possède une consistance propre qui demande à être *construite* et *cultivée*. Il ne suffit donc pas de s'assembler entre personnes de bonne volonté et de s'exprimer pour faire groupe. Construire et cultiver impliquent en effet deux choses :

- créer un *dispositif* qui permette une rencontre telle que les forces en présence puissent s'actualiser et se développer ;
- développer une attention particulière aux *effets* produits par le dispositif.

Dans la suite du texte, nous présentons la manière dont nous concevons nos réunions et les éléments qui nous semblent efficaces et utiles à cette production d'intelligence collective.

Encadré 33. Extrait de l'entrée « Réunion », Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives (Vercauteren, 2011 : 169-175).

Cette possibilité de transformation [sortir de l'état d'impuissance par l'association], si elle est bien souvent le fruit d'un hasard (celui de la rencontre), n'a cependant rien de spontané ou d'attribuable à la bonne volonté. Combien de groupes n'ont-ils pas précisément échoué de n'avoir su cultiver et protéger cette rencontre, de s'être trop reposés sur cette belle spontanéité et cette mystérieuse bonne volonté ?

[...]

Milieu

Nous débarquons toutes dans un groupe avec notre histoire singulière, notre formation, notre appartenance de classe, nos forces et nos faiblesses, nos peurs. Loin d'être des individus citoyens libres, autonomes, rationnels et responsables que l'on aime à vanter dans les discours bien-pensants, points de départ obligés de l'action politique, nous sommes bien plutôt le point d'aboutissement d'un ensemble de lignes qui concourent à notre fabrication. Comme le souligne Guattari, l'individu est un point de résonance, fruit d'une hétérogénéité entre de multiples composantes de subjectivation liées à la (aux) culture(s), au(x) milieu(x) dans lequel il baigne, aux narrations et aux valorisations propres à cette (ces) cultures(s). Autrement dit, l'individu est bien plus collectif qu'on ne l'imagine.

Du point de vue du problème qui nous intéresse, deux traits caractérisent le milieu dans lequel nous évoluons. Ces deux traits ont pour spécificité de se rencontrer l'un l'autre. Le premier concerne l'être en groupe. Depuis notre plus jeune âge, nous baignons dans des rapports sociaux définis par la hiérarchisation. L'idée que nous nous faisons des relations qu'établissent entre eux les gens est que, nécessairement, il faut un point remarquable, un chef [...].

La seconde caractéristique des milieux dans lesquels nous nous constituons et qui nous intéresse ici consiste à nous faire croire que tout ce que nous faisons et pensons, nous le devons à nous-mêmes, rien qu'à nous-mêmes. Toutes les forces et les faiblesses se voient enchâssées dans une individualité abstraite, mais effective.

[...]

À quoi faut-il nous rendre sensible ? Que devons-nous prendre en compte, par exemple, lorsque nous décidons de nous lancer dans un projet collectif, pour éviter que celui-ci ne devienne une machine qui demande toujours plus et plus de temps, d'énergie, de dévouement et finalement de sacrifice ? Qu'est-ce qui va nous forcer à nous rendre sensibles à ces signes, à ce dont nous avons besoin, compte tenu du fait qu'à « l'état naturel », nous ne disposons pas de cette sensibilité ?

[...]

Si, comme nous l'indiquions plus haut, nous ne débarquons pas vierges dans un groupe, il n'en demeure pas moins que nous sommes chacun affectés de manière singulière par le milieu dans lequel nous évoluons et par ses caractéristiques [...]. Starhawk dresse ainsi une série de portraits éthologiques de « rôles implicites » que l'on retrouve peu ou prou dans la plupart des groupes [...].

Memento

Dans les pages qui précèdent, nous avons relevé trois types de rôles :

- Les rôles implicites, à savoir la place qu'une personne aura tendance spontanément à prendre dans un groupe (le « rôleur », la « star », le « timide »).
- Les rôles formels que sont le « facilitateur », le « secrétaire », la « coordinatrice ». Bien que ceux-ci fassent généralement partie de notre paysage culturel, ils sont les étais de la production du groupe. Il est donc important, en début de chaque réunion, de les attribuer et de veiller à les faire tourner.
- les rôles qui nous paraissent, à nous autres Européens, bien étranges, et auxquels les pacifistes américains attribuent généralement des noms d'animaux : « dragon », « serpent », « aigle ». La mise en place de ceux-ci correspond à la question : à quoi devons-nous faire attention ?

Encadré 34. Extraits de l'entrée « Rôles », Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives (Vercauteren, 2011 : 177-188).

4.7.2. Le registre de l'autonome intellectuel compréhensif

Ce texte pourrait être qualifié de « manuel de militantisme¹¹¹ » : il se propose d'être un support ou une aide, élaboré à partir d'expériences personnelles et collectives, adressé à des personnes militant au sein de collectifs « en devenir » ou « en crise ». L'auteur s'ancre dans son texte par l'usage du déictique de personne « nous », exclusif, renvoyant à lui-même et à son « équipe », c'est-à-dire aux membres des différents collectifs dans lesquels il a milité et qui ont participé aux premiers jets du livre. Ce « nous » est surtout présent dans l'introduction qui explique les circonstances de l'élaboration du texte : « *Notre travail* », « *nous* proposons de développer une vigilance », « *Notre problème* », « *nous* sommes capables aujourd'hui », « *Nous n'avons donc pas la volonté d'être exhaustifs* », « *Nous en sommes là* ». Par la suite, au fil du texte, c'est la présence de « nous » inclusifs que l'on note, tantôt indéfinis à valeur universelle, tantôt didactiques, à valeur de « vous » : « les conditions nécessaires dont *nous* allons avoir besoin », « un processus qu'il *nous* faudra questionner », « *Nous* débarquons toutes dans un groupe avec une histoire singulière », « Que devons-*nous* prendre en compte [...] ? ». Notons que ce texte est le seul à interpeler directement son lecteur par un « vous », à l'occasion

¹¹¹ En 2018 paraîtra d'ailleurs aux Éditions du Commun un ouvrage intitulé *Petit manuel de discussions politiques. Réflexions et pratiques d'animation à l'usage des collectifs*, écrit par Thierry Müller et Cédric Leterme, d'anciens membres du même collectif que David Vercauteren.

d'un énoncé introducteur d'une séquence procédurale : « À vous d'en faire un dispositif utile et malléable en fonction de vos propres questionnements ».

L'ouvrage étant organisé sous la forme d'un répertoire commentant certaines notions à partir de récits, il n'est pas étonnant de trouver de nombreux énoncés définitoires, avec présents de vérité générale et verbes d'état : « l'artifice *est avant tout* un entre-deux », « Il *est* l'invention de procédés », « Son terrain de prédilection *se situe* », « Il *tente* de X », « L'artifice *se conçoit* comme X », « *il est* ce qui X », « l'artifice *est* ce qui X », « Il *n'est pas* X », etc. Mais ces énoncés définitoires ne donnent pas l'image d'un locuteur sûr de lui et qui se poserait en expert. Cela est dû aux nombreuses marques de modestie, visant à minimiser les prétentions du texte : « nous fabriquons *des bouts* de problèmes », « nous *proposons* de développer une vigilance ou des pistes », « Notre problème n'est pas d'avoir raison, mais de construire sur telle ou telle situation *un début* de carte », « Nous n'avons donc *pas la volonté d'être exhaustifs*, ni même d'avoir fait le tour des "entrées" visitées », « Nous en sommes là, à cette frontière, entre quelque chose *de plus ou moins connu* et *notre propre ignorance* ».

Tout comme le texte précédent, je note la présence de nombreuses questions didactiques, sous la forme de listes à valeur de consignes : « Quels sont les effets de cette mise en rapport de l'artifice avec le lieu, les personnes, les groupes... ? Ça fabrique, ça maintient, ça modifie quoi dans la situation ? Quelle est la nature des forces et des affects qui saisissent les relations et qui tissent l'expérience en train de se faire ? » ou encore « À quoi faut-il nous rendre sensible ? Que devons-nous prendre en compte, par exemple, lorsque nous décidons de nous lancer dans un projet collectif [...] ? Qu'est-ce qui va nous forcer à nous rendre sensibles à ces signes, à ce dont nous avons besoin, compte tenu du fait qu'à "l'état naturel", nous ne disposons pas de cette sensibilité ? ».

Le texte est également marqué par l'emploi de métaphores et abstractions spatiales, mais aussi souvent artisanales et agricoles : « l'artifice est avant tout *un entre-deux* », « qui intervient sur *le cycle périodique des habitudes prises* », « les contenus qu'elle *libère* », « *les prises* que nous développons par rapport à une situation », « penser *les effets qu'elles génèrent* », « *cultiver la mise aux aguets* », « *un espace à construire* qui sera à même *d'accueillir* l'expérience », « *s'ouvrir* à de nouvelles potentialités », « une *mosaïque* de situations-problèmes », « *nourrir* des cultures », « il s'essaie, *se tord, se déplie, se jette* selon les nécessités », etc. Le texte reprend également de nombreux concepts philosophiques : « dispositifs », « modes d'existence », « part d'actuel », « agencements », « capacités d'agir », « segments durs », « territoire »,

« situation », « expérience en train de se faire », « structuration », « point de résonance », « hétérogénéité », « subjectivation », etc.

Enfin, tout comme dans le texte précédent, l'énonciateur donne, dans une séquence procédurale, une liste d'actions à mettre en place afin de « cartographier » les « pratiques décisionnelles d'un groupe » :

- Établir une topologie des lieux de décision (réunions de travail, bureaux ou ateliers, couloirs, assemblées générales, conseils d'administration, bistrot, appartement de l'un ou l'autre, réunions avec d'autres groupes...) et de ce qui s'y décide : il s'agit de dessiner la structuration de l'exercice du pouvoir décisionnel ;
- identifier qui participe dans ces espaces, donc qui y prend quelle(s) décision(s), et qui les applique, avec quel type de valorisation : il s'agit de dessiner la composition de l'exercice du pouvoir décisionnel ;
- décrire comment les décisions sont prises, selon quelles procédures et avec quels critères et dispositifs de validation : il s'agit ici de dessiner les modalités de l'exercice du pouvoir décisionnel ;
- se représenter quel suivi est donné aux décisions, activé par qui, quand et comment : il s'agit maintenant de dessiner les dispositifs de contrôle qui opèrent sur l'exercice du pouvoir décisionnel ;
- enfin, s'intéresser à la mémoire des décisions et aux modalités de leur convocation, exercées par qui, dans quelles circonstances et sous quelles formes : il s'agit alors de dessiner les dispositifs d'évaluation qui vont se mettre en place autour de l'exercice du pouvoir décisionnel.

Liste, tirets, verbes à l'infinitif en début d'énoncé, vocabulaire technique, structures syntaxiques identiques avec reformulation du procès par le verbe impersonnel « il s'agit de » : de nombreuses caractéristiques de la séquence d'incitation à l'action apparaissent. En plus de cette séquence, on trouve à l'entrée « Rôle », un « memento », c'est-à-dire un rappel/résumé des différents types de « rôles » présentés lors du chapitre. Prise en charge par un « nous » inclusif, référant aux coénonciateurs et listant également les énoncés à l'aide de tirets, cette séquence descriptive rappelle, elle aussi, le discours didactique :

Memento

Dans les pages qui précèdent, nous avons relevé trois types de rôles :

- Les rôles implicites, à savoir la place qu'une personne aura tendance spontanément à prendre dans un groupe (le « rôleur », la « star », le « timide »).
- Les rôles formels que sont le « facilitateur », le « secrétaire », la « coordinatrice ». Bien que ceux-ci fassent généralement partie de notre paysage culturel, ils sont les étais de la production du groupe. Il est donc important, en début de chaque réunion, de les attribuer et de veiller à les faire tourner.
- les rôles qui nous paraissent, à nous autres Européens, bien étranges, et auxquels les pacifistes américains attribuent généralement des noms d'animaux : « dragon », « serpent », « aigle ». La mise en place de ceux-ci correspond à la question : à quoi devons-nous faire attention ?

Enfin, comme dans le texte précédent, une attention est portée à la féminisation orthographique. Ce n'est pas le double marquage du genre qui est ici retenu par les auteurs,

mais une « féminisation aléatoire », le féminin l'emportant sur le masculin dans la moitié des cas.

En termes d'éthos enfin, l'énonciateur du texte m'apparaît comme un mélange du premier et du troisième texte, ce qui peut paraître surprenant étant donné l'opposition presque frontale qui caractérise le rapport entre *À nos amis* et *Débat sur les débats*. Les nombreuses abstractions, métaphores et concepts théoriques utilisés lui construisent une image d'intellectuel : visiblement, ce locuteur a lu beaucoup de philosophie, il possède une bonne culture politique et une grande expérience militante de l'autonomie. Mais, de par les efforts fournis afin de ne pas paraître prétentieux ou arrogants, cette image d'intellectuel ou d'expert est contrebalancée par l'attitude réflexive qui est mise en scène, attitude autocritique qui produit un effet de modestie. C'est pourquoi ce locuteur m'apparaît comme sincèrement motivé par son désir de transmission d'expérience, mais en même temps soucieux de le faire dans les formes respectées du genre philosophico-politique très référencé. L'image de lui que le locuteur construit dans ce texte renvoie pour moi à la figure de « l'autonome intellectuel compréhensif ».

4.7.3. *Fabriquer du commun*

L'objectif même du livre est, comme souligné typographiquement dans le second extrait présenté ci-dessous, de « faire circuler des récits en vue de nourrir des cultures de la fabrication collective », de revenir sur les « problèmes » de l'« expérience collective ». Sous la forme de conseils ou de recommandations élaborés à partir d'un retour critique collectif, le texte pose la dimension collective des associations politiques (au sens non juridique du terme) comme son objet principal :

Notre travail se présente comme une mosaïque de situations-problèmes que l'on peut rencontrer dans une expérience collective [...].

Si ce livre a une ambition, elle se situe là : *faire circuler des récits en vue de nourrir des cultures de la fabrication collective*. Et nos limites se situent au même endroit : nous sommes capables aujourd'hui d'écrire et de penser sur les situations collectives que nous avons traversées et que l'on nous a transmises.

C'est dans l'entrée « Rôles », que l'on trouve une problématisation de cette dimension « collective ». Comme dans le texte précédent, les lexèmes « spontanés » et « spontanéité », associés ici à « bonne volonté », font entendre une voix à laquelle il s'agit de répondre :

Cette possibilité de transformation [sortir de l'état d'impuissance par l'association], si elle est bien souvent le fruit d'un hasard (celui de la rencontre), n'a cependant rien de spontané ou d'attribuable à la bonne volonté. Combien de groupes n'ont-ils pas précisément échoué

de n'avoir su cultiver et protéger cette rencontre, de s'être trop reposés sur cette belle spontanéité et cette mystérieuse bonne volonté ?

Dans un premier temps, « avoir quelque chose de spontané » et « avoir quelque chose d'attribuable à la bonne volonté », sont posés dans une relation d'équivalence par le marqueur « ou ». Ils sont en même temps rejetés tous les deux par une négation polyphonique. Cet effet polyphonique de la négation qui suggère l'existence d'une autre énonciation e2 selon laquelle « l'émancipation est le fruit de la spontanéité ou de la bonne volonté » est confirmé par l'énoncé suivant. Dans une fausse question à valeur assertive, les auteurs qualifient ironiquement (procédé indiqué par exemple par le démonstratif « cette ») la « spontanéité » de « belle » et la « bonne volonté » de « mystérieuse », dépréciant ces voix, ces discours autres non marqués en les faisant passer, tout comme dans le texte précédent, pour « naïfs » ou « illusoires ». Et, là encore, c'est au nom de la socialisation, de « l'hétérogénéité » qu'est critiquée « cette belle spontanéité » :

Nous débarquons toutes dans un groupe avec notre histoire singulière, notre formation, notre appartenance de classe, nos forces et nos faiblesses, nos peurs. Loin d'être des individus citoyens libres, autonomes, rationnels et responsables que l'on aime à vanter dans les discours bien-pensants, points de départ obligés de l'action politique, nous sommes bien plutôt le point d'aboutissement d'un ensemble de lignes qui concourent à notre fabrication. Comme le souligne Guattari, l'individu est un point de résonance, fruit d'une hétérogénéité entre de multiples composantes de subjectivation liées à la (aux) culture(s), au(x) milieu(x) dans lequel il baigne, aux narrations et aux valorisations propres à cette (ces) cultures(s). Autrement dit, l'individu est bien plus collectif qu'on ne l'imagine.

Si, comme nous l'indiquions plus haut, nous ne débarquons pas vierges dans un groupe, il n'en demeure pas moins que nous sommes chacun affectés de manière singulière par le milieu dans lequel nous évoluons et par ses caractéristiques [...]. Starhawk dresse ainsi une série de portraits éthologiques de « rôles implicites » que l'on retrouve peu ou prou dans la plupart des groupes.

Dans une liste constituée de « notre + syntagme nominal », l'énonciateur énumère ce « avec » quoi « nous débarquons toutes dans un groupe » : « notre histoire singulière, notre formation, notre appartenance de classe, nos forces et nos faiblesses, nos peurs ». Le premier terme de cette liste est générique, dans le sens où il semble occuper une fonction hypéronymique par rapport aux termes suivants. Si les deux termes suivants renvoient quant à eux à de l'extra-subjectif, à des données « objectivées », telles que la « formation » ou l'« appartenance de classe », les deux derniers renvoient à des traits psychologiques, insistant sur les émotions (« force », « faiblesse », « peur »). Au-delà de l'effet poétique d'une telle hétérotopie, le locuteur décrit un monde dans lequel un individu « porte avec lui » certaines données objectives et subjectives.

Cette « histoire singulière » est cependant composée d'autres : « Bien plus collectif qu'on ne l'imagine », l'individu qui arrive dans un groupe le fait avec un morceau du « milieu » dans lequel il s'est construit. Dans une seconde liste qui s'oppose à la première, le locuteur représente un discours autre, celui du sens commun, que « l'on aime à vanter dans les discours bien-pensants », et qui affirme que les individus sont des « citoyens libres, autonomes, rationnels et responsables ». Tout au contraire, l'objectif argumentatif de l'auteur est de défendre l'idée selon laquelle : « nous ne débarquons pas vierges dans un groupe » (reformulation à la négative et métaphorique du premier énoncé « Nous débarquons toutes dans un groupe avec notre histoire singulière, etc. »)

En reprenant l'expression de « rôles implicites » qu'il attribue à Starhawk (militante écoféministe américaine, voir chapitre 1, section 1.3.1) le locuteur insiste sur le fait que ce « collectif », synonyme de « social » dont est porteur l'individu, est à l'origine de comportements possiblement autoritaires. Et en effet :

Du point de vue du problème qui nous intéresse, deux traits caractérisent le milieu dans lequel nous évoluons. Ces deux traits ont pour spécificité de se rencontrer l'un l'autre. Le premier concerne l'être en groupe. Depuis notre plus jeune âge, nous baignons dans des rapports sociaux définis par la hiérarchisation. L'idée que nous nous faisons des relations qu'établissent entre eux les gens est que, nécessairement, il faut un point remarquable, un chef [...].

La seconde caractéristique des milieux dans lesquels nous nous constituons et qui nous intéresse ici consiste à nous faire croire que tout ce que nous faisons et pensons, nous le devons à nous-mêmes, rien qu'à nous-mêmes. Toutes les forces et les faiblesses se voient enchâssées dans une individualité abstraite, mais effective.

Presque paradoxalement, ce collectif qui est en chacun de nous se caractérise par son désir de hiérarchie (donc par sa disposition à suivre un chef ou à en être un) et son individualisme. Nous retrouvons ici le constat général à l'ensemble des textes parcourus jusqu'à présent, à savoir que l'individualisme typique de nos sociétés capitalistes est un obstacle majeur à l'action collective. Et puisque laisser « spontanément » agir le collectif qui est en nous revient à laisser libre cours à nos désirs de hiérarchie et d'individualisme (que l'on cherche justement à combattre par l'action collective antiautoritaire), le locuteur recommande l'adoption de « dispositifs », « artifices » ou « rôles » (ce dernier terme étant commun au texte précédent) explicites servant à contraindre ces « rôles implicites » agissant à notre insu et à l'origine de rapports de domination au sein du collectif :

Loin d'être une sommation sérielle de « je » + « je », ce « nous » possède une consistance propre qui demande à être construite et cultivée. Il ne suffit donc pas de s'assembler entre personnes de bonne volonté et de s'exprimer pour faire groupe. Construire et cultiver impliquent en effet deux choses :

- créer un *dispositif* qui permette une rencontre telle que les forces en présence puissent s'actualiser et se développer ;
- développer une attention particulière aux *effets* produits par le dispositif.

Dans une métaphore artisanale et agricole (« construire et cultiver »), le texte insiste sur l'importance de la mise en place de *dispositifs* pour contrer la spontanéité, faisant écho aux « formalisations » des rencontres décrites dans le texte précédent. Si l'« attention » est également sollicitée et valorisée dans le texte à plusieurs reprises, elle l'est à propos des « effets produits par le dispositif ». L'« attention », qualité fortement valorisée par les auteurs d'*À nos amis*, intervient donc ici après la formalisation des rencontres et non pas contre elle.

4.7.4. *La sensibilité, ça se cultive (par des « rôles »)*

Tout comme le texte précédent, *Micropolitiques des groupes* recommande l'adoption de dispositifs interactionnels formels. Ce qui était nommé « Outils » dans *Débats sur les débats* est désigné ici par le terme « artifices », mobilisant abondamment, comme on vient de le voir, un champ lexical artisanal et agricole, transformant les militants en des travailleurs manuels de leur propre militantisme. Le lexique employé souligne également la dimension ludique de tels procédés « expérimentaux » (« inventions », « imagination », « faire une expérience », etc.) :

Entre la technique et l'habileté, l'artifice est avant tout un entre-deux, une manière chaque fois singulière de répondre à des problèmes rencontrés. Il est l'invention de procédés et d'usages qui contraignent le groupe à la fois à modifier certaines habitudes et à s'ouvrir à de nouvelles potentialités.

L'artifice est objet d'expérimentation. Il n'est pas donné une fois pour toutes, mais il s'essaie, se tord, se déplie, se jette selon les nécessités. Or, « faire une expérience » requiert une préparation qui implique de se demander quelles sont les conditions nécessaires dont nous allons avoir besoin. Il s'agit également de faire attention, de cultiver la mise aux aguets, ainsi qu'un territoire, un espace à construire qui sera à même d'accueillir l'expérience.

Tout groupe cherchant à créer du commun entre ses membres est invité à se considérer comme laboratoire, comme lieu d'expérimentation interactionnelle : tours de parole, rôles, manière d'occuper l'espace, code gestuel, etc. sont présentés comme les principaux moyens de contraindre les manières de parler ensemble « spontanées » et donc toujours potentiellement autoritaires et individualistes, afin de favoriser l'émergence joyeuse d'un commun. On note également que si, dans le texte précédent, la « contrainte » était rejetée dans un énoncé polyphonique anticipant des jugements négatifs (« Ces règles ne doivent pas représenter une contrainte »), elle est ici au contraire assumée et valorisée. L'« artifice », en tant que « procédé

contraignant », est créateur et producteur de possibles, il constitue une opportunité de transformation de soi, d'« expérimentation ».

Finalement, ce qu'il s'agit d'expérimenter grâce à la contrainte est la « sensibilité » qui permet l'écoute réciproque et l'absence de sentiment de frustration dans le groupe. N'étant jamais donnée, une telle « sensibilité » ne s'acquiert que par la mise en place de règles explicites, que sont par exemple les « rôles formels » (qui servent à contrer les « rôles implicites ») :

À quoi faut-il nous rendre sensible ? [...] Qu'est-ce qui va nous forcer à nous rendre sensibles à ces signes, à ce dont nous avons besoin, compte tenu du fait qu'à « l'état naturel », nous ne disposons pas de cette sensibilité ?

Dans les pages qui précèdent, nous avons relevé trois types de rôles :

- Les rôles implicites, à savoir la place qu'une personne aura tendance spontanément à prendre dans un groupe (le « rôleur », la « star », le « timide »).
- Les rôles formels que sont le « facilitateur », le « secrétaire », la « coordinatrice ». Bien que ceux-ci fassent généralement partie de notre paysage culturel, ils sont les étais de la production du groupe. Il est donc important, en début de chaque réunion, de les attribuer et de veiller à les faire tourner.
- les rôles qui nous paraissent, à nous autres Européens, bien étranges, et auxquels les pacifistes américains attribuent généralement des noms d'animaux : « dragon », « serpent », « aigle ». La mise en place de ceux-ci correspond à la question : à quoi devons-nous faire attention ?

Dans une séquence descriptive à valeur de résumé, une liste structurée par des tirets sépare distinctement trois types de « rôles » : « implicites », « formels » et avec « des noms d'animaux ». Aux « rôles implicites » sont associés la « spontanéité », tandis qu'aux « rôles formels » est associée une liste de fonctions à occuper, mise à distance par des guillemets (à valeur de non-coïncidence du discours à lui-même, « comme on dit »). À propos de ce deuxième type de rôles, un énoncé à modalité déontique vient commenter l'importance que l'attribution de ces rôles revêt. Le troisième type de rôle en revanche n'est pas spécifiquement recommandé, il est davantage présenté comme une aide ponctuelle permettant d'effectuer un travail « d'attention » et renvoie aux rôles élaborés par Starhawk dans son livre *Truth or Dare* (1988).

Deux paragraphes entiers sont consacrés à une mise en garde contre les effets pervers des dispositifs par ailleurs vivement conseillés, le locuteur insistant pour que ces « artifices » (« rôles » ou autres) ne s'érigent pas en principes :

Une version soft du formalisme s'exprime également lorsque l'on applique des formes (par exemple : animateur de réunion, évaluation annuelle...) sans se souvenir des raisons pour lesquelles on les a créées ou choisies, ou sans se sentir obligé de penser les effets qu'elles génèrent. Les artifices deviennent alors autant d'habitudes routinières non questionnées [...].

Le passage entre le formalisme et le moralisme peut être assez rapide. L'artifice, devenu une pure forme coupée de ses capacités, se voit doté d'un prestige qu'il faut respecter. Il se fixe et passe au statut d'objet à représenter et à reconnaître. Sa nouvelle scène devient le théâtre du déjà-vu et du déjà-connu qui, ne brusquant plus rien, s'attribue les valeurs en cours dans la société ou dans le milieu. Autrement dit, l'artifice est passé au rang des moyens s'ordonnant aux valeurs affichées par le groupe. Par exemple, dans le cas des tours de table ou dans le cas de cette procédure qui enjoint que l'on s'inscrive sur une liste d'attente pour pouvoir parler « chacun à son tour ».

La suffixation péjorative en –isme de l'expression « formalisme » indique déjà les travers que l'adoption d'« artifices » peut induire. Ces travers sont plus ou moins graves (« version soft » et « passage au moralisme – « version hard » ?) selon que les « artifices » se transforment en simples routines (routines dont la dimension évidente est soulignée dans pléonasme : « habitudes routinières non questionnées ») ou « en pure forme coupée de ses capacités ». De nouveau, la métaphore théâtrale apparaît, le « formalisme » étant devenu « moralisme », c'est-à-dire symbole ou représentant des valeurs d'un groupe indépendamment de sa fonction première de contrainte créatrice d'attention.

4.7.5. L'exercice du pouvoir décisionnel cartographié

Une des séquences procédurales du livre figure sous l'entrée « Décider » et porte sur les moyens de contrôler les modes de prises de décisions au sein d'un groupe. Il n'est pas à proprement parler question d'AG dans le texte, mais de groupe se réunissant dans le but d'agir politiquement, l'AG n'étant alors qu'une des formes possibles pour atteindre un tel but. Sa légitimité politique n'est pas posée en tant que telle dans le texte (encore une autre similarité d'avec le texte précédent) et la question de la prise de décision est centrale.

L'auteur propose cinq étapes d'actions permettant la mise au jour du fonctionnement de « l'exercice du pouvoir décisionnel ». Le « pouvoir décisionnel » est ainsi posé comme un véritable enjeu qui mérite d'être contrôlé. Pour cela, il faut 1) établir sa structuration ; 2) identifier sa composition ; 3) décrire ses modalités ; 4) se représenter ses dispositifs de contrôle et enfin 5) s'intéresser à ses dispositifs d'évaluation :

- Établir une topologie des lieux de décision (réunions de travail, bureaux ou ateliers, couloirs, assemblées générales, conseils d'administration, bistrots, appartement de l'un ou l'autre, réunions avec d'autres groupes...) et de ce qui s'y décide : il s'agit de dessiner la structuration de l'exercice du pouvoir décisionnel ;
- identifier qui participe dans ces espaces, donc qui y prend quelle(s) décision(s), et qui les applique, avec quel type de valorisation : il s'agit de dessiner la composition de l'exercice du pouvoir décisionnel ;
- décrire comment les décisions sont prises, selon quelles procédures et avec quels critères et dispositifs de validation : il s'agit ici de dessiner les modalités de l'exercice du pouvoir décisionnel ;

- se représenter quel suivi est donné aux décisions, activé par qui, quand et comment : il s'agit maintenant de dessiner les dispositifs de contrôle qui opèrent sur l'exercice du pouvoir décisionnel ;
- enfin, s'intéresser à la mémoire des décisions et aux modalités de leur convocation, exercées par qui, dans quelles circonstances et sous quelles formes : il s'agit alors de dessiner les dispositifs d'évaluation qui vont se mettre en place autour de l'exercice du pouvoir décisionnel.

Pragmatique, orienté vers l'action concrète, le texte semble partir du postulat que non seulement des décisions devront bien être prises à un moment donné de l'activité militante, mais que les manières avec lesquelles elles le seront risqueront fort de devenir problématiques et sources de conflits, ce qui le distingue fortement du premier texte, *À nos amis*.

4.8. La tyrannie de l'absence de structure, Jo Freeman

La tyrannie de l'absence de structure est un texte de Jo Freeman du début des années 1970, largement connu dans l'espace sociodiscursif de l'extrême gauche en général. Il est une critique du fonctionnement par groupes affinitaires non-mixte dans le cadre du mouvement féministe américain.

4.8.1. Présentation du texte et extraits

La tyrannie de l'absence de structure occupe une place particulière dans mon corpus. Tout d'abord, et contrairement à ceux des autres textes, son auteure, Jo Freeman, ne se revendique pas du tout du mouvement anarchiste ou autonome : elle est féministe et n'est pas révolutionnaire. Après avoir participé aux mobilisations pour les droits civiques dans les années 1960, elle a fait campagne pour le parti démocrate américain. Ensuite, cela fait bientôt quarante ans que ce texte circule dans l'espace des mouvements sociaux en général, ce qui le rend particulièrement difficile à contextualiser. Voici d'ailleurs comment Jo Freeman l'introduit sur son propre site internet, *jofreeman.com* :

The earliest version of this article was given as a talk at a conference called by the Southern Female Rights Union, held in Beulah, Mississippi in May 1970. It was written up for *Notes from the Third Year* (1971), but the editors did not use it. It was then submitted to several movement publications, but only one asked permission to publish it; others did so without permission. The first official place of publication was in Vol. 2, No. 1 of *The Second Wave* (1972). This early version in movement publications was authored by Joreen. Different versions were published in *the Berkeley Journal of Sociology*, Vol. 17, 1972-73, pp. 151-165, and *Ms. magazine*, July 1973, pp. 76-78, 86-89, authored by Jo Freeman. This piece spread all over the world. Numerous people have

edited, reprinted, cut, and translated « Tyranny » for magazines, books and web sites, usually without the permission or knowledge of the author.

Ce texte fut donc tout d'abord une conférence avant d'être un chapitre d'ouvrage et un article universitaire. Car Jo Freeman fut également politologue et sociologue des mouvements sociaux (elle a soutenu sa thèse à l'Université de Chicago en 1973) avant d'être journaliste politique. Elle a notamment écrit sur le féminisme (par exemple son ouvrage de 1975 *Women: A Feminist Perspective*) et sur les mouvements sociaux en général (par exemple en 1986 dans un article intitulé « The Political Culture of the Democratic and Republican Parties » et en 1999 dans l'ouvrage *Waves of Protest: Social Movements Since the Sixties*).

Le texte circulait en 2014, l'année où j'ai constitué mon corpus, sous la forme d'une brochure de treize pages téléchargeable sur le site *infokiosk.net*. Comme l'indiquent les éditeurs et éditrices du texte, cette version française, toujours disponible en ligne, est la traduction d'une version espagnole elle-même traduction de ce qui serait la version originale du texte en anglais (disponible quant à lui sur la page internet de Jo Freeman). Mais c'est le propre des brochures politiques que de subir ce type de transformations ; ce qui compte c'est qu'une version du texte au moins puisse être lue et commentée. Et commentée, elle le fut, comme l'explique le paratexte figurant en avant-propos :

Le texte suivant a été écrit par une activiste du Mouvement de Libération des Femmes américain, au début des années 70 semble-t-il. Ayant « déjà inspiré de vastes débats » dans la mouvance autonome espagnole, il a été re-publié « pour l'actualité de son contenu » dans la revue *ContraPoder* numéro 3, en 1999, dans le cadre d'un dossier sur les questions d'organisation [...].

Les débuts de la diffusion en français de ce texte ont déjà suscité plusieurs réactions. Nous autres « micro-éditeuses » de ce pamphlet ne sommes nous-mêmes pas convaincu-e-s par l'ensemble du discours de l'auteure, mais apprécions les questions qu'elle lance dans la mare des collectifs autogérés, et les discussions qui en naissent. N'hésitez pas à nous faire parvenir les vôtres.

Le deuxième énoncé du premier paragraphe présente deux modalisations autonymiques intéressantes : « ayant "déjà inspiré de vastes débats" » et « re-publié "pour l'actualité de son contenu" » dont la responsabilité énonciative est à imputer à la revue espagnole *ContraPoder*. On comprend ainsi que les rédacteurs de cette revue espagnole ont eux-mêmes écrit en 1999 un avant-propos à leur traduction du texte de Jo Freeman dans leur numéro thématique à propos des « questions d'organisation ». Dans ce paratexte espagnol (mis en scène énonciativement dans le paratexte de la brochure française par l'usage des guillemets), les rédacteurs de *ContraPoder* semblent justifier la réédition du texte par le fait que celui-ci a « déjà inspiré de vastes débats » et par l'« actualité de son contenu » pour le mouvement anarchiste espagnol. Si

les éditeurs de la version française parlent de « re-publication » espagnole, il est difficile de savoir si cette information provient du paratexte des éditeurs espagnols eux-mêmes ou s'il s'agit d'une supposition. Quoi qu'il en soit, on comprend qu'il y a un « besoin » de ce texte puisque sa publication est régulièrement renouvelée et son contenu toujours d'« actualité ».

Après avoir précisé que la diffusion du texte, en France aussi, a déjà « suscité plusieurs réactions », les éditeurs, en tant que responsables de la publication française, prennent leurs distances avec le discours de Jo Freeman. Par l'énoncé « nous ne sommes nous-mêmes pas convaincus par l'ensemble du discours de l'auteure » ils indiquent non seulement que le texte a également fait débat au sein de leur propre collectif, mais précisent aussi, sur le mode de l'euphémisation, qu'ils rejettent même une partie « du discours de l'auteure ». L'importance « des discussions qui en naissent » est cependant telle qu'une traduction française s'impose à leurs yeux. La traduction française proposée par les éditeurs présente, tout comme *Débats sur les débats et Micropolitiques des groupes*, un double marquage du genre¹¹².

La tyrannie de l'absence de structure a fait l'objet d'une nouvelle traduction en 2017. Dans cette nouvelle version du texte les précautions paratextuelles des premiers éditeurs ont disparu. Mais c'est sans compter sur le fait que les éditeurs de cette seconde version ont choisi de traduire, à l'occasion de cette retraduction du texte de TTOS, un autre texte, celui d'une militante féministe contemporaine de Jo Freeman. Cathy Levine, qui était pour sa part anarchiste, avait en effet répondu au texte de Jo Freeman au début des années 1970 dans une brochure intitulée *The tyranny of tyranny (La tyrannie de la tyrannie)*. La traduction du texte de Cathy Levine présente quant à elle une préface, rédigée par les éditeurs, préface à valeur de contextualisation de la polémique et de commentaire critique du texte de Jo Freeman :

Bien qu'il [le texte de TTOS] ait été écrit et rédigé de bonne foi, comme une aide au mouvement, cet article est destructeur dans la distorsion pernicieuse d'une stratégie valide et consciente de construction de mouvement révolutionnaire [l'organisation « sans chef » ou « sans structure »]. Il est plus que temps que l'on identifie la direction montrée par ces tendances comme une réelle organisation politique, plutôt que de tenter de les tuer dans l'œuf.

¹¹² Le choix de ce double marquage du genre est intéressant, car il témoigne des divers degrés d'auctorialité du texte. Jo Freeman s'adressait dans les années 1970 exclusivement à des femmes : une militante parlait à « ses sœurs ». En cela, les traducteurs français auraient pu choisir de tout féminiser afin de conserver la marque du genre des interlocutrices primaires. Cependant, et sans doute parce que les éditeurs de la traduction du texte s'adressent désormais aux militants du mouvement anarchiste/autonome dans leur ensemble, la marque du masculin fut introduite. On se retrouve alors dans une situation où, exceptionnellement, le double marquage du genre permet de visibiliser les hommes devenus avec le temps des interlocuteurs à inscrire dans les énoncés. En tant que norme orthographique militante visant à se montrer attentif aux rapports de pouvoir genrés portés par « la langue », ce double marquage sous-entend néanmoins qu'entièrement féminisé, le texte aurait posé problème (peut-être trop particularisant, de sorte que les hommes du mouvement ne se sentent pas concernés ?).

Uri Gordon fait le même constat quand il insiste sur le fait que *La tyrannie de l'absence de structure* ne répond pas à un certain nombre de principes anarchistes, par exemple celui de l'autonomie politique, donc du refus de la représentativité politique et de la délégation (2012 : 61-65). Ce qui apparaît finalement, c'est que la première partie du texte, critique vis-vis de « l'informalité », est largement reprise au sein de l'espace discursif anarchiste/autonome dès lors qu'il s'agit de défendre une formalisation des rencontres militantes¹¹³, notamment en invoquant le titre de la brochure, mais que la seconde partie du texte, qui suggère des solutions, n'est jamais évoquée. Si bien que citer le titre de la brochure revient, au regard de mon expérience ethnographique, à faire référence à la première partie du texte, jamais à la seconde. Ce constat relève de ce que Jean-Jacques Courtine appelle « la mémoire discursive » (1981 : 54), qui concerne « l'existence historique de l'énoncé » (Courtine, 1981 : 54) et qui renvoie à ce que l'on reformule au moment de produire un discours, mais également, et surtout, à ce que l'on prend garde de ne pas répéter.

L'argumentaire du texte est le suivant : l'absence de structures formelles au cours des rencontres militantes, bénéfique aux groupes de conscientisation tels qu'ils étaient pratiqués par les militantes au début du mouvement de libération des femmes, s'est érigée en principe. C'est pourquoi il est également appliqué au sein des réunions politiques féministes, pourtant lieux d'exercice de pouvoirs, notamment décisionnels. Or ce n'est pas parce que l'on ne formalise pas une rencontre que les rapports de pouvoir disparaissent, au contraire. Ainsi, maintenir un tel principe d'absence de structures revient à perpétuer l'existence, au sein du groupe, de rapports de domination réels bien que discrets, et ce via leur négation (leur « invisibilisation »).

Ainsi, pour Jo Freeman, l'absence de structure officielle et reconnue par tous, caractérisant l'activité militante « horizontale » et antiautoritaire des groupes féministes non mixtes des années 1970, masque la structure d'un pouvoir effectif, bien que silencieux : celui des groupes affinitaires qui gèrent et contrôlent les réunions politiques. Ces groupes affinitaires sont des groupes d'amies qui entretiennent plus que de simples liens de camaraderie militante. Fortes de leur confiance en elles et entre elles, ces militantes se transforment en véritable « élite » et cumulent toute l'influence. Selon Jo Freeman, cette élite élabore des critères (qui

¹¹³ En plus du paratexte de la brochure dans laquelle ce texte circulait en 2014 (cf. *infra*), il est par exemple mentionné par Uri Gordon dans *Anarchy Alive !* (ouvrage dans lequel l'auteur remarque également que « Some anarchists cite *TToS* in support of their preference for formal organizations, on the model of bottom-up federations rather than diffuse networks » (Gordon, 2012 : 63)), par David Vercauteren dans *Micropolitiques des groupes* (à l'entrée « Assembler » de l'ouvrage *Micropolitiques des groupes*, entrée non analysée mais présente en annexes), par les auteurs de la brochure *Débat sur les débats*, par de nombreux locuteurs au cours de conversations informelles que j'ai eues tout au long de mon ethnographie et notamment par une locutrice de l'AG transcrite et analysée dans la deuxième partie de la thèse.

sont ses propres manières d'être) à l'aune desquels les autres sont évaluées et s'évaluent elles-mêmes (forcément moins bien que les membres de l'élite). Pour l'auteure, sans un changement passant par une conscientisation de ces rapports de pouvoir insidieux, puis par une formalisation *de l'organisation du mouvement*, celui-ci, dominé par les élites, est condamné à rester marginal et excluant pour les autres femmes.

Voici quelques extraits du texte¹¹⁴ :

Tout au long des années de formation du Mouvement de Libération des Femmes, on a beaucoup plébiscité les dénommés « groupes sans leadership ni structure », comme étant la principale, sinon l'unique forme d'organisation du mouvement. L'origine de cette idée se trouve dans la réaction naturelle à la société sur-structurée dans laquelle nous sommes plongé-e-s, à l'inévitable contrôle sur nos vies qu'elle confère à certaines, et à l'élitisme constant de la gauche et de groupes similaires parmi celles/ceux qui sont supposé-e-s combattre cette sur-structuration.

Pourtant, l'idée d'absence de structure est passée du stade de saine contre tendance à celui d'idée allant de soi. Les notions qu'elle implique sont aussi faiblement analysées que le terme est fortement utilisé, devenant une part intrinsèque et indiscutable de l'idéologie du Mouvement de Libération. À l'étape de gestation du mouvement, cette question avait peu d'importance : une fois définis ses objectifs et sa méthode principale, comme la prise de conscience, le groupe de conscientisation "sans structure" s'avérait être un excellent moyen pour atteindre le dit objectif. Le caractère détendu et informel qui le régissait était propice à la participation aux discussions, et le climat de soutien mutuel qui se créait en général permettait une meilleure perception de ce qui était personnel. Si les résultats n'étaient pas plus concrets que cette perception du personnel, cela n'avait pas une grande importance, puisqu'en réalité il n'y avait pas d'autre objectif que celui-ci.

Les problèmes ne commencèrent à surgir que lorsque les petits groupes de conscientisation épuisèrent les vertus de la conscientisation et décidèrent qu'ils voulaient faire quelque chose de plus concret. Face à cette décision, les groupes, en général, s'enlisèrent, parce que la plupart d'entre eux ne voulaient pas changer leur structure pendant que se modifiaient leurs tâches. Les femmes avaient pleinement accepté l'idée de « l'absence de structures », sans s'apercevoir des limites qu'enfermait son prolongement. On essaya d'utiliser le groupe « sans structure » et les discussions informelles pour des questions inadéquates, en se basant sur la croyance aveugle que toutes les autres formes d'organisation, quelles qu'elles soient, étaient oppressantes.

Si le mouvement prétend s'étendre au-delà de ces étapes élémentaires de développement, il devra abandonner quelques-uns de ses préjugés sur l'organisation et la structure. Il n'y a rien de pernicieux en soi dans ces deux notions ; toutes les deux peuvent être, et sont fréquemment, mal employées, mais les rejeter dans leur ensemble parce que leur emploi n'est pas correct, revient à nier les instruments d'un développement ultérieur. Il est ainsi nécessaire de comprendre pourquoi « l'absence de structures » ne marche pas.

Structures formelles et informelles

À l'inverse de ce que nous voulons croire, il n'existe pas de groupe sans structure, ni rien de similaire. Tout groupe de personnes qui, pour certaines raisons, s'unit pendant un temps déterminé et avec un objectif quelconque, se donnera inévitablement une forme ou une autre de structure : celle-ci pourra être flexible et pourra varier avec le temps, peut-être servira-t-elle à distribuer les tâches de manière équitable ou injuste, ou à distribuer le pouvoir et l'influence entre les divers-e-s membres du groupe, en tout cas elle s'adaptera aux personnalités, facultés ou intérêts des personnes du groupe. Le simple fait d'être des individus munis de talents, de prédispositions et d'origines diverses rend ce fait inévitable. Seulement si nous refusons de nous fréquenter, ou d'interagir sur telles ou telles bases, nous pourrions nous rapprocher d'un groupe sans structure, et cela n'est pas exactement la nature d'un groupe humain.

Ce qui précède veut dire qu'aspirer à créer un groupe sans structure est aussi inutile et trompeur que prétendre qu'il existe des informations « objectives », que les sciences sociales sont « dégagées des valeurs », ou qu'il existe

¹¹⁴ Le texte est disponible à l'adresse suivante : https://infokiosques.net/lire.php?id_article=2.

une économie « libre ». Un groupe « laisser-faire » est aussi réaliste qu'une société « laisser-faire » : la notion de groupe sans structure se transforme en un rideau de fumée qui favorise les fort-e-s ou ceux qui peuvent établir leur hégémonie indiscutable sur les autres. Cette forme d'hégémonie peut s'établir très facilement, parce que la notion « d'absence de structure » n'empêche pas la formation de structures informelles : elle n'empêche que celle des structures formelles. De même, la philosophie du « laisser-faire », en économie, n'a pas empêché les puissants d'établir un contrôle sur les salaires, les prix et la distribution des biens ; elle a juste empêché que ce soit le gouvernement qui le fasse. Ainsi, l'absence de structure féministe est en général défendue par celles qui détiennent davantage de pouvoir (qu'elles en soient ou non conscientes).

Dans la mesure où la structure du groupe est informelle, les normes selon lesquelles on prend les décisions ne sont connues que de peu de personnes, et la conscience du fait qu'il existe une relation de pouvoir se limite à celles qui connaissent ces normes. Celles qui ne les connaissent pas, ou qui n'ont pas été sélectionnées pour l'initiation, resteront dans la confusion, ou souffriront de l'impression paranoïaque qu'il se passe des choses dont elles n'ont pas pleinement conscience.

Afin que toute personne ait l'opportunité de s'investir dans un groupe ou d'en anticiper les activités, la structure de celui-ci devra être explicite, et non implicite. Les normes de prise de décisions doivent être ouvertes et connues de toutes, ce qui n'arrivera que si elles sont formalisées ; cela ne signifie pas que la formalisation de la structure d'un groupe détruit nécessairement sa structure informelle, en général ce n'est pas ce qui se passe, par contre cela empêche que la structure informelle détienne un contrôle prédominant, et en même temps cela offre de meilleurs moyens pour se préserver de gens qui seraient investis sans répondre aux nécessités générales du groupe.

« L'absence de structure » est organisationnellement impossible. On ne peut décider de former un groupe avec ou sans structure ; à partir de maintenant le terme « absence de structure » sera employé en référence à ces groupes qui n'ont pas été structurés consciemment sous telle ou telle forme ; à l'inverse nous ferons référence aux « groupes structurés » en parlant de ceux qui l'ont fait consciemment. Un groupe structuré a toujours une structure informelle ou cachée. C'est cette structure informelle, tout particulièrement dans les groupes non structurés, qui crée les bases du développement des élites.

[...] Le fait que les élites soient informelles ne veut pas dire qu'elles sont invisibles. Dans la réunion d'un groupe quelconque, n'importe qui peut, en ayant l'œil avisé et l'oreille attentive, se rendre compte de qui influe sur qui. Les membres d'un groupe qui ont de bonnes relations entre eux se fréquenteront plus fréquemment que d'autres. Illes s'écoutent plus attentivement et s'interrompent moins ; illes répètent les points de vue ou les opinions des autres et, en cas de conflit, illes cèdent plus amicalement ; de même illes tendent à ignorer voire à lutter d'arrache-pied contre les « exclu-e-s » (« out »), dont l'assentiment n'est pas nécessaire pour prendre une décision, et pourtant les « exclu-e-s » (« out ») doivent maintenir de bonnes relations avec les « inclu-e-s » (« in »). Évidemment les lignes de démarcation ne sont pas aussi clairement tracées que ce que j'affirme ici : dans l'interaction naissent des nuances.

[...]

Les élites ne sont pas des groupes de conspiration : il est rare qu'un petit groupe se réunisse et essaye délibérément de s'accaparer un plus grand groupe à ses fins. Les élites ne sont rien de plus et rien de moins que des groupes d'ami-e-s qui, accidentellement, participent à la même activité politique, bien que, d'un autre côté, illes auraient probablement une activité politique indépendamment du maintien ou non de leur amitié. La coïncidence de ces deux faits est ce qui génère une élite dans un groupe déterminé, et aussi ce qui rend si difficile son anéantissement.

[...] Nous pourrions ajouter d'autres critères de sélection, mais ils seraient tous en rapport, d'une manière ou d'une autre, avec ceux énumérés ci-dessus : les pré-requis typiques pour faire partie des élites informelles du mouvement, et, ainsi, exercer une certaine forme de pouvoir, sont en rapport avec la classe sociale, la personnalité et le temps libre. Ils n'incluent pas la compétence, la consécration au féminisme, le talent ou la contribution potentielle au mouvement : ceux-là sont les critères employés pour établir une amitié, ceux-ci sont ceux que chaque mouvement ou organisation doit adopter s'il veut avoir une certaine efficacité politique.

L'impuissance politique

[...] L'organisation en structures informelles a ses limites : elle est politiquement inefficace, ainsi qu'excluante et discriminatoire pour les femmes qui ne sont pas ou ne peuvent pas se lier à des cercles d'amies. Celles qui ne peuvent s'intégrer aux organisations existantes à cause de leur classe, de leur race, de leur métier, de leur éducation, de leur état civil, de leur maternité, de leur personnalité, etc., se sentent inévitablement découragées de s'investir ; celles qui au contraire s'intègrent développent un intérêt caché pour le maintien des choses telles qu'elles sont.

Principes pour une structuration démocratique

Une fois que le mouvement aura cessé de s'accrocher à l'idéologie de « l'absence de structure », il aura la possibilité de développer les formes d'organisation qui seront davantage en accord avec son fonctionnement. Ce qui ne veut pas dire que nous devons rejoindre l'extrême inverse, et imiter aveuglément les formes traditionnelles d'organisation, mais nous ne devons pas non plus toutes les rejeter avec le même aveuglement, certaines des techniques traditionnelles seront utiles bien qu'imparfaites, d'autres nous donneront une idée de ce que nous devons ou ne devons pas faire pour atteindre des objectifs déterminés avec un coût minimum pour les personnes qui composent le mouvement. Par-dessus tout, nous devons essayer différentes formes de structuration et développer différentes techniques à utiliser dans différentes situations. Le système de tirage au sort est l'une des idées qui sont nées dans le mouvement ; il n'est pas applicable à toutes les situations, bien qu'il soit utile dans quelques-unes. Il faudrait plus d'idées pour développer une structure, mais avant de commencer toute expérimentation intelligente, nous devons accepter l'idée qu'il n'y a rien de pernicieux qui soit inhérent à la structure elle-même, il n'y a de pernicieux que sa présence excessive. Pendant que nous débutons ce processus d'essai-erreur, nous pouvons garder en tête certains principes qui sont fondamentaux pour toute structuration qui aspire à être à la fois démocratique et politiquement efficace.

Encadré 35. Extraits de La tyrannie de l'absence de structure (Freeman, 1970 : en ligne).

4.8.2. Le registre de la féministe américaine des années 1970...

Le texte de Jo Freeman est un texte argumentatif qui englobe cependant des séquences narratives, explicatives et procédurales. La thèse défendue dans le texte peut se résumer comme ceci : le seul moyen de lutter contre les rapports de pouvoir qui s'établissent entre les membres de n'importe quel groupe, groupe militant féministe non-mixte compris, est d'y mettre en place des « structures formelles » visant à contrôler ces rapports de pouvoir.

Le premier paragraphe est explicatif et permet à l'énonciatrice de poser le cadre dans lequel prend place son argumentation : refusant une « société sur-structurée », les militantes féministes (parmi lesquelles elle s'inclue par un « on » et un « nous » inclusif) ont mis en place des « groupes sans leadership ni structure ». Les deuxième et troisième paragraphes, quant à eux, sont narratifs : en plus d'être marqués par l'alternance des tiroirs passés simples et imparfait (« s'avérait », « régissait », « était », « créait », « n'étaient pas », « n'avait pas », et « commencèrent », « épuisèrent », « décidèrent », « s'enlisèrent », « essaya »), une chronologie apparaît entre les différentes propositions (à l'aide de marqueurs tels que « À l'étape de », « une fois », « lorsque ») générant un effet de causalité narrative (comme si l'action était tendue vers sa fin), ainsi que la transformation d'un prédicat (situation initiale : l'absence de structure fonctionne bien pour les groupes de conscientisation → événement perturbateur : fin des groupes de conscientisation → situation intermédiaire : l'absence de

structure ne fonctionne plus). Ainsi, dans ces trois premiers paragraphes, l'énonciatrice non seulement explique et raconte comment l'évolution du militantisme féministe a généré une inadéquation entre mode d'organisation et mode d'action, mais, énonciativement parlant, elle le fait en présentant un récit incomplet, si bien que l'argumentation qui suivra s'impose déjà comme l'élément qu'il faut pour que l'histoire suive son cours, c'est-à-dire, en termes greimassiens, que le sujet soit de nouveau joint à l'objet (ici, le mouvement féministe avec ses moyens politiques appropriés).

Des séquences argumentatives, présentant parfois des subordonnées explicatives, sont marquées par une posture énonciative surplombante, notamment un effacement énonciatif, un emploi du présent de vérité générale ou du futur et de verbes d'état, des reformulations définitoires, des généralisations et des modalités aléthiques : « *il n'existe pas* de X ni rien de similaire », « *Tout X, se donnera* inévitablement Y », « *en tout cas* elle s'adaptera à X », « Le simple fait d'être X rend ce fait inévitable », « Ce qui précède *veut dire* que X », « X est organisationnellement impossible », « Un X a *toujours* Y », « Le fait que X ne veut pas dire que Y », « Les élites *ne sont pas* X », « Les élites *ne sont rien de plus et rien de moins que* X », « L'organisation en structures informelles a ses limites : elle est politiquement inefficace », etc. Les conclusions argumentatives, surtout formulées en fin de texte, sont marquées par des modalités épistémiques en *devoir* et *falloir*, par le futur de l'indicatif et le conditionnel et par des tournures impersonnelles : « il devra abandonner quelques-uns de ses préjugés », « Il est ainsi nécessaire de », « la structure de celui-ci devra être explicite, et non implicite », « Les normes de prise de décisions *doivent* être ouvertes et connues de toutes », « mais nous ne *devons* pas non plus toutes les rejeter », « d'autres nous *donneront* une idée », « Par-dessus tout, nous *devrons* essayer », « Il *faudrait* plus d'idées », « certains principes qui sont fondamentaux », etc.

Le texte est ancré énonciativement : on y trouve un « je » et de nombreux « nous », renvoyant tantôt à un « locuteur élargi », sorte de « nous » de modestie, et quelquefois à un « nous » inclusif, renvoyant à la locutrice et à ses interlocutrices, qu'elle suppose être comme elle des militantes du *Womens' Lib*. Le texte renvoie aussi à son époque via l'emploi du présent déictique à partir duquel s'articule le futur : « Si le mouvement *prétend* s'étendre au-delà de ces étapes élémentaires de développement, il *devra* abandonner quelques-uns de ses préjugés sur l'organisation et la structure », « Une fois que le mouvement *aura cessé* de s'accrocher à l'idéologie de "l'absence de structure", il *aura* la possibilité de développer les formes d'organisation qui *seront* davantage en accord avec son fonctionnement ».

En termes d'éthos, n'étant bien sûr pas moi-même socialisée au militantisme féministe des années 1970 et à ses tendances, je ne peux interpréter l'image d'elle-même que construit la locutrice dans ce texte qu'à l'aune des autres textes féministes que j'ai lus et cités par ailleurs dans le chapitre 3 à propos du MLF (section 3.5.3). Dans ces extraits de textes, « l'organisation » (et « la structure ») était virulemment attaquée : elle était qualifiée de « piège » et de « déguisement hypocrite » et seul un esprit « aveuglé intellectuellement » pouvait céder au « mythe de son efficacité ». Pour la militante du MLF qui avait écrit ce texte en France dans le n°2 du *Torchon brûle*, « parler d'organisation, [c'était] préparer la mort du mouvement », ni plus ni moins. L'acte de Jo Freeman, lorsqu'elle écrivit ce texte, n'était donc pas dénué d'enjeux, même s'il ne s'agissait pas du même continent (on se souvient que, selon Jacqueline Feldman, « les Américaines » constituaient une source d'inspiration). Ainsi, le refus viscéral de toute structure paraissait bien être le discours dominant. C'est pourquoi l'image que Jo Freeman me donne d'elle-même dans son texte est celle de la voix des victimes d'un rapport de domination institué par sa négation même.

4.8.3. « *Il n'existe pas de groupe sans structure* »

La prémisse à l'argumentation de la locutrice est présentée comme « fait inévitable » : relevant de l'ordre du nécessaire, quoi que l'on fasse, il ne peut pas ne pas y avoir de « groupe sans structure », c'est-à-dire de groupe sans rapports de domination entre leurs membres :

À l'inverse de ce que nous voulons croire, il n'existe pas de groupe sans structure, ni rien de similaire. Tout groupe de personnes qui, pour certaines raisons, s'unit pendant un temps déterminé et avec un objectif quelconque, se donnera inévitablement une forme ou une autre de structure : celle-ci pourra être flexible et pourra varier avec le temps, peut-être servira-t-elle à distribuer les tâches de manière équitable ou injuste, ou à distribuer le pouvoir et l'influence entre les divers-e-s membres du groupe, en tout cas elle s'adaptera aux personnalités, facultés ou intérêts des personnes du groupe. Le simple fait d'être des individus munis de talents, de prédispositions et d'origines diverses rend ce fait inévitable.

« L'absence de structure » est organisationnellement impossible.

Tout comme dans les trois derniers textes, ce qui rend les rapports de pouvoir « inévitables », ce sont, ici encore, les différences qui existent entre les membres du groupe. Ces différences ne sont cependant pas, dans les premiers paragraphes du texte, particulièrement sociologisées. Il s'agit plutôt de traits psychologiques – « de talents, de prédispositions » – et, « d'origines diverses ».

Les structures étant « inévitables » dans les groupes, il est contradictoire dans les termes de parler de « groupes sans structures ». Cette expression, très employée dans les débuts du mouvement de libération des femmes, selon l'auteure, est donc un piège :

Ce qui précède veut dire qu'aspirer à créer un groupe sans structure est aussi inutile et trompeur que prétendre qu'il existe des informations « objectives », que les sciences sociales sont « dégagées des valeurs », ou qu'il existe une économie « libre ». Un groupe « laisser-faire » est aussi réaliste qu'une société « laisser-faire » : la notion de groupe sans structure se transforme en un rideau de fumée qui favorise les fort-e-s ou ceux qui peuvent établir leur hégémonie indiscutable sur les autres.

Dans un jeu polyphonique marqué par des modalisations autonymiques (« objectives », « dégagées des valeurs », « société "laisser-faire" ») l'énonciatrice rejette les discours dominants qui affirment l'existence de la neutralité de l'information journalistique, l'objectivité des sciences sociales ou encore la liberté de marché. En cela, elle réaffirme son inscription dans une position critique, caractéristique des mouvements politiques gauchistes des années 1970 et notamment celui du *Women's Lib* auquel elle appartient. Ainsi, elle explique que croire en l'absence de rapports de pouvoir dans les réunions militantes est aussi naïf que toutes ces autres croyances que les groupes de conscientisation avaient justement pour objectif de déconstruire. Les comparaisons du fonctionnement du mouvement avec l'idéologie du libre marché la conduit à la conclusion que les militantes qui défendent l'absence de structure formelle dans les groupes (la plupart de ses lectrices) sont comparables aux propriétaires des moyens de production, aux puissants qui refusent que l'économie soit une affaire d'État (conçue comme gestion commune collectivement contrôlable). Qualifié d'« inutile et trompeur », de peu « réaliste », de « rideau de fumée », « la notion de groupe sans structure » est renvoyée à une idéologie au sens marxiste, c'est-à-dire un discours tenu par les dominants et visant à faire accepter aux dominés leur propre domination (« établir leur hégémonie indiscutable sur les autres »).

S'il n'est pas question ici de « spontanéité » (seulement de « groupe "laisser-faire" »), on comprend qu'une absence de structure renvoie à une manière de vivre une rencontre politique sans intervenir explicitement sur la forme de celle-ci.

4.8.4. Formaliser la structure pour la contrôler

Dans le cadre du récit qui ouvre le texte, le fonctionnement « sans structures » constitue une situation intermédiaire problématique pour le mouvement. L'élément perturbateur ayant provoqué cette situation néfaste, que la locutrice souhaite dépasser par son texte, se trouve dans l'évolution du *Women's Lib*. En effet, dès lors que les groupes de conscientisation se sont

transformés en réunions politiques, prenant des décisions qui engagent le groupe dans son ensemble à propos d'actions à mettre en place, de discours publics à diffuser, etc. le problème de la prise de décision et de ses modalités est apparu, et avec lui, celui de l'« absence de structure » :

Dans la mesure où la structure du groupe est informelle, les normes selon lesquelles on prend les décisions ne sont connues que de peu de personnes, et la conscience du fait qu'il existe une relation de pouvoir se limite à celles qui connaissent ces normes.

Cette séquence, argumentative, propose deux relations logiques enchâssées. Le premier argument, enchâssant, propose que :

- Si (p), p = absence de structure

- Alors (q), q = modalités de prises de décision connues d'une minorité.

Or, une seconde relation (q') basée sur (q), enchâssée, est suggérée, relation d'implication réciproque marquée par la conjonction « et » :

q' = conscience limitée du fait qu'il existe une relation de pouvoir

Ceci suggère alors que

« Prendre des décisions » = « existence de relations de pouvoirs ».

Si bien que le croisement de ces deux propositions aboutit à l'argument suivant lequel :

Si « absence de structure » alors « modalités de prises de décision connues d'une minorité »
c'est-à-dire « existence de rapports de pouvoirs connus d'une minorité ».

De cet argument découle une conclusion, exprimée au futur et dans une modalité déontique insistant sur l'obligation politique et morale de la mise en place de ce qui est suggéré, à savoir bien sûr la négation de (p) :

Afin que toute personne ait l'opportunité de s'investir dans un groupe ou d'en anticiper les activités, la structure de celui-ci devra être explicite, et non implicite. Les normes de prise de décisions doivent être ouvertes et connues de toutes, ce qui n'arrivera que si elles sont formalisées ; cela ne signifie pas que la formalisation de la structure d'un groupe détruit nécessairement sa structure informelle, en général ce n'est pas ce qui se passe, par contre cela empêche que la structure informelle détienne un contrôle prédominant, et en même temps cela offre de meilleurs moyens pour se préserver de gens qui seraient investis sans répondre aux nécessités générales du groupe.

Ainsi, deux paradigmes s'opposent. D'une part, on trouve un paradigme marqué par l'« absence » (de structure), « la structure informelle », et l'« implicite » (des modalités de prise de décision) et de l'autre celui marqué par « l'explicite », reformulé en « ouvert » et « connu de tous ». Ce second paradigme n'est atteignable qu'à une condition (« que si ») : la « formalisation de la structure ». C'est ainsi que « la formalisation de la structure » est non seulement la condition *sine qua non* de la conscientisation des rapports de pouvoirs dans le

groupe, mais également un outil de « contrôle » vis-à-vis de la « structure informelle » qui continue d'opérer (puisque'elle est constituée d'amies, ce qui dépasse le cadre de la prise de décision). On remarquera au passage que dans cet extrait, ce à quoi pourrait renvoyer « formalisation de la structure » n'est pas décrit dans les termes de l'interaction verbale.

4.8.5. Les « élites » : des groupes d'amies

Mais qui sont ces dominantes qui exercent leur pouvoir politique sur le groupe dans l'ombre d'une structure informelle ? Il s'agit des « élites » : « Les élites ne sont rien de plus et rien de moins que des groupes d'ami-e-s qui, accidentellement, participent à la même activité politique ». On retrouve ici le thème, déjà présent dans *Considérations sur les assemblées*, de réseaux informels construits dans un espace hors AG et ayant des répercussions sur les manières d'organiser la parole au moment de la « discussion collective ». Le texte n'étant pas polémique, un tel constat n'est pas traduit dans les termes péjoratifs de la métaphore théâtrale ou d'un ordre du paraître méprisable. Il adopte simplement le ton du constat, le simple constat qu'entre amies, on s'écoute et se soutient davantage :

[...] Le fait que les élites soient informelles ne veut pas dire qu'elles sont invisibles. Dans la réunion d'un groupe quelconque, n'importe qui peut, en ayant l'œil avisé et l'oreille attentive, se rendre compte de qui influe sur qui. Les membres d'un groupe qui ont de bonnes relations entre eux se fréquenteront plus fréquemment que d'autres. Illes s'écoutent plus attentivement et s'interrompent moins ; illes répètent les points de vue ou les opinions des autres et, en cas de conflit, illes cèdent plus amicalement ; de même illes tendent à ignorer voire à lutter d'arrache-pied contre les "exclu-e-s" ("out"), dont l'assentiment n'est pas nécessaire pour prendre une décision, et pourtant les "exclu-e-s" ("out") doivent maintenir de bonnes relations avec les "inclu-e-s" ("in").

Tout comme dans le texte du *Contr'un*, « n'importe qui peut, en ayant l'œil avisé et l'oreille attentive, se rendre compte de qui influe sur qui ». La locutrice minimise les effets de la manipulation dans les groupes, ceux-ci n'étant pas « invisibles ». L'exercice du pouvoir est donc quelque chose qui se voit et les énoncés suivants proposent d'ailleurs des faits à remarquer, des signes extérieurs d'exercice du pouvoir lié à l'existence de l'élite. Certains de ces signes réfèrent ici à des comportements langagiers : « Illes s'écoutent plus attentivement et s'interrompent moins ; illes répètent les points de vue ou les opinions des autres et, en cas de conflit, illes cèdent plus amicalement, de même illes tendent à ignorer voire à lutter d'arrache-pied contre les "exclu-e-s" ». Dans cette accumulation de verbes de parole (ou d'écoute) c'est bien de conduites interactionnelles qu'il s'agit et parmi elles, on trouve notamment l'écoute attentive et la non-interruption, le refus de la polémique et la non-reconnaissance de la

pertinence des paroles de celles qui ne sont pas des amies (et donc l'imposition d'un thème de discussion).

La question de l'amitié dans le cadre de l'activité militante anarchiste/autonome est donc loin d'être dénuée d'enjeux. Les termes dans lesquels l'énonciatrice la décrit sont ou bien marqués par le dédain (« rien de plus rien de moins que ») ou par l'agressivité (« son anéantissement ») :

Les élites ne sont pas des groupes de conspiration : il est rare qu'un petit groupe se réunisse et essaye délibérément de s'accaparer un plus grand groupe à ses fins. Les élites ne sont rien de plus et rien de moins que des groupes d'ami-e-s qui, accidentellement, participent à la même activité politique, bien que, d'un autre côté, elles auraient probablement une activité politique indépendamment du maintien ou non de leur amitié. La coïncidence de ces deux faits est ce qui génère une élite dans un groupe déterminé, et aussi ce qui rend si difficile son anéantissement.

Le titre d'*À nos amis* est en ce sens provocateur. Il réfère à des discours antérieurs accusant avec véhémence les groupes d'amis, tel celui de Jo Freeman. Désignée positivement en termes de « camaraderie militante » ou péjorativement (souvent) comme « groupe affinitaire », la présence de groupes d'amis dans une réunion ou une AG peut faire l'objet d'une mise en discours critique. La négation polyphonique dans l'énoncé « Les élites ne sont pas des groupes de conspiration », qui semble répondre à une question naïve, présuppose finalement que la question est pertinente : à partir de quand est-ce qu'un groupe affinitaire se transforme en groupe de conspiration ?

Composés de militantes plus anciennes et présentant des ressemblances sociologiques entre elles, ces groupes se forment sur la base de critères sociaux diffus :

Nous pourrions ajouter d'autres critères de sélection, mais ils seraient tous en rapport, d'une manière ou d'une autre, avec ceux énumérés ci-dessus : les pré-requis typiques pour faire partie des élites informelles du mouvement, et, ainsi, exercer une certaine forme de pouvoir, sont en rapport avec la classe sociale, la personnalité et le temps libre.

Dans d'autres paragraphes non retenus dans la sélection d'extraits, l'auteur développe ces critères et leur évolution. Elle met en avant le fait qu'une structure informelle reproduit au sein du groupe les mêmes types de rapports de pouvoir structurant par ailleurs la société dans son ensemble. En imposant comme normes leurs propres comportements, les membres de l'élite excluent les autres militantes en dévalorisant leurs manières d'être, manières d'être sur lesquelles ces dernières ne peuvent facilement agir.

4.8.6. Être politiquement efficaces et puissantes

Tout au long du texte, des marques font voir le désir de la locutrice de faire grandir le mouvement du *Women's Lib* afin qu'il devienne nationalement puissant, « un mouvement de masse ». À plusieurs reprises, l'auteure critique les actions conduites au niveau local et son appel à la formalisation s'inscrit dans une argumentation en faveur d'une centralisation et d'une participation au champ politique :

Si le mouvement prétend s'étendre au-delà de ces étapes élémentaires de développement, il devra abandonner quelques-uns de ses préjugés sur l'organisation et la structure. Il n'y a rien de pernicieux en soi dans ces deux notions ; toutes les deux peuvent être, et sont fréquemment, mal employées, mais les rejeter dans leur ensemble parce que leur emploi n'est pas correct, revient à nier les instruments d'un développement ultérieur.

[...] L'organisation en structures informelles a ses limites : elle est politiquement inefficace, ainsi qu'excluante et discriminatoire pour les femmes qui ne sont pas ou ne peuvent pas se lier à des cercles d'amies.

Une fois que le mouvement aura cessé de s'accrocher à l'idéologie de « l'absence de structure », il aura la possibilité de développer les formes d'organisation qui seront davantage en accord avec son fonctionnement.

La critique de l'absence de structure formelle au sein des groupes militants n'est donc pas simplement une critique des rapports de pouvoir internes au sein de son propre groupe. Il s'étend au-delà, à une critique du fonctionnement organisationnel du mouvement dans son ensemble. L'énoncé « Si le mouvement prétend s'étendre au-delà de ces étapes élémentaires de développement, il devra X », en mobilisant une mise sous condition (« si le mouvement ») puis un futur (« il devra »), acte qu'un changement est en cours, bien que non encore abouti. Cet effet de mutation est accentué par le verbe « prétendre » qui sous-entend qu'en l'état (c'est-à-dire sans absence de structure formelle), les conditions ne sont pas réunies pour que le mouvement « s'étend[...]e au-delà de ces étapes élémentaires de développement », mais qu'après la publication du texte en question, il le sera sans doute. De même, en affirmant que « rejeter » « l'organisation et la structure » « revient à nier les instruments d'un développement ultérieur » c'est encore se montrer comme étant l'élément par lequel un tel développement est possible. Étant donné la ferveur avec laquelle l'auteure défend l'organisation, on comprend qu'elle se place, au sein du récit qu'elle a construit au début du texte, comme une adjuvante du mouvement, la situation finale étant renvoyée à un avenir proche ou lointain, mais dans lequel le mouvement sera « plus développé », c'est-à-dire finalement « efficace ».

Le texte se termine par une invitation à l'« expérimentation intelligente », à la mise en œuvre d'un « processus d'essai-erreur » qui permettrait de déterminer ces critères à partir

desquels une formalisation des structures serait possible. Le thème de l'« expérimentation » est donc également présent dans ce texte des années 1970, comme il l'est dans la brochure *Débat sur les débats* et dans *Micropolitiques des groupes* :

Pendant que nous débutons ce processus d'essai-erreur, nous pouvons garder en tête certains principes qui sont fondamentaux pour toute structuration qui aspire à être à la fois démocratique et politiquement efficace.

La visée argumentative de la dernière proposition est intéressante en tant qu'elle présuppose une éventuelle exclusion réciproque. Le marqueur « à la fois » qui met en relation « démocratique et politiquement efficace » à propos de la « structuration » présuppose en effet que les deux ne vont pas de soi, qu'il faut souvent choisir entre les deux termes. Ici aussi, la locutrice semble répondre à des critiques, et la dimension polyphonique de l'énoncé laisse entendre un énoncé e2 selon lequel « une structuration n'est souvent pas démocratique *bien que* politiquement efficace ».

4.9. Quelques positionnements discursifs contemporains à propos des AG

L'analyse a révélé que l'évènement de parole « AG » faisait l'objet de discours contradictoires. Ainsi, selon que l'on tient ou non pour acquise sa légitimité politique, que l'on cherche ou non à y réduire les rapports de pouvoir qui s'y développent et selon que l'on considère ou non sa forme comme apte à produire un sentiment de commun entre ses participants, *on prend position* au sein de l'espace des mouvements anarchistes/autonomes, espace par ailleurs marqué par le problème historique de l'organisation politique.

4.9.1. Des valorisations antagonistes

Un premier positionnement discursif, que j'appellerai « formaliste », est marqué par un registre « didactique ». Un second, que j'appellerai « spontanéiste » est quant à lui marqué par un registre polémique, si bien que tout se passe comme si ce dernier était « dominé » et ne pouvait occuper qu'une place responsive et provocatrice vis-à-vis du premier¹¹⁵. Mais bien que le discours formaliste semble être dominant (« politiquement correcte »), les différents textes se répondent, s'anticipent et se commentent, quand ils ne se mentionnent pas explicitement, et

¹¹⁵ Je remercie Patricia von Münchow d'avoir attiré mon attention sur ce point.

le repérage de toute cette polyphonie nous informe sur l'existence d'un certain degré de partage, sous la forme de connaissances à propos des discours circulant au sujet des AG et vis-à-vis desquels *on ne peut pas ne pas se positionner*. La construction de liens d'évidence à propos des formes/fonctions de l'évènement de parole « AG » se fait donc bien dans la tension, tant l'hétérogénéité constitutive de tous discours est ici fortement montrée : ces deux positionnements, bien qu'antagonistes, entretiennent entre eux des liens étroits et se disputent fermement le sens de l'AG.

La réflexivité dont l'AG fait l'objet n'est jamais strictement langagière : à travers elle, c'est toujours la question plus large de l'organisation politique en général qui surgit. En effet, l'analyse des cinq textes du corpus rend apparent le fait que certaines problématiques historiques liées aux contradictions internes caractérisant le mouvement travaillent toujours. Parmi ces contradictions, il semble que ce soit la question de l'autorisation et donc de la légitimité ou non du pouvoir constituant de l'AG ainsi que la question de l'égalité des membres composant cette assemblée qui constituent des thèmes de discours particulièrement clivants. Une autre contradiction est cependant apparue au fil de l'analyse : la contradiction entre l'importance de construire la dimension proprement collective de la contestation politique et l'individualisme caractéristique du libéralisme que chacun porte en soi.

Ainsi, la légitimité politique de l'AG est explicitement mise en question dans les deux premiers textes polémiques que sont *À nos amis* et *Considérations sur les assemblées*, quand elle est au contraire tenue pour acquise dans les trois derniers textes, *Débat sur les débats*, *Micropolitiques des groupes* et *La tyrannie de l'absence de structure*. Ces trois derniers textes défendent en revanche explicitement une « formalisation » des modalités de prises de décision afin que celles-ci puissent être maîtrisées, contrôlées et connues de tous. On voit ici clairement comment les discours prenant pour objet l'AG en tant qu'ordre interactionnel et l'AG en tant qu'entité politique se confondent et s'articulent : lorsqu'une reconnaissance du pouvoir constituant de l'AG est présumée, apparaissent des recommandations à propos des manières de parler ensemble, de distribuer la parole entre les participants (outils, rôles, artifices, etc.). Quand au contraire cette légitimité est mise en question, apparaissent des discours à propos de la manipulation de certains « orateurs brillants » et l'AG est inscrite dans l'ordre d'un paraître (spectacle, théâtre, etc.) que seules « la vie » et son « intensité » ou sa « vérité » pourraient transcender.

La recherche d'une mise en place de rapports égalitaires entre les participants des AG constitue un deuxième lieu de clivage. Tout simplement absente d'*À nos amis*, cette question

est traitée sous l'angle de l'inégale distribution des compétences langagières dans *Considérations sur les assemblées* : les participants aux AG n'osant prendre la parole vivent dans la crainte d'être contredits par « une réponse brillante ». L'existence de rapports de pouvoir en réunions politiques est aussi soulignée par *Débat sur les débats* et *Micropolitiques des groupes*. Mais, loin d'être une fatalité, elle sert au contraire de point de départ à la défense d'une formalisation des rencontres, seule à même de lutter contre des comportements dominateurs acquis par socialisation, notamment de genre. *La tyrannie de l'absence de structure*, enfin, situe les rapports de domination au sein du groupe dans l'existence d'une élite fonctionnant comme un réseau de communication parallèle. Finalement, tous ces textes qui thématisent les rapports de pouvoir les saisissent dans leur dimension communicative. Mais, alors que le positionnement spontanéiste cherche le dépassement de la contradiction en proposant une organisation politique par groupes affinitaires (donc propose le remplacement de l'AG vers celui de la discussion informelle entre amis), le positionnement formaliste cherche le dépassement de la contradiction dans le contrôle de la forme à donner à l'AG (distribution de la parole, durée des interventions, séquentialisation de la rencontre, etc.).

Enfin, le thème de la dimension collective de l'AG génère, lui aussi, divers positionnements selon les textes. Celui d'*À nos amis*, face au constat d'une société atomisée, attaque vivement l'AG comme forme interactionnelle incapable de faire émerger un commun et préconise, pour « submerger le vide » entre ces individus atomisés, une « attention aux situations », une « sensibilité de chaque instant » quasiment mystique, dépassant toute description concrète en termes de comportements communicatifs. Pour *Considérations sur les assemblées* également, l'AG n'est qu'une fiction de commun. *Débat sur les débats* fait tout au contraire de la recherche du commun l'un de ses objectifs principaux. De même que dans *Micropolitiques des groupes*, c'est toujours la formalisation des rencontres (et le consensus) qui revient, cette fois parce qu'elle est productrice d'un sentiment d'appartenance à un collectif. Ainsi, les comportements communicatifs doivent être décortiqués afin qu'ils ne reproduisent pas les penchants individualistes hérités du capitalisme.

C'est donc bien la formalisation des rencontres qui s'impose comme principal lieu de conflit : un tel ordre interactionnel, auquel sont associées des qualités, fait l'objet d'une lutte. Voici un tableau permettant de synthétiser la divergence dans la valorisation de la formalisation des AG :

Positionnement formaliste (reconnaît la légitimité politique de l'AG)	Positionnement spontanéiste (ne reconnaît pas la légitimité politique de l'AG)
Mettre en place des « rôles », des « outils », des « artifices », des « règles », pour : 1) Prendre des décisions en toute transparence. 2) Être réellement horizontaux (antiautoritaires). 3) Faire émerger un commun.	1) Faire confiance à la « situation » pour expérimenter la fusion de la vie et de la politique dans l'acte insurrectionnel. 2) S'organiser politiquement en groupes d'amis restreints.
Depuis ce point de vue, faire confiance à la situation et s'organiser entre amis est générateur d'égoïsme et de rapports de pouvoir et de domination, notamment de genre.	Depuis ce point de vue, mettre en place des « rôles » ou des « outils » est le symptôme d'une névrose et ne donne lieu qu'à un triste spectacle.

Tableau 1. Divergences dans la valorisation de la formalisation des AG.

4.9.2. *Domaine d'actualité et hypothèses sociologiques*

Pour l'ADF, les discours effectivement tenus, qui donnent à voir une partie des séquences discursives en coexistence dans une conjoncture historique déterminée (Courtine, 1981 : 56), constituent le « domaine d'actualité » d'une FD, prise toujours dans des rapports antagonistes avec d'autres FD. Ainsi, et parce que les FD sont des instances idéologiques et inconscientes en conflit à partir desquelles la matérialité signifiante des unités linguistiques tire son sens (voir chapitre 2, section 2.4.2), on ne peut confondre les positionnements discursifs spontanéiste et formaliste tels qu'ils apparaissent dans les cinq textes soumis à l'analyse avec ce qui serait une FD spontanéiste et une FD formaliste. Il est simplement possible, à cette étape de la réflexion et à partir des analyses effectuées jusqu'ici, de *poser l'hypothèse* de l'existence d'une FD spontanéiste entrant dans des rapports antagonistes avec une autre FD, formaliste, à l'aune desquelles les mots et séquences produits à propos de l'AG tirent leur sens tout en générant des effets de positionnements spécifiques.

Comme annoncé en introduction de ce chapitre, si l'on suit la conception bourdieusienne de l'espace des prises de position, conçue comme expression de l'espace des positions, alors il est possible, à partir de l'analyse des positionnements discursifs à propos de l'AG, de proposer une hypothèse quant à la structuration contemporaine de l'espace des mouvements sociaux

anarchistes et autonomes¹¹⁶. L'analyse des traces discursives se mêle alors à la mobilisation des savoirs d'arrière-fond acquis lors de l'ethnographie, dans une démarche interprétative cherchant à « situer » socialement les locuteurs en fonction de leurs mises en mots de l'AG.

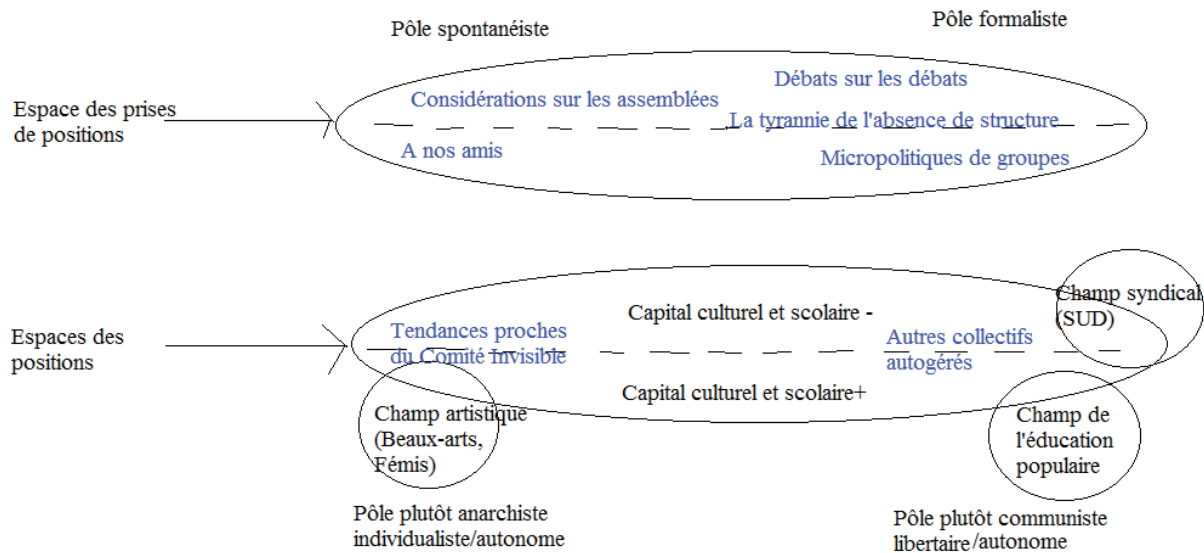


Figure 3. Hypothèse de l'isomorphisme des deux plans « espace des positions » et « espace des prises de position ».

Ce graphique cherche à rendre compte des rapports entre positions sociales et prises de position, c'est-à-dire applique le principe de l'isomorphisme des deux plans : à certaines positions dans l'espace du mouvement anarchiste/autonome correspondent certains positionnements discursifs à propos des AG. Il permet de cartographier les tendances majeures qui structurent aujourd'hui cet espace social en faisant apparaître des proximités et des distances entre ses différentes unités contestataires, saisies à travers leurs mises en discours de l'AG. Ainsi certains collectifs, plutôt enclins à défendre la souveraineté des AG et leur formalisation, partagent leurs positions avec des syndicats (notamment SUD) et des collectifs d'éducation populaire. Ces derniers s'opposent à d'autres collectifs, plutôt enclins à défendre l'organisation par groupes affinitaires et qui partagent, quant à eux, leur position avec le champ artistique ou académique (des liens pouvant être établis dans ce cas avec les Beaux-Arts et La FEMIS ou avec l'ENS ou l'EHESS).

Mais cette tentative d'objectivation objectivise surtout mon propre point de vue, produit de ma socialisation militante et discursive, ma propre « connaissance des principes de classement des multiples mouvements ou organisations qui composent l'espace, permettant de s'y repérer et de s'évaluer mutuellement entre organisations rivales ou concurrentes » (Mathieu,

¹¹⁶ Notons qu'il faudrait, pour une description de l'état du champ plus précise et si l'on souhaitait procéder de la même manière (du discursif vers le sociologique), analyser d'autres corpus constitués de discours à propos d'autres thèmes (la religion, la technologie, le travail, etc.). En effet, celui de l'AG n'épuise pas, bien sûr, la multiplicité des positionnements discursifs possibles au sein de cet espace particulier.

2002 : 95). En effet, un tel graphique permet simplement de cartographier des effets de positionnement sociologique générés par l'adoption de tel ou tel positionnement discursif. Si bien que l'état du champ, compris comme conditions de production, ne peut, à partir d'une analyse discursive informée par l'ethnographie, qu'être saisi comme effet de sens, comme *pointant* une localisation dans l'espace social.

4.9.3. *Domaine de mémoire et hypothèse interdiscursive*

Le chapitre 3 a montré comment la réflexivité vis-à-vis de l'organisation politique fut à l'origine de polarisations créatrices de diverses tendances : tandis que Michel Bakounine parlait de « spontanéité » face à l'autoritarisme des marxistes, Errico Malatesta et Carlo Cafiero quittaient les congrès à cause de leur « formalisme », « derniers vestiges du parlementarisme ». Quand Émile Armand défendait la « camaraderie » comme mode d'organisation, d'autres faisaient de l'éducation des enfants et de la classe ouvrière un programme. Plus tard, quand certains invitaient à « fabriquer des situations », des femmes imposaient la non-mixité et rejetaient du même coup toute forme « d'organisation », jugée patriarcale par essence.

Si bien qu'il est possible de proposer une sorte de généalogie des positionnements discursifs à propos de l'organisation politique en général et de l'AG en particulier, généalogie faisant apparaître l'existence de « discours transverses » :

	FD spontanéiste	FD formaliste
1872		Bakounine
		Kropotkine
1893	Propagande par le fait	Anarcho-syndicalisme
1911	Anarchistes individualistes (Armand, etc.)	Bourses du travail
1917	Illégalistes	Pelloutier
		Conseillisme
	Camaraderie	
1927	Vie en communauté	La plateforme de Makhno
	Situationnistes	
1957		
	MLF	
1968		AG souveraine et comité d'action dans la Sorbonne
1975	Autonomie italienne (négriste)	
	Autonomie désirante	Education populaire
1990		
	Tiqqun	
	Réseaux de groupes affinitaires	
2000		Différents collectifs autogérés (squatt, cantines, sites d'informations, etc.)
2010	Comité invisible	
	Autonomes marxistes	
	Mobilise un registre plutôt polémique et provocateur (produisant un <i>ethos</i> « d'insurrectionniste-instruit » ou « d'anarchiste-blasé »)	Mobilise un registre plutôt didactique et procédural (produisant un <i>ethos</i> d'« anarchiste-pédagogue » ou d'« autonome-compréhensif »)

Figure 4. *Domaine de mémoire.*

Pour ne pas tomber dans « la tentation taxinomique, typologique » (Guilhaumou, 2005 : 102) des FD, je souligne que ce tableau, fort schématique, cherche non pas à affirmer l'existence empirique de deux FD, mais seulement à rappeler la dynamique des rapports de forces dans l'espace des mouvements anarchistes/autonomes depuis 150 ans, rapports de force tout autant *générés* par la production de discours antagonistes à propos des moyens politiques à mettre en œuvre que *générant* ces antagonismes. En outre, puisque ces effets de structuration, saisissables via l'hétérogénéité des FD, opèrent en permanence, ces points de repère inscrits en colonnes ne sont pas figés, mais se définissent mutuellement selon la nature de leur rapport. Si des « points d'émergence marquants » (Courtine, 1981 : 56) apparaissent, ceux-ci ne renvoient pas à « des points de départ », car, comme le rappelle justement Jean-Jacques Courtine :

Indiquons enfin, contre toute interprétation chronologiste, que si les objets qui composent ces domaines peuvent y figurer comme des points datables et référables à un sujet énonciateur, leur succession chronologique est traversée par la dimension temporelle spécifique à un processus dont le développement contradictoire ne connaît ni sujet, ni origine, ni fin. Il ne s'agit donc pas d'aller chercher dans la séquentialité d'un domaine de mémoire, d'un domaine d'actualité et d'un domaine d'anticipation la suite « naturelle » de l'avant, du maintenant, et de l'après, mais bien plutôt d'y caractériser les répétitions, les ruptures, les seuils et les transformations d'un temps processuel (1981 : 56).

Ces répétitions et ruptures sont également à l'origine des effets de sens que portent avec eux les mots et les séquences de mots prenant l'AG pour objet dans l'espace discursif du mouvement anarchiste/autonome. Si bien que les effets de positionnements produits par ces discours prenant l'AG pour objet ont également une dimension historique (« la mémoire des mots ») ce qui signifie que parler ou interpréter depuis l'une ou l'autre FD revient bien à s'inscrire dans une histoire discursive qui dépasse le locuteur, qu'il soit en position de production ou de réception.

Mais si l'ethnographie permet de se socialiser discursivement, elle est également un moyen d'observation des « pratiques interactionnelles réelles » qui construisent l'AG. Il est temps à présent de décrire non plus les discours métapragmatiques à propos du registre interactionnel horizontal/formaliste, mais bien les éléments composant l'évènement de parole AG qui sont investis de la valeur de l'horizontalité. Comment se manifestent ces « artifices », ces « rôles » et ces « outils » dans les conduites communicatives des participants ? Et avec quelles conséquences en termes de naturalisation ?

Chapitre 5. L'AG, ordre interactionnel établi

À partir d'observations directes, le chapitre 5 propose de décrire, puis d'interpréter les présupposés du registre horizontal-formaliste des AG d'un collectif de soutien à la lutte contre l'aéroport de Notre-Dames-des-Landes. Pour cela, il présente en détail les propriétés situationnelles qui définissent les conduites normales adoptées dans de telles AG. Parmi elles, la distribution puis le maintien de « statuts métainteractionnels » apparaissent particulièrement importants. La mise en place de ces statuts et leurs conséquences en termes de légitimation des interventions adressées à tous posent finalement la question des phénomènes de naturalisation et d'essentialisation qui caractérisent toute mise en registre.

5.1. Considérations théorico-méthodologiques

Pour comprendre en quoi consistent les comportements interactionnels mis en mots de façons si hétérogènes au sein de l'espace sociodiscursif du mouvement anarchiste/autonome, je ferai appel à la notion goffmanienne de propriétés situationnelles. Il s'agit alors de s'intéresser désormais aux conduites communicatives qui caractérisent les AG formalisées, formalisation à laquelle sont associées, dans les discours que nous venons de décortiquer, des valeurs d'horizontalité, de transparence et de commun.

5.1.1. *Ordre interactionnel et idéologies langagières*

Je délaisse temporairement la réflexivité dont l'AG fait l'objet pour m'intéresser à son ordre interactionnel effectif, afin de saisir les évidences partagées (ou non) à son propos à partir de leur matérialité interlocutive : qui peut parler, quand, à qui, pour dire quoi et sous quelles conditions ? Qui peut s'asseoir et/ou se déplacer, où, comment, quand et avec quelles conséquences ? L'objectif est alors de décrire à quoi ressemble une AG en tant qu'ordre interactionnel établi afin d'apprécier ce que cette dimension institutionnelle de l'AG naturalise.

La description de l'ordre interactionnel de l'AG est le produit d'une observation directe : à partir de dix prises de note (quatre réalisées au début de l'année 2013 et six autres au début de l'année 2014), ainsi que d'autres notes ethnographiques plus générales, j'ai constitué une sorte de « récit de synthèse » à partir des comportements qui étaient presque toujours performés en AG, mettant l'accent sur la convergence de certains éléments, *leur régularité*. Ainsi, ce chapitre 5 offre la description d'une *AG-formalisée-type*. Cette description, rédigée au présent lors des séquences à visée typifiante et au passé lors de la présentation d'échanges concrets, sert avant à la constitution d'une nouvelle épaisseur dialogique¹¹⁷ nécessaire à l'interprétation du fonctionnement métapragmatique des interactions présentées dans la troisième partie de la thèse.

¹¹⁷ Certains analystes de la conversation parlent d'« histoire conversationnelle » (Golopentia, 1985 ; 1988) pour référer à ce que deux interlocuteurs savent s'être dit au cours de conversations précédentes, savoir qui constitue un domaine épistémique, c'est-à-dire un ensemble de connaissances jugées partagées entre les locuteurs et leur permettant de ne plus revenir sur ce qu'ils savent s'être déjà dit ou bien au contraire d'y faire référence. On pourrait parler ici d'« histoire situationnelle » ou « interlocutive » pour référer à ce qu'un groupe de participants sait avoir déjà construit ensemble comme événement de parole et qui leur permet ou bien de ne plus revenir dessus, ou bien au contraire d'y faire référence. C'est donc d'abord pour familiariser mes lecteurs avec une « masse expérientielle du passé » (François, 2004 : 100) reconstruite dans la description et supposée partagée par les militants anarchistes et/ou autonomes, (tous les « on a souvent fait comme ça en AG », voire « on fait toujours comme ça en AG »), que les menues observations qui suivent tirent leur raison d'être.

5.1.2. Les propriétés situationnelles de Goffman (1963)

Pour saisir l'ordre interactionnel des AG, je me suis très largement inspirée du livre d'Erving Goffman publié en 1963 et paru en français en 2013, intitulé *Comment se conduire dans les lieux publics*. L'essentiel du regard goffmanien sur les interactions sociales me semble en effet déjà présent, et de manière extrêmement vive, dans cet ouvrage qui travaille dès cette époque les notions, sans toutefois les nommer ainsi, de rite, de mise en scène, de cadre et de façons de parler. Si les ouvrages suivants d'Erving Goffman sont également des références dans ma description des AG du collectif auquel j'ai participé, c'est avant tout la recherche des « propriétés situationnelles » qui guide mon récit, notion justement présentée dans ce premier ouvrage de 1963¹¹⁸. Cette notion de propriétés situationnelles, que je définirai ci-dessous, ne renvoie pas, à proprement parler, à des éléments verbaux. Plus qu'au fonctionnement de la production langagière, elle s'intéresse aux conduites communicatives et à ce que celles-ci nous disent du moment de co-présence vécu, de la rencontre sociale.

Privée de la possibilité d'enregistrer les AG auxquelles je participais (voir interlude), j'ai tenté de faire, tout au long de mon observation, de nécessité vertu. J'ai ainsi concentré toute mon attention sur la dimension « non verbale » de la rencontre en tant que dimension constitutive de l'acte social de communication. J'ai avant tout porté mon regard sur l'occupation de l'espace par les corps et les objets, sur les postures, les mimiques et les regards des personnes présentes ainsi que sur leurs actes d'écriture (Fraenkel, 2007). Enfin, j'ai fait de l'organisation de la parole ou plus précisément de la distribution de l'accès à la parole adressée à tous (« parole publique ») un élément d'observation majeur pour lequel j'ai tenté de noter, à la volée, quelques échanges.

Les propriétés situationnelles, chez Erving Goffman, sont méthodologiquement repérables par les comportements qui ne font événement qu'« en négatif » : s'ils sont performés, personne ne les remarque ; mais s'ils ne le sont pas, ils génèrent des actes communicatifs marqués car dangereux pour les faces des participants comme des actes de langage ou des mimiques à valeur de reproche, d'excuse, d'ordre de se taire, etc. Elles sont en outre saisissables grâce à la « distribution de l'engagement » (Goffman, 2013/1963 : 165) parmi

¹¹⁸ En choisissant de me référer à Erving Goffman pour décrire les AG formalisées, j'ai pratiqué ce « braconnage prudent » dont parlent Cyril Trimaille et Bertrand Masquelier quand ils soulignent que « pour ce qui est du dispositif conceptuel de Hymes, les anthropologues, sociaux ou linguistes, quand ils ne s'accommodaient pas du flou du dispositif pour leurs travaux ethnographiques, n'ont pas hésité à chercher du côté des sociologues (interactionnistes) quelques outils de précision tels qu'on les trouve dans les écrits sur les notions de situation, de participation, de cadre, de tour de parole » (2012 : 14).

les participants, distribution qui produit une « structure générale de l'engagement », toujours mouvante et dynamique (Goffman, 2013/1963 : 78). La distribution de l'engagement renvoie à la question de qui doit se montrer sincèrement intéressé, par quoi, comment il doit le montrer aux autres, grâce à quelles conduites, comment il doit faire pour se libérer des moments de désengagement, etc. L'hypothèse est que de cet engagement partagé, de cette attention commune signifiée aux autres par un ensemble de signes comportementaux, dépend une définition de la situation, soit la transformation du « rassemblement lui-même de pur agrégat de personnes coprésentes en petit groupe social ou en petite réalité sociale, de plein droit » (Goffman, 2013/1963 : 167). Cette distribution de l'engagement témoigne également d'une espèce d'appartenance et d'obéissance au rassemblement en cours (Goffman, 2013/1963 : 205).

Erving Goffman propose de faire une double distinction entre les engagements des participants présents dans une situation. Il y a d'un côté des engagements principaux, ceux qui concentrent la plus grande partie de l'attention et de l'intérêt d'un individu à un moment donné (écouter une intervention publique, prendre des notes, écrire un texto, discuter avec son voisin, etc.), et des engagements secondaires, ceux dont l'activité peut être accomplie sur un mode distrait, en étant capable de se montrer intéressé par autre chose (se rouler une cigarette distraitement en écoutant attentivement une intervention publique, écouter une intervention publique distraitement en détaillant avec attention la posture de l'intervenant, etc.). Notons qu'un engagement principal commun à la majorité des participants présents est obligatoire puisque de lui dépend la construction de la rencontre en tant que telle, donc sa reconnaissance sociale (Goffman, 2013/1963 : 45). D'un autre côté, il y a des engagements dominants, ceux qui imposent leurs exigences d'attention liées à l'occasion sociale en cours et leurs manières d'être (tous les participants présents à l'AG passent beaucoup plus de temps concentrés sur les interventions publiques que sur toute autre chose et savent le montrer de manière évidente à tous), et des engagements subordonnés, ceux qui sont soutenus de façon muette, exprimant un égard pour l'activité officielle (sortir pour téléphoner, chuchoter pour parler avec son voisin, être discret pour rédiger son texto, ne pas faire trop de bruit en coupant du pain, etc.). De cette manière, un engagement subordonné peut être principal (on peut être passionné par sa conversation avec son voisin ou par la rédaction de son texto de manière très discrète), tout comme un engagement dominant peut être secondaire (on peut écouter en silence une intervention officielle tout en pensant intensément à ce qu'on va manger de retour chez soi).

La perception de toute cette variété d'engagements possibles est subtile, car l'engagement est intime, en l'individu, et nous n'y avons accès qu'à travers ses comportements,

des signes verbaux et posturaux produits par lui et interprétés par les autres, plus ou moins « consciemment ». Quoi qu'il en soit, c'est donc bien sur l'idiome corporel actualisé par nos co-participants que nous nous basons, c'est lui qui nous sert avant tout à récolter de l'information sur leurs engagements : dans chaque situation, il nous faut manifester notre engagement par un comportement juste. C'est pourquoi l'idiome de l'engagement doit être *soumis à des règles*, à des conventions, évidemment équivoques, mais néanmoins sociales et collectives dans une certaine mesure (Goffman, 2013/1963 : 35).

5.1.3. *Habitus et hexis*

De par ma position d'observatrice prenant consciencieusement ses distances avec son objet, « son terrain », je fus tentée de reconnaître, dans les interactions qui m'étaient données à voir, des signes à déchiffrer :

Et l'exaltation des vertus de la distance que procure l'extériorité a sans doute pour fonction de transmuier en choix épistémologique la situation objective de l'ethnologue – celle du « spectateur impartial », comme dit Husserl –, qui le voue à apercevoir toute réalité et toute pratique, y compris la sienne propre, comme un spectacle (Bourdieu, 2000/1972 : 227).

Ce n'est que bien plus tard, en lisant *Esquisse pour une théorie de la pratique* (Bourdieu, 2000/1972), que je pris conscience que j'avais « importé dans l'objet les principes de [ma] relation à l'objet » (Bourdieu, 2000/1972 : 228), à savoir une relation d'extériorité qui fait des pratiques observées, dans mon cas des pratiques interlocutives, des faits accomplis, « au lieu d[e chercher à] en construire le principe générateur en se situant dans le mouvement même de leur effectuation » (Bourdieu, 2000/1972 : 235). Il s'agit donc pour moi, et *a posteriori*, de défendre ce chapitre également en tant que « fenêtre ouverte » sur des *habitus* langagiers et militants. Je rappelle ici la définition de l'*habitus* :

système de dispositions durables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principe de génération et de structuration de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement « réglées » et « régulières » sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, objectivement adaptées à leurs buts sans supposer la visée consciente des fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre (Bourdieu, 2000/1972 : 256).

Les règles et les régularités que je décris sont donc bien conçues comme l'expression de dispositions sociales acquises par socialisation au cours de l'activité militante en général et de

l'évènement de parole « AG » en particulier, dispositions à l'origine de la reproduction d'une part de l'ordre interactionnel formalisé et de « ses tenus pour acquis » et d'autre part de la structuration de l'espace des mouvements anarchistes/autonomes sur la question de l'organisation politique. En tant que « modèle réflexif d'utilisation du langage » ou plutôt ici, « modèle réflexif de *mise en place d'un ordre interactionnel* », le registre formaliste des AG est bien le produit de trajectoires sociales¹¹⁹ et, en tant que tel, il est aussi une marque de position dans le champ.

L'ordre interactionnel de l'AG apparaît alors comme le point de rencontre entre ces dispositions et la situation, soit entre des « schèmes collectifs intériorisés » (Bourdieu, 2000/1972 : 262) et la possibilité de leur expression à un moment donné, point de rencontre faisant exister un groupe social intégré. En se construisant les uns les autres, notamment par imprégnation, on ne cesse de reconstruire la structure qui nous a et nous construit encore. Ainsi, participer à l'activité militante anarchiste/autonome revient à intégrer et partager des *habitus* proches, entraînant une homogénéisation des pratiques (militantes et interactionnelles) qui laisse voir des régularités, et donc des tenus pour acquis quant à l'ordre interactionnel formalisé de l'AG.

5.2. Observer les AG du collectif Notre-Dame-des-Landes

J'ai débuté mon ethnographie en participant au collectif NDDL. Mes premières observations ont donc porté sur les AG de ce collectif particulier, collectif qui reprenait, pour la mise en place de ses AG, les recommandations des discours formalistes.

5.2.1. Présentation du collectif de soutien à la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Le collectif NDDL auquel j'ai participé fut créé en octobre 2012 afin de préparer entre autres la « manifestation de réoccupation¹²⁰ » du 17 novembre à la zad. Voici comment, dans un mail adressé à un nouvel arrivant, un militant présente le collectif :

¹¹⁹ « [...] registers are not static facts about a language but *reflexive models of language use* that are disseminated along identifiable trajectories in social space through communicative processes » (Agha, 2005 : 38).

¹²⁰ Pour des récits détaillés de cet évènement, voire notamment Collectif Mauvaise Troupe (2014), *Contrées. Histoires croisées de la zad de Notre-Dame-des-Landes et de la lutte No TAV dans le Val Susa*, L'éclat.

Notre collectif est une structure ouverte à toutes celles et ceux qui viennent aux AG. Il n'y a pas d'encartage, pas de structure autre que l'AG régulière et les « commissions » qui sont totalement autogérées, et de manière complètement horizontale, sans bureau, ni membres élus ni quoi que ce soit. Nous ne sommes pas une association loi 1901!.... [...]

Sans procéder à une analyse détaillée de cet extrait, on peut constater tout d'abord que :

- 1) L'existence publique du collectif ainsi que son mode d'organisation est confondue avec ses AG dans un énoncé définissant le « collectif » comme une « structure ouverte » (« *Notre collectif est une structure ouverte à toutes celles et ceux qui viennent aux AG* »).
- 2) Le mode de fonctionnement du collectif est en partie décrit négativement, rejetant ces autres modes de fonctionnement dont il s'agit de se distancier, en usant parfois même de marques exclamatives intensificatrices (*pas d'encartage ; pas de structure ; sans bureau ni élu ni quoi que ce soit ; nous ne sommes pas une association loi 1901 !....*).
- 3) Une modalisation autonymique porte sur un terme relevant de l'organisation politique (« *commissions* »), indiquant une mise à distance du terme que j'interprète soit comme une non-coïncidence du mot à la chose (« *commission*, même si ce n'est pas le bon mot ») ou comme une non-coïncidence du discours à lui-même (« *commission*, puisque c'est comme ça qu'on dit »).
- 4) La subordonnée relative qui détermine « l'AG régulière et les "commissions" », contient deux adverbes intensificateurs mettant en valeur les caractéristiques du fonctionnement du collectif (*totalement autogérée ; complètement horizontale*).

Ainsi, si à aucun moment l'auteur du texte ne qualifie le collectif d'*anarchiste* ou *autonome*, il le définit en revanche (négativement) en opposition aux organisations politiques ou associatives instituées et (positivement) en insistant sur son principe autogestionnaire et son idéal d'horizontalité.

Ces quelques remarques permettent d'emblée de positionner les locuteurs-militants participant à ces AG dans l'espace sociodiscursif du mouvement anarchiste/autonome tel que décrit en conclusion du chapitre précédent. Tout d'abord, présenter l'AG comme un lieu « ouvert » revient bien à s'opposer implicitement à un fonctionnement par groupes affinitaires (considérés dès lors en creux comme « fermés »), effet de positionnement confirmé par le fait que l'AG est présentée comme étant la seule instance politique dont se dote le collectif. Enfin, la mise à distance du terme « "commission" » peut relever d'une anticipation en tentant de neutraliser les connotations péjoratives que l'expression produit depuis la FD adverse (les

« commissions » étant jugées bureaucratiques par certaines unités contestataires, voir chapitre 4, section 4.4).

Énergique dès ses débuts, le collectif a organisé et participé à de nombreux événements, actions et ateliers : la construction d'une cabane entièrement conçue à l'aide de palettes pour offrir une infirmerie à la zad¹²¹, la fabrication d'une centaine de masques en papier mâché représentant les différentes espèces animales menacées de la zone, la mise en scène théâtrale de la construction d'un aéroport devant le siège social de Vinci à Rueil-Malmaison, ainsi que de nombreuses soirées de soutien et rassemblements (débat, projections, discussions) en rapport avec la lutte contre l'aéroport de NDDL. Les personnes avec qui j'ai reparlé par la suite de cette époque ont insisté sur la bonne ambiance et le bon fonctionnement de ce collectif de soutien, de fait marqué par une forte cohésion.

Après être passées par la Bourse du travail de Montreuil et le Centre International des Cultures Populaires (CICP) de Paris, les AG du collectif sur la période 2013-2014 se sont établies durablement dans un immense bâtiment occupé de la proche banlieue. Ces rencontres étaient hebdomadaires, chaque mardi soir, à partir de 20h.

5.2.2. Première évocation de ma « relation d'enquête »

J'étais, depuis le début de mes recherches et donc depuis ma fréquentation régulière du « milieu militant », plutôt mal à l'aise vis-à-vis de la sociabilité militante (voir interlude). Je ne m'y sentais pas toujours « à ma place ». Et si les membres du collectif avaient accepté que je pratique une observation participante, leur refus d'enregistrement et la situation ethnographique dans sa globalité aggravaient mon malaise. Il était difficile pour moi de trouver la volonté d'aller aux AG chaque mardi, tant je redoutais les efforts à fournir pour m'acquitter d'un travail de figuration (Goffman, 1974/1967) épuisant¹²². Pourtant, une fois sur place, tout se passait bien : les moments des AG étaient des moments conviviaux et bien que n'étant pas moi-même proche des participants, j'étais témoin de leur camaraderie, bien souvent contagieuse. J'oscillais ainsi entre des instants d'attention accrue portée à l'image de moi-même que me renvoyaient les autres, et qui me demandaient beaucoup d'efforts de concentration afin de paraître à leurs yeux « sympathique », « discrète », « ingénue », mais « vive » tout de même, « sincèrement

¹²¹ Cette expérience a donné lieu à la publication, en 2014, d'un manuel intitulé *L'atelier cabane. Petit manuel romancé pour la construction d'une cabane mobile et engagée*.

¹²² « Par figuration (face-work) j'entends désigner tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même) » (Goffman, 1974/1967 : 15).

intéressée » tout en gardant un certain « regard critique », bref des instants durant lesquels j'avais le sentiment – typique des « rapports au terrain » compliqués – d'être une équilibriste marchant sur le fil de la séduction, et des instants détendus, plutôt joyeux, pendant lesquels je relâchais un peu cette attention¹²³.

Lorsque j'arrivais aux AG, je saluais parfois de loin les personnes que je connaissais de vue, échangeais quelques mots avec celles que je commençais à mieux connaître, puis allais me placer généralement dans un endroit que j'estimais être « discret » pour pouvoir prendre un maximum de notes sur ce que je voyais¹²⁴. On a beaucoup écrit sur la méthode de l'observation participante (Olivier de Sardan, 1995 ; Copans, 1998 ; Becker, 2002 ; Peneff, 2009), de son soi-disant paradoxe (Devereux, 1980/1967 ; Labov, 1973) et sur la critique de ce dernier (Favret-Saada, 1977 ; Schwartz, 1993 ; Gadet, 2003)¹²⁵. Évidemment, le fait que mon activité de prise de notes ait été publiquement justifiée par un travail universitaire a produit des effets sur la situation de co-présence qu'étaient les AG. Parfois, ces effets me devenaient à proprement parler palpables (j'y reviendrai) et parfois je les oubliais complètement.

Sans possibilité d'enregistrements, seuls ma vue et mon stylo m'ont aidé à saisir les pratiques interlocutives auxquelles j'assistais en AG. Je m'attelais donc à mener un travail d'anthropologie de la communication (Winkin, 2001). Ainsi je me considérais avant tout comme ethnographe et je suivais à la lettre les recommandations de Stéphane Beaud et Florence Weber (2010) en travaillant avec deux cahiers, l'un pour les observations d'AG et les récits de mes expériences « sur le terrain » et un autre pour mes réflexions plus théoriques nourries par mes lectures¹²⁶.

¹²³ Comme le remarque Yves Winkin (1996 : 164), c'est d'ailleurs dans la « conscientisation » de ce va-et-vient continu entre une attention « ultra-sensible », au cours de laquelle un regard perdu dans le vide retient toute l'attention, et un sentiment d'appartenance à la situation, au cours duquel on rit de concert avec l'ensemble des participants au moment opportun, que réside le cœur de la méthode d'observation.

¹²⁴ Je constate après coup que cet endroit (cette banquette plus précisément) n'était pas aussi discret que je le pensais et qu'il était possible pour presque tout le monde de me voir prendre beaucoup de notes. J'eus ainsi droit à des réflexions, comme celle-ci, prononcée sur un air de provocation rieuse par un participant avec qui j'avais déjà fait un entretien : « espèce de sociologue ».

¹²⁵ Je renvoie à l'interlude pour une discussion plus approfondie au sujet de la méthode ethnographique.

¹²⁶ Pendant toute cette première année, je récoltais également un maximum de tracts et de brochures, sauvegardais des mails envoyés à la liste du collectif qui me semblaient pertinents, prenais des captures d'écrans de certains sites internet d'information concernant le collectif et ouvrais un dossier avec des photos et des films des actions qu'il menait. J'ai ainsi emmagasiné un certain nombre de textes qui constituent tout à la fois des aide-mémoire et un corpus nourrissant mes interprétations.

5.3. Le moment avant l'AG

« Le moment avant l'AG » comprend l'accès à la salle, l'arrivée dans la salle ainsi que les conversations des participants venus pour l'AG avant que celle-ci ne démarre. La description de ce moment est surtout l'occasion de se faire une idée de l'ambiance du lieu dans lequel se tenaient les AG du collectif à cette époque.

5.3.1. *L'accès aux salles*

Pour entrer dans le bâtiment occupé qui accueille l'AG du collectif, il faut ouvrir un portail donnant sur la rue, mais verrouillé par un cadenas. Pour ouvrir ce cadenas, il existe trois possibilités : connaître soi-même le code du cadenas, attendre que quelqu'un qui le connaît arrive de l'extérieur (éventuellement pour l'AG) et vous ouvre, ou bien compter sur la présence d'un petit groupe de militants, généralement réunis de l'autre côté du portail et se réchauffant autour d'un brasero en taule (puisque c'est l'hiver). Dans ce cas de figure, lorsque vous annoncez que vous venez pour l'AG du collectif, l'un d'eux vous ouvre. Puis, pour aller jusqu'à la salle où se tient l'AG, il faut traverser une première cour pour finalement emprunter une route qui monte en pente douce jusqu'à une seconde cour plus grande que la première. Là, dans un bâtiment situé sur la droite, une porte en métal s'ouvre sur une cage d'escalier plongée dans l'obscurité et dans laquelle raisonnent les conversations venant des étages supérieurs. Les AG du collectif se tiennent généralement dans une salle du premier ou du troisième étage et, alors que les cours des immeubles et la cage d'escalier étaient obscures et silencieuses, les salles qui accueillent les AG sont très éclairées, décorées et meublées de canapés et de fauteuils en tous genres. De plus, elles accueillent déjà la quinzaine de personnes chargées des différentes « commissions » et dont les réunions sont annoncées de 18 à 20 heures.

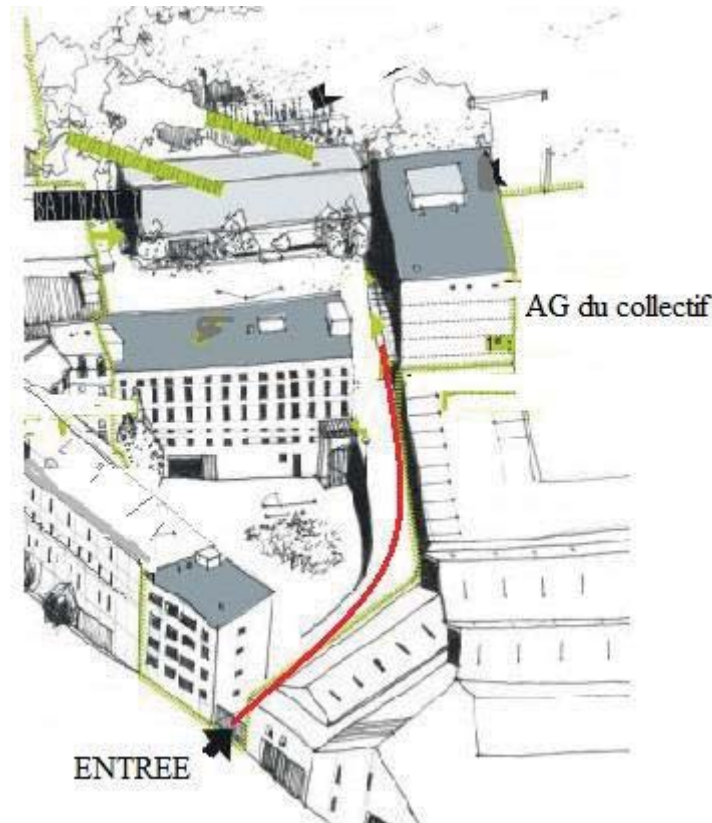


Figure 5. Plan du squat dans lequel se tient l'AG du collectif en 2013-2014, téléchargé depuis le site internet du squat.

La tenue des AG est annoncée sur le site *demosphere.com*, site diffusant les dates et les horaires des événements militants de la région parisienne, sur le site et le programme papier du lieu occupé dans lequel se tient l'AG, ainsi que sur le site du collectif lui-même. L'AG est en cela un rendez-vous public. Mais, dans les faits, il est très rare de voir arriver des personnes totalement inconnues. Une telle personne (selon son apparence et son comportement) pourrait même susciter de la méfiance. Finalement, et bien que le rendez-vous de l'AG soit public, il me semble plus juste d'envisager ce rassemblement comme pseudo-public¹²⁷, dans le sens où un contrôle matériel *minimal* est mis en place aux frontières du lieu (à la grille par les personnes réunies autour du brasero puis à l'entrée dans la salle par les personnes déjà présentes et via des regards par exemple), contrôle exerçant une fonction de sélection symbolique.

¹²⁷ Il est, bien sûr, difficile de poser une limite claire entre les rassemblements qui sont publics et ceux qui ne le sont pas. Ici, aucun dispositif explicite de sélection n'est en effet mis en œuvre et, dans leurs discours, les participants aux AG insistent sur le fait que celles-ci sont « ouvertes », car annoncées publiquement. Pourtant, dans les faits, il n'y a quasiment jamais de nouvelles personnes. J'opte pour la catégorie hybride de « pseudo-public » pour souligner le fait que la sélection effectuée est sociale et renvoie aux dispositions des participants (trajectoires et capitaux) et à leur inscription dans l'espace social du mouvement anarchiste/autonome.

5.3.2. *La structuration de l'espace*

La plupart des AG se tiennent dans une salle du troisième étage. L'une des salles est aménagée pour servir éventuellement de garderie pour enfants la journée, mais le mardi, à la même heure que l'AG du collectif, il s'y tient la réunion de travail d'un autre groupe de militants. La seconde salle, qui possède une cuisine, sert parfois de cantine dans la journée. C'est là que se tiennent la plupart des AG du collectif en 2014. Lorsqu'on franchit le seuil de la porte, on fait face à une salle rectangulaire d'une soixantaine de mètres carrés, dont les murs donnant vers l'extérieur, situés à droite, sont des baies vitrées. Par les fenêtres, une vue sur les immeubles illuminés de la proche banlieue s'offre à nous.

La salle est éclairée par les néons installés dans le faux plafond. Sur les murs de gauche sont accrochées des affiches : annonces d'anciennes manifestations, de soirées de soutien, programmes mensuels de lieux alternatifs, etc. Toujours sur la gauche une table étroite est installée sur laquelle sont disposés des tracts, des brochures politiques, des autocollants et une boîte contenant des pièces de monnaie et portant l'inscription « prix libre » : c'est l'infokiosk. C'est là que sont en partie diffusés les textes écrits par différents groupes ou collectifs à propos des luttes en cours. Le prix de ces brochures est souvent libre (d'où l'inscription), c'est-à-dire que chacun décide du prix en fonction de ce qu'il prend et de ce qu'il peut payer¹²⁸. Il y a un infokiosk au troisième étage, mais également au premier et au rez-de-chaussée, finalement dans presque chaque salle de réunion.

En face de l'infokiosk, un canapé, deux banquettes, deux fauteuils, plusieurs chaises, visiblement récupérés dans la rue, sont disposés en demi-cercle. Le long du mur, à droite en rentrant, sont placés une table basse et un chevalet recouvert de grandes feuilles blanches. Au fond de la salle à droite, deux tables rectangulaires sont placées perpendiculairement. Au fond de la salle à gauche se trouve l'entrée de la grande cuisine type restauration avec plan de travail en inox. Le plan de la salle du troisième étage peut se schématiser de la manière suivante :

¹²⁸ Le fonctionnement par prix libre ou la gratuité font partie des pratiques militantes libertaires qui cherchent à instaurer ici et maintenant une société sans rapports marchands (ni travail salarié ni commercialisation de biens), ou en tout cas avec le moins de rapports marchands possibles. Ces pratiques de la gratuité s'insèrent quant à elles dans un ensemble de pratiques plus large comprenant le fait d'occuper des lieux (refuser de payer pour se loger et pour se réunir), de récupérer de la nourriture sur les marchés (refuser de payer pour se nourrir et pour pouvoir proposer des repas quasi gratuits), faire du stop pour se déplacer, etc.

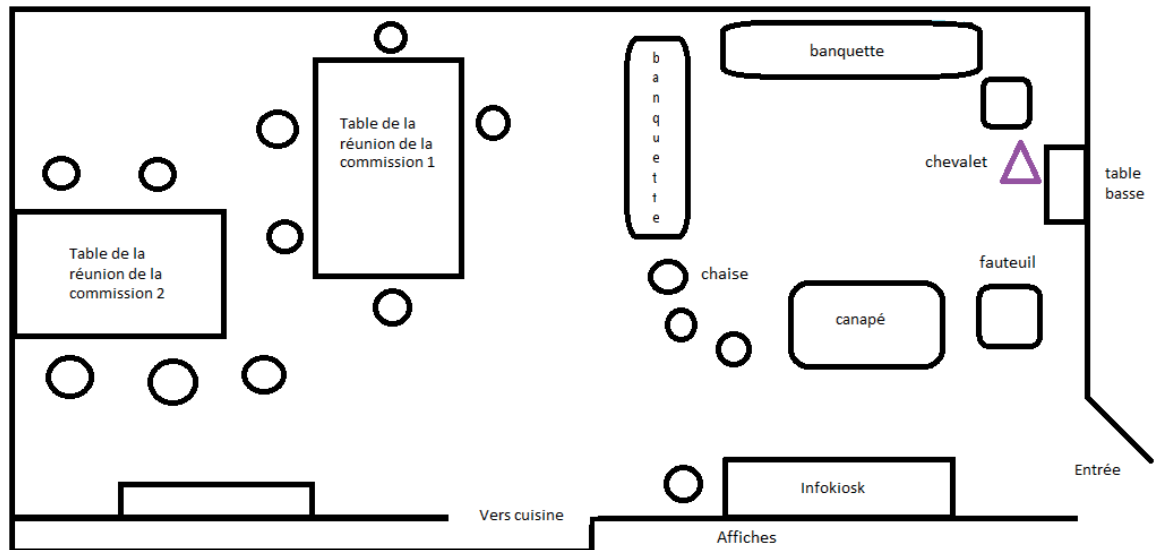


Figure 6. Plan de la salle du troisième étage.

Parfois, les AG sont organisées dans l'unique salle du premier étage. L'organisation de l'espace de celle-ci est proche de celle du troisième : elle est grande et rectangulaire, possède un infokiosk, il y a des baies vitrées, des chaises, des banquettes et des canapés disposés en un vague cercle, un chevalet et des feuilles blanches accolées au mur de droite, des tables dédiées aux réunions des commissions ici aussi situées au fond de la salle. Au fond de la salle également, à droite, une ouverture donne accès à une seconde grande salle qui est le lieu du « freeshop », c'est-à-dire d'une boutique gratuite, qui propose principalement des vêtements et des chaussures. Le plan de la salle du premier étage peut se schématiser de la manière suivante :

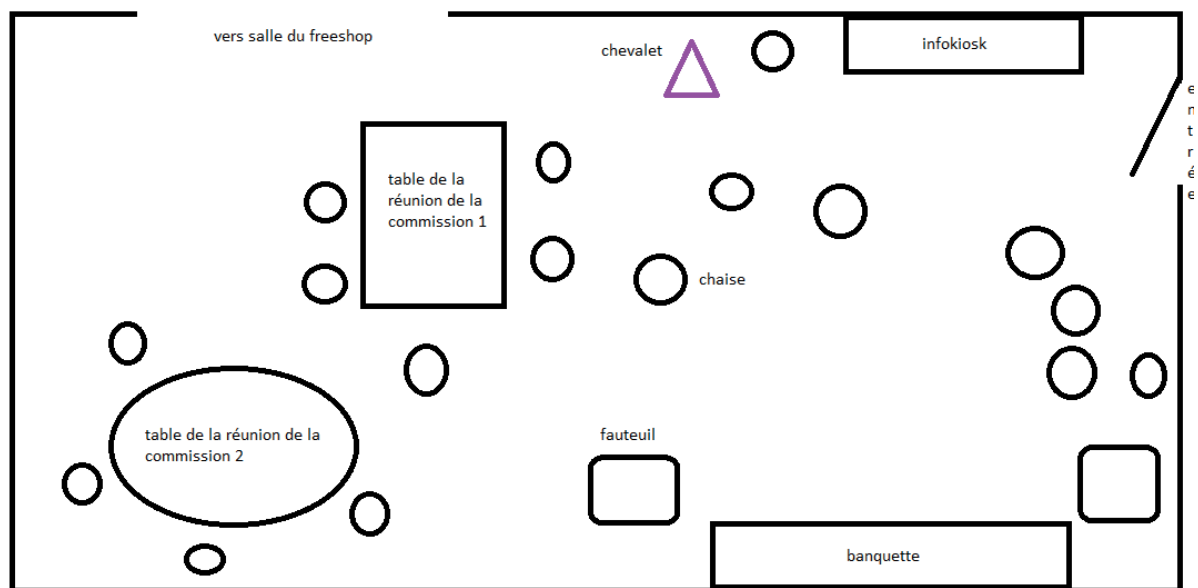


Figure 7. Plan de la salle du premier étage.

5.3.3. *L'arrivée des participants*

Quand on arrive à l'heure pour l'AG, c'est-à-dire vers vingt heures, et qu'on entre dans la salle, les réunions des commissions touchent à leur fin¹²⁹. Toutes ces commissions ne se réunissent pas toujours ; presque toujours, en revanche, se tient une réunion de préparation de l'AG pendant l'heure qui la précède. Le nombre de personnes investies dans les commissions varie d'une semaine à l'autre, mais n'excède rarement plus de six personnes. Ainsi l'occupation de l'espace est tout d'abord marquée par les interactions focalisées¹³⁰ que sont ces réunions.

Les participants venus pour l'AG arrivent néanmoins peu à peu. Comme je restais souvent seule à observer ce moment pré-AG, j'étais disposée à remarquer la redondance dans les manières, pour les corps des participants, d'occuper l'espace, ainsi que les manières de se reconnaître pour former de petits groupes de discussions informelles¹³¹. Il y a le plus souvent autant d'hommes que de femmes et la moyenne d'âge est plutôt basse, entre 25 et 35 ans. Certains participants réguliers sont néanmoins plus âgés (entre 50 et 70 ans). Lorsqu'ils arrivent, tous ces participants passent le pas de la porte seuls ou à plusieurs¹³².

Avant que l'AG ne débute, les personnes qui se connaissent et se reconnaissent socialement entament quelquefois des conversations à deux, trois ou plus, c'est-à-dire qu'elles entrent dans des engagements de face, comme cela est courant dans ce genre de rassemblements¹³³. Comme tout engagement de face, ces conversations commencent par un

¹²⁹ Selon les périodes, c'est-à-dire selon les impératifs du calendrier militant, il peut s'agir de la commission « pognon » (en charge de la gestion de l'argent récupéré par le collectif), de la « legal team » (en charge de la protection juridique des militants du collectif), de l'« automédia » (responsable de la communication autour des actions et des raisons d'être du collectif), ou encore d'un groupe de travail constitué pour la préparation d'un événement extraordinaire comme un concert ou un banquet (qui constituera alors une « commission concert ou banquet »).

¹³⁰ J'entends par interaction focalisée « une espèce de communication qui advient quand des personnes se rassemblent et coopèrent ouvertement au maintien d'un seul foyer d'attention, en prenant par exemple des tours de parole » (Goffman, 2013/1963 : 24).

¹³¹ Plus tard, lorsque je connaîtrai plus de monde et que les rapports de place et ma position en leur sein se seront complexifiés, des détails à propos de qui parle à qui, comment, quand et pour lui dire quoi m'apparaîtront. À cette époque cependant, si je connais tout le monde c'est surtout de vue, et si je discute avec quelques personnes c'est le plus souvent accompagnée de mon ami de l'époque (avant qu'il ne participe aux réunions se tenant dans la salle à côté).

¹³² En ce qui me concerne, par exemple, j'arrivais souvent avec mon ami, qui rapidement allait saluer et échanger quelques mots avec les personnes qu'il souhaitait voir. Parfois je l'accompagnais et écoutais leur conversation, mais le plus souvent je préférais le laisser seul et aller commencer mon observation. D'une certaine façon, on peut dire qu'en agissant de la sorte, je tentais tant bien que mal de mettre en œuvre « une manière », c'est-à-dire de produire un certain nombre d'indices visant à signifier aux autres le rôle que je comptais jouer dans la situation présente (Goffman, 1973 : 31).

¹³³ Les engagements de face « comprennent toutes les situations où deux participants ou plus se rassemblent ouvertement et s'orientent vers un foyer unique d'attention visuelle ou cognitive – ce qui est perçu comme une activité mutuelle simple, impliquant des droits préférentiels à la communication » (Goffman, 1963 [2013] : 78).

croisement de regards, car bien souvent, reconnaître quelqu'un qui nous a vu le voyant agit comme ouverture. Mais cette reconnaissance sociale opérée par les regards propose son pendant : la feinte de ne pas avoir remarqué ce regard afin d'ignorer la personne avec laquelle on ne veut pas entrer dans un engagement de face. C'est une expérience qui fut pour moi courante à cette période. En effet, à maintes reprises, j'ai eu le sentiment que l'on fuyait mon regard, que l'on faisait mine de ne pas l'avoir remarqué ou encore que l'on prenait soin de ne pas regarder dans ma direction. Dans le meilleur des cas, afin de ne pas être trop « offensant », on me saluait de loin d'un vague sourire ou d'un hochement de tête. Peut-être qu'une part de ce sentiment est liée à la tendance un peu paranoïaque de l'ethnographe qui n'assume pas entièrement sa place sur le « terrain », mais peut-être que cela permettait d'éviter d'être vu en contact avec moi. En effet, être engagé dans une interaction focalisée à la vue de tous, c'est montrer aux autres participants que l'on discute avec un tel, acte interprétable en lui-même. En se sachant vues en train de parler avec moi, il est possible que certaines personnes se soient senties mal à l'aise, aient craint d'être perçues comme « complice de la sociologue »¹³⁴. Tout le monde cependant n'entre pas dans ce type de « groupements écologiques » (Goffman, 2013/1963 : 83), et je ne suis pas la seule à ne parler à personne, deux ou trois autres participants partagent généralement cette condition.

Une seconde interprétation me ferait dire que le moment pré-AG est un moment convivial et/ou politiquement stratégique, au cours duquel on préfère discuter avec des personnes déjà connues à propos de l'actualité militante et qu'en tant que participante non militante (ma présence en ce lieu n'avait pas, en apparence et explicitement, les mêmes raisons d'être que les autres¹³⁵), je n'étais pas une interlocutrice (politiquement) intéressante. J'ai pu tout de même constater, constat partagé par d'autres militants aux cours de conversations informelles, que les présentations sont rares dans l'espace social du mouvement anarchiste/autonome parisien, tout autant que les actes de reconnaissance sociale, bien que les coups d'œil à la dérobée vers les participants à la situation soient légion. J'irai même jusqu'à faire l'hypothèse qu'une grande part de la représentation que donnent certains acteurs (au sens goffmanien bien sûr) de leur rôle militant consiste justement dans le contrôle de leur

¹³⁴ Comme le rappelle Erving Goffman, nous avons tous en effet plus ou moins conscience que « les gens portent des jugements d'ordre social sur les autres en fonction de qui ils les voient fréquenter. Être surpris dans un engagement avec une autre personne conduit souvent à se voir attribuer le statut social à [de ?] cette autre personne » (Goffman, 2013/1963 : 90, mes crochets).

¹³⁵ Il est bien sûr impossible de connaître les raisons de nos présences à tels ou tels endroits, à tels ou tels moments, étant donné que cela constitue précisément un des principaux enjeux de n'importe quelle rencontre et qu'il est difficile de donner un sens clair au verbe « connaître » dans ce cas. La seule question est finalement celle-ci : pourquoi ai-je choisi de me mettre dans une telle situation ?

accessibilité : ne pas se montrer facilement disponible pour un engagement de face étant valorisé. Un jeu s'instaure ainsi quant aux identités de chacun (qui est qui ? qui connaît qui ? qui parle avec qui ?) et un bénéfice symbolique¹³⁶ semble être tiré du maintien d'un flou.

De vingt heures à vingt heures trente environ, le rassemblement est multifocalisé, et la disposition du mobilier et des participants dans l'espace de la salle peut être schématisée ainsi :

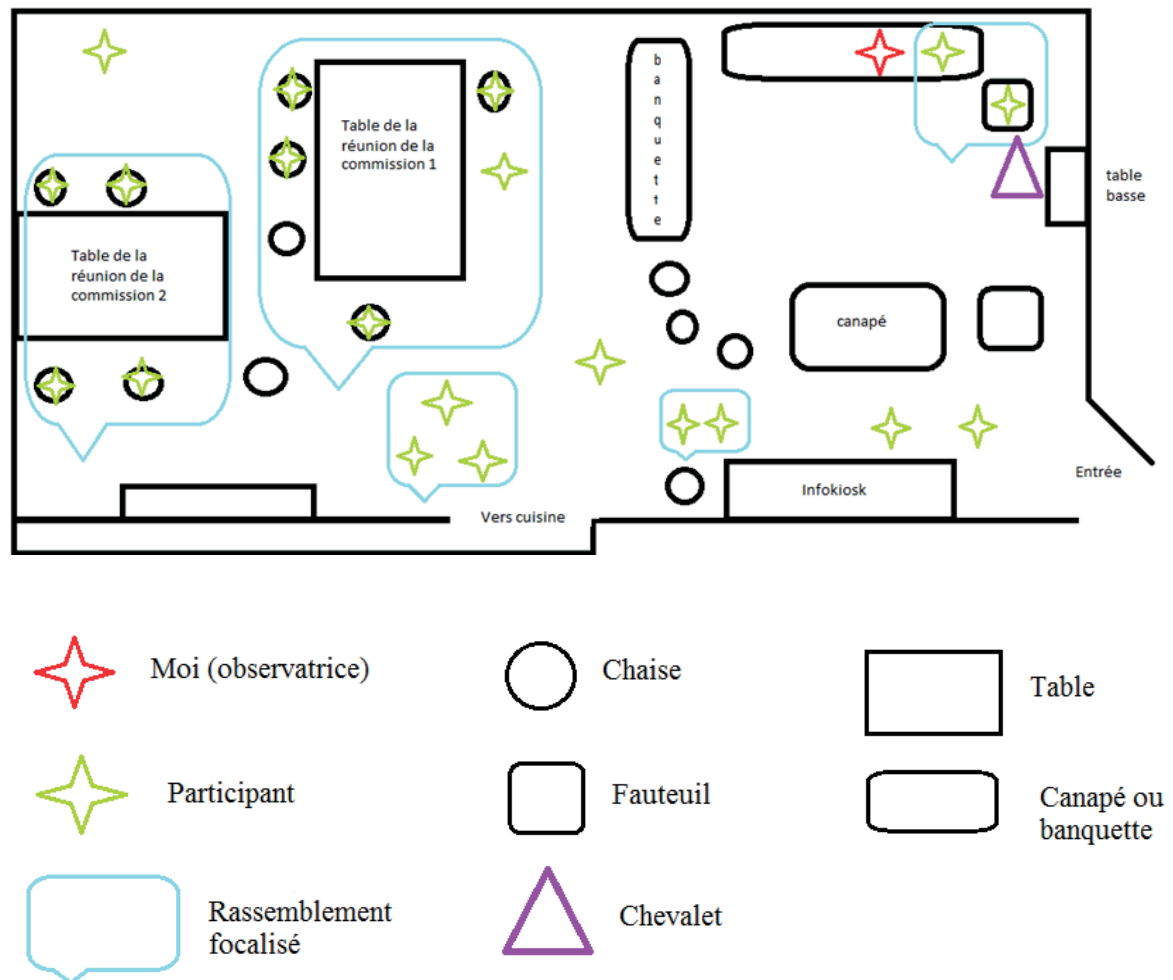


Figure 8. Plan de la salle du troisième étage au moment de l'arrivée des participants.

5.4. L'ouverture

L'ouverture de l'AG se compose de l'énoncé inaugural, énoncé par lequel se construit un foyer d'attention principal commun puis se poursuit avec l'inscription de l'ordre du jour au tableau et de la négociation de ce dernier. Enfin, l'ouverture est la séquence pendant laquelle sont

¹³⁶ Pas seulement symbolique d'ailleurs puisque ce flou peut également servir de protection juridique. C'est en tout cas, je pense, sa principale justification explicite.

distribués les statuts métaininteractionnels que sont l'animateur, le preneur de compte-rendu et le preneur de tours de parole.

5.4.1. La construction d'un foyer d'attention principal commun

Vers vingt heures trente, lorsque le nombre de participants commence à atteindre celui des AG précédentes et que les participants aux réunions des commissions ont intégré les conversations informelles entre nouveaux arrivés, une personne ayant le plus souvent participé à la réunion de préparation de l'AG « inaugure la séance ». Cet énoncé inaugural peut consister en un « bon, du coup, on commence ? » (12 février 2013) ou bien d'un simple « on commence ? » (19 février 2013), ou bien encore d'un « on est partis ? » (4 mars 2014). Il est toujours prononcé avec un volume plus fort que celui généré par le brouhaha ambiant. Ainsi, un participant parmi l'ensemble des participants présents « s'adresse à la situation » (Goffman, 2013/1963 : 140), c'est-à-dire recherche l'attention de tous.

S'ensuit à chaque fois une diminution relativement soudaine du volume sonore global, les conversations à deux ou trois changent rapidement de forme et l'on voit leurs participants se saisir d'une chaise, d'un fauteuil ou d'une banquette et se mettre à structurer l'espace de manière plus clairement concentrique que cela ne l'était déjà. La disposition circulaire des sièges est une réelle propriété situationnelle des AG antiautoritaires¹³⁷, structuration proxémique (Hall, 1971/1966) qui s'oppose à une structuration de type une-personne-faisant-face-à-un-public, associée à des formes de rassemblements hiérarchiques et autoritaires¹³⁸. La création de ce cercle, matériellement constitué du mobilier et de la position physique des participants, transforme en outre la multifocalisation du rassemblement précédent en rassemblement totalement focalisé afin d'« épuiser la situation » (Goffman, 2003/1963 : 80). Évidemment, et bien que cela constitue une espèce d'idéal définitoire de la situation, c'est surtout à la création d'un foyer d'attention principal commun que tout le monde s'attèle. En effet, bien que prenne forme peu à peu, par ces déplacements et cette disposition, la construction de ce foyer partagé, les conversations informelles continuent. Chuchotés, ces multiples foyers

¹³⁷ J'ai néanmoins remarqué que la ronde, plus encore que la disposition circulaire du mobilier, était nécessaire à la définition de la situation puisque qu'il est possible de s'asseoir en ronde sur des tables placées en rangées.

¹³⁸ À l'occasion d'un débat organisé à la librairie anarchiste Quilombo, j'ai relevé informellement ce commentaire, prononcé sur un ton distancié par l'éditeur avec lequel je travaillais à l'époque : « Je vais mettre les chaises en cercle sinon on va dire que je suis autoritaire ». Nous reviendrons en fin de chapitre sur ce procédé sémiotique d'association forme/sens concernant certains aspects des AG (ici ronde/non autoritaire).

d'attention s'affichent comme secondaires, témoignant du respect des participants envers la situation en cours de définition.

Cependant, les salles ne sont pas suffisamment larges pour la formation d'un cercle géométrique parfait à l'aide des sièges. Ceux qui viennent d'arriver et qui sont encore près de la porte d'entrée de la salle restent debout ou vont chercher d'autres sièges qu'ils placent derrière un des segments du cercle. Au fond de la salle en revanche, les participants qui étaient déjà présents, parfois accompagnés de quelques-uns des nouveaux arrivés, s'assoient sur les tables sur lesquelles ils travaillaient quelques instants plus tôt. Ainsi, vers vingt heures trente, la disposition du mobilier et des participants, dans la salle du troisième étage, peut être schématisée comme suit :

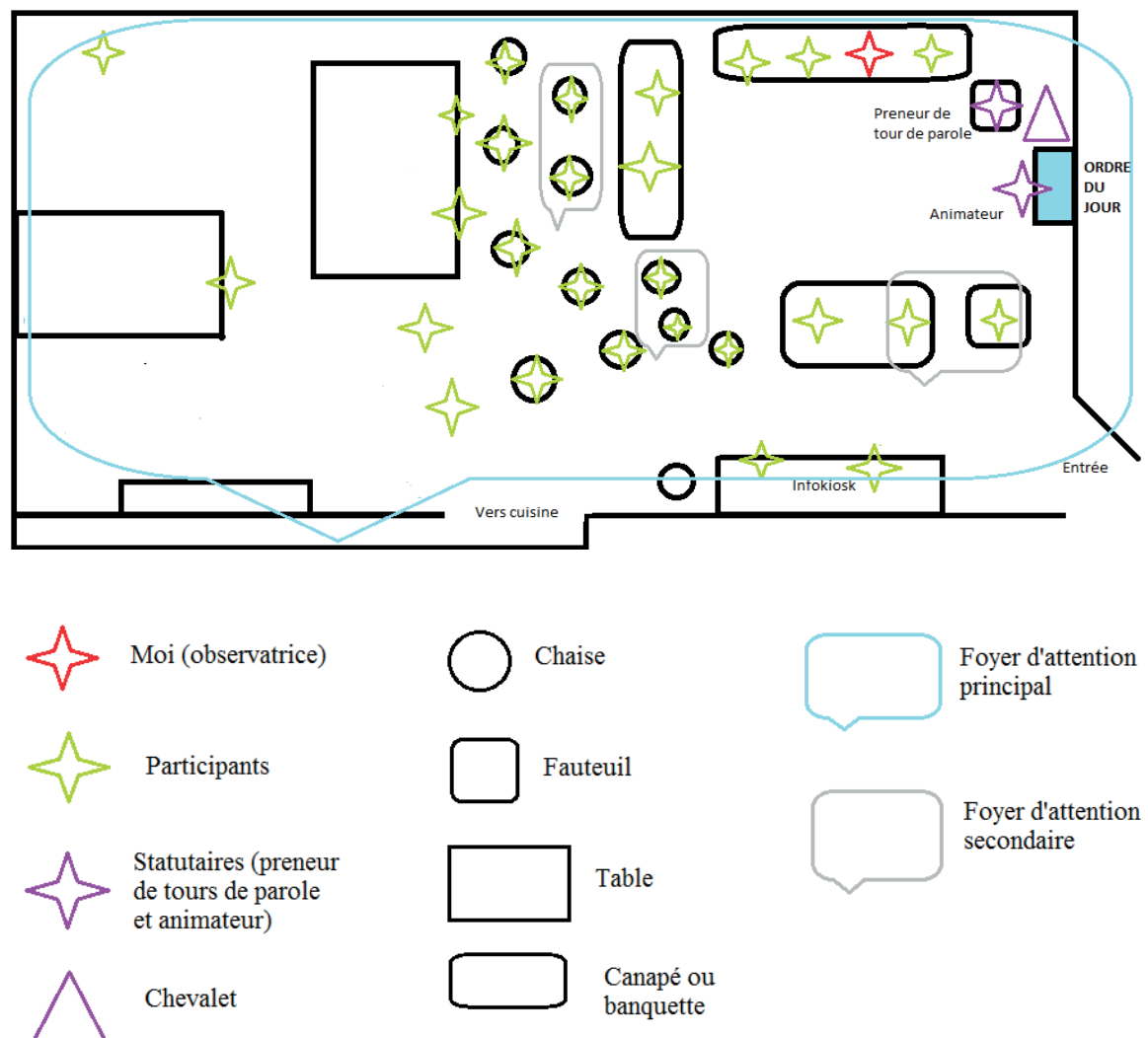


Figure 9. Plan de la salle du troisième étage quelques instants après la prononciation de l'énoncé inaugural.

5.4.2. *L'inscription de l'ordre du jour*

Pendant que les participants s'assoient, la personne qui a prononcé l'énoncé inaugural s'occupe d'inscrire l'« ordre du jour » (désormais ODJ) sur les grandes feuilles fixées au chevalet à côté de la table basse. Elle procède ainsi sous les regards des participants (entre quinze et cinquante), participants dont certains sont, comme on l'a vu, encore engagés dans un foyer d'attention secondaire, c'est-à-dire qu'ils entretiennent, tout en jetant de rapides coups d'œil à l'ODJ en train d'apparaître, une conversation informelle chuchotée.

L'ODJ a souvent été discuté en amont : sur la liste mail du collectif et/ou à la réunion de préparation. Ainsi, lorsqu'un ou deux participants, à l'aide d'un marker, de scotch et de papier, rendent graphiquement présente, aux yeux des autres, la liste des thèmes à aborder pendant les heures qui vont suivre, cette liste n'en est pas à sa première mise en discours. Ce que l'on nomme « ordre du jour » renvoie la plupart du temps à une liste d'expressions nominales, courtes et sans article, dont la fonction, programmatique, est de fixer la thématisation et la « chronologisation » de certains sujets déjà en cours de discussion dans l'espace sociodiscursif dans lequel est proposée cette liste. Par exemple¹³⁹, l'ordre du jour du 18 février 2014, inscrit au marker en grosses lettres sur une feuille au format A2, était :

- 1- Logistique 22 février (bus, collages, masques, tractage, hébergement)
- 2- Réunion publique rue d'Ulm vendredi 7 février
- 3- Débat public 12/02 commune d'Aligre
- 4- Réu d'info à Sciences-Po
- 5- AG de fond
- 6- Automédias, nouvelle liste de diffusion
- 7- Point inculpés
- 8- Infos Mexique et Bures

Et celui du 4 mars 2014 était :

- 1- À propos d'une expropriation à Pantin d'une épicerie bio
- 2- CR des interventions sur NDDL (Aligre ; sciences po ; ENS)
- 3- Le 22 (bus ; hébergement ; masques)
- 4- Point juridique
- 5- Auto-média
- 6- Procès (et soirée au LAP)
- 7- AG de fond
- 8- NDDL juillet 2014

¹³⁹ Ces deux ordres du jour sont extraits de comptes-rendus envoyés sur la liste mail du collectif. Je n'ai pas fait de photographies des lieux ou des AG (pour des raisons évidentes de tact).

5.4.3. La négociation inaugurale de l'ordre du jour

Le ou les participants qui sont en train d'inscrire l'ODJ au marker sur les grandes feuilles, debout face au demi-cercle, commentent leur action : ils lisent à voix haute les mots ou groupes de mots disposés sous forme de liste et demandent aux autres participants s'ils souhaitent les modifier. L'ODJ est « négocié », c'est-à-dire que tout le monde attend qu'il soit discuté avant d'être reconnu comme la trame thématique légitime (et donc officielle) de la discussion à venir. Le 21 janvier 2014 par exemple :

(1)

- 1. P1 ((debout inscrivant l'ordre du jour sur la feuille)) est-ce que vous voyez d'autres points à ajouter à l'ordre du jour//
- 2. P2 concert de soutien
- 3. P3 ((interrompant sa conversation chuchotée)) distribution de tracts

Ce jour-là, quelques participants assis proposent, en reprenant la forme nominale que prendra effectivement le point sur la liste, de nouveaux thèmes qui n'avaient pas été pensés en amont. Les participants peuvent ainsi donner des réponses brèves, ce qui indique l'existence d'une histoire conversationnelle propre au groupe. Dire simplement « concert de soutien » ou « distribution de tracts » c'est présupposer que tout le monde sait déjà de quel concert il s'agit et qu'il y a des tracts à distribuer. Là encore, seulement quelques-uns des participants sont disposés à produire, dans les formes langagières requises, de tels énoncés. Et en effet, si cette forme s'écarte trop de la norme, son producteur est sanctionné¹⁴⁰ (4 janvier 2014) :

(2)

- 1. P1 ((se met à expliciter un des points de l'ODJ en cours d'élaboration))
- 2. P2 dis pas tout c'est l'ordre du jour sinon ça sert à rien
- 3. P1 ((ne reprend pas son tour, mais affiche une moue perplexe, que j'interprète comme un malaise, signifiant un sentiment d'avoir perdu la face))

Tout en notant les points sur l'affiche, la personne qui a fait débiter l'AG peut elle-même en proposer (21 janvier 2014) :

(3)

- 1. P1 est-ce que y a quelqu'un qui veut faire un point sur la zad//
- 2. P2 ouais

Certaines personnes absentes peuvent indirectement participer à la construction de l'ODJ si elles l'ont commenté précédemment dans un mail. Des participants présents reprennent

¹⁴⁰ Nous reviendrons en détail dans le chapitre 6 sur l'opération délicate, en termes de définition du type d'activité langagière en cours, de la constitution d'un ODJ en AG.

alors leurs commentaires pour les intégrer à la conversation en cours (13 mars 2014). Une fois que le nombre des points et les thèmes de discussion qu'ils recouvrent sont jugés suffisants pour la rencontre, on procède à un ordonnancement : les différents points sont triés du plus au moins important à traiter. Tout le monde sait, par expérience, qu'il y a plus de monde au début qu'à la fin des AG, c'est pourquoi les points dont la majorité des personnes présentes veulent parler, ou bien ceux concernant un rendez-vous proche dans le calendrier, sont placés en premier. Les feuilles sur lesquelles la liste est inscrite commencent alors à se saturer de lettres, de flèches et de nombres. Lorsque plus personne ne fait de remarque sur les points à mettre à l'ODJ, le participant debout qui a listé les thèmes peut valider la liste en demandant par exemple, « est-ce qu'on a fait le tour ? » (4 janvier 2014) ou bien « est-ce que ça fait consensus tout simplement ? » (19 mars 2014). Si personne ne répond, mais que la plupart des participants acquiescent de la tête en marmonnant un « mmh », on peut procéder à la suite de la rencontre.

5.4.4. La distribution des statuts

La personne ayant fait débiter l'AG, et qui s'est chargée d'inscrire l'ODJ, poursuit généralement à voix haute, en s'adressant à l'ensemble des participants, sur ce que j'ai appelé « la distribution des statuts ». Lors d'AG à nombre de participants restreint, comme ce fut le cas le 18 février 2014 par exemple (quatorze participants), il n'y a pas de distribution des statuts. Mais s'il y a plus d'une quinzaine de participants, alors un participant est sommé de prendre le statut de « preneur de tour de parole », sur lequel je reviendrai en détail (section 5.6). Et, peu importe le nombre de personnes présentes, un participant se désigne toujours comme animateur.

Le moment de cette distribution bénéficie d'une grande attention : les conversations informelles diminuent et l'engagement commun dans un foyer d'attention principal qui en résulte indique que ce moment n'est pas anodin. Souvent, un silence, parfois assez long, s'installe, au cours duquel un drôle de jeu de regards se met en place. Assumer ces statuts est une lourde tâche, qui impliquera d'assurer un engagement soutenu dans la rencontre, sans grande possibilité d'évitement. Car être responsable de ces statuts c'est prendre la parole publiquement beaucoup plus que les autres, ce qui n'est pas sans conséquence en termes de contrôle des faces. Pour ces raisons, ce sont souvent les plus anciens qui proposent de tenir ces statuts, sans doute parce qu'ils possèdent déjà un « répertoire de pratiques figuratives » (Goffman, 1974/1967 : 17) qui leur permettent de tenir de nombreux rôles au sein de rapports de place variés et à moindre effort. Là encore, il apparaît clairement que l'hétérogénéité des socialisations langagières et militantes a des conséquences quant à la structure de la

participation. Le 12 février 2013, la personne ayant fait débiter l'AG incite les gens à se lancer (« allez, pas toujours les mêmes »).

Cela peut néanmoins être très rapide, par exemple si cela a été plus ou moins explicitement décidé en amont lors de la réunion de préparation (26 février 2013). Il s'agit dans tous les cas d'une autodésignation, puisqu'il est demandé aux personnes présentes de se proposer d'elles-mêmes pour occuper ces statuts. À quelques exceptions près, la personne qui a fait débiter l'AG finit par se proposer pour l'animation, proposition toujours acceptée. Ainsi, prononcer l'énoncé inaugural revient presque toujours à s'auto-désigner animateur ou animatrice, comme je le remarque le 12 février 2013, jour où le participant qui avait prononcé l'énoncé inaugural demande « qui veut animer l'AG ? » et, quelques secondes plus tard, enchaîne en disant : « moi je veux bien ». Parfois, la distribution est très didactique, et chaque statut est explicité¹⁴¹.

Le 26 février 2013, un participant, militant plutôt aguerri, arrive d'un air agacé et avec la volonté apparente de prendre en main l'AG. Après avoir lu l'ODJ, il commence tout de suite par le premier point. Un autre participant l'interrompt :

(4)

1. P1 mais qui prend les tours de parole//
2. P2 ((sur un ton neutre)) il faut les quatre rôles anim temps parole
et modérateur [...] c'est moi qui ferai la modération

Le rappel des « quatre rôles » (qui sont plutôt trois, car « animateur » et « modérateur » recoupent la même fonction et sont de fait le plus souvent exercés par la même personne), est courant en début d'AG. Mais, quand il est effectué, il l'est le plus souvent de manière routinisée, comme ici sur un ton neutre. L'auxiliaire modal et impersonnel *il faut* peut enfin s'interpréter comme une trace de discours antérieurs, précisément ceux qui posent l'AG comme l'occasion de travailler les relations sociales dans le sens d'une plus grande égalité face à la prise de parole.

5.5. Les bilans et comptes-rendus

Les premiers points à l'ODJ, catégorisés en *bilans*, *comptes-rendus* ou *points info*, concernent toujours le proche passé du collectif : actions, manifestations, débats, procès ou

¹⁴¹ À ce propos, je note les 26 février 2013 et 4 janvier 2014 que j'ai parfois eu le sentiment que cette explicitation détaillée et comme récitée est un effet de ma présence, présence justifiée, je le rappelle, par une recherche sur les rapports de pouvoir en AG. Cela confirme bien l'association forte entre la mise en place de ces statuts (qui « formalisent » la rencontre) et le désir d'être (ou de se montrer) antiautoritaires face « à la sociologue » (je reviendrai sur ce point en conclusion de ce chapitre).

événements en tous genres en rapport avec la lutte ayant eu lieu pendant la ou les semaines précédentes. Les CR sont parfois prévus à l'avance, individuellement, comme lorsqu'un participant souhaite faire part à l'assistance d'une expérience personnelle récemment vécue au sein du mouvement (12 février 2013), ou bien collectivement, comme lorsqu'une demande d'information a été anticipée par les personnes présentes à la réunion de préparation¹⁴². Ainsi, le 21 janvier 2014, quand l'animateur demande si *quelqu'un* veut faire un CR, j'ai des raisons de penser qu'il s'agit d'une question formelle ou introductive, puisqu'au moins une personne est déjà pressentie et qu'elle a, éventuellement, déjà préparé son intervention :

(5)

1. A est-ce que y a quelqu'un qui veut faire un point sur ce qui se passe à la zad//=
2. P1 =ouais ((enchaine sur un récit de son dernier séjour à la zad))

Les interventions du point *bilan* sont introduites par l'animateur, ce qui diffère des interventions « officielles », qui seront introduites par le preneur de tours de parole. Elles tolèrent également d'être racontées à plusieurs. Le 21 janvier 2014 par exemple, l'animateur, à propos d'une soirée organisée par le collectif dit : « peut-être qu'on va raconter ce qui s'est passé ? » en jetant un regard vers trois personnes assises près de lui. Un premier locuteur entame ainsi le récit qui, au premier silence, est continué sans à-coup par un autre, et les participants qui souhaitent davantage d'informations s'adressent à l'ensemble formé par les co-narrateurs, comme quand l'animateur, à l'occasion de ce même CR du 21 janvier, demande en regardant les trois co-narrateurs : « et après, qu'est-ce qui s'est passé ? ».

Il se peut qu'un récit entamé par un premier locuteur soit interrompu par un second qui souhaite apporter une information complémentaire. Lorsque le narrateur initial est coupé par d'autres participants, l'interruption ne suscite aucune sanction négative de la part des autres participants ni du participant en train de parler. Ceci s'explique sûrement par le fait que

[...] dès lors que les autres nous ont tacitement promis un certain temps de scène pour nous permettre de raconter une histoire ou de développer un argument, nous pouvons tolérer, voire susciter les commentaires, sachant que l'on peut écouter un moment sans trop risquer de perdre sa place de locuteur, tout comme les autres peuvent interrompre momentanément sans cesser d'être les auditeurs (Goffman, 1987/1981 : 156).

Les CR bénéficient d'une grande attention de la part de tous les participants. On peut avancer quelques hypothèses à propos de cet engagement. Les CR semblent tout d'abord et à

¹⁴² Je n'ai jamais assisté moi-même à des réunions de préparation, donc je fais ici des hypothèses basées sur une forte intuition.

première vue venir remplir une fonction informative. Le participant qui se propose pour un CR se pose automatiquement comme ayant vécu tel ou tel événement et occupe en cela une position de témoin. Les autres participants, qui étaient absents, mais qui veulent en savoir plus sur ce qui s'est passé peuvent ainsi mobiliser le narrateur pour orienter son récit vers tel ou tel aspect de l'événement. Mais un autre effet de ces récits, évident dans le cas de certains CR, est celui de construire du commun, ou du moins une version des faits consensuelle, tout en profitant du plaisir de se remémorer de « bons moments militants » vécus ensemble¹⁴³.

5.6. Le preneur de tours de parole

Après une trentaine de minutes de récits d'expériences, le preneur de tours de parole, qui jusqu'à présent n'était pas beaucoup intervenu, devient un pilier central pour l'organisation de la parole entre les participants¹⁴⁴. En effet, dès qu'il s'agit de passer aux points suivants, il est celui à qui chaque participant désireux d'intervenir devra d'abord s'adresser. En cela, il occupe le statut métainteractionnel qui incarne le plus fortement la formalisation des AG.

5.6.1. Ses tâches et fonctions

En principe, c'est-à-dire dans les textes formalistes tels ceux que nous avons commentés dans le chapitre précédent, c'est le preneur de tours de parole qui assure la circulation, au sein de l'espace conversationnel, de tous les échanges verbaux : il « distribue la parole ». Ce statut agit ainsi comme un aiguilleur interactionnel : il sert à éviter tout chevauchement, en repérant et stoppant les prises de tour non autorisées qui caractérisent les interventions que j'appellerai « officieuses » et en ratifiant celles que j'appellerai « officielles ». Les droits et devoirs qu'implique ce statut sont largement respectés par l'ensemble des participants. Il n'en reste pas moins que l'activité d'un preneur de tours de parole est complexe et demande une grande agilité. En plus de devoir guetter, en balayant du regard l'assistance, chaque signe de la main produit

¹⁴³ Cet aspect m'est apparu évident le 19 mars 2014 lors de deux CR qui ont suscité de nombreux rires de connivence chez les participants. Le premier CR était celui d'un procès auquel la majorité des personnes présentes à l'AG (vingt-quatre ce soir-là) avait assisté. Nombreux étaient les militants de l'AG également présents lors du chemin du retour, trajet pendant lequel la mise en récit du moment que nous venions de vivre ensemble (moment joyeux puisque les inculpés avaient été relaxés) avait été faite à maintes reprises, chacun insistant à sa manière sur le déroulement de la plaidoirie, du réquisitoire et des auditions des inculpés. Une fois en AG, quelques jours plus tard, les mêmes personnes se lancent une nouvelle fois dans le récit du procès, mais cette fois-ci à destination de ceux qui n'étaient pas là, sans pour autant cacher leur joie d'y avoir assisté ensemble en chair et en os.

¹⁴⁴ Comme nous l'avons vu, les CR sont introduits par l'animateur et s'ils sont interrompus, c'est le plus souvent directement. Cela donne lieu à des parenthèses explicatives ou narratives et à des co-narrations tout à fait tolérées.

par un participant souhaitant prendre la parole afin de le noter sur la liste, le preneur de tours de parole doit, à la fin de chaque tour, distribuer le suivant.

Sa tâche se complique encore davantage lorsque le système de double liste est mis en place. Étant donné que sur la totalité des participants présents, seulement une petite proportion prend régulièrement la parole, et afin de réguler le désir de parole de ces gros demandeurs de tours, il est possible d'ouvrir, en parallèle à la première liste, une seconde, pour y inscrire les noms des personnes ayant déjà pris la parole. Cette seconde liste, qui contient donc les noms des doubles ou triples demandeurs de tours, n'est pas prioritaire. Elle constitue de fait une espèce de stock de tours de parole que l'on distribuera lorsque la première liste, formée des noms de ceux qui n'ont pas encore parlé, sera épuisée. Ce système est difficile à tenir sur la durée, et puisqu'il sert à freiner les gros parleurs, mais n'est pas spécialement incitatif vis-à-vis de ceux qui restent muets, la seconde liste redevient vite la seule et unique liste. Le système de la double liste est néanmoins régulièrement évoqué, sans être nécessairement appliqué.

J'appellerai « intervention officielle » l'intervention d'un participant ayant fait une demande de tour de parole auprès du preneur de tours de parole, demande rendue publique verbalement, sous la forme d'une invitation à prendre la parole faite par le preneur de tours de parole au participant demandeur de parole. Ces interventions officielles, bien qu'entrecoupées par les invitations du preneur de tours de parole, se succèdent. Mais elles sont éloignées temporellement des volontés de participation à la discussion dont elles sont la conséquence, puisqu'entre le moment où un participant lève la main et le moment où il prend effectivement la parole, d'autres interventions, plus ou moins éloignées thématiquement de celle qui l'aura fait réagir, ont eu lieu. Il en résulte des mouvements discursifs d'apparence¹⁴⁵ « cloisonnés ». Les enchaînements de tours relevant d'un même point forment donc sûrement un enchaînement thématique complexe, loin de la linéarité qu'un ODJ suggère.

¹⁴⁵ Je dis « d'apparence », car cela nécessiterait bien évidemment une analyse conversationnelle précise à partir d'un corpus de transcriptions. Je fais en outre référence ici à des métadiscours déjà évoqués antérieurement, par exemple dans le texte publié à propos des AG de Jussieu durant le mouvement des chômeurs de 1998 et dans lequel on trouvait cet énoncé : « Et très rapidement les tours de parole (avec président de séance et listes interminables) ont été rejetés parce qu'ils génèrent *de longs monologues sans grand rapport entre eux* » (voir section 3.6.2) ou bien cet autre, extrait du texte d'*À nos amis* : « À cette fin, les divers dispositifs de l'assemblée – du tour de parole à l'applaudissement silencieux – organisent un espace strictement cotonneux, sans aspérité autres que celle *d'une succession de monologues entre eux* » (voir section 4.4). Je note donc simplement l'existence d'une mise en mots (située) sous la forme d'une critique des « monologues » que produirait la mise en place d'un dispositif formel en AG.

5.6.2. *Ses droits et devoirs de prises de parole*

Le statut du preneur de tour de parole demande une vigilance de tous les instants à celui qui l'occupe et la liste de noms ainsi établie au cours de la rencontre s'articule à l'ODJ, donnant une existence matérielle à « l'AG officielle ».

5.6.2.1. Ses responsabilités interactionnelles

Le preneur de tours de parole doit, en principe, prendre la parole entre chaque intervention afin d'inviter celui dont le nom suit sur la liste à prendre son tour, le plus souvent sous la forme d'un « vas-y » ou d'un « à toi » accompagné d'un regard et d'un index pointé vers le dernier participant inscrit sur la liste (comme je le remarque le 26 février 2013, date à laquelle j'ai concentré mon attention sur cette activité¹⁴⁶). Parfois, le preneur de tour de parole profite d'une distribution de tour pour lire les prochains noms de la liste et rappeler aux participants qui s'étaient inscrits quelques minutes plus tôt que leur tour approche. Cela permet également à tous les participants de se faire une idée du temps que durera encore la discussion sur le thème. Dans ce cas, le preneur de tours de parole peut dire : « vas-y à toi ensuite y a NOM 1 toi et NOM 2 ». Comme les personnes du collectif se connaissaient bien, le preneur de tours de parole appelait souvent les participants par leur prénom.

De par son investissement dans la situation du point de vue de la prise de parole des participants, le preneur de tours porte une attention accrue à la durée des interventions. Bien qu'il soit très rare qu'un participant soit interrompu parce que son intervention est jugée trop longue (on préférera le plus souvent le lui signifier par un geste conventionnel de moulin avec les bras sur lequel je reviendrai, section 5.7.2), le preneur de tours de parole remarque, peut-être plus que les autres, non seulement celles et ceux qui ont beaucoup demandé la parole, mais également ceux et celles qui la gardent le plus longtemps. Ainsi, le 26 février, mon ami assis à côté de moi et occupant ce statut ne cesse de me faire des remarques à propos de la quantité des paroles produites par certains. Il me dit par exemple « il a déjà parlé, lui » ou bien « X, il parle beaucoup aujourd'hui ». Prendre souvent la parole et la conserver longtemps relève bien d'un comportement fortement dévalorisé, et ceci peu importe, en apparence, ce qui est dit et comment cela est dit. Cette valorisation/dévalorisation de la durée des interventions peut être

¹⁴⁶ Le preneur de tour de parole de ce jour-là était mon ami de l'époque assis juste à côté de moi. J'ai ainsi eu tout le loisir de l'observer pendant toute la rencontre, de jeter des coups d'œil à sa liste, et de noter les commentaires qu'il ne manquait pas de me faire à propos de sa tâche, se sachant observé par moi et visiblement disposé ce jour-là à collaborer à ma recherche.

mise en mots par les participants eux-mêmes comme le 4 mars 2014 : « je vais faire mon ancien combattant et puis je vais essayer de ne pas trop parler (rires) ».

Le statut de preneur de tours de parole répond parfois, selon les AG et leur ambiance, à une grosse attente. Si le participant qui l'occupe ne l'assure pas correctement, il peut être rappelé à l'ordre par d'autres participants qui comptent sur lui pour connaître leur droit d'intervention. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il est surpris dans un foyer d'attention secondaire. Ce fut le cas ce 26 février alors que mon ami me faisait un commentaire à propos d'une intervention officieuse qu'il venait de stopper. L'animateur l'aperçoit dans ce moment de désengagement et lui dit : « X tu prends les tours de parole ? », se montrant par-là particulièrement strict quant à la formalité de l'AG, tout en sanctionnant une conversation chuchotée. Mais le preneur de tours de parole est également aidé par les autres participants, certaines personnes repérant des demandes de tours que le preneur n'a pas vues. Dans ce cas, il arrive qu'elles le lui indiquent gestuellement si elles viennent à croiser son regard avant la personne demandeuse. Ayant été particulièrement attentive aux mouvements du corps des participants, j'ai été à plusieurs reprises dans cette situation et j'ai eu le loisir d'observer la variété de styles dans la manière de lever la main pour demander la parole, entre ceux qui la lèvent bien haut et que l'on remarque tout de suite (qui sont aussi peut-être ceux que l'on regarde le plus) et ceux, plus discrets, qui peuvent rester parfois de longues secondes la main en l'air sans que personne ne semble les voir.

5.6.2.2. Le système ordre du jour/liste des tours

L'ODJ et la liste des tours de parole entretiennent des relations structurantes pour le déroulement de la rencontre. En effet, la liste des tours remplit une fonction de repère temporel et, en tant que tel, elle participe à la justification du passage d'un point à l'autre de l'ODJ. Tout se passe comme si ensemble, ODJ et liste de tours formaient système, comme le montrent les deux échanges suivants, du 21 janvier 2014 et du 4 mars de la même année :

(6)

1. A on en est où des tours de parole//
2. PdTdP y en a plus
3. A ((propose alors de passer au point suivant))

Et

(7)

1. P1 est-ce qu'on est dans le point perspectives//
2. A on glisse vers ça on dirait
3. PdTdP j'ai plus de tours sur ma liste

Dans ces deux extraits, le passage au point suivant de l'ODJ est explicité puis accepté par tous (en tout cas personne ne contredit l'explicitation du passage d'un point à un autre, ce qui signifie que cela fait consensus), à partir du moment où le preneur de tours de parole énonce que sa liste est terminée. Ainsi on peut supposer qu'à une liste de tours vide est associé un épuisement de la volonté de parole des participants sur le thème abordé, épuisement qui justifie le passage au point suivant.

Ainsi, ODJ et liste de tours de parole fonctionnent ensemble comme garants de l'ordre interactionnel, tout comme les énoncés produits par l'animateur et le preneur de tours de parole qui les font exister dans le discours oral et graphique. Il est vrai qu'à partir des inscriptions sur l'affiche indiquant les points à traiter et leur ordre de traitement, ainsi qu'à partir du cahier ou de la feuille sur laquelle est notée la liste, dans l'ordre d'apparition, des personnes ayant souhaité prendre, puis ayant effectivement pris la parole, il est possible de se faire une idée de la forme de la rencontre (bien que la liste des noms n'ait pas vocation à être publiée). En tant que traces graphiques de l'organisation de la rencontre, cette matérialité, qui explicite le quoi et le qui, renvoie à ce que j'appelle l' « AG officielle », ou le « in » de l'AG.

Remarquons enfin que lorsque le preneur de tours de parole ou l'animateur souhaitent faire une intervention concernant l'objet de la discussion et non pas sa forme, ils doivent s'inscrire sur la liste, après avoir levé la main pour montrer à tout le monde qu'ils se notent en tant que participant *lambda* au bas de la liste déjà constituée. Ainsi, le 21 janvier 2014, la preneuse de tours de parole entame son intervention en précisant : « moi je reviens j'ai levé la main », ou bien le 4 mars 2014, l'animateur précise : « c'est en tant que moi que je parle ».

5.7. Quelques caractéristiques de l'intervention officielle

L'intervention officielle, c'est-à-dire l'intervention qui a été validée par le preneur de tour de parole, se caractérise d'une part par le rapport au public qu'elle implique et d'autre part, par les mouvements et les gestes qu'elle provoque.

5.7.1. Les réactions du public

Dans la métaphore dramaturgique goffmanienne, la « totalité de l'activité d'une personne donnée, dans une occasion donnée, pour influencer d'une certaine façon un des autres

participants » (Goffman, 1973 : 146) est une « représentation », en conséquence de quoi ceux qui réalisent les autres représentations sont le public, les partenaires ou les observateurs. Chaque participant est donc tout à la fois acteur (en ce qui le concerne) et public (par rapport aux autres). Cette notion de public n'est jamais aussi pertinente que lorsqu'il s'agit de décrire les interventions officielles, interventions s'adressant à l'ensemble de la situation. En effet, le participant qui fait une intervention officielle construit un interlocuteur collectif et, en cherchant à ratifier la totalité des participants présents, balaie souvent celles et ceux qui l'entourent de son regard. En agissant ainsi, il peut sonder la structure de l'engagement que suscite son intervention, il peut partir à la recherche des indices corporels fournis par le public à propos de l'intérêt que ce dernier porte à ce qu'il est en train de dire : dans quelle direction regardent ceux qui composent mon public ? Que font-ils quand je parle ? À quoi ressemblent-ils ? Tout le monde ne regarde pas toujours celui qui parle publiquement, mais prendre la parole en public c'est, presque par définition, accepter de se rendre accessible au regard des autres. Quant à ceux qui ne lèvent pas les yeux sur l'orateur, ils peuvent faire preuve d'un engagement principal dans leur écoute tout en étant, secondairement, investis dans une prise de notes ou un auto-engagement (se recoiffer, se frictionner les jambes pour se réchauffer, etc.). D'autres au contraire peuvent être principalement engagés ailleurs.

Certaines personnes bénéficient de davantage d'écoute que d'autres : lorsqu'elles parlent, le silence se fait et l'attention commune semble monter d'un cran. Leurs interventions paraissent jouir d'un *a priori* positif, avant même qu'ils aient ouvert la bouche (12 février 2013). Même si le contraire, à savoir que certaines personnes provoqueraient systématiquement un désengagement de face, est rare, ce qui est sûr, c'est que certaines interventions suscitent des ricanements, des regards entendus ou bien des signes ostentatoires d'ennui (21 janvier 2014). Tout se passe comme si le fait d'être « noyé dans la masse du public » autorisait une marge plus grande dans le maniement du tact.

Ce public est donc tout à la fois un et multiple, divisible ou unifiable. Parfois, certains participants sont plus ratifiés que d'autres, et une intervention vient par exemple s'adresser à tel participant pour lui répondre. Appuyé ou non par des regards et un mouvement du corps, on sélectionne dans l'assistance et individualise son intervention publique. Le public, quant à lui, s'affiche tantôt uni, tantôt désuni. Lorsque l'intervenant officiel pose une question par exemple, seuls quelques participants du public actualisent une réponse verbale, quand beaucoup d'autres se contentent d'un hochement de tête ou d'un acquiescement (4 janvier 2014) :

(8)

1. P1 j'ai vu que y avait une journée pour faire les masques (.) ça tient toujours//
2. P2 [oui:
3. P3 [mmh
4. P4 [oui
((hochement de tête de plusieurs participants))

Le 21 janvier 2014 également, je note qu'à la question « c'était quand déjà ? », accompagnée d'un regard et d'une posture paraissant ratifier toute l'assistance, une réponse « chordale » (Schegloff, 2000 : 6) se fait entendre, certains des interlocuteurs s'exprimant à l'unisson.

On relève également des réactions post-intervention, c'est-à-dire les conduites produites par le public dès lors que l'intervenant officiel a terminé son tour. Ces conduites sont, elles aussi, interprétables comme preuves d'engagement ou de désengagement : silence long et gêné, léger brouhaha, demande hâtive de prise de tours de parole pour faire une réponse officielle, etc. sont autant de manières de signifier une valeur accordée à la parole qui vient d'être donnée.

Ces quelques remarques permettent de saisir la complexité de la dynamique interactionnelle en termes de tact, c'est-à-dire l'articulation entre d'une part, les « comportements protecteurs de la part du public pour que les acteurs puissent donner leur représentation sans problème » et, d'autre part, la circonspection dont doivent faire preuve les acteurs vis-à-vis de ces comportements protecteurs (le tact des acteurs envers le tact du public, Goffman, 1973 : 220).

5.7.2. *Considérations sur les postures et les gestes des intervenants*

Pendant la première heure de la rencontre, les interventions officielles sont énoncées par des personnes assises dans le demi-cercle et donc facilement repérables par le preneur de tour de parole. Plus le temps passe, plus les déplacements augmentent et l'on voit le demi-cercle se vider au profit du fond de la salle. Lorsque des personnes se lèvent pour aller fumer une cigarette ou se servir à manger, ils restent ensuite souvent au fond de la salle, laissant vide la chaise qu'ils occupaient quelques instants plus tôt. Ainsi, et si durant la première partie de l'AG l'animateur est souvent le seul à être debout face aux autres participants, plus le temps passe et plus le nombre de participants debout augmente. Au fond de salle, ces participants ont de l'espace, ils se déplacent et s'engagent dans des foyers d'attention secondaires. Ces participants du fond de la salle, visiblement bien insérés dans le tissu relationnel du collectif, semblent dès lors mettre en place un lieu à demi hors AG, d'où ils surplombent et écoutent de loin.

Le preneur de tours de parole continue cependant d'inscrire tout le monde sur sa liste et continue de donner les droits d'intervention officielle à chacun. Les interventions officielles sont donc au bout d'un moment énoncées par des participants situés aux quatre coins de la pièce dans des postures variées. Un participant assis à la première rangée du demi-cercle peut ainsi répondre, cinq minutes plus tard, à l'intervention d'un autre participant debout derrière lui, en levant la tête en guise d'adresse (19 mars 2014). De même, si le tour d'un inscrit lui échoit alors qu'il est en train de fumer une cigarette à la fenêtre du fond, le participant en question interviendra en s'adressant, tout en fumant, à l'ensemble de l'assistance (4 mars 2014).

Une dernière remarque : certains gestes sont strictement codifiés. La mise au point de ces emblèmes, ou gestes quasi linguistiques (Cosnier, 1997), n'est pas facile à dater ni à localiser, mais il est certain que leur usage est désormais institué dans les AG formalisées. Exactement comme le recommandait la brochure *Débat sur les débats* (voir chapitre 4, section 4.6.6), pour signifier une « redite » on peut tourner ses deux mains l'une autour de l'autre. Si cela ne constitue pas une prise de parole à proprement parler, cela en est très proche fonctionnellement, puisqu'il est tout à fait possible que le participant en cours d'intervention officielle y réponde, tout comme il l'aurait fait dans le cas d'une interruption verbale. Pour signifier son accord, il faut agiter les mains vers le haut et pour signifier son désaccord, vers le bas. Ce geste, plus ou moins utilisé selon les personnes présentes, est un moyen de faire apparaître rapidement l'opinion générale sur un sujet particulier. Il offre une alternative au vote (proscrit à l'unanimité dans le collectif), car il n'implique pas de décompte individuel, mais seulement une appréciation globale à propos d'une question binaire (oui ou non) : il a donc bien en quelque sorte valeur d'« applaudissement silencieux ».

5.8. L'intervention officieuse

L'intervention officielle n'existe pas sans son contraire : l'intervention officieuse. Cette dernière réfère dès lors à toutes les prises de parole effectuées directement par les participants, sans être passées par la liste du preneur de tours de parole.

5.8.1. L'intervention officieuse réprimée

La volonté de participation à la discussion de certains locuteurs est parfois trop forte : ceux-ci prennent alors la parole directement, sans avoir été inscrits sur la liste des demandeurs. Le repérage et le contrôle de ces interventions officieuses font partie des devoirs du preneur de

tours de parole qui doit sentir les cas où elles ne sont pas tolérables et doivent être réprimées et les cas où elles peuvent être tolérées jusqu'à un certain point avant d'être réprimées. Le preneur de tours de parole a donc pour devoir de faire des rappels à l'ordre des tours (21 janvier 2014) :

(9)

1. P1 ((prend la parole sans être passé par le preneur de tours de parole))
2. PdTdP ((l'interrompant)) y a des tours=
3. P1 =je sais j'oserais pas

Le preneur de tours de parole interrompt l'intervention officieuse immédiatement après l'avoir repérée, sous la forme d'un énoncé constatatif rappelant les règles de fonctionnement de l'AG. La valeur de cet acte de langage est une réprimande, voire un ordre de se taire. L'intervenant interrompu, pour ne pas perdre la face suite à cet acte de parole menaçant qui lui a été adressé en public, répond en feignant de ne pas avoir compris cette valeur d'ordre, et fait comme s'il s'agissait d'une simple information (« je sais »). Puis il tourne la norme des tours en dérision, et nie ce qu'il vient de faire sur le mode de l'effronterie (« j'oserais pas »).

Autre exemple (21 janvier 2014) :

(10)

- i Un participant que l'on ne connaît pas, étudiant à l'IEP de Paris, disposant apparemment de ressources matérielles, intervient pour proposer de prendre en charge les impressions d'affiches pour une manifestation à venir.
- ii À la fin de cette intervention officielle, le preneur de tours de parole fait un rappel des noms inscrits sur la liste.
- iii Un participant, qui n'est pas celui qui fut cité en premier par le preneur de tours de parole, intervient directement à propos de l'intervention précédente de l'étudiant de Sciences Po, donc sur l'impression des affiches.
- iv Une partie des participants se met à rire, interprétant sans doute l'intervention officieuse comme un manque d'attention à celle que vient d'effectuer le preneur de tours de parole.
- v Le participant qui commençait son intervention officieuse, à la vue et à l'écoute des rires de l'assistance, cesse son tour.

Ainsi, dans la pratique, lorsqu'un participant gèle l'ordre des tours et parle directement sans la permission du preneur, ce dernier hausse la voix et le rappelle rapidement à l'ordre des tours, en disant par exemple : « oh, attends, y a des tours de parole là ! » ou bien « attends, y a d'autres gens qui sont inscrits avant toi », ou encore « attends c'est pas ton tour » (26 février 2013). Il est en outre soutenu dans son activité par d'autres participants, par exemple lorsque ces autres participants rient devant la conduite de ceux qui ne respectent pas leurs tours. Face à ces sanctions, l'intervenant officieux, souvent, s'excuse (le premier cas « effronté » semble rare).

Mais même lorsque le preneur de tours n'intervient pas, il est courant qu'un participant ayant réagi avec enthousiasme à l'intervention en cours en prenant un tour de parole directement s'auto-interrompt rapidement. Le plus souvent, il le fait en s'excusant, parfois en posant la main sur sa bouche et en regardant avec un sourire gêné les personnes autour de lui, comme pris en flagrant délit d'usurpation (12 février 2013). Ainsi, les actes de politesse entre participants désireux de prendre la parole sont omniprésents, et l'excuse semble être l'acte de parole dominant dès qu'il y a interruptions ou chevauchements. Ces chevauchements entre interventions destinées à l'ensemble de la situation peuvent être dus :

- 1) À une prise de parole officieuse par un participant ayant lieu en même temps qu'une prise de parole officielle distribuée par le preneur de tours de parole de manière silencieuse à l'intervenant officiel (par un geste de la tête que l'intervenant officieux n'a pas remarqué).
- 2) À deux prises de parole officieuses simultanées dans le cas où le preneur de tours de parole est distrait et n'assume plus, momentanément, les devoirs liés à son statut, laissant le participant suivant de la liste dans l'attente silencieuse d'une attribution de droit à parler.

Dans le premier cas, l'intervenant officieux s'excuse généralement très rapidement, se tait et peut demander à être inscrit sur la liste des tours par un geste de la main, en levant l'index. Le second cas de figure donne lieu à des échanges comme celui-ci (21 janvier 2014) :

(11)

1. P1 [(inaudible)]
2. P2 [(inaudible)]
3. P1 tu veux//
4. P2 non vas-y
5. P1 ok (.) merci

Ou bien (19 mars 2014) :

(12)

1. P1 [(inaudible)]
2. P2 [(inaudible)]
3. P1 ((s'auto-interrompt et regarde P2))
4. P2 ((s'auto-interrompt et regarde P1))
5. P1 par[don]
6. P2 [par]don
7. P1 vas-y
8. P2 non vas-y
9. P1 okay ((commence son intervention))

Le 21 janvier 2014, une participante commence une intervention officieuse, s'auto-interrompt pour s'excuser d'avoir éventuellement pris le tour de quelqu'un, puis se dépêche de finir son propos, comme ceci :

(13)

1. P1 on peut faire du stop- pardon (.) je sais pas si y a des tours de parole (.) nous on peut faire du stop

Ces actes de politesse et ces témoignages de déférence sont systématiques et feront l'objet d'une analyse interprétative en conclusion du chapitre.

5.8.2. Les interruptions

Le preneur de tours de parole n'est pas le seul à interrompre des interventions en cours. La première raison pour laquelle un participant peut en interrompre un autre, pourtant en pleine intervention officielle, est tout simplement pour effectuer une demande d'informations ou de précision par rapport au sujet évoqué. Tout comme cela est le cas lors des CR, ce type d'interruption s'effectue « au bénéfice du parleur », c'est-à-dire que le participant interrupteur ne vient, par sa prise de parole, qu'inciter le participant officiel à continuer son tour. Ces interruptions ne sont pas reconnues comme des interventions officielles, peut-être parce que le participant interrupteur ne conserve pas longtemps la parole (notes du 21 janvier 2014). Cependant, l'animateur doit rester vigilant, car si ce type d'interruptions se reproduit plusieurs fois, il peut aboutir à une « discussion semi-privée » (voir *infra*, section 5.10).

Mais il existe un second type d'interruptions, cette fois menaçantes pour la face du participant officiel. Ces interruptions peuvent prendre la forme de comportements non verbaux exprimant l'exaspération face à ce qui est en train d'être dit et viennent, dans ce cas, signifier un jugement de hors sujet. Ainsi, dans l'exemple suivant (19 mars 2014) :

(14)

1. P1 ((fait une intervention officielle))
2. P2 ((se bascule en arrière en levant les mains et en expirant bruyamment))
3. P1 ((s'auto-interrompt)) pardon// ((en souriant et en regardant vers P2))
4. P2 non, mais c'est pas l'essentiel ça:::

On peut remarquer ici que la notion d'interruption n'est pas facile à manier : peut-on considérer que Participant 2 a interrompu Participant 1 par son comportement non verbal ? Son changement de posture et ses soupirs exagérément bruyants ne laissent pas de doute quant à l'interprétation de son impatience et rendent celle-ci visible de tous. Cela a incité Participant 1 à s'auto-interrompre dans un « pardon ? », qui indique une reconnaissance d'intervention interruptrice à part entière et qui pousse Participant 2 à verbaliser ce qu'il signifiait corporellement, à savoir son exaspération. Ce dernier le fait par une accusation de hors sujet.

Or « [...] c'est toujours un pari que de "faire une réflexion". Les rôles peuvent se renverser, et l'attaquant risque de perdre plus qu'il n'aurait gagné s'il avait marqué le point » (Goffman, 1974/1967 : 26). C'est pourquoi interrompre, comportement interactionnel déjà peu valorisé, peut même devenir menaçant pour la face si cette interruption est perçue par les autres participants comme non pertinente. Ainsi, le participant qui a interrompu une intervention officielle pour demander une information qui avait déjà été donnée par ailleurs fait l'objet de réprimandes dans l'exemple suivant (12 février 2013) :

(15)

1. P1 on pourrait peut-être envoyer des mails//
2. P2 ((sur fond d'une exclamation collective d'une demi-douzaine de participants)) ÇA Y EST C'EST FAIT ÇA

C'est en faisant référence à l'historique conversationnel ou bien à une étape à venir, que le public réagit en cœur et sanctionne : « mais on vient de le dire ! » ou bien « c'est le point suivant ça ! » (26 février 2013). Face à ces sanctions, les intervenants interrupteurs distraits s'excusent.

5.9. La *réponse directe* : une intervention officieuse autorisée

La *réponse directe* est un tour de parole pris directement, c'est-à-dire sans passer par une inscription sur la liste des tours de parole, mais également directement lié au sujet de discussion¹⁴⁷. Ce type d'intervention est néanmoins distribué par le preneur de tours de parole. Le 26 février 2014 par exemple, une personne demande verbalement une réponse directe et le preneur de tours de parole lui répond « attends y a des tours de parole ». Dans un acte de parole indirect (tout le monde étant très au courant que « la règle des tours de parole » est appliquée), le preneur de tours de parole rejette la demande, sans avoir à justifier verbalement son refus. Par contre, si le preneur de tours juge que l'intervention en cours nécessite un complément d'information, comme je le remarque le 12 février 2013, il est possible qu'un ou plusieurs participants lèvent la main et fassent une demande de réponse directe, souvent indiquée par le geste codé signifiant « réponse directe » et qui consiste en un mouvement d'aiguillage avec les mains ou les index pointés vers l'avant¹⁴⁸.

¹⁴⁷ J'ai remarqué ceci, car à plusieurs reprises, lorsqu'une intervention officielle « tombait à pic », c'est-à-dire qu'elle développait le sous-thème qui venait justement d'être évoqué par le participant précédent, l'intervenant disait « en réponse directe » bien qu'il n'ait pas demandé à faire de réponse directe « officielle ».

¹⁴⁸ J'ai remarqué qu'une réponse directe qui ne porte pas son nom peut également être sollicitée. Alors que j'avais participé à une action antipub (action qui consiste à aller remplacer les publicités des couloirs du métro par des

Il semble que ce soit en fonction du nombre d'inscrits sur la liste et de l'importance du manque d'informations possédées par le participant officiel que le preneur de tours de parole accepte ou non une demande de réponse directe. S'il juge, à partir de l'engagement des participants dans la situation, que tout le monde souhaite entendre l'information que le demandeur de réponse directe veut fournir, il accepte. Cependant, les réponses directes sont comme un droit de passage en priorité et, conscient de son passe-droit ponctuel, le demandeur tente le plus souvent d'être bref.

Les demandes de réponses directes se font soit en cours d'intervention officielle par des gestes adressés au preneur de tours de parole, soit verbalement, à la fin d'un tour, comme dans l'exemple suivant, tiré de mes notes du 4 mars 2014 :

(16)

1. P1 ((vient de finir son tour))
2. A j'veux bien rebondir
3. PdTdP mmh
4. A ((prend son tour « en tant que lui »))

Notons dans cet exemple que l'énoncé « j'veux bien rebondir » est reconnu comme une demande de réponse directe, reconnaissance nécessitant une certaine compétence langagière.

Parfois, les deux dispositifs contraires que sont la double liste et la réponse directe se rencontrent, comme dans l'exemple suivant, tiré de mes notes du 26 février 2013 :

(17)

1. P1 ((lève la main pour parler))
2. PdTdP ((voit P1 et inscrit son nom sur la liste puis remarque que P1 a déjà parlé, mais qu'il n'y a pas d'autres inscrits sur sa liste. Il constate alors que participant 1 va pouvoir prendre son tour immédiatement))
3. P2 ((lève la main))
4. PdTdP ((voit P2 après avoir levé les yeux de la liste))
5. PdTdP ((à P1)) attends il ((indiquant P2 d'un signe de la tête)) a pas encore parlé
6. P1 ((reste silencieux))
7. PdTdP ((en regardant et bougeant la tête vers P2)) vas-y
8. P2 ((fait son intervention officielle directement))
9. PdTdP ((à P1))[à toi]
10. A [((commence une intervention spontanée))
11. PdTdP ((à l'animateur)) attends (.) y a {P1} qui voulait parler
12. A ((reste silencieux puisqu'il souhaitait prendre la parole « en tant que lui » et non pas « en tant que son statut »))

affiches réalisées en amont lors d'un atelier peinture. Ces affiches peuvent être des slogans, des dessins, des appels à une manifestation, des détournements, etc.) dans le métro parisien le week-end précédent, un participant à qui j'en avais parlé introduit le thème en me regardant, comme pour me pousser à le raconter moi-même, ce que je fus bien obligée de faire. J'ai d'abord commencé par répondre à sa question en ne regardant que lui, sans parler trop fort, puis j'ai fini par faire une intervention officielle, sans avoir jamais demandé la parole au preneur de tours. Comme cela correspondait au thème de discussion et que je possédais une information jugée intéressante, cette réponse directe sollicitée a été possible (4 janvier 2014).

Dans la première partie de la séquence, on a affaire à une sorte de mécanisme régulateur hybride « de double liste directe », c'est-à-dire que le fait de ne pas encore avoir pris la parole permet à Participant 2 de faire une réponse directe (du moins si son intervention est directement en rapport avec ce qui vient d'être dit), et ce sans l'avoir demandé. Enfin, dans la seconde partie de la séquence, le fait que l'animateur fasse une intervention officielle, retardant par là une fois de plus le tour de Participant 1, montre que le statut d'animateur, en ce qu'il admet des modalités de parole spécifiques peut inciter celui qui l'occupe à ne pas se soumettre aussi strictement que les autres participants à la règle des tours de parole pour parler « en tant que lui ».

5.10. La distribution de l'engagement

Je me suis appliquée jusqu'à présent à décrire les prises de parole qui « s'adressent à la situation » (Goffman, 2013/1963 : 140). Pourtant « quand un engagement de face épuise la situation – toutes les personnes présentes étant des participants accrédités à la rencontre – le problème de maintenir une activité ordonnée sera pour une grande part interne à la rencontre [...] » (Goffman, 1963/2013 : 131). De plus, de nombreuses conversations informelles ont lieu entre certains participants en parallèle des interventions publiques, offrant autant de « jeux de scène secondaires ». Ces « retraits » du rassemblement légitime sont tolérés, mais doivent néanmoins pour cela répondre à certains critères.

5.10.1. *Un continuum interactionnel*

Dans le cercle proche des détenteurs de statuts (animateur et preneur de tours de parole), matérialisé par les sièges (en opposition aux participants qui sont debout au fond de la salle), certains participants assis côte à côte s'engagent mutuellement de façon ponctuelle. Mais, étant donné le nombre de participants, ces engagements de face simultanés sont quasi continus et l'on perçoit parfois des rires étouffés venant de participants qui, si on les regarde, sont penchés l'un vers l'autre, se regardent et se tendent l'oreille.

Pour être tolérés, ces engagements mutuels secondaires doivent être chuchotés et c'est d'ailleurs à cette caractéristique qu'on les reconnaît comme subordonnés : il est clair que si l'on parle à voix basse avec son voisin, c'est qu'on ne veut pas déranger les autres, et qu'on fournit par là une preuve de respect envers la situation, en montrant qu'on la reconnaît comme dominante et donc « légitime ». Le 26 février 2013, je note que c'est l'animateur lui-même qui ne cesse d'aller voir des participants assis aux quatre coins de la salle pour chuchoter avec eux.

Tout en se montrant publiquement investi dans plusieurs engagements de face subordonnés, il continue d'animer l'AG et de résumer ce que l'intervenant officiel, qu'il n'avait pourtant pas l'air d'écouter un instant plus tôt, vient de dire. Il joue le rôle de celui qui sait déjà ce qui est en train d'être dit et qui n'a pas besoin d'écouter attentivement pour en saisir les enjeux. Il se montre alors comme maîtrisant parfaitement la situation, étant capable de mener deux engagements de face simultanés, et possédant un fort capital militant.

Il existe également une distribution spatio-temporelle de ces engagements secondaires et subordonnés puisque, les heures passant, un second espace d'engagements mutuels prend place au fond de la salle, formant un rassemblement focalisé parallèle, à moitié hors AG.

Les objets sont aussi de puissants incitateurs à l'engagement secondaire et/ou subordonné. Les téléphones par exemple, générateurs de foyers d'attention concurrents de l'AG peuvent devenir le support d'une attention conjointe. Mais les objets les plus menaçants pour la situation sont ceux destinés à tout le monde, qui lorsqu'ils sont déposés au centre du cercle (comme du pain, des affiches ou des tracts) font parler les participants entre eux sur le mode de la conversation privée, c'est-à-dire en chuchotant et en prêtant moins d'attention à l'activité officielle en cours (21 janvier 2013).

À ce moment-là, on voit bien comment des engagements subordonnés (on continue de chuchoter) principaux ou secondaires (on peut être plus ou moins intéressé par le téléphone ou la miche de pain), lorsqu'ils deviennent majoritaires, peuvent s'imposer comme dominants et faire rapidement éclater le cadre de la rencontre. Dans les grands rassemblements, quand la présence de nombreux participants garantit que l'engagement dominant sera de toute façon assuré, des foyers d'attention subordonnés peuvent être tolérés. Il n'empêche que « les règles d'interdiction à propos des engagements subordonnés, à la différence des autres espèces de régulation, sont fréquemment formulées de façon explicite » (Goffman, 2013/1963 : 45). Car pour qu'une définition de la situation soit établie, il faut bien que les participants présents fassent preuve au maximum de leurs engagements affectifs dans l'occasion légitime et que leurs engagements principaux soient les dominants. Ils doivent, pour cela, résister aux rencontres accessibles, c'est-à-dire aux engagements de face faits en public qui les séparent, aux yeux de tous, de l'occasion légitime. Ainsi, lorsqu'un participant se laisse distraire de la situation dominante pour s'abandonner à un engagement mutuel autre, concurrent, lorsqu'il « dérive » trop, il est sanctionné : jugées trop nombreuses ou pas assez discrètes, les conversations privées feront l'objet de réprimandes comme quand le preneur de tours de parole lance un « chut ! » relativement fort en regardant les bavardeurs tout en fronçant les sourcils (26 février 2013).

Autre cas intéressant : dans l'exemple qui suit, daté du 4 mars 2014, il y a également un rappel à l'ordre interactionnel, mais celui-ci, bien qu'initialement destiné à l'encontre des participants engagés dans des conversations privées, n'en est pas moins également orienté explicitement vers le participant légitime, accusé d'être responsable du désengagement des autres.

(18)

1. P1 ((lit ses notes pendant son intervention officielle))
2. ((désengagement de la part des autres participants))
3. P2 on peut écouter//
4. A oui je sens beaucoup d'agitation dans le groupe
5. P3 ((à P1)) c'est parce que tu parles du fond et c'est pas une ag de fond
6. P1 je voulais faire une intervention pour faire une transition

Dans un premier temps, un désengagement généralisé se fait sentir lors d'une intervention officielle. Un premier participant demande le silence, aussitôt appuyé par l'animateur qui doit bien se dire qu'il est de sa responsabilité de solliciter l'écoute attentive des autres participants. Suite à ce rappel à l'ordre interactionnel, un troisième participant prend la parole, mais cette fois-ci pour expliquer pourquoi un tel désengagement a lieu. Alors que le désengagement était selon moi causé par le style monotone de la lecture des notes de l'intervenant, Participant 3 met en avant le contenu thématique de l'intervention qu'il catégorise comme « intervention de fond » (« c'est parce que tu parles du fond ») émergeant dans une AG qui n'est pas supposée aborder ce fond (« c'est pas une ag de fond »). Il rejette l'intervention de Participant 1 dans un hors sujet. En le faisant sur le mode affirmatif, Participant 3 se montre d'une part comme sachant pourquoi la majorité des gens se mettent à s'investir principalement dans un engagement subordonné et, d'autre part, comme étant clément vis-à-vis de ce comportement, faisant même de l'intervenant officiel le responsable de ce désengagement. Celui-ci se retrouve alors dans la position de commenter et catégoriser lui-même son intervention précédente afin de minimiser la menace de face occasionnée par la remarque de Participant 3.

Les conversations privées constituent une ressource de taille pour éviter la perte de face provoquée par une interruption soulignant un hors sujet, un rappel à l'ordre de la liste ou à l'ordre interactionnel. Quand une intervention officielle est sanctionnée publiquement, il est courant que le participant réprimandé enchaîne sur une conversation privée qu'on imagine être la suite de celle qui était reconnue comme officielle quelques instants plus tôt. Son voisin devient alors, aux yeux de tous, le témoin de l'intérêt de son intervention interrompue. Tout ce continuum formé par les deux pôles que seraient d'un côté la participation à une conversation privée et de l'autre l'intervention officielle, permet une grande souplesse interactionnelle. Ainsi

une conversation privée, bien que possiblement source d'un rappel à l'ordre interactionnel, finalement peu menaçant, est fréquemment utilisée comme ressource stratégique, en tant qu'elle témoigne de l'existence de liens entre participants, et peut donc être perçue de manière positive. En termes d'engagements, se détourner ostensiblement de l'engagement dominant revient à se protéger de l'ordre moral construit par celui-ci, de s'en extirper : « on peut alors s'attendre à ce qu'un individu, qui sent sa sécurité menacée par un engagement dominant et craint de perdre le contrôle de soi, adopte ou feigne d'adopter un engagement subordonné afin de prétendre rester maître des circonstances » (Goffman, 2013/1963 : 45).

5.10.2. *L'éclatement des foyers d'attention*

Entre l'intervention publique et la conversation privée, il existe ainsi un continuum, et entre ces deux pôles, des prises de parole analysables en termes de tropes communicationnels¹⁴⁹ (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 19-20). Certaines conversations, « semi-publiques » ou « semi-privées », partagent en effet des caractéristiques de la conversation privée (deux participants se tutoyant et pratiquant des tours de parole brefs) et des caractéristiques des interventions publiques (volume de la voix élevé, orientation du corps vers l'assistance et à propos de thèmes en cours de discussion dans l'AG). Elles débutent souvent lors d'un moment de flottement sous la forme d'une intervention officieuse au bénéfice du parleur, parfois accompagnée d'un terme d'adresse, pour interpeler l'intervenant officiel. Sur ce, Participant 2 répond à Participant 1 à voix haute également. Un échange s'instaure entre les deux locuteurs, que tout le monde écoute et suit avec attention, du moins tant que les renseignements fournis par Participant 2 sont jugés pertinents par les statutaires. Si toutefois la conversation devient trop précise ou commence à perdre l'attention des autres participants qui entament alors de nouvelles conversations, cette fois-ci totalement privées, l'animateur fait un rappel à l'ODJ, en disant par exemple « c'est peut-être pas à l'ordre du jour ? » (21 janvier 2014)¹⁵⁰.

¹⁴⁹ Le trope communicationnel « consiste à feindre d'adresser à A1 un énoncé qui est en réalité adressé à A2 : on tente par ce subterfuge, en ne lui disant pas les choses "en face", de ménager celle de son véritable destinataire » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 68).

¹⁵⁰ On constate ici que la catégorie d'« ordre du jour » constitue une ressource discursive puissante pour rétablir une structure de l'engagement proche de celle définie comme dominante par la situation.

On peut alors imaginer un tableau récapitulatif :

Types d'échange	Caractéristiques communicatives	Structure de l'engagement	Sanctions normatives des échanges
Conversations privées entre deux ou trois participants	- Participants situés à proximité l'un de l'autre - Corps des participants tournés l'un vers l'autre - Chuchotées (inaudibles)	Engagements clairement performés et reconnus comme subordonnés (secondaires ou provisoirement principaux)	Tolérées tant que cela ne menace pas la définition de la situation (pas trop fortes et pas trop nombreuses)
Conversations semi-privées entre deux ou trois participants	- Participants situés à proximité l'un de l'autre - Corps des participants tournés l'un vers l'autre - Volume sonore bas, mais non chuchotées (difficilement audibles)	Engagements subordonnés et principaux perçus comme dérivés	Réprimées par un rappel à l'ordre de la part des statutaires (demande de silence) ou d'autres participants (« chut ! »)
Conversations semi-publiques entre deux ou trois participants	- Participants non situés à proximité l'un de l'autre - Corps des participants tournés vers le public - À voix haute (facilement audibles) - Marques d'adresse en P2 avec utilisation de prénom ou surnom	Engagements provisoirement dominants définissant une « sous-situation » (échanges utiles à l'AG)	Tolérées tant que jugées appropriées au thème et tant que perçues comme engagements principaux chez les autres participants
Interventions publiques (officielles)	- Participants non situés à proximité l'un de l'autre - Corps des participants tournés vers le public - À voix haute (facilement audibles, sinon demande de parler plus fort) - Marques d'adresse en P5 ou P3, représentant l'ensemble des participants présents (« vous », « on »)	Engagements dominants et le plus souvent principaux, reconnus comme légitimes, car définissant pleinement la situation comme AG	(ne font pas événement)

Tableau 2. Caractéristiques de la structure de l'engagement dans une AG formalisée.

Les engagements subordonnés, lorsqu'ils deviennent principaux pour la majorité des participants présents, courent le risque de devenir dominants et de définir une autre situation, qui ne serait pas vraiment une « AG ». Par exemple, alors qu'il est question d'organiser des covoiturages pour se rendre à une manifestation à Nantes, le preneur de tours de parole ne parvient pas à gérer toutes les demandes qui s'expriment à la fois et plusieurs participants se mettent à parler en même temps. Certains proposent leur voiture, d'autres un rendez-vous, et très rapidement le nombre d'échanges augmente générant un brouhaha. La définition de la situation se modifie en une multitude de petits rassemblements focalisés. Puis l'animatrice propose d'inscrire ce qui se dit sur l'affiche accrochée au mur : combien de voitures, quels lieux de rendez-vous, etc. Une fois que tout est inscrit sur l'affiche, et donc que des rendez-vous sont

fixés, des covoiturages organisés, l'animatrice dit « on va peut-être continuer l'AG non ? » (18 février 2014). Ainsi les échanges directs, sans demande de tours de parole préalables, sont considérés comme ne relevant pas de l'AG, bien que ces interactions aient abouti à des prises de décisions rapides : pour participer à l'AG en tant que telle, il faut se soumettre au protocole institué, toute autre participation étant rejetée, dans le discours, hors de l'AG.

5.11. L'intervention autorisée sans tour

Si les interventions officieuses sont vivement réprimées, il existe néanmoins des catégories d'interventions qui, bien que directes, sont tolérées : celles portant sur l'ODJ et le type d'intervention appelé « point technique ».

5.11.1. La négociation de l'ODJ en cours d'AG

Si l'ODJ a bien été discuté et accepté par consensus au début de l'AG, il n'en reste pas moins qu'il continue d'être, tout au long de la situation, un objet de discussion. Considérons les passages d'un point de l'ODJ à un autre. Quand le silence gagne à la fin d'une discussion sur un point, cette pause peut être l'occasion pour l'animateur d'introduire le passage au point suivant, comme dans cet exemple du 21 janvier 2014 :

- (19)
1. ((long silence))
 2. A alors on peut passer au point ag de fond//

Mais plus le temps passe, plus l'opération est délicate. L'impatience semble gagner peu à peu du terrain : les engagements de face principaux paraissent de moins en moins subordonnés au dominant (dans ce cas certains participants peuvent choisir de rejoindre le rassemblement parallèle du fond de la salle) et les participants cherchent à enchaîner sans tergiverser vers la suite du programme. Le 21 janvier 2014 par exemple, alors que certains participants accélèrent le passage au point suivant, l'animateur arrête le processus en cours, et revient en arrière, c'est-à-dire maintient le point précédent pour quelques instants encore :

- (20)
1. P1 ce qui me permet de faire le lien avec les inculpés et le concert=
 2. P2 =belle transition
 3. P1 ((en souriant à P2)) on a qu'à commencer à recevoir [les]
 4. A [non] y a un
 - truc qu'on a pas vu
 5. ((s'en suit un retour au thème précédent))

Participant 1 (avec la complicité de Participant 2, qui procède à une interruption au bénéfice du parleur) tente d'effectuer un passage au point suivant sans confirmation de l'animateur, qui doit pourtant, selon le protocole, faire une synthèse de ce qui a été dit avant de présenter et d'entamer un nouveau point. Mais, bien qu'il soit déjà tard et que les personnes qui sont encore présentes commencent à fatiguer, l'animateur ne laisse pas l'évolution thématique lui échapper et interrompt Participant 1 pour revenir au sujet que ce dernier avait décidé de quitter. La reconnaissance par Participant 2 de la tentative de Participant 1 de faire advenir le sujet suivant n'y a rien changé. En termes de rôle, l'acteur occupant le statut d'animateur propose une représentation exemplaire, se montrant comme celui qui ne laisse pas ses intérêts personnels (apaiser sa faim, quitter son ennui, etc.) passer avant l'agenda militant et ses exigences.

Le 21 janvier 2014 toujours, un participant n'hésite pas à signifier que pour lui la fatigue monte et que le déroulement de l'AG est trop lent. Cependant, il ne le dit pas explicitement :

(21)

1. P1 on en est où des points là//
2. P2 au deux bis
3. P1 oh putain ((fait mine de s'écrouler dans le canapé))
4. ((rires du public))

En effet, se plaindre de la durée des AG est un acte de parole régulier, et lorsque ce participant mime la démoralisation face à la lenteur du déroulement de la rencontre, cela suscite un rire de connivence avec le public.

De même qu'il est toujours délicat pour un participant d'amorcer seul un passage au point suivant, toute modification apportée à l'ODJ, concernant ses thématiques ou son ordonnancement, n'est pas une conduite anodine, et certaines façons de faire particulières la régissent. En effet, les interventions à propos de l'ODJ, qu'il s'agisse de supprimer un point ou d'en intervertir deux, ne répondent pas aux règles des tours de paroles avec passage sur liste. Chaque participant de l'assemblée peut, s'il estime qu'il est pertinent de le faire, intervenir directement pour proposer une modification des points, souvent à la fin d'un point et au passage vers le suivant (19 mars 2014) :

(22)

1. P1 juste pour dire qu'il est déjà neuf heures trente et une et qu'il reste encore trois points à l'ordre du jour et que comme vers vingt-deux heures il y a des gens qui s'évaporent ((proposé de changer l'ordonnancement de l'ODJ et de parler de l'AG de fond tout de suite, point qui était noté pour plus tard))
2. ((certains participants acquiescent et d'autres ne réagissent pas))
3. ((on passe au point AG de fond))

En explicitant précisément l'heure qu'il est (21h31), puis en rapportant ce constat à une expérience commune partagée, « un historique situationnel », Participant 1 parvient à convaincre les autres de la pertinence de sa proposition. Tout le monde n'est pas toujours d'accord avec ces propositions de modification qui réactivent les négociations du début de l'AG, mais une ouverture est laissée à ces demandes de modifications, comme dans cet autre exemple noté lors de la même AG :

(23)

1. A alors il reste ((énonce les deux points qui restent à l'ODJ))
2. P1 ben on se les fait dans l'ordre
3. P2 ((enchaine directement avec le point suivant, comme si elle avait été à l'origine du point et était la plus à même d'en parler))

Ici, l'animateur énonce les points qu'il reste à aborder et un participant propose qu'on les fasse dans l'ordre établi en début d'AG, sous-entendant par là qu'il pourrait en être autrement et que lui ou un autre pourraient bien être à l'origine d'un tel changement. La fluidité avec laquelle le troisième participant enchaîne sur le point suivant fait penser qu'il y avait consensus pour une non-modification.

5.11.2. Les points techniques

L'autre catégorie d'intervention autorisée sans tour est le « point technique ». Ce sont des interventions dont le thème concerne tous les aspects matériels du déroulement de la rencontre. Il s'agit de précisions, de remarques, de demandes (voire d'ordres) à propos de ce qui constitue les conditions de réalisation concrètes de l'AG. Un geste codé vient signifier « point technique » : comme décrit dans *Débat sur les débats*, il faut faire un T avec ses deux mains (en mettant le bout des doigts de l'une dans la paume de l'autre). Ce geste, tout comme celui indiquant « réponse directe », permet de communiquer explicitement la catégorie d'intervention que l'on souhaite faire pendant qu'une intervention officielle a lieu. En tant que point technique, cette intervention est prioritaire et ne nécessite donc pas de suivre le protocole que toute intervention officielle requiert. Elle est perçue comme échange parenthétique.

Dans les AG que j'ai observées, étaient considérés comme des points techniques les invitations à fumer à la fenêtre, les rappels de l'heure qui tourne ou au rangement, comme dans le cas suivant, « point technique, il y a encore des choses à ranger, les tasses [...] merci à vous » (21 janvier 2014). S'il s'agit bien indirectement d'une demande, voire d'un ordre, cette typification transforme l'énoncé en simple don d'information. Ces catégories propres aux AG constituent, il me semble, des ressources stratégiques dans le maniement du tact.

Cependant, les interventions pour points techniques, en tant qu'elles admettent des modalités de prise de parole spécifiques, peuvent également être source de remarques métalangagières menaçantes pour la face des interlocuteurs (19 mars 2014) :

(24)

1. P1 ((commence une intervention officielle))
2. P2 ((immédiatement après fait le geste « point technique » au demandeur de tours de parole))
3. P1 c'est un peu rapide non//
4. ((rires de l'AG))
5. P2 pardon (.) j'te laisse finir ton propos

Le geste « point technique », lorsqu'il est effectué pendant une intervention officielle en cours, ne menace en rien celle-ci. En effet, le geste sert simplement à signifier au preneur de tours de parole que lorsque l'intervention en cours sera finie, une remarque à propos du déroulement concret de la situation pourra être faite. Il s'agit donc d'informer le preneur de tours de parole qu'il devra geler pour un tour les interventions officielles suivantes. Malgré cela, Participant 1, qui est en train de parler depuis quelques secondes, s'auto-interrompt pour commenter le souhait de Participant 2 de faire un point technique, et pour lui dire que celui-ci s'exprime trop tôt. Cela suscite le rire de certains participants et, visiblement gêné, Participant 2 s'excuse, comme s'il avait interrompu Participant 1, alors que le geste ne lui était pas destiné. On peut avancer l'hypothèse selon laquelle Participant 1, probablement inquiet par le statut spécifique des points techniques, a craint que le preneur de tours de parole décide de l'interrompre pour donner la priorité à l'intervention de Participant 2.

Mais le principal point technique de toutes les AG de ce collectif à cette époque-ci, en plus des autres listés plus haut, concerne la gestion de la surveillance de la grille d'entrée :

(25)

1. P1 ((prenant la parole directement)) y a encore quelqu'un à la grille//
2. P2 y a P3
3. P1 ((descend sans commentaire pour prendre le relais de P3))

Même sans être catégorisée explicitement comme point technique, cette intervention directe est reconnue comme telle par tous, et donc perçue comme étant interactionnellement et discursivement pertinente. Dans l'échange suivant, on comprend que les questions liées aux points techniques sont chargées d'enjeux et qu'il est (devrait être ?) de la responsabilité de tous de prendre en charge les aspects organisationnels de la réalisation de l'AG (19 mars 2014) :

(26)

1. P1 ((en arrivant dans la salle)) y a personne à la grille//
2. P2 ((déjà présent)) désolés on a un peu zappé
3. P3 ((P3 se lève et y va))

La remarque de Participant 1, formulée comme une question à la négative (il n'a pas demandé s'il y avait *quelqu'un* à la grille, mais s'il n'y avait *personne*) prononcée alors qu'il vient d'arriver (et donc qu'il vient de passer par la grille) est interprétée immédiatement par Participant 2 comme un reproche. En effet, c'est une fausse question et Participant 2 a bien compris que Participant 1 connaissait déjà la réponse. Cet échange, entre une personne qui manifestement fait partie des *happy few* qui connaissent le code, puisqu'elle est entrée seule dans le squat, et une autre qui aurait dû savoir qu'on ne laisse jamais la grille sans surveillance, révèle que la prise en charge de ces points techniques, l'attention qui leur est portée et donc les remarques faites à leur sujet, produisent souvent des effets perlocutoires notoires. Ici, un participant non ratifié, témoin de l'échange, et dont on peut supposer qu'il connaît le code lui-même, se lève en silence pour aller à la grille.

5.12. La clôture

Beaucoup moins formalisée que l'ouverture, la clôture de l'AG se fait graduellement jusqu'à l'éclatement définitif du foyer d'attention commun et le départ des derniers participants.

5.12.1. Départs et « remises à plus tard »

Comme je l'ai déjà décrit, au fil du temps, l'occupation circulaire initiale de l'espace se défait. En outre, il est courant qu'à partir de 22 heures des participants commencent à quitter la salle, si bien que pour la dernière heure et surtout pour la dernière demi-heure, l'espace paraît déstructuré par rapport à ce qu'il était au début de la rencontre. Le nombre de participants présents a souvent diminué de moitié. Au niveau des postures également, la fatigue aidant, les manières de s'asseoir sur les tables et les canapés sont de plus en plus relâchées. Le protocole s'allège. Lorsqu'il n'y a plus qu'une quinzaine de présents, le preneur de tours de parole quitte son statut, laissant les interventions se suivre et se chevaucher directement. Seul l'animateur tente de conserver le sien jusqu'au bout.

Enfin, en fin d'AG, la remise de la discussion d'un point particulier à un moment ultérieur est courante. Il s'agit le plus souvent, non pas de remettre le point à l'AG de la semaine suivante, ce qui peut néanmoins être le cas, mais de le constituer en thème de discussion de commission, qui enverra ensuite son compte-rendu sur la liste mail du collectif, ou de sous-groupe de participants comme par exemple des inculpés d'un procès. Ce fut le cas le 21 janvier 2013, sous la forme d'un « on en reparle entre nous ? » ou alors « on se revoit cette semaine ? ».

Selon ce que l'on aime faire, ce que l'on sait déjà faire ou ce que l'on aimerait apprendre à faire, on peut choisir de s'investir dans la « legal team », la « commission pognon », la commission automédia, etc. Si bien que les réunions hors AG qui font vivre le collectif sont nombreuses. Chacun est libre de rejoindre la commission qu'il veut et de s'y investir autant qu'il veut ; mais bien sûr, les bénéfices pratiques et symboliques à tirer ne seront pas les mêmes selon le degré d'investissement. Si l'on est fortement investi dans plusieurs commissions, on est au courant de plus de choses, on connaît plus de personnes, et on est donc plus à même de faire des bilans en début de rencontre ou bien d'apporter des informations utiles en cours d'AG.

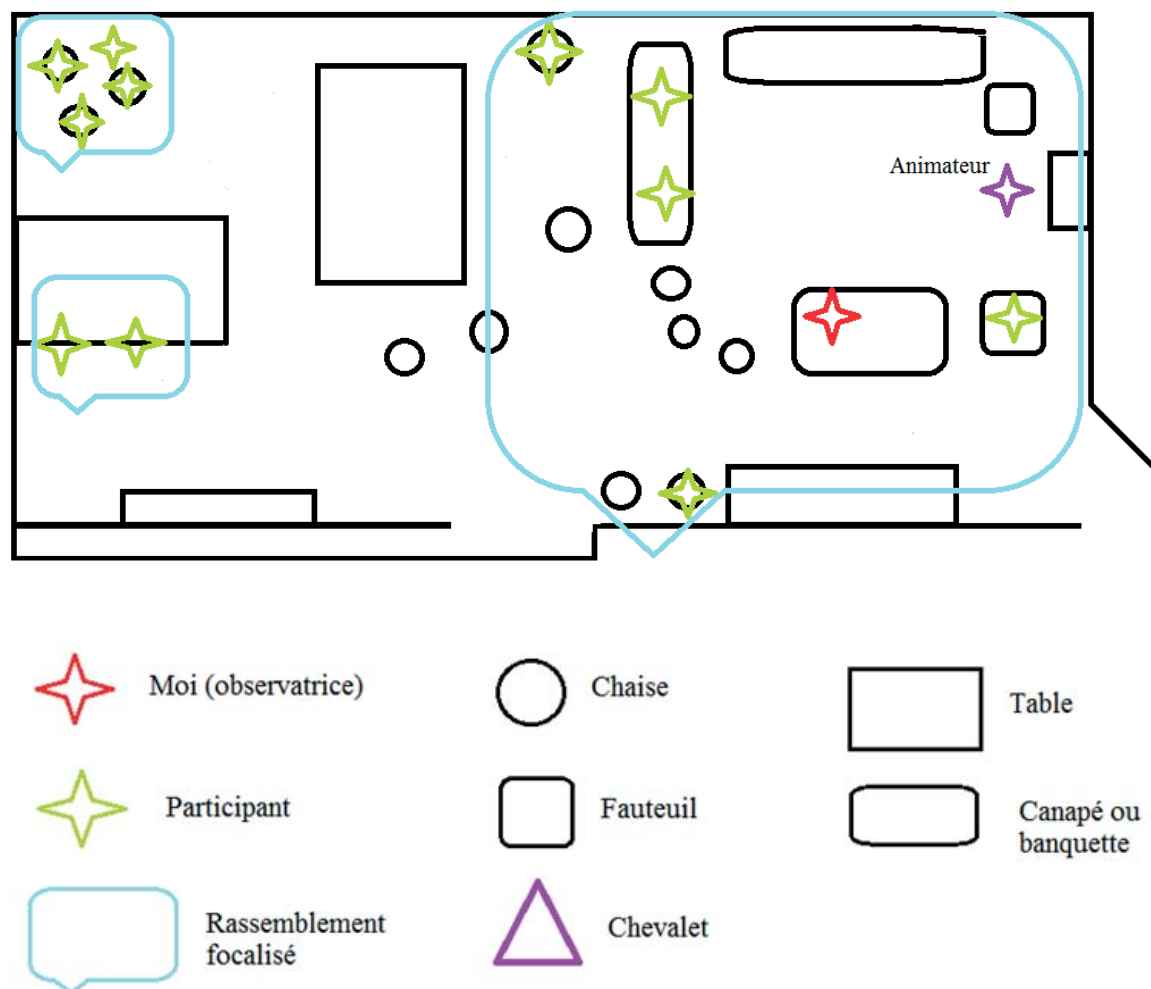
En plus des réunions des commissions, des discussions ont lieu sur la liste de diffusion du collectif et qui rappellent à quel point l'AG est prise dans un long « chaînage d'actes de discours qui se répondent les uns aux autres » (Céfaï, 2007 : 670). Si des échanges interpersonnels y ont lieu, des informations publiques (comme des articles ou des liens vers des vidéos) y sont aussi données. Mais il a été souvent souligné en AG que ce qui se disait sur cette liste devait faire l'objet de rencontres en face à face, sans quoi les contenus en question ne relèveraient plus vraiment d'une mobilisation collective. Les questions restées en suspens peuvent néanmoins continuer d'être discutées sur la liste durant la semaine qui sépare deux AG. Elle est comme un espace discursif annexe possédant ses propres règles (là aussi, sur la centaine de personnes inscrites, seule un peu plus d'une dizaine écrit régulièrement à tout le monde).

5.12.2. L'éclatement définitif des foyers d'attention

Une fois que tous les points inscrits à l'ODJ ont été traités et que plus personne ne désire prendre la parole, l'animateur peut clore l'AG en prononçant quelques énoncés de clôture explicites comme le 4 janvier 2014 : « c'est bon c'est clos ? », ou le 18 février 2014 : « alors c'est bon on dit qu'on a fini ? », ou encore le 4 mars 2014 : « bon ben voilà c'est bon pour aujourd'hui on dirait », mais la plupart du temps la clôture d'une AG est beaucoup moins routinisée que son ouverture. C'est à une fin lente et progressive qu'on assiste, avec une déstructuration graduelle de l'espace (due aux déplacements et au départ des participants) et une « déformalisation » généralisée. Si bien que la fin d'une AG est décrétée et reconnue comme telle dans le discours lorsqu'elle est déjà signifiée matériellement dans la situation. La concurrence entre engagements dominants et subordonnés, ces derniers devenant de plus en plus principaux, se fait raide, et vers la toute fin des discussions, seules quelques personnes s'évertuent encore à maintenir un semblant de définition à la situation. La situation redevient

multifocalisée, car les conversations privées, qui ne sont d'ailleurs plus sanctionnées, bien que faites à haute voix, s'épanouissent de nouveau.

Juste avant la prononciation de l'énoncé de clôture (s'il a lieu) et de la ratification de fin de l'AG, l'occupation de l'espace de la salle peut être schématisée comme ceci :



Selon l'heure à laquelle l'AG se termine, les participants continuent de discuter en petits groupes quelques minutes ou bien quittent ensemble la salle après avoir rangé les sièges et lavé les tasses dans le cas où une tisane a été servie. On descend ensuite dans la cour en empruntant la sombre cage d'escalier ; on peut y croiser les personnes ayant participé à la réunion qui se tenait dans la salle d'à côté. Une fois dans la cour, on remarque parfois (12 février 2013) qu'une dizaine de personnes qui avaient quitté l'AG il y a déjà quelque temps étaient finalement encore là, à discuter ensemble autour du feu allumé dans le brasero. On peut alors continuer la discussion quelques instants en rejoignant le petit groupe. Puis, selon les lignes de métro que l'on prend, des petits groupes se forment une dernière fois et se dirigent vers la droite ou vers la gauche après avoir refermé la grille derrière eux.

5.13. La fonction légitimatrice des statuts métainteractionnels

Si l'analyse des discours métapragmatiques a permis de formuler des hypothèses quant à la délimitation réciproque de deux FD prenant l'AG pour objet, celle de l'ordre interactionnel des AG du collectif NDDL, caractérisées par la distribution de « statuts métainteractionnels » dont l'objectif est de gérer explicitement les activités langagières au cours de l'interaction, sert à formuler des hypothèses quant aux valeurs et qualités tenues pour acquises à propos du registre horizontal-formaliste¹⁵¹.

5.13.1. Des instances de légitimation

J'ai montré de manière détaillée que l'activité langagière des statutaires produit une typologie d'interventions (bilans, interventions publiques « officielles », réponses directes, points techniques, interventions semi-publiques, « officieuses » ou échanges informels), c'est-à-dire que la fonction des statutaires est génératrice de différenciation entre les prises de parole des participants. En considérant les effets de cette différenciation et en reprenant la terminologie goffmanienne qui ne cesse de filer la métaphore du droit, il apparaît que ces statuts métainteractionnels fonctionnent comme des instances de légitimation de la parole : leur but est de construire le cadre légitime de l'AG. Ainsi, parmi l'ensemble des prises de paroles effectuées tout au long de la rencontre, seules certaines, institutionnellement reconnues via les statutaires, sont considérées comme appartenant « de plein droit » à la situation AG.

¹⁵¹ Cette ouverture interprétative fut publiée sous une autre version dans un article intitulé « Distribuer le pouvoir comme on distribue la parole : le rituel des tours de parole dans des assemblées générales anarchistes/autonomes », *Semen*, n°43, pp. 113-131 (Him-Aquilli, 2017).

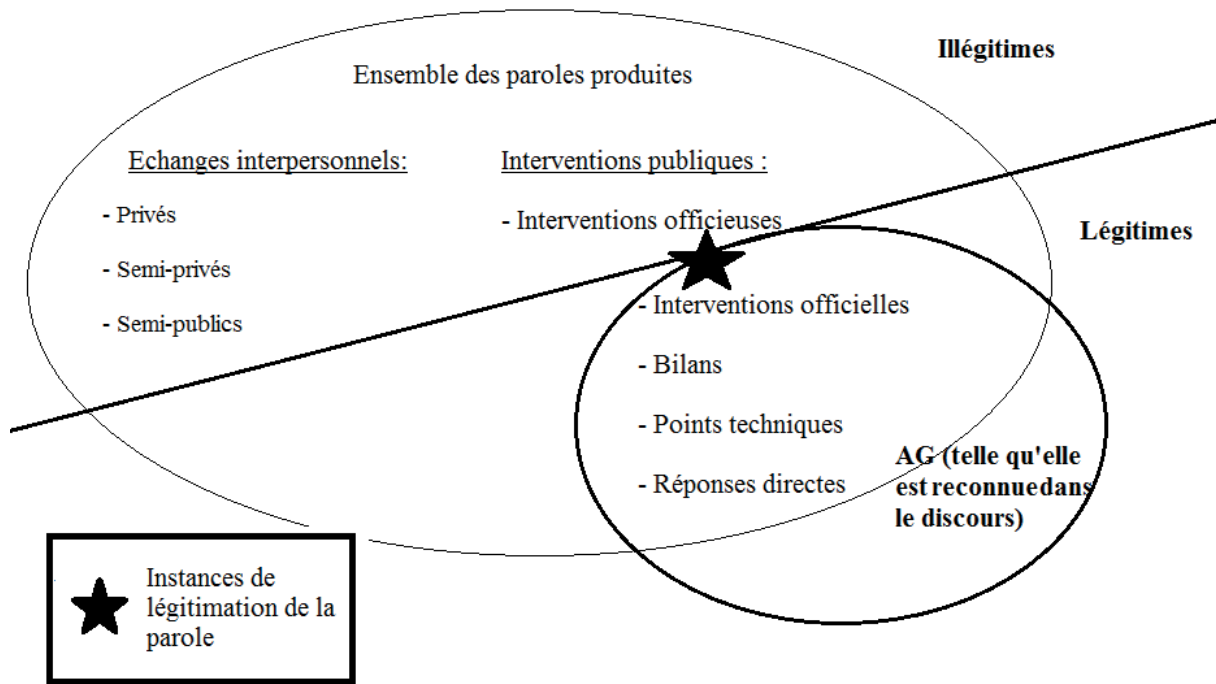


Figure 11. Les instances de légitimation de la parole.

Cette différenciation des prises de parole, légitimes ou illégitimes, entend être le résultat de critères transparents et formels. Le dispositif opère en effet une distinction entre locuteurs légitimes et illégitimes sur la seule base de leur passage par l'une de ces instances : est légitime toute prise de parole annoncée par le preneur de tours de parole ou l'animateur. La légitimité d'une parole publique, dans le cadre du registre horizontal-formaliste, doit bien dépendre de son seul respect du protocole, protocole par ailleurs connu de tous que ce soit via l'explicitation des trois « rôles » au début de rencontre ou via la reprise des discours formalistes. Le dispositif des tours de parole est donc formel dans le sens où il fait porter toute l'attention non pas sur les paroles effectivement prononcées, mais sur la *prise* de parole. L'observation directe fait alors apparaître, plus clairement encore que l'analyse du positionnement discursif formaliste, que c'est l'accès à la parole publique en tant que *tour de parole* et non pas en tant que *dire* qui, dans le cadre du registre horizontal-formaliste, s'impose comme l'aspect de l'évènement de parole « AG » le plus investi politiquement.

5.13.2. Distribuer le pouvoir comme on distribue la parole

Bien plus clairement que dans les discours formalistes, l'accès à la parole adressée à tous paraît assimilé à un accès à l'exercice du pouvoir sur tous, et qu'à ce titre cet accès devait être formalisé et contrôlé. Ces évidences partagées et tacites quant à la formalisation de la rencontre, présupposent deux choses :

1) Que le pouvoir est une qualité que tous les participants possèdent dès lors qu'ils ou elles parlent publiquement, qualité dont le dispositif vise à réguler l'expression.

2) Que la parole est une ressource en excès¹⁵² que le dispositif vise à contenir et maîtriser.

Or :

1) Des interventions officieuses ou des conversations semi-publiques peuvent solliciter l'attention et influencer la suite de l'interaction bien plus fortement que des interventions légitimées par les instances. La structure de l'engagement dans la situation (Goffman, 2013/1963 : 165) varie davantage en fonction de *qui parle comment pour dire quoi*, que de la nature, légitime ou non, de l'intervention effectuée. On se souvient par exemple de ce participant « officiel » que personne n'écoutait (voir échange n°18). On pourrait ainsi conclure à un rapport de non-nécessité entre pertinence communicative (« appropriation ») et légitimité interactionnelle¹⁵³.

2) Les participants prenant la parole publiquement sont peu nombreux. Sans enregistrement vidéo, il était difficile de produire des statistiques exactes, d'autant plus que le nombre des participants variait tout au long d'une même rencontre. J'avais néanmoins pris l'habitude de compter, au bout d'une heure d'AG, le nombre de participants présents ainsi que le nombre de participants ayant pris la parole lors d'une intervention officielle. Il ressort de ces décomptes que lors des AG comptant moins d'une vingtaine de personnes environ la moitié des participants faisait *au moins une fois* une demande de parole publique. En revanche, dans les AG de plus de quarante personnes, cette proportion diminuait au tiers. Si bien que la proportion de participants demandant *souvent* la parole (disons plus de trois fois au cours d'une même AG) représente au maximum un quart du total des participants présents lors des AG les plus peuplées (ce ne sont là bien sûr que des approximations).

C'est ainsi que les idéologies langagières supportées par le registre horizontal-formaliste, tel que j'ai pu l'observer au sein du collectif NDDL, dessinent un monde dans lequel des locuteurs doués de ressources langagières interchangeable, disposant tous de capitaux

¹⁵² Je remercie Daniel Williford d'avoir attiré mon attention sur ce point.

¹⁵³ À ce propos, on pourrait mentionner les observations d'AG, formalisées, des « mouvements des sans » menées par Xavier Dunezat : « L'irruption des pratiques non prescrites prend généralement la forme d'une *rupture d'ordre du jour*, par une personne inscrite ou non au tour de parole. L'analyse de la répartition de cette pratique montre qu'elle reflète la sociographie du mouvement. Cependant, la réaction à cette rupture varie selon la position de la personne concernée. Les militant-e-s + (femmes et hommes) ont rarement droit à un rappel à l'ordre, contrairement aux militant-e-s - » (Dunezat, 2008). Ainsi, les interventions non légitimées des locuteurs les moins dotés en capitaux militants sont davantage interrompues que celles des militants les mieux dotés. Pour ces derniers, le statut (légitime ou non) de leur intervention n'intervient pas ou peu sur le déroulement de leur parole (voir également le chapitre 8 de cette thèse).

militants équivalents et jouissant chacun d'un éthos préalable (Amossy, 1999 : 154) pareillement positif, produisent tour à tour des énoncés d'une égale pertinence. Pourtant, je tiens pour acquis que toute production langagière, de par sa prosodie, ses points d'articulation, ses constructions syntaxiques, ses postures énonciatives, ses catégorisations ou encore ses positionnements discursifs est *toujours* une production d'indices, dont le sens et la valeur, sociaux et contextuels, dépendent des processus interprétatifs des interlocuteurs présents (voir chapitre 2, section 2.3). L'évènement de parole de l'AG, parce qu'il réunit des agents sociaux doués de capitaux langagiers et militants variables, mais également des militants engagés dans les rapports de force constitutifs de l'espace des mouvements anarchistes et autonomes, ne peut que fournir les conditions d'une évaluation mutuelle des dires et des manières de dire, irréductible aux modes d'accès à la prise de parole et nécessairement productrice de rapports de pouvoir interindividuels.

5.14. Politesse et politique

La production de marques d'attention des participants se concentre néanmoins, et avec insistance, sur la *manière d'accéder à la parole*. En effet, le protocole des prises de parole fait évènement lorsqu'il n'est pas respecté : des actes menaçants pour les faces des participants sont produits afin de veiller à sa mise en place, mise en place qui s'accompagne par ailleurs d'une production considérable de marques de respect et de considération envers les personnes, les gestes ou n'importe quel élément qui fait advenir ce protocole.

5.14.1. Interruptions, chevauchements et excuses

Comme nous l'avons déjà souligné, lorsqu'un participant prend la parole sans s'être inscrit sur la liste et que le preneur de tours de parole le lui fait remarquer en l'interrompant, le participant s'excuse promptement, l'air visiblement embarrassé, allant parfois jusqu'à cacher sa bouche avec sa main en arborant de grands yeux ronds surpris et désolés (4 mars 2014). De tels comportements, sans être « autodégradants » au sens fort, n'en restent pas moins symboliquement punitifs (Kerbrat-Orecchioni, 1990, t.2 : 95). Les interruptions opérées par le preneur de tours de parole, à valeur illocutoire d'ordre de se taire, loin d'être perçues comme offensantes, génèrent bien au contraire et de manière récurrente des actes d'excuse chez les intervenants interrompus. Ceux-ci se ravisent alors immédiatement et lèvent le plus souvent la main pour faire une demande d'intervention officielle. Quand bien même les statutaires

n'interviendraient pas verbalement, les participants qui prennent la parole, visiblement inquiets de la nature légitime ou non de leur intervention, produisent d'eux-mêmes de telles marques (voir échange n°13). De la même manière, dès qu'il y a chevauchement, les deux participants peuvent s'auto-interrompre pour s'excuser chacun puis pour enchaîner sur des invitations à prendre la parole adressées à leur interlocuteur (voir échanges n°11 et n°12).

Toutes ces négociations explicites, très fréquentes et qui consistent en des invitations à parler puis des remerciements, surgissant dès qu'il y a rappel à l'ordre des tours de la part du preneur de tours de parole, prise de parole sans tour officiel ou d'une façon générale chevauchement ou interruption, apparaissent comme autant de conduites communicatives venant marquer la déférence envers un dispositif admis par ailleurs comme meilleur garant de relations sociales horizontales¹⁵⁴.

5.14.2. *Rituel, rhématisation et arbitraire culturel*

Par « déférence », Erving Goffman désigne « un composant symbolique de l'activité humaine dont la fonction est d'exprimer dans les règles à un bénéficiaire l'appréciation portée sur lui, ou sur quelque chose dont il est le symbole, l'extension ou l'agent » (Goffman 1974/1967 : 50). Ici, dès lors qu'il y a chevauchement ou interruption (donc accès illégitime à la parole), chacun devient le symbole ou l'extension du dispositif et l'appréciation qu'on lui porte s'exprime dans les règles de la politesse. Ces échanges témoignent bien en effet d'une reconnaissance collective de la légitimité des règles formelles d'accès à la parole¹⁵⁵. L'accès à la parole publique non légitimée est une offense, non pas seulement à l'interlocuteur « de droit » (puisque des marques de respect apparaissent même lorsqu'un tel interlocuteur est absent comme dans l'extrait n°13), mais bien plutôt à la situation elle-même et son ordre moral.

Couper la parole, et dans une moindre mesure parler en même temps que quelqu'un d'autre, semble ainsi constituer un comportement interactionnel fortement dévalorisé car associé à un comportement autoritaire dont personne ne veut faire preuve ni être accusé et que tout le monde cherche à éviter publiquement. Plus précisément, cette association entre une forme interactionnelle (ici une conduite interlocutive) et une valeur (ici l'anti-autoritarisme), est, en termes peirciens, plus qu'un simple indexe. En effet, ce n'est pas seulement

¹⁵⁴ Lors de mes observations, j'avais le sentiment que ma présence, justifiée par une recherche sur les rapports de pouvoir en AG, exacerbait l'attention à la distribution des statuts en général et aux interruptions en particuliers.

¹⁵⁵ Ces échanges de politesse ne me semblent pas, en effet, constituer des actes réparateurs faisant suite à des menaces de face, à des *face threatening acts* (Brown & Levinson, 1987 ; Kerbrat-Orecchioni, 1992).

qu'interrompre ou parler en même temps que quelqu'un d'autre (autrement dit, interagir *spontanément*) présuppose et génère un comportement autoritaire, c'est que l'un et l'autre possèdent *les mêmes qualités* et faire l'un, c'est être l'autre. Et dès lors que du « même » est perçu, c'est-à-dire dès lors qu'un processus interprétatif fonctionne par analogie, c'est qu'un rapport iconique se construit :

Peirce distinguished between indexes that point to their objects and icons that share the qualities of their objects, for some interpretant (e.g. a theory or ideology) [...]. Furthermore, the indexical links between linguistic signs and speakers, characteristics or events are understood not simply as a cooccurrence but a sharing of quality. When an index is thus perceived as an icon, the resulting sign is a Peircean « rheme ». Essentialization is in part constructed semiotically, through the perception that the sign and the object are iconically linked (Gal, 2006 : 181).

Un tel processus sémiotique essentialise donc un rapport entre une manière d'interagir et une qualité et c'est ainsi que performer ces règles de conduite induites par le dispositif revient à se montrer publiquement volontaire dans l'instauration de relations horizontales et regardant vis-à-vis des relations de pouvoir et d'influence émergeant en interaction. Cela revient en outre à devenir pour soi-même et pour les autres « la personne qui suit telle règle, la personne qui agit naturellement de telle façon » (Goffman 1974/1967 : 46) et à incarner les « valeurs sociales officiellement reconnues » par le groupe (Goffman 1974/1967 : 41).

La notion d'éthos bourdieusien nous invite à suivre la même direction : en tant qu'intégration des valeurs du groupe perceptibles dans les plus petits gestes et les remarques les plus discrètes, les pratiques interactionnelles militantes observées révèlent, via les marques de politesse que certaines d'entre elles provoquent, leur dimension éthique et donc politique. Car « les institutions et les groupes leur accorderaient-ils un tel prix, si les concessions de la *politesse* n'enfermaient toujours des concessions *politiques* ? » (Bourdieu, 2000/1972 : 298). C'est bien un aspect de l'habitus militant et langagier des participants à ces AG que cette analyse entend souligner : les automatismes propres aux actes d'excuse, donc à la politesse comme maîtrise implicite d'un ensemble d'oppositions constitutives d'un ordre politique déterminé, d'un arbitraire culturel (Bourdieu, 2000/1972 : 299). L'arbitraire culturel en question ici est celui qui caractérise le registre horizontal-formalistes de l'AG, perçu comme horizontal et égalitaire « par essence », car formalisé, et pris dans des oppositions constitutives : opposition aux organisations ou associations politiques instituées d'une part (syndicats, partis politiques, mais aussi associations loi 1901 – que le locuteur présentant le collectif dans un mail prenait soin de rejeter), mais aussi aux autres tendances du mouvement qui ne reconnaissent

pas la légitimité des AG d'autre part (les défenseurs des groupes affinitaires et/ou tenants des discours spontanéistes). C'est ce que remarque également Susan Gal, quand elle souligne que tout processus créateur de similarité (d'iconicité) implique un processus de différenciation et que ce double mouvement ne peut être le résultat que d'un intense travail sémiotique (idéologique) (Gal, 2013: 34, voir également Irvine & Gal, 2000) par lequel se crée l'évidence qu'un certain ordre interactionnel est, par essence, antiautoritaire, *contrairement à d'autres*.

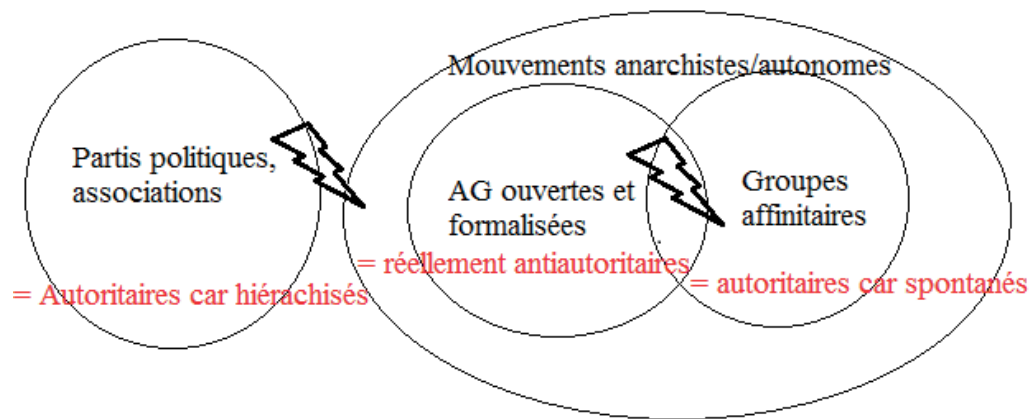


Figure 12. Processus de rhématisation et de différenciation dans la mise en place du registre horizontal-formaliste.

Tout comme la production de discours formalistes, la mise en place, dans les interactions, du registre horizontal-formaliste agit comme marqueur au sein de l'espace des mouvements anarchistes et autonomes : il présuppose une certaine appartenance à ce sous-espace sous la forme d'une reconnaissance partagée de son ordre politique et moral.

Conclusion de la partie II

Dans cette première partie, j'ai d'abord montré à quel point la question de l'organisation politique était un nœud central aux mouvements anarchiste et autonome depuis leurs débuts. C'est d'ailleurs à partir d'un désaccord sur la question des moyens révolutionnaires que le mouvement anarchiste en tant que mouvement politique se constitue. C'est également à propos de la question des moyens que ses principales tendances se reconfigurent tout au long de son histoire. L'AG, là-dedans, semble constituer un avatar de cette question plus générale de l'organisation politique : elle concentre en elle une multitude de discours qui la dépasse. Si bien que penser l'AG militante « antiautoritaire » revient à prendre en compte l'ensemble de ces tensions historiques.

J'ai ensuite mis en évidence que l'AG faisait l'objet de positionnements discursifs antagonistes. Parmi les locuteurs les mieux dotés en capitaux militants et symboliques, certains se lancent dans la rédaction de textes, parfois publiés à grand tirage, à propos de ce que sont, ne sont pas, devraient ou ne devraient pas être ces réunions politiques. Ces discours métapragmatiques, pour lesquels j'ai proposé de parler de FD formaliste et spontanéiste, se caractérisent par une forte hétérogénéité discursive, plus ou moins montrée, mais toujours saisissable par les nombreux faits de polyphonie (ou dialogisme).

Enfin, j'ai décrit la formalisation des « discussions collectives », que certains discours promeuvent par ailleurs, comme la mise en place de statuts métainteractionnels générant des interventions différenciées. En proposant une interprétation des présupposés du registre horizontal-formaliste ainsi observé, j'ai souligné la rhématisation de certains modes d'accès à la parole adressée à tous. Les interruptions et les chevauchements sont ainsi associés à des comportements antiautoritaires fortement dévalorisés, association naturalisée et décourageant l'investigation d'autres lieux de politisation possibles des articulations entre langage et pouvoir.

Cette première partie, finalement, avait pour objectif de construire l'AG et ses mises en registre dans leurs dimensions institutionnelles. Il s'agit à présent de la considérer lorsqu'elle fait événement afin de réfléchir au travail de l'institution dans le cours même du déroulement d'une AG singulière.

Interlude

L'analyse réflexive et critique des rapports de pouvoir spécifiquement générés par la méthode ethnographique s'impose avec plus ou moins de force aux anthropologues selon leur statut et la nature de leur « terrain ». Parce que les mouvements anarchiste et autonome sont marqués par une méfiance vis-à-vis du champ académique, je propose cet « interlude » pour décrire ces rapports de pouvoir en tant qu'ils participent à une socialisation contradictoire : le militantisme anarchiste et la recherche universitaire apparaissent alors comme des instances socialisatrices difficilement conciliables. Ainsi prise dans la tension, il s'agit également pour moi de revenir sur un geste transgressif qui n'est pas anodin, celui de l'enregistrement clandestin d'une AG, et ce afin de poursuivre la discussion du principe déontologique de « consentement éclairé » et de contextualiser le corpus qui sera soumis à l'analyse dans la seconde partie de la thèse.

Prologue à l'interlude

« Jusqu'où doit-on aller dans l'explicitation de la posture du chercheur ? » se demande Jean-Pierre Olivier de Sardan dans un article paru en 2000, et intitulé « Le "je" méthodologique ». « Pas très loin », répond-il en substance, tout au moins pour ce qui concerne les besoins de la méthodologie des sciences humaines et sociales. C'est là l'occasion pour lui de passer en revue, pour s'en distinguer, les discours réflexifs issus du champ de l'anthropologie depuis ses débuts, discours d'anthropologues et de sociologues racontant à la première personne leur « rapport au terrain » et discours critiques retraçant l'histoire coloniale de la discipline anthropologique faisant de cette dernière l'héritière de l'attitude dominatrice des hommes blancs riches de l'Occident voyeur, attitude que les anthropologues d'aujourd'hui seraient à même d'éviter en assumant leur subjectivité.

Pour les raisons méthodologiques évoquées par Jean-Pierre Olivier de Sardan quant à la nécessité d'explicitier son implication sur le « terrain » afin de contextualiser les « données » soumises à l'analyse via le récit de leur « recueil », mais également parce que « quand on travaille sur des mouvements sociaux ou politiques, "trouver sa place" (et savoir l'analyser), celle de la "juste distance" dans la relation ethnographique, constitue un enjeu d'autant plus crucial que l'injonction à l'engagement est explicite et permanente [...] » (Combes, Hmed, Mathieu, Siméant & Sommier, 2011 : 19), je propose, dans cet interlude, la mise en récit d'une expérience ethnographique. Je dirais même que, malgré les « inquiétudes » qui l'accompagnent,

[l]'analyse critique de la situation ethnographique – en tant que scène historique où se joue la rencontre entre l'anthropologue et ses interlocuteurs – et de la relation ethnographique – en tant que rapport inégal qui se noue entre l'enquêteur et les enquêtés – est pour [moi] la condition de possibilité d'un savoir anthropologique ou sociologique (Fassin, 2008 : 9).

Ce récit est également l'occasion d'expliquer les raisons qui m'ont poussée à enregistrer *en cachette* l'AG qui constitue le corpus de la seconde partie de cette thèse. En outre, le plan de la thèse, qui propose d'analyser l'évènement de parole des AG selon deux dimensions, institutionnelle et événementielle, tout autant que l'hétérogénéité des corpus, qui ne forment pas un ensemble « cohérent », sont une conséquence directe de l'évolution de cette situation et de cette relation ethnographiques. En effet, comme évoqué en introduction du chapitre 5, la première année de ma recherche qui se déroule au sein du collectif de soutien à la lutte contre la construction de l'aéroport de NDDL fut marquée par un refus d'enregistrements audio des AG du collectif. Privée d'enregistrements, l'histoire du mouvement, les discours publiés sous

la forme de documents écrits ainsi que la description des propriétés situationnelles, facilement observables en situation de participation, se sont alors imposés dans un premier temps comme unique matérialité disponible pour l'analyse. Mais pour avancer dans ma recherche, j'avais besoin de matérialités supplémentaires : j'avais besoin de transcriptions d'interactions en AG. Il me semble donc important d'explicitier le cheminement qui m'a menée, au cours de la deuxième année de doctorat, à passer outre ce refus. Il s'agit également de mesurer les conséquences (théoriques et politiques) de cette transgression et de ce qui l'a rendue possible.

En quatre ans de fréquentation du « milieu militant¹⁵⁶ », jusqu'à trois ou quatre fois par semaine lors de certaines périodes pour la participation à des AG et à des actions organisées par des collectifs autonomes de la région parisienne, il va sans dire que mon rapport à l'activité militante anarchiste/autonome et à ses acteurs parisiens a connu de multiples rebondissements. Tout autant (je dirais) que mon rapport à l'activité académique et à ses acteurs. C'est donc avec toute l'illusion biographique¹⁵⁷ (Bourdieu, 1986) qu'implique la mise en récit de soi que je vais tenter de périodiser ces rapports au terrain et à l'université afin de clarifier autant que faire se peut un point de vue, c'est-à-dire notamment une manière d'interpréter les textes soumis à l'analyse, d'en rendre compte et par là, de me positionner théoriquement et politiquement.

Un refus immédiat

Si dans un premier temps le refus de se laisser enregistrer en AG fut justifié par certains militants du collectif NDDL par des raisons de sécurité, très vite, des discours anti-intellectualistes ont émergé, m'interpelant sur ma démarche de recherche et son lieu institutionnel : l'université.

¹⁵⁶ L'expression « milieu militant » est très employée par les locuteurs de l'espace social du mouvement anarchiste/autonome pour référer au mouvement lui-même, toutes tendances confondues, en tant que réseau d'interconnaissances situé géographiquement, dont les membres fréquentent les mêmes lieux (librairie, squat, local, café, etc.) et participent aux mêmes activités (débat, projections, concerts, réunions, ateliers, AG, etc.).

¹⁵⁷ « On est sans doute en droit de supposer que le récit autobiographique s'inspire toujours, au moins pour une part, du souci de donner sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, en établissant des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause efficiente ou finale, entre les états successifs, ainsi constitués en étapes d'un développement nécessaire » (Bourdieu, 1986 : 69). Notons néanmoins que c'est le propre de toute narration que de transformer une succession chronologique en en ordre causal.

« *Non* »

Dès le début de ma thèse, j'ai annoncé aux personnes du collectif NDDL, par mail puis en face à face, mon sujet de recherche (« la négociation des rapports de pouvoir en AG antiautoritaire du point de vue des interactions verbales »). Cette annonce expliquait d'office ma présence aux AG par un intérêt pour les manières de dire et de se comporter des participants aux AG, plus que pour l'arrêt du projet d'aéroport à NDDL. Si ma posture assumée d'observatrice fut tolérée par les membres du collectif, ma demande d'enregistrement fut refusée sur le champ, en tout cas par ceux qui se sont exprimés explicitement à ce sujet. Cette demande n'a pas fait l'objet d'une discussion particulière et ce refus faisait visiblement consensus immédiatement. La raison invoquée, lorsque j'essayais de défendre ma cause, était celle « de la sécurité ».

J'acceptais le refus du collectif sans sourciller, avec néanmoins la ferme intention de convaincre chacun des participants de l'importance d'un enregistrement. D'octobre 2013 à avril 2014, j'ai donc participé aux AG ainsi qu'aux actions et à leur organisation avec les membres du collectif NDDL. Régulièrement, je parvenais à convaincre certains d'entre eux, parmi les plus aguerris, que l'argument de la sécurité ne tenait pas (puisque'un « indic » ou un « civil » ne s'encombre pas d'une demande publique pour enregistrer ce dont ils ont besoin avec du matériel bien plus discret que le mien). Régulièrement également, des militants me demandaient une restitution de mes résultats, restitution que j'étais bien incapable d'offrir étant donné la faiblesse de mes analyses à l'époque. Cette situation approfondissait mon malaise. Il fut même question de mettre les « résultats » de ma recherche à l'ordre du jour d'une « AG de fond » sur le thème du fonctionnement du collectif. Le thème ne fut finalement jamais traité, mais je profitais de cette AG de fond pour continuer ma campagne, au moment des pauses et de leurs conversations informelles, en insistant sur la nécessité d'un enregistrement afin de proposer au collectif une interprétation fine et pertinente des « négociations des rapports de pouvoir en AG ». Et ce fut au cours de cette AG de fond qu'un des militants du collectif, une « figure » du milieu en raison de son âge (la soixantaine) et de son expérience militante, mais également connu pour son investissement considérable dans l'activité militante depuis toutes ces années, m'annonça clairement qu'il refuserait *toujours* ma demande, « par principe ».

« *Seuls ceux qui luttent savent !* »

C'est donc très contrariée par cette situation que j'accompagnai une amie le week-end suivant à la zad. Durant les quatre jours passés là-bas, j'ai discuté à plusieurs reprises des

problèmes que je rencontrais dans l'avancée de ma recherche avec des habitants du lieu. Leur réaction me semble être une synthèse de nombreux discours anti-intellectualistes qui circulent dans l'espace social des mouvements anarchistes et autonomes, et que l'argument de la sécurité permettait de ne pas avoir à expliciter clairement au moment de ma première demande. Je résumerais les présupposés de ce discours en trois points :

- 1) Il est politiquement condamnable de produire un discours de savoir sur le militantisme sans être militant soi-même, ce qui sous-entend
 - a) que l'expérience militante ne peut-être « comprise » autrement que par la pratique de l'engagement politique ;
 - b) que seul quelqu'un qui « comprend vraiment » ce qu'est l'expérience militante a la légitimité nécessaire pour en parler.
- 2) Il est politiquement condamnable d'objectiver le militantisme à des fins académiques et de transformer une activité révolutionnaire en matériau de recherche au sein d'une institution de reproduction sociale, qui plus est en constituant cette activité en ressource symbolique à des fins de carrière universitaire.
- 3) Il en découle que l'autocritique est la seule forme de critique légitime pour le mouvement social. Elle est souvent pratiquée par ses acteurs et n'a pas besoin d'être alimentée par un regard extérieur, par une allocritique, encore plus si elle provient du champ académique.

Ainsi, dans l'espace social du militantisme anarchiste la valeur de vérité des discours scientifiques, particulièrement des « sciences humaines », semble, de prime abord, contestée : c'est depuis l'université, en tant qu'institution étatique de reproduction des élites, que se tiennent les discours suspects, « idéologiques » voire conservateurs. De cette manière, la jeune chercheuse que j'étais se retrouvait, quoi qu'elle fasse tant qu'elle maintiendrait sa position dans le champ académique, dans le camp des ennemis. Sans faire de distinction entre précaire ou professeur émérite, j'étais renvoyée par ces militants à la catégorie d'universitaire, de « sociologue », occupant une position de dominante et de privilégiée dans les rapports de forces sociaux et donc structurellement non légitimée à parler d'une activité révolutionnaire.

Proche des propositions des études postcoloniales (par exemple Saïd, 1980 ; Spivak, 1994 ; Bhabha, 2007) et féministes (Haraway, 1985 ; Harding, 2002), ce discours anti-intellectualiste tente d'essentialiser stratégiquement l'activité militante (en poussant l'analogie entre « être militant » et « être opprimé ») et ce qu'elle signifie. En effet, s'il faut être militant pour être légitime à parler du militantisme, alors cela suppose que ce que veut dire « être

militant » est clair pour tout le monde et qu'il est possible pour certains de déclarer à propos de certains autres qu'ils le sont ou ne le sont pas. D'autre part, soutenir qu'il faut être militant pour comprendre vraiment ce qu'est le militantisme suppose qu'il n'y a qu'une seule manière d'être militant et que cette seule manière permet d'accéder au sens de l'activité militante, sens lui-même unique et homogène¹⁵⁸. Discours que résumait assez bien un statut Facebook publié à cette époque par un collectif antifasciste, une des unités contestataires du mouvement anarchiste : « Seuls ceux qui luttent savent ! ».

La stratégie discursive mise en place par bon nombre de militants anarchistes/autonomes au cours de nos discussions avait finalement pour objectif, selon moi, de poser l'existence d'une frontière infranchissable entre un « nous » (renvoyant aux militants présentés comme tous unis dans une même activité pourvue d'un sens unique) et un « toi » (renvoyant aux universitaires présentés comme des objectiveurs élitistes au service de la reproduction sociale).

D'où se tiennent les discours vrais ?

Plus je fréquentais le milieu militant et plus je poursuivais ma lecture de Michel Foucault expliquant sa conception du pouvoir comme capacité à définir le vrai (1971 ; 1975 ; 1976 ; 1997), plus la frustration grandissait en moi, et ce pour deux raisons. Premièrement, je constatais que la réappropriation politique de certains travaux d'universitaires critiques était une pratique discursive courante (la question de savoir dans quelle mesure cette hétérogénéité est montrée ou non est une autre question, traitée dans les chapitres 3, 6 et 7). L'activité militante n'existe pas en effet sans une politisation du monde, c'est-à-dire sans la production et la diffusion de discours explicatifs critiques rendant compte d'un certain état du social, et permettant ce que certains sociologues du militantisme ont appelé des « opérations de cadrage¹⁵⁹ » (Snow, Rochford, Worden & Benford, 1986). Ces lectures politiques du monde, essayant de rendre intelligibles les rapports de domination et leurs mécanismes tout en recherchant des moyens de s'en émanciper, impliquent des montées en généralité (Boltanski, 1990 ; Boltanski & Thévenot, 1991) que permettent justement les concepts et les théories du social que fabriquent les chercheurs critiques (catégorie à laquelle j'aspirais et aspire encore à appartenir). C'est pourquoi des discours (sociologiques, historiques, philosophiques, etc.) dont

¹⁵⁸ Discours réifiant et souvent culturaliste, qui me rappelait celui tenu par les membres de l'élite maori aux anthropologues occidentaux tels que Natacha Gagné (2008) les déconstruit et les critique.

¹⁵⁹ Pour une critique de l'usage que fait la sociologie des mouvements sociaux du concept goffmanien de cadre pour se référer à la circulation des discours, voir Daniel Céfaï (2007) et Lilian Mathieu (2002). Voir également le chapitre 8 de cette thèse.

les conditions de production sont bien marquées par le champ académique circulent dans l'espace social du militantisme anarchiste/autonome. Plus encore, la diffusion et la confrontation de ces discours sont des pratiques militantes cruciales, productrices de rapports de pouvoir en elles-mêmes (voir en particulier les chapitres 6 et 7). Organiser des rencontres, des débats et des projections, vendre ou distribuer des livres, des revues ou des brochures politiques, c'est bien participer à la diffusion, au cours de sa pratique militante, de ces discours critiques – structurants pour l'espace des mouvements sociaux – nourris *en grande partie* de travaux universitaires. Les discours académiques, bien que dénigrés pour leurs manières de dire et la position depuis laquelle ils s'énoncent, sont donc malgré tout très présents, ne serait-ce que sous la forme de bibliothèques généreusement fournies meublant les salons et les chambres des militants qui m'ont accueillie chez eux, et qui n'étaient pas tous des militants-héritiers, dotés de par leur famille de capitaux culturels ou scolaires.

La deuxième raison à l'origine de ma frustration était le constat du nombre élevé de militants anarchistes/autonomes par ailleurs étudiants, parfois même à l'IEP de Paris ou à l'ENS¹⁶⁰. Un fort capital scolaire et culturel, voire une appartenance institutionnelle à des symboles (s'il en est) de la reproduction sociale, n'est donc pas toujours incompatible, dans les faits, avec l'activité militante anarchiste/autonome. Au contraire, certaines tendances du mouvement se caractérisent par une intense activité intellectuelle. Si ces militants par ailleurs étudiants ou ex-étudiants ne se voient pas reprocher systématiquement leur appartenance au champ académique, c'est que leurs travaux « d'objectivation » portent généralement sur « les ennemis du mouvement » et fournissent, pour reprendre l'expression bourdieusienne, « les armes de la critique ». Ils ne portent presque jamais sur le mouvement lui-même¹⁶¹.

S'il est possible et même valorisé *dans certains contextes* de reprendre des discours émanant du champ académique lorsqu'il s'agit d'attaquer des institutions comme le travail, le patriarcat, la prison, la psychiatrie, la police, les médias ou l'état, c'est bien que l'argument anti-intellectualiste ne relève pas d'une position de principe résumable par la formule : « il faut appartenir à la catégorie dont on parle pour dire le vrai à propos de cette catégorie », mais bien

¹⁶⁰ On se rappellera que la faculté de Tolbiac ou encore l'ENS rue d'Ulm, justement, furent des lieux de rencontres pour la mouvance autonome dans les années 1970 et 1980 et qu'une multipositionnalité des agents (à la fois étudiants et militants autonomes) entraînait à cette époque et entraîne toujours une porosité entre les deux espaces sociaux (voir chapitre 3, sections 3.5.4. et 3.6.2 et chapitre 4 section 4.4.1).

¹⁶¹ « Presque jamais », car il existe quelques doctorants militants anarchistes/autonomes travaillant sur des luttes constituant le mouvement anarchiste/autonome lui-même (mouvement squat, mouvement de soutien aux luttes des migrants, etc.). Je ne les rencontrais que plus tard et participais avec certains d'entre eux à une journée d'étude à Paris 8 intitulée « Terrains politiques ».

plutôt à un contrôle strict du discours tenu sur l'activité militante elle-même. Les militants avec qui je discutais à la zad et à Paris, aussi bien informés que les chercheurs critiques de l'existence de rapports de savoir-pouvoir, négociaient fermement, au cours de ma première année de doctorat, leur position de dominants dans leur relation avec moi. Ils se présentaient comme étant les seuls à détenir le pouvoir de définir les critères à partir desquels une vérité sur le militantisme anarchiste peut être énoncée et parmi ces critères, en plus d'être soi-même militant, il y avait celui de ne pas objectiver le militantisme anarchiste à des fins académiques.

C'est là le paradoxe : c'est parce que certains militants anarchistes ont fait leur un certain discours académique (par exemple postcolonial) qu'ils peuvent se permettre d'être anti-intellectualistes. C'est parce que nombreux sont les militants à avoir conscience du pouvoir qu'emporte avec soi la production de savoirs *sur* qu'ils s'en réservent les conditions de possibilité. L'autocritique s'impose alors comme pratique militante réflexive courante qui, pour être légitime et donc pertinente, doit être énoncée non seulement par « des militants anarchistes », mais surtout au cours de l'activité militante et pas ailleurs. Car ce refus d'une allocritique ne renvoie pas seulement au refus de se laisser objectiver et critiquer par d'autres, catégorisés comme non-militants, mais renvoie surtout à une méfiance et une suspicion vis-à-vis de l'espace social de diffusion d'un tel discours critique et vis-à-vis de ses effets. Ce discours critique sur le militantisme anarchiste, élaboré par moi en tant qu'universitaire, est effectivement destiné en partie à être tenu devant d'autres universitaires, loin d'être anarchistes (pour la plupart) et loin (de la plupart) des anarchistes. Il risque d'avoir pour effet, en plus d'un profit symbolique pour la chercheuse et sa carrière, une possible décrédibilisation du mouvement. Car une fois produit, ce discours poursuit sa route en dehors de l'espace des mouvements sociaux, au sein du champ académique. Il change donc de contradicteurs, ce qui ne peut que représenter une menace pour le mouvement. Finalement, ces quelques militants les plus hostiles à l'objectivation académique venaient interpeller les chercheurs sur l'utilité sociale

de leur profession, mais également sur leur responsabilité en tant que producteurs de discours publicisés et faisant autorité¹⁶². Réflexion que j'estime, *a posteriori*, bénéfique¹⁶³.

Variation dans les modes d'appartenance au groupe

Si la première année du doctorat est marquée par un malaise, la deuxième, en revanche, est marquée par une « implication forte », voire par une « fusion dans l'altérité » (Fassin, 2008 : 13). Cette deuxième période, intense, débouche sur une troisième, qui apparaît alors comme une sortie de la contradiction.

Démystification progressive du champ académique

Avec comme livre de chevet, dès avant l'inscription en doctorat, *Éléments d'une sociolinguistique critique* de Monica Heller (2002), je ne tombais pourtant pas des nues. J'avais déjà bien en tête que

le savoir sert comme base et terrain de pouvoir, puisqu'il construit la réalité sociale. Si on suppose que le pouvoir se définit comme le contrôle sur la production et la distribution de ressources (symboliques et matérielles) valorisées, et aussi sur la définition de ce qui compte comme ressources à valoriser, on peut voir que c'est le savoir qui donne les critères et les moyens pour une telle définition, pour l'identification des ressources, pour leur production et leur distribution. Il en devient ainsi une ressource importante en soi, une source de pouvoir et un moyen de l'exercer. Il en découle le potentiel pour des conflits autour de cette ressource : qui y aura accès ? qui en exercera le contrôle ? quels critères de sélection seront utilisés ? avec quelles conséquences et pour qui ? (Heller, 2002 : 21)

L'obstacle auquel je faisais face dans la réalisation de ma recherche prenait la forme d'un discours que je tenais moi-même par ailleurs puisqu'il n'était autre que l'une de mes propres conceptions de la recherche.

¹⁶² On pourrait en effet souligner le fait que les discours universitaires circulent par exemple dans le champ médiatique, mais également politique voir gouvernemental. À titre d'exemple, l'article publié dans *Politix* par Geneviève Pruvost en 2017 intitulé « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) » figurait dans la bibliographie du rapport de la mission « médiation » de l'aéroport du Grand-Ouest commandé par le premier ministre Edouard Philippe (consultable <https://mediation-aeroport-du-grand-ouest.fr/documents/Annexe%202%20Bibliographie.pdf>). Ainsi l'argument de la sécurité n'est peut-être pas entièrement de mauvaise foi, si l'on accepte l'idée que les renseignements généraux lisent des thèses de sciences du langage pour mieux comprendre le fonctionnement des mouvements révolutionnaires.

¹⁶³ Ainsi, et pour reprendre la typologie proposé par Renato Rosaldo (1986), j'ai vécu une *conversation reaction*, réaction de conversation qui « souligne les nouvelles perspectives qu'offre au chercheur la possibilité de prendre en considération les réponses que suscite sa recherche » (Fassin, 2008 : 301).

Cette conception de la recherche, si je la tenais de par ma lecture de Monica Heller ou de Cécile Canut (2007a), je ne l'avais néanmoins pas encore *expérimentée*. Si, face aux militants, je la découvrais sous la forme d'une pratique discursive qui s'érigait en obstacle, face à mes collègues, j'assistais à sa mise en œuvre. J'avais obtenu un contrat doctoral avec mission d'enseignement et avais été élue représentante des doctorants. À ce titre j'étais salariée de l'université pour trois ans, j'assistais au conseil de mon école doctorale et je participais à l'organisation de colloques. Bref, j'entrais dans le champ académique et, au fil des mois, j'apprenais son fonctionnement : champ de lutte comme les autres (ce que j'avais sans doute largement minimisé) il s'avérait lui aussi constitué d'agents plus ou moins dotés en capitaux, mais tous mus par des intérêts, et pas seulement scientifiques. Les rapports de pouvoir et de domination s'exerçant au sein de l'institution, tout autant que la concurrence larvée entre doctorants, m'apparaissaient progressivement, et je me sentais contrainte d'y participer. Pierre Bourdieu affirme que

[s]'il est clair que toutes les stratégies de domination ne seraient rien sans les structures qui les rendent possibles et efficaces, il n'est pas moins évident que l'efficacité des pouvoirs qui donne la maîtrise des positions stratégiques permettant de régler le progrès des concurrents ne s'exerce réellement sur les nouveaux entrants – les assistants [doctorants ?], par exemple – qu'à condition qu'ils acceptent d'entrer dans le jeu de la concurrence, donc d'en reconnaître les enjeux (1984b : 117).

Tout doucement, je commençais à me demander si j'allais, ou non, finir par me laisser prendre à ce jeu auquel je devais participer et dont les règles m'apparaissaient les unes après les autres.

Au-delà des rapports de pouvoir structurants du champ académique, je devenais sensible aux modalités de circulation des discours qu'y tenaient ses acteurs. Je me demandais : « À qui souhaitons-nous nous adresser lorsque nous parlons de nos travaux ? Qui intéressons-nous ? Pour qui et pourquoi cherchons-nous ? » Je me souviens par exemple d'un colloque sur la théorie critique au cours duquel les professeurs intervenants avaient été obligés de hausser la voix pour couvrir les bruits des slogans d'une manifestation contre la précarité à l'université qui passait sous les fenêtres de l'amphithéâtre dans lequel ils parlaient de Karl Marx et d'anticapitalisme. On en avait ri avec les autres organisateurs, mais on en avait ri jaune, car le malaise était là.

Ainsi, durant cette première année de doctorat, et alors que « sur mon terrain » on me parle d'une institution élitiste affectionnant l'entre-soi, des doutes s'immiscent en moi quant aux mœurs de ces universitaires auxquels j'étais censée appartenir.

Virer indigène

Je consacrai une partie de l'été 2014 à démêler ces liens de savoir-pouvoir qui m'unissaient aux militants anarchistes et à considérer sérieusement les critiques de l'université que ces derniers m'adressaient. En septembre, à l'occasion de quelques manifestations plutôt festives (bien que marquant la fin d'une période¹⁶⁴), plusieurs militants viennent, l'air sincèrement intéressé, me demander comment avance ma recherche. Plus à l'aise avec les enjeux de mon sujet et ayant mis des mots sur l'origine de ma gêne liée à ma « relation d'enquête », j'aurais pu continuer un travail ethnographique « classique », c'est-à-dire donnant lieu à une insertion « normale » parmi les acteurs de mon terrain (Olivier de Sardan, 2000 : 432). Pourtant, sous l'effet cumulé de mon expérience déçue de l'université et de l'émoi causé par la mort de Rémi Fraisse, militant tué dans la nuit du 24 au 25 novembre 2014 par une grenade offensive jetée par un des gardes mobiles chargés de l'expulsion de la zad de Sivens (Tarn), je fais l'expérience, somme toute assez courante en anthropologie, du « *going native* » (Powdermaker, 1966)¹⁶⁵.

Si j'ai changé d'attitude vis-à-vis de l'espace social qui fut à l'origine de mon questionnement sociolinguistique, c'est sûrement moins par contraintes ou pressions que par désir d'« être affectée » (Favret-Saada, 2009). Jeanne Favret-Saada (1977) devint, sans surprise, une référence. Ainsi prise par le mouvement, je ne lisais plus de théorie sociologique ou linguistique, je ne tenais plus de journal de bord, je ne parlais plus de mon sujet de thèse aux nouvelles personnes que je rencontrais. Je pensais sérieusement, à moment-là, à arrêter ma thèse. J'envisageais de devenir professeur de yoga. Mon « terrain » s'étant transformé en une activité sociale intense et régulière, je me surprénais à tenir des discours anti-intellectualistes. D'intruse universitaire chez les anarchistes, je me sentais devenir intruse anarchiste chez les universitaires.

C'est au cours de cette période de sentiment d'appartenance à un « nous », que j'ai enregistré, sans l'annoncer publiquement, quelques AG du mouvement. Plus précisément, je me suis contenté d'une absence d'interdiction floue à propos de la prise de son et qui semblait faire consensus lors de la première AG du mouvement¹⁶⁶. Mais c'est comme une automate que

¹⁶⁴ L'une d'entre elle réagissait à l'expulsion du squat dans lequel s'étaient tenues les AG du collectif NDDL que j'avais observées l'année précédente.

¹⁶⁵ Aux effets de la contradiction entre recherche et engagement s'ajoutaient des raisons qui, bien que « personnelles », n'étaient pas dénuées de liens avec le milieu anarchiste/autonome parisien et ses membres. J'expérimentais également à cette période un fort sentiment d'illégitimité intellectuelle.

¹⁶⁶ Lors de la première AG du mouvement en effet (organisée entre autres par quelques-uns des membres du collectif NDDL au courant de ma recherche) et qui avait réuni plus de deux cents personnes, l'un des organisateurs

j'allumai, par trois fois, un dictaphone en quittant mon appartement pour me rendre aux AG, dictaphone perdu au fond de mon sac à dos et dont j'oubliais l'existence (je l'oubliais parfois tellement qu'il s'éteignait seul des dizaines d'heures plus tard, faute de batteries). Je mettrai des mois à réécouter ces enregistrements. Je choisirai finalement pour l'analyse celui de l'AG à laquelle j'ai participé activement en tant que preneuse de compte-rendu et intervenante afin de sceller, dans une certaine mesure, ma « solidarité » avec les autres participants de la rencontre.

Olivier de Sardan rapprocherait sans doute cette expérience d'une implication « ambiguë » (2000 : 427) : en effet, on peut se demander dans quelle mesure je ne me suis pas laissée affecter par mon sujet afin de faire émerger des conditions moralement plus acceptables pour un enregistrement clandestin qu'une simple transgression sans transformation personnelle. Pourtant, bien que j'aie finalement repris ma recherche par la suite, « ma plongée dans les croyances des autres » ne s'est pas arrêtée « une fois la mission finie » (Olivier de Sardan, 2000 : 429).

Vers un dépassement de la contradiction ?

Il est difficile de ne pas considérer la troisième année de thèse comme celle du « dépassement de la contradiction ». En effet, grâce à des mobilisations sociales dont une part s'est organisée au sein des universités (plus précisément le contre-sommet de la COP21 début décembre 2015 et le mouvement contre la Loi Travail au printemps 2016, tous deux sous un état d'urgence particulièrement féroce), la rencontre entre les deux espaces sociaux que sont l'université et le mouvement anarchiste ou autonome fut possible.

Au cours de cette troisième période, je commence à évoquer mon enregistrement clandestin. Lors d'une journée d'étude organisée à l'Université de Saint-Denis intitulée « *Terrains politiques : tension et complémentarité entre exigences d'analyse et engagement* », et à laquelle on m'a proposé d'intervenir, je raconte comment j'en suis arrivée à enregistrer des AG en cachette dans une communication intitulée « Militants anarchistes et chercheurs engagés : je t'aime moi non plus¹⁶⁷ ». Dans la salle, sont présents des militants que je connais et qui ont fréquenté les mêmes AG que moi, donnant à ma communication la coloration d'un

avait demandé en début de rencontre (comme c'est courant) à ce qu'aucune prise de vue ne soit faite. Il avait ajouté à propos des prises de son, « impossibles à contrôler », qu'il n'avait pas d'avis sur la question. Comme aucune des personnes présentes n'avait rebondi sur le sujet de la prise de son, je m'étais – éthiquement – contentée de cette absence d'interdiction floue qui semblait faire consensus.

¹⁶⁷ Le texte de cette communication a servi de base pour l'écriture de cette section. L'enregistrement de cette communication est disponible à l'adresse suivante : <https://radio-graphie.net/2015/05/29/journee-detude-paris-8-terrains-politiques>.

aveu. Je termine la communication sur le besoin de créer de nouveaux lieux pour la recherche et l'enseignement, afin de pouvoir se consacrer à la critique sociale sans avoir à se justifier sans cesse face à ceux qui veulent être sûrs de savoir mieux que les autres (comprendre : mes détracteurs du champ académique qui me voyaient déjà « perdue pour la recherche »). La discussion qui suit la communication est d'ordre stratégique : est-il plus utile de se battre pour légitimer une politisation de nos recherches au sein de l'institution (et d'écrire *par ailleurs* pour les luttes que nous soutenons, quand bien même nous les objectivons dans notre métier) ou bien est-il plus intéressant de quitter l'université pour lui proposer une alternative ? Dans les conversations informelles qui suivent, plusieurs personnes (dont un des militants que j'avais rencontré dans des AG) viennent me féliciter pour mon honnêteté et mon travail de réflexivité. Personne finalement pour condamner mon geste transgressif.

C'est également durant cette période, en défaisant lors d'une manifestation, que je reparlai de la posture problématique des chercheurs questionnant le militantisme avec le participant des AG du collectif NDDL qui m'avait posé un « non par principe » à l'enregistrement deux ans plus tôt. Celui-ci s'arrêta, me regarda dans les yeux, puis me dit d'un air entendu, presque mot pour mot : « Tu sais, si on t'a dit non, c'est parce que tu nous as demandé ».

Un récit de socialisations contradictoires

Les fluctuations de « mon rapport au terrain », qui ne furent pas de tout repos, me semblent finalement marquées par deux socialisations secondaires contradictoires : mes socialisations au militantisme anarchiste et à la recherche universitaire apparaissant pour le moins discordantes.

Incorporation

Parler de socialisations contradictoires revient à adopter une approche dispositionnaliste, une approche qui « se donne pour tâche d'identifier les *processus* dans et par lesquels les individus acquièrent des façons de faire, de penser et d'être socialement situés, les *agents* ou *instances* qui assurent ce processus ainsi que ses *effets*, *produits* et *résultats* » (Darmon, 2006 : 186). Cela revient à poser l'ethnographie non plus comme simple « imprégnation » permettant à l'anthropologue de faire en sorte qu'au terme de son terrain il soit « capable d'agir comme ceux qu'il étudiait comme s'il était à leur place » (Olivier de Sardan, 1995 : en ligne), mais comme instance socialisatrice ambiguë (puisqu'impliquant une

multipositionnalité de l'acteur marquée par un travail d'objectivation) et les textes auxquels elle donne lieu (leur problématique, leur point de vue, etc.) comme l'un des produits de cette socialisation. Tout comme Loïc Wacquant au sortir de la salle de boxe de Woodlawn à Chicago, je me reconnais dans une « radicalisation empirique et méthodologique de la théorie de l'habitus » (Wacquant, 2011 : 213).

Car si je m'étais investie avec enthousiasme dans les mouvements sociaux contre le CPE ou la LRU bien avant de commencer mon doctorat, ces expériences de mobilisations sociales relevaient de la *participation* à un mouvement et non pas de l'*engagement militant*, qui implique « une participation *durable* à une action collective visant la défense ou la promotion d'une cause » (Sawicki & Siméant, 2009 : 97, souligné par les auteurs). Si ces expériences de mobilisations témoignent de dispositions à l'action collective préexistantes (produits par exemple d'une socialisation politique familiale – précisément soixante-huitarde), c'est bien l'expérience ethnographique, en tant qu'instance socialisatrice, qui a offert un cadre *durable* au cours duquel des compétences spécifiques ont été acquises. En effet, « l'espace des mouvements sociaux peut être appréhendé comme le site au sein duquel s'acquiert et s'actualise un ensemble de compétences pratiques et cognitives spécifiques nécessaires à la conduite des mobilisations » (Mathieu, 2012 : 183) et dont « [le principe d'engagement], et spécialement l'intégration à la sociabilité du groupe militant, contribue au travail de mise en cohérence de la personne qu'implique sa redéfinition identitaire » (Mathieu, 2012 : 201). Ces savoirs, savoir-faire et savoir-être pertinents pour les situations de l'activité militante anarchiste/autonome et acquis dans ces situations, sont structurants socialement et m'ont structurée socialement.

La place du corps est ici fondamentale : principal instrument de recherche de l'anthropologue, il est aussi le lieu, l'objet, la condition de la socialisation.

La socialisation est en effet une « incorporation » ou une « somatisation » des structures du monde social au cours de laquelle le corps est traité « comme un pense-bête », c'est-à-dire comme une sorte d'aide-mémoire dans lequel s'inscrivent les situations d'existence sous forme de conduites à tenir (Darmon, 2006 : 18).

Une socialisation militante relève donc de la réappropriation singulière et individuelle de manières d'habiter son corps au cours de situations d'action collective (Mathieu, 2012 : 240), situations qui peuvent aller de la réunion politique (les AG par exemple, voir chapitre 4) au maintien d'une présence relativement longue dans des lieux d'affrontement avec des CRS.

Socialisation langagière

Si tout processus de socialisation passe par une incorporation, une transformation des corps et par là d'un rapport au monde, il implique en outre une (re)définition de soi en tant que sujet parlant et interprétant. C'est tout à la fois se laisser traverser par le *discours* de certains autres, manier de plus en plus subtilement certains *registres langagiers* et se réapproprier certaines *conduites* en situation. François parle de « rencontre » lorsqu'on se sent disponible à telle ou telle façon d'être et que l'on devient progressivement différent de nous-mêmes par le polylogue qu'auraient provoqué en nous telles ou telles manières de dire et d'être (François, 2005a : 22). C'est également construire un tissage complexe d'indexicaux et donc faire travailler sans cesse les valeurs et les effets associés et produits par ces manières de dire, de parler et de se tenir (Duranti, Ochs & Schieffelin, 2012 : 1). La socialisation militante est ainsi, comme toute socialisation, une socialisation langagière¹⁶⁸ : elle renvoie à l'intériorisation et à la « naturalisation » de manières de *faire sens* particulières. Elle implique, entre autres, la constitution d'un « on » sous-jacent, conçu comme « prépensé » ou « horizon de sens préalable » (François, 2005 : 17). Et s'il n'existe pas de formule simple pour parvenir à départager ce qui relève du général ou du particulier pour rendre compte des rapports qui unissent l'individuel au collectif, « c'est dans/pour le sujet individuel que s'articulent ces rapports, sur la base des routines ou des évidences collectives (en notant qu'aucun de nous n'appartient à un seul groupe, ce qui complique les choses) » (François, 2005a : 18).

Ainsi, cette socialisation langagière et militante est venue construire, selon des modalités qu'aucune explicitation ne pourra jamais épuiser, des « arrière-fonds » avec lesquels faire dialoguer les formes (verbales, vestimentaires, posturales, etc.) qui me parviennent dans cet espace social qu'est le mouvement anarchiste/autonome français (parisien ?) et contemporain¹⁶⁹. Bien que ces arrière-fonds ne soient pas explicitables de façon satisfaisante, c'est pourtant par leur mobilisation, en partie, qu'une analyse, comprise comme repérage de traces et propositions d'interprétation de ces traces, est possible. Car en tant qu'espace social soumis à une évaluation mutuelle permanente, et comme j'ai tenté de le montrer dans le chapitre 3, les processus d'interprétation paraissent marqués, là peut-être plus qu'ailleurs, par une sorte de « cartographie » des tendances politiques. C'est ce que note Mathieu lorsqu'il souligne que

¹⁶⁸ « Language socialization research integrates discourse and ethnographic methods to capture the social structurings and cultural interpretations of semiotic forms, practices, and ideologies that inform novices' practical engagements with others » (Duranti, Ochs & Schieffelin, 2012 : 1)

¹⁶⁹ La première partie de la thèse peut donc également se lire comme une tentative de restitution de ces indexicaux et de ces « prépensés » acquis lors de ma socialisation militante.

le repérage [des mouvances et courants militants] est aisément accessible à ceux qui maîtrisent suffisamment les principes de classement propres à l'espace des mouvements sociaux. Ainsi les virtuoses sont-ils à même de repérer, au travers d'indices typiques tels que la phraséologie, la tonalité des prises de parole, voire l'*hexis* corporelle ou la tenue vestimentaire, à quelle mouvance tel ou tel partenaire d'une coalition est susceptible d'appartenir – mouvances souvent désignées par des appellations elles-mêmes ésotériques pour qui est étranger au monde du militantisme : « toto » (« autonome »), « négriste » (adepte des théories d'Antonio Negri), « vegan » (partisan de la « libération animale », etc.) (Mathieu, 2012 : 270).

Mais tandis que je parlais de plus en plus volontiers de « totos », de « négristes » ou de « vegans », je fus simultanément contrainte, par l'institution qui m'employait, à rendre des comptes quant à ce « terrain » qui n'en était plus un. Si je me suis laissée faire par les processus socialisateurs propres au militantisme, ceux du champ académique m'ont en revanche construite avec violence, au moins pendant la deuxième année de ma recherche. Sur « l'axe du degré de contrainte » (Darmon, 2006 : 109), cette socialisation académique se situait, en 2014-2015, proche du pôle « très contrainte ». Davantage que l'acquisition d'un habitus scientifique¹⁷⁰ (qui pour le coup, sur l'axe de la conscience tendait vers zéro), c'est bien le champ scientifique comme champ de lutte que j'expérimentais. Et dans la structure de ce champ, définie par l'état des rapports de force entre les protagonistes de la lutte, je n'occupais pas une place de privilégiée : j'étais doctorante (faiblement dotée en capitaux scientifiques) en sociolinguistique (discipline peu reconnue de mes principaux interlocuteurs sociologues) et travaillant sur l'anarchisme (objet *a priori* peu légitime). Et c'était, une fois de plus, sur la question de l'objectivité et de la neutralité de la recherche que portait l'enjeu de la lutte, enjeu presque classique et toujours à l'origine de nombreuses tensions structurant le champ des sciences humaines¹⁷¹. Tout en me constituant un capital scientifique pour les besoins de la cause, je prenais part au rapport de force en réinvestissant avec colère des discours issus du champ académique, mais contestant sa légitimité : discours postcoloniaux et féministes, discours de savoir-pouvoir, discours attaquant la prétention à l'universalité des savants. Je tenais face à mes collègues les discours que mes camarades m'avaient tenus et qui, en partie, m'avaient conduite à cette situation de socialisation contradictoire.

¹⁷⁰ « Réintroduire l'idée d'habitus, c'est mettre au principe des pratiques scientifiques, non pas une conscience connaissante agissant conformément aux normes explicites de la logique et de la méthode expérimentale, mais un "métier", c'est-à-dire un sens pratique des problèmes à traiter, des manières adaptées de les traiter, etc. » (Bourdieu, 2001 : 78).

¹⁷¹ Voir par exemple Gérald Bronner et Étienne Géhin (2017).

« Tout corps (individuel) plongé dans une pluralité de mondes sociaux est soumis à des principes de socialisation hétérogènes et parfois même contradictoires qu'il incorpore », dit Bernard Lahire (2001 : 35). L'ethnographie, parce qu'elle suppose une multipositionnalité dont on ne peut prévoir à l'avance les effets en termes de socialisation, a provoqué, dans mon cas, une incorporation de deux dispositifs axiologiquement opposés – Gérard Mauger (2002) parle d'*habitus clivés* ou *déchirés*. Cette situation a produit une démystification profonde du champ académique et de son fonctionnement. Mon « droit d'entrée » dans le champ académique, compris comme « l'appétence, la *libido scientifica*, l'*illusio*, croyance non seulement dans les enjeux, mais aussi dans le jeu lui-même, c'est-à-dire dans le fait que le jeu en vaut la chandelle, vaut la peine d'être joué » (Bourdieu, 2001 : 101-102), s'est construit dans une espèce de distance au rôle à laquelle l'existence de cette section n'est sans doute pas étrangère.

Vers une sociolinguistique anarchiste ?

La méthode ethnographique, comme noté dès l'introduction de cette section, est une méthode qui gagne à être politisée ne serait-ce que parce que

les savoirs dont les rapports sociaux de recherche sont porteurs touchent [...] de part en part au politique parce qu'aucune parole n'est dissociable du statut de celui ou de celle qui la profère, qu'il s'agisse de la personne interrogée ou de l'ethnographe qui la questionne puis qui écrit à son propos (Bensa, 2008 : 325).

Les relations sociales produites par la méthode ethnographique, ainsi que la fluctuation de leur « nature » (conflictuelles/fusionnelles/à la distance juste¹⁷²) et la tentative de leur objectivation ont alimenté tout à la fois un *habitus* « scientifique » et un *habitus* « militant ». D'une part, cette double socialisation m'a amenée à questionner le statut des savoirs valorisés aussi bien dans l'espace social du militantisme anarchiste que dans celui de l'université, ce qui confirme le constat opéré par Christophe Broqua (2009) que « l'étude par l'observation participante d'un groupe qui se définit comme "activiste" confronte d'emblée le chercheur à la question des liens entre recherche scientifique et militantisme » (Broqua, 2009 : 110). D'autre part, elle m'a convaincue de la nécessité qu'il y a, aujourd'hui, à revendiquer un point de vue politique sur le monde social, y compris dans une analyse des pratiques communicatives (Canut, 2017 ; Canut,

¹⁷² On remarque bien, dans cette périodisation, l'illusion biographique dont parle Pierre Bourdieu. Ces trois types de rapports sont bien sûr fluctuants bien qu'avec des dominantes selon les moments-clés du doctorat (ses trois premières années).

Danos, Him-Aquilli & Panis, 2018), nécessité que je ressens plus intensément après mon expérience ethnographique et militante. Loïc Wacquant dit à ses étudiants en sociologie :

« *Go native* », mais « *Go native armed* », équipé de tous vos outils théoriques et méthodologiques, avec toutes les problématiques héritées de votre discipline, avec votre capacité de réflexivité et d'analyse, et guidé par un constant effort pour, une fois passée l'épreuve initiatique, *objectiver cette expérience et construire l'objet* – plutôt que de vous laisser naïvement embrasser et construire par lui. Allez-y, devenez indigènes, mais revenez en sociologues ! (Wacquant, 2011 : 21)

Je suis peut-être revenue en sociolinguiste, mais prête à me demander en quoi pourrait bien consister une sociolinguistique anarchiste qui répondrait à l'appel de David Graeber, lancé en 2006, pour l'élaboration d'un point de vue anarchiste en anthropologie. Sa question est la suivante : « Quelle sorte de théorie sociale aurait un intérêt pour ceux qui tentent d'aider à l'émergence d'un monde dans lequel les gens sont libres de gouverner leurs propres affaires ? » (Graeber, 2006 : 19). Il me semble qu'une étude sociolinguistique sur la réflexivité dont les AG, en tant qu'entités politiques se confrontant à des contradictions permanentes, font l'objet peut trouver sa place dans ce cadre.

Pour David Graeber, au moins deux convictions sous-tendent l'élaboration d'une démarche d'anthropologie anarchiste :

1- Un autre monde est possible : des institutions comme l'État, le capitalisme, le racisme et la domination masculine ne sont pas inévitables. Un engagement optimiste s'impose comme impératif moral.

2- Rejeter toute forme d'avant-gardisme : « le rôle des intellectuels n'est certainement pas de former une élite qui puisse parvenir aux analyses stratégiques justes et ensuite entraîner les masses » (Graeber, 2006 : 22).

C'est en somme ce à quoi Donna Haraway invite également dans son article sur les savoirs situés (2007). Il s'agit pour elle, dans un souci de responsabilité, d'explicitier cette position (ce « en tant que ») tout en gardant à l'esprit que

le moi connaissant est partiel dans toutes ses manifestations, jamais fini, ni entier, ni simplement là, ni originel ; il est toujours composé et structuré de manière imparfaite, et donc capable de s'associer avec un autre, pour voir avec lui sans prétendre être l'autre. Voilà ce que promet l'objectivité : un scientifique averti ambitionne une position subjective non pas d'identité, mais d'objectivité ; c'est-à-dire, une connexion partielle (Haraway, 2007/1986 : 122).

Une objectivité « qui ne soit pas innocente » et qui puisse permettre de « répondre de ce que nous avons appris à voir (Haraway, 2007/1986 : 117). On dépasse ainsi le constat poststructuraliste qui consiste à dire que tous les discours recherchant une vérité nourrissent exclusivement des stratégies de domination qu'il nous faut mettre au jour, ou celui du relativisme qui consiste à dire que tous les discours de savoirs se valent. Au contraire, il s'agit d'assumer un lieu (métaphorique) depuis lequel on voit une petite partie du monde et des autres, depuis lequel on ressent et touche une petite partie du monde et des autres. Nos manières de voir, de concevoir et de vivre sont bien les produits de conditions sociohistoriques contingentes qu'il nous incombe d'objectiver, que l'on se livre ou non à l'expérience ethnographique, dès lors que l'on se propose de tenir un discours critique sur ce et ceux qui nous entourent. Une fois mises en mots, ces manières de voir s'offrent au dialogue et à la contradiction, elles ne sont ni plus vraies ni plus fausses, elles s'affirment comme des propositions d'interprétation situées soumises à la discussion. Elles deviennent publiques et donc politiques, viennent concurrencer d'autres manières de voir et de dire et viennent par-là construire différemment la réalité sociale.

Épilogue à l'interlude

En guise d'épilogue, je souhaiterais revenir sur les dires de ce militant qui avait rejeté catégoriquement ma demande d'enregistrement, puis qui, au détour d'une conversation, m'avait expliqué, un peu mystérieusement : « Tu sais, si on t'a dit non, c'est parce que tu nous as demandé ». Que faire d'un tel énoncé dans le cadre d'une réflexion déontologique (Céfaï, 2009) ? Tout d'abord, il me semble que cet énoncé nous rappelle que tout acte de langage, ici celui de « demander la permission d'enregistrer dans le cadre d'une ethnographie », s'adosse à, autant qu'il fait advenir, des conditions de félicité institutionnellement contraintes. Ainsi, nourrie de l'histoire (coloniale) de la discipline anthropologique, je n'ai pas pu, moralement, ne pas demander d'autorisation d'enregistrer et, poussé par certains principes anarchistes, ce militant n'a pas pu, politiquement, accéder à ma demande. En radicalisant les propositions constructivistes, on peut aussi se demander dans quelle mesure le fait même de demander formellement une autorisation, ne réifie pas les postures de chacun, les assignant à ne parler exclusivement qu'« en tant que » et par là, fige les places et les rapports de place des uns et des autres. Si, dans le cas du militantisme anarchiste/autonome, il ne s'agit pas d'un espace social dont l'histoire fut particulièrement marquée par une « réappropriation culturelle », comme c'est le cas sur certains terrains (post)coloniaux, on peut tout de même questionner les présupposés de l'injonction à la contractualisation de la participation à une recherche, en premier lieu le

présupposé selon lequel l'anthropologue occupe naturellement une position de dominant. En effet, reconnaître l'égalité entre les interlocuteurs suppose aussi de reconnaître la possibilité d'une instrumentalisation réciproque, instrumentalisation qui n'est d'ailleurs pas nécessairement négative.

Ensuite, cet énoncé insiste sur l'importance du contexte afin d'établir la valeur de n'importe quelle parole (le jeu avec son indexicalité). Cet énoncé me semble en effet fournir un élément critique de plus au principe déontologique du « consentement éclairé » : quelle est la valeur d'un accord ou d'un désaccord, quand on pense à la plurivocité des « compréhensions », d'autant plus lorsque cette compréhension concerne la recherche ethnographique elle-même, par définition dynamique et complexe ? Et si celle-ci a bien « un sens », alors celui-ci échappe en permanence à tous en tant qu'il fait l'objet d'un enjeu permanent. Combien d'interlocuteurs ont donné leur accord pour être enregistrés dans le cadre d'une « enquête ethnographique » et sont ensuite tombés des nues lorsqu'ils ont lu ce que l'analyste avait fait de leurs dires ? La violence de l'objectivation théorique et l'inévitable bénéfice symbolique que le chercheur retire de sa recherche ne sont pas réductibles aux pratiques procédurières érigées en symboles de la bonne conscience déontologique.

C'est pourquoi, trois ans plus tard et alors que je repense à toute cette expérience ethnographique depuis une position de « sociolinguiste anarchiste en construction », j'entends à présent cet énoncé comme le témoignage d'une confiance en une éthique nécessairement intime. Peut-être parce qu'il avait vu que j'avais pris au sérieux sa critique (qu'il avait été, avec d'autres, à l'origine de *ma propre autocritique* – exemple d'instrumentalisation réciproque positive s'il en est), prenait-il le risque de me donner sa confiance, au-delà des mots. Bien plus puissant que la valeur d'un contrat à propos duquel personne ne sait vraiment ce qu'il fige comme sens, j'interprète cet énoncé aujourd'hui comme s'adressant au sujet politique plus qu'à la chercheuse, la plaçant face à sa responsabilité, en tant qu'égale. Je le comprends finalement ainsi : « si tu es des nôtres à présent, alors tu n'as plus besoin de notre accord pour savoir ce qui est juste. Fais ce que tu veux et tâche d'être en accord, avant tout, avec ta conscience ». Bref, un éloge de la transgression soit, mais également, de l'autonomie.

Partie III. L'assemblée générale dans sa dimension évènementielle

La troisième partie de la thèse considère le déroulement d'une AG singulière à partir de trois échanges tirés d'un corpus de transcription. L'échange que constitue la séquence d'ouverture, tout d'abord, permet d'observer la dynamique de la co-construction de la situation. Ni clairement formaliste, ni clairement spontanéiste, c'est un registre de l'entre-deux qui est mis en place, positionnement ambivalent qui échappait à l'analyse des textes, mais néanmoins contraint par les dimensions institutionnelles mises en évidence dans la première partie de la thèse.

Un deuxième extrait présente l'intervention d'une locutrice qui, au bout d'une heure d'AG, prend la parole pour thématiser les propriétés situationnelles de l'ordre interactionnel en cours. Pour cela, elle ne peut que réinvestir, en situation de face-à-face, les discours métapragmatiques qui circulent dans l'espace sociodiscursif des mouvements anarchistes/autonomes. Il s'agira alors d'analyser ce qui se passe, sémantiquement et pragmatiquement, lorsqu'une participante parle depuis la FD formaliste en situation argumentative.

Enfin, un troisième échange autorise un léger déplacement et pose l'AG comme « espace du dicible ». À partir d'une discussion entre trois locutrices, différemment dotées en capitaux langagier et militant, à propos du discours à tenir sur l'institution policière, il est possible de décrire par où émerge la question de l'organisation politique. Il ne s'agit plus ici, pour les locutrices, de mettre des mots sur l'ordre interactionnel de l'AG selon des formes déjà contraintes, mais de réagir à la surprise provoquée par la production d'un discours marginal au sein de l'AG. Qu'est-ce qui peut être dit en AG sans que l'AG ne cesse d'être anarchiste ? Et qui se dote de *l'autorité* nécessaire pour le faire remarquer, et selon quelles modalités ?

Présentation du corpus « AG Rémi Fraisse »

Après un certain délai, j'ai transcrit et constitué en corpus d'interactions verbales l'une des trois AG enregistrées, précisément celle qui était la plus audible. Ce troisième corpus est donc *le pur produit des contraintes ethnographiques*. Cette section hors chapitre en présente les entours : le contexte politique, les locuteurs et la structuration globale de cette AG singulière.

Le contexte politique

Dès l'annonce de la mort d'un manifestant à Sivens, un appel est lancé¹⁷³ en région parisienne pour un rassemblement sur la place Saint-Michel, dans le 6^{ème} arrondissement de Paris. Des centaines de militants, la plupart proches du mouvement anarchiste/autonome, se retrouvent ainsi pour dénoncer l'acte meurtrier du policier, ses raisons politiques et le trouble entretenu par la préfecture du Tarn et le ministère de l'Intérieur concernant les circonstances de cet acte. Quelques jours plus tard, une première AG est organisée, en partie par des personnes du collectif NDDL, dans une salle d'environ 800 mètres carrés. Elle réunit environ deux cents participants, principalement des acteurs du mouvement anarchiste/autonome, mais pas seulement : y sont également présents des militants venus d'organisations politiques écologistes (par exemple France nature environnement, à laquelle appartenait Rémi Fraisse) ou anticapitalistes (par exemple le Nouveau Parti anticapitaliste). Par la suite, certaines AG auront de nouveau lieu dans cette salle (c'est le cas de celle retenue pour l'analyse) quand d'autres se tiendront dans une bourse du travail située à proximité.

Ce mouvement social (et ses AG) a donc été caractérisé par la co-présence d'unités contestataires variées, voire concurrentes, comme la première AG, d'ailleurs tumultueuse, l'annonçait déjà. L'AG retenue pour le troisième corpus diffère ainsi de celles du collectif NDDL dont les membres se connaissaient bien et avaient l'habitude de s'organiser ensemble. Néanmoins, cette hétérogénéité s'est rapidement « stabilisée » : au bout de deux semaines, les militants des associations écologistes et du Nouveau Parti anticapitaliste quittaient déjà les rendez-vous hebdomadaires de ces « AG de totos ». En revanche, certains militants associatifs luttant au sein de collectifs contre la brutalité policière, dans ce qu'elle a de spécifique aux

¹⁷³ Le gommage des acteurs sociaux à l'origine de cet appel se justifie par le fait que cette origine est justement impossible à identifier. Concrètement, ma colocataire et moi avons chacune reçu des textos de militants (anarchistes/autonomes) que nous connaissions appelant au rassemblement, mais il ne s'agissait ni des mêmes textes ni des mêmes militants. Cependant, l'appel au rassemblement nous était parvenu à toutes deux et nous y avons répondu.

« quartiers populaires », ont continué à y être présents. Si bien que l'AG dont il va être question désormais a réuni à la fois des militants concernés par l'écologie sociale et radicale (dans la suite des zad) et d'autres concernés par la violence policière dans les quartiers, militants anarchistes/autonomes pour la plupart, mais également associatifs. Enfin, au moment où j'ai enregistré, le mouvement commençait à décliner et le nombre de participants aux AG décroissait aussi sûrement que nous approchions des vacances de Noël.

Remarque à propos des locuteurs de la rencontre

Avec les outils de l'anthropologie linguistique et de l'analyse du discours, il s'agit, grâce à ce corpus de transcription, de décrire des manières de dire qui « autorisent » ou au contraire marginalisent leurs locuteurs pour, ensuite, proposer des hypothèses à propos des ressources langagières des locuteurs présents. C'est pourquoi je ne proposerai pas de portraits sociologiques ou sociolinguistiques des participants de la rencontre.

Cependant, ma participation relativement longue et régulière à l'espace social du mouvement anarchiste/autonome à Paris a fait que je connais, au moins de vue (et de réputation) une grande partie de ses acteurs. Que je replace la plupart des locuteurs de cette AG dans un réseau d'affinités et dans une série de dires et d'actes (entendus/vus directement ou rapportés), c'est certain : à l'écoute de l'enregistrement, je les reconnais et les situe presque tous. Reconnaissance néanmoins relative à ma propre position au sein de l'espace du mouvement que je sais par ailleurs structuré socialement (voir les sections 1.1 et 4.1). Il n'est pourtant pas question pour moi d'objectiver une fois pour toutes ces « localisations » qui me sont personnelles et qui, de surcroît, ne cessent de se modifier au fil de l'expérience. Mais parce que ces rapports constituent de nombreux arrière-fonds à la lumière desquels je comprends de telle ou telle façon ce qui est dit (voir interlude), je tenterai d'en expliciter certains.

Les locuteurs de cette AG sont indiqués en début de ligne par les trois premières lettres de pseudonymes (sauf pour Alexandre noté ALX). Ces pseudonymes sont, lorsque je les connaissais, des transformations de leurs prénoms¹⁷⁴ ; sinon ils sont de pures inventions.

¹⁷⁴ J'ai bien conscience néanmoins que « transformer » un prénom pour les besoins de l'anonymisation ne va pas de soi. Le choix des pseudonymes « présuppose en effet une analyse catégorielle, qui évite l'adoption d'un pseudonyme donnant des informations catégorielles autres ou contradictoires par rapport au nom original, respectant par ex. l'appartenance sexuelle ou ethnique du locuteur ; par ailleurs ces choix sont plus généralement liés à l'anonymisation des locuteurs, le problème étant de savoir jusqu'où anonymiser les appartenances catégorielles, celles-ci pouvant précisément concerner des connaissances (la place du locuteur dans une institution, p. ex.) qui sont à la fois indispensables à l'analyse et révélatrices de l'identité réelle du locuteur » (Mondada, 2002 : 51-52 note de bas de page).

Retour sur les conditions d'enregistrement et les choix de transcription

Étant donné la nature clandestine de mon enregistrement, le fichier audio à partir duquel j'ai procédé à la transcription est plutôt mauvais. Cependant, en le travaillant sur Audacity (en modifiant tantôt les graves, tantôt les aigus, en réduisant les bruits, etc.), je suis parvenue à l'exploiter. Au-delà de la mauvaise qualité de l'enregistrement et de la transformation technologique opérée, la position du dictaphone lui-même a entraîné une sélection des sons audibles (Mondada, 2000 : en ligne). De fait, les paroles des locuteurs situés loin de moi dans le cercle ont été plus difficiles à déchiffrer, lorsqu'elles ont pu l'être. Enfin, l'AG dont il va être question a réuni en tout une quarantaine de participants (si nous étions environ six lorsque je suis arrivée, au bout d'une heure de rencontre nous étions 40 personnes – 22 femmes et 18 hommes – avant que ce nombre ne baisse à nouveau).

Toutes ces conditions ont posé des problèmes lors de la transcription de l'enregistrement qui a eu lieu des mois plus tard. En plus des nombreux segments inaudibles, la question de l'attribution des tours s'est révélée délicate. Or

le fait de rapporter toute parole à son énonciateur a une série de conséquences intéressantes pour la façon dont est conçue l'interaction. Attribuer une parole à un locuteur (et l'inscrire généralement sur une ligne qui lui « appartient »), produit une discrétisation du flux sonore ainsi qu'une autonomisation et une spécification de cette parole. Il y a là un effet d'« authorship », même lorsque la voix du locuteur se fond dans celle d'un autre ou dans un groupe (Mondada, 2002 : 51).

Consciente de ces conséquences, de nombreux noms de locuteurs sont suivis d'un point d'interrogation (indiquant le moindre doute envers l'attribution de tour) et notés XXH ou XXF selon l'identification d'une voix masculine ou féminine. J'ai par ailleurs choisi de catégoriser tous les locuteurs en fonction de leur genre (en plus du nom), en utilisant l'italique pour indiquer une prise de parole masculine, car le genre se révélera pertinent dans les catégorisations effectuées par les locuteurs eux-mêmes.

J'ai emprunté mes conventions de notations aux normes ICOR, conçues par le groupe ICOR de l'UMR 5191 ICAR rattaché au CNRS, à l'université de Lyon 2 et à l'ENS de Lyon. En voici un tableau récapitulatif :

PAR	Participant.e identifiée
PAR ?	Participant.e incertaine
PAR	Participant identifié
PAR?	Participant incertain
XXF	Participant.e non identifiée
XXH	Participant non identifié
(())	Évènement non attribuable, action décrite attribuée à un participant ou production vocale décrite (rire, pleur, etc.)
1	Notation des tours de parole
&	Continuation de tour en cas de chevauchement
=	Enchaînement immédiat
[]	Chevauchement
'	Élision standard
`	Non-prononciation d'un ou plusieurs sons
:	Allongement
-	Amorce d'un mot
xxx	Segment inaudible, dont le nombre de syllabes est identifiable
(inaud.)	Segment inaudible, dont le nombre de syllabes n'est pas identifiable
()	Segment incertain
(.)	Micro pause
(0.6)	Pause chronométrée
< >	Portée des descriptions des productions vocales sur le segment (rires, pleurs, etc.)
.h	aspiration
\	Chute intonative
\\	Chute intonative forte
/	Montée intonative
//	Montée intonative forte
MAJ	Saillance perceptuelle (intensité, volume, etc.)
° °	Baisse du volume de la voix (chuchotement)
hum	Raclerement de gorge

La transcription des extraits de corpus soumis à l'analyse dans les chapitres 6, 7 et 8, relève donc d'une double traduction, de l'oral à l'enregistrement puis de l'enregistrement à l'écrit, ce qui n'est pas dénué d'enjeux interprétatifs¹⁷⁵. Sans dire que toute transcription, en tant que produit d'une interprétation subjective, est fatalement orientée et donc inexploitable, remarquons simplement qu'elle est une fabrication et que nos « données » sont bien sûr « construites ».

¹⁷⁵ « [...] la transcription exploite les ressources de l'écrit pour produire une intelligibilité de l'oral fondée sur des opérations de filtrage des "bruits" ou d'autres aspects jugés non significatifs, de discrétisation du continuum sonore, d'homogénéisation dans le cadre de conventions systématiques. Ces processus contribuent à structurer l'oral en l'intégrant dans un ordre spatio-visuel et en facilitant la saisie perceptive par l'œil » (Mondada, 2000 : en ligne). À propos des enjeux théoriques et politiques des choix de transcriptions voir, en plus des articles de Mondada déjà mentionnés, l'article fondateur d'Élinor Ochs (1979) ou celui de Mary Bucholtz (2000). Voir également le chapitre synthétique intitulé « Rendre visible la parole et l'échange : enjeux théoriques et politiques » dans Cécile Canut, Félix Danos, Manon Him-Aquilli et Caroline Panis (2018).

Bien que je n'aie pas fait de croquis ou de schéma au moment du déroulement de l'AG devenue corpus, j'ai gardé le souvenir de la disposition de certains locuteurs et notamment de ceux dont les prises de parole seront particulièrement soumises à des commentaires de ma part. La schématisation que je propose désormais de la disposition de ces quelques locuteurs, bien que nécessairement approximative, me semble néanmoins intéressante et permettra de rendre compte de l'ancrage spatial de certains échanges.

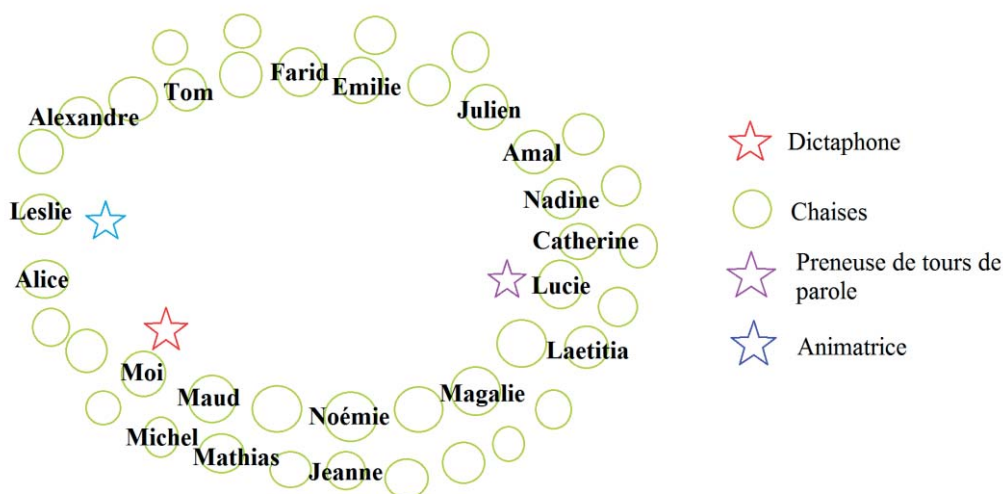


Figure 13. Disposition des principaux locuteurs de la rencontre dans le cercle de l'AG.

Tous les locuteurs ne sont pas représentés sur ce schéma, seulement ceux dont je crois me souvenir de l'emplacement. Les cercles représentent les chaises, soit inoccupées, soit occupées par des locuteurs silencieux que je serais bien incapable de placer sur ce schéma.

Aperçu général de la structure de la conversation

Le corpus que constitue le texte de la transcription (et l'enregistrement audio), est d'une extrême richesse. La rencontre a duré entre deux heures cinq et deux heures onze selon que l'on considère les dernières interventions de Jean-Claude et Amel comme en faisant partie ou non (elles ont lieu après que l'énoncé de clôture fut prononcé). Le texte transcrit fait quant à lui trente-huit pages¹⁷⁶. Comme je ne présenterai pas la dynamique de l'ensemble de la rencontre, il me semble important de proposer un rapide survol de la structure générale des interventions constituant l'AG afin d'en présenter le co-texte. En voici une première représentation :

¹⁷⁶ La transcription intégrale de l'AG figure en annexes (annexe n°6).

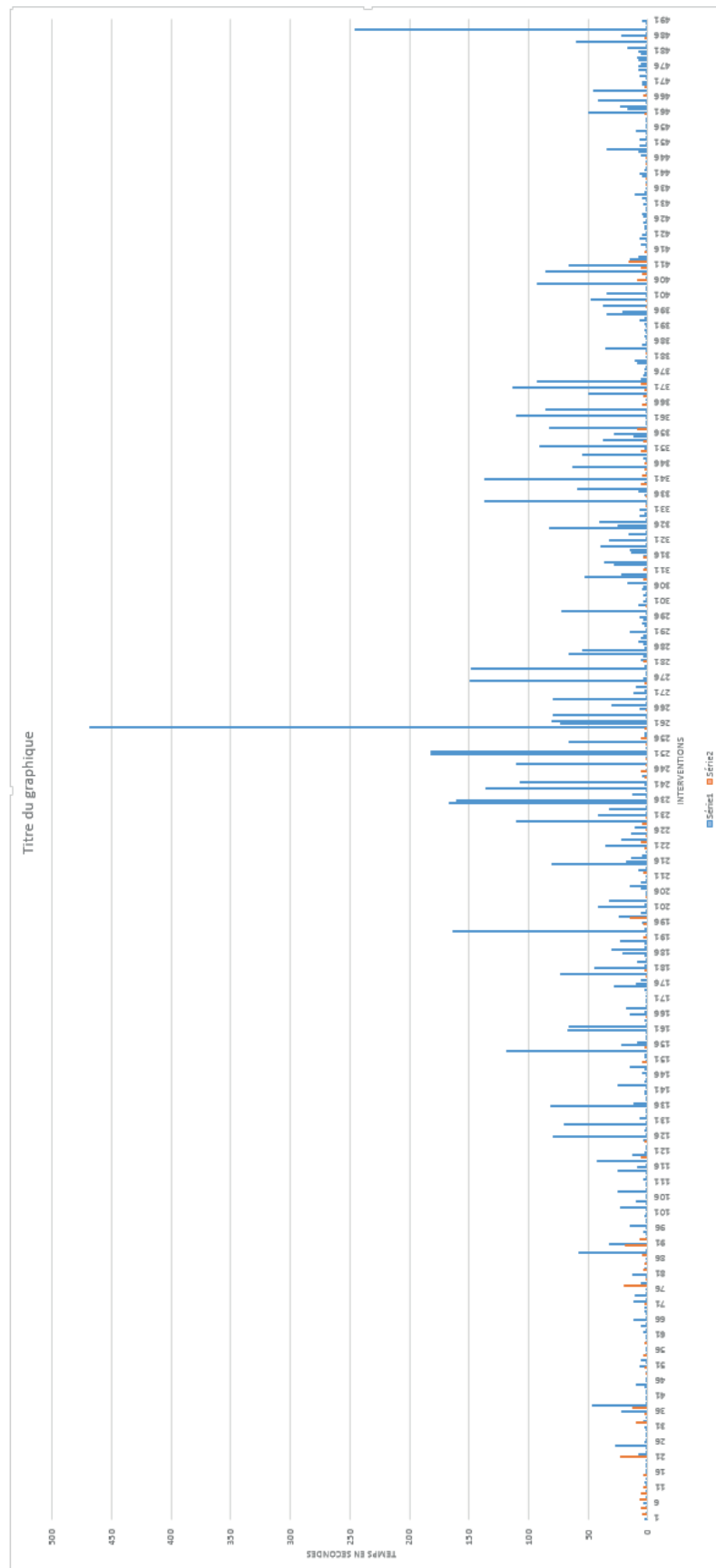


Figure 14. Visualisation des durées des silences et des tours de parole des locuteurs de l'AG Rémi Fraisse.

Ce premier tableau représente la longueur des tours de parole (en bleu) et des silences (en orange). Il apparaît ainsi que :

- 1) La rencontre est marquée par de longs monologues surtout au milieu.
- 2) Le début et la fin de la rencontre semblent marqués par de longs silences.

Une intervention s'impose à la lecture du tableau (tour de parole n°233, qui apparaît autour de 261 dans le tableau) : c'est parce qu'elle est la seule à ne pas avoir été interrompue par un locuteur souhaitant demander une précision ou ajouter une information. Ainsi, les interventions qui constituent le « cœur » de l'AG sont en vérité d'une longueur comparable à celle-ci. Le caractère « monologal » de l'évènement de parole devient alors encore plus évident. De même, si l'on prend en compte le fait que les échanges inaudibles, les « brouhahas » et les éclatements de cadre qui apparaissent en fin de rencontre sont codés comme silences, il apparaît encore plus clairement que c'est surtout le début de la rencontre qui est marqué par le silence.

Un second tableau représente quant à lui la dispersion des thèmes. Bien que le découpage de ce qui relève ou non d'un « même thème » soit une opération discutable, je repère, très schématiquement, une douzaine de sujets de discussion qui ont émergé ce soir-là :

- 1) Le bilan des semaines précédentes (premier point à l'ordre du jour).
- 2) Une discussion, voire un échange polémique, à propos du « discours à tenir » sur la police (analysé en détail dans le chapitre 7).
- 3) Une discussion sur le rôle et le fonctionnement de l'AG et/ou du collectif.
- 4) Une information concernant des avocats mis en garde à vue.
- 5) Des propositions d'actions politiques.
- 6) La présentation du « collectif vérité et justice pour Ali Ziri ».
- 7) Une discussion à propos de la « temporalité » des AG (fréquence des rencontres).
- 8) Une discussion métalinguistique à propos des termes « évènement » et « action ».
- 9) Une discussion à propos de l'anniversaire de la mort de Wissam El Yamni¹⁷⁷.
- 10) Une information à propos de journalistes qui souhaitent interviewer Amel.

À cela s'ajoutent les interventions métacommunicatives qui marquent l'ouverture et la clôture de la rencontre et qui visent à la distribution des tours de parole ou la planification des thèmes.

¹⁷⁷ Wissam El Yamni fut tabassé à mort par des policiers à Clermont-Ferrand le 1er janvier 2012.

1	LES	1	3	5	7	9	11	13	16	19	23	25	27	29	39	43	62	64	66	68	112	136	140	142	144	146	153	155	157	159	163	165	167	171	178	186	242	251	301	303
2	ALI	2	4	31	33	45	55	73	75	78	83	85	89	101	169	182																								
3	XXF	6	8	59	63	69	139	180	218	231	258	304	321	323	325	328	351	353	369	372	422																			
4	MOI	10	12	14	21	44	50	65	67	70	77	88	96	98	110	128	173	175	177	317																				
5	JUL	15	32	34	37	40	42	46	48																															
6	MJC	17	24	26	28	61	94	99	102	104	106	111	122	127	129	220	222	225	253	264	298	309	335	343	345	348	350	352	354	368	377	382	384	386	393	395	409	416	420	
7	EMI	18	20	22	30	36	41	79	81	84	90	105	132	134	189	194	196	198	255	302	356	373	376	378	380	385	387	389	404	430	432	434	436							
8	TOM	35	38	52	54	188	190	192	209	211																														
9	XXH	47	57	60	72	74	76	80	82	86	91	118	120	121	226	229	239	256	260	294	307	312	371	391	397	399	401	403	445											
10	GUT	49	243	245	247																																			
11	FAR	51	53	56	58	124	126	131	133	135	137	183	185	187	191	193	195	197	199	201	208	212	214	216	288	308														
12	NOE	71	107	138	141	143	145	147	149	151	154	156	158	160	162	200	205	207	210	249	283	285	287	290	292	296	310	331	333	336	342	346	355	408	448					
13	MAG	87	114	148	150	152	161	184	202	204	300	314	360	362	388	390	392	394	396	398	400	402	412	414	418	428	438	440	442											
14	SOP	92	95	97	100	103																																		
15	MAT	93	224	238	240	257	259	262	311	358	364	366	375	379	381	383																								
16	ALX	108	170	179	181	203	236	241	266	268	270	272	282	289	327	329	339																							
17	AMA	109	113	115	117	119	123	125	130	213	215	234	265	271	273	275	277	279	281	284	286	320	322	324	326	447	450													
18	NAN	116	217	219	319	406	411	413	415	417	419	421	423	425	427	429	431	449																						
19	MAU	164	166	168	172	174	176	223	232	261	263	291	293	295	297	299																								
20	CED	206																																						
21	GRE	221	316	338	340																																			
22	YOA	227	252	254	357	359	361																																	
23	JEA	228	230																																					
24	CAT	233	267	269	274	276	278	280	330																															
25	LAE	235	237	244	246	306	341	344	347																															
26	SM	248	250	332	334	405	407	410	424	426	433																													
27	LUC	305	313	315	318	337	349	363	367	370	374	435	444																											
28	VAL	365																																						
29	GIL	437	439	441	443																																			
30	JCL	446																																						

Au niveau de la répartition genrée de la « quantité de parole », on remarque tout d'abord une équivalence parfaite : 15 femmes et 15 hommes ont, ce soir-là, pris la parole publiquement. De plus, si l'on considère, arbitrairement, que 15 prises de parole d'une même personne au cours d'une même AG font de cette personne un « gros parleur », alors on constate que parmi les 12 locuteurs prenant au minimum 15 fois la parole, 8 sont des femmes et 4 sont des hommes (je ne compte pas les XXH et XXF qui peuvent renvoyer à des locuteurs divers).

Au niveau de la structuration thématique, la séquence d'ouverture en vert clair apparaît immédiatement. C'est parce qu'elle est composée de tours de parole brefs mobilisant de nombreux locuteurs (11 pour l'ouverture et 8 pour la clôture), ce qui met en avant la dimension nécessairement collective de ces deux séquences. En vert clair également, on constate que la séquence de clôture n'est pas mise en œuvre par les mêmes locuteurs que la séquence d'ouverture. Ceci est une trace du va-et-vient des locuteurs, de nombreux participants n'assistant pas à l'ensemble de la rencontre (Leslie, très active dans l'ouverture de la séquence, quittera par exemple l'AG une heure trente environ après son commencement). Ceci indique également que le registre horizontal-formaliste ne fut pas immédiatement mis en place.

Certains locuteurs, comme Michel, Leslie, Émilie, Karim, Mathieu, Magalie ou moi-même, contribuent à de nombreuses discussions sur des thèmes variés (Michel prend par exemple la parole à propos de 8 thèmes différents) quand d'autres, au contraire, ne participent qu'à certains (comme Lucie, Julien, Sophie ou Yoan).

Si l'on se concentre enfin sur les numéros des tours de parole, les discussions impliquant trois ou quatre locuteurs apparaissent. Il en est ainsi de la conversation indiquée en rouge (débat de fond à propos de la police) entre Noémie, Leslie et Magalie principalement (tours de parole n°138 > 163) ou encore de la conversation à propos des avocats en garde à vue entre Tom, Karim et Émilie. D'autres conversations occupent en revanche de nombreux locuteurs et sont moins circonscrites dans le temps. C'est le cas de la discussion à propos des actions à venir qui mobilise 16 locuteurs tout au long de l'AG. Enfin, on voit au contraire comment certains thèmes ne suscitent pas de réactions, comme celui à propos d'Ali Ziri, indiqué en vert foncé.

Cette très rapide et schématique présentation de la structure de la rencontre avait simplement pour objectif de fournir à mes lecteurs une vision globale du texte de l'interaction, de ses thèmes, de ses protagonistes, de son rythme.

Chapitre 6. L'AG, situation à co-construire

À partir de l'analyse d'une séquence d'ouverture, le chapitre 6 explore l'entextualisation progressive d'une AG singulière. Ni totalement formaliste, ni totalement spontané, le registre de cette AG n'est pas clairement reconnaissable. Cette ambivalence vis-à-vis des valeurs associées aux propriétés situationnelles de l'AG trouve alors une expression dans les nombreux changements de footing opérés par les locuteurs prenant en charge la définition de la situation. Ces nombreuses disjonctions énonciatives prenant pour base les énoncés indexant le registre formaliste permettent alors aux locuteurs d'être tout à la fois « horizontaux » sans être « névrosés ». Enfin, cette séquence d'ouverture, fortement marquée par le silence, est l'occasion de se pencher sur un premier aspect gommé par le dispositif formaliste : l'équivalence entre prise de parole et prise de risque.

6.1. Considérations théorico-méthodologiques

Décrire comment une situation de communication se co-construit nécessite de se doter d'autres outils théoriques que ceux présentés jusqu'ici. Il s'agit donc d'introduire ici les conceptions de l'interprétation, de la signification et du contexte proposées par l'ethnographie de la communication et l'analyse des conversations pour les articuler à la dimension institutionnelle du registre formaliste présenté dans la deuxième partie.

6.1.1. Signification et contexte : le postulat pragmatique

En délaissant la question de la représentation du monde construite par les énoncés pour s'intéresser aux effets de ces énoncés sur le monde, John Austin¹⁷⁸ a fait du « contexte » une notion à problématiser, car de lui proviennent les conditions de félicité des actes de langage, la force et la valeur illocutoire de ces derniers, et vers lui sont projetées cette force et cette valeur¹⁷⁹. Dans la continuité des travaux sur les actes de langage, Paul Grice développe ensuite une conception inférentielle de la signification. Contraints par leur dépendance mutuelle, les interlocuteurs « exploitent » (Grice, 1979 : 64) les « maximes conversationnelles¹⁸⁰ » qui régissent le principe de « coopération » (1979 : 61) nécessaire à toute conversation. Les

¹⁷⁸ On doit à John Austin d'avoir le premier clairement formulé ce que présuppose un regard pragmatique sur le langage. Alors qu'il s'érigeait contre « l'illusion descriptive » de ses contemporains, pour qui la phrase affirmative était « érigée par la conception représentationnaliste, en prototype de la verbalisation » (Paveau & Sarfati, 2003 : 209), il démontre que certains énoncés, loin de décrire le monde et d'être à ce titre vrais ou faux, agissent sur le monde (ou tentent d'agir sur lui) et sont de ce fait bien plutôt « heureux » ou « malheureux » (ils réussissent ou échouent). Après une première distinction entre constatifs (représentant le monde) et performatifs (agissant sur le monde), John Austin introduit l'hypothèse illocutoire. Tout énoncé se structure dès lors en trois niveaux. Le premier niveau est celui qui relève du contenu propositionnel de l'énoncé : c'est l'acte locutoire, le dit, articulé au sein d'une langue donnée, avec ses unités lexicales et ses règles de combinaison. Le deuxième niveau renvoie à l'acte « effectué *en* disant quelque chose, par opposition à l'acte *de* dire quelque chose » (Austin, 1970/1962 : 113) : c'est la « théorie des "valeurs illocutoires" » (Austin, 1970/1962 : 113). Il ne s'agit plus à ce niveau de déterminer le sens sémantique des mots (leur fonction référentielle, représentative, leur « dénoté ») mais la *valeur* d'un acte (« je veux distinguer *valeur* et signification », Austin, 1970/1962 : 113). Enfin, le troisième niveau réfère à ce qui est fait, au résultat, à la conséquence matérielle de l'acte, et ne relève plus, pour Austin, de l'analyse linguistique (le perlocutoire).

¹⁷⁹ On peut à ce propos évoquer les recherches de John Searle (1972 ; 1982) qui, après John Austin, continue de discuter les postulats pragmatiques et revoit les critères à partir desquels élaborer une typologie des valeurs illocutoires. Parmi ces nouveaux critères, il insiste sur la nature du but illocutoire (condition essentielle), sur la direction d'ajustement, soit des mots au monde (les mots transforment le monde), soit du monde aux mots (les mots s'adaptent au monde), sur l'état psychologique du locuteur (la condition de sincérité) ou encore sur le contenu propositionnel de l'énoncé lui-même. À partir de ces critères, John Searle propose une typologie composée d'assertifs (qui affirment, constatent et ce faisant s'adaptent au monde, correspondent à l'état du monde), de directifs (qui ordonnent, conseillent, demandent et font que le monde s'ajuste aux mots, modifient la situation de l'interlocuteur), de promissifs (qui promettent, jurent, etc. ; là aussi, le monde s'ajuste aux mots), d'expressifs (qui félicitent ou remercient et qui n'ont pas de direction d'ajustement spécifique) et enfin de déclaratifs (qui décrètent, inaugurent, nomment, baptisent, etc. et qui « instituent un état de fait en même temps qu'il le décrivent » (Paveau & Sarfati, 2003 : 213) et possèdent donc une double direction d'ajustement).

¹⁸⁰ Ces maximes sont : les maximes de quantité (n'en dire ni trop, ni trop peu), de qualité (ne dire que ce que l'on croit être vrai), de relation (parler à propos) et de modalité (ne pas être ambigu).

« implications conversationnelles » renvoient dès lors à tous *les calculs inférentiels* permettant à un locuteur de faire des hypothèses à propos de ce que son interlocuteur « a voulu dire » en ne respectant pas telle ou telle maxime (interlocuteur que l'on suppose toujours vouloir coopérer) au regard de la situation d'énonciation, de ce qu'il dit « littéralement » (le locutoire, référentiel), de ce qu'il suppose que chacun sait à propos de l'autre et de leur relation. Ainsi,

[p]our détecter une implicite conversationnelle, il doit être possible de suivre la démarche générale suivante : « Il a dit P, il n'y a pas lieu de supposer qu'il n'observe pas les règles, ou du moins le principe de coopération (CP). Mais pour cela il fallait qu'il pense Q ; il sait (et sait que je sais qu'il sait) que je comprends qu'il est nécessaire de supposer qu'il pense Q ; il n'a rien fait pour m'empêcher de penser Q ; il veut donc que je pense ou du moins me laisse penser Q ; donc il a implicite Q » (Grice, 1979 : 65).

Les implicatures conversationnelles permettent de considérer l'économie des conversations et le maniement des savoirs supposés partagés par les locuteurs. La signification est à rechercher dans un « vouloir dire » de l'autre dont l'interprétation dépend des conditions de son énonciation et des suppositions formulées par les locuteurs qui sont, quant à elles, régies par l'expérience sociale.

Pour Dan Sperber et Deirdre Wilson (1979), l'ensemble des maximes de Paul Grice peut être subsumé au profit d'un seul et unique axiome, l'« axiome de pertinence ». Ces auteurs introduisent en outre une différence entre les calculs inférentiels qui se basent sur un savoir commun général, « encyclopédique », et ceux qui se basent sur la situation d'énonciation locale. Alors que les premiers génèrent des « conséquences pragmatiques directes », les seconds, qui nécessitent l'élaboration de prémisses supplémentaires (circonstanciellles), génèrent des « conséquences pragmatiques indirectes »¹⁸¹. Les conséquences pragmatiques, directes ou indirectes, générées par un énoncé, constituent le principe général de pertinence :

De façon très intuitive, un énoncé est d'autant plus pertinent qu'avec moins d'information, il amène l'auditeur à enrichir ou modifier le plus ses connaissances ou ses conceptions. En d'autres termes, la pertinence d'un énoncé est en proportion directe du nombre de conséquences pragmatiques qu'il entraîne pour l'auditeur et en proportion inverse de la richesse d'information qu'il contient (Sperber & Wilson, 1979 : 88).

¹⁸¹ Il en va ainsi, pour reprendre leur exemple, de la réponse « je veux dormir dans deux heures » à la question « désirez-vous du café », qui, en plus de s'appuyer sur la connaissance partagée que le café est un excitant, nécessite de supposer que le locuteur de la réponse fait partie des personnes que le café empêche de dormir et qu'à ce titre, il ne prendra pas de café. Ces deux types de connaissances permettent bien de construire un rapport entre les deux énoncés et donc de les interpréter.

Plus un énoncé joue avec les calculs inférentiels de l'interlocuteur, plus il est pertinent. Mais parce que non seulement les locuteurs ne disposent pas tous des mêmes connaissances encyclopédiques et locales, mais également parce que les conceptions d'un même individu à propos de ce qui est « normal » ou attendu changent au cours de sa trajectoire sociale et même au cours d'une même rencontre, « l'évaluation de la pertinence d'un énoncé sera susceptible d'évoluer » (Sperber & Wilson, 1979 : 88, voir également Sperber & Wilson, 1989).

Dans ce cadre, la signification d'un énoncé est conçue comme *une recherche d'intention attribuée à l'autre*. Pour déterminer ce que l'autre peut bien « vouloir dire », un locuteur fait des hypothèses grâce à ses connaissances, à sa mémoire de longue, moyenne et courte durée. Ces hypothèses construisent alors localement le contexte, dans le sens où l'interprétation d'un énoncé oblige celui qui souhaite en trouver la signification à *donner forme à son environnement cognitif* afin que celui-ci soit le plus à même de rendre l'énoncé pertinent.

6.1.2. Les indices de contextualisation et les types d'activité

Les sociolinguistes interactionnistes, tel John Gumperz, s'ils reprennent une conception gricéenne du sens¹⁸², soulignent néanmoins les déterminations sociales pesant sur les processus interprétatifs des interlocuteurs dans leurs efforts de contextualisation.

6.1.2.1. Les indices de contextualisation

L'inférence conversationnelle est comprise, chez John Gumperz, comme « un processus d'interprétation situé, c'est-à-dire propre à un contexte, par lequel les participants déterminent les intentions d'autrui dans un échange et fondent leur propre réponse » (Gumperz, 1989b : 55). Mais l'auteur affine l'analyse en mettant en évidence le fait que cette interprétation est guidée par la production et l'interprétation d'*indices* de toutes sortes. Ainsi,

[t]out locuteur *indique*, de façon directe ou implicite, la manière dont un énoncé doit être interprété et montre par ses réponses, verbales et non verbales, comment il a interprété l'énoncé d'un autre locuteur : c'est la nature de ces réponses plutôt que le sens en tant que tel ou la valeur de vérité des énoncés particuliers qui oriente l'évaluation de l'intention (Gumperz, 1989b : 56, souligné par moi).

¹⁸² Rappelons toutefois que Dell Hymes critique très tôt la « démarche d'idéalisation » de Paul Grice ou de John Searle (Hymes, 1991/1974 : 88) et que Michelle Rosaldo met en question l'universalité de la condition de sincérité des performatifs de John Austin et John Searle et la conception du sujet intentionnel et rationnel qui la sous-tend (Rosaldo, 1982). Ces auteurs rappellent dès lors que ces théories pragmatiques et leurs présupposés, en tant que discours à propos de l'usage du langage, sont également l'expression d'idéologies langagières (« occidentales »).

Ces tentatives d'évaluation de l'intention de l'autre, basées sur des indices, sont non seulement contraintes par les conduites conversationnelles de chacun des participants (Gumperz, 1989a : 211), mais elles sont également déterminées par leur savoir social, seul à même d'attribuer des valeurs à ces indices nécessaires à l'élaboration d'un contexte pertinent pour l'interaction. Ces « indices de contextualisation » (*contextualization cues*) réfèrent alors à l'ensemble des signes produits et retenus par un locuteur engagé dans une conversation pour l'aider à atteindre l'intention de communication de l'autre et exprimer la sienne propre via *un procédé de mise en rapport* reposant sur des présupposés socio-culturels :

J'entends par *contextualisation* l'emploi par des locuteurs/auditeurs de signes verbaux et non verbaux qui relie ce qui se dit à un moment donné et à un lieu donné à leur connaissance du monde. Le but est de dégager les présuppositions sur lesquelles ils s'appuient pour maintenir leur engagement conversationnel et évaluer ce qu'on veut dire (Gumperz, 1989a : 211, souligné par l'auteur).

Les indices de contextualisation répondent par ailleurs à la règle de co-occurrence et d'alternance (Ervin-Tripp, 1972), c'est-à-dire qu'un locuteur perçoit toujours un *faisceau* de signes, traités comme des indices congruents, qu'il reconnaît comme différents d'autres ensembles avec lesquels ce faisceau d'indices alterne.

6.1.2.2. Les types d'activité

Les indices de contextualisation interviennent au niveau local des séquences conversationnelles et des implications inhérentes à tout acte de parole (Gumperz, 1989a : 213), mais également dans la définition plus globale du « type d'activité » en cours. S'ils sont bien producteurs de contexte, ce contexte renvoie à l'interprétation que les participants présents se font de *ce qu'ils sont en train de faire ensemble à un instant t*, au moment précis où ils interagissent. Il s'agit alors pour les participants de construire et de reconnaître l'activité langagière en cours afin de savoir comment s'y comporter, donc de la percevoir comme relevant d'un certain « type », c'est-à-dire partageant des caractéristiques avec d'autres activités vécues par le passé :

[...] cela exige de catégoriser ce qu'on dit selon tel ou tel type d'activité, comme bavarder sur le temps, argumenter en politique, discuter de projet, etc. La connaissance de cette activité conversationnelle entraîne des supputations quant aux buts éventuels de l'interaction ou à ses résultats possibles, quant à l'information dominante et la façon probable de la signaler, quant aux aspects pertinents des relations interpersonnelles, et ce qui sera retenu comme comportement normal. Une communication réussie exige au minimum que

les participants partagent ces supputations. Ils doivent s'accorder sur la nature de l'activité à laquelle ils s'adonnent. Ils doivent en outre partager un système commun qui leur permette de signaler ou de négocier les modifications d'activité ou les transitions de l'une à l'autre (Gumperz, 1989a : 101-102).

Reprise à Stephen Levinson (1978), la notion d'activité langagière renvoie à l'existence de modèles et de schémas à l'aune desquels les locuteurs identifient le but communicationnel d'une séquence d'interaction. L'identification d'une activité langagière, socialement significative, permet de déterminer la signification pragmatique d'un énoncé en contraignant les interprétations possibles. Ni entités closes ni entités identifiables une fois pour toutes, « [les activités langagières] fonctionnent plutôt comme des lignes directrices dans l'interprétation d'évènements [...] » (Gumperz, 1989b : 71) étant donné que « [t]out énoncé peut être compris de multiples façons et nous décidons de l'interprétation à donner à partir de la définition de ce qui se passe au moment de l'interaction » (Gumperz, 1989b : 27). La reconnaissance de l'activité permet aux locuteurs d'y participer selon les normes langagières en vigueur dans le groupe auquel ces locuteurs appartiennent¹⁸³. C'est pourquoi,

[u]ne perspective interactionnelle sur les activités consiste à étudier comment les participants rendent intelligible, acceptent, refusent ou négocient une certaine activité, comment ils opèrent la transition entre les activités successives (point suivant d'un ordre du jour, thème suivant d'une conversation, lieu ou objet suivants dans une visite guidée, activité suivante dans une réunion ou une salle de classe, etc.) (Traverso, 2016 : 120).

6.1.3. *Réflexivité et interprétation sous contrainte*

La fonction métapragmatique, présentée en détail dans le chapitre 2 (section 2.3), est l'instance socioculturelle, idéologique, qui régimente les mises en rapport entre les signes indiciels produits par les interlocuteurs au cours de leur interaction et qui leur permettent de donner du sens à leur expérience : c'est parce que cette fonction métapragmatique existe que des présuppositions peuvent être formulées à propos du co(n)texte et des signes produits et que ces signes produits en situation peuvent générer des effets de sens sur le monde, c'est-à-dire sur le co(n)texte. En outre, on se souvient que cette instance est médiatrice, car elle articule les

¹⁸³ On notera au passage que l'importance accordée par John Gumperz aux savoirs d'arrière-plan des locuteurs rejoint la notion de Dell Hymes de « compétence de communication », comprise non seulement comme capacité à produire des énoncés appropriés à leur situation d'énonciation mais également comme appropriation de normes et de valeurs associées à certaines manières de parler (Hymes, 1989 : 74). Les savoirs d'arrière-plan acquis durant l'expérience interlocutive des locuteurs leur permettent non seulement de cadrer les types d'activités en cours grâce aux indices de contextualisation produits mais également de valoriser différemment et de catégoriser la production de ces indices et donc les locuteurs qui en sont à l'origine.

dimensions macrosociologiques, institutionnelles, et les dimensions microsociologiques, situationnelles, reproduisant dans l'instant, « instanciant » (Silverstein, 2003 : 202 ; 2013 : 333), les structurations – par distinction – du monde social à travers les processus interprétatifs des interlocuteurs.

Quels sont dès lors les effets produits par l'existence du « permanent problème » liée à la question de l'organisation dans les mouvements anarchistes/autonomes sur les manières de co-construire le contexte d'une AG de lutte ? Et dans quelle mesure les effets de positionnements générés par l'hétérogénéité des discours métapragmatiques au sujet des AG contraignent la forme et la valeur des signes co-produits au moment où il s'agit d'instaurer l'évènement de parole de l'AG ?

6.2. Présentation de la séquence

Après avoir installé les chaises en cercle (voir section 5.3.2) la quinzaine de personnes présentes ce soir-là s'assoit, de manière dispersée, et attend que d'autres participants arrivent. Dès lors, pendant quatre minutes, on ne perçoit sur l'enregistrement que quelques raclements de chaises, quelques toussotements, deux échanges brefs chuchotés (que je ne parviens pas à identifier) et un « bonsoir » adressé par un locuteur (Michel) à voix haute aux personnes présentes. Au bout de ces quatre minutes d'attente silencieuse, on entend deux prises de parole rendues indéchiffrables par le frottement du micro contre les parois du sac dans lequel il se trouve. C'est néanmoins suite à cet échange que Leslie prononce l'énoncé inaugural qui marque le commencement de cette séquence d'ouverture, dont voici la transcription :

1	LES	du coup on fait un ordre du jour p't-être/ °j'sais pas° (4.1)
2	ALI	XXXX ((raclements de chaises sur le sol)) (5.9)
3	LES	HEIN//
4	ALI	ben on peut dire qu'le temps qu'on fasse l'ordre du jour y en a qui xxx non/ (6.5)
5	LES	qui prend des notes// (5.1)
6	XXF	°pas moi° (3.8)
7	LES	qui AIme prendre des notes\ ((rires de plusieurs participants))
8	XXF	°personne° (3.5)
9	LES	°faut bien qu'quelqu'un prenne des notes°
10	MAN	moi j'veux bien
11	LES	tu notes//
12	MAN	vas-y j'essaye
13	LES	cool (23.4) du coup bah biLAN/ (.) de:: la dernière (3.2) de la dernière semaine//

14	MAN	hm=
15	JUL	=ouais
16	LES	euh: (7.9) p't-être on discute:: juste après de:: du texte que:: (2.2) qui:: qui a été:: qui tourne là\ et qui propose euh: (3.8) qui propose une suite euh: (1.2) à cette assemblée\ (6.5) eh, mais c'est trop Original c'que <((en riant)) j'propose> ((rires de plusieurs participants)) (2.3)
17	MIC	on [peut faire simple hein
18	EMI	[(inaud.)&
19	LES	[et puis les p-
20	EMI	&et puis avec les prochains rendez-vous non// [qu'est-ce que&
21	MAN	[(rires))
22	EMI	&vous en pensez//
23	LES	j'allais l'dire\ on peut faire simple hein c'est pas grave hein
24	MIC	de//
25	LES	de faire SIMple hein c'est pas grave hein
26	MIC	ah (9.4) ben voilà y a <((en riant)) une personne qui arrive>
27	LES	et [(pique)& [((rire de MIC et de plusieurs participants))
28	MIC	&on va commencer l'ordre du jour
29	LES	(par la gauche)
30	EMI?	(2.9)
31	ALI	mais est-ce que pour commencer quelqu'un s' sentirait d'faire une sorte de bilan des je sais pas genre (.) trois dernières semaines ou que`qu`chose comme ça:: (.) en termes de mobilisations à paris un p'tit peu ailleurs (1.2) °je sais pas° (1.9) moi aussi c'est pareil ça fait:: (.) pas mal d'ag qu'j'ai loupées et j'ai pas:: à part les MAILS les beaucoup de mails que j'reçois comme vous tous j'ai pas:: (12.3)
32	JUL	moi j'voulais euh proposer un truc/ (1.6) et donc euh le mois de janvier ça fera trois ans que wissam est mort (1.4)(ce sera un vendredi en plus) (1.3) donc euh: faire quelque chose euh en disant plutôt heu:: (inaud.) moi j'pensais au DÉPART j'pensais au ministère de l'intÉRIEUR mais l'ministère de l'intérieur c'est vraiment (inaud.) .h, mais euh: j'pense que si l'on dit un rassemblement directement devant le tribunal au risque fort de recevoir une plainte/ (.) donc peut-être un départ de saint michel pour aller en manif jusqu'à saint-denis/ ou alors au départ de d'une (cité) populaire comme à à barbes (.) boul'vard barbes et du coup on pourrait rejoindre saint michel en passant par république (.)[(inaud.)
33	ALI	[et toi toi t'es passé aux perspectives direct
34	JUL	comment// ((rires de plusieurs participants))
35	TOM	<((en riant)) on peut terminer la réunion là>
36	EMI	(inaud.) et [qu'Après
37	JUL	[non, mais j'ai dit qu'c'était pour l'mettre à l'ordre du jour
38	TOM	on peut l'mettre [dans l'ordre du jour
39	LES	[ah pour qu'on le mette à l'ordre du jour/
40	JUL	dans l'ordre du jour\ dans le point euh:: [prochain rendez-vous
41	EMI	[après y a un truc i` s'est passé (.) i`
42	JUL	s'est passé un:: i` s'est passé un truc bizarre par rapport aux avocats puisqu'y en a qui ont été euh (.) si j'me trompe pas (inaud.) ((raclements de chaise))
43	LES	tu peux parler un peu plus fort//=
44	MAN	=ouais j'entends rien hum hum (1.4)
45	ALI	j'sais pas j'ai:(.) pas compris\ (1.9)

46	JUL	apparemment y aurait y aurait des avocats qui auraient été en garde à vue là récemment/ y a un:: (truc) qui est passé sur internet=
47	XXH	ah oui oui mmh
48	JUL	et euh: j'ai pas très bien compris pourquoi\(.) c'était par rapport à l'histoire de wissam\ (3.1)
49	GUI	de l'histoire de qui//
50	MAN	°wissam°
51	KAR?	oui\ une affaire de (inaud.) (2.2)
52	TOM	[et on en parle dans l'ordre du jour//
53	KAR?	[(inaud.)
54	TOM	on le met dans l'ordre du jour du coup// (.) là on était en train de monter l'ordre jour\ donc c'était bien
55	ALI	ouais on le met dans bilan//
56	KAR?	y a quatre avocats hein\ ouais et y a y a y a le bâtonnier euh (.) ben qui est monté aux crÉNEAUX qui a dit qu`c'était pas [euh: [j`sais pas-
57	XXH	
58	KAR?	ET ils lui ont reproché en fait ils lui ont reproché euh (.) de d'avoir violé le secret d'instruction/ (.) pendant qu'il était en (garde à vue) (2.1) donc il est passé euh (là où il était en garde à vue) c'est ça//
59	XXF	oui=
60	XXH	=ouais
61	MIC	et par rapport [à (quelle lutte)//
62	LES	[non, mais c'est pas (.) c'est pas grave hein\ <((en riant)) tu peux finir ta phrase hein//> (2.2)
63	XXF	ouais/ (2.1) ((brouhaha léger))
64	LES	EN MEME TEMPS ON EST DANS L'COU- ouais (.) °enfin j'sais pas\° est-ce que est-ce qu'on a fini l'ordre du jour/ ou est-ce que: (.)\ (3.1) j`sais pas (.) peut-être qu'on peut commencer à:: parce que du coup l'ordre du jour c'est <((en riant)) bilan perspectives\>
65	MAN	
66	LES	ouais ben du coup euh [il est en train de::&
67	MAN	[((rires))
68	LES	&d'expliquer ce <((en riant)) qui s'est passé aussi\> (2.1) ENFIN NON NON le premier POINT (.) c'est\ euh historique des droits- trois dernières semaines
69	XXF	<((en riant)) ça c'est ambitieux
70	MAN	<((en riant))donc je raye bilan/> ((rires)) (19.5)

Les locuteurs participant à la séquence d'ouverture étaient situés de cette manière dans l'espace concentrique de la rencontre :

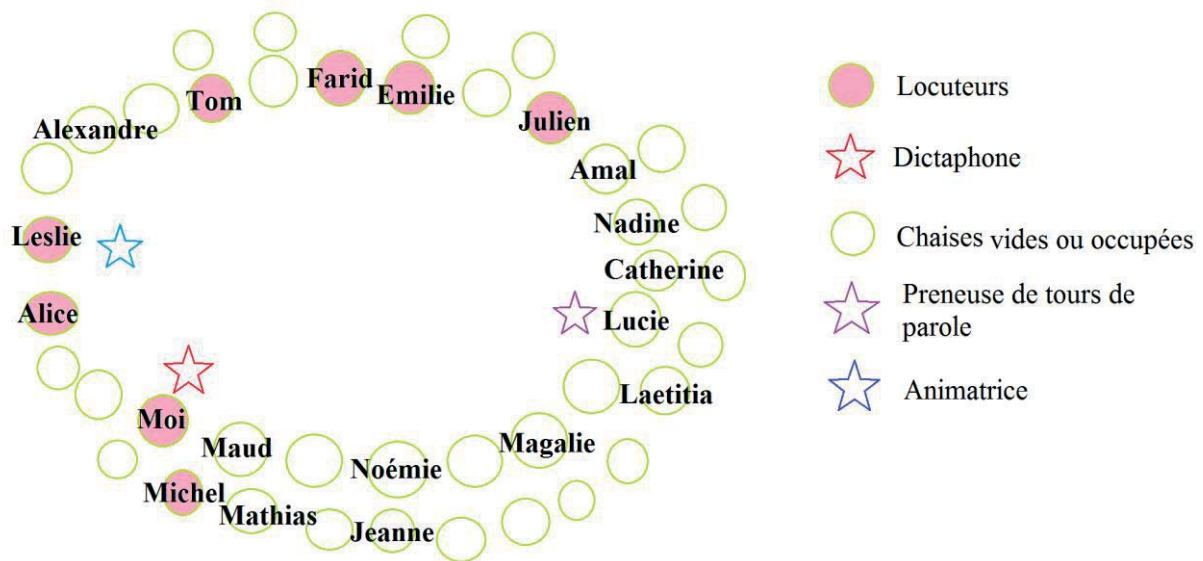


Figure 15. Disposition des locuteurs de l'échange lors de la séquence d'ouverture.

6.3. L'énoncé inaugural

La transcription des échanges en AG permet de se pencher en détail sur la matérialité discursive de l'énoncé inaugural, cet énoncé qui fait démarrer la rencontre. Elle offre également la possibilité d'observer son fonctionnement métapragmatique.

6.3.1. Ses conditions de félicité

Voici comment a débuté l'AG retranscrite pour le corpus :

1	LES	du coup on fait un ordre du jour p't-être/ °j'sais pas°
2	ALI	XXXX ((raclements de chaises sur le sol)) (5.9)
3	LES	HEIN//
4	ALI	ben on peut dire qu'le temps qu'on fasse l'ordre du jour y en a qui XXX non/ (6.5)

Dans le chapitre 5 (section 5.4.1), j'ai appelé « énoncé inaugural », l'énoncé qui, parce qu'il entraîne un réaménagement dans la distribution de l'engagement des participants, « fait démarrer » l'AG. Plus précisément, un tel acte de parole est une « déclaration » :

La caractéristique définitionnelle de cette classe [des déclarations] consiste dans le fait que l'accomplissement réussi de l'un de ses membres provoque la

mise en correspondance du contenu propositionnel avec la réalité ; l'accomplissement réussi garantit que le contenu propositionnel corresponde au monde [...] (Searle, 1982 : 56-57).

En tant qu'énoncé performatif déclaratif, l'énoncé inaugural possède une double direction d'ajustement des mots au monde et du monde aux mots, une direction d'ajustement circulaire : c'est à la condition qu'il réussisse (qu'il transforme le monde) que l'on y reconnaît la justesse d'une énonciation (adéquation des mots au monde). En effet, « les déclarations provoquent une modification du statut ou de la situation de l'objet ou des objets auxquels il est fait référence seulement en vertu du fait que la déclaration a été accomplie avec succès » (Searle, 1982 : 57). Or, l'acte inaugural prononcé par Leslie est bien suivi d'effets, puisqu'on entend des raclements de chaises indiquant la constitution d'un foyer d'attention conjointe et une réaction de la part d'Alice.

Mais comment expliquer cette force illocutoire, puissamment créatrice de contexte ? La force illocutoire des déclarations, davantage encore que les autres types d'acte de langage, s'appuie sur des conditions de félicité extralinguistiques, institutionnelles :

Pour accomplir une déclaration, il ne suffit généralement pas que le locuteur et l'auditeur maîtrisent les règles qui constituent la compétence linguistique. Il doit en outre y avoir une institution extralinguistique dans laquelle le locuteur et l'auditeur occupent une position particulière. Il faut que soient données des institutions comme l'Église, la Loi, la Propriété privée, l'État [l'AG], et que soit donnée la position du locuteur et de l'auditeur dans l'Institution, pour pouvoir excommunier, désigner, donner ses biens en legs ou déclarer la guerre [ou inaugurer l'AG] (Searle, 1982 : 58).

Ainsi, le succès de cet acte aide à formuler des hypothèses d'ordre institutionnel et discursif qui renvoient à ce que tout acte performatif requiert selon Bernard Lahire (2009 : 164-165) reprenant Pierre Bourdieu (1982 : 111), c'est-à-dire : 1) aux statuts et à la légitimité des locuteurs présents, c'est-à-dire à la place de ces derniers au sein des rapports constitutifs de l'espace des mouvements sociaux ; 2) à la matérialité discursive de l'énoncé, c'est-à-dire à une commune reconnaissance de la valeur des ressources linguistiques mobilisées ; 3) aux normes de l'interaction et 4) à l'« espace de la réception ». Passons en revue chacun de ces éléments.

Parmi la quinzaine de personnes présentes, c'est Leslie, et personne d'autre, qui prononce l'énoncé inaugural. Elle s'autosélectionne la première dans un fort volume sonore indiquant qu'elle s'adresse bien à l'ensemble de la situation et ce après un silence d'environ cinq minutes. Si les contraintes situationnelles semblent peser différemment sur chacun, il apparaît que Leslie fait partie des locuteurs disposant de suffisamment de capitaux langagiers

et militants pour se sentir autorisée à produire un tel acte. Elle se montre alors comme occupant une position privilégiée dans l'espace du mouvement anarchiste/autonome, espace qui dépasse de loin le cadre de la rencontre, mais espace dont elle tire sa légitimité pour la production de cet énoncé inaugural. Cette déduction est par ailleurs confirmée par l'ethnographie : Leslie est en effet une « personnalité » du mouvement.

Les effets de son acte indiquent en outre que la légitimité de Leslie est reconnue par les autres participants. Si tout le monde n'était peut-être pas au courant de la dimension « improvisée » de l'ouverture de la rencontre, qui ne fut pas préparée en amont, tout le monde en revanche semble satisfait de cet énoncé : au regard des expériences interactives passées, la locutrice paraît aux yeux et oreilles de ses interlocuteurs autorisée et compétente, tout autant que le moment paraît opportun et la forme discursive pertinente. L'énoncé inaugural correspond alors à ce type « d'actes de parole qui, de façon rituelle, disent la chose dont tous les participants savent qu'elle doit être dite pour que la situation soit ce qu'elle est » (Hymes, 1991/1974 : 106).

6.3.2. Sa matérialité langagière

L'énoncé inaugural prend donc ici la forme suivante :

1	LES	du coup on fait un ordre du jour p`t-être/ °j`sais pas°
---	-----	---

La matérialité de l'énoncé présente tout d'abord l'ouvreur (Traverso, 2004 : 45) « du coup » utilisé dans une fonction de « marqueurs de structuration de la conversation »¹⁸⁴. Cette particule énonciative, en tant qu'ouvreur, entretient avec le contexte un rapport de quasi-contiguïté, d'autant plus lorsqu'elle figure comme premier terme d'un énoncé inaugural. Proche de la valeur d'un « donc », son orientation argumentative est conclusive : « du coup » instaure une rupture entre l'extralinguistique et l'inauguration de l'AG. Il clôt en effet la période de flou précédente (la longue attente silencieuse) en même temps qu'il y réfère, construisant les éléments de la situation d'interaction à l'instant qui précède l'inauguration (heure, nombre – et qualité – des personnes présentes, aménagement de l'espace, durée du silence, etc.) comme causes de la modification provoquée par l'énoncé inaugural ou du moins comme indices nécessaires et suffisants que le moment est venu de faire débiter l'AG. En cela, l'ouvreur « du coup », possède une valeur déictique reposant sur le caractère implicite des arguments¹⁸⁵, et

¹⁸⁴ Cette expression renvoie à l'ensemble des mots qui ont pour fonction de structurer le discours ou la conversation. Proposée par Antoine Auchlin (1981), je l'emploie comme synonyme des expressions « particules énonciatives » (proposée par Jocelyn Fernandez-Vest, 1994) ou encore de « ponctuels » (proposé par Françoise Gadet, 1989).

¹⁸⁵ Je remercie Patricia von Münchow d'avoir attiré mon attention sur ce point.

apparaît alors dans ce contexte comme un marqueur de force illocutoire, générant les effets contextuels propres aux actes de déclaration, ici d'inauguration.

Le pronom personnel indéfini « on », à valeur de « nous » inclusif, c'est-à-dire de « je + vous », en tant que déictique de personne, engage la locutrice, mais aussi l'ensemble des personnes présentes. Ce pronom, essentiel à l'énoncé inaugural, construit le collectif discursivement et socialement. En cela, il porte avec lui un risque pour la face positive de la locutrice qui « propose » seule à l'auditoire de faire quelque chose et un risque pour la face négative des autres participants, une « proposition » menaçant toujours le territoire de celui à qui elle est adressée. L'usage du « on » apparaît ici comme tout à la fois nécessaire, engageant et menaçant, raisons pour lesquelles, sans doute, il est systématiquement accompagné de modalisateurs (ici « peut-être ») et parfois d'atténuateurs (ici un « j'sais pas » chuchoté).

Enfin, le syntagme verbal métadiscursif « faire un ordre du jour » réfère à un type d'activité langagière dont j'ai présenté en détail les présupposés métapragmatiques dans le chapitre 5 (sections 5.13 et 5.14). C'est pourquoi, proposer qu'une telle activité langagière ait lieu ici et maintenant, c'est présupposer et faire advenir un certain type de contexte, justement celui au sein duquel une telle activité est pratiquée. Pour les participants socialisés au militantisme anarchiste/autonome et à l'AG, cette catégorie présuppose et produit immédiatement comme effet de définir la situation de communication en cours comme relevant d'une AG formalisée.

En outre, et toujours au regard des présupposés métapragmatiques présentés dans le chapitre 5, s'autosélectionner pour produire l'énoncé inaugural revient dans le cadre du registre interactionnel horizontal-formaliste, à s'autodésigner comme animateur. Ce corpus de transcriptions permet désormais de se pencher précisément sur la forme syntaxique de cet énoncé qui fait advenir celui qui le prononce en tant qu'animateur. La forme qui indexe une « identité discursive¹⁸⁶ » (Watson, 1994 ; Zimmerman, 1999) d'animateur, génératrice de contexte et de relations, est ainsi :

« Du coup »	« On »	« Faire un ordre du jour »	« Peut-être »/« j'sais pas »
Marqueur de structuration	Pronom personnel à valeur de « nous » inclusif	Catégorie métadiscursive	Modalisation/atténuateurs

¹⁸⁶ L'« identité discursive » réfère aux « identités qui entretiennent une relation particulière avec la structuration de l'événement discursif (ici, l'ouverture) et le système d'alternance des tours de parole » (Greco, 2006 : 159). Cette notion d'« identité discursive » insiste sur la constitution réciproque du contexte et des relations entre participants par le biais de la production de formes langagières conventionnelles.

Par ailleurs, la forme de cet énoncé indexe *un certain type d'intervention* : quand une forme interrogative est produite par l'animateur, surtout lorsqu'elle porte sur un terme métadiscursif, l'acte de parole en question est généralement reconnu comme une « proposition », catégorie émiqque qui occulte toutefois la valeur assertive de ces « propositions », car lorsque l'animateur « propose » quelque chose, il est rare qu'il soit contredit. Ainsi, cet acte de parole institutionnel produit au moins trois effets sur la situation :

- 1) Il ouvre la séance, fait démarrer l'AG.
- 2) Il pose Leslie comme animatrice de la séance, possédant les qualités requises pour veiller au bon maintien de la définition de la situation.
- 3) Il invite à monter un ordre du jour immédiatement¹⁸⁷.

Ce seul énoncé inaugural, de par ce qu'il présuppose et produit comme effets pragmatiques sur la définition de la situation apparaît comme un *token* du registre interactionnel formaliste.

Cependant, la distribution du statut d'animatrice est *tacite* puisqu'à aucun moment Leslie ne dit qu'elle se propose comme animatrice, mais *s'affirme* plutôt comme animatrice en prononçant ce qu'une animatrice se doit de prononcer. C'est pourquoi, l'entextualisation du registre horizontal-formaliste s'éloigne ici du modèle typique, dont les AG du collectif NDDL étaient un exemple¹⁸⁸ : si l'on reconnaît bien des fragments formalistes, cette autodésignation tacite fournit un élément dont la valeur reste ambiguë. Le flou qui entoure cette autodésignation ne restera d'ailleurs pas sans effets sur la suite de la rencontre (voir chapitre 7).

6.4. Aimer ou ne pas aimer prendre des notes : autour de la distribution des (du) statut(s)

La distribution des statuts est marquée par une première mise à distance qui provoque un premier déplacement réflexif, d'abord ludique puis sérieux.

¹⁸⁷ Ceci diffère sensiblement des AG du collectif NDDL, dont les énoncés inauguraux impliquaient généralement des verbes possédant un sème de « début » (commencer, démarrer, etc.).

¹⁸⁸ On se souvient par exemple comment certains animateurs des AG du collectif NDDL explicitaient parfois de façon didactique les « quatre rôles » (voir section 5.4.4) et proposaient aux autres participants leur « candidature » pour en occuper un.

6.4.1. Description de l'échange

Leslie continue de performer son identité discursive d'animatrice en posant une nouvelle question à l'ensemble des participants. Elle modifie ainsi la définition du contexte local en faisant advenir l'activité langagière que j'ai appelée, dans le chapitre 5, la « distribution des statuts », activité dont la position séquentielle est routinisée dans le cadre du registre formaliste :

5	LES	qui prend des notes// (5.1)
6	XXF	°pas moi° (3.8)
7	LES	qui Aime prendre des notes\ ((rires de plusieurs participants))
8	XXF	°personne° (3.5)
9	LES	°faut bien qu`quelqu'un prenne des notes°
10	MAN	moi j`veux bien
11	LES	tu notes//
12	MAN	vas-y j'essaye
13	LES	cool (23.4) du coup bah biLAN/ (.) de:: la dernière (3.2) de la dernière semaine//

L'activité « distribution des statuts » est marquée par la prédominance de Leslie, qui reformule cette incitation à l'autodésignation en prenant un tour de parole sur deux et en répondant à trois locutrices différentes :

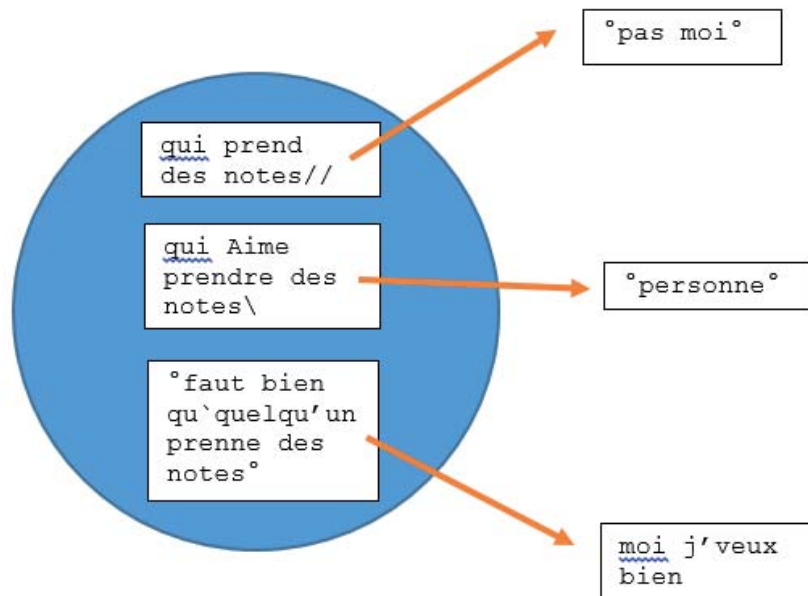


Figure 16. Centralité de la position de Leslie dans l'attribution du statut de preneur de note.

Cette variation sur le thème de la prise de notes séparée par de longues pauses, finit par prendre la forme d'échanges subordonnés à un échange principal constitué par « qui prend des notes (5) /moi j'veux bien (10) ».

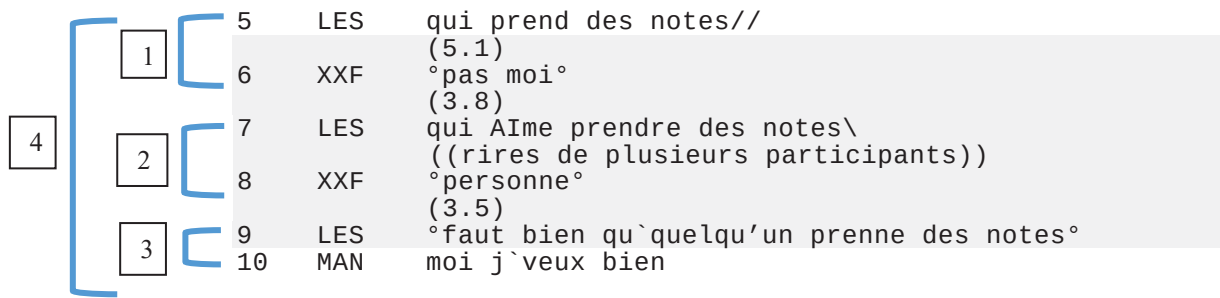


Figure 17. Structuration de la sous-séquence d'attribution du statut de preneur de notes en trois échanges.

Ces trois échanges subordonnés sont des paires adjacentes de questions-réponses, dans le sens où le second élément de chaque paire est en relation de dépendance conditionnelle avec celui qui le précède (« given the first, the second is expectable », Schegloff, 1968 : 1083). Mais, de par la variation de leur forme même, soit la répétition/reformulation de la question initiale, ils orientent les tours suivants vers une mise à distance énonciative, avant d'aboutir à une reprise assertive plus sérieuse.

En effet, si le but de l'activité langagière que constitue une distribution des statuts est bien de distribuer les statuts, le refus chuchoté de la locutrice non identifiée (« °pas moi° ») est pour le moins « nul » en termes d'accomplissement de la tâche. Mais cela permet de déplacer l'univers d'attente dessiné par la demande, conventionnelle, de Leslie. Car en faisant apparaître la déclinaison de l'offre, la locutrice qui répond « pas moi » vient resignifier la question de l'animatrice. Un tel refus prend alors valeur de commentaire métapragmatique à propos de l'activité typique du registre formaliste qu'est « prendre des notes ».

6.4.2. Un déplacement réflexif

Le deuxième échange, composé de la question « qui Aime prendre des notes\ » et de la réponse « °personne° », est toujours initié par Leslie qui poursuit le déplacement réflexif opéré dans l'échange précédent. En reformulant sa question sur un mode distancié Leslie « joue » avec l'identité discursive d'animatrice et ses contraintes, et procède alors à un premier changement de *footing*¹⁸⁹ (Goffman, 1979 ; 1987/1981). Leslie reformule ainsi sa première question :

¹⁸⁹ Pour Erving Goffman, les catégories de « locuteur » et d'« auditeur », utilisées par les analystes de la conversation, simplifient à outrance l'ensemble des possibilités de prendre part à une interaction. Si la décomposition de la catégorie d'auditeur renvoie avant tout à la complexité des « cadres participationnels » (qui écoute alors qu'on ne lui parle pas, qui entend sans écouter, qui est désigné et/ou ratifié comme auditeur, etc.), celle de la catégorie de locuteur renvoie à un « format de production » d'ordre énonciatif. Erving Goffman note en effet qu'un locuteur peut lire un texte dont il n'est pas l'auteur, qu'il peut rejeter un propos qu'il tient au moment même où il l'énonce, qu'il peut imiter, répéter, faire comme s'il était quelqu'un d'autre, etc. C'est pourquoi il distingue d'une part l'« animateur » (homonymie malheureuse dans notre cas), la personne réduite à son système

qui prend des notes// → qui *AIme* prendre des notes\

D'une intonation clairement montante, indexant une demande et conditionnant une réponse pragmatiquement pertinente (comme une autodésignation du type « moi », mais qui n'a pas eu lieu comme on vient de le voir), Leslie passe à une intonation descendante. Cette évolution prosodique entre dans un faisceau d'autres indices, tels que la saillance perceptuelle accentuant la première syllabe du verbe « AIme » et ce verbe modal lui-même. Le tour initiateur de cette deuxième paire adjacente acte l'univers de sens induit par la réponse de l'échange précédent (« pas moi »), et transforme une demande conventionnelle et pragmatiquement orientée en un commentaire métapragmatique à propos de *l'objet* de cette demande.

De plus, émettre la possibilité d'« aimer » une telle activité, c'est finalement réduire à néant les chances d'une réponse positive, puisqu'une telle modalisation présuppose que l'activité de prendre des notes est une tâche ingrate que personne n'aime et ne veut faire. Le rire des participants d'abord, indiquant la connivence et donc l'existence de savoirs d'arrière-fond communs, puis la réponse, cette fois rapide, car fortement contrainte et dénuée de conséquences en termes d'engagement (« °personne° »), confirment les présupposés de la première paire (« personne n'aime prendre des notes »).

Le troisième échange est composé d'un échange principal puis d'un échange subordonné de confirmation et d'évaluation. Pour la troisième fois¹⁹⁰, la prise de note est thématisée par Leslie, mais cette fois dans une modalité déontique, en appelant à la responsabilité collective et militante de chacun des participants : « °faut bien qu'quelqu'un prenne des notes° ». Si bien que cette tâche de prendre des notes, si ingrate soit-elle, apparaît dans ce nouveau commentaire métapragmatique également comme indispensable. Une interprétation polyphonique de cet énoncé fait entendre un énoncé e2 « il faut prendre des notes

phonatoire, de l'« auteur », l'instance qui a choisi la forme du dire (les catégories mobilisées) mais également du « responsable », celui par qui un rôle social est performé, celui qui prend en charge l'énoncé, au sens juridique.

¹⁹⁰ En réinvestissant l'ordre interactionnel établi des AG tout autant que les métadiscours qui le prennent pour objet, les quatre locutrices, dans cette variation sur le thème de la prise de note, ne font que mieux advenir cet ordre. À cette dimension rituelle s'ajoute une forte mobilisation de la fonction poétique qui en « renforce le poids et l'efficacité » (Jakobson, 1963 : 219). En effet, ces deux échanges se répondent dans leur prosodie, leur sonorité et leur rythme. La courbe mélodique du tour de parole initiateur du deuxième échange transforme celui du premier en le modulant, comme pour jouer avec lui, tandis que celui du troisième le transforme à nouveau sur un ton plat, cette fois pour imposer son sérieux. Les réponses chuchotées des deux premiers échanges, chacune composée de deux syllabes et commençant chacune par l'occlusive sourde [p] (« pas moi » et « personne »), scandent quant à elles cette sous-séquence, tandis que les trois échanges se font écho dans une répétition et une construction parallèle. Ces fonctions poétique et rituelle ont aussi pour effet de générer du commun et d'instaurer une atmosphère détendue (en atteste le rire de connivence de certains participants).

en AG »¹⁹¹ qui renverrait à des discours métapragmatiques formalistes (voir chapitre 4). La définition de l'AG en cours comme relevant du registre formaliste se consolide dans la suggestion d'un impératif moral via l'usage du modal « falloir ». Que quelqu'un parmi les participants présents prenne des notes devient alors, *dans le discours*, un aspect nécessaire de la rencontre. Leslie performe alors une identité d'animatrice veillant à mettre en place une définition de la situation proche d'une AG-formaliste-type.

Cependant, et malgré cette insistance à propos de la prise de notes, seulement l'un des trois statuts admis par le registre horizontal-formaliste a été explicitement distribué (celui de preneuse de note, que j'ai fini par accepter). En effet, en enchaînant sur une proposition d'ordre du jour (« du coup bah biLAN/ »), Leslie suspend la distribution des statuts sans distribuer celui de preneur de tours de parole, qui indexe pourtant le plus clairement la formalisation de la rencontre. La mise en place du registre horizontal-formaliste est donc partielle, car au moins deux actes de parole nécessaires à sa construction/reconnaissance n'ont pas été produits :

- 1 - Leslie s'est tacitement autodésignée et n'a donc pas produit d'explication des trois rôles.
- 2 - Leslie n'a pas distribué le statut de preneur de tours de parole.

Si bien que l'indécision à propos du sens social de l'évènement de parole en cours se confirme et les locuteurs prenant en charge cette séquence d'ouverture présentant une ambivalence vis-à-vis de la mise en registre de l'AG.

6.5. De l'ironie comme commentaire métapragmatique

Leslie termine sa « proposition d'ordre du jour » par un énoncé ironique. Or, l'ironie, en tant que disjonction énonciative, agit comme commentaire métapragmatique implicite. Ce sont les conséquences de cet acte, en termes d'effets de sens et de cible, qu'il s'agit ici d'explorer.

¹⁹¹ Cette dimension polyphonique est signalée par la particule énonciative « bien » qui accompagne la modalité en falloir et pointe ainsi l'existence de discours responsabilisants à propos de l'activité de la prise de note qu'il s'agit alors de convoquer (je remercie Patricia von Münchow d'avoir attiré mon attention sur ce point).

6.5.1. Description de l'échange

Un silence de vingt-trois secondes, pendant lequel chacun de nous attend que quelqu'un s'autosélectionne pour prendre un tour de plus, sépare la séquence de la distribution du statut et celle de la constitution de l'ordre du jour :

13	LES	cool (23.4) du coup bah biLAN/ (.) de:: la dernière (3.2) de la dernière semaine//
14	MOI	hm=
15	JUL	=ouais
16	LES	euh: (7.9) p't-être on discute:: juste après de:: du texte que:: (2.2) qui:: qui a été:: qui tourne là\ et qui propose euh: (3.8) qui propose une suite euh: (1.2) à cette assemblée\ (6.5) eh, mais c'est trop Original c'que <((en riant)) j`propose> ((rires de plusieurs participants))

Face à l'absence de volontaires, Leslie reprend la parole, poursuivant de s'affirmer comme animatrice aussi bien du point de vue des règles interactionnelles (c'est elle qui est pressentie pour rompre le silence) que du point de vue de la forme conventionnelle de son énoncé. Plus précisément, cet énoncé se compose du même ponctuant que précédemment (« du coup¹⁹² »), de la catégorie métadiscursive de « bilan », appartenant au registre formaliste, d'une détermination temporelle de ce bilan et de deux montées intonatives, l'une sur le premier élément du tour, le substantif « bilan », et la seconde sur la dernière syllabe de la complétion¹⁹³ répétée « de la dernière semaine ».

Après que Julien et moi avons produit chacun un continueur à l'attention de Leslie, c'est-à-dire une « offre de poursuite » (Schegloff, 1981 : 81 ; Cosnier, 1987 : 310), celle-ci poursuit son tour en continuant de performer une identité discursive d'animatrice « proposant des points à l'ordre du jour » : modalisateur (« peut-être ») + on (à valeur de « nous » inclusif) + verbe méta (« discute ») + planificateur (« juste après »). Elle propose donc comme deuxième point à l'ordre du jour (« juste après » le bilan) de « discuter » d'un texte qui circule parmi les participants, texte qu'elle détermine dans une subordonnée relative (« qui propose une suite euh: (1.2) à cette assemblée\ »). Puis, après une pause de six secondes et demie indiquant l'absence d'enchaînement de la part des autres locuteurs, Leslie procède soudainement à une

¹⁹² En termes d'indexicalité, la valeur déictique du marqueur « du coup » indique l'existence d'étapes prédéfinies et supposées connues de tous quant au déroulement de la séquence. En outre, la mise en rapport de contiguïté entre « du coup » et « bilan » permet de proposer une interprétation cotextuelle (et non plus seulement déictique) du marqueur, qui renverrait alors au segment « ordre du jour » présent dans l'énoncé inaugural de Leslie. « Du coup » est donc dans ce cas aussi un marqueur d'autocontinuité (François, 1988) : « pour briser la glace », Leslie poursuit sur ce qu'elle proposait précédemment. La visée argumentative du marqueur quant à elle implique un lien d'évidence entre « ordre du jour » et « bilan ».

¹⁹³ Les complétions de tours sont les extensions ou les continuations de tours qui en marquent la progression incrémentale.

« disjonction énonciative », soit à un deuxième changement de *footing*, afin de juger négativement, en usant d'ironie, les propos qu'elle vient de tenir.

6.5.2. *L'ironie comme jeu énonciatif*

L'ironie est un « des plus vieux objets linguistiques du monde qui stimule la réflexion sans jamais l'épuiser » (Bres, 2010 : 695). La rhétorique et la stylistique l'analysent comme trope ou comme figure de pensée antiphrastique (Kerbrat-Orecchioni, 1978) quand d'autres s'intéressent plutôt à sa portée argumentative (Amossy, 2003). Les théories de l'énonciation s'opposent à son sujet : si certains y voient un fait de mention ou d'écho (Sperber & Wilson, 1978 ; 1992), d'autres y repèrent du faux-semblant (Recanati, 2000), un double jeu énonciatif (Berrendonner, 1981), une adhésion paradoxale (Perrin, 1996), un fait de polyphonie (Ducrot, 1984), de connotation autonymique (Basire, 1985) ou de dialogisme (Bres, 2010). Il n'est bien sûr pas question de rentrer dans le détail de chacune de ces approches, mais simplement de prendre chez certaines d'entre elles quelques éléments d'analyse permettant d'éclairer les présupposés et les implications pragmatiques de l'énoncé ironique de Leslie.

Tout énoncé ironique présente une disjonction entre le dit et le pensé, une dissonance contextuelle entre l'attendu et l'exprimé. Cette disjonction en appelle au travail interprétatif des interlocuteurs qui sont mis dans l'obligation de résoudre la contradiction entre une maxime conversationnelle bafouée (souvent celle de qualité) et leur conviction que l'ironiste répond toujours au principe de coopération (voir section 6.1). Dans leur travail inférentiel, les interlocuteurs doivent alors se baser tout à la fois sur les indices de mise à distance fournis par l'ironiste et sur leur compréhension du contexte. Souvent, le sens le moins couteux en travail interprétatif, se révèle être le sens opposé ou plus justement une « négation indirecte » (Giora, 1995) : A dit p, mais pense $\pm$ non-p.

Pour Dan Sperber et Dierdre Wilson (1978) en revanche, l'ironiste ne dit pas le contraire (ou plus ou moins le contraire) de ce qu'il pense, mais fait écho à l'opinion d'un tiers¹⁹⁴ (qui peut être lui-même) dont il se moque. Cette hypothèse a l'intérêt de mettre l'accent sur la

¹⁹⁴ L'approche de Dan Sperber et Dierdre Wilson est cependant discutée par les linguistes de l'énonciation, tels Oswald Ducrot qui, dans le cadre de sa théorie polyphonique, emploie l'expression « faire entendre une voix », plutôt que « mentionner un discours » car, selon lui, « [p]our que naisse l'ironie, il faut que toute marque de rapport [de discours rapporté] disparaisse, faire "comme si" ce discours était réellement tenu, et tenu dans l'énonciation elle-même » (1984 : 210). Ainsi, pour qu'il y ait ironie, il faut que le locuteur, à un premier niveau, prenne en charge l'énoncé littéral, pour qu'à un second niveau, à l'aide d'indicateurs spécifiques (changements de registre et, ici, rire) il le mette à distance et ce faisant, le désigne comme absurde, comme décrivant un monde contrefactuel que seul un locuteur ridicule pourrait prendre à son compte. Ainsi, l'ironiste fait plus que mentionner puisqu'il prétend être celui dont il moque les propos, puisqu'il joue, hypocritement, à être sa propre cible (en termes goffmaniens, l'animateur et le responsable se confondent).

dimension de raillerie de l'ironie, en insistant sur l'existence d'une cible qu'il s'agit d'attaquer sur ses propos ou ses idées. Laurent Perrin précise son interprétation de l'ironie échoïque comme ceci :

Dans l'optique de Sperber et Wilson, l'ironiste ne s'en prend pas nécessairement directement à un individu capable d'interpréter sérieusement ou d'énoncer mot pour mot ce qu'il exprime, il s'en prend généralement indirectement à un discours ou à un point de vue proche de ce qu'il exprime, mais qu'il prend soin de présenter le plus souvent sous une forme tout à fait inacceptable, même pour celui qu'il prend pour cible (1996 : 130).

On pourrait résumer ainsi les deux hypothèses de la négation indirecte et de l'ironie échoïque :

Hypothèse de la négation indirecte	
Leslie dit A	Pense $\pm$ non-A
« C'est trop original ce que je propose »	« Qu'est-ce que c'est banal ce que je propose »
Hypothèse échoïque	
Leslie dit A	Fait écho à quelqu'un qui dirait $\pm$ A
« C'est trop original ce que je propose »	« C'est plutôt convenable ce que je propose »

Par cet énoncé ironique, Leslie se distingue ainsi des locuteurs qui penseraient plus ou moins ce qu'elle dit¹⁹⁵ (hypothèse échoïque), tandis qu'elle se rapproche de ceux qui diraient plus ou moins l'opposé de ce qu'elle dit (hypothèse de la négation indirecte).

6.5.3. *Quelle est la cible de l'ironie ?*

Mais quelle est alors la cible de la raillerie ironique de Leslie ? Au regard des présupposés théoriques exposés précédemment, je propose d'en voir trois différentes, subtilement enchâssées les unes dans les autres : 1) Leslie en tant que locutrice parmi d'autres ; 2) Leslie en tant qu'animatrice (que je qualifierai de « cible-source ») et 3) l'ensemble des interlocuteurs présents (que je qualifierai de « cible-collatérale »).

¹⁹⁵ Notons que dans cette approche, ce n'est pas seulement au point de vue de celui dont on se moque qu'on fait écho, mais également à sa manière de parler. Par sa dislocation à gauche et l'adverbe « trop », voire l'adjectif appréciatif « original » qui connote l'exceptionnel, Leslie se moque alors aussi du locuteur exalté auquel elle prête sa voix. Ce changement de registre, qui tranche avec le début de son intervention, est ainsi marqué par le mode exclamatif : Leslie change brusquement le timbre et le volume de sa voix, qui deviennent plus clairs et plus forts ainsi que le rythme et la courbe mélodique de son énonciation, qui deviennent plus rapides et plus marqués par des saillances perceptuelles, comme sur le [o] de « Original ». Ces éléments prosodiques sont accentués par l'exclamatif « eh » et par le concessif « mais » qui marquent la surprise en lui donnant la forme d'une réaction vive et en l'inscrivant dans un dialogue imaginaire.

6.5.3.1. Le registre formaliste comme cible

Dans un premier temps, on peut analyser l'énoncé de Leslie comme un double fait d'auto-ironie : il est non seulement pris en charge à la première personne, mais l'objet du monde sur lequel il porte et qui est critiqué est un acte de parole qu'elle a elle-même prononcé. Leslie se montre dès lors comme n'étant pas satisfaite de sa manière d'animer l'AG, jugeant négativement ce qu'elle « propose », c'est-à-dire ses propres énoncés précédents : elle a le sentiment d'être une animatrice classique et conformiste dans sa manière de faire. Pourtant, « l'acte humoristique met l'humoriste dans une position d'omnipotence (peut-être d'une illusion d'omnipotence) dans la mesure où il serait le signe du triomphe de l'esprit sur les conventions et la morale sociale » (Charaudeau, 2006 : 40). Ainsi, l'utilisation d'un tel procédé ironique place Leslie dans une position surplombante, ce qui fait bien davantage que de la dédouaner en tant que cible : cela la rend vive et pleine d'esprit, étant donné que

[l']ironie met l'interlocuteur dans un piège, parce qu'elle appelle celui-ci [...] à reconnaître le jeu de masquage et d'inversion entre le *dit* et le *pensé*, ce qui à la fois valorise le locuteur et incite l'interlocuteur à jouer sur le même terrain (tout jeu sur le langage est un partage d'intelligence) (Charaudeau, 2013 : 36).

C'est pourquoi, en ironisant sur sa performance d'animatrice, Leslie ne menace en rien sa propre face positive : elle ne se pose qu'en « cible-prétexte », c'est-à-dire qu'en se posant comme cible en tant que locutrice elle vise d'autant mieux autre chose à travers elle.

À un second niveau, ce qu'elle juge négativement, semblent bien être les routines et les formules figées nécessaires à l'indexation de son identité discursive d'animatrice. En effet, comme le souligne Véronique Traverso (voir également Coulmas, 1981) :

Si une situation donnée, comprenant des individus donnés, est toujours unique, une grande partie des objectifs poursuivis et par conséquent des propos tenus ainsi que la manière dont ils le sont, se répètent, identiques, d'une situation à l'autre. Ainsi, dans nombre de situations récurrentes [...], nous utilisons des formules « toutes faites » qui sont à la fois adaptées à la situation, partagées par l'ensemble des membres de la société ou du groupe, et admises comme telles (1997 : 41).

Certains segments prononcés en AG, et qui ne relèvent pas d'énoncés conventionnels (comme l'énoncé inaugural ou la distribution des statuts) présentent néanmoins de fortes ressemblances entre eux aussi bien dans leur forme que dans leur positionnement séquentiel¹⁹⁶. De cette

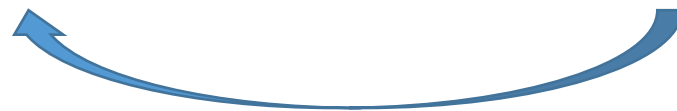
¹⁹⁶ Et, pour rappel, rien n'a été prévu en amont de la rencontre, et Leslie, depuis le moment où elle s'est autodésignée comme animatrice, n'a cessé de puiser dans sa connaissance du registre de l'AG-formalisée pour y trouver les moyens langagiers nécessaires à l'animation d'une AG, acquis par socialisation.

manière, la cible de l'attaque ironique est moins Leslie elle-même que *le registre horizontal-formaliste* dont elle s'inspire et qui agit comme contrainte dans la production de sa parole. En indiquant par ce retour réflexif qu'elle est sa première auditrice, et une auditrice sévère puisque condamnatrice, Leslie met à distance l'institution en la désignant comme la première responsable du manque d'originalité dont elle s'accuse : ce n'est pas elle qui est particulièrement peu originale, mais le registre interactionnel des AG formalisés qui est ennuyeux, et qu'*il faut pourtant bien* mettre en place.

Face à la lourdeur du registre formaliste, Leslie 1) suggère qu'il est difficile d'être originale, pour *n'importe qui* ; 2) témoigne néanmoins d'une certaine déception face au constat qu'elle fait justement comme *n'importe qui* et 3), mais finalement l'est totalement grâce à l'usage du procédé ironique qui, de fait, la rend originale dans sa mise à distance critique de l'institution qu'elle incarne par ailleurs.

On peut alors schématiser le jeu énonciatif ironique de la façon suivante :

t1	t2
[proposition de points à l'ordre du jour]	[énoncé ironique (« c'est trop original »)]
E0 = Leslie en tant qu'animatrice (produisant des énoncés routinisés)	E1 = Leslie imitant une animatrice satisfaite de son énonciation
	E3 = Leslie pas du tout satisfaite de son énonciation (exigeante envers elle-même et autocritique)



Mise à distance du registre formaliste via un changement de *footing*

Tableau 4. Ironie et mise à distance de l'institution de l'AG.

Le poids de l'institution, qui contraint Leslie à dire des banalités, à produire des paroles *trop* appropriées, constitue la « cible-source », à l'origine du changement de *footing*.

6.5.3.2. Le public comme cible

Avec son énoncé ironique, Leslie s'engage dans un dialogue ambigu avec l'auditoire et le constitue potentiellement comme troisième cible. L'hypothèse échoïque, en effet, fait de son énoncé ironique une reprise moqueuse de l'opinion générale qu'elle prête à son auditoire. Auquel cas, son énoncé est provocateur, car il répond en fait à un commentaire positif qu'elle ne partage pas (« c'est tout à fait convenable ce que je [elle] propose ») et crée du dissensus en

accusant les locuteurs silencieux d'être confortablement installés dans la consommation du spectacle banal et routinier qu'elle a pris sur elle de performer. Appuyée par la dimension provocatrice de l'imitation (marquée par le changement de registre, voir note n°195), cette interprétation invite à considérer l'énoncé ironique comme une tentative de « réveiller » l'assistance, de la sortir de sa « passivité »¹⁹⁷. Les continueurs « hm » et « ouais », prononcés par Julien et moi-même, ainsi que le silence de l'ensemble des autres participants se transforment alors en cautions faciles¹⁹⁸. Cette première interprétation permet en outre de voir dans ce commentaire une demande de contribution adressée aux autres participants. L'usage du « je » individualise la locutrice du reste du groupe, mettant en avant la dimension de performance de ses prises de parole.

Cette dimension de performance est encore davantage visible si l'on considère l'hypothèse de la négociation échoïque dans une approche dialogique. L'énoncé ironique de Leslie s'interprète alors comme une anticipation de commentaire négatif chez son auditoire et vise en ce sens à prévenir une menace de face par l'autodérision. Auquel cas, Leslie répond à ce commentaire négatif qu'elle partage (« qu'est-ce que c'est banal ce que je [elle] propose ») et crée du commun et de la connivence en supposant que ses interlocuteurs, tout comme elle, s'ennuient dans la mise en place du registre formaliste et partagent son penchant pour l'autodérision. Les rires que suscite d'ailleurs son énoncé indiquent une telle connivence.

6.5.4. Une proposition banale

Leslie, dans son acte ironique, juge négativement le début de son intervention. En décrivant ainsi un monde contrefactuel, elle se base sur un savoir partagé à propos du registre horizontal-formaliste, savoir selon lequel « proposer » pour premier point à l'ordre du jour un « bilan » puis pour deuxième point une discussion autour d'un texte distribué est un acte banal, car *typique* du registre horizontal-formaliste¹⁹⁹ et peut, en tant que tel, faire l'objet d'une critique.

¹⁹⁷ Les discours antérieurs à propos de la « passivité » présumée des locuteurs silencieux des AG (voir chapitre 4, sections 4.5.3) appuient également cette interprétation.

¹⁹⁸ On pourrait même suggérer que dans la mesure où les continueurs « sont liés à ce qui les précède dans l'activité du parleur et permettent aussi l'apparition de ce qui suit » (Cosnier, 1987 : 312), et qu'ils indiquent une absence de volonté de prendre la parole de la part de leurs producteurs (Schegloff, 1981 : 81), Julien et moi occupons la place de ceux qui invitent à la routine depuis une position confortable.

¹⁹⁹ Rappelons tout d'abord que chaque AG formalisée débute par un retour sur les événements passés depuis la dernière séance (les « comptes-rendus » et autres « points info » dans les AG du collectif NDDL ; voir chapitre 5, section 5.5). Un lien d'implication entre l'activité langagière « faire un ordre du jour » et la proposition de la catégorie « bilan » comme premier point s'impose ainsi par l'expérience (et, dans le discours, par le marqueur « du coup »), ce pourquoi aucun refus n'est réellement envisageable : Leslie fait comme on fait tout le temps, elle le sait et l'indique. La complétion progressive et interrompue par une longue pause (« de:: la dernière (3.2) de la

1 ^{er} point	du coup bah biLAN/ (.) de:: la dernière (3.2) de la dernière semaine// euh: (7.9)
2 ^{ème} point	p`t-être on discute:: juste après de:: du texte que:: (2.2) qui:: qui a été:: qui tourne là\ et qui propose euh: (3.8) qui propose une suite euh: (1.2) à cette assemblée\ (6.5)
Autocritique	eh, mais c'est trop Original c`que <((en riant)) j`propose>

La manière avec Leslie met en mots sa « proposition », indique quant à elle que la mise à distance qui culmine dans l'énoncé ironique est déjà latente au début de son intervention. En effet, après les deux continueurs produits par Julien et moi, Leslie poursuit son tour de parole en recherchant ses mots sur l'axe paradigmatique, ajoutant progressivement des complétions accompagnées de nombreuses marques d'hésitation (allongements vocaliques, « euh »), prononcées sans grande tension musculaire et entrecoupées de longues pauses intratours. Son intervention, qui dure quarante-trois secondes, présente ainsi plus de vingt-et-une secondes de pause. Ces nombreuses pauses, silencieuses (rappelons que la salle est immense et que les voix, tout comme les silences, résonnent) signifient que personne ne se saisit des points de transition possibles. Même si les allongements vocaliques de Leslie indiquent une construction incrémentale inachevée, on ne peut que noter l'attente silencieuse des autres locuteurs à l'écoute de l'intervention particulièrement lente et « trainante » de Leslie :

euh: (7.9)
p`t-être on discute:: juste après de::
du texte que::
(2.2.)
qui::
qui a été::
qui tourne là\ et qui propose euh:
(3.8)
qui propose une suite euh:
(1.2)
à cette assemblée/

Figure 18. Construction incrémentale du tour de parole de Leslie (n°16).

C'est pourquoi, si l'énoncé ironique de Leslie porte bien sur le contenu référentiel de son énonciation précédente et sur l'apparition de ce contenu à ce moment précis de la

dernière semaine// »), qui détermine temporellement la période de référence du « bilan » est également fortement contrainte. Les AG sont dans la très grande majorité des cas des rencontres hebdomadaires, ce qui fait de la « semaine » une unité temporelle imposée par la dimension institutionnelle de l'évènement de parole. En termes de maxime de quantité (ou de principe de pertinence) gricéens, cette détermination peut être perçue comme superflue, donnant une précision relevant du tenu pour acquis. Mais il est possible qu'étant donné le silence qui règne dans l'assistance, une telle complétion fonctionne comme « ressource sûre » visant (de nouveau) à « combler le vide » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, t.1 : 162-163 ; Goffman, 1953/1988 : 111).

conversation, les longues hésitations et pauses peuvent, rétrospectivement, s'interpréter comme une proposition faite « à reculons », presque contre elle ou malgré elle. Le commentaire métadiscursif de la fin d'intervention explicite alors verbalement (bien qu'indirectement) ce que la dimension paraverbale de ces mêmes propos indexait déjà au moment de leur énonciation : l'ennui face au poids de la routine qu'implique le registre horizontal-formaliste des AG. Car, comme le remarque Véronique Traverso :

Les routines facilitent notre vie interactionnelle en partie en raison de leur caractère « préfabriqué ». Elles sont un lieu de l'échange commun à tous, et évitent dans certaines circonstances difficiles d'avoir à chercher quoi dire. Mais, en contrepartie, étant standardisées, ces formules sont souvent considérées comme vides [...], pures conventions, strict respect des coutumes et à mille lieues d'une réelle communication (1997 : 41).

6.6. Routine et autodérision

Le changement de *footing* opéré par Leslie est repris par Émilie qui se met à citer des énoncés formalistes types afin de s'en distancier. Un alignement s'opère alors entre les deux locutrices qui se montrent chacune pleine d'autodérision.

6.6.1. Citer des énoncés-types

Suite à l'énoncé ironique de Leslie, trois locuteurs, Michel, Émilie et Leslie prennent leur tour quasiment simultanément :

17	MIC	on [peut faire simple hein
18	EMI	[(inaud.)&
19	LES	[et puis les p-
20	EMI	&et puis avec les prochains rendez-vous non// [qu'est-ce que&
21	MOI	[(rires))
22	EMI	&vous en pensez//
23	LES	j'allais l'dire\
24	MIC	on peut faire simple hein c'est pas grave hein
25	LES	de//
26	MIC	de faire SIMPLE hein c'est pas grave hein

Michel répète quasiment à l'identique trois fois (en 17, 24 et 26) l'énoncé « on peut faire simple hein », jusqu'à l'obtention d'un marqueur d'attention d'un autre locuteur (qu'il obtient finalement de Leslie en 25). Cette réaction de Michel confirme deux choses. Tout d'abord, sa réponse vise à revaloriser la face de Leslie, ce qui indique une interprétation de l'énoncé ironique faisant de Leslie sa propre cible (comme si Michel avait compris l'énoncé comme une critique de Leslie envers elle-même signifiant : « qu'est-ce que c'est banal ce que je

propose ! »). La reformulation de Michel de « $\pm$ pas original » en « simple », confirme néanmoins l'existence de la troisième cible (le public), à laquelle Michel pourrait bien appartenir, car il exprime sa satisfaction envers le déroulement de l'AG. En outre, la critique du registre formaliste disparaît de sa reformulation²⁰⁰ : en insérant le commentaire ironique de Leslie dans un réseau sémantique neutralisant ses connotations péjoratives, la réponse de Michel fait perdre l'idée de systématisme et de régularité : « $\pm$ pas original » n'est plus égal à « ennuyeux », mais plutôt à « simple », donc à « correct, bien que minimal ».

Émilie, tout au contraire de Michel, rejoint Leslie dans sa critique du registre formaliste en procédant également à un dédoublement énonciatif. Celle-ci entame son tour de parole en 18 sur un chevauchement, ce qui rend la première unité de son tour inaudible. Ce que l'on entend en revanche distinctement, c'est la seconde partie de son intervention : « et puis les prochains rendez non// qu'est-ce que vous en pensez// », c'est-à-dire en produisant les caractéristiques de deux énoncés-types d'animateur (connecteur + catégorie métadiscursive + mode interrogatif), la troisième unité du tour prenant la forme d'une demande d'évaluation adressée à l'ensemble de l'auditoire (« qu'est-ce que vous en pensez// »).

Émilie prête ici sa voix à celle d'une animatrice en train de « proposer un troisième point à l'ordre du jour » en l'accompagnant d'une demande d'évaluation. Ce nouveau changement de *footing* accentue l'effet d'une typification, d'une reconnaissance sociale, des énoncés qui indexent le plus fortement le registre formaliste. En outre, en réagissant ainsi, Émilie lève l'ambiguïté quant à la cible de l'énoncé ironique de Leslie : ce sont bien les manières de faire des AG anarchistes/autonomes formalisées *en général* qui sont moquées, c'est-à-dire à la fois *le statut métainteractionnel d'animateur*, qui oblige celui qui le tient à produire des formules figées, et *l'activité langagière* « proposer un ordre du jour », dont le déroulement est également contraint. Émilie reconnaît en cela le manque d'originalité de la proposition de Leslie, adoptant le point de vue de cette dernière, mais l'excuse en rejetant la responsabilité de la routine sur un extérieur, précisément sur le registre interactionnel institué des AG formalistes lui-même. L'autodérision devient alors collective, Émilie pointant avec humour les énonciations passées et sédimentées de ce registre dont elle semble connaître les fragments typiques « par cœur ». Si bien qu'en riant d'une mise en scène d'elles-mêmes en train d'être ennuyeuses et routinières dans leur entextualisation du registre formaliste, Émilie et Leslie apparaissent finalement comme étant tout à fait originales. Les rires des locutrices, mais également des participants

²⁰⁰ Michel était le militant qui avait animé l'atelier « Prendre la parole sans prendre le pouvoir » à la Foire à l'autogestion 2014. Il était également membre du collectif NDDL. Ainsi, je sais que pour Michel, la formalisation des AG est importante.

auditeurs qui accompagnent cet échange créent un effet de généralisation du procédé à l'ensemble du groupe : il me semble qu'à ce moment de l'ouverture de l'AG, nous prenons plaisir à nous montrer décalés, à *nous-mêmes*, en soulignant paradoxalement les routines verbales que le registre formaliste *nous fait dire*.

L'énoncé d'Émilie fusionne de plus la proposition d'ordre du jour de Leslie et son commentaire métapragmatique. De la première, elle conserve le « thème », produisant les énoncés qu'un animateur se doit de produire lorsqu'il monte un ordre du jour. Du second, elle garde le changement de *footing*, performant une identité discursive qu'elle n'est pas censée performer à cet instant, mais dont elle est capable de typifier la production langagière :

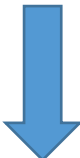
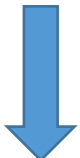
Énoncés de Leslie	1) Proposition des deux premiers points à l'ordre du jour	2) Changement de <i>footing</i> (commentaire ironique)
 Conserve le thème		 Conserve le mode
Énoncé d'Émilie	Proposition d'un troisième point à l'ordre du jour dans un changement de <i>footing</i> (imitation d'une animatrice)	

Tableau 5. Fusion du thème et du mode entre les énoncés de Leslie et d'Émilie.

6.6.2. Énoncés (quasi)chordaux et boucles métapragmatiques

Une présentation « en partition » fait clairement apparaître les chevauchements de ces tours de parole. Ces chevauchements, notamment ceux de Leslie et Émilie, s'apparentent à des énoncés chordaux : ces deux locutrices disent la même chose, presque en même temps. Pour Emmanuel Schegloff (2000 : 6), les énoncés chordaux sont généralement perçus comme « non compétitifs », en ceci qu'ils ne font pas l'objet de réparation et ne sont pas ressentis comme des enfreintes à la règle du « one-party-at-a-time ». Mais Leslie suspend ici son tour pour laisser Émilie finir le sien. Elle ne reprend la parole qu'après qu'Émilie a fini son intervention, pour préciser justement que ce qu'elle n'a pas dit, Émilie l'a dit exactement comme elle l'aurait fait (« j'allais le dire \ »). C'est pourquoi je parle ici d'énoncés « quasi chordaux ».

MIC	on peut faire simple hein	
EMI	(inaudible) et puis avec les prochains rendez-vous non// qu'est-ce que vous en pensez//	
LES	et puis les p-	j'allais l'dire\
MAN		((rires))

Les énoncés chordaux ou quasi chordaux, les paroles en chœur, agissent comme indicateurs métapragmatiques : ils marquent qu'un segment déterminé, celui précisément qui fait l'objet du chevauchement, est approprié, que sa forme et le moment de son énonciation sont parfaitement convenables. Ils indiquent en outre une forte contrainte dans la production verbale, puisque deux locuteurs au moins sont capables de les produire de manière synchronisée, tout autant qu'ils marquent un fort degré de partage et de connivence entre les locuteurs qui les produisent. C'est pourquoi, si « les constructions chordales sont utilisées pour mettre en place des *parties* [alignement de plusieurs participants dans la réalisation d'une même activité] et des coalitions en cas de désaccord ; elles sont aussi des procédés permettant d'affirmer et de négocier l'expertise et les savoirs » (Traverso, 2016 : 63). Ce qui fait cependant l'objet d'une « expertise », c'est moins l'énoncé lui-même que sa mise à distance.

Si les énoncés quasi chordaux sont bien des indices d'« appropriation », ils fonctionnent, en tout cas dans cet échange, avec ce que j'appellerai, en reprenant l'expression de « boucle métaénonciative » à Jacqueline Authier-Revuz (1995/2012), une « boucle métapragmatique »²⁰¹. En effet, l'auto-interruption de Leslie, qui laisse à Émilie le soin de prononcer ce qu'elle s'apprêtait à dire, s'accompagne d'un commentaire qu'elle prononce sitôt qu'Émilie a fini son tour : « j'allais le dire\ ». Contrairement aux boucles métaénonciatives qui sont des traces de non-coïncidences du dire (voir section 4.2.2), cette boucle métapragmatique souligne au contraire *une coïncidence parfaite du dire à la situation*. L'ambiguïté persiste néanmoins sur la portée de cette boucle : réfère-t-elle au contenu référentiel du segment ou à la disjonction énonciative dont il est l'objet ? Autrement dit, Leslie allait-elle *faire usage* de cet énoncé, allait-elle proposer comme troisième point à l'ordre du jour un point « prochain rendez-vous », ou bien était-elle sur le point d'en *faire mention*, d'imiter une animatrice en train de le proposer ? Une autre différence avec les boucles métaénonciatives est que la boucle métapragmatique identifiée ici porte sur le dire d'autrui. L'aspect inaccompli de l'expression verbale « j'allais le dire\ » ainsi que la reprise du complément par « le », renvoyant à l'ensemble du tour de parole d'Émilie, produisent un effet de captation de la parole de l'autre. Tout se passe comme si Leslie « récupérait » le tour qu'elle avait cédé. Elle indique bien rétrospectivement que l'énoncé qu'elle n'a pas dit méritait d'être entendu en tant que lui appartenant. Enfin, le marqueur « j'allais le dire\ », souligne l'alignement des deux locutrices qui apparaissent alors « sur la même longueur d'onde », dans leur posture réflexive et joueuse vis-à-vis de la situation.

²⁰¹ Je remercie Félix Danos de m'avoir suggéré cette idée.

6.7. Sarcasmes métapragmatiques : tourner l'autre en ridicule

Dans la suite de l'échange, Tom et Alice continuent de faire mention des énoncés typiques du registre formaliste, mais cette mise à distance, loin de générer un commun, va au contraire servir à pointer un locuteur pour lui faire remarquer son manquement aux règles de l'interaction.

6.7.1. Description de l'échange

Après un silence de trois secondes, Alice prend la parole pour demander aux participants présents d'entamer le bilan que Leslie a proposé comme premier point à l'ordre du jour, mais en allongeant la période de référence d'une à trois semaines.

31	ALI	mais est-ce que pour commencer quelqu'un s`sentirait d`faire une sorte de bilan des je sais pas genre (.) trois dernières semaines ou que`qu`chose comme ça:: (.) en termes de mobilisations à paris un p`tit peu ailleurs (1.2) °je sais pas° (1.9) moi aussi c`est pareil ça fait:: (.) pas mal d`ag qu`j`ai loupées et j`ai pas:: à part les MAILES les beaucoup de mails que j`reçois comme vous tous j`ai pas:: (12.3)
32	JUL	moi j`voulais euh proposer un truc/</b> (1.6) et donc euh le mois de janvier ça fera trois ans que wissam est mort (1.4)(ce sera un vendredi en plus) (1.3) donc euh: faire quelque chose euh en disant plutôt heu:: (inaud.) moi j`pensais au DÉPART j`pensais au ministère de l`intÉRIEUR mais l`ministère de l`intérieur c`est vraiment (inaud.) .h, mais euh: j`pense que si l`on dit un rassemblement directement devant le tribunal au risque fort de recevoir une plainte/ (.) donc peut-être un départ de saint michel pour aller en manif jusqu`à saint-denis/ ou alors au départ de d`une (cité) populaire comme à à barbes (.) boul`vard barbes et du coup on pourrait rejoindre saint michel en passant par république (.)[(inaud.)
33	ALI	[et toi toi t`es passé aux perspectives direct
34	JUL	comment// ((rires de plusieurs participants))
35	TOM	<((en riant)) on peut terminer la réunion là>

Pour Alice, le moment est donc venu de clore la séquence d'ouverture. Elle prend ainsi en charge ce qui, conventionnellement (c'est-à-dire selon les normes d'une formalisation typique), revient à l'animatrice. Son tour est marqué, lui aussi, par de nombreuses pauses et micropauses qui témoignent de l'absence de réponse de la part des autres locuteurs présents. C'est pourquoi, et selon le principe qui veut que celui qui parle évite au maximum les silences (« minimize gap and overlap », Sacks, Schegloff & Jefferson, 1974 : 705), Alice ajoute à quatre reprises des complétions à son tour : elle détermine temporellement le bilan, produit un marqueur d'hésitation, justifie sa demande, puis revient sur sa justification. Mais un très long silence fait

suite à sa demande. Pendant plus de douze secondes, personne ne prend la parole, ni pour se lancer dans un récit (donc pour entamer le point « bilan », comme elle le demandait), ni pour dire autre chose. Cette absence de réponse est menaçante pour la face d'Alice. En effet, une question exerce une forte contrainte sur le tour suivant ; c'est un acte de langage qui fonctionne généralement comme premier membre d'une paire adjacente (Schegloff, 1968 : 1083).

Après ce long silence, c'est finalement Julien qui se lance. Il débute son intervention par un énoncé planificateur qui lui permet de projeter ce qu'il compte faire dans sa prise de parole : « moi j'voulais euh proposer un truc/ ». S'il réutilise la catégorie métadiscursive fréquente (et vague) de « proposer » pour cadrer son intervention à venir, il détermine l'objet de sa proposition par l'usage du pantonyme « truc ». Ces deux termes très généraux seront à l'origine d'un malentendu, sur lequel nous reviendrons dans la section suivante. Ce qui est clair en revanche c'est qu'il ne répond pas à la sollicitation d'Alice, puisqu'il ne fait pas advenir l'activité langagière de « faire un bilan ». Il oblige ses interlocuteurs à construire un autre contexte, qui entre en conflit avec celui que cherchait à faire advenir Alice.

L'intervention de Julien est caractérisée par de nombreux connecteurs qui marquent tantôt la suite logique (« et donc », « donc peut-être », « et du coup », « en plus »), tantôt l'opposition (« mais », « ou alors », « au risque fort de »), tantôt l'alternative (« ou alors »). Ces connecteurs, qui mettent en lien des actions de déplacements d'un lieu à un autre (parfois accompagné d'un article défini, mais sans coréférentialité, du moins cotextuelle : « le tribunal » → quel tribunal ?), fonctionnent comme marqueurs de nouvelles unités de compositions de tour. Toutes ces autocorrections et reformulations produisent l'effet d'un locuteur en plein se faisant des objections à lui-même, réfléchissant publiquement à une « proposition » de trajet. Cet effet de dialogue intérieur et de « confusion » est accentué par l'alternance entre d'une part l'emploi des déictiques « je » et « on » et d'autre part par l'effacement des agents des procès (« moi j'voulais », « en disant plutôt », « au déPART j'pensais », « j'pense que si l'on dit », « on pourrait rejoindre » qui alternent avec « peut-être un départ de saint-michel », « pour aller en manif », « au départ de d'une (cité) populaire », « en passant par »). L'usage du conditionnel et du connecteur « si » participent également à cet effet de tâtonnement.

Voici comment l'intervention de Julien peut se décomposer (le vert surligne l'ancrage personnel, le jaune, les noms de lieux et le bleu, les connecteurs).

1	Énoncé planificateur	moi j'voulais euh proposer un truc/ (1.6)
2	Précision temporelle parenthétique	et donc euh le mois de janvier ça fera trois ans que wissam est mort (1.4) ce sera un vendredi en plus
3	Entame sa proposition	(1.3) donc euh: faire quelque chose euh en disant plutôt heu:: (inaud.)
4	Propose un point de départ pour une manifestation	moi j'pensais au départ j'pensais au ministère de l'intérieur
5	Critique sa proposition de lieu,	mais l'ministère de l'intérieur c'est vraiment (inaud.) .h
6	Corrige sa proposition d'action et de lieu,	mais euh: j'pense que si l'on dit un rassemblement directement devant le tribunal
7	Revoit cette correction	au risque fort de recevoir une plainte/ (.)
8	Fait une nouvelle proposition d'action et de lieux	donc peut-être un départ de saint michel pour aller en manif jusqu'à saint-denis/
9	Corrige cette nouvelle proposition en inversant les lieux de départ et d'arrivée	ou alors au départ de d'une (cité) populaire comme à à barbes (.) boul'vard barbes et du coup on pourrait rejoindre saint michel en passant par république (.)[(inaud.)

Tableau 6. Structuration de l'intervention de Julien.

Julien n'aura pas l'occasion de finir son intervention puisqu'il se fait interrompre par Alice. Cette dernière lui coupe la parole pour catégoriser ce qu'il en train de dire dans une sorte de « sarcasme métapragmatique » (« et toi toi t'es passé aux perspectives direct ») construisant rétrospectivement l'intervention de Julien comme une réponse (inappropriée) à la question qu'elle avait posée juste avant, et son propre commentaire comme une évaluation (négative) de cette réponse. Julien n'entend pas le commentaire d'Alice et alors qu'il lui demande de répéter, c'est Tom qui prend la parole, pour poursuivre le sarcasme entamé par Alice. Dans son commentaire métapragmatique sarcastique, ce dernier souligne également une discordance temporelle, mais, contrairement à Alice, il le fait en procédant à un changement de *footing*. Il adopte de nouveau les caractéristiques d'un énoncé-type d'animateur, mais cette fois en train de clôturer la rencontre : « <((en riant)) on peut terminer la réunion là> ».

6.7.2. « Et toi t'es passé aux perspectives direct ? » (Alice)

Alice, face à l'intervention de Julien, ne lui demande pas de précisions ou d'explications : elle s'adresse directement à lui dans une construction clivée à gauche qui l'individualise en tant qu'interlocuteur (« et toi toi t'es passé aux perspectives direct »). Cette attaque consiste en un jugement de normativité à propos de la séquentialité des AG. Ainsi, alors qu'il relève du savoir partagé que le point « perspectives » (ou « prochains rendez-vous ») est un thème de discussion apparaissant en toute fin de rencontre, Alice prête sa voix à une locutrice qui croirait vraiment

que Julien ne partage pas ce savoir pourtant général. Ce nouveau changement de *footing* a donc ici pour effet de tourner l'intervention de Julien, et donc Julien lui-même, en ridicule²⁰².

Cependant, pour que ce sarcasme soit possible, il faut bien que quelque chose dans l'intervention de Julien en ait fait une succession d'énoncés interprétables comme relevant du point « perspectives ». Si je puise dans ma propre connaissance des AG formalisées, il me semble que ce sont tout à la fois les indicateurs temporels (« en janvier » alors que l'AG se déroule en décembre), le thème (« rassemblement ») et les marques d'hésitation (conditionnel, propositions de différents lieux) qui en font une intervention à propos d'une action politique future dont les modalités ne sont pas encore définies. Si ces traits caractérisant l'intervention de Julien indexent bien apparemment l'activité langagière « discuter des perspectives d'action », le sarcasme d'Alice attaque alors non pas la forme des énoncés de Julien, mais *le moment de leur apparition*. Finalement, elle typifie l'intervention de l'autre par une catégorie métadiscursive appropriée à ce qu'il est en train de dire (Julien sait bien comment parler des « perspectives d'action »), mais inappropriée au moment précis du déroulement de la rencontre (il ne sait pas *quand* en parler). Alice met en évidence l'existence d'un moment opportun, dans le cadre du registre horizontal-formaliste des AG, pour que l'à-propos d'une intervention soit reconnu²⁰³.

Ce conflit d'ordre séquentiel est souligné dans l'énoncé d'Alice par le marqueur d'accompli qu'est le passé composé (« et toi toi t'es passé aux perspectives direct ») et qui possède une force pragmatique certaine dans le cadre de ce sarcasme : elle considère l'action de Julien comme déjà terminée, inscrite dans un passé et définitive. Alice place Julien dans une temporalité qui n'est pas (plus ou pas encore) celle des autres membres de l'assemblée, mais qui lui est propre. Cela renforce l'effet d'isolement : Julien est tout seul, il n'est plus « avec nous ». L'usage de l'accompli pointe également un manque d'à-propos en termes de paires adjacentes : « toi t'es passé à X » sous-entendu « au lieu de passer à Y ». Alors qu'elle

²⁰² En cela, l'interruption d'Alice constitue bien en effet une menace pour la face positive de Julien dont elle dévalorise les paroles, l'accusant d'être inapproprié. Il s'agit donc d'une hétéro-réparation hétéro-initiée, faite au détriment de l'autre : en effet, cette « perturbation de la progressivité des échanges » (Traverso, 2016 : 101) est bien initiée par celle qui ne parlait pas (Alice) pour souligner un problème chez celui qui parlait (Julien) pour le corriger (ou du moins lui demander indirectement de se corriger). Cette réaction d'Alice s'explique peut-être par le fait que sa face à elle vient également d'être menacée, un instant plus tôt, par une absence significative de réponse à sa demande. Si l'on s'en tient aux effets produits par la remarque d'Alice (à savoir le rire de certains autres participants), on peut conclure à une neutralisation de cette première menace par l'adoption du sarcasme. Elle se montre alors pleine d'humour et de répartie mais au détriment de son interlocuteur.

²⁰³ En revanche, si l'on comprend bien qu'elle juge l'intervention de Julien temporellement inappropriée, il est difficile de trancher sur sa propre définition séquentielle de la situation : a-t-elle interprété le silence ayant suivi sa demande de bilan comme un indicateur d'échec à la création d'un nouveau contexte (auquel cas l'activité est toujours « faire un ordre du jour ») ou bien pense-t-elle, malgré ce silence, que la nouvelle activité langagière en cours est bien « faire un bilan des trois dernières semaines » (comme elle le souhaite) ?

s'attendait à ce que l'on discute du passé (« bilan »), c'est l'avenir qui surgit (« perspectives »). L'adverbe « direct » intensifie cet effet de conflit de temporalité en suggérant un bond dans le temps.

L'emploi de la catégorie « perspectives » entre quant à elle en tension avec son équivalent déjà mobilisé, bien que lors d'une disjonction énonciative (en mention), à savoir « prochains rendez-vous ». Les allitérations en [p] et [s] n'y sont pas étrangères. La fonction poétique décuple la force pragmatique du sarcasme. Outre ce jeu avec la sonorité du mot, la catégorie de « perspective » indexe également un registre plus expert et spécialisé que « prochains rendez-vous », ce qui crée un décalage avec l'intervention « à tâtons », de Julien. Ce décalage apparaît comme une exagération moqueuse et a pour conséquence de construire l'intervention de Julien comme particulièrement brouillonne et confuse.

Enfin, entrer avec Julien dans une négociation de la définition situationnelle implique d'une part qu'Alice se sente suffisamment sûre d'elle-même et de son interprétation du contexte (c'est elle qui sait mieux que lui « où l'on en est dans l'interaction ») et qu'elle s'estime responsable de la structuration de la conversation, comme une animatrice. Ainsi, cette interruption d'Alice témoigne également d'un certain rapport entre la locutrice et la situation : elle se sent autorisée à interrompre celui qui ne respecte pas la séquentialité de la rencontre, à arrêter le déroulement d'une intervention indexant un « mauvais » contexte, exactement comme le ferait une animatrice. En ce sens, elle forme une équipe avec Leslie : non seulement elle va dans la même direction qu'elle en reprenant et en appuyant les propositions de cette dernière (de commencer l'AG en faisant un « bilan »), mais elle la supplée également en occupant une position qui la rapproche de celle de Leslie. Sur ce point également, l'entextualisation du registre formaliste s'éloigne ce soir-là du modèle typique, dans lequel une personne seulement prend en charge le statut d'animateur.

6.7.3. « On peut terminer la réunion là ! » (Tom)

Comme Alice a interrompu Julien, un chevauchement entre leurs deux tours de parole a rendu leurs énoncés inaudibles (celui de Julien inaudible de mon dictaphone et celui d'Alice visiblement inaudible de Julien). Julien n'a donc pas entendu le sarcasme d'Alice, ou pas entièrement. Ce qu'il a entendu néanmoins, ce sont les rires des participants, rires plutôt moqueurs ne serait-ce que structurellement puisque dans l'ignorance de celui qui en est objet. Julien effectue alors une demande de réparation (« comment// »), en demandant à Alice de répéter son énoncé. Mais elle ne répond pas tout de suite, et c'est Tom qui intervient.

33	ALI	[et toi toi t'es passé aux perspectives
34	JUL	direct comment// ((rires de plusieurs participants))
35	TOM	<((en riant)) on peut terminer la réunion là>

La remarque de Tom fonctionne avec celle d'Alice : elle en est une suite, elle en conserve tout à la fois la valeur de commentaire métapragmatique, la focalisation sur une discordance temporelle et le caractère humoristique. De nouveau, et pour la cinquième depuis le début de l'AG, un locuteur opère un changement de *footing* : Tom prête sa voix à un animateur, lui qui jusqu'à présent n'avait pas encore pris la parole. Bien que la séquence de clôture soit généralement moins routinisée que la séquence d'ouverture (voir chapitre 5, section 5.12), l'énoncé « <((en riant)) on peut terminer la réunion là> » présente bien les caractéristiques d'un énoncé-type d'animateur prononçant la clôture de la rencontre²⁰⁴ : on + verbe modal + catégorie métadiscursive possédant un sème de « fin ». Mais cet énoncé est cependant prononcé par Tom en riant, indice paraverbal qui lève toute ambiguïté quant à l'attitude que ce dernier adopte vis-à-vis de son énonciation : il est clair pour lui que quelque chose dans ce qu'il dit est risible. L'énoncé de Tom suit en cela un procédé proche de ceux prononcés par Émilie et Leslie (tdp n°19 et n°20), car, comme eux, il présente une disjonction énonciative, mentionnant ce que pourrait dire un animateur au moment d'une clôture d'AG. Il s'en distingue cependant dans la mesure où la dimension humoristique ne provient pas de la mise à distance d'une forme verbale typique du registre formaliste, mais pointe la pertinence séquentielle de son énonciation. Cet énoncé apparaît alors comme *un réinvestissement de la norme*.

Si Alice typifiait l'activité langagière de Julien par la mobilisation d'un syntagme verbal métadiscursif séquentiellement absurde (« passer aux perspectives direct »), Tom fait semblant d'avoir pris au sérieux cette typification absurde et d'en tirer les conséquences en termes de séquentialisation de la rencontre. Ce dernier semble donc avoir compris quelque chose de proche d'Alice, à savoir que l'intervention de Julien n'était « pas claire » et, comme elle, il profite de cette ambiguïté séquentielle pour se montrer drôle et plein d'esprit *grâce* aux règles qui donnent corps, généralement, au registre formaliste de l'AG.

²⁰⁴ Plus précisément, cet énoncé mentionné est un acte déclaratif (dans la typologie de John Searle), acte qui clôt la rencontre au moment où on l'énonce. Ce renvoi à l'instant présent est accentué par le déictique de temps « là », synonyme de « maintenant ». Enfin, la catégorie « réunion » rentre dans une relation d'hyponymie avec celle d'« assemblée générale », les AG étant une « sorte » de réunion politique. C'est donc bien la rencontre en train d'avoir lieu qui est désignée par le terme de « réunion » (« la réunion » = cette réunion).

6.7.4. *De l'humour comme attitude normative*

En plus de la légitimité du locuteur qui se lance dans un énoncé humoristique, la dimension normative de l'acte humoristique révèle ici toute sa pertinence. En effet, tout acte humoristique nécessite un locuteur (Tom), une cible (l'intervention de Julien, voire Julien lui-même en tant que locuteur de cette intervention) et un complice (l'assistance) (Charaudeau, 2006). La cible, c'est-à-dire ce sur quoi porte l'acte humoristique est ce « dont on met à mal le comportement psychologique ou social en soulignant les défauts ou les illogismes dans ses manières d'être et de faire au regard d'un jugement social de normalité [...] » (Charaudeau, 2006 : 23). C'est grâce à cette dimension normative que l'assistance peut se constituer comme complice. Celle-ci est en effet « appelé[e] à entrer en connivence avec le locuteur, énonciateur de l'acte humoristique [...] à partager la vision décalée du monde que propose l'énonciateur, ainsi que le jugement que celui-ci porte sur la cible » (Charaudeau, 2006 : 23). L'acte humoristique étant ici un commentaire métapragmatique, le jugement de normalité porte sur l'usage du langage en contexte, et la vision normée du monde qu'il souligne en creux porte sur la séquentialité de la rencontre. Le monde contrefactuel que propose l'énoncé de Tom ne peut en effet être reconnu comme tel qu'au regard d'une connaissance du « monde réel » des AG formalisées, de leurs normes, c'est-à-dire de leur dimensions institutionnelles en tant que registre interactionnel établi.

Mais cette norme, qui porte ici sur l'absurdité qu'il y aurait à proposer une action au bout de quelques minutes de rencontre, dépasse de loin la connaissance du déroulement des AG. Elle s'inscrit plutôt dans une connaissance encyclopédique relevant du « bon sens » : nulle part on ne termine une réunion dix minutes après qu'elle a commencé. Julien est ainsi exclu de la communauté des participants habitués aux AG, mais également de celle, bien plus large, des personnes douées de « bon sens ». Le changement de *footing*, qui a servi auparavant à se revaloriser collectivement en faisant preuve d'autodérision, d'humour et de réflexivité vis-à-vis du registre formaliste, sert ici, en jouant non plus avec l'aspect typique d'un énoncé, mais avec son appropriation séquentielle (qui vaut par ailleurs en dehors des AG), à ridiculiser l'autre. La dimension collective disparaît. Ce n'est plus un « nous » qui est visé mais bien seulement un « toi, Julien ». Cet échange apparaît donc bien plus violent symboliquement que le précédent, et rappelle le risque qu'il y a à prendre la parole en AG.

6.8. Le retour de l'institution

Le désalignement causé par l'intervention de Julien est résorbé grâce au segment « mettre dans l'ordre du jour ». À partir de ce moment-là, les énoncés typiques du registre formaliste ne vont plus générer de changements de *footing*. Tout au contraire, ils vont servir de ressources sûres (Goffman, 1988/1953) et « évidentes » afin d'entériner une définition collective de l'activité en cours.

6.8.1. Levée du malentendu

Le désalignement provoqué par l'intervention de Julien se résorbe dans la suite de l'échange, dont les tours de parole s'accélèrent :

33	ALI	[et toi toi t'es passé aux perspectives
34	JUL	direct comment// (rires de plusieurs participants))
35	TOM	<((en riant)) on peut terminer la réunion là>
36	EMI	(inaud.) et [qu'Après
37	JUL	[non, mais j'ai dit qu`c'était pour l`mettre à l`ordre du jour=
38	TOM	=on peut l`mettre [dans l`ordre du jour
39	LES	[ah pour qu'on le mette à l'ordre du jour/
40	JUL	dans l'ordre du jour\
41	EMI	dans le point euh:: [prochain rendez-vous

Julien se justifie en rejetant l'interprétation des autres (« non, mais »). Sur un chevauchement avec le tour de parole d'Émilie (n°36 : « qu'Après », qui semble indiquer une chronologisation des séquences), il lève le malentendu en représentant ses propos dans un discours indirect : « j'ai dit qu`c'était pour l`mettre à l'ordre du jour ». S'il ne l'avait pas « dit » exactement, ce qu'il avait en revanche bien projeté, c'était de « proposer un truc ». L'absence de la catégorie métadiscursive « ordre du jour », en tant qu'indicatrice de planification, apparaît comme étant à l'origine du désalignement et de la moquerie. Ainsi ni « j`voulais proposer un truc », ni la forme du corps de l'intervention de Julien ne fournissaient d'indices de contextualisation suffisants pour distinguer une « proposition d'action » d'une « proposition de point à l'ordre du jour pour proposer une action », ce qui n'est visiblement pas la même chose²⁰⁵.

²⁰⁵ Cette situation est par ailleurs courante. Je l'ai observée à plusieurs reprises au cours de l'ethnographie et nous l'avons déjà rencontrée dans le chapitre 5, par exemple le 4 janvier 2014 sous la forme :

1. P1 ((se met à expliciter un des points de l'ODJ en cours d'élaboration))
2. P2 dis pas tout c'est l'ordre du jour sinon ça sert à rien

En cela, il semble que dans le cadre du registre formaliste l'élaboration d'un ordre du jour constitue une opération délicate en termes de définition de l'activité en cours.

Tom n'attend pas la fin du tour de Julien pour prendre le sien. Il produit un énoncé indexant un registre d'animateur (« on » + verbe modal + catégorie méta + mode interrogatif), mais cette fois sans aucun changement de *footing*, performant alors un rôle de garant de la définition de l'activité en cours, en même temps que Leslie accuse réception de la justification de Julien (« ah »), puis reformule l'énoncé de ce dernier. Le réalignement effectué alors grâce au syntagme verbal métadiscursif « mettre dans/à l'ordre du jour » est fortement souligné (dans la présentation en ligne, par Julien en 37 et 40, par Tom en 38, par Leslie en 39 et enfin par Émilie en 41). Un plaisir d'acter collectivement le retour à une définition commune de l'activité en cours transparaît. La tentative d'Alice de démarrer une nouvelle activité langagière (celle du bilan des trois dernières semaines) est donc collectivement rejetée. Tom, Leslie et Émilie, en reconnaissant l'intenté désormais explicité de Julien, approuvent un retour à l'activité langagière précédente, celle d'élaboration de l'ODJ²⁰⁶.

Julien répète une nouvelle fois « dans l'ordre du jour\ », mais sur une intonation descendante signalant la fin de l'échange réparateur. Il continue ensuite sans écouter la nouvelle catégorisation d'Émilie, qui cherche à typifier plus précisément cette « proposition d'action » dans les termes de l'ordre du jour : « dans le point euh:: *prochain rendez-vous* ». Cette catégorie métadiscursive de « prochain-rendez » a déjà été utilisée par Leslie et Émilie, mais sans être prise en charge par les locutrices qui s'en moquaient lors d'une mention d'un énoncé-type. Ici, cette catégorie n'est plus du tout citée : elle est simplement utilisée, « naturellement ». On voit alors à quel point les fragments qui indexent le plus fortement le registre interactionnel horizontal-formaliste peuvent servir de ressource sûre dès que l'on doit s'accorder sur la définition de la situation en cours.

6.8.2. *Maintenir fermement la définition de l'activité en cours*

Julien reprend son tour avant qu'Émilie n'ait fini le sien, donnant l'impression de quelqu'un qui maintient sa présence dans l'espace conversationnel malgré les malentendus et les moqueries que ses interventions suscitent.

²⁰⁶ D'une certaine manière, on peut interpréter ce retour à la définition précédente comme une « victoire » de Julien sur Alice, car, malgré l'attaque humoristique dont il fut la cible, son intervention devient bien initiatrice du futur échange. En effet, la séquence d'ouverture ne se termine réellement qu'avec le tour de parole n°70. L'intervention précédente d'Alice apparaît alors rétrospectivement comme une tentative ratée de faire démarrer une discussion à propos du « bilan ».

41	EMI	dans le point euh:: [prochain rendez-vous
42	JUL	[après y a un truc i` s'est passé (.) i` s'est passé un:: i` s'est passé un truc bizarre par rapport aux avocats puisqu'y en a qui ont été euh (.) si j`me trompe pas (inaud.) ((raclements de chaise))
43	LES	tu peux parler un peu plus fort//
44	MOI	=ouais j'entends rien hum hum (1.4)
45	ALI	j`sais pas j'ai:(.) pas compris\ (1.9)
46	JUL	apparemment y aurait y aurait des avocats qui auraient été en garde à vue là récemment/ y a un:: (truc) qui est passé sur internet=
47	XXH	ah oui oui mmh
48	JUL	et euh: j'ai pas très bien compris pourquoi\ (.) c'était par rapport à l'histoire de wissam\ (3.1)
49	GUI	de l'histoire de qui//
50	MOI	°wissam°
51	KAR?	oui\ une affaire de (inaud.) (2.2)
52	TOM	[et on en parle dans l'ordre du jour//
53	KAR?	[(inaud.)
54	TOM	on le met dans l'ordre du jour du coup// (.) là on était en train de monter l'ordre jour\ donc c'était bien
55	ALI	ouais on le met dans bilan//

Il introduit un nouveau thème dans la discussion (« après [...] i` s'est passé un truc bizarre par rapport aux avocats »). Le volume sonore de son intervention est bas et quelques segments en sont inaudibles sur l'enregistrement. Les participants présents ne semblent pas non plus entendre distinctement ce qu'il dit. Leslie (en 43), moi (en 44) puis Alice (en 45) lui demandons de répéter ce qu'il vient de dire et de parler plus fort. Julien répète et l'on comprend qu'il sollicite des précisions quant à une affaire d'avocats mis en garde à vue (« apparemment y aurait y aurait des avocats qui auraient été en garde à vue [...] j`sais pas j'ai: (.) pas compris\ »). Un homme (non identifié) semble être au courant (« ah oui oui mmh »). Quelqu'un, que je suppose être Karim, répond à sa demande de précisions. Il confirme que cela concerne bien « l'affaire de wissam » et débute un tour de parole inaudible, mais que l'on imagine être un développement explicatif de cette affaire.

Après un silence de 2 secondes, Tom s'autosélectionne, mais il démarre son tour en même temps que Karim (supposé) reprend le sien. Sur un chevauchement donc, Tom demande à Karim : « et on en parle dans l'ordre du jour// ». Conditionné par l'environnement cotextuel, par le désalignement précédent qu'il s'agit de ne surtout pas réitérer, cet énoncé, malgré son mode interrogatif, relève plus de la demande de confirmation que de la véritable question : Tom paraît expliciter l'intention qu'on ne peut *que* prêter à Karim si l'on veut maintenir la définition de l'activité langagière en cours. Il vise davantage à contextualiser l'échange en train de s'établir entre Julien et Karim à propos des avocats en garde à vue comme relevant d'une « proposition de point à l'ordre du jour » qu'à leur demander directement *s'ils souhaitent* en

parler dans l'ordre du jour. En cela, il s'agit d'un acte de parole indirect. « Dans des cas de ce genre, une phrase qui contient des marqueurs de force illocutoire propres à une espèce donnée d'actes illocutoires peut être énoncée pour accomplir en sus un autre type d'acte illocutoire » (Searle, 1982 : 71). Conventionnels, ces actes de langage indirects s'appuient sur des savoirs d'arrière-plans. L'absence de réaction verbale de Karim face à l'insistance Tom (qui répète son acte par trois fois) peut de ce fait s'interpréter comme un signe de différence de socialisation langagière qui fait que ce dernier ne perçoit pas les efforts produits par Tom pour définir la situation.

En revanche, Tom apparaît comme le locuteur le plus expérimenté des trois, se montrant comme celui par qui l'AG maintient sa forme, adoptant comme il se doit, dans son acte de parole indirect, la forme interrogative comme modalisation. Il donne de cette manière une tournure didactique à son énoncé, intervenant comme un médiateur traduisant pour l'ensemble des participants silencieux le comportement de Karim et Julien dans les termes normés du registre formaliste de l'AG. On pourrait alors reformuler la valeur de l'énoncé de Tom de la manière suivante : « c'est bien ça que tu veux faire, n'est-ce pas ? Parce que, que tu le veuilles ou non, je te préviens que c'est bien cela que tu es en train de faire ».

Tom a parlé en même temps que Karim, à qui il s'adressait pourtant. C'est pourquoi sans doute il répète son énoncé, afin de s'assurer que Karim l'a bien entendu. Il peut également s'agir pour lui de mesurer les effets de sa question sur Karim dont il semble vouloir écouter les développements à propos de cette affaire « d'avocats en garde à vue ». Il reformule sa question, comme s'il craignait un débordement, en tout cas une nouvelle menace pour la définition de l'activité en cours : « on le met dans l'ordre du jour du coup// ». Ce second énoncé de Tom est toujours prononcé sur le mode interrogatif (avec toujours pour valeur une demande de confirmation), mais il rajoute cette fois le marqueur « du coup » à valeur de « donc » qui insiste sur le lien de causalité entre ce qu'est en train de dire Karim et le moment de son énonciation.

Karim ne profite pas du point de transition possible entre la deuxième et la troisième reformulation de Tom. La contextualisation se révèle être de nouveau un enjeu séquentiel. Ce qui était sous-entendu dans les énoncés précédents de Tom sous la forme interrogative se voit ici explicité, sous la forme d'une assertion : « (*je t'informe qu'*) on était en train de monter l'ordre jour\ ». La valeur du « on » est particulièrement ambiguë dans cet échange (voir section suivante). Si « on » semble ici équivalent à « nous », son degré d'inclusivité n'est pas certain. S'agit-il de « toi (Karim) + moi (Tom) + eux (tous les autres) », ce qui supposerait une

méconnaissance de Karim de la signification pragmatique de son énoncé (« toi y compris, même si tu ne le savais pas, tu étais en train de monter l'ordre du jour »), ou bien de moi (Tom) + eux (ceux qui ont parlé précédemment), auquel cas Karim est exclu du déroulement de l'activité.

Enfin, le commentaire évaluatif et appréciatif avec lequel Tom conclut son tour de parole « donc c'était bien », réindexe, tout comme le mode interrogatif de ses énoncés précédents, une relation didactique, comme un enseignant qui veillerait à encourager son apprenant. Une telle attitude permet également à Tom de se construire une face bienveillante, afin peut-être de minimiser les effets menaçants pour la face de Karim de sa question réitérée et peut-être aussi de sa plaisanterie faite aux dépens de Julien dans l'échange précédent. Tom apparaît ainsi comme concerné et compétent dans le maintien d'une définition claire de l'activité langagière en cours, mais également doux et bienveillant dans la transmission de son savoir-faire, c'est-à-dire de la mise place du registre du formalisme.

6.8.3. La plasticité du « on »

Mais alors que Tom s'adressait visiblement à Karim, c'est Alice qui répond. Cette « intrusion » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, t1 : 180) paraît facilitée par l'ambiguïté du pronom indéfini « on » qui peut potentiellement référer à n'importe qui s'incluant dans la partie troisième personne du pluriel (« + eux »), et deuxième personne du singulier (« + toi ») :

52	TOM	[et on en parle dans l'ordre du jour//
53	FAR?	[(inaud.)
54	TOM	on le met dans l'ordre du jour du coup// (.) là on était en train de monter l'ordre jour\ donc c'était bien
55	ALI	ouais on le met dans bilan//

En effet, tout se passe comme si Alice, qui dans l'énoncé précédent de Tom appartenait à la partie « eux » composant le « on », reprenait à son compte le « toi », faisait comme si l'élément déictique de deuxième personne se référait à elle et non pas à Karim. En s'autosélectionnant de la sorte, elle usurpe la place d'interlocuteur de Karim, qui par ailleurs ne participe pas à cet échange métadiscursif dont ses propos font l'objet, tout en continuant de se montrer active dans la structuration de la séquence (d'autant plus que son énoncé indexe, tout comme ceux de Tom, un registre d'animatrice).

Alice répond ainsi par l'affirmative aux trois « demandes » de Tom (« ouais »), précisant même dans quelle sous-catégorie métadiscursive de l'ordre du jour un tel sujet doit figurer (« on le met dans *bilan*// »). Cette typification insiste sur le fait que l'échange entre

Karim et Julien relève d'une « proposition de point à l'ordre du jour », à discuter *plus tard*, et non pas d'un sujet de discussion à développer *maintenant*. Si l'on reprend l'hypothèse selon laquelle les questions de Tom avaient une valeur pragmatique d'assertion, le « ouais » d'Alice est moins une réponse qu'une confirmation. Tous deux donnent en effet l'impression de mettre en scène publiquement (sans doute à l'intention de Karim et Julien dans un trope conversationnel) ce qui serait la conduite *normale* à adopter dans le cadre d'un registre formaliste. Le pronom indéfini « on » revêt encore ici un nouveau sens. Il prend désormais des allures de « nous » exclusif, l'échange entre Karim et Julien à propos des avocats en garde à vue se transformant peu à peu en un objet extérieur : « toi + moi, on met ce qu'ils viennent de dire dans le point bilan de l'ordre du jour ? ».

6.8.4. Fin de la séquence d'ouverture

Alors que Tom et Alice cherchent à clore l'échange à propos des avocats en garde à vue, Karim, dont ils cherchent tous deux l'attention, continue pourtant son intervention, imposant au contraire le développement de ce thème. Aucune marque de réaction n'est présente dans l'énoncé de Karim (supposé) ; celui-ci ne semble donc pas prêter attention aux remarques des deux garants de la situation autodésignés sur le tard de cette séquence d'ouverture. C'est peut-être pour cette raison qu'un foyer d'attention secondaire et subordonné émerge à partir de ce moment-là :

56	KAR?	y a quatre avocats hein\ ouais et y a y a y a le bâtonnier euh (.) ben qui est monté aux créNEAUX qui a dit qu`c'était pas [euh:
57	XXH	[j`sais pas-
58	KAR?	ET ils lui ont reproché en fait ils lui ont reproché euh (.) de d'avoir violé le secret d'instruction/ (.) pendant qu'il était en (garde à vue) (2.1) donc il est passé euh (là où il était en garde à vue) c'est ça//
59	XXF	oui=
60	XXH	=ouais
61	MIC	et par rapport [à (quelle lutte)//
62	LES	[non, mais c'est pas (.) c'est pas grave hein\ <((en riant)) tu peux finir ta phrase hein//> (2.2)
63	XXF	ouais/ (2.1) ((brouhaha léger))
64	LES	EN MEME TEMPS ON EST DANS L'COU- ouais (.) °enfin j'sais pas\ est-ce que est-ce qu'on a fini l'ordre du jour/ ou est-ce que: (.)\ (3.1) j`sais pas (.) peut-être qu'on peut commencer à::

La transcription rend difficile l'interprétation de cet échange parallèle, tant il semblerait que des signes non verbaux soient produits. Ce qui est sûr, c'est qu'après ce tour de parole de Leslie un léger éclatement du foyer d'attention a lieu, raison pour laquelle elle hausse le ton

dans son tour de parole suivant, en 64. En augmentant ainsi le volume de sa voix pour rechercher l'attention de tous et reconstituer un foyer unique d'attention, Leslie renoue avec son autorité d'animatrice, statut qu'il lui donne des droits et des devoirs qu'elle avait abandonnés depuis quelques échanges au profit de Tom, Alice et, dans une moindre mesure, Émilie.

Leslie fait donc cesser le léger brouhaha en disant haut et fort « EN MEME TEMPS ON EST DANS L'COU- ». L'emploi de l'expression « en même temps » fait référence à son tour de parole précédent qui, lui-même, faisait référence à l'échange en cours qu'elle était en train d'interrompre ou de perturber par du non verbal. Puis, elle s'auto-interrompt pour moduler subitement le volume de sa voix : « ouais (.) °enfin j'sais pas\° ». Elle chuchote un « je sais pas », qui tempère l'effet d'autorité créé par l'usage d'un fort volume de sa voix (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 81), puis demande si l'activité est close : « est-ce que est-ce qu'on a fini l'ordre du jour/ ou est-ce que: ». Elle revient ainsi sur l'échange de Tom et Alice pour thématiser cette fois un changement d'activité langagière. Elle montre ainsi qu'elle a davantage suivi l'échange d'Alice et Tom que celui de Julien, Karim et Michel, qu'elle semble percevoir comme générateur d'un « hors cadre ». Personne ne répond à sa question, et après un silence de trois secondes, qu'elle interprète visiblement comme un « oui », elle « propose », toujours en tronquant son énoncé, que la séquence d'ouverture prenne fin : « peut-être qu'on peut commencer à:: » (discuter des points ?).

En tant que preneuse de notes, je reformule de nouveau les points de l'ordre du jour, et parce que l'atmosphère est détendue, je les reformule de manière exagérément simplifiée, sans doute pour souligner le manque de clarté de cette séquence d'ouverture qui, rappelons-le, ne s'accompagnait d'aucune pratique d'écriture visant à inscrire l'ordre du jour aux yeux de tous :

64	LES	EN MEME TEMPS ON EST DANS L'COU- ouais (.) °enfin j'sais pas\° est-ce que est-ce qu'on a fini l'ordre du jour/ ou est-ce que: (.)\ (3.1) j'sais pas (.) peut-être qu'on peut commencer à::
65	MAN	parce que du coup l'ordre du jour c'est <((en riant)) bilan perspectives\>
66	LES	ouais ben du coup euh [il est en train de::&
67	MAN	[((rires))
68	LES	&d'expliquer ce <((en riant)) qui s'est passé aussi\> (2.1) ENFIN NON NON le premier POINT (.) c'est\ euh historique des droits- trois dernières semaines
69	XXF	<((en riant)) ça c'est ambitieux
70	MAN	<((en riant)) donc je raye bilan/> ((rires)) (19.5)

Leslie précise que le premier point n'est pas « bilan », mais « historique des trois dernières semaines » et reprend donc la suggestion d'Alice et non pas la sienne de faire un bilan

de « la dernière semaine »²⁰⁷. Je tente un dernier trait d'esprit en faisant mine de ne pas comprendre que la catégorie « historique » est synonyme de « bilan », insistant sur la confusion qui règne depuis le début de la rencontre quant aux points qui seront abordés par la suite. Si j'insiste sur la confusion, je le fais néanmoins en procédant à un changement de *footing*, imitant une preneuse de notes qui ne maîtriserait pas le registre formaliste de l'AG et ce qu'il propose comme équivalences synonymiques, ce qui paradoxalement entretient la confusion.

6.9. Mentionner et faire usage des énoncés formalistes

Trois différents mouvements composent cette séquence, chacun entretenant un rapport particulier avec le registre horizontal-formaliste. Il ressort ainsi de l'analyse précédente un fonctionnement métapragmatique marqué par l'ambivalence, ambivalence qui pourrait expliquer les nombreux changements de *footing* portant sur des fragments types de ce registre.

6.9.1. Mises à distance et réinvestissement partiel du registre formaliste

Un premier mouvement met à distance le registre formaliste pour s'en moquer. Il s'origine dans la reprise-transformation par Leslie de son énoncé « qui prend des notes// » en « qui AIme prendre des notes\ ». Ce premier décalage est ensuite exacerbé par le commentaire ironique qu'elle produit à la suite de sa proposition d'ordre du jour (« eh, mais c'est trop Original c'que <((en riant)) j'propose> »). Ce second changement de *footing* de Leslie est immédiatement repris par Émilie qui, pour sa part, se met à citer, à mentionner un énoncé-type d'animatrice (« et puis les prochains rendez non// qu'est-ce que vous en pensez// »). Leslie produit ensuite une boucle métapragmatique (« j'allais l'dire »), indiquant une coïncidence forte du dire à la situation. Là, les deux locutrices mettent à distance ce que le registre horizontal-formaliste leur fait dire dans un acte ludique qui crée de la connivence entre les personnes capables de reconnaître cette distanciation d'avec le type.

²⁰⁷ À ce propos remarquons que quelqu'un commente la durée sur laquelle porte à présent le bilan par un « c'est ambitieux ». Ce commentaire met en évidence le fait que trois semaines n'est pas une durée « normale » pour un bilan, que c'est une demande marquée. Ainsi, la demande non marquée, donc « banale », « ordinaire », s'avère bien être « bilan de la dernière semaine », ce qui confirme que la complétion de Leslie analysée plus tôt (tour de parole 13) était bien, entre autres, à l'origine de sa boucle métapragmatique « eh, mais c'est trop Original c'que j'raconte ».

Un deuxième mouvement met à distance le registre formaliste pour le réinvestir. Il commence avec la réparation initiée par Alice à propos de l'intervention de Julien (« et toi toi t'es passé aux perspectives direct ») et culmine dans le tour de parole suivant prononcé par Tom (« <((en riant)) on peut terminer la réunion là> »). Une connivence s'établit entre Alice et Tom, qui imitent chacun des énoncés-formaliste-types, mais cette fois au détriment d'un tiers. Ce qui est moqué, ce n'est plus le registre formaliste, mais une discordance entre ce qui est fait/dit (l'intervention de Julien) et ce qui *devrait* être fait/dit pour que l'ordre interactionnel s'établisse. Mais la convocation du registre se fait toujours sur un mode distancié, quand bien même il s'agit, pour les locuteurs, de le réinstaurer.

Un troisième mouvement mobilise le registre formaliste sans le mettre à distance. Il s'origine dans la « levée du malentendu », moment au cours duquel une définition commune de la situation est retrouvée. Les quatre locuteurs qui jusqu'ici se distinguaient des routines en les citant (Leslie, Émilie, Alice et Tom), maintiennent fermement la définition de l'activité en cours en en faisant simplement usage.

6.9.2. Une ambivalence dans la mise en registre de l'AG

Si les changements de *footing* ont valeur de commentaires métapragmatiques (Duranti, 1997 : 296), la question qui se pose alors est celle de l'articulation entre la dimension institutionnelle du registre formaliste dans son antagonisme au spontanéiste et la situation en train de se co-construire. Je propose deux réponses hypothétiques à cette question, qui ne s'excluent pas nécessairement.

Première hypothèse : ni formalistes, ni spontanéistes.

Les locuteurs ayant pris sur eux la responsabilité de mettre en œuvre l'AG ne sont pas concernés par ce qu'elle signifie socialement et politiquement, en tant qu'*événement de parole*. Leslie, Tom, Émilie et les autres ne se mettent pas en scène en tant que fervents défenseurs de la formalisation des AG, mais ils n'apparaissent pas non plus comme la rejetant sans appel. En ce sens, il semblerait que les énoncés-types indexant le registre formaliste servent simplement de ressource disponible sans pour autant être investis de valeur particulièrement forte. Ainsi, s'ils pointent d'un côté la dimension routinière des AG formalisées, se moquant de ses énoncés stéréotypés et sans surprise afin de s'en distinguer brièvement, de l'autre côté, ils n'hésitent pas à faire appel à ces mêmes énoncés lorsqu'il s'agit d'éviter les éclatements de cadres. Cela

aboutit à la mise en place d'un ordre interactionnel qui s'éloigne du modèle-type²⁰⁸ (dont le chapitre 5 était une description), celui-ci apparaissant davantage comme un modèle-source dont on s'inspire que comme un modèle-cible que l'on cherche à atteindre.

Seconde hypothèse : formalistes et spontanéistes.

Les locuteurs ayant pris sur eux la responsabilité de mettre en œuvre l'AG subissent une double contrainte : ils doivent être antiautoritaires sans être névrosés, horizontaux sans être ennuyeux. Cette seconde hypothèse fait de la présence massive des disjonctions énonciatives portant sur les énoncés indexant le registre formaliste l'indice d'un malaise vis-à-vis du sens social de l'évènement de parole. Ces changements de *footing* permettraient aux locuteurs de sortir de la contradiction, puisqu'en même temps qu'ils mettent en place l'« horizontalité » en piochant des fragments dans le registre formaliste, ils s'en moquent. Les énoncés-types étant investis de valeurs antagonistes, les disjonctions énonciatives apparaissent alors comme un moyen de mettre en place « de la formalisation », donc de se montrer antiautoritaires selon les normes du groupe, tout en se montrant « émancipés » de ces normes, puisque capables de s'en distinguer.

6.10. Prise de parole et prise de risque

Dans le chapitre 5, j'ai montré comment le stéréotype du registre formaliste génère une rhématisation entre prise de parole et prise de pouvoir. Il s'agit à présent, à partir des analyses précédentes, de considérer l'autre équivalence possible, celle qui associe prise de parole et prise de risque.

6.10.1. *Public et performance*

Mettre l'accent sur l'attente normative et esthétique qu'un auditoire témoigne face à une production langagière, c'est faire de toute prise de parole en AG une *performance* :

Fundamentally, performance as a mode of spoken verbal communication consists in the assumption of responsibility to an audience for a display of communicative competence. This competence rests on the knowledge and ability to speak in socially appropriate ways. Performance involves on the part of the performer an assumption of accountability to an audience for the way in which communication is carried out, above and beyond its referential

²⁰⁸ Pour rappel, l'ordre interactionnel mise en place par Leslie et les autres s'éloignent du modèle, car 1) Leslie n'a pas distribué explicitement les trois statuts puisqu'elle s'est autodésignée *tacitement* et qu'elle n'a pas distribué le statut de preneur de parole ; 2) elle n'est pas la seule à produire les énoncés typiques indexant l'identité discursive d'animatrice, ce qui donne lieu à des statuts métainteractionnels diffus et 3) l'ordre du jour n'a pas fait l'objet d'une mise par écrit ni d'une négociation de son ordre chronologique.

content. From the point of view of the audience, the act of expression on the part of the performer is thus marked as subject to evaluation for the way it is done, for the relative skill and effectiveness of the performer's display of competence (Bauman, 1975 : 293).

Deux moments de la séquence mettent en évidence l'aspect de performance lié à la prise de parole en AG, l'un par son « succès » et l'autre par son « raté ». Le premier est la « proposition d'ordre du jour » de Leslie. L'auto-ironie dont elle fait preuve peut indiquer une anticipation de jugement négatif chez l'auditoire : « eh, mais c'est trop Original c`que <((en riant)) j`propose> » est un énoncé qui pointe alors ce rapport – inquiet – à l'attente des autres.

Le second moment est celui mettant en jeu Julien, Alice et Tom. Les commentaires sarcastiques d'Alice et Tom mettent bien en évidence une performance « qui fait flop ». L'intervention de Julien est épinglée, pointée, relevée comme peu claire, confuse, bref, comme non satisfaisante. Sans doute parce qu'elle met en danger la définition du cadre dès le début de la rencontre, elle fait l'objet de réparations, commentaires agissant comme autant de sanctions négatives explicites et répétées. Il est donc évident que ces participants forment un public exigeant et qu'intervenir en AG c'est se livrer à une performance, dans laquelle

there is also a dimension of risk or challenge. Even the most competent speaker can say the wrong word at the wrong time just like the best of actors can miscalculate a pause or an opera singer can fail to control the pitch of his voice (Duranti, 1997 : 16).

6.10.2. À qui appartiennent les silences en AG ?

Face au risque que contient une prise de parole, la majorité des participants garde le silence. Pourtant, si l'on considère le système de contraintes mis au jour dans les travaux des analystes des conversations, *les silences doivent être comblés*²⁰⁹ (Sacks, Schegloff & Jefferson, 1974 : 705) et pour être comblés, les trois règles de base du système des tours sont les suivantes :

- La fonction locutrice est occupée à tour de rôle, les locuteurs se succédant.
- Une seule personne parle à la fois.
- Il y a toujours une personne qui parle, « c'est-à-dire que le temps de la conversation est pour l'essentiel occupé par de la parole (le « speech stream » est quasiment continu), et que les

²⁰⁹ Je ne considère évidemment pas qu'il s'agisse là d'un système de contrainte universel et général, mais plutôt que l'évènement de parole AG répond à un système de contraintes proche que celui pesant sur les types de conversations qui ont été étudiées par ces auteurs.

intervalles (« gaps ») séparant les tours sont eux aussi réduits au minimum » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, t.1 : 162).

L'analyse des conversations distingue deux types de silences (Feldstein, 1972). Les silences « intratours », d'une part, renvoient aux silences qui interviennent dans le cadre d'un même tour de parole. Ce premier type de silence, aussi appelé « pause », appartient au locuteur, c'est-à-dire qu'il peut en jouir sans craindre qu'un autre locuteur s'autosélectionne et lui « prenne » son tour. Le second type de silence, les « gaps » à proprement parler, sont les silences qui interviennent entre deux tours de parole. Ces silences « intertours » ont un statut d'« extraterritorialité », ils appartiennent, dans le cadre des conversations dyadiques, aux deux locuteurs engagés, chacun se sentant également responsable de leur minimisation. Mais qu'en est-il des situations de communication impliquant des dizaines de locuteurs, comme en AG ?

Il faut pour répondre à cette question revenir sur la question de l'attribution des tours. Les possibilités, dans les conversations à participants multiples sans tours de parole explicitement distribués, sont les suivantes : ou bien le locuteur en cours sélectionne le locuteur suivant (tacitement par son regard, l'orientation du corps, etc. ou explicitement par l'emploi d'un terme d'adresse, etc.) ou bien le locuteur suivant s'autosélectionne dès lors qu'il perçoit et interprète des signaux de fin de tour produits par le locuteur en train de parler (relâchement de la tension articulatoire, baisse du débit, de l'intonation, du volume, fin de l'unité de composition du tour, etc.). Or on remarque dans cette séquence d'ouverture que :

1) Les termes d'adresse explicites visant à la sélection des locuteurs suivants sont des pronoms personnels indéfinis, parfois pluriels (comme « on », « quelqu'un », « qui », « y en a qui » ou « vous »). Nécessaires à la construction discursive d'un collectif, ces pronoms personnels n'invitent pourtant jamais personne *en particulier* à prendre la parole²¹⁰.

2) Le nombre élevé de participants provoque le sentiment d'une responsabilité partagée – et donc limitée – face aux silences.

6.10.3. Continuer à parler coûte que coûte

L'autosélection s'impose donc bien comme règle à défaut de termes d'adresse ciblés ou d'autres indices d'hétérosélection explicites. Cette autosélection produit deux effets contradictoires : un sentiment de prise de risque lié à la dimension de performance (le fait de

²¹⁰ Se pose bien sûr le problème d'un corpus ne prenant en compte que le verbal. Il est tout à fait possible que des sélections soient faites ou suggérées par le regard ou l'orientation du corps. Je pense par exemple à l'échange entre Alice et Tom (tours de parole 52 à 55).

devoir « se lancer ») et un sentiment de « confort » grâce à une prise en charge partagée de la responsabilité relative à l'extraterritorialité des silences intertours. Mais cette tension ne travaille pas de la même manière chez chacun des locuteurs présents²¹¹ : logiquement, seuls ceux qui se sentent capables de rompre le silence ressentent celui-ci comme une occasion de prendre la parole. Les socialisations militantes de chacun sont ici déterminantes : qui se sent responsable d'un long silence au point d'oser y mettre fin ? Qui, au contraire, sait que ce silence « ne lui appartient pas vraiment » ? Quoi qu'il en soit, la conséquence de l'autosélection et de la dimension de performance liée à la prise de parole favorise, surtout en début de rencontre, l'émergence de très longs silences²¹².

Il est cependant discutable de répartir les silences entre « pauses » et « *gaps* ». En effet, « le tour se construit progressivement dans une succession "d'unités de composition de tour", séparées par des places de transition possibles, lieux possibles de l'alternance, des emplacements où le passage du tour à un locuteur suivant pourrait se réaliser » (Traverso, 2016 : 39). Un même locuteur peut donc reprendre un tour de parole après une très longue pause et ce n'est donc qu'une fois l'interaction finie qu'un silence trouve son statut d'inter- ou d'intratour. C'est ainsi qu'au regard des analyses précédentes, il apparaît justement qu'une fois qu'un locuteur a pris la parole, il lui revient la tâche de ne plus laisser le silence s'installer. Dans ce cadre, « [l']ajout d'éléments additionnels au tour peut être une manière de gérer l'absence d'enchaînement de l'interlocuteur » (Traverso, 2016 : 51) : pour « gérer » les silences produits par une absence d'enchaînement, les locuteurs prenant la parole en AG semblent contraints de continuer à parler, quoi qu'il arrive, et j'ajouterais, pour le meilleur et pour le pire (voir chapitre 8).

²¹¹ J'ai moi-même expérimenté l'évolution de cette tension. Si, au tout début de mon ethnographie, il m'était tout simplement inconcevable de prendre la parole publiquement pour briser un silence intertour, attendant *sans aucune appréhension* que quelqu'un d'autre le fasse, je suis peu à peu sortie de cette position pour ressentir les silences comme des occasions probables de prise de parole. J'ai alors commencé à me sentir *concernée* par les silences, songeant que je *devrais peut-être* dire quelque chose.

²¹² Il est bien sûr délicat de qualifier les silences : à partir de quand un silence est-il long ? Face à l'importance du ressenti (la gêne, le malaise, l'attente, l'ennui ou au contraire, la distraction, la rêverie, l'impatience, etc.) dans la définition d'une durée perçue comme « longue », j'ai décidé d'objectiver arbitrairement la longueur d'un silence intertour en fonction de la durée moyenne des silences intertours de cette AG particulière. Je considère donc comme marquées les silences intertours supérieurs à 4,1 secondes (durée moyenne des silences intertours).

Chapitre 7. L'AG, ressource topique

À partir d'une intervention thématissant la question de « l'organisation », le chapitre 7 explore la reprise de la FD formaliste par une locutrice : pris dans la dynamique de l'interaction, les effets de sens des expressions et combinaisons d'expressions constituant cette intervention, bien que tirés de l'existence historique de cette FD particulière, présupposent et produisent des effets pragmatiques en situation. Entre attribution de positionnements discursifs aux uns et aux autres et négociation de sa propre place au sein de rapports de pouvoir contraints par l'évaluation mutuelle caractéristique de l'espace des mouvements sociaux, la convocation de cette FD se charge de valeurs de reproche voire d'accusation à l'encontre de ceux qui ont, depuis la séquence d'ouverture, mis en place un registre interactionnel qui n'est pas clairement identifiable comme « formaliste ».

7.1. Considérations théorico-méthodologiques

L'AG, et plus largement la question de « l'organisation », en plus d'être un objet de prises de position au sein de l'espace social des mouvements anarchiste et autonome (chapitre 4), s'impose comme *ressource topique* chargée doxiquement et mobilisable en cours d'AG.

7.1.1. Les opérations de thématisation

La notion de topique ou plutôt de « topic » possède, en dehors du champ de l'argumentation, des définitions syntaxiques, définitions qui se confondent souvent avec celles de « thème » ou d'« à-propos » (« aboutness »). Malgré cette « instabilité définitionnelle » (Mondada & Berthoud, 1993 : 123), il est possible, en suivant Anne-Claude Berthoud et Lorenza Mondada (1992 ; 1993 ; 1995), d'affirmer que, généralement, on parle de « thème » lorsque dans une analyse se situant au niveau de l'énoncé, on distingue « ce qui est déjà connu » de « ce qu'on en dit » ou « ce qui est nouveau », le second élément renvoyant au « rhème ». Cependant, une analyse portant sur la détermination de « ce qui est déjà connu » et son articulation à « ce qui est nouveau » suppose une analyse de la progression textuelle et donc une prise en compte d'unités transphrastiques. Or, « le passage d'une approche phrastique à une approche transphrastique n'est pas uniquement une question d'ajustement, mais implique un saut théorique » (Berthoud & Mondada, 1993 : 124). En effet, dès lors que l'analyse porte sur le « niveau discursif »

ce type de segmentation [l'opposition entre thème et rhème] laisse sa place à une approche qui se définit davantage en termes de cohérence thématique, de gestion de l'introduction des topics, des ruptures ou des transitions entre topics. Il y a donc rupture entre les notions de *sentence-topic* et *discourse-topic* (Berthoud & Mondada, 1993 : 125).

Par rapport au *discourse-topic* (Van Dijk, 1977), deux approches concurrentes se sont développées. L'une, définitionnelle, c'est-à-dire relevant d'une « définition conceptuelle du thème » se concentre sur les savoirs partagés et les éléments cotextuels afin de déterminer le degré de « oldness » ou de « brand new » des éléments thématisés. L'autre, relevant d'une approche formelle, se concentre sur le repérage des marques morphosyntaxiques permettant d'introduire l'élément nouveau. Il ressort de la confrontation des résultats de ces deux approches (qui rejouent par ailleurs l'opposition entre sémasiologie et onomasiologie) « l'absence de correspondance biunivoque, voire plurivoque, entre formes et fonctions »

(Berthoud & Mondada, 1993 : 124). C'est dire que la question de la thématization et de ses liens avec la constitution de ce que l'on pourrait appeler, après Jean-Blaise Grize (1998) ou Frédérique Sitri (2003), un « objet du discours », est délicate et loin d'être tranchée.

Si l'approche définitionnelle permet de penser le topic de manière souple, en termes d'*aboutness*, conçu « comme ce sur quoi porte ce qui est énoncé ou mieux comme ce que l'énonciateur définit comme étant l'élément à propos duquel pourront se faire ses prédications ultérieures » (Berthoud & Mondada, 1995 : 207), l'approche formelle offre quant à elle des outils précis permettant de repérer l'introduction des thèmes de discours, ce qui a un intérêt également pour l'étude de leur dimension argumentative. C'est pourquoi il s'agit à présent de rappeler le fonctionnement de ces marqueurs, tout en gardant à l'esprit que

[l]es manifestations formelles du topic sont à concevoir moins en termes de marques entendues comme reliées stablement, que ce soit de façon biunivoque ou au mieux plurivoque, à des fonctions, mais plutôt en termes de marques entendues comme traces d'opérations sous-jacentes (dont les opérations énonciatives du locuteur) (Berthoud & Mondada, 1993 : 127).

7.1.2. *Les marqueurs de thématization*

Il existe à l'oral une « progression préférentielle », « qui permet de poser d'abord un objet saillant, ou plusieurs objets en cascade, pour ensuite en dire quelque chose » (Berthoud & Mondada, 1995 : 215). Cette opération de thématization est une opération de « mise en évidence », « une extraposition qui a pour but de préciser, d'identifier le référent auquel vont s'appliquer la prédication et les déterminations nécessaires » (Berthoud & Mondada, 1992 : en ligne). C'est ainsi que l'« on a souvent vu dans l'existence de certaines structures disloquées en français [...] la possibilité de promouvoir un syntagme nominal au statut de thème phrastique voire de thème de discours » (de Fornel, 1988 : 105). La structure syntaxique de dislocation renvoie à un déplacement en tête d'un constituant (la thématization à proprement parler) et à une mise en relation de ce constituant avec une opération énonciative (la rhématization). La dislocation se définit alors comme un « procédé syntaxique disjoignant de son terme recteur un constituant de la phrase. La dislocation peut s'effectuer à droite ou à gauche du terme recteur, avec ou sans détachement (virgule à l'écrit ou pause à l'oral), et avec ou sans pronominalisation anaphorique ou cataphorique (Le Querler, 1998 : 115). Par exemple : « La soupe, il mange » est un énoncé présentant une dislocation à gauche avec détachement et sans pronominalisation anaphorique alors que « il la mange, la soupe » est un énoncé présentant une dislocation à droite avec pronominalisation cataphorique.

Plusieurs dislocations à gauche peuvent entretenir des rapports « en entonnoir » comme dans cet exemple, proposé par Laurent Danon-Boileau et Mary-Annick Morel : *question saumon (1), pour la pêche (2), l'Écosse (3) c'est ce que je préfère*, qui présente en (1) un ensemble de champs d'événements ou de zones de pensée ; en (2), un champ associé qui pose le cadre de la prédication ; et en (3), un sous-segment qui permet de mettre en place l'élément qui va servir de support à la suite (Danon-Boileau & Morel, 1994 : 267-268). Pour Mary-Annick Morel (mentionné par Sitri, 2003 : 46), ces dislocations à gauche, qui ne subissent pas de reprise anaphorique, sont des cadres. Ces cadres peuvent être introduits par plusieurs types de marqueurs, faciles à repérer dans le fil d'un discours :

1. Des marqueurs lexicaux : des ordinaux (*premièrement, deuxièmement*), des « énoncés-balises » (Morel & Rialland, 1992 : 116) (*d'abord, ensuite*), des prépositions (*pour, sur*), des locutions prépositionnelles (*quant à, en ce qui concerne*), des « noms prépositionnels » (*question, côté, point de vue, niveau, par exemple*) ou encore des introducteurs de discours rapporté (*quand on parle de*).
2. Des marqueurs syntaxiques : des dispositifs pseudo-clivés impliquant des présentatifs existentiels (*X c'est ; il y a X c'est ; ce que X c'est*).

Auxquels Anne-Claude Berthoud et Lorenza Mondada (1992 : en ligne) ajoutent des déictiques introduisant un élément du « contexte » (*ça, ceci*).

Nous dirons ainsi que

[l]es marqueurs de thématization sont des unités linguistiques détachées en tête de phrase du type *à propos de X, au sujet de X, pour ce qui est de X*, etc. Elles sont constituées d'un introducteur thématique (ici une préposition simple ou composée) et d'un complément (représenté par *X* qui est le plus souvent nominal) (Porhiel, 2005 : 55).

Notons cependant que toutes les dislocations à gauche ne sont bien sûr pas des thématizations (puisque aucune marque n'est univoque) et que dans le cas d'une rhématisation disloquée à gauche, on peut parler de « focalisation », comme dans l'énoncé « Les rouges, je prends » à propos d'une paire de chaussures ou dans le cas des questions rhétoriques dont le constituant rhématique est préposé à la forme interrogative (« Et qui viendra demain ? Encore toi » → « C'est encore toi qui viendra demain »).

7.1.3. Reprise et modification

Le repérage des marqueurs formels de thématisation, qui se situent au niveau de l'énoncé, n'aboutit pas au repérage du topic, ou de l'objet du discours. En effet, ce dernier « n'existe que s'il se déploie dans le fil du discours, condition qui implique qu'il soit repris ; en conséquence, les processus de reprise constituent la seconde catégorie descriptive mobilisée » (Sitri, 2003 : 41). Cette problématique de la constitution d'un objet du discours relève de la cohésion et de la progression textuelle qui implique qu'en reprenant un signe, on ne peut que le modifier. C'est ainsi que

[l]e processus de reprise est par essence paradoxal : un segment discursif ne devient objet de discours que s'il est repris, mais, en retour, par la reprise, il est transformé, modifié – jusqu'à devenir radicalement autre. Ce jeu dialectique entre répétition et changement, qui caractérise la vie des objets de discours, est d'abord une propriété du discours lui-même, pris dans sa dimension linéaire, lequel se poursuit tout en se modifiant (Sitri, 2003 : 49).

Frédérique Sitri distingue trois manières d'opérer une reprise. La reprise anaphorique, tout d'abord, joue un rôle important en termes de cohérence. Elle est généralement marquée par des démonstratifs qui donnent l'instruction d'aller chercher précédemment dans le texte ce à quoi ils renvoient et qui, souvent, entraînent une resignification. Les reprises en « ce » constituent ainsi un « phénomène massif » (Sitri, 2003 : 52). La réitération lexicale, ensuite, permet d'extraire un nom du « flux discursif » pour le reprendre, le plus souvent en position thématique, mais avec un déterminant différent. Parce qu'elle met en jeu la détermination, la réitération lexicale peut changer radicalement la signification de l'objet repris (Sitri, 2003 : 52). La parenté sémantique, enfin, aide à établir un lien en indiquant une reprise entre deux segments. Sans marquage spécifique, la relation entre les deux segments relèvera de la « paraphrase sémantique ». Voici un tableau récapitulatif des types de reprises et de leurs opérations de mise en œuvre, toujours proposé par Sitri (2003 : 50) :

Type de reprise	Opération de mise en œuvre
$X \rightarrow \text{ce } Y / \text{c'est un } Y$	Extraction + (re)classification
$\text{Det}_1 X \rightarrow \text{dét}_2 X$	Détermination/référenciation
$X \rightarrow P(X)$	Paraphrase sémantique

Tableau1. Les différents types de reprises et leurs opérations de mise en œuvre (d'après Sitri, 2003 : 50).

7.2. Présentation de la séquence

L'AG a démarré sans que son animatrice ne désigne de preneur de tours de parole (voir chapitre 6). Une heure et cinq minutes plus tard, Laetitia prend la parole pour mettre en mots les propriétés situationnelles de l'AG en cours et réinvestit, pour cela, la FD formaliste en faisant de « l'organisation » le principal thème de son intervention. La question de la mise en registre de l'évènement de parole porte bien avec elle celle, plus générale, de l'organisation politique des mouvements anarchistes/autonomes et de ses contradictions internes (voir chapitre 1). Voici la transcription de cette séquence :

- | | | |
|-----|-----|---|
| 235 | LAE | (voilà j'm'appelle) (inaud.) et j'viens du testet et donc euh c'que j'voulais dire euh: et en fait j'voulais euh j'v- bon (.) j'pense aussi qu'i' faut aller si on a envie d'aller un peu vers l'action tout ça j'ai entendu des trucs je voulais réagir par rapport à organisation pas organisation/ (.) euh déjà euh (.) j'trouve que c'est une bonne idée aussi lorsqu'on parle d'actions de s'mettre en p'tits groupes direct ben soit en fonction des disponibilités ben moi j'suis dispo par exemple de telle heure à telle heure et selon l'emploi du temps et la disponibilité des gens ou alors si on veut faire un truc un peu un peu (.) on prend- une certaine prise de ri::sque un peu du tracta::ge (.) avec par exemple un porteur de parole avec un truc un peu plus on va dire pour animer le tout avec une question et on demande aux gens d'réagir sur euh ben par exemple c'que ça veut dire la violence policière pour eux (.) euh: y avait l'idée de- donc là c'est sur l'organisation de s'dire euh `fin bon y a des gens qui sont partis d'autres qui sont arrivés `fin plein de trucs comme ça déjà ça me <((en riant)) (.h ça me rend malade) ça me plombe un peu désolée> et pourQUOI// parce que justement j'pense hum que c'est bien de garder une spontanéité, mais j'préfère le truc de (1) c'est le plus lourd pour moi c'est l'fait qu'on:: respecte pas les: (paroles) de l'autre par exemple le fait que:: voilà il s'rait utile qu'on sache par exemple qui prend les tours de parole // (.) déjà ça c'est clair et puis est-ce qu'il y a des gens qui prennent un compte-rendu/ parce que (inaud.) |
| 236 | ALX | ouais y a quelqu'un= |
| 237 | LAE | =ce serait utile que y aient des gens qui DISENT quand on n'est pas qu'on dévie un peu du suJET/ et qu'on est pas dans l'ordre du jour parce ça fait plusieurs fois qu'y a des trucs comme ça (.) la présentation du nouveau collectif qui est arrivé y a des gens qui parlent de l'organisation d'autres de prévoir des actions °(inaud.) à quel point° juste avoir envie de dire que ça ça s'rait vraiment utile/ euh donc c'était sur l'organisation/ et euh et après sur le pourquoi de:: sur quoi il parlait (.) moi j'sais pas, mais pour moi le truc violent c'est une X j'trouve super (bizarre) c'est p't-etre con entre parenthèses, mais la violence d'état qui est à la tête des violences que le système nous inflige au quotidien y a notamment la violence des institutions la violence de: forcer les gens à travailler et j'pense que voilà\ donc dire que y a un système de violences ben y a plein de violences quoi violence d'état par exemple ou des institutions donc voilà pour |

		moi y a ce truc vachement important de euh pour pas perdre des gens ou pour être plus effiCACE c'est bien de- d'essayer quand même d'être organisés sinon ça fait quoi c'est (.) désolée j'avais faire un peu ma politicienne anarchiste mais tyrannie de l'absence de structure <(en riant))pour citer l'bouquin> c'est-à-dire en fait qu'en gros quand y a pas de structure ben souvent c'est qui qui parle// ceux qui a l'habitude de parler et:: les gros mecs et etcétéra etcétéra etcétéra donc euh:: voilà\ (.) donc euh:: c'était pour dire que pour moi c'est vachement important et puis on devrait commencer par ça c'est saoulant d'parler d'organisation et tout, mais ça peut être un truc euh bien\\ voilà\\ j'pense que ce s'rait super que (inaud. pendant 6.7)
		(1.4)
		((rires))
238	MAT?	°t'avais° (.) t'avais l'air d'avoir euh: MOI j'ai un truc à DIRE, mais si t'avais une réponse directe/ excuse-moi ((semble prendre quelque chose dans ses mains))
239	XXH	ouais
240	MAT?	si [t'avais une réponse directe
241	ALX	[ouais j'avais une r- une- en fait j'pense que: chaque type d'assemblée elle a son mode d'organisation on en a parlé au début/ vu l'nombre qu'on était y a pas eu de de gens qui allaient prendre les tours de parole parce que on a commencé à qu- quinze// dix// et y a quelqu'un qui prend euh les notes et euh et après respecter les tours de parole tu parles de: (.) tu vois de prendre la parole de savoir quand et qui est-ce qui parle ben le: (.) c'est juste parce que y a plein de gens qui sont pas sen- pas habitués à faire des assemblées que ce qu'on respecte pas l'ordre du JOUR, mais ça:: j'trouve que ça s'passe plutôt bien par rapport à plein d'autres assemblées
		(2.1)
		((rires de plusieurs participants))
242	LES	<((en riant)) la tyrannie du testet/ euh> ((rires de plusieurs participants))

Lors de cet échange, les locuteurs étaient disposés comme ceci dans le cercle :

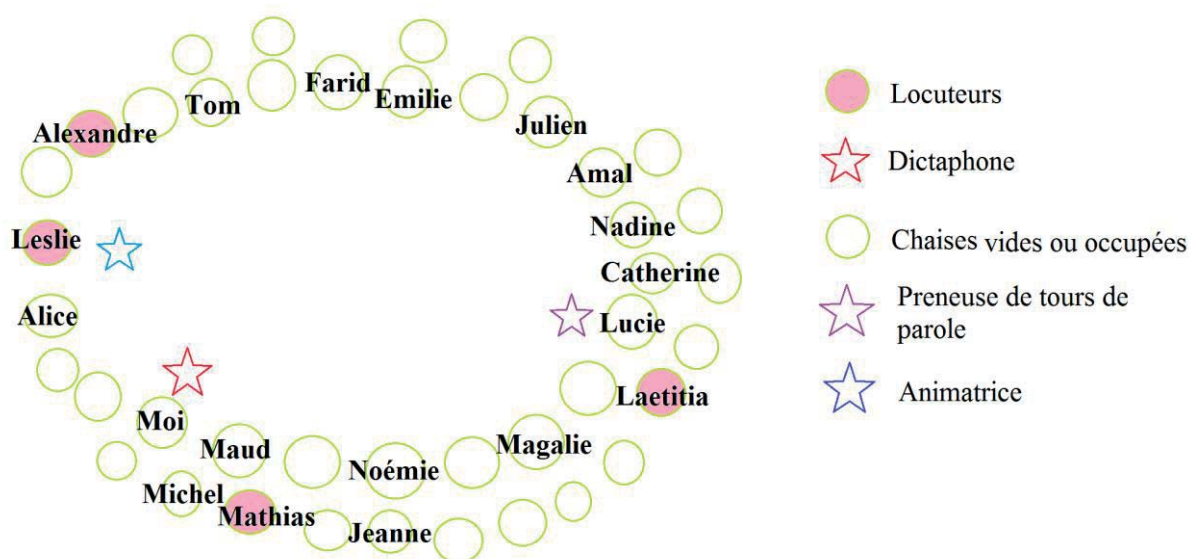


Figure 19. Disposition des locuteurs et locutrices de l'échange.

7.3. Structuration de l'intervention de Laetitia

Avant de se pencher sur le travail du sens opéré par la FD formaliste dans son rapport à la FD spontanéiste, cette section décrit l'émergence, dans l'intervention de Laetitia, des propriétés situationnelles de l'évènement de parole en tant qu'objet de discours. Ce premier aperçu de la structuration de l'intervention de Laetitia permet aussi de faire des hypothèses quant à la légitimité énonciative de la locutrice et à la valeur illocutoire de son intervention.

7.3.1. Dire son nom, dire d'où l'on vient

Laetitia entame son intervention par une « présentation de soi » (Greco, 2006) :

235	LAE	(voilà j`m`appelle) (inaud.) et j`viens du testet
-----	-----	---

La pratique de la présentation de soi ne constitue pas une propriété situationnelle des AG formalisées²¹³ : au contraire, les présentations sont le plus souvent agilement évitées, aussi bien dans les rassemblements informels que dans les rencontres publiques, et un bénéfice symbolique semble être tiré du maintien d'un flou quant aux noms de chacun (voir chapitre 5, section 5.3.3). En cela, la présentation de soi de Laetitia, nominative et topographique, est une pratique marquée. Cependant, la courbe intonative du segment tout autant que son débit indexent une pratique *routinisée* pour la locutrice : elle paraît faire comme elle fait tout le temps. Si l'on ajoute à cet effet indexical le fait qu'il s'agit d'une assemblée caractérisée par son hétérogénéité, donc réunissant des personnes qui ne se connaissent pas toutes, cette présentation prend la valeur d'une critique tacite de la valorisation de l'anonymat en milieu militant. De ce point de vue, dire publiquement son prénom avant d'entamer sa prise de parole (« donner » son nom) met d'emblée en scène une volonté de défendre *une autre* manière de faire, plus « accueillante », plus « transparente ». Cette présentation de soi s'impose alors comme un acte de langage indirect à valeur d'invitation à plus de « convivialité » (et s'oppose au côté « snob » ou « paranoïaque » du jeu avec l'anonymat) et à plus d'ouverture et d'hospitalité (s'opposant à l'« entre soi » que constitue l'existence d'un groupe dans le groupe dont les membres se connaîtraient déjà « secrètement²¹⁴ »).

²¹³ Comme nous l'avons vu dans le chapitre 5, dans les AG formalisées réunissant des militants qui se connaissent déjà – comme c'était le cas dans le collectif NDDL –, il arrive que le preneur de tours de parole distribue la parole au demandeur en faisant mention de son prénom ou surnom. En revanche, *jamais personne ne dit publiquement son propre nom en cours d'AG*.

²¹⁴ Plus tard dans la rencontre, la preneuse de tour de parole distribuera la parole à Michel en disant « le monsieur en rouge ». Cette désignation sera ensuite reprise deux fois : d'abord par Michel pour se désigner lui-même en début d'intervention (rejetant par là même l'occasion de donner publiquement son prénom), ensuite par Matias,

En précisant « et j viens du testet », Laetitia fournit des informations importantes. Le Testet est le lieu-dit dans lequel se tenait la zad (« la zad du Testet ») dans laquelle fut tué Rémi Fraisse, évènement à l'origine du mouvement social en cours. En plus d'être un élément valorisant pour la locutrice, qui se montre alors comme étant « au cœur de l'actualité militante », cela témoigne d'un fort degré d'engagement militant qui l'amène à vivre sur les lieux de lutte, « à la zad ». Cette information peut donc valoir d'indice de possession d'un fort capital militant. Enfin, cela suggère que Laetitia était peut-être présente le soir de l'affrontement au cours duquel fut tué Rémi Fraisse, possibilité là encore valorisante pour la locutrice. En mettant avant publiquement son « lieu d'origine » géographique, Laetitia se positionne donc avant dans l'espace des mouvements sociaux et fournit des gages de sa légitimité militante : elle donne une image d'elle-même de militante expérimentée engagée dans les luttes de l'écologie politique et sociale²¹⁵.

En outre, préciser d'où l'« on vient », c'est préciser en négatif d'où l'« on ne vient pas », en l'occurrence ici, Paris. C'est donc se définir soi-même comme « étrangère », comme venant d'ailleurs et à ce titre comme non insérée dans le réseau social local. Cette présentation de soi nominative et topographique apparaît à la fois comme une pratique routinisée pour la locutrice, mais également comme une pratique « normale » *au Testet*²¹⁶. On peut en déduire l'existence, dans certains lieux sociaux, d'une autre propriété situationnelle significativement chargée : celle consistant à se présenter avant d'entamer une intervention en AG. En effet, cela construit une frontière entre différentes manières de faire en AG, d'une part, et, d'autre part, entre un « ici » et un « là-bas ». En plus d'une « importation » « ici et maintenant » de manières de faire valorisées « là-bas » (et donc une dévalorisation de manières de faire « ici »), la critique tacite de l'ordre interactionnel en cours se précise : en se présentant, bien que cela soit marqué,

un ami de Michel, dans un changement de *footing* mentionnant l'expression de la preneuse de tour de parole, ce qui instaure une connivence entre eux et les autres participants connaissant également Michel. Une analyse précise de ces jeux avec les noms, ne serait-ce que tels qu'ils sont saisissables dans la transcription de cette AG particulière, permettrait sûrement d'éclairer une des modalités de la socialité militante propre aux mouvements anarchiste/autonome contemporains.

²¹⁵ De fait, je l'avais pour ma part déjà rencontrée à la zad de NDDL deux ans plus tôt. Si nous ne nous étions pas présentées nommément lors de cette première rencontre, nous avions en revanche discuté un long moment. Le soir de l'AG, je l'ai reconnue immédiatement (cognitivement), mais je ne saurai jamais si cette reconnaissance fut réciproque ou non, car à aucun moment (ni pendant ni après l'AG), nous ne nous sommes saluées, nous ne nous sommes reconnues *socialement*.

²¹⁶ Il arrive quelquefois, par exemple dans certaines AG tenues lors de mobilisations étudiantes, qu'à la demande de certains participants (le plus souvent les responsables de la définition de la rencontre, « la tribune ») que les locuteurs « encartés » (c'est-à-dire adhérents d'une organisation politique) commencent leur intervention en donnant le nom de l'organisation politique à laquelle ils appartiennent. Expliciter son positionnement politique est donc bien une pratique interlocutive instituée dans le cadre de certaines autres AG (par exemple étudiantes).

Laetitia souligne le fait que les participants présents sont en grande partie des inconnus les uns pour les autres, puisque n'étant même pas capables de s'appeler par leur nom²¹⁷.

Après la production de ce premier énoncé, Laetitia cherche, « à tâtons », à introduire le thème de son intervention :

235	LAE	(voilà j`m`appelle) (inaud.) et j`viens du testet et donc euh c`que j`voulais dire euh: et en fait j`voulais euh j`v- bon (.) j`pense aussi qu`i` faut aller si on a envie d`aller un peu vers l`action tout ça j`ai entendu des trucs
-----	-----	--

Cette opération de thématization n'est pas simple : elle implique d'une part un travail de « raccrochage », c'est-à-dire de mise en cohérence insérant l'intervention dans le déroulement de l'échange, ainsi qu'un travail d'ancrage énonciatif. Ceci passe nécessairement par une activité métadiscursive laissant des traces linguistiques précises (Mondada & Berthoud, 1995 : 208) : des marqueurs métadiscursifs d'ancrage sur l'acte de dire ou des marqueurs de parcours sur le dire (« j`voulais dire » ; « j`voulais » ; « j`v- » ; « j`ai entendu des trucs ») et des marqueurs préliminaires cognitifs qui ancrent dans la sphère de l'énonciation (« j`pense aussi qu' »).

Voici un tableau récapitulatif des différents segments de discours constituant ce premier mouvement :

Ouverture de l'intervention		
Présentation de soi	Patronyme	(voilà j`m`appelle) (inaud.)
	Toponyme	et j`viens du testet
Marqueurs préliminaires	Marqueur métadiscursif d'ancrage sur l'acte de dire	et donc euh c`que j`voulais dire euh:
	Répétition du marqueur	et en fait j`voulais euh j`v- bon (.)
	Marqueur préliminaire cognitif	j`pense aussi qui
	Premier marquage topical	faut aller si on a envie d`aller un peu vers l`action tout ça
	Reformulation du marqueur métadiscursif d'ancrage sur l'acte de dire (de l'ouïr ?)	j`ai entendu des trucs

²¹⁷ Bien que toute la dimension de reproche vis-à-vis des propriétés situationnelles de l'AG que porte cette présentation de soi soit très implicite, il est possible d'appuyer une telle interprétation en se souvenant par exemple du discours très répandu de la critique de l'individualisation, de l'atomisation souligné par les discours métapragmatiques (voir chapitre 4).

7.3.2. Premier mouvement : proposer de se mettre en petits groupes

Un nouveau marqueur métadiscursif d'ancrage sur l'acte de dire (« j'voulais réagir ») permet à Laetitia de « démarrer véritablement » sa prise de parole :

je voulais réagir **par rapport à organisation pas organisation/** (.) euh déjà euh (.) j'trouve que c'est une bonne idée aussi lorsqu'on parle d'actions de **s'mettre en p'tits groupes direct** ben soit en fonction des disponibilités ben moi j'suis dispo par exemple de telle heure à telle heure et selon l'emploi du temps et la disponibilité des gens ou alors si on veut faire un truc un peu un peu (.) on prend- une certaine prise de ri::sque un peu du tracta::ge (.) avec par exemple un porteur de parole avec un truc un peu plus on va dire pour animer le tout avec une question et on demande aux gens d'réagir sur euh ben par exemple c'que ça veut dire la violence policière pour eux (.) euh:

Elle thématise immédiatement l'expression « organisation pas organisation », via l'emploi du marqueur de thématisation que constitue la locution prépositionnelle « par rapport à ». Si le verbe de parole « réagir » insiste bien sur la dimension dialogale et responsive de sa prise de parole, la préposition « par rapport à » souligne également l'existence d'un objet de discours *déjà* formé au sein de la discussion²¹⁸. Le premier mouvement de l'intervention de Laetitia est ainsi cadré par le thème « organisation », intervention qui s'inscrit explicitement dans le fil des échanges passés.

À propos de ce premier thème, Laetitia commence par dire :

c'est une bonne idée aussi	lorsqu'on parle d'actions	de	s'mettre en p'tits groupes direct
<i>Focalisation (détachement à gauche du rhème)</i>	<i>Cadrage (circonstant de condition/temps placé en incise)</i>	<i>Constituant de la focalisation (c'est une bonne idée...de)</i>	<i>Thématisation du syntagme verbal « se mettre en petits groupes direct »</i>

Dans un détachement à gauche, Laetitia rhématise un commentaire évaluatif positif (« c'est une bonne idée ») qu'elle émet à propos d'un ordre interactionnel particulier catégorisé sous la forme du syntagme verbal « se mettre en p'tits groupes direct ». Un circonstant (de condition et de temps), placé en incise, vient spécifier à quel moment et pour quel type d'activité « s'mettre en p'tits groupes » s'impose comme « bonne idée » : « lorsqu'on parle d'actions ». Dans une paraphrase, que nous commenterons plus loin (section 7.4.2), Laetitia défend un fonctionnement en « commissions²¹⁹ » : selon elle, « les actions » font partie de ces objets de discussion qui nécessitent un ordre interactionnel particulier ; celles-ci doivent être discutées

²¹⁸ Nous reviendrons dans la section 7.4.1 de ce chapitre sur la forme que prend la mise en mot du thème, sans article et sur un mode binaire (« organisation pas organisation »).

²¹⁹ Pour une explication du fonctionnement par commission, voir notamment la description des AG du collectif NDDL présentée dans le chapitre 5 (section 5.2.1).

sous la forme de « commissions », c'est-à-dire « en p'tits groupes », et non pas d'AG, cette dernière servant alors simplement de lieu de coordination et d'échange d'informations.

Laetitia pose ensuite, dans un circonstant de manière, une alternance entre deux modalités de fonctionnement pour de tels « p'tits groupes » : « ben soit en fonction de X... ou alors si Y », X renvoyant à la « disponibilité » et à l'« emploi du temps » « des gens » et Y à un intérêt commun pour le type d'action proposé. Un tel mode de fonctionnement s'éloigne sensiblement de celui mis en place au moment de son intervention : des actions ont été discutées alors que l'ordre interactionnel était celui d'une AG (et non pas d'une commission) sans se soucier des possibilités de réalisation concrètes de ces actions (on prépare des actions alors que peut-être personne ne sera disponible pour y participer), ni de l'attrait que ces actions peuvent susciter chez les participants (on prépare des actions qui peut-être ne réjouissent pas grand monde). La dimension critique, et donc la valeur de reproche portée par l'intervention de Laetitia s'intensifie.

La seconde proposition posée en alternance présente une ambiguïté liée à sa structure parataxique :

si on veut faire un truc un peu un peu (.) on prend- une certaine prise de ri::sque ∅ un peu du tracta::ge (.)

L'absence de ligateur entre les propositions « on prend une certaine prise de risque » et « un peu de tractage » laisse dans un premier temps la place à des interprétations contradictoires de la relation entre « tractage » et « prise de risque ». En effet, soit la parataxe efface une conjonction de coordination de type « ou », auquel cas « tractage » et « prise de risque » s'excluent mutuellement ; ou bien au contraire la parataxe efface une relation d'implication ou d'équivalence, auquel cas le « tractage » représente pour Laetitia une « certaine prise de risque ». Or, de par mon expérience ethnographique, j'aurais tendance à dire qu'un fort degré de « radicalité politique », soit le fait de participer à des actions illégales et d'en assumer publiquement les conséquences en termes de dommages physiques ou psychologiques (blessures, enfermement, traumatismes, etc.), contribue à la construction d'un éthos militant valorisé et est producteur de légitimité militante dans ce sous-espace des mouvements sociaux. La notion de « risque » étant éminemment relative au degré de « radicalité » de l'engagement militant de chacun, il est clair que pour certains, y compris parmi les participants présents ce soir-là, faire du « tractage » ne représente pas une « prise de risque ». Selon cette seconde interprétation, Laetitia apparaît alors sans doute à leurs yeux comme bien peu « radicale ». L'ambiguïté persiste dans la suite de l'énoncé, notamment via l'emploi de la conjonction de

coordination « avec » et surtout de la locution adverbiale « par exemple », qui laisserait supposer rétrospectivement que le « tractage » était aussi un exemple d'actions comportant une « prise de risque ». Comme le remarque Frédérique Sitri, « le marquage par *par exemple* fait [de l'élément qui le précède] un objet spécifique, pour ainsi dire dérivé de l'objet principal » (2003 : 69). On aurait ainsi deux types d'actions comportant une « certaine prise de risque » : le « tractage », d'une part, et le « porteur de parole », d'autre part, ce qui, comme nous venons de le voir, peut produire des effets en termes de (dé)valorisation de la parole de la locutrice, alors perçue par les plus « radicaux » comme une « bisounours ».

Quoi qu'il en soit, deux expressions sont thématiques, renvoyant chacune à des « types d'action ». Je ne reviendrai pas sur le premier type d'action proposée par Laetitia, la distribution de tracts constituant une activité militante classique. Le syntagme « porteur de parole », en revanche, est moins fréquent. La pratique du « Porteur de parole » fait partie du répertoire d'action travaillé par l'éducation populaire. Sur le site de l'ex-coopérative d'éducation populaire *Le Pavé*²²⁰ (voir chapitre 3, section 3.6.1), « Porteur de parole » fait l'objet d'une page spécifique rangée dans une rubrique intitulée « Outils et méthodes », et sur laquelle un livret PDF explicatif de 32 pages est téléchargeable. Dans ce livret, on trouve cette définition :

« Le Porteur de paroles est un dispositif qui permet d'engager un débat dans un lieu public avec des gens que l'on ne connaît pas, à partir d'une question écrite en grand format. Même s'il y a des compétences à acquérir dans le choix du lieu ou de la question, dans l'approche des gens comme dans la menée d'entretien, cet exercice est toujours passionnant. Inventée en 2002 par l'association Lézards Politiques, peaufinée par l'association Matières Prises et diffusée, entre autres, par le Pavé puis par les coopératives d'éducation populaire, cette méthode d'animation est maintenant bien établie dans le répertoire des pratiques socioculturelles. Il suffit de se prêter quelques heures à l'exercice du Porteur de paroles pour mesurer l'excitation qu'il y a à simplement partir à la rencontre de quelques passants et la force de ces rencontres sur nos idées et nos conceptions du monde ».

Laetitia paraphrase, quant à elle, et pour l'expliquer, ce qu'est un Porteur de parole :

avec un truc un peu plus on va dire pour animer le tout avec une question et on demande aux gens d`réagir sur euh ben par exemple c`que ça veut dire la violence policière pour eux (.)

²²⁰ <http://www.scoplepave.org/porteur-de-paroles>.

Elle ne présuppose donc pas que la totalité des participants présents connaît ce type d'action et profite de cette thématisation en « par exemple » non seulement pour suggérer d'en organiser un, mais aussi pour expliquer publiquement ce dont il s'agit.

Finalement, une convergence d'indices apparaît dès le premier mouvement de l'intervention de Laetitia qui :

1) Se présente nommément et topographiquement et défend un fonctionnement en « commissions », ce qui agit comme critique tacite des manières de faire mises en place au moment de son énonciation.

2) Dit venir du Testet et propose de faire un Porteur de parole, ce qui l'inscrit d'une part dans l'espace social des luttes écologistes et dans une proximité avec l'éducation populaire, en même temps que cela fait jouer certains critères tacites de la légitimité militante (sûrement valorisée par son lieu d'origine, mais peut-être aussi dévalorisée aux yeux de quelques participants par son cadrage de « tractage » par « prise de risque »).

Voici un tableau récapitulatif de ce premier mouvement :

Premier mouvement : mettre en place des commissions					
Marqueur préliminaire		je voulais réagir			
Marqueur de thématisation		par rapport à			
Thème 1		organisation pas organisation/ (.)			
ORGANISATION PAS ORGANISATION	Défense d'un fonctionnement en « commissions »	Marqueur de séquentialisation	euh déjà euh (.)		
		Focalisation (évaluation positive rhématisée)	j'trouve que c'est une bonne idée aussi ... de		
		Cadrage (circonstant de temps et de condition en incise)	lorsqu'on parle d'actions		
		Paraphrase de commissions (thème)	s'mettre en p'tits groupes direct		
	Modalités de fonctionnement des commissions	« Soit en fonction de X » : les emplois du temps	Ingrédient 1 : les disponibilités	ben soit en fonction des disponibilités	
			Paraphrase sous la forme d'un discours direct	ben moi j'suis dispo par exemple de telle heure à telle heure	
			Reformulation synthétique	et selon l'emploi du temps et la disponibilité des gens	
		« Ou alors si Y » : les types d'action	Ingrédient 2 : la prise de risque (type d'action n°1 ou cadrage)	ou alors si on veut faire un truc un peu un peu (.) on prend-	

				une certaine prise de ri::sque
			Ingrédient 3 : le tractage (type d'action n°2 ou exemple de type n°1 ? Proposition d'action ?)	un peu du tracta::ge (.)
			Ingrédient 4 : Porteur de parole (Exemple d'action/proposition d'action)	avec par exemple un porteur de parole
			Paraphrase explicative de « porteur de parole »	avec un truc un peu plus on va dire pour animer le tout avec une question et on demande aux gens d`réagir sur euh ben par exemple c`que ça veut dire la violence policière pour eux (.)

7.3.3. Deuxième mouvement : un thème qui rend malade

Dans une incise à visée structurante pour son intervention, Laetitia thématise de nouveau « l'organisation » pour finalement le développer comme ceci :

y avait l'idée de- **donc là c'est sur l'organisation** de s`dire euh `fin bon y a des gens qui sont partis d'autres qui sont arrivés `fin plein de trucs comme ça déjà ça me <((en riant)) (.h ça me rend malade) ça me plombe un peu désolée> et pourQUOI// parce que justement j`pense hum que c'est bien de garder une spontanéité, mais j`préfère le truc de (1) c'est le plus lourd pour moi c'est l`fait qu'on:: respecte pas les: (paroles) de l'autre par exemple le fait que::

La thématisation en incise de Laetitia, ainsi que les marqueurs préliminaires qui l'encadrent, a valeur de marqueurs de séquentialisation. La conjonction « donc » implique en effet un lien de causalité ou d'implication entre le thème annoncé (« l'organisation ») et les segments discursifs qui vont suivre (le « deuxième mouvement » de son intervention). De même, le démonstratif « là » est cataphorique : il renvoie à ce que Laetitia s'apprête à dire à propos du thème qu'elle réintroduit :

y avait l'idée de-	donc	là	c'est sur	l'organisation	de s'`dire
Marqueur préliminaire cognitif...	Marqueur de cohérence discursive et de rupture (ouverture de l'incise)	Démonstratif cataphorique (renvoie à un segment discursif à venir)	Marqueur de thématization	Thème	... et métadiscursif
	Incise à visée structurante pour l'intervention				

On notera cependant que ce thème « l'organisation » était déjà celui du mouvement discursif précédent, qui portait sur « organisation pas organisation ». Cette structuration thématique explicite suggère que le mouvement discursif précédent, à propos d'un fonctionnement en « p'tits groupes », était une digression, que le thème de « l'organisation » n'a pas encore été « réellement » abordé. Mais cela peut aussi signifier qu'il s'agit d'une autre manière de parler d'« organisation », qui ne renvoie plus simplement à la mise en place de « commissions », mais à la question de la « distribution de la parole ».

Laetitia entame son deuxième mouvement par un segment descriptif immédiatement suivi d'un commentaire négatif :

`fin bon y a des gens qui sont partis d'autres qui sont arrivés `fin plein de trucs comme ça déjà ça me <((en riant)) (.h ça me rend malade) ça me plombe un peu désolée>

Elle décrit l'instabilité du cadre participationnel de l'AG à laquelle elle participe, instabilité accentuée par les formes rythmées qu'elle emploie « y en a qui X d'autres qui Y » et par les verbes de mouvement « partir » et « arriver ». Le commentaire négatif de Laetitia à propos de la labilité du cadre participationnel est largement pris en charge énonciativement et se fait sur une tonalité « émotionnelle », la locutrice construisant discursivement des liens « intenses » entre son corps (ses émotions) et la définition de la situation en cours : cela la « rend malade », cela la « plombe ». Cette labilité est aussi vécue comme un délitement, comme une forme de désengagement généralisé, et l'on reconnaît l'une des grandes difficultés liées à « l'organisation » dans le militantisme anarchiste/autonome, à savoir celle de l'émergence d'un commun. Laetitia adresse en outre cette critique du fonctionnement de l'AG aux responsables de la rencontre dans un rire « jaune » (elle rit en disant quelque chose qui l'attriste), avec un atténuateur (« un peu ») et en s'excusant (« désolée »). Tous ces traits produisent l'effet d'une gêne de la part de la locutrice vis-à-vis de sa propre parole ou du moins indexent un rapport émotionnellement chargé avec le thème de son discours.

Laetitia introduit les raisons de son malaise grâce à une question partielle et rhétorique (« pourquoi »), non sans avoir produit quelques atténuateurs (« justement j`pense hum que »). Après avoir produit une concession argumentative, Laetitia pose un constat (« c'est le fait que »), constat précédé d'un segment comprenant deux subjectivèmes (Kerbrat-Orecchioni, 1999/1980) : « c'est le plus *lourd* pour moi c'est l'fait qu'on:: *respecte* pas les: (paroles) de l'autre ». Ainsi, sa principale critique à propos des propriétés situationnelles de l'AG en cours concerne surtout la distribution de la parole entre les participants présents (et pas seulement la labilité du cadre participationnel), et cette question de la (non) distribution de la parole en AG s'impose à elle comme étant « lourde ». Le « respect de la parole de l'autre » semble donc bien revêtir un enjeu particulier pour la locutrice. Pour remédier à cet « état de fait » du non-respect de « la parole des autres », Laetitia va nommer, en les paraphrasant, les trois statuts métainteractionnels qui indexent le plus clairement le registre formaliste : le « preneur de tours de parole », le « preneur de compte-rendu » ou « scripteur » et l'« animateur » ou « modérateur ».

7.3.4. Deuxième mouvement (suite) : où sont passés les trois rôles ?

Laetitia met en mots dans les segments qui suivent les trois statuts métainteractionnels, statuts à l'origine d'identités discursives et d'activités langagières particulières : celles constituant précisément les propriétés situationnelles nécessaires à l'entextualisation du registre horizontal-formaliste. Cependant, elle le fait en posant des questions. Or « poser une question sur X constitue sans doute le moyen le plus élémentaire de faire naître le discours autour de X : les questions permettent de lancer ou de relancer la conversation et elles sont particulièrement fréquentes, on le sait, dans les situations où il s'agit de faire parler l'autre [...] (Sitri, 2003 : 82) ». Cela permet ici à Laetitia de poursuivre son intervention monologique :

236	ALX	par exemple le fait que:: voilà il s`rait utile qu'on sache par exemple qui prend les tours de parole // (.) déjà ça c'est clair et puis est-ce qu'il y a des gens qui prennent un compte-rendu/ parce que (inaud.)
237	LAE	ouais y a quelqu'un =ce serait utile que y aient des gens qui DISENT quand on n'est pas qu'on dévie un peu du suJET/ et qu'on est pas dans l'ordre du jour parce ça fait plusieurs fois qu'y a des trucs comme ça (.) la présentation du nouveau collectif qui est arrivé y a des gens qui parlent de l'organisation d'autres de prévoir des actions °(inaud.) à quel point° juste avoir envie de dire que ça ça s`rait vraiment utile/ euh donc c'était sur l'organisation/

Laetitia commence par thématiser le « preneur de tours de parole » :

il s'rait utile qu'on sache par exemple qui prend les tours de parole //
(.) déjà ça c'est clair

Son énoncé présuppose doublement l'existence de ce statut. Premièrement, la proposition principale ne porte pas sur l'existence ou non d'une personne désignée pour prendre les tours de parole, mais bien sur la connaissance de tous de cette existence. Laetitia ne dit pas en effet qu'il serait utile que *quelqu'un* prenne les tours de parole ni qu'il serait utile qu'on sache *si* quelqu'un prend les tours de parole, mais bien « *qu'on sache* [...] *qui* prend les tours de parole ». Cela présuppose donc d'abord qu'il y a bien un preneur de tour de parole et, deuxièmement, qu'on ne sait pas de qui il s'agit, présupposé plus profond qui souligne finalement la non-transparence de l'ordre interactionnel en cours, insinuant qu'il y a des choses qu'on ne sait pas (ou en tous cas, que *certain*s ne savent pas).

Cet énoncé est en outre encadré par deux segments insistant sur l'importance de l'existence du statut. En tête, la tournure impersonnelle « il s'rait utile que » introduit le segment qui suit sur le mode de l'« universel » et de l'« absolu » en même temps que le conditionnel teinte ce segment de la valeur d'un reproche. En queue, le commentaire métaénonciatif « déjà ça c'est clair », marque le segment qui le précède comme incontestable : dans un mouvement autodialogique²²¹, Laetitia souligne la pertinence de sa remarque/question. En plus de ces présuppositions et commentaires, la locution adverbiale « par exemple », placée en incise, fait de l'existence du statut du « preneur de tours de parole » une possibilité parmi d'autres (un *exemple* parmi d'autres), alors que le savoir commun partagé à propos des AG pose bien ce statut comme central, dans le cadre du registre horizontal-formaliste. L'emploi de cette locution atténuatrice renforce paradoxalement l'effet d'évidence en soulignant que *même* un statut aussi évident que celui du preneur de tours de parole n'a pas été distribué.

Enfin, l'intonation montante portant sur le segment et qui marque la forme interrogative à l'oral, fait de cette thématisation du premier des statuts un objet polémique. Pour Mary-Annick Morel, ce type de questions, qui peut être rapproché des questions rhétoriques, « est toujours perçu comme une sorte de forçage exercé par l'énonciateur. La réponse attendue est de type justificatif, ou bien elle est différée » (Morel, 1997 : 289) : elle génère une posture

²²¹ L'autodialogisation définit les cas où « l'énonciateur dialogue avec son propre discours » (Détrie, Siblot & Vérine, 2001 : 84) et renvoie ainsi à *soi-même comme autre*, au locuteur comme étant également toujours son propre auditeur et donc aux « rapports de dialogue entre le sujet parlant et sa propre parole » (Bakhtine, 1970/1929 : 212). Ces rapports laissent des traces variées : les hésitations, reprises et troncations comme marques éventuelles de « difficile à dire », les modalités énonciatives en tant qu'elles inscrivent l'attitude du locuteur envers ses dires, etc.

défensive chez l'interlocuteur. De plus, et en tant qu'interrogations factuelles, les questions partielles (ici « qui » ?), sont extrêmement contraignantes pour l'interlocuteur, car « l'énonciateur impose à son interlocuteur une attitude de soumission au cadre fourni par la question » (Morel, 1997 : 291). Par ailleurs, l'insistance avec laquelle Laetitia introduit le thème du preneur de tours de parole (marqueurs d'évidence, présuppositions, question partielle), construit un éthos particulier à la locutrice : celui d'une locutrice intraitable sur la question de l'organisation de la parole en AG. Celle-ci continue en effet de se montrer particulièrement attachée à cette question de la formalisation des AG en mettant en avant non plus son ressenti émotionnel, mais en posant l'existence d'une identité discursive particulière comme une évidence incontestable. Ce faisant, elle construit une nouvelle frontière, non pas géographique (entre un « ici » et un « là-bas »), mais entre ceux qui, comme elles, se montrent intransigeants vis-à-vis des propriétés situationnelles qu'une AG *doit* mettre en place pour être antiautoritaire, et les autres, notamment ceux qui, ce soir, sont responsables de la définition de la situation et à qui elle adresse sa question. La critique se fait de plus en plus explicite et deux positions contradictoires face à l'ordre interactionnel de l'AG commencent à se dessiner : la sienne et celle que peu à peu elle attribue à ses coénonciateurs/interlocuteurs.

Laetitia continue à lister les différents statuts en thématissant le « scripteur » ou « preneur de compte-rendu » : « des gens », déterminé dans une relative par leur activité langagière, « qui prennent un compte-rendu ». L'introduction de ce nouveau thème se fait également via l'emploi d'une question, cette fois ouverte, en « est-ce que ». Pour Frédérique Sitri, les questions constituent de véritables « injonctions à dire » (Sitri, 2003 : 82), si bien que la frontière entre « mise en question » et « mise en accusation » est mince (Sitri, 2003 : 92). Ces accusations implicites peuvent donner lieu à des figures de la réfutation. C'est ce qui se passe ici. Alexandre répond immédiatement à la question de Laetitia pour rejeter son accusation implicite : « ouais y a quelqu'un ». En réagissant ainsi, « du tac au tac », il se fait garant de la définition de la situation en cours et se positionne donc comme le responsable à qui est adressé le discours de Laetitia depuis le début de son intervention (sous la forme d'une image de coénonciateur).

Les deux positions vis-à-vis du thème de « l'organisation » s'incarnent alors : Laetitia est celle qui reproche à certains participants, notamment les plus expérimentés responsables de la définition de la situation, de ne pas avoir formalisé l'AG, et Alexandre est celui qui prend sur lui cette responsabilité en lui répondant à la première occasion, occupant dès lors la position de

la cible de la critique, et devant *justifier* l'ordre interactionnel en cours²²². Ce faisant, et dans un même mouvement, Alexandre :

1) Se montre concerné par les critiques de Laetitia : le fait qu'il réponde positivement à sa question (« ouais ») indique qu'il perçoit la force illocutoire de reproche de l'acte de Laetitia.

2) Désigne ces critiques comme en partie infondées. Le fait que le statut de « preneur de notes », « compte-rendu » ou « scripteur » fut bien distribué dans la séquence d'ouverture (et nous avons vu avec quelle insistance) lui permet désormais de contrer les accusations de Laetitia. L'historique conversationnel que constitue alors la séquence d'ouverture de l'AG lui sert de ressource discursive pour justifier l'ordre interactionnel en cours et rejeter la position que Laetitia tente de lui attribuer.

Notons enfin qu'en répondant « ouais y a quelqu'un » à la question (finalement rhétorique) de Laetitia, il mobilise un pronom indéfini et rejette donc la pratique de nomination que cette dernière a adoptée. Bien qu'Alexandre connaisse très bien mon prénom, il ne le mentionne pas. On peut néanmoins imaginer qu'il me désigne du regard ou que je me désigne moi-même par un geste, mais je n'ai plus de souvenir à ce propos.

Quoi qu'il en soit, Laetitia poursuit son intervention sans tenir compte de la réponse d'Alexandre (ce qui confirme la valeur rhétorique de sa question). Elle thématise le troisième statut métainteractionnel, celui d'« animateur », dans une paraphrase (plus précisément, une périphrase) :

ce serait utile que y aient des gens qui DISENT quand on n'est pas qu'on dévie un peu du suJET/ et qu'on est pas dans l'ordre du jour

Pour la seconde fois, elle commente dans un détachement à gauche l'importance d'un statut en termes d'« utilité ». Le statut d'animateur est évoqué au pluriel (« des gens ») et là aussi, c'est l'identité discursive attachée au statut qui est décrite, « des gens qui DISENT quand on n'est pas qu'on dévie un peu du suJET/ ». Après une première hésitation marquée par un énoncé tronqué, Laetitia reformule finalement « dévier un peu du sujet » par « ne pas être dans l'ordre du jour ».

²²² Ce phénomène est également observé par Xavier Dunezat (2008 : en ligne) dans son analyse des AG des « mouvements des sans ». L'auteur explique ainsi qu'une des formes de rupture de l'ordre du jour est causée par « les hommes militants + [qui] *répondent aux critiques*, ce qui induit un élargissement de leur travail du niveau formel vers le niveau informel. Cette réponse à des critiques parfois empreintes de violence masculine s'accompagne de la *tentative de temporiser/calmer* ». Comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre (section 7.5.3), Alexandre demandera en effet à la fin de l'intervention de Laetitia une « réponse directe » afin de minimiser l'attaque de cette dernière.

Pour expliquer qu'un « preneur de tours de parole » est « utile » Laetitia décrit la succession des thèmes depuis le début de la rencontre, succession qu'elle caractérise par la discontinuité et le manque de chronologisation. Cette discontinuité, Laetitia la met en mots dans un effet liste – qui fait d'ailleurs écho au segment descriptif précédent à propos de la labilité du cadre participationnel : « la présentation du nouveau collectif qui est arrivé y a des gens qui parlent de l'organisation d'autres de prévoir des actions. C'est donc sur l'enchaînement des interventions, la forme de leurs rapports, et non pas sur les thèmes de ces interventions, que Laetitia focalise sa critique. L'« utilité » du registre horizontal-formaliste, mentionnée pour la troisième fois dans un segment à valeur conclusive du deuxième mouvement (« juste avoir envie de dire que ça ça s'rait *vraiment utile* »), renvoie ainsi 1) à la formalisation de la distribution de la parole, facilitant une sorte d'écoute réciproque, et 2) à la formalisation de la chronologisation des thèmes de discussion, facilitant une sorte de clarté des enchaînements thématiques (« ordre du jour »).

Le deuxième mouvement se clôt avec un marqueur de thématisation postposé (« euh donc c'était sur l'organisation/ ») dont la portée reste ambiguë : qu'est-ce qui relevait précisément de ce thème de « l'organisation » ? La défense d'une mise en place de « p'tits groupes » en faisait-elle ou non partie ? Nous reviendrons en fin de chapitre sur cette ambiguïté, presque constitutive du thème de « l'organisation » dès lors qu'il est convoqué dans l'espace sociodiscursif des mouvements anarchiste et autonome.

Voici un tableau récapitulatif de ce deuxième mouvement :

Deuxième mouvement : la distribution de la parole en AG				
Ouverture du 2 ^{ème} mouvement (thème = l'organisation)		Marqueur préliminaire		euh: y avait l'idée de-
		[Incise]	Marqueur de séquentialisation	donc là
			Marqueur de thématisation	c'est sur
			Thème 2	l'organisation
		Suite du marqueur préliminaire		de s'dire euh `fin bon
L'ORGANISATION	Récit de l'expérience communicative passée	Marqueur de thématisation		y a
		Proposition thématique		des gens qui sont partis d'autres qui sont arrivés
		Elargissement et effet liste		`fin plein de trucs comme ça
		Subjectivèmes	Formulation	déjà ça me <((en riant)) (.h ça me rend malade)
			Reformulation	ça me plombe un peu désolée>
	Question rhétorique	et pourQUOI// parce que		

Les trois statuts métainteractionnels	Marqueur de cohérence argumentatif	justement	
	Concession argumentative	j`pense hum que c'est bien de garder une spontanéité, mais j`préfère le truc de (1)	
	le respect de la parole	Commentaire négatif	c'est le plus lourd pour moi c'est l`fait qu'
		Proposition thématique	on:: respecte pas les: (paroles) de l'autre
		Reformulation inachevée	par exemple le fait que::
	Le « preneur de tours de parole »	Commentaire	voilà il s`rait utile qu'
		Présupposition « savoir qui »	on sache par exemple
		Présupposition/question partielle	qui prend les tours de parole // (.)
		Commentaire	déjà ça c'est clair
	Le preneur de compte-rendu	Question ouverte	et puis est-ce qu'il y a des gens qui prennent un compte-rendu/
		Justification/explication	parce que (inaud.)
	L'animateur	Commentaire	ce serait utile que
		Paraphrase	y aient des gens qui DISENT quand
		Marqueur d'hésitation, formulation inachevée	on n'est pas
		Paraphrase de l'ordre du jour	qu'on dévie un peu du suJET/
		Reformulation	et qu'on est pas dans l'ordre du jour
		Récit justificateur du commentaire « utile »	parce ça fait plusieurs fois qu'y a des trucs comme ça (.) la présentation du nouveau collectif qui est arrivé y a des gens qui parlent de l'organisation d'autres de prévoir des actions °(inaud.) à quel point°
		Répétition conclusive	juste avoir envie de dire que ça ça s`rait vraiment utile/

Fin de deuxième mouvement	Marqueur de séquentialisation	euh donc
	Marqueur de thématisation postposé (imparfait)	c'était sur
	Thème	l'organisation/

7.3.5. Troisième mouvement : *c'est peut-être con, mais il y a un système de violence*

Après avoir clos ses premiers mouvements à propos du thème de « l'organisation », Laetitia poursuit sur un nouveau thème. Elle inscrit son discours en continuité avec celui d'un autre locuteur (« sur quoi il parlait »), indiquant que son prochain thème est déjà en cours de discussion. Il s'agit du thème de la violence, thème sans surprise étant donné le contexte politique de l'AG (une répression policière s'étant traduite par la mort d'un manifestant).

et euh et après sur le pourquoi de:: **sur quoi il parlait** (.) moi j'sais pas, mais pour moi **le truc violent** c'est une X j'trouve super (bizarre) c'est p't-etre con entre parenthèses, mais **la violence d'état** qui est à la tête des violences que le système nous inflige au quotidien y a notamment **la violence des institutions la violence de: forcer les gens à travailler** et j'pense que voilà\ donc dire que y a un système de violences ben y a plein de violences quoi violence d'état par exemple ou des institutions

Comme je l'ai expliqué dans mon récit introductif à la deuxième partie de la thèse (hors chapitre), le mouvement social qui a suivi la mort de Rémi Fraisse réunissait des unités contestataires hétérogènes, notamment des militants politiques et associatifs venus de la lutte contre le contrôle au faciès et la brutalité policière dans les quartiers populaires et des militants plutôt engagés dans les luttes écologistes, telles qu'elles se déroulent par exemple dans les différentes zads. Si bien que le thème de la violence n'était pas consensuel, chaque unité cherchant à définir le lexème en cohérence avec son engagement particulier.

Laetitia engage donc une mise en discussion de ce thème de la « violence » pour en élargir la portée référentielle en lui ajoutant des compléments du nom constitués de lexèmes référant à des abstractions (état, institution, travail), parfois déterminés par des relatives appositives. Elle évoque ainsi « la violence d'état qui est à la tête des violences que le système nous inflige au quotidien », « la violence des institutions » et enfin « la violence de: forcer les gens à travailler ». Laetitia s'inscrit ainsi clairement dans la critique anarchiste (historique) de l'État et du travail et pose l'existence de violences qui n'impliquent pas de violences physiques.

Notons enfin que ce troisième mouvement comprend, lui aussi, des traces de « difficile à dire²²³ » produisant l'effet d'une gêne de la locutrice vis-à-vis de sa prise de parole. À deux reprises, Laetitia produit des marques d'évaluation de son dire : « *moi j'sais pas, mais* pour moi le truc violent » et « *j'trouve super (bizarre) c'est p't-etre con entre parenthèses, mais* ». Ces traces convergent avec celles, relevées plus haut, constituées d'un « rire jaune » et d'une excuse (« désolée »).

Troisième mouvement : les différents types de violence			
Marqueur de séquentialisation	et euh et après		
Marqueur de thématization avec verbe de parole	sur le pourquoi de:: sur quoi il parlait (.)		
Thème : la violence	Concession autodévaluative	moi j'sais pas, mais	
	Thématisation dans une pseudo clivée	pour moi le truc violent c'est une X j'trouve super (bizarre)	
	Concession autodévaluative	c'est p't-etre con entre parenthèses, mais	
	Liste des différents types de violence	Violence d'état (relative appositive, traces de discours antérieurs)	la violence d'état qui est à la tête des violences que le système nous inflige au quotidien
		Violence des institutions	y a notamment la violence des institutions
		Violence du travail	la violence de: forcer les gens à travailler
	Synthèse conclusive du troisième mouvement	et j'pense que voilà\ donc dire que y a un système de violences ben y a plein de violences quoi violence d'état par exemple ou des institutions	

7.3.6. Quatrième mouvement : être organisés pour ne pas être tyranniques

Un quatrième mouvement se dessine enfin, sorte de retour conclusif et synthétique (« donc voilà ») sur le deuxième mouvement, celui à propos de la formalisation de la rencontre et qui avait été cadré deux fois, en pré- et en postposition, par des marqueurs de thématization précisant qu'il s'agissait d'« organisation » :

²²³ Je reprends à Frédéric François cette notion de « difficile à dire » qui souligne comment la perception d'une atmosphère (sensations que le moment ou la chose nous procure) est difficilement saisissable par le langage : « une perception est ce qu'elle est, le discours que je tiens sur elle risque toujours d'être un échec ne serait-ce que dans les deux formes opposées d'être trop banal ou trop loin de ce qui est dans la zone de sens possible de l'interlocuteur » (2005b : 196). Il existe ainsi une tension entre facile et difficile à dire dès lors que l'on cherche à mettre en mots nos perceptions.

donc voilà pour moi **y a ce truc vachement important** de euh pour pas perdre des gens ou pour être plus effiCACE c'est bien de- **d'essayer quand même d'être organisés** sinon ça fait quoi c'est (.) désolée j'veais faire un peu ma politicienne anarchiste, mais **tyrannie de l'absence de structure <((en riant)) pour citer l'bouquin>** c'est-à-dire en fait qu'en gros quand y a pas de structure ben souvent c'est qui qui parle// ceux qui a l'habitude de parler et:: **les gros mecs** et etcétera etcétera etcétera donc euh:: voilà (.) donc euh:: c'était pour dire que pour moi c'est vachement important et puis on devrait commencer par ça c'est **saoulant d'parler d'organisation et tout, mais ça peut être un truc euh bien**\\ voilà\\ j'pense que ce s'rait super que (inaud. pendant 6.7)

Cette fois-ci, Laetitia reformule le thème dans une structure concessive (« c'est bien d'essayer *quand même* ») et une recatégorisation du lexème « organisation » en « être organisés ». Une fois de plus, elle mobilise, pour commenter ce thème de « l'organisation », de nombreux subjectivèmes qui insistent sur son ressenti. Elle prend en charge son énoncé (« pour moi ») et utilise un intensificateur et un adjectif évaluatif axiologique (« c'est vachement important »). Elle précise également, dans un énoncé parenthétique, les raisons de cette importance : le registre formaliste permet de ne « pas perdre des gens » ou d'« être plus effiCACE ». Si le premier segment renvoie sûrement à la séquence descriptive antérieure (« des gens qui sont partis d'autres qui sont arrivés `fin plein de trucs comme ça »), le second fait en revanche écho à l'adjectif évaluatif également non axiologique et déjà répété trois fois par la locutrice pour qualifier les statuts (« utile »).

Le quatrième mouvement discursif de l'intervention de Laetitia se caractérise par la mobilisation d'un discours autre, explicitement marqué. Pour appuyer sa critique de l'ordre interactionnel en cours, Laetitia mentionne en effet le titre de la brochure *La tyrannie de l'absence de structure* (voir chapitre 4, section 4.8). Le titre du texte de Jo Freeman, spécifié comme tel dans une boucle métadiscursive, et donc l'évocation de l'ensemble du texte lui-même, lui sert d'argument d'autorité pour la défense du registre formaliste : « sinon ça fait quoi c'est (.) [...] tyrannie de l'absence de structure <((en riant)) pour citer l'bouquin> ». Laetitia reformule alors le discours du « bouquin ». Elle ne reste pas dans la connivence, mais au contraire, tout comme elle l'a fait précédemment à propos du « porteur de parole », propose une synthèse du texte : « c'est-à-dire en fait qu'en gros quand y a pas de structure ben souvent c'est qui qui parle// ceux qui a l'habitude de parler et:: les gros mecs et etcétera etcétera etcétera ». Laetitia revient ainsi, en conclusion, sur son deuxième mouvement, et ce afin d'insister sur le sens à la fois politique et historique de la question de la parole en AG et de sa distribution en mettant en avant un lien d'équivalence entre formalisation et égalité face à la parole et l'existence d'une mémoire discursive à ce sujet.

Le segment dans lequel est cité le titre de la brochure présente une marque d'excuse :

sinon ça fait quoi c'est (.) *désolée j`vais faire un peu ma politicienne anarchiste, mais* tyrannie de l'absence de structure

Cet acte d'excuse produit par Laetitia à propos de sa posture énonciative peut s'interpréter comme l'indice d'une crainte, d'une anticipation de jugements négatifs à son sujet de la part de ses coénonciateurs/interlocuteurs. Elle va même jusqu'à catégoriser l'image qu'elle redoute de donner d'elle-même comme celle d'une « politicienne anarchiste ». Tout le paradoxe de ce segment réside dans le fait que :

1) Laetitia est, dans ce segment, sous-énonciatrice. Or « [ê]tre sous-énonciateur, c'est manifester que son PDV s'élabore "en référence à ", "à la lumière de", "sous les instructions de" » (Rabatel, 2015 : 131). Au vu des signes précédents produits (hésitations, troncations, excuses, rires jaunes, etc.) l'adoption de cette posture de sous-énonciation peut donner l'image d'une personne qui manquerait de confiance en soi.

2) La mention du texte de Jo Freeman n'en reste pas moins un « argument d'autorité » et, visiblement informée d'une méfiance de certains locuteurs anarchistes/autonomes vis-à-vis des « discours d'experts », Laetitia craint que ce procédé ne soit interprété chez ses interlocuteurs comme le signe d'une grande assurance, et que ceux-ci la considèrent alors comme sûre d'elle-même et « donneuse de leçon ».

3) Elle s'excuse donc par avance de la posture qu'elle va adopter, reprenant à son compte les jugements négatifs qu'elle anticipe chez ses interlocuteurs (comme si elle avait de bonnes raisons de s'excuser).

4) Elle prend néanmoins le risque d'une sous-énonciation pour appuyer ses propos, ce qui l'amène finalement à se catégoriser elle-même comme « politicienne anarchiste ».

Un nouvel indice de gêne apparaît dans le rire accompagnant la boucle métadiscursive « <((en riant)) pour citer l'bouquin> » qui semble introduire une distance entre le dire et les effets qu'il risque de produire. Ce malaise semble finalement répondre à une injonction paradoxale formulable comme ceci : « tâche d'avoir de l'autorité sans être autoritaire ».

Laetitia clôt son tour de parole par un segment métadiscursif (« c'était pour dire que ») en émettant un jugement à propos de « l'organisation » non plus comme pratique militante problématique, mais comme *thème de discussion* :

c'était pour dire que pour moi c'est vachement important et puis on devrait commencer par ça c'est saoulant d'parler d'organisation et tout, mais ça peut être un truc euh bien\\ voilà\\

De nouveau, elle marque par un intensificateur la charge affective qu'elle associe à ce thème (« pour moi c'est vachement imporTANt ») pour ensuite faire dialoguer deux points de vue à propos de ce thème. Tout d'abord, elle mobilise une modalité déontique, portant un regard moral sur la nécessité de faire de « l'organisation » une question politique majeure à poser à chaque début d'AG (« on *devrait* commencer par ça »). Dans une concession, elle fait ensuite entendre une autre voix, critique de la première, qui qualifierait, sur le mode de l'évidence, ce thème de « saoulant » (« c'est saoulant d'parler d'organisation et tout, mais »). En donnant ainsi le point de vue opposé au sien par un présentatif existentiel, elle construit comme dominant un point de vue dévaluatif sur sa propre intervention (puisqu'elle vient justement de parler d'« organisation »). Elle semble en outre prêter ce point de vue à ses interlocuteurs, comme si elle imaginait que ces derniers l'ont trouvée ennuyeuse. Finalement, elle répond à ses détracteurs éventuels en revalorisant, dans une modalité appréciative cette fois, le thème de « l'organisation » : « ça *peut être* un truc euh *bien*\\ voilà\\ ».

Tout au long de son intervention, Laetitia aura donc produit un certain nombre d'adoucisseurs vis-à-vis de son énonciation : des « rires gênés » (« <((en riant)) (.h ça me rend malade) » ; « <((en riant)) pour citer l'bouquin> »), des excuses (« ça me plombe un peu *désolée* » ; « *désolée* j'veais faire un peu ma politicienne anarchiste »), des concessions « autodévaluatives » à propos d'elle-même ou de sa production discursive (« moi *j'sais pas*, mais », « *c'est p't-etre con* entre parenthèses, mais » ; « *désolée* j'veais faire un peu ma politicienne anarchiste, mais » ; « c'est saoulant d'parler d'organisation et tout, mais »), une prise en charge énonciative mêlée à des subjectivèmes dysphoriques (« le plus *lourd pour moi* » ; « ça me rend *malade* » ; « ça me plombe un peu ») ou à des jugements axiologiques intensifiés (« *pour moi y a ce truc vachement important* » ; « *pour moi c'est vachement imporTANt* »). Toutes ces marques de dévaluations construisent l'image d'une locutrice qui doute de sa propre légitimité mais qui possède une grande connaissance à propos d'un thème particulier, celui de « l'organisation »²²⁴. Ces marques nous informent également sur l'image que Laetitia se fait de ses interlocuteurs : sur la défensive, elle semble leur attribuer des positions adverses et anticipe des critiques.

²²⁴ On pourrait aussi remarquer un rapport de co-présence entre le positionnement discursif formaliste et la production d'un certain éthos de « Bisounours » ou d'« anarchiste-pédagogue » (voir chapitre 4, section 4.6.2). La prise en charge énonciative importante de Laetitia tout au long de son intervention marquée par sa présentation de soi nominative bien sûr, mais également les subjectivèmes (« ça me rend malade », « ça me plombe un peu », etc.), les euphémisations, les modalités appréciatives (« j'préfère », etc.), les atténuations (« un peu », « souvent », « p't-être », « j'sais pas », etc.) construisent bien un éthos qui la rapproche de celui que j'ai proposé pour catégoriser les auteurs de la brochure *Débats sur les débats*. Ainsi, tout se passe comme si la convocation de la FD formaliste s'accompagnait souvent de manières de dire et de parler indexant un certain « type de militant ».

Quatrième mouvement : retour sur le deuxième mouvement			
Marqueur de séquentialisation	donc voilà		
Marqueur de thématization	pour moi y a		
Retour sur le deuxième mouvement	Sous-thème générique	ce truc vachement important de euh	
	Circonstanciels de but	Pour X	pour pas perdre des gens
		Ou pour Y	ou pour être plus efficace
	Rhème, modalité déontique (positive)	c'est bien de-	
	Modalisation du thème	d'essayer	
	Concession argumentative	quand même	
	Thème (reprise avec modification)	d'être organisés	
Intertextualité	Question rhétorique	sinon ça fait quoi c'est (.)	
	S'excuse	désolée	
	Concession autodévaluative	j'vais faire un peu ma politicienne anarchiste, mais	
	Titre de la brochure de Jo Freeman	tyrannie de l'absence de structure	
	Glose métaénonciative	<(en riant)) pour citer l'bouquin>	
	Reformulation	Question rhétorique/didactique	c'est-à-dire en fait qu'en gros quand y a pas de structure ben souvent c'est qui qui parle//
		Premier élément de réponse	ceux qui a l'habitude de parler
		Deuxième éléments de réponse	et:: les gros mecs et etcétéra etcétéra donc euh:: voilà\ (.)
Synthèse de l'intervention (2 ^{ème} et 4 ^{ème} mouvement)	Cadrage	Marqueur de séquentialisation	donc euh::
		Marqueur de thématization postposé	c'était pour dire que pour moi
		Commentaire évaluatif non axiologique	c'est vachement important
		Modalité déontique	et puis on devrait commencer par ça
		Thème dans une concession autodévaluative	c'est saoulant d'parler d'organisation et tout, mais
		Rectification	ça peut être un truc euh bien\\ voilà\\
	inaudible		j'pense que ce s'rait super que (inaud. pendant 6.7)

7.4. Interdiscursivité

Il s'agit désormais d'observer le fonctionnement interdiscursif de cet objet de discours, « l'organisation », qui se construit progressivement au fil de l'intervention de Laetitia afin de voir comment est réinvesti, au cours de la l'AG, la FD formaliste.

7.4.1. Dialogisme et thématization

Laetitia cadre son premier mouvement en employant une structure alternative : « je voulais réagir par rapport à organisation pas organisation ». L'absence de déterminant invite à une lecture en termes de mention du segment « organisation pas organisation »²²⁵, indiquant par-là une mise à distance maximale de l'énonciatrice avec ses dires. Le lexème « organisation » s'impose à Laetitia dans un « champ de questionnements » (Authier-Revuz, 2003). Et pour cause, nous savons à quel point ce thème de « l'organisation » est un lieu de clivage et de tensions, depuis plus de cent-cinquante ans, dans l'espace social des mouvements anarchiste et autonome et est pris dans les méandres de nombreux discours politiques et dépassant les discours strictement métapragmatiques, formalistes et spontanéistes (voir chapitre 3 et 4, j'en rappellerai quelques-uns en fin de chapitre). La forme alternative « organisation pas organisation » s'analyse alors comme une synthèse polarisant deux positionnements discursifs antagonistes à propos de cet objet de discours historiquement problématique.

Car c'est toujours bien autour du terme « organisation » qu'il s'agit de se positionner, en termes de pour ou contre, et les partisans du « contre », dans la formule de Laetitia, se positionnent toujours par rapport à ce terme-ci, en le niant (elle ne dit pas par exemple « je voudrais réagir par rapport à organisation ou spontanéité »). Le marqueur de thématization (« par rapport à »), introduit par un ancrage sur l'acte de dire (« je voulais réagir »), articule en outre ce dialogisme interdiscursif du segment « organisation pas organisation » à un dialogisme interlocutif²²⁶ : Laetitia représente donc ces deux positionnements discursifs comme ayant été

²²⁵ Je remercie Caroline Panis d'avoir attiré mon attention sur ce point.

²²⁶ Les analystes du discours du courant praxématique (Bres & Nowakowska, 2006 ; Détrie, Siblot & Vérine, 2001) distinguent, selon les modes de présence de l'autre dans le discours, les dialogismes *constitutif*, *interdiscursif*, *interlocutif*, et *autodialogisation*. Le dialogisme constitutif renvoie aux théorisations de Jacqueline Authier-Revuz à propos de l'« hétérogénéité constitutive » du langage qui pose que « l'autre n'est pas un *objet* (extérieur ; dont on parle) mais une *condition* (constitutive ; pour qu'on parle) du discours d'un sujet parlant » (Authier-Revuz, 1982 : 141). Le dialogisme interdiscursif désigne quant à lui les jeux énonciatifs qui font entrevoir l'existence de FD antagonistes et renvoie ainsi au fait que « l'énonciateur, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction » (Bres, 1999 : 193). Le dialogisme interlocutif permet de rendre compte de la présence de l'autre *en tant qu'interlocuteur présent* dans une interaction en face-à-face, pour observer les manières avec lesquelles « l'énonciateur s'adresse à un énonciataire sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper » (Bres,

défendus dans des séquences précédentes, et c'est aussi à ces locuteurs que Laetitia adresse son discours.

Le second mouvement discursif de Laetitia est quant à lui cadré par deux marqueurs de thématisation, l'un placé en ouverture et l'autre en clôture (« donc là *c'est sur l'organisation* » puis « donc *c'était sur l'organisation* »). L'article défini, puisqu'il détermine un nom ici ne possédant pas par ailleurs de satellite (qui serait par exemple « donc là c'est sur l'organisation *de cette assemblée* ») crée un syntagme nominal particulier. Je fais l'hypothèse que Laetitia procède à une élision, non pas simplement d'un complément du nom (bien que ce soit peut-être aussi le cas), mais plutôt d'une catégorisation générique comme « problème » ou « question ». En effet, c'est bien sur « *le problème de l'organisation* » ou alors « *la question de l'organisation* » que souhaite réagir Laetitia. Là encore, cette élision est porteuse d'un dialogisme interdiscursif : que le thème de « l'organisation » soit problématique, cela est posé comme évident et ne mérite plus d'être exposé explicitement comme tel. L'opération de nominalisation (« être organisés » → « l'organisation ») appuie également cette hypothèse. Pour Patrick Sériot, l'énoncé nominalisé est un préconstruit dans le sens où « il n'est pas pris en charge par le sujet énonciateur, mais se trouve comme un objet du monde "déjà là", préexistant au discours, qui va servir à instancier une place dans la relation : ses conditions de production ont été effacées » (Sériot, 1986 : 24).

Enfin, le quatrième et dernier mouvement discursif de Laetitia est introduit par une reprise anaphorique en « ce » (« *il y a ce truc* vachement important [...] d'être organisés ») entraînant une resignification du thème :

Organisation pas organisation > l'organisation > l'organisation > *ce truc vachement important d'être organisés*

Le dispositif pseudo-clivé en « il y a + SN » permet en outre de « préparer » un objet de discours potentiel (Sitri, 2003 : 72), ici « être organisés ». Or une telle reprise-modification du thème n'est pas anodine. En effet, le syntagme verbal « être organisés » connote assez généralement, dans l'espace discursif des mouvements sociaux, le fait d'appartenir à une organisation politique instituée, avec adhésions, bureau et porte-paroles ou du moins le fait de « s'organiser politiquement », c'est-à-dire collectivement. Si les mouvements anarchiste et autonome se sont

1999 : 194). L'autodialogisation enfin définit les cas où « l'énonciateur dialogue avec son propre discours » (Détrie, Siblot & Vérine, 2001 : 84) et renvoie ainsi à *soi-même comme autre*, au locuteur comme étant également toujours son propre auditeur. Ces différents types de dialogismes sont cependant moins intéressants pour les distinctions qu'ils instaurent que pour la difficulté qu'il y a, justement, à les distinguer dans l'analyse. En effet, c'est en essayant de séparer l'interlocutif et l'interdiscursif par exemple qu'apparaît de manière évidente leur nécessaire intrication. Et Jacques Bres de noter lui-même que les « dialogisations » interlocutive et interdiscursive s'entrecroisent sans cesse : « c'est que la première (dialogue externe) tient à la rencontre des discours d'autrui, la seconde (dialogue interne) à la rencontre d'autrui comme discours » (1999 : 194) ».

constitués en opposition aux organisations politiques instituées (syndicats et partis politiques), ils ne s'en considèrent pas moins comme étant « organisés », c'est-à-dire comme constituant des collectifs d'individus réunis afin d'agir politiquement. Cette reformulation fait donc elle aussi jouer un fort dialogisme interdiscursif en réactivant notamment la dimension conflictuelle qui charge les expressions renvoyant à « l'organisation » et en maintenant l'ambiguïté entre organisation politique et organisation de la parole, politiquement signifiante.

7.4.2. *Paraphrases discursives*

Dans son intervention Laetitia produit quelques paraphrases comme autant de précautions pour « dire sans dire », pour désigner certaines identités discursives, activités langagières ou propriétés situationnelles sans jamais mobiliser les catégories métadiscursives indexant le plus fortement la position discursive formaliste.

7.4.2.1. Définition

Nous avons relevé dans la section précédente la manière avec laquelle Laetitia désigne les trois statuts métainteractionnels : elle décrit l'activité langagière que ces statuts imposent. Jamais elle ne mobilise les substantifs qui les désignent pourtant de manière plus « directe », plus « économique ». Je propose ici l'hypothèse selon laquelle ces paraphrases *in absentia*, c'est-à-dire qui ne fonctionnent pas comme anaphoriques sur le plan de la cohérence textuelle, mais qui font écho à d'autres manières de dire, produites ailleurs, permettent d'éclairer les modalités d'inscription et de sollicitation de la FD formaliste. En effet, l'acte de nommer, en tant que catégorisation, est intrinsèquement dialogique (Bakhtine, 1984/1952) en ce sens que catégoriser un objet du monde ne peut qu'être une prise de position vis-à-vis des autres manières, concurrentes, de catégoriser ce même objet (Siblot, 1997 : 55) : l'acte de nommer est un « positionnement au sein de la communauté parlante, dans son espace discursif » (Détrie, Siblot & Vérine, 2001 : 207). La paraphrase, dans ce cadre, permet d'échapper à ou du moins d'euphémiser ces effets de positionnement de la nomination.

Reconnaître une paraphrase revient à se livrer à un jugement métalinguistique (Fuchs, 1982 : 80-81). En effet, la relation paraphrastique n'existe que sur une reconnaissance d'identité entre référents, conçue comme « construction-reconstruction du référent visé opérée par les sujets » (Fuchs, 1982 : 86), en même temps que par l'adoption d'un même « point de vue » sur ce référent :

[...] il ne suffit pas que les expressions dénotent le même objet ou le même état de choses (il ne suffit pas de « parler de la même chose »), encore faut-il que le « point de vue » sur ce référent soit le même, ou comparable (il faut en « dire la même chose », ou des choses proches) (Fuchs, 1982 : 16).

Le jugement métalinguistique qui me fait reconnaître l'existence de paraphrases entre les séquences qui désignent les activités discursives des statutaires et les catégories métadiscursives, nominales, qui les désignent, découle de mon ethnographie et des connaissances d'arrière-fond que j'y ai acquises. Si Catherine Fuchs revient en 1982 sur l'importance de la fonction référentielle, c'est en partie en réponse à la conception radicale de la paraphrase proposée par Michel Pêcheux sept ans plus tôt, qui insiste au contraire sur l'opacité des signifiants et qui pose l'origine du sens des séquences discursives paraphrastiques avant tout au sein d'une FD.

La notion de « paraphrase discursive » est présentée par Pêcheux en 1975 dans *Les Vérités de la Palice* comme étroitement liée à celle de FD. Je cite le passage en entier, afin qu'apparaissent clairement les enjeux sémantiques d'une conception de la paraphrase et de la reformulation (et, inversement, de la polysémie) comme constitutive d'une FD donnée :

[...] si un même mot, une même expression et une même proposition peuvent recevoir des sens différents – tous également « évidents » – selon qu'ils sont référés à telle ou telle formation discursive, c'est parce que, répétons-le, un mot, une expression ou une proposition n'ont pas *un* sens qui leur serait « propre » en tant qu'attaché à leur littéralité, mais que leur sens se constitue dans chaque formation discursive, dans les rapports que tels mots, expressions ou propositions entretiennent avec d'autres mots, expressions ou propositions de la même formation discursive. Corrélativement, si l'on admet que les *mêmes* mots, expressions et propositions changent de sens en passant d'une formation discursive à une autre, il faut aussi admettre que des mots, expressions et propositions *littéralement différents* peuvent, à l'intérieur d'une formation discursive donnée, « avoir le même sens », ce qui, si l'on nous comprend bien, est en fait la condition pour que chaque élément (mot, expression ou proposition) soit doué de sens. On désignera dès lors par le terme de *processus discursifs* le système des rapports de substitution, paraphrases, synonymies, etc., fonctionnant entre des éléments linguistiques – des « signifiants » – dans une formation discursive donnée (Pêcheux, 1975 : 225-226).

7.4.2.2. Les paraphrases discursives de l'intervention de Laetitia

Dans les chapitres 4 et 5, j'ai décrit comment les catégories nominales d'« animateur », de « modérateur » ou de « scribe » pouvaient être mobilisées sans détour depuis la FD formaliste (voir sections 4.6.6, 4.7.4 et 5.4.4). Ces productions antérieures entrent alors dans un

rapport de substitution/paraphrase/synonymie avec celles employées par Laetitia, dans le fil de son discours, au cours de cette AG particulière. Ainsi, lorsque Laetitia affirme que

ce serait utile que y aient des gens qui DISENT quand on n'est pas qu'on dévie un peu du suJET/ et qu'on est pas dans l'ordre du jour

elle propose tout à la fois un équivalent au lexème d'« animateur », qu'elle ne prononce pas, et à l'expression « ne pas être dans l'ordre du jour », qu'elle finit par prononcer, non sans l'avoir paraphrasé par « dévier un peu du sujet ». Cette paraphrase dans la paraphrase s'accompagne de plus d'une hésitation, marquée par l'inachèvement, à prononcer la catégorie d'« ordre du jour ». L'usage du pluriel (« des gens qui ») pour référer au statut d'animateur généralement occupé par une seule personne peut s'interpréter comme une marque d'euphémisation, dans le sens où il introduit un écart par rapport à la norme (le singulier). Laetitia se montre alors souple vis-vis du registre formaliste :

quand on n'est pas	qu'on dévie un peu du suJET/ et	qu'on est pas dans l'ordre du jour
<i>Énoncé tronqué = marqueur d'hésitation à prononcer la catégorie métadiscursive « ordre du jour » dans le cotexte « ne pas être dans l'ordre du jour »</i>	<i>Paraphrase du syntagme verbal « ne pas être dans l'ordre du jour » par « dévier du sujet », déterminé par l'atténuateur « un peu » = euphémisation</i>	<i>Reformulation avec production de la catégorie métadiscursive « instituée » d'« ordre du jour »</i>

De même, lorsqu'elle dit : « c'est une bonne idée aussi lorsqu'on parle d'actions de s'mettre en p'tits groupes direct », elle propose un équivalent au lexème « commission » et au syntagme verbal « constituer/former des commissions », les remplaçant par « se mettre en petits groupes ». Là aussi, l'adjectif « petit » peut s'interpréter comme un atténuateur et produit donc un effet d'euphémisation, rendant ces groupes « sympathiques » et « inoffensifs » :

Ce dialogisme interdiscursif, qui laisse apparaître un réseau d'équivalence avec d'autres séquences produites « ailleurs et indépendamment », s'articule à un dialogisme interlocutif. En effet, ces paraphrases euphémisantes productrices de connotations positives peuvent aussi être considérées comme des traces de coénonciateurs : la manière avec laquelle Laetitia « cadre » la rencontre à laquelle elle participe semble lui faire poser l'hypothèse d'un désaccord entre elle et ses interlocuteurs. Ce jeu sur le non-dit et/ou le dit différemment et son effet d'euphémisation laisse, lui aussi, entrevoir une anticipation de critiques. Il apparaît alors comme une trace d'hétérogénéité, comme une trace de la FD antagoniste à celle mobilisée par Laetitia : la FD spontanéiste dans laquelle les expressions « désigner un animateur », « respecter l'ordre du jour » et « constituer/former des commissions » produisent les connotations négatives de « névrose » ou de « spectacle » (voir chapitre 4, tableau n°1).

7.4.3. Concessions argumentatives : fonctionnement

L'anticipation des critiques se trouve également présente dans certaines des sept concessions que comporte l'intervention de Laetitia. Certaines d'entre elles sont autodévaluatives, laissant la trace d'une anticipation de critiques envers *sa légitimité de locutrice* (c'est le cas des concessions 3, 4 et aussi 6 et 7 dans une moindre mesure) :

1	c'est une bonne idée aussi lorsqu'on parle d'actions de s`mettre en p`tits groupes direct
2	j`pense hum que <b>c'est bien</b> de garder une spontanéité, <b>mais</b> j`préfère le truc de [paraphrases des trois statuts métainteractionnels]
3	moi j` sais pas, mais
4	c'est p`t-etre con entre parenthèses, mais
5	pour pas perdre des gens ou pour être plus effiCACE c'est bien de- d'essayer quand même d'être organisés sinon ça fait quoi [...] tyrannie de l'absence de structure
6	désolée j`vais faire un peu ma politicienne anarchiste, mais
7	c'est saoulant d`parler d'organisation et tout, mais

Mais la forme concessive se caractérise également par une polyphonie constitutive, d'autres voix s'exprimant à propos du topic de l'intervention de Laetitia : « l'organisation ». Les marques polyphoniques sont présentes dans les énoncés 1, 2, 5, 6 et 7. Ce sont ces concessions que je vais analyser.

La concession argumentative est un type de concession associant les valeurs des concessions logiques et rectificatives. Tout comme la concession logique, elle donne à la proposition concédée une valeur de description, « dont le locuteur rejette la responsabilité sur l'extérieur » (Morel, 1996 : 16) ; de la concession rectificative en revanche, elle conserve la valeur d'ajustement et de critique, en revenant dans la seconde proposition sur « cette assertion préalable pour donner son point de vue personnel sur le fait, pour rectifier les conclusions qui étaient déductibles et pour en modifier la portée » (Morel, 1996 : 16). Ce procédé a des conséquences à deux niveaux. Tout d'abord, en termes de dialogisme interlocutif, la concession est une imposition de positionnement discursif : elle permet à la locutrice d'attribuer un propos à ses interlocuteurs pour mieux le rejeter. En effet,

[s]ur le plan discursif, l'argument donné en premier – et donc concédé – a la valeur d'un thème, donné comme faisant l'objet d'une convergence de point de vue entre les interlocuteurs. Celui auquel le discours est adressé n'a pas la possibilité de contester la validité de cet argument, qui va servir de base à la contrepartie qui le suit, et qui, elle, constitue le foyer informatif de l'ensemble de l'énoncé, le rhème donc [...]. Sa force argumentative vient de ce que le thème étant supposé faire l'objet d'un consensus, seul le rhème peut être contesté par l'interlocuteur (Morel, 1996 : 17).

La forme concessive est donc polémique dans le sens où elle est créatrice de frontières entre deux groupes de locuteurs prêts chacun à défendre un point de vue antagoniste. C'est pourquoi la concession produit également des effets en termes de dialogisme interdiscursif : non seulement elle fait appel à un « domaine de mémoire » (Courtine, 1981), domaine que l'on a déjà présenté dans les chapitres 3 et 4, mais elle intervient aussi sur le sens des propositions concédées et « rectificantes » et ce, dans le cadre de la FD mobilisée. Elle articule ainsi de manière subtile dialogisme interlocutif et interdiscursif, faisant advenir dans l'ici et maintenant un énonciateur s'exprimant au sein de la FD antagoniste : les traces d'hétérogénéité produisent non plus seulement des effets de structuration au sein d'un champ social, mais produisent également des effets contextuels et pragmatiques, plus précisément des mises en accusation modifiant les rapports de place en interaction.

7.4.4. *Concessions argumentatives : analyses*

Concession n°1 :

c'est une bonne idée aussi lorsqu'on parle d'actions de s`mettre en p`tits groupes direct

La première de ces concessions semble avoir éliminé l'élément adversatif « mais ». En effet, le marqueur « aussi », qui implique l'existence d'un rapport comparatif entre les deux propositions, permet de supposer une construction telle que « c'est une bonne idée, lorsqu'on parle d'action, de se mettre en AG plénière, **mais** c'est **aussi** une bonne idée de se mettre en petits groupes ». Le point de vue opposé n'est pas explicité : il apparaît « négativement » (dans le sens photographique du terme), c'est-à-dire de manière indirecte via l'emploi de l'élément « aussi ». Ainsi, la seule proposition explicitée est constituée du point de vue que Laetitia défend. Or cette proposition rectificative est en elle-même polyphonique. En effet, son commentaire positif à propos d'un fonctionnement par « commissions » (« c'est une bonne idée »), est 1) introduit à l'aide du présentatif existentiel « c'est », produisant un effet d'évidence ; 2) composé d'un adjectif évaluatif, subjectivement (« bonne ») proposant nécessairement un point de vue (positif) et d'un lexème renvoyant à des opinions (« idée »), et donc finalement à des discours en circulation. En ne prenant pas en charge une telle proposition focalisée, Laetitia s'efface devant une expérience et un discours collectifs, antérieurs, procédé qui produit un effet de rappel et d'autorité : si elle se permet d'affirmer sans autres précautions que X « c'est une bonne idée », cela signifie qu'elle est soutenue par « quelque chose » qui l'autorise à produire un tel énoncé, précisément, la FD formaliste.

Concession n°2 :

j`pense hum que **c'est bien de garder une spontanéité, mais j`préfère le truc de [...]** [paraphrases des trois statuts métainteractionnels]

L'élément concessif du premier terme est bien le lexème « spontanéité », nominalisé et déterminé par un article indéfini, élément qui, comme nous venons de le voir, est présenté comme appartenant ou aux faits observables et/ou au discours de l'interlocuteur. Laetitia décrit ainsi l'ordre interactionnel en cours comme relevant d'une « situation cherchant à garder une spontanéité » en même temps qu'elle suggère que certains parmi les participants présents ce soir-là, et plus particulièrement parmi ceux se sentant responsables de cet ordre, puissent tenir un discours métapragmatique justificatif qui ferait l'éloge de la « spontanéité ». En effet, puisque « les systèmes de la concession argumentative [...] mettent pour ainsi dire en cause l'opinion de celui auquel le discours est adressé, en lui faisant endosser la validation de la proposition concédée » (Morel, 1996 : 19), Laetitia fait bien tenir aux responsables de la rencontre un discours spontanéiste, rendant pertinent dans son discours et selon les expressions consacrées, un certain nombre de propriétés situationnelles jusqu'alors non thématisées, par exemple le fait qu'il n'y pas d'ordre du jour clairement identifiable, que les locuteurs présents doivent s'autodésigner pour prendre la parole, etc. La seconde proposition vient ensuite modifier la valeur de vérité que la concession prétendait porter : « mais j`préfère le truc de [...] [paraphrase des trois statuts métainteractionnels] ». Là, Laetitia défend sa position en produisant des paraphrases (voir section précédente) et l'hypothèse dialogique à propos de la fonction euphémisatrice de ces paraphrases se trouve confirmée par la concession qui les introduit, et qui laisse entendre l'existence d'unités contestataires prêtes à réinvestir la FD spontanéiste au sein de l'AG.

Concession n°5 :

pour pas perdre des gens ou pour être plus efficace **c'est bien de-d'essayer quand même d'être organisés** sinon ça fait quoi [...] tyrannie de l'absence de structure

Là encore, l'élément concédé est implicite, n'apparaissant pas dans le fil du discours. Cependant, la valeur concessive de « quand même » fait écho à ce qui précède, renvoyant à une « spontanéité » qui mériterait d'être réduite, d'être « sacrifiée » sur l'autel de « l'organisation » (pour reprendre les connotations religieuses d'*À nos amis*). Ainsi, « pour pas perdre des gens ou pour être plus efficace », Laetitia soutient que « c'est bien d'être organisés, *malgré* la perte

de spontanéité que l'organisation produit ». Tout comme dans la concession n°1, l'élision de cette dernière proposition rend ici aussi assez subtile la présence des coénonciateurs.

Concession n°6 :

désolée j'avais faire un peu ma politicienne anarchiste, **mais** tyrannie de l'absence de structure

Laetitia formule ce qu'elle suppose être la catégorisation que ses interlocuteurs risquent de produire à son sujet. Elle fait ainsi entendre une voix qui dirait : « au regard de ce que tu as dit, tu es une politicienne anarchiste », voix qu'elle attribue certes à ses interlocuteurs (en tant qu'anticipation autodévaluative), mais qui renvoie également à la FD contre laquelle elle s'exprime. On se souvient, par exemple, dans le texte *Considérations sur les assemblées*, de la catégorie « classe politique du mouvement », repris anaphoriquement quelques énoncés plus loin par « cette micro-bureaucratie toujours en quête d'une masse à coordonner et organiser ». Ce segment faisait, quant à lui, écho au texte d'*À nos amis* et notamment à son « éternelle micro-bureaucratie qui cherche à faire passer ses lubies idéologiques pour les "positions de l'assemblée" », lui-même ensuite repris dans le même texte par « l'extrême bureaucratisation des commissions ». On peut alors faire l'hypothèse que cette catégorisation péjorative opérée par Laetitia au sujet d'elle-même en tant que productrice de discours formalistes (elle s'apprête à citer le titre d'un texte structurant pour cette FD particulière), est une reprise des termes dans lesquels, depuis la FD antagoniste, ses opposants la désignent, opposants qu'elle continue de construire comme étant également ses interlocuteurs du moment.

Concession n°7 :

c'est saoulant d'parler d'organisation et tout, **mais** ça peut être un truc euh bien\\ voilà\\

Enfin, dans cette focalisation, également introduite par le présentatif existentiel « c'est » et également constituée d'une expression composée d'un subjectivème et d'un syntagme verbal comportant un trait sémantique de parole (« saoulant » et « parler d'organisation »), Laetitia attribue à ses interlocuteurs une position discursive qui dévalorise l'objet de discours particulier qu'est « l'organisation » et dont elle vient de parler longuement. Également autodévaluative dans une certaine mesure, cette dernière concession continue néanmoins d'articuler clairement dialogisme interlocutif et interdiscursif en faisant entendre un discours antérieur antagoniste face auquel Laetitia s'élève tout en le faisant porter aux responsables de la rencontre à laquelle elle est en train de participer.

7.4.5. *Concessions argumentatives : conclusions*

L'analyse des concessions argumentatives a permis de mettre en évidence l'articulation subtile entre dialogisme interlocutif et interdiscursif. Laetitia, dès lors qu'elle thématise « l'organisation », produit, dans le fil de son discours, de nombreuses marques polyphoniques et celles constituées par les concessions ont cette capacité de construire, dans l'ici et maintenant, des groupes de locuteurs prêts à se positionner au sein de l'une ou l'autre FD traversant cet objet de discours éminemment chargé qu'est « l'organisation » dans les mouvements anarchiste et autonome. Laetitia se met donc énonciativement en scène seule, défendant envers et contre tous sa position « formaliste », et construisant, stratégiquement ou non (on ne peut pas le savoir), la présence d'une majorité de locuteurs prête à reprendre un discours spontanéiste, alors posé comme hégémonique dans le cadre de cette AG particulière. Que cela soit ou non intentionnel, l'image d'elle-même qu'elle construit dans son discours est avant tout celle d'une militante intransigente sur la question de la formalisation des AG. Par ailleurs, l'apparition des termes « spontanéité », « organisation », « être organisés », « politicienne » ne constitue pas une surprise : ils sont les « termes de base » que tout locuteur socialisé au militantisme anarchiste ou autonome emploie dès lors qu'il cherche à mettre en registre l'AG (comme horizontale et antiautoritaire, comme passionnée et mystique, comme manipulateur et spectaculaire, etc.).

Laetitia montre donc bien qu'elle est en mesure d'anticiper les termes dans lesquels se construit cet objet du monde particulier, ce qui confirme l'hypothèse qu'elle est une militante expérimentée. Elle est en outre capable de jouer avec cette mémoire discursive au sein de la situation d'interaction en cours pour mettre ses interlocuteurs « au pied du mur », les obligeant à réagir et à se positionner discursivement (et donc politiquement et socialement) à propos de l'ordre interactionnel qu'ils ont mis en place. Finalement la question que pose Laetitia aux participants de l'AG est celle-ci : comment catégoriseriez-vous l'AG de ce soir ? À quel type d'AG sommes-nous en train de participer ? Et que cela fait-il de nous, où cela nous positionne-t-il socialement et dans quelles histoire ou généalogie militante voulons-nous nous inscrire ? Laetitia en appelle ici à une clarification quant au sens et à la valeur produits par les différents registres qu'il est possible de mettre en place en AG.

La convergence d'indices fournis par Laetitia sur sa propre position au sein de l'espace des mouvements sociaux anarchistes/autonomes (proches de l'éducation populaire, des mouvements écologistes, des mouvements féministes comme nous le verrons, etc.) confirme

l'hypothèse sociologique du chapitre 4, à savoir que ces indices sont congruents avec son positionnement discursif à propos de l'AG. Toujours en suivant cette hypothèse sociologique, son argumentation attribue à ses interlocuteurs un certain positionnement social, rival, par exemple proche des « appellistes » (voir chapitre 3 et 4, sections 3.6.3 et 4.9.2). S'il est impossible de savoir dans quelle mesure Laetitia connaît les positions de ceux et celles à qui elle s'adresse (par exemple Leslie, Alexandre, Tom, Alice ou Émilie, voir chapitre 6), je sais pour ma part, grâce à mon expérience ethnographique, qu'elle est en train d'associer les locuteurs ayant fait démarrer l'AG à leur pire adversaire politique.

7.4.6. Hétérogénéité montrée et discours d'autorité

Le titre du texte de Jo Freeman est mentionné à la fin d'une suite de propositions concessives :

Concession n°5 (implicite, indexée par « quand même »)	pour pas perdre des gens ou pour être plus efficace c'est bien de d'essayer quand même d'être organisés sinon ça fait quoi	Ça = ne pas être organisés (thème non directement actualisé)
Concession n°6	désolée j'avais faire un peu ma politicienne anarchiste, mais	Excuse parenthétique retardant l'arrivée du rhème
Mention du titre de Jo Freeman	tyrannie de l'absence de structure <(en riant)) pour citer l'bouquin>	Tyrannie de l'absence de structure = rhème

La construction argumentative de ces deux propositions, aboutit à un énoncé non actualisé : « ne pas être organisés fait tyrannie de l'absence de structure ».

Ensuite, la glose métaénonciative est un commentaire postposé qui fonctionne avec le titre de la brochure cité et la concession autodévaluative préposée.

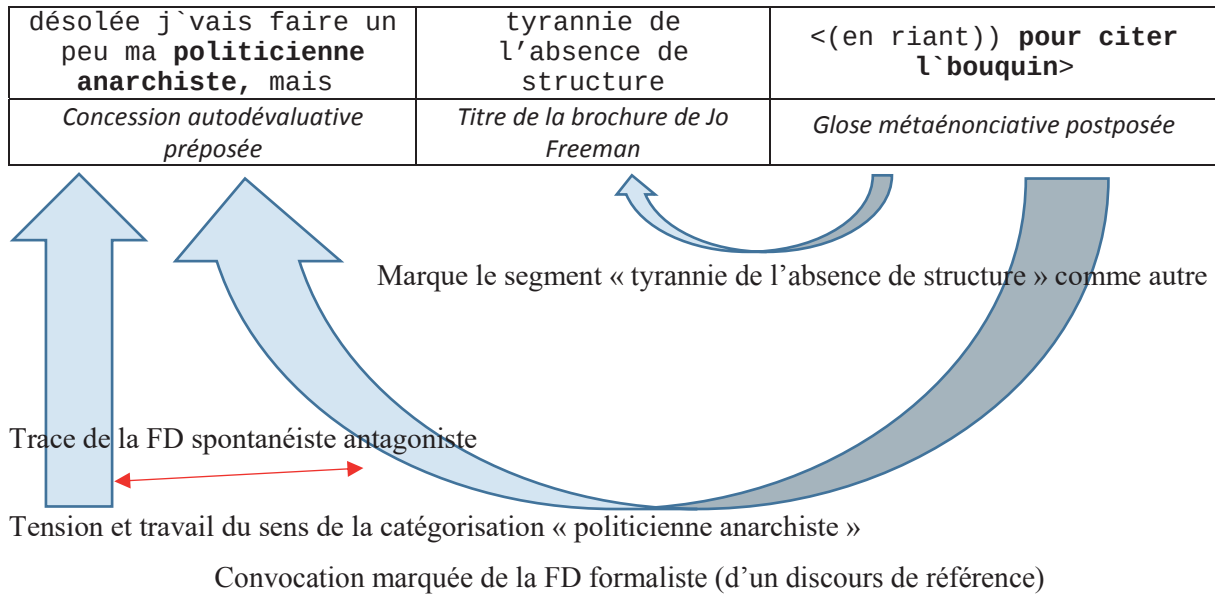


Figure 20. Précautions énonciatives dans la mention du texte de Jo Freeman.

La glose métaénonciative, qui explicite l'autonyme marqué par l'élision de l'article défini « la » déterminant le segment « tyrannie de l'absence de structure », vient défier les connotations négatives générées par la présence de la FD spontanéiste dans la catégorisation « politicienne anarchiste ». La mention du titre de la brochure de Jo Freeman et son marquage dans le discours convoquent à elles seules toute une mémoire discursive. Cette mémoire est par ailleurs saisissable dans l'emploi de l'article défini « le bouquin », qui, parce qu'il présuppose la connaissance du référent qu'il détermine, même s'il n'est jamais évoqué auparavant, produit un effet de connivence et de savoir partagé : cela construit un objet connu de tous et qu'on ne présente plus (« Le bouquin »).

À cela s'ajoute l'absence de la mention du nom de l'auteur, qui aurait pu constituer un satellite fonctionnant avec l'article défini, sous la forme par exemple d'un complément du nom : « pour citer le bouquin de Jo Freeman ». Cependant, la catégorie de « politicienne anarchiste », marquée par le féminin puisque Laetitia s'en sert pour se définir elle-même, fait apparaître l'existence de femmes s'occupant de « politique anarchiste » (et non plus seulement l'existence d'une « classe politique de professionnels de l'anarchisme », comme le fait entendre la FD spontanéiste). Ainsi, Laetitia opère un rapprochement entre elle-même en tant que locutrice produisant une critique de l'ordre interactionnel en cours et « le bouquin », discours également produit par une locutrice cherchant à rendre compte des « problèmes de l'organisation politique horizontale ». On pourrait donc affirmer que le nom propre de Jo Freeman « plane » sur cette séquence discursive, qu'il est à la fois suggéré par la catégorisation de la concession préposée

et par l'article défini de la glose postposée. C'est donc bien également de l'auteur du texte, militante féministe célèbre, que Laetitia entend tirer autorité énonciative.

7.4.7. *Question rhétorique et effets d'évidence*

Après avoir prononcé le titre de la brochure de Jo Freeman, avec toutes les précautions que l'on a soulignées, Laetitia propose une explication du « bouquin ». Cette explication est introduite par la locution « c'est-à-dire en fait que » :

c'est-à-dire en fait qu'en gros **quand y a pas de structure** ben souvent
c'est qui qui parle// ceux qui a l'habitude de parler et:: les gros mecs et
 etcétéra etcétéra etcétéra

Une partie du titre de la brochure, « absence de structure », complément du nom « tyrannie », est reprise/modifiée sous la forme de « quand y a pas de structure », cadrage thématique désignant un type d'ordre interactionnel, et implicitement, le registre interactionnel de l'AG en cours. Une nouvelle fois, le thème est donné sous la forme d'une question rhétorique : « c'est qui qui parle// » et le rhème, sous la forme d'une réponse à la question : « ceux qui a l'habitude de parler et:: les gros mecs etcétéra etcétéra etcétéra ». La structure argumentative de l'énoncé est alors : quand il n'y a pas de structure, ceux qui ont l'habitude de parler et les gros mecs parlent. Or dresser un tel constat à propos de la situation, c'est souligner que 1) l'accès à la parole publique est, dans cette AG, inégalement réparti et 2) que cette inégalité se traduit par la domination des expérimentés sur les novices et des hommes sur les femmes. La reformulation du discours de Jo Freeman par Laetitia possède donc bien la valeur pragmatique d'un reproche adressé aux responsables de la rencontre, valeur accentuée par la forme interrogative des propositions. En cela, la forme interrogative agit comme « *accusation implicite* » (Sitri, 2003 : 92). La mise en accusation de Laetitia, de moins en moins implicite d'ailleurs (étant donné le faisceau d'indices convergents construisant dans son discours ses interlocuteurs comme des adversaires politiques, au moins sur cette question du registre de l'AG), concerne donc bien la mise en place d'un ordre interactionnel injuste, « autoritaire » ou du moins « vertical ».

En termes argumentatifs, la question rhétorique de Laetitia lui fait en outre poser un rapport de nécessité entre la première proposition à la forme interrogative et la réponse, lien de nécessité qui pose que : « quand y a pas de structure → ce sont les habitués et les gros mecs qui parlent ». La question rhétorique génère des effets d'évidence en ce qu'elle pose le problème comme « déjà résolu » (Léon, 1997 : 13). En effet, « le locuteur de l'énoncé rhétorique fait comme si la réponse à la question allait de soi, aussi bien pour lui que pour l'allocutaire. La

question n'est donc là que pour rappeler cette réponse. Elle joue alors à peu près le rôle de l'assertion de la réponse, présentée comme une vérité admise (Léon, 1997 : 13) ».

Revenons plus précisément sur la forme de la réponse que Laetitia donne à sa question rhétorique, cette « réponse évidente » : « ceux qui a l'habitude de parler et:: les gros mecs et etcétera etcétera etcétera ». Dans ce qui apparaît dans un premier temps comme une liste, Laetitia désigne 1) « ceux qui [ont] l'habitude de parler », puis 2) « les gros mecs », puis poursuit en répétant 3) « etcetera etcetera etcetera », indiquant par-là que la liste reste ouverte et qu'elle pourrait mentionner de nombreuses autres catégories de « parleurs » profitant d'une « absence de structure » au détriment de certaines autres catégories.

Le syntagme nominal « les gros mecs » indexe un certain point de vue sur le référent : l'adjectif « gros », intensificateur relevant d'un jugement moral plus que physique (comme dans « gros porc » ou « gros con »), insiste sur le manque d'attention à l'autre. Quant au substantif « mec », il semble désigner soit les hommes dans leur dimension virile, dans « toute leur masculinité » (que l'on pense à l'expression « c'est un vrai mec ») et/ou offrir un point de vue péjoratif sur le référent visé (que l'on pense à l'expression « pauvre mec »). Ainsi, la collocation « gros mecs » associe l'inattention, soit un défaut moral (et politique) aux attributs de la masculinité : les « gros mecs » sont indéliçats et prennent de la place (ici de l'espace conversationnel) sans s'en rendre compte : les « gros mecs » sont des machos. L'article défini « les », qui fonctionne avec l'adjectif « gros », pose alors l'existence d'un référent déjà connu, et crée un effet de connivence (tout le monde voit à quel « genre d'homme » l'expression « les gros mecs » renvoie, à la « sous-classe » des hommes inattentionnés, machos)²²⁷. Par l'emploi d'un tel syntagme nominal (en plus de la référence au texte de Jo Freeman), Laetitia fournit un indice de plus quant à son engagement politique : elle est également féministe²²⁸.

En outre, si la conjonction de coordination en « et » entre « ceux qui ont l'habitude de parler et:: les gros mecs » semble indiquer une accumulation, la courbe intonative du segment ouvre la possibilité d'une autre interprétation. L'allongement vocalique du « et:: », qui produit un ralentissement du rythme de l'énonciation, est suivi d'une accélération portant sur le deuxième segment, par ailleurs prononcé sur un ton plat et plus bas que le premier. On pourrait transcrire cette séquence discursive avec une plus grande granularité de la manière suivante :

²²⁷ Je remercie Noémie Marignier d'avoir attiré mon attention sur ce point.

²²⁸ Si cette multipositionnalité est la règle plutôt que l'exception dans les mouvements anarchiste/autonome (du moins dans les discours, par exemple dans le triptyque « anticapitalisme/antiracisme/antisexisme »), tout le monde ne rend pas pertinent la multiplicité de ces engagements dans ses interventions en AG. Ainsi, Laetitia construit une image d'elle-même d'écologiste, proche de l'éducation populaire et également féministe.

ceux qui a l'habitude de parler	eeeeetttt	les gros mecs et etcétera etcétera etcétera
Ton aigu, contour mélodique d'implication (convexe) et rythme « lent »	Allongement vocalique	Ton grave, contour mélodique plat et accélération métrique

Une telle courbe intonative produit, sur le second segment de l'énoncé mis en coordination avec le premier, un effet de parenthétisation (Delattre, 1969). C'est pourquoi l'on pourrait interpréter ce second segment comme une explicitation/reformulation du premier. Dans ce cas, la conjonction de coordination « et » opèrerait une mise en relation d'équivalence ou alors hypéronymique. Ainsi, les « gros mecs » serait justement « ceux qui a l'habitude de parler » (mise en équivalence) ou alors les « gros mecs » constituerait une sous-catégorie de « ceux qui a l'habitude de parler », un exemple parmi d'autres, mais particulièrement probant (relation d'hypéronymie). Dans ce cas, le dernier élément de la liste, « etcétera etcétera etcétera », ne renverrait plus à d'autres catégories de locuteurs favorisés par l'« absence de structure », mais bien plutôt à un ensemble de discours que Laetitia suppose déjà connus chez ses interlocuteurs. Dans ce cas, « etcétera etcétera etcétera » signifierait « vous voyez ce que je veux dire »²²⁹.

Ainsi, la question rhétorique et sa réponse, tout autant que le syntagme « les gros mecs » et que la particule énonciative « etcetera » chargent ce segment d'effets d'évidence : bien qu'explicite, ce lien de causalité entre « absence de structure » et « gros mecs qui parlent » s'impose comme une vérité.

7.5. Les effets interlocutifs de l'intervention de Laetitia

L'intervention de Laetitia, marquée par des concessions et une valeur de reproche, ne peut qu'inviter les locuteurs responsables du déroulement de la rencontre à justifier l'ordre interactionnel en cours. Il apparaît ainsi que personne, dans l'AG, ne veut être accusé de mettre en place un registre spontanéiste. Le sens, social et politique, de l'évènement de parole va donc être négocié par Alexandre. Cette dynamique des rapports de place provoque alors des déplacements au sein des positionnements discursifs possibles pour ce locuteur.

²²⁹ Une telle interprétation rappelle d'ailleurs l'un des procédés interprétatifs de base proposés par la sociologie cognitive d'Aron Cicourel, plus précisément celui de la supposition d'un *etcétera* (« la présomption que les interlocuteurs partagent une même compréhension, nonobstant les ambiguïtés et les imprécisions des énoncés », Leimdorfer, 2010 : 134).

7.5.1. Matias : la preuve du contraire, en toute spontanéité

L'intervention de Laetitia est suivie par quelques rires, difficilement interprétables parce que la fin de l'intervention est inaudible. Puis, c'est Matias qui prend la parole :

238	MAT?	((rires)) °t'avais° (.) t'avais l'air d'avoir euh: MOI j'ai un truc à DIRE, mais si t'avais une réponse directe/ excuse-moi ((semble prendre quelque chose dans ses mains))
239	XXH	ouais
240	MAT?	si [t'avais une réponse directe
241	ALX	[ouais j'avais une r- une-

L'enregistrement audio tout autant que sa transcription laissent à penser que des signes non-verbaux sont produits et interprétés. Quelque chose se passe nécessairement pour que Matias s'adresse à Alexandre pour lui demander s'il souhaite prendre la parole : ou bien Alexandre lève la main, ou bien il fait le signe « réponse directe » (voir chapitre 5, section 5.9), ou encore il indique à Laetitia par son regard qu'il veut lui répondre. Quoi qu'il en soit, Matias décrit Alexandre comme quelqu'un qui « a l'air » d'avoir « une réponse directe » à faire : « °t'avais° (.) t'avais l'air d'avoir euh: MOI j'ai un truc à DIRE, mais si t'avais une réponse directe/ excuse-moi ». Il s'auto-interrompt, précisant dans un segment parenthétique à valeur de marqueur d'ancrage sur l'acte de dire que lui aussi a « un truc à dire, mais » qu'il est capable d'attendre face à une demande de réponse directe (on en conclut que son tour de parole à venir ne reprend pas le thème de « l'organisation »). Dans un chevauchement, Alexandre confirme dans un énoncé tronqué (« ouais j'avais une r- ») qu'il a bien envie de répondre immédiatement à Laetitia sur ce thème de « l'organisation ».

Alors que Laetitia vient de critiquer le fait que le statut de preneur de parole est non attribué ou « mal » attribué (« il s'rait utile qu'on sache par exemple qui prend les tours de parole// »), Matias agit exactement comme s'il en était un. Il a non seulement remarqué que quelqu'un avait envie de prendre la parole, mais il utilise également la catégorie métadiscursive de « réponse directe », catégorie indexant fortement le registre horizontal-formaliste. En agissant de la sorte, Matias approuve *par sa conduite interlocutive* la critique de Laetitia : il agit comme elle suggère qu'on le fasse. Mais le fait même qu'il agisse ainsi, dément toujours *par les faits*, et en toute « spontanéité » si j'ose dire, les accusations de Laetitia : il lui montre, ainsi qu'à l'ensemble des participants, qu'il est un preneur de tour de parole averti, mobilisant les catégories métadiscursives instituées. C'est ainsi que dans cet échange, Matias montre, malgré lui et dans un seul et même mouvement, qu'il est d'accord avec la critique de Laetitia *et* que cette critique est en partie infondée.

7.5.2. Flash-back : des statuts diffus dans la première partie de l'AG

Aucun preneur de tours de parole ne fut désigné par Leslie dans la séquence d'ouverture de l'AG ; ce statut ne fut pas même thématiqué. En revanche, des énoncés métainteractionnels, c'est-à-dire mobilisant des unités métadiscursives ou des marqueurs de séquentialisation et produisant des effets pragmatiques sur la définition de la situation, ont été produits dans les échanges verbaux qui se sont déroulés entre la séquence d'ouverture et celle de la mise en accusation produite par Laetitia. Leur description met en évidence que certains locuteurs ont, de manières variées, pris en charge la gestion de la distribution de la parole entre les participants (ont occupé une fonction proche de celle de preneur de tours de parole) et la structuration thématique des échanges (occupant une fonction proche de celle d'animateur). Un premier tableau liste l'ensemble des énoncés « à visée structurante », c'est-à-dire prenant en charge explicitement la définition de la situation, prononcés depuis la fin de la séquence d'ouverture jusqu'à la critique de Laetitia :

Tours de parole	Locuteurs	Énoncés à visée structurante
179	Alexandre	puisqu'on est en: un peu entre un peu le: bilan et le:: le rôle de cette assemblée/ (.) dans l'ordre du jour avant de passer à la: (.) pour ceux qui viennent d'arriver (.) avant de passer ensuite aux perspectives et à:: quelles actions quelles dates quels rendez-vous//
182	Alice	et avant de parler de perspectives [...]
231	XXF	est-ce que: on (rappelle) l'ordre du jour au pas//

Ces types d'énoncés sont définitoires de l'identité discursive d'animateur. Or, et bien que Leslie se soit tacitement autodésignée comme telle, ce sont d'autres locuteurs qui les ont produits. On remarque alors que, tout comme dans la séquence d'ouverture, au cours de laquelle Émilie, Tom ou Alice ont également pris en charge la définition de la situation, la suite de la rencontre est « structurée » par trois locuteurs différents Alexandre, Alice et une troisième locutrice que je ne parviens pas à identifier.

En ce qui concerne les distributions de tours de parole, en l'absence de preneur de tours de parole, différents locuteurs, selon des modalités également variées, ont pris en charge la distribution de la parole entre les participants. Ainsi, des autoattributions de tours et des négociations explicites pour la prise de parole publique ont bien eu lieu :

Tours de parole	Locuteurs	Énoncés visant à gérer la distribution de la parole	Types d'énoncé	Types d'échange
157	Leslie	&nan, mais j`p- j`peux j`peux finir ma phrase //	Négociation directe entre les interlocutrices	Discussion polémique entre Leslie, Noémie et Magalie à propos de la police et les conséquences de cette discussion en termes d'« organisation » (analysée dans le chapitre 8)
158	Noémie	ben nan, mais tu m'as coupé la parole en fait		
159	Leslie	o- nan vas-y excuse-moi t`as raison (.) finis \		
163	Leslie	donc là du coup j`voudrais parler /	Autoattribution	
178	Leslie	tu voulais parler //	Distribution	Ouverture nouvel échange
216	Karim	y a quelqu'un qui voulait (p`t-être) parler	Distribution par un observateur	Échange métainteractionnel cordial
217	Nadia	ok j`prends la parole	Autoattribution	
218	XXF	vas-y comme tu veux	Laisse la parole	
222	Michel	j`crois c'était à moi hein	Autoattribution sous le regard d'un observateur	Échange métainteractionnel cordial
223	Maud	impose-toi (1.1) nan, mais vas-y vas-y aller Michel	Invitation à prendre la parole	
224	Mathias	vous avez levé la main en même temps	Constat d'un observateur	
226	XXH	c'est à qui le tour de parler //	Demande d'appréciation par un tiers	
232	Maud	y a une personne qui voulait parler là	Distribution	Ouverture nouvel échange

Lors d'une séquence polémique, où la discussion est marquée par le désaccord, les locutrices engagées dans l'échange prennent elles-mêmes en charge leur attribution explicite de tours (tours de parole n°157 → 153). Hormis ce cas particulier sur lequel nous reviendrons en détail dans le chapitre 8, on note que Karim en 216, Mathias en 224 ou encore Maud en 232 produisent des énoncés typiques de preneur de tours de parole : ils se posent en observateurs et jugent de la « chronologie » des demandes de prises de parole. Enfin, on retrouve d'une part la cordialité caractérisant les échanges métainteractionnels en cas d'interruption ou de chevauchement (en

217 et 218) et des soutiens complices entre locuteurs pour inviter un autre qu'eux-mêmes à prendre la parole (en 223).

Un troisième tableau récapitulatif montre l'existence de statuts métaininteractionnels diffus et donc d'identités discursives partagées entre plusieurs participants tout au long de la première partie de l'AG (avant que Laetitia ne thématise la prise de parole sous la forme d'une mise en accusation) :

Tour de parole	locuteur	Énoncés à visée structurante	Distribution par un tiers	Négociation directe	Autoattribution	Demandes d'appréciation adressée à un tiers
1	Leslie	+				
4	Alice	+				
5	Leslie	+				
7	Leslie	+				
9	Leslie	+				
11	Leslie	+				
13	Leslie	+				
16	Leslie	+				
31	Alice	+				
33	Alice	+				
36	Émilie	+				
38	Tom	+				
41	Émilie	+				
52	Tom	+				
54	Tom	+				
55	Alice	+				
64	Leslie	+				
65	Moi	+				
66	Leslie	+				
68	Leslie	+				
157	Leslie			+		
158	Noémie			+		
159	Leslie			+		
163	Leslie				+	
178	Leslie		+			
179	Alexandre	+				
182	Alice	+				
216	Farid		+			
217	Nadia				+	
218	XXF			+		
222	Michel				+	
223	Maud		+			
224	Mathias		+			
226	XXH					+
231	XXF					+
232	Maud		+			

Dans la séquence d'ouverture, la production d'énoncés à visée structurante est déjà partagée entre plusieurs locuteurs, bien que ce soit Leslie qui ait fait démarrer la rencontre et a distribué le statut de preneur de compte-rendu. Cette séquence est « spécialisée » dans la définition de la situation : tous les énoncés métacommunicatifs portent sur cette définition. Après la séquence d'ouverture, on remarque qu'il faut attendre le tour de parole 178 pour qu'un besoin de preneur de tours de parole se fasse sentir (« tu voulais parler// ») : le début de la rencontre, s'il nécessite la production d'énoncés métalinguistiques structurants, ne présente pas de distributions de tours de parole explicites. En effet, les premières dizaines de minutes de l'AG sont davantage marquées par de longs silences et donc des réticences à prendre publiquement la parole plutôt que par des échanges houleux avec chevauchements, interruptions ou hausse du volume de la voix (voir chapitre 6, section 6.10).

C'est seulement après un certain temps (environ quarante-cinq minutes si l'on prend pour repère le tour de parole n°216 de Farid) que les candidats à la prise de parole augmentent. Et comme il faut que plusieurs participants désirent prendre la parole plus ou moins simultanément pour que la mise en place d'un ordre de passage soit pertinente, cela paraît « logique » qu'une telle mise en place n'arrive que tardivement. On peut également noter qu'à part Leslie qui produit des énoncés métacommunicatifs de natures différentes (à visée structurante, distribution de la parole, autoattribution et négociation directe) ceux-ci sont le plus souvent distribués par des tiers observateurs ponctuels (par exemple Karim, Mathias ou Maud). De plus, tout se passe comme si certains participants développaient au fil de la rencontre une spécialisation métainteractionnelle (par exemple Alexandre ou Alice ne distribuent jamais la parole, mais produisent toujours des énoncés à visée structurante, tandis que Mathias, Karim ou Maud ne produisent jamais d'énoncés à visée structurante, mais toujours des énoncés de distribution ou d'incitation à la prise de parole). Enfin, on peut faire l'hypothèse qu'un « besoin d'appréciation par un tiers » s'exprime en 226 et 231, ce qui donne l'impression que la manière avec laquelle se définit la situation ne semble pas satisfaisante pour certains locuteurs qui s'inquiètent de savoir s'ils peuvent ou non prendre la parole « légitimement ». C'est à ce moment précis qu'intervient Laetitia.

7.5.3. *La réponse directe d'Alexandre*

Ce « flash-back » fournit le cotexte de l'intervention de Laetitia (qui arrive après qu'un besoin d'appréciation par un tiers a été exprimé par deux locuteurs différents), du comportement de Matias (qui s'est peu à peu spécialisé dans la distribution de la parole au cours de l'AG), et

surtout, de la réponse d'Alexandre à la mise en accusation de Laetitia (lui qui s'est spécialisé dans la production d'énoncés à visée structurante, comme l'aurait fait un animateur).

en fait j`pense que: chaque type d`assemblée elle a son mode d`organisation
on en a parlé au début/ vu l`nombre qu`on était y a pas eu de de gens qui
allaient prendre les tours de parole parce que on a commencé à qu- quinze//
dix// et y a quelqu`un qui prend euh les notes et euh et après respecter
les tours de parole tu parles de: (.) tu vois de prendre la parole de
savoir quand et qui est-ce qui parle ben le: (.) c`est juste parce que y a
plein de gens qui sont pas sen- pas habitués à faire des assemblées que ce
qu`on respecte pas l`ordre du JOUR, mais ça:: j`trouve que ça s`passe
plutôt bien par rapport à plein d`autres assemblées
(2.1)
((rires de plusieurs participants))

Le registre employé par Alexandre diffère de celui de Laetitia²³⁰. Alexandre, lorsqu'il prend en charge ses énoncés (« j`pense que » ou « j`trouve que »), le fait pour introduire des formules figées ou des aphorismes : « chaque type d`assemblée elle a son mode d`organisation », « ça s`passe plutôt bien par rapport à plein d`autres assemblées ». Il emploie des tournures impersonnelles dans des énoncés explicatifs ainsi que des présentatifs existentiels en « il y a » ou « c`est » (« vu X » ; « c`est juste parce que X que Y » ; « y a pas eu de X » ; « et y a X »). Enfin, il met en avant, d`une part, le fait qu`il était présent au début de la rencontre (« on en a parlé au début/ ») et, d`autre part, il catégorise les participants de ce soir-là (« y a plein de gens qui sont pas sen- pas habitués à faire des assemblées »). Sa comparaison de l`AG en train d`avoir lieu avec d`autres met également en avant son expérience communicative (« ça s`passe plutôt bien par rapport à plein d`autres assemblées »). Tous ces éléments font qu`Alexandre paraît assuré dans son énonciation et tient un discours d`expert : il assume la posture de quelqu`un qui sait (qui sait ce qui s`est passé au début, qui occupe quel statut, quelles sont les compétences des personnes présentes ce soir, comment ça se passe « d`habitude », etc.).

7.5.4. Discours narrativisés

En termes d`argumentation, Alexandre répond aux critiques de Laetitia en faisant appel à des discours narrativisés, deux à propos du « début » de l`AG et un troisième, que je développerai dans la sous-section suivante, à propos du « type d`AG » en cours.

²³⁰ Pour rappel, l`intervention de Laetitia était marquée par une injonction paradoxale « à faire autorité sans être autoritaire » générant des hésitations, reprises, atténuations, des énoncés tronqués, mises à distances, excuses, concessions autodévaluatives, rires gênés, etc.

Discours narrativisé 1 :

chaque type d'assemblée elle a son mode d'organisation	on en a parlé au début/
<i>Énoncé assertif à valeur de vérité générale</i>	<i>Discours narrativisé</i>

Dans ce premier énoncé à valeur de vérité générale, Alexandre pose l'existence de différents « types » d'AG, types auxquels correspondraient différents « modes d'organisation ». L'ambiguïté de l'anaphore « en » du discours narrativisé qui suit : « on *en* a parlé au début ». Alexandre semble ainsi dire qu'au « début » de la rencontre, une discussion a eu lieu à propos des différents types d'assemblées et de leurs modes d'organisation (aucune trace d'une telle discussion n'existe dans la séquence d'ouverture). En revanche, et comme nous allons le voir dans le dernier chapitre de la thèse (chapitre 8), la question du fonctionnement du collectif fut bien posée dans la première demi-heure de l'AG. Aussi Alexandre fait-il peut-être référence à cet échange-ci.

Discours narrativisé 2 :

vu l'nombre qu'on était y a pas eu de gens qui allaient prendre les tours de parole	parce que on a commencé à qu-quinze// dix//
<i>Récit du « début » de la rencontre</i>	<i>Discours narrativisé</i>

Cet énoncé, qui fournit une précision quant à ce « début » (« on a *commencé* »), contextualise rétrospectivement le discours narratif précédent : celui-ci portait bien sur la séquence d'ouverture. En effet, Alexandre en appelle au petit nombre de participants présents au moment de l'ouverture pour justifier l'absence de désignation d'un preneur de tours de parole, revoyant même ce nombre à la baisse dans une montée intonative (« qu- quinze// dix// ») comme s'il sollicitait l'acquiescement de l'assistance pour montrer que d'autres que lui peuvent « témoigner ». Cette reconnaissance de la non-distribution d'un preneur de tours de parole par l'animatrice (Leslie) se fait par une tournure impersonnelle via l'emploi d'un présentatif existentiel et par l'usage de l'imparfait dans la proposition subordonnée relative (« *y a pas eu de de de gens qui allaient prendre les tours de parole* »), créant l'effet d'une absence se justifiant d'elle-même par l'absurdité qu'aurait signifié son contraire (la mise en place du statut).

7.5.5. Reprise et modification substantielle du thème : réfutation

Une reprise thématique marquée par un verbe de parole permet à Alexandre de poursuivre sa justification de l'ordre interactionnel en cours :

Première thématisation	Thème (dans un discours direct libre)	respecter les tours de parole
	Marquage par un verbe de parole	tu parles de: (.) tu vois de
	Reprise paraphrastique du thème (dans un discours direct libre)	prendre la parole de savoir quand et qui est-ce qui parle
Reprise/modification du thème (tours de parole > ordre du jour) dans un détachement à droite	Ligateur rectificatif/justificatif	ben le: (.) c'est juste parce que
	Rhème = catégorisation des participants de l'AG	y a plein de gens qui sont pas sen- pas habitués à faire des assemblées
	Reformulation du thème : respecter les tours de parole → (ne pas) respecter l'ordre du jour	que ce qu'on respecte pas l'ordre du JOUR

Ainsi, dans la suite d'énoncés

et après respecter les tours de parole *tu parles de: (.) tu vois de prendre la parole de savoir quand et qui est-ce qui parle* ben le: (.) c'est juste parce que y a plein de gens qui sont pas sen- pas habitués à faire des assemblées que ce qu'on respecte pas l'ordre du JOUR, mais ça:: j'trouve que ça s' passe plutôt bien par rapport à plein d'autres assemblées

« le constituant thématisé est précédé [et ici également succédé] d'un verbe de parole qui renvoie explicitement l'énonciation originelle du segment thématisé à l'interlocuteur » (Sitri, 2003 : 66), procédé souvent mobilisé « dans un contexte polémique explicitement marqué par une structure réfutative » (Sitri, 2003 : 67). La réponse d'Alexandre à Laetitia est bien en effet une réfutation, c'est-à-dire un « mouvement argumentatif » qui « se traduit [...] par une remise en cause directe de ce qui vient d'être dit » (Morel, 1983 : 45-47). La réfutation se caractérise, toujours selon Mary-Annick Morel, par :

- une interpellation directe de l'interlocuteur à la deuxième personne (ici « tu parles de: (.) tu vois de »),
- la présence de mots ou expressions signifiant la rectification (ici « c'est juste parce que »),
- la reprise des propos de l'interlocuteur soit sous forme dubitative (ici le « tu parles de: (.) tu vois de prendre la parole de savoir quand et qui est-ce qui parle »),
- et surtout la présence de la conjonction, *mais* (ici « mais ça:: j'trouve que ça s' passe plutôt bien par rapport à plein d'autres assemblées »).

La structure réfutative de l'argumentation d'Alexandre ne l'empêche pourtant pas de se montrer également capable de mobiliser la même FD de Laetitia. Dans ce qui s'apparente à des discours directs libres « respecter les tours de parole » d'abord, reformulé ensuite dans une paraphrase en « prendre la parole de savoir quand et qui est-ce qui parle », il met en évidence qu'il connaît et maîtrise le réseau d'équivalence dessinant la FD formaliste : le « respect des

tours de parole » est une question de gestion explicite de la prise de parole. Alexandre insiste donc sur le fait qu'il « comprend très bien » ce qu'« a voulu dire » Laetitia (il est capable de l'inscrire et de s'inscrire lui-même dans la FD formaliste), et cela lui permet de rejeter sur un tiers la responsabilité de cette absence de distribution et de séquentialisation explicite de la parole (« plein de gens qui sont pas sen- pas habitués à faire des assemblées »). La catégorisation des participants de l'AG en cours occupe d'ailleurs une « fonction pivot » : elle sert tout à la fois de justification postposée à l'absence de gestion explicite de la parole *et* de justification préposée à l'absence du respect de l'ordre du jour. En effet, le thème « respecter les tours de parole » est repris et modifié sensiblement, après la justification par la catégorisation des participants, par « c'est pour ça qu'on respecte pas l'ordre du jour ».

Ainsi, lorsqu'Alexandre affirme dans l'ouverture de son tour de parole que « chaque type d'assemblée elle a son mode d'organisation », il ne précise pas quels sont ces types et ces modes, il pose simplement l'existence d'un fait et d'un thème de discussion déjà constitué (puisque posé comme objet d'un discours narrativisé). Mais, au fur et à mesure de son intervention, le « type de l'AG de ce soir » se spécifie :

c'est juste parce que y a plein de gens qui sont pas sen- pas habitués à faire des assemblées	que ce qu'on respecte pas l'ordre du JOUR
<i>Catégorisation des participants de l'AG (énoncé justificateur)</i>	<i>Discours narrativisé</i>

Alexandre concède bien à Laetitia que « on ne respecte pas l'ordre du JOUR », mais, alors que pour cette dernière cela était causé par l'absence de « gens qui disent quand on dévie un peu du sujet » (et donc d'un ou de plusieurs animateurs), pour Alexandre cela est dû au manque d'expérience militante et communicative d'un grand nombre de participants. Il s'agit donc d'une assemblée de novices et à ce « type » d'assemblée correspond un « mode d'organisation » sans respect strict de l'ordre du jour. Au passage, on notera comment ce discours narrativisé présuppose bien l'existence d'un ordre du jour, ce qui permet à Alexandre de préciser que l'AG en cours est formalisée *a minima*, donc que certains expérimentés ont tout de même, en « début » de rencontre, monté un « ordre du jour ».

7.5.6. Mises en frontières et valorisations

L'intervention d'Alexandre redessine les frontières construites par Laetitia en faisant jouer les différentes valeurs du pronom indéfini « on ». Arrêtons-nous tout d'abord sur l'énoncé vu l'nombre qu'on était [quand] on a commencé

Si l'intervention de Laetitia construisait (au moins) quatre frontières, une entre un ici et un là-bas (Paris *versus* Le Testet), une entre deux positionnements discursifs opposés (renvoyant aux deux FD spontanéiste et formaliste), une entre les novices et les expérimentés et enfin une entre les « gros mecs » et les autres²³¹, Alexandre en construit ici une cinquième, cette fois entre les locuteurs qui étaient présents au début de la rencontre, qui ont assisté à l'ensemble de l'AG, et les autres. Évidemment, il se place dans la première catégorie, et l'on pourrait même affirmer que c'est aussi à ce titre qu'il se permet de tenir un tel discours d'expert. Le fait de mobiliser un récit narrativisé renvoyant à la séquence d'ouverture comme contre-argument aux critiques de Laetitia fait apparaître l'existence de deux domaines épistémiques différents : Alexandre a peut-être repéré l'arrivée tardive de Laetitia et il fait apparaître cette asymétrie dans son intervention en mettant en évidence qu'il manque des informations à Laetitia, informations pourtant nécessaires au bien-fondé de la critique de celle-ci. Il sous-entend alors que c'est son ignorance à *elle* qui la pousse à l'attaquer *lui*, responsable avec d'autres de cet ordre.

Ensuite, la valeur du « on » de l'énoncé peut s'interpréter comme un « nous » incluant tout à la fois Alexandre et les novices, mais excluant Laetitia :

c'est juste parce que y a plein de gens qui sont pas sen- pas habitués à faire des assemblées **qu'on respecte pas l'ordre du JOUR, mais ça:: j'trouve que ça s`passe plutôt bien** par rapport à plein d'autres assemblées

Alexandre construit ainsi une sixième frontière entre un premier groupe composé de militants débutants (des « gens qui sont pas sen- pas habitués à faire des assemblées ») *et* de lui-même, militant expérimenté, d'un côté, et Laetitia, de l'autre. Alexandre se fait alors le porte-parole de ces débutants, pour les défendre ou les excuser. Cependant, les « débutants » ont déjà été évoqués par Laetitia lorsqu'elle posait une distinction entre « ceux qui a l'habitude parler » et les autres (c'est-à-dire justement, les militants débutants et/ou les femmes). Dans son intervention, elle soulignait justement que ces derniers étaient des victimes de l'absence de preneur de tour de parole. Laetitia se retrouve désormais dans la place de celle qui attaque les novices en croyant les défendre, quand Alexandre, au contraire, accusé par elle de mettre en place un ordre interactionnel favorisant la domination à leur encontre (et à l'encontre des femmes), se montre finalement comme leur meilleur défenseur.

Si Alexandre construit bien de nouvelles frontières qui le valorisent (il fait partie de ceux qui étaient là au début et, bien qu'expérimenté, il est bienveillant avec les digressions des novices), il continue de se placer par rapport à celle construite par Laetitia entre deux

²³¹ On se souvient néanmoins de l'ambiguïté de ces deux dernières mises en frontières.

positionnements discursifs, non pas pour en rejeter la pertinence, mais bien plutôt pour en neutraliser les effets en la déplaçant. En effet, non seulement il précise que « l'organisation » est déjà un thème discuté depuis le début de l'AG, invalidant la remarque de Laetitia « on devrait commencer par ça [parler d'organisation] », mais il parle également depuis la FD formaliste. Les propriétés situationnelles indexant le registre horizontal-formaliste se trouvent resignifiées et les places assignées par le réinvestissement de la FD formaliste bougent : on peut être formaliste sans formaliser la rencontre.

Finalement, ce qui apparaît clairement, c'est un rejet net de la position d'énonciateur que Laetitia lui avait attribuée dans ses concessions argumentatives : non, Alexandre ne pense pas « que c'est bien de garder une spontanéité ». Mais, si l'on suit les hypothèses formulées dans le chapitre 4, c'est surtout une position au sein de l'espace des mouvements anarchiste et autonome qu'il rejette ici : il tient à se distinguer nettement des unités contestataires productrices de discours spontanéistes, par exemple des « appellistes ». Il cherche au contraire à se réinscrire, lui et l'assemblée dans sa totalité dont il se fait le garant, dans une histoire militante plus proche de celle du communisme anarchiste ou de l'anarcho-communisme que de l'anarchisme individualiste ou des situationnistes. Tout cela lui permet donc de montrer non seulement que Laetitia ne sait pas *de quoi* elle parle (puisque'elle était absente au début de la rencontre), mais également qu'elle ne sait pas *à qui* elle parle (puisque'elle est incapable de le positionner dans l'espace social du mouvement anarchiste/autonome).

Alexandre termine son intervention par une comparaison entre l'AG en cours et « plein d'autres assemblées », minimisant les critiques de Laetitia : l'AG n'est pas si « tyrannique » que ça. Ainsi, en affirmant que l'AG du soir « se passe plutôt bien », il dédramatise la situation telle que Laetitia vient de la représenter et, ce faisant, il construit une image de cette dernière comme particulièrement rigide et/ou susceptible. Cette dernière remarque suscite le rire d'autres participants, sans doute par l'effet de connivence produit par le sous-entendu « il est courant que les AG se passent mal ». Une complicité se crée alors soudainement entre certains participants (qui comprennent et s'amusent de ce sous-entendu, se montrant comme ayant également connu des AG dans lesquelles « ça se passait mal ») et Alexandre qui sauve la « réputation » de l'AG du soir.

7.5.7. *Leslie : retournement et menace de face*

Leslie, on s'en souvient, s'était autodésignée tacitement comme animatrice de la rencontre au cours de la séquence d'ouverture. Elle a donc aussi toutes les raisons de se sentir

visée par les accusations de Laetitia d'avoir laissé se mettre en place un ordre interactionnel inégalitaire et « vertical ». En effet, « institutionnellement », si quelqu'un est bien responsable du fait que certains « ne respectent pas l'ordre du jour », c'est elle, bien qu'elle fût secondée par d'autres locuteurs. C'est pourquoi il n'est pas surprenant que Leslie participe à la connivence qu'Alexandre cherche à établir avec l'assistance par son dernier commentaire :

242	LES	<((en riant)) la tyrannie du testet/ euh> ((rires de plusieurs participants))
-----	-----	--

Par son rire, Leslie s'accorde avec Alexandre sur le fait qu'« on en a connu des pires » et donc que Laetitia dramatise le portrait qu'elle dresse de l'AG²³². Mais, contrairement aux autres participants qui rient, elle ajoute un bref commentaire à voix haute, « <((en riant)) la tyrannie du testet/ euh> », détournant le titre de la brochure que Laetitia a cité. Elle en modifie le complément du nom, en remplaçant « absence de structure » par le nom du lieu mentionné par Laetitia dans sa présentation de soi, le « testet », de façon à produire le syntagme nominal « la tyrannie du testet ». Ce détournement apparaît tout d'abord comme un « épinglage », comportement « qui consiste à relever, dans le discours de son interlocuteur, un mot ou syntagme qui devient source d'une élaboration ludique » (Traverso, 2004 : 85). Ici, l'épinglage porte sur la pratique de Laetitia qui consistait à donner son prénom et son lieu de provenance, pratique marquée comme nous l'avons souligné au début du chapitre (une espèce de « surformalisation »). Mais ce détournement apparaît également comme une remobilisation de cette information personnelle, dont on avait fait l'hypothèse qu'elle était donnée dans le but de se montrer conviviale (bien qu'avec une valeur de reproche), mais également d'appuyer la légitimité de la locutrice (« Le Testet » étant en toponyme valorisé au moment de la tenue de l'AG). Leslie retourne donc cette information contre Laetitia. La création de ce syntagme nominal apparaît également comme un commentaire à propos non pas du texte de Jo Freeman en tant que tel (sa position discursive), mais de sa convocation par Laetitia en vue de la constitution d'une posture d'autorité, donc de l'usage argumentatif que Laetitia fait du texte. En ridiculisant ainsi le titre de la brochure, Leslie s'affiche comme « irrespectueuse » de Jo Freeman : je ne sais pas si Leslie connaît ou non ce texte (il serait néanmoins surprenant qu'elle

²³² Je pourrais également souligner le fait que Leslie et Alexandre ne sont pas seulement des camarades de lutte de longue date, partageant la plupart de leurs analyses politiques, mais sont également des amis. Même si cette information n'est pas utile pour fournir une interprétation « immanente » de la réaction de Leslie, notons tout de même que l'on a bien affaire ici au phénomène que critiquait justement Jo Freeman, à savoir l'existence d'un groupe dans le groupe, d'un réseau affinitaire constitué de membres qui se soutiennent davantage que d'autres.

ne le connaisse pas), mais ce qui est sûr c'est que pour elle, ce discours ne fait pas spécialement autorité, qu'elle peut très bien s'en moquer²³³.

En termes d'intonation, on remarque que ce segment est prononcé sur une courbe intonative montante sur la seconde syllabe de « testet » puis descendante sur le « euh » qui suit, ce qui suggère l'effacement de quelque chose comme : « la tyrannie du testet euh *ça va bien* ». Leslie redéfinit l'ensemble de l'intervention de Laetitia, ses critiques et ses remarques, de « tyranniques », critiques dont « on » se serait bien passé, non pas parce qu'elles remettent profondément en cause le fonctionnement de l'AG, mais parce qu'elles sont tout simplement mal renseignées et donc très peu pertinentes. Ce qui est qualifié de « tyrannique », c'est finalement la mise en accusation formulée par Laetitia. Évidemment, cette catégorisation est une exagération, ce qui la rend humoristique. Elle participe ainsi à l'approfondissement d'une atmosphère décontractée, bien qu'au détriment de Laetitia. Ce détournement moqueur apparaît alors comme la confirmation de la réaction négative qu'avait anticipée Laetitia : malgré les précautions qui entouraient sa mention d'un discours « d'expert » et les euphémisations qui accompagnaient son usage des catégories métadiscursives indexant le plus clairement la FD formaliste, Leslie taxe bien Laetitia de « donneuse de leçon » et lui signifie en outre que toutes ces précautions étaient superflues, qu'il « en faut plus » pour être autoritaire. Il apparaît ainsi que pour Alexandre, comme pour Leslie, l'intervention de Laetitia reste visiblement « inoffensive ». Par ce commentaire, c'est tout à la fois l'argument d'autorité auquel faisait appel Laetitia et sa pratique de présentation de soi que Leslie retourne contre elle.

On peut en outre formuler l'hypothèse selon laquelle derrière Laetitia, ce sont les manières de faire au Testet qui sont visées ou plutôt certaines pratiques interactionnelles et certains discours à propos de ces pratiques, jugés normatifs : c'est-à-dire le registre formaliste. Il me semble que la moquerie vise alors les militants « Bisounours » ou « anarchistes pédagogues », par exemple ceux à l'origine de la rédaction de la brochure *Débat sur les débats* ou de l'ouvrage *Micropolitiques des groupes* (voir chapitre 4, section 4.7). Leslie se distingue bien ici des locuteurs-militants qui font du thème de « l'organisation » un de leurs principaux objets de réflexions politiques et qui voient des « comportements autoritaires » partout en AG, se posant dès lors comme juges en condamnant certaines propriétés situationnelles décrétées « dominatrices ». Mais ces critiques ne proviennent pas pour autant de la FD antagoniste, puisqu'on a vu toute l'énergie que mettait Alexandre à se distinguer des « spontanéistes » et

²³³ Comme nous le verrons dans le chapitre 7, Leslie met souvent en scène son rejet des « discours d'expert » ou « d'autorité », surtout lorsqu'ils émanent du champ académique. C'est donc aussi certainement cette image d'elle-même qu'elle cherche ici à construire, celle d'une militante qui n'a pas besoin qu'on lui dise quoi penser.

des unités contestataires auxquelles sont associés ces discours, ce qui confirme les hypothèses évoquées en conclusion du chapitre 6 à propos d'unités contestataires ayant désinvesti la politisation de la dimension interactionnelle et langagière des AG et se retrouvant à devoir mettre en place un registre ambivalent (ou « ni l'un ni l'autre » ou « les deux à la fois »). Ce constat permet également d'introduire de la complexité dans les rapports entre les deux FD et de souligner la labilité de leurs contours en situation d'interaction. Enfin, en remobilisant le nom du « lieu d'origine » de Laetitia, Leslie remobilise également la frontière spatiale pour insister sur le fait que ce qui est valorisé « là-bas » ne l'est pas nécessairement « ici » et donc que venir de « là-bas » n'est pas nécessairement valorisé non plus.

On pourrait terminer en faisant également l'hypothèse que la valorisation du degré de radicalité travaille tacitement cet échange et que ce sont finalement les plus « radicaux » qui l'emportent. On se souvient en effet que Laetitia paraissait préférer les actions « ludiques » et la réflexivité dans la pratique militante (elle propose un « porteur de parole » et se montre sensible au registre formaliste) tandis que Leslie et Alexandre apparaissent, en creux, comme plus « radicaux » dans leur conception de l'activité militante.

7.6. Mettre en débat l'ordre interactionnel en cours

S'il est clair que Laetitia convoque et s'exprime depuis la FD formaliste, et fait à ce titre bouger les effets de sens de certaines expressions indexant fortement cette FD, sa convocation du texte de Jo Freeman et l'environnement cotextuel de cette mention (la construction du lien d'évidence produit par la question rhétorique « c'est qui qui parle// » entre « absence de structure » et « gros mecs qui parlent ») sont utiles pour poursuivre la réflexion déjà entamée dans le chapitre 4 à propos de la circulation de ce texte particulier.

7.6.1. Circulation des discours formalistes

La tyrannie de l'absence de structure ne mentionne à aucun moment l'existence de « gros mecs », ni d'hommes qui parleraient davantage que les femmes. Et pour cause : le texte pose comme objet de sa critique le fonctionnement des réunions non mixtes, par définition composées exclusivement de femmes. La « non-mixité », propriété situationnelle acquise et revendiquée par les militantes féministes à partir des années 1970, aussi bien aux États-Unis qu'en France, était à la fois l'occasion d'une critique de « l'organisation » telle que pratiquée dans les partis et les groupes politiques (mixtes), tout autant que la condition de la mise en place

d'une « absence d'organisation » ou de « structure ». Comme l'explique Laure Bereni, les militantes du MLF sont

imprégnées des schèmes de pensée « gauchistes » qui constituent alors le *cadre dominant* de l'espace des « nouveaux mouvements sociaux ». Le combat pour la « libération des femmes » passe par une remise en cause radicale des institutions jugées indissociablement « patriarcales » et « bourgeoises ». Le mouvement se veut « spontané » : il fonctionne par assemblées générales, par petits groupes décentralisés, sans représentantes désignées. Dès l'apparition du MLF, la règle de la non-mixité s'impose, fonctionnant comme « métaphore » de l'autonomie du mouvement des femmes, affranchi de la tutelle organisationnelle et idéologique des organisations d'extrême gauche (2007 : 111).

La spontanéité (le terme de « spontané » semble appartenir aux militantes), couplée à la règle de la non-mixité, apparaît pour la sociologue comme ce qui caractérise le rejet *des organisations* d'extrême gauche de type parti. Et en effet, on se souvient par exemple de ces deux extraits, déjà présentés dans le chapitre 3 (section 3.5.3), d'un texte anonyme paru dans le deuxième numéro du *Torchon brûle* paru en 1971 :

Le terme « organisation » est un piège. Le sens réel du terme « organisation » est : prise en mains de vos affaires par moi (nous). Organiser n'a pas d'autre sens. « Organisation » est le déguisement hypocrite du mot « pouvoir ». Organisation = Pouvoir. C'est aussi cru que ça. Si une personne utilise ce terme sans avoir conscience de son sens latent, c'est qu'elle est : manipulée ; ou aveuglée intellectuellement ; plongée dans la terminologie de classes. Le terme « organisation » appartient strictement à la panoplie bourgeoise, société de classes, société de domination, société de concurrence. Partout où il est introduit, il traîne avec lui les structures de cette société, et les implantera finalement s'il est toléré.

Un groupe de gens ayant une aspiration commune n'est pas un désordre. C'est au contraire un ordre réel, « organique » (n'ayant pas besoin d'« être » organisé). Il est désordre en fonction des structures de classe, uniquement. Il n'est pas non plus inefficace. [...] L'efficacité d'un groupe organisé est tout à fait mythique. Elle consiste principalement à freiner les initiatives, et à la fin du compte à n'en plus avoir du tout, à en tuer les germes dans les individus. [...] L'organisation n'organise jamais qu'elle-même.

Le rejet de « l'organisation » est quasi viscéral dans le discours de cette locutrice, militante féministe, qui l'écrivait il y a presque cinquante ans. Ce qui est également rejeté, au passage, ce sont les arguments justifiant un besoin d'organisation : l'ordre et l'efficacité. S'il n'est jamais question d'« ordre » dans les discours métapragmatiques que j'ai analysés, l'argument de l'efficacité en revanche revient souvent dans les discours constituant la FD formaliste : dans l'entrée « Rôles » du texte *Micropolitiques des groupes* (« Différents rôles peuvent être

distribués lors d'un débat, d'une réunion ou d'une discussion collective afin de faciliter les prises de parole, d'enrichir les échanges *et au final d'être plus efficace* », souligné par moi), et dans l'intervention de Laetitia (« pour pas perdre de gens ou pour être plus effiCACES c'est de- d'essayer quand même d'être organisés »). Tout comme Laetitia, cette locutrice du MLF s'adressait aux hommes sauf que dans son texte, le désir d'« organisation » et d'« efficacité » leur était associé comme la pire des tares.

Le texte de Jo Freeman ne thématise pas non plus la parole, insistant avant tout sur « l'organisation » en tant que stratégie politique du mouvement du *Women's Lib* dans son ensemble (préconisant un fonctionnement par mandat, la désignation de représentantes, la préparation d'actions au niveau national plutôt que local, etc., c'est-à-dire critiquant ce « cadre dominant » radical dont parle Laure Bereni, caractéristique des mouvements féministes des années 60-70) et déplorant le départ de certaines militantes des réunions du *Women's Lib* vers d'autres « organisations politiques », c'est-à-dire des partis et des syndicats. Ainsi, et pour mémoire, la dimension « tyrannique » de « l'absence de structure » concerne, dans le texte de Jo Freeman, le comportement des « élites », soit les femmes les plus « populaires » du groupe, dont les liens de camaraderie militante se doublent de liens d'amitié, phénomène invisibilisant des effets d'influence au moment des prises de décisions lors des réunions politiques. Ainsi l'auteure n'évoque dans son texte ni la non-mixité (allant de soi dans ce contexte) ni la formalisation des rencontres. Comment expliquer alors l'invocation quasi systématique de son texte pour la défense de la formalisation des rencontres militantes mixtes ?

7.6.2. Généalogie d'un texte et effets de mémoire

Le thème de la prise de parole au cours de l'activité militante (mixte) fut *d'abord et surtout* problématisé dans l'espace sociodiscursif formé par les mouvements féministes à partir des années 1970. Cette problématisation féministe de la prise de parole a trouvé comme principal élément de réponse la non-mixité, soit une mise en registre interactionnelle de l'autonomie et de la « sororité » prenant pour base la propriété situationnelle qu'est une sélection des participantes sur la base de leur sexe. La non-mixité s'est alors imposée comme la garante « naturelle » de l'horizontalité, permettant dès lors de rejeter « l'organisation », principalement associée aux stratégies des partis ou groupes politiques (les « organisations politiques ») comprenant adhésion, agenda, hiérarchie, etc. soit des dispositifs au sein desquels s'épanouissait la domination masculine. Mais quand et de quelle manière le syntagme nominal « l'organisation », le syntagme verbal « être organisés » et le lexème « organisation » ont

commencé à désigner la « formalisation » des rencontres, c'est-à-dire quand et de quelle manière ils ont commencé à devenir métadiscursifs dans le cadre des mouvements anarchistes et autonomes ?

Voici un tableau représentant la circulation chronologique de ces discours et les effets de mémoire générés en synchronie par leur convocation :

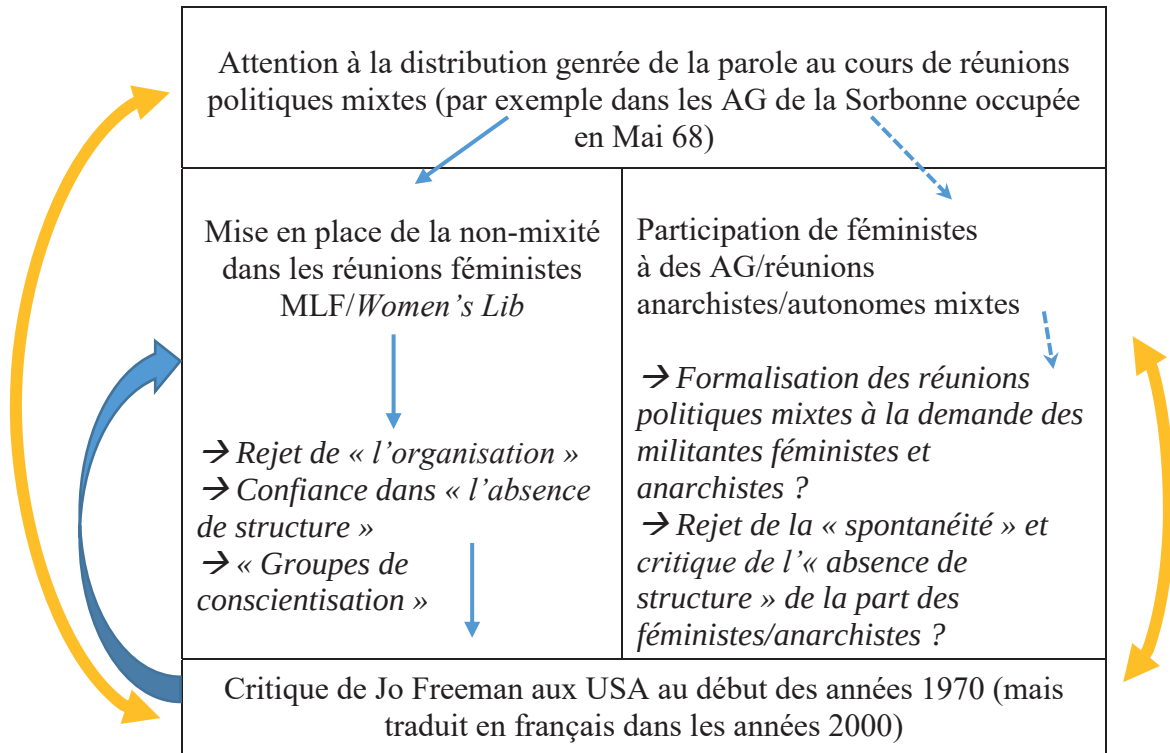


Figure 21. Généalogie et effets de mémoire du texte de Jo Freeman.

Les petites flèches bleues représentent une circulation chronologique des discours : schématiquement, on pourrait dire que des mouvements féministes (MLF ou *Women's Lib*) naît la problématisation de la prise de parole dans l'activité militante, problématisation « logiquement » posée en termes de sexisme et de domination masculine. Les réflexions métapragmatiques féministes aboutissent à la défense de la non-mixité puis prônent le rejet de toute forme d'« organisation » *tant que cette non-mixité est respectée*. Ce qui manque, et qui mériterait certainement d'être exploré, c'est la constitution d'un discours prônant la formalisation des rencontres mixtes, discours constitué – selon des modalités qu'il faudrait définir – *en même temps et par les mêmes locutrices* qu'un second, défendant l'« absence de structure » dans les réunions non mixtes (il faudrait également décrire ce à quoi ressemblait cette « absence de structure » ou d'« organisation » dans les réunions féministes des années 1970). Un tel agencement semble ouvrir la voie à une complexification des rapports antagonistes ou complémentaires entre les deux FD. En effet, les mêmes locutrices pourraient

alors s'inscrire *tantôt* dans la FD formaliste (lorsqu'elles s'adressent à des assemblées mixtes) *tantôt* dans la FD spontanéiste (dans le cadre de réunions féministes non mixtes). Ces discours seraient alors à rechercher dans les productions métadiscursives des années 1970, de militantes multipositionnées, à la fois féministes *et* anarchistes ou autonomes. Cette multipositionnalité, c'est-à-dire l'occupation par une même personne de plusieurs positions au sein de multiple univers sociaux (ici féministe et anarchiste), aurait donc des conséquences en termes de prises de position et générerait, en termes de FD, des effets de sens particulièrement complexes notamment pour le lexème « organisation » et son paradigme. Ces « chaînons manquants » sont indiqués par les flèches bleues en pointillé.

Vient ensuite la critique de Jo Freeman, indiquée par l'épaisse flèche bleue à gauche, critique formulée depuis l'intérieur du mouvement féministe – américain – mais depuis l'extérieur du mouvement anarchiste/autonome français. Or, le texte de Jo Freeman ne fut traduit en français que dans les années 2000, soit dans un contexte politique marqué par les mouvements altermondialistes. Ces mouvements, proches également de l'éducation populaire, furent, on l'a vu, un espace de réflexions à propos de la démocratie directe et de la prise de décision collective en assemblées, faisant de « l'horizontalité » un principe fondamental (notamment lors des contre-sommets). Il semblerait alors que ce soit dans ce contexte français particulier que fut lu et commenté le texte de Jo Freeman, et c'est peut-être dans ces circonstances politiques là que le texte *La tyrannie de l'absence de structure* est devenu une « indexial incon » de la formalisation de la parole en AG comme garante d'horizontalité et d'antisexisme²³⁴.

Les flèches orange, quant à elles, ne représentent plus de temporalité particulière, mais indiquent plutôt les effets de mémoire de la mobilisation du discours de Jo Freeman aujourd'hui, ce que son nom et le titre de son texte indexent dès lors qu'on les cite : une attention à la distribution genrée de la parole (et donc une critique de la domination masculine par la parole) et une défense du registre formaliste (et donc une critique de la spontanéité). De là naît un effet d'évidence entre formalisation de la distribution de la parole en AG et antisexisme ou, au contraire, entre « absence de structure » et « gros mecs qui parlent ».

²³⁴ L'analyse de la circulation du texte de Jo Freeman nécessiterait à elle seule une véritable recherche documentaire, informée d'histoire contemporaine, que je n'ai malheureusement pas eu le temps de mener au cours de mon doctorat. Ainsi, il existe sûrement des archives permettant d'étudier aussi bien les « chaînons manquants » que sont les discours des militantes féministes également anarchistes/autonomes dans les années 1970, indiqués par les flèches bleues en pointillé, que les discussions autour du texte de Jo Freeman à propos de l'horizontalité qui se sont déroulées pendant les mouvements altermondialistes.

7.7. Autour d'« organisation »

L'intervention de Laetitia construit un réseau d'implication, d'équivalence et d'opposition entre expressions sociohistoriquement chargées. Parce que le thème principal de l'intervention de Laetitia est celui de « l'organisation », il s'agit à présent de considérer les effets de sens produits par ce lexème en rapport avec son environnement cotextuel.

7.7.1. Un réseau d'implications

Le premier mouvement de Laetitia propose un premier faisceau d'effets de sens du lexème « organisation ». En effet, le thème « organisation pas organisation » l'amène dans un premier temps à proposer de « se mettre en petits groupes » en fonction de « l'emploi du temps » des militants présents ou de leurs intérêts pour des actions spécifiques. Le lexème « organisation » semble alors désigner un ensemble de possibilités de fonctionnement pour un groupe et admet à ce titre que l'on évoque les « commissions ». La question est la suivante : combien de rassemblements focalisés est-ce que l'on met en place au cours d'une AG et selon quels critères constituer de tels rassemblements ? On pourrait faire l'hypothèse que ce premier faisceau de sens est chargé des discours du début du mouvement anarchiste, lorsque « l'éternel problème de l'organisation », pour reprendre l'expression de Jean Maitron, renvoie avant tout à l'embarras généré par le rejet d'une « organisation politique instituée », avec ses congrès, ses porte-paroles, ses manifestes, ses adhérents et aboutissant à un fonctionnement réticulaire coordonnant (ou non), des communautés, des groupes de discussion, etc. (voir chapitre 1, section 1.3.3 et chapitre 3, section 3.2.4).

Organisation 1

- se mettre en petits groupes lorsqu'on parle d'action (AG organe de coordination)
 - organisation des corps des participants dans l'espace et dans le temps (combien de foyers focalisés mis en place, où et quand ?)
- ≠ les bureaux des associations, les congrès de partis, etc.

Un second faisceau d'effets de sens de « organisation » transparaît du deuxième mouvement discursif de Laetitia. Ce lexème permet d'évoquer les trois statuts métainteractionnels et semble donc, dans ce deuxième mouvement, désigner les modalités de la distribution de la parole parmi les locuteurs des réunions politiques (et la rédaction d'une synthèse des échanges), soit la formalisation des AG. Le contraire de l'« organisation » compris

dans ce « second sens » est la « spontanéité », à laquelle est associé le fait de ne pas « respecter les paroles de l'autre ». Le lexème « organisation » pris dans ce second sens est en outre introduit par une critique de la labilité du cadre participationnel de l'AG (« des gens qui sont partis d'autres qui sont arrivés ») et se conclut par une critique de la discontinuité thématique des échanges (« des gens qui parlent de l'organisation d'autres de prévoir des actions »). On pourrait faire ici l'hypothèse que ce second sens est chargé historiquement des discours de l'éducation populaire et des mouvements féministes tels qu'ils nourrissent les débats sur la question démocratique dans les mouvements altermondialistes des années 1990 :

Organisation 2 :

- mise en place du registre horizontal-formaliste (AG évènement de parole)
 - organisation de la parole des locuteurs (distribution des statuts métainteractionnels)
- ≠ spontanéité

Enfin, dans un troisième mouvement à visée synthétique, ce lexème « organisation » subit une reprise-modification sensible lors de sa dernière thématization : il est reformulé dans le syntagme verbal « être organisés ». Ce syntagme est en outre accompagné d'une formulation des conséquences de son contraire (« [si pas organisé] ça fait quoi// »). « Être organisés » permet non seulement de ne pas « perdre des gens », d'« être plus efficace », mais cela permet également d'éviter *[l]a tyrannie de l'absence de structure*. Les implications logiques de la proposition sont donc :

- 1) « ne pas être organisés » = « absence de structure » (et donc inversement « être organisés »/« organisation » = « structure »)
- 2) « ne pas être organisés » = être « tyrannique » / « autoritaire » (c'est une domination exercée par les expérimentés sur les novices et/donc par les hommes sur les femmes sur l'accès à la parole publique).

L'expression « être organisé » cumule alors les deux premiers sens du lexème « organisation » :

Être organisés		
Pour être plus efficace	Pour pas perdre des gens	Pour l'égalité d'accès à la parole
Commissions en fonction des disponibilités (Organisation au sens 1)	Empêche la labilité du cadre participationnel (Organisation au sens 1)	Permet le respect de la parole de l'autre (Organisation au sens 2)

On pourrait remarquer pour conclure cette discussion que le texte de Jo Freeman, qui traitait « à l'origine », c'est-à-dire dans son argumentation, de l'organisation comprise comme dispositif politique global (mandatant des porte-paroles, préconisant le vote, recherchant la visibilité du mouvement au niveau national, etc.), est mobilisé par Laetitia dans l'évocation de l'organisation de la parole des locuteurs (sens 2). Ainsi, les conclusions de la section précédente à propos de la circulation de ce texte pourraient aussi servir de point de départ à une question de sémantique discursive à propos des effets de sens générés par l'emploi du terme « organisation » dans l'espace sociodiscursif des mouvements anarchiste/autonome depuis leurs débuts.

7.7.2. Valorisation de la critique de l'organisation

Bien que l'autocritique et la réflexivité soit fortement valorisées dans l'espace social des mouvements anarchistes/autonomes, convoquer le thème de « l'organisation », lourdement chargé sociohistoriquement, n'est pas le fait de tout le monde. De telles interventions réflexives paraissent en effet socialement distribuées : elles sont le plus souvent le fait de locutrices. On se souvient par exemple de l'extrait de l'AG d'occupation de l'EHESS pendant le mouvement anti-CPE (F = locutrice et P = public, voir chapitre 3, section 3.6.2) :

F j'ai l'impression qu'y a personne ici qui: régit un peu la parole/
 [et donc
 P [((brouhaha))
 F et donc comme y a pas ça attendez attendez et donc comme y a pas ça
on n'entend vraiment que des voix masculines et (inaudible)
 P ((quelques applaudissements))((brouhaha))
 F si ça vous intéresse je vais le faire c'est-à-dire que vous levez la
main
 P nan nan nan
 [fin de la séquence]

Dans cette AG également, une femme avait pris la parole afin de redéfinir les propriétés situationnelles de l'AG. Après avoir dressé un premier constat, celui de l'absence de statut métainteractionnel de preneur de tours de parole, elle avait tiré la conclusion (« et donc ») que seuls les hommes accédaient à la parole publique. Cette argumentation introductive et justificatrice lui permettait finalement de s'autodésigner preneuse de tours de parole, proposition qui avait généré immédiatement un refus du public (« nan nan nan »). On retrouve bien ici la structure argumentative de Laetitia, mais, lors de cette AG de 2006, il semblerait que les participants présents mettaient en place un registre interactionnel spontanéiste (étant donné leur rejet immédiat de la proposition de formalisation).

De même, dans ses observations d'AG lors de mouvements de « sans », Xavier Dunezat remarque qu'

une autre forme de rupture de l'ordre du jour consiste à *poser un problème de fonctionnement* (femmes militantes +) ou à *dénoncer la domination de l'association locale initiatrice du mouvement* (hommes militants –). Cette pratique est au cœur de la résistance à la domination masculine militante + même si celle-ci n'est pas nommée. Alors que les hommes s'acharnent sur l'association, les femmes préfèrent replacer le problème du fonctionnement dans les questions plus larges du statut de l'AG, du mode de désignation des représentant-e-s, de la spécialisation des tâches décisionnelles...(2008).

Ainsi, tout se passe comme si la remise en question de l'ordre interactionnel de l'AG constituait bien une ressource topique valorisée en cours d'AG (il est courant et admis de prendre l'AG comme objet de son intervention pour en rejeter le mode de fonctionnement), mais que ce thème de l'« organisation », le plus souvent compris dans son sens métalangagier (« organisation de la parole »), de par ses liens étroits avec les mouvements féministes d'une part et par son inscription dans un espace de prises de position concurrentes d'autre part, est le plus souvent convoqué par des locutrices sous la forme d'une critique de la domination masculine.

L'AG se profile alors comme un espace de circulation discursive : certains thèmes y sont valorisés ou non, y sont fréquents ou marginaux, y sont le fait de femmes ou d'hommes, de novices ou d'expérimentés, de « locaux » ou de locuteurs « de passage ». Si les interventions réflexives sont courantes, elles ne constituent pas bien sûr l'unique thème de discussion. C'est pourquoi il importe à présent de poser clairement la tension entre l'AG en tant qu'espace de discussions au sein duquel tous les discours ne se valent pas et l'AG en tant qu'instance politique – anarchiste/autonome – au sein de laquelle doit s'élaborer ce qu'est un discours proprement anarchiste ou autonome à propos de tel ou tel objet du monde, un discours commun nécessaire à la mobilisation collective et à son *organisation*.

Chapitre 8. L'AG, espace du dicible

Le huitième et dernier chapitre questionne l'AG en tant qu'espace soumis à des dispositifs de contrôle des discours et explore ainsi un nouvel aspect gommé par le registre horizontal-formaliste. L'AG posée comme mode d'existence hybride d'une mobilisation sociale ponctuelle et du mouvement anarchiste/autonome devient alors l'occasion de discussions stratégiques circonstanciées et d'élaboration/négociation à propos des discours que l'on peut tenir en son sein et en son nom. La question qui se pose finalement est celle de l'existence de locuteurs dont la légitimité, tirée de leur position dans l'espace du mouvement anarchiste/autonome, les autorise à confirmer le sens de l'expérience en cours. Qui, dès lors, sait ce que l'on doit tenir comme discours en AG pour que celle-ci reste bien une AG anarchiste/autonome ? Et comment s'y prendre pour le faire comprendre ?

8.1. Considérations théorico-méthodologiques

Le registre horizontal-formaliste, qui lie des valeurs d'horizontalité et d'antiautoritarisme aux propriétés situationnelles que sont la distribution explicite de la parole et l'organisation explicite des thèmes de discussion, investit politiquement *l'accès à la parole* (voir chapitre 5), associant prise de parole et prise de pouvoir. Peu thématiqué dans les discours métapragmatiques analysés, formaliste ou spontanéiste, un autre lieu possible de politisation des AG apparaît pourtant à l'observation : en fonction de quoi les discours tenus en AG sont-ils valorisés et quels rapports de pouvoir/domination est-ce que cette valorisation génère entre leurs locuteurs ?

8.1.1. Un élément gommé du registre formaliste

Ce qui peut ou ne peut pas être dit au cours d'un événement de parole constitue l'une des principales entrées d'analyse de cet événement, bien que, dans le projet initial de Dell Hymes (1964 ; 1972 ; voir chapitre 2, section 2.1), la description soit centrée sur la dimension stylistique des productions langagières, par exemple les genres et les registres mobilisés (voir notamment, dans la continuité des travaux de Dell Hymes, Joel Sherzer (1983 ; 2012/1987) et Alessandro Duranti (1994)). Dans la perspective adoptée pour cette thèse, décrivant un processus de mise en registre interactionnel, il s'agit plutôt de s'interroger sur les éléments qui, au cours de ce processus, sont gommés, évincés, non retenus comme pertinents, c'est-à-dire les propriétés situationnelles d'un événement de parole particulier qui ne feront pas l'objet d'une réflexivité particulière de la part des locuteurs. L'AG est de fait rarement thématisée²³⁵ en tant qu'événement de parole au sein duquel tout le monde ne peut pas parler de tout pour en dire n'importe quoi – du moins sans conséquence – c'est-à-dire qu'elle n'est presque jamais pensée comme un espace au sein duquel une certaine *raréfaction* du discours est mise en œuvre.

Pour étudier la raréfaction des discours, je m'inspire de la lecture foucaldienne de la « situation de communication » proposée par Lamont Lindstrom (1992). Reprenant le Michel Foucault de *L'ordre du discours* (1971), Lamont Lindstrom affirme que le contexte « is a set of cultural rules, conditions, and practices that govern how people talk. People have to attend to local conditions for talking in order to converse in ways that sound authentic, meaningful,

²³⁵ Je reviendrai dans la conclusion générale de la thèse sur ce constat, à savoir que ces éléments gommés le sont *la plupart du temps*, et donc ne le sont pas *toujours*.

and worth saying. They also have to pay attention to existing, surrounding discourses – or bodies of organized, local knowledge » (Lindstrom, 1992 : 102).

Une telle démarche insiste sur le contexte comme « espace du dicible » déterminant ce qui peut être dit selon ce qui a déjà été dit dans des conditions similaires, mais souligne également le fait que ces discours et ces conditions préexistantes ne donnent pas la même légitimité à chacun : « When people come together to talk, they arrive endowed with different conversational rights and resources » (Lindstrom, 1992 : 102). Nous retrouvons ici la problématique d'une inégale distribution des capitaux militants, de cet « ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter ou intra-partisanes, mais aussi exportables, convertibles dans d'autres univers, et ainsi susceptibles de faciliter certaines "reconversions" » (Matonti & Poupeau, 2004 : 8), voire de capital *politique* compris comme « un capital de fonction né de l'autorité reconnue par le groupe [...] » (Matonti & Poupeau, 2004 : 8). C'est donc avant tout au prisme de l'ancienneté, au rapport entre expérimentés, précisément ceux dont l'autorité est reconnue par le groupe, et novices que les processus de valorisation des discours tels qu'ils prennent place au cours d'une AG singulière seront interprétés.

8.1.2. *Les dispositifs de contrôle des discours*

Dans sa leçon inaugurale au Collège de France (1971 : 10-47), Michel Foucault propose de considérer le discours comme étant soumis à trois « dispositifs de contrôle », trois « types d'interdits » conçus comme autant de processus d'exclusion qui se croisent et s'articulent et qu'il est possible de repérer, selon Lamont Lindstrom, dans n'importe quel type d'évènement de parole.

Le premier type d'interdit, le « tabou de l'objet » (Foucault, 1971 : 11) renvoie tout à la fois à « la parole interdite, [au] partage de la folie et [à] la volonté de vérité » (Foucault, 1971 : 21), c'est-à-dire à la censure, au rejet de certains locuteurs en dehors du domaine de la raison et au partage admis entre le vrai et le faux (les discours qui font autorité, notamment ceux des disciplines scientifiques, et les autres). Le tabou de l'objet avec ses trois modes de fonctionnement est un système d'exclusion en ce qu'il construit une frontière entre les discours reconnus comme vrais, légitimes et les autres, reconnus comme faux ou déraisonnables.

Le second dispositif de contrôle des discours est interne et opère via le « rituel de la circonstance » qui cherche à « conjurer les hasards » (Foucault, 1971 : 27) de l'apparition des

discours : « Procédures internes, puisque ce sont les discours eux-mêmes qui exercent leur propre contrôle ; procédures qui jouent plutôt à titre de principes de classification, d'ordonnancement, de distribution, comme s'il s'agissait cette fois de maîtriser une autre dimension du discours : celle de l'évènement et du hasard » (Foucault, 1971 : 23). Le commentaire apparaît alors comme un mode de fonctionnement efficace pour ce type de contrôle, puisque dans la répétition/transformation qu'il implique, il instaure et balise un ensemble de possibilités discursives (organise le dicible) et indique les discours légitimes, qui font autorité, « brefs, les discours qui, indéfiniment, par-delà leur formulation, *sont dits*, restent dits, et sont encore à dire » (Foucault, 1971 : 24).

Enfin, le troisième dispositif de contrôle est à rechercher dans la distribution de l'autorité discursive, c'est-à-dire dans les règles qui restreignent l'accès à certains discours, notamment ceux reconnus comme vrais (1^{er} interdit) et donc repris et transformés (2nd interdit). « Raréfaction, cette fois, des sujets parlants ; nul n'entrera dans l'ordre du discours s'il ne satisfait à certaines exigences ou s'il n'est, d'entrée de jeu, qualifié pour le faire » (Foucault, 1971 : 38-39). C'est bien ce troisième type d'interdit qui nous intéresse ici, non seulement parce qu'il implique les deux autres (les discours vrais à commenter), mais également parce qu'il repose sur la question de l'autorité, de la légitimité, soit, dans notre cas, sur les capitaux militant et politique possédés par un locuteur lorsqu'il prend la parole en AG sur un thème donné. Si la question de la légitimité institutionnelle des locuteurs nous invite à prendre en compte l'extérieur de l'AG, soit la distribution des capitaux militants et politiques et leur inégale distribution entre les agents situés dans l'espace social du mouvement anarchiste/autonome ou plus largement des mouvements sociaux, je partirai, tout comme dans le chapitre 4, des marques langagières présentes dans le texte de l'interaction pour proposer des hypothèses à propos de cette inégale distribution des capitaux, hypothèse néanmoins toujours adossée à mon ethnographie, c'est-à-dire à ce que je sais à propos des locutrices qui interagissent dans l'extrait.

8.1.3. *L'AG comme organisation de mouvement social*

Des interdits et des dispositifs de contrôle pèsent bien sur la production discursive en AG : comme l'analyse de l'extrait de corpus qui suit va le montrer, là, comme ailleurs, tout ne doit pas être dit sans conséquence. Ce qui complexifie néanmoins le problème dans le cadre des AG, c'est l'ambivalence du statut de cette dernière en tant qu'instance politique.

La sociologie des mouvements sociaux utilise l'expression d'« organisations de mouvement social » pour se référer aux « instances à même, par la mobilisation de ressources

appropriées et en "définissant, créant et manipulant" le mécontentement, de donner forme et visibilité à des opinions individuelles autrement dispersées ou isolées » (Mathieu, 2012 : 26). En ce sens, l'organisation est pensée « comme un *moyen* de mobiliser pour l'action » et l'« on parle alors de ressource organisationnelle » (Fillieule, 2008 : 21). En tant que ressource organisationnelle privilégiée par les mouvements anarchistes/autonomes (du moins par certaines tendances), l'AG s'affiche souvent comme un lieu « ouvert à tous ceux désirant s'organiser politiquement » dans le cadre d'une mobilisation sociale particulière. L'AG est alors l'évènement de parole au cours duquel se rencontrent d'une part des expérimentés et des novices et, d'autre part, des unités contestataires distinctes, entretenant entre elles des rapports variables, de rivalité ou de coalition dans le cadre d'une mobilisation collective particulière. Dans le cas de « l'AG Rémi Fraisse », étaient présents des militants anarchistes et autonomes de diverses tendances (certains plutôt écologistes, d'autres plutôt « communistes »), mais également des militants associatifs luttant dans les quartiers populaires contre le contrôle au faciès ou les brutalités policières, peu ou pas familiarisés au militantisme anarchiste (par exemple Karim ou Julien, voir chapitre 6).

Mais une organisation de mouvement social peut également être pensée comme « le *produit* de l'action collective » (Fillieule, 2008 : 21). Si l'organisation est un produit, alors cela suppose qu'elle est le produit *de* quelque chose, plus précisément à la fois de l'histoire d'une cause (l'histoire de la lutte contre X, par exemple ici contre les violences policières) et de celle d'un mouvement politique (ici l'histoire des mouvements anarchistes/autonomes). « [L]e terme d'organisation de mouvement social, en ce sens, ne fait pas référence à un type particulier d'organisation [...], mais désigne toute structure, quelle que soit sa forme ou son statut, engagée a minima dans l'ordre de pratique contestataire » (Mathieu, 2012 : 20). L'AG apparaît bien alors comme une organisation de mouvement social en tant « structure » engagée dans la mobilisation.

8.1.4. *L'AG, arène de lutte*

Cette distinction entre organisation comme moyens (l'AG comme ressource organisationnelle cherchant à « recruter » de nouveaux individus) ou comme produit (l'AG comme organisation de mouvement social anarchiste) a des conséquences en termes de raréfaction – valorisation – des discours qui sont tenus en cours d'AG. Généralement, la sociologie des mouvements sociaux, quand elle s'intéresse à la production du sens et aux processus interprétatifs, le fait, depuis les travaux de Snow et ses collaborateurs (Snow,

Rochford, Worden & Benford, 1986 ; Benford & Snow, 2000), reprenant Erving Goffman (1991/1974), en termes de « cadres ». Les « cadres de l'expérience protestataire » désignent alors la manière avec laquelle les individus donnent sens à une conjoncture sociale, la percevant par exemple comme étant injuste ou révoltante, etc.²³⁶. L'extension d'une mobilisation sociale s'analyse comme une amplification du cadre en question sous l'effet des différents « alignements de cadres », soit des « liens entre les schèmes interprétatifs des individus et des organisations de mouvement social, de telle sorte que certains intérêts, valeurs et croyances des individus sont congruents et complémentaires avec les activités, buts et idéologies des organisations de mouvement social » (Snow, Rochford, Worden & Benford, 1986 : 464-481, cité par Mathieu, 2002 : 85). C'est pourquoi, « [c]et alignement est explicitement conçu comme une condition nécessaire pour la participation à un mouvement, quelle que soit sa nature et son intensité. En conséquence, les organisations doivent redéfinir les perceptions des acteurs, ou tenter de s'y ajuster, afin de les convaincre de participer à l'action collective » (Mathieu, 2002 : 85).

Mais les nombreux travaux s'inscrivant dans la « théorie des cadres » pèchent par leurs conceptions référentialistes du langage. En effet, le « sens » des mots et des discours n'est jamais problématisé, sociologisé ou historicisé. Il apparaît tout au contraire comme évident et transparent, désignant non seulement un extérieur, mais étant révélateur, presque naturellement, de « la pensée » de ceux qui parlent. D'autre part, et cela paraît logique au vu de ce qui précède, l'usage du langage est très peu travaillé dans sa performativité, en tant que *pratique sociale*, structurellement contrainte, mais générant également des effets sur le monde, aussi bien en termes de structuration sociale globale que de rapports de place et de force en situation de communication. Décontextualisés de leur situation d'interaction et donc coupés de leur indexicalité et de l'ancrage social de leurs locuteurs, les « discours » des individus deviennent alors des synonymes de « représentations » ou d'« idées » monolithiques, se transmettant à l'identique de « cerveau à cerveau ». Or, une telle conception, « idéaliste », tend à occulter les rapports de pouvoir qui se jouent entre les différentes unités contestataires engagées dans la défense d'une « même » cause par le biais de ces interactions en face à face donnant corps et matière aux organisations de mouvements sociales, comprises comme ressources (cherchant à élargir la contestation). En effet, comme le rappelle Lilian Mathieu, « toute cause est un espace de lutte entre organisations en compétition pour l'imposition de leur définition des enjeux prioritaires du moment et des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre », luttes entre

²³⁶ Pour une présentation de ce courant voir par exemple Jean-Gabriel Contamin (2010).

organisations qui, bien sûr « ne se limitent pas à des "disputes de cadres", à des rivalités symboliques dont l'issue dépendrait de la robustesse rhétorique des arguments » (Mathieu, 2012 : 38). En ce sens, l'AG apparaît comme l'évènement de parole où se joue cette lutte, comme le moment, doué d'enjeux, où se valorisent les discours dans toute leur matérialité, où se discute ce qui peut être dit à propos de la mobilisation en cours.

8.1.5. *L'AG, lieu d'élaboration du discours anarchiste*

Mais la discussion à propos des termes dans lesquels il faut parler de la violence policière est déterminée par l'AG en tant que produit d'un mouvement politique spécifique. En effet, l'AG est bien un mode d'existence de toute une partie du mouvement anarchiste/autonome. En ce sens, elle est aussi et surtout une occasion pour le mouvement anarchiste de se définir en tant que tel, d'opérer une délimitation entre ce qui pourra, ou non, être dit en son nom. L'AG s'impose alors comme *instance de production discursive*, comme le lieu dans lequel s'élabore, se cherche et se construit « le discours anarchiste », ici à propos de la police et de sa violence. C'est dans la reprise/transformation, dans le *commentaire*, de certains autres discours, antérieurs, historiques, et dans la promotion publique de ces discours antérieurs, c'est-à-dire dans l'invitation à leur diffusion/circulation en dehors de l'AG, que l'AG en train d'être vécue s'institue comme AG anarchiste ou autonome.

L'AG ouverte et lieu de lutte entre différentes organisations et l'AG comme lieu d'élaboration du discours anarchiste fournit les conditions pour que des rapports de pouvoir émergent entre les locuteurs, par ailleurs inégalement dotés en capitaux militant et politique. En cela, elle constitue bien une occasion de débats et de discussion, d'argumentation et de contre-argumentation, déterminée par l'état des rapports de force dans l'espace social en question. De nouveau, l'AG montre son caractère d'instance langagière socialisatrice. En tant que lieu d'élaboration de discours « typiquement anarchistes ou autonomes », elle est un lieu parmi d'autres d'exposition à de tels discours et aux antagonismes qui les traversent, lieu dans lequel s'opère un contrôle des discours, mais également lieu d'un travail du sens sous l'effet de rencontres entre divers positionnements discursifs. C'est donc bien là *aussi* que les nouveaux venus entendent ce qui peut et doit être dit en AG, observent les effets des dires sur la situation et construisent des faisceaux d'index permettant de situer, de positionner, de valoriser tel ou tel discours à propos du travail, de la police, de l'État, de la technique, etc. L'AG est donc bien un lieu d'exposition discursive, au cours duquel s'acquièrent les normes communicatives de la

« communauté de parole » (les discours valorisés), en même temps que s'observent les processus de mise en frontière de cette « communauté » (« les anarchistes/autonomes »).

8.2. Présentation de la séquence

L'échange analysé dans le huitième et dernier chapitre se situe, séquentiellement parlant, après celui analysé dans le chapitre 6 et avant celui analysé dans le chapitre 7²³⁷. L'intervention de Noémie s'inscrit dans l'activité langagière « bilan » et commence par une demande de précisions concernant un événement passé intéressant la mobilisation sociale en cours. Mais, rapidement, cette demande d'information se transforme en commentaire à propos de l'institution policière, commentaire auquel Leslie d'abord puis Magalie ensuite vont réagir, redéfinissant peu à peu l'activité initiale de bilan en discussion à propos de la police, ou plus précisément, à propos du discours à tenir sur la police.

138	NOE	et là y a eu un [procès non de:: de baqueux::: qui a::]
139	XXF	[(inaud.)] la
		manif pour savoir si elle était déclarée ou pas//
140	LES?	XXXX j'veais envoyer un (sms)
141	NOE	et donc le procès de de baqueux qui a qui a abouti/ a priori y
		en a qui ont réussi à avoir à être inculpés/ j'sais pas vous
		avez des nouvelles de détaillées de ça// (.) c'est passé y a
		pas longtemps (.) où y a eu des po- policiers incriminés
		justement sur le fait qu'ils avaient euh proféré j'crois des
		insultes racistes ou:: (.) parce que ça c'est quand même des
		bons exemples quoi c'est quand même:: des exemples euh: très
		concrets quoi c'est plus de l'utopie on va dire (6.5) que ce
		genre de bons exemples là entre guillemets faut s'en servir
		quoi// (.) parce que si NOUS on relaye pas ce genre de choses
		(1.2) ben ils disent, mais non regardez:: enfin ils se
		l'approprient::: (1.2) seulement EUX// (11.3), mais bon a
		priori la dernière fois on avait discuté avec euh:: avec des
		crs au commissariat quand ils avaient fait leur action là::
		contre les état généraux/ et y a des crs qui ont parlé/ enfin
		des GENDARMES pardon qui ont parlé avec ceux qui attendaient
		dehors/ et euh:: ben ils étaient assez frais parce que donc y
		avait un gendarme qui venait d'arriver/ et il avait fait la
		faculté d'histoire/ donc en fait il était un peu différent il a
		commencé à parler donc d'autres ont parlé et entre eux les
		gendarmes si tu veux le- ceux qui sont susceptibles de de
		dériver/ ils les connaissent\ en fait ils savent tout tous QUI
		a:: cette tendance violente\ (.) ils savent DEJA en fait\ c'est
		ça qui:: (2.5) qui fait mal aussi\ (.) y a pas d'avertissements

²³⁷ Ainsi, le registre horizontal-formaliste n'est pas encore mis en place au moment de cet échange. L'idéal, bien sûr, aurait été d'observer ce genre d'échanges, fortement marqués par des rapports de pouvoir dus à la valorisation des discours, au cours d'une AG formalisée. Malheureusement, et comme précisé en introduction de la troisième partie de la thèse, je n'ai pas eu le loisir d'enregistrer suffisamment d'AG pour pouvoir analyser un tel corpus. Il n'empêche que 1) ce phénomène se retrouve dans des AG formalisées (voir chapitre 5, exemple 18) bien que soumis à d'autres modalités qu'il faudrait analyser grâce à un corpus de transcriptions et 2) que cette question du contrôle des discours est effectivement gommé par le registre horizontal-formaliste.

		alors que tout le monde voilà dans leur dans leur milice sait déjà TOUT quoi (2.1)
142	LES	oui m- du coup ça revient à individualiser des CAS et dire que la violence c'est c'est c- PAR rapport à ce que tu dis hein/ dis-moi si si j'ai pas bien compris, mais:: dire ah y a des cas de policiers qui sont un peu plus violents que les autres et c'est eux qui tuent/ alors que nous on:: S'Acharne à dire justement que:: c'est (.) un SYSTEME/ et que c'est::
143	NOE	ouais, mais bon `fin le système aussi tu vois je l'ai lu le le livre de mathieu rigouste/ j`vois un peu, mais euh (.) après faut::
144	LES	<((en riant)) moi je l'ai pas lu hein, mais bon>
145	NOE	non, mais voilà oui
146	LES	[ok
147	NOE	[parce qu'effectivement chaque policier se mouille déjà dans un SYSTEME/ euh parce que:: le gentil euh va légitimer euh grâce à sa sa sa forme de de bienveillance et donc du coup, mais le gardien de prison est aussi mouillé que tout le système de de flics en fait c'est ça\ (.) le problème c'est que là il faut des des issues concrètes en fait il faut des LOIS concrètes (.) ((rire étouffé de LES)) et on pourra pas et on pourra concrètement j`veux dire la politique c'est quand même ça doit passer par des LOIS/ et ce- et nous on doit gagner des choses/ comment on fait pour gagner des choses c'est en demandant des choses concrètes (.) tu peux pas demander l'abolition de la police/ (.) tu vois parce que y a des meurtres parce que des violences ((mouvements dans la salle)) moi j`suis du gers donc nous nos flics ils sont super gentils quoi enfin dans le lot je sais pas si euh ou même y a des régions euh y a des gendarmes euh bon ben voilà y a jamais eu AUCUN souci avec AUCUN gendarme donc ça n'a rien à voir euh avec ce qu'on peut imaginer `fin donc j`pense qu'il faut il faut d`mander des choses POSSIBLES et euh voilà même si évidemment dans un monde idéal j`préfèrerais qu'y ait pas de police du tout quoi\ (.), mais là en l'état des CHOSES/
148	MAG	j`crois que ça dépend de la manière dont on voit les choses (.) parce que:: on peut pas NIER euh qu'y a une sorte de XXXX qu'y a une guerre qu'est faite aux PAUVRES on peut pas nier que y a des des méthodes de violences euh qui sont euh qui sont apprises euh euh en formation à des types et et et et des et y a des méthodes qui sont qui sont PRATIQUÉES et qui sont TOUT le temps les mêmes (.) ça on peut pas le nier\ ça c'est si tu veux c'est cette éducation enfin moi j`pense que si (3.2) euh: l'objectif d'un d'un collectif anti-répression (.) euh ce serait justement de se battre CONTRE ça et donc pas tel ou tel individu\, mais bien d'abord de de de montrer publiquement que c'est vraiment une guerre aux pauvres et que ça n'a rien à voir avec c`que t'as fait ou ce que t'as pas fait (.) et euh:: de s'attaQUER de s'attaquer à cette guerre-là\ et et DONC c'est pas en allant demander gentiment à l'ÉTAT QUI organise ça des CHOSES que tu vas la gagner cette guerre-là\
149	NOE	mais t'as raison=
150	MAG	=c'est PAS c'est pas en demandant ça/ que ça va s'arrêter\ (1.6)
151	NOE	mais par exemple dans les quartiers nord de marseille quand y a une descente de flics par exemple/ (.) euh: donc il faut imaginer les robocops que C'EST c'est c'est tous les quartiers qui sont qui sont qui sont bloqués et ça veut dire aucun civil ne peut sortir de de la cité une fois que donc tu vois y a des trucs c'est [(inaud.)

152	MAG	[c'est c'est le système de la guerre de l- de l'al-
		de la de la guerre d'algerie [c'est l'même système
153	LES	[eh/ excusez-moi// ouais\ juste-
		par rapport euh p't-être qu'on pourrait se dire euh (.) dans
		cette assemblée j'imagine que on est plusieurs à avoir des avis
		différents là qui sont en train de se d's'exprimer/ (.) SOIT on
		essaye de se convaincre pendant deux heures (.) et j'suis pas
		sûre que: ça m- ça marche//
154	NOE	on se convainc pas [là toi tu SAIS quand même&
155	LES	[NAN NAN, mais c'est bien d'dé-&
156	NOE	&j'sais pas si on peut pas parler de fond
157	LES	&nan, mais j'p- j'peux j'peux finir ma phrase//
158	NOE	ben nan, mais tu m'as coupé la parole en fait
159	LES	mais c'est parce que o- nan vas-y excuse-moi t'as raison (.)
		finis\
160	NOE	et euh et donc voilà j'suis tout à fait d'accord avec euh avec
		ce que tu dis au niveau de de la DELation mais après- euh au
		niveau de:: au niveau de la la violence quoi qu'on subit euh
		chacun (.) euh tout le monde n'a pas (inaud.), mais j'pense
		qu'il faudrait quand même qu'on- bien de pouvoir DEMander des
		choses euh des choses concrètes quoi (3.2) c'est-à-dire qu'il y
		ait des LOIS qui légifèrent par exemple ben l'interdiction de
		boucler un quartier etcétera etcétera parce que nous on
		arrivera jamais à remonter là-haut/ (1.9)
161	MAG	y a des lois qui interdisent les violences et ça les ça les
		empêche pas de l'utiliser tu vois leurs LOIS euh:: ils les
		piétinent tous les jours donc bon °(inaud.)°
162	NOE	ben ouais, mais ça c'est une bonne idée p't-être de reprendre
		justement les lois contre la violence et les mettre en avant/
		(.) tu vois si elles existent/
		(1.7)
163	LES	donc là du coup j'voudrais parler/ sans dire que:: (.) c'est
		c'est bien qu'on débattenne et qu'on discute et qu'on parle de
		fond t'as raison\ euh moi par contre euh:: `fin j'parle d- `fin
		j'sais pas si:: là- p't-être que on pourrait décider
		l'assemblée justement qu'est-ce qu'on décide de de PORTer
		collectivement (.) parce que:: moi j'suis pas sûre d'avoir
		envie de porter heu (1.1) de d'mander des des nouvelles LOIS à
		l'état de:: voilà j'comprends les gens qui sont dans cette
		démarche-là et:: j'les jugerai pas et euh j'ai pas envie de:
		`fin en aparté j'pourrais en parler avec eux en discuter là
		j'sais pas si:: j'ai envie que:: `fin moi p- c'est mon avis
		personnel, mais qu'on (.) essayer d'se convaincre ou quoi
		voilà, mais est-ce que on pourrait pas justement décider même
		pour la suite voilà, mais qu'est-ce qu'on porte qu'est-ce
		qu'on:: c'est quoi le consensus de l'assemblée-là qu'est-ce
		qu'on décide de porter vers quoi on veut aller// parce que
		j'pense qu'on est un certain nombre à:: justement pas être- pas
		suivre ce que tu dis y a un autre- y a un certain nombre de
		personnes qui sont plutôt justement de cet avis du coup euh (.)
		`fin juste que:: on trouve une méthode de discussion parce que
		sinon j'pense qu'on:: on va pas:: on va pas arriver à::
		enfin trouver un accord (.) `fin j'sais pas c'que vous en
		pensez::
		(2.8)

Les locutrices de cet échange étaient disposées de cette manière :

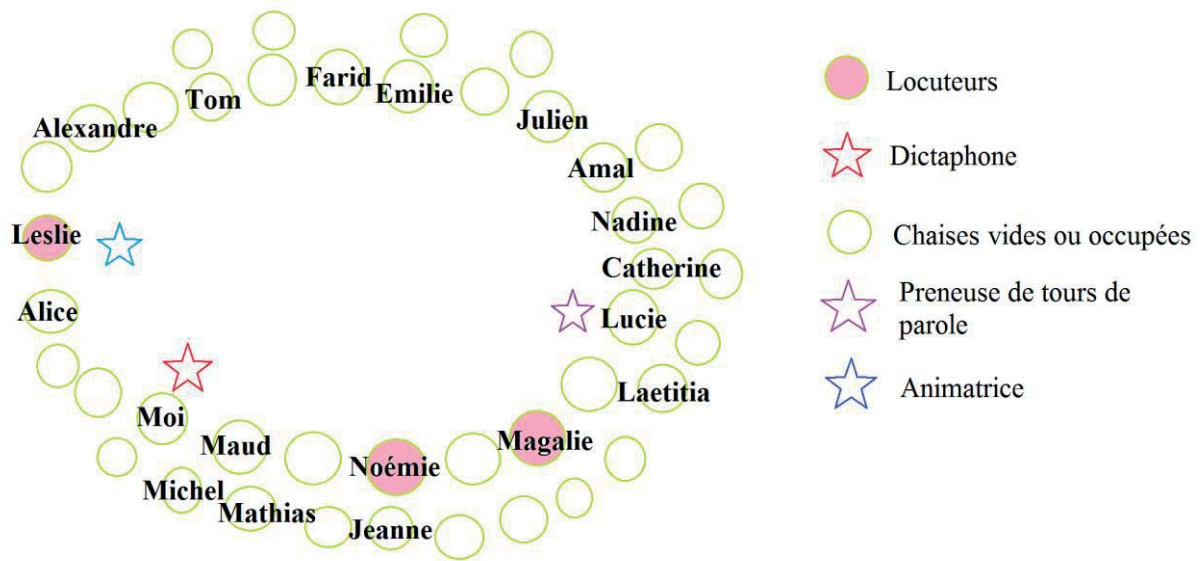


Figure 22. Disposition des locutrices de l'échange.

8.3. « Ceux qui sont susceptibles de dériver, ils les connaissent » (Noémie)

Une locutrice, Noémie, prend la parole au bout de 17 minutes et 19 secondes d'AG, au moment de l'activité des bilans, afin de demander des précisions par rapport à un procès. Après une longue pause, elle reprend la parole pour raconter une discussion qu'elle a eue avec des gendarmes et termine son intervention en déplorant le fait que les policiers violents sont connus des services de police.

8.3.1. Structuration de l'intervention de Noémie

Il est possible d'identifier deux principaux mouvements discursifs dans l'intervention de Noémie, qui ouvre ce nouvel échange. Le premier mouvement introduit un nouveau topic dans la conversation, celui « du procès de baqueux qui a abouti ». Ce premier topic est commenté en tant que « bon exemple », c'est-à-dire en tant qu'évènement important pour la cause. Après un très long silence, indiquant que personne ne poursuit sur ce thème « du procès de baqueux qui a abouti », et donc que personne ne répond à la demande de précision de Noémie, celle-ci reprend la parole pour poursuivre son tour. Dans ce second mouvement, elle raconte une conversation, à laquelle elle a participé, entre des militants et des gendarmes. Ce que Noémie retient de cet échange pour son argumentation est le témoignage des gendarmes

qu'elle reformule comme ceci : « ceux [les gendarmes] qui sont susceptibles de dériver/ ils [les autres gendarmes] les connaissent ».

138	NOE	et là y a eu un [procès non de:: de baqueux::: qui a::]
139	XXF	[(inaud.)] la
		manif pour savoir si elle était déclarée ou pas//
140	LES?	XXXX j`vais envoyer un (sms)
141	NOE	et donc le procès de de baqueux qui a qui a abouti/ a priori y
		en a qui ont réussi à avoir à être inculpés/ j`sais pas vous
		avez des nouvelles de détaillées de ça// (.) c'est passé y a
		pas longtemps (.) où y a eu des po- policiers incriminés
		justement sur le fait qu'ils avaient euh proféré j`crois des
		insultes racistes ou:: (.) parce que ça c'est quand même des
		bons exemples quoi c'est quand même:: des exemples euh: très
		concrets quoi c'est plus de l'utopie on va dire (6.5) que ce
		genre de bons exemples là entre guillemets faut s'en servir
		quoi// (.) parce que si NOUS on relaye pas ce genre de choses
		(1.2) ben ils disent, mais non regardez:: enfin ils se
		l'approprient::: (1.2) seulement EUX// (11.3) , mais bon a
		priori la dernière fois on avait discuté avec euh:: avec des
		crs au commissariat quand ils avaient fait leur action là::
		contre les état généraux/ et y a des crs qui ont parlé/ enfin
		des GENDARMES pardon qui ont parlé avec ceux qui attendaient
		dehors/ et euh:: ben ils étaient assez frais parce que donc y
		avait un gendarme qui venait d'arriver/ et il avait fait la
		faculté d'histoire/ donc en fait il était un peu différent il a
		commencé à parler donc d'autres ont parlé et entre eux les
		gendarmes si tu veux le- ceux qui sont susceptibles de de
		dériver/ ils les connaissent\ en fait ils savent tout tous QUI
		a:: cette tendance violente\ (.) ils savent DEJA en fait\ c'est
		ça qui:: (2.5) qui fait mal aussi\ (.) y a pas d'avertissements
		alors que tout le monde voilà dans leur dans leur milice sait
		déjà TOUT quoi
		(2.1)

Voici un tableau mettant en évidence la structuration de l'intervention de Noémie :

Structuration de la première intervention de Noémie				
Premier mouvement	Introduction du topic « le procès de baqueux qui a abouti »	1 ^{ères} catégorisations de l'évènement	Introduction du topic « le procès de baqueux »	et donc le procès de de baqueux qui a qui a abouti/
			Reformulation n°1 du topic et recatégorisation de l'évènement : « le procès de baqueux » → « y en a qui ont réussi à avoir à être inculpés »	a priori y en a qui ont réussi à avoir à être inculpés/
		Incise caractérisant le statut de son intervention (relève de la séquence « bilan »)	Énoncé interrogatif adressé à l'ensemble des participants présents (« vous ») à valeur de sollicitation d'informations + précision temporelle	j'sais pas vous avez des nouvelles de détaillées de ça// (.) c'est passé y a pas longtemps (.)
	Commentaire : cet évènement constitue un « bon exemple » dont les participants de l'AG (« nous ») doit s'emparer politiquement	3 ^{ème} catégorisation de l'évènement	Reformulation n°2 du topic et recatégorisation de l'évènement + précision : « y en a qui ont réussi à avoir à être inculpés » → « y a eu des po- policiers incriminés justement sur le fait qu'ils avaient euh proféré j'crois des insultes racistes »	où y a eu des po- policiers incriminés justement sur le fait qu'ils avaient euh proféré j'crois des insultes racistes ou:: (.)
			Qualification de l'évènement à l'aide du présentatif existentiel « ça c'est » : « le procès de baqueux » = « bons exemples »	parce que ça c'est quand même des bons exemples quoi
		Reformulations successives de la qualification de l'évènement « le procès de baqueux »	Recatégorisation n°1 de la qualification de l'évènement dans une concession (« quand même ») : « bons exemples » → « exemples très concrets »	c'est quand même:: des exemples euh: très concrets quoi
			Recatégorisation n°2 (par la négation de son contraire) de la qualification de l'évènement : « exemples très concrets » = « plus de l'utopie »	c'est plus de l'utopie on va dire (6.5)

		Suggestion « d'actions discursives » : rendre public cet évènement en faisant circuler son récit	Reprise en position thématique de la 1ère catégorisation de la qualification de l'évènement (« bons exemples ») + rhème, dans une modalité déontique (« faut ») : « faut s'en servir »	que ce genre de bons exemples là entre guillemets faut s'en servir quoi//
			Reformulation du rhème à propos de l'évènement avec verbes de parole et discours direct : « faut s'en servir » → « [sinon] ils se l'approprient::: (1.2) seulement EUX// »	(.) parce que si NOUS on relaye pas ce genre de choses (1.2) ben ils disent, mais non regardez:: enfin ils se l'approprient::: (1.2) seulement EUX//
Très longue pause = absence d'enchaînement puis complétion de tour par Noémie				
Discours narrativisé d'un échange entre militants et gendarmes	Reformulations successives d'un discours narrativisé entre militants et gendarmes	Discours narrativisé : « on avait discuté avec des crs » + circonstants de lieu et de temps (« au commissariat » ; « quand ils avaient fait leur action là:: contre les états généraux/ »)	Discours narrativisé : « on avait discuté avec des crs » + circonstants de lieu et de temps (« au commissariat » ; « quand ils avaient fait leur action là:: contre les états généraux/ »)	mais bon a priori la dernière fois on avait discuté avec euh:: avec des crs au commissariat quand ils avaient fait leur action là:: contre les états généraux/
		Reformulation du discours narrativisé avec recatégorisation des locuteurs : « des crs » → « des gendarmes » « on » → « ceux qui attendaient dehors »	Reformulation du discours narrativisé avec recatégorisation des locuteurs : « des crs » → « des gendarmes » « on » → « ceux qui attendaient dehors »	et y a des crs qui ont parlé/ enfin des GENDARMES pardon qui ont parlé avec ceux qui attendaient dehors/
	Qualifications des/du gendarme/s	Qualification positive, en position rhématique des « gendarmes » : Les « gendarmes » = « assez frais »	Qualification positive, en position rhématique des « gendarmes » : Les « gendarmes » = « assez frais »	et euh:: ben ils étaient assez frais
Développement explicatif à propos de la qualification positive (« assez frais ») + changement du nombre de l'article indéfini (pl. → sing.) + recatégorisation de la qualification du « gendarme » : « assez frais » → « vient d'arriver » + « a fait la fac d'histoire » « assez frais » → « un peu différent » « des gendarmes » → « un gendarme »		parce que donc y avait un gendarme qui venait d'arriver/ et il avait fait la faculté d'histoire/ donc en fait il était un peu différent		
Second mouvement				

			Reformulation du discours narrativisé qui précise la séquentialisation de l'échange conversationnel mis en récit (et qui explique le passage du pluriel au singulier)	il a commencé à parler donc d'autres ont parlé et
			Reformulation n°1 des dire des/du gendarme/s	entre eux les gendarmes si tu veux le- ceux qui sont susceptibles de de dériver/ ils les connaissent\
			Reformulation n°2 du dire des/du gendarme/s avec recatégorisations des éléments : « ceux qui sont susceptibles de de dériver » → « QUI a:: cette tendance violente\ (.) » « ils les connaissent\ » → « ils savent tout tous »	en fait ils savent tout tous QUI a:: cette tendance violente\ (.)
			Répétition d'un segment de la 2ème reformulation avec l'ajout (marqué prosodiquement) de l'adverbe « déjà »	ils savent DEJA en fait\
			Commentaire subjectif	c'est ça qui:: (2.5) qui fait mal aussi\ (.)
			3ème reformulation des dire du ou des gendarmes	y a pas d'avertissements alors que tout le monde voilà dans leur dans leur milice sait déjà TOUT quoi
	Reprise des dire du ou des gendarmes	3ème reformulation du discours narrativisé		

8.3.2. *Malaise dans la nomination 1*

Dans son intervention, Noémie fait apparaître plusieurs traces de difficile à dire, notamment dans ses catégorisations de certains objets du monde : les « agents de police » tout d'abord, leur « condamnation juridique » ensuite, les conséquences stratégiques et politiques de cet évènement posé comme « bon exemple », enfin. Pour les praxématiciens et Paul Siblot l'acte de nommer « des objets du réel » est un acte qui produit des effets de point de vue :

les mots expriment-ils des *visions*, lesquelles comportent de façon obligée un *point de vue*. Ils ne disent que ce qu'ils peuvent dire : non pas l'objet « en soi », mais notre rapport à lui. De sorte que nommer c'est nécessairement prendre position à l'égard de ce que nous désignons. Et lorsque nous catégorisons, nous exprimons une relation à l'égard de l'être désigné : de façon indirecte, mais inéluctable, par et dans cet acte de nomination nous nous caractérisons nous-mêmes en retour (Siblot, 1999 : 33).

Ce « dis-moi comment tu nommes je te dirai qui tu es », se double en outre d'effets de positionnement (voir chapitres 4 et 7) : « nommer ce n'est pas seulement se situer à l'égard de l'objet, c'est aussi prendre position à l'égard d'autres dénominations du même objet, à travers lesquelles des locuteurs prennent également position » (Siblot, 1997 : 55). Ces deux effets de la nomination et ici, de sa difficulté pour Noémie, vont avoir des conséquences non seulement vis-à-vis de l'éthos discursif de cette dernière, mais également des conséquences politiques, faisant ressurgir en creux l'épineuse question des revendications.

Tout d'abord, ce sont les agents de police, acteurs sociaux au centre de l'intervention (et de la mobilisation), qui font l'objet de dénominations diverses. Des syntagmes nominaux désignant ces agents apparaissent à la fois dans l'introduction du topic du procès, le premier mouvement de l'intervention de Noémie (« le procès de baqueux » ; « y en a qui » ; « des policiers incriminés ») et dans le récit de l'échange entre des « gendarmes » et des militants (« des crs » ; « des gendarmes » ; « les gendarmes » ; « leur milice »). La première dénomination, « baqueux », est un terme désignant les agents de la BAC (Brigade anti-criminalité), unité de police particulièrement décriée pour sa fonction et ses méthodes d'action dans l'espace sociodiscursif de l'ensemble des mouvements « d'extrême gauche²³⁸ ». Le terme, marqué par le suffixe « -eux », est péjoratif et indique à lui seul un rapport de détestation à l'objet. En cela, Noémie se montre comme intégrant et mettant en scène un tel rapport, valorisé dans les circonstances d'une AG anarchiste/autonome (la détestation de la police y constituant

²³⁸ À titre d'exemple, Jean-Luc Mélenchon proposait de supprimer cette unité dans son programme aux élections présidentielles de 2017.

un lieu commun). Pourtant, les autres termes désignant ce même objet indiquent un tout autre rapport. Hormis l'anaphorique « en », renvoyant au terme « baqueux », elle emploie la catégorie « des po- policiers », expression indexant un registre standard (apparaissant dans les discours médiatiques ou ceux de la politique institutionnelle) et donc un rapport « non critique » à l'objet. Non marquée, l'énonciation de cette catégorie ne se fait pas moins sans une hésitation : une trace d'auto-interruption est perceptible, comme si l'actualisation du lexème ne se faisait pas sans poser problème.

Mais c'est surtout à l'occasion de son récit de conversation qu'un phénomène intéressant se produit à propos de la nomination des « agents de police » avec qui elle a discuté. Dans un premier temps, elle utilise la catégorie « crs » sans précaution métalinguistique particulière à part une légère marque d'hésitation (« on avait discuté *avec euh:: avec des crs* au commissariat ») puis, la deuxième utilisation du terme pose problème et donne lieu à une recatégorisation énoncée sur un volume plus fort ainsi qu'à une marque d'excuse : « y a *des crs* qui ont parlé/ enfin des GENDARMES pardon qui ont parlé ». La recatégorisation, introduite par « enfin » et close par « pardon », indique qu'il s'agit d'un segment métaénonciatif. Elle n'est cependant pas glosée, mais peut s'interpréter comme une non-coïncidence du mot à la chose (à valeur de « puisque c'est comme ça que ça s'appelle »). Ces deux catégorisations indexent chacune un rapport « neutre », « standard » à l'objet : « crs » et « gendarme » sont les dénominations « officielles », celles employées entre autres, par les « crs » et les « gendarmes » eux-mêmes pour s'autodésigner. La différence entre les termes souligne néanmoins une différence institutionnelle dans le référent visé. Alors que les « crs » sont sous le contrôle du ministère de l'Intérieur (tout comme les « policiers »), les « gendarmes » eux, sont sous le contrôle du ministère de la Défense (tout comme la « garde mobile »). Je ne peux pas savoir dans quelle mesure cette distinction est connue des participants présents ou de Noémie elle-même, bien sûr. Ce que je sais en revanche c'est que de nombreux discours circulent dans l'espace du mouvement anarchiste/autonome, qui visent justement à décrire, pour mieux comprendre son fonctionnement, la composition de cet « appareil répressif d'État » (Althusser, 1970). La distinction mentionnée ci-dessus est donc souvent évoquée, les CRS et les gardes mobiles n'ayant pas les mêmes droits et ne portant pas les mêmes armes²³⁹. L'autocorrection

²³⁹ En plus de quelques brochures apprenant aux militants à reconnaître les signes permettant de distinguer des CRS des GM (gardes mobiles) et présentant leurs différentes armes, de nombreux textes plus généraux d'aide et de conseil juridiques existent. Voir par exemple le livret édité par le syndicat de la magistrature *Vos papiers ! Que faire face à la police ?* ainsi que celui, plus directement lié au mouvement anarchiste/autonome, publié par le Collectif Cadecol, *Face à la police / face à la justice*, et téléchargeable à l'adresse suivante : https://infokiosques.net/IMG/pdf/2016-01_Guide_Cadecol.pdf.

de Noémie est accompagnée d'un acte d'excuse à propos de cette première dénomination fallacieuse, excuse venant construire cette précision comme étant d'importance : il s'agissait de « gendarmes » et non pas de « crs ». Cette autocorrection m'est bien difficile à interpréter et je fais l'hypothèse que cette difficulté pour l'auditeur-interprétant est en elle-même productrice d'effets en termes d'image que Noémie donne d'elle-même : on a du mal à comprendre la pertinence de la rectification et du même coup, à comprendre « où elle veut en venir ». Est-ce qu'il s'agit pour elle de montrer qu'elle connaît la différence entre ces deux corps, qu'elle est précise et que les conséquences argumentatives qu'elle tire de son récit (à savoir que certains agents sont connus de tous comme étant des individus violents), n'a de valeur que dans le cadre de la gendarmerie et non pas de la police ? Face à qui s'excuse-t-elle de s'être « trompée de mot » ? Anticipe-t-elle des jugements négatifs de la part de ses interlocuteurs vis-à-vis de la manière de catégoriser les agents de police ?

Le dernier énoncé, sorte de synthèse conclusive du second mouvement de l'intervention de Noémie, actualise quant à lui le syntagme nominal « leur milice ». Cette toute dernière recatégorisation diffère des précédentes. Tout d'abord, dans un procès d'indétermination (Van Leeuwen, 2009 : en ligne), elle ne désigne non plus des acteurs sociaux individualisés (des « policiers » ou des « gendarmes »), mais les institutions policière et militaire dans leur ensemble. Une « milice » est bien une sorte d'armée violente et illégitime, une « organisation paramilitaire illégale effectuant des actions de commando²⁴⁰ ». La catégorie est donc généralisante et fortement péjorative et indexe de nouveau, comme l'expression « baqueux » qui ouvrait l'intervention, un rapport de rejet envers l'objet (un objet un peu différent cependant puisqu'on est passé de l'individu à l'institution toute entière). Ce rejet est par ailleurs renforcé par le possessif « leur », insistant sur la distance entre un « eux » et un « nous ».

Dans son intervention, Noémie alterne ainsi entre différentes façons de nommer l'objet « police » ou « policier », ce qui n'est pas surprenant en soi, mais témoigne ici d'une oscillation entre des catégorisations indexant des rapports critiques (condamnateurs ou de rejet) et des rapports « neutres » ou « standards » vis-à-vis de ces deux objets. En termes d'éthos, cette alternance de points de vue sur l'objet produit l'effet d'un rapport ambigu à cet « ennemi » historique que constitue la police dans l'espace des mouvements anarchiste et autonome, ennemi rejeté avec d'autant plus de conviction dans le cadre d'une mobilisation sociale faisant suite à la mort d'un manifestant tué par un gendarme.

²⁴⁰ Selon le Trésor de la Langue Française (en ligne).

8.3.3. *Malaise dans la nomination 2*

L'institution policière et ses acteurs ne sont pas les seuls référents dont la nomination pose problème dans l'intervention de Noémie. Les recatégorisations successives de l'évènement du procès indiquent également un certain difficile à dire et donc potentiellement un nouvel embarras en termes de rapport à instaurer face à l'objet visé.

Si le topic est dans un premier temps introduit par le syntagme « le procès de baqueux qui a abouti », celui-ci est immédiatement recatégorisé en « y en a qui ont réussi à avoir à être inculpés ». L'expression « réussir à être inculpé » articule intimement deux valeurs axiologiques contradictoires : alors que « réussir » dénote un évènement heureux, un succès, « être inculpé » renvoie au contraire à un évènement malheureux, une « condamnation ». La valeur négative de l'expression « être inculpé » est d'autant plus forte que le mot « inculpé », qui fait partie du registre de l'activité militante, renvoie généralement à « la lutte contre la répression », lutte à laquelle appartient la mobilisation en cours elle-même, mais qui peut aussi prendre la forme d'appels à la solidarité envers « les inculpés du mouvement », par exemple dans l'expression « X de soutien aux inculpés de Y » (X = soirée, concert, etc. et Y = nom d'une lutte, comme NDDL, No Tav, G20, etc.). En outre, dans l'énoncé « y en a qui ont réussi à avoir à être inculpés », le sujet grammatical du prédicat « réussir » est occupé par le pronom relatif « qui » renvoyant à l'anaphorique « en » renvoyant lui-même « aux baqueux ». Or, les « baqueux » sont également les objets du procès puisque ce sont bien eux qui ont été condamnés. Cela crée l'effet de « baqueux » s'étant condamnés eux-mêmes, comme si le but des « baqueux » avait été d'« être inculpé ».

Cette expression paradoxale peut s'interpréter comme un simple « ratage » tout à fait classique de l'oral, elle peut aussi indiquer une difficulté rencontrée par Noémie face à la nécessité de nommer un évènement pris entre de nombreuses contradictions. En effet, à un certain niveau, la condamnation judiciaire d'agents de police constitue bien une victoire dans le cadre d'une lutte contre « l'impunité policière » : cela constitue un fait suffisamment rare pour être relevé et mis en avant comme exception. Mais dans le cadre cette fois d'une lutte contre « la répression policière », un tel évènement ne peut pas être considéré comme une victoire sans reconnaître du même coup la légitimité de l'institution judiciaire. Or, sociohistoriquement, les discours produits dans le cadre du mouvement anarchiste – et ce sera l'un des principaux enjeux de l'échange qui va suivre – ne reconnaissent pas de légitimité aux institutions étatiques en général et en particulier à celles ayant pour fonction la répression

(police, justice, armée, etc.). Ces appareils répressifs sont considérés comme les principaux outils institutionnels dont dispose « la réaction » pour faire taire les « soulèvements populaires » qu'appelle de ses vœux le mouvement anarchiste. Ils sont les symboles d'une « justice de classe », sévère envers les dominés et clémentine envers les dominants²⁴¹. La lutte contre l'impunité policière ne peut dès lors constituer un mot d'ordre du mouvement anarchiste sans faire face à une contradiction logique²⁴².

Mais l'AG dont est issu l'enregistrement de cet échange réunissait, comme je l'ai raconté dans l'introduction de la seconde partie, des unités contestataires diverses, la plupart anarchistes ou autonomes, mais pas seulement. Ainsi « la lutte contre l'impunité policière » est bien le mot d'ordre des associations telles que *Stop le contrôle au faciès* ou encore *Urgence notre police assassine*, dont des adhérents étaient également présents ce soir-là. La difficulté à nommer et donc à indexer un rapport univoque à l'objet du « procès de baqueux » qui se laisse saisir dans le fil du discours de Noémie semble constituer une trace de la question bien plus large des revendications et donc de la définition des enjeux du mouvement : à travers la catégorisation des événements apparaissent ces enjeux relatifs à l'articulation des positionnements individuels et collectifs face à ce que l'acte de nommer indexe comme rapport à l'objet désigné.

8.3.4. Malaise dans la nomination 3

Un troisième objet paraît résister à la « transparence » de la nomination. Davantage encore que la nomination de l'évènement du procès, c'est, sans surprise au vu de ce qui précède, l'intérêt de ce procès pour la mobilisation en cours qui fait problème. Dans un premier temps, Noémie explique pourquoi elle a introduit ce topic : « (.) parce que ça c'est quand même des bons exemples quoi ». Si l'on retrouve là l'idée qu'une condamnation judiciaire à l'encontre de policiers constitue bien une petite victoire pour la cause (conçue dès lors comme une mobilisation contre « l'impunité policière »), la charge positive liée à cette condamnation est spécifiée dans une reformulation d'abord, puis dans une mise à distance :

²⁴¹ Pour une analyse sociologique de ce phénomène dans le cadre des condamnations pour viol, voir par exemple Le Goaziou (2013), qui remarque que « le phénomène de fort clivage social observé en amont de la déclaration des faits à la justice, mais aussi durant la procédure judiciaire engagée le cas échéant montre que si les avancées en matière de pénalisation du viol ces dernières décennies sont incontestables, l'injustice de classe l'est tout autant, puisque les condamnés sont très majoritairement issus des milieux défavorisés » (Le Goaziou, 2013 : 27).

²⁴² Cette contradiction logique était également présente dans les années 1970 alors que certaines militantes féministes (par exemple *Les Pétroleuses*) luttaient justement pour la criminalisation du viol tout en ne reconnaissant pas la légitimité des institutions judiciaires et carcérales (l'objectif étant d'utiliser le procès « comme tribune »). Voir à ce propos Jean Bérard (2013) et sur le paradoxe de la double critique de la répression policière et de l'impunité policière voir Jean Bérard (2017).

bons exemples → exemples très concrets → c'est plus de l'utopie on va dire → ce genre de bons exemples entre guillemets

« Bons exemples » et « exemples concrets » sont placés dans un rapport d'équivalence par la reformulation. Ce qui, pour Noémie, apparaît comme la dimension positive de l'évènement, c'est le caractère « très concret » de l'exemple constitué par la condamnation judiciaire des policiers. Puis, ce caractère concret est aussitôt reformulé dans une négation de son contraire, « concret » ≠ « utopie », catégorie qui est immédiatement mise à distance par « on va dire ». Si l'on suit les relations logiques ici formulées par Noémie, il apparaît alors que l'« utopie » renverrait à un monde où les policiers coupables de crimes (viols, homicides, etc.) ou délits (harcèlement sexuel, injures racistes, coups et blessures, etc.) seraient condamnés. Or, alors qu'une utopie renvoie à ailleurs, à un « monde idéal », le fait que des policiers coupables de crimes ou délits soient condamnés renvoie davantage à un réel, c'est-à-dire à la stricte application de la loi dans le cadre juridique contemporain. C'est pourquoi la mise à distance du terme « utopie » semble insister sur une non-coïncidence entre le mot et la chose : « utopie, *même si ce n'est pas le bon mot* ». À travers cette mise à distance, c'est toujours la question de la revendication qui transparaît : demander la fin de « l'impunité policière » constitue une revendication s'inscrivant dans le cadre juridique étatique contemporain, et donc dans le cadre d'une politique institutionnelle, loin de ce qu'on pourrait entendre par « utopie ».

La troisième reformulation de la dimension positive de l'évènement du procès laisse encore apparaître un nouveau malaise dans la nomination : « ce *genre de bons exemples* entre guillemets ». Là, la catégorisation de « bons exemples » est encadrée par deux mises à distance : un classificateur (« ce genre de ») et un marqueur de modalisation autonymique (« entre guillemets »). La non-coïncidence du mot à la chose continue d'être marquée dans le discours de Noémie. Mais là également, tout comme dans la correction de « crs » par « gendarmes » évoquée précédemment, la valeur de cette hétérogénéité montrée est difficile à interpréter. En effet, rien n'empêche dans un premier temps de comprendre cette modalisation autonymique comme la trace d'une critique de la revendication de la fin de l'impunité policière (« une condamnation judiciaire ne peut jamais être quelque chose de positif, même un « bon exemple »), interprétation qui construirait une image de Noémie en tant que militante contre l'incarcération et le système judiciaire. Mais cette première interprétation entre en dissonance avec ses dires antérieurs (et notamment son appréciation positive de la condamnation judiciaire des policiers qualifiée de « concrète »), qui, quant à eux, lui construisaient une image de militante contre « l'impunité policière », c'est-à-dire plutôt « légaliste » ou « citoyeniste ».

Cette délicate indexation d'un rapport entre la locutrice et cet événement fait entrevoir une divergence entre deux manières de concevoir la mobilisation en cours et finalement, deux types de revendications qui entrent en tension l'une par rapport à l'autre : « la lutte contre la répression policière », d'une part, et celle contre « l'impunité policière », de l'autre, revendications produisant des effets de positionnement au sein de l'espace des mouvements sociaux. En insistant sur le fait que cette condamnation est un « bon exemple » *pour la cause*, Noémie ne traite pas la question de savoir *de quoi* cette condamnation est un « bon exemple ».

8.3.5. « Nous » versus « ils »

Après avoir soutenu, non sans difficulté, que cet événement de la condamnation policière était un « bon exemple », Noémie transforme le *récit* de cet événement en discours à faire circuler. Dans une modalisation déontique (« ce genre de bons exemples là entre guillemets *faut* s'en servir »), Noémie défend la mise en récit de l'événement de la condamnation judiciaire des policiers en tant que nécessité politique et stratégique pour le mouvement.

parce que ça c'est quand même des bons exemples quoi c'est quand même:: des exemples euh: très concrets quoi c'est plus de l'utopie on va dire (6.5) que ce genre de bons exemples là entre guillemets faut s'en servir quoi// (.) parce que si NOUS on relaye pas ce genre de choses (1.2) ben ils disent, mais non regardez:: enfin ils se l'approprient::: (1.2) seulement EUX//

La reformulation de cette obligation politique et stratégique rend ensuite visible les acteurs sociaux qui étaient gommés dans la formulation précédente par l'usage de l'infinitif (« s'en servir »). Là, Noémie décrit les conséquences du refus de s'acquitter de cette responsabilité discursive en insistant sur ceux qui doivent faire circuler ce discours : « si NOUS on relaye pas ce genre de choses (1.2) ben ils disent, mais non regardez:: enfin ils se l'approprient::: (1.2) seulement EUX// ». Si le déictique de personne « nous » est mis en valeur dans une construction clivée à droite (« NOUS on relaye ») et dans une augmentation du volume de la voix sur ce segment, la question de la référence de ce déictique reste entière. Il semblerait qu'il soit inclusif, constitué par Je, Noémie + Vous, les membres présents à l'AG, voire l'ensemble des personnes engagées dans la lutte contre les violences policières. Ce déictique de personne joue ainsi de l'ambiguïté constitutive de l'événement de parole « AG », dès lors que celui-ci est construit discursivement comme une entité homogène. En effet, si « nous » = « l'AG », cette dernière apparaît à la fois comme une réunion de locuteurs physiques et (surtout) comme une instance politique abstraite représentant (tenant pour) une organisation de mouvement social. Mais le

flou persiste quant à savoir s'il s'agit d'une organisation politiquement hétérogène, l'AG étant alors conçue comme une ressource organisationnelle, ou une émanation du mouvement anarchiste ou autonome, l'AG étant alors conçue comme un produit de l'organisation.

Quoi qu'il en soit, ce « nous » doit, pour Noémie, « relayer » « ce genre de choses », c'est-à-dire se lancer dans des activités de production discursive à propos de cet événement du « procès de baqueux », dans les lieux discursifs spécifiques à l'activité militante, comme, sans doute, des tracts ou des articles sur des sites militants. Cet énoncé apparaît alors comme une « proposition d'action », énoncée à l'occasion d'une demande d'informations lors d'un bilan. Noémie propose en effet que certaines personnes présentes « s'emparent » de cet événement, de ce « bon exemple », pour le transformer en « fait d'actualité militante ».

Noémie énonce ensuite le risque qu'une non-prise en charge de la production de discours par l'AG fait courir au mouvement :

ils disent, mais non regardez:: enfin ils se l'approprient::: (1.2)
seulement EUX//

Dans un discours représenté (imaginé), Noémie fait tenir à un « ils », renvoyant aux policiers dans leur ensemble (soit finalement à l'institution policière), cet énoncé : « mais non regardez :: ». Noémie met ici en scène le point de vue des policiers sur cette affaire ou sur « ce genre de chose », c'est-à-dire les condamnations dont ils font – rarement – l'objet. Or justement, quel pourrait être le discours policier à ce sujet ? 1) il pourrait consister, pour délégitimer la lutte contre l'impunité policière, à construire à construire en contre-exemple la condamnation dont il est question et dire « mais non regardez, nous ne sommes pas au-dessus des lois, nous sommes également condamnés lorsque nous proférons des injures racistes » ou 2) il pourrait consister à se victimiser en disant : « mais non regardez comme l'autorité de la police n'est plus respectée, même les juges ne croient plus nos versions des faits » (puisque généralement les policiers accusés nient les faits).

Noémie ne termine pas son énoncé représenté qu'elle reformule plutôt dans un discours narrativisé : « enfin ils se l'approprient::: (1.2) seulement EUX// », ne précisant pas la nature de cette « réappropriation ». C'est bien l'existence de deux instances énonciatives antagonistes que construit néanmoins le discours de Noémie. Face à « nous », l'AG en tant qu'instance indéterminée, se trouve un « ils », un « eux ». Ces deux pronoms se répondent dans leurs extractions syntaxiques, le premier dans une construction clivée à gauche et le second, on l'a dit, à droite. Ils sont également tous deux prononcés dans un plus fort volume sonore. Ces deux procédés poétiques agissent comme des intensificateurs (Romero, 2017). L'évènement est ainsi

constitué en véritable enjeu discursif : laquelle de ces deux instances parviendra à faire circuler sa version des faits ? Apparaît alors l'importance de la production discursive en tant que « versions de faits », et donc en tant que point de vue sur un objet et en tant que partie intégrante d'un discours politique plus large. Par exemple ici, il s'agit d'un récit d'évènement judiciaire prenant place au sein du discours de la mobilisation contre « l'impunité policière ». Mais cette mobilisation ne se confondant pas avec le mouvement anarchiste, des lignes de fractures apparaissent, dès la première intervention de Noémie.

8.3.6. *Un gendarme pas comme les autres*

Après une très longue pause intratur de plus de onze secondes²⁴³, Noémie poursuit son tour de parole en proposant un récit de conversation qui réoriente la progression thématique de son intervention et que j'ai identifié comme un second mouvement discursif. Son récit, et surtout la conclusion qu'elle en tire, propose un nouveau topic, celui de la notoriété « de tendances violentes » de certains agents au sein de la gendarmerie. Voici comment se compose la première partie de ce récit :

mais bon a priori la dernière fois on avait discuté avec euh:: avec des crs au commissariat quand ils avaient fait leur action là:: contre les états généraux/ et y a des crs qui ont parlé/ enfin des GENDARMES pardon qui ont parlé avec ceux qui attendaient dehors/

Noémie décrit d'abord les circonstances de l'échange, pose le décor d'une rencontre, avec ses personnages (« on », « des crs », « ils », « des crs », « des gendarmes », « ceux qui », « ils », « un gendarme », « il », « d'autres »), son lieu de déroulement (« au commissariat », « dehors ») et son moment de déroulement (« la dernière fois », « quand ils avaient fait leur action là contre les états généraux »). Je reconnais là le récit d'une scène militante ordinaire. En effet, lorsque des militants sont arrêtés lors d'une action politique et sont conduits dans un commissariat pour un contrôle d'identité ou une garde à vue, d'autres militants viennent les attendre devant le commissariat. L'objectif est à la fois de faire preuve de solidarité envers les personnes qui sont « dedans » et de faire pression sur les autorités (généralement, les personnes « qui attendent dehors » crient des slogans, le plus fameux étant bien sûr « libérez nos camarades ! »). Ce genre d'action étant perçu par les autorités comme un « trouble à l'ordre public », des policiers sont généralement rapidement envoyés pour faire barrage entre les

²⁴³ À propos des effets contradictoires générés par les pauses et les silences, on se souvient comment ceux-ci, en même temps qu'ils invitent les participants à ne pas prendre la parole (la majorité des locuteurs n'osant pas rompre le silence), incitent le locuteur en cours à des complétions de tours produites après de longues pauses intratours, pour le meilleur et pour le pire.

militants réunis devant le commissariat et l'entrée de celui-ci. Comme la situation peut durer plusieurs heures, il n'est pas rare qu'au bout d'un moment, militants et policiers commencent à échanger verbalement. Des militants peuvent par exemple demander des informations à propos de « ce qui se passe à l'intérieur », mais parfois aussi il est possible que la discussion porte sur les raisons politiques qui ont mené à l'action²⁴⁴.

Puis Noémie cadre la scène, en rendant pertinents certains des éléments du contexte de l'échange. Cette « pertinentisation » agit finalement comme justification du récit lui-même :

et euh:: ben ils étaient assez frais parce que donc y avait un gendarme qui venait d'arriver/ et il avait fait la faculté d'histoire/ donc en fait il était un peu différent il a commencé à parler donc d'autres ont parlé

Si la première partie du récit renvoyait à une expérience banale de l'activité militante, ce segment montre en quoi les personnages « des crs » ou « des gendarmes » ne remplissaient pas leurs caractéristiques habituelles : quelque chose chez eux, ce jour-là, était différent et c'est à ce titre que cette conversation mérite d'être rapportée en AG. Cette différence, Noémie l'énonce d'abord via l'utilisation des expressions « assez frais » et « un peu différent » qui viennent caractériser les gendarmes et *un* gendarme en particulier. Ce gendarme pas comme les autres se distinguait en ceci que 1) il « venait d'arriver », sous-entendu « dans la gendarmerie », et 2) « il avait fait la faculté d'histoire » (énoncé qui, parce que soulignant un fait posé comme remarquable, sous-entend que les policiers sont généralement peu instruits, ou en tout cas ne font généralement pas d'études supérieures).

Notons que ces deux caractéristiques « exceptionnelles » sont des informations que Noémie ne peut qu'avoir reçues de la bouche du gendarme en question ou de l'un de ses collègues, à un moment donné de la conversation. En termes de dialogisme, elle reprend ici les dires du ou des gendarme(s), plus précisément la mise en récit (auto)biographique de ce dernier. Mais notons également qu'elle s'en sert comme argument visant à donner du poids à la suite de son argumentation. En effet, la fonction de ces dires (auto)biographiques rapportés (le fait que ce soit une nouvelle recrue et qu'il ait étudié l'histoire à l'université) semble être une invitation adressée à son auditoire à faire confiance à ce gendarme « un peu différent » et à ce qu'il dira à

²⁴⁴ Ces échanges entre militants et « agents des forces de l'ordre » font par ailleurs l'objet de discours métapragmatiques. Les deux positionnements discursifs antagonistes à leur propos pouvant être résumés comme ceci : le premier défend que cela ne sert à rien de parler avec les crs, gendarmes, etc., puisqu'ils sont, structurellement, des ennemis politiques du mouvement (ce que dit d'une certaine façon le slogan « police nationale, milice du capital ») ; le second défend en revanche l'idée qu'il ne faut pas sous-estimer une éventuelle subversion de la police et de l'armée : les policiers étant issus pour la plupart des classes populaires, ils pourraient très bien se retourner contre l'État et ne plus obéir aux ordres (ce que dit d'une certaine façon le slogan – peut-être aussi ironique – « la police, avec nous ! »).

propos d'autres choses que de lui-même, à savoir à propos de « la violence policière ». On ne peut pas savoir si, pour sa part, au moment de l'échange réel, le gendarme avait utilisé ces arguments biographiques pour se légitimer en tant que producteur de discours, ni s'il se considérait lui-même comme « différent » des autres gendarmes en raison de sa « fraîcheur » et de son niveau d'étude. Ce qui est sûr en revanche c'est que pour Noémie, avoir fait des études d'histoire et être novice dans la gendarmerie sont des qualités suffisamment remarquables pour être mentionnées en tant qu'arguments d'autorité à prendre en compte pour la compréhension du récit et de sa conclusion. Mais on sait désormais qu'un anti-intellectualisme ou du moins une certaine méfiance vis-à-vis de l'institution universitaire existe dans l'espace des mouvements anarchiste et autonome (voir interlude). Il apparaît ainsi que Noémie ne semble pas partager cette dévalorisation de l'université, ce qui la distingue d'autres participants également présents ce soir-là (par exemple Leslie, voir chapitre 7 et *infra*, section 8.5).

8.3.7. « *Ils savent déjà qui a cette tendance violente* » (Noémie)

Ainsi c'est ce gendarme qui a « commencé à parler », sous-entendu « avec certains militants dont Noémie », et, la conversation s'engageant, certains de ses collègues présents à proximité ont rejoint l'échange : « il a commencé à parler donc d'autres ont parlé ». C'est bien ce gendarme qui est présenté comme étant l'élément déclencheur de la discussion ici rapportée sous la forme d'un discours narrativisé :

et entre eux les gendarmes si tu veux le- ceux qui sont susceptibles de de dériver/ ils les connaissent\ en fait ils savent tout tous QUI a:: cette tendance violente\ (.) ils savent DEJA en fait\ c'est ça qui:: (2.5) qui fait mal aussi\ (.) y a pas d'avertissements alors que tout le monde voilà dans leur dans leur milice sait déjà TOUT quoi

La deuxième partie du récit est une synthèse de cette conversation devant le commissariat adressée aux participants de l'AG (« si tu veux » comme élément phatique et introductif les désigne comme interlocuteurs). Ainsi, le principal propos que retient Noémie de cette conversation, c'est l'existence d'une notoriété publique de la « tendance violente » de certains gendarmes au sein de la communauté des gendarmes. Noémie construit ainsi discursivement deux groupes qui se contiennent et finalement s'excluent mutuellement. Le premier groupe renvoie à une majorité, à un grand ensemble indéterminé de policiers, et est représenté par « ils » (trois fois) et « tout le monde », tandis que le second groupe est composé d'une addition d'individualités, et est représenté dans le discours par les pronoms personnels « ceux qui » et « QUI ». Mais la question reste ouverte quant aux conséquences logiques de ces propositions :

ceux qui connaissent ceux qui sont susceptibles de dériver (soit « tout le monde » donc la majorité) sont-ils ou ne sont-ils pas susceptibles de dériver eux-mêmes ? Voici comment il serait possible de schématiser les rapports d'implication et d'exclusion mutuelle des deux groupes construits discursivement par Noémie et leur éventuel sous-entendu argumentatif, sous-entendu qui aura des conséquences sur la suite de l'échange :

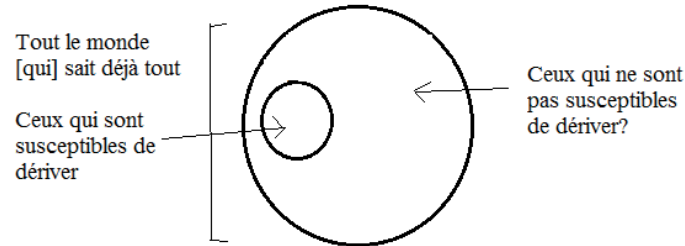


Figure 23. Les rapports d'implication et d'exclusion mutuelle des deux groupes construits discursivement par Noémie et leur éventuel sous-entendu argumentatif.

Quoi qu'il en soit, Noémie, dans une incise, produit un subjectivème, dans une forte tonalité émotionnelle : « c'est ça qui:: (2.5) qui fait mal aussi\ ». Noémie se montre comme étant touchée non seulement par la violence policière (ce qui est la raison « affichée » de la présence de l'ensemble des participants de l'AG), mais surtout par l'absence de sanctions, par la tolérance ou l'inaction qui règne au sein de l'institution policière à propos des agents connus de tous comme étant violents²⁴⁵. En ajoutant « y a pas d'avertissements », Noémie semble bien regretter cette absence de punition, ce qui pose bien la pénalisation comme moyen d'action.

²⁴⁵ Pour une analyse sociologique de ce phénomène, voir notamment Cédric Moreau de Bellaing (2009) qui affirme, « à partir d'une analyse des rapports annuels d'activité de l'IGS [Inspection générale des services], qu'il existe une indéniable distorsion entre le nombre de plaintes déposées pour des faits allégués de violences policières et le nombre de sanctions prises pour ces mêmes motifs et que, lorsque ces punitions sont prononcées, elles sont moins lourdes que pour d'autres faits » (Moreau de Bellaing, 2009 : 121).

8.4. « Du coup ça revient à individualiser des cas [...] alors que nous on s'acharne à dire justement que c'est un système » (Leslie)

Leslie, personnage récurrent de cette seconde partie de la thèse, prend la parole. Dans son intervention, elle va d'abord catégoriser le positionnement discursif que Noémie vient d'afficher puis va ensuite reformuler ce positionnement. Ce faisant, elle interpelle Noémie sur les conséquences politiques de ses actes de parole.

8.4.1. Catégorisation de la pratique discursive de l'autre

Jusqu'à présent²⁴⁶, Leslie a, dans le cours de la conversation, mobilisé un registre la faisant advenir « animatrice », c'est-à-dire qu'elle a jusqu'ici privilégié, dans ses tours de parole, la production d'une identité discursive instituée lui accordant des droits et devoirs interlocutifs au sein d'une AG, quand bien même formalisée qu'à demi (voir la conclusion du chapitre 6). On se souvient que cette identité discursive est indexée par la production de traits linguistiques spécifiques tels que les pronoms personnels « on » ou « nous », des atténuateurs (« peut-être », conditionnel) ou encore des catégories métadiscursives (« bilan », « prochains rendez-vous », etc.). Or, lorsqu'elle répond à Noémie sur ce thème de « la police », elle ne mobilise aucun de ces traits et n'indexe plus, dès lors, son statut d'animatrice : elle parle « en tant qu'elle-même », mais sans l'annoncer, et, par sa formulation d'un contre-discours, se constitue en Opposante face à Noémie, et sûrement pas en « Modératrice ».

142	LES	oui m- du coup ça revient à individualiser des CAS et dire que la violence c'est c'est c- PAR rapport à ce que tu dis hein/ dis-moi si si j'ai pas bien compris, mais:: dire ah y a des cas de policiers qui sont un peu plus violents que les autres et c'est eux qui tuent/ alors que nous on:: S'Acharne à dire justement que:: c'est (.) un systEME/ et que c'est::
-----	-----	---

Dans le modèle dialogal de l'argumentation proposé par Christian Plantin (1996 ; 2005), l'argumentation est conçue comme « un mode spécifique de traitement verbal du désaccord, qui consiste en la construction de positions solides, c'est-à-dire étayées par un travail textuel de justification et situées par un travail interactionnel et dialogique de positionnement » (Jacquin

²⁴⁶ Je rappelle ici que la séquence analysée dans le chapitre 8 est antérieure à celle analysée dans le chapitre 7. Ainsi, au moment de cet échange précis, Laetitia n'a pas encore fait son intervention à propos de la formalisation des AG et aucun preneur de tours de parole ne s'est explicitement désigné.

& Micheli, 2012 : 600). Face à une Proposition, une Opposition se construit et instaure progressivement l'importance d'une question qui pose problème. Or

[s]i l'Opposition implique que soit identifié un antécédent rendu contestable, réfléchir à l'Opposition nécessite de penser les ressources que les locuteurs ont à disposition pour (i) faire référence à du déjà-dit et en attribuer la responsabilité, (ii) manifester leur désaccord par rapport à ce déjà-dit, et éventuellement – bien que cette étape soit conventionnellement impliquée (il est attendu de « donner des raisons » au désaccord) – (iii) étayer le désaccord par des raisons-de-ne-pas-croire et, corrélativement, des raisons-de-croire autre chose (Jacquin, 2011 : 98).

L'intervention « lambda » de Leslie répond à Noémie en procédant bien à une catégorisation de sa pratique discursive :

ça	revient à	individualiser des CAS
Désignation par un démonstratif anaphorique d'un segment du discours de l'interlocuteur	Construction d'un rapport de similitude entre un segment discursif autre représenté (par « ça ») et une catégorisation dans un verbe au présent de vérité générale	Catégorisation d'une pratique discursive par un syntagme verbal

L'analyse des modes de référence au déjà-dit permet de mettre en évidence la dimension argumentative émergente dans l'échange. En effet, « s'opposer implique d'identifier et de rendre manifeste un dire présent dans le cotexte [en tant] qu'il constitue une Proposition argumentative prise en charge par un énonciateur autre que soi » (Jacquin, 2011 : 98). Ici, c'est tout d'abord par le démonstratif anaphorique « ça » que Leslie réfère au discours antérieur de Noémie. Ce démonstratif paraît alors pointer la conclusion de l'intervention de Noémie, les leçons qu'elle a tirées de sa conversation avec le gendarme, par exemple l'énoncé « ceux qui sont susceptibles de de dériver/ ils les connaissent\ en fait ils savent tout tous QUI a:: cette tendance violente\ ». Leslie construit ensuite un rapport d'équivalence ou de similitude entre ces dires de Noémie et l'étiquetage à proprement parler de cette pratique discursive. La locution verbale « X revient à Y », qui opère la mise en équivalence dans un présent de vérité général, se rapproche, sur l'axe paradigmatique associatif, de deux autres locutions dont elle semble tirer certains de ses effets de sens. La première met en évidence la dimension pragmatique de l'équivalence, « X revient à *faire* Y », quand la seconde met en évidence la similitude, voire l'identité, entre les deux éléments mis en équivalence, « ça revient *au même* ». Bien que non actualisés, ces deux locutions agissent sur les effets de connotation de « X revient à Y », et laissent entendre que ce sont moins les dires de Noémie qui sont visés par le démonstratif

anaphorique « ça » que son dire en tant que *faire*, en tant que *praxis* semblable, voire identique, à une autre. Leslie lui pose finalement la question : qu'est-ce que tu fais quand tu dis ça ? et dans quels rapports d'analogie est-ce que tu rentres ? L'étiquetage, qui consiste enfin en une catégorisation via la locution verbale « individualiser des cas », ne mobilise pas au sens strict de verbe de parole, mais catégorise plutôt un positionnement discursif collectivement partagé et situable politiquement. Par l'étiquette que Leslie attribue au positionnement discursif de son interlocutrice, elle pointe un discours « ciblé dans sa virtualité » (Riegel, Pellat & Rioul, 2009 : 580), « un discours à la fois énoncé et énonçable dans l'espace public » (Jacquin, 2015).

8.4.2. Reformulation du discours de l'autre

Leslie reformule ensuite les paroles de Noémie, d'abord dans un premier segment inachevé au discours indirect (elle s'autointerrompt pour produire un énoncé parenthétique atténuateur visant à ménager la face positive de Noémie), puis au discours direct :

Discours indirect	dire que la violence c'est c'est c- [énoncé <i>parenthétique atténuateur</i>]
Discours direct	dire ah y a des cas de policiers qui sont un peu plus violents que les autres et c'est eux qui tuent /

Dans sa seconde reformulation, au discours direct, Leslie se met en scène énonciativement en train de tenir des propos *semblables* à ceux que vient d'énoncer Noémie. Mais le discours direct propose « un contrat de lecture de l'ordre du mimétisme : ce que je formule, c'est ce qu'un autre a prononcé » (Jacquin, 2015). Elle fait donc plus que simplement étiqueter un positionnement discursif (affirmer X = « individualiser des cas »), elle se livre également, avec cette reformulation, à la production d'un énoncé-type relevant d'un certain discours à propos de l'institution policière. L'usage de l'infinitif (« dire ah ») permet en effet « de représenter à la fois le discours tenu par le Proposant (grâce à l'écho intertextuel entretenu avec les propos tenus précédemment) et un discours en circulation, plus ou moins partagé et saillant, qu'il s'agit de débusquer » (Jacquin, 2011 : 99). De nouveau, les dialogismes interlocutif et interdiscursif s'entremêlent.

Leslie retient du discours de Noémie la construction de l'existence de « cas » (isolés, minoritaires) de policiers « qui tuent », et qui s'opposeraient à une majorité de policiers qui, eux, « ne tueraient pas » (voir figure 23). Leslie rejette donc ce rapport d'exclusion mutuelle sous-entendu par Noémie pour lui remplacer un rapport de continuité, de gradation :

Énoncé de Noémie	ceux qui sont susceptibles de de dériver/ ils les connaissent\ en fait ils savent tout tous QUI a:: cette tendance violente\
Reformulation ↓	
Énoncé de Leslie (discours direct)	y a des cas de policiers qui sont un peu plus violents que les autres et c'est eux qui tuent

Par l'emploi du comparatif (« un peu plus X que »), Leslie rend manifeste un point de vue sur le référent, à savoir qu'il ne peut pas y avoir de policiers qui ne soient pas violents *du tout*. De plus, l'enchaînement « et c'est eux qui tuent », implique qu'il suffit aux policiers « d'être un petit peu plus violents que les autres » pour « tuer ». Ainsi, en reformulant les dires de Noémie, Leslie laisse entendre sa propre voix, comme si cette dernière était incapable de dire que certains policiers ne sont jamais violents. Schématiquement, la circulation de ces différents dires pourrait se représenter comme ceci :

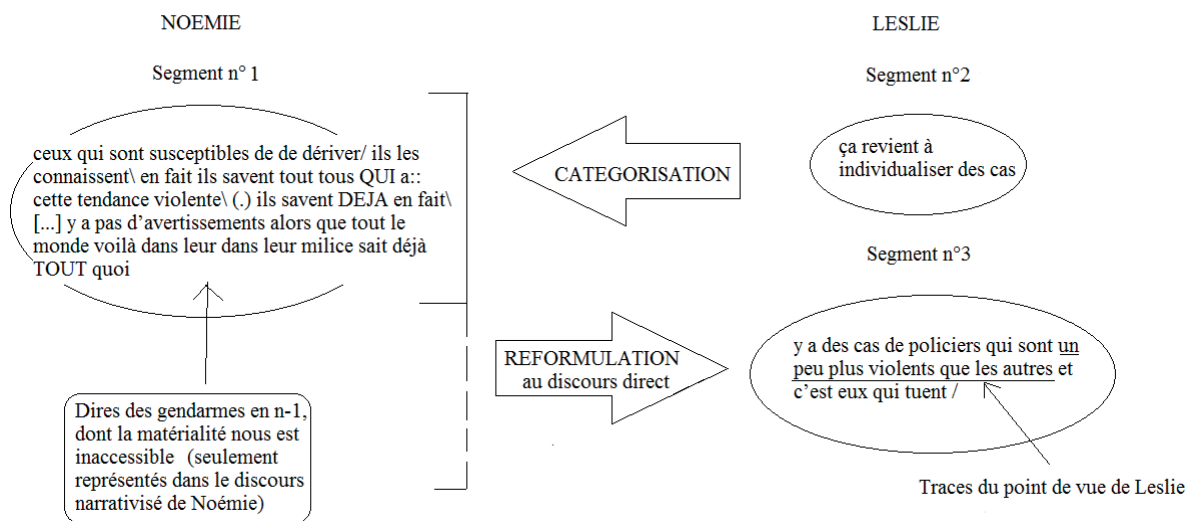


Figure 24. Reprises et modifications de dires à propos de l'institution policière.

8.4.3. « Nous » versus « toi »

Dans son intervention, Noémie avait construit l'AG en tant qu'instance de production discursive, en employant le pronom personnel « nous » comme sujet d'un verbe de parole (« si NOUS on relaye pas ce genre de chose »). Ce « nous », dont on a souligné l'ambiguïté de la référence dans ce cadre, faisait face à un « ils » qui renvoyait quant à lui clairement aux

policiers. Noémie insistait alors sur l'enjeu qu'elle percevait à faire circuler certains récits d'évènements, notamment ceux concernant des cas de condamnations judiciaires de policiers.

C'est une tout autre opposition que construit Leslie, à la fin de son intervention responsive. Après avoir étiqueté, puis reformulé sous la forme d'un énoncé-type, ce que j'appellerais le discours de « l'individualisation des cas de violence policière », Leslie termine son intervention en rappelant l'existence d'un contre-discours, déjà pressenti dans son énoncé précédent :

oui m- du coup ça revient à individualiser des CAS [...] alors que nous on:: S'Acharne à dire justement que:: c'est (.) un sysTEME/ et que c'est::
--

L'élément adversatif « alors que » est celui par lequel Leslie manifeste son désaccord avec Noémie. Ce faisant, elle construit bien ici deux groupes de locuteurs distincts. D'un côté se trouve son interlocutrice et de l'autre un « nous » mentionné pour son activité discursive consistant à « S'Acharne[r] à dire justement que:: c'est (.) un sysTEME/ ». Alors que l'opposition de Noémie permettait à un « nous » de se constituer face à un ennemi fédérateur « eux », les policiers, celle de Leslie rejette Noémie du groupe construit par son « nous », sur la base d'une incompatibilité en termes de positionnements discursifs.

De tout ce jeu de mise en frontière et de mise en opposition, on pourrait percevoir la construction par Leslie d'un rapprochement tacite entre Noémie et les policiers. En effet, on se souvient que Noémie a fondé son argumentation à propos de la violence policière sur un récit de conversation avec des policiers, c'est-à-dire qu'elle a procédé à une reformulation synthétique des dires de policiers afin de justifier sa thèse, en AG, d'une violence circonscrite à certains policiers seulement. Or il semblerait que Leslie, dans son étiquetage de la pratique discursive de Noémie d'abord, puis dans sa convocation d'un « nous » exclusif qui « s'acharne à dire » ensuite, procède à une assimilation subtile des positionnements de Noémie et du gendarme que celle-ci jugeait « un peu différent » des autres, voire de tous les gendarmes et policiers et de tous ceux qui les soutiennent. Tout se passe alors comme si Leslie rejetait Noémie du côté des adversaires, voire des ennemis politiques que sont les policiers et leurs sympathisants. En d'autres termes, en lui assignant une pratique discursive, elle la positionne socialement et politiquement.

Que dit en revanche le « nous » auquel appartient Leslie ? Dans une construction clivée à gauche avec reprise pronominale (« nous on »), qui insiste sur l'existence de ce second groupe de locuteurs auxquels appartient Leslie, cette dernière formule ainsi, dans un discours indirect, le contre-discours qu'elle et le groupe auquel elle appartient tiennent : « c'est un système ». Le

« c' » réfère dans ce cadre à la « violence policière », l'un des thèmes de discours déjà constitués au fil de la discussion. Le présentatif existentiel (« c'est ») permet à Leslie d'introduire une définition minimale du fonctionnement de cette « violence policière » via sa détermination en tant que « système ». Je peux dès lors proposer la catégorisation de « discours du système » pour désigner ce second discours à propos de l'institution policière. Le verbe de parole employé par Leslie « dire » est précédé du verbe « S'Acharner à », dont la première syllabe est accentuée, et qui agit comme intensificateur visant à souligner l'obstination dont fait preuve « nous » dans la production du discours du système. « S'Acharner » suscite un imaginaire d'agressivité, d'épuisement voire de douleur, tout autant que de persévérance et de courage, mais laisse également entrevoir, par cette difficulté même, l'existence d'ennemis s'érigeant en obstacle à la circulation de ce discours du système. Il devient alors évident que Leslie accuse Noémie de reprendre à son compte, qui plus est *dans le cadre d'une AG* (dont la définition, précisément la définition de sa *qualité*, se constitue peu à peu en enjeu), le discours de l'individualisation des cas de violence policière qui, en tant que « discours policier », constitue justement le discours des ennemis du mouvement contre lequel le « nous » de Leslie est contraint de « s'acharner ». Ainsi, plutôt que de donner des « raisons de croire » et de proposer un véritable contre-discours, Leslie paraît se livrer à une opération de positionnement : il ne s'agit pas en effet pour elle de convaincre son interlocutrice en justifiant les raisons de son désaccord, mais bien de circonscrire deux discours antagonistes et donc deux groupes de locuteurs en opposition.

La labilité du « nous » rend manifestement délicate son interprétation dans le cadre des AG. Parce que cet événement de parole, dans le cadre de l'activité militante anarchiste ou autonome, est toujours un mode d'existence à la fois d'une mobilisation collective particulière et du mouvement anarchiste lui-même, sa construction en tant qu'instance de production discursive se trouve toujours prise entre de multiples contradictions, précisément celles qui structurent tout à la fois la mobilisation collective en question (l'espace de la cause) et le mouvement anarchiste/autonome lui-même. Ainsi, lorsque Noémie évoque une activité de parole collective par « si NOUS on relaye pas ce genre de chose », son « nous » semble renvoyer aux militants en tant que membres d'une mobilisation collective comprise comme « lutte contre l'impunité policière ». Dans ce cadre, la documentation concernant les cas de condamnation judiciaire de policiers semble en effet tout à fait raisonnable. Mais lorsque Leslie construit un « nous » qui « s'acharne à dire que c'est un système », son « nous » semble bien plutôt renvoyer aux militants engagés dans le mouvement anarchiste et autonome et qui

considèrent la mobilisation en cours comme une lutte contre la « répression policière » (je reviendrai sur ce point en conclusion). Or, depuis ce lieu discursif là, il est admis que 1) « l'État n'est pas un interlocuteur » et que 2) il n'est pas question de considérer les policiers autrement que comme appartenant à une institution plus large, elle-même prise dans « un système » global à dénoncer en bloc.

Ainsi le « nous » inclusif proposé par Noémie permet « d'associer le destinataire à l'origine énonciative » (Guespin, 1985 : 53), association qui ne peut que contraindre « le destinataire à accepter cette identification des points de vue » (Guespin, 1985 : 53). En effet,

avec [le nous inclusif], le coup de force langagier est rendu possible par le fait que cet effet en retour n'existe pas : je ne puis pronominaliser mon désir de refuser cette complicité énonciative que le partenaire m'a imposée ; ou j'accepte ce nous, avec les implications discursives et référentielles qui peuvent en découler, ou je formule phrastiquement, et non pas pronominalement, mon refus : « Toi peut-être, mais pas moi », « moi peut-être, mais pas toi » (Guespin, 1985 : 53).

C'est bien à une opération de ce type que se livre Leslie en mobilisant ce même pronom, mais dans sa version exclusive : « toi et d'autres, peut-être que vous demandez des lois à l'État, mais pas nous ». Une interprétation plus nuancée de l'emploi du « nous » pourrait y voir un acte de mise en garde, une interpellation adressée à Noémie afin de lui faire remarquer les conséquences politiques de son discours.

8.5. Lire ou ne pas lire Mathieu Rigouste

Alors que Leslie insistait dans son énoncé précédent sur la difficulté que « nous » rencontrait dans sa production du discours du système (« s'acharn[ant] à dire »), Noémie minimise le caractère singulier et isolé de cette posture en rappelant l'existence d'un livre et d'un auteur qui, eux aussi, portent ce discours. Reconnaître avoir lu ou non ce « livre de Mathieu Rigouste » devient alors source d'une négociation entre les deux locutrices.

8.5.1. Avoir lu le livre de Mathieu Rigouste

La frontière entre deux positionnements discursifs antagonistes (un « toi, Noémie, porteuse du discours de l'individualisation des cas de violence policière » et un « nous, militants du mouvement anarchiste présents ou non à l'AG, porteurs du discours du système ») construite par Leslie est créatrice de différenciation : en effet, si ce « nous » utilisé par Leslie réfère aux

« anarchistes » alors l'élément « toi » n'est pas anarchiste. Cette mise en frontière est donc particulièrement violente symboliquement, puisque productrice d'exclusion et de minorisation, et peut être interprétée comme un acte humiliatif effectué par Leslie envers Noémie, cette dernière étant alors rejetée dans un « out group ». Or pour se défendre face au discours de l'adversaire (le « nous » de Leslie), Noémie reprend le thème du « système » pour y associer un texte particulier et un nom propre :

143	NOE	ouais, mais bon `fin le système aussi tu vois je l'ai lu le le livre de mathieu rigouste/ j'vois un peu, mais euh (.) après faut::
-----	-----	--

Dans un dialogisme interlocutif, Noémie reprend en mention le mot « système » prononcé par Leslie, mais en modifiant sa détermination : « *un* système » → « *le* système », changement de détermination qui constitue alors ce syntagme nominal comme objet du discours. Le passage de l'indéfini au défini et son statut en mention crée également un effet de mise à distance dépréciative, de dévalorisation de l'expression que Leslie revendiquait pour sa part avec « fierté ». Ce changement de détermination vient également construire le lexème « système » comme étiquette d'un positionnement discursif. Et en effet, dans son énoncé, Noémie crée un lien d'implication entre l'emploi du mot « système » (autonyme) et « le livre de mathieu rigouste », donc entre un certain type de discours (le discours du « nous » de Leslie), un ouvrage et un auteur. Ainsi c'est bien le mot « système » que Noémie pose comme le principal indice d'une répétition de discours déjà *entendus* avant et ailleurs, de *commentaires* (on se souvient du 2^{ème} interdit foucaldien). En cela, on peut considérer son geste comme un marquage de l'hétérogénéité dans le discours de son interlocutrice, marquage dont les effets argumentatifs peuvent être humiliants pour l'autre (pour Leslie en l'occurrence). Un tel rapprochement entre deux producteurs de discours, Leslie et Rigouste, peut bien être compris comme une mise à nu, voire comme une mise en accusation, dans le sens où Noémie rend public le fait que Leslie *ne fait que* répéter le discours d'autrui sans l'assumer comme tel.

Mathieu Rigouste est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, tiré de sa thèse en sciences sociales soutenue à Paris 8 en 2007 et publiée à la Découverte en 2009. Mais lors de la mobilisation sociale qui a suivi la mort de Rémi Fraisse, c'était surtout son deuxième ouvrage, publié à la Fabrique en 2012 et intitulé *La domination policière : une violence industrielle*, qui faisait référence chez les militants concernés par la mobilisation (et pas seulement anarchistes/autonomes). En effet, afin de commenter l'acte meurtrier des gardes mobiles à Sivens, Mathieu Rigouste fut beaucoup sollicité par certains journalistes pour des

interviews ou par des associations ou des collectifs militants pour des discussions et des débats sur le thème de la violence policière²⁴⁷. *La domination policière* s'est donc bien imposée comme un texte à partir duquel penser la violence de l'institution policière, violence en effet conçue dans l'ouvrage comme *structurelle* car mettant en évidence l'interdépendance des intérêts de multiples agents situés dans les champs industriel (industrie de l'armement), médiatique (la mise en scène spectaculaire des émeutes ou des manifestations et de leur répression), économique (exportation à l'étranger du modèle de maintien de l'ordre français et la vente d'armes qui l'accompagne) et politique (campagnes électorales sur le thème de la sécurité, etc.) depuis des dizaines d'années. Ainsi, lorsque Noémie mentionne « le le livre de mathieu rigouste » pour signifier qu'elle parvient à situer le discours du système dans une certaine généalogie discursive, j'interprète immédiatement son emploi de l'article défini comme renvoyant au texte de *La domination policière*.

Noémie insère ce rapprochement Leslie et Rigouste dans un mouvement concessif (« ouais, mais bon `fin le système aussi [...] / j`vois un peu, mais »). Comme noté précédemment (chapitre 7, section 7.4.3), le procédé concessif permet à un locuteur, et dans un premier temps, de créer une similitude entre son opinion et celle qu'il prête à ses interlocuteurs pour, ensuite, exposer son propre point de vue, contradictoire au premier. Ce commun momentané est ici marqué par « aussi » et par « tu vois je l'ai lu », segments dans lesquels Noémie insiste sur sa connaissance du discours du système et négocie sa place au sein du « nous » de Leslie dont elle est exclue. Elle se montre alors comme étant informée de l'existence d'un tel discours, capable de le situer socialement, voire de le reprendre parfois. Les segments « ouais, mais bon » et « j`vois un peu » indiquent par ailleurs que l'épinglage du mot « système », et donc finalement du discours tout entier qu'il tend à étiqueter, se fait sur le mode dubitatif ou perplexe. Noémie paraît en effet juger ce terme et les discours qui le mobilisent de flous, peu convaincants ou peu opératoires. Interrompue par Leslie, Noémie ne parvient cependant pas à finir son tour de parole et donc à produire le second élément de sa concession dans lequel elle aurait donné son propre point de vue (« mais euh (.) après faut ::: »).

²⁴⁷ Il donne par exemple une interview à propos de cet événement sur le blog de *Médiapart*, intitulée « La mort de Rémi Fraisse n'est pas une bavure, c'est un meurtre d'État » (<https://blogs.mediapart.fr/paul-conge/blog/301014/mathieu-rigouste-la-mort-de-remi-fraisse-n-est-pas-une-bavure-c-est-un-meurtre-d-etat>), interview reprise sur les blogs militants *Aparté*, *La feuille de choux*, *Paris-luttes.info*, *Rebelyon* ou encore sur le site de la CNT. J'assiste pour ma part à une discussion à la bourse du travail de Paris dans laquelle il présente son livre en le mettant en rapport avec cette actualité. D'une manière générale, on peut dire que Rigouste est souvent sollicité pour intervenir en tant qu'expert par les journalistes plus ou moins militants (il a été par exemple invité chez Frédéric Taddei dans l'émission *Ce soir ou jamais* le 13 mars 2016) dès qu'il s'agit de commenter des cas de violences policières (par exemple à propos du meurtre d'Adama Traoré ou du viol de Théo Luhaka en 2016 et 2017). On peut ainsi considérer Mathieu Rigouste comme une figure du mouvement.

8.5.2. Ne pas avoir lu le livre de Mathieu Rigouste

Leslie semble bien interpréter l'acte de Noémie comme une accusation larvée de répéter « comme un perroquet » ce que dit Mathieu Rigouste. En effet, elle rejette immédiatement cette « imposition de lecture », se défendant d'avoir lu le livre en question :

144	LES	<((en riant)) moi je l'ai pas lu hein, mais bon>
145	NOE	non, mais voilà oui
146	LES	[ok

Sur un rire moqueur, Leslie précise immédiatement « moi je l'ai pas lu hein », reprenant la structure de l'énoncé précédent de Noémie « je l'ai lu le le livre de mathieu rigouste ». En insistant dans une extraction (« moi je ») sur le fait qu'elle, à l'inverse de Noémie, n'a pas lu le livre de Mathieu Rigouste, Leslie continue d'instaurer une distance maximale entre elle et son interlocutrice, mais établit également un rapport particulier à cet ouvrage et à son auteur.

Ainsi, à un premier niveau, c'est encore la valeur du « nous » de l'expression « alors que nous on S'Acharne à dire que c'est un système » qui est négociée. J'ai fait plus haut l'hypothèse que ce « nous » exclusif, producteur du discours du système, renvoyait aux locuteurs qui militent dans le cadre du mouvement anarchiste/autonome (« nous, les anarchistes, autonomes, communistes libertaires, etc. »). Or Noémie pointe l'emploi du mot « système » pour le rapprocher d'un ouvrage écrit par un locuteur multipositionné, à la fois militant anarchiste/autonome et docteur en sciences sociales (qui se définit comme « chercheur indépendant »). Ainsi, Mathieu Rigouste, en tant que militant anarchiste producteur du – d'un – discours du système, devrait bien, en toute logique, faire partie de ce « nous », au nom duquel parle Leslie. Or Leslie met un point d'honneur à souligner qu'elle n'a pas lu ce livre : Leslie ne dit pas qu'elle ne voit pas de quoi il s'agit (ce qui serait sûrement interprété comme de la mauvaise foi), mais qu'elle n'a pas *lu* ce livre. Il apparaît alors que ce qui compte pour Leslie c'est avant tout de rejeter ce qu'elle a visiblement interprété comme une accusation : non, quand elle parle de « système » elle ne répète pas les paroles d'un autre²⁴⁸. En cela, elle souligne

²⁴⁸ Ce geste de Leslie se comprend aussi comme une mise en scène de soi visant à se distinguer d'un auteur de livre, d'un sociologue. Si l'on repense à la valorisation de l'anti-intellectualisme caractéristique de certaines tendances des mouvements anarchistes et autonomes (notamment celle à laquelle appartient Leslie), on comprend que cette dernière cherche à se distinguer du champ académique, en affirmant qu'elle n'a pas besoin de lire des universitaires, voire de lire tout court, pour produire des discours politiques pertinents. Pourtant, sur la page Wikipédia consacrée à Mathieu Rigouste, il est écrit que ce dernier affirme que « toute pensée de l'émancipation ne peut être produite que par les opprimé.e.s, les exploité.e.s, les dominé.e.s elles et eux-mêmes » (https://fr.wikipedia.org/wiki/Mathieu_Rigouste#cite_note-10). Ce positionnement justifie le fait que Mathieu Rigouste a choisi de ne pas faire de carrière universitaire et continue ses recherches gratuitement, refusant de transformer ses enquêtes, destinées à alimenter les réflexions politiques au sein du mouvement anarchiste/autonome, en salaire. On voit que ces précautions ne suffisent pas pour que Leslie considère son texte comme un objet dont il faut se démarquer.

d'abord que Noémie a fait une erreur de jugement, mais elle rejette aussi sa tentative d'inclusion au sein du « nous, les anarchistes ». Là encore, une certaine agressivité fait surface.

En outre, en orientant la progression thématique de la conversation par une reprise du thème de la lecture ou de la non-lecture du livre de Mathieu Rigouste, Leslie ne poursuit pas la discussion à propos du « système ». Alors que les positionnements discursifs étaient bien l'enjeu qu'elle mettait sur la table en opposant explicitement deux discours à propos de la police, celui de l'« individualisation des cas de violences policières » et celui du « système », dès lors que c'est Noémie qui met en mots cette structuration sociodiscursive, en évoquant Mathieu Rigouste en tant que producteur du discours du « système », Leslie rejette le rapprochement afin d'insister sur sa propre « autonomie discursive ». Ce faisant, elle fait comme si elle avait compris l'évocation du livre de Mathieu Rigouste par Noémie non pas comme un exemple parmi d'autres d'instances productrices de ce discours particulier, mais comme son unique et originale source, dont elle ne serait, dès lors, qu'une pâle copie.

8.6. « La politique, ça doit passer par des lois »

(Noémie)

La réponse de Noémie se compose de trois périodes : une première est définitoire et propose une explication du discours du système présenté dans le livre de Mathieu Rigouste, une deuxième est stratégique et propose des moyens d'action politique, une troisième enfin est plutôt descriptive et consiste en la mise en mot d'une expérience personnelle.

8.6.1. « Le système », selon Noémie

Alors que j'interprète les énoncés précédents de Leslie « moi j'l'ai pas lu hein, mais bon » puis « ok » comme étant menaçants pour Noémie, il semble que cette dernière les comprenne au contraire comme des invitations à expliquer le contenu du livre. Noémie répond à Leslie en reformulant « le propos » du livre de Mathieu Rigouste dans une séquence explicative, répondant à la question « pourquoi la violence policière est-elle un système ? », et de ce fait se montre davantage collaborative qu'agressive envers son interlocutrice :

147	NOE	[parce qu'effectivement chaque policier se mouille déjà dans un SYSTEME/ euh parce que:: le gentil euh va légitimer euh grâce à sa sa sa forme de de bienveillance et donc du coup, mais le gardien de prison est aussi mouillé que tout le système de de flics en fait c'est ça\ (.)
-----	-----	--

Noémie se retrouve donc dans la situation de devoir tenir une version du discours de son adversaire, à expliciter en quoi consiste le discours du système selon Mathieu Rigouste, discours qui, pour elle, s'apparente fortement à celui que le « nous » de Leslie « s'acharne à dire ». Il s'agit alors pour Noémie de montrer qu'elle sait à quoi elle s'oppose, qu'elle sait de quel discours on l'exclut en tant que locutrice. Cela ne peut que la placer dans une situation paradoxale puisqu'elle doit montrer qu'elle maîtrise le discours que Leslie lui oppose afin de le décrédibiliser et avec lui Leslie en tant que locutrice.

En termes de dialogisme, le segment « le gentil euh va légitimer euh grâce à sa sa sa forme de de bienveillance » est hybride, faisant fonctionner les dialogismes interdiscursif et interlocutif simultanément. Car, si ce premier mouvement propose une reformulation du discours de Mathieu Rigouste (interdiscursif), il est également une mise en mots du point de vue que Noémie prête à Leslie (interlocutif), et en cela une reformulation du discours de cette dernière. À ce titre (de dialogisme interlocutif), Noémie s'adonne bien à une sorte d'« autocritique concessive » : elle reconnaît que le « gentil » gendarme – peut-être celui dont elle a rapporté les paroles ? – possède une fonction de légitimation de la violence policière en général. La métaphore de l'eau qui encadre cette concession (« chaque policier *se mouille* déjà dans un systÈME » puis « le gardien de prison *est aussi mouillé* que tout le système de de flics ») connote également le fait qu'aucun « agent de la répression » ne peut être considéré comme innocent (« policier », « flics », « gardiens de prison », etc.). Le premier mouvement discursif propose alors un travail descriptif/définitoire et en cela, ouvre une discussion politique, voire théorique, sur ce qu'est un système. En effet, Leslie peut ne pas se reconnaître dans cette reformulation du discours qu'elle dit par ailleurs tenir avec ferveur et les lecteurs de Mathieu Rigouste peuvent également ne pas se reconnaître dans cette lecture que Noémie propose de son livre²⁴⁹. Cette reformulation peut dès lors susciter un désir d'*entrer dans le débat* chez les autres participants (« que veut-on dire lorsque l'on affirme que la violence policière est un système ? »).

8.6.2. *L'émergence de la question stratégique*

Dans un second mouvement, Noémie poursuit son intervention en reprenant le paradigme juridique déjà convoqué à propos du « procès de baqueux qui a abouti », mais également dans la critique de l'absence « d'avertissements » au sein de l'institution policière :

²⁴⁹ Ce qui était et est encore mon cas.

le problème c'est que là il faut des des issues concrètes en fait il faut des LOIS concrètes (.) ((rire étouffé de LES)) et on pourra pas et on pourra concrètement j'veux dire la poliTIQUE c'est quand même ça doit passer par des LOIS/

Noémie fait rentrer, rétrospectivement, le discours du système (qu'elle vient de reformuler brièvement) dans un rapport d'opposition : le marqueur de thématization « le problème c'est que » produit bien un effet adversatif. Pour elle, le discours du système ne permet pas de trouver « des issues concrètes ». Le discours du système est alors construit comme étant le contraire de « quelque chose de concret », soit quelque chose d'abstrait, ou plus précisément, et pour reprendre les termes de Noémie énoncés dès son premier tour de parole, quelque chose relevant « de l'utopie ». Une première reformulation du syntagme nominal « issues concrètes » en « LOIS concrètes » continue d'instaurer le paradigme judiciaire comme central dans l'argumentation de Noémie en même temps que la colocation « lois concrètes » crée un effet d'évidence entre le judiciaire et le caractère « concret » d'une action politique. Cet effet d'évidence est par ailleurs soutenu par l'emploi de la modalité déontique, d'une part (« *il faut* des LOIS concrètes » puis « la poliTIQUE c'est quand même *ça doit* passer par des LOIS/»), modalité qui insiste sur l'obligation morale qu'il y a, selon Noémie, à investir politiquement le champ judiciaire, et par l'emploi d'une modalité épistémique voire aléthique, d'autre part (« et on *pourra* pas »), qui exclut quant à elle toute possibilité de victoire politique en dehors de ce champ particulier. De tels propos suscitent le rire étouffé de Leslie. Mettant publiquement en scène son désaccord avec la position adoptée par Noémie, ce rire moqueur lui permet d'affirmer sa différence tout en continuant à offenser son « adversaire ».

Noémie développe ensuite sa mise en opposition de deux stratégies politiques distinctes : l'une utopique/idéaliste, celle de Leslie et des tenants du discours du système, et l'autre concrète/pragmatique, la sienne et celle des tenants de l'individualisation des cas de violence policière et de leur pénalisation :

et ce- et nous on doit gagner des choses/ comment on fait pour gagner des choses c'est en demandant des choses concrètes (.)

Pour développer son argumentation, Noémie remobilise le déictique personnel « nous » : « nous on doit gagner des choses/ ». Tout comme dans sa première occurrence (« si nous on relaye pas ce genre de trucs »), celui-ci semble référer à l'ensemble des militants participant à la mobilisation sociale en cours « contre les violences policières » (ou contre l'« *impunité* policière » ?) qui a suivi la mort de Rémi Fraisse, voire même aux militants engagés dans la

lutte contre les violences policières hors mobilisation, au quotidien, par exemple au sein d'associations ou de collectifs.

Quoi qu'il en soit, ce « nous » mobilisé par Noémie est engagé dans un combat qu'il s'agit de « gagner ». C'est donc bien de stratégie politique dont il est question désormais dans cet échange : quels moyens politiques, quels types d'actions politiques doivent être privilégiés dans cette lutte, lutte dont la définition devient de plus en plus clairement un enjeu ? Car, comme je l'ai décrit dans le chapitre 3, le mouvement anarchiste s'est largement construit historiquement par son rejet, d'une part, de toute institution étatique, et, d'autre part, du champ électoral et de sa propension au réformisme, dont le recours à l'action judiciaire fait justement partie. C'est ainsi que dans cette discussion stratégique émergeant en AG se rejouent les traits distinctifs du mouvement anarchiste et avec eux la question des *moyens*. La question rhétorique de Noémie (« comment on fait pour gagner des choses ») et sa réponse (« c'est en demandant des choses concrètes ») donnent ainsi forme au discours dont les militants désireux de se définir, dans le cadre de cette AG particulière, *avant tout* comme anarchistes ou autonomes, devront se démarquer. Les enjeux discursifs deviennent de plus en plus clairs : lorsqu'une locutrice propose de revendiquer la création de nouvelles lois afin d'encadrer les pratiques policières dans une AG *comme celle-ci*, définir quelle est précisément cette AG *s'impose comme une nécessité politique*.

8.6.3. Idéalisme béat contre pragmatisme

La mise en frontière puis en opposition entre les deux positions stratégiques se poursuit dans un énoncé mobilisant un « tu » dont la valeur, bien qu'à dominante générique, paraît également viser Leslie, interlocutrice et adversaire de Noémie dans cet échange polémique :

tu peux pas demander l'abolition de la police/ (.) tu vois parce que y a des meurtres parce que des violences ((mouvements dans la salle))
--

Là, dans un premier segment constitué d'un verbe de parole et d'un complément nominal (« demander l'abolition »), Noémie anticipe un discours qu'elle prête à son adversaire : le fait de tenir le discours du système implique, au niveau stratégique des revendications, de « demander l'abolition de la police ». Or une telle expression ridiculise la posture de l'adversaire, c'est-à-dire celle de Leslie et du groupe que celle-ci cherche à faire advenir en le représentant, son « nous » exclusif que l'on suppose renvoyer aux militants anarchistes. En effet, « demander l'abolition de la police » paraît pour le moins déraisonnable, du moins si on présente cette « abolition » comme une revendication isolée et abstraite (si on l'extrait de son

horizon révolutionnaire ou d'une possible application très locale, comme à la zad de NDDL où la police fut bien « abolie » pendant plus de cinq ans). Dans un discours direct libre ensuite, Noémie rappelle la cause (« parce que ») qui justifierait une telle demande d'abolition : « tu vois parce que y a des meurtres parce que des violences ». Ces deux raisons invoquées sont des reprises des dires de Leslie, modifiés par un gommage des acteurs sociaux par nominalisation (Van Leewen, 2009 : en ligne) : « ceux qui tuent » → « des meurtres », « des violences », proposant un point de vue « sans coupable » sur les faits que constituent ces « meurtres ».

La valeur de l'auxiliaire modal « pouvoir », dans l'expression « tu peux pas demander » est ambiguë. En effet, cet énoncé peut s'interpréter comme une mise en évidence de l'absence de conditions de félicité nécessaires à l'aboutissement d'une telle revendication. Auquel cas, « demander l'abolition de la police » au gouvernement d'un État, lorsqu'on est un groupe de quelques centaines de militants, n'est pas une revendication raisonnable. C'est d'ailleurs de cette absence de conditions de félicité que naît l'effet de ridicule. Mais cet énoncé peut également s'interpréter comme insistant sur l'image de soi que donnerait une locutrice tenant de tel propos. Là, ce serait l'éthos même des tenants du discours du système, ne possédant aucune crédibilité en dehors de l'espace sociodiscursif du mouvement anarchiste, qui est mis à mal. Cet énoncé qui tourne en ridicule Leslie et, à travers elle, les tenants du discours du système (et donc potentiellement « les militants anarchistes »), suscite du mouvement dans la salle, et l'on ressent, même sur l'enregistrement, une gêne partagée entre certains participants de l'AG qui paraissent, au sens propre, ne plus trop savoir « où se mettre ».

Après un troisième mouvement discursif, descriptif, sur lequel nous allons revenir dans la sous-section suivante, Noémie conclut sur le propos général de son intervention (« j pense qu'il faut il faut d'mander des choses Possibles ») pour finalement concéder :

et euh voilà même si évidemment dans un monde idéal j'préfèrerais qu'y ait pas de police du tout quoi\ (.), mais là en l'état des CHOSES/

Parce que concédé, et donc prononcé dans le seul but d'être rejeté, le premier élément de l'énoncé constitué de « même si évidemment dans un monde idéal j'préfèrerais qu'y ait pas de police du tout » rapproche Noémie du point de vue de ses interlocuteurs/adversaires (et donc de Leslie, bien que cette dernière n'ait jamais évoqué l'« abolition de la police »). Elle montre ainsi une nouvelle fois qu'elle comprend et connaît l'autre position. L'adverbe « évidemment », quant à lui, possède deux orientations argumentatives. Il peut s'agir tout d'abord d'une nouvelle négociation pour faire partie du « nous » (« évidemment, en théorie, je suis d'accord avec vous »). Mais il possède aussi une certaine charge agressive, qualifiant l'adversaire d'utopiste

béat (« évidemment, dans un monde imaginaire on peut tout inventer, même la fin de la police »). Ce dernier énoncé confirme ainsi la mise en opposition construite discursivement par Noémie entre deux postures stratégiques : l'une, idéaliste (« un monde *idéal* »), attribué à l'interlocuteur, ou plutôt à l'interlocutrice Leslie potentiellement représentante des militants anarchistes, et l'autre, réaliste (« en l'état des CHOSSES ») tenue par Noémie elle-même en tant que « challenger » de la doxa anarchiste.

À ce stade de l'analyse, il peut être utile de préciser qu'à cette époque, après trois ans de « terrain », je ne « voyais pas » qui était Noémie. En effet, je n'avais jamais, avant la mobilisation « Rémi Fraisse », remarqué sa présence « dans le milieu militant parisien », lors d'autres AG (elle ne faisait pas partie du collectif NDDL) ou d'autres événements politiques. Sans pouvoir bien sûr affirmer quoi que ce soit quant à son rapport au militantisme (je n'ai jamais fait d'entretien avec elle, et la seule fois où nous nous sommes parlé, l'année suivant la mobilisation Rémi Fraisse, c'était par rapport à une action politique spécifique juste avant son déroulement), j'aurais tendance à penser qu'elle était novice à cette époque, ou en tout cas qu'elle venait tout juste d'arriver à Paris (elle a un fort accent du sud-ouest), éventuellement avec une expérience militante passée, mais pas nécessairement anarchiste/autonome (ce qui expliquerait qu'elle ne ressent pas sa prise de parole comme une prise de risque). Elle est presque aujourd'hui devenue une figure du mouvement et a radicalement changé de positionnement discursif à propos de la violence policière, reprenant non seulement une analyse en termes de « justice de classe » et ne reconnaissant plus de légitimité politique à l'État, mais cherchant également à diffuser largement ce discours du système, notamment sur internet.

8.6.4. *L'expérience personnelle comme argument : « nous nos flics ils sont super gentils » (Noémie)*

Avant de conclure son intervention, Noémie procède à une sorte de description de son expérience de la police au sein de la région où elle a grandi :

moi j'suis du gers donc nous nos flics ils sont super gentils quoi enfin dans le lot je sais pas si euh ou même y a des régions euh y a des gendarmes euh bon ben voilà y a jamais eu AUCUN souci avec AUCUN gendarme donc ça n'a rien à voir euh avec ce qu'on peut imaginer
--

Dans ce troisième mouvement, elle décrit en effet à la première personne ce qu'est « la réalité » de la situation quant à la violence policière dans la région d'où elle vient : il n'y a, selon elle, tout simplement pas de violence policière là-bas. Cette expérience qui est la sienne lui permet

d'insister sur « l'absence totale » de violence policière dans certains espaces géographiques, de spatialiser les violences policières et de construire une frontière, voire un lien d'implication logique (« donc ») entre « la campagne » dépourvue de violences policières et d'autres lieux, sûrement « les banlieues », particulièrement victimes de violences policières. Elle insiste en effet sur l'irréprochabilité des gendarmes de sa région par l'emploi d'intensificateurs lexicaux, prosodiques et rythmiques, c'est-à-dire une augmentation du volume sur le pronom indéfini « aucun » qu'elle répète deux fois pour déterminer « souci » puis « gendarme » (« y a jamais eu AUCUN souci avec AUCUN gendarme »). Noémie fournit une nouvelle formulation du discours de l'individualisation des cas qu'elle appuie par la preuve de l'expérience personnelle. Cette expérience personnelle enfin, illustrant « concrètement » le discours de l'individualisation des cas, pose également une question de stratégie de *communication* politique : comment le discours du système pourrait-il être entendu dans des régions au sein desquels la violence policière est rare, voire inexistante, comme le décrit Noémie²⁵⁰ ?

Cependant, il est utile de rappeler ici que Rémi Fraisse a été tué dans le Tarn, département appartenant à la même région que le Lot ou le Gers que Noémie cite en exemple d'espaces géographiques dépourvus de violences policières. Bien qu'on puisse faire l'hypothèse que le garde mobile qui a tué Rémi Fraisse était détaché pour l'évènement que constituait la demande d'expulsion de la zone, et qu'il ne s'agissait donc pas d'un « gendarme local », ou encore que s'étant produite lors de l'expulsion d'une zone occupée, cette mort s'inscrivait dans le cadre d'une répression exceptionnelle pour la région, l'énoncé en question produit un effet dissonant dans le contexte de cette mobilisation particulière. C'est en effet de cette manière que je l'ai ressenti au moment de la discussion tout comme d'autres amis, à qui j'ai fait écouter plus tard l'enregistrement de cette séquence. Il est surprenant d'entendre qu'il « n'y a AUCUN problème avec AUCUN gendarme » dans la région justement où s'est déroulé le drame à l'origine de la colère exprimée par la mobilisation sociale à laquelle chacun est *au moment même de l'échange* en train de participer. Tous ces éléments (tenir le discours de l'individualisation des cas en AG, le reformuler dans le récit d'une expérience personnelle, définir la notion de système chez Mathieu Rigouste en évoquant la « bienveillance » des « gentils » policiers, défendre qu'il n'y a aucun problème avec les gendarmes qui travaillent justement dans la région où Rémi Fraisse a été tué), associés à ma connaissance du terrain, construisent, à mes yeux, Noémie comme locutrice peu familiarisée avec l'espace sociodiscursif du militantisme anarchiste ou autonome d'une part et avec l'évènement de parole

²⁵⁰ Je remercie Emmanuel Cousin d'avoir attiré mon attention sur ce point.

« AG » lui-même. En cela, elle fournit des indices la faisant apparaître comme novice, soit, mais également, de par sa marginalité, comme une adversaire du mouvement qui s'ignore. Sa prise de parole publique peut bien s'interpréter comme une proposition de discussion stratégique « maladroite », mais également comme une provocation, comme une tentative de ridiculiser le discours anarchiste dans le cadre même d'une AG dont la qualification d'anarchiste va dès lors poser problème.

8.7. « On peut pas nier que y a une guerre qui est faite aux pauvres » (Magalie)

Une troisième locutrice prend la parole et donne sa propre définition du système que représente la violence policière. Cette définition est cependant très proche de celle proposée dans le texte de *La domination policière*, qu'elle ne mentionne à aucun moment. Quoi qu'il en soit, la discussion porte bien à partir de ce moment-là sur une question stratégique.

8.7.1. Reprise du discours du système par Magalie

Magalie entame son tour de parole en produisant un énoncé consensuel, relativisant les différentes positions adoptées jusqu'à présent par Leslie et Noémie :

j`crois que ça dépend de la manière dont on voit les choses (.)

L'anaphorique « ça », dont l'ambiguïté participe au caractère consensuel de l'énoncé, semble renvoyer tout à la fois à l'échange précédent (mais à quelle séquence discursive précisément ?) et au thème plus largement débattu en dehors de la sphère de l'AG de « la violence policière » et des moyens politiques à mettre en œuvre pour la combattre. De manière quasi circulaire Magalie suggère (en prenant énonciativement en charge son énoncé par la production d'un marqueur préliminaire cognitif « j`crois que ») que « cette violence » et/ou la pertinence de ces « moyens », « dépend[ent] de la manière dont on voit les choses », mobilisant un « on » indéfini et faisant appel au point de vue de chacun sans tout d'abord les hiérarchiser : elle se présente, un court instant durant, comme médiatrice.

Mais l'énoncé suivant, introduit par le connecteur « parce que », modifie immédiatement cet effet de médiation :

j`crois que ça dépend de la manière dont on voit les choses (.) parce que::
on peut pas NIER euh qu'y a une sorte de XXXX qu'y a une guerre qu'est
 faite aux PAUVres **on peut pas nier** que y a des des méthodes de violences
 euh qui sont euh qui sont apprises euh euh en formation à des types et et
 et et des et y a des méthodes qui sont qui sont PRAtiquées et qui sont TOUT
 le temps les mêmes (.) **ça on peut pas le nier**

Un premier mouvement discursif est introduit, ponctué puis clos par la formule « on peut pas nier que » (à deux reprises) puis « ça on peut pas le nier », formule actualisant une modalité qui peut s'interpréter comme aléthique ou déontique. Le fait de « ne pas pouvoir nier que X » peut tout d'abord renvoyer à une impossibilité logique : « nier X » revient dans ce cas à « nier les faits » ou « nier une vérité » (interprétation aléthique). Ainsi interprétée, cette formule, qui rejette une possibilité de négation d'un énoncé posé comme vrai, semble constituer une formule routinisée, régulièrement mobilisée dans des séquences argumentatives en conversation. Mais on peut également percevoir un effet d'ordre moral. Dans ce cas, « nier que X » ne serait pas (ou pas seulement) énoncer une contre-vérité, mais également commettre une erreur de jugement sur le plan politique, intellectuel et moral, c'est-à-dire finalement, dans le cadre de l'activité militante, se dispenser d'une analyse pertinente de la situation (interprétation déontique). La dimension polyphonique de l'expression « on ne peut pas nier que X », présuppose que certains locuteurs, auxquels Magalie fait rétrospectivement appartenir Noémie, nient justement X, et qu'ils commettent en cela une grave erreur. En tenant le discours de l'individualisation des cas, on ne peut ainsi que nier, de fait, tous ces X (je reviendrai dans la section 8.7.4 sur les différents contenus propositionnels que peuvent prendre de tels X).

Après avoir produit un énoncé consensuel donnant une image d'elle-même de « médiatrice » cherchant à « pacifier la conversation », Magalie poursuit donc son intervention en reprenant avec force le discours du système. Mais pour elle, l'idée de système, loin de renvoyer comme le suggérait Noémie à la fonction de légitimation de la violence systémique occupée par les « gentils » policiers, renvoie à une approche globale en termes de classes sociales (« une guerre qu'est faite aux PAUVres »), à la rationalité qu'implique la mise en place de la formation des policiers (« des méthodes de violences [...] qui sont apprises ») et enfin à la régularité de certaines pratiques (« qui sont TOUT le temps les mêmes »).

8.7.2. L'AG, un « collectif anti-répression » ?

Dans un second mouvement discursif introduit par des marqueurs préliminaires phatiques (« si tu veux ») et cognitifs (« moi j`pense que »), Magalie réoriente de nouveau l'enjeu de la discussion sur la question de l'AG en tant qu'instance de production discursive :

ça c'est si tu veux c'est cette éducation enfin moi j`pense que si (3.2) euh: l'objectif d'un d'un collectif anti-répression (.) euh ce serait justement de se battre CONTRE ça et donc pas tel ou tel individu\, mais bien d'abord de de **de montrer publiquement** que c'est vraiment une guerre aux pauvres et que ça n'a rien à voir avec c`que t'as fait ou ce que t'as pas fait (.) et euh:: de s'attaQUER de s'attaquer à cette guerre-là\

La question du « nous de l'AG » ressurgit même si Magalie ne mobilise pas ce déictique, mais la catégorie de « collectif anti-répression » pour désigner l'AG et ses participants. Cette expression instituée s'insère dans un réseau synonymique avec d'autres expressions proches. Au vu de l'expérience ethnographique, l'expression tronquée d'« anti-rep » est mobilisée pour référer au groupe de militants en charge de la protection juridique des participants d'un mouvement social et entre dans des rapports de similarité avec d'autres expressions telles que « legal team » ou « commission juridique » (voir chapitre 5, section 5.2.1). Mais cette expression sert aussi à désigner un certain type d'action collective s'instaurant sur le long terme. Dans cette acception, un « collectif anti-répression » se rapproche d'un « comité vérité et justice (pour X) » ou d'un « collectif de soutien (à X) », c'est-à-dire d'un groupe de militants qui lutte, en dehors de toute mobilisation sociale ponctuelle, pour qu'une enquête policière soit menée et qu'un procès soit tenu dans des affaires concernant des personnes tuées par des policiers²⁵¹. Pour un collectif anti-répression pris dans ce second sens, une condamnation policière est bien une victoire (contre l'impunité policière) alors qu'une « anti-rep » (premier sens) sert à soutenir juridiquement des militants face à la justice. Autrement dit, dans le premier cas, ce sont des militants qui sont accusés par l'État et qu'il faut défendre, dans le second, ce sont des policiers qui sont accusés par des proches d'une victime de violence, proches qui deviennent, par cette occasion, militants.

Magalie mobilise donc une catégorie ambiguë pour définir l'AG en cours, car référant aux deux logiques structurant les enjeux de la discussion à propos de l'usage stratégique ou non qui peut/doit être fait de l'institution judiciaire dans la lutte contre les violences policières : peut/doit-on lutter contre les violences policières et leur impunité au moyen des institutions

²⁵¹ Par exemple, au cours de cette AG, l'intervention de Catherine au tour de parole 233 présente le « comité vérité et justice pour Ali Ziri ». Voir transcription intégrale de l'AG en annexe.

policière et judiciaire elles-mêmes ? La catégorie de « collectif anti-répression » permet cependant à Magalie de légitimer l'AG comme instance de production du discours du système.

Dans une construction binaire poursuivant la mise en opposition du discours de l'individualisation des cas et celui du système (« tel ou tel individu », « c'est que t'as fait ou ce que t'as pas fait »), Magalie revient ainsi sur l'importance de « montrer publiquement », donc finalement de *faire circuler* le discours du système. Ainsi, en tant que « collectif anti-répression » l'AG doit reproduire massivement le discours du système, « faire entendre » (via un travail de production discursive, qu'il soit rédactionnel via la diffusion de tracts, brochures, ouvrages, etc. ou oral via l'organisation de débats, de discussions, d'émissions de radio, etc.) une autre lecture de la violence policière en tant que *fait social* et non pas *fait divers*. C'est pourquoi « s'attaquer à cette guerre-là [qui est faite aux pauvres] » impose d'en passer par le rejet du discours de l'individualisation des cas. Magalie met en avant le fait que tenir un discours critique sur l'institution policière, discours critique parce que « systémique », est une action militante en soi. Elle accuse par-là Noémie d'avoir caricaturé le positionnement discursif de son adversaire, adversaire qui apparaît peu à peu comme constitué de la majorité des participants de la rencontre, voire du mouvement anarchiste lui-même²⁵². Si pour Noémie, tenir le discours du système impliquait des revendications improbables, telle que celle de « demander l'abolition de la police », pour Magalie cela revient, en termes d'actions politiques concrètes, à simplement tenir le discours du système. Magalie participe donc également à la mise *out group* de Noémie : elle lui dit que s'il y a bien un discours à « relayer » c'est celui du discours du système, ce qui a pour effet de constituer celui-ci en seul discours de vérité possible pour l'AG-collectif-anti-répression. Dans ce cadre, tenir et défendre le discours de l'individualisation des cas c'est tenir plus qu'un discours maladroit ou minoritaire, c'est tenir le discours de l'ennemi (ou inversement, s'attaquer au discours du système, c'est se faire l'ennemi de la cause, telle qu'elle est définie par le mouvement – anarchiste).

Magalie finit par inverser les « pôles de l'irréalisme » et retourne l'attaque de Noémie contre cette dernière. Chez elle, c'est la démarche de Noémie qui est « crédule » ou « naïve » :

et et DONC c'est pas en allant **demander gentiment à l'ÉTAT** QUI organise ça des CHOSES que tu vas la gagner cette guerre-là\

²⁵² On remarquera alors que si une argumentation doit reposer sur le partage de lieux communs pour réussir, Noémie semble s'être construit une mauvaise image de ses interlocuteurs. En effet, Ruth Amossy note par exemple que « la distance entre l'image de l'auditoire élaborée par l'orateur et le public effectif détermine l'efficacité de l'argumentation. Si l'écart est trop grand [...] l'entreprise de persuasion est vouée à l'échec. Une image inadéquate de l'auditoire, qu'elle résulte de l'ignorance ou d'un concours imprévu de circonstances, peut avoir les conséquences les plus fâcheuses [...] » (Amossy, 2006 : 45).

Magalie catégorise la posture de Noémie (« demander des choses à l'État ») pour la nier et la ridiculiser par l'usage de l'adverbe « gentiment » :

la poliTIQUE c'est quand même ça doit passer par des LOIS (Noémie)

reprise/modification

c'est pas en allant demander gentiment à l'ÉTAT [...] des choses (Magalie)

C'est finalement la stratégie politique qui consiste à « revendiquer » qui est critiquée par Magalie. Élaborer des revendications revient à adopter une posture réformiste qui impliquerait un échange avec l'État et ses représentants or l'expression figée « demander à l'État » se rencontre souvent dans l'espace du mouvement anarchiste/autonome à la négative sous les formes « on ne demande rien à l'État », « l'État n'est pas un interlocuteur » (voir tour de parole n°163 de Leslie section 8.9.3). Revendiquer impliquerait aussi qu'une fois les revendications satisfaites le mouvement s'éteigne (or l'objectif du mouvement anarchiste est révolutionnaire et permanent).

8.7.3. Fluctuations dans le dialogue

Noémie produit sur une micro pause un énoncé collaboratif, comme elle l'avait déjà fait précédemment : elle semble en effet s'aligner sur la position de Magalie en produisant des marques d'accord (« mais t'as raison ») avant que Magalie ne termine véritablement son tour de parole en répétant son énoncé précédent à propos de l'inefficacité de la stratégie politique « revendicatrice » (« c'est PAS c'est pas en demandant ça/ que ça va s'arrêter\ ») :

149	NOE	mais t'as raison=
150	MAG	=c'est PAS c'est pas en demandant ça/ que ça va s'arrêter\

Puis, après une pause, Noémie reprend la parole, et un échange interpersonnel s'instaure entre les deux locutrices. Noémie présente un « exemple » sous la forme d'une description d'une pratique policière spécifique :

151	NOE	(1.6) mais par exemple dans les quartiers nord de marseille quand y a une descente de flics par exemple/ (.) euh: donc il faut imaginer les robocops que C'EST c'est c'est tous les quartiers qui sont qui sont qui sont bloqués et ça veut dire aucun civil ne peut sortir de de la cité une fois que donc tu vois y a des trucs c'est [(inaud.)
152	MAG	[c'est c'est le système de la guerre de l- de l'al- de la de la guerre d'algerie [c'est l'même système

Noémie décrit un « bouclage de quartier », pratique de maintien de l'ordre qui consiste à encercler une zone d'habitation pour en contrôler les habitants et leur mobilité. Elle insiste sur la violence que représente à ses yeux cet encerclement produisant des indices d'indignation notamment dans ses actes de nomination (toujours référant aux « agents de police », voir section 8.3.2) : « une descente de *flics* », « faut imaginer *les robocops* que c'est », dans sa répétition-reformulation (« c'est tous les quartiers qui sont qui sont qui sont bloqués *et ça veut dire* aucun civil ne peut sortir de de la cité »), voire dans ses traces de difficile à dire (« *C'EST c'est c'est* tous les quartiers *qui sont qui sont qui sont* bloqués »). Noémie semble en effet touchée par ce qu'elle énonce en même temps qu'elle reprend à son compte la critique du discours de l'individualisation : ces pratiques policières relèvent bien de décisions politiques (émanant de préfectures et de ministères) et s'inscrivent bien dans un contexte plus large, notamment historique et institutionnel, qui dépasse de loin les choix individuels des policiers participants à ces « descentes ».

C'est pourquoi Noémie paraît ici se rapprocher du positionnement discursif de Magalie (et de Leslie) construisant un « commun » au cours de cet échange. À un premier niveau, Noémie donne l'impression de se « contredire », ce qui a des conséquences en termes d'éthos lui donnant l'image de quelqu'un qui ne sait pas vraiment ce qu'elle dit. Mais par cette intervention elle montre également qu'elle connaît, comprend, voire respecte la position de ses adversaires, qu'elle est capable de reprendre le même discours qu'eux, en mobilisant des exemples typiques de ce discours. Cette pratique de maintien de l'ordre qu'est le « bouclage des quartiers populaires » est en effet largement décrite et analysée par Mathieu Rigouste dans son livre. Il en fait remonter la généalogie à la guerre d'Algérie (Rigouste, 2012 : 56-57), d'où la réaction immédiate de Magalie qui interrompt Noémie afin de commenter sa description du « bouclage » en ces termes : « c'est le système de la guerre [...] d'algérie c'est l'même système ». C'est ainsi qu'une bonne partie des propos de la *La domination policière* est résumée dans ces énoncés co-construits de Magalie et de Noémie.

8.7.4. Allusions au discours de Mathieu Rigouste

Le nom de Mathieu Rigouste a été tout d'abord énoncé par Noémie qui cherchait à mettre au jour l'hétérogénéité à l'œuvre dans le fil du discours de Leslie lorsque cette dernière parlait de « système ». Noémie l'a lu, mais Leslie sûrement pas, c'est du moins ce qu'elle dit. Magalie en revanche n'explicite rien par rapport au texte de *La domination policière*. Pourtant, les expressions telles que « guerre qui est faite aux pauvres », « méthodes de violences » qui

sont « apprises [...] en formation », « méthodes qui sont pratiquées », le fait que « ça n'a rien à voir avec ce que t'as fait ou ce que t'as pas fait » tout comme le fait que l'objectif d'un collectif anti-répression est de « montrer publiquement » soit de faire circuler de telles expressions, renvoient clairement au texte de Mathieu Rigouste, dont voici quelques extraits²⁵³ :

J'ai côtoyé pendant plusieurs années des membres de collectifs de soutien aux prisonniers, de comités anti-répression et de comités « Vérité et justice » pour des personnes tuées par la police, dans de nombreuses villes en France. Dans chacun de ces lieux, on m'a rapporté les histoires locales de violences policières qui ont marqué les esprits, celles qui ont donné lieu à des luttes collectives, celles du quotidien et qui n'ont jamais de dates, les nouvelles méthodes et les anciennes techniques, ce qui traumatise et ce dont on ne s'indigne même plus. J'ai récolté ces mémoires confiées par celles et ceux qui savent qu'en tant que Blanc diplômé, je ne suis généralement pas soumis aux procès en objectivité réservés aux classes et aux castes dominées et que j'ai donc beaucoup plus de chance de pouvoir porter publiquement leurs récits.

Encadré 36. Extrait de « Introduction : Enquête sur un champ de bataille » (Rigouste, 2012 : 13).

Les courses-poursuites et le parechocage sont devenus des techniques d'encadrement quotidien des damnés. Elles appartiennent au répertoire des pratiques que certaines hiérarchies policières tentent parfois – en période critique – de maîtriser par des interdictions de principe. Mais le parechocage des deux-roues est bien une technique de capture jugée efficace, normalisée, instituée, banalisée dans la police des quartiers. « Sur les deux roues, faut avoir l'effet de surprise, il faut fermer le rayon de braquage » raconte un baqueux.

Encadré 37. Extrait du chapitre « La tactique de la tension », section « Villiers-le-Bel, terrain d'essai du nouveau modèle » (Rigouste, 2012 : 86-87).

Au CENZUB ou au Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie (CNEFG), les forces militaires, policières et gendarmiques s'entraînent à partager leurs techniques pour forger des modèles de contre-insurrection applicables au soulèvement des quartiers populaires. Au CNEFG, à Saint-Astier, 13 000 stagiaires suivent chaque année une formation de deux semaines [...]. Les exercices de simulation de « violences urbaines » y constituent, selon un [autre] militaire, « l'apothéose de deux semaines de maintien de l'ordre ». Les organisateurs de ce stage précisent qu'ils s'appuient sur tous les retours d'expériences effectués depuis l'automne 2005 [c'est-à-dire depuis l'évènement médiatiquement catégorisé par les médias d'« émeutes des banlieues » et par l'auteur de « Bataille de Villiers-le-Bel »].

Encadré 38. Extrait de « La tactique de la tension », section « Villiers-le-Bel, terrain d'essai du nouveau modèle » (Rigouste, 2012 : 94-95)

Le socio-apartheid s'incarne dans l'activité des unités de police, il se matérialise par des procédures de contrôle, de surveillance et de répression focalisées sur les non-Blancs en particulier et sur les pauvres en général. L'ancien commissaire lie cette focalisation à une certaine efficacité du contrôle des pauvres [...].

Encadré 39. Extrait de « La tactique de la tension », section « Le socio-apartheid » (Rigouste, 2012 : 97).

La férocité policière ne découle pas d'accès de fureur spontanés, ce n'est pas la dérive résiduelle de minorités radicalisées de la police. C'est le produit d'un système de techniques expérimentées, légitimées et soutenues par des protocoles rationalisés. Les BAC sont formées pour produire certaines formes de férocité susceptibles d'assurer la reproduction des rapports de domination de classe, de race et de genre, en étant elles-mêmes le produit de ces dominations. Les baqueux ont généralement conscience d'avoir affaire aux classes les plus pauvres. Ils légitiment de manière technique et rationnelle cette spécialisation : les plus pauvres sont les plus délinquants [...]. La police des cités fonctionne comme une application technique de la férocité des classes dominantes sur le corps des pauvres.

Encadré 40. Extrait du chapitre « L'industrialisation de la férocité », section « Une industrie de la férocité blanche, virile et bourgeoise » (Rigouste, 2012 : 156).

²⁵³ De nouveau, et dans le but d'attirer l'attention du lecteur, j'ai souligné quelques segments du texte. Les segments en italique sont de l'auteur.

La violence policière est une production rationnelle, structurée par des rapports de forces économiques, politiques et sociaux, dont l'État assure la régulation technique. Elle est au centre d'une mécanique de gouvernement des indésirables et des misérables, des damnés et des insoumis.

Encadré 41. Extrait du chapitre « Police impériale, guerre sociale » (Rigouste, 2012 : 225).

Voici un tableau présentant certaines ressemblances entre des segments mobilisés par Magalie et par Mathieu Rigouste :

Magalie	Mathieu Rigouste
qu'y a une guerre	- les forces militaires, policières et gendarmiques s'entraînent à partager leurs techniques pour forger des modèles de <u>contre-insurrection</u> applicables au soulèvement des quartiers populaires. - « <u>La Bataille</u> de Villiers-le-Bel ».
qu'est faite aux PAUVres	- [Le socio-apartheid] se matérialise par des procédures de contrôle, de surveillance et de répression focalisées sur les non-Blancs en particulier et <u>sur les pauvres en général</u>. - L'ancien commissaire lie cette focalisation à une certaine efficacité <u>du contrôle des pauvres</u> [...] - Les baqueux ont généralement conscience d'avoir affaire <u>aux classes les plus pauvres</u> [...]. - La police des cités fonctionne comme une application technique de la férocité des classes dominantes sur <u>le corps des pauvres</u> [...].
y a des des méthodes de violences euh qui sont euh qui sont apprises euh euh en formation à des types	- Au CNEFG, à Saint-Astier, 13 000 stagiaires suivent chaque année <u>une formation de deux semaines</u> [...]. - <u>Les BAC sont formées pour produire certaines formes de férocité</u> susceptibles d'assurer la reproduction des rapports de domination de classe, de race et de genre, en étant elles-mêmes le produit de ces dominations.
y a des méthodes qui sont qui sont PRAtiquées	- [Les courses-poursuites et le parechocage] appartiennent <u>au répertoire des pratiques</u> [policières] [...]. - Dans chacun de ces lieux, on m'a rapporté les histoires locales de violences policières qui ont marqué les esprits, celles qui ont donné lieu à des luttes collectives, celles du quotidien et qui n'ont jamais de dates, <u>les nouvelles méthodes et les anciennes techniques</u>, ce qui traumatise et ce dont on ne s'indigne même plus.
qui sont TOUT le temps les mêmes	- La violence policière est <u>une production rationnelle, structurée</u> par des rapports de forces

	économiques, politiques et sociaux, dont l'État assure la régulation technique. - Le parechocage des deux-roues est bien une technique de capture <u>jugée efficace, normalisée, instituée, banalisée</u> dans la police des quartiers [...].
montrer publiquement	- j'ai donc beaucoup plus de chance <u>de pouvoir porter publiquement</u> leurs récits [...].
que c'est vraiment une guerre aux pauvres et que ça n'a rien à voir avec c'que t'as fait ou ce que t'as pas fait	- La férocité policière ne découle pas <u>d'accès de fureur spontanés, ce n'est pas la dérive résiduelle de minorités radicalisées</u> de la police. C'est le produit d'un système de techniques expérimentées, légitimées et soutenues par des protocoles rationalisés.

Ainsi Magalie réinvestit les thèses de Mathieu Rigouste, dans une reformulation bien éloignée de celle proposée par Noémie au tour de parole 147. Et en développant le discours du système comme elle le fait, Magalie donne davantage de poids à l'intervention de Leslie.

8.8. L'AG n'est pas un lieu pour débattre

Alors que Noémie et Magalie « allaient dans le même sens » dans le cadre d'un échange collaboratif, Leslie prend la parole sur un chevauchement. Cette dernière réintègre alors son statut d'animatrice et tente de faire cesser l'échange en rappelant que l'AG n'est pas un lieu pour débattre. Mais la légitimité de son intervention n'est pas reconnue par Noémie et Leslie fait mine de se taire.

8.8.1. Première tentative de Leslie pour clore l'échange

Leslie interrompt Magalie qui venait elle-même d'interrompre Noémie pour faire un commentaire à propos de son exemple du bouclage de quartier.

152	MAG	trucs c'est [(inaud.) [c'est c'est le système de la guerre de l- de l'al- de la de la guerre d'algérie [c'est l'même système
153	LES	[eh/ excusez-moi// ouais\ juste- [...]

Elle prend son tour dans un énoncé cherchant à susciter une attention focalisée chez Noémie et Magalie : « eh/ excusez-moi// ». La forme interrogative de ces deux segments constitués d'une interjection (« eh ») et d'une formule de politesse routinisée indique cette intention. En effet, une fois que le silence se fait (que les deux locutrices se taisent), Leslie marque sa satisfaction

d'un « ouais\ », descendant, qui vaut également comme initiateur de dire à venir. Leslie ne souhaite plus participer à la discussion (car de quel droit se permettrait-elle d'interrompre de cette manière l'échange si c'était pour y prendre part ?). Tout au contraire elle intervient en tant que spectatrice extérieure, prenant implicitement l'échange lui-même comme objet. La suite de son intervention confirme cette posture métainteractionnelle :

eh/ excusez-moi// ouais\ juste- par rapport euh p't-être qu'on pourrait se dire euh (.) dans cette assemblée j'imagine que on est plusieurs à avoir des avis différents là qui sont en train de se d's'exprimer/ (.) SOIT on essaye de se convaincre pendant deux heures (.) et j'suis pas sûre que: ça m- ça marche//

Leslie produit tout d'abord deux énoncés inachevés dans lesquels elle semble vouloir inscrire son intervention dans un dialogisme interlocutif, en faisant référence à la conversation entre Magalie et Noémie (« juste- par rapport euh »), et amorcer une suggestion à propos de manières de faire/parler en AG (« p't-être qu'on pourrait se dire euh »). Elle poursuit son intervention en décrivant la situation en cours (« on est plusieurs à avoir des avis différents ») puis en proposant la première de deux alternatives à cette situation (« SOIT »). Le syntagme nominal « cette assemblée », parce qu'introduit par la préposition « dans », permet à Leslie de désigner directement, et pour la première fois, l'ensemble des participants tels qu'ils sont physiquement présents ici et maintenant²⁵⁴. En ce sens, le segment « dans cette assemblée », qui fonctionne avec « on est plusieurs », fait bien apparaître, bien que dans un procès d'assimilation puisqu'il s'agit d'un « groupe d'individus » (Van Leeuwen, 2009 : en ligne), des acteurs sociaux, afin de leur attribuer « des avis différents ». Sollicités personnellement par l'usage du démonstratif « cette » et par le déictique de personne « on » à valeur de « nous » inclusif je + vous (voire je + vous + elle ?), ce segment rappelle l'hétérogénéité de l'assemblée, en même temps qu'il se place dans une tension entre individus et collectif.

C'est bien au titre de producteurs de discours, donc de locuteurs, que les participants de l'assistance (de l'« assemblée ») sont convoqués. Leslie décrit en effet la situation en termes de qui dit quoi, à qui, quand, où et comment : « dans cette assemblée j'imagine que on est plusieurs à avoir *des avis différents là qui sont en train de se d's'exprimer* ». Dans cet énoncé, qui joue subtilement avec les représentations discursives des locuteurs présents (on ne sait plus très bien si elle parle des discours qu'elle sait que d'autres tiennent par ailleurs, par l'usage du déictique

²⁵⁴ L'expression « cette assemblée » fut déjà mobilisée par Leslie (tour de parole n°16) lors de la séquence de l'ordre du jour dans un énoncé reformulant le discours d'un texte écrit et imprimé qui avait été distribué aux participants présents (« et qui propose euh: (3.8) qui propose une suite euh: (1.2) à cette assemblée\ »). Dans le cotexte précis de cette séquence d'ouverture, cette expression me semblait désigner non pas les participants physiquement présents au moment de la discussion, mais l'assemblée en tant que mode d'existence de la mobilisation sociale en cours, en tant qu'organisation de mouvement social.

de personne « on » – « *on est plusieurs* à avoir des avis différents là » –, ou de ceux que Magalie et Noémie ont effectivement tenus précédemment, par l’usage de l’aspect progressif – « qui sont *en train* de se d’s’exprimer »), Leslie fait apparaître la diversité des positionnements discursifs concurrents au sein de l’AG. Elle rend alors évidente, par cette description, l’absence d’un discours partagé à propos de la violence policière et fait de l’AG une occasion qui permet de prendre conscience d’une telle absence.

Mais cette description de la diversité des discours et des contre-discours, du *dissensus*, sert uniquement à l’introduction des alternatives qui lui succèdent et qui la construisent, rétrospectivement, comme problématique. En effet, la proposition qui suit est le premier élément X d’une paire d’alternative (soit X soit Y), premier élément qui, à ce titre, et comme le confirme le commentaire qui l’accompagne, constitue l’option rejetée : X = « on essaye de se convaincre pendant deux heures (.) et j’suis pas sûre que: ça m- ça marche// ». Ce discours (virtuel) narrativisé pose alors l’AG comme un espace qui n’est pas fait pour débattre : le circonstanciel de temps « pendant deux heures », formule figée marquant l’inefficacité et la vanité d’un évènement (ici, une discussion), insiste sur le caractère non pertinent du maintien d’un tel échange en ces circonstances, quand le verbe « essayer » implique quant à lui son échec. Notons enfin que Leslie prend énonciativement en charge son commentaire négatif (« j’suis pas sûre que ça marche »), se montrant en train de donner *son* avis personnel, ce qui ne manquera pas de produire des effets de registre sur lesquels je vais revenir plus bas. Il n’en demeure pas moins que pour elle, une irréductibilité de la diversité des positionnements discursifs existe, sous-entendant qu’il est difficile, voire impossible, de parvenir à se convaincre, en AG, en discutant. Finalement, le second élément de l’alternative, soit l’option qui aurait constitué la proposition de Leslie, n’est pas énoncé, car elle est interrompue à ce moment précis.

8.8.2. De la fluidité des registres à ses effets

La forme de l’intervention de Leslie présente les marques linguistiques indexant le statut métainteractionnel d’animatrice que cette dernière occupait dans la séquence d’ouverture :

p’t-être qu’	on	pourrait	se dire
atténuateur	« on » à valeur de « nous » inclusif	Verbe modal (atténuateur)	Verbe de parole

Ou encore :

j'imagine que	on est plusieurs	à avoir des avis différents là qui sont en train de se d`s'exprimer/
Verbe atténuateur	« on » à la valeur ambiguë, mais comprenant néanmoins une valeur de « nous » inclusif	Syntagme verbal de parole + relativisation des divergences de points de vue (tentative de désescalade ?)

En plus des nombreux atténuateurs, la définition explicite que la locutrice donne de la situation en cours, « on est plusieurs à avoir des avis différents là qui sont en train de se d`s'exprimer », met à distance le sujet de discussion, notamment par une relativisation des points de vue à propos de la violence policière. Cette tentative de désescalade, alors qu'elle a déjà elle-même donné « son propre avis » précédemment à propos du discours du système (tour de parole n°142), participe également à cette performance de son identité discursive d'animatrice, qu'elle met en place en alternance. Son intervention apparaît donc comme une mise en acte d'un rapport spécifique à l'interaction, précisément méta, dont elle tire une certaine légitimité institutionnelle pour dire ce qu'elle dit comme elle le dit (précisément elle tire cette légitimité du registre formaliste de l'AG, quand bien même celle-ci n'est formalisée qu'à demi). C'est bien parce qu'elle s'est déjà comportée comme une animatrice, au début de l'AG, qu'elle se sent autorisée à intervenir ici en interrompant la discussion : en prenant son tour par un « eh/ excusez-moi// », elle parvient à susciter l'attention de tous et par-là à redéfinir le contexte d'une rencontre dont elle est bien la garante, ou du moins une des garantes légitimes.

Leslie a en effet performé son statut d'animatrice de manière souple, s'éloignant du modèle du registre horizontal-formaliste (celui-ci apparaissant davantage comme un modèle-source dont on s'inspire que d'un modèle-cible que l'on cherche à atteindre, voir chapitre 6, section 6.9). Non seulement elle s'est autoattribuée ce statut tacitement, mais des statuts diffus sont également apparus (voir chapitre 7, section 7.5.2). Or ce statut, institutionnalisé par la mise en registre formaliste des AG, octroie des droits et devoirs interactionnels (voir chapitre 5) à celui qui l'occupe ou, si l'on considère ce phénomène d'un point de vue performatif, certains comportements produits au cours de l'interaction construisent ceux qui les produisent en tant qu'animateurs, indexicalité qui, parce qu'institutionnalisée, les autorise à agir comme ils le font, rendant leur conduite pertinente et appropriée. Ces conduites appropriées concernent à la fois la production d'énoncés explicitant la structuration de l'interaction dans le but d'agir sur celle-ci et la gestion thématique pour l'influer :

- 1) À propos de la structuration de l'interaction : nous avons eu l'occasion de souligner l'importance accordée à la mise en place de tours de parole distribués. Si, à ce moment

de la rencontre, aucun preneur de tour n'a encore été publiquement désigné, et qu'en cela l'AG en cours n'est pas aussi formalisée que d'autres AG (par exemple celles du collectif NDDL), il n'en reste pas moins que cette importance agit comme arrière-fond. Les valeurs négatives associées aux prises de parole directes (interventions officieuses) et donc aux échanges interpersonnels s'établissant en AG sont sans doute à l'origine de cette prise de parole interruptrice de Leslie. Ainsi en tant qu'animatrice il est de son devoir de mettre fin à la discussion interpersonnelle menée en public par Magalie et Noémie à propos de la violence policière et de la meilleure stratégie politique à adopter à son sujet, vu le « hors cadre » qu'une telle discussion génère.

- 2) À propos de la gestion thématique, le registre formaliste impose à l'animateur de faire « respecter l'ordre du jour ». Ce dernier doit en effet veiller à ce que les interventions n'anticipent pas sur les prochains thèmes prévus ou encore ne se répètent pas trop les uns les autres, bref évitent les « hors sujets ». Or aucune discussion stratégique à propos de la violence policière ne fut évoquée au moment de la constitution de l'ordre du jour. Celle-ci a en effet émergé en tant qu'objet du discours à la suite de ce qui relevait d'une demande d'information à propos d'« un procès de baqueux qui a abouti » durant le point « bilan ». Si bien que sur ce point également, l'intervention de Leslie était légitime du point de vue du registre horizontal-formaliste des AG.

C'est pourtant bien Leslie elle-même qui, avec son tour de parole 142 (et dans l'échange qui a suivi à propos de la lecture ou non du livre de Mathieu Rigouste), a introduit le thème des différents discours circulant à propos des violences policières en recadrant un récit d'expérience personnelle en un discours politique/idéologique général. En effet, en disant à Noémie « ça revient à individualiser des CAS [...] alors que nous on:: S'Acharne à dire justement que:: c'est (.) un sysTEME/ », Leslie s'était exprimée « en tant qu'elle-même » sans le notifier, c'est-à-dire qu'elle avait performé un rôle de locutrice participant à la rencontre et non pas d'animatrice. En passant comme elle le fait « d'une casquette à l'autre », c'est-à-dire en jouant sur les deux registres, Leslie se retrouve à être tout à la fois celle qui initie l'échange « hors sujet » (en tant que locutrice-militante anarchiste/autonome) et celle qui en demande la clôture lorsqu'il lui apparaît « trop long » (en tant que locutrice-animatrice de l'AG), phénomène rendu possible par le registre interactionnel ambivalent, mi-formaliste mi-spontanéiste, mis en place depuis le début de la rencontre par Leslie elle-même et quelques autres locuteurs.

8.8.3. Peut-on débattre en AG ?

La suite de l'interaction fait apparaître une non-reconnaissance, par Noémie, de la légitimité de Leslie en tant qu'animatrice, légitimité que lui accorderait un registre clairement formaliste. La réaction de Noémie à l'interruption dont elle a fait l'objet indique en effet que cette dernière n'interprète pas la posture énonciative de Leslie comme une incarnation du statut d'animatrice et rejette la proposition de cette dernière d'instaurer un rapport de place « méta » :

154	NOE	on se convainc pas [là toi tu SAIS quand même&
155	LES	[NAN NAN, mais c'est bien d'dé-&
156	NOE	&j'sais pas si on peut pas parler de fond
157	LES	&nan, mais j`p- j`peux j`peux finir ma phrase//
158	NOE	ben nan, mais tu m'as coupé la parole en fait
159	LES	mais c'est parce que o- nan vas-y excuse-moi t'as raison (.) finis\

Noémie « se permet » de réfuter la catégorisation métapragmatique employée par Leslie « se convaincre » (« on se convainc pas là ») et d'ajouter une prise à partie directe (« toi tu sais quand même »), l'accusant à demi-mot d'une éventuelle mauvaise foi. Face à ce rejet, Leslie hausse le ton, augmentant le volume de sa voix pour produire, sur un chevauchement, deux « NAN NAN », cherchant visiblement à mettre fin à la négociation que tente d'engager avec elle Noémie. Dans un énoncé inachevé, Leslie concède, également sur ce chevauchement, que « c'est bien d'dé- » (sûrement « débattre »), poursuivant sa proposition précédente quant à la pertinence ou non « d'essayer de se convaincre » en AG. Là, elle reprend le point de vue qu'elle prêtait à son adversaire (Noémie) sur le mode de la concession argumentative : « c'est bien de débattre » est énoncé dans le seul but de présenter par la suite un contre-argument (qui pourrait être introduit par un « mais »). Cependant, elle ne parvient toujours pas à achever son énoncé, car les chevauchements auxquels se livrent les deux locutrices en viennent à être eux-mêmes thématiques dans le cadre d'un passage à la métacommunication.

Car Noémie continue, en effet, de rejeter le comportement interrupteur et soudainement formaliste de Leslie. Dans ce qui s'apparente à une plainte, voire à une accusation, elle dit ainsi « j'sais pas si on peut pas parler de fond ». Le syntagme verbal « parler de fond » est une expression figée qui entre dans un paradigme comprenant d'autres expressions comme par exemple « discussion de fond ». Jouant sur l'opposition entre « forme » et « fond », « parler de fond » signifie « parler du contenu », c'est-à-dire des « idées » en mettant justement en place un « débat d'idées » allant « dans le fond des choses ». Mais, dans le cadre du militantisme anarchiste, « parler de fond » entre en résonance avec la catégorie « AG de fond » qui désigne un certain type d'AG différent des AG hebdomadaires. Cette distinction opérée entre deux types

d'AG est fréquente et semble aller de soi. Dans les discours, si les AG hebdomadaires ont pour objectif explicite de ne traiter que d'« organisation politique » (circulation des informations militantes, coordination et préparation d'actions), les AG de fond, annuelles ou semestrielles, ont pour objectif de discuter des différentes politisations possibles de l'objet réunissant le collectif et des différentes stratégies politiques globales à y mettre en œuvre. Ainsi, la question de savoir si, oui ou non, une AG est le lieu pour débattre de l'interprétation à donner à l'institution policière et à son fonctionnement (faisant se confronter les deux discours « du système » et de « l'individualisation ») ou même de se demander si stratégiquement il est plus pertinent de demander des « lois concrètes » ou de faire circuler des contre-discours renvoient à d'autres discours, plus précisément des métadiscours à propos des pratiques discursives définissant des types d'AG selon leur finalité. Le discours dominant à ce propos est que l'AG hebdomadaire sert à s'organiser et non pas à débattre. Ainsi, sur cet aspect également, Leslie aurait pu légitimer son interruption en invoquant ce métadiscours dominant.

8.8.4. Valeur et fonctionnement de l'interruption en contexte

Très rapidement, les locutrices produisent des énoncés métalangagiers à propos des chevauchements et des interruptions auxquelles elles se livrent depuis quatre tours de parole. Voici comment se sont succédés les tours de parole précédents :

Noémie	[...] trucs c'est (inaud.)
Magalie	c'est c'est le système de la guerre de l- de l'al- de la de la guerre d'algérie c'est l'même système
Leslie	eh/ excusez-moi//

Cette présentation en partition fait apparaître clairement les interruptions « en cascade » : Leslie a interrompu Magalie, qui, elle-même, avait pris la parole sur un chevauchement, terminant le tour de parole de Noémie.

Puis, profitant d'une micro-pause dans l'intervention de Leslie, Noémie a réagi en rejetant la catégorie du discours narrativisé « se convaincre » mobilisée par Leslie. Cette réaction de rejet s'apparente bien à une interruption (bien que sans chevauchement), car la structure en « soit X soit Y » impliquait une mise en discours à venir, la présentation du deuxième élément Y de l'alternative :

Leslie	et j'suis pas sûre que ça marche	NAN NAN, mais c'est bien d'dé-
Noémie	on se convainc pas là toi tu SAIS quand même j'sais pas si on peut pas parler de fond	

Toutes ces interruptions, et les tours de parole brefs auxquels elles donnent lieu, produisent un effet « d'accélération » de la conversation tant elles s'éloignent du modèle monologique construit

par la succession des interventions publiques caractéristiques de l'évènement de parole « AG » quand celui-ci cherche à mettre en registre l'horizontalité via la formalisation des rencontres. Ces chevauchements et interruptions sont en outre très rapidement thématiques :

157	LES	&nan, mais j`p- j`peux j`peux finir ma phrase//
158	NOE	ben nan, mais tu m'as coupé la parole en fait

Le comportement qui consiste à « couper la parole » est précisément celui qui fait l'objet d'une réflexivité explicite dans les discours métapragmatiques formalistes : l'interruption est associée à la prise de pouvoir et donc indexe « naturellement » un comportement autoritaire. Le dispositif formaliste, en rhématisant l'interruption (*faire l'un c'est être l'autre*, voir chapitre 5, section 5.14.2), générerait des actes d'excuse entre les participants de ces AG, qui, en plus d'« honorer » le dispositif, produisaient des effets de positionnement social et politique : dévaloriser les interruptions verbales en les associant à un comportement autoritaire s'est aussi se distinguer des autres tendances du mouvement qui, elles, n'investissent pas axiologiquement ce comportement ou l'investissent différemment (en faisant l'éloge de la conflictualité et des passions par exemple).

Or Leslie, on l'a vu, n'a pas inscrit l'AG dans un registre typiquement formaliste. Ainsi, alors qu'elle aurait pu mettre en avant le fait qu'elle était animatrice pour légitimer, dans les termes institutionnels des AG formalisées, son interruption, elle ne le fait pas et fait plutôt mine de se retirer de l'échange : « mais c'est parce que o- nan vas-y excuse-moi t'as raison (.) finis\ ». Si dans un premier mouvement Leslie s'apprête à expliquer les raisons de son interruption (« mais c'est parce qu'o- »), elle s'arrête en effet brutalement et se répond à elle-même sous la forme d'une autodialogisation (« nan ») pour enfin adopter le comportement déjà observé et analysé ailleurs (chapitre 5, section 5.14) qui consiste à inviter l'autre à parler et à finir son tour en s'excusant (« vas-y excuse-moi t'as raison (.) finis\ »). Or un tel comportement, dans le cadre d'un registre clairement formaliste, est le fait des intervenants officieux : jamais un animateur ne s'excuserait, dans un ordre interactionnel formaliste, d'avoir interrompu un échange interpersonnel, qui plus est hors sujet. En procédant de la sorte, Leslie réintègre alors une posture d'intervenante *lambda*, se retire de nouveau subrepticement de son statut d'animatrice. Étant ici particulièrement instable, le registre formaliste ne fournit pas de grille de lecture partagée des comportements : les repères bougent sans cesse et les interlocutrices se livrent peu à peu à ce que la sociologie pragmatique nomme une « épreuve de force », non soumise à un quelconque dispositif partagé de justification (voir conclusion générale).

8.9. « C'est quoi le consensus de l'assemblée-là ? » (Leslie)

Face à l'hétérogénéité des positionnements discursifs devenue indéniable, Leslie, en continuant de performer de manière ambivalente son statut d'animatrice, reprend la parole, après que Magalie et Noémie aient fini leur échange, pour tirer les conséquences d'une telle divergence de points de vue. En déplaçant la discussion sur la définition de « l'AG », et donc du groupe, elle ouvre la boîte de Pandore qu'est la question de l'organisation du mouvement anarchiste/autonome.

8.9.1. Fin de la discussion entre Magalie et Noémie

Noémie reprend un tour de parole afin de terminer son intervention monologique précédente dans laquelle elle décrivait le « bouclage » des quartiers nord de Marseille, exemple qui semblait la rapprocher du point de vue de Magalie :

160	NOE	et euh et donc voilà j'suis tout à fait d'accord avec euh avec ce que tu dis au niveau de de la DELATION mais après- euh au niveau de:: au niveau de la la VIOLENCE quoi qu'on subit euh chacun (.) euh tout le monde n'a pas (inaud.)
-----	-----	--

Elle reprend d'ailleurs sur cet accord (« donc voilà j'suis tout à fait d'accord avec euh avec ce que tu dis »). Puis, après un bref passage inaudible, Noémie réaffirme sa volonté d'élaborer des « choses concrètes » :

mais j'pense qu'il faudrait quand même qu'on- bien de pouvoir DEMANDER des choses euh des choses concrètes quoi (3.2) c'est-à-dire qu'il y ait des LOIS qui légifèrent par exemple ben l'interdiction de boucler un quartier etcétéra etcétéra parce que nous on arrivera jamais à remonter là-haut/
--

S'en suit un silence de plus de trois secondes, indiquant que personne ne prend la parole à ce moment-là, puis elle poursuit son intervention en reformulant pour les préciser ce qu'elle entend par « choses concrètes » : « c'est-à-dire des LOIS qui légifèrent par exemple ben l'interdiction de boucler un quartier ». Elle reprend ainsi sa description de bouclage de quartier en lui donnant un statut d'exemple de pratique policière qui pourrait faire l'objet d'une interdiction juridique. On comprend dès lors pourquoi elle avait développé cet exemple précis dans son échange antérieur avec Magalie. Bien que cet exemple de pratique la rapprochait de son interlocutrice (exemple de violence structurelle développé par Mathieu Rigouste), au niveau de la structure de son argumentation, cette description servait bien à montrer qu'il existe des objets dont la

justice peut se saisir. Noémie réaffirme donc ici sa stratégie legaliste/réformiste et l'explique dans un dernier énoncé : « parce que nous on arrivera jamais à remonter là-haut/ ». Elle construit de nouveau un « nous » inclusif, référant à un « moi + vous », militants avant tout caractérisés par leur impuissance : « on arrivera jamais à remonter là-haut » décrit en effet un monde organisé hiérarchiquement de manière pyramidale (« remonter », « là-haut ») et dans lequel les décisions se prennent à un niveau « supérieur », auquel de « simples » militants n'accéderont « jamais ».

Parce qu'en décrivant un tel monde Noémie affiche une posture réformiste, envisageant l'action politique dans le cadre du champ politique, Magalie lui rétorque en occupant au contraire la posture anarchiste/révolutionnaire historique : « y a des lois qui interdisent les violences et ça les ça les empêche pas de l'utiliser tu vois leurs LOIS euh:: ils les piétinent tous les jours donc bon °(inaud.)° ». Cet argument, qui insiste sur l'inefficacité des lois tout autant que sur leur non-reconnaissance, implique une grande méfiance vis-à-vis non seulement de la stratégie réformiste, mais également du système judiciaire, posé comme autre et incapable d'appliquer à lui-même les recommandations qu'il édicte (l'extraction « leurs lois... ils » souligne que ces lois ne sont pas celles de Magalie). Deux arguments proches sont développés par Mathieu Rigouste qui explique, d'une part, que chaque fois qu'une loi concernant le « maintien de l'ordre » fut votée ce fut pour légaliser des pratiques répressives illégales déjà appliquées depuis longtemps et, d'autre part, que l'impunité systématique pour les policiers ayant tué, maltraité ou mutilé des personnes agit tacitement comme incitation à l'usage de la brutalité (Rigouste, 2012 : 114 ; 202). Noémie répond à l'argument de Magalie (des « lois qui ne servent à rien ») par une dénégation, faisant de nouveau mine d'aller dans son sens (« ben ouais, mais ça c'est une bonne idée ») alors que les propos de Magalie avaient justement pour objectifs de balayer l'argument de la stratégie legaliste/réformiste. Noémie retourne donc le commentaire précédent de Magalie en disant que si les lois existent déjà c'est tant mieux, le travail est déjà fait et il ne reste plus qu'à « les mettre en avant ».

C'est donc bien dans une discussion de stratégie politique que Noémie et Magalie se sont engagées peu à peu, au fil de leurs tours de parole. Deux positionnements se sont clairement construits en opposition, bien qu'un dialogue ait été mené. D'une part, Noémie, depuis sa première intervention monologique à propos « du procès de baqueux qui a abouti » et son récit de conversation avec un gendarme pas comme les autres, a défendu une stratégie legaliste/réformiste, qu'elle a elle-même catégorisé de « concrète », de non « utopique ». Cette stratégie s'adosse, selon Leslie et visiblement aussi Magalie, au discours « de

l'individualisation des cas », faisant de la violence policière une histoire de « tendances individuelles », de faits divers. D'autre part, dès l'intervention de Leslie, puis ensuite par les propos de Magalie, une autre posture s'est dessinée : celle de la stratégie de la mise en circulation du discours du système. Si ce second horizon stratégique est révolutionnaire dans ce sens qu'il ne reconnaît pas l'État comme un interlocuteur légitime et qu'à ce titre il se s'agit pas d'élaborer des « revendications concrètes », à court terme, l'objectif est la diffusion d'un discours construisant la violence policière comme structurelle, étatique, instituée, rentable économiquement et électoralement, etc. Ces deux postures discursives et stratégiques ont cependant émergé dans le cadre d'une AG *que certains croyaient anarchiste*. La position discursive défendue par Noémie a fait bouger les lignes, elle a mis à l'épreuve l'AG en tant que mode d'existence du mouvement anarchiste/autonome. C'est finalement l'institution non plus de l'AG en tant qu'ordre interactionnel ou pratique organisationnelle qui, comme dans le chapitre 7, doit être confirmée, mais l'institution du mouvement anarchiste lui-même. Ainsi l'évènement de parole « AG » apparaît comme un temps et un lieu au sein duquel se construisent et se délimitent les positionnements proprement anarchistes, positionnements, qui, en retour, permettent de confirmer l'AG en tant que mode d'existence du mouvement anarchiste.

8.9.2. Structuration de la réponse de Leslie

Le silence de presque deux secondes qui suit le tour de parole Noémie offre l'occasion à Leslie de reprendre la parole.

163 LES	(1.7) donc là du coup j'voudrais parler/ sans dire que :: (.) c'est c'est bien qu'on débatten et qu'on discute et qu'on parle de fond t'as raison\ euh moi par contre euh :: `fin j`parle d-`fin j`sais pas si :: là- p`t-être que on pourrait décider l'assemblée justement qu'est-ce qu'on décide de de PORTer collectivement (.) parce que :: moi j`suis pas sûre d'avoir envie de porter heu (1.1) de d'mander des des nouvelles LOIS à l'état de :: voilà j`comprends les gens qui sont dans cette démarche-là et :: j`les jugerai pas et euh j'ai pas envie de : `fin en aparté j`pourrai en parler avec eux en discuter là j`sais pas si :: j'ai envie que :: `fin moi p- c'est mon avis personnel, mais qu'on (.) essayer d'se convaincre ou quoi voilà, mais est-ce que on pourrait pas justement décider même pour la suite voilà, mais qu'est-ce qu'on porte qu'est-ce qu'on :: c'est quoi le consensus de l'assemblée-là qu'est-ce qu'on décide de porter vers quoi on veut aller// parce que j`pense qu'on est un certain nombre à :: justement pas être- pas suivre ce que tu dis y a un autre- y a un certain nombre de personnes qui sont plutôt justement de cet avis du coup euh (.) `fin juste que :: on trouve une méthode de discussion parce que sinon j`pense qu'on :: on va pas :: on va pas arriver à ::
---------	---

enfin trouver un accord (.) `fin j'sais pas c'que vous en
pensez ::
(2.8)

Dans son tour de parole précédent, Leslie, en maintenant l'ambiguïté du registre interactionnel formaliste de l'AG en cours, invitait Noémie à finir son propos en faisant mine de s'excuser. Voilà alors qu'elle reprend la parole ici, entamant son intervention par un marqueur préliminaire métalinguistique (« donc là du coup j'voudrais parler/ »).

Ce premier énoncé est marqué par une tension entre la locutrice et la situation en cours. Tout d'abord, la suite de connecteurs « donc là du coup » possède une dimension de déictique temporel (« là » étant un équivalent de « maintenant ») et d'anaphorique, renvoyant à un dialogisme interlocutif : « donc » et « du coup » me semblent bien référer à l'échange précédent entre Leslie et Noémie, à propos de « qui a pris la parole à qui ». C'est pourquoi « du coup », en particulier, paraît référer non seulement à la pause en tant qu'occasion de prise de parole légitime (soulignant le fait qu'elle ne coupe la parole à personne désormais), mais également à son tour de parole interrompu (elle peut *enfin* dire ce qu'elle voulait déjà dire plus tôt, mais qu'elle n'a pas pu dire à cause de l'interruption de Noémie). Ensuite, l'emploi de la modalité volitive au conditionnel dans le syntagme verbal « j'voudrais parler » indexe une valeur de demande publique, comme si Leslie s'inquiétait de son droit de prendre la parole. Mais cette valeur de demande (de soumission à la volonté des autres) entre en tension avec les connecteurs « donc là du coup », qui ancrent déjà l'acte du dire. Cela crée un effet d'agressivité contenue, comme si Leslie se coulait dans les formes routinisées de politesse instituées dans les AG pour finalement s'imposer comme locutrice qui n'a pas besoin d'autorisation. Cette interprétation est d'ailleurs confirmée par le fait qu'elle n'attend de réponse de personne et enchaîne directement sur la suite de son intervention.

La suite de son intervention est structurée de cette manière :

Concession argumentative : élément concédé (c'est bien qu'on débatten)	sans dire que:: (.) c'est c'est bien qu'on débatten et qu'on discute et qu'on parle de fond t'as raison\
Élément adversatif (par contre) puis adresse à l'assemblée : question (qu'est-ce qu'on) et introduction des thèmes de la décision collective et du discours à tenir en tant que membres de l'AG	euh moi par contre euh:: `fin j'parle d- `fin j'sais pas si:: là- p't-être que on pourrait décider l'assemblée justement qu'est-ce qu'on décide de de PORTer collectivement (.)
Développement explicatif (parce que) à la 1 ^{ère} personne : rejet du positionnement discursif (politique et stratégique) de Noémie et rejet de la forme débat (rejet de l'élément concédé).	parce que:: moi j'suis pas sûre d'avoir envie de porter heu (1.1) de d'mander des des nouvelles LOIS à l'état de:: voilà j'comprends les gens qui sont dans cette démarche- là et:: j'les jugerai pas et euh

	j'ai pas envie de: `fin en aparté j'pourrai en parler avec eux en discuter là j'sais pas si:: j'ai envie que:: `fin moi p- c'est mon avis personnel, mais qu'on (.) essayer d'se convaincre ou quoi voilà
Liste de questions adressées aux participants de l'assemblée : invitation à prendre position et à entrer dans le débat (c'est quoi le consensus),	mais est-ce que on pourrait pas justement décider même pour la suite voilà, mais qu'est-ce qu'on porte qu'est-ce qu'on:: c'est quoi le consensus de l'assemblée-là qu'est-ce qu'on décide de porter vers quoi on veut aller//
Rappel de la diversité des positionnements discursifs au sein de l'AG (celui de Noémie, de Magalie, du sien voire d'autres locuteurs silencieux)	parce que j'pense qu'on est un certain nombre à:: justement pas êtr- pas suivre ce que tu dis y a un autr- y a un certain nombre de personnes qui sont plutôt justement de cet avis du coup euh (.)
Adresse à l'assemblée et mise en avant de la difficulté d'être d'accord	`fin juste que:: on trouve une méthode de discussion parce que sinon j'pense qu'on:: on va pas:: on va pas arriver à:: enfin trouver un accord (.) `fin j'sais pas c'que vous en pensez::

Cette structure de l'intervention de Leslie fait apparaître l'existence de nombreuses contraintes pesant sur ses dires. Avant de revenir sur ce difficile à dire en termes de registre, voyons ce qu'il produit du point de vue argumentatif. Tout d'abord, l'usage de ce qui pourrait s'apparenter à une concession argumentative à propos du bien-fondé d'un « débat » en AG amène Leslie à énoncer le point de vue de son adversaire, donc celui qu'elle réfute, afin de défendre sa propre position. Or si l'on regarde de plus près les contenus propositionnels des deux éléments (concedé et défendu) on s'aperçoit que Leslie ne défend pas une position contraire, mais déplace plutôt la question :

- (1) sans dire que:: (.) c'est c'est bien qu'on débatten et qu'on discute et qu'on parle de fond t'as raison\
- (2) euh moi par contre euh:: `fin j'parle d- `fin j'sais pas si:: là- p't-être que on pourrait décider l'assemblée justement qu'est-ce qu'on décide de de PORTer collectivement (.)
- (3) [...] en aparté j'pourrai en parler avec eux en discuter là j'sais pas si:: j'ai envie que:: `fin moi p- c'est mon avis personnel, mais qu'on (.) essayer d'se convaincre ou quoi voilà

En (1), dans une concession adressée à son adversaire Noémie, Leslie propose trois expressions présentées comme synonymes pour désigner la nature de l'échange précédent entre Magalie et Noémie (« débatten », « discuter » et « parler de fond »). Or, plus tôt dans l'échange, Leslie avait dit clairement qu'elle rejetait cette idée, en disant « soit on essaye de s'convaincre, mais

j'suis pas sûre que ça marche ». On peut donc faire l'hypothèse qu'elle a « changé d'avis » ou bien qu'il s'agit là d'une stratégie discursive visant à reprendre à son compte cet argument du débat de fond. Ceci lui permettrait par exemple de travailler son éthos dans le sens de quelqu'un d'ouvert au débat d'idée, favorable à la discussion, pas *autoritaire*. Pourtant, l'élément adversatif « par contre » construit bien rétrospectivement cette proposition comme une concession et indique que Leslie veut présenter un nouvel argument. Mais ce nouvel argument n'est pas le contraire de la défense du débat d'idée, il opère plutôt un déplacement du thème, ce que l'adverbe « justement » souligne paradoxalement: « p't-être que on pourrait décider l'assemblée *justement* qu'est-ce qu'on décide de de PORter collectivement ». Il propose un élargissement des conséquences de cette valorisation du débat. Ainsi, Leslie reprend à la lettre la demande de Noémie pour l'appliquer « vraiment », « justement », c'est-à-dire qu'elle pousse la logique du débat au maximum, jusqu'au point où l'hétérogénéité de l'AG devient problématique pour le groupe.

L'expression « porter collectivement » est une expression figée²⁵⁵ qui renvoie à l'origine même de l'action politique conçue comme action collective. En outre, cet adjectif est porteur de valeurs de commun, de démocratie : en effet, « décider collectivement » ou « agir collectivement » c'est faire exister, du moins dans le discours, des relations sociales égalitaires et horizontales, du commun. Ainsi, lorsque Leslie demande « qu'est-ce qu'on décide de de PORter *collectivement* », via l'usage du déictique personnel « on » à valeur de « nous » inclusif, du verbe « décider », puis via le syntagme verbal « porter collectivement », elle met le groupe (constitué des participants présents à l'AG) « au pied du mur », elle lui lance une injonction à s'autodéfinir *en tant que groupe* dans une suite de questions :

- mais est-ce que *on* pourrait pas justement *décider* même *pour la suite* voilà
- mais qu'est-ce qu'*on porte*
- qu'est-ce qu'*on*::
- C'est quoi le *consensus* de *l'assemblée-là*
- qu'est-ce qu'*on décide de porter*
- vers quoi *on veut aller*//

Et quelques énoncés plus loin, pour clore son intervention :

- 'fin juste que:: *on* trouve une méthode de discussion
- parce que sinon j`pense qu'*on*:: *on* va pas:: *on* va pas arriver à:: enfin *trouver un accord* (.)
- `fin j`sais pas c`que *vous* en pensez::

²⁵⁵ On se souvient par exemple de la trentaine d'occurrences de l'adjectif « collectif » et de l'adverbe « collectivement » dans la brochure *Débat sur les débats* (voir chapitre 4, section 4.6.5).

Mais, et dans un même mouvement, elle dresse le constat que le groupe n'est clairement pas une entité homogène, capable de se retrouver sur un discours commun :

- parce que j`pense qu'on est *un certain nombre* à:: justement pas êtr- *pas suivre ce que tu dis*
- y a un autr- y a *un certain nombre* de personnes qui sont plutôt justement *de cet avis* du coup euh (.)

Ainsi, Leslie, alors même qu'elle observe qu'il n'y a pas de consensus à propos du discours à tenir sur la violence policière au sein du groupe, interpelle le groupe pour qu'il trouve un consensus à ce propos, tout en lui refusant la possibilité d'en débattre. Leslie produit donc une véritable injonction paradoxale, résumable comme ceci : *vous qui n'êtes pas d'accord, faites émerger un consensus sans débattre.*

8.9.3. Une identité discursive ambiguë

La forme de l'intervention de Leslie semble fortement contrainte, par son autodésignation tacite comme animatrice au début de rencontre *et* par son autodésignation, également tacite, comme représentante du mouvement anarchiste. La locutrice oscille ici entre deux manières de parler : celle d'une animatrice (produisant les marques identifiées dans le chapitre 6, à savoir modalisateurs, « on » à valeur de « nous » inclusif, verbe de parole, catégories métadiscursives, atténuateurs) et celle d'une militante anarchiste/autonome produisant des énoncés « en tant qu'elle-même », voire en tant que porte-parole du mouvement anarchiste (voir conclusion de ce chapitre). Cette oscillation laisse des traces visibles dans le cours de l'énonciation de Leslie. Tout d'abord des marques d'hésitations, propres à l'oral, comme de très nombreux allongements vocaliques, auto-interruptions ou répétitions. Ensuite, des prises en charge énonciatives « adoucissantes », d'ailleurs renforcées par les nombreuses modalités appréciatives et les atténuateurs qu'elle mobilise :

Allongements vocaliques	sans dire que:: euh moi par contre euh:: j`sais pas si:: parce que:: d`mander des des nouvelles LOIS à l'état de:: un certain nombre à:: du coup euh fin juste que:: j`pense qu'on:: on va pas:: on va pas arriver à::
Auto-interruptions	`fin j`parle d- `fin là- `fin moi p- pas êtr- y a un autr-

Répétitions	c'est c'est bien qu'on débâte qu'on décide de de qu'est-ce qu'on porte qu'est-ce qu'on:: pas êtr- pas suivre y a un autr- y a un certain nombre j`pense qu'on:: on va pas:: on va pas
Prises en charge énonciative	moi j`suis pas sûre d'avoir envie de voilà j`comprends les gens qui sont dans cette démarche-là et:: j`les jugerai pas `fin moi p- c'est mon avis personnel j`pense qu'on::
Modalités appréciatives	moi j`suis pas sûre d'avoir envie de j`sais pas si:: j'ai envie que:: j'ai pas envie de:
Atténuateurs	p`t-être que on pourrait décider est-ce que on pourrait pas justement décider qui sont plutôt justement de cet avis

Des énoncés comme « `fin moi p- c'est mon avis personnel » indexent clairement une autre posture que celle d'une locutrice performant le statut métainteractionnel institué d'animatrice : celle d'une militante anarchiste/autonome explicitant son positionnement discursif, stratégique et politique (« moi j`suis pas sûre d'avoir envie de porter heu (1.1) de d'mander des des nouvelles LOIS à l'état de: »). L'acte de langage que constitue son intervention (une injonction à prendre position) ne peut aboutir que grâce au fait qu'elle ait bien été reconnue comme animatrice à un moment donné. En effet, les énoncés qui donnent leur force illocutoire (d'injonction) à son intervention mobilisent bien une manière de dire d'animateur. Par exemple dans ce segment :

est-ce que on pourrait pas justement décider même pour la suite voilà, mais
qu'est-ce qu'on porte qu'est-ce qu'on:: c'est quoi le consensus de
l'assemblée-là qu'est-ce qu'on décide de porter vers quoi on veut aller//
[...] `fin j`sais pas c`que vous en pensez::

Finalement, on observe une fusion entre les deux postures par le truchement des manières de dire : si Leslie tache de prendre en charge personnellement son propos, elle s'adresse à l'AG en tant qu'animatrice et réinstitue dès lors l'AG en tant qu'AG anarchiste. En fusionnant ainsi les deux registres, de la militante et de l'animatrice, Leslie parvient subtilement non seulement à imposer le thème de la définition de l'AG à l'ordre du jour, mais également à faire émerger une majorité s'alignant sur ses propres positions. En interpellant l'assemblée sur ce qu'elle est, après avoir clairement énoncé ce qu'elle était, elle, et soutenue par l'institution de l'AG en tant

qu'animatrice, Leslie demande finalement : mais est-ce qu'on est encore des anarchistes/autonomes lorsque l'on tolère, dans nos AG, le genre de discours que tient Noémie et qui est le discours de nos ennemis ?

Cette articulation subtile entre différents registres est, il me semble, à l'origine du difficile à dire que rencontre Leslie, puisqu'elle ne fait que passer de l'un à l'autre et doit, au cours de cet exercice périlleux, ne pas paraître autoritaire. À ce propos, un passage en particulier retient l'attention :

moi j'suis pas sûre d'avoir envie de porter heu (1.1) de d'mander des des nouvelles LOIS à l'état de:: **voilà j'comprends les gens qui sont dans cette démarche-là et:: j`les jugerai pas** et euh j'ai pas envie de: `fin en aparté j'pourrais en parler avec eux en discuter là j'sais pas si:: j'ai envie que::

Leslie reprend la catégorisation que Magalie avait formulée à propos de la stratégie politique proposée par Noémie (tdp n°148 : « c'est pas en allant demander gentiment à l'ÉTAT [...] des choses »), sous la forme cette fois de « demander des nouvelles lois à l'État ». Par cette reformulation, Leslie rappelle et accentue la distance qui la sépare de Noémie et réaffirme clairement un positionnement anarchiste qui ne reconnaît pas l'État comme interlocuteur légitime. C'est donc suite à cette clarification qu'elle énonce la proposition suivante : « j'comprends les gens qui sont dans cette démarche-là et:: j`les jugerai pas ». Évidemment, « les gens » renvoie, dans un procès d'indétermination euphémisant, à Noémie, et par-là à un groupe plus large auquel elle appartient (le groupe des gens qui sont dans la démarche de « demander des nouvelles lois à l'État »). Mais c'est bien en tant que locutrice anarchiste qu'elle énonce « je les jugerai pas », se faisant advenir comme une personne qui sait ce qui est juste ou non, qui est ou non dans l'erreur par rapport à la violence policière. Cet énoncé présuppose bien par ailleurs qu'elle *aurait pu* les juger, mais qu'elle ne le fera pas.

Ainsi, en cherchant à adoucir la force illocutoire de son intervention (demander à l'assemblée de trouver un consensus dans le seul but de minoriser la position de Noémie), Leslie verbalise subtilement, dans un présupposé, l'existence d'un interdit discursif, c'est-à-dire finalement d'un espace du dicible au sein duquel tout ne peut pas être dit, qui, pour exister, doit condamner ou sanctionner certains propos. Notons enfin que cet espace est clairement circonscrit à celui de l'AG en tant qu'évènement de parole : en précisant « en aparté j'pourrais en parler avec eux en discuter », Leslie se montre à la fois comme ouverte au dialogue et ne craignant pas les débats de fond (elle est sûre de ce qu'elle dit), mais également respectueuse de ces autres locuteurs et de leurs positionnements (elle ne les juge tellement pas qu'elle les

considère même encore comme des interlocuteurs). Il semble bien en effet « qu'en aparté » signifie « dans un hors AG », donc soit dans une discussion informelle après ou avant l'AG soit au cours d'un débat à ce sujet, énoncé qui n'engage Leslie à rien, mais qui lui permet de se construire un éthos de militante convaincue *et* ouverte au dialogue.

8.9.4. *Le thème de l'organisation ou la boîte de Pandore*

La « contre-attaque » de Leslie est donc puissante : elle ne cherche pas à défendre le discours du système, puisqu'elle refuse d'entrer dans le débat (construisant l'AG comme un espace au sein duquel les échanges polémiques ne sont pas admis et/ou dans lequel il n'est pas bienvenu de discuter de stratégies politiques réformistes, donc un espace au sein duquel Noémie n'est pas une interlocutrice-adversaire légitime), mais elle déplace le thème du débat vers un sujet beaucoup plus chargé d'enjeux, puisqu'il s'agit de celui de l'AG elle-même (sa composition, son mode de fonctionnement, son but, son rôle, son positionnement dans l'espace des mouvements sociaux, etc.). Ce thème s'impose comme une boîte de Pandore, car le faire advenir c'est poser un sujet qui est toujours pertinent et toujours problématique, c'est faire ressurgir la question constitutive du mouvement anarchiste/autonome lui-même : la question des moyens... et de l'organisation ! Contrairement à la séquence analysée dans le chapitre 7, à propos de la formalisation de la rencontre, le thème de l'organisation est suggéré et non pas thématisé comme tel. Cette question de l'organisation et ses tensions, bien que latentes depuis le début de la rencontre (les contradictions entre les différentes valeurs du « nous », l'ambiguïté du démonstratif dans l'expression « cette assemblée », la divergence de points de vue dans les nominations « cette assemblée » et « collectif anti-répression »), est désormais explicitement posée sous la forme d'une demande de « consensus ». C'est donc bien l'AG qui est pointée, mais non plus seulement comme ordre interactionnel spécifiquement mis en registre (formaliste ou spontanéiste), mais comme instance politique traversée de contradictions, à la fois porteuse de discours « collectifs », c'est-à-dire unifiée par sa distinction vis-à-vis d'autres unités contestataires, mais également comme espace de discussion entre « égaux » en désaccord, cherchant à faire émerger malgré tout un consensus (voir chapitre 1).

L'AG apparaît bien alors comme le lieu de cristallisation de la question de l'organisation politique. Et l'on rejoint ici les questions soulevées dans le chapitre 1. La question relève désormais de la philosophie politique : comment parvenir, par la forme de l'assemblée, à faire naître un commun, donc de l'homogène, à partir duquel une position au sein d'un espace structuré nous situera socialement et politiquement, alors même que l'on pose le multiple

comme non seulement inévitable (l'assemblée est hétérogène à elle-même), mais, de surcroît, comme composé d'égaux ? Il me semble que c'est cette contradiction qui pèse comme contrainte sur la forme linguistique de l'intervention de Leslie, dans son déplacement d'une posture à une autre ainsi que dans sa structure argumentative ambivalente constituant une injonction paradoxale. L'analyse de cette dernière séquence met donc bien en évidence que l'évènement de parole « AG » se transcende et signifie plus que lui-même : il est un avatar de cette question philosophique, de cette exigence d'autonomie politique que s'est imposée le mouvement anarchiste, dès ses débuts, de s'organiser politiquement sans organisation politique.

8.10. De quoi cette AG est-elle l'AG ?

L'échange analysé ci-dessus a mis en évidence que certains discours ne devaient pas être tenus lors de l'évènement de parole « AG ». La mise en place de tels dispositifs de contrôle des discours pose dès lors le qualificatif d'« anarchiste/autonome » accolé à l'AG comme enjeu et il semble que ce soit dans le fonctionnement du déictique de personne « nous » que cet enjeu prend forme.

8.10.1. *Un échange clivant*

La mobilisation qui a suivi la mort de Rémi Fraisse réunissait, comme déjà souligné, des militants anarchistes et autonomes, mais également des militants associatifs et, parmi eux, des militants plutôt investis dans la cause écologiste et d'autres dans la lutte contre les violences policières dans les quartiers populaires. En cela, on peut dire que l'« AG Rémi Fraisse », en tant qu'organisation de mouvement social, était déjà en elle-même une coalition : entre anarchistes (écologistes ou pas spécialement écologistes) et militants associatifs. Or, « [m]aintenir la dimension collective d'une coalition exige un travail du consensus, c'est-à-dire un évitement des thèmes susceptibles de faire apparaître ou d'aviver des lignes de clivage existantes, ou, à cette même fin, le refus d'une analyse en profondeur des enjeux de la lutte » (Mathieu, 2012 : 71). Ce travail d'évitement, s'il peut être consciemment mené par les militants les plus expérimentés, n'en reste pas moins gouverné par des règles souvent tacites qui n'apparaissent que si elle sont transgressées : « De fait, le manquement aux règles tacites est fréquemment le fait de nouveaux entrants à qui fait encore défaut une expérience des relations entre unités contestataires » (Mathieu, 2012 : 47). En convoquant un discours de l'individualisation des cas de violence policière en AG, Noémie manque ainsi aux règles

nécessaires au maintien d'une coalition consensuelle : ce discours fait apparaître des lignes de clivage. Mais ces lignes semblent cependant moins séparer des unités en situation de rivalité (par exemple les militants associatifs face aux militants anarchistes-écologistes) qu'une novice, d'un côté, et des expérimentés, de l'autre.

L'échange clivant qui confronte Noémie, Leslie et Magalie est un échange métadiscursif : il porte sur *le discours à tenir* à propos de la police, plus que sur la police elle-même. Cette dimension métadiscursive apparaît dans des segments précis (par exemple les énoncés « on s'acharne à *dire* » ou « on peut pas *nier* que »), mais inonde l'ensemble de la discussion polémique. Si l'enjeu, pour Leslie et Magalie, semble bien être de réagir immédiatement à la production d'un certain discours, afin de le pointer comme étant inadmissible au sein de l'évènement de parole « AG », la question qui se pose est bien celle de savoir *au nom de quoi* ce discours est intenable. L'AG, dont le sens et la qualité (*qualia*) ne posaient pas problème jusqu'ici, est mise à mal. Car si un discours produit en AG fait immédiatement l'objet d'un rejet collectif, c'est bien que l'AG, tout à coup, doit être « protégée » en tant que possédant une certaine qualité incompatible avec de tels discours. Ainsi, à deux locutrices expérimentées contre une novice, la discussion s'engage, et, face à la persistance de la « challengeuse », c'est la légitimité même de l'AG en tant que collectif qui menace de s'écrouler.

8.10.2. Le « nous » de l'AG

Afin de déterminer quelle est précisément cette qualité au nom de laquelle l'AG en cours doit être protégée, il faut revenir en détail sur le fonctionnement du déictique personnel « nous », tel qu'il apparaît dans l'énoncé de Leslie « Alors que nous on s'acharne à dire que c'est un système », énoncé qui marque le passage à la dimension métadiscursive dans l'échange. Louis Guespin rappelle ainsi à quel point

nous fournit une grille de lecture : lorsqu'il renonce au *je* pour s'associer à d'autres, dans le recours au *nous*, le locuteur marque implicitement quels traits de sa personnalité sociale, ou du procès d'interaction, sont mis en œuvre. Bien sûr, cette grille de lecture n'est pas évidente, déterminée qu'elle est à la fois par la convention sociale et par les intentions, illusions, manœuvres et prétentions du sujet. Toutefois, il faut alors, si l'énoncé doit avoir sens, que le prédicat [ici *s'acharner à dire que c'est un système*] soit compatible avec le *je* émetteur et avec un autre, ce qui aide l'analyste à lire l'opération de conscience menée par l'énonciateur dans la mise en langage de son individualité sous l'angle d'un trait de sa personnalité sociale (Guespin, 1985 : 45-46).

Les effets produits par ce « nous » de Leslie sont d'autant plus puissants qu'ils nécessitent un raisonnement interprétatif subtil : avec qui s'associe-t-elle dans son acharnement à dire ? Et ce faisant, quel « trait de sa personnalité sociale » construit-elle ? Louis Guespin remarque en effet à quel point le « nous » peut rassembler « des référents très variés ». Si tout comme le « je » il implique une réciprocité (l'existence d'un « tu », d'un interlocuteur, ici Noémie), il peut « adjoindre à l'émetteur divers actants possibles, jamais linguistiquement spécifiés » voire « désigner des ensembles non nommables » (Guespin, 1985 : 46).

Il est d'usage de distinguer trois valeurs dénotatives du « nous » :

- Nous 1 = je + je
- Nous 2 = Je + toi/vous (nous inclusif)
- Nous 3 = Je + ils/eux (nous exclusif)

Comme déjà noté précédemment, le « nous » de l'énoncé de Leslie « nous on s'acharne à dire » est un « nous » exclusif : elle construit un ensemble de locuteurs, un groupe uni face à un toi, Noémie. Mais toute la puissance de l'usage de ce « nous » exclusif réside dans l'ambiguïté du rapport entre les « nous 1 » et « nous 3 ». En effet, « nous 3 » produit d'une part des effets d'irréfutabilité vis-à-vis du statut de la non-personne (ils/eux), « car il est difficile de refuser à quelqu'un le droit de constituer un ensemble qu'il ne nomme pas, qu'il se contente de pronominaliser (nous 3). Le résultat présuppositionnel est une catégorisation paradigmatique, et non pas substantive [...] » (Guespin, 1985 : 53). Cette nature paradigmatique de la catégorisation laisse grande ouverte l'interprétation de la valeur du groupe de locuteurs ainsi constitués : toi + *qui d'autres* ? D'autre part, « nous 1 [je + je] est en quelque sorte toujours un "abus de langage" : en fait, une seule personne parle, sauf récitation (prière, formule rituelle...), et la mention d'un second énonciateur n'est que figure de rhétorique » (Guespin, 1985 : 52) si bien que « nous 1 n'est qu'une apparence, que la réalité énonciative est nous 3 : non mandaté, le je qui dit nous en prétendant engager un ou des coénonciateurs produit un acte de langage illégitime ; mandaté, il introduit la non-personne comme coénonciateur, on est donc en nous 3 » (Guespin, 1985 : 52).

Il résulte de ces considérations que ce qui reste énonciativement flou est non seulement la détermination des participants délocutés, ces autres auxquels Leslie s'associe dans son procès de « s'acharner à dire que c'est un système », mais aussi la légitimité de Leslie en tant que créatrice d'un tel groupe. Pourtant, aussi bien la réactivité dont elle fait preuve dans sa réponse fournie à Noémie (réponse dont la finalité semblait moins de présenter un contre-discours argumenté que de clarifier publiquement des positionnements discursifs), que son tour de parole

clôturant la séquence (son appel à l'AG sous la forme d'une injonction paradoxale), ainsi que son statut d'animatrice, quand bien même performé qu'à moitié, et enfin sa possession d'un fort capital militant (et donc sa position structurellement dominante dans l'espace social des mouvements anarchistes/autonomes) fournissent suffisamment d'indices à ceux et celles qui sont capables de les reconnaître pour dissiper ces flous et ces ambiguïtés constitutifs de l'usage du « nous » : Leslie se présente bien *comme étant tacitement mandatée* pour la constitution d'un groupe dont le trait définitoire est d'être composé *avant tout* de militants anarchistes ou autonomes. Le fait que Magalie prenne ensuite part à la discussion afin d'appuyer le discours du système, formant dès lors une équipe avec Leslie, appuie également l'existence de ce « nous » en l'incarnant : elles sont au moins deux locutrices, physiquement présentes au sein de l'AG, à posséder les ressources langagières et militantes suffisantes pour réagir publiquement contre la mobilisation du discours de l'individualisation des cas. Les deux institutions, le mouvement anarchiste/autonome en tant que mouvement historique et socialement situable dans l'espace des mouvements sociaux et l'AG en tant qu'évènement de parole fonctionnant comme ressource et produit organisationnel, s'articulent dans la puissance de ce « nous » par lequel la qualité de l'AG en cours devient un enjeu. Il est ainsi possible d'interpréter le geste de Leslie dans cette séquence comme un geste d'autodésignation de soi locale en tant que porte-parole ponctuelle de l'institution de l'AG *en tant qu'anarchiste*.

8.11. L'ordre du discours anarchiste

Par l'emploi de son « nous », pour lequel elle semble bien être mandatée tacitement, Leslie s'impose comme la voix de l'institution, par laquelle le sens de l'expérience en train d'être vécue trouve son sens. En stigmatisant le discours de l'individualisation des cas, elle réinstaure l'évènement de parole de l'AG anarchiste comme « marché franc discursif ».

8.11.1. *Leslie ou la voix de l'institution*

Leslie s'impose comme locutrice particulièrement légitime pour parler au nom de ce groupe qu'elle ne nomme pas, ce « ils/eux » compris dans son « nous » exclusif qui devient de ce fait interprétable comme « je + je + je + etc. ». Parce que son autorité n'existe que dans la mesure où ses capitaux symboliques (militants et politiques) sont bien reconnus par le groupe (ou du moins ici par le sous-groupe non nommé des militants anarchistes/autonomes), on voit opérer dans cet échange « l'alchimie de la représentation », « par laquelle le représentant fait le

groupe qui le fait : le porte-parole doté du plein pouvoir de parler et d'agir au nom du groupe, et d'abord sur le groupe par la magie du mot d'ordre, est le substitut du groupe qui existe seulement par cette *procuration* » (Bourdieu, 1982 : 101). Et c'est ce que la suite de l'échange montre bien. Bien que non analysée ici (elle aurait nécessité un neuvième chapitre...), la gestion thématique sera marquée par cette question du fonctionnement et finalement de la légitimité de l'AG elle-même²⁵⁶. Trop hétérogène pour y promouvoir la prise de décision par consensus, définie comme « plateforme de revendications » puis défendue comme lieu de coordination ou d'échange (voir transcription intégrale en annexe), l'AG, événement hebdomadaire et pratique organisationnelle, fera problème, suite à l'intervention de Leslie, pour de nombreux locuteurs tout au long de la soirée. C'est là le paradoxe : c'est grâce à la légitimité – et donc à l'autorité – que lui confère l'institution de l'AG en tant que mode d'existence du mouvement anarchiste que Leslie peut imposer une lecture de l'AG comme étant potentiellement illégitime, illégitimité causée par la présence de certains locuteurs produisant en son sein des discours qui n'y sont pas les bienvenus.

De nouveau, comme précédemment dans le cas de l'intervention de Laetitia, un « moment métapragmatique » (Boltanski, 2008 : 20, reprenant John Lucy, 1993) surgit. L'intérêt des personnes se détourne de la pratique, et son *tenu pour acquis* définitoire, pour se concentrer sur les caractéristiques ou le fonctionnement de l'action en commun. Dans ces moments hautement réflexifs au cours desquels « les énergies se tournent vers la question de savoir ce que l'on fait et vers la façon dont il faut le faire pour que ce que l'on fait soit fait, en vérité » (Boltanski, 2008 : 24), c'est encore et toujours le sens social de l'expérience vécue qui se constitue en enjeu. Dans cet échange, ce n'est plus de l'AG en tant qu'ordre interactionnel socialement significatif qu'il s'agit, mais de la qualité, de la nature politique de l'AG. Or selon la sociologie pragmatique et critique proposée par Boltanski, il revient justement à l'institution la fonction de confirmer et de fixer le sens de ce qui est. Cette opération de « qualification » (Boltanski, 2008 : 25) mise en œuvre par l'institution consiste à :

1) Fixer « le rapport entre une forme symbolique susceptible d'être associée, d'un côté, à un état de choses dans une situation type et, de l'autre, à un état de choses dans une situation occurrence » (Boltanski, 2008 : 25). Là, l'institution rapporte l'expérience vécue à son modèle-type afin d'en mesurer la distance.

²⁵⁶ Je renvoie néanmoins le lecteur au chapitre 7 pour une analyse d'une des façons dont l'AG fut mise à l'épreuve, en tant qu'ordre interactionnel (et non pas en tant que ressource organisationnelle). Un aperçu de la prévalence de du thème du fonctionnement et du rôle de l'AG est également présenté dans l'introduction de la troisième partie de la thèse à la section « Aperçu général de la structure de la conversation » (tableau n°3).

2) Associer « à la situation ou à l'objet dont il est question non seulement des prédicats, mais aussi des relations à d'autres objets, ce qui permet de les investir d'une *valeur* » (Boltanski, 2008 : 25). Là, l'institution définit justement la qualité de l'objet (de l'AG) en la contextualisant d'une certaine manière.

3) Pointer « vers des *conséquences* dans la réalité, notamment au niveau de l'usage, de façon à ouvrir la possibilité d'une distinction entre un bon usage et un usage transgressif » (Boltanski, 2008 : 25). Là, l'institution dévoile son caractère normatif en rappelant que menacer l'ordre établi produit des effets.

Et c'est bien, il me semble, cette fonction que remplit Leslie lorsqu'après s'être faite la porte-parole d'un groupe qu'elle n'a pas nommé (« les anarchistes » ou « les autonomes »), elle va jusqu'à délégitimer l'institution qui la légitime, jusqu'à mettre en cause la crédibilité de l'instance politique dont elle tire son autorité de locutrice. En effet, sa dernière intervention « fixe le sens » de l'AG en tant que situation-occurrence en la rapprochant de la situation-type de « l'AG-anarchiste » et ce afin de souligner que cette valeur est sur le point d'être niée sous l'effet de certains discours indésirables. De cette manière, Leslie pointe effectivement les conséquences d'un tel manquement et « ouvre la possibilité d'une distinction entre un bon usage et un usage transgressif » : à partir du moment où un locuteur dit en AG que les violences policières sont le fait d'actes isolés, alors cette AG n'est plus tout à fait une AG anarchiste. Ainsi, Leslie, en tant que porte-parole de l'institution anarchiste, remplit bien une « fonction sémantique » : à elle revient la tâche de « confirmer ce qui est ; de dire ce qu'il en est de ce qui est et de ce qui importe » (Boltanski, 2008 : 26-27).

Une telle fonction sémantique ne peut cependant œuvrer sans produire des frontières et donc de la violence symbolique (Boltanski, 2008 : 27). Les dires de Noémie, c'est-à-dire sa reprise du discours de l'individualisation des cas de violences policières dans le cadre d'une AG anarchiste, agissent dès lors comme critique de l'institution dans le sens où elle met cette dernière en situation d'épreuve. La réaction de Leslie met bien les participants « au pied du mur », leur demandant de se positionner collectivement, afin de confirmer le sens de ce qui est. Cette confirmation qu'elle fait advenir subtilement par son adresse aux participants (et on a vu avec quelles contraintes sur les manières de dire) en passe donc nécessairement par la mise à l'écart de Noémie, c'est-à-dire par l'exclusion hors de l'institution de la locutrice marginale.

8.11.2. L'AG comme marché franc des discours

Le discours marginal tenu par Noémie et qui menace la définition de l'AG en tant qu'AG anarchiste, s'il est bien marginal dans le cadre de l'AG, est cependant dominant dans l'espace sociodiscursif plus large de la « société française ». En ce sens, l'ordre du discours anarchiste, rétabli par Leslie et son autorité discursive et dont « les hasards ont été conjurés par le commentaire » dirait Michel Foucault, construit l'AG comme « marché franc discursif ». Pierre Bourdieu définit les marchés francs comme des situations au sein desquelles les valeurs attribuées aux productions linguistiques (dans son cas, les registres) sont inversées :

L'affirmation d'une contre légitimité linguistique et, du même coup, la production de discours fondée sur l'ignorance plus ou moins délibérée des conventions et des convenances caractéristiques des marchés dominants ne sont possibles que dans les limites des *marchés francs*, régis par des lois de formation des prix qui leur sont propres, c'est-à-dire dans des espaces propres aux classes dominées, repaires ou refuges des exclus dont les dominants sont de fait exclus, au moins symboliquement, et pour les détenteurs attirés de la compétence sociale et linguistique qui est reconnue sur ces marchés (Bourdieu, 1983 : 103).

Il s'agit donc pour les deux locutrices expérimentées de réinstaurer l'AG anarchiste en tant qu'espace « régi par des lois de formation des prix qui lui sont propres », mais en termes de positionnements discursifs et non pas de registres langagiers (« argot », « patois », etc.). De cette manière, les discours valorisés et dominants, circulant par exemple dans les champs médiatique et politique à propos de la police, sont dévalués au sein du marché franc discursif que constitue l'AG : là, ces discours deviennent minoritaires et stigmatisants pour celui qui les tient.

De ce fait, l'AG anarchiste, en tant que mode d'existence du mouvement, constitue un lieu de circulation, c'est-à-dire de diffusion/répétition/commentaire de certains *contre-discours*, et devient en cela un espace du dicible au sein duquel s'actualisent certaines *pratiques* discursives. La part langagière de la socialisation militante n'en devient que plus évidente puisque c'est également au cours de ces échanges que s'expérimentent les effets produits par des dire et des manières de dire, effets présupposant des rapports à la situation, c'est-à-dire une légitimité institutionnelle et des capitaux militant et politique, et générant des effets aussi bien dans la situation et ses rapports de place que dans l'espace plus global des mouvements sociaux en général, soit dans la définition des enjeux de la lutte, des revendications et des coalitions.

Conclusion de la partie III

Cette seconde partie avait pour objectif de décrire, à partir de la transcription de quelques échanges d'une AG singulière, le fonctionnement en situation du registre interactionnel formaliste. Cette mise en rapport de l'occurrence (du *token*) avec le modèle (le type), a fait apparaître à quel point la réalité interlocutive est mainte fois plus complexe que ce qu'un discours métapragmatique ou une observation directe peuvent saisir. L'institution, qui contraint autant qu'elle offre des ressources, est réinvestie en situation et donne matière aux relations sociales qui produisent l'évènement de parole.

L'analyse de la séquence d'ouverture présentée dans le chapitre 6 a révélé à quel point les actes de parole typiques du registre formaliste revêtent pour certains militants des valeurs ambivalentes. À la fois ressources sûres pour définir l'activité en cours (faire démarrer la rencontre, expliciter la séquentialisation des échanges, inscrire l'AG dans une temporalité via la prise de note, etc.), ces énoncés-typiques du statut d'animateur sont également tournés en dérision. Ces mises à distance, quant à elles, servent aussi bien des mouvements de désinstitutionnalisation, durant lesquels des locuteurs expérimentés et complices se distinguent des contraintes pesant sur la production de leurs dires, que de moyens pour rappeler un novice à cet ordre de l'interaction dont on s'est moqué quelques instants plus tôt. Ni tout à fait spontanéiste ni tout à fait formaliste ou bien les deux à la fois, la séquence d'ouverture analysée présente ainsi un entre-deux qui nous permet de mettre au jour l'existence d'unités contestataires n'investissant pas particulièrement l'AG dans sa dimension interactionnelle d'un point de vue politique. Pour elles, la formalisation des rencontres militantes ne semble pas plus être garante d'une horizontalité à afficher que la spontanéité ne réveille de dormantes passions insurrectionnelles. Enfin, à partir du fonctionnement des silences et de leur statut intra ou intertours, j'ai posé la prise de parole comme prise de risque (et non plus comme prise de pouvoir comme le présuppose le dispositif formaliste) afin d'explorer ce qui relève de la performance dans la production langagière adressée à tous en AG.

Le chapitre 7 a quant à lui posé les jalons d'une discussion à propos de la réappropriation de discours métapragmatiques sociohistoriquement chargés en situation d'interlocution. Ainsi, il a été possible d'observer le fonctionnement en face à face des effets de positionnement mis au jour par l'analyse des textes écrits (brochures, ouvrages) à propos du registre formaliste et de sa valeur d'horizontalité. Si la notion de FD sert surtout à comprendre comment émerge le

sens des signes linguistiques en discours via notamment la production d'effets d'évidence, on a vu ce que ces effets peuvent produire pragmatiquement, en termes de rapports de place. Pris dans le fil de l'argumentation, d'une part, et dans les enjeux proprement interactionnels et sociaux, d'autre part, les dialogismes interdiscursif et interlocutif s'entremêlent. Il apparaît alors que les FD, en plus de leur travail idéologique proprement sémantique, agissent *comme des balises* dans le sens où, instituées et structurantes, leur repérage par les locuteurs permet de faire des hypothèses quant aux positionnements sociodiscursifs des uns et des autres. Une discussion théorique et épistémologique s'impose alors, discussion qui chercherait à faire dialoguer la théorie du discours de Michel Pêcheux avec l'anthropologie linguistique américaine et sa notion d'indexicalité. Il ressort néanmoins de ces analyses que la thématization de l'ordre interactionnel de l'AG est bien une pratique possible et courante en AG. Un tel geste réflexif, cependant, se charge vite d'une valeur de reproche ou de mise en accusation. La valeur politique, et donc le sens social du registre mis en place, réapparaît alors brusquement sous l'effet de la convocation d'un texte de référence.

Le huitième et dernier chapitre a abordé la question de la valorisation des discours produits en AG. La réflexivité langagière ne prend plus ici l'ordre interactionnel et sa mise en registre socialement significative, mais le discours produit au sein de l'évènement de parole. Thème quasiment absent des discours métapragmatiques, qu'ils soient spontanéistes ou formalistes, l'échange métadiscursif analysé dans le chapitre 8 a permis de révéler à quel point cette question de l'AG comme espace du dicible était productrice de rapports de pouvoir. En effet, la reprise de certains discours attribués aux adversaires du mouvement met bien l'AG à l'épreuve. Parce que là comme ailleurs, tout ne peut pas être dit, il s'agit donc, toujours pour les locuteurs les mieux dotés en capitaux langagiers et militants, de réinstaurer un ordre du discours permettant de confirmer le sens de l'expérience vécue. Mais, sans représentants officiels et avec la hantise d'être (de paraître ?) autoritaire, une telle réinstauration ne peut que se faire en empruntant des chemins de traverse. Jouant subtilement avec les effets du « nous » et oscillant dans l'usage des différents registres disponibles, quelque chose comme une voix de l'institution du mouvement anarchiste dans son ensemble émerge néanmoins.

Finalement, la seconde partie de la thèse s'est intéressée à ces moments de réflexivité qui mettent l'institution, ici l'institution de l'AG en tant qu'évènement de parole problématique dans le cadre du militantisme anarchiste/autonome, *à l'épreuve* (Nachi, 2006 : 56). Lors de ces moments, en effet, la valeur, le sens ou la nature de ce à quoi on participe pose problème et doit être confirmé pour que l'action conjointe puisse se poursuivre. Alors que l'existence de discours

métapragmatiques formalistes thématissant explicitement *l'accès* à la parole publique fait de la mise à l'épreuve de l'AG en tant qu'ordre interactionnel une épreuve de légitimité, cadrée par un déjà-là, par un repère commun, la non-thématisation de la valorisation des discours fait de la mise à l'épreuve de l'AG en tant qu'ordre du discours une épreuve de force, où les rapports de pouvoir sont directs et « crus ».

C'est finalement « le paradoxe de l'institution » (Boltanski, 2008 : 34) qui transparaît de toutes ces analyses à propos de l'évènement de parole « AG », paradoxe renvoyant au fait que les institutions sont à la fois des « instruments susceptibles d'être mis au service d'une *domination* » (Boltanski, 2008 : 34) en tant qu'elles « contraignent l'action et l'enferment dans des limites plus ou moins étroites » et « nécessaires en tant qu'elles réduisent l'incertitude sur ce qui est – et c'est une condition de possibilité de l'action » (Boltanski, 2008 : 34).

Conclusion générale

La mise en registre interactionnelle de l'horizontalité

À travers l'exemple des AG anarchistes/autonomes, cette thèse a montré comment se construisent et se négocient les normes d'une interaction, soit le sens et la valeur d'un événement de parole. La notion de mise en registre a permis d'aborder cette construction et cette négociation en insistant d'une part sur l'importance de l'historicité, dans ce cas de la question de l'organisation politique sans organisation politique, et, d'autre part, sur la forte hétérogénéité qui marque le sens et la valeur de l'évènement de parole AG. C'est pourquoi, si l'on observe bien d'un côté l'émergence d'effets d'évidence associant des rapports sociaux égalitaires à une formalisation des rencontres, on ne peut que constater, d'un autre côté, que ces effets d'évidence sont travaillés par des conflits.

L'existence d'un « permanent problème », pour reprendre l'expression de Jean Maitron, lié à l'organisation du mouvement anarchiste/autonome a généré, tout au long de son histoire, une forte valorisation de la réflexivité politique aboutissant à la production de discours et à l'expérimentation de pratiques. Ces discours sur l'organisation ont chargé de mémoire et de sens les discours aujourd'hui tenus quant à l'AG proprement dite, en même temps que se sont transmises des manières d'interagir. Ainsi, les réflexivités langagière et politique qui font exister le registre interactionnel horizontal-formaliste s'imposent bien d'un côté comme de puissants moteurs d'institutionnalisation de l'évènement de parole AG. Cette institutionnalisation du registre implique deux faits qui fonctionnent ensemble :

1) *Une naturalisation de son ordre interactionnel* et particulièrement de l'association entre formalisation des rencontres et existence de rapports sociaux égalitaires. Une telle naturalisation se traduit par l'incorporation de manières d'interagir devenues réflexes et par un processus de rhématisation faisant de la formalisation un signe extérieur d'antiautoritarisme.

2) *Une partialité dans sa mise en discours*. Les discours métapragmatiques justifiant l'ordre interactionnel formalisé des AG ne politisent qu'une partie des éléments constituant l'évènement de parole et délaissent ainsi d'autres lieux possibles de thématization des rapports entre usage du langage en situation et relations de pouvoir/domination.

C'est pourquoi les analyses ont insisté sur le fait que la focalisation du registre horizontal-formaliste sur *l'accès à la parole publique* laisse la place à l'émergence de rapports de pouvoir investissant autrement l'usage du langage en situation.

Dans le cadre de la sociologie pragmatique (Boltanski & Thévenot, 1991 ; Boltanski & Chiapello, 1999), toute mise en question est une mise à l'épreuve. Par « mise à l'épreuve », il faut entendre « un moment au cours duquel les personnes font preuve de leurs compétences soit pour agir, soit pour désigner, qualifier, juger ou justifier quelque chose ou quelqu'un : un être. C'est donc le moment d'*incertitude* par excellence puisqu'il est l'occasion de s'accorder sur l'état des êtres, qui peuvent être des personnes et/ou des choses » (Nachi, 2006 : 57). Ainsi, lorsque l'AG est mise à l'épreuve pour s'accorder quant à sa qualité égalitaire ou inégalitaire, le registre horizontal-formaliste fournit une « grammaire commune », des points de repère partagés, notamment sous la forme d'une reprise de discours dominants thématissant l'accès à la parole. Mais pour s'accorder sur sa qualité d'anarchiste, mise à l'épreuve qui surgit, par exemple, dans une situation de désaccord à propos du discours à tenir au sein et au nom de l'AG, le registre horizontal-formaliste ne propose plus de cadres communs. Alors que le premier type d'épreuve peut s'analyser comme une épreuve de grandeur, teintée de jugement moral, puisque s'appuyant « sur des dispositifs pour mieux asseoir sa légitimité » (Nachi, 2006 : 60), le second type d'épreuve s'apparente davantage à une épreuve de force, « une épreuve "nue" où s'affichent et s'affrontent des forces à "l'état brut" » (Nachi, 2006 : 62) et « dont la caractéristique est de n'être ni spécifiée ni contrôlée » (Boltanski & Chiapello, 1999 : 402).

Mais la mise en registre de l'évènement de parole « AG » est apparue, d'un autre côté, comme prise dans des tensions historiques et dynamiques, des formations sociales : les fragments-types du registre horizontal-formaliste sont en effet chargés de valeurs antagonistes, indices de positionnements sociaux et politiques structurant l'espace des mouvements anarchiste/autonome. Si, pour certains, la formalisation est bien associée à l'égalité, elle est pour d'autres le signe d'une névrose ou d'une manipulation. L'importance de l'hétérogénéité agit alors comme force dénaturisante, et c'est donc également par la réflexivité langagière qu'une désinstitutionnalisation du registre horizontal-formaliste est rendue possible. Les discours métapragmatiques produits à propos des AG sont en effet chargés des effets de sens produits par les FD antagonistes, et en premiers lieux par celle que j'ai appelée « spontanéiste ». Cet état de fait est peut-être ce qui autorise une « délocalisation tendancielle du sujet énonciateur » (Pêcheux, 1981 : 17), soit la possibilité d'un « passage d'une place énonciative à une autre » (Guilhaumou, 2004) et finalement la reconnaissance, même déniée, d'autres

manières possibles de faire sens. La forte tension produite par l'hétérogénéité des discours métapragmatiques suppose qu'élaborer un discours justificateur à propos de la formalisation des AG implique nécessairement de faire exister d'autres discours, critiques de cette formalisation, et, sous l'effet de la valorisation de la réflexivité (de l'autocritique), les tentatives de ressaisies symboliques effectuées par les locuteurs anarchistes/autonomes vis-à-vis de l'évènement de parole « AG » se confrontent nécessairement à de l'altérité. Cette hétérogénéité renvoie, « à l'intérieur de la production discursive d'un même locuteur, à une opposition entre discours individuel et discours collectif » (von Münchow, 2015 : 25). Cette altérité est saisissable discursivement par l'entrée dialogique/polyphonique, mais l'ethnographie a également montré que les infokiosks présentaient le plus souvent l'ensemble des positionnements discursifs sur la question. Et, à titre d'exemple significatif, des textes critiques de la formalisation des AG m'ont bien été conseillés par un militant du collectif NDDL, pourtant lui-même fervent défenseur de la formalisation des AG.

En ce sens, les réflexivités langagière et politique, indispensables au phénomène de mise en registre des AG, travaillent dans un double mouvement : d'une part elles apparaissent comme nécessaires à l'institutionnalisation du registre, à sa naturalisation, et, d'autre part, elles sont ce par quoi une désinstitutionnalisation, une dénaturalisation est rendue possible. En effet, cette discussion généralisée et autocritique à propos des AG fournit tout d'abord les conditions pour un élargissement des aspects politisables de l'évènement de parole. Si toute mise en registre implique un gommage de traits, ici de propriétés situationnelles, l'hétérogénéité discursive des discours métapragmatiques paraît freiner ces processus de gommage. Ainsi, certains aspects finalement non investis dans l'ordre interactionnel formalisé effectif font malgré tout l'objet de thématization dans les discours, que ceux-ci relèvent ou non de la FD formaliste. C'est le cas de la mise en équivalence entre prise de parole et prise de risque sous la forme de l'appréhension à parler publiquement (*Considérations sur les assemblées, Débat sur les débats*), de la remise en cause du lien entre un accès à la prise de parole publique et un accès inconditionnel au pouvoir et à l'influence sur les autres dans les textes qui insistent sur la perspicacité du public (*Considération sur les assemblées, La tyrannie de l'absence de structure*), de la critique de la ritualisation de la formalisation des AG dans un long passage de *Micropolitiques des groupes*, ou enfin, de la valorisation des discours à tenir en AG abordée dans *Considérations sur les assemblées*, texte dans lequel l'inégale distribution des compétences langagières renvoie avant tout aux postures énonciatives à adopter dans une intervention et non pas à la fréquence ou à la durée des tours de parole adressés à tous. Ainsi,

l'hétérogénéité des discours métapragmatiques sert d'une part de ressource aux locuteurs dans leurs tentatives répétées de « récupérations » symboliques de l'ordre interactionnel de l'AG²⁵⁷. D'autre part, cette hétérogénéité favorise l'émergence de mises en forme préalables, de « contraintes de justification », auxquels pourront se référer les locuteurs dans leurs mises à l'épreuve de l'AG.

Enjeux théoriques

Tout au long de cette thèse, j'ai mobilisé des cadres théoriques aux épistémologies variées, voire parfois contradictoires, pour la construction de l'objet et pour les analyses. Car si Asif Agha définit les registres langagiers de « *discursive formations* » (Agha, 2005 : 46), cette expression correspond, dans le champ de la sociolinguistique française, à la notion de formation langagière²⁵⁸ proposée par Josiane Boutet, Pierre Fiala et Jenny Simonin-Grumbach (1976) et non pas, bien sûr, à la notion de formation discursive proposée par Michel Pêcheux. C'est ainsi qu'en faisant appel d'un côté à l'anthropologie linguistique états-unienne et son approche sémiotique et de l'autre à l'ADF, j'ai fait frictionner des conceptions du sujet, du langage, du signe et du sens parfois divergentes. Si j'espère avoir montré que la diversité de ces conceptions n'était pas problématique pour l'analyse des matérialités langagières recueillies, permettant au contraire une grande richesse de points de vue, un travail de construction théorique s'impose désormais, afin de circonscrire au mieux les zones d'articulation possibles entre ces théories. Après avoir rappelé les principaux points de désaccord, j'esquisserai le début d'une telle construction théorique.

À propos de la conception du sujet

Tout l'édifice conceptuel de l'ADF, qui a fait des textes politiques écrits son objet de réflexion principal, repose sur une conception du sujet divisé et assujetti, faisant fusionner

²⁵⁷ Dans le cadre de la sociologie bourdieusienne, « la question de la maîtrise pratique et des effets de la maîtrise symbolique de cette maîtrise » (Bourdieu, 2000/1972 : 304) se révèle par contre sans issue, Pierre Bourdieu n'hésitant pas à affirmer que « si les agents sont possédés par leur habitus plus qu'ils ne le possèdent, c'est d'abord parce qu'ils ne le possèdent qu'en tant qu'il agit en eux comme principe d'organisation de leurs actions, c'est-à-dire sur un mode tel qu'ils en sont du même coup dépossédés sur le mode symbolique » (Bourdieu, 2000/1972 : 207). Dans ce cadre, toute mise en discours n'est que doxa et sens commun (naturalisation de l'arbitraire), et nous faisons face à une rencontre manquée entre des pratiques (pratiques discursives comprises) et des discours sur ces pratiques.

²⁵⁸ Pour Josiane Boutet, « la notion de formation langagière introduit l'idée qu'il existe des rapports de force entre les pratiques langagières et non pas seulement que le langagier porte trace ou reflète des rapports de force qui lui sont extérieurs, comme le conçoivent les approches taxinomiques ou déterministes de la relation entre le langage et le social » (Boutet, 1994 : 61).

l'inconscient lacanien avec l'idéologie althussérienne. De par leur influence althussérienne commune, cette conception du sujet assujetti fonctionne relativement bien avec celle de la sociologie bourdieusienne : les locuteurs sont, dans ce cadre, tout à la fois des sujets parlés par le discours et des agents mis en mouvement par le social. La socialisation discursive pourrait d'ailleurs être posée comme des interpellations successives au sein des FD que rencontrent les locuteurs au cours de leurs trajectoires sociales.

L'anthropologie linguistique, en revanche, qui a fait de l'interaction en face à face et de la situation de communication son principal objet de réflexion, pose le rapport du sujet au langage en termes cognitivistes, d'une part, et postule, d'autre part, un locuteur *acteur* social, dans la mesure où l'accent est mis sur les effets de la parole sur les autres et le monde. La question se pose alors de la pertinence d'une telle divergence et je proposerai plus loin quelques pistes de théoriques qui permettraient peut-être de l'atténuer.

À propos de la conception de la langue

Ces deux approches, sémantique et pragmatique, sont par ailleurs mises en opposition dans le champ de l'ADF. Là, tout se passe comme si la question du « sujet » se rabattait sur celle de la « langue ». Denise Maldidier (1990 : 89) explique par exemple que le concept de discours chez Michel Pêcheux « représente une forme de résistance intellectuelle à la tentation pragmatique » quand Frédérique Sitri (2003 : 25) constate que pour les approches pragmatiques « la langue se trouve ainsi subordonnée et pour ainsi dire niée, ou diluée, dans un objet plus vaste ». En résumé, la place accordée à la langue, selon qu'elle est considérée comme un moyen d'action sur le monde et sur l'interlocuteur au même titre que d'autres, ou que, au contraire, est reconnu son ordre propre, constitue bien un lieu de « clivage théorique » (Authier-Revuz, 1995/2012, cité par Sitri, 2003 : 25), qui divise le champ du discours et de l'énonciation et engage aussi deux conceptions différentes du sujet (Sitri, 2003 : 25).

Ainsi, à une reconnaissance théorique de l'autonomie de « la langue comme forme » correspondrait une conception du sujet clivé, qui n'est pas « maître en sa demeure », tandis qu'à une conception pragmatique du langage correspondrait un acteur intentionnel et stratège. Produit de conjonctures historiques distinctes, le champ des études sur le discours en France et aux États-Unis²⁵⁹ a donc laissé peu de place à l'émergence d'une conception psychanalytique

²⁵⁹ Pour une description des différents champs européens et états-uniens des « études de discours » voir par exemple Dominique Maingueneau (2005 ; 2017) et Dominique Maingueneau, Johannes Angermüller et Ruth Wodak (2014).

du sujet parlant dans le cadre d'une analyse langagière prenant en compte une situation de communication elle-même socialement problématisée²⁶⁰.

À propos de la conception du sens

C'est que deux conceptions du sens se confrontent également, puisque l'ADF se pose une question de sémantique discursive et questionne la fonction référentielle du langage pour insister sur l'inexistence d'un sens commun dénoté, tandis que l'anthropologie linguistique, tout comme la sociolinguistique d'ailleurs, s'interroge avant tout sur le sens social de signes souvent non référentiels (accents, styles, etc.). C'est pourquoi cette dernière insiste sur l'indexicalité des signes, et pas seulement des signes linguistiques²⁶¹.

Mais, si une certaine puissance d'agir est associée par l'anthropologie linguistique à ces fonctions pragmatiques, leur fonctionnement *métapragmatique* est, quant à lui, implicite, et relève du tenu pour acquis, de l'idéologie (voir chapitre 2, section 2.3.2) et n'admet pas, en cela, une conception de l'acteur rationnel et « libre ». En insistant sur les processus interprétatifs en tant qu'ils sont situés bien que dynamiques, l'idée reste de décrire comment des signes, localement, entrent en rapports selon des modalités socialement préexistantes afin de produire la reconnaissance de l'expérience sociale (et donc sa reproduction).

À propos de la conception du signe

Enfin, l'anthropologie linguistique américaine, dans son approche sémiotique, s'appuie sur une conception peircienne du signe, c'est-à-dire non structuraliste. Les deux cadres théoriques se distinguent ainsi également par leur conception du signe (saussurien vs peircien). Or la sémiotique peircienne pense certes ce qui relève de la Loi, de l'habitude, de la régularité en proposant que les signes puissent fonctionner comme symboles dans un processus interprétatif donné ou bien présenter une dimension symbolique. Mais cette dimension symbolique reste partielle puisque les dimensions indicielle et iconique sont toujours mobilisées d'une manière ou d'une autre dans tout processus interprétatif, complexifiant considérablement

²⁶⁰ Si Frédérique Sitri, dans *L'objet du discours*, travaille bien sur de l'oralité et de la conversation, à aucun moment elle n'historicise ni ne contextualise socialement les rencontres qui ont pourtant également déterminé la forme des dires de son corpus. Ainsi, ni les locuteurs ni leurs rapports de place ne sont décrits ; ce sont donc dans ce cas les contraintes et les effets sociaux et politiques de la parole sur les locuteurs qui restent non abordés.

²⁶¹ Cela ne signifie pourtant pas que la dimension référentielle soit totalement délaissée ni que le potentiel systémique du langage articulé ne soit pas exploré par ces anthropologues linguistes, bien au contraire.

la question de la production du sens (et de la connaissance) comme mises en rapport dynamiques et de natures diverses de signes entre eux.

Quelques pistes théoriques à explorer

Sans avoir pour ambition de résoudre l'ensemble des contradictions soulevées par l'articulation de ces deux cadres théoriques, il est possible de proposer quelques pistes exploratoires pour poursuivre la réflexion à propos du sujet, du langage et du signe.

FD et indexicalité

L'analyse a montré que des concepts, aussi étrangers l'un à l'autre que celui de FD et d'indexicalité, pouvaient s'articuler afin de décrire à la fois les dynamiques sémantiques de certaines expressions et les causes et effets pragmatiques de ces expressions sur la relation entre les locuteurs et sur la situation de communication dans son ensemble. Si l'on reprend le cas de l'intervention de Laetitia étudiée dans le chapitre 7, l'image du coénonciateur construite dans le discours fait fonctionner tout à la fois les rapports antagonistes et historiques entre les deux FD et les rapports de place, produits et indices de l'état de la structure du champ, entre les participants au moment de l'interaction. En effet, une séquence discursive, donc une certaine manière de faire émerger le sens en discours, est toujours un indice de position au sein d'un champ social déterminé et, en cela, les processus interprétatifs propres à l'interaction en face à face s'appuient *aussi* sur des hypothèses quant aux lieux institutionnels et sociaux depuis lesquels parlent les locuteurs et quant aux généalogies discursives dans lesquels ils s'inscrivent.

De la même manière qu'un repérage du positionnement discursif de l'autre agit comme index, les valeurs pragmatiques (de reproche, d'accusation, etc.) tirent également leur force de ces discours antérieurs et circulant qui s'opposent à propos d'un objet du monde (ici de l'AG). Francine Mazière rappelle d'ailleurs que la notion de FD est « utilisée pour pointer, dans le procès d'un discours, la place sociale du locuteur ou son ancrage idéologique » (Mazière, 2005 : 108), mais elle ne précise pas par qui et comment s'effectue ce pointage : par l'analyste ou par les locuteurs en situation ? Si l'on admet qu'il peut exister quelque chose comme un usage intentionnel ou stratégique de l'indexicalité, cette question exige de « distinguer ce qui est caché par le sujet, intentionnellement, et ce qui "lui est caché", à son insu, par "l'idéologie" [...] » (von Münchow, 2015 : 25). L'étude du fonctionnement indexical des inscriptions de soi et des autres

au sein de généalogies discursives particulières (FD) permettrait peut-être de poursuivre la discussion théorique quant à l'articulation des concepts de métapragmatique et d'interdiscours.

Interdiscours et métapragmatique

La description des modalités d'intrication des dialogismes interdiscursif et interlocutif serait peut-être une manière d'aborder cette question des rapports entre interdiscours et métapragmatique. C'est par exemple en prenant en compte à la fois l'existence des discours antérieurs contraignant le sens et la forme des expressions mobilisées par les locuteurs (le lexème « organisation » notamment) et le cadre de l'interaction face à face qu'il a été possible de complexifier les rapports entre les deux FD postulées et surtout leur réagencement en situation argumentative. Si l'existence d'une FD spontanéiste a été postulée par l'analyse « discursive », on a pu ensuite constater que les locuteurs, en situation, en avaient une certaine « intuition ». On peut alors se demander ce que serait une FD dont auraient conscience les locuteurs²⁶², ou du moins qui serait, dans les termes de la deuxième topique freudienne, « pré-consciente ». En reprenant la notion de « délocalisation tendantielle du sujet énonciateur », ou bien celle du « second oubli » (voir chapitre 2, section 2.4.1.3) dans le cadre d'une analyse langagière problématisant la situation de communication et les rapports sociaux qui s'y construisent et reconstruisent, il s'agirait alors d'envisager des « remaniements » dans les FD, mus et déterminés par des enjeux sociaux, politiques ou autres en interaction en face à face. En termes de conceptions du sujet, cela impliquerait de penser dans quelles mesures les *contraintes situationnelles* – métapragmatiques – font bouger les modalités d'« assujettissement » des locuteurs au sens de leurs discours.

Discours métapragmatique et discours épilinguistique

Une autre piste de réflexion concernant la subjectivité consisterait à intégrer les apports des travaux de sociolinguistique française mobilisant les notions d'imaginaire linguistique (Houdebine, 1982) et de discours épilinguistiques (Canut, 1998 ; 2000 ; 2007b) à ceux de l'anthropologie linguistique utilisant la notion de discours métapragmatique. Déjà entamé ailleurs (Canut, Danos, Him-Aquilli & Panis, 2018), un tel travail supposerait par exemple, en s'inspirant des travaux d'Anne-Marie Houdebine, de reprendre une conception lacanienne des sujets parlants qui ne postule pas avant tout un assujettissement sémantico-idéologique (comme

²⁶² Je remercie Noémie Marignier d'avoir attiré mon attention sur ce point.

le suggère une lecture althussérienne), mais un sujet fantasmant son rapport au langage. La notion d'imaginaire linguistique, en effet, définie comme le « rapport du sujet à la *lalangue* (Lacan) et à la langue (Saussure) » (Houdebine, 1996 : 17), pense les locuteurs en tant que sujets parlants marqués par une histoire singulière, elle-même à l'origine d'un rapport fantasmé et ambivalent aux formes langagières entendues et énoncées (Houdebine, 1998 : 21). En reprenant cette fois les travaux de Cécile Canut, qui définit quant à elle les discours épilinguistiques comme « l'ensemble des mises en discours conscientes sur les langues, le langage ou les pratiques langagières qui régissent la relation du sujet au langage et dont les fluctuations résultent du phénomène inconscient de la subjectivation » (Canut, 2000 : 73), il serait également possible de postuler une subjectivité deleuzienne, intégrant les notions de désir et d'être *en devenir* (2008a ; 2008b) dans l'étude des discours à propos des langues et du langage. Dans le cadre d'une analyse de sociolinguistique critique (Heller, 2002 ; Boutet & Heller, 2007 ; Canut & Duchêne, 2011), voire politique (comme nous l'avons proposé), cela impliquerait de questionner, dans un même mouvement, ce que l'on doit à une économie néo-libérale et une organisation politique étatique dans la construction de telles subjectivités.

Pratiques stylistique, interlocutive et discursive

Dans ce même ouvrage, nous avons proposé un premier cadre notionnel faisant se rencontrer les différents courants théoriques que sont la sociolinguistique et l'analyse de discours française et l'anthropologie linguistique américaine. Nous sommes repartis de la notion de « pratiques langagières » proposée par Josiane Boutet (1976) pour insister sur le fait que le langage est bien une pratique sociale, c'est-à-dire une institution qui traverse les corps et qui performe la réalité sociale, la reproduisant soit, mais selon des modalités qui autorisent des déplacements dans la production des formes et des manières de faire sens, notamment sous l'effet de la réflexivité des locuteurs sur leur pratique. Nous avons ensuite tenté de circonscrire trois points de vue, qui permettraient d'éclairer de trois manières différentes toute matérialité langagière et sémiotique dans leur dimension sociale et politique.

Décrire les *pratiques stylistiques*, tout d'abord, revient à se concentrer sur l'émergence du sens social porté par les signes non référentiels : accent, style, registre, genre, posture énonciative, etc. Cela renvoie aux objets « traditionnels » de la sociolinguistique (voir par exemple Penelope Eckert, 2000) ainsi qu'à la question des genres discursifs ou de l'énonciation en analyse du discours. Étudier les *pratiques interlocutives* revient ensuite à se pencher sur les normes de l'interaction, sur la valeur des propriétés situationnelles et leur dynamique. Cela

renvoie aux objets traditionnels de l'analyse des conversations et de la sociologie interactionnelle. Analyser les *pratiques discursives*, enfin, revient à s'intéresser au fonctionnement proprement référentiel et donc à l'émergence des catégorisations et du sens sémantique de la matérialité verbale en tant qu'il est contraint par des généalogies discursives. Cela renvoie aux questionnements de l'ADF et plus largement à la question du dialogisme.

Une telle division en trois aires de questionnement n'est qu'une grille d'analyse (un peu comme le modèle du *speaking* de Dell Hymes) et ne désigne en aucun cas, évidemment, des objets empiriques distincts. Il s'agit néanmoins d'une première esquisse de modélisation, voire de synthèse des différents modes d'appréhension des études sur le langage dans ses dimensions sociopolitiques. En cela, il s'agit d'une volonté de poursuivre la discussion épistémologique et disciplinaire initiée par Dominique Maingueneau et Josiane Boutet (Boutet & Maingueneau, 2005 ; Boutet, 2015a ; 2015b) quant aux rapports entre sociolinguistique et analyse du discours en France ainsi que celle à propos des rapports entre sociolinguistique et sociologie du langage (Varro, 1999 ; Calvet, 1999 ; Canut, 2000).

Questions politiques

Au-delà de ces questions théoriques et épistémologiques, des questions politiques ont émergé. C'est le cas de celles, bien sûr, liées à l'objet d'étude, comme par exemple les diverses rencontres possibles entre l'individu et le collectif ou encore les modalités de réagencements des rapports sociaux sous l'effet des mises en registre des ordres interactionnels. Mais il y a également celles, méthodologiques, liées à la pratique de l'ethnographie et à la construction du savoir. Si je n'ai pas procédé dès le début de ma recherche à une réelle « anthropographie » (Canut, 2012 ; 2017), qui aurait supposé « de considérer la rencontre avec les personnes [...] comme un *agir collectif politique en devenir* » (Canut, 2017 : 320), il est évident que cette recherche n'en est pas moins une contribution de plus à la conversation généralisée, au sein des mouvements anarchistes et autonomes, à propos des AG et de la question de l'organisation politique sans organisation politique.

Table des illustrations

Encadrés

Encadré 1. Extrait de l'Adresse inaugurale (Marx, 1964 : en ligne).	82
Encadré 2. Extrait de la première résolution du Congrès de Saint-Imier (1872 : en ligne).	86
Encadré 3. Extrait de la deuxième résolution du Congrès de Saint-Imier (1872 : en ligne).	86
Encadré 4. Extrait de la troisième résolution du Congrès de Saint-Imier (1872 : en ligne).	87
Encadré 5. Extrait du Révolté (Grave, 1885, cité par Maitron, 1975, t.1 : 118).	88
Encadré 6. Extrait de l'Histoire des Bourses du travail. Origine. Institutions. Avenir (Pelloutier, 1921, réédité par Baillargeon, 2005 : 370-383).	90
Encadré 7. Extrait du Petit manuel anarchiste-individualiste (Armand, 1911 : en ligne).	93
Encadré 8. Extraits des Propos d'un éducateur (Faure, 1933, réédité par Baillargeon, 2005 : 303-368).	95
Encadré 9. Extraits de la Plateforme (Makhno, 1925 : en ligne).	99
Encadré 10. Extrait du Rapport sur la construction des situations (Debord, 1957/2000 : 7).	101
Encadré 11. Extrait de La société du spectacle (Debord, 1967/1996 : 96-97).	102
Encadré 12. Extraits de Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations (Vaneigem, 1992/1967 : 150-151 et 250-251).	103
Encadré 13. Extrait d'un reportage à propos de la Sorbonne occupée en 1968 (annexe présentée par Dansette, 1971 : 403).	104
Encadré 14. Extraits du récit de Jacqueline Feldman à propos de l'origine du MLF (2009 : 199-200).	107
Encadré 15. Extraits du n°0 du Torchon Brûle (Anonyme, 1971 : 16-17).	108
Encadré 16. Extrait du n°2 du Torchon Brûle (Anonyme, 1971 : 6).	110
Encadré 17. Extrait du n°1 de Camarades (1975, cité par Schifres, 2004 : 30).	111
Encadré 18. Extrait de L'Officiel de l'autonomie (Anonyme, 1977, reproduit par Schifres, 2004 : 20).	112
Encadré 19. Extrait d'un entretien sociologique avec un militant autonome ayant participé aux AGAP (cité par Schifres, 2004 : 13).	112
Encadré 20. Extraits d'un texte de l'OCL à propos des AGAP (Anonyme, 1978, reproduit par Schifres, 2004 : 33).	113
Encadré 21. Extrait du texte de présentation du courant politique de l'éducation populaire (de Lépinay : en ligne).	117
Encadré 22. Extrait de « À propos de l'AG Jussieu. Quelques impressions qui ne se veulent surtout pas péremptaires », paru dans Apache n°12 (Anonyme, 1998 : 13).	119
Encadré 23. Extraits de l'enregistrement audio de l'AG de lutte de la tendance Ni-CPE ni CDI, tenue le 24 mars 2006 à l'EHESS.	121
Encadré 24. Extrait de la brochure intitulée « Occupations de la Sorbonne et de l'EHESS. Bref résumé de certains aspects du mouvement anti-CPE à Paris » (2006 : en ligne).	122
Encadré 25. Extrait de L'insurrection qui vient (Comité invisible, 2007 : 112-113).	123
Encadré 26. Extrait de Constellations. Trajectoires révolutionnaires du jeune XXIème siècle (Collectif Mauvaise Troupe, 2014 : 188-190).	125
Encadré 27. Extraits de « Ils veulent nous obligés à gouverner, nous ne céderons pas à cette provocation », À nos amis (Comité invisible, 2014 : 41-79).	149
Encadré 28. Extraits de Considérations sur les assemblées ou le Contr'un (Anonyme, 2012 : en ligne).	164
Encadré 29. Extrait de Débat sur les débats (Anonyme, 2003 : en ligne).	176
Encadré 30. Extrait de « Introduction », Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives (Vercauteren, 2011 : 6-29).	194
Encadré 31. Extraits de l'entrée « Artifices », Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives (Vercauteren, 2011 : 31-36).	194
Encadré 32. Extraits de l'entrée « Décider », Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives (Vercauteren, 2011 : 59-67).	195
Encadré 33. Extrait de l'entrée « Réunion », Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives (Vercauteren, 2011 : 169-175).	195
Encadré 34. Extraits de l'entrée « Rôles », Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives (Vercauteren, 2011 : 177-188).	196
Encadré 35. Extraits de La tyrannie de l'absence de structure (Freeman, 1970 : en ligne).	211
Encadré 36. Extrait de « Introduction : Enquête sur un champ de bataille » (Rigouste, 2012 : 13).	476

Encadré 37. Extrait du chapitre « La tactique de la tension », section « Villiers-le-Bel, terrain d'essai du nouveau modèle » (Rigouste, 2012 : 86-87).	476
Encadré 38. Extrait de « La tactique de la tension », section « Villiers-le-Bel, terrain d'essai du nouveau modèle » (Rigouste, 2012 : 94-95)	476
Encadré 39. Extrait de « La tactique de la tension », section « Le socio-apartheid » (Rigouste, 2012 : 97).	476
Encadré 40. Extrait du chapitre « L'industrialisation de la férocité », section « Une industrie de la férocité blanche, virile et bourgeoise » (Rigouste, 2012 : 156).	476
Encadré 41. Extrait du chapitre « Police impériale, guerre sociale » (Rigouste, 2012 : 225).	477

Figures

Figure 1. Fonctionnement de l'indexicalité des signes (tiré de Silverstein, 2003 : 195).	54
Figure 2. Structuration de l'espace social du mouvement anarchiste aux alentours de 1910.	97
Figure 3. Hypothèse de l'isomorphisme des deux plans « espace des positions » et « espace des prises de position ».	223
Figure 4. Domaine de mémoire.	224
Figure 5. Plan du squat dans lequel se tient l'AG du collectif en 2013-2014, téléchargé depuis le site internet du squat.	236
Figure 6. Plan de la salle du troisième étage.	238
Figure 7. Plan de la salle du premier étage.	238
Figure 8. Plan de la salle du troisième étage au moment de l'arrivée des participants.	241
Figure 9. Plan de la salle du troisième étage quelques instants après la prononciation de l'énoncé inaugural.	243
Figure 10. Plan de la salle du troisième étage au moment du départ des participants	273
Figure 11. Les instances de légitimation de la parole.	275
Figure 12. Processus de rhématisation et de différenciation dans la mise en place du registre horizontal-formaliste.	280
Figure 13. Disposition des principaux locuteurs de la rencontre dans le cercle de l'AG.	307
Figure 14. Visualisation des durées des silences et des tours de parole des locuteurs de l'AG Rémi Fraisse.	308
Figure 15. Disposition des locuteurs de l'échange lors de la séquence d'ouverture.	321
Figure 16. Centralité de la position de Leslie dans l'attribution du statut de preneur de note.	326
Figure 17. Structuration de la sous-séquence d'attribution du statut de preneur de notes en trois échanges.	327
Figure 18. Construction incrémentale du tour de parole de Leslie (n°16).	336
Figure 19. Disposition des locuteurs et locutrices de l'échange.	367
Figure 20. Précautions énonciatives dans la mention du texte de Jo Freeman.	400
Figure 21. Généalogie et effets de mémoire du texte de Jo Freeman.	420
Figure 22. Disposition des locutrices de l'échange.	436
Figure 23. Les rapports d'implication et d'exclusion mutuelle des deux groupes construits discursivement par Noémie et leur éventuel sous-entendu argumentatif.	452
Figure 24. Reprises et modifications de dires à propos de l'institution policière.	456

Tableaux

Tableau 1. Divergences dans la valorisation de la formalisation des AG.	222
Tableau 2. Caractéristiques de la structure de l'engagement dans une AG formalisée.	266
Tableau 3. Répartition des thèmes en fonction des tours de parole des locuteurs.	310
Tableau 4. Ironie et mise à distance de l'institution de l'AG.	334
Tableau 5. Fusion du thème et du mode entre les énoncés de Leslie et d'Émilie.	339
Tableau 6. Structuration de l'intervention de Julien.	343

Index des auteurs

A

Abbou, Julie 12, 110, 113, 144, 145
 Adam, Jean-Michel 141, 150, 159, 178, 179, 187
 Agha, Asif 13, 50, 56, 57, 58, 59, 60, 231, 509
 Agrikoliansky, Eric 19
 Aguet, Jean-Pierre 90
 Althusser, Louis 64, 442
 Amossy, Ruth 140, 149, 156, 277, 331, 473
 Angermuller, Johannes 61, 132, 510
 Arvon, Henri 83, 98
 Auchlin, Antoine 323
 Austin, John 313, 315
 Authier-Revuz, Jacqueline 70, 137, 340, 389, 510

B

Bachman, Christian 36
 Bagiani, Cédric 82
 Baillargeon, Normand 84, 93, 103, 105
 Bakhtine, Michael 132, 138, 378, 391
 Basire, Brigitte 331
 Bateson, Gregory 51
 Bauman, Richard 36, 358, 522
 Bauman, Zygmunt 152
 Beaud, Stéphane 234
 Beauzamy, Brigitte 114, 115
 Becker, Howard 234
 Benford, Robert 287, 431
 Bensa, Alban 298
 Bérard, Jean 445
 Bereni, Laure 418, 419
 Berger, Peter 41
 Bernardi, Bruno 24, 25
 Berrendonner, Alain 331
 Berthoud, Anne-Claude 362, 363, 364, 370
 Besancenot, Olivier 97
 Bhabha, Homi 286
 Black, Bob 18
 Blommaert, Jan 49
 Boasn Franz 37, 44
 Boltanski, Luc 287, 500, 501, 505, 507
 Bookchin, Murray 18
 Borel, Marie-Jeanne 150
 Bourdieu, Pierre .. 118, 127, 128, 132, 145, 230, 231, 279, 284, 291, 297, 298, 322, 500, 502, 509
 Boutet, Josiane 509, 514, 515
 Branca-Rosoff, Sonia 11, 12
 Bres, Jacques 137, 138, 139, 331, 389, 390
 Briggs, Charles 49
 Bronner, Gérard 297
 Broqua, Christophe 298
 Brown, Penelope 278

C

Calvet, Louis-Jean 11, 36, 515
 Canut, Cécile 11, 55, 104, 291, 298, 306, 513, 514, 515

Carnino, Guillaume 82
 Castellotti, Véronique 11
 Céfaï, Daniel 272, 287, 300
 Chaperon, Sylvie 107, 109
 Charaudeau, Patrick 71, 333, 347
 Chauviré, Christiane 50
 Chiapello, Eve 507
 Collectif Mauvaise Troupe 120, 124, 231
 Combes, Hélène 283
 Conein, Bernard 70
 Contamin, Jean-Gabriel 431
 Copans, Yves 234
 Cosnier, Jacques 256, 330, 335
 Cossart, Paula 81
 Costa, James 48
 Coulmas, Florian 333
 Courtine, Jean-Jacques 62, 67, 68, 80, 132, 133, 134, 137, 139, 208, 222, 225, 395

D

Danon-Boileau, Laurent 364
 Danos, Félix 55, 299, 306, 513
 Dansette, Adrien 104
 Darmon, Muriel 294, 295, 297
 de Fornel, Michel 363
 Delattre, Pierre 403
 Deleplace, Marc 25
 Détrie, Catherine 378, 389, 390, 391
 Devereux, Georges 234
 Duchêne, Alexandre 514
 Ducrot, Oswald 137, 138, 331
 Dunezat, Xavier 276, 380, 425
 Dupuis-Déri, Francis ... 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 114, 115
 Duranti, Alessandro 36, 37, 44, 296, 356, 358, 427

E

Ervin-Tripp, Susan 316

F

Fassin, Didier 283, 290
 Favret-Saada, Jeanne 234, 292
 Fayolle, Caroline 20
 Feldman, Jacqueline 107
 Feldstein, Stanley 359
 Fernandez-Vest, Jocelyn 323
 Fiala, Pierre 509
 Filippini, Michele 113
 Fillieule, Olivier 28, 32, 430
 Foucault, Michel 65, 132, 133, 138, 287, 427, 428, 429, 502
 Fougier, Eddy 114
 Fraenkel, Béatrice 228
 François, Frédéric 227, 296, 330, 384
 Freeman, Jo 205, 206
 Fuchs, Catherine 64, 65, 66, 67, 391, 392

G

Gadet, Françoise.....	72, 234, 323
Gagné, Natacha	287
Gal, Susan	36, 37, 40, 46, 51, 52, 53, 55, 279, 280
Garfinkel, Harold	41
Géhin, Etienne	297
Giora, Rachel	331
Goffman, Erving.....	42, 228, 229, 230, 233, 239, 240, 242, 246, 248, 254, 255, 260, 262, 263, 265, 276, 278, 279, 327, 336, 431
Golopentia, Sanda	227
Gordon, Uri	17, 18, 19, 20, 22, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 103, 105, 208
Graeber, David	21, 25, 26, 27, 28, 114, 116, 299
Greco, Luca.....	324, 368
Grice, Paul	313, 314, 315
Grize, Jean Blaise.....	363
Guérin, Daniel.....	20
Guespin, Louis	459, 497, 498
Guilhaumou, Jacques	62, 63, 69, 70, 71, 80, 225, 507
Gumperz, John	36, 39, 40, 41, 42, 51, 136, 315, 316, 317

H

Hak, Tony.....	65
Haraway, Donna	286, 299, 300
Harding, Sandra	286
Haroche, Claudine	63, 66
Harvey, David	113
Heller, Monica	290, 514
Helmick Beavin, Janet.....	51
Helsloot, Niels	65
Henry, Paul	63, 66, 69, 139
Him-Aquilli, Manon	11, 55, 274, 299, 306, 513
Hmed, Choukri.....	283
Hobsbawm, Eric.....	26
Holloway, John	21, 30, 114
Houdebine, Anne-Marie.....	11, 513, 514
Hymes, Dell	12, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 315, 317, 323, 427

I

Ibañez, Thomas	19, 21, 22
Irvine, Judith.....	40, 45, 46

J

Jackson, Don De Avila.....	51
Jacquin, Jérôme	453, 454, 455
Jakobson, Roman	11, 39, 41, 43, 152, 328
Jefferson, Gail.....	341, 358
Jourdain, Edouard	100

K

Kempf, Hervé.....	124
Kerbrat-Orecchioni, Catherine ...	265, 277, 278, 336, 352, 354, 359, 377, 526, 529, 532
Kroskrity, Paul	44, 45, 46, 48, 49

L

Labov, William.....	234
Lahire, Bernard	298, 322
Le Goaziou, Véronique	445
Le Mazier, Julie.....	81, 90, 105, 106, 119
Le Querler, Nicole	363
Lefebvre, Henri	101
Leimdorfer, François	36, 37, 39, 41, 43, 403
Léon, Jacqueline	97, 401, 402
Leroy, Maxime	81
Lévesque, Andrée	109
Levine, Cathy.....	207
Levinson, Stephen	278, 317
Lévi-Strauss, Claude	37, 43
Lewin, Roland.....	94
Lindelfeld, Jacqueline.....	36
Lindstrom, Lamont.....	427, 428
Löwy, Michael	97
Luck, Simon	98, 100
Luckman, Thomas	41
Lucy, John.....	500

M

Maingueneau, Dominique	71, 72, 130, 131, 134, 138, 140, 144, 149, 510, 515
Maitron, Jean	82, 83, 84, 87, 88, 89, 92, 95
Maldidier, Denise.....	61, 64, 65, 68, 69, 70, 80, 132, 136, 510
Marandin, Jean-Marie.....	137
Marc, Edmond.....	52
Marcolini, Patrick	101, 102, 123
Marignier, Noémie	62, 65, 67, 68, 137, 138
Marx, Karl.....	83
Masquelier, Bertrand	36, 38, 228
Mathieu, Lilian	17, 18, 19, 32, 128, 129, 130, 223, 283, 287, 295, 296, 297, 430, 431, 432, 460, 477, 487, 496
Matonti, Frédérique.....	32, 428
Mauger, Gérard.....	298
Maurer, Sylvie	118
Mazière, Francine	62, 63, 71, 512
Mertz, Elizabeth	52
Micheli, Raphael	454
Mondada, Lorenza	304, 305, 306, 362, 363, 364, 370
Moore, Danièle	11
Morel, Mary-Annick	364, 378, 379, 394, 396, 411
Morvan, Alexia	116

N

Nachi, Mohamed.....	504, 507
Neil, Alexander	95
Ness, Sally Ann	51
Normand, Claudine	65
Nossik, Sandra.....	11, 61, 65, 69, 70, 138
Nowakowska, Aleksandra	138, 139, 389

O

Ochs, Elinor	296, 306
Olivier de Sardan, Jean-Pierre.....	234, 283, 292, 293, 294
Olivier, Michel	51, 283, 294

P

Panis, Caroline	11, 55, 299, 306, 513
Pannekoek, Anton	98
Parmentier, Richard	50, 51
Paveau, Marie-Anne	11, 62, 64, 69, 313
Pêcheux, Michel .. 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 131, 134, 137, 392, 507	
Peirce, Charles Sanders	50, 51, 279
Pellat, Jean-Christophe	455
Peneff, Jean	234
Perrin, Laurent	331, 332
Perrot, Michelle	81
Péry-Woodley, Marie-Paule	178
Petitjean, Cécile	11
Philips, Susan	49
Picard, Dominique	52
Pierce, Charles Sanders	50, 51
Pierru, Emmanuel	118
Pike, Kenneth	42
Porhiel, Sylvie	364
Poupeau, Frank	32, 428
Powdermaker, Hortense	292
Préposiet, Jean	103, 105
Prost, Antoine	80
Proudhon, Joseph	82
Pruvost, Geneviève	124, 290
Py, Bernard	11

R

Rabatel, Alain	138, 139, 150, 151, 172, 179, 386
Ranger, Terence	26
Recanati, François	331
Renou, Gildas	141
Rey-Debove, Josette	11
Rialland, Annie	364
Riegel, Martin	455
Rigouste, Mathieu	475
Rioul, René	455
Robin, Régine	65, 70, 80
Rochford, Burke	287, 431
Romero, Clara	448
Rosaldo, Michelle	315
Rosaldo, Renato	290
Ruesh, Jurgen	51
Rumsey, Alan	45, 46

S

Sacks, Harvey	341, 358
Saïd, Edward	286
Sarfati, Georges-Élia	64, 313
Saussure, Ferdinand de	62
Savan, David	51
Sawicki, Frédéric	295
Schegloff, Emmanuel .. 255, 327, 330, 335, 339, 341, 342, 358	
Schieffelin, Bambi	296
Schifres, Sébastien	111, 112
Schultz, Alfred	41
Schwartz, Olivier	234

Searle, John	313, 315, 322, 346, 351
Sériot, Patrick	139, 390
Sherzer, Joel	36, 427, 522
Siblot, Paul	139, 378, 389, 390, 391, 441
Silverstein, Michael .. 12, 39, 45, 48, 50, 52, 53, 54, 55, 318	
Siméant, Johanna	283, 295
Simonin, Jacky	36
Simonin-Grumbach, Jenny	509
Siro, Stéphane	81
Sitri, Frédérique .. 363, 364, 365, 373, 377, 379, 390, 401, 411, 510, 511	
Snow, David	287, 430, 431
Sommier, Isabelle	17, 113, 119, 283
Sperber, Dan	314, 315, 331
Spivak, Gayatri Chakravorty	286
Starhawk	29, 30, 31, 203
Stirner, Anne	91, 92

T

Tabouret-Keller, Andrée	11
Thévenot, Laurent	287, 507
Traverso, Véronique .. 317, 323, 333, 337, 340, 344, 360, 415	
Trimaille, Cyril	36, 38, 228

V

Van Dijk, Teun	362
Van Leeuwen, Theo	152, 153, 156, 170, 443, 479
Varro, Gabrielle	515
Vérine, Bertrand	138, 378, 389, 390, 391
Verschueren, Jef	49
Vion, Robert	172
Volochinov, Valentin	133
von Münchow, Patricia	186, 508, 512

W

Wacquant, Loïc	295, 299
Watson, Rodney	324
Watzlawick, Paul	51
Weber, Florence	234
West, Condace	108
Wilson, Deirdre	314, 315, 331
Winkin, Yves	43, 44, 52, 234
Wittig, Monique	107
Wolff, Fabrice	25, 118
Woolard, Kathryn	44, 45, 46, 48, 49
Worden, Steven	287, 431

Y

Yaguello, Marina	108
------------------------	-----

Z

Zancarini-Fournel, Michelle	109
Zimmerman, Don	108, 324

Bibliographie

- Abbou, Julie (2011), *L'antisexisme dans les brochures libertaires : pratiques d'écriture et métadiscours*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Aix-Marseille
- Adam, Jean-Michel (2001), « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? », *Langages*, n°141, pp. 10-27
- Adam, Jean-Michel (2011a), *Les textes : types et prototypes*, Armand Colin, Paris
- Adam, Jean-Michel (2011b), *La linguistique textuelle*, Armand Colin, Paris
- Agha, Asif (1998), « Stereotypes and registers of honorific language », *Language in Society*, vol. 27, pp. 151-193
- Agha, Asif (2004), « Registers of Language », dans Duranti, Alessandro (dir.), *A Companion to Linguistics Anthropology*, Blackwell, Oxford, pp. 23-45
- Agha, Asif (2005), « Voice, footing and Enregistrements », *Journal of Linguistic Anthropology*, vol. 15, Issue 1, pp. 38-59
- Agha, Asif (2007), *Language and Social Relations*, Cambridge University Press, Cambridge, New York
- Aguet, Jean-Pierre (1954), *Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier français. Les grèves sous la Monarchie de Juillet (1830-1847)*, Droz, Genève
- Althusser, Louis (1970), « Idéologie et appareils idéologiques d'État », dans Althusser, Louis (1976), *Positions*, Les Éditions Sociales, Paris, pp. 67-125
- Amossy, Ruth (1999), « L'éthos au carrefour des disciplines : rhétorique, pragmatique, sociologie des champs », dans Amossy, Ruth (dir.), *Images de soi dans le discours*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, pp. 127-154
- Amossy, Ruth (2003), « Les fonctions argumentatives de l'ironie balzacienne », dans Bordas Éric, (dir.), *Les ironies balzaciennes*, Piro, Saint-Cyr sur Loire, pp. 143-154
- Amossy, Ruth (2006), *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris
- Amossy, Ruth (2014), *Apologie de la polémique*, Presses universitaires de France, Paris
- Angermuller, Johannes (2013), *Analyse du discours poststructuraliste. Les voix du sujet dans le langage chez Lacan, Althusser, Foucault, Derrida, Sollers*, Lambert-Lucas, Limoges
- Agrikoliansky, Éric (2009), « Leaders », dans Fillieule, Olivier, Mathieu, Lilian & Péchu, Cécile (2009) (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, Paris, pp. 319-325
- Arvon, Henri (1985), *L'autogestion*, Presses universitaires de France, Paris
- Auchlin, Antoine (1981), « Mais heu, pis bon, ben alors voilà, quoi ! Marqueurs de structuration de la conversation et complétude », *Cahiers de linguistique française*, n°2, pp. 141-159
- Austin, John (1970) [1962], *Quand dire c'est faire*, Seuil, Paris
- Authier-Revuz, Jacqueline (1982), « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, n°26, pp. 91-151

- Authier-Revuz, Jacqueline (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n°73, pp. 98-111
- Authier-Revuz, Jacqueline (2003), « Avant-propos », dans Authier-Revuz, Jacqueline, Doury, Marianne & Reboul-Touré, Sandrine (dir.), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 7-17
- Authier-Revuz, Jacqueline (2012) [1995], *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Lambert-Lucas, Limoges
- Bachman, Christian, Lindenfeld, Jacqueline & Simonin, Jacky (1989), *Langage et communications sociales*, Hatier, Paris
- Bagiani, Cédric & Carnino, Guillaume (2010), « Introduction » dans Ouvrage collectif (2010), *Les luddites en France. Résistance à l'industrialisation et à l'informatisation*, L'échappée, Montreuil
- Baillargeon, Normand (2005), *Éducation et liberté. Anthologie*, 2 tomes, Lux, Montréal
- Baillargeon, Normand (2008), *L'ordre moins le pouvoir. Histoire et actualité de l'anarchisme*, Éditions Agone, Marseille
- Bakhtine, Michail (1970) [1929], *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, l'Âge d'Homme, Lausanne
- Bakhtine, Michail (1984) [1952], *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard
- Basire, Brigitte (1985), « Ironie et métalangage », *DRLAV*, n°32, pp. 129-150
- Bateson, Gregory & Ruesh, Jurgen (1988) [1951], *Communication et société*, Seuil, Paris
- Bauman, Richard (1975), « Verbal Art as Performance », *American Anthropologist*, n°77, pp. 290-311
- Bauman, Richard & Sherzer, Joel (1974) (dir.), *Explorations in the Ethnography of Speaking*, Cambridge University Press, Cambridge
- Bauman, Zygmunt (2013), *La vie liquide*, Fayard, Paris
- Beaud, Stéphane & Weber, Florence (2010), *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, La Découverte, Paris
- Beauzamy, Brigitte (2004), « Le contre-sommet, une action directe contre la mondialisation ? », *Journal des anthropologues*, n°97, pp. 53-70
- Benford, Robert & Snow, David (2000), « Framing processes and Social Movement: An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, n°26, pp. 611-639
- Bensa, Alban (2008), « Conclusion. Les politiques de l'intersubjectivité », dans Bensa, Alban & Fassin, Didier (2008) (dir.), *Les politiques de l'enquête*, La Découverte, Paris, pp. 323-328
- Bérard, Jean (2013), « La reconnaissance du viol comme crime », dans *La justice en procès. Les mouvements de contestation face au système pénal (1968-1983)*, Presses de sciences po, Paris
- Bérard, Jean (2017), « Violence de la répression ou injustice de l'impunité : actualité d'un dilemme critique », *Délibérée*, n°1, pp. 38-43
- Bereni, Laure (2007), « Du MLF au Mouvement pour la parité. La genèse d'une nouvelle cause dans l'espace de la cause des femmes », *Politix*, n°78, pp. 107-132
- Bernardi, Bruno (2003), *Qu'est-ce qu'une décision politique ?*, Vrin, Paris

- Berrendonner, Alain (1981), « De l'ironie », dans *Éléments de pragmatique linguistique*, Minuit, Paris, pp. 173-239
- Berger, Peter & Luckmann, Thomas (2012) [1966], *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris
- Berthoud, Anne-Claude & Mondada, Lorenza (1992), « Entrer en matière dans l'interaction verbale : acquisition et co-construction du topic en L2 », *AILE*, n°1, en ligne
- Berthoud, Anne-Claude & Mondada, Lorenza (1993), « Traitement du topic : aspects théoriques et acquisitionnels », *Bulletin CILA*, n°57, pp. 123-135
- Berthoud, Anne-Claude & Mondada, Lorenza (1995), « Traitement du topic, processus énonciatifs et séquences conversationnelles », *Cahier de Linguistique Française (Actes du 6^{ème} colloque de Pragmatique de Genève, 17-19 juin 1995)*, pp. 205-228
- Besancenot, Olivier & Löwy, Michael (2014), *Affinités révolutionnaires, nos étoiles rouges et noires. Pour une solidarité entre marxistes et libertaires*, Mille et une nuits, Paris
- Bhabha, Homi (2007), *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Payot, Paris
- Black, Bob (1994), *Beneath the Underground*, Feral House, Portland, Oregon
- Boltanski, Luc (1990), « Sociologie critique et sociologie de la critique », *Politix*, n°10-11, pp. 124-134
- Boltanski, Luc (2008), « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°8, pp. 17-43
- Boltanski, Luc & Thévenot, Laurent (1991), *De la Justification. Les Économies de la grandeur*, Paris, Gallimard
- Bolstanski, Luc & Chiapello, Ève (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris
- Bookchin, Murray (1995), *Social Anarchism or Anarchism Lifestyle: An Unbridgeable Chasm?*, AK Press, Edinburg
- Borel, Marie-Jeanne (1981), « Donner ses raisons. Un genre de discours : l'explication », *Revue européenne des sciences sociales*, n°56, pp. 37-68
- Bourdieu, Pierre (1977), « Sur le pouvoir symbolique », *Annales*, pp. 405-411
- Bourdieu, Pierre (1979), *La distinction*, Minuit, Paris
- Bourdieu, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris
- Bourdieu, Pierre (1983), « Vous avez dit "populaire" ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 46, pp. 98-105
- Bourdieu, Pierre (1984a), *Questions de sociologie*, Minuit, Paris
- Bourdieu, Pierre (1984b), *Homo academicus*, Minuit, Paris
- Bourdieu, Pierre (1986), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, pp. 69-72
- Bourdieu, Pierre (1991), « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 89, pp. 3-46
- Bourdieu, Pierre (2000) [1972], *Esquisse pour une théorie de la pratique, précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*, Seuil, Paris
- Bourdieu, Pierre (2001), *Science de la science et réflexivité, Raison d'agir*, Paris

- Bourdieu, Pierre (2013), « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975. Introduction de Patrick Champagne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°200, pp. 4-37
- Boutet, Josiane (1994), *Construire le sens*, Peter Lang, Bern
- Boutet, Josiane (2015a), « L'analyse de discours aux prises avec l'action », dans Angermüller, Johannes & Gilles, Philippe (dir.), *Analyse du discours et dispositifs d'énonciation. Autour des travaux de Dominique Maingueneau*, Lambert Lucas, Limoges, pp. 31-40
- Boutet, Josiane (2015b), « Le langage et les langues en sciences sociales : une question toujours vive », dans Canut, Cécile et von Münchow, Patricia (dir.), *Le langage en sciences humaines et sociales*, Lambert Lucas, Limoges, pp. 13-20
- Boutet, Josiane, Fiala, Pierre & Simonin-Grumbach, Jenny (1976), « Sociolinguistique ou sociologie du langage », *Critique*, n°344, pp. 68-85
- Boutet, Josiane & Maingueneau, Dominique (2005), « Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire », *Langage et société*, n°114, pp. 15-47
- Boutet, Josiane & Heller, Monica (2007), « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique », *Langage et société*, n°121, pp. 305-318
- Branca-Rosoff, Sonia (1996) « Les imaginaires des langues », dans Boyer, Henri (dir.), *Sociolinguistique. Territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, Paris/Lausanne, pp. 79-114
- Bres, Jacques (1999), « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », dans Bres, Jacques, Delamotte-Légrand, Régine, Madray-Lesigne, Françoise et Siblot, Paul (dir.) (1999), *L'autre en discours*, Praxiling/Dyalang, Montpellier/Rouen, pp. 191-199
- Bres, Jacques (2010), « L'ironie, un cocktail dialogique ? », dans Neveu Frédéric, Muni Toke, Valélia, Durand, Jacques, Klingler Tom, Mondada, Lorenza & Prévost, Sophie (dir.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*, Institut de linguistique française, Paris, pp. 695-709
- Bres, Jacques & Nowakowska, Aleksandra (2006), « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », dans Perrin Laurent (dir.) (2006), *Le sens et ses voix, Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Université Paul Verlaine, pp. 21-48
- Bres, Jacques & Vérine, Bertrand (2002), « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue*, n°19, pp. 159-170
- Briggs, Charles (1992), « Linguistic ideologies and the naturalization of power in Warao discourse », *Pragmatics*, n°2-3, pp. 387-404
- Bronner, Gérald & Géhin, Étienne (2017), *Le danger sociologique*, Presses universitaires de France
- Broqua, Christophe (2009), « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, n°75, pp. 109-124
- Brown, Penelope & Levinson, Stephen (1987), *Politeness. Some universals in language usage*, Cambridge University Press, Cambridge
- Bucholtz, Mary (2000), « The politics of transcription », *Journal of Pragmatics*, vol. 32, Issue 10, pp. 1439-1465
- Calvet, Louis-Jean (1998), « Insécurité linguistique et représentations. Approches historiques », dans Calvet, Louis-Jean & Moreau, Marie-Louise (dir.), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et norme endogènes en Afrique francophone*, Didier, Paris, pp. 9-17

- Calvet, Louis-Jean (1999), « Aux origines de la sociolinguistique : la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964) », *Langage et société*, n°88, pp. 25-57
- Canut, Cécile (1998), « Pour une analyse des productions épilinguistiques », *Cahiers de praxématique*, n°31, pp. 69-90
- Canut, Cécile (2000), « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique" », *Langage et société*, n°93, pp. 71-97
- Canut, Cécile (2001), « Pour une nouvelle approche des pratiques langagières », *Cahiers d'études africaines*, n°163-164, pp. 391-398
- Canut, Cécile (2007a), *Une langue sans qualité*, Lambert-Lucas, Limoge
- Canut, Cécile (2007b), « L'épilinguistique en question », Siouffi, Gilles & Steuckardt, Agène (dir.), *Les linguistes et la norme*, Berne, Peter Lang, pp. 49-72
- Canut, Cécile (2008a), « Fantasmes de "langue" », *Terre du Cien, journal du centre interdisciplinaire sur l'enfant*, n°25, pp. 56-63
- Canut, Cécile (2008b), « Des grains dansants dans la poussière du visible, Imaginaire linguistique et sujet parlant », *Séméion*, n°7, pp. 75-86
- Canut, Cécile (2011), « Demain ce fut Mai. Politique sur paroles », dans Canut, Cécile & Prieur, Jean-Marie (2011), *1968-2008. Événements de paroles*, Michel Houdiard, Paris, pp. 11-29
- Canut, Cécile (2012), « Transversalités langagières : quelques notes pour une anthropologie des pratiques langagières », dans Dreyfus, Martine & Prieur, Jean-Marie, *Hétérogénéité et Variation. Perspectives sociolinguistiques, didactiques et anthropologiques*, Michel Houdiard, Paris, pp. 87-95.
- Canut, Cécile (2017), « Anthropographie filmique. Vers une sociolinguistique politique », *Langage et société*, n°160-161, pp. 319-334
- Canut, Cécile & Duchêne, Alexandre (2011), « Introduction. Instrumentalisations politiques et économiques des langues : le plurilinguisme en question », *Langage et société*, n° 136, p. 5-12
- Canut, Cécile, Danos, Félix, Him-Aquilli, Manon & Panis, Caroline (2018), *Le langage, une pratique sociale. Éléments d'une sociolinguistique politique*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon
- Carter, John & Morland, Dave (2004), « Anti-Capitalism: Are we all anarchists now? », dans Carter and Morland (dir.), *Anti-capitalist Britain*, New Clarion Press, Gtretton
- Castellotti, Véronique & Moore, Danièle (2002), *Représentations sociales de langues et enseignements*, Conseil de l'Europe, Strasbourg
- Céfaï, Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La Découverte, Paris
- Céfaï, Daniel (2009), « Codifier l'engagement ethnographique ? Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthique et les comités d'éthique », dans Céfaï, Daniel (dir.), *L'Engagement ethnographique*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris
- Chaperon, Sylvie (1995), « La radicalisation des mouvements féminins Français de 1960 à 1970 », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°48, pp. 61-74
- Charaudeau, Patrick (1995), « Une analyse sémiolinguistique du discours », *Langages*, n°117, pp. 96-111

- Charaudeau, Patrick (2006), « Des catégories pour l'humour ? », *Questions de communication*, n°10, pp. 19-41
- Charaudeau, Patrick (2013), « L'arme cinglante de l'ironie et de la raillerie dans le débat présidentiel de 2012 », *Langage et société*, n°146, pp. 35-47
- Chauviré, Christiane (2010), « Indexicalité et assertion chez Peirce », dans *Wittgenstein en héritage : Philosophie de l'esprit, épistémologie, pragmatisme*, Kimé, Paris, pp. 215-230
- Collectif Cadecol, Escondida, Eli & Timélos, Dante (2016), *Face à la police / face à la justice*, Syllepse, Paris
- Collectif Mauvaise Troupe (2014), *Constellations. Trajectoires révolutionnaires du jeune XXIème siècle*, L'éclat, Paris
- Collectif Mauvaise Troupe (2016), *Contrées. Histoires croisées de la zad de Notre-Dame-des-Landes et de la lutte No TAV dans le Val Susa*, L'éclat, Paris
- Combes, Hélène, Hmed, Choukri, Mathieu, Lilian, Siméant, Johanna & Sommier, Isabelle (2011), « Observer les mobilisations. Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix*, n°93, pp. 7-27
- Comité invisible (2007), *L'insurrection qui vient*, La Fabrique, Montreuil
- Comité invisible (2014), *À nos amis*, La Fabrique, Montreuil
- Contamin, Jean-Gabriel (2010), « 3. Cadrages et luttes de sens », dans *Penser les mouvements sociaux : Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, La Découverte, Paris, pp. 55-75
- Copans, Jean (1998), *L'enquête ethnologique de terrain*, Nathan, Paris
- Cosnier, Jacques (1987), « Ethologie du dialogue », dans Cosnier, Jacques & Kerbrat-Orecchioni, Catherine (dir.), *Décrire la conversation*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, pp. 291-315
- Cosnier, Jacques (1997), « Sémiotique des gestes communicatifs », *Nouveaux actes sémiotiques*, n°52, pp. 7-28
- Cossart, Paula (2010), *Le Meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes
- Costa, James (2017), « Faut-il se débarrasser des « idéologies linguistiques »? », *Langage et société*, n°160-161, pp. 111-127
- Coulmas, Florian (dir.) (1981), *Conversational Routine: Explorations in Standardized Communication Situations and Prepatterned Speech*, Mouton Publishers, La Haye
- Courtine, Jean-Jacques (1981), « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours. À propos du discours communiste adressé aux chrétiens », *Langages*, n°62, pp. 9-128
- Courtine, Jean-Jacques & Marandin, Jean-Marie (1981), « Quel objet pour l'analyse du discours ? », *Matérialités discursives*, Presses universitaires de Lille, Lille, pp. 21-33
- Danon-Boileau, Laurent & Morel, Mary-Annick (1994), « L'oral ou comment simplifier le travail d'écoute de l'autre », *Les cahiers du français contemporain*, n°1, pp. 265-291
- Dansette, Adrien (1971), *Mai 68*, Plon, Paris
- Darmon, Muriel (2006), *La socialisation*, Armand Colin, Paris

- Debord, Guy (1996) [1967], *La société du spectacle*, Gallimard, Paris
- Debord, Guy (2000) [1957], *Rapport sur la construction des situations*, Mille et une nuits, Paris
- Delattre, Pierre (1969), « Syntax and intonation: A study in disagreement », *Study of Sounds*, n°14, pp. 21-40
- Deleplace, Marc (2000), « *L'Anarchie de Mably à Proudhon (1750-1850). Histoire d'une appropriation polémique*, ENS Éditions, Lyon
- Déri, Thomas & Dupuis-Déri, Francis (2014), *L'anarchie expliquée à mon père*, Lux, Montréal
- Détrie, Catherine, Siblot Paul & Vérine, Bertrand (dir.) (2001), *Termes et concepts pour l'analyse du discours, Une approche praxématique*, Honoré Champion, Paris
- Devereux, Georges (1980) [1967], *De l'angoisse à la méthode dans les sciences sociales*, Flammarion, Paris
- Ducrot, Oswald (1969), « Présupposés et sous-entendus », *Langue française*, n°4, pp. 30-43
- Ducrot, Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Minuit, Paris
- Dunezat, Xavier (2008), « La division sexuelle du travail militant dans les assemblées générales : le cas des mouvements de "sans" », *Amnis*, n°8, en ligne
- Dupuis-Déri, Francis (2003a), « Manifestations altermondialisation et "groupes d'affinité". Anarchisme et psychologie des foules rationnelles », acte du colloque *Les mobilisations altermondialistes*, pp. 1-18
- Dupuis-Déri, Francis (2003b), « Black Blocs : bas les masques », *Mouvements*, n°25, pp. 74-80
- Dupuis-Déri, Francis (2013), *Démocratie. Histoire politique d'un mot*, Lux, Montréal
- Dupuis-Déri, Francis (2016), *La peur du peuple. Agoraphobie et agoraphilie politiques*, Lux, Montréal
- Dupuis-Déri, Francis (2016), *Les black blocs. La liberté et l'égalité se manifestent*, Lux, Montréal
- Duranti, Alessandro (1994), *From Grammar to Politics: Linguistic Anthropology in a Western Samoan Village*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles
- Duranti, Alessandro (1997), *Linguistic anthropology*, Cambridge University Press, Cambridge
- Duranti, Alessandro (2003), « Language as Culture in U.S. Anthropology. Three Paradigms », *Current Anthropology*, vol. 44, n°3, pp. 323-335
- Duranti, Alessandro & Goodwin, Charles (dir.) (1992), *Rethinking Context*, Cambridge University Press, Cambridge
- Duranti, Alessandro, Ochs, Elinor & Schieffelin, Bambi (2012), *The Handbook of Language Socialization*, Wiley-Blackwell, Oxford
- Eckert, Penelope (2000), *Language variation as social practice*, Wiley-Blackwell, Oxford
- Errington, Joseph (2001), « Ideology », dans Duranti, Alessandro (dir.), *Key terms in language and culture*, Blackwell, Malden, pp. 110-112
- Ervin-Tripp, Susan (1972), « On sociolinguistics rules: Alternation and co-occurrence », dans Gumperz, John & Hymes, Dell (1972) (dir.), *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, Holt, Rinehart, & Winston, New York, pp. 213-2150

- Fassin, Didier (2008), « Introduction. L'inquiétude ethnographique », dans Bensa, Alban & Fassin, Didier (2008), *Les politiques de l'enquête*, La Découverte, Paris, pp. 7-15
- Favret-Saada, Jeanne (1977), *Les mots, la mort, les sorts*, Galimard, Paris
- Favret-Saada, Jeanne (2009), *Désorceler*, L'Olivier, Paris
- Fayolle, Caroline (2018), « Une lecture anarchiste de la Révolution française. L'apport historiographique de Daniel Guérin », communication au colloque *Anarchisme et sciences sociales*, Lille 2
- Feldman, Jacqueline (2009), « De FMA au MLF », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°29, pp. 193-203
- Feldstein, Stanley (1972), « Temporal Patterns of Dialogue. Basic Research and Reconsiderations », dans Siegman, Aron & Pope, Benjamin (dir.), *Studies in Dyadic Communication*, Pergamon Press, New York, pp. 91-113
- Fernandez-Vest, Jocelyn (1994), *Les Particules énonciatives dans la construction du discours*, Presses universitaires de France, Paris
- Filippini, Michele (2011), « Mario Tronti et l'opéraïsme politique des années soixante », *Cahiers du GRM*, n°2, en ligne
- Fillieule, Olivier (2008), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *Travaux de Science Politique*, n°36, 1-61
- Foucault, Michel (1969), *L'archéologie du savoir*, Gallimard, Paris
- Foucault, Michel (1971), *L'ordre du discours*, Gallimard, Paris
- Foucault, Michel (1975), *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris
- Foucault, Michel (1976), *La volonté de savoir*, Gallimard, Paris
- Foucault, Michel (1997), « Il faut défendre la société », *Cours au Collège de France de Michel Foucault. 1976*, Gallimard, Paris
- Fougier, Eddy (2008), *L'altermondialisme*, Le Cavalier Bleu, Paris
- Fraenkel, Béatrice (2007), « Quand écrire, c'est faire », *Langage et société*, n°121-122, pp. 101-112
- François, Frédéric (1988), « Continuité et mouvements discursifs », *Modèles linguistiques*, vol. 10, n°2, pp. 17-36
- François, Frédéric (2004), *Enfants et récits. Mises en mots et « restes »*, Septentrion, Villeneuve-d'Ascq
- François, Frédéric (2005a), « Introduction. Interprétation, dialogue, mouvements et régimes de signification », dans *Interprétation et dialogue chez des enfants et quelques autres. Recueil d'articles, 1988-1995*, ENS Éditions, Lyon, pp. 7-43
- François, Frédéric (2005b), « Voir et dire : convergences et divergences, mouvements discursifs et effets de sens », dans *Interprétation et dialogue chez des enfants et quelques autres. Recueil d'articles, 1988-1995*, ENS Éditions, Lyon, pp. 191-207
- Freeman, Jo (1973), « The Origins of the Women's Liberation Movement », *American Journal of Sociology* n°4, vol.78, pp. 792-811.
- Freeman, Jo (1975), *Women: A Feminist Perspective*, Mayfield Publishing Company, California

- Freeman, Jo (1986) « The Political Culture of the Democratic and Republican Parties » *Political Science Quarterly*, Vol. 101, n° 3, pp. 327-356
- Freeman, Jo (1999), *Waves of Protest: Social Movements Since the Sixties*, Rowman & Littlefield, Lanham (Maryland)
- Fuchs, Catherine (1982), *La paraphrase*, Presses universitaires de France, Paris
- Gadet, Françoise (1989), *Le Français ordinaire*, Armand Colin, Paris
- Gadet, Françoise (2003), « Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données » *Texte !* juin-septembre, en ligne
- Gagné, Natacha (2008), « Le savoir comme enjeu de pouvoir », dans Bensa, Alban & Fassin, Didier (2008), *Les politiques de l'enquête*, La Découverte, Paris, pp. 277-298
- Gal, Susan (2006), « Linguistic Anthropology », dans Keith Brown, (dir.), *Encyclopedia of Language & Linguistics, Second Edition*, vol. 7, Elsevier, Oxford, pp. 171-185
- Garfinkel, Harold (2007) [1967], *Recherches en ethnométhodologie*, Presse Universitaires de France, Paris
- Giora, Rachel (1995), « On irony and negation », *Discourse Processes*, vol. 19, n°2, pp. 239-264
- Goffman, Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne, t.1 : La présentation de soi*, Minuit, Paris
- Goffman, Erving (1974) [1967], *Les rites d'interaction*, Minuit, Paris
- Goffman, Erving (1979), « Footing », *Semiotica*, n°25, pp. 1-29
- Goffman, Erving (1988) [1953], « Les ressources sûres », dans Winkin, Yves (dir.), *Erving Goffman : les moments et leurs hommes*, Seuil/Minuit, Paris, pp. 104-113
- Goffman, Erving (1987) [1981], *Façons de parler*, Minuit, Paris
- Goffman, Erving (1991) [1974], *Les cadres de l'expérience*, Minuit, Paris
- Goffman, Erving (2013) [1963], *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Economica, Paris
- Golopentia, Sanda (1985), « L'histoire conversationnelle », *Working Paper*, n°149, Centre International de Sémiotique et de Linguistique, Urbino
- Golopentia, Sanda (1988), « Interaction et histoire conversationnelles », dans Cosnier, Jacques, Gelas, Nadine & Kerbrat-Orecchioni, Catherine (dir.), *Échanges sur la conversation*, Éditions du CNRS, Paris, pp. 69-81
- Gordon, Uri (2012), *Anarchy Alive! Antiauthoritarian Politics from Practice to Theory*, Pluto Press, London
- Graeber, David (2002), « The New Anarchists », *New Left Review*, n°13, pp. 61-73
- Graeber, David (2006), *Pour une anthropologie anarchiste*, Lux, Montréal
- Graeber, David (2014a), *La démocratie aux marges*, Le bord de l'eau, Lormont
- Graeber, David (2014b), « Comment survient le changement », dans *Comme si nous étions déjà libres*, Lux, Montréal, pp. 193-270
- Greco, Luca (2006), « La présentation de soi dans un tour de table », *Verbum*, n°2-3, pp. 153-173

- Grice, Paul (1979), « Logique et conversation », *Communications*, n°30, pp. 57-72
- Grize, Jean-Blaise (1998), « Logique naturelle, activité de schématisation et concept de représentation », *Cahiers de praxématique*, n°31, pp. 115-125
- Guérin, Daniel (1976), *La Révolution française et nous*, Maspero, Paris
- Guespin, Louis (1985), « Nous, la langue et l'interaction », *Mots*, n°10, pp. 45-62
- Guilhaumou, Jacques (1989), *La langue politique et la Révolution française*, Méridiens Klincksieck, Paris
- Guilhaumou, Jacques (2005), « Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive », *Marges linguistiques*, n°9, pp. 95-114
- Guilhaumou, Jacques, Maldidier, Denise, Prost, Antoine & Robin, Régine (1973), *Langage et idéologie. Le discours comme objet de l'histoire*, Les éditions ouvrières, Paris
- Guilhaumou, Jacques, Maldidier, Denise & Robin, Régine (1989), « Jalons dans l'histoire de l'analyse de discours en France : un trajet des historiens du discours », *Discours social*, vol.2, n°3, pp. 3-89
- Guilhaumou, Jacques & Mazière, Francine (2010), « "Ainsi, nous sommes qui nous sommes dans le Mississippi" », *Semen*, n°29, en ligne
- Gumperz, John (1972), « Introduction », dans Gumperz, John & Hymes, Dell (dir.), *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, Holt, Rinehart & Winston, New York, pp. 1-25
- Gumperz, John (1989a), *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, L'Harmattan, Paris
- Gumperz, John (1989b), *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Éditions de Minuit, Paris
- Gumperz, John & Hymes, Dell (dir.) (1964), « The Ethnography of Communication », *American Anthropologist*, n°66, Part. II
- Gumperz, John & Hymes, Dell (dir.) (1972), *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, Holt, Rinehart & Winston, New York
- Hall, Edward (1971) [1966], *La dimension cachée*, Seuil, Paris
- Haraway, Donna (2007) [1986], « Savoirs situés : question de la science dans le féminisme et privilège de la perspective partielle », dans *Le manifeste des cyborgs et autres essais*, Exils Editeurs, Paris pp. 107-144
- Harding, Sandra (2002), « Rethinking standpoint epistemology: What is strong objectivity? », *Knowledge and inquiry: Readings in epistemology*, pp. 352-384
- Haroche, Claudine, Henry, Paul & Pêcheux, Michel (1971), « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages*, n°24, pp. 93-106
- Harvey, David (2014), *Brève histoire du néolibéralisme*, Les Prairies Ordinaires, Paris
- Heller, Monica (2002), *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Didier, Paris
- Helsloot, Niels & Hak, Tony (2000), « La contribution de Michel Pêcheux à l'analyse de discours », *Langage et société*, n°91, pp. 5-33

- Him-Aquilli, Manon (2013), *Idéologies langagières et mises en discours épilinguistiques de militants libertaires. Réflexion autour des termes dans lesquels penser les rapports des locuteurs à leur(s) langue(s) et au langage*, Mémoire de Master 2, Université Paris Descartes
- Him-Aquilli, Manon (2017), « Distribuer le pouvoir comme on distribue la parole : le rituel des "tours de parole" dans des assemblées générales anarchistes/autonomes », *Semen*, n°43, pp. 113-131
- Henry, Paul (1975), « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages*, n°37, pp. 81-98
- Henry, Paul (2012), « Tirer la langue », *Essaim*, n°29, pp. 97-109
- Holloway, John (2008), *Changer le monde sans prendre le pouvoir*, Syllepse/Lux, Paris, Montréal
- Hobsbawm, Eric & Ranger, Terence (2012) [1983], *L'invention de la tradition*, Amsterdam, Paris
- Houdebine, Anne-Marie (1982), « Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain », dans *Le Français Moderne*, n°50, pp. 42-51
- Houdebine, Anne-Marie (1996), « L'imaginaire linguistique et son analyse », dans *Travaux de linguistique* n°7, pp. 9-27
- Houdebine, Anne-Marie (1998), « Théorie et méthodologie de l'imaginaire linguistique », dans Canut, Cécile (1998), *Imaginaires linguistiques en Afrique*, Paris, L'Harmattan, pp. 19-26
- Hymes, Dell (1964), « Introduction: Toward Ethnographies of Communication », dans Gumperz, John & Hymes, Dell (dir.), *The Ethnography of Communication*, *American Anthropologist*, vol. 66, pp. 1-34
- Hymes, Dell (1967), « Models of the Interaction of Language and Social Setting », *Journal of Social Issues*, vol. 23, n°2, pp. 8-28
- Hymes, Dell (1972a), « Editorial Introduction to *language in society* », *Language in Society*, Vol. 1, pp. 1-14
- Hymes, Dell (1972b), « Models of the Interaction of Language and Social Life », dans Hymes, Dell & Gumperz, John (dir.), *Directions in Sociolinguistics. The ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston
- Hymes, Dell (1991) [1974], *Vers la compétence de communication*, Didier, Paris
- Ibañez, Thomas (2017), *Nouveaux fragments épars pour un anarchisme sans dogmes*, Rue des cascades, Paris
- Illich, Ivan (1971), *Une société sans école*, Seuil, Paris
- Irvine, Judith (2006), « Speech and language community », dans Brown, Keith (dir.), *Encyclopedia of Language and Linguistics*, Elsevier, Oxford, pp. 689-698
- Irvine, Judith (2012), « Keeping Ethnography in the Study of Communication », *Langage et société*, n° 139, pp. 47-66
- Irvine, Judith & Gal, Susan (2000), « Language ideology and linguistic differentiation », dans Kroskrity, Paul (dir.), *Regimes of language: Ideologies, politics, and identities*, School of American Research Press, New Mexico, pp. 35-84
- Jacquin, Jérôme & Micheli, Raphael (2012), « Entre texte et interaction : propositions méthodologiques pour une approche discursive de l'argumentation en sciences du langage »,

- dans Neveu, Frank, Muni Toke, Valélia, Blumenthal, Peter, Klingler, Thomas, Ligas, Pierluigi, Prévost, Sophie & Teston-Bonnard, Sandra (dir.), *Actes du 3ème Congrès Mondial de Linguistique Française*, EDP Sciences, Lyon, pp. 599-611
- Jacquín, Jérôme (2011), « Localiser, décrire et faire voir le fait argumentatif : le modèle dialogal de l'argumentation au défi d'un corpus complexe », *A contrario*, n°16, pp. 88-109
- Jacquín, Jérôme (2015), « S'opposer à autrui en situation de co-présence : la multimodalité de la désignation contre-argumentative », *Semen*, n°39, en ligne
- Jakobson, Roman (1963), « Poétique », dans *Essais de linguistique générale*, Minuits, Paris, pp. 207-248
- Jourdain, Edouard (2013), *L'anarchisme*, La Découverte, Paris
- Kempf, Hervé (2014), *Notre-Dame-des-Landes*, Seuil, Paris
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1978), « Problèmes de l'ironie », dans Kerbrat-Orecchioni, Catherine, Le Guern, Michel, Bange, Pierre & Bony, Alain (dir.), *L'ironie. Linguistique et sémiologie 2*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, pp. 10-46
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1990-1993), *Les interactions verbales*, 3 tomes, Armand Colin, Paris
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1994), « Rhétorique et pragmatique : les figures revisitées », *Langue française*, n°101, pp. 57-71
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1996), *La conversation*, Seuil, Paris
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1999) [1980], *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris
- Kroskrity, Paul (1998), « Arizona Tewa Kiva Speech as a Manifestation of a Dominant Language Ideology », dans Schieffelin, Bambi, Woolard, Kathryn & Kroskrity, Paul (dir.) (1998), *Language Ideologies. Practice and Theory*, Oxford University Press, New York, pp. 103-122
- Kroskrity, Paul (2004), « Linguistic Ideologies », dans Duranti, Alessandro (dir.), *A companion to Linguistic Anthropology*, Blackwell, MA
- La Bande à trente-cinq heures et Les Empêcheurs de tourner en rond (1998), *Le Lundi au soleil. Recueil de textes et de récits du Mouvement des chômeurs*, L'Insomniaque, Paris
- La Commission cabane (2014), *L'atelier cabane. Petit manuel romancé pour la construction d'une cabane mobile et engagée*, (avec le soutien de) l'Insomniaque, Montreuil
- Labov, William (1973), « Some principles of linguistic methodology », *Language in Society*, n°1, pp. 97-120
- Lahire, Bernard (2001), *L'homme pluriel*, La Découverte, Paris
- Lahire, Bernard (2009), « De l'indissociabilité du langagier et du social », *Sociolinguistics studies*, vol. 3-2, pp. 149-175
- Le Goaziou, Véronique (2013), « Les viols en justice : une (in)justice de classe ? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 32, pp. 16-28
- Le Mazier, Julie (2014), « Assemblées générales étudiantes et démocratie participative : un air de famille ? », *Participations*, n°10, p. 61-83

- Le Mazier, Julie (2015), « Pas de mouvement sans AG ». *Les conditions d'appropriation de l'assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010). Contribution à l'étude des répertoires contestataires*, Soutenue à l'Université de Paris1-Panthéon Sorbonne
- Le Querler, Nicole (1998), « Le marquage syntaxique de la thématization de l'objet dans *La Pluie d'été* de Marguerite Duras », *Cahiers de praxématique*, n°30, pp. 113-131
- Lefebvre, Henri (2009) [1958], *Critique de la vie quotidienne*, 2 tomes, L'Arche, Paris
- Leimdorfer, François (2010), *Les sociologues et le langage*, Maison des sciences de l'homme, Paris
- Léon, Jacqueline (1997), « Approche séquentielle d'un objet sémanticopragmatique: le couple Q-R. Questions alternatives et questions rhétoriques », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, n°1, pp. 23-50
- Leroy, Maxime (2007) [1913], *La Coutume ouvrière. Syndicats, bourses du travail, fédérations professionnelles, coopératives. Doctrines et institutions, t.1*, Éditions CNT, Paris
- Lévesque, Andrée (2004), « Militer », dans Gubin, Eliane, Jacques, Catherine, Rochefort, Florence, Studer, Brigitte, Thébaud, Françoise & Zancarini Fournel, Michelle (2004), *Le siècle des féminismes*, Les éditions de l'Atelier/ Les éditions ouvrières, Paris, pp. 87-99
- Levinson, Stephen (1978), « Activity types and Language », *Pragmatics Microfiche*, n°3
- Lewin, Roland (1978), Sébastien Faure et « La Ruche » : *un essai d'éducation libertaire*, Thèse de 3e cycle, soutenue à l'Université Pierre Mendès-France, Grenoble II
- Lindstrom, Lamont (1992), « Context contests: debatable truth statement on Tanna (Vanuatu) », dans Duranti, Alessandro & Goodwin, Charles (dir.) (1992), *Rethinking Context*, Cambridge University Press, Cambridge
- Luck, Simon (2008), *Sociologie de l'engagement libertaire dans la France contemporaine. Socialisations individuelles, expériences collectives et cultures politiques alternatives*, Thèse de doctorat, soutenue à l'Université de Paris 1-Sorbonne
- Lucy, John (dir.) (1993), *Reflexive Language: Reported Speech and Metapragmatics*, Cambridge University Press, Cambridge
- Maingueneau, Dominique (1992), « Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours », *Langages*, n°105, pp. 114-125
- Maingueneau, Dominique (1993), *Le Contexte de l'œuvre littéraire*, Dunod, Paris
- Maingueneau, Dominique (1995), « Présentation. Les analyses de discours en France », *Langages*, n°117, pp. 5-11
- Maingueneau, Dominique (2010), « Le discours politique et son environnement », *Mots*, n°94, pp. 85-91
- Maingueneau, Dominique (2011), « Pertinence de la notion de formation discursive », *Langage et société*, n° 135, pp. 87-99
- Maingueneau, Dominique (2012), « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours*, en ligne
- Maingueneau, Dominique (2014a), *Discours et analyse du discours*, Armand Colin, Paris
- Maingueneau, Dominique (2014b), « Retour critique sur l'éthos », *Langage et société*, n°149, pp. 31-48

- Maingueneau, Dominique (2016) [1998], *Analyser les textes de communication*, Armand Colin, Paris
- Maingueneau, Dominique (2017), « Parcours en analyse du discours », *Langage et société*, n° 160-161, pp. 129-143
- Maingueneau, Dominique, Angermüller, Johannes & Wodak, Ruth (2014), *The Discourse Studies Reader. Main currents in theory and analysis*, John Benjamins Publishing, Amsterdam, Philadelphia
- Maitron, Jean (1975), *Le mouvement anarchiste en France*, 2 tomes, Gallimard, Paris
- Maldidier, Denise (1990) (prés.), *L'inquiétude du discours. Textes choisis de Michel Pêcheux*, Éditions des Cendres, Paris
- Maldidier, Denise (1993), « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux », *Semen*, n°8, en ligne
- Maldidier, Denise, Normand, Claudine & Robin, Régine (1972), « Discours et idéologie : quelques bases pour une recherche », *Langue française*, n°15, pp. 116-142
- Manfredonia, Gaetano (1995), « Le Débat "plate-forme" ou "synthèse" », *Itinéraire*, n°13, pp. 33-41
- Marc, Edmond & Picard, Dominique (2004), *L'école de Palo Alto. Un nouveau regard sur les relations humaines*, Retz, Paris
- Marcolini, Patrick (2012), *Le mouvement situationniste. Une histoire intellectuelle*, L'échappée, Montreuil
- Marignier, Noémie (2016), *Les matérialités discursives du sexe. La construction et la déstabilisation des évidences du genre dans les discours sur les sexes atypiques*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris 13 Villetaneuse
- Marx, Karl & Engels, Friedrich (1977) [1932], *L'idéologie allemande*, Éditions sociales, Paris
- Masquelier, Bertrand & Trimaille, Cyril (2012), « Introduction Dell Hymes : héritages, débats, renouvellements, branchements », *Langage et société*, n° 139, pp. 5-19
- Mathieu, Lilian (2002), « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, 52^e année, n°1, pp. 75-100
- Mathieu, Lilian (2012), *L'espace des mouvements sociaux*, Les éditions du Croquant, Bellescamps-en-Bauges
- Mathieu, Lilian, Francou, Lionel & Veroone, Baptiste (2016), « Mouvements sociaux, parcours militants et pratiques protestataires : Entretien avec Lilian Mathieu », *Émulations : Revue des jeunes chercheuses et chercheurs en sciences sociales*, en ligne
- Matonti, Frédérique, Poupeau, Franck (2004), « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, pp. 4-11
- Mauger, Gérard (2002), « Politique de l'engagement », *Mouvements*, n°24, pp. 53-59
- Maurer, Sylvie & Pierru, Emmanuel (2001), « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Retour sur un "miracle social" », *Revue française de science politique*, vol. 51, n°3, pp. 371-407
- Mazière, Francine (2016), *L'analyse du discours*, Presses universitaires de France, Paris

- Mertz, Elizabeth (1985), « Beyond Symbolic Anthropology: Introducing Semiotic Mediation », dans Mertz, Elizabeth & Parmentier, Richard (dir.) (1985), *Semiotic mediation*, Academic Press, New York, pp. 1-19
- Mondada, Lorenza (2000), « Les effets théoriques des pratiques de transcription », *Linx*, n°42, en ligne
- Mondada, Lorenza (2002), « Pratiques de transcription et effets de catégorisation », *Cahiers de praxématique*, n°39, pp. 45-75
- Moore, Danièle (2004), « Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et trajets méthodologiques », dans Castelloti, Véronique & Mochet, Marie-Anne (dir.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Didier, Paris, pp. 7-22
- Moreau de Bellaing, Cédric (2009), « Violences illégitimes et publicité de l'action policière », *Politix*, n°87, p. 119-141
- Morel, Mary-Annick & Rialland, Annie (1992), « Emboîtements, autonomies, ruptures dans l'intonation française », dans Chuquet, Jean & Roulland, Daniel (dir.), *Subordination. Travaux de Linguistique du CERLICO*, n°5, pp. 221-243
- Morel, Mary-Annick (1996), *La concession en français*, Orphys, Paris
- Morvan, Alexia (2011), *Pour une éducation populaire politique. À partir d'une recherche-action en Bretagne*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université VIII Vincennes-Saint-Denis
- Müller, Thierry & Leterme, Cédric (2018), *Petit manuel de discussions politiques. Réflexions et pratiques d'animation à l'usage des collectifs*, Éditions du Commun, Rennes
- Nachi, Mohamed (2006), *Introduction à la sociologie pragmatique*, Armand Colin, Paris
- Neill, Alexander (1971), *Libres enfants de Summerhill*, Maspero, Paris
- Ness, Sally Ann (2012), « Recherches anthropologiques : Présentation », *Recherches sémiotiques*, n°32, pp. 3-24
- Nossik, Sandra (2011), *Mise en mots d'un évènement historique : approche discursive et interactionnelle de la chute de l'URSS dans les récits de vie de migrants russophones*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris-Descartes
- Nowakowska, Aleksandra (2005), « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », dans Bres, Jacques, Haillet, Patrick Pierre, Mellet, Sylvie, Nolke, Henning & Rosier, Laurence (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, De Boeck-Duculot, Bruxelles, pp. 19-32
- Ochs, Elinor (1979), « Transcription as Theory », dans Ochs, Elinor & Schiffelin, Barbara (1979), *Developmental Pragmatics*, Academic Press, New York, pp. 43-72
- Olivier, Michel (2013), *Peirce. La pensée et le réel*, Hermann, Paris
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre (1995), « La politique du terrain », *Enquêtes*, n°1, en ligne
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre (2000), « Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, n°41-3, pp. 417-445
- Pannekoek, Anton (2010) [1950], *Les conseils ouvriers*, 2 tomes, Spartacus, Paris
- Parmentier, Richard (2006), « Semiotic anthropology », dans Keith Brown, (dir.), *Encyclopedia of Language & Linguistics, Second Edition*, vol. 7, Elsevier, Oxford, pp. 199-212

- Paveau, Marie-Anne (2006), *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris
- Paveau, Marie-Anne (2007), « Les normes perceptives de la linguistique populaire » *Langage et société*, n°119, pp. 93-109
- Paveau, Marie-Anne (2008), « Interdiscours et intertexte. Généalogie scientifique d'une paire de faux jumeaux », dans Ablali Driss & Kastberg Sjöblom, Margareta (2010), *Linguistique et littérature. Cluny 40 ans après*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon
- Paveau, Marie-Anne (2010), « Présentation. Le désir épistémologique », *Semen*, n°29, en ligne
- Paveau, Marie-Anne & Sarfati, Georges-Élia (2003), *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Armand Colin, Paris
- Pêcheux, Michel (1975), *Les vérités de La Palice : linguistique, sémantique, philosophie*, Maspéro, Paris
- Pêcheux, Michel (1981), « Ouverture », dans Conein, Bernard, Courtine, Jean-Jacques & Gadet, Françoise (dir.), *Matérialités discursives*, Presses Universitaires de Lille, Lille, pp.15-18
- Pêcheux, Michel (1990), *L'inquiétude du discours*. Textes choisis et présentés par Denise Maldidier, Cendres, Paris
- Pêcheux, Michel & Fuchs, Catherine (1975), « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages*, n°37, pp. 7-80
- Peneff, Jean (2009), *Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, La Découverte, Paris
- Pelloutier, Fernand (1921), *Histoire des Bourses du travail. Origine. Institutions. Avenir*, Préface de George Sorel, Alfred Coste, Paris
- Perrin, Laurent (1996), *L'ironie mise en trope*, Kimé, Paris
- Perrot, Michelle (1974), *Les ouvriers en grève. France 1871-1890, t.2*, Mouton & Co et École pratique des hautes études, Paris
- Péry-Woodley, Marie-Paule (2001), « Modes d'organisation et de signalisation dans des textes procéduraux », *Langages*, n°141, pp. 28-46
- Petitjean, Cécile (2009), *Représentations linguistiques et plurilinguisme*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Provence – Aix-Marseille 1/Université de Neuchâtel
- Philips, Susan (1998), « Language Ideologies in Institutions of Power: A Commentary », dans Schieffelin, Bambi, Woolard, Kathryn & Kroskrity, Paul (1998), *Language Ideologies. Practice and Theory*, Oxford University Press, New York, pp. 211-225
- Pierce, Charles Sanders (1978), *Écrits sur le signe*, Seuil, Paris
- Pike, Kenneth (1954), *Language, in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behavior*, Summer Institute of Linguistics, Glendale
- Plantin, Christian (1996), « Le trilogie argumentatif. Présentation de modèle, analyse de cas », *Langue française*, n°112, pp. 9-30
- Plantin, Christian (2005), *L'argumentation : histoire, théories et perspectives*, Presses universitaires de France, Paris
- Porhiel, Sylvie (2005), « Les marqueurs de thématization : des thèmes phrastiques et textuels », *Travaux de linguistique*, n°51, pp. 55-84

- Powdermaker, Hortense (1966), *Stranger and Friend. The Way of an Anthropologist*, Norton, New York
- Préposiet, Jean (2005), *Histoire de l'anarchisme*, Taillandiers, Paris
- Proudhon, Pierre-Joseph (2009) [1840], *Qu'est-ce que la propriété ?*, Le livre de poche, Paris
- Pruvost, Geneviève (2017), « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, n°117, p. 35-62
- Py, Bernard (2000), « Analyse conversationnelle et représentations sociales », *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, n°32, pp. 5-20
- Rabatel, Alain (2001), « Valeurs énonciative et représentative des "présentatifs" C'EST, IL Y A, VOICI/VOILA : et point de vue et argumentativité indirecte du récit », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, pp. 43-74
- Rabatel, Alain (2003), « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue représenté aux discours représentés », *Travaux de linguistique*, n°46, pp. 49-88
- Rabatel, Alain (2004), « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, n°156, pp. 3-17
- Rabatel, Alain (2005), « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques*, n°9, pp. 113-136
- Rabatel Alain (2010), « Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs », dans Colas-Blaise, Marion, Kara, Mohamed, Perrin, Laurent & André Pettitjean (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, « Recherches linguistiques », n° 31, Université Paul-Verlaine, Metz, pp. 355-373
- Rabatel, Alain (2011), « Listes et effets-listes. Enumération, répétition, accumulation », *Poétique*, n°167, pp. 259-272
- Rabatel, Alain (2015), « Postures énonciatives, variable générique et stratégies de positionnement », dans Angermüller, Johannes & Gilles, Philippe (dir.), *Analyse du discours et dispositifs d'énonciation. Autour des travaux de Dominique Maingueneau*, Lambert Lucas, Limoges
- Rancière Jacques (1995), *La Méésentente*, Galilée, Paris
- Rancière, Jacques (2004), *Aux bords du politique*, Gallimard, Paris
- Recanati, François (2000), *Oratio Obliqua, Oratio Recta: The Semantics of Metarepresentations*, MIT Press, Cambridge, MA
- Renou, Gildas (2003), « L'institution à l'état vif. Sociabilités et structuration des groupes dans un syndicat de salariés », *Politix*, vol. 16, n°63, pp. 53-77
- Rey-Debove, Josette (1997) [1978], *Le métalangage*, Armand Colin, Paris
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe & Rioul, René (2009), *Grammaire méthodique du français*, Presses universitaires de France, Paris
- Rigouste, Mathieu (2009), *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, La Découverte, Paris
- Rigouste, Mathieu (2012), *La domination policière : une violence industrielle*, La Fabrique, Montreuil
- Romero, Clara (2017), *L'intensité et son expression en français*, Ophrys, Paris

- Rosaldo, Michelle (1982), « The Things We Do With Words: Ilongot Speech Acts and Speech Act Theory in Philosophy », *Language in Society*, n°11, pp. 203-37
- Rosaldo, Renato (1986), *When Natives Talk Back : Chicano Anthropology since the Late Sixties*, Mexican American Studies and Research Center Monograph Series n° 2, University of Arizona Press, Tucson
- Rumsey, Alan (1990), « Wording, Meaning, and Linguistic Ideology », *American Anthropologist*, n°92, pp. 346-61
- Sacks, Harvey, Schegloff, Emmanuel & Jefferson, Gail (1974), « A simplest systematics for the organization of turn-taking of conversation », *Language*, vol. 50, n°4, pp. 696-735
- Saïd, Edward (1980), *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, Paris
- Saussure (de), Ferdinand (1964) [1916], *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris
- Savan, David (1980), « La sémiotique de Charles S. Peirce », *Langages*, n°58, pp. 9-23
- Sawacki, Frédéric & Siméant, Johanna (2009), « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », dans *Sociologie du travail*, n°51, pp. 97-125
- Schegloff, Emmanuel (1968), « Sequencing in Conversational Openings », *American anthropologist*, n°70, pp. 1075-1095
- Schegloff, Emmanuel (1981), « Discourse as an interactional achievement. Some uses of "uh uh" and other things that course between sentences », dans Tannen, Deborah (dir.), *Analyzing Discourses: Text and Talk*, Georgetown University Press, Washington, pp. 71-93
- Schegloff, Emmanuel (2000), « Overlapping Talk and the Organization of Turn-Taking for Conversation », *Language in Society*, vol. 29, n°1, pp. 1-63
- Schieffelin, Bambi, Woolard, Kathryn & Kroskrity, Paul (1998) (dir.), *Language Ideologies. Practice and Theory*, Oxford University Press, New York
- Schifres, Sébastien (2004), *La Mouissance autonome en France de 1976 à 1984*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine et sociologie politique, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Schwartz, Olivier (1993), « L'empirisme irrésistible », postface à la traduction française de Anderson, Nels (1993) [1923], *Le Hobo : sociologie du sans-abri*, Nathan, Paris
- Searle, John (1972), *Les actes de langage*, Hermann, Paris
- Searle, John (1982), *Sens et expression*, Minuit, Paris
- Sériot, Patrick (1986), « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages*, n°81, pp. 11-41
- Sherzer, Joel (1983), *Kuna Ways of Speaking: An Ethnographic Perspective*. University of Texas Press, Austin
- Sherzer, Joel (2012) [1987], « Langage et culture : une approche centrée sur le discours », *Langage et société*, n°139, pp. 21-45
- Siblot, Paul (1997), « Nomination et production du sens : le praxème », *Langages*, n°27, pp. 38-55

- Siblot, Paul (1999), « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la *nomination identitaire* », dans Bres, Jacques, Delamotte-Legrand, Régine, Madray-Lesigne, Françoise & Siblot, Paul (dir.) (1999), *L'autre en discours*, Praxiling/Dyalang, Montpellier/Rouen, pp. 27-43
- Silverstein, Michael (1976), « Shifters, Linguistic Categories, and Cultural Description », dans Basso, Keneith, Selby & Henry (dir.), *Meaning in Anthropology*, University of New Mexico Press, Albuquerque, pp. 11-56
- Silverstein, Michael (1979), « Language structure and linguistic ideology », dans Clyne, Paul, Hanks, William & Hofbauer, Carol (dir.), *The Elements*, Chicago Linguistic Society, Chicago, pp. 193-248
- Silverstein, Michael (1981), « The limits of awareness », *Sociolinguistic Working Paper*, vol. 84, pp. 382-401
- Silverstein, Michael (1985), « Language and the Culture of Gender », dans Mertz, Elizabeth & Parmentier, Richard (dir.), *Semiotic Mediation*, Academic Press, New York, pp. 219-259.
- Silverstein, Michael (1993), « Metapragmatic discourse and metapragmatic function », dans Lucy, John (dir.) (1993), *Reflexive Language: Reported Speech and Metapragmatics*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 33-58
- Silverstein, Michael (1998), « The Uses and Utility of Ideology: A Commentary », dans Schieffelin, Bambi, Woolard, Kathryn & Kroskrity, Paul (1998), *Language Ideologies. Practice and Theory*, Oxford University Press, New York, pp. 123-145
- Silverstein, Michael (2003), « Indexical order and dialectics of sociolinguistics life », *Language & Communication*, n°23, pp. 193-229
- Silverstein, Michael (2006), « Pragmatic Indexing », dans Brown, Keith (dir), *Encyclopedia of language and linguistics, edited*, Elsevier, Amsterdam, pp. 14-17
- Silverstein, Michael (2013), « Discourse and the No-thing-ness of Culture », *Signs and Society*, vol. 1, n°2, pp. 327-366
- Silverstein, Michael (2017), « Forty years of speaking (of) the same (object) language - *sans le savoir* », *Langage et société*, n°160-161, pp. 93-110
- Sirot, Stéphane (2002), *La grève en France : une histoire sociale (XIXe-XXe siècle)*, Odile Jacob, Paris
- Sirot, Stéphane (2011), « Les réunions de grévistes en France : démocratie directe ou canalisation syndicale des masses ? », dans *Le syndicalisme, la politique et la grève. France et Europe : XIXe-XXIe siècle*, Arbre bleu, Nancy
- Sitri, Frédérique (2003), *L'objet du débat*, Presse Sorbonne nouvelle, Paris
- Snow, David, Rochford Burke, Worden, Steven & Benford, Robert (1986), « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », *American Sociological Review*, vol. 51, n° 4, pp. 464-481
- Sommier, Isabelle (2010), « Réflexions autour de la "menace" ultra-gauche en France », dans Crettiez, Xavier & Mucchielli, Laurent (dir.), *Les violences politiques en Europe*, La Découverte, Paris, 45-65.
- Sommier, Isabelle (2011), « La contestation juvénile des années 1960 âge de la rébellion ou temps de la révolution ? », dans *La politique au fil de l'âge*, Paris, Presses de Sciences Po, Paris
- Sperber, Dan & Wilson, Deirdre (1978), « Les ironies comme mention », *Poétique*, n°36, pp. 399-412

- Sperber, Dan & Wilson, Deirdre (1979), « Remarque sur l'interprétation des énoncés selon Paul Grice », *Communication*, n°30, pp. 80-94
- Sperber, Dan & Wilson, Deirdre (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Minuit, Paris
- Sperber, Dan & Wilson, Deirdre (1992), « On verbal irony », *Lingua*, n°87, pp. 53-76
- Spivak, Gayatri Chakravorty (1994), « Can the subaltern speak? », en ligne
- Starhawk (1988), *Truth or Dare: Encounters with power, authority and mystery*, HarperCollins, San Francisco
- Stirner, Anne (2008), *Les En dehors. Anarchistes individualistes et illégalistes à la « Belle Époque »*, L'échappée, Montreuil
- Stirner, Max (2000) [1845], *L'unique et sa propriété*, La Table ronde, Paris
- Syndicat de la magistrature (2004), *Vos papiers ! Que faire face à la police ?*, L'Esprit frappeur, Paris
- Tabouret-Keller, Andrée (1981), « Regional Languages in France », dans *International Journal of Sociology of Language*, n°29, pp. 5-14
- Tari, Marcello (2011), *Autonomie ! Italie, les années 1970*, La Fabrique, Montreuil
- Traverso, Véronique (1997), *La conversation familiale*, Presses universitaires de Lyon, Lyon
- Traverso, Véronique (2004), *L'analyse des conversations*, Nathan, Paris
- Traverso, Véronique (2016), *Décrire le français parlé en interaction*, Orphys, Paris
- Van Dijk, Teun (1977), « Sentence topic and discourse topic », *Papers in Slavic Philology*, n°1, pp. 49-61
- Van Leeuwen, Theo (2008), « Representing Social Actors », dans *Discourse and Practice. New tools for critical discourse analysis*, Oxford University press, New York, pp. 23-54
- Van Leeuwen, Theo (2009), « Représenter les acteurs sociaux », *Semen*, en ligne
- Vaneigem, Raoul (1992) [1967], *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, Gallimard, Paris
- Varro, Gabrielle (1999), « "Sociolinguistique" ou "Sociologie du langage" ? Toujours le même vieux débat ? À propos de deux ouvrages récents intitulés *Sociolinguistique, Langage et Société*, n°88, pp. 91-97
- Vercauteren, David (2011), *Micropolitiques des groupes*, Les Prairies ordinaires, Paris
- Vion, Robert (2001), « Effacement énonciatif et stratégies discursives », dans De Mattia, Monique & Joly, André (dir.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, Ophrys, Paris, pp. 331-354
- Von Münchow, Patricia (2015), « Analyse du discours, approches critiques et hétérogénéités », dans Angermüller, Johannes & Philippe, Gilles (dir.), *Analyse du discours et dispositifs d'énonciation. Autour des travaux de Dominique Maingueneau*, Lambert Lucas, Limoges, pp. 19-31
- Von Münchow, Patricia (2016), « Quand le non-dit n'est pas l'implicite : comment rendre visibles les silences dans le discours ? », *Signes, Discours et Société*, n°17, en ligne
- Vološinov, Valentin (1977) [1929], *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Minuit, Paris

- Wacquant, Loïc (2011), « La chair et le texte. L'ethnographie comme instrument de rupture et de construction » dans Naudier, Delphine & Simonet, Maud (2011), *Des sociologues sans qualités*, La Découverte, pp. 201-221
- Watson, Rodney (1994), « Catégories, séquentialité et ordre social », *Raisons Pratiques*, n° 5, pp. 151-184
- Watzlawick, Paul, Helmick Beavin, Janet & Jackson, Don (1972), *Une logique de la communication*, Seuil, Paris
- Wittig, Monique (2008), « Monique Wittig raconte... », *ProChoix*, n°46, pp. 63-76
- Winkin, Yves (1981), *La Nouvelle Communication*, Seuil, Paris
- Winkin, Yves (2001), *Anthropologie de la communication*, Seuil, Paris
- Wolff, Fabrice (2000), *Ce qui ne fut pas. Réflexions sur le « mouvement des chômeurs » de l'hiver 1997-1998 en France*, Home éditions, en ligne
- Wolff, Fabrice (2010), *Qu'est-ce que la démocratie directe ? (Manifeste pour une comédie historique)*, Editions Antisociales, Paris
- Woolard, Kathryn (1998), « Introduction. Language ideology as a field of inquiry », dans Schieffelin, Bambi, Woolard, Kathryn & Kroskrity, Paul (1998) (dir.), *Language Ideologies. Practice and Theory*, Oxford University Press, New York, pp. 3-47
- Yagello, Marina (2002) [1978], « Les éléments de l'interaction verbale », dans *Les mots et les femmes*, Payot, Paris, pp. 57-77
- Zancarini-Fournel, Michelle (2004), « Les féminismes : des mouvements autonomes ? », dans Gubin, Eliane, Jacques, Catherine, Rochefort, Florence, Studer, Brigitte, Thébaud, Françoise & Michelle Zancarini Fournel, (2004), *Le siècle des féminismes*, Les éditions de l'Atelier/les éditions Ouvrières, Paris, pp. 227-238
- Zimmerman, Don & West, Condace (1975), « Sex roles, Interruptions and Silences in Conversation », dans *Language and Sex: Differences and Dominance*, Stanford University Press, Stanford, pp. 105- 129
- Zimmerman, Don (1999), « Identity, Context and Interaction », dans Antakis, Charles & Widdicombe, Sue (dir.), *Identities in Talk*, Sage, Londres, pp. 87-106

Filmographie

- Chatelain, Hélène (1996), *Makhno, paysan d'Ukraine*, 13 Productions, La Parole errante et La Sept ARTE
- Linhart, Virgine (2016), *Vincennes. L'université perdue*, Agat film & Cie et Arte France
- Peck, Raoul (2017), *Le jeune Karl Marx*, Agat Film & Cie et Velvet Film
- Ramonet, Tancrède (2016), *Ni Dieux ni maître, une histoire de l'anarchisme*, Temps Noirs, Arte France
- Roussopoulos, Carole (1999), *Debout ! Une histoire du mouvement de libération des femmes 1970-1980*, Production Prospective Image
- Townsend, Stuart (2007), *La bataille de Seattle*, Hyde Park Entertainment, USA

Table des matières

Remerciements	5
Sommaire	9
Introduction générale	10
L'expérience d'une contradiction.....	10
Un intérêt pour la réflexivité sociolinguistique.....	11
La construction de l'objet	12
Mise en registre « interactionnelle » de l'horizontalité et formation discursive formaliste	13
Composition de la thèse	14
Partie I. Question de départ et cadres théoriques	15
Chapitre 1. Question de départ	16
1.1. Anarchismes et autonomies.....	17
1.1.1. Le mouvement anarchiste comme mouvement social	17
1.1.2. L'exigence de préfiguration politique	19
1.1.3. L'antiautoritarisme comme principe	22
1.2. Prise de décision, démocratie et consensus	23
1.2.1. Qui décide pour qui ?.....	23
1.2.2. La conquête sémantique du terme « démocratie ».....	25
1.2.3. Le consensus plutôt que le vote.....	26
1.3. Rapports de pouvoir et de domination	29
1.3.1. Trois « types de pouvoir »	29
1.3.2. Pouvoir et domination dans l'activité militante	31
1.3.3. Affinité, décentralisation, transparence, etc. : les enjeux de la discussion	32
1.4. Reformulation de la question de départ	34
Chapitre 2. Cadres théoriques	35
2.1. Dell Hymes et l'ethnographie de la communication	36
2.1.1. Le langage : une activité sociale.....	36
2.1.2. Des unités d'analyse sociolinguistiques	39
2.1.2.1. La communauté de parole	39
2.1.2.2. L'évènement de parole	41
2.1.3. Dégager les cadres sociaux de la perception.....	42
2.2. Les travaux sur les idéologies linguistiques.....	44
2.2.1. Quelques définitions	44
2.2.2. Quelques postulats de départ	46
2.2.3. Une discussion théorique ouverte	48
2.3. L'approche sémiotique en anthropologie linguistique.....	50
2.3.1. Indexicalité	50
2.3.1.1. Les signes indexicaux dans la sémiotique peircienne	50
2.3.1.2. Indexicalité et contextualisation	52
2.3.2. Fonction et discours métapragmatiques.....	53
2.3.3. Mise en registre.....	56
2.3.3.1. Une conception dynamique des registres.....	56

2.3.3.2. Trois perspectives sur les registres	58
2.4. L'analyse de discours « canal historique »	61
2.4.1. Première période	61
2.4.1.1. Discours	61
2.4.1.2. Matérialité linguistique	62
2.4.1.3. Idéologie.....	64
2.4.2. Deuxième période.....	65
2.4.2.1. Formations discursives	65
2.4.2.2. Interdiscours, intradiscours et préconstruit.....	68
2.4.3. Troisième période et développements plus récents de l'analyse de discours.....	69
2.4.3.1. Hétérogénéité constitutive	70
2.4.3.2. Le « tournant ethno-linguistique ».....	71
Conclusion de la partie I.....	73
Nouvelles questions et problématique	73
Présentation des corpus et de leur articulation aux éléments théoriques présentés.....	74
L'AG institution et l'AG évènement.....	76
Partie II. L'assemblée générale dans sa dimension institutionnelle	78
Chapitre 3. L'AG, construction historique.....	79
3.1. Pourquoi une histoire du mouvement anarchiste/autonome ?	80
3.2. La Première internationale et l'Internationale antiautoritaire.....	81
3.2.1. Marxistes contre proudhoniens.....	81
3.2.2. Arrivée de Michel Bakounine et effets de polarisation.....	83
3.2.3. L'autonomie politique : résolution n°1	85
3.2.4. « Nous sommes unis parce que nous sommes divisés »	87
3.3. Clivages internes (1890-1914)	89
3.3.1. Investir les syndicats (les anarcho-syndicalistes).....	89
3.3.2. Vivre en communauté (les anarchistes individualistes).....	91
3.3.3. La Ruche de Sébastien Faure	93
3.4. L'éternelle question de l'organisation	95
3.4.1. Cartographie du mouvement anarchiste vers 1910	95
3.4.2. Effets de la révolution russe sur le mouvement anarchiste en France	97
3.5. Les années 1960 et 1970	100
3.5.1. « Construire des situations »	100
3.5.2. Mai 68 ou l'explosion de la parole.....	103
3.5.2.1. Un mouvement gauchiste d'inspiration libertaire	103
3.5.2.2. L'AG s'impose dans les répertoires d'action	105
3.5.3. Le MLF ou la problématisation de la prise de parole.....	106
3.5.3.1. La défense de la « non-mixité »	106
3.5.3.2. Le rejet de « l'organisation »	109
3.5.4. Le mouvement autonome : AGAP/APGA.....	110
3.6. L'époque contemporaine ou le « retour de la question sociale ».....	113
3.6.1. Contre-sommets et éducation populaire.....	114
3.6.2. À propos de quelques AG anarchistes/autonomes des mouvements des chômeurs et anti-CPE.....	118
3.6.3. L'Appel et le Comité invisible.....	122
3.6.4. L'expérience des zad.....	123
Chapitre 4. L'AG, objet de prises de position	126
4.1. Considérations théorico-méthodologiques.....	127
4.1.1. Champs et espaces sociaux	127

4.1.1.1. La théorie des champs de Pierre Bourdieu	127
4.1.1.2. L'espace des mouvements sociaux	128
4.1.2. <i>Espace des prises de position et positionnements discursifs</i>	130
4.1.2.1. Rapprochement avec les formations discursives	130
4.1.2.2. Un réseau de formulations.....	132
4.1.2.3. L'état du champ comme conditions de production ?	133
4.2. Entrées d'analyse	135
4.2.1. <i>Ethnographie et savoirs d'arrière-plans</i>	135
4.2.2. <i>Marqueurs dialogiques</i>	136
4.2.3. <i>Éthos</i>	139
4.3. Présentation du corpus.....	141
4.3.1. <i>Les cinq textes soumis à l'analyse</i>	142
4.3.2. <i>Brochures et ouvrages</i>	144
4.4. « Qu'il n'y a pas d'insurrections démocratiques », Comité invisible.....	146
4.4.1. <i>Présentation du texte et extraits</i>	146
4.4.2. <i>L'éthos de l'insurrectionniste-instruit</i>	149
4.4.3. <i>Pas de manipulation sans légitimité politique</i>	152
4.4.4. <i>Sagesse de la foule et impuissance des masses assemblées</i>	155
4.4.5. <i>La névrose des démocrates</i>	158
4.4.6. <i>Des décisions qui se prennent toutes seules</i>	159
4.5. Considérations sur les assemblées ou le Contr'un, Anonyme	162
4.5.1. <i>Présentation du texte et extraits</i>	162
4.5.2. <i>L'éthos de l'anarchiste-blasé</i>	165
4.5.3. <i>Appréhension à parler et manipulation par la parole</i>	166
4.5.4. <i>La prise de décision comme mise en scène</i>	169
4.5.5. <i>L'AG impérieuse</i>	170
4.6. Débat sur les débats, Anonyme.....	172
4.6.1. <i>Présentation et extraits</i>	172
4.6.2. <i>Le registre de l'anarchiste-pédagogue</i>	176
4.6.3. <i>Les « grandes gueules »</i>	180
4.6.4. <i>« 99% des interruptions de parole sont effectuées par des hommes »</i>	182
4.6.5. <i>Atomisation et individualisme</i>	184
4.6.6. <i>Des « outils » et des « rôles »</i>	186
4.6.7. <i>Critique de la « spontanéité »</i>	189
4.7. Quelques entrées de Micropolitiques des groupes, David Vercauteren.....	192
4.7.1. <i>Présentation du texte et extraits</i>	192
4.7.2. <i>Le registre de l'autonome intellectuel compréhensif</i>	196
4.7.3. <i>Fabriquer du commun</i>	199
4.7.4. <i>La sensibilité, ça se cultive (par des « rôles »)</i>	202
4.7.5. <i>L'exercice du pouvoir décisionnel cartographié</i>	204
4.8. La tyrannie de l'absence de structure, Jo Freeman.....	205
4.8.1. <i>Présentation du texte et extraits</i>	205
4.8.2. <i>Le registre de la féministe américaine des années 1970...</i>	211
4.8.3. <i>« Il n'existe pas de groupe sans structure »</i>	213
4.8.4. <i>Formaliser la structure pour la contrôler</i>	214
4.8.5. <i>Les « élites » : des groupes d'amies</i>	216
4.8.6. <i>Être politiquement efficaces et puissantes</i>	218
4.9. Quelques positionnements discursifs contemporains à propos des AG.....	219
4.9.1. <i>Des valorisations antagonistes</i>	219
4.9.2. <i>Domaine d'actualité et hypothèses sociologiques</i>	222
4.9.3. <i>Domaine de mémoire et hypothèse interdiscursive</i>	224

Chapitre 5. L'AG, ordre interactionnel établi.....	226
5.1. Considérations théorico-méthodologiques	227
5.1.1. Ordre interactionnel et idéologies langagières	227
5.1.2. Les propriétés situationnelles de Goffman (1963).....	228
5.1.3. Habitus et hexis	230
5.2. Observer les AG du collectif Notre-Dame-des-Landes	231
5.2.1. Présentation du collectif de soutien à la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes	231
5.2.2. Première évocation de ma « relation d'enquête »	233
5.3. Le moment avant l'AG	235
5.3.1. L'accès aux salles.....	235
5.3.2. La structuration de l'espace	237
5.3.3. L'arrivée des participants	239
5.4. L'ouverture	241
5.4.1. La construction d'un foyer d'attention principal commun	242
5.4.2. L'inscription de l'ordre du jour.....	244
5.4.3. La négociation inaugurale de l'ordre du jour	245
5.4.4. La distribution des statuts	246
5.5. Les bilans et comptes-rendus	247
5.6. Le preneur de tours de parole	249
5.6.1. Ses tâches et fonctions	249
5.6.2. Ses droits et devoirs de prises de parole.....	251
5.6.2.1. Ses responsabilités interactionnelles	251
5.6.2.2. Le système ordre du jour/liste des tours	252
5.7. Quelques caractéristiques de l'intervention officielle	253
5.7.1. Les réactions du public	253
5.7.2. Considérations sur les postures et les gestes des intervenants	255
5.8. L'intervention officieuse	256
5.8.1. L'intervention officieuse réprimée.....	256
5.8.2. Les interruptions.....	259
5.9. La réponse directe : une intervention officieuse autorisée	260
5.10. La distribution de l'engagement.....	262
5.10.1. Un continuum interactionnel.....	262
5.10.2. L'éclatement des foyers d'attention	265
5.11. L'intervention autorisée sans tour.....	267
5.11.1. La négociation de l'ODJ en cours d'AG	267
5.11.2. Les points techniques	269
5.12. La clôture	271
5.12.1. Départs et « remises à plus tard ».....	271
5.12.2. L'éclatement définitif des foyers d'attention	272
5.13. La fonction légitimatrice des statuts métainteractionnels	274
5.13.1. Des instances de légitimation.....	274
5.13.2. Distribuer le pouvoir comme on distribue la parole	275
5.14. Politesse et politique	277
5.14.1. Interruptions, chevauchements et excuses	277
5.14.2. Rituel, rhématisation et arbitraire culturel	278
Conclusion de la partie II.....	281
Interlude.....	282

Prologue à l'interlude.....	283
Un refus immédiat	284
« Non »	285
« Seuls ceux qui luttent savent ! »	285
D'où se tiennent les discours vrais ?	287
Variation dans les modes d'appartenance au groupe	290
Démystification progressive du champ académique	290
Virer indigène	292
Vers un dépassement de la contradiction ?	293
Un récit de socialisations contradictoires	294
Incorporation.....	294
Socialisation langagière	296
Vers une sociolinguistique anarchiste ?	298
Épilogue à l'interlude	300
Partie III. L'assemblée générale dans sa dimension évènementielle	302
Présentation du corpus « AG Rémi Fraisse »	303
Le contexte politique	303
Remarque à propos des locuteurs de la rencontre.....	304
Retour sur les conditions d'enregistrement et les choix de transcription.....	305
Aperçu général de la structure de la conversation	307
Chapitre 6. L'AG, situation à co-construire.....	312
6.1. Considérations théorico-méthodologiques.....	313
6.1.1. Signification et contexte : le postulat pragmatique	313
6.1.2. Les indices de contextualisation et les types d'activité	315
6.1.2.1. Les indices de contextualisation.....	315
6.1.2.2. Les types d'activité	316
6.1.3. Réflexivité et interprétation sous contrainte	317
6.2. Présentation de la séquence	318
6.3. L'énoncé inaugural	321
6.3.1. Ses conditions de félicité	321
6.3.2. Sa matérialité langagière	323
6.4. Aimer ou ne pas aimer prendre des notes : autour de la distribution des (du) statut(s).....	325
6.4.1. Description de l'échange	326
6.4.2. Un déplacement réflexif	327
6.5. De l'ironie comme commentaire métapragmatique.....	329
6.5.1. Description de l'échange	330
6.5.2. L'ironie comme jeu énonciatif	331
6.5.3. Quelle est la cible de l'ironie ?	332
6.5.3.1. Le registre formaliste comme cible	333
6.5.3.2. Le public comme cible	334
6.5.4. Une proposition banale	335
6.6. Routine et autodérision	337
6.6.1. Citer des énoncés-types.....	337
6.6.2. Énoncés (quasi)chordaux et boucles métapragmatiques	339
6.7. Sarcasmes métapragmatiques : tourner l'autre en ridicule	341
6.7.1. Description de l'échange	341
6.7.2. « Et toi t'es passé aux perspectives direct ? » (Alice)	343
6.7.3. « On peut terminer la réunion là ! » (Tom).....	345

6.7.4. De l'humour comme attitude normative	347
6.8. Le retour de l'institution	348
6.8.1. Levée du malentendu	348
6.8.2. Maintenir fermement la définition de l'activité en cours	349
6.8.3. La plasticité du « on »	352
6.8.4. Fin de la séquence d'ouverture	353
6.9. Mentionner et faire usage des énoncés formalistes	355
6.9.1. Mises à distance et réinvestissement partiel du registre formaliste	355
6.9.2. Une ambivalence dans la mise en registre de l'AG	356
6.10. Prise de parole et prise de risque	357
6.10.1. Public et performance	357
6.10.2. À qui appartiennent les silences en AG ?	358
6.10.3. Continuer à parler coûte que coûte	359
Chapitre 7. L'AG, ressource topique	361
7.1. Considérations théorico-méthodologiques	362
7.1.1. Les opérations de thématisation	362
7.1.2. Les marqueurs de thématisation	363
7.1.3. Reprise et modification	365
7.2. Présentation de la séquence	366
7.3. Structuration de l'intervention de Laetitia	368
7.3.1. Dire son nom, dire d'où l'on vient	368
7.3.2. Premier mouvement : proposer de se mettre en petits groupes	371
7.3.3. Deuxième mouvement : un thème qui rend malade	375
7.3.4. Deuxième mouvement (suite) : où sont passés les trois rôles ?	377
7.3.5. Troisième mouvement : c'est peut-être con, mais il y a un système de violence	383
7.3.6. Quatrième mouvement : être organisés pour ne pas être tyranniques	384
7.4. Interdiscursivité	389
7.4.1. Dialogisme et thématisation	389
7.4.2. Paraphrases discursives	391
7.4.2.1. Définition	391
7.4.2.2. Les paraphrases discursives de l'intervention de Laetitia	392
7.4.3. Concessions argumentatives : fonctionnement	394
7.4.4. Concessions argumentatives : analyses	395
7.4.5. Concessions argumentatives : conclusions	398
7.4.6. Hétérogénéité montrée et discours d'autorité	399
7.4.7. Question rhétorique et effets d'évidence	401
7.5. Les effets interlocutifs de l'intervention de Laetitia	403
7.5.1. Matias : la preuve du contraire, en toute spontanéité	404
7.5.2. Flash-back : des statuts diffus dans la première partie de l'AG	405
7.5.3. La réponse directe d'Alexandre	408
7.5.4. Discours narrativisés	409
7.5.5. Reprise et modification substantielle du thème : réfutation	410
7.5.6. Mises en frontières et valorisations	412
7.5.7. Leslie : retournement et menace de face	414
7.6. Mettre en débat l'ordre interactionnel en cours	417
7.6.1. Circulation des discours formalistes	417
7.6.2. Généalogie d'un texte et effets de mémoire	419
7.7. Autour d'« organisation »	422
7.7.1. Un réseau d'implications	422
7.7.2. Valorisation de la critique de l'organisation	424

Chapitre 8. L'AG, espace du dicible	426
8.1. Considérations théorico-méthodologiques	427
8.1.1. <i>Un élément gommé du registre formaliste</i>	427
8.1.2. <i>Les dispositifs de contrôle des discours</i>	428
8.1.3. <i>L'AG comme organisation de mouvement social</i>	429
8.1.4. <i>L'AG, arène de lutte</i>	430
8.1.5. <i>L'AG, lieu d'élaboration du discours anarchiste</i>	432
8.2. Présentation de la séquence	433
8.3. « Ceux qui sont susceptibles de dériver, ils les connaissent » (Noémie)	436
8.3.1. <i>Structuration de l'intervention de Noémie</i>	436
8.3.2. <i>Malaise dans la nomination 1</i>	441
8.3.3. <i>Malaise dans la nomination 2</i>	444
8.3.4. <i>Malaise dans la nomination 3</i>	445
8.3.5. <i>« Nous » versus « ils »</i>	447
8.3.6. <i>Un gendarme pas comme les autres</i>	449
8.3.7. <i>« Ils savent déjà qui a cette tendance violente » (Noémie)</i>	451
8.4. « Du coup ça revient à individualiser des cas [...] alors que nous on s'acharne à dire justement que c'est un système » (Leslie)	453
8.4.1. <i>Catégorisation de la pratique discursive de l'autre</i>	453
8.4.2. <i>Reformulation du discours de l'autre</i>	455
8.4.3. <i>« Nous » versus « toi »</i>	456
8.5. Lire ou ne pas lire Mathieu Rigouste	459
8.5.1. <i>Avoir lu le livre de Mathieu Rigouste</i>	459
8.5.2. <i>Ne pas avoir lu le livre de Mathieu Rigouste</i>	462
8.6. « La politique, ça doit passer par des lois » (Noémie)	463
8.6.1. <i>« Le système », selon Noémie</i>	463
8.6.2. <i>L'émergence de la question stratégique</i>	464
8.6.3. <i>Idéalisme béat contre pragmatisme</i>	466
8.6.4. <i>L'expérience personnelle comme argument : « nous nos flics ils sont super gentils » (Noémie)</i>	468
8.7. « On peut pas nier que y a une guerre qui est faite aux pauvres » (Magalie)	470
8.7.1. <i>Reprise du discours du système par Magalie</i>	470
8.7.2. <i>L'AG, un « collectif anti-répression » ?</i>	472
8.7.3. <i>Fluctuations dans le dialogue</i>	474
8.7.4. <i>Allusions au discours de Mathieu Rigouste</i>	475
8.8. L'AG n'est pas un lieu pour débattre	478
8.8.1. <i>Première tentative de Leslie pour clore l'échange</i>	478
8.8.2. <i>De la fluidité des registres à ses effets</i>	480
8.8.3. <i>Peut-on débattre en AG ?</i>	483
8.8.4. <i>Valeur et fonctionnement de l'interruption en contexte</i>	484
8.9. « C'est quoi le consensus de l'assemblée-là ? » (Leslie)	486
8.9.1. <i>Fin de la discussion entre Magalie et Noémie</i>	486
8.9.2. <i>Structuration de la réponse de Leslie</i>	488
8.9.3. <i>Une identité discursive ambiguë</i>	492
8.9.4. <i>Le thème de l'organisation ou la boîte de Pandore</i>	495
8.10. De quoi cette AG est-elle l'AG ?	496
8.10.1. <i>Un échange clivant</i>	496
8.10.2. <i>Le « nous » de l'AG</i>	497
8.11. L'ordre du discours anarchiste	499
8.11.1. <i>Leslie ou la voix de l'institution</i>	499
8.11.2. <i>L'AG comme marché franc des discours</i>	502

Conclusion de la partie III	503
Conclusion générale.....	506
La mise en registre interactionnelle de l'horizontalité	506
Enjeux théoriques	509
À propos de la conception du sujet	509
À propos de la conception de la langue	510
À propos de la conception du sens	511
À propos de la conception du signe.....	511
Quelques pistes théoriques à explorer	512
FD et indexicalité	512
Interdiscours et métapragmatique	513
Discours métapragmatique et discours épilinguistique	513
Pratiques stylistique, interlocutive et discursive.....	514
Questions politiques	515
Table des illustrations	516
Index des auteurs.....	518
Bibliographie	521
Table des matières.....	542
Annexes.....	551

Annexes

Annexe 1. Extrait d' <i>À nos amis</i> , Comité invisible (2014)	553
Annexe 2. <i>Considérations sur les assemblées ou la Contr'un</i> , Anonyme (2012)	561
Annexe 3. <i>Débats sur les débats</i> , Anonyme (2003)	575
Annexe 4. Extraits de <i>Micropolitiques des groupes</i> , Vercauteren (2011)	593
Annexe 5. <i>La tyrannie de l'absence de structure</i> , Jo Freeman (1970)	627
Annexe 6. Transcription de l'AG « Rémi Fraisse » (2014).....	641

Annexe 1

Comité invisible (2014), « Qu'il n'y a pas d'insurrection démocratique », extrait du chapitre intitulé « Ils veulent nous obliger à gouverner, nous ne céderons pas à cette provocation », dans *À nos amis*, La Fabrique, Montreuil, pp. 52-64

plutôt qu'à économiser, à converser plutôt qu'à ne souffler mot, à se battre plutôt qu'à subir, à célébrer nos victoires plutôt qu'à s'en défendre, à entrer en contact plutôt qu'à rester sur sa réserve. On ne mesure pas la force qu'a donnée aux mouvements indigènes du sous-continent américain le fait d'assumer le *buen vivir* comme affirmation politique. D'un côté, cela trace un contour net de ce pour quoi et de ce contre quoi on lutte ; de l'autre, cela ouvre à la découverte seraine des mille autres façons dont on peut entendre la « vie bonne », façons qui pour être différentes n'en sont pas pour autant ennemies, du moins pas nécessairement.

2. La rhétorique occidentale est sans surprise. À chaque fois qu'un soulèvement de masse vient abattre un satrape hier encore honoré de toutes les ambassades, c'est que le peuple « aspire à la démocratie ». Le stratagème est vieux comme Athènes. Et il fonctionne si bien que même l'assemblée d'Occupy Wall Street a cru bon, en novembre 2011, d'allouer un budget de 29 000 dollars à une vingtaine d'observateurs internationaux pour aller contrôler la régularité des élections égyptiennes. Ce à quoi des camarades de la place Tahrir, qu'ils croyaient ainsi aider, ont répondu : « En Égypte, nous n'avons pas fait la révolution dans la rue dans le simple but d'avoir un Parlement. Notre lutte – que nous pensons partager avec vous – est bien

plus large que l'obtention d'une démocratie parlementaire bien huilée. »

Ce n'est pas parce qu'on lutte *contre* un tyran, qu'on lutte *pour* la démocratie – on peut aussi bien lutter pour un autre tyran, le califat ou pour la simple joie de lutter. Mais surtout, s'il y a bien une chose qui n'a que faire de tout principe arithmétique de majorité, ce sont bien les insurrections, dont la victoire dépend de critères qualitatifs – de détermination, de courage, de confiance en soi, de sens stratégique, d'énergie collective. Si les élections forment depuis deux bons siècles l'instrument le plus usité, après l'armée, pour faire taire les insurrections, c'est bien que les insurgés ne sont jamais une majorité. Quant au pacifisme que l'on associe si naturellement à l'idée de démocratie, il faut là aussi laisser la parole aux camarades du Caire : « Ceux qui disent que la révolution égyptienne était pacifique n'ont pas vu les horreurs que la police nous a infligées, ils n'ont pas vu non plus la résistance et même la force que les révolutionnaires ont utilisées contre la police pour défendre leurs occupations et leurs espaces. De l'aveu même du gouvernement : 99 commissariats ont été incendiés, des milliers de voitures de police détruites, et tous les bureaux du parti dirigeant ont été brûlés. » L'insurrection ne respecte aucun des formalismes, aucune des procédures démocratiques. Elle impose, comme toute manifestation d'ampleur, son propre usage

de l'espace public. Elle est, comme toute grève déterminée, politique du fait accompli. Elle est le règne de l'initiative, de la complicité pratique, du geste ; la décision, c'est dans la rue qu'elle l'emporte, rappelant à ceux qui l'auraient oublié que « populaire » vient du latin *populus*, « ravager, dévaster ». Elle est plénitude de l'expression – dans les chants, sur les murs, dans les prises de parole, dans la rue –, et néant de la délibération. Peut-être le miracle de l'insurrection tient-il en cela : en même temps qu'elle dissout la démocratie comme problème, elle en figure immédiatement un au-delà.

Il ne manque bien évidemment pas d'idéologues, tels qu'Antonio Negri et Michael Hardt, pour déduire des soulèvements des dernières années que « la constitution d'une société démocratique est à l'ordre du jour » et se proposer de nous « rendre capables de démocratie » en nous enseignant « les savoir-faire, les talents et les connaissances nécessaires à nous gouverner nous-mêmes ». Pour eux, comme le résume sans trop de finesse un négriste espagnol : « De Tahrir à la Puerta del Sol, du square Syntagma à la place Catalunya, un cri se repète de place en place : "Démocratie". Tel est le nom du spectre qui parcourt aujourd'hui le monde. » Et en effet, tout irait bien si la rhétorique démocratique n'était qu'une voix émanant des cieus et apposée de l'extérieur sur chaque soulèvement, que ce soit par

les gouvernants ou par ceux qui entendent leur succéder. On l'écouterait pieusement, comme l'homélie du prêtre, en se tenant les côtes. Mais force est de constater que cette rhétorique a une prise effective sur les esprits, sur les cœurs, sur les luttes, comme en atteste ce mouvement dit « des indignés » dont on a tant parlé. Nous écrivons « des indignés » entre guillemets car dans la première semaine d'occupation de la Puerta del Sol, on faisait référence à la place Tahrir, mais aucunement à l'opuscule inoffensif du socialiste Stéphane Hessel, qui ne fait l'apologie d'une insurrection citoyenne des « consciences » qu'afin de conjurer la menace d'une insurrection véritable. C'est seulement à la suite d'une opération de recodage menée dès la deuxième semaine d'occupation par le journal *El País*, lui aussi lié au parti socialiste, que ce mouvement a reçu son intitulé geignard, c'est-à-dire une bonne part de son écho et l'essentiel de ses limites. Cela vaut d'ailleurs aussi pour la Grèce où ceux qui occupaient la place Syntagma récusait en bloc l'étiquette d'« aganaktismenoi », d'« indignés » que les médias leur avait collée, préférant s'appeler le « mouvement des places ». « Mouvement des places », dans sa neutralité factuelle, rendait à tout prendre mieux compte de la complexité, voire de la confusion, de ces étranges assemblées où les marxistes cohabitaient avec les bouddhistes de la voie tibétaine, et les fidèles de Syriza avec les

bourgeois patriotes. La manœuvre spectaculaire est bien connue, qui consiste à prendre le contrôle symbolique des mouvements en les célébrant dans un premier temps *pour ce qu'ils ne sont pas*, afin de mieux les enterrer le moment venu. En leur assignant l'indignation comme contenu, on les vouait à l'impuissance et au mensonge. « Nul ne ment plus que l'homme indigné », constatait Nietzsche. Il ment sur son étrangeté à ce dont il s'indigne, feignant de n'être pour rien dans ce dont il s'émeut. Son impuissance, il la postule afin de mieux se laver de toute responsabilité quant au cours des choses ; puis il la convertit en affect *moral*, en affect de *supériorité* morale. Il *croit avoir des droits*, le malheureux. Si l'on a déjà vu des foules en colère faire des révolutions, on n'a jamais vu des masses indignées faire autre chose que protester impuissamment. La bourgeoisie s'offusque puis se venge ; la petite-bourgeoisie, elle, s'indigne puis rentre à la niche.

Le mot d'ordre que l'on a associé au « mouvement des places » fut celui de « *democracia real ya !* », parce que l'occupation de la Puerta del Sol fut initiée par une quinzaine de « *hacktivistes* » à l'issue de la manifestation appelée par la plateforme de ce nom le 15 mai 2011 – le « 15M » comme on dit là-bas. Il n'était pas question ici de démocratie directe comme dans les conseils ouvriers, ni même de vraie démocratie à l'antique, mais de démocratie *réelle*. Sans surprise, le

« mouvement des places » s'est établi, à Athènes, à un jet de pierre du lieu de la démocratie *formelle*, l'Assemblée nationale. Jusque-là nous avions naïvement pensé que la démocratie réelle, c'était celle qui était là, telle que nous la connaissons depuis toujours, avec ses promesses électorales faites pour être trahies, ses chambres d'enregistrement appelées « *parlements* » et ses tractations pragmatiques pour enfumer le monde en faveur des différents lobbys. Mais pour les « *hacktivistes* » du 15M, la réalité de la démocratie était plutôt la trahison de la « *démocratie réelle* ». Que ce soit des cybermilitants qui aient lancé ce mouvement n'est pas indifférent. Le mot d'ordre de « *démocratie réelle* » signifie ceci : technologiquement, vos élections qui ont lieu une fois tous les cinq ans, vos députés grassouilletés qui ne savent pas utiliser un ordinateur, vos assemblées ressemblant à une mauvaise pièce de théâtre ou à une foire d'empoigne – tout cela est obsolète. Aujourd'hui, grâce aux nouvelles technologies de communication, grâce à Internet, à l'identification biométrique, aux smartphones, aux réseaux sociaux, vous êtes totalement dépassés. Il est possible d'instaurer une démocratie réelle, c'est-à-dire un sondage permanent, en temps réel, de l'opinion de la population, de lui soumettre réellement toute décision avant de la prendre. Un auteur l'anticipait déjà dans les années 1920 : « On pourrait imaginer qu'un jour de subtiles inventions

permettraient à chacun d'exprimer à tout moment ses opinions sur les problèmes politiques sans quitter son domicile, grâce à un appareillage qui ferait enregistrer toutes ces opinions sur une centrale où l'on n'aurait plus qu'à lire le résultat. » Il y voyait « une preuve de la privatisation absolue de l'État et de la vie publique ». Et c'est, même réunis sur une place, ce sondage permanent que devaient manifester en silence les mains levées ou baissées des « indignés » lors des prises de parole successives. Même le vieux pouvoir d'acclamer ou de huer avait ici été retiré à la foule.

Le « mouvement des places » fut d'un côté la projection, ou plutôt le crash sur le réel, du fantasme cybernétique de citoyenneté universelle, et de l'autre un moment exceptionnel de rencontres, d'actions, de fêtes et de reprise en main de la vie commune. C'est ce que ne pouvait voir l'éternelle micro-bureaucratie qui cherche à faire passer ses lubies idéologiques pour des « positions de l'assemblée » et qui prétend tout contrôler au nom du fait que chaque action, chaque geste, chaque déclaration devrait être « validée » par l'assemblée » pour avoir le droit d'exister. Pour tous les autres, ce mouvement a définitivement liquidé le mythe de l'assemblée générale, c'est-à-dire le mythe de sa centralité. Le premier soir, le 16 mai 2011, il y avait Plaça Catalunya à Barcelone 100 personnes, le lendemain 1000, 10 000 le jour d'après et les deux premiers week-ends il y avait

30 000 personnes. Chacun a pu alors constater que, lorsque l'on est aussi nombreux, il n'y a plus aucune différence entre démocratie directe et démocratie représentative. L'assemblée est le lieu où l'on est contraint d'écouter des conneries sans pouvoir répliquer, exactement comme devant la télé ; en plus d'être le lieu d'une théâtralité exténuante et d'autant plus mensongère qu'elle mime la sincérité, l'affliction ou l'enthousiasme. L'extrême bureaucratisation des commissions a eu raison des plus endurants, et il aura fallu deux semaines à la commission « contenu » pour accoucher d'un document imbuvable et calamiteux de deux pages qui résumait, pensait-elle, « ce à quoi nous croyons ». À ce point, devant le ridicule de la situation, des anarchistes ont soumis au vote le fait que l'assemblée devienne un simple espace de discussion et un lieu d'information, et non un organe de prise de décision. La chose était comique : mettre au vote le fait de ne plus voter. Chose plus comique encore : le scrutin fut saboté par une trentaine de trotskistes. Et comme ce genre de micro-politiciens suinte l'ennui autant que la soif de pouvoir, chacun a fini par se détourner de ces fastidieuses assemblées. Sans surprise, bien des participants d'Occupy firent la même expérience, et en tirèrent la même conclusion. À Oakland comme à Chapel Hill, on en vint à considérer que l'assemblée n'avait aucun titre à valider ce que tel ou tel groupe pouvait ou voulait

faire, qu'elle était un lieu d'échange et non de décision. Lorsqu'une idée émise en assemblée *prenait*, c'était simplement qu'assez de gens la trouvaient bonne pour se donner les moyens de la mettre en œuvre, et non en vertu de quelque principe de majorité. Les décisions prenaient, ou pas ; jamais elles n'étaient prises. Place Syntagma fut ainsi votée « en assemblée générale », un jour de juin 2011, et par plusieurs milliers d'*individus*, l'initiative d'actions dans le métro ; le jour dit, il ne se trouva pas vingt personnes au rendez-vous pour agir effectivement. C'est ainsi que le problème de la « prise de décision », obsession de tous les démocrates flippés du monde, se révèle n'avoir jamais été autre chose qu'un faux problème.

Qu'avec le « mouvement des places », le *fétichisme* de l'assemblée générale soit allé au gouffre n'entache en rien la *pratique* de l'assemblée. Il faut seulement savoir qu'il ne peut sortir d'une assemblée autre chose que ce qui s'y trouve déjà. Si l'on rassemble des milliers d'inconnus qui ne partagent rien hormis le fait d'être là, sur la même place, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il en sorte plus que ce que leur séparation autorise. Il ne faut pas imaginer, par exemple, qu'une assemblée parvienne à produire par elle-même la confiance réciproque qui amène à prendre ensemble le risque d'agir illégalement. Qu'une chose aussi répugnante qu'une assemblée générale de copropriétaires soit possible devrait déjà nous prémunir contre la passion des

AG. Ce qu'une assemblée actualise, c'est simplement le niveau de partage existant. Une assemblée d'étudiants n'est pas une assemblée de quartier, qui n'est pas une assemblée de quartier en lutte contre sa « restructuration ». Une assemblée d'ouvriers n'est pas la même au début et à la fin d'une grève. Et elle a certainement peu à voir avec une assemblée populaire des peuples d'Oaxaca. La seule chose que n'importe quelle assemblée peut produire, si elle s'y essaie, c'est un langage commun. Mais là où la seule expérience commune est la séparation, on n'entendra que le langage informe de la vie séparée. L'indignation est alors effectivement le maximum de l'intensité politique à quoi peut atteindre l'individu atomisé, qui confond le monde avec son écran comme il confond ses sentiments avec ses pensées. L'assemblée plénière de tous ces atomes, en dépit de sa touchante communion, ne fera qu'exposer la paralysie induite par une fausse compréhension du politique, et d'abord l'incapacité à altérer en rien le cours du monde. Cela fait l'effet d'une infinité de visages collés contre une paroi de verre et qui regardent ébahis l'univers mécanique continuer à fonctionner sans eux. Le sentiment d'impuissance collective, succédant à la joie de s'être rencontrés *et comptés*, a dispersé les propriétaires de tentes Quechua aussi sûrement que les matraques et les gaz.

Il y avait bien pourtant dans ces occupations quelque chose qui allait au-delà de ce sentiment, et

c'était précisément tout ce qui n'avait pas sa place dans le moment théâtral de l'assemblée, tout ce qui relève de la miraculeuse aptitude des vivants à *habiter*; à habiter l'inhabitable même: le cœur des métropoles. Dans les squares occupés, tout ce que la politique a depuis la Grèce classique relégué dans la sphère au fond méprisée de l'«économie», de la gestion domestique, de la «survie», de la «reproduction», du «quotidien» et du «travail», s'est au contraire affirmé comme dimension d'une puissance politique collective, a échappé à la subordination du privé. La capacité d'auto-organisation quotidienne qui s'y déployait et qui parvenait, par endroits, à nourrir 3000 personnes à chaque repas, à bâtir un village en quelques jours ou à prendre soin des émeutiers blessés, signe peut-être la véritable victoire politique du «mouvement des places». À quoi l'occupation de Taksim et de Maïdan aura ajouté, dans la foulée, l'art de tenir les barricades et de confectonner des cocktails Molotov en quantités industrielles.

Le fait qu'une forme d'organisation aussi banale et sans surprise que l'assemblée ait été investie d'une telle vénération frénétique en dit néanmoins long sur la nature des *affects* démocratiques. Si l'insurrection a d'abord trait à la colère, puis à la joie, la démocratie directe, dans son formalisme, est d'abord une affaire d'angoisses. Que rien ne se passe qui ne soit déterminé par une procédure prévisible. Qu'aucun événement ne

nous excède. Que la situation reste à notre hauteur. Que personne ne puisse se sentir floué, ou en conflit ouvert avec la majorité. Que jamais quiconque ne soit obligé de compter sur ses propres forces pour se faire entendre. Qu'on n'impose rien, à personne. À cette fin, les divers dispositifs de l'assemblée – du tour de parole à l'applaudissement silencieux – organisent un espace strictement cotonneux, sans aspérités autres que celles d'une succession de monologues, désactivant la nécessité de se battre pour ce que l'on pense. Si le démocrate doit à ce point structurer la situation, c'est parce qu'il ne lui fait pas confiance. Et s'il ne fait pas confiance à la situation, c'est parce qu'au fond, il ne *se fait pas confiance*. C'est sa peur de se laisser emporter par elle qui le condamne à vouloir à tout prix la contrôler, quitte bien souvent à la détruire. La démocratie est d'abord l'ensemble des procédures par lesquelles on donne forme et structure à cette angoisse. Il n'y a pas à faire le procès de la démocratie: on ne fait pas le procès d'une angoisse.

Seul un déploiement omnilatéral d'attention – attention non seulement à ce qui est dit, mais surtout à ce qui ne l'est pas, attention à la façon dont les choses sont dites, à ce qui se lit sur les visages comme dans les silences – peut nous délivrer de l'attachement aux procédures démocratiques. Il s'agit de submerger le vide que la démocratie entretient entre les atomes individuels par un plein

d'attention les uns pour les autres, par une attention inédite au monde commun. L'enjeu est de substituer au régime mécanique de l'argumentation un régime de vérité, d'ouverture, de sensibilité à ce qui est là. Au ^{xix}e siècle, lorsque Tristan et Yseult se retrouvent nuitamment et conversent, c'est un « parlement » ; lorsque des gens, au hasard de la rue et des circonstances, s'ameutent et se mettent à discuter, c'est une « assemblée ». Voilà ce qu'il faut opposer à la « souveraineté » des assemblées générales, aux bavardages des parlements : la redécouverte de la charge affective liée à la parole, à la parole *vraie*. Le contraire de la démocratie, ce n'est pas la dictature, c'est la vérité. C'est justement parce qu'elles sont des moments de *vérité*, où le pouvoir est nu, que les insurrections ne sont jamais démocratiques.

3. La « plus grande démocratie du monde » lance sans remous majeurs une traque globale contre un de ses agents, Edward Snowden, qui a eu la mauvaise idée de révéler son programme de surveillance généralisée des communications. Dans les faits, la plupart de nos belles démocraties occidentales sont devenues des régimes policiers parfaitement décomplexés, tandis que la plupart des régimes policiers de ce temps arborent fièrement le titre de « démocratie ». Nul ne s'est trop offensé qu'un Premier ministre tel que Papandréou se soit vu licencié sans préavis pour avoir eu l'idée

vraiment exorbitante de soumettre la politique de son pays, c'est-à-dire de la Troïka, aux électeurs. Il est d'ailleurs devenu coutumier, en Europe, de suspendre les élections tant qu'on en anticipe une issue incontrôlable ; quand on ne fait pas revoter les citoyens si le scrutin ne donne pas le résultat escompté par la Commission européenne. Les démocrates du « monde libre » qui plastonnaient il y a vingt ans doivent s'arracher les cheveux. Sait-on que Google, confronté au scandale de sa participation au programme d'espionnage Prism, en a été réduit à inviter Henry Kissinger pour expliquer à ses salariés qu'il fallait s'y faire, que notre « sécurité » était à ce prix ? Il est tout de même cocasse d'imaginer l'homme de tous les coups d'État fascistes des années 1970 en Amérique du Sud discuter sur la démocratie devant les employés si *cools*, si « innocents », si « apolitiques » du siège de Google dans la Silicon Valley.

On se souvient de la phrase de Rousseau dans *Du contrat social* : « S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes. »

Ou de celle, plus cynique, de Rivarol : « Il y a deux vérités qu'il ne faut jamais séparer en ce monde : 1. Que la souveraineté réside dans le peuple. 2. Qu'il ne doit jamais l'exercer » Edward Bernays, le fondateur des *public relations*, commentait ainsi le premier chapitre de son livre *Propaganda*, intitulé « Organiser le chaos » : « La

Annexe 2

Anonyme (2012), *Considérations sur les assemblées ou le Contr'un*, Ravages éditions, Paris, en ligne

Considérations sur les assemblées

Le Contr'Un



Ravage Editions

Novembre 2012

Nota bene

Le *Discours de la servitude volontaire* ou le *Contr'un* est un ouvrage rédigé en 1549 par Étienne de La Boétie à l'âge de 18 ans. Sa première publication date exactement de 1574. Ce texte consiste en un court réquisitoire contre l'autorité à l'âge de l'absolutisme, qui étonne par son érudition et par sa profondeur, alors qu'il a été rédigé par un jeune homme de 18 ans. Ce texte pose la question de la légitimité de toute autorité sur une population et essaye d'analyser les raisons de la soumission de celle-ci (rapport « domination-servitude »). On pourra le lire en plusieurs langues sur le site Base de Données Anarchistes à cette adresse : www.non-fides.fr

« *D'avoir plusieurs seigneurs aucun bien je n'y voi :
Qu'un, sans plus, soit le maître et qu'un seul soit le roi.* »

C'est avec ces vers d'Homère que commence l'un des classiques les plus connus de la pensée antiautoritaire, le *Discours de la servitude volontaire*, de La Boétie, une étude pionnière sur les raisons qui amènent l'être humain à la renonciation à sa propre liberté pour se soumettre à des décisions prises par autrui. Le titre original de l'œuvre est moins connu : le Contr'Un. Le fait d'avoir été écrit vers la moitié du XVI^e siècle a permis à de nombreux interprètes de limiter la portée historique de cette analyse et de sa signification, tout en en désamorçant sa charge explosive.

Pour les spécialistes de la culture, c'est-à-dire pour les professionnels d'un savoir séparé, ainsi que pour les militants de la politique, c'est-à-dire les spécialistes d'un agir séparé, le *Contr'Un* est seulement une vigoureuse critique de la monarchie et un appel à la démocratie. L'Un contre lequel on combat est le Roi, les Plusieurs ne peuvent être que ses sujets, le Peuple. Cela revient à dire que le bon endroit pour La Boétie est dans les étagères poussiéreuses d'une bibliothèque ou dans celles, peut-être plus propres, d'une école pour cadres. Comme si la question qu'il pose – *pourquoi obéir au pouvoir ?* – ne traversait pas toute l'histoire jusqu'à notre époque.

Ce refoulement, n'y ont bien sûr pas pris parti ceux qui ne rêvent pas de prendre des Palais d'Hiver et qui sont épris de liberté. Par exemple l'anthropologue libertaire Pierre Clastres, qui a dédié un essai à La Boétie, voyait dans le concept même d'Etat cet Un exigeant de commander, diriger et régler la vie des Plusieurs. Un Etat qui, dans son essence même – quel que soit le système politique adopté, le modèle économique suivi, et le niveau technologique atteint – est synonyme d'exploitation et de massacre. En définissant en tant que tyran le Un qui impose sa propre volonté à ceux qui acceptent de s'y soumettre, La Boétie ne fait rien d'autre que de se lancer contre la réduction du Multiple, contre sa dissolution dans l'uniforme sériel, identique à soi-même.

Le problème suivant se pose : y a-t-il du sens à limiter ce processus de constitution de l'Un, avec la destruction de la différence qui s'en suit, au seul contexte institutionnel ? Quand Clastres dit que « l'Etat se veut et se proclame ostensiblement en tant que centre de la société ; en une représentation anthropomorphique toujours réaffirmée, cerveau qui contrôle toutes les parties du corps social, le tout où les parties peuvent se réunir, le lieu des décisions ultimes, sur lesquelles tout le monde doit s'aligner », il n'est certes pas difficile d'être d'accord avec lui : face à l'Etat « on est toujours face à une volonté de réduction progressive, et enfin d'effacement du multiple, en transformant les diversités des différences en une identité, [...] pratique du goût de l'identique : culte de l'Unité ». Mais si nous appliquions au « parti » le même raisonnement qu'à l'Etat ? Probablement, seuls les staliniens les plus acharnés pourraient porter objection à cela. Et si, en continuant notre réflexion, on l'appliquait à l'« assemblée » ? On se trouverait alors face à une opposition générale : il y a une forte difficulté à abandonner l'idée consolatrice que l'Un porterait toujours et seulement un uniforme sanglant. Comment faire face aux perspectives ouvertes par une critique bouleversante qui met en discussion le fondement même du lien social et le destin de la soi-disant « cohabitation civile » ? Néanmoins, à vrai dire, même dans l'assemblée on trouve la réduction de la différence à une même identité, indépendamment de la forme décisionnelle. Si on n'aperçoit pas cela, c'est parce que la consistance quantitative de la réalité est plus immédiate que la qualitative. L'Etat, avec son exécutif, et souvent aussi le Parti avec son comité central, peuvent être facilement vus et reconnus comme simples parties qui prétendent représenter le tout. Par contre, l'Assemblée, qui est (ou devrait être) l'espace commun ouvert à tout le monde, est considéré comme la forme par excellence de la confrontation directe et horizontale, garante de la liberté de chacun. Mais en est-il vraiment ainsi ou ne s'agit-il que d'une des nombreuses ruses de la raison ?

Commençons par remarquer que la différence – le Multiple – n'exprime point une quantité, mais plutôt une qualité. Un grand nombre de personnes qui pensent de la même façon, qui se reconnaissent dans les mêmes valeurs, qui partagent une même vision de la vie, qui ont dans la bouche le même slogan, expriment bien mieux l'Un que le Multiple. Le fait qu'il puissent se trouver périodiquement pour confirmer leur homogénéité, au pire en prenant acte de temps à autre de quelque petite dissonance, n'apporte pas de modifications. La donnée numérique est cependant ce qui frappe à l'œil, en alimentant un équivoque parfois intentionnel. La Multitude évoquée sans cesse par quelques conseillers en manque de Prince en est un exemple parfait. A quoi bon s'en prendre à un Peuple qui n'est que le reflet collectif de l'institution étatique, pour ensuite le remplacer par le reflet collectif de l'intelligentsia de gauche ? En quoi consiste le respect de la diversité si ensuite celui qui ne se conforme pas à la collectivité est dénigré et désigné par certains aspects comme un « agent provocateur » ?

En réalité la Multiplicité trouve sa meilleure expression précisément en ce qui, apparemment, la contredit : l'unicité de l'individu. Ancrés comme nous sommes dans de fausses dichotomies, qui pourrait considérer Stirner comme un philosophe de la Multiplicité ? Pourtant c'est précisément la singularité de l'être humain, son impossibilité à être répété, qui constitue et garantit la Multiplicité. Plus les êtres humains sont différents entre eux, plus ils refusent les identités collectives données par les conventions sociales et politiques (celles dont Leopardi dit qu'« à partir de plusieurs, toutes tristes et miséreuses qu'elles soient, elles constituent un peuple gai et heureux ») pour aller à la découverte et à la création de soi-même, et plus ils créent de nouveaux désirs, de nouvelles sensibilités, de nouvelles idées, de nouveaux mondes. C'est la raison pour laquelle il faudrait défendre les différences individuelles, au lieu de les ternir dans l'accord commun. Le gouvernement qui appelle à un pays uni, le comité central qui appelle à un parti uni, l'assemblée qui appelle à un mouvement serré, essayent de faire accepter une uniformité (de méthodes et perspectives) qui n'existe pas dans la réalité. Ils invoquent des intérêts supérieurs et embrigadent. Ils supportent mal les critiques et sont toujours prêts à prendre des mesures contre ceux qui ne s'adaptent pas (le gouvernement à travers les inspections, le parti à travers l'expulsion, l'assemblée à travers l'ostracisme). Il montrent clairement ainsi leur intention politique, qui se rapproche plus de l'art de gouverner que de celui de vivre. Cet aspect est considéré comme normal dans un gouvernement, présent dans un parti, mais seulement possible dans une assemblée. Cette bienveillance est compréhensible, mais pas méritée par le mythe de l'assemblée.

Dans l'assemblée, ce qui fascine et la différencie des autres organes décisionnels, est le fait qu'elle n'impose pas à partir du haut, mais qu'elle convainc à partir du bas. Chaque ordre est imposé, donc nécessairement désagréable. Rien à voir avec le choix pris librement à la suite d'une discussion. L'origine historique de l'assemblée remonte à la Grèce ancienne et est inséparable de la naissance de la démocratie. Il existait alors un espace social où tous les individus occupaient une position « symétrique », « le centre d'un espace public et commun. Tous ceux qui y pénètrent se définissent pourtant comme des égaux... avec leur présence dans cet espace politique, ils entrent dans des rapports de réciprocité parfaite les uns avec les autres » (J.P.Vernant). La démocratie grecque était donc le régime de la persuasion, où le rôle principal était celui de l'élément le plus permanent et fondamental : la parole. Sa prédominance permettait « à l'orateur qui arrivait à amener avec les mots cette foule ardente et capricieuse, toujours si éprise par l'art, qui voulait voir un spectacle d'éloquence et un combat même dans les débats les plus orageux, le gouvernement de l'Etat et l'empire de la Grèce appartenait à ce discoureur habile » (C. Benoît).

L'institution de la parole en tant que moyen de persuasion, de la parole en tant que fondement de l'action et modalité de la décision, de la parole comme lien social, est concomitant avec la séparation entre le monde des vivants et le monde des morts. Avant l'oracle manifestant le savoir des dieux – donc obscur et énigmatique – la parole devient expression de la volonté des hommes, toujours plus claire et persuasive. De la sagesse on passe à la philosophie, de la dialectique à la rhétorique. Giorgio Colli, dans son essai sur la naissance de la philosophie, montre comment la dialectique grecque, dès son arrivée dans le « domaine public » est devenue « altérée ». Cela parce que « ceux qui écoutent n'ont pas été choisis, ne se connaissent pas entre eux, et la parole s'adresse à des profanes qui ne discutent pas, mais se limitent à écouter ». La dialectique précédente, même si elle limitait le nombre de participants, en garantissait la réciprocité. C'est le contraire pour la rhétorique, « la vulgarisation du langage dialectique primitif », qui s'est développée en se greffant sur la dialectique, bien qu'elle soit née indépendamment de celle-ci. Colli écrit que : « la rhétorique est, elle aussi, un phénomène essentiellement oral, où, pourtant, il n'y a plus de collectivité qui discute, mais une seule personne qui se met en avant pour parler, tandis que les autres se limitent à écouter... dans la discussion, celui qui interroge lutte pour assujettir celui qui répond, pour le prendre dans les filets de ses arguments, alors que dans le discours rhétorique l'orateur lutte pour assujettir la masse de ses auditeurs. Avec la dialectique on luttait pour le savoir ; avec la rhétorique on lutte pour un savoir adressé au pouvoir » ce qui signifie que

la pensée, laissant de côté l'abstrait, « retourne, avec la rhétorique, dans la sphère individuelle, corporelle, des passions humaines, des intérêts politiques ».

Le début de la démocratie, en Grèce, remonte à une période de l'histoire caractérisée par beaucoup de transformations sociales : la naissance de la polis, l'écriture de la loi, l'introduction de la monnaie, la fondation des colonies. Toutes ces nouveautés vont de pair avec l'avènement de la société mercantile, où le contrôle de ses propres passions, la prudence, l'utilisation de la raison et la violence sournoise des normes de comportement prennent le dessus sur l'expression ouverte de ses désirs, sur l'émotion violente, sur le conflit, qui caractérisaient l'ancienne société des guerriers. La figure du philosophe naît en même temps que celle du commerçant. Les deux fondent leur habileté sur l'utilisation de la parole, sur sa force d'attraction et de démonstration. Les deux doivent réussir à convaincre le *public* qui les écoute. Ce n'est certes pas un hasard si le lieu où ils opèrent est le même : l'*agora*, qui signifie en même temps place et marché. Ceci parce que le centre de la polis était réservé aux bavardages de ceux qui devaient *vendre la marchandise*, de ceux qui argumentaient afin de convaincre. La démonstration est une conviction violente par le langage, c'est la persuasion que l'on peut s'auto-convaincre de la véracité d'un sujet. Démontrer c'est convaincre que le comportement que l'on vise à obtenir est avantageux pour la partie adverse. Le philosophe, ainsi que le commerçant, doit tromper, tromper avec la persuasion.

La tant vantée symétrie propre aux participants des assemblées, leur réciprocité, est un mensonge. Un subterfuge pour mieux les amener à acheter ce qui leur est présenté, à approuver ce qui est avancé. Périclès, qui arrive encore, avec son bien célèbre discours aux Athéniens, à faire pleurer quelques admirateurs contemporains de la démocratie directe, pouvait bien assurer que même ceux qui appartenaient aux classes les moins aisées pouvait « opérer un office utile à l'Etat », puisqu'à Athènes il y avait une « équité absolue des droits fondée dans la considération que chacun sait susciter autour de lui, donc, en excellant en un certain champ, il peut obtenir une charge publique, en vertu de ses réelles capacités plus qu'en vertu de l'appartenance à telle ou telle autre faction politique ». Pourtant, même en laissant de côté l'exclusion des esclaves et des femmes de la vie publique athénienne, on peut douter du fait que, dans la polis grecque, un citoyen pauvre possédait les mêmes « capacités réelles » qu'un aristocrate. En démocratie certes tous sont égaux, mais il y en a toujours qui sont plus égaux que les autres.

Dans les assemblées on ne discute pas tous ensemble, on écoute les interventions de ceux qui sont plus habiles à exposer leur positions en les faisant ainsi passer pour la Raison collective. Celui qui parle mieux, c'est-à-dire qui possède la parole plus persuasive, contrôle l'assemblée et la plupart du temps c'est aussi celui qui l'organise). Tous ceux qui ont fréquenté des assemblées en voient clairement le fonctionnement. Quand la composition en est plus homogène, on voit le ricochet de deux ou trois voix qui se dirigent docilement vers une décision souvent déjà prise ailleurs. Les spectateurs, en silence, prennent des notes mentales de ce qu'ils peuvent dire au cas où quelqu'un les interroge sur leurs idées. Qui a des doutes ou des perplexités, se retiendra de les exposer, par crainte d'être contredit par une réponse brillante. Si les assemblées sont plus élargies, alors c'est une lutte entre différentes factions afin d'obtenir l'hégémonie. Amplifiés par les groupes respectifs de supporters, les discoureurs les plus habiles se livrent bataille. Ici, le nombre peut faire la différence, car il n'est point sûr que la parole la plus habile soit aussi la dernière. Il faut tenir compte aussi des ambitions personnelles et des rapports affectifs, tout l'enchevêtrement de sympathies, antipathies, préjugés, calculs stratégiques, rancunes, vanité et ainsi de triste suite.

Une assemblée, pour être réellement un lieu de rencontre entre égaux, devrait voir la participation d'individus ayant tous les mêmes connaissances et les mêmes capacités d'expression. Sinon, ce n'est qu'une mystification, un moyen pour faire qu'une décision semble être prise en commun alors qu'elle ne l'est pas vraiment. Pour cette raison, l'assemblée est le lieu de prédilection de la classe politique du mouvement, cette micro-bureaucratie toujours en quête d'une masse à coordonner et organiser. Un théâtre de guignols où se rencontrent stars, aides et figurants, pour réciter le spectacle du dialogue et de la confrontation, fiction fade qui transforme des idées opposées en opinions divergentes, afin de consentir au jeu de la réconciliation. Tant pis, on dira que bergers et moutons se donnent entre eux des rendez-vous rituels pour s'échanger aspirations et résignations, c'est quand-même leur *affaire*. Ceux qui n'aiment pas la puanteur du troupeau n'ont qu'à s'en éloigner. Tout à fait. Il y a encore, pourtant, deux questions irrésolues. La première est que malheureusement l'assemblée n'a pas la nature privée d'un club sado-masochiste, dont les membres savent que leur passion est affaire intime. Au contraire, l'assemblée prétend manifester une raison universelle à laquelle tout le monde devrait s'adapter. Et c'est ce qui la rend insupportable. Comme cela a été remarqué plusieurs fois (et plusieurs fois laissé dans l'oubli), le mot assemblée vient du grec *ekklesia*. Les fidèles vont à la messe pour y trouver Dieu, les démocrates vont à l'assemblée

pour y trouver la Raison. Nous sommes tous frères, car nous sommes tous fils de Dieu, nous sommes tous camarades, car tous fils de la Raison (la Raison révolutionnaire, bien entendu !). Pour les uns ainsi comme pour les autres, hors l'Eglise, point de salut. Dans la Grèce ancienne, le langage philosophique tournait autour de la notion d'une loi universelle et stable, dominatrice de la vie humaine : le *logos*. Le logos est la pensée rationnelle, la pensée normative et abstraite, immanent non pas à la nature, mais aux hommes. Mais la raison n'est pas ce qui apparaît, c'est au contraire un principe éternel caché et difficilement accessible : seule la philosophie peut amener à sa découverte. Le logos est la loi universelle qui réduit le multiple à l'unité, il est la norme générale qui réduit le devenir à l'être. « Si ne c'est pas moi que vous écoutez, mais le logos, il est sage de reconnaître que tout est Un », maintenait Héraclite, qui après avoir pris acte à contrecœur que le conflit est le principe à la base du devenir, avait été obligé d'utiliser un principe normatif, tout en prenant comme exemple les lois de la cité : « Celui qui veut parler avec du sens, doit compter sur ce qui est commun à tout le monde, comme une cité compte sur la loi et même bien plus, puisque toutes les loi humaines se nourrissent d'une seule loi, la loi divine... Il faudrait donc suivre ce qui est commun. Mais, même si le logos est commun, ils vivent à beaucoup comme s'ils avaient une pensée individuelle ».

S'il faut suivre ce qui est commun à tout le monde, si l'assemblée est le lieu où cette essence commune est dévoilée, grâce à la parole, la participation à l'assemblée devient du coup une obligation, et sa transgression doit être sanctionnée. Celui qui est absent doit de quelque façon répondre de son propre manquement et présenter une justification plausible. Au cas où un participant commence à donner des signes d'impatience et à avancer des critiques, il est préférable de l'éloigner (c'est l'ostracisme, qui dans la Grèce ancienne durait dix ans), afin de sauver l'intégrité de l'institution. De plus, s'il y en a qui osent ne pas y mettre les pieds, et ceci de façon explicite, peut-être en se moquant de ces moments sacrés collectifs, il faudra punir cette outrecuidance avec les mesures les pires que chacun des participants pourra adopter. Tout vaut contre, les « je-m'en-foutistes », les « arrogants », les « provocateurs », ceux qui « s'isolent », ceux qui « ne veulent rien faire » (puisque c'est l'assemblée qui décrète tout ce qu'on peut faire). Ainsi, petit à petit, sans avoir besoin d'une autorité reconnue, le Multiple est réduit aux dimensions de l'Un. Le second problème est que les moments de rencontre sont pourtant indispensables, car ils permettent de découvrir de nouveaux complices, d'autres individus qui ardent du même feu. En réalité, la plupart de ceux qui vont à une assemblée ne le font pas avec le but de « se faire tondre », car ils n'ont pas grand intérêt pour l'ordre

du jour ni pour ce qui y sera dit et décidé. De façon plus ou moins secrète, on est attiré surtout par ce qui se passe *en dehors* de l'assemblée. Voilà donc pourquoi celle-ci devient inutile sinon nuisible, un poids mort que l'on traîne avec ennui. Et il ne suffit plus d'enlever à l'assemblée la tâche de décider. Ce qui voulait être une tentative d'en dépasser certaines limites est devenu une de ces *bonnes intentions* à exhiber, mais qui servent seulement de cache-misère pour dissimuler les hontes des petits compromis et des grandes alliances. Ce serait mieux de penser à d'autres prétextes pour trouver des moments où il serait possible de se trouver, se découvrir, se prendre ou se laisser, sans alimenter les ambitions de ceux qui voudraient être « le maître et le roi ».

En considérant que l'anarchisme a toujours été caractérisé par une cohérence entre les moyens et les fins, par sa ferme conviction qu'on ne peut pas arriver à la liberté à travers l'autorité, on peut trouver bizarre cette vénération, de la part des anarchistes, du moyen de l'assemblée. Comme si l'Un pouvait accoucher du Multiple. Au fond, l'origine du mouvement anarchiste est déjà un défi au principe centralisateur, dans la théorie comme dans la pratique. Nombreux sont ceux qui ont imaginé l'anarchie comme une fédération de petites communes auto-suffisantes qui, même en se fédérant entre elles pour faire face à certaines nécessités ou enrichir leur propre existence, auraient gardé dans tous les cas de figure, leur indépendance et leurs caractéristiques. Les individus seraient libres de vivre dans la commune la plus conforme à leur nature ou d'en créer de nouvelles. Libres aussi de vivre en solitude, *en dehors*, en s'appuyant sur l'une ou l'autre ici et là, s'ils le veulent. Cela parce que la liberté a besoin d'espace, elle a besoin d'un ailleurs où puisse se réfugier celui qui n'est pas satisfait de l'existant. « Une société communiste n'est pas possible si elle ne surgit pas spontanément du libre accord, si elle n'est pas variée et variable comme le veulent et le déterminent les circonstances extérieures et les désirs, les volontés de chacun », exhortait Malatesta. Sinon, la liberté étouffée par manque d'air et sa déclamation perd de sa substance pour se réduire à un slogan hypocrite. Cela étant la fin, les moyens ne pouvaient qu'être conséquents. Il suffit de penser à celui qui est considéré comme le premier anarchiste italien, Carlo Cafiero. Une fois abandonnée la pensée autoritaire marxiste, Cafiero plaidait la constitution de « cercles indépendants les uns des autres » puisqu'« à l'Etat centralisateur, disciplinaire, autoritaire et despotique nous devons opposer une force décentrée, antiautoritaire et libre. Faut-il lister les avantages du nouveau système ? Mis à part la plus grande force d'attaque et de résistance, l'action est fort plus facile et rapide, chacun sacrifie plus volontiers propriété et vie pour une œuvre de sa propre initiative, les trahisons

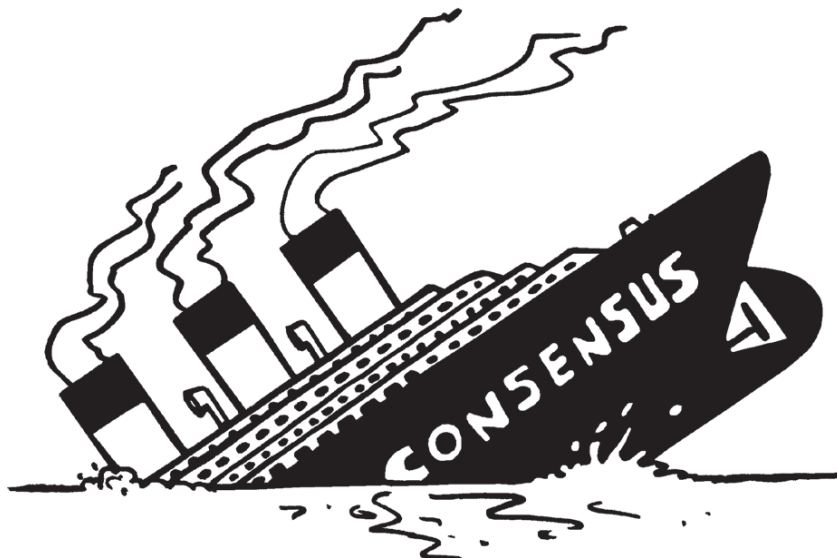
sont difficiles et provoquent des dommages limités, les défaites sont partielles, toutes attitudes et toutes initiatives trouvent leur plein développement... Plus de centres, donc, plus de bureau de correspondance ou de statistique, plus de plans généraux préparés à l'avance, que chacun essaye de former dans son propre lieu un groupe autour de lui, de construire un petit groupe qui prenne tout de suite part à l'action. Dix hommes, six hommes, peuvent accomplir dans une ville des faits qui trouveront leur écho dans le monde entier... Chaque petit groupe se trouvera par lui-même un centre d'action, avec un plan à lui ; et à partir de nombreuses et différentes initiatives le concept de toute la guerre sera un et harmonieux : la destruction des oppresseurs et des exploités ». Au delà des considérations sur les avantages pratiques d'une telle perspective d'action, ici est réaffirmée la nécessité de développer chaque tension, de refuser l'illusion quantitative, de défendre sa propre autonomie – la négation de l'assemblée, qui tend plutôt à synthétiser les tensions, à chercher le nombre de personnes supposées donner la force, à troquer l'autonomie singulière contre l'efficacité collective (qui reste d'ailleurs à démontrer). Le temps de Cafiero et de ses bandes, pourtant, ne dura pas longtemps. Décimé par la répression, le mouvement se divisa entre Andrea Costa, avec son organisation en Parti, et Errico Malatesta et son parti de l'Organisation. La politique, avec tous ses calculs *productifs*, prenait la place de la vie, avec ses excès *dispersifs*. Donner pleine licence à l'individu est dangereux, cela pourrait réveiller le démon qui se cache en nous. La forêt sombre doit être abattue et transformée en société civile, les sauvages doivent être éduqués et transformés en citoyens. La démocratie, sous toutes ses formes, exprime le besoin de poser une limite au désordre des passions à travers l'ordre du discours. Les bonnes manières, tout d'abord, pour exorciser ce chaos qui, étant non présentable, est irreprésentable. Dès lors, l'obsession de limiter avec la raison l'exploration des possibilités humaines n'a plus abandonné l'être humain, effrayé d'aller se cogner contre les murs de l'absurde.

Prix Libre

Pas de copyright

Texte traduit de l'italien. Publié pour la première fois dans le journal anarchiste apériodique Machete n°6, en septembre 2010.

www.macheteaa.org



D'autres publications de Ravage Editions sont disponible sur le site

<http://ravageeditions.noblogs.org>

ravage@riseup.net

Annexe 3

Anonyme (2012), *Débat sur les débats*, losk éditions, Grenoble, en ligne

DEBAT SUR LES DEBATS

Capitalisme, état... ? Démocratie directe !

« Au début on regarde le monde et on se dit zut alors. Ça va vraiment pas. Ça pue même. Ça pue, cette croissance sans sens, ça pue cette consommation morbide, ça pue cette grande comédie télévisée qu'est notre « démocratie », ça pue de partout parce que la Terre est polluée jusqu'à la moëlle, il pue ce Sud que le Nord tient en laisse et conduit à sa décomposition, ça pue ce culte du travail, de la compétition, de la productivité, ça pue ces discriminations qui distinguent encore les couleurs de peau, les sexes, les sexualités... Ça pue ces millions de tristes routines soumises à la hiérarchie et à la rentabilité, ça pue cette sécurité policière dont on ne cesse de vanter les mérites, ça pue ces guerres atroces qu'on ose condamner tout en les alimentant d'armes... l'argent, pas d'odeur ? Foutaises. L'argent roi pue la mort. Ça empest, c'est dégoûtant. « Mais qu'est-ce que tu veux faire ? On changera pas le monde. » Voilà ce qui sent le plus mauvais. La résignation. »

VOUS AVEZ DIT DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

A l'heure où des centaines de milliers de personnes, se réclamant d'une « altermondialisation », se retrouvent sur le Larzac ou dans un autre contre-sommet, on ose pourtant tout juste parler de participation. Porto-Alegre et sa démocratie participative sont présentés comme la panacée en matière de changement social. Pourtant, ses habitant-e-s ne participent qu'à une faible partie de la gestion du budget culturel et éducatif de la ville. Peut-on vraiment parler de « démocratie participative » ? Peut-on se contenter de se prononcer lorsqu'on veut bien nous laisser la parole, sur des terrains balisés, avec un travail prémâché ? N'est-ce pas une manière de donner un visage un peu plus humain au système capitaliste et étatique qui nous broie ?

POUR UNE DEMOCRATIE DIRECTE

Il nous semble que ces pratiques, tout comme notre soi-disant « démocratie » parlementaire, restent dans la logique de la délégation de pouvoir, cette idée que des « expert-e-s », qu'illes soient politicien-ne-s ou sociologues, seraient plus à même de prendre les décisions nous concernant. Ce fonctionnement nous semble avoir fait largement preuve de ses limites, et c'est bien en cela qu'à la démocratie participative, nous préférons la démocratie directe, qu'à la délégation de pouvoir, nous répondons auto-gestion. La base d'un tel projet est bien la prise en main de l'ensemble de la vie sociale et économique par les premier-e-s concerné-e-s, là où illes se trouvent. Cela implique un réel processus de discussion, notamment au travers d'assemblées où chaque individu puisse réellement être entendu, pris en compte dans sa spécificité. C'est dans cette idée qu'il nous semble fondamental de réfléchir à nos modes de discussion et de prise de décision collective, afin de tendre réellement vers un changement radical de société.

Débats, discussions : quels enjeux politiques ?

LA COHERENCE ENTRE THEORIES ET PRATIQUES

En théorie, on critique assez facilement les rapports de force, l'oppression exercée sur certaines catégories de personnes, les attitudes excluantes, sexistes... En pratique, et notamment dans nos modes de

discussion, ces critiques ne sont pas traduites en actes. Elles n'induisent tout simplement pas de changement dans notre façon de communiquer. Ainsi on est, en théorie pour le développement de rapports réellement égalitaires. Mais au quotidien, lorsqu'on discute en groupe on écrase autrui pour peu que l'on ait des facilités à s'exprimer de par son éducation, son sexe...

Il est facile d'attendre un « Grand Soir » qui effacerait comme par magie cette éducation aux rapports d'oppression, cela permet de remettre à plus tard les remises en question dans nos actes. Il nous semble urgent d'abolir la séparation entre théorie et pratique, tout comme celle entre « théoricien-ne-s » et « activistes ». Révolutionner nos rapports sociaux, notre façon d'échanger, ne peut passer que par la recherche d'une réelle praxis. C'est dans ce processus que nous voulons expérimenter des modes de discussion réellement égalitaires favorisant l'expression de tou-te-s.

LES RAPPORTS DE CONSOMMATION

Certains débats pourraient s'appeler conférences... On y vient en réalité pour écouter la bonne parole d'un-e invité-e vedette ou de plusieurs personnalités qui sont censées détenir une « vérité » et ce faisant monopolisent la parole. Dans ces situations, rien n'est conçu pour nous sortir de la passivité et de la consommation d'idées : il est plus facile de ne rien dire plutôt que d'oser s'exprimer devant des personnes qui ont l'air tellement « intelligentes »... Le fait d'être simple récepteur/trice n'aiguise pas notre esprit critique et bien souvent ce qui pourrait être un moment de construction collective se résume à une succession d'idées brillantes émises par quelques émetteurs/trices plus ou moins ennuyeux-ses.

LES RAPPORTS DE POUVOIR ET LES RAPPORTS DE GENRE

Parce qu'elles sont le lieu de prise de décisions mais aussi d'élaboration de réflexions ou d'actions, les discussions collectives recouvrent des enjeux de pouvoir qui se manifestent de manière plus ou moins explicites. Cela paraît évident lorsqu'en réunion des « grandes gueules » s'affrontent pour rallier à elles le plus de gens. Mais même lors d'un simple débat d'idées, qui a priori n'a pas d'enjeux décisionnels, des rapports de pouvoir peuvent s'instaurer, de manière plus subtile peut-être.

Les mêmes « grandes gueules » exercent un pouvoir manifeste en monopolisant la parole, mais par exemple les personnes qui introduisent le débat, et donc l'orientent, ou le concluent, exercent une autre forme de pouvoir.

Quoi qu'il en soit, la forme adoptée par l'intervenant-e est une manière de s'inscrire dans des rapports de pouvoir, et ceci de plusieurs manières :

- **par le moment choisi.** En effet, ce qu'on retrouve le plus couramment, c'est le fait de couper la parole, ce qui peut-être perçu comme un accident, mais qui bien souvent révèle à la fois le peu d'attention qu'on accorde aux autres et la volonté d'imposer sa parole. Par ailleurs, intervenir systématiquement après d'autres interventions peut aussi être une manière d'avoir le mot de la fin, de ramener les choses à soi.
- **par le ton.** Ainsi le fait de parler fort est une manière de capter l'attention des autres, mais aussi parfois de s'imposer par la force. De même, en général plus le ton adopté est affirmatif, plus les idées énoncées vont apparaître comme des vérités et laisser peu de place à la remise en question.
- **par la posture physique.** La manière dont on occupe l'espace n'est pas anodine ; se mettre en avant physiquement est une manière de montrer sa confiance en soi, de renforcer ses propos, parfois de s'imposer.

- **par la rhétorique.** En effet, le vocabulaire qu'on va choisir par exemple, aura plus ou moins d'impact auprès de notre auditoire mais surtout lui permettra ou non de se réapproprier notre discours et de rebondir dessus. D'autre part, des études linguistiques ont montré qu'en général, dans la langue française, notre manière de structurer nos phrases fait qu'on peut rajouter un nombre impressionnant de propositions subordonnées et qu'il est ainsi très difficile pour notre entourage de nous interrompre.

Dans notre société patriarcale, ces rapports de pouvoir sont très souvent genrés, c'est-à-dire conditionnés par le sexe des personnes. Ainsi les hommes ont souvent une place prédominante alors que les femmes sont en retrait voire absentes physiquement des débats collectifs. Cet état de fait n'est pas lié à une quelconque nature qui ferait des hommes des êtres plus motivés par la réflexion collective, plus à l'aise en public ou des femmes des personnes moins militantes, plus timides... Il s'agit bien d'une construction sociale qui dès la naissance conditionne les individuEs à adopter des comportements normés par rapport à leur sexe biologique. Ainsi les petites filles seront plus éduquées à l'écoute, à être patientes, à rester sages, alors qu'on encouragera les petits garçons à se dépenser, à se confronter aux autres, à s'affirmer... Et cela ne va pas s'arranger en grandissant puisque, selon notre sexe, on va attendre de nous de plus en plus de comportements prédéterminés.

C'est donc ces comportements genrés que l'on va retrouver lors des débats, là encore de manière plus ou moins explicite.

On a tou-te-s assisté-e-s à des débats où seuls des hommes s'exprimaient, en se coupant la parole, en empêchant ainsi quiconque de plus réservé-e de s'exprimer. Mais ces rapports de pouvoir sont parfois plus subtils. Des études très intéressantes, comme celle de Corinne Monnet (cf bibliographie) sur les rôles genrés dans la discussion, montre par exemple que dans des débats mixtes, 99% des interruptions de parole sont effectuées par des hommes. Elle montre aussi que ce sont le plus majoritairement les thèmes proposés par les hommes qui seront retenus au détriment de ceux proposés par les femmes. Enfin elle explique en quoi les femmes qui tentent de sortir de ces rôles sont mal perçues voir carrément réprimées sur des terrains personnels par le collectif.

En résumé, il nous semble illusoire de croire que la spontanéité dans les discussions collectives permettrait une répartition équitable de la parole. Alors, loin de vouloir faire une séance d'auto-flagellation collective, il nous semble important de clairement décoder les mécanismes de ces rapports de pouvoir pour les combattre efficacement, en tout premier lieu en notre sein.

CONTRE LES OPINIONS PRIVATISEES, CONTRE L'OPINION PUBLIQUE

Pour prospérer, le capitalisme a intérêt à ce que la société soit atomisée, marquée par des peurs, par la solitude, par la logique du chacun-e pour soi. Il a intérêt à ne proposer, pour souder cette société atomisée, que des principes et des moteurs vagues, lointains, consensuels, creux au possible (la nation, le football, Claude François, la croissance...). Il en va de même dans les débats : notre société encourage la privatisation des opinions, et leur somme impuissante s'échoue dans une opinion publique pleine de généralités et complètement inoffensive pour le système en place.

L'élaboration de positions collectives nous paraît essentielle. Chacun-e de celle/celui qui a participé à cette élaboration a conquis grâce aux discussions une perspective meilleure que celles qu'il/elle avait pu jusqu'alors bricoler dans son coin. Cette perspective est partagée, chacun-e peut s'y reconnaître.

L'absence de réelle élaboration collective est masquée par les leaders qui produisent des positions-miroirs où tout le monde est censé se retrouver mais qui en réalité occulte les individualités. Ceci se rapproche du consensus de type familial qui soude un groupe de façon répressive.

Pour entamer ce processus d'élaboration collective, il faut tout d'abord briser les consensus présumés mais jamais réellement discutés. Ces faux consensus se repèrent par leur caractère vague et général. Les idées n'ont pas besoin d'être précises, il faut surtout qu'on ne précise pas leur contenu, car alors leurs différences se font valoir et le faux consensus se brise. C'est sur ce modèle que fonctionnent actuellement nos démocraties occidentales.

Le consensus, une prise de décision ensemble

Le processus de prise de décision par consensus est une méthode permettant de prendre une décision qui inclut l'opinion de tous les membres d'un groupe. Cette pratique est née d'une réflexion critique sur les modes de prise de décision habituels tels que le vote, qui concentre le pouvoir dans les mains de quelques-uns, habiles à discourir et à convaincre, et qui ne tient pas compte des minorités.

Beaucoup s'imaginent que le consensus implique forcément des discussions aussi interminables qu'inefficaces. En réalité, quand elle est bien appliquée, la prise de décision par consensus est l'une des meilleures méthodes pour arriver à prendre des décisions que tous les membres d'un groupe pourront revendiquer et mettre en application.

De plus l'expérience a montré que par l'expression d'une diversité de points de vue, le consensus permet une plus grande richesse dans les décisions prises. Et c'est bien cette possibilité d'exprimer son point de vue propre qui permet une implication réelle de chacun-e dans ce processus.

Pour travailler en « consensus », il faut que le groupe ait un objectif commun et la volonté de travailler ensemble à résoudre les problèmes au fur et à mesure. Voici donc un schéma du processus d'élaboration du consensus :

Problématique. Qu'est-ce que nous voulons décider ?

Collectage d'informations. Faits et opinions qui peuvent aider à résoudre le problème.

Propositions. Inventaire des options pertinentes par rapport au problème.

Contre-propositions. Modifications des propositions pour y inclure les objections.

Récapitulation. On examine les propositions soumises au consensus. Tout le monde peut-il vivre avec cette décision ?

Après ces étapes, il y a deux solutions possibles :

- **Refus.** On doit réexaminer la proposition.

OU

- **Consensus.** Large accord, pas de veto. On a une décision.

Le processus de prise de décision par consensus repose sur l'idée selon laquelle le chemin suivi pour trouver une décision est une partie importante de la décision en elle-même. Une démarche réussie donne à tous la possibilité de contribuer à la décision.

En résumé, le consensus repose sur 3 principes clés :

le respect des sentiments. Chacun-e peut exprimer ses sentiments, et le groupe, par l'intermédiaire du modérateur/trice, doit en tenir compte. On ne peut dès lors plus dire : « si tu ne peux pas expliquer pourquoi tu ressens les choses ainsi, ce n'est pas important », car chaque personne à son importance, et c'est au groupe de comprendre, de respecter cette spécificité tout en essayant collectivement de dépasser le problème soulevé.

La motivation des personnes. Comme chaque personne a son mot à dire, elle ne peut pas se sentir extérieure à une décision, elle y met de sa motivation pour faire avancer le collectif. De plus le processus de discussion va empêcher ceux qui parlent bien ou fort de monopoliser la parole.

Le partage des pouvoirs. Et oui, normalement, fini les chef-fe-s, nous sommes tou-te-s impliqué-e-s par les décisions qui nous concernent. Au lieu de se demander comment nous allons « gagner », nous devons désormais nous interroger sur ce que nous pensons et désirons en tant que groupe qui se répartit en son sein les pouvoirs.

L'art de discuter : quel processus d'élaboration théorique ?

Pour qu'il y ait discussion, il faut obligatoirement pour commencer que quelqu'un-e se lance à prononcer des mots. Ça a l'air banal, mais c'est une erreur : dire quelque chose est un acte risqué, déjà « passe-moi le beurre » met notre vie en jeu. Il y en a qui trouvent moins dangereux la politique, mais elles se trompent, bien sûr : chaque fois qu'on s'exprime avec des mots on entre à tâtons dans un monde invisible et très difficilement contrôlable.

N'est-ce pas ce qui fait rire les enfants quand ils s'amuse à dire « caca » et « pipi » ? Le frisson de l'indicible nous saisit précisément à ce moment, où l'on dit ouvertement une parole, que son destinataire a d'ailleurs très souvent deviné.

Le processus d'élaboration théorique est fait d'un va-et-vient, comment éviter de le saboter sans arrêt sans s'en rendre compte ? Je me hasarde à distinguer trois étapes, présentes dans toute discussion et très souvent confondues :

- 1- l'expression
- 2- la confrontation
- 3- le retour.

L'EXPRESSION

Dire son expérience et formuler les questions irrésolues qu'elle charrie, ça veut dire raconter et écouter ce qui est dit, non pas dans l'optique de répondre tout de suite aux contradictions (style « oui mais... »), mais au contraire de les creuser, d'ouvrir des trous, comme dans un chantier avant de construire une maison, de radicaliser les contradictions.

Ainsi l'étape qui consiste à formuler des questions est souvent court-circuitée dans les conversations de bistrots, parce qu'on se précipite vers des réponses toutes faites, celles propres au milieu auquel on appartient, au lieu d'être véritablement à l'écoute de l'interrogation contenue dans l'expérience dont on

parle. Bref : saisir la chance d'une discussion pour émerger hors du ghetto, que ce soit le ghetto social (toujours les mêmes têtes !) ou le ghetto conceptuel (toujours les mêmes rengaines !).

Souvent une personne qui se lance à dire son expérience et ses questions se voit coupée dans son élan par « oui, mais... », au lieu d'être encouragée à aller jusqu'au bout de ce qu'elle a à dire, et même plus : que celleux qui l'écoutent en profitent pour formuler avec elle les questions qu'elle cherche à poser ! Une étape donc, où l'on « suspend » les réponses qu'on pense avoir pour se rendre disponible à l'écoute de ce qu'il peut y avoir d'original dans l'expérience, et qui justement demande à être conceptualisé, pensé, remarqué, mis en relation avec d'autres expériences...

Ca veut dire vider les verres avant de pouvoir les remplir.

LA CONFRONTATION

Elle concerne ce qui vient d'ailleurs : soit des récits de luttes et leurs leçons, soit des théorisations audacieuses. Le but de cette deuxième étape est de se décentrer, d'ouvrir la fenêtre, de se rafraîchir avec d'autres langages et conceptualisations, de jouer avec d'autres projecteurs pour découvrir d'autres éclairages. Par exemple faire apparaître qu'on est en train de continuer une histoire, ou que d'autres luttes ailleurs se confrontent à des questions semblables.

Cette étape est souvent sautée par ceux qui se contentent trop de leur ghetto. Ou pire, elle est accaparée par le savoir dans ses formes traditionnelles : livres, meetings avec conférencier-e et sage public, bref : consommation d'informations qui ne deviennent pas in-formations parce qu'elles ne sont pas vraiment confrontées à l'expérience des gens dans un débat.

Cette deuxième étape implique une démarche conviviale qui va dans le sens contraire de la deuxième étape : lecture de texte, rester dans le sujet proposé, discipline donc ? Elle est assez différente de la première étape qui peut se faire sous forme de brainstorming et autre tour de parole.

Ces deux processus ne devraient donc pas être trop mélangés, car ils se gênent l'un-l'autre. Le terrorisme scolaire nous a rendu trop réfractaire à la discipline, et il faut redécouvrir le plaisir de cette attention donnée ensemble à des réflexions théoriques extérieures. Cette seconde étape devrait aboutir, comme la première, à une formulation : des thèses qui montrent ce qu'on est d'accord de retenir comme acquis, ou au contraire ce qui nous semble mériter plus d'enquête, pour pouvoir être éclairci.

LE RETOUR

Il s'agit de revenir aux questions de la première étape, pour voir en quoi les thèses plus générales qu'on a formulées éclairent autrement le vécu : qu'est-ce qu'on a gagné en prenant du recul ? Ce retour s'étend ensuite vers les autres « secteurs » : en quoi ce qu'on a gagné nous-mêmes permet aussi aux autres groupes d'éclairer leur action, de quoi avons-nous omis de tenir compte afin que nous enrichissions notre vision ?

C'est ainsi, me semble-t-il, que peut se développer piano piano un processus d'élaboration stratégique qui permet de favoriser réellement la convergence des secteurs. Cette élaboration n'est pas donnée par la simple convergence pratique sur des objectifs : le processus de discussion doit être vu dans sa spécificité, valorisé pour lui-même, et il est trop souvent noyé dans un primat dogmatique accordé à la pratique. En même temps, cette théorisation ne peut qu'être un préalable à l'action commune, sinon on retombe dans la division propre au capitalisme entre management du travail et travail instrumentalisé.

Des OUTILS à diffuser

Dans ce processus de discussion, d'élaboration d'une réflexion collective, notamment afin de déboucher sur de réelles décisions collectives, des outils existent, trop peu connus, dont on peut s'aider. Il nous semble que les outils dont on se dote ne sont pas neutres, qu'ils ont bien un sens, et que si l'on tend vers une société où chaque individu-e serait responsable et partie prenante des décisions et des actes qui la ou le concernent, il faut penser des outils anti-autoritaires que chacun-e puisse se réapproprier.

C'est dans ce sens qu'il nous semble fondamental de transmettre le plus largement possible ces outils, dans notre quartier, dans notre boulot, dans nos associations... à tous les niveaux, là où nous cherchons à vivre ensemble. Si déjà nous arrivions à faire vivre ces pratiques, à les partager, ce serait un pas énorme dans la réappropriation de nos vies.

POURQUOI SE DONNER DES REGLES POUR DEBATTRE ?

Les discussions que nous pouvons avoir entre ami-e-s ou en groupe ne sont en général soumises à aucun règlement. Le débat se déroule librement et chacun-e est amené-e à intervenir spontanément à tout moment.

Or derrière cette impression se cache souvent un ensemble de règles implicites qui régissent le rapport entre chaque individu ou entre l'individu et le groupe. Nous reproduisons ainsi les comportements sociaux qui conduisent aux rapports de domination, de genre, de consommation, de manque d'écoute...

Une manière d'essayer de casser ses habitudes est de formaliser le déroulement du débat. Le groupe va se choisir un ensemble de règles qu'il va ainsi expliciter et qui doivent permettre à chacun-e de trouver sa place dans le débat. Ces règles vont notamment servir à favoriser l'écoute, la prise en compte des autres opinions, à éviter les rapports classiques de domination par exemple en donnant le même temps de parole à chacun-e, en laissant la personne s'exprimer seule en incitant le groupe à comprendre sa réflexion ou encore en travaillant en petit groupe.

Ces règles ne doivent pas représenter une contrainte. Bien au contraire, elles doivent permettre à chacun-e d'éviter de se sentir frustré-e et de s'épanouir dans le débat. Elles peuvent être vues comme autant de règles d'un jeu. De manière générale les règles que l'on se donne pour discuter doivent être remises en cause et adaptées aux différentes situations.

LE TOUR DE PAROLE AVEC TEMOIN

La parole circule par le biais d'un objet-témoin (bâton de parole, gant, etc.) : on ne peut intervenir que quand on l'a en main, et on le passe à qui le demande une fois qu'on a fini de parler. Cet outil permet de matérialiser les prises de parole et d'éviter que les gens se coupent.

Il est intéressant à utiliser par exemple à la fin d'un débat, avant de prendre une décision, pour recueillir les différents points de vue. Il peut être utile de faire respecter entre chaque prise de parole un petit temps

de silence pour permettre à chacun-e de prendre du recul par rapport à la discussion et de se faire sa propre opinion.

LA BANQUE DE QUESTIONS

Chaque personne est amenée à rédiger une idée sous forme de question, puis les questions sont mélangées et redistribuées au hasard. Chacun-e devra alors, en un temps limité, s'exprimer sur la question qu'il/elle a reçu.

Cette étape peut par exemple servir à dégager une problématique commune au début d'un débat. Elle permet également aux gens de se placer dans une autre perspective que la leur et à en comprendre les enjeux, ce qui peut être une bonne base d'ouverture pour lancer une discussion collective.

L'ECOUTE EMPATHIQUE

Soit deux personnes, A et B : A exprime une idée, et une seule, sur un thème donné, de la manière la plus claire et la plus concise possible. Puis B reformule avec ses propres mots cette idée, sans donner son point de vue. A peut alors repréciser sa pensée s'il/elle estime qu'il/elle ne s'est pas bien fait comprendre. B tente de nouveau de reformuler, et ainsi de suite jusqu'à ce que A dise « c'est bon, tu m'as compris-e ». C'est alors au tour de B de s'exprimer, selon le même principe, et ainsi de suite.

Le but du jeu est double :

- permettre à chacun-e de préciser sa pensée, de l'affiner, de la rendre accessible
- travailler son écoute, se concentrer réellement sur ce qu'exprime son interlocuteurice, afin de mieux se réapproprier sa pensée, au lieu de chercher immédiatement à formuler son propre point de vue.

Cet outil peut être intéressant à développer par exemple lorsqu'il y a conflit dans un groupe et qu'on reste sur des incompréhensions, tant au niveau de la réflexion que du ressenti.

DEBATS EN PETITS GROUPES

Souvent la perspective de se séparer en petits groupes nous rebute car on a l'impression de manquer ainsi une partie du débat. Pourtant, par la pratique, on réalise que le simple fait d'être moins nombreux-ses dans une discussion permet à plus de personnes de s'exprimer, ce qui est une richesse pour le débat.

Il convient cependant de bien se mettre au clair lors du départ en petits groupes sur les modalités de la mise en commun avec les autres groupes (par affiche, par compte-rendu écrit, oral...).

SYNTHESE EN GRAND GROUPE

C'est un moment qui peut être une simple étape intermédiaire : il peut servir à mettre en commun les réflexions/propositions des différents petits groupes, par exemple avant de prendre une décision. Mais il peut également se suffire à lui-même et constituer la fin du débat. Enfin il peut permettre de lancer un débat en grand groupe, s'appuyant sur le travail préparatoire déjà réalisé en petits groupes. Dans cette dernière hypothèse il risque toutefois de se reproduire les problèmes précédemment développés (monopolisation de la parole, rapports de pouvoir...).

Cette étape est fondamentale car elle va permettre ou non de retirer d'un moment de travail toute sa richesse et sa complexité. C'est donc une étape délicate qui demande beaucoup de rigueur.

Voici quelques pistes qu'on a pu expérimenter collectivement pour une meilleure synthèse possible :

- Se prévoir un temps dès le départ pour la synthèse, afin de ne pas la bâcler au final.
- Prendre les notes à tour de rôle afin de ne pas s'épuiser et que tout le monde puisse participer à la discussion.
- Visibiliser les articulations entre les idées énoncées.
- Mettre en avant typographiquement les mots clés.
- Lister ce qui est dit sur un tableau que tout le monde peut regarder, en même temps qu'une ou plusieurs personnes, selon la complexité de la discussion, prennent des notes sur papier.
- Regrouper les idées par thèmes récurrents, si les avis sont divisés, on donne les variantes.
- Elaguer dans la synthèse les récits d'anecdotes, on ne rend que l'idée de fond qu'elle doit illustrer.
- Construire et valider la synthèse point par point, au fur et à mesure du débat, particulièrement lorsque la discussion doit aboutir à une prise de décision.
- Rédiger les questions posées lors de la banque de questions, des mots-clés reprenant les idées des questions, des mots-clés reprenant les réponses faites aux questions, une idée sortie de façon prédominante, et des idées peu sorties.
- Visibiliser d'un côté les pistes et les réserves (questionnements individuels), et ce qui remporte l'adhésion du groupe (construction collective).
- Faire le point sur le fond de la discussion et sur les formes choisies.
- Reprendre la synthèse collectivement et la compléter.
- Essayer de faire lire la synthèse à chaque participant-e, pour voir si tout le monde en fait la même interprétation.

PHILIP 6X6

En considérant par exemple qu'on constitue six petits groupes de six personnes, on fait tourner une des personnes du groupe tous les quarts d'heure dans le groupe suivant. Cette personne va synthétiser ce qui se passait dans son groupe pour faire rebondir la discussion. Et ainsi de suite jusqu'à ce que chaque personne du groupe ait tourné.

Il existe de multiples variantes à ce petit exercice qu'on peut adapter au contexte.

Cela peut être utile par exemple avant une prise de décision pour que chacun-e ait un aperçu global des différents arguments développés.

Des RÔLES

Différents rôles peuvent être distribués lors d'un débat, d'une réunion ou d'une discussion collective afin de faciliter les prises de parole, d'enrichir les échanges et au final d'être plus efficace. Mais ces rôles ne doivent conférer aucun pouvoir : ils sont là au contraire pour limiter les prises de pouvoir qui peuvent avoir lieu spontanément pour les raisons précédemment citées. Ils ne font que rappeler au groupe les consignes qu'idéalement il s'est lui-même donné. Ils cadrent la forme et non le fond des débats, ils doivent permettre au fond d'être le plus satisfaisant possible. Assumer ces différents rôles est une excellente auto-formation dans l'art de la discussion... Mais les assumer de façon répétitive, en se spécialisant, peut engendrer lassitude ou pouvoir d'expert-e. Il est donc important que ces rôles tournent ! Il est également important que chaque rôle soit assumé par une personne distincte : il est très difficile d'en mener correctement deux de front...

LA/LE MEDIATEUR/ICE

C'est en gros le rôle d'arbitre : ille est chargé-e de faire respecter les règles du jeu, de le dynamiser s'il le faut. Ille peut prendre les tours de paroles, introduire les débats, rappeler à une grande gueule qu'elle ne laisse pas de place aux autres... Ille a tout intérêt à cultiver son esprit de synthèse : son aide est souvent précieuse, dans le cours d'une grande discussion, pour résumer les différentes positions exprimées, pour recentrer et relancer ainsi le débat. Ille peut prendre la parole sans l'avoir demandée, mais son intervention doit alors servir uniquement au bon déroulement du débat, et jamais à faire primer son point de vue.

LA/LE SCRIBE

Ille prend des notes sur ce qui se dit. Ille veille à synthétiser les débats par écrit, et à noter clairement les formulations qui remportent le consensus : celles, souvent, qui concluent la discussion ou ses différentes étapes. Les notes servent surtout dans la durée : elles sont un outil de transmission, accessible à qui n'a pas pu être présent-e au débat, ou un outil de mémoire, notamment pour le groupe même s'il perdure, qui lui permet de garder des points de référence, et qui lui évite de répéter sans cesse les mêmes discussions.

LA/LE PORTE-PAROLE

C'est un rôle qui apparaît par exemple dans les débats en petits groupes. La ou le porte-parole raconte les conclusions de son propre petit groupe à l'ensemble du collectif. Ille demande à son petit groupe d'élaborer avec lui le récit qu'il fera, ou au moins de le valider avant qu'il ne s'en aille le faire. Son récit sera le plus fidèle possible, la ou le porte-parole n'omettant pas, quand on lui pose des questions par exemple, les avis qui n'étaient pas les siens (c'est si vite fait...).

LA/LE MONTRE

C'est la personne qui garde constamment un œil sur la montre, donc, et qui garde en tête le temps que le collectif s'est lui-même imparti pour débattre (par exemple, deux heures en tout, ou 15 minutes par point « à l'ordre du jour »...). Ille intervient sans demander la parole, très rapidement (« il reste dix minutes ») et quand ça lui semble utile au groupe, pour lui donner des repères, pour le mettre en garde s'il prend du retard...

Fluidifier les discussions par un code gestuel

Lorsqu'on discute collectivement la parole est évidemment le support privilégié, mais notre corps est aussi vecteur de sens. On peut donc également s'en servir pour exprimer des choses importantes sans avoir à interrompre celle/celui qui est en train de parler.

Gain de temps. Prendre la température.

Ainsi au sein de divers collectifs on a pu expérimenter un code gestuel, où selon les besoins on introduit plus ou moins de signes. En voici quelques exemples :

- **main ouverte levée.** Cela signifie « je souhaiterais prendre la parole, je m'inscris donc sur la liste à la suite des autres ».
- **les deux mains forment un T.** Cela signifie « point technique », que ce soit à propos de la forme (et non pas du fond) de la discussion, lorsqu'on a une proposition concrète à faire ou pour tout autre aspect technique qui n'est pas en lien avec la discussion (ex : le repas est prêt ; il y a une voiture qui part maintenant...).
- **agiter les mains vers le haut.** Cela signifie « peux-tu parler plus fort, on ne t'entend pas ici. »
- **agiter les mains vers le bas.** Cela signifie « peux-tu parler plus lentement. »

- **agiter les mains levées.** Cela signifie « ça à l'air d'une bonne idée, je suis en accord avec ça. »
- **tourner ses deux mains autour d'elles-mêmes, à la manière d'un moulin.** Cela signifie, « tu te répètes, viens-en à la conclusion. »
- **on forme un L avec deux doigts.** Cela signifie un besoin de traduction. On peut donc utiliser ce signe lors de rencontres multilingues, mais aussi lorsqu'il y a un problème de compréhension et qu'on a besoin d'une reformulation.

Attention aux travers possibles : ce code est là pour fluidifier les discussions et pour éviter les interruptions, mais il ne doit pas tomber dans le spectaculaire. De la même manière qu'applaudir quelqu'un-e dans une assemblée perturbe la discussion mais aussi crée souvent une sorte de rapport de pouvoir où la personne qui intervient peut vite se sentir l'âme d'un-e leader/euse, le fait d'agiter les mains en l'air peut créer le même effet. A l'inverse, trop de signes gestuels de désapprobation peuvent inhiber une personne qui ressent visuellement une agressivité.

Une expérimentation collective

Fort-e-s de toutes ces réflexions, le 24 mars 2003, à Grenoble, au Tonneau de Diogène, dans le cadre du Festival FRAKA, nous avons proposé un moment d'expérimentation collective et conviviale de différents modes de discussion.

Lors de cette soirée nous avons fonctionné par petits groupes constitués de manière aléatoire, par tirage au sort, de manière à casser les groupes affinitaires et à faire se rencontrer des personnes différentes. Nous avons expérimenté collectivement différents outils mentionnés plus haut, en traitant du thème des débats, de l'enjeu qu'ils comportent, de comment on les vit...

Au sein de chacun de ces groupes, des notes ont été prises, lors des différentes étapes, à tour de rôle, afin de restituer à l'ensemble des participant-e-s un compte-rendu à la fin de la soirée. C'est à partir de ces notes qu'une personne de chaque groupe a rédigé une petite synthèse. Cette diversité des auteur-e-s explique donc les différentes formes que revêtent ces synthèses, ce qui est regroupé ici et dont nous avons essayé de tirer la substance.

BANQUE DE QUESTIONS

Contexte social

- En quoi dès le départ, au niveau familial, les "normes" du "non-débat" s'instaurent-elles ?
- Le manque de vocabulaire est-il un frein au débat ?
- Pourquoi n'y a-t-il pratiquement jamais de débat sur les formes de débats de notre société ?
- Pourquoi le débat oral est-il présenté comme la forme aboutie du débat ? Que dire des personnes qui ne souhaitent pas s'exprimer de cette manière-là (lettre ouverte, tag...) ? Est-ce une réduction de l'espace de communication ?

Rapports de pouvoirs

- Pourquoi y a-t-il, la plupart du temps, des meneurs et meneuses de débat ?
- Quels sont les aspects négatifs du débat d'idées, de la contradiction ? Où est le rapport de domination ?
- Quels sont les moyens de gérer les rapports dominant-e-s /dominé-e-s au sein d'un débat ?
- Comment s'affirmer sans écraser les autres ?
- Est-il possible de ne pas faire intervenir nos forces d'argumentation (sexe, position du corps, niveau d'éducation) dans un débat qu'on veut égalitaire ?

- Comment préparer un débat sur un thème précis pour réduire une possible domination due à l'expérience, la connaissance, la notoriété ?
- Le modérateur/ice (médiateur/ice) n'exerce-t-elle pas une pression sur les débats ?

Questions de genre

- « Les hommes ont toujours dominé les femmes. C'est comme ça, c'est dans la nature des choses ; je trouve ça normal que ça reste comme ça, sinon ça serait le chaos. » Comment répondre à quelqu'un-e qui dit ça pour lui faire comprendre notre profond désaccord ?
- Pourquoi ne pas prendre chaque interlocuteur/interlocutrice comme humain-e et non pas comme homme ou femme ? Comment dépasser les clivages aujourd'hui ? Faut-il mettre des masques ? Cacher les voix ?

Avec qui débattre ?

- A quel point est-on sûr-e de comprendre la personne avec qui on parle ?
- Est-il mieux de parler avec les gens qu'on aime ou avec les gens qu'on n'aime pas ?
- Pourquoi est-il si difficile de parler avec des gens qui pensent très différemment ? Ou pourquoi refusons-nous de parler à des gens qui ont des idées opposées aux nôtres ?
- Faut-il une certaine dose de tendresse pour se mettre à marcher avec tou-te-s celles/ceux qui s'opposent ?

Prises de parole

- La certitude d'avoir raison est-il le moteur indispensable à la participation active au débat ?
- Est-ce qu'il est opportun dans un débat « d'imposer » à tou-te-s de prendre la parole ? De faire des tours de table ? Comment faire en sorte que personne ne soit privé du droit de s'exprimer sans forcer cette prise de parole ?
- Un désaccord de fond rend-il plus difficile une réelle prise en compte de l'opinion d'autrui et une forme respectueuse dans le débat ?
- Le temps de parole n'inhibe-t-il pas l'évolution de la discussion (nécessité de réagir sur l'instant pour pouvoir prendre la parole) ?

Questions de nombre

- Quelles sont les limites et les intérêts d'un débat avec de nombreuses personnes ?
- Peut-on encore débattre au-delà de 10 personnes ?

Perspectives

- Comment mutualiser les réflexions abouties lors de différents débats afin qu'elles génèrent d'autres réflexions en respectant chaque opinion ?
- Ceux et celles qui auront appris à débattre de manière moins oppressante ce soir pourront-elles débattre avec des personnes qui n'y ont pas réfléchi ?

OBJECTIFS DE LA DISCUSSION : INTERROGATIONS ET CONSTATS COLLECTIFS

Quel est l'objectif de la discussion ? Convaincre ? Affirmer une idée ? Informer... Réfléchir ensemble, élargir son champ de vision ?

L'espace du débat ressemble parfois à un ring. Parfois le rythme est vraiment très soutenu, il faut se battre pour placer sa parole.

Parfois certain-e-s débarquent dans les débats avec des attitudes particulièrement fermées. Par exemple, elles partent du principe que les autres sont en désaccord avec elleux, donc ne les écoutent pas. Ou elles

arrivent en voulant imposer leurs idées, pas les partager. Ou illes répondent à leurs propres questions. Ou illes viennent pour s'écouter parler. Illes sont dans le débit plus que dans le débat. Les gens qui font des grands discours, qui recrachent leur idéologie, ne peuvent que susciter des réactions de suivisme, ou de rejet, mais pas d'initiatives créatives. C'est en prenant les gens pour des imbéciles qu'on suscite des réactions imbéciles.

La conversation devient souvent un jeu de pouvoir : on veut gagner, on a peur de perdre. L'autre est un-e adversaire et pas un-e collaboratrice. On ne pense qu'en termes gagnant-e/perdant-e, et pas en termes gagnant-e/gagnant-e. Qu'y a-t-il donc à gagner ou à perdre ? Dans les schémas gagnant-e/perdant-e, ce sont les gagnant-e-s, en réalité, qui ont perdu : illes sont resté-e-s immobiles dans leurs idées, et ne se sont pas enrichi-e-s.

Ces schémas apparaissent très fortement dans les situations de débat où se dessine une majorité claire. Quand on appartient à cette majorité, à cette partie gagnante, on fait moins l'effort d'écouter les autres. Il est essentiel que les minorités ne soient pas gommées, mais, au contraire, présentes et entendues.

Toute une étape d'un débat avec quelqu'un-e en désaccord, c'est d'arriver à comprendre si le désaccord est réel ou s'il est le fruit d'un malentendu (mots, etc.). Il faut arriver à comprendre les modes de pensée des autres. Souvent on n'écoute pas l'idée de l'autre jusqu'au bout. On bloque sur un mot, on reste focalisé-e-s dessus et on oublie ce qui l'entoure. Comment remettre en cause ce qui donne de la force à notre discours (expérience, construction genrée...), pour arriver à réellement écouter ? Comment arriver à écouter quand on n'est pas d'accord ?

Les réels débats sont ceux où l'on peut se sentir en désaccord sans perdre la confiance en nos interlocutrices.

Alors, est-il indispensable d'arriver à un consensus ? Sans doute pas, l'important étant que puisse s'exprimer la différence des points de vue. Par contre il faut nécessairement une certaine sympathie dans un débat pour accueillir la parole d'autrui.

Peut-être le présupposé de base devrait-il être une volonté collective de tendre vers le consensus, même si au final on ne l'atteint jamais ?

Ou peut-être le plus important est-il de se mettre d'accord sur la forme du débat pour pouvoir aborder le fond de manière sereine ?

PARAMETRES

- **Le temps.** Le rythme qu'on donne à un débat influe sur son contenu. Par exemple, lorsqu'il y a traduction, cela peut permettre de se reposer et de régler les problèmes de réactions trop immédiates en obligeant à prendre du recul.
- **Le vocabulaire.** Il est important que chacun-e puisse apporter ses propres nuances sur les mots qu'on utilise et préciser le sens qu'on leur donne. Les mots sont également outils de manipulation, d'où la nécessité d'avoir une vigilance collective sur l'idéologie qu'ils peuvent cacher. Parfois pourtant, le flou d'une définition permet à un consensus de se former autour de cette définition. Les différences de sens que chacun met dans ses mots nous paraît à la fois source de diversité constructive, mais aussi une énorme source d'incompréhension. Toute parole est un massacre pour la pensée. Il est non seulement difficile de trouver les bons mots pour exprimer sa propre pensée, mais il est aussi difficile de se faire comprendre comme nous le souhaitons.
- **Le nombre.** Quelles sont les limites numériques à un tel débat dit « démocratique » ? Nous avons le sentiment qu'à 1000 ou 10 000 personnes il serait très difficile de s'organiser comme nous l'avons

fait au Tonneau de Diogène ce soir-là.

- **L'organisation sociale** (école, travail, famille, médias, etc.) va à contre-sens de ce type d'initiative et pèse lourd sur nos inconscients et nos actes. Nous avons donc l'impression d'être à contre-pente. Or être à contre-pente demande une grosse énergie. L'éducation nous semble être totalement primordiale pour créer une véritable relation d'échange. Ecoute, concentration, vocabulaire sont les conditions pour être des humain-e-s sachant débattre de manière constructive. Où est cette éducation aujourd'hui ?

N'est-il pas possible de créer des transmissions de savoir permettant une émancipation des interlocuteurs/ices et non pas une domination ? Nous pensons par exemple au « théâtre de l'opprimé » d'Augusto Boal. L'éducation populaire passe aussi par la gestuelle, le dessin, les photos, l'écriture ! Si chaque mot a des significations différentes selon chacun-e, faut-il créer un nouveau langage pour chaque relation entre deux humain-e-s ?

COMMENTAIRES SUR LES OUTILS

Il semble très important de prendre le temps d'identifier les mécanismes de prise de parole, de rapports de pouvoir... qui opèrent lors de nos débats pour pouvoir ensuite déconstruire nos pratiques et reconstruire quelque chose de réellement innovant.

Au niveau de la présentation du débat, le point théorique réalisé par plusieurs personnes a permis une mise à niveau collective et une expression plurielle. Pour permettre que tout le monde ait le même niveau d'information en démarrant une discussion, il semble également intéressant de faire circuler au préalable des textes.

A propos de ce moment d'expérimentation, il faut toutefois se rendre compte que les participant-e-s à la réunion étaient là dans une démarche consciente et volontaire, ce qui facilitait les choses et qui est rarement le cas dans d'autres cadres.

Toutes ces règles et petits jeux permettent une meilleure participation de chacun-e, une fluidité et une sérénité que l'on ne trouve pas forcément dans d'autres formes de débat et montre certaines faiblesses des débats habituels (jeux de pouvoir, diverses dominations, participation limitée à certain-e-s) mais elles engendrent aussi un certain manque de spontanéité, expression qui peut être enrichissante.

Ces expérimentations sont plus faciles à introduire et à gérer quand il n'y a pas de rancœurs, de conflits entre les gens, mais dans une vie collective par exemple, il en va autrement, alors comment utiliser ces différents outils ?

Concernant la banque de questions, le fait de ne pas pouvoir s'exprimer sur les questions tirées par les autres et de voir sa propre question interprétée peut être frustrant mais montre bien la nécessité d'un travail d'écoute de l'autre et permet de se mettre à sa place. La compréhension de la question et donc la réponse nous apparaît parfois surprenante.

Par contre, le fait de passer par l'écrit pour formuler des questionnements permet une égalité dans la parole de par l'anonymat et le temps dont on dispose pour réfléchir.

L'étape suivante de l'écoute empathique permet en partie de répondre à cette frustration et de palper la nécessité permanente d'être à l'écoute dans un débat ou une discussion. Tout ceci met en évidence les problèmes de compréhension de l'autre : expériences différentes, contextes sociaux, culturels... divers, différents sens des mots pour chacun-e... Le risque, et c'est ce qui s'est souvent produit, c'est de tomber

rapidement dans un consensus de surface. C'est donc plutôt un outil à utiliser dans une situation conflictuelle, ou tout au moins d'incompréhension.

Le fait d'être en petits groupes pour le débat qui a suivi a permis une bonne écoute. Cette initiative nous a semblé plus constructive, conviviale et efficace qu'un café-philo par exemple. Enfin ce n'est pas la loi du « plus autoritaire » ou du « plus à l'aise » qui l'emporte.

Persistent cependant certains problèmes, notamment liés aux personnes avec qui tu te retrouves. Par exemple, lorsque tu connais les gens de ton groupe, il arrive souvent d'être catalogué-e et donc pas réellement écouté-e.

ENJEUX AU NIVEAU PERSONNEL

Au niveau de l'impression générale, certaines personnes ont été rassurées de cette expérience qui leur a permis de s'exprimer et les a valorisées en leur permettant de se rendre compte que leurs idées ou interventions ont un intérêt (contrairement aux idées reçues de leurs précédentes expériences de débat). Certain-e-s participant-e-s ont au contraire admis leur plus grande facilité à s'exprimer en public et leur connaissance d'artifices pour captiver leur auditoire et ont fait l'effort de ne pas s'en servir pour le bien de la discussion.

Notre qualité d'écoute est plus grande quand nous sommes calmes. Nous sommes plus calmes quand nous sommes sûr-e-s de nous. Peut-on manquer d'assurance et bien débattre quand même ? Le débat doit se faire dans un climat de sécurité : nous ne venons pas jouer notre peau. Peut-être que cette sécurité, quand elle n'est pas intérieure, peut être garantie par l'atmosphère générale du débat.

Que met-on en jeu de nous-mêmes, de notre identité, pour être à ce point affecté-e-s dans des débats contradictoires ? Pour ne pas arriver à se sentir en sécurité, pour que la peur marque nos discussions ? Identifions-nous des personnes entières à leurs idées ? Faisons-nous la même chose avec nous-mêmes ? Nous incarnons-nous dans les idées que nous exprimons ? Les combats d'idées nous blessent-ils nous-mêmes plus profondément que ce qu'on croit ? Renforcer nos idées dans un débat revient-il à nous renforcer nous-mêmes, est-ce qu'on cherche en fait à se rassurer ? Peut-on tenir à une idée et ne pas se sentir blessé quand elle est mise à mal ?

Comment exprimer une opinion contraire à celle de l'autre sans qu'elle ait l'impression d'être lui-même remis en question ? Peut-être faut-il pour cela que l'antagonisme soit exprimé clairement.

Vers une meilleure communication des ressentis

(Inspiré de Curarse un@ mism@ sin los peligros de los medicamentos, brochure de l'association Sumendi, écrite par le docteur Eneko Landaburu Pitarque)

La base de toute communication passe par l'écoute, pour qu'un échange puisse être réellement constructif. Or demander de l'écoute, comme savoir écouter, n'est pas quelque chose d'inné, ça peut se travailler. On se retrouve souvent démuni-e-s dans des situations de crise, alors on peut s'aider de quelques petites techniques. Voici donc quelques pistes dont on peut s'inspirer.

Tout d'abord, il ne faut pas chercher à occulter ses ressentis, mais plutôt être à leur écoute. La tristesse peut ainsi s'évacuer par les larmes et par les pleurs, la peur par les tremblements et les sueurs froides... Les traductions physiques de nos sentiments peuvent être une manière de les gérer, bâiller, se gratter, s'étirer, libère les tensions musculaires.

Une autre manière d'évacuer, de se décharger de tensions est bien sûr la parole, et c'est là qu'intervient l'écoute. On peut solliciter une personne pour qu'elle nous écoute. Il est alors très important de sentir que la personne est disponible pour ça, tout d'abord par respect pour elle, et ses propres fragilités, mais aussi par souci d'efficacité. Il faut donc trouver la personne et le moment opportun. On peut aussi écouter l'autre en premier, ce qui peut être une bonne démonstration pratique.

Lorsque l'on écoute :

NON... N'interromps PAS le déchargement. NE donne PAS de conseils ni de solutions. NE l'interprète PAS ni ne dis ce que tu crois qu'il est en train de se passer. N'essaye PAS de raisonner la personne. N'essaye PAS de lui remonter le moral, de la calmer, ou de lui faire passer un bon moment. NE discute PAS ses sentiments et ses pensées. NE lui enlève PAS d'importance. N'essaye PAS de satisfaire ta curiosité.

OUI... Parle peu à la personne et aide-la à parler d'elle-même. Demande-lui comment elle se sent. Montre-lui de l'intérêt. Montre-lui que tu es content-e de l'écouter. Montre du respect pour ce qu'elle pense et éprouve. Approuve ses décharges émotionnelles et montre-toi tranquille. Démontre-lui de l'estime, dis-lui les choses qui te plaisent en elle, rappelle-lui ses qualités.

On pourrait dire qu'une communication fluide entre personnes passe par :

1. Moins de reproches et plus de démonstrations d'affection. Pour être bien nous avons besoin d'être pris-e en compte, de ne pas être face à l'indifférence des autres. Mais la plus grande source de mal-être reste souvent le manque affectif : nous vivons dans une culture qui manque de démonstrations d'affection, et cela engendre tout un tas de névroses. Nous devons réapprendre à donner, demander et recevoir des gestes affectueux : un regard amical, un sourire, un clin d'œil, une caresse, un baiser, un câlin, un massage, des mots gentils et valorisants,...

2. Communiquer les ressentiments aussi vite que possible, sans rendre l'autre responsable de son mal-être. Un "ressentiment" est un sentiment de mal-être qu'un événement a déclenché en soi. Ce mal-être nous rend distant-e par rapport à l'autre. Si on s'habitue à garder pour soi les choses qui nous blessent, elles finissent par s'accumuler et la vie en collectivité se change en enfer. Comment faire ?

- Premièrement il faut arrêter de jeter la pierre à l'autre, et se rendre compte du sentiment qui est né en soi (UN ADJECTIF : effrayé, triste, rejeté, honteux...)

- Ensuite se rendre compte de l'action qui a déclenché ce mal-être (UN VERBE : élever la voix, arriver en retard, rester silencieux-se ...)

- Et enfin se rendre compte de comment on pense que l'autre aurait dû agir. Cette exigence est la cause de la souffrance.

Une fois clair-e avec soi-même, on peut partager le ressentiment avec l'autre, sans le/la juger ou lui jeter la pierre. "Quand tu es arrivé-e tard,... je me suis senti-e méprisé-e."

3. Exprimer ses impressions (ce qu'on pense de l'autre, ou bien ce qu'on imagine qu'il/elle pense de soi). Il y a du vrai dans toute impression, jusqu'à la plus insensée de toutes (la paranoïa). Une pensée a toujours une cause. Quand on communique sincèrement ses impressions et quand elles sont sincèrement contestées, on peut découvrir la part de vrai. Qu'est-ce qui est certain et qu'est-ce qui ne l'est pas dans cette pensée qui vient de m'assaillir ? Pourquoi en suis-je venu à penser ça ?

Bibliographie

- Jo Freeman, La tyrannie de l'absence de structure, 1970 env.
- Corinne Monnet, La répartition des tâches entre hommes et femmes dans le travail de la conversation, 1998
- Pratiques anticapitalistes dans la discussion et la transmission de savoir, 2001
- Pour des collectifs totalitaires, des idées sur l'autogestion et sa pratique, 2002
- Article sur les réunions dans le bulletin sans-titre numéro 1110, 2003

Féminisation du langage

Mais qu'est-ce dont que cette grammaire fluctuante et farfelue ? Et bien c'est que notre précieux langage n'est pas neutre : comme tout outil il a un sens, et lorsqu'on dit que le masculin l'emporte sur le féminin, il faut encore voir là le reflet d'une société patriarcale. Les femmes sont réellement invisibilisées puisque l'on parle au masculin de groupes sociaux composés d'hommes et de femmes. La féminisation du langage est donc une manière de casser cette logique et de se réapproprier un moyen d'expression politique.

Prix libre

Cette brochure est à prix libre : son prix n'est pas décidé par nous qui la « vendons », mais par vous qui allez la lire. Alors à vous de voir ce que vous voulez/pouvez donner. Vous participerez ainsi aux frais de sa diffusion, vous soutiendrez notre initiative.

Ce que nous demandons en « échange » de cet objet, ce n'est pas un chiffre rond et trébuchant, mais avant tout une démarche plus active, plus autonome, que celle d'un rapport de consommation classique.

Et après ?

Si ces quelques réflexions et récits de pratiques vous ont interpellés, vous ont donné envie d'expérimenter, alors n'hésitez pas à nous contacter.

Toutes ces brochures, aisément photocopiables et à prix libre, sont disponibles à l'infokiosque des 400 couverts, traverse des 400 couverts, près de la gare SNCF à Grenoble.

Et pour nous contacter, vous pouvez nous écrire à :
iosk@inventati.org.

Annexe 4

- Vercauteren, David (2011), « Introduction » dans *Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives*, Les Prairie ordinaires, Paris, pp. 6-29
- Vercauteren, David (2011), « Artifices » dans *Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives*, Les Prairie ordinaires, Paris, pp. 31-36
- Vercauteren, David (2011), « Décider » dans *Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives*, Les Prairie ordinaires, Paris, pp. 59-67
- Vercauteren, David (2011), « Réunion » dans *Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives*, Les Prairie ordinaires, Paris, pp. 169-175
- Vercauteren, David (2011), « Rôles » dans *Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives*, Les Prairie ordinaires, Paris, pp. 177-188

INTRODUCTION

Tant que l'histoire des pratiques collectives ne sera pas racontée par celles et ceux qui la vivent et la construisent, ce sont les historiens qui s'en chargeront.

(Proverbe du pays des deux lacs)

Jadis, dans les groupes, habitait un personnage dont le nom variait selon les territoires. Ici il se faisait appeler « l'ancêtre » ; là-bas, « celui qui se souvient » ; plus loin encore, « l'appelateur de mémoire »... Souvent installé à la périphérie du groupe, il contait inlassablement de petites et de grandes histoires. Elles relaient tantôt des situations, des « pentes », des dangers dans lesquels le groupe avait été embarqué, comme bien d'autres avant lui et autour de lui, tantôt des réussites et des inventions qui avaient permis d'accroître les forces collectives. L'ancêtre transmettait également des manières pragmatiques de construire un devenir commun.

Une culture des précédents

Bien sûr, nous ignorons si de tels personnages ont jamais existé¹. Peu importe finalement car le pouvoir de cette courte fiction a ceci d'intéressant qu'il nous invite d'abord à une question : qu'est-ce qui a bien pu se passer pour que, dans nos collectifs, les savoirs qui auraient pu constituer une culture des précédents soient aussi peu présents ? Notre histoire nous entraîne ensuite dans une perspective indéterminée : que pourrait-il se passer si une attention était désormais portée à ces savoirs que fabriquent les réussites, les inventions et les échecs des groupes ? Et si l'ancêtre ou l'appelateur de mémoire se mettaient à exister ! ?

1. P. Clastres, *La Société contre l'État*, éd. de Minuit, Paris, 1974.

Ce livre se situe donc là, à la frontière de ces deux questions où aujourd'hui nous nous tenons, en proie au désir et à la nécessité. Nécessité, car nous avons besoin d'une culture des précédents non seulement pour les savoirs qui pourraient la composer mais aussi pour la respiration, pour le dehors qu'elle serait susceptible de nous offrir : nous ne serions plus seuls au monde. De l'élan nous entre-rait alors dans les plumes : on se sentirait précédé, inscrit dans une histoire qui pourrait nous rendre plus fort. Et puis de l'inspiration nous gagnerait : « Tiens, cette limite que l'on rencontre, d'autres l'ont dépassée de telle ou telle manière » ou « À entendre ce récit qui nous est rapporté, nous aurions tout intérêt à aiguïser notre vigilance sur tel ou tel point². »

Désir ensuite. Désir d'agencer le groupe au-delà des formes acquises, de le pousser sur le chemin d'une expérimentation qui épouserait conjointement les signes et les forces rencontrées. Autrement dit, désir de fabriquer un territoire où se déploieraient et se cultiveraient à la fois une sensibilité aux mutations qui le parcourent, une agilité dans les capacités à « nous penser » et un art du bricolage dans nos manières de faire.

Nécessité donc d'un peu d'air frais, d'un pas de côté dans nos groupes. Nous nous retrouvons souvent enfermés dans des histoires qui tissent au fil du temps des nœuds, des goulots d'étranglement. À force, ceux-ci pèsent, alourdissent les gestes et les idées, ou bien nous sommes tout simplement pris dans des routines dont on ne sait même plus qui les a inventées. Et désir de s'alléger un peu la vie de toutes ces morales et théories qui viennent prescrire notre quotidien tout en nous rendant impuissants à le comprendre. Comme le suggère Michel Foucault : « N'utilisez pas la pensée pour donner à une pratique une valeur de vérité ; ni l'action poli-

2. Séminaire « Usages et enclosures », CST/GReFA, Bruxelles, mai 2002 : www.enclosures.collectifs.net

tique pour discréditer une pensée, comme si elle n'était que pure spéculation. Utilisez la pratique politique comme intensificateur de la pensée, et l'analyse comme un multiplicateur des formes et domaines d'intervention de l'action politique. [...] N'exigez pas de la politique qu'elle rétablisse les "droits" de l'individu tels que la philosophie les a définis. L'individu est le produit du pouvoir. Ce qu'il faut, c'est "désindividualiser" par la multiplication et le déplacement les divers agencements. Le groupe ne doit pas être le lien organique qui unit les individus hiérarchisés mais un constant générateur de "désindividualisation"³. »

Désindividualiser, dépsychologiser, sortir des disjonctions exclusives (« ou bien, ou bien »), apprendre à ralentir et à se protéger (artifices), résister à l'urgence et à ce qu'elle implique comme manière d'être ensemble... autant de petits bouts de savoir glanés par-ci-par-là. Chacune* d'entre nous, par son expérience, a éprouvé les effets de ces logiques, de ces agencements quand ils s'imposent à soi. Tantôt en les subissant, tantôt en jouant avec. Il y a là comme une intuition qui reste en rade, qui demande à s'exprimer, à se déployer, à forcer le hasard contre la répétition du déjà-vu, du déjà-connu. Insistance cent fois énoncée, mille fois rencontrée : *on n'est pas groupe, on le devient*. La possibilité de ce devenir est donc à construire.

Pourtant nous cultivons peu cette micropolitique, cette construction d'une écologie des pratiques. Comme si une force nous retenait, nous maintenait sur un sol infecté de poisons. Poisons dont le pouvoir est peut-être de briser cette insistance et de la vider de sa puissance⁴. Du moins, il y a là un signe qui doit nous faire

3. M. Foucault, *Dits et écrits III*, éd. Gallimard, Paris, 1994, p. 135.

* Envers et contre la règle qui veut que le masculin l'emporte, nous avons opté pour un usage aléatoire des genres.

4. P. Pignarre et I. Stengers, *La Sorcellerie capitaliste*, éd. La Découverte, Paris, 2005.

penser : comment se fait-il que, dans les groupes, la question de la micropolitique nous soit si étrangère, que nous soyons plus ou moins incapables d'appréhender sur un mode non psychologisant des problèmes comme le pouvoir, les relations, la déprime ? Quelle est cette force qui nous rend insensibles au devenir même de nos groupes, impuissants à comprendre les bifurcations, les changements, les brisures qui s'opèrent dans nos corps et dans les processus que nous mettons en place ?

Qui est (dé)possédé ? Qui est séparé ?

Il nous faudra comprendre un jour le rapport entre cette force et la relative pauvreté culturelle qui a cours dans le champ de la micropolitique. Sans doute cette pauvreté est-elle liée à la dépossession des savoirs et des techniques produite par le capitalisme. Depuis les sorcières, en passant par les paysans, puis par les artisans, le capitalisme s'en est pris à toutes les formes de communautés d'usage qui lui résistent ou qu'il ne sait pas traduire en valeur d'échange, c'est-à-dire réduire, homogénéiser et généraliser en autant de marchandises coupées de leur sphère de production et de leur sphère de désir.

Mais cette désappropriation ne s'est pas réalisée par le seul « bon vouloir » du Capital. Elle a également été rendue possible par le fait que le courant majoritaire de ce que l'on appelait le « mouvement ouvrier » pensait, en partie, dans les mêmes termes que ceux contre qui il se battait. Bizarre alliance autour d'un socle commun : modernité, progrès et universalisme. Lénine, dirigeant de la révolution russe d'octobre, incarne ce paradoxe quand il pousse ce cri en 1917 : « Nous voulons des soviets et de l'électricité ». Quelques décennies plus tard, Bell Hooks, féministe noire américaine, lui répondait par cette question : « Est-ce qu'on peut détruire la maison du maître avec les instruments du maître ? »

Il y a donc là comme une hypothèse : la pauvreté culturelle actuelle à propos de la micropolitique des groupes aurait quelque chose

à voir avec les processus de (dé)possessions occasionnés par le capitalisme et relayés, repris pour son propre compte, par une part significative du mouvement ouvrier.

Il est possible également que notre difficulté à appréhender la question de la relation (entre la pensée et le corps, entre les modes d'existence et leurs articulations collectives, entre les « artifices » et le groupe) ait un lien avec cette culture moderne qui a découpé le monde entre intérieur et extérieur, entre conscience (ou connaissance) et croyance... Tout en expulsant dans le même geste tous les corps et toutes les forces qui peuplaient ces mondes pour ne garder qu'un seul être : l'homme blanc, enfin libre, détaché de cette Terre et de ses esprits.

Nous sommes donc à la jonction de deux problèmes : le processus de (dé)possession des valeurs d'usages, des savoirs et des techniques d'une communauté et cette série de séparations par lesquelles l'usage est coupé de sa matérialité, le geste de sa pensée, l'individu de sa collectivité... Ce qui nous amène à cette question : quels sont dans un groupe les effets de ce double mouvement de (dé)possession et de séparation ?

Un de ces effets se joue dans le rapport compliqué que nous avons à tisser entre la micropolitique et la micropolitique du groupe. Et là, la culture des précédents a transmis une vieille habitude : celle de se focaliser sur la micropolitique, c'est-à-dire sur les mobiles explicites du groupe, sur les programmations à effectuer et sur les agendas à remplir. On s'installe donc allègrement dans le seul champ qui vaille discussion en évacuant tranquillement les questions d'ordre micropolitique. Exemple : on accordera peu d'attention, et forcément d'intérêt, aux effets produits par les comportements que nous avons appris à avoir en collectivité (à l'école, dans nos familles, dans nos premières expériences de groupe...) sur nos réunions, sur le ton et dans les mots que nous utilisons, sur nos atti-

tudes corporelles, sur le temps que nous nous donnons, sur l'ambiance qui règne dans nos locaux ou lors de nos actions.

Pourtant depuis au moins une génération, on dispose d'un savoir dans le domaine : le corps est politique ! Mais il semble que ce cri, lancé par les luttes féministes, ne nous ait pas encore suffisamment affectés... corporellement.

Savoir royal, savoir nomade

Il se peut aussi que cette difficulté à aborder la question de la micro politique soit liée aux savoirs particuliers qu'elle convoque : savoirs relatifs aux mouvements, aux signes, aux singularités, aux affectations et aux forces. Un mot dans l'arabe ancien désigne cette idée, *Eilm*. *Eilm* est le savoir particulier des signes, des forces du vent, des reliefs mouvants du territoire, qui permet aux nomades de se déplacer dans le désert sans se perdre.

Cette « science mineure », pour reprendre la distinction faite par Gilles Deleuze et Félix Guattari, ne se confond pas avec la « science royale ». Celle-ci cherche à caractériser une chose en lui conférant une identité, une essence stable, avec des propriétés qui en découlent par déduction. La « science mineure » s'intéresse elle aux conjonctures et à leurs effets : « On ne va pas d'un genre à ses espèces, par différences spécifiques, ni d'une essence stable aux propriétés qui en découlent, par déduction, mais d'un problème aux accidents qui le conditionnent et le résolvent⁵. »

Prenons un exemple de cette science royale appliquée aux groupes, celle de K. Lewin, l'inventeur de la dynamique des groupes, qui, suite à des expériences de laboratoire, en aurait déduit certaines lois particulières. Il montre par exemple que tout groupe fonctionne avec un équilibre quasi stationnaire et résiste à tout changement autre que des variations autour de cet équilibre.

5. G. Deleuze et F. Guattari, *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie*, éd. de Minuit, Paris, 1980, p. 447.

Or ce qui intéresse précisément une science mineure, ce sont ces variations, ces lignes de singularité, qui sont autant de forces à saisir et à prolonger. On nous dit que la loi générale est dans la répétition et dans la résistance au changement. Très bien. Mais avec ce théorème, on ne comprend rien aux événements qui saisissent un groupe et qui l'entraînent dans d'autres devenirs. La fatigue ou la « pêche », une ambiance pourrie ou « rigolarde » ne sont pas des questions générales. Ce sont des microbascullements singuliers, qui agissent comme autant de signes d'une transformation de certains rapports traversant le groupe. La vigilance s'opère là, autour de ces signes, comme l'*Eilm* des nomades. Et ce savoir-là ne se confond pas avec les cartes routières ou le guide Michelin des autoroutes quadrillant le désert.

(Dé)possession, séparation, difficulté d'élaborer un savoir situé sont sans doute des aspects qui expliquent cette pauvreté de la culture des précédents au niveau micropolitique des groupes. Ce livre a été écrit contre cette pauvreté et dans une volonté de tordre le coup aux pratiques qui mettent à l'écart la dimension micropolitique au profit d'une survalorisation de la macropolitique. Dans la perspective en tout cas de suggérer un rééquilibrage des échanges. Et dans cette envie également que s'ouvre une nouvelle question : que va-t-il se passer lorsque les groupes potentialiseront ces savoirs, cette culture ?

Cheminement

Avoir quatorze ans en 1985 et être pris pour x ou y raison dans une envie de « bouger », cela passait par où ? Par le hasard d'une rencontre dans un bar et une invitation à venir à la prochaine réunion ; par la musique et la scène alternative avec les Béruriers Noirs ; par un « positionnement » dans ce contexte des « années d'hiver », de Dallas et Dynastie, de Reagan et Thatcher ; par une réponse à la violence de l'institution scolaire et des contrôles policiers incessants ; par des

images de révolution plein la tête, révolutions passées, victorieuses ou réprimées, – « Il pleut sur Santiago » –, présentes aussi avec les sandinistes du Nicaragua, « qui ne feront plus comme avant »...

L'amorce passe par là mais la question demeure : où aller ? Une chose semble claire en tout cas : les vieilles et grandes organisations issues du mouvement ouvrier (syndicats, partis, coopératives) ne représentent plus grand chose et, si elles représentent encore quelque chose, c'est du point de vue des régulations du pouvoir. Les petites ou grandes ONG n'attirent guère davantage et paraissent segmentées, spécialisées et peu ou prou institutionnalisées. Un peu trop molles, en somme, par rapport à la folie qui traverse la tête.

Il nous reste alors deux possibilités : créer par nous-mêmes notre propre organisation ou en rallier une parmi ce que l'on appelle couramment l'extrême gauche. Trop jeunes encore pour créer « notre » organisation, nous choisissons de débarquer chez les trotskistes, même si de Trotski et de la Quatrième Internationale, nous ne connaissons à peu près rien. Ce qui nous plaît, c'est le discours anticapitaliste et révolutionnaire. On ne comprend rien non plus à la « dialectique » qui a cours dans l'organisation à propos de l'Est et de l'Ouest, où « quand même, *in fine*, il s'agit de défendre l'URSS face aux USA », ni à cette atmosphère de relatif ennui qui imbibes les locaux et les réunions. Mais on se dit, du haut de notre adolescence, que c'est sans doute normal car « faire de la politique, c'est du sérieux ». Après deux années où nos seules interventions dans la rue se résument à aller coller des affiches pour le parti, on commence vraiment à se dire que la politique c'est du sérieux emmerdant. Une exclusion collective⁶ vient mettre un point final salutaire à cette première rencontre.

6. Pour l'anecdote : de retour d'un week-end à la mer, la dizaine de jeunes que nous étions ont eu droit à un tabassage en règle par les forces de l'ordre en gare de Gand. Nous nous sommes auto-organisés et avons dénoncé publiquement (par voie de presse) cet acte policier. Or la moitié des jeunes du groupe n'appartenaient pas à une organisation politique. Il nous avait donc semblé logique de riposter sans en référer au parti.

Ce qui nous apprend trois choses. Un : quand on commence à s'organiser en dehors du parti, le parti n'apprécie guère. Le proverbe ne dit-il pas que le parti a toujours raison ? Résister à une ligne, à une injonction qui nous dit ce qu'il faut faire ou ne pas faire selon un intérêt supérieur est devenu à ce moment-là un savoir à cultiver. Deux : on ne trouve pas forcément ses alliés là où l'on croit qu'ils sont, ou pour le dire autrement nous rencontrons un des axiomes de base des groupes : guerre de chapelles, logique de positions, pratiques de séduction et d'exclusion. Trois : nous découvrons l'auto-organisation et les possibilités qu'elle offre comme prise pour l'action collective.

À quelques-uns, on s'engage peu de temps après avec les Verts pour une Gauche Alternative (VeGA). Le ton est résolument autogestionnaire. « Ça peut durer une heure, une journée, un mois ; quand on défile dans une manifestation, qu'on organise un contre-cours au lycée, ou que se constitue une communauté de travailleurs... : dans tous les cas, l'ordre social, les hiérarchies sont remises en cause. Le monde est comme qui dirait remis sur ses pieds. Pour nous, c'est évident : c'est à partir de ce point de vue-là que doit d'abord se penser "la politique". » Nous menons des actions dans les grandes surfaces, de l'agit-prop, des interventions musicales... En deux mots, ça vit. On découvre aussi une nouvelle organisation, née en 1986 et qui n'est plus structurellement liée à l'histoire du mouvement ouvrier – même si elle se « revendique de l'héritage des luttes sociales » – mais est plutôt en lien avec les problèmes ouverts par les années 1960-1970 : l'éco-socialisme, la lutte contre le nucléaire et le modèle productiviste, le féminisme... Il s'agit également de tirer un trait sur cette conception d'un savoir qui dit ce que doit être l'avenir pour s'ouvrir à un « diagnostic sur ce qui entrave la possibilité d'inventer cet avenir ».

D'avenir, il en est question dans cette période. Nous sommes en 1989, le mur de Berlin vient de tomber, un concert de louanges

7. Cette citation et les suivantes sont tirées des brochures publiées par VeGA.

chante la victoire de la démocratie de marché occidentale sur la tyrannie communiste. En ex-RDA, des voix s'élèvent et s'opposent à l'unification allemande. Elles demandent du temps pour repenser un projet de société qui ne soit ni la démocratie populaire qu'elles viennent de vivre, ni la démocratie représentative du capitalisme. Mais le projet, porté par le Neues Forum (Nouveau Forum), de revisiter les manières de s'organiser, n'intéresse visiblement pas les élites occidentales. À l'instar d'Helmut Kohl, ancien chancelier de la RFA, elles préférèrent acheter les « Ossies » à coups de bananes⁸. D'autres, comme les « nouveaux conservateurs », ne semblent pas non plus concernés par cette proposition. Tout au contraire, sûrs de leur victoire, ils préchent qu'enfin le monde est réconcilié avec son histoire, que la vérité a éclaté : le capitalisme comme destinée de l'humanité a accompli son œuvre. On peut enfin proclamer la « fin de l'histoire », la « fin des utopies ». Deux ans plus tard, la première guerre du Golfe éclate, inaugurant paradoxalement une nouvelle utopie, capitaliste cette fois, celle de la guerre des civilisations ou plus exactement de « la paix pour cent ans » proclamée par G. Bush père en 1990.

À VeGA, le diagnostic se veut prudent : « Même si on n'en mesure pas encore la complexité, les souffrances et les soubresauts, nous sommes entrés dans une période tout à fait nouvelle. Une période pour laquelle nos références, nos manières de penser et d'agir, nos façons de s'organiser devront être revisitées. Sans doute de fond en comble. » Mais, à l'image de ce qui se passe alors dans beaucoup d'organisations de gauche, cette proposition n'aboutira pas⁹.

8. Référence à la première campagne électorale d'après la « réunification » allemande de 1990. Le Chancelier Kohl distribuait gratuitement ce fruit longtemps inaccessible pour les Allemands de l'Est (les « Ossies »).

9. Peut-être que la composition du groupe VeGA (ex-trotskistes, ex-maoïstes, féministes, écologistes radicaux, anarchistes...) rendait compliquée l'ouverture de ces questions, alors que la volonté était avant tout de préserver l'unité, malgré la diversité constitutive du mouvement. Plus prosaïquement, ce sont peut-être l'échec électoral et la dette consécutive qui rendirent impossible cette réflexion.

Pourtant, l'événement de 1989 méritait largement qu'on s'y attarde. Ne ratifiait-il pas la fin d'un type de projet d'émancipation né dans et par la révolution russe de 1917, un projet expérimenté donc durant plus de soixante-dix ans ? Que signifie politiquement cet échec ? En mesure-t-on l'impact affectif sur ceux et celles qui, pendant des années, ont lutté pour ce projet ?

Pour notre part, avec la fin de l'expérience VeGA se clôture une certaine manière de faire de la politique. D'abord, sur une conception politico-stratégique qui croit que les leviers d'action se situent au niveau des hémicycles parlementaires alors qu'au contraire, y règne plutôt « l'impuissance », c'est-à-dire la gestion majoritaire des rapports de forces. Plus profondément, à la suite de l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale¹⁰), notre critique se porte sur la stratégie de la « prise du pouvoir » qui a inspiré depuis près d'un siècle la plupart des projets révolutionnaires. Au nom de cette finalité, il fallait faire silence sur les pratiques collectives présentes. Or ce point de vue a permis toutes les saloperies possibles, jusqu'à la création d'alliances avec les pires dictatures, au nom encore une fois d'un éventuel pouvoir futur. Comme le dit le diction, « la fin justifie les moyens¹¹ ».

Ensuite s'amorce un début de critique sur la figure du militant. D'un côté, elle nous fait peur, cette attitude froide et hautaine du « militant professionnel », véritable machine à encaisser les coups, sans paraître le moins du monde en être affecté. Maintenir le cap, maîtriser ses émotions, sa fragilité, l'ambivalence du désir et conti-

10. L'EZLN (armée zapatiste de libération nationale) s'est fait connaître le 1^{er} janvier 1994 dans le sud-est mexicain en occupant sept villes du Chiapas. Leurs revendications portent sur les droits et les cultures des peuples indigènes et la reconnaissance de leur pratique d'autogouvernement. Voir G. Munoz Ramirez, *20 et 10, le feu et la parole*, éd. Nautilus, Paris, 2004.

11. On remarquera l'arrière-goût militaire de cette perspective : la prise du pouvoir. Ainsi (exemple entre autres), il semble difficile d'évoquer le « grand soir » sans que, très vite, apparaisse dans la discussion la question de ceux qui seront « liquidés » ou « rééduqués ».

nuer, encore et toujours, droit devant. Le corps, la sexualité, l'amitié, tout est affaire de politique. Rien n'existe, publiquement du moins, en dehors de ce signifiant royal. D'un autre côté, notre critique se porte sur la sérialité ou le découpage du quotidien militant. On ne comprend pas cette contradiction entre une pratique quotidienne où l'on milite généralement après six heures du soir et un projet politique dont l'une des ambitions est de briser les différentes formes de sérialité qui découpent en petites tranches notre quotidien : l'espace, avec ses lieux de loisir, de travail, de consommation... et le temps, avec celui qui est consacré à l'utile et au nécessaire, et puis l'autre, réservé aux activités futiles et agréables...

Ce que nous voulons, c'est lier le geste à l'acte, la parole à la pratique ; créer du commun, une culture qui réinvente et qui retisse des passerelles dans toutes ces découpes.

Enfin, nous découvrons l'un des paradoxes qui traversent les pratiques collectives : un groupe peut être composé d'intelligences qui s'avèrent capables d'agir ensemble sous le mode de la soustraction de leurs potentialités, donc de diminuer d'autant l'intelligence collective qui constitue le groupe ou : comment, à plusieurs intelligences, se rendre capables de multiplier par x... la connerie générale. Nous rencontrons là un axiome de base des réunions.

Un vent du sud

À partir de 1994 s'ouvre une petite décennie de bouillonnement. Les zapatistes inaugurent le bal, suivis peu de temps après par les grèves françaises de l'hiver 1995. En Belgique, la contestation se cristallise dans un premier temps sur l'appareil judiciaire puis sur les inégalités sociales et la marchandisation de la vie (marche multicolore contre la fermeture des Forges de Clabecq à Tubize, soutien aux actions menées par les travailleurs de l'usine Renault-Vilvorde contre la délocalisation de leur entreprise).

Dans cette période se créent, en France, en Belgique et en Allemagne notamment, des collectifs qui agissent sur des ques-

tions de chômage, de sans-papiers, de logement ou d'OGM... Ces différentes activités locales ou nationales s'enlacent dans des réseaux internationaux, tels que les « marches européennes », l'Action mondiale des peuples, No Border... En 1999, lors du contre-sommet de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) à Seattle aux États-Unis, ces nouvelles formes de contestation deviendront visibles et seront dès lors qualifiées d'anti ou d'altermondialistes.

À Bruxelles, nous nous occupons alors d'autoformation et de chômage et nous voyageons aussi dans ces « événements » (inter)nationaux ainsi que dans les milieux qu'ils brassent. En 1996, nous rencontrons à Madrid un « Centre social occupé et autogéré », le Laboratorio. Rapidement, nous sommes séduits par cette tentative, un peu folle, de se réapproprier dans les espaces urbains des moyens d'existence collectifs, à travers l'occupation de bâtiments vides et leur réaffectation à des fins de logement, de production de travail coopératif, d'activités culturelles et politiques. Le caractère autonome et expérimental de la démarche ne fait que nourrir notre désir de transplanter cette idée à Bruxelles. En 1997, nous créons le Collectif Sans Nom (CSN) et début 1998, nous ouvrons notre centre social. Le premier *Paroles Nomades*, journal du CSN, donne le ton : « Face à la situation de compartimentage de l'espace urbain, de la mise en boîte et de l'étiquetage de notre condition, du saucissonnage de notre réalité, de nos vies... nous supposons que, dans cette réalité-là, il reste un peu de place pour d'autres pratiques, pour d'autres idées, pour une radicalité en mouvement. Nous prenons le pari autant collectivement qu'individuellement qu'il est possible, ici et maintenant, de construire en acte la liberté, l'autonomie, la solidarité. Qu'il est possible dans cette situation d'ouvrir un autre devenir tant de relier aussi bien les différents ensembles de la production humaine (le culturel, le social, le politique...) que la pluralité de la vie (les loisirs, la création, les rencontres, la militance...). Ce lieu nous l'appelons Centre Social. [...] Nous ne sommes pas à la

recherche d'un modèle qui nous dise ce que nous devons faire et penser. Nous nous inscrivons en dehors des grands courants de pensée et de pratique qui ont structuré les mouvements ouvriers et sociaux depuis un siècle. Ou plutôt, pour le dire positivement, nous aimons dans le communisme cette idée du bien commun, dans l'anarchisme cette conception de la liberté, dans 68 cette ouverture et ce foisonnement, et dans tous ces lieux qui ont tenté ou qui essaient maintenant de vivre plus justement, cette espérance qu'il nous est possible de construire autre chose¹².

À travers cette expérience s'affine la question qui nous occupe depuis un petit temps déjà, celle de l'autonomie. L'autonomie ne se confond pas avec le modèle libéral d'un humain pur et sans attache ou avec sa version libérale-libertaire du tout-est-permis. Elle tente, dans notre cas, d'exprimer une perspective : celle de s'approprier ses temps et ses espaces de vie. Au temps contraint du travail salarié, à ses modes de gestion et de prescription de la tâche et de la privatisation de la valeur ajoutée, nous cherchons à substituer un temps choisi articulé à nos besoins, organisé selon nos critères et dans une visée de valorisation collective. L'espace de production n'est plus lié à un espace fixe mais il peut être partout (chez soi, au café, dans des bureaux associatifs, dans la rue...). Il nous faut néanmoins des lieux qui servent « d'abris », de rencontres, de création et d'aide à l'organisation individuelle et collective. L'enjeu, ici, consiste à développer des stratégies d'obtention de moyens de production et, en même temps, d'obtention de revenu direct et indirect, qui permettent d'échapper tant à une réinsertion forcée qu'aux conditions de subsistance précaires liées aux minima sociaux.

À ce choix, qui correspond aussi à un mode de vie, s'agence une recherche au niveau de l'expérimentation des formes d'organisation collective, de création et d'intervention publique. L'ambition du CSN consiste en quelque sorte à fabriquer un « carrefour des

12. *Avancées*, journal mensuel, novembre 1998, p. 18.

luttons » où communiquent transversalement différents champs d'intervention (sans-papiers, chômage, OGM...). L'hypothèse qui soutient cette perspective est la suivante : la classe ouvrière comme sujet central de l'émancipation, l'usine ou la fabrique comme lieu spécifique de la conflictualité ne sont plus, pour différentes raisons, les points d'appui et de référence. Les figures comme les lieux par où passe le conflit se conjuguent aujourd'hui au pluriel. Le contrôle du corps, des affects, des déplacements est devenu un lieu de tensions au même titre que les rapports de subordination et d'exploitation dans le mode du travail et que les modes de destructions environnementales. Dans une telle hypothèse, la difficulté devient de construire des transversalités qui ne réduisent pas les différentes singularités autour de mots d'ordres consensuels. Comme le dit Guattari, « loin de chercher un consensus abêtissant et infantilisant, il s'agit à l'avenir de cultiver le dissensus et la production singulière d'existences¹³ ».

Pendant un an et demi, nous essayons de conjuguer au pluriel cette idée qui nous importe : les résistances passent par les modes d'existence. Ce projet ouvre plus de questions qu'il n'en résout. Il permet aussi de rendre certaines questions politiques incontournables, pendant un temps du moins. Il nous radicalise sur certains points et nous rend plus agiles sur d'autres. Par exemple, le problème qui est le nôtre de retouer les différentes sphères de l'existence (critique de la sérialité) pose diverses questions à l'usage : premièrement, comment cette ambition évite-t-elle de fabriquer un tout, une nouvelle morale, en somme, qui prescrirait ce qui serait de l'ordre de la bonne attitude, de la bonne consommation... alternative et bio-évidemment ? Autrement dit, quelles protections le groupe invente-t-il pour empêcher les différents types de prise d'otage individuelle et collective ?

13. F. Guattari, *Les Trois Écologies*, éd. Galilée, Paris, 1989.

Une autre question qui fait signe de cette prétention au « tout » se joue autour de la difficulté que de telles démarches rencontrent dans l'accueil de l'autre, celui qui est de passage ou celle qui veut participer ponctuellement aux activités. Difficile pour cette « autre » de comprendre quelque chose ou d'avoir tout simplement une prise dans un univers de groupe où l'informalité et le copinage sont les opérateurs concrets d'adhésion. Mais cette difficulté agit également à l'intérieur du groupe. Il suffit qu'un des membres ait par exemple un enfant ou soit dans l'obligation de travailler pour que sa participation au groupe devienne problématique. Elle ne peut plus partager ce quotidien où « tout » s'élabore, se décide et se modifie... Et les réunions, en tant que points de formalisation et de rencontre, aident peu, du fait même qu'à l'inverse, elles ont tendance à avaliser ce qui se raconte dans le quotidien. « Étranger le proche » dirait Deligny, pour sortir quelque peu de cette culture « autoréférencée ». Tracer pour étranger le proche, se mettre en suspens en tant que référence pour parvenir à penser l'autre sans le semblabiliser, pour en finir avec les énoncés du type : « il ne peut exister que de nous imiter, il ne peut être que d'être et de faire comme nous. [...] Étranger le proche, une nécessité si l'on ne veut pas (s')asphyxier sous le poids de notre propre enfermement¹⁴. » Le paradoxe dans cette histoire du Collectif Sans Nom se situe moins dans un tel type d'enfermement que dans un trop-plein d'air¹⁵. Pour le dire rapidement, la vitesse qui s'empare du groupe le propulse sur une multitude de chantiers et de rencontres. La puissance qui emporte le projet nous prend et nous dépasse à la fois.

14. G. Vella, « Étranger le proche », in *Multitudes* n°24, printemps 2006, pp. 178-182.

15. Au centre social, ces questions étaient présentes au niveau de l'organisation même du CSN. Par contre, au niveau de sa « scène publique », il y avait peu d'auto-référencialité. Ce lieu était bigarré. Un étrange mélange de cultures s'y côtoyaient, prises, au moins, dans une affinité commune de résistance aux pratiques et lois racistes de l'État belge. Cette diversité, on la doit au travail de sape mené par le collectif contre les expulsions. Hommage à lui.

On pourrait résumer cette dimension autour de trois niveaux :
1. Ignorance par rapport au hasard. Les dés sont jetés, double six ! Comment on l'a fait ? Personne ne le sait. Alchimie des forces qui se composent pour produire une étrange puissance. Axiome possible : un groupe est capable d'agencer une force corporelle sans que la pensée n'y comprenne rien.
2. Ignorance bis. Les dés se retournent tout aussi vite, sans que personne ne puisse dire qui les a bougés. Ou : à force de galoper, on ne sait plus pourquoi on le fait ni comment le faire. Axiome de base : les groupes s'agitent trop et ne pensent pas assez. Axiome de base bis : l'inverse est aussi vrai.

3. Fragilité d'une force qui vous affecte. Ambivalence d'une puissance collective qui crée dans le même geste une ligne de création et une ligne de destruction. Laquelle suit-on, ou, plus précisément, comment nous maintenons-nous sur cette crête ? Axiome possible : devenir extrêmement lent dans une vitesse inouïe et épouser les signes, les affects, de telle manière qu'ils se composent avec les forces du groupe.

Cette explosion « chaotique » aura différents effets. Un : une inflation de sollicitations qui nous entraînent dans mille et une activités. Ce que nous appellerons par la suite le syndrome du militantisme « saut de puce » ou comment se perdre soi-même dans trop de chantiers. Deux : une logique de l'urgence permanente. Autre syndrome, celui d'un temps compressant l'univers des possibles pour les ramener à une seule variable : l'agitation d'un « tout, tout de suite ». Apprendre à résister à l'urgence est devenu, par la suite, un savoir à cultiver. Trois : la réaction des pouvoirs judiciaires et policiers à nos activités. Sous-estimation de l'une des forces dont ils disposent : la peur. Moins la peur de la répression physique en tant que telle que celle qui s'immisce « clandestinement » dans le corps d'un groupe. Force qui brise, qui coupe ce dont un corps est capable et qui en même temps produit un type d'affect, de violence qui se

retourne sur le groupe lui-même. Et dans ce cas-là, la « répression » n'a plus besoin de flics ou de matons pour s'exercer. Le groupe peut devenir le propre géolier de son impuissance.

Une étrange schizophrénie

En juillet 1999, à la suite de l'autodissolution du CSN, nous sommes quelques-uns à vouloir prolonger autrement cette expérience. Avec des Liégeois(es) issu(e)s du collectif « Chômeur, pas Chien », nous relançons une tentative d'expérimentation politique à travers le Collectif Sans Ticket (CST). Une double exigence nous anime à l'époque : lutter à partir d'une situation « concrète », faire vibrer et résonner les différents problèmes rencontrés (la tarification *versus* la gratuité, les services publics *versus* la privatisation, et puis les rapports entre travailleurs et usagers, entre écologie et aménagement du territoire...), et construire un engagement qui, d'une part, ne confonde pas l'urgent avec l'important, la morale avec l'éthique, et d'autre part, relie savoirs profanes et savoirs experts, amitié et politique, esthétique et acte public, construction collective et expérimentation¹⁶...

Notre problème est donc de deux ordres : d'abord, continuer à penser la politique¹⁷ et ses modalités d'interventions à partir

16. Voir à ce sujet : Collectif Sans Ticket, *Le Livre-accès*, éd. Le Cerisier, Mons, 2001 et www.collectifs.net/cst

17. En septembre 1999, nous créons le groupe de recherche et de formation autonome (GReFA) qui a pour objet, à travers formations et séminaires, de prolonger ces questions. Lors du premier cycle de formation portant sur la critique de l'économie politique, nous posons ces questions dans le texte de présentation : « [...] Comment se fait-il que nous ayons "hérité" d'un rapport de forces aussi défavorable [...] ? Où sont donc passées les transmissions collectives de génération à génération, celles des savoirs mineurs, cette mémoire des combats, de leurs limites et de leur nécessaire réactualisation ? Enfin, toutes ces petites choses grâce auxquelles ceux qui prennent le relais de la rébellion ne se trouvent pas démunis, obligés de recommencer "à zéro", de commettre les mêmes conneries, les mêmes types de schémas de pensée et de pratique. »

d'une situation ; ensuite, expérimenter des formes d'agencement collectif. Ces deux aspects sont intimement liés. Mais il se fait que dans ce rapport, le premier aspect va largement dominer le second. Ou pour le dire autrement, le second n'existera qu'à partir de la place que lui confèrera le premier. Par exemple, au cours des interventions publiques, nous cherchons à expérimenter des formes d'agencement collectif et cependant notre manière de nous organiser en interne reste très « moderne ». Peu, voire pas de pensée sur le processus du groupe ; il fonctionne comme on a toujours fait : naturellement. Étrange schizophrénie. On a beau savoir que la nature est infectée de pollution et que la condition de la pensée n'est pas naturelle, pourtant, de cette pollution et de cette condition, on n'en fait rien¹⁸. Schizophrénie aussi dans le fait qu'il ne nous viendrait pas à l'esprit de penser la politique et les rapports sociaux d'un point de vue naturaliste. On aurait même tendance à qualifier de réactionnaire cette pensée qui conçoit la société à partir d'un ordre naturel des choses. Mais bizarrement une partie de nos pratiques collectives s'organisent implicitement à partir de postulats issus de ces pensées. Cela devient embêtant de le dire mais croire qu'il suffit d'un peu de bonne volonté ou d'être naturel pour faire un groupe, voire un monde plus juste, c'est comme dire à un ouvrier d'aller pisser devant la porte de son patron pour que cesse l'exploitation.

En attendant donc, et à force de délaissier la pensée au profit du naturel, il nous arrive ce qui doit arriver dans ces cas-là : on s'embourbe. Rien de très fâcheux. On s'entend suffisamment bien pour ne pas trop s'engueuler. On rencontre seulement cette vieille histoire d'un tissage d'expériences accumulées et pas trop réfléchies qui finissent par s'entrelacer et par former une sacrée boule de nœuds. Celle-ci, à mesure que le temps passe, réduit ses mailles et commence à produire un sentiment d'étouffement. On

18. C'est là que l'on se dit que le concept de « prise de conscience » offre une bien maigre prise.

essaie bien à ce moment-là de parler ensemble. Mais chaque sujet de discussion nous emmêle dans d'autres débats. On n'y arrive pas. On s'énerve face à cette impuissance à se comprendre, on se tait, on reste là, bêtes par rapport à ce qui nous arrive et on en conclut que « tout cela » est en définitive bien trop complexe. On tente alors de faire autrement, de prendre des résolutions, de changer telle ou telle chose. On y croit. À force de volonté, on veut forcer le destin. Mais la volonté est une bien faible force en comparaison de celles que mobilisent les habitudes. Celles-ci, les « bonnes vieilles », ont une intelligence sournoise. Elles se dissimulent pour mieux refaire surface, elles se cachent en dessous de la table en attendant de pouvoir s'y réinstaller quand la bonne volonté sera fatiguée.

Le problème avec cette histoire de la « pratique naturelle », c'est que, lorsqu'elle le devient moins, on n'est pas pour autant sorti de la pensée du naturel. On étouffe, en somme, doublement : de nos habitudes et de nos manières d'y faire face. Du poids du passé et de nos habitudes qui l'actualisent. De la pensée qui se perd dans la « boule de nœuds » et qui est en même temps enfermée dans des habitudes de pensée. Du corps qui souffre de cet enlacement et des kystes qui le rigidifient.

Un « pas de côté » vis-à-vis de cette pratique naturelle, c'est ce que nous tenterons alors de faire lors des six derniers mois du CST (2003). Nous appellerons cela, faute de mieux, une *évaluation*. On aurait pu nommer cela aussi : l'occasion de s'offrir des contraintes qui nous obligent à prendre en compte l'état non-naturel de nos communautés. Mais à ce moment-là, on n'aurait rien compris à un tel énoncé. Il nous fallait d'abord démêler des fils en vue de nous extraire et de nous décaler de nos habitudes de pensée, c'est-à-dire de produire, à propos de notre pratique, un savoir collectif.

C'est autour de ces savoirs, qui nous ont souvent manqué dans nos expériences, que nous réorganisons notre travail. Il aboutira

in fine à cet écrit. La première tentative d'explorer ce domaine se réalise à la suite de l'autodissolution en septembre 2003 du Collectif Sans Ticket. Avant de se séparer en tant que groupe, on s'est donné une dernière exigence : « Ne nous quittons pas sans laisser une pierre sur le bord de la route. » Cette trace a pris la forme d'un écrit d'une cinquantaine de pages, relatant cet essai de compréhension d'une expérience collective. On l'a intitulé *Bruxelles, novembre 2003*. Il a été transmis à ceux et celles qui ont participé au projet CST et envoyé à des ami(e)s.

En avril 2004, après une pause¹⁹, on reprend le fil de cette histoire là où nous l'avions laissée. On relance et on rencontre en Belgique, en France et en Espagne quelques-unes des personnes à qui on avait donné *Bruxelles, novembre 2003*. Les rendez-vous se succèdent, une quarantaine au total ; tantôt les échanges produisent une critique du texte, tantôt ils résonnent avec d'autres pratiques collectives, tantôt encore ils ouvrent de nouvelles questions. Avec ces matériaux en main et les nouveaux problèmes qu'ils abordent, nous prenons le pli de poursuivre ce travail de recherche pendant une petite année. Cette période nous permet alors de froter nos questions avec des auteurs tels que Deleuze, Guattari, Foucault, Nietzsche, Spinoza, Stengers... et avec les savoirs rencontrés lors des moments d'analyse de situation collective avec l'intervenant formateur Pierre Davreux²⁰. Notre critère alors est de ne pas trop nous perdre dans leurs problèmes mais bien de prolonger les nôtres. Autrement dit, nous mettons les détours par les concepts

19. De fait, le CST s'est encore manifesté depuis : nous avons dû répondre par voie de presse aux poursuites engagées contre nous par le tribunal correctionnel pour (entre autres) « association de malfaiteurs », à la demande du parquet et de la STIB (Société des transports intercommunaux de Bruxelles).

20. Depuis la fin des années 1960, Pierre Davreux prolonge à sa manière une des traditions de l'éducation populaire née dans la Résistance et qui se nomme Entraînement mental (EM). Formateur en EM et intervenant dans le secteur associatif belge, français et québécois, il anime aussi une association, La Talvère, située dans le Bortolais.

ainsi que les problèmes qu'ils charrient au service de nos questions sur les pratiques collectives. Contrebandiers ? voleurs ? usurpateurs ? traîtres ? Nous sommes sans doute tout cela à la fois par rapport à leur travail, à leurs concepts, tout en essayant pour tant de ne pas les poignarder dans le dos.

Février-mars 2005. Le processus s'épuise doucement, la matière est là, il s'agit maintenant de l'orienter vers un texte. Mais écrire, il n'y en a qu'un qui désire vraiment le faire, qui se sent en tout cas d'attaque pour « y aller ». Du coup, un léger malaise s'installe. On en parle et on réorganise l'activité en fonction. Deux d'entre nous se lancent alors, l'un directement dans l'écriture, l'autre dans un accompagnement soutenu. Les deux autres réceptionnent les textes au fur et à mesure de leur accouchement. Ils les critiquent et proposent des pistes. De juillet 2005 à juillet 2006, ce dispositif s'enrichit des regards portés par une dizaine d'autres personnes.

L'option choisie

Notre travail se présente comme une mosaïque de situations-problèmes que l'on peut rencontrer dans une expérience collective.

Ce choix est affirmé comme tel : nous broissons des situations, nous fabriquons des bouts de problèmes, nous opérons l'une ou l'autre distinction, nous proposons de développer une vigilance ou des pistes ainsi que quelques artifices ou dispositifs. Notre problème n'est pas d'avoir raison mais de construire sur telle ou telle situation un début de carte. Fernand Deligny nous dit à ce propos : « Les cartes ne sont pas des instruments d'observation, ce sont des instruments d'évaluation²¹. » La « culture des précédents » ne désigne pas autre chose : évaluer la différence qualitative et intensive de nos modes d'existence en les rapportant aux situations-problèmes qui les ont précédés.

21. *Recherches* n°18, « Deligny. Cahier de l'immuable, 1. Voix et voir », éd. Recherches, Paris, 1975, p. 43.

Si ce livre a une ambition, elle se situe là : *faire circuler des récits en vue de nourrir des cultures de la fabrication collective*. Et notre limite se situe au même endroit : nous sommes capables aujourd'hui d'écrire et de penser sur les situations collectives que nous avons traversées et que l'on nous a transmises. Ni plus, ni moins. Nous n'avons donc pas la volonté d'être exhaustifs, ni même d'avoir fait le tour des « entrées » visitées. Nous en sommes là, à cette frontière, entre quelque chose de plus ou moins connu et notre propre ignorance. Et c'est à partir de cette limite que nous avons essayé d'écrire.

Un dernier mot encore concernant le livre. Les récits qui le parcourent sont fictifs ou, comme le dit l'adage : « toute ressemblance avec des faits ou des personnes ayant existé est purement fortuite », exceptions faites de trois récits qui s'inspirent directement de l'expérience du Collectif Sans Ticket et d'un autre qui parcourt explicitement une tranche de vie de l'histoire de la clinique La Borde en France. Exception faite également pour un texte écrit par un personnage fictif qui tente, sous le titre « Théories (effets de) », de mettre en évidence l'un des décalages qu'a connu notre pensée depuis ce premier jet que constitua *Bruxelles, novembre 2003*.

MODE(S) D'USAGE(S)

Ceux et celles qui veulent prolonger, sous un autre versant, l'expérience et l'un des chemins qui nous a conduits à cet écrit peuvent se rendre aux entrées *Événement*, *Problèmes* ainsi qu'à *Théories (effets des)*.

Les entrées sont disposées de manière alphabétique. Entrer par le mot-clé qui vous intéresse et sauter ensuite de texte en texte selon votre propre recherche. Nous proposons néanmoins à la fin de chaque entrée une ou plusieurs manières de la prolonger.

Enfin, nous avons construit deux types de circuit : l'un pour un groupe qui commence, l'autre pour celui en crise.

Itinéraire pour un groupe qui se forme

Rôles
Assembler
Décider
Réunion
Artifices
Puissance
Programmer

Itinéraire pour un groupe en crise

Événement
Évaluer
Artifices
Pouvoir
Scission
Parler
Autodissolution
Souci de soi
Rôles

Artifices

L'artifice désigne simultanément une « technique », un « métier » et une « adresse ». Il est un composé d'art et de faire. L'artifice conjugue « habileté », « talent » et « ruse » du côté de l'art ; « métier », « technique » et « moyen, méthode » du côté du faire.

Entre la technique et l'habileté, l'artifice est avant tout un entre-deux, une manière chaque fois singulière de répondre à des problèmes rencontrés. Il est invention de procédés et d'usages qui contraignent le groupe à la fois à modifier certaines habitudes et à s'ouvrir à de nouvelles potentialités. Son terrain de prédilection se situe entre ce que nous sommes ou ce que nous ne sommes déjà plus et ce que nous sommes en train de devenir. Entre la part d'histoire et la part d'actuel, dirait Deleuze. L'artifice s'imisce là. Il tente de faire fuir les agencements qui, dans une situation donnée, bloquent, enferment les capacités d'agir. Si sa première question semble être « comment détraquer les segments durs qui strient le corps d'un groupe (routine, bureaucratie, pouvoir, fixité des rôles et du langage...) ? », ce n'est qu'en fonction d'une autre interrogation, plus exigeante et plus importante à la fois : « comment construire et affirmer de nouveaux modes d'existence collective ? »

Prolongeons, dans un premier temps, cette façon de voir l'artifice autour de cinq aspects et ensuite explorons trois « pentes », trois dangers qui le guettent.

Les artifices participent à une culture. La richesse d'une culture se joue en partie dans sa capacité à manipuler des arts de faire, que cela soit sous une forme esthétique, technique ou intellectuelle.

La création d'une culture singulière consiste, sur un versant au moins, à se protéger et à tenter de se guérir des poisons injectés par le système-monde capitaliste. La fabrication d'artifices oblige à prendre en compte ce problème et donc le caractère non-naturel de nos communautés, à considérer qu'à des degrés divers, nous sommes toutes et tous malades de vivre dans une situation imbibée par le capitalisme. Et ses poisons circulent d'autant plus facilement dans nos corps lorsque nous nous imaginons extérieurs à ce système et que nos modes de « faire groupe » se conjuguent à une idée de spontanéité, d'authenticité, de « bonne volonté ». Ce qui est « naturel », « spontané », dans la situation où nous vivons, c'est la destruction du commun et la production d'un individu libre et sans attache. Et ceci n'est pas une question abstraite : on n'est pas groupe, on le devient. Décider de « faire groupe » implique donc d'en fabriquer la possibilité.

L'artifice se conçoit à travers la contraction de nouvelles habitudes ou coutumes. D'une part, il est ce qui intervient sur le cycle périodique des habitudes prises. Nous parlons de celles qui, à force de se répéter, usent et fatiguent le corps et qui ont cette force particulière de « coller à la peau », de relancer, malgré tout, « la machine », de préserver l'état de la situation. D'autre part, l'artifice est ce qui contraint à modifier l'agencement fatigue/préservation de l'identique par la contraction d'une nouvelle habitude. Comme dit Bergson : « Avoir des habitudes est naturel, mais les habitudes que nous contractons ne sont pas naturelles. »

L'artifice ne produit pas un objet auquel croire mais un objet qui fait croire en ce qu'il libère de nouvelles possibilités. On ne peut pas savoir à l'avance si l'artifice choisi ou créé va produire quelque chose. On entre dans une zone d'indétermination. Il s'agit de croire en sa force pour voir, d'un côté, si celle-ci ouvre de nouveaux agencements et d'un autre côté si, à l'usage, ceux-ci nous conviennent. La question

n'est donc pas de croire en l'artifice en tant que tel, si c'est une idée théorique vraie ou juste, mais si, pratiquement, « il fait naître des possibilités pour notre action future¹ ».

L'artifice est objet d'expérimentation. Il n'est pas donné une fois pour toutes mais il s'essaie, se tord, se dépie, se jette selon les nécessités. Or, « faire une expérience » requiert une *préparation* qui implique de se demander quelles sont les conditions nécessaires dont nous allons avoir besoin. Il s'agit également de *faire attention*, de cultiver la mise aux aguets, ainsi qu'un *territoire*, un espace à construire qui sera à même d'accueillir l'expérience. D'un autre côté, celle-ci requiert un processus qu'il nous faudra questionner tout au long de son déroulement : que se passe-t-il ? Quels sont les effets de cette mise en rapport de l'artifice avec le lieu, les personnes, le groupe... ? Ça fabrique, ça maintient, ça modifie quoi dans la situation ? Quelle est la nature des forces et des affects qui saisissent les relations et qui tissent l'expérience en train de se faire ?

L'artifice est une fabrique écologique. Il agit sur le milieu et le fait parler autant qu'il est « agi » et « parlé » par le milieu. Une relation se noue et c'est à travers elle qu'il s'agit de penser les effets. Cette relation inédite ouvre un savoir situé, balisé par des contingences particulières, toujours limité au milieu qui le produit. Un savoir non reproductible en soi, comme on l'entend au niveau des sciences, mais partageable comme une recette peut l'être. Par sa relation singulière à son milieu, l'artifice nous pose en somme la question suivante : qu'avons-nous appris collectivement de cette expérience ? Que pouvons-nous en dire qui puisse éventuellement être prolongé et testé dans d'autres pratiques ? « La création politique appelle une culture des recettes, inassimilables à des théories. Des recettes qui pourraient bien être ce qu'un groupe qui expérimente devrait se rendre capable de raconter, sur un mode pragmatique,

1. D. Lapoujade, *William James. Empirisme et Pragmatisme*, PUF, Paris, 1997, p.101.

intéressé tant par le succès que par les échecs, afin qu'elles catalysent les imaginations et fabriquent une expérience de "milieu" qui évite que chaque groupe ait à "tout réinventer".»

L'artifice se glisse, se tisse, se pense dans le mouvement et les intervalles de ces différents aspects. Il repute nos multiples mondes là où les hommes modernes se sont efforcés de vider le monde ou de l'interioriser³. Une force, une de ses forces, se joue là.

Mais une force n'est jamais un état immuable, elle mute dans et par les relations, elle affecte autant qu'elle est affectée. Ses devenir se conjuguent au pluriel. On en a entrevu l'un ou l'autre ci-dessus. Il nous faut maintenant considérer d'autres devenir possibles, qui s'actualisent là où la force de l'artifice devient séparée de ce qu'elle peut et se retourne contre soi, là où l'artifice épouse alors trois dangers potentiels : le formalisme, le moralisme et ce que nous nommerons le méthodisme.

Tomber amoureux de la forme, de ce qu'elle représente, la respecter de façon scrupuleuse en toute circonstance et en plus emmerder les autres à la suivre d'une manière consciencieuse, ne plus voir les contenus qu'elle libère, ni les effets qu'elle produit : tel est le premier danger de l'artifice. Une version *soft* du formalisme s'exprime également lorsque l'on applique des formes (par exemple : animateur de réunion, évaluation annuelle...) sans se souvenir des raisons pour lesquelles on les a créées ou choisies, ou sans se sentir obligé de penser les effets qu'elles génèrent. Les artifices deviennent alors autant d'habitudes routinières non questionnées.

Le passage entre le formalisme et le moralisme peut être assez rapide. L'artifice, devenu une pure forme coupée de ses capacités, se voit doté d'un prestige qu'il faut respecter. Il se fixe et passe au statut d'objet à représenter et à reconnaître. Sa nouvelle scène

2. P. Pignarre et I. Stengers, *La Sorcellerie capitaliste*, op. cit., p. 178.

3. Bruno Latour, *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches*, éd. Les Empêcheurs de penser en rond, Paris, 1996.

devient le théâtre du déjà-vu et du déjà-connu qui, ne brusquant plus rien, s'attribuent les valeurs en cours dans la société ou dans le milieu. Autrement dit, l'artifice est placé au rang des moyens s'ordonnant aux valeurs affichées par le groupe. Par exemple, dans le cas des tours de table ou dans le cas de cette procédure qui enjoint que l'on s'inscrive sur une liste d'attente pour pouvoir parler « chacune à son tour ». Si ces artifices deviennent un mode de régulation de la parole qui s'exerce par principe, « au nom du droit de chacun à pouvoir (librement) s'exprimer et du devoir de chacun à respecter la (libre) parole de l'autre », il y a de fortes chances qu'il y ait plus de paroles que de pensée collective.

Le « méthodisme » constitue le troisième danger : c'est-à-dire la prescription obligée des étapes à prendre et à appliquer pour réussir quelque chose. Tout ici est (et se résume à) une affaire de méthode : si on rate, c'est qu'on n'a pas choisi la bonne, il nous faut simplement en trouver une nouvelle qui nous « sauvera ». Dans ce schéma, l'artifice devient un mode de conduite choisi et mis en œuvre non pas pour ce qu'il produit ou permet d'expérimenter, mais en tant qu'il impose la soumission à un ordonnancement préalablement et abstraitement fixé. La rigidité de cette manière de faire corsète l'imagination et impose une logique de pensée : tout doit être rationalisé. Tout ce qui échappe à ce mode (les affects, les idées qui sortent du cadre...) doit soit être réintégré dans la logique, soit être expulsé. L'artifice ici se conjugue avec une violence « douce », démocratiquement consentie. Les managers et autres responsables des ressources humaines ne s'en privent pas, ainsi d'ailleurs qu'une partie du monde associatif.

Expérimenter des composantes de passage, se donner des repères et des manières de faire collectif, cela exprime la volonté d'exercer ses gestes et sa pensée à de nouvelles façons de vivre et de sentir. La prétention des artifices se situe là, non pas pour eux-mêmes, mais dans le mouvement qu'ils nous contraignent

d'épouser, dans ce qu'ils nous obligent à produire comme décalages, dans ce qu'ils nous forcent à chercher. Certains Grecs anciens, disait Deleuze, « savaient que la pensée ne pense pas à partir d'une bonne volonté, mais en vertu de forces qui s'exercent sur elle pour la contraindre à penser. [...] Nous ne penserons pas tant qu'on ne nous forcera pas à aller là où sont des vérités qui donnent à penser, là où s'exercent les forces qui font de la pensée quelque chose d'actif et d'affirmatif. Non pas une méthode, mais une *paideia*, une formation, une culture⁴. »

Pour prolonger cette question du point de vue du contexte dans lequel elle s'inscrit, lire Micropolitiques et Souci de soi ; sous son aspect plus technique, voir Réunion et Rôles.

4. G. Deleuze, *Nietzsche et la philosophie*, PUF, Paris, 2003, pp. 124-126.

Assembler

Jo Freeman, féministe américaine des années 1960-1970, avance le postulat suivant : tout groupe a une charpente, c'est-à-dire des structures qui se caractérisent par une distribution de positions, de rôles, de prérogatives, par des règles, des normes et des interdits, par un fonctionnement, et donc des modalités de convocation, de circulation de l'information, de prise de décision...

À ne pas formaliser cela, ajoute-t-elle, à ne pas le rendre explicite et transparent, on laisse libre cours à l'émergence « d'élites informelles » qui peuvent arriver jusqu'à opérer en tout abus d'autorité, dans un arbitraire d'autant plus total que leur absence de mandat les rend non-contestables, où la construction se présente comme « naturelle » et en profite pour rester « muette » quant à ses conséquences : « Les structures informelles n'obligent pas les personnes qui en ignorent la logique à répondre face au groupe en général. Le pouvoir qu'elles exercent ne leur a pas été confié, et donc ne peut leur être arraché. Leur influence ne se base pas sur ce qu'elles font pour le groupe (et pour lequel le groupe leur a donné mandat), et donc elles ne peuvent être directement influencées par celui-ci. Il ne faut pas nécessairement déduire de ce qui précède que les structures informelles donnent lieu à un comportement irresponsable face au groupe, puisque les personnes qui souhaitent maintenir leur influence sur le groupe essaieront en général de répondre à ses attentes ; mais le fait est que le groupe ne peut exiger cette responsabilité, il dépend des intérêts de l'élite... Quand les élites informelles se conjuguent avec le mythe de l'absence de structures (où l'on fait comme si aucune structure n'existait de fait), il est impensable de mettre des bâtons dans les rouages du pouvoir ; celui-ci devient arbitraire¹. »

1. J. Freeman, *La Tyranie de l'absence de structures*, 1970, www.infokiosque.net

de venir, – autant de critères –, alors essayons autrement. En se disant qu'il n'y a là rien de catastrophique, que l'on peut se tromper, et que se le dire, se l'avouer et le prendre en compte constituent les meilleurs préalables pour vouloir recommencer, ni au début, ni à la fin, mais au milieu, là où la vie se meut...

Pour prolonger sur la question de la mutation des groupes, voir Événement et, sur leurs manières de cheminer, voir Programmer et Détours.

Décider

« Décider » nous vient du latin *decidere*, dans lequel interviennent d'autres mots tels que *caedere/caesus*, qui signifie « couper », « trancher », « tailler » mais aussi le suffixe « cide », que l'on retrouve par exemple dans « matricide », « parricide », où il sert à désigner le meurtrier ou le meurtre lui-même. Sur *caesus* s'est construit le mot *caementum* qui, en bas latin, désignait le « mortier dans lequel les maçons incorporent des éclats de pierre¹ ».

« Décider » désigne donc ce moment où le groupe se cimente et où il sédimente en même temps son aventure, ce moment où il élabore les options, les choix de son histoire.

Mais ce moment a ceci de particulier qu'il se situe à un point limite entre les différents échanges et débats qui ont peu ou prou construit les « problèmes » qu'il s'agit de solutionner et la mise en acte de ce qui a été décidé. Il interrompt en quelque sorte une forme d'agencement collectif pour en déclencher une nouvelle. Sa singularité se situe dans la découverte et la formulation des différentes pistes « possibles », « probables », « souhaitables » qu'un groupe élabore en vue de répondre à l'une ou l'autre question ou problème qu'il cherche à transformer.

Le moment de la décision est donc une étape dans un cheminement. Étape qui dépend en bonne partie de la manière dont se sont déroulées les précédentes. Et si le groupe les a évacuées rapidement, il y a de fortes chances pour que les décisions prises soient à la hauteur de sa précipitation. La difficulté dans cette histoire de décision réside donc en partie là : « l'amont » est souvent délaissé au profit d'un « que faire ? »

1. J. Picoche, *Dictionnaire étymologique du français*, éd. Le Robert, Paris, 2002.

À cette question des différentes étapes qui élaborent la possibilité de prendre une « bonne » décision fait écho celle du mode choisi : la prend-on au vote ou au consensus ? Ces deux modalités décisionnelles ne se distinguent pas seulement par leur forme, mais engagent deux manières de penser et de vivre le processus de construction collective qui amène à la décision.

Un mode n'est pas l'autre

Le vote est un procédé avant tout dual, où il s'agit bien souvent de choisir, au final, entre deux propositions. Celle qui se révélera majoritaire l'emportera, et la (ou les) minorité(s) n'auront plus qu'à se plier, à suivre la décision. Ce procédé peut avoir pour conséquence directe d'écarter un certain nombre de personnes, qui en retour ne se sentiront pas liées au choix collectif. Les « perdants » dans ce modèle ne resteront pas pour autant sans pouvoir d'action : il leur sera loisible d'effectuer du sabotage passif, de l'éloignement, de critiquer chaque effet « nuisible » d'une décision qu'ils continueront à juger négativement...

Le consensus, lui, est un processus plus complexe. Il parie, d'une part, sur la capacité du groupe à inventer les termes du problème qu'il cherche à résoudre et, d'autre part, sur la multiplicité des options à découvrir pour atteindre ce but.

En cela, la question du consensus est moins de rallier une unanimité que d'ouvrir un processus d'*empowerment*². Autrement dit, l'unanimité est d'un certain point de vue seconde par rapport aux chemins qui ont présidé à l'obtention d'un accord. Ou encore : le consensus est à la fois le mode et la résultante d'une construction d'un objet collectif ; en cela, il est donc loin de s'apparenter à un vote à l'unanimité.

2. Terme anglais sans traduction littérale qui désigne le passage d'une situation à une autre où les capacités des personnes et du collectif se voient « grandies », « renforcées ».

« Dans le cadre d'un processus décisionnel, on peut dire que sa qualité se mesure au fait que (tous) ceux qui y ont participé savent que c'est leur décision, qu'ils y ont été personnellement partie prenante, mais que la possibilité de dire "c'est ma décision", ça, c'est la réussite du collectif. Dans un tel cas de figure, le consensus atteint n'est pas un consensus mou ou résultant de rapports de forces, de jeux d'alliances et d'affrontements d'opinions. Il résulte d'une définition collective du problème posé, à complexité variable suivant la question traitée, une définition qui pose le dissensus comme force d'appui : elle prend en compte dans son élaboration les différents points de vue en présence et les différents savoirs mobilisables dans le groupe et dont la singularité des points de vue a précisément permis l'émergence. La décision devient la traduction d'une position que le groupe s'est construite, donc d'une puissance qu'il se donne, à partir des différentes positions particulières qui l'habitaient au départ ; elle résulte d'un passage de plusieurs "moi, je pense" vers un "nous, nous pensons"³. »

Ce processus est-il mobilisable en toutes circonstances ? Tout dépend, en somme, de la culture du groupe. Même dans les situations les plus périlleuses et dans de larges assemblées, un groupe bien entraîné à cette pratique pourra se tenir à cette manière de décider, qui garantira sans doute plus d'impact et de force dans le passage à la réalisation, à la mise en œuvre collective de la décision.

En tout état de cause, il n'est pas sans intérêt qu'en cas de recours au vote, le groupe se pose au minimum la question de savoir ce qu'il compte faire des « perdants », quelle procédure il va mettre en place pour accompagner cette réalité, comment faire de cette faiblesse une force pour le groupe ? Une des manières de faire consiste à recourir au principe du « droit de réserve », c'est-à-

3. Retranscription de l'intervention d'Isabelle Stengers dans l'Atelier de recherche et formation Penser=créer, 19 avril 2000, Centre nerveux d'Ottignies (Belgique).

dire de permettre à ceux « sans qui » ou « contre qui » la décision a finalement été prise d'avoir la possibilité de ne pas participer à sa réalisation. On peut également organiser un rôle ou inventer un artifice permettant de constituer un regard critique sur ce qui va se passer, sur les effets de la décision, ce qui, sans provoquer dans le groupe une crispation, lui demandera tout de même d'établir dans les faits la validité et l'intérêt de la position majoritaire qu'il a prise. Cela laisse au courant minoritaire la possibilité, sur cette base d'une évaluation pratique et permanente de la décision prise, soit de remettre en question cette position, soit de revenir après coup sur sa propre position de retrait ou de désaccord et de rallier alors le reste du groupe dans la dynamique qu'il s'était donnée. Tout cela nécessite évidemment que, au-delà de ses désaccords, le groupe reste lié par des mobiles ou des intérêts suffisamment communs : il est des cas où le désaccord est tel ou construit de telle manière qu'il vaut mieux prendre appui sur son émergence pour (re)penser le collectif.

Une autre manière de sortir du vote et de sa production de « perdants », ou de dépasser un improbable et fatiguant consensus, consiste à se décaler un tant soit peu en se demandant si diverses pistes ne peuvent pas cohabiter. Souvent, un groupe croit sauver sa force collective en s'imposant une direction unique, une seule manière de faire, comme s'il allait de soi qu'à expérimenter parallèlement des chemins différents, on allait *de facto* vers la rupture, alors que ces diverses approches pratiques, dès lors qu'elles sont acceptées, peuvent trouver à se combiner sur le terrain et à s'éclairer mutuellement.

Les absents ont toujours tort

Fabriquer de la décision n'est donc pas simple. Cela requiert dans chaque situation d'être vigilantes aux « petits détails » qui peuvent positivement nous ralentir ou nous éclairer.

Prenons le cas d'un groupe qui était attaché à la volonté de sauver une ferme biologique dans laquelle ses membres s'impliquaient tous bénévolement et à des rythmes différents. Les finances de la ferme étaient telles que, pour la sortir d'un endettement bancaire, le groupe décida que la meilleure solution était de lancer une vaste campagne de recherche de fonds afin de constituer une coopérative capable de racheter le capital foncier. Tout le monde approuva cette idée ambitieuse.

Quelques mois plus tard, ce fut la rupture : les reproches et les accusations fusèrent de la part de celles qui s'étaient investies dans la mise en œuvre du projet à l'égard de ceux qui n'avaient pas fait grand-chose jusque là. Or, à l'analyse, on s'aperçoit qu'au moment où le groupe avait pris sa décision, il n'avait pas élaboré les modalités d'application que cela allait impliquer ni complété la décision de « lancer la campagne » par celle qui aurait porté sur les engagements précis que chacune allait prendre dans le travail à accomplir. Dans un tel cas de figure, à quoi engageait alors individuellement et collectivement une telle décision ? Quelle validité avait-elle si elle ne s'accompagnait pas de ces deux volets connexes ? À faire ce travail, le groupe en aurait peut-être déduit qu'il ne disposait pas des énergies suffisantes à la mise en pratique de son idée, ce qui aurait pu l'entraîner vers d'autres options davantage à sa portée et moins périlleuses pour son existence.

En analysant plus finement le récit qui nous est livré, nous relevons d'autres « vices de procédures ». Ainsi fut manifestement appliqué l'adage bien connu : « Qui ne dit mot consent. » Choisisant l'option inverse, « Qui ne dit mot ne consent pas », le groupe aurait constaté que sa décision était loin d'être aussi unanime qu'elle le paraissait.

Il en va de même des absents. À la réunion suivante, rien n'est prévu pour leur permettre de contextualiser la décision ni pour la remettre en débat, alors qu'elle est censée les lier pour l'avenir au même titre que ceux qui l'ont effectivement prise.

Lorsque l'on prend collectivement une décision, se donner les moyens et le temps de vérifier l'effectivité de sa validation peut parfois paraître lourd mais s'avérer payant sur le long terme. Et, ici, faire des absences une force nous semble une piste intéressante à explorer : *primo*, elle peut forcer le groupe à ralentir et à se tenir à jour sur ce qu'il retient de ses échanges et sur les traces qu'il en transmet ; *secundo*, en offrant aux absents l'occasion d'un retour sur ce qui s'est dit et décidé, on permet aussi aux autres, après un temps de réflexion, de confirmer leur position ou de la remettre en question.

Mémoire

Les traces d'un groupe sont multiples, l'une d'elles concerne précisément le cheminement des décisions, leur histoire, la façon dont elles ont voyagé dans le projet. Elles sont une des scansions de la vie collective, qui acte un moment de son élaboration et cherche à en orienter le devenir. Ce fait n'est pas bénin. Dès lors, s'attacher à rendre une décision claire, à la coucher sur papier et à en décrire l'usage n'est pas qu'une histoire de document, de processus verbal que l'on va vite classer et oublier. C'est avant tout un bout de la mémoire collective qui, comme on l'a vu ci-dessus, peut être saisi par les absents mais également par les arrivants ou par toute autre personne du groupe qui voudrait reconstituer un peu le fil du projet.

À ce titre, c'est aussi un outil intéressant en ce qu'il permet de revenir sur ce qui avait été décidé : manière d'interroger par comparaison la réalité du chemin parcouru. Identifier les bifurcations, ramener sur la table les dispositions et orientations mises au placard, les appréhender comme signes des mouvements du groupe. On peut aussi questionner ce à partir de quoi se sont dessinées ces bifurcations non « décidées », au sens où elles n'ont pas forcément fait l'objet d'une concertation ou d'un énoncé explicite et unanime.

Ramener la mémoire des décisions abandonnées peut alors constituer une manière d'interroger les systèmes de prise de décision qui continuent d'opérer dans le groupe de manière implicite et informelle, afin de pouvoir choisir, soit de les laisser agir, soit à l'inverse, de mieux les encadrer.

Une vigilance particulière s'impose ici. Toute décision est prise dans un contexte déterminé. Revenir sur une décision passée implique non seulement de scruter l'environnement qui lui a donné jour mais également le parcours que le groupe a effectué depuis lors. Cette précaution d'usage peut avoir son importance pour éviter de se figer dans une position de principe : « Nous avions dit que... ». Éviter de se sentir pris en otage par un énoncé désincarné, vidé du contexte dans lequel tel ou tel choix avait été effectué six mois ou deux ans plus tôt. Ni se figer, ni se flageller (« On a encore réussi à ne pas mettre en œuvre ce que l'on avait dit que l'on ferait »), mais, comme nous le proposons plus haut, envisager cet écart comme un signe utile pour penser la réalité du groupe.

Bricoler

S'aider, dans cette histoire, peut passer par des bricolages de positions, par des jeux d'invention et de distribution de fonctions. Ainsi, l'animateur de la réunion peut avoir dans ses prérogatives de rappeler la décision qui a été prise la semaine passée et aussi de soumettre au groupe la question de savoir si, aujourd'hui, il est censé prendre l'une ou l'autre décision et s'il est en mesure de le faire : disposons-nous des informations nécessaires et d'un temps suffisant... ? De même, en fin de réunion, c'est lui qui peut rappeler la ou les décisions prises en cours de route⁴ que « le secrétaire » ou

4. On connaît ces très nombreux cas où, faute d'avoir été rappelées clairement et en tant que telles en fin de réunion, bien des décisions furent rapidement oubliées ou restèrent interprétées par certains comme de simples suggestions ou propositions non tranchées... Ambiance garantie à la première occasion !

« l'écrivain public » ne manquera pas de reprendre en détail dans le procès-verbal de la réunion qui sera remis en débat au début de la séance suivante.

Un groupe à mémoire courte, cela existe. Un groupe qui oublie trop rapidement son histoire et qui s'ennuie quelque peu dans cet oubli. Pour dépasser cette difficulté, il peut inventer le rôle de « l'appelateur de mémoire » : celui qui est en charge de rappeler les décisions antérieures et leur contexte...

Pour conclure sur cette question de « la prise de décision », nous offrons une proposition à ceux ou celles qui aiment à pousser l'une ou l'autre question. Dans le cadre d'une évaluation d'un groupe, nous avons bricolé cinq axes d'interrogations concernant la manière dont les décisions s'effectuaient. À vous d'en faire un dispositif utile et malléable en fonction de vos propres questionnements.

Cartographie des pratiques décisionnelles d'un groupe

- Établir une topologie des lieux de décision (réunions de travail, bureaux ou ateliers, couloirs, assemblées générales, conseil d'administration, bistrot, appartement de l'un ou l'autre, réunions avec d'autres groupes...) et de ce qui s'y décide : il s'agit de dessiner la *structuration* de l'exercice du pouvoir décisionnel ;
- identifier qui participe dans ces espaces, donc qui y prend quelle(s) décision(s), et qui les applique, avec quel type de valorisation : il s'agit de dessiner la *composition* de l'exercice du pouvoir décisionnel ;
- décrire comment les décisions sont prises, selon quelles procédures et avec quels critères et dispositifs de validation : il s'agit ici de dessiner les *modalités* de l'exercice du pouvoir décisionnel ;
- se représenter quel suivi est donné aux décisions, activé par qui, quand et comment : il s'agit maintenant de dessiner les dispositifs de *contrôle* qui opèrent sur l'exercice du pouvoir décisionnel ;

- enfin, s'intéresser à la mémoire des décisions et aux modalités de leur convocation, exercées par qui, dans quelles circonstances et sous quelles formes : il s'agit alors de dessiner les dispositifs d'*évaluation* qui vont se mettre en place autour de l'exercice du pouvoir décisionnel.

Pour prolonger la question de la décision à partir d'un des lieux où elle s'élabore, voir Réunion, ou en rapport au mouvement du groupe, lire Assembler, et en vue d'utiliser la cartographie des lieux de décision dans un éclairage des relations de pouvoir, lire Pouvoir.

Tâtonner et expérimenter les agencements qui conviennent. Ça peut rater, ce qui n'est pas grave ; il faut alors réessayer autrement. Et, si cela foire, évitons d'en tirer de grandes conclusions ou de se lamenter : « On a déjà essayé, ça ne marche pas. ». Reprendre plutôt là où l'on s'est arrêté, sélectionner un affect de joie et modifier l'éclairage, l'ambiance, le temps imparti, la position des gens dans la salle, la manière dont se distribuent les rôles, la façon d'intervenir dans l'espace public... Construire en somme de nouveaux modes d'existences. Pour voir si cela fonctionne, le critère est relativement simple : on se sent dynamisé, on rigole davantage, le désir circule dans le groupe. « Et là petit à petit s'esquisse comme une espèce de début de sagesse, qui revient à quoi ? À ce que chacun sache un peu, ait une vague idée de ce dont il est capable, une fois dit que les gens incapables, c'est des gens qui se précipitent sur ce dont ils ne sont pas capables et qui laissent tomber ce dont ils sont capables. Mais, demande Spinoza, qu'est-ce que peut un corps ? Ça ne veut pas dire un corps en général : mais le mien, le tien, de quoi il est capable ? C'est cette espèce d'expérimentation de la capacité. Essayer d'expérimenter la capacité, et en même temps la construire, en même temps qu'on l'expérimente¹⁰. »

Pour prolonger autour de la composition des rapports, lire Rôles et Artifices ; et sur la proposition spinozienne relative aux affects comme critères d'évaluation, lire Autodissolution.

10. *Ibid.*, p. 75.

Réunion

Les réunions sont pour nous autant de tentatives de cultiver du commun et de produire de l'intelligence collective. Cette intelligence porte tout à la fois sur les prises que nous développons par rapport à une situation (chômage, urbanisme...) et sur la manière dont nous faisons groupe. Ses critères sont la puissance et la joie qui en résultent.

Loin d'être une sommation sérieuse de « je » + « je », ce « nous » possède une consistance propre qui demande à être *construite* et *cultivée*. Il ne suffit donc pas de s'assembler entre personnes de bonne volonté et de s'exprimer pour faire groupe. Construire et cultiver impliquent en effet deux choses :

- créer un *dispositif* qui permette une rencontre telle que les forces en présence puissent s'actualiser et se développer ;
- développer une attention particulière aux *effets* produits par le dispositif.

Dans la suite du texte, nous présentons la manière dont nous concevons nos réunions et les éléments qui nous semblent efficaces et utiles à cette production d'intelligence collective.

Passages et repères

Préparer

Une réunion, ça se prépare. Il s'agit de penser celle-ci au même titre que la préparation d'un chantier de construction ou de rénovation : quels sont nos objectifs ? comment allons-nous nous y prendre ? quel est l'état du terrain ? de quoi avons-nous besoin (compétences, outils, informations...) ?

Préparer consiste à se poser une série de questions, à organiser le terrain et à apprendre à préparer.

A. Cheminement : Où en sommes-nous et où allons-nous ?

Une réunion s'inscrit dans un processus. Elle en ponctue le cours et permet d'en formaliser collectivement le devenir.

B. Objectifs : Quels sont les objectifs de la prochaine réunion ?

Clarifier les objectifs permet de baliser quelque peu le terrain. Ceux-ci ont un caractère pluriel. Ils portent autant sur le contenu (arriver, par exemple, à une décision), sur le processus (de quelle manière allons-nous nous y prendre ?), que sur ce qui va être appris (quels effets nos manières de faire produisent-elles ?)

C. Tissages : quelles sont les articulations nécessaires pour faire coexister la pluralité des objectifs ?

Cette question est un point de vigilance : on sait que la manière majoritaire de cultiver une réunion passe par une attention quasi exclusive au résultat lié au « contenu ». La question est là, donc, pour nous rappeler que si l'on force sur l'un, on dessert l'autre. Le « contenu », le « processus » et l'« apprentissage » sont trois aspects différents qui parcourent simultanément une réunion. Chacun requiert un rythme spécifique... à entrelacer avec les autres.

D. Temps : de combien de temps disposons-nous (pour la réunion et pour chacun des points abordés) ? De quoi sommes-nous capables dans ce temps-là ?

Prendre en compte ces questions influencera ce que va produire la réunion. Par exemple, charger l'« ordre du jour » peut avoir pour effet de crispier les membres et d'évacuer un certain nombre de problèmes qui semblent, pour des raisons x ou y, ralentir « la bonne marche » du groupe.

E. Procédé : comment allons-nous faire ?

Il s'agit d'anticiper les différents chemins qu'ouvriront chacun des « points » abordés et d'imaginer leurs articulations. L'important est ici de proposer une manière d'explorer la/les situation(s). C'est-à-dire de choisir, dans la multiplicité des manières possibles, celle qui semble la plus appropriée et intéressante. Nulle certitude, juste affirmer une hypothèse, la tester et apprendre d'elle.

F. Besoins : de quoi avons-nous besoin ?

Au niveau du contenu : disposons-nous des informations nécessaires ? Nous faut-il des apports particuliers avant et pendant la réunion (personnes, ressources, textes...) ?

Au niveau du processus : de quoi avons-nous besoin pour nous aider (rôles, artifices, tableau mural...) ?

Au niveau de l'ambiance : comment agence-t-on et prépare-t-on l'espace ? l'éclairage ? ce qui se passe avant et après la réunion ?

Préparer consiste à passer, d'une manière ou d'une autre, par ces différents points. Cet exercice peut s'élaborer dans le cours même de la réunion ou/et être pris en main par un sous-groupe. L'intérêt de ce dernier est qu'il permet à celles qui s'y engagent d'apprendre à préparer, d'essayer et de proposer de nouvelles manières de faire, de se mettre en risque et, *in fine*, de fabriquer du savoir à partir de cette expérience.

La réunion

A. La facilitation

Une personne dans le sous-groupe est choisie pour devenir, le temps de cette réunion, le facilitateur. La facilitation est une fonction difficile. Elle demande, particulièrement à ceux qui ne sont pas aguerris, un entraînement (il faut de la répétition), une mise en risque (se forcer à contracter une nouvelle habitude) et un climat susceptible d'accueillir et de protéger cet essai.

Pour certains, cette fonction consiste à ouvrir/refermer les débats, favoriser les échanges, être attentif au déroulement et aux rôles (les activer). Pour d'autres, elle consiste également à aider le groupe à penser. C'est-à-dire qu'elle intervient aussi sur le fond, à travers des synthèses, par des tentatives d'articuler un problème. On a donc deux lignes de force : l'une est centrée davantage sur la forme et demeure en retrait sur le fond – quand la facilitatrice veut s'exprimer sur le contenu, elle transmet son rôle ou suspend momentanément sa fonction (ce qui est sans doute le mieux pour s'initier) ; l'autre joue sur les deux tableaux à la fois. L'une n'est pas mieux que l'autre, c'est une histoire de style. Apprendre et cultiver un style, c'est peut-être cela acquérir ce rôle.

B. Le début de la réunion

Le début d'une réunion est un moment d'entre-deux. Prendre le temps d'accueillir ce passage, c'est s'offrir la possibilité de créer un climat propice.

Quatre points articulent ce premier temps :

- Un, lecture ou/et approbation du *compte-rendu* de la dernière réunion. Ce petit point technique présente l'avantage de se remettre doucement au travail, de se rappeler d'où on vient et de revenir, le cas échéant, sur l'un ou l'autre point.
- Deux, la facilitatrice soumet au groupe la *proposition d'agencement* de la réunion élaborée lors de la préparation. La discussion porte ici sur la compréhension de la proposition et non pas sur sa critique. La critique viendra à la suite de la mise à l'épreuve.
- Trois, le *point météo*. Moment durant lequel les membres d'un groupe rendent compte en deux ou trois mots de leur état physique ou affectif (joie, tranquillité, énervement, fatigue...) Le fait de pouvoir énoncer ce sentiment permet souvent de s'en décharger et d'alléger le rapport à la réunion. Le point météo offre aussi la possibilité de choisir les rôles à partir de ce qui est dit. Par exemple, une personne « nerveuse » peut devenir le guetteur d'ambiance.

- Quatre, moment du choix des *rôles* et *artifices*. Ce point articule deux niveaux. Un, les rôles nécessaires pour la réunion : le maître du temps, la guetteuse d'ambiance et l'écrivain public. Deux, les rôles ou les artifices que le groupe construit en fonction de ses difficultés propres (l'ancêtre...). En ce qui concerne les artifices, ceux-ci peuvent prendre la forme d'une prescription langagière (interdiction de ping-pong) ou se fabriquer autour d'objets (une statuette, par exemple, dans le cas des détours). Dans tous les cas ils tentent d'obliger le groupe à faire attention à un aspect de sa vie collective qui, laissé à l'état « naturel », l'empoisonne¹.

Après cette mise en condition d'une petite vingtaine de minutes, on entre dans le vif du/des sujet(s) avec comme aides : la proposition de travail et les rôles/artifices.

C. Le milieu de la réunion

Cette période est la tentative, chaque fois renouvelée, d'agencer un processus à expérimenter autour d'un ou plusieurs objets. Ici comme ailleurs, rien n'est garanti, on se donne les moyens, on cultive la possibilité de penser collectivement mais on ne peut pas présumer du résultat. Il se peut, par exemple, que la proposition de travail entraîne le groupe dans une impasse. Mieux vaut à ce moment-là arrêter les échanges, suspendre ce qui était prévu et convoquer un *pas de côté*.

Le « pas de côté » est ce moment qu'on peut saisir lors d'une réunion en vue d'intervenir directement sur le processus collectif. Il fait donc signe d'une vigilance sur le « comment on est en train de faire ». Il agit comme évaluation imprévue. Il peut ainsi se proposer, dans le temps même de la réalisation, de détourner celle-ci de ce qui était prévu si les effets de ce « prévu » semblent amener le groupe dans une voie de garage. Il s'agit en somme d'intervenir, avant que tout

1. Voir à ce sujet les entrées Rôles et Artifices et dans les Annexes, Petit lexique et Rôles.

le monde ne se soit engouffré dans un cul-de-sac, en vue d'inciter le groupe à emprunter d'autres chemins plus propices.

D. La fin de réunion

Deux éléments scandent les derniers moments de la réunion :

- Le premier consiste à rappeler les décisions prises (avec l'aide de l'écrivain public) et à programmer la suite du travail. Programmer consiste à imaginer l'une ou l'autre piste à travailler d'ici la réunion suivante ou anticiper sur celles qui vont venir. Il s'agit aussi de recueillir l'expérience du groupe de préparation et d'évaluer cette tentative.

- Le second est le pas de côté². Comme nous l'avons déjà signalé, sa fonction est de revenir sur le processus. Il ne s'agit donc pas de rouvrir les débats mais de pointer l'un ou l'autre élément sur les manières de faire du groupe et d'en tirer un savoir ou une question.

C'est le moment aussi d'interroger les rôles et les artifices utilisés et de pointer leurs effets. Enfin, contrairement au « point météo », ce n'est pas un tour de table.

À partir des savoirs glanés, on stabilise ce qui marche et on cherche et expérimente d'autres manières de faire là où ça bloque. Il peut être utile, à titre de point de repère pour le groupe et les nouveaux arrivants, d'enregistrer ces savoirs dans un *hupomnēmata*³ qui retrace les inventions, les réussites et problèmes par lesquels le groupe est passé.

2. Le « pas de côté » constitue une sorte de talvère. En occitan, la talvère désigne cet endroit non labouré en bordure de champ qui permet au cheval et à son charroi de manœuvrer pour entamer une nouvelle ligne, occasion pour le paysan de se reposer et de jeter un œil sur le travail accompli. Espace et moment de non-production sans lequel, sauf à faire le tour de la terre, le labourage du champ, sa fertilisation, n'est pas possible.

3. Terme grec qui désigne un aide-mémoire. Chez les Grecs anciens, les stoïciens des I^{er} siècles, l'*hupomnēmata* est une sorte de cahier dans lequel on note les savoirs qui comptent pour soi et qui peuvent aider d'autres. Sa fonction est de cultiver les savoirs glanés au fil de l'expérience, dans ce que l'on a entendu ou lu, en vue de les avoir « sous la main » quand on est confronté à un événement. Voir à ce sujet M. Foucault, *L'Herméneutique du sujet*, éd. Gallimard, 2001, pp. 343-344, et, *infra*, dans l'Annexe : Petit lexique.

Pour prolonger sur la question des rôles et artifices, voir... Rôles et Artifices ; et sur ce moment délicat où il s'agit de trancher, lire Décider ; sur l'attention aux chemins sinueux de la parole, lire Détours.

Rôles

Ce qui s'oppose à la fiction, ce n'est pas le réel, ce n'est pas la vérité, qui est toujours celle des maîtres ou des colonisateurs, c'est la fonction fabulatrice des pauvres, en tant qu'elle donne au faux la puissance qui en fait une mémoire, une légende, un monstre. (G. Deleuze)

La création d'un groupe exprime la tentative de sortir d'un état d'impuissance et de séparation par rapport à un problème ou une question importante pour ceux qui décident de s'associer (politique urbaine, avenir de l'agriculture, accès aux transports...). Autrement dit, « si l'association est une puissance, et crée de l'existence, alors les connexions qui emportent les êtres les placent dans un destin qu'à l'état séparé, ils ne possédaient pas¹ ». L'émergence d'un groupe correspond à une double « mise en indétermination » : de la situation sur laquelle il intervient et des modes d'existences de ceux qui y participent.

Ce qui change dans ces « modes d'existences » peut se dire « devenir capable ». Cette possibilité de transformation, si elle est bien souvent le fruit d'un hasard (celui de la rencontre), n'a cependant rien de spontané ou d'attribuable à la bonne volonté. Combien de groupes n'ont-ils pas précisément échoué de n'avoir su cultiver et protéger cette rencontre, de s'être trop reposés sur cette belle spontanéité et cette mystérieuse bonne volonté ? Combien de fois n'avons-nous entendu cette ritournelle : au début, c'était génial, nous apprenions à nous connaître, une énergie nous

1. X. Papais, « Puissance de l'artifice », in *Philosophie* n° 47, éd. de Minuit, Paris, 1995.

soudait les uns aux autres, et puis avec le temps... C'est qu'une expérimentation se construit et requiert de l'invention. La puissance d'un groupe dépend en effet en grande partie de la manière dont celui-ci va inventer les dispositifs et artifices qui vont, indissociablement, permettre à ceux qui y participent et au groupe lui-même de convoquer les forces en présence, de les activer et de les développer. Si la puissance du groupe est fonction du « devenir capable » de chacun, le « devenir capable » de chacun est l'affaire de tous ou, comme le dit Starhawk², le groupe est un « système » qu'il faut cultiver et protéger en tant que tel. Un lieu où, contre la psychologisation, se risque l'invention d'artifices rendant inséparables les développements respectifs de la puissance du groupe et de celle de ses membres.

Milieu

Nous débarquons toutes dans un groupe avec notre histoire singulière, notre formation, notre appartenance de classe, nos forces et nos faiblesses, nos peurs. Loin d'être les individus citoyens libres, autonomes, rationnels et responsables que l'on aime à vanter dans les discours bien pensants, points de départ obligés de l'action politique, nous sommes bien plutôt le point d'aboutissement d'un ensemble de lignes qui concourent à notre fabrication. Comme le souligne Guattari, l'individu est un point de résonance, fruit d'une hétérogénéité entre de multiples composantes de subjectivation³ liées à la (aux) culture(s), au(x) milieu(x) dans lequel il baigne, aux narrations et aux valorisations propres à cette (ces) culture(s). Autrement dit, l'individu est bien plus collectif qu'on ne l'imagine.

Du point de vue du problème qui nous intéresse, deux traits caractérisent le milieu dans lequel nous évoluons. Ces deux traits ont

2. Starhawk, *Femmes, magie et politique*, éd. Les Empêcheurs de penser en rond, Paris, 2003. Voir également son site : www.starhawk.org

3. F. Guattari, *Les Trois Écologies*, éd. Galilée, Paris, 1989, pp. 22-24.

pour spécificité de se renforcer l'un l'autre. Le premier concerne l'être en groupe. Depuis notre plus jeune âge, nous baignons dans des rapports sociaux définis par la hiérarchisation. L'idée que nous nous faisons des relations qu'établissent entre eux les gens est que, nécessairement, il faut un point remarquable, un chef, avec des bras droits et une ribambelle plus ou moins sophistiquée de sous-fifres. Sans quoi, ce serait le bordel ! Et qu'à ces points remarquables, il revient naturellement de décider, d'ordonner. Aux autres de se taire et d'obéir.

La seconde caractéristique des milieux dans lesquels nous nous constituons et qui nous intéresse ici consiste à nous faire croire que tout ce que nous faisons et pensons, nous le devons à nous-mêmes, rien qu'à nous-mêmes. Toutes les forces et les faiblesses se voient enchaînées dans une individualité abstraite, mais effective. Si je ne suis pas arrivé à ceci ou à cela, c'est de ma faute, c'est que ma nature est comme ceci ou comme cela. Bref, l'individu moderne ressemble étrangement au chameau nietzschéen, qui ne vit et ne tire sa raison d'être que de se charger encore et encore. Ritournelle plaintive de la culpabilité et de la haine de soi, avec ses corrélats : le ressentiment et la haine de l'autre.

Ces deux traits, dont des auteurs comme Michel Foucault, Anne Querrien⁴ et tant d'autres ont montré qu'ils étaient constitutifs des sociétés modernes, sont les poisons propres aux milieux qui nous ont vu naître et que nous trimballeons avec nous, que nous le voulions ou non, malgré nos bonnes intentions et nos bonnes volontés égalitaristes. Ils ont pour point commun la haine de la communauté. Comme l'ont souligné Starhawk et Isabelle Stengers, nous ne devons jamais oublier que les sociétés capitalistes se sont constituées sur la destruction des communautés villageoises et ont voué les sorcières au bûcher. Ce faisant, elles nous ont privées

4. A. Querrien, *L'École mutuelle. Une pédagogie trop efficace ?*, éd. Les Empêcheurs de penser en rond, Paris, 2005.

des savoirs et des manières de faire qui rendaient possible cette « vie commune ». Et ce geste de destruction, elles n'ont cessé de le répéter et le répètent encore et toujours, quand se tente ou s'expérimente un mode de vie basé sur d'autres histoires, d'autres fabulations, d'autres coordonnées, d'autres relations.

Et il ne faut pas pour autant penser à des interventions spectrales des forces répressives pour que les communautés se défascent. Elles se débrouillent souvent elles-mêmes – trop souvent – pour s'entre-déchirer, à coup d'arguments psychologisant du type « c'est de sa faute, il a pris le pouvoir » ou « elle ne fait jamais ce à quoi elle s'était engagée », etc.

Dix et plus...

Il y a quelques années, au Collectif Sans Ticket, nous sentions un cycle s'achever. Nous décidâmes donc de nous mettre au vert quelques jours, histoire de nous donner un peu de temps pour comprendre où nous en étions. Lors de la première journée de discussion, nous parlons explicitement de la possibilité de mettre un terme à notre aventure commune dans le champ des transports.

Le lendemain, au gré d'un tour de passe-passe mystérieux, il n'est plus du tout question d'arrêter. Bien au contraire, de nouvelles idées d'actions, d'activités, de rencontres fusent dans tous les sens, toutes plus excitantes les unes que les autres. Sans coup férir, nous passons de la perspective d'un arrêt à dix nouveaux projets... Enfin « nous », c'est un peu vite dit. Si quelques-uns se sentent à nouveau ragailardis et pleins d'entrain, d'autres sont étrangement silencieux. D'ailleurs, ils ne tarderont pas à quitter le groupe. Mais à cela, nous ne sommes pas attentifs, au point que nous ne le relevons même pas. Leur silence vaut pour accord...

Quant aux dix nouveaux projets, bien qu'ils nous excitent tous, les volontés pour les mener à bien font clairement défaut lorsqu'il s'agit d'en attribuer la responsabilité du suivi... « Et le projet x, qui s'en charge ? » Alors on se force un peu, on se dévoue... dans le

rire et dans la bonne humeur... Quoi de plus normal ? De nouvelles idées sont apparues, on les répertorie, on ne va quand même pas en laisser une de côté sous prétexte qu'il manque un peu d'énergie, que diable ! Un peu de courage voyons, tout cela ne nous promet-il pas de la joie, de la puissance ?

Au fil des semaines, les réunions de coordination du jeudi se dépeuplent... On ne comprend pas très bien... Et puis un jour, l'un d'entre nous, qui s'était engagé dans plusieurs des dix projets, nous annonce qu'il n'en peut plus, qu'il arrête, que la « machine » lui bouffe trop de temps et d'énergie...

On peut alors invoquer toute une série de bonnes et mauvaises raisons pour s'expliquer le départ de cette personne : une rencontre amoureuse, une instabilité de caractère innée, une incapacité à tenir ses engagements dans le temps... Bref, on psychologise : le problème est affaire de tempérament personnel et n'a pas grand-chose à voir avec le groupe en tant que tel...

Si on prend les choses sous un autre angle, on peut se demander : dans ce processus, qu'est-ce qui aurait permis d'éviter d'en arriver là ? On le sent, la question n'a plus rien à voir ici avec une question de force ou de défaillance attribuable à une personne en tant que telle, mais avec une question pragmatique qui interpelle le groupe sur son mode de fonctionnement.

À quoi faut-il nous rendre sensibles ? Que devons-nous prendre en compte, par exemple, lorsque nous décidons de nous lancer dans un projet collectif, pour éviter que celui-ci ne devienne une machine qui demande toujours plus et plus de temps, d'énergie, de dévouement et finalement de sacrifice ? Qu'est-ce qui va nous forcer à nous rendre sensibles à ces signes, à ce dont nous avons besoin, compte tenu du fait qu'à « l'état naturel », nous ne disposons pas de cette sensibilité ?

C'est à ces questions très concrètes que répond la création des rôles dans un groupe. La fonction des rôles sera de se concentrer sur un aspect de la vie du groupe qui, sinon, passe à la trappe. Par le rôle qu'elle tient, une personne peut ainsi forcer le groupe à ralentir, à ne pas oublier l'aspect de la lenteur dans un processus collectif. Et, dans la petite histoire qui précède, il nous aurait été fort utile qu'une personne endossât le rôle qui aurait fait exister pour le groupe des questions telles que : « nous avions décidé hier d'arrêter, et aujourd'hui nous voilà avec tous ces projets... ». Sommes-nous sûrs de disposer de suffisamment d'énergie pour les faire tenir ? Le fait qu'il faille, certes gentiment, « pousser » certains à prendre en charge un projet là où personne ne se propose spontanément de le faire ne nous indique-t-il pas l'inverse ?

Princesses, serpents et facilitateurs

Si, comme nous l'indiquions plus haut, nous ne débarquons pas vierges dans un groupe, il n'en demeure pas moins que nous sommes chacun affectés de manière singulière par le milieu dans lequel nous évoluons et par ses caractéristiques. Bref, nous avons affaire à Pierre, Aline, Jeanne, des êtres qui ont réagi de manière singulière aux divers milieux qui les ont construits, en contractant des habitudes propres. Untel, brillant orateur, ne ratera jamais le bon moment pour intervenir dans une assemblée ou une réunion ; Untel, timide et taiseux, persuadé que ce qu'il a à dire n'en vaut pas la peine, a des sueurs froides à l'idée de prendre la parole en public ; Unetelle, fonceuse et énergique, ne cessera de critiquer le groupe parce qu'il est toujours trop lent, trop prudent, etc. Starhawk dresse ainsi une série de portraits éthologiques de « rôles implicites » que l'on retrouve peu ou prou dans la plupart des groupes⁶. Mettre en place des rôles dans un groupe peut nous aider à transformer cet état de fait.

5. Dragon est le nom que Starhawk attribue à ce rôle ; libre à chacun d'inventer ou de trouver le nom qu'il voudra...

6. Starhawk, *op. cit.*, pp. 177-186.

Plusieurs dispositifs peuvent être utilisés à cet effet. Un premier dispositif consiste à tenter de faire bouger les rôles (pré)acquis ou qui se fixent dans le groupe, les pousser ailleurs que là où ils ont pris l'habitude de se réfugier suivant leur pente « naturelle ». À cette fin, le groupe prendra du temps pour identifier les types de positions qu'adoptent ses protagonistes et les affects qui y sont liés, imaginer ensuite des questions à résoudre ou des propositions à travailler qui soient susceptibles d'enrichir la palette, les couleurs de la fonction de chacun dans le groupe et les manières qui sont les siennes d'intervenir et de faire évoluer l'histoire collective. Ainsi, au sujet de « la princesse », tellement sensible que le groupe n'est jamais assez doux à ses yeux, qui se sent obligée de faire remarquer à tout bout de champ de petites tensions ou des nuances mineures de conflits, qui s'exprime souvent avec une grande anxiété, le groupe pourrait, comme le fait Starhawk, pointer son apport « thérapeutique », son côté « médium », mais aussi qu'elle laisse souvent tomber les groupes si elle ne les dirige pas. Avec sa complicité, on peut par exemple lui suggérer de « bouger » en se posant la question suivante : avec qui suis-je en compétition et à propos de quoi ? Il peut aussi lui être proposé de s'empêcher de faire des remarques sur le fonctionnement jusqu'à ce qu'elle puisse le faire en insultant amicalement un autre membre du groupe. Ou dans cet autre cas : que proposer à la « star », celui qui croit toujours que les réunions n'ont jamais vraiment commencé tant qu'il n'est pas arrivé, qui a réponse et argument sur tout et avec brio, qui prend toujours la parole et interromp tout le monde ? De quelle fonction peut-il s'emparer, qui l'aide à mettre ses talents connus ou d'autres insoupçonnés au service de l'énergie du groupe, par exemple, ou d'une distribution attentive et équilibrée de la parole entre tous ?

Pour aider à faire bouger les rôles, stimuler ceux qui les endossent à la prise de distance envers leur penchant habituel, un autre artifice peut être mis en place. Il consiste à distribuer à chacun des consi-

gnes particulières que l'on peut définir par une fonction à jouer dans le groupe. Et ici l'imagination est une fois encore à convoquer car il s'agit de fabriquer des propositions qui chaque fois sont pensées en fonction des difficultés spécifiques du groupe, de ce sur quoi il bute. Le but est de faire bouger le scénario et les rôles dans lesquels le groupe est en train de s'installer.

Ainsi peuvent être construites et distribuées des fonctions telles que « le serpent », qui « a la responsabilité de signaler le silence de certains, ou le fait que d'autres ont objecté, mais n'ont pas été écoutés, et se taisent depuis. Le serpent n'est pas un justicier, un défenseur des faibles. Il ne dénonce pas ceux qui parlent, il les oblige à ralentir. Corrélativement, il ne s'agit pas de comprendre ce que "voulait dire" ceux et celles qui n'ont pas été écoutés, ou ce que taisaient ceux et celles qui ne parlent pas, ni non plus d'interpréter leur attitude sur un mode psychologique⁷ ». La fonction du serpent est ici de rendre apparents des signes qui se manifestent dans le groupe et qui sont des aspects de la situation que le groupe traite, qui parlent à travers ces signes et gagnent à être pris en compte : en quoi le problème que nous traitons nous intéresse-t-il tous ? Est-il bien posé ? Ne sommes-nous pas en train de nous priver de l'apport de certains regards sur la question, de certains points de vue ? La décision que nous allons prendre nous engagera-t-elle toutes ou sera-t-elle mutilée du silence des uns et d'une adhésion de façade concédée par les autres ?

Starhawk suggère plusieurs fonctions, telles que le facilitateur, le guetteur d'ambiance, le médiateur, le coordinateur⁸. On peut en inventer à l'envi, pour autant, *primo*, que cela aide le groupe à résoudre des problèmes auxquels il se sent confronté, *deuxio*, que cela valorise chacun en lui offrant l'occasion d'avoir un apport particulier, *identifié* et reconnu par le groupe, et *tertio*, que l'atten-

7. P. Pignarre et I. Stengers, *La Sorcellerie capitaliste*, op. cit., p. 176.

8. Starhawk, op. cit., p. 169.

tion requise par l'exercice de la fonction l'aide à prendre distance avec la manière habituelle qu'il a d'être et de faire dans le groupe. Par exemple : « je suis toujours ronchon, râleur et rentre-dedans, et me voilà amené à être guetteur d'ambiance, donc à être attentif aux tensions et à l'anxiété qui habite le groupe, au style des échanges et à leurs effets ».

Deux critères peuvent être convoqués pour penser la distribution de ces fonctions. Tout d'abord, les caractéristiques même des rôles qu'il s'agit de faire bouger, comme dans l'exemple décrit ci-dessus. Il s'agira néanmoins de faire preuve d'un peu de tact et de persévérance : une personne généralement « taiseuse » ou « timide » ne deviendra pas du jour au lendemain une facilitatrice aguerrie. À l'instar du sportif ou de l'artisan, il faut s'entraîner pour acquérir un nouveau geste, une nouvelle habitude. S'il est donc important, comme nous le verrons plus bas, de faire tourner les rôles, il peut cependant être utile de confier ce rôle plusieurs fois d'affilée à la même personne, afin qu'elle l'éprouve, qu'elle puisse sentir où ça marche et où ça coince... et se rendre compte que tout compte fait ce n'était pas si terrible ni si insurmontable pour elle. Si dans un premier temps on peut se sentir stressée ou horriblement anxieuse – sans doute parce qu'on se met dans la tête un idéal trop élevé de ce que signifierait ce rôle – l'expérience débouche souvent sur une moquerie salutaire qui amène la personne à rire d'elle-même, de ses peurs et finalement du rôle en tant que tel. Elle l'endossera dès lors de manière beaucoup plus légère et sans doute plus efficace. N'hésitez surtout pas à célébrer ces transformations !

Tenir compte également de l'état de chacun lorsque commence une réunion : comment je me sens aujourd'hui, vers quelle pente vais-je être tentée de me laisser glisser, comment m'aider à rebondir, à retrouver une énergie active et créatrice, à partir de quelle fonction ? Pour s'aider, on peut entamer la rencontre par un

« point météo » : il s'agit de donner à chacune une courte période afin de parler du temps qu'il fait pour ses émotions, si elle se sent près ou loin du centre. La personne qui se sent la plus périphérique pourra alors être choisie comme facilitatrice : elle observera le contenu des échanges et sera chargée de garder la réunion centrée, de distribuer la parole, de produire des synthèses, des états d'avancement des débats, bref de se mettre dans une position « neutre » sur le fond mais au plus près du centre de la dynamique. Et on demandera à celui qui se sent grincheux ou irrité de faire le « guetteur d'ambiance ».

Quand le groupe est en phase douce, hors urgence ou situation périlleuse nécessitant la mobilisation aux justes fonctions et aux justes postes des compétences de chacun, il est utile de faire tourner l'exercice de ces fonctions. S'offrir ainsi le luxe de faire du groupe un terrain de (trans)formation⁹. Renforcer le groupe en augmentant les possibilités pour tous de se donner du mouvement, de se décoller de ce qui lui « colle à la peau » et d'apprendre à devenir sensible aux multiples aspects de la vie d'un groupe, c'est anticiper sur les défaillances de certains ou sur leur éventuel départ, par exemple, c'est réduire les possibilités que l'appropriation de rôles et de fonctions devienne un enjeu de conquête de pouvoir, une espèce de chasse gardée, c'est endiguer le fait que certains, en spécialisant leur compétence et en se calant dans des postes essentiels (comptable, porte-parole, coordinateur, informaticien...) se rendent incontournables et usent de cette position comme d'une arme d'influence. De plus, les groupes se font et se défont, certaines personnes quittent un groupe pour en rejoindre ou en créer d'autres. Emporter ces savoirs et les essayer permet de

9. On peut ainsi imaginer des formes de « compagnonnage », où la personne reconnue comme la plus à l'aise et efficace dans le rôle de facilitateur apprend à transmettre, à la personne qu'elle aurait en charge de parrainer, ses savoirs-faire dans le domaine.

nourrir et de développer ce dont nous manquons tant aujourd'hui : une culture des précédents.

Cette mise en mouvement des rôles et des fonctions n'aura de chance d'être efficace que si elle fait l'objet d'un travail et si le groupe choisit d'y consacrer le temps nécessaire, tel qu'en fin de réunion, le temps d'un « pas de côté » sur la manière dont les fonctions ont été exercées, sur la manière dont les rôles ont bougé, sur les effets que cela a produits.

Ainsi, la construction de nos histoires collectives s'offre une chance de n'être plus le jouet des passions qui l'affectent, la subjuguent, mais de devenir opportunité de jouer de ces passions : « Les gens adhèrent à des groupes avec des histoires très différentes et avec des besoins et des expériences également très différents. Les positions que nous prenons dans un groupe suivent souvent un schéma que chacun dans sa vie répète inconsciemment, sauf si nous faisons un effort délibéré pour y faire attention et changer. Certains d'entre nous ont eu l'habitude d'être au centre, d'être des personnages importants dans tous les groupes. D'autres se tiennent plutôt vers le milieu, là où ils peuvent rester anonymes. D'autres encore sont toujours dehors. C'est un gros travail de changer les schémas que nous avons appris dans les groupes compétitifs et dans les autres structures de domination¹⁰ ».

Memento

Dans les pages qui précèdent, nous avons relevé trois types de rôles :

- Les rôles implicites, à savoir la place qu'une personne aura tendance spontanément à prendre dans un groupe (le « rôleur », la « star », le « timide »).
- Les rôles formels que sont le « facilitateur », le « secrétaire », la « coordinatrice ». Bien que ceux-ci fassent généralement partie de notre paysage culturel, ils sont les étais de la production du groupe.

10. Starhawk, *op. cit.*, p. 176.

Il est donc important, en début de chaque réunion, de les attribuer et de veiller à les faire tourner.

- Les rôles qui nous paraissent, à nous autres Européens, bien étranges, et auxquels les pacifistes américaines attribuent généralement des noms d'animaux : « dragon », « serpent », « aigle ». La mise en place de ceux-ci correspond à la question : à quoi devons-nous faire attention¹¹?

Aménagez-vous le temps nécessaire pour repérer les rôles implicites, en vous aidant d'outils qui permettent de les visualiser, en traçant par exemple un cercle sur une feuille et en demandant à chacun de s'y placer.

Échangez entre vous sur les peurs et sur les forces de chacun¹². Aidez-vous des rôles « explicites » pour faire bouger la situation, en n'oubliant pas qu'il s'agit de s'y habituer, de s'y former, le critère étant que : « L'efficacité peut être jugée par une seule mesure : la façon dont le pouvoir et la volonté des gens sont utilisés et renforcés¹³ ».

*Pour prolonger sur les dangers possibles des rôles, voir **Artifices** ; sur la question de la bonne volonté, voir **Évaluer** et sur le contexte, lire **Micropolitiques**.*

11. Voir en annexe une liste non exhaustive de ce type de rôles tels que Starhawk les définit.

12. Il faut sans doute pour cela qu'un minimum de confiance et de connaissance mutuelles règnent dans le groupe. L'exercice peut donc s'avérer un peu délicat pour un groupe naissant composé de gens qui ne se rencontreraient pas forcément auparavant. N'attendez cependant pas trop longtemps...

13. Starhawk, *op. cit.*, p. 192.

Scission

Adresse à ceux et à celles qui par leur histoire ont quelque chose à dire à propos des scissions de groupes et qui se décideraient un jour à le raconter à d'autres.

En musique, la scission désigne un mode qui permet de jouer séparément de plusieurs instruments sur un même clavier. Pour la pisciculture, elle désigne la reproduction asexuée où l'organisme mère se coupe en deux organismes fils. Dans le cas des groupes, la scission opère elle aussi une séparation au cœur de ce qui était commun, mais la manière dont s'effectue la séparation passe souvent par un déchaînement exclusif de passions tristes. Des sentiments – haine, rancœur, culpabilité, compassion... –, et des actes – dénonciations, menaces... –, plongent la tête et le corps dans un trou noir d'où seuls quelques cris s'échappent : « Ce sera moi ou toi ! » ou « À moi, sortez les étendards, resserrez les rangs, conviez les retardataires à choisir leur camp, excluez les autres et faites sonner le tocsin ! » ou encore « La guerre, camarades, nous sommes en guerre, nous avons perdu celle que nous menions contre notre ennemi extérieur, nous gagnerons celle qu'a décidée de nous faire notre ennemi intérieur. ».

Nous présumons, nous imaginons ce déchaînement. Pour le reste, nous ignorons à peu près tout. Sauf une chose : la scission est le résultat d'un ensemble de situations qui précipitent vers le pire. Cette éventualité du pire engage le groupe à se confronter à ses limites et au franchissement ou non d'un seuil.

La distinction entre la limite et le seuil se comprend ainsi : la première est l'avant-dernier point avant la rupture, elle permet de

Annexe 5

Freeman, Jo (1970), *La tyrannie de l'absence de structure*, losk édition, Grenoble, en ligne

Le texte suivant a été écrit par une activiste du Mouvement de Libération des Femmes américain, au début des années 70 semble-t-il. Ayant " déjà inspiré de vastes débats " dans la mouvance autonome espagnole, il a été re-publié " pour l'actualité de son contenu " dans la revue ContraPoder numéro 3, en 1999, dans le cadre d'un dossier sur les questions d'organisation.

Il est donc traduit de l'américain au castillan, puis du castillan au français. C'est-à-dire qu'il n'est sans doute pas ici au mieux de sa forme linguistique. Si quelqu'un-e trouve sa version originale, ou une meilleure traduction, qu'elle nous fasse signe !

Les débuts de la diffusion en français de ce texte ont déjà suscité plusieurs réactions. Nous autres " micro-éditeuses " de ce pamphlet ne sommes nous-mêmes pas convaincu-e-s par l'ensemble du discours de l'auteure, mais apprécions les questions qu'elle lance dans la mare des collectifs autogérés, et les discussions qui en naissent. N'hésitez pas à nous faire parvenir les vôtres.

L'infokiosque
Squat des 400 Couverts
10 traverse des 400 Couverts
38000 Grenoble
iosk@inventati.org

Tout au long des années de formation du Mouvement de Libération des Femmes, on a beaucoup plébiscité les dénommés "groupes sans leadership ni structure", comme étant la principale, sinon l'unique forme d'organisation du mouvement. L'origine de cette idée se trouve dans la réaction naturelle à la société sur-structurée dans laquelle nous sommes plongé-e-s, à l'inévitable contrôle sur nos vies qu'elle confère à certain-e-s, et à l'élitisme constant de la gauche et de groupes similaires parmi celles/ceux qui sont supposé-e-s combattre cette sur-structuration.

Pourtant, l'idée d'absence de structure est passée du stade de saine contenance à celui d'idée allant de soi. Les notions qu'elle implique sont aussi faiblement analysées que le terme est fortement utilisé, devenant une part intrinsèque et indiscutable de l'idéologie du Mouvement de Libération. A l'étape de gestation du mouvement, cette question avait peu d'importance : une fois définis ses objectifs et sa méthode principale, comme la prise de conscience, le groupe de conscientisation "sans structure" s'avérait être un excellent moyen pour atteindre le dit objectif. Le caractère détendu et informel qui le régissait était propice à la participation aux discussions, et le climat de soutien mutuel qui se créait en général permettait une meilleure perception de ce qui était personnel. Si les résultats n'étaient pas plus concrets que cette

perception du personnel, cela n'avait pas une grande importance, puisqu'en réalité il n'y avait pas d'autre objectif que celui-ci.

Les problèmes ne commencèrent à surgir que lorsque les petits groupes de conscientisation épuisèrent les vertus de la conscientisation et décidèrent qu'ils voulaient faire quelque chose de plus concret. Face à cette décision, les groupes, en général, s'enlisèrent, parce que la plupart d'entre eux ne voulaient pas changer leur structure pendant que se modifiaient leurs tâches. Les femmes avaient pleinement accepté l'idée de "l'absence de structures", sans s'apercevoir des limites qu'enfermait son prolongement. On essaya d'utiliser le groupe "sans structure" et les discussions informelles pour des questions inadéquates, en se basant sur la croyance aveugle que toutes les autres formes d'organisation, quelles qu'elles soient, étaient oppressantes.

Si le mouvement prétend s'étendre au-delà de ces étapes élémentaires de développement, il devra abandonner quelques-uns de ses préjugés sur l'organisation et la structure. Il n'y a rien de pernicious en soi dans ces deux notions ; toutes les deux peuvent être, et sont fréquemment, mal employées, mais les rejeter dans leur ensemble parce que leur emploi n'est pas correct, revient à nier les instruments d'un développement ultérieur. Il est ainsi nécessaire de comprendre pourquoi "l'absence de structures" ne marche pas.

Structures formelles et informelles

A l'inverse de ce que nous voulons croire, il n'existe pas de groupe sans structure, ni rien de similaire. Tout groupe de personnes qui, pour certaines raisons, s'unit pendant un temps déterminé et avec un objectif quelconque, se donnera inévitablement une forme ou une autre de structure : celle-ci pourra être flexible et pourra varier avec le temps, peut-être servira-t-elle à distribuer les tâches de manière équitable ou injuste, ou à distribuer le pouvoir et l'influence entre les divers-e-s membres du groupe, en tout cas elle s'adaptera aux personnalités, facultés ou intérêts des personnes du groupe. Le simple fait d'être des individus munis de talents, de prédispositions et d'origines diverses rend ce fait inévitable. Seulement si nous refusons de nous fréquenter, ou d'interagir sur telles ou telles bases, nous pourrions nous rapprocher d'un groupe sans structure, et cela n'est pas exactement la nature d'un groupe humain.

Ce qui précède veut dire qu'aspirer à créer un groupe sans structure est aussi inutile et trompeur que prétendre qu'il existe des informations "objectives", que les sciences sociales sont "dégagées des valeurs", ou qu'il existe une économie "libre". Un groupe "laisser-faire" est aussi réaliste qu'une société "laisser-faire" : la notion de groupe sans structure se transforme en un rideau de fumée qui favorise les fort-e-s ou ceux qui peuvent établir leur hégémonie indiscutable sur les autres. Cette forme d'hégémonie peut s'établir très facilement, parce que la notion "d'absence de structure" n'empêche pas la formation de structures informelles : elle n'empêche que celle des

structures formelles. De même, la philosophie du "laisser-faire", en économie, n'a pas empêché les puissants d'établir un contrôle sur les salaires, les prix et la distribution des biens ; elle a juste empêché que ce soit le gouvernement qui le fasse. Ainsi, l'absence de structure féministe est en général défendue par celles qui détiennent davantage de pouvoir (qu'elles en soient ou non conscientes).

Dans la mesure où la structure du groupe est informelle, les normes selon lesquelles on prend les décisions ne sont connues que de peu de personnes, et la conscience du fait qu'il existe une relation de pouvoir se limite à celles qui connaissent ces normes. Celles qui ne les connaissent pas, ou qui n'ont pas été sélectionnées pour l'initiation, resteront dans la confusion, ou souffriront de l'impression paranoïaque qu'il se passe des choses dont elles n'ont pas pleinement conscience.

Afin que toute personne aie l'opportunité de s'investir dans un groupe ou d'en anticiper les activités, la structure de celui-ci devra être explicite, et non implicite. Les normes de prise de décisions doivent être ouvertes et connues de toutes, ce qui n'arrivera que si elles sont formalisées ; cela ne signifie pas que la formalisation de la structure d'un groupe détruit nécessairement sa structure informelle, en général ce n'est pas ce qui se passe, par contre cela empêche que la structure informelle détienne un contrôle prédominant, et en même temps cela offre de meilleurs moyens pour se préserver de gens qui seraient investis sans répondre aux nécessités générales du groupe.

"L'absence de structure" est organisationnellement impossible. On ne peut décider de former un groupe avec ou sans structure ; à partir de maintenant le terme "absence de structure" sera employé en référence à ces groupes qui n'ont pas été structurés consciemment sous telle ou telle forme ; à l'inverse nous ferons référence aux "groupes structurés" en parlant de ceux qui l'ont fait consciemment. Un groupe structuré a toujours une structure informelle ou cachée. C'est cette structure informelle, tout particulièrement dans les groupes non structurés, qui crée les bases du développement des élites.

La nature de l'élitisme

(...) Le terme "élitaire" fait référence à un petit groupe de gens qui domine un autre groupe plus grand, dont il fait partie, sans normalement avoir une responsabilité directe sur ce plus grand groupe, et qui agit fréquemment sans son consentement ou sa connaissance. Une personne devient élitiste quand elle fait partie ou défend la domination de ce petit groupe, indépendamment du fait qu'elle soit ou non connue des autres. La notoriété n'est pas un équivalent de l'élitisme. Les élites les plus insidieuses sont habituellement composées de gens que le grand public ne connaît pas. Les élites intelligentes sont, en général, assez sagaces pour ne pas se faire connaître ; elles savent que si on les connaît on les observe, et qu'alors le masque qui cache leur pouvoir cesse d'être préservé.

Le fait que les élites soient informelles ne veut pas dire qu'elles sont invisibles. Dans la réunion d'un groupe quelconque, n'importe qui peut, en ayant l'oeil avisé et l'oreille attentive, se rendre compte de qui influe sur qui. Les membres d'un groupe qui ont de bonnes relations entre eux se fréquenteront plus fréquemment que d'autres. Illes s'écoutent plus attentivement et s'interrompent moins ; illes répètent les points de vue ou les opinions des autres et, en cas de conflit, illes cèdent plus amicalement ; de même illes tendent à ignorer voire à lutter d'arrache-pied contre les "exclu-e-s" ("out"), dont l'assentiment n'est pas nécessaire pour prendre une décision, et pourtant les "exclu-e-s" ("out") doivent maintenir de bonnes relations avec les "inclu-e-s" ("in"). Evidemment les lignes de démarcation ne sont pas aussi clairement tracées que ce que j'affirme ici : dans l'interaction naissent des nuances. (...)

Les élites ne sont pas des groupes de conspiration : il est rare qu'un petit groupe se réunisse et essaye délibérément de s'accaparer un plus grand groupe à ses fins. Les élites ne sont rien de plus et rien de moins que des groupes d'ami-e-s qui, accidentellement, participent à la même activité politique, bien que, d'un autre côté, illes auraient probablement une activité politique indépendamment du maintien ou non de leur amitié. La coïncidence de ces deux faits est ce qui génère une élite dans un groupe déterminé, et aussi ce qui rend si difficile son anéantissement.

Ces groupes d'ami-e-s fonctionnent comme des réseaux de communication en marge de tous les canaux que le groupe a pu établir avec eux, et s'il n'existe pas de canaux, ils fonctionnent comme le seul réseau de communication : parce que ces gens sont ami-e-s, parce qu'en général illes partagent les mêmes valeurs et conceptions politiques, parce qu'illes se parlent dans des circonstances de la vie quotidienne, parce qu'illes se consultent quand illes doivent prendre des petites décisions pour leur vie, les gens qui participent à ces réseaux ont plus de pouvoir que ceux qui ne participent pas. Il est rare qu'un groupe n'établisse aucun réseau informel de communication entre les ami-e-s qui se lient en son sein.

Certains groupes, selon leur taille, peuvent avoir plus d'un réseau de communication informelle, en outre ces derniers peuvent s'entremêler. Quand il existe juste un réseau de ce type, il se transforme en l'élite du groupe "sans structure", indépendamment de la volonté ou non de ses membres d'être élitistes. Si, d'un autre côté, il est le seul réseau existant dans un groupe structuré, il peut ou ne peut pas correspondre à son élite, selon la composition et la nature du groupe formel. S'il existe deux réseaux d'ami-e-s ou plus, ils se font parfois concurrence pour gagner le pouvoir dans le groupe, créant ainsi des divisions ; il peut aussi arriver que l'une des fractions abandonne délibérément la compétition, en laissant une autre être l'élite du groupe. Dans un groupe structuré, en général, deux réseaux d'ami-e-s ou plus coexistent et se font concurrence pour gagner le pouvoir formel. On pourrait considérer que c'est la situation la plus saine, puisque les membres restant-e-s peuvent jouer les arbitres entre les deux groupes en compétition pour le pouvoir, et, de cette façon, poser des exigences déterminées à ceux avec qui illes s'allient temporairement.

Le caractère inévitablement élitair et exclusif des réseaux de communication informelle entre ami-e-s n'est pas une particularité du mouvement féministe, ni un phénomène nouveau pour les femmes. Ce type de relations informelles a servi des siècles durant à exclure la participation des femmes des groupes intégrés dont elles faisaient partie. Dans toute profession ou organisation, ces réseaux ont créé une mentalité de "groupe fermé", à l'image des liens de "camarades de classe", et ont empêché les femmes (quelques-unes) (ainsi que certains hommes isolés) d'accéder de façon égalitaire aux sources de pouvoir ou à la reconnaissance sociale. Une bonne partie des efforts du mouvement féministe, dans le passé, s'est dirigée vers la formalisation des structures de décision et des processus de sélection, avec l'objectif de faciliter l'attaque directe contre les mécanismes d'exclusion des femmes, mais tout cela n'a pas eu lieu au sein même du mouvement féministe, parce qu'on partait inconsciemment du principe qu'il n'y avait que des femmes (en théorie, égales, d'une même classe).

Comme nous le savons bien, ces efforts n'ont pas empêché la persistance de la discrimination contre les femmes, bien qu'au moins celle-ci soit devenue plus difficile.

Etant donné que les groupes du mouvement n'ont pas pris de décisions concrètes quant à qui doit exercer le pouvoir en leur sein, les critères suivis diffèrent d'un bout à l'autre du pays. Dans la première étape du mouvement, par exemple, le mariage était requis, en général, pour pouvoir participer à l'élite informelle. C'est-à-dire qu'en accord avec les enseignements traditionnels, les mariées restaient fondamentalement entre elles, considérant que les célibataires en tant qu'amies intimes sont un danger excessif. Dans plusieurs villes ce critère fut nuancé en incluant dans l'élite uniquement les épouses d'hommes de la nouvelle gauche. Cette norme-là prend en compte quelque chose de plus que la simple tradition, en effet les hommes de la nouvelle gauche, en général, avaient accès à des ressources dont le mouvement avait besoin et qu'il ne pouvait obtenir que par leur biais. Le mouvement a changé avec le temps, et le mariage a cessé d'être un critère universel pour une réelle participation ; d'autres normes ont été adoptées pour n'ouvrir la porte de l'élite qu'aux femmes qui avaient des caractéristiques matérielles et personnelles déterminées. En général, celles-ci sont : être originaire des classes moyennes (malgré toute la rhétorique existante sur les relations avec la classe prolétaire), être mariée ou pas mais vivre avec quelqu'un-e, être ou se prétendre lesbienne, avoir entre 20 et 30 ans, avoir étudié à l'université ou avoir au moins un certain niveau d'éducation, être "marginale" mais pas trop, avoir une posture politique ou être reconnue comme "baba-cool", avoir une personnalité d'une certaine manière "féminine" avec des caractéristiques telles que "être agréable", s'habiller de manière appropriée etc. Il existe également des caractéristiques déterminées qui presque inévitablement définiront une personne "marginale" avec qui il ne faut pas tisser de liens, par exemple : être trop âgée, travailler 8 heures par jour, ou, encore plus, avoir un intense dévouement "professionnel", ne pas être agréable et être explicitement célibataire (c'est-à-dire n'avoir d'activité ni hétéro ni homosexuelle).

Nous pourrions ajouter d'autres critères de sélection mais ils seraient tous en rapport, d'une manière ou d'une autre, avec ceux énumérés ci-dessus : les pré-requis typiques pour faire partie des élites informelles du mouvement, et, ainsi, exercer une certaine forme de pouvoir, sont en rapport avec la classe sociale, la personnalité et le temps libre. Ils n'incluent pas la compétence, la consécration au féminisme, le talent ou la contribution potentielle au mouvement : ceux-là sont les critères employés pour établir une amitié, ceux-ci sont ceux que chaque mouvement ou organisation doit adopter s'il veut avoir une certaine efficacité politique.

Les normes de participation peuvent varier d'un groupe à l'autre, mais les voies d'intégration à l'élite informelle - si l'on répond aux critères établis - sont souvent très semblables. La seule différence de fond réside dans le fait d'être dans le groupe depuis le début, ou de s'intégrer une fois le groupe formé. Si l'on devient membre du groupe dès le début il est important qu'un grand nombre d'ami-e-s l'intègre au même moment. Si, à l'inverse, on ne connaît bien aucun des membres, il faut alors se lier d'amitié avec un groupe de "gens bien", et fixer les normes basiques d'interaction pour créer quelque structure informelle. Une fois créées les normes informelles, celles-ci se maintiennent, aidées pour cela du recrutement de nouvelles personnes qui "s'ajustent". On intègre une élite d'une manière similaire à celle dont on s'engage dans une "confrérie". Si quelqu'une est considérée comme "prometteuse", elle est "entraînée" par les membres de la structure informelle et, selon les cas, initiée ou laissée de côté. Si la confrérie n'a pas assez de conscience politique pour débiter consciemment le processus, celui-ci peut se dérouler de la même manière que l'adhésion à n'importe quel club privé. En premier lieu une protectrice est nécessaire, c'est-à-dire qu'il faut trouver une membre de l'élite qui jouit de respect en son sein et cultiver activement son amitié. Il est très probable qu'à l'avenir elle t'introduise dans le groupe d'initiales.

Toutes ces procédures prennent du temps, à tel point que si l'on travaille 8 heures ou si l'on a quelque obligation similaire, il est en général impossible d'arriver à faire partie de l'élite. Simplement parce qu'on n'a pas le temps d'assister à toutes les réunions et de cultiver les relations personnelles nécessaires pour être entendu-e dans la prise de décisions. Voilà pourquoi les structures formelles pour les prises de décisions sont une aubaine pour les personnes chargées de travail. Le fait de pouvoir compter sur des procédés fixes de prise de décision garantit, jusqu'à un certain point, la participation de tout un chacun.

Bien que cette dissection du processus de formation d'une élite dans les petits groupes ait été exposée dans une perspective critique, elle ne part pas du principe que les structures informelles sont inévitablement mauvaises ; simplement, elles sont inévitables. Tous les groupes créent des structures informelles comme conséquence des normes d'interaction entre les membres du groupe ; ces structures informelles peuvent être très utiles. Mais seuls les groupes "sans structure" sont totalement régis par elles. Quand les élites informelles se conjuguent avec le mythe de l'absence de structure, il est impensable de mettre des bâtons dans les rouages du pouvoir ; celui-ci devient arbitraire.

Ce qui a été constaté jusqu'ici comporte deux conséquences potentiellement négatives dont nous devons être conscient-e-s. La première est que la structure informelle gardera une grande similitude avec une confrérie tant qu'on écouterait quelqu'un-e parce qu'il-le nous plaît bien et non parce qu'il-le dit des choses significatives. Dans la mesure où le mouvement ne développe pas une activité extérieure, ce qui précède n'a pas une grande importance, mais son évolution ne doit pas s'arrêter à cette étape préliminaire, il devra nécessairement modifier cette tendance. La seconde conséquence négative se trouve dans le fait que les structures informelles n'obligent pas les personnes qui l'intègrent à répondre face au groupe en général. Le pouvoir qu'elles exercent ne leur a pas été confié, et donc ne peut pas leur être arraché. Leur influence ne se base pas sur ce qu'elles font pour le groupe, et donc elles ne peuvent être directement influencées par celui-ci. Il ne faut pas nécessairement déduire de ce qui précède que les structures informelles donnent lieu à un comportement irresponsable face au groupe, puisque les personnes qui souhaitent maintenir leur influence sur le groupe essaieront en général de répondre à ses attentes, mais le fait est que le groupe ne peut pas exiger cette responsabilité, il dépend des intérêts de l'élite.

Le système des stars

La notion "d'absence de structure" a créé le système des "stars". Nous vivons dans une société qui attend des groupes politiques qu'ils prennent des décisions et désignent des personnes déterminées pour les exposer au public en général. La presse, à l'instar du public, ne sait pas écouter sérieusement les femmes en tant que femmes, elle veut savoir ce que pense le groupe. A partir de là, il existe trois techniques pour connaître l'opinion de vastes secteurs : le vote et le référendum, le sondage, et l'allocution de porte-paroles dans les meetings. Le Mouvement de Libération de la Femme n'a utilisé aucune de ces techniques pour communiquer avec le public. Ni le mouvement dans son ensemble ni la majorité des groupes qui le composent n'ont concrétisé une façon de connaître ou de faire connaître leur position sur différents thèmes. Pourtant le public est conditionné à ce qu'il existe des porte-paroles.

S'il est clair que le mouvement n'a pas explicitement désigné de porte-parole, il a tout de même poussé plusieurs femmes qui ont attiré l'attention du public pour différentes raisons. Normalement ces femmes ne représentent ni un groupe déterminé ni l'état d'une opinion ; elles le savent et le disent en général, mais étant donné qu'il n'existe pas de porte-parole du mouvement, elles se retrouvent, indépendamment de leur volonté et indépendamment de leur acceptation ou non par le mouvement, à assumer le rôle de porte-paroles. Ceci est l'une des causes principales du ressentiment qu'on éprouve très fréquemment envers ces femmes, que l'on désigne comme "les stars". Étant donné que les femmes du mouvement ne les ont pas désignées pour exposer leur point de vue, celles-ci se sentent offensées quand la presse présume qu'elles le font. Dans la mesure où le mouvement ne désigne pas ses propres porte-

paroles, ces femmes se voient entraînées par la presse et le public à assumer ce rôle, indépendamment de leur propre désir.

Les conséquences négatives de ce qui précède sont variées, aussi bien pour le mouvement que pour les femmes appelées "stars". Premièrement, parce que le mouvement, en ne les ayant pas désignées comme porte-paroles, n'est pas apte à révoquer leur mandat ; la presse qui les a installées dans ce rôle est la seule qui peut choisir de leur prêter attention ou pas. Celle-ci continuera à chercher des "stars" pour qu'elles jouent le rôle de porte-paroles, dans la mesure où il n'existe pas d'alternatives officielles auxquelles recourir quand on est à la recherche de déclarations représentatives du mouvement. Ainsi, le mouvement manquera de contrôle sur ses porte-paroles, en continuant à croire qu'il ne doit pas en avoir.

Deuxièmement, les femmes qui se retrouvent dans cette situation sont fréquemment l'objet de critiques virulentes de la part de leurs soeurs, attitude positive dans l'absolu pour le mouvement mais aussi douloureusement destructrice pour les femmes affectées. Ces critiques conduisent uniquement à ce que ces femmes abandonnent le mouvement - souvent profondément offensées - ou à ce qu'elles cessent de se sentir responsables face à leurs "soeurs" ; peut-être maintiennent-elles une forme de loyauté diffuse envers le mouvement, mais elles cessent d'être affectées par les pressions des autres femmes du mouvement. On ne peut se sentir responsable envers des gens qui sont la cause d'une telle souffrance sans avoir quelque chose de masochiste, et en général, ces femmes sont trop fortes pour se soumettre à ces pressions personnelles. Ainsi, la réaction au système des "stars" encourage de fait le même type d'irresponsabilité individualiste que le mouvement condamne. Le mouvement, en punissant une femme pour son comportement de "star", perd chacune des formes de contrôle qu'elle aurait pu exercer sur elle, qui se sent alors libre de commettre tous les péchés individualistes dont on l'a accusée.

L'impuissance politique

Les groupes sans structure peuvent être très efficaces pour aider les femmes à parler de leurs propres vies, mais ne sont pas aussi efficaces dans la poursuite d'une activité politique, ils se fatiguent quand les gens qui les composent "ne font rien d'autre que parler". Etant aussi dépourvu de structure que les groupes de conscientisation qui le composent, le Mouvement n'est pas plus efficace face à des tâches concrètes que les mêmes groupes isolés. La structure informelle qui le caractérise permet rarement une cohésion suffisante, et est trop profondément enracinée dans ses membres, pour lui permettre d'atteindre une véritable incidence sociale. Ainsi, le mouvement génère beaucoup d'activité, et peu de résultats. Malheureusement, les conséquences de ce problème ne sont pas aussi anodines que ces résultats, le mouvement devenant sa propre victime.

Certains groupes, quand ils ne sont pas très grands, et quand ils travaillent à

petite échelle, centrent leur activité sur des projets locaux. Cependant cette option restreint l'activité du mouvement à un niveau local, et le coupe d'une incidence régionale ou nationale. Ainsi ces groupes, qui ont l'objectif d'avoir un fonctionnement efficace, en restent finalement au stade du groupe informel d'amies, ce qui exclut beaucoup d'autres femmes : dans la mesure où la seule façon accessible de participer au mouvement passe par les petits groupes, les femmes qui n'ont pas l'esprit grégaire se trouvent notablement désavantagées. Et dans la mesure où la principale façon de mener une activité organisée se limite aux groupes d'amies, l'élitisme reste finalement institutionnalisé.

Dans les groupes qui ne trouvent pas de projet local auquel se dédier, la seule raison d'exister se réduit à rester unies. Quand un groupe n'a pas d'activités concrètes (et la conscientisation en est bien une), les femmes qui l'intègrent dépensent leur énergie dans le contrôle du reste du groupe, ce qui n'est pas tant la conséquence d'un désir pernicieux de contrôler les autres (bien que ce le soit parfois), mais le produit de l'incapacité à mieux canaliser ses facultés. Les personnes qui disposent de temps et qui doivent justifier pourquoi elles se regroupent dédient leurs efforts au contrôle de leur environnement, et passent leur temps à critiquer des personnalités des autres membres du groupe : les luttes internes et les jeux de pouvoir s'imposent. Mais quand un groupe mène à bien quelque forme d'activité, les gens apprennent à s'entendre avec les autres et à éluder les antipathies personnelles en faveur d'un objectif plus grand. La nécessité de remodeler les personnes pour qu'elles atteignent l'image qu'on en a d'elles, trouve ses propres limites.

La crise des groupes de conscientisation laisse les gens sans but, et le manque de structure les laisse sans point de référence. Dans cette situation, les femmes du mouvement se replient sur elles-mêmes et leurs soeurs, ou cherchent d'autres alternatives pour agir, bien qu'elles soient peu accessibles. Certaines femmes "s'occupent de leurs affaires", ce qui peut délivrer une explosion de créativité individuelle, dont le mouvement bénéficiera en grande partie, bien que cette alternative ne marche pas pour la majorité, et ne soit évidemment pas propice à un esprit d'effort collectif. D'autres abandonnent le mouvement car elles ne veulent pas développer un projet individuel, et ne trouvent pas non plus la manière d'intégrer ou d'initier un projet collectif qui les intéresse.

Beaucoup d'autres se dirigent vers des organisations politiques qui leur offrent le type de structure et d'activité extérieure qu'elles n'ont pas trouvé dans le Mouvement de Libération. Ces organisations politiques trouvent là une source de recrutement de nouvelles affiliées, et n'ont pas besoin d'infiltrer le mouvement (bien que cette option ne reste pas exclue), puisque le désir d'une activité politique cohérente générée chez les femmes par leur participation au mouvement suffit à leur donner la volonté d'entrer dans une autre organisation quand le mouvement n'offre pas de piste à leur énergie et à leurs projets.

Les femmes qui adhèrent à d'autres organisations politiques tout en restant dans

le Mouvement de Libération des Femmes, ou celles qui intègrent le mouvement alors qu'elles militent dans d'autres organisations politiques, deviennent à leur tour de nouvelles structures informelles. Ces cercles d'amies se fondent davantage sur leur activité politique commune non féministe mais elles se comportent de manière très similaire à celles qui sont évoquées plus haut. Partageant les mêmes valeurs, idées et conceptions politiques, elles deviennent ainsi des élites informelles, sans structure claire ou formalisée, sans responsabilité devant le groupe, agissant de droit propre, que ce soit ou non son intention.

Dans les groupes du mouvement, les nouvelles élites informelles sont fréquemment considérées comme une menace par les anciennes, et cette impression est tout-à-fait fondée.

Ces nouvelles élites, politiquement ligotées, se contentent rarement de n'être que des confréries comme de fait l'étaient les anciennes, et veulent propager leurs idées politiques et féministes, attitude par ailleurs absolument normale, bien que ses implications n'aient pas été pleinement analysées par le mouvement féministe. Les anciennes élites sont rarement disposées à exposer ouvertement leurs différences, car cela reviendrait à dévoiler la structure informelle du groupe. Beaucoup de ces élites se sont cachées derrière le drapeau de "l'anti-élitisme" et de l'absence de structure. Dans l'optique de contrer efficacement la compétence d'une nouvelle structure informelle, il leur faudrait proposer publiquement des alternatives qui pourraient être porteuses de conséquences risquées. Des seules manières pour elles de maintenir leur pouvoir, la plus facile est de rationaliser l'exclusion de l'autre structure informelle en les accusant de "rouges", de réformistes, de "lesbiennes" ; l'autre est de structurer le groupe de manière à ce que la structure de pouvoir initiale puisse rester institutionnalisée. Mais cela n'est pas toujours possible. Ça l'est si les anciennes élites informelles ont une cohésion suffisante, et si elles ont déjà dans une large mesure accaparé le pouvoir. Si la cohésion de la structure informelle a montré qu'elle fonctionnait, on ne la modifie pas en substance, bien qu'alors l'institutionnalisation de la structure de pouvoir soit propice à sa remise en cause. Par contre, les groupes qui ont le plus besoin d'une structure sont souvent les plus incapables de la créer. Leurs structures informelles ne sont pas adaptées, mais leur adhésion à l'idéologie de "l'absence de structure" les rend réfractaires à tout changement de technique. Moins un groupe est structuré, plus il se cramponne à l'idéologie de "l'absence de structure", et plus il peut être facilement récupéré par un groupe de camarades politiques.

Etant donné que le mouvement dans son ensemble est aussi peu structuré que la majorité des groupes qui le composent, il est susceptible autant qu'eux d'être directement influencé, bien qu'alors le phénomène se manifeste de façon différente. Il arrive fréquemment que ce soient les organisations féministes structurées qui fournissent les directives de dimension nationale aux activités féministes, directives qui sont déterminées par les priorités qui régissent ces organisations. Ainsi, les groupes comme NOE et VEAL, et quelques collectifs de femmes de gauche, sont les seules organisations capables de mettre sur pied une campagne nationale. Les innombrables

groupes non structurés du Mouvement de Libération peuvent choisir de soutenir ou non ces campagnes nationales, mais ne sont pas aptes à mettre sur pied les leurs, continuant ainsi à laisser leurs membres grossir les troupes des organisations structurées ; les groupes qui se disent "non structurés", n'ont aucun moyen de bénéficier des vastes ressources du mouvement pour défendre leurs priorités, et ne peuvent même pas compter sur une méthode pour décider de ces priorités.

Moins un mouvement est structuré, moins il a de contrôle sur son processus d'expansion et sur les actions politiques dans lesquelles il s'engage, ce qui ne veut pas dire que ses idées ne se diffusent pas. S'il existe un certain intérêt de la part des média, et si les conditions sont réunies, les idées du mouvement pourraient avoir une plus vaste diffusion. Cela n'implique pas forcément qu'elles soient mises en pratique, mais qu'au moins elles soient objets de discussion. Dans la mesure où l'idéal féministe peut être porté par la pratique, on peut bien sûr agir, mais si sa réalisation exige une force politique coordonnée, nous devons nous organiser différemment.

L'organisation en structures informelles a ses limites : elle est politiquement inefficace, ainsi qu'excluyente et discriminatoire pour les femmes qui ne sont pas ou ne peuvent pas se lier à des cercles d'amies. Celles qui ne peuvent s'intégrer aux organisations existantes à cause de leur classe, de leur race, de leur métier, de leur éducation, de leur état civil, de leur maternité, de leur personnalité, etc., se sentent inévitablement découragées de s'investir ; celles qui au contraire s'intègrent développent un intérêt caché pour le maintien des choses telles qu'elles sont.

Les intérêts cachés des groupes informels transparaîtront un jour à travers les structures informelles existantes, et le mouvement n'aura aucun moyen de déterminer les personnes qui doivent exercer le pouvoir en son sein. Si le mouvement continue à éluder délibérément la responsabilité de désigner les personnes qui exercent le pouvoir, il continuera à être dépourvu de moyens pour l'abolir ; de fait son attitude se réduit à abdiquer le droit d'exiger que ces personnes qui de fait l'exercent en soient responsables. Ainsi, si le mouvement s'engage à diluer le pouvoir au maximum parce qu'il sait qu'il ne peut exiger aucune responsabilité des personnes qui l'exercent, il empêchera qu'un groupe ou qu'une personne le domine totalement, mais il garantira en même temps son inefficacité politique maximale. Il faut trouver une solution intermédiaire entre les structures de domination et l'inefficacité.

Ces problèmes sont en train de se figer, dans un Mouvement qui change de nature. La conscientisation comme fonction principale du Mouvement de Libération des Femmes commence à être absolue. La libération des femmes est devenue un thème quotidien grâce à l'intense propagande des médias ces deux dernières années et aussi aux nombreux livres et articles qui circulent actuellement. Ces thèmes sont discutés, et des groupes de discussion naissent sans que leurs membres n'aient aucune connexion explicite avec le mouvement.

Le mouvement doit établir ses priorités, structurer ses objectifs, et continuer ses

campagnes de manière coordonnée, et pour ce faire, il doit s'organiser à échelle locale, régionale et nationale.

Principes pour une structuration démocratique

Une fois que le mouvement aura cessé de s'accrocher à l'idéologie de "l'absence de structure", il aura la possibilité de développer les formes d'organisation qui seront davantage en accord avec son fonctionnement. Ce qui ne veut pas dire que nous devons rejoindre l'extrême inverse, et imiter aveuglément les formes traditionnelles d'organisation, mais nous ne devons pas non plus toutes les rejeter avec le même aveuglement, certaines des techniques traditionnelles seront utiles bien qu'imparfaites, d'autres nous donneront une idée de ce que nous devons ou ne devons pas faire pour atteindre des objectifs déterminés avec un coût minimum pour les personnes qui composent le mouvement. Par-dessus tout, nous devons essayer différentes formes de structuration et développer différentes techniques à utiliser dans différentes situations. Le système de tirage au sort est l'une des idées qui sont nées dans le mouvement ; il n'est pas applicable à toutes les situations, bien qu'il soit utile dans quelques-unes. Il faudrait plus d'idées pour développer une structure, mais avant de commencer toute expérimentation intelligente, nous devons accepter l'idée qu'il n'y a rien de pernicieux qui soit inhérent à la structure elle-même, il n'y a de pernicieux que sa présence excessive. Pendant que nous débutons ce processus d'essai-erreur, nous pouvons garder en tête certains principes qui sont fondamentaux pour toute structuration qui aspire à être à la fois démocratique et politiquement efficace.

Ces principes sont :

1. La délégation, par des méthodes démocratiques, de formes spécifiques d'autorité, à des personnes concrètes et pour des tâches délimitées. Permettre que certaines personnes assument des travaux ou des tâches par défaut ne veut pas dire que celles-ci ne seront pas réalisées sérieusement. Si une personne est sélectionnée pour accomplir une tâche, de préférence après qu'elle ait exprimé son intérêt et sa volonté de la mener à bien, elle prend un engagement qui ne peut être facilement ignoré.

2. Exiger des personnes à qui une autorité a été déléguée qu'elles soient responsables devant celles qui l'ont élue. De cette manière le groupe garde un contrôle sur les personnes qui se trouvent en position d'autorité. Des individus isolés exercent un pouvoir mais c'est le groupe qui a le dernier mot sur la façon dont ils doivent l'exercer.

3. La distribution de l'autorité au plus grand nombre de personnes raisonnablement possible, ce qui empêche que ne se crée un monopole du pouvoir, et exige des personnes qui se trouvent à des postes d'autorité qu'elles en consultent beaucoup d'autres dans leur exercice de cette autorité. Cela permet également à

beaucoup de gens d'acquérir une responsabilité sur des tâches spécifiques, et ainsi, de se développer en différentes facettes.

4. Rotation des postes entre différentes personnes. Désigner une personne à un poste parce qu'elle suscite la sympathie quand elle s'y trouve, ou gêner son travail parce qu'elle n'en suscite pas, ne profite à long terme ni au groupe ni à la personne en question. La capacité, l'intérêt et la responsabilité doivent être les critères qui comptent dans une telle sélection. En ce sens, il faut favoriser des opportunités pour que les gens acquièrent de nouvelles capacités, mais la meilleure façon d'y arriver passe par un "programme d'apprentissage", et non par la méthode qui consiste à "se jeter à l'eau pour apprendre à nager". Assumer une responsabilité que l'on ne maîtrise pas est démoralisant, et à l'inverse, se trouver dans une liste noire pour agir correctement n'est pas très encourageant pour développer ses facultés. Tout au long de l'Histoire, on a empêché les femmes d'agir de manière compétente, et il n'est pas nécessaire que le mouvement reproduise le même processus.

5. Diffusion de l'information à tout le monde, le plus fréquemment possible. L'information est pouvoir. L'accès à l'information augmente le pouvoir individuel. (...) Plus on en sait sur le fonctionnement de quelque chose et plus on a d'information sur ce qui se passe, plus l'efficacité politique des membres du groupe est grande.

6. Accès égalitaire à toutes les ressources dont le groupe a besoin, ce qui n'est pas toujours faisable. Bien qu'une membre qui entretient un monopole sur une ressource nécessaire (un labo-photo, une photocopieuse à laquelle elle a accès par le biais de son mari...) doive se proposer, elle peut conditionner l'accès à cette ressource de manière excessive. Les connaissances des différentes membres peuvent être équitablement accessibles si ces dernières sont disposées à les apprendre aux autres, à échanger du matériel, etc.

Si ces principes sont appliqués, il est garanti que, quelles que soient les structures développées par les différents groupes du mouvement, celles-ci restent contrôlées et répondent face au groupe. L'ensemble des personnes qui se trouvent à des postes d'autorité sera vaste, flexible, ouvert et temporaire. Elles ne pourront pas institutionnaliser leur pouvoir parce que les décisions seront prises par l'ensemble du groupe en dernière instance. Celui-ci aura la possibilité de décider des personnes qui exercent l'autorité en son sein.

Annexe 6

Mail de présentation de mon sujet de thèse, envoyé sur la liste du collectif de soutien à la lutte contre la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes en octobre 2013.

1 LES du coup on fait un ordre du jour p't-être/ °j'sais pas°
(4.1)

2 ALI XXXX
((raclements de chaises sur le sol))
(5.9)

3 LES HEIN//

4 ALI ben on peut dire qu'le temps qu'on fasse l'ordre du jour y en a
qui XXX non/
(6.5)

5 LES qui prend des notes//
(5.1)

6 XXF °pas moi°
(3.8)

7 LES qui AIme prendre des notes\
((rires de plusieurs participants))

8 XXF °personne°
(3.5)

9 LES °faut bien qu'quelqu'un prenne des notes°

10 MAN moi j'veux bien

11 LES tu notes//

12 MAN vas-y j'essaye

13 LES cool (23.4) du coup bah biLAN/ (.) de:: la dernière (3.2) de la
dernière semaine//

14 MAN hm=

15 JUL =ouais

16 LES euh: (7.9) p't-être on discute:: juste après de:: du texte
que:: (2.2) qui:: qui a été:: qui tourne là\ et qui propose
euh: (3.8) qui propose une suite euh: (1.2) à cette assemblée\
(6.5) eh mais c'est trop Original c'que <((en riant))
j'propose>
((rires de plusieurs participants))
(2.3)

17 MIC on [peut faire simple hein

18 EMI [(inaud.)&

19 LES [et puis les p-

20 EMI &et puis avec les prochains rendez-vous non// [qu'est-ce que&
21 MAN [((rires))

22 EMI &vous en pensez//

23 LES j'allais l'dire\
24 MIC on peut faire simple hein c'est pas grave hein

25 LES de//

26 MIC de faire SIMple hein c'est pas grave hein

27 LES ah (9.4) ben voilà y a <((en riant)) une personne qui arrive>
et [(pique)&

28 MIC [((rire de MIC et de plusieurs participants))

29 LES &on va commencer l'ordre du jour

30 EMI? (par la gauche)
(2.9)

31 ALI mais est-ce que pour commencer quelqu'un s'sentirait d'faire
une sorte de bilan des je sais pas genre (.) trois dernières
semaines ou que`qu'chose comme ça:: (.) en termes de
mobilisations à paris un p'tit peu ailleurs (1.2) °je sais pas°
(1.9) moi aussi c'est pareil ça fait:: (.) pas mal d'ag qu'j'ai
loupées et j'ai pas:: à part les MAIls les beaucoup de mails
que j'reçois comme vous tous j'ai pas::
(12.3)

32 JUL moi j'voulais euh proposer un truc/ (1.6) et donc euh le mois
de janvier ça fera trois ans que wissam est mort (1.4) (ce sera
un vendredi en plus) (1.3) donc euh: faire quelque chose euh en
disant plutôt heu:: (inaud.) moi j'pensais au DÉPART j'pensais
au ministère de l'intÉRIEUR mais l'ministère de l'intérieur
c'est vraiment (inaud.) .h mais euh: j'pense que si l'on dit un
rassemblement directement devant le tribunal au risque fort de
recevoir une plainte/ (.) donc peut-être un départ de saint
michel pour aller en manif jusqu'à saint-denis/ ou alors au
départ de d'une (cité) populaire comme à à barbes (.) boul'vard
barbes et du coup on pourrait rejoindre saint michel en passant
par république (.) [(inaud.)

33 ALI [et toi toi t'es passé aux perspectives
direct

34 JUL comment//
 ((rires de plusieurs participants))

35 TOM <((en riant)) on peut terminer la réunion là>
 36 EMI (inaud.) et [qu'Après
 37 JUL [non mais j'ai dit qu'c'était pour l'mettre à
 l'ordre du jour
 38 TOM on peut l'mettre [dans l'ordre du jour
 39 LES [ah pour qu'on le mette à l'ordre du jour/
 40 JUL dans l'ordre du jour\
 41 EMI dans le point euh:: [prochain rendez-vous
 42 JUL [après y a un truc i' s'est passé (.) i'
 s'est passé un:: i' s'est passé un truc bizarre par rapport aux
 avocats puisqu'y en a qui ont été euh (.) si j'me trompe pas
 (inaud.)
 ((raclements de chaise))

43 LES tu peux parler un peu plus fort//=
 44 MAN =ouais j'entends rien hum hum
 (1.4)

45 ALI j'sais pas j'ai:(.) pas compris\
 (1.9)

46 JUL apparemment y aurait y aurait des avocats qui auraient été en
 garde à vue là récemment/ y a un:: (truc) qui est passé sur
 internet=
 47 XXH ah oui oui mmh
 48 JUL et euh: j'ai pas très bien compris pourquoi\ (.) c'était par
 rapport à l'histoire de wissam\
 (3.1)

49 GUI de l'histoire de qui//
 50 MAN °wissam°
 51 KAR? oui\ une affaire de (inaud.)
 (2.2)

52 TOM [et on en parle dans l'ordre du jour//
 53 KAR? [(inaud.)
 54 TOM on le met dans l'ordre du jour du coup// (.) là on était en
 train de monter l'ordre jour\ donc c'était bien

55 ALI ouais on le met dans bilan//
 56 KAR? y a quatre avocats hein\ ouais et y a y a y a le bâtonnier euh
 (.) ben qui est monté aux crÉNEAUX qui a dit qu'c'était pas
 [euh:
 57 XXH [j'sais pas-
 58 KAR? ET ils lui ont reproché en fait il lui ont reproché euh (.) de
 d'avoir violé le secret d'instruction/ (.) pendant qu'il était
 en (garde à vue) (2.1) donc il est passé euh (là où il était en
 garde à vue) c'est ça//

59 XXF oui=
 60 XXH =ouais
 61 MIC et par rapport [à (quelle lutte)//
 62 LES [non mais c'est pas (.) c'est pas grave hein\
 <((en riant)) tu peux finir ta phrase hein//> (2.2)

63 XXF ouais/
 (2.1)
 ((brouhaha léger))

64 LES EN MEME TEMPS ON EST DANS L'COU- ouais (.) °enfin j'sais pas\
 est-ce que est-ce qu'on a fini l'ordre du jour/ ou est-ce que:
 (.)\ (3.1) j'sais pas (.) peut-être qu'on peut commencer à::

65 MAN parce que du coup l'ordre du jour c'est <((en riant)) bilan
 perspectives\>

66 LES ouais ben du coup euh [il est en train de::&
 67 MAN [((rires))
 68 LES &d'expliquer ce <((en riant)) qui s'est passé aussi\> (2.1)
 ENFIN NON NON le premier POINT (.) c'est\ euh historique des
 droits- trois dernières semaines

69 XXF <((en riant)) ça c'est ambitieux
 70 MAN <((en riant)) donc je raye bilan/>
 ((rires))
 (19.5)

71 NOE donc du coup les trois dernières semaines c'est un peu lourd/
 (.) on va pas refaire alors qu'y a p't-être des choses plus
 urgentes j'sais pas//
 (1.4)

72 XXH [apparemment y a (inaud.)
73 ALI [très succinctement hein on peut dire y a eu ÇA et ÇA\ c'est tout\ tu vois\ parce que moi j'ai AUCUNE idée de c`qui s'est passé quoi y a y a tellement soixante-dix mails qui arrivent par jour que: j'ai:: j'ai même eu les trucs quoi\ est-ce qui s'est passé des trucs importants en fait/ (1.1) enfin des trucs je sais pas:: (3.4)
74 XXH y en a eu qui ont eu leur procès là\ (2.1)
75 ALI quoi//
76 XXH y a eu des procès// (4.9)
77 MAN moi j`peux dire que:: chez les étudiants on a essayé de faire des trucs/ (.) que ça a marché un p`tit peu au début/ (.) y a eu une ag où on était assez nombreux/ (.) et:: qu'après en: deux semaines déjà on était beaucoup moins nombreux/ (.) j'étais PAS à la dernière qui s'est tenue vendredi dernier mais euh:: la semaine d'avant à à diderot on était p`t-être quarante cinquante et c'était assez- on était un peu déprimés\ (.) et y a des petits trucs qui s'organisent sur les facs localement/ et l'ag interfac elle est là pour mettre en commun ce que chaque fac fait euh (.) chez ELLE/ et euh et voilà y a des banquets qui s'organisent avec des infokiosks et tout/ voilà (.) donc aussi- et en fait ça ressemble au texte:: (.) le dernier euh:: le dernier compte-rendu que j'ai lu ça ressemblait au texte dans le sens euh .h ok ça a pas pris mais euh le peu qu'on est on peut quand même faire des trucs et euh voilà le truc de s'inscrire plus dans un truc de longue durée moins euh événementiel mais\ (2.6) et y a un comité de mobilisation qui se réunit demain au cicp à dix-neuf heures\
78 ALI °d'accord° (19.1)
79 EMI? qu'est-ce que y a eu/ y a eu le rassemblement par rapport à: malik oussekine/ où on était- j`pense à la fin cent cinquante\ (.) et puis après euh: une centaine on est parti en p'tite manif euh: dans le coin\ (.) y a eu un:: un <((en souriant)) tout début de mini cortège à la manif des chômeurs/> (.) y eu quand même quelques dizaines de mètres/ et euh- qui après a rejoint une action qui était euh organisée euh (.) un peu: par des gens euh qui étaient aussi à la manif des: des chômeurs/ (6.5)
80 XXH on est allés perturber le congrès du (inaud.)
81 EMI? comment//
82 XXH on est allé perturbER le: congrès [(inaud.)
83 ALI [c'est le truc du PS
84 EMI? y a eu un rass- le rassemblement des: euh appelé par euh certains partis/ donc NPA euh front de gauche- `fin non p'têtre pas front de gauche une partie du front de gauche j'me souviens plus\ euh où y a eu quand même assez peu de monde °moins de cent personnes°
85 ALI? c'était où ça c'était à saint michel//
86 XXH ouais
87 MAG combien de personnes tu dis//
88 MAN °moins de cent°
89 ALI moins de cent//
90 EMI moins de cent ouais\ vraiment: (1.2) et que j'ai trouvé euh très peu énergique et euh quoi y avait de LOIN tu comprenais pas ce que c'était y avait même pas une banderole et ni euh même de- y avait de- le seul tract qu'y avait c'était celui qu'on avait ramené/ (2.2) et y avait parce qu'ils avaient organisé en gros c'était des prises de parole\ mais de:: du coup °tu comprenais pas du tout quoi°
91 XXH et samedi là=
92 SOP =y a eu la manif de samedi/ de XX à saint-denis/ (3.1) et:: euh c'était un p'tit peu compliqué\
93 MAT? pardon//
94 MIC tu peux répéter//
95 SOP PARDON\ on a été à peu près cent y avait très peu de monde\ (3.7) y avait des banderoles des:: et à l'atiéké y avait l'ag

euh (.) et s'est posé un peu la question de: d'essayer de rassembler un peu les différentes luttes y a une liste qui s'est montée et euh (inaud.)

96 MAN c'était quand//

97 SOP samedi

98 MAN ok

99 MIC y a eu un rendez-vous qui a été fixé au dix-huit janvier à l'atiéké

100 SOP ah ouais mais moi j'suis pas sur la liste mais bon

101 ALI ah ouais vas-y dis c'était quoi//

102 MIC y a eu- c'est compliqué parce que les gens partaient petit à petit/

103 SOP oui [ça c'est vrai

104 MIC [et que c'est comme d'habitude ça se décide à la fin/ et là à la fin il a été décidé de se faire une:: une réunion des différents collectifs qui sont à la:: sur le lieu de la petite couronne euh: se retrouver le dix-huit janvier à l'atiéké\ (.) mais il restait plus que dix personnes quoi\

105 EMI et avec de l'énergie de:: de faire quoi// de:: pour faire un truc particulier ou pour continuer à se rencontrer à échanger euh

106 MIC euh:: se rencontre::r :: échanger des initiati::ves (7.2)

107 NOE et après donc c'qui s'est passé c'est ce que c'qui est important aussi de parler c'est donc de de du global/ y a pas que c'qui s'fait à paris/ parce qu'a priori c'est quand même la ville qui se bouge le moins/(.) donc après la mort de rémi fraisse y a eu quand même plusieurs euh manifestations contre les violences policières à toulouse à NANTES (.) et notamment au niveau de de la lutte internationale/ y a eu euh donc l'enfermement de de ce grec ce yannis\ (.) et euh qui était en grève de la faim qui a CESSÉ sa grève de la faim (.) et qui a appelé donc à une mobilisation générale pour le dix-neuf/ (.) le dix-neuf décembre\ donc voilà plus évidemment la création de (.) de zad à grenoble à agens qui continuent un peu partout (5.2)

108 ALX et cet appel pour le dix-neuf il a été aussi largement relayé dans toutes les luttes:: aux états-unis/ ils ont appelé à bloquer euh la circulation euh de manière coordonnée contre les violences policières le dix-neuf\ (.) pareil le vendredi dix-neuf\ donc c'est:: ce vendredi\

109 AME excusez-moi l'ordre du jour il est terminé c'est ça//

110 MAN [mmmh

111 MIC [ouais (2.3)

112 LES <((en riant)) mais on peut rajouter des trucs quand même> ((rires))

113 AME je dis ça parce que je sais que y a deux personnes du collectif d'ali ziri qui vont arriver ce soir donc j'sais pas s'ils sont encore arriver- s'ils vont bientôt arriver ou pas (1.1) et puis pour rajouter euh:: je sais pas p't-être que vous l'avez déjà rajouté/ (.) par rapport au non-lieu qu'y a eu/ (.) la cour d'appel de rennes à fait euh:: (2.1) euh donc a a confirmé le non-lieu// (.) et en fait euh:: nous il nous semblait important de réagir quoi parce que c'est c'est:: pour moi c'est- (.) sincèrement quand j'ai appris la nouvelle c'est euh:: c'est un non-lieu de trop/ cette année y en a eu trois/ et là que ça tombe euh juste après la mort de rémi fraisse c'est c'est (2.8) c'est terrible parce que ben on se dit que nous aussi ça ça va nous arriver en fait (1.1) c'est-à-dire qu'ils essayent de nous avoir à l'usure et que:: (.) et que voilà il fallait faire quelque chose par rapport à ce non-lieu/ et que si on faisait rien/ ben c'était de l'accepter et de l'accepter ça veut dire qu'ils vont continuer (.) euh donc je sais qu'il va y avoir une manifestation normalement qui a lieu euh:: jeudi euh non le vingt/

114 MAG °c'est à stalingrad°

115 AME ouais le vingt\ vingt décembre\ et euh

116 NAD à stalingrad//

117 AME ouais à stalingrad\ (.) donc moi il était important de:: qu'on puisse tous y participer de façon à dire:: deux poids deux mesures (.) euh un manifestant paye prend huit mois pour euh parce qu'il a manifesté contre les violences policières(.) et qu'y a les policiers qui euh:: (.) qui n'ont rien quand ils ont tué quelqu'un (.) donc euh pour moi il est important de réagir (.) au même titre qu'on a pu réagir pour la mort de rémi fraisse (.) ok là ça date de deux-mille-neuf mais le non-lieu date de::: de vendredi dernier (.) et moi j'ai écrit une lettre parce que j'étais vraiment vraiment en colère j`peux vous dire que <((en pleurant)) tout m'est vraiment passé par la tête> ((pleurs)) (3.9) et c'est dur\ ((pleurs)) (.) < ((en pleurant)) donc je sais si pour vous c'est pareil mais en tous les cas (.) ali ziri j`le connaissais pas mais ((pleurs)) (2.2) j`pense qu'il est important de réagir et de faire quelque chose par rapport à ça\ donc je sais pas si vous l'aviez prévu dans votre programme (.) mais euh::

118 XXH non

119 AME voilà donc aujourd'hui y a eu deux m- euh y a eu un mort encore aujourd'hui (.) je sais pas si vous en avez entendu parler//=

120 XXH [mmmh

121 XXH [ouais

122 MIC [non

123 AME donc euh:: un mort à- au HAvre (.) donc tué par des policiers/ (.) donc pareil hein ils justifient euh ils justifient leur meurtre comme i`:: comme ils peuvent/ donc euh:: (.) d'après c`que:: d'après les médias donc il avait un couteau il était en train d'agresser quelqu'un et euh bon voilà on a tiré sur cette personne donc je ne sais pas qui C'EST/ (.) et euh à sète aussi y a:: des policiers de la bac (.) qui ont tiré sur euh sur un jeune homme pareil/ (.) et qui expliquent qu'ils étaient en état de légitime défense/ (1.2) donc l'escalade de la violence elle continue/ (.) et euh j`pense que l`vingt décembre à travers les différents réseaux et que ça va ensemble et euh (.) faudra p`t-être lancer un message fort en plus de celui du dix-neuf c'est une mobilisation internationale c'est ça// (1.1) et j`pense qu'il faut aussi réagir par rapport à:: à l'actualiTE donc euh il faut pas laisser- trop laisser passer trop de temps pour pour réagir par rapport à ça\ (.) après je sais pas ce que vous en pensez mais voilà (2.4) moi j'ai appelé à à ce qu'on se joigne euh au:: (1.1) pour le ving décembre/ à stalingrad\

124 KAR? ce qu'on disait aussi pour stalingrad c'est: si on va au niveau de la place ils vont pas nous laisser/ par contre on peut se donner rendez-vous au niveau de- vers plus le métro de jaurès par exemple/ sortie du métro

125 AME est-ce qu'y a [des gens

126 KAR? [il faut pas que ce soit la place parce qu'ils vont nous faire le même coup qu`la dernière fois/

127 MIC °c'est pas déclaré ça//°

128 MOI c'est déclaré ou pas// non// c'est pas déclaré//

129 MIC °non y a des orga j`pense qu'ils ont du déclarer°

130 AME euh je sais pas du tout si ça a été déclaré=

131 KAR =ben à partir du moment moi c'est sur paris qu'on m'a appris ça qu'il fallait déclarer alors que sur clermont-ferrand à partir du moment où on donne l'information (.) à la préfecture/ C'EST par nature déclaré\ voilà (.) et tant qu'i` euh tant qu'i` euh refusent pas par conséquent c'est déclaré donc euh si ils refusent PAS ben:: on considère que c'est pas:: enfin voilà moi c'est juridiquement c'est ce qu'on m'a dit

132 EMI oui mais là on sait pas si ça a été demandé donc bon

133 KAR si si ça a été demandé

134 EMI °si ça a été demandé//°

135 KAR ça a été- enfin- il suffit d'envoyer un mail à la préfecture et puis voilà quoi

136 LES mais quelqu'un l'a fait//

137 KAR ben moi dans ma liste de mails ils (font partis) (inaud.) ((rires de plusieurs participants)) on est cinq mille donc bon:: (3.1) (il va falloir s'étayer un peu hein) dans l'envoi des infos à la fois (.) à des militants mais aussi (.) aux autres/ pour leur dire que:: qu'on (inaud.)

(4.3)

138 NOE et là y a eu un [procès non de:: de baqueux::: qui a::]
 139 XXF [(inaud.)] la
 manif pour savoir si elle était déclarée ou pas//

140 LES? XXXX j`vais envoyer un (sms)
 141 NOE et donc le procès de de baqueux qui a qui a abouti/ a priori y
 en a qui ont réussi à avoir à être inculpés/ j`sais pas vous
 avez des nouvelles de détaillées de ça// (.) c`est passé y a
 pas longtemps (.) où y a eu des po- policiers incriminés
 justement sur le fait qu`ils avaient euh proféré j`crois des
 insultes racistes ou:: (.) parce que ça c`est quand même des
 bons exemples quoi c`est quand même:: des exemples euh: très
 concrets quoi c`est plus de l`utopie on va dire (6.5) que ce
 genre de bons exemples là entre guillemets faut s`en servir
 quoi// (.) parce que si NOUS on relaye pas ce genre de choses
 (1.2) ben ils disent mais non regardez:: enfin ils se
 l`approprient:: (1.2) seulement EUX// (11.3) mais bon a priori
 la dernière fois on avait discuté avec euh:: avec des crs au
 commissariat quand ils avaient fait leur action là:: contre les
 état généraux/ et y a des crs qui ont parlé/ enfin des
 GENDARMES pardon qui ont parlé avec ceux qui attendaient
 dehors/ et euh:: ben ils étaient assez frais parce que donc y
 avait un gendarme qui venait d`arriver/ et il avait fait la
 faculté d`histoire/ donc en fait il était un peu différent il a
 commencé à parler donc d`autres ont parlé et entre eux les
 gendarmes si tu veux le- ceux qui sont susceptibles de de
 dériver/ ils les connaissent\ en fait ils savent tout tous QUI
 a:: cette tendance violente\ (.) ils savent DEJA en fait\ c`est
 ça qui:: (2.5) qui fait mal aussi\ (.) y a pas d`avertissements
 alors que tout le monde voilà dans leur dans leur milice sait
 déjà TOUT quoi
 (2.1)

142 LES oui m- du coup ça revient à individualiser des CAS et dire que
 la violence c`est c`est c- PAR rapport à ce que tu dis hein/
 dis-moi si si j`ai pas bien compris mais:: dire ah y a des cas
 de policiers qui sont un peu plus violents que les autres et
 c`est eux qui tuent/ alors que nous on:: S`Acharne à dire
 justement que:: c`est (.) un systEME/ et que c`est::

143 NOE ouais mais bon `fin le système aussi tu vois je l`ai lu le le
 livre de mathieu rigouste/ j`vois un peu mais euh (.) après
 faut::

144 LES <((en riant)) moi je l`ai pas lu hein mais bon>
 145 NOE non mais voilà oui
 146 LES [ok
 147 NOE [parce qu`effectivement chaque policier se mouille déjà dans un
 systEME/ euh parce que:: le gentil euh va légitimer euh grâce à
 sa sa sa forme de de bienveillance et donc du coup mais le
 gardien de prison est aussi mouillé que tout le système de de
 flics en fait c`est ça\ (.) le problème c`est que là il faut
 des des issuesconcrètes en fait il faut des LOIS concrètes (.)
 ((rire étouffé de LES)) et on pourra pas et on pourra
 concrètement j`veux dire la poliTIQUE c`est quand même ça doit
 passer par des LOIS/ et ce- et nous on doit gagner des choses/
 comment on fait pour gagner des choses c`est en demandant des
 choses concrètes (.) tu peux pas demander l`abolition de la
 police/ (.) tu vois parce que y a des meurtres parce que des
 violences ((mouvements dans la salle)) moi j`suis du gers donc
 nous nos flics ils sont super gentils quoi enfin dans le lot je
 sais pas si euh ou même y a des régions euh y a des gendarmes
 euh bon ben voilà y a jamais eu AUCUN soucis avec AUCUN
 gendarme donc ça n`a rien à voir euh avec ce qu`on peut
 imaginer `fin donc j`pense qu`il faut il faut d`mander des
 choses Possibles et euh voilà même si évidemment dans un monde
 idéal j`préférerais qu`y ait pas de police du tout quoi\ (.)
 mais là en l`état des CHOSES/
 148 MAG j`crois que ça dépend de la manière dont on voit les choses (.)
 parce que:: on peut pas NIER euh qu`y a une sorte de XXXX qu`y
 a une guerre qu`est faite aux PAUVres on peut pas nier que y a
 des des méthodes de violences euh qui sont euh qui sont
 apprises euh euh en formation à des types et et et et des et y

a des méthodes qui sont qui sont PRAtiquées et qui sont TOUT le temps les mêmes (.) ça on peut pas le nier\ ça c'est si tu veux c'est cette éducation enfin moi j`pense que si (3.2) euh: l'objectif d'un d'un collectif anti-répression (.) euh ce serait justement de se battre CONTRE ça et donc pas tel ou tel individu\ mais bien d'abord de de de montrer publiquement que c'est vraiment une guerre aux pauvres et que ça n'a rien à voir avec c`que t'as fait ou ce que t'as pas fait (.) et euh:: de s'attaQUER de s'attaquer à cette guerre-là\ et et DONC c'est pas en allant demander gentiment à l'ÉTAT QUI organise ça des CHOSES que tu vas la gagner cette guerre-là\

149 NOE mais t'as raison=

150 MAG =c'est PAS c'est pas en demandant ça/ que ça va s'arrêter\ (1.6)

151 NOE mais par exemple dans les quartiers nord de marseille quand y a une descente de flics par exemple/ (.) euh: donc il faut imaginer les robocops que C'EST c'est c'est tous les quartiers qui sont qui sont qui sont bloqués et ça veut dire aucun civil ne peut sortir de de la cité une fois que donc tu vois y a des trucs c'est [(inaud.)

152 MAG [c'est c'est le système de la guerre de l- de l'al- de la de la guerre d'algérie [c'est l'même système

153 LES [eh/ excusez-moi// ouais\ juste- par rapport euh p't-être qu'on pourrait se dire euh (.) dans cette assemblée j'imagine que on est plusieurs à avoir des avis différents là qui sont en train de se d's'exprimer/ (.) SOIT on essaye de se convaincre pendant deux heures (.) et j'suis pas sûre que: ça m- ça marche//

154 NOE on se convainc pas [là toi tu SAIS quand même&

155 LES [NAN NAN mais c'est bien d'dé-&

156 NOE &j'sais pas si on peut pas parler de fond

157 LES &nan mais j`p- j`peux j`peux finir ma phrase//

158 NOE ben nan mais tu m'as coupé la parole en fait

159 LES mais c'est parce que o- nan vas-y excuse-moi t'as raison (.) finis\

160 NOE et euh et donc voilà j'suis tout à fait d'accord avec euh avec ce que tu dis au niveau de de la DELation mais après- euh au niveau de:: au niveau de la la vioLENCE quoi qu'on subit euh chacun (.) euh tout le monde n'a pas (inaud.) mais j`pense qu'il faudrait quand même qu'on- bien de pouvoir DEMander des choses euh des choses concrètes quoi (3.2) c'est-à-dire qu'il y ait des LOIS qui légifèrent par exemple ben l'interdiction de boucler un quartier etcétéra etcétéra parce que nous on arrivera jamais à remonter là-haut/ (1.9)

161 MAG y a des lois qui interdisent les violences et ça les ça les empêche pas de l'utiliser tu vois leurs LOIS euh:: ils les piétinent tous les jours donc bon °(inaud.)°

162 NOE ben ouais mais ça c'est une bonne idée p't-être de reprendre justement les lois contre la violence et les mettre en avant/ (.) tu vois si elles existent/ (1.7)

163 LES donc là du coup j'voudrais parler/ sans dire que:: (.) c'est c'est bien qu'on débatten et qu'on discute et qu'on parle de fond t'as raison\ euh moi par contre euh:: `fin j`parle d- `fin j`sais pas si:: là- p't-être que on pourrait décider l'assemblée justement qu'est-ce qu'on décide de de PORTer collectivement (.) parce que:: moi j`suis pas sûre d'avoir envie de porter heu (1.1) de d'mander des des nouvelles LOIS à l'état de:: voilà j`comprends les gens qui sont dans cette démarche-là et:: j`les jugerai pas et euh j'ai pas envie de: `fin en aparté j`pourrai en parler avec eux en discuter là j`sais pas si:: j'ai envie que:: `fin moi p- c'est mon avis personnel mais qu'on (.) essayer d'se convaincre ou quoi voilà mais est-ce que on pourrait pas justement décider même pour la suite voilà mais qu'est-ce qu'on porte qu'est-ce qu'on:: c'est quoi le consensus de l'assemblée-là qu'est-ce qu'on décide de porter vers quoi on veut aller// parce que j`pense qu'on est un certain nombre à:: justement pas êtr- pas suivre ce que tu dis y a un autr- y a un certain nombre de personnes qui sont plutôt justement de cet avis du coup euh (.) `fin juste que:: on

trouve une méthode de discussion parce que sinon j`pense qu'on:: on va pas:: on va pas arriver à:: enfin trouver un accord (.) `fin j`sais pas c`que vous en pensez:: (2.8)

164 MAU j`suis a- assez d'accord et après c'est pas obligé d`peut-être de- enfin ça peut être la méthode de:: on arrive à trouver c`qui se dégage de façon consensuel ou à l'inverse on intègre différentes VOIX en rass- en en pensant que ce mouv- cette assemblée elle est euh:: pluriforme ou je sais pas comment dire et qu'en fait on accepte que comme tu viens d`le dire ben j`suis pas d'accord avec elle mais en fait peut-être que:: j`comprends ce qu'elle raconte quoi\ (.) et du coup c'est deux auss- deux aboutissements c'est-à-dire d'accepter que en fait on puisse être: (.) ben de pas porter collectivement euh en trouvant pas de consensus par- par rapport à cette discussion mais par contre on peut se dire ben p`t-être on accepte deux (.) on accepte à la fois des gens qui puissent revendiquer ça et d'autres qui revendiquent autre chose quoi (.) enfin j`sais pas si j`me suis bien exprimer mais pas forcément chercher le consensus j`suis- j`trouve aussi c'est assez dur aussi en fait nan mais- juste pour rectifier (.) consensus [c'est:: on est& [non mais un truc&

165 LES &on est

166 MAU &qu'on porte généralement enfin un truc que euh que`que chose qui s'rait des des:: des demandes collectives consensuelles (0.9) c'est ça qu- (1.4) euh::

167 LES genre arrêt [des violences policières ce (s`rait ça)

168 MAU [une sorte de plateforme une sorte de plateforme de revendications quoi (.) communes=

169 ALI =ouais depuis le début on n'a pas de:: on dit (.) ouais (.) on dit arrêt des:: violences euh contre l'impunité policière des trucs comme ÇA enfin c'est assez LARGE et pour autant après voilà- ça veut dire aussi se soutenir quand y a des des personnes ici qui font partie de collectifs par exemple qui vont revendiquer des trucs (.) ça veut dire quand même se faire tourner l'information sur les différentes choses qui se fait ça veut dire quand même mais que l'assemblée elle euh::

170 ALX mais ça j'ai capté tu parlais de méthodes du coup est-ce que c'est est-ce que c'est pas aussi de s`dire on pourrait parler de:: cette:: c`qu- derrière l'a- l'arrêt des violences policières on entend tous quelque chose/ mais est-ce que ça pourrait pas être:: de l'intégrer `fin c'est c'est deux possibilités en fait\ (.) d'issues de comment on porte euh un mouvement qui est euh qui a différentes composantes et que si on veut pas qu'il éclo- il éclate et si on veut pas qu'y ait une unité artificielle on peut envisager aussi le fait d'articuler des revendications même avec lesquelles on est p`t-être pas d'accord °enfin j`sais pas comment dire° (2.1)

171 LES mais: le risque c'est que ce soit contradictoire/=

172 MAU =ben oui c'est ça mais je sais pas c'est juste::[(pour une& [mais euh::&

173 MOI &FORME)

174 MAU &ceci dit à l'ag interfac c'est sorti exactement de la même manière\ et ça:: y avait pas de consensus avec une bonne moitié de l'ag qui disait (.)non mais <((en riant)) y a quand même des bons flics euh:: puis y en qui se suicide::dent et tout> ((rires)) donc euh bon après y en a d'autres qui ont dit- mais ça a pris un certain temps/(.) plusieurs interventions (.) avant qu'y en aient qui ont commencé à dire que:: c'était plus intéressant de le penser en termes de système etcétera mais heu: (3.2)

175 MOI tu voulais parler//

176 MAU ouais\ puisqu'on est en: un peu entre un peu le: bilan et le:: le rôle de cette assemblée/ (.) dans l'ordre du jour avant de passer à la: (.) pour ceux qui viennent d'arriver (.) avant de passer ensuite aux perspectives et à:: quelles actions quelles dates quels rendez-vous// (1.5) euh mm: du coup dans le bilan quand même y a: parce que là j'entends parler de mouvement de

revendications et tout faut quand mêm- (.) la pérennisation de cette assemblée là qu'elle continue alors que à peu près tout s'essouffle/ (1) mais qu'en même temps y a une actualité assez dingue même si y a pas de:: (0.7) comment dire de mobilisation LARGE alors qu'y a plein de choses qui s'sont passées qui touchent:: enfin voilà il- un non-lieu juste après la mort de rémi fraisse un non-lieu pour des flics qui ont tué euh qui ont tué quelqu'un à mains nues c'est euh: (1.4) c'est assez significatif du coup (.) là y a l'air d'y avoir une (0.8) tout le monde a un peu envie de continuer en tout cas pour que ce soit un lieu de un lieu qui:: qui se pérennise/ (.) cette assemblée (1.3) euh sur la question de la revendication moi ma euh: j'pense que en fait la question de la revendication (.) c'est un peu une fausse question parce que en fait (0.9) à chaque fois euh dans un rapport de force y a euh des victoires et des DÉFAITES (.) les victoires c'est d- l'aboutissement de certaines revendications mais c'est pas parce qu'elles ont été posées à la base en tant que telles c'est pas des lut- c'est C'EST un rapport de force général qui fait que euh y a certaines revendications qui aboutissent qui sont issues de ÇA qui sont des victoires (.) j'pense que en gros ça s'articule le but de cette assemblée c'est dans- à un moment où y a pas de mouvement et pas de rapports de FORCE (.) arriver à parler de violences policières arriver à: quand y a des initiatives (0.8) même aussi petites soient-elles que elles soient bien relayées bien diffusées (0.7) et euh hum (.) et la question éternelle de en gros est-ce que (.) on est une addition de points de vues différents ou est-ce qu'on est une plateforme de revendications communes `fin elle est jamais tranchée/ j'pense que c'est une espèce de faux débat (.) le le vrai débat en fait c'est d'arriver à r- à élever un tout petit peu le niveau d'organisation et euh de rendre quelque chose un peu plus collectif (.) avec euh des individus des points de vue différents c'est- pour moi c'est ça le le but d'une assemblée/ (.) j'pense que i` faut euh (1) enfin moi mon point de vue du coup sur le sur cette assemblée c'est que si elle (1.3) si elle continue effectivement faudrait un peu se mettre d'accord sur ça sur comment est-ce qu'on prend des décisions à quoi sert cette assemblée et comment les gens la voient s'ils la voient différemment dans ce cas-là se mettre d'accord (.) et ensuite passer aux perspectives et j'pense que (1.9) il faut au moins à un moment qu'on se décide de comment on fonctionne ensemble est-ce- et euh et et par contre il faut pas que ça prenne tout le temps à chaque fois et parce que en fait y a vraiment une actualité à laquelle on peut réagir par exemple moi là personnellement je préférerais parler pendant deux heures de qu'est-ce qu'on fait pour mobiliser samedi/ (.) vu que y a une actualité quelque chose d'important mais j'pense que au moins une fois il faut que- là y a un texte qui a été distribué qui propose de pérenniser l'assemblée qui montre- qui donne des exemples (1) j'sais pas si tout le monde l'a lu//

180 XXF y en a d'autres là
(mouvements dans la salle)
(3.9)

181 ALX j'en sais rien de: de discuter un peu de ÇA de `fin c'est une proposition hein\
(mouvements dans la salle)
(14.6)

182 ALI et avant de parler de perspectives j'crois qu'y avait du coup des gens qui avaient un peu interrompu au moment de l'ordre du jour là qui voulaient parler de:: proCES de d'avocats en garde à vue et de choses comme ça p't-être/ (5.7) ((mouvements dans la salle)) j'DIS (.) avant qu'on commence les perspectives ils étaient en train de parler de de d'avocats qui sont en garde à vue de procès d'choses comme ça/ (.) p't-être vous voulez:: finir ça/ parce que moi j'ai pas entendu par exemple c'que vous avez dit/

183 KAR y a y a effectivement quatre avocats clermontois qui ont été mis en garde à vue dont:: MON avocat

184 MAG tu peux parler un peu plus fort s'te plait//

185 KAR y a quatre avocats clermontois qui ont été mis en garde à VUE
(.) par la police judiciaire clermontoise (.) dont euh mon euh
notre avoCAT et euh c`qui faut savoir c'est que ils fondent
leurs reproches en fait euh (.) c'est parce qu'ils les font
chier quoi (.) ils leur reprochent en fait d'avoir euh (2.6)
(comment on dit) volé violé le secret d'instruction (.) et
c`qui s`passe c'est que:: alors même qu'ils étaient en garde à
vue/ en fait toute la presse savait qu'ils étaient en garde à
vue/ et donc eux-mêmes ils ont porté plainte (.) contre la
violation du secret d'instruction/ (.) et y a le bâtonnier
euh:: l'ensemble des avocats locaux qui disent que c'est du
n'importe quoi qu`c'est:: voilà\

186 LES c'est quoi violer l`se-cret du::=

187 KAR =violier l`secret d'instruction/ en gros en fait euh c'est euh
des pièces du dossier quoi que tu retrouves ailleurs\ (.) voilà
c'est c`qu'on leur reproche\ (.) en fait c'est c'est (1.7)
c'est des conneries quoi c'est:: on cherche à:: donc j'en ai
parlé avec mon avocat qui m'a expliqué qu`c'était des conneries
qu`i` cherchent simplement à nous mettre la pression\ voilà (.)
mais que à XXX effectivement c'est pas simplement à clermont/
c'est c'est une pratique qui se met en place quoi\
progressivement c'est en gros c'est pour euh décrédibiliser la
parole de l'avocat\
(1.5)

188 TOM [(inaud.) les bâtonniers s'opposent à:://&

189 EMI [c'est concernant euh::

190 TOM &les bâtonniers soutiennent les avocats qui sont [mis en cause&

191 KAR [ouais\ ouais&

192 TOM dans (inaud.)) local

193 KAR &ouais\] le le bâtonnier et l'ensemble des avocats locaux
euh:: ont réagi médiatiquement pour dire que c'était du
n'importe quoi et c`qu'ils attendaient du procureur/ (.) qu'il
enquête contre la violation du secret d'instruction si on leur
reproche °la la violation°

194 EMI et c'est l'histoire de du secret d'instruction violé c'est
concernant ton histoire// ou c'est pour une autre affaire euh

195 KAR c'est une autre affaire

196 EMI ah c'est une autre affaire\
(3.1)

197 KAR et pour en avoir parlé av- avec euh avec mon avocat ils (2.5)
comme ils disent euh voilà quoi ça tiendra pas

198 EMI hum

199 KAR et c'est une volonté aussi de décrédibiliser la parole du
prévenu (1.2) et aussi peut-être mettre la pression pour pas
qu'on sorte d'autres informations ou:: je sais pas (7.1) pour
revenir effectivement sur ce qui a été dit j`pense qu'aussi
c`qu`i` s`rait intéressant de euh parler de vend- euh samedi
(.) déjà c'est qu'est-ce qu'- qu'est-ce qu'on fait où on
s`donne rendez-vous comment on appelle ÇA comment on: (.)
comment on fait bouger les choses/ et pas simplement- aussi
parler de communication mais aussi parler aussi de
l'organisaTION quoi (3) parce que:: `fin:: j`vois même parfois
à une ou deux personnes une action de communication voilà c'est
distribuer des tracts à des endroits/ (.) parler de c`qui
s`passe/ (.) c'est euh (.) c'est important (.) c'est- ce que
j`veux dire par là c'est pas simplement être (.) être que NOUS
parce que plus ça va aller si on est entre nous `fin qui euh
qui se développe PAS finalement diminue/ (.) donc il faut
chercher aussi à convaincre (.) parler discuter et j`pense que
c'est quelque chose qui n'a pas été fait pour le moment (1.2)
voilà c'est se diviser par exemple en deux trois là `fin on est
on est pas MAL mais si on se divise tous en trois parties et
puis on va distribuer on PARLE on parle avec les gens (.) pour
sameDI pour voilà=

200 NOE =mais justement est-ce qu'on pourrait pas VENDREDI parce que
c'est la journée internationale vendredi faire soit un travail
p`t-être de de DIFF en:: (.) pour appeler euh: aux événements
en fait:: pour organiser que`que chose dans déjà en soutien à
tout c`qui va s`passer euh et dans d'autres villes euh c'est
vendreDI/ (.) [la journée internationale

201 KAR [ouais ça peut s`faire vendredi (.) mais c`qui est important c`est aussi APRES (.) pas simplement pour samedi c`est aussi après (.) c`est des p`tites choses comme ça aussi qui euh qui créent parce que là j`vous vois tous un p`tit peu euh: `fin faut essayer d`dynamiser tout ça quoi mettre euh:: (1.7) fin voilà quoi

202 MAG parce que par rapport à vendredi là\ y a y a que`que chose qui est prévu sur paris vendredi// ou::

203 ALX? non
(1.9)

204 MAG y a rien qui est prévu sur paris vendredi\ (.) mais c`est c`que j`disais justement la semaine dernière par rapport à:: par rapport à la:: par rapport à la manif de:: de samedi à saint-denis// c`est que euh c`qui s`rait quand même intéressant ce s`rait euh:: si y a un tract-appel (.) euh ben de diffuser euh sur PAPIER euh soit dans les métros les marCHES ou dans les quartiers popuLAIRES quoi (1.3) et pas:: pas simplement que ça reste sur internet/ entre militants (0.8) après apparemment la s`maine dernière y avait pas tellement de volonté::
(5.4)

205 NOE mais d`toutes façons ça va être un gros truc vendredi sans doute en grâce et aux états-unis\ donc euh avec p`t-être des émeutes\ vendredi ça va être euh:: ((rires de participants dans la salle)) donc comment on fait sachant que (inaud.) euh (2) que vendredi il va s`passer des choses vraiment mondialement quoi comment NOUS on réagit à paRIS euh
(1.3)

206 CED on pourrait faire une grosse action de diffusion// (.) on va à chat`let et euh même euh quelques dizaines quoi et on diff on parle avec les gens et euh:: on fait tourner l`info du sam`di quoi/
(1.2)

207 NOE voilà EN c`moment i` s`passe ça et ça et ça et:: nous on organise un truc demain\ (3.4) faut qu`ça soit cohérent parce que du coup c`est:
(4.9)

208 KAR chat`let/ ou: ce qui veulent aller à chat`let ils vont à chat`let et pas les autres\ (1.8) ils vont ailleurs quoi (1.2) ceux qui veulent aller à barbes ils vont à barbes (1.8) moi j`pense qu`c`est important aussi de euh si c`est c`est c`est dans certains mouvements que l`combat se GAGNE (.) c`est c`est lorsque lorsque l`opinion publique PASSE d`un côté qu`on peut aussi la faire tourner (.) c`est comme euh comme une pierre quoi lorsqu`on pousse d`un côté on peut aussi la:: la:: enfin moi <((en riant)) j`parle beaucoup en termes d`images> mais mais euh si euh- si s`passe quelque CHOSE i` faut aussi parler discuter (.) faire comprendre aux gens parce que c`est- EUX aussi i` vont en discuter (.) ils vont les traiter de casseurs d`anarchistes ben vous savez- vous savez comment ça s`passe `fin d`leur dire ouais mais nan (.) `fin moi moi autour de moi lorsque j`parle et qu`j`entends des casseurs des anarchistes moi j`leur dis clairement euh j`leur ai dit ouais mais ces gens-là est-ce que vous avez parlé avec eux// est-ce que vous avez discuté avec eux // (.) ces gens-là p`t-être qu`ils ont une- p`t-être que eux ils ont ils ont lu dix fois plus de livres que VOUS ils r`gardent pas la télé p`t-être que eux ils sont concernés par c`qui s`passe (.) et c`est important ces moments-là (.) c`est c`est c`est aussi sur des trucs comme ça/ (.) et j`pense que euh lorsqu`on voit l`histoire euh:: (.) lorsqu`on voit l`histoire l`histoire elle s`est faite sur- (.) voilà sur des p`tis trucs comme ça (.) voilà deux trois personnes de de sensibilisées c`est déjà beaucoup hein/ c`est déjà beaucoup\ (.) et euh: l`important c`est d`parler et d`traduire cette vérité-là\ (.) la vérité lorsqu`elle est lorsqu`elle est lorsqu`elle est limpide (1.4) et ben (.) il suffit juste de la faire passer\ et puis elle passe elle passe elle passe (1.9) mais euh:: c`est pour ça qu`c`est important pour moi j`pense que vendredi que que que y en ait que ce qui veulent aller à chat`let j`sais pas qui veut a- aller à chat`let/ ben ils y vont (.) ceux qui:: veulent aller euh (.) à

d'autres endroits ben ils y vont hein c'est euh (.) on peut on on peut faire on peut faire comme ça quoi (.) j'sais pas c'que vous en pensez::

(1.6)

209 TOM moi j's- j'suis assez d'accord parce que j'trouve que c'est l'm- le nœud qu'on a c'est que à la fois on essaye d'avoir une espèce de position consensuelle et de de GROUPE (.) mais on pourra pas s'mettre d'accord sans arrêt sur est-ce qu'il faut tracter OU bien faire une action ou bien (.) que:: voilà i' faut qu'on arrive à trouver un moyen `lors j'ai j'ai pas de solution comme ça toute faite mais faudrait trouver un moyen à s'organiser euh c- celles et ceux qui veulent euh faire euh une- qui sont plutôt dis- disponibles et qui ont envie de faire du tractage qu'ils s'organisent (.) mais\ (.) pas besoin d'avoir euh (.) une position de l'assemblée sur euh (0.9) si on veut l'faire (.) parce que p't-être que:: euh définir nos moyens d'action c'est p't-être pas sous forme d'assemblée que c'est une une- voilà (1.2) plus efficace quoi\

210 NOE [mais juste

211 TOM [donc euh est-ce que est-ce que y a pas un moment aujourd'hui ou la prochaine fois où dès l'début d'l'assemblée on essaye de se dire/ (.) y en a qui s'regroupent en fonction d'eux disponibilités d'abord et sur leur volonté des- d'organiser des tractAGES d'autres qui se mettent sur organiser une action:: (.) autre PART tout ça et- j'pense qu'c'est t- c'est vraiment ça que:: ce nœud qu'on arrivera pas à découdre comme ÇA/ (.) parce que: c'est logique quoi (.) chacun s- si on envie de faire des actions qu'on l'a FASSE qu'on invente pas un: un oui euh (1.1) euh- euh v- veu- validé par l'ag quoi\

212 KAR par exemple:: [j'comprends&

213 AME [moi j'vais j'vais

214 KAR &les deux avis et j'arrive pas à prendre position/ (.) j'comprends c'que tu dis parce que c'est euh lorsqu'on est euh lorsqu'on est là-d'DANS forcément on a cette vision-là on a ta vision on peut pas être euh contre ta vision/ parce que c'est euh- mais faut être expert quoi c'est c'est c'est difficile pour un pour un novice de comprendre ça/ (.) et j'comprends sa position par exemple le collectif stop au contrôle au faciès eh ben l'histoire du euh euh du euh comment on appelle ça du réceptionné en fait c'était euh c'était vraiment l'arme c'était c'qui c'qui a permis de rentrer dans le truc c'qui a permis de parler du contrôle au faciès et ils se disaient ÇA (.) personne peut l'interdire de parler du: du réceptionné ils s'sont dit ÇA (.) LA on a quelque chose/ celui qui est contre là-dessus il peut pas être contre puisque l'ensemble des autres pays l'utilise et ça fait ça fait sa preuve\ et donc- et ça a permis en f'sant ça de parler du contrôle au faciès et de ramener l'affaire donc c'est deux stratégies différentes mais euh nous par exemple avec stop le contrôle au faciès où ceux qui refusent de parler de racisme structurel eu tout ÇA/ nous on est bien loin d'être d'accord avec eux (.) c'est CEUX qui ont envie d'parler d'ça eh ben qu'ils parlent de ça et ceux qui envie de d'expliquer les choses et ben qu'ils expliquent euh les choses/ (.) mais euh l'important c'est d'être convaincu soi- même lorsqu'on parle de quelque chose à quelqu'un\ (.) si on est pas soi-même convaincu on peut pas euh on peut pas convaincre les gens (0.9) donc ça sert à rien de se prendre cette position-LA/ de la part de:: de l- la demoiselle parce que parce que parce qu'elle arrivera pas à l'vendre et toi-même tu peux pas prendre ta position mais mais de toutes façons vos DEUX positions elles sont elles sont nécessaires et elles s'enrichissent l'une et l'autre (.) dans euh dans euh dans les luttes c'qui faut savoir c'est euh aussi ces deux positions-là quand quand quand on r'garde c'qui s'passe aux états-unis comment dire l'important c'est (1.7) c'est en fait c'est de PAS s'critiquer soi-même entre nous mais que chacun euh que chacun en fait traduise sa manière de voir\ (.) par exemple euh `fin on re-reprenait cet exemple de malcom x et de martin luther king/ ben martin luther king il était plus euh pacifique et:: malcom x il était plus- mais en même temps comment dire les

deux étaient nécessaires (.) les deux:: les deux avaient à- les deux permettaient de toucher un public différent et puisqu'ils étaient aussi complémentaires dans l'sens où où ils apportaient et euh (0.9) mais euh mais on n'allait pas dire à malcom x de prendre- d'avoir le même discours que martin luther king sinon son discours il s'rait pas vrai et inversement c'est c'est aussi la même chose (.) par contre le fait que l'un parlait d'ÇA et que l'autre parlait d'ÇA parallèlement et ben c'était puissant (.) eh ben là c'est pareil je crois que qu'on a qu'on appartient pas (.) enfin on n'est pas euh on n'a on n'a pas signé quelque CHOSE l'important c'est c'est juste de traduire c'qu'on pense et (1.1) et euh la meilleure manière de je pense c'est de partir sur les FAITS\ après on peut on peut tout argumenter mais c'est sur les faits qu'on discute de quelque chose (.) tuer une personne/ mutiler une personne/ c'est pas normal\ ça personne d- pourra dire le contraire après on peut parler au terme de la discussion (1.4)

215 AME moi j'voudrais juste revenir sur le rôle de:: de l'ag/ j'pense que (1.6) la question elle s'p- euh elle doit m- enfin:: elle s'pose plus/ c'est-à-dire que\ (.) à un moment donné euh (1.4) un moment donné (.) y a des initiatives/ y a y a une volonté/ de chacun d'nous de vouloir FAIRE des choses et j'pense qu'il faut composer avec ÇA/ et réagir (.) prévoir un calendrier sur le temps pour pérenniser cette euh c'est c'est c'est différentes euh: (.) actions qui pourraient amener à venir mais en même temps se dire bah: voilà aujourd'hui y a y a deux morts par exemple y a le non lieu d'ali ziri/ et réagir être dans la réaction et que cette ag en fait c'est un noyau DUR pour nous de façon à c'que oui lorsqu'il s'passe quelque chose ben qu'on soit là et puis qu'on partage même si forcément on est pas tous d'accord on n'a pas euh on n'a on n'est pas tous d'accord mais en tous les cas on est on est d'Accord d'une chose c'est qu'on accepte pas que des policiers euh se sentent au-dessus des lois et tuent impunément ou blessent impunément\ et euh:: j'pense qu'on est tous d'accord sur l'impunité policière (.) et que: que ça doit- aujourd'hui ça doit s'faire naturelleMENT/ et j'pense que de poser les trucs (.) voilà si ch- si si y a différentes personnes ce soir personne n'a forcé personne à venir si vous êtes là c'est qu'vous avez la volonté de vouloir faire des choses et de participer/ (.) donc j'pense que de poser quelque chose de précis ou quoi qu'ce SOIT/ ce s'rait prendre la tête aux gens et y a des- `fin moi personnellement ça m'dérange pas mais j'sais qu'y en a d'autres qui n'apprécient pas de de poser des trucs et qui réagissent comme ça euh à l'instinct et j'pense qu'il faut respecter ça aussi/ (.) donc après c'est sûr qu'il faut être organisé mais en tout cas la volonté elle est LA/ euh c'est une- euh c'est une assemblée qui se tient d- depuis la mort de rémi fraisse (.) j'en ai pas loupé une je crois <((en riant)) euh ça va> ((rires)) et donc VOILA si ça tient autant ça veut dire que y a y a d'la volonté d'la part de de chacun d'nous et qu'on doit pas se poser ces questions à à quoi elle sert à quoi elle SERT (.) c'est-à-dire que si on a des choses à proposer à ce moment- là on les FAIT et on soutient on partage dans nos réseaux et euh on est solidaire quoi\ (.) donc voilà donc euh après j'pense qu'après c'est trop se prendre la tête pour rien et qu'ça pourrait euh prendre la tête à d'autres et euh y en a qui viendraient pas p't-être à une prochaine ag parce que ça les a saoulé\ °après je sais pas c'que vous en pensez mais euh°

216 KAR y a quelqu'un qui voulait (p't-être) parler

217 NAD °y avait trois points j'sais plus° (inaud.) ((rires de quelques participants)) euh j'pense qu'y avec cette troisième euh ok j'prends la parole ((rires))

218 XXF nan nan mais vas-y comme tu veux ((rires de quelques participants))

219 NAD nan c'est la troisième fois qu'on remet:: j'veux pas dire qu'on remet en question l'assemblée j'pense que ça été clair et le texte dont tu as parlé euh euh ça:: décrit tout/ (.) c'est CLAIR et euh encore la plupart d'entre nous aujourd'hui n'était pas là mardi dernier et on a reposé on a redit on a redéfini en

fait que ça sert à rien de justement quand y a quelqu'un qui propose qui dit quelque chose/ à pas en en faire un DÉBAT c'est plus proposer et p'is concrètement qu'est-ce qu'on peut faire ET AUSSI c'est euh quand y a quelqu'un qui propose quelque chose est-ce qu'on la prend est-ce qu'on l'étudie est-ce qu'on la fait on la fait pas et selon la disponibilité des des gens\ ben parce qu'y a des gens aussi euh ben qu'on est là moi j'fais partie des gens (.) quand j'sais qu'j'vais venir le samedi prochain ben j'vais la travailler quand je sais qu'j'vais pas venir ben j'vais pas la travailler comme j'ai fait la semaine dernière quoi\ (.) euh y a aussi aut' chose euh que j'arrive pas à comprendre c'est sur la liste euh euh:: de l'assemblée euh là les gens qui sont insCRITS de notes qui arrivent et qui demandent à se désinscrire et du coup euh:: est-ce qu'on doit pas s'poser la question pourquoi/ est-ce qu'il y a trop de:: comment dire y a trop d'infos:: j'veux pas dire qui sont pas Inutiles mais euh quand même pis on a parlé on connaît l'histoire moi j'la connaît parce que j'suis d'argenteuil et puis on a fait pas mal de choses là-bas avec des gens qui qui soutiennent cette famille et euh:: est-ce qu'on peut pas aussi s'poser la question de plus en plus l'assemblée y a moins d'monde et ausSI on va pas remettre la question le but de l'assemblée c'est que au moins une fois par semaine ou plutôt UNE fois en début de semaine °surtout que les vacances là ça fiche et tout y en a qui vont partir décompresser p't-être d'autres qui ont des problèmes familiaux j'en sais rien° donc j'pense que ici euh c'est euh (2.1) c'est d'POUvoir maintenir cette assemblée et ne pas s'laisser (entendre dire) ouais on est démotivé on n'est PAS démotivé c'est juste que pour l'instant voilà on arrive on s'pose on essaye de discuter de de voir c'qu'on peut faire en- ensemble\ °(inaud.)°

220 MIC j'voudrais juste aller dans ton sens enfin dans le sens d'un peu
221 GRE tout le monde donc l'assemblée elle doit continuer tout ça et comment ce ce côté de de forces qui se qui s'soutiennent qui s'complètent/ (.) moi j'l'ai vu en allant déposer une manifestation c'était la première fois d'ma vie et c'était en participant à cette ag/ hien (.) et et euh (inaud. pendant 20.1) ((chuchotements entre JPP, AUD et MOI) et du coup effectivement y a un y a un côté j'suis j'suis genre le visage euh (1.1) (inaud. sur 8.7 sec) et puis aussi pour dire que y a eu des actions d'faites donc ça a pas forcément impliqué tout le monde/ (.) et euh (inaud.) y a eu un rassemblement (inaud.) rémi fraisse (inaudible pendant 7.9) et ça PASSE et tout l'monde et les gens qui voulaient y aller (inaud.) moi c'était mon cas et ceux qui veulent pas y aller ils y vont pas moi j'pense qu'c'est intéressant effectivement de v'nir ici partager toutes les actions et euh après chacun peut ou peut PAS (inaud.) et ensuite j'ai lu l'papier et effectivement ça: les questions de comment s'organiser et tout et puis les questions de: de besoins matériels et et de sous (inaud. pendant 6.2) ((bruits de feuilles et mouvements dans la salle)) (2.1)

222 MIC euh j'crois c'était à moi hein (1.2) moi moi moi c'qui
((bruits de feuilles et mouvements dans la salle)) (5.8)

223 MAU impose-toi (1.1) nan mais vas-y vas-y aller MIC vas-y parle plus fort par contre

224 MAT vous avez levé la main en même temps
((bruits de feuilles et mouvements dans la salle)) (1.3)

225 MIC euh moi c'qui me:: (1.2) oui effectivement j'trouve que ça s'rait bien de discuter du:: du texte/ qui a été proposé/ euh parce que:: en fait depuis deux mois ça a été très vite/ on est parti d'la mort de rémi fraisse\ (.) rémi fraisse y av- ça voulait dire DEUX choses rémi fraisse (.) les violences policières/ (.) mais aussi la zad euh sur sivens et d'autres zad qui s'sont développées depuis// et:: (.) euh franchement je trouve que cette assemblée elle est vraiment BIEN/ et: quoi

qu`je dise là je sais qu`j`y r`tournerai euh: que j`reviendrai euh (.) à la prochaine\ y a pas de problème je trouve ça bien euh qu`on avance ensemble mais par rapport au TEXTE moi je voudrais qu`on se ferme pas que euh l`objet ça reste les violences policières mais euh sans se fermer uniquement là-dessus/ et permettre que:: d`autres initiatives puissent être prises sur d`autres sujets\ parce que c`est c`est bien euh qu`on se retrouve les uns les autres à:: imaginer des actions ensemble mais:: personnellement euh <((en souriant))j`suis p`t-être trop gourMAND> mais j`me contente pas des violences policières j`étais bien content d`aller aux états-généraux du ps euh (.) le soir quoi (.) euh:: eu- quand y a eu la manif de malik oussekine après on a été ailleurs quoi (.) et (2.2) euh:: j`pense qu`on peut garder le texte tel qu`il est/ mais (.) préserver une porte de (.) une porte qui fait qu`on peut s`retrouver sur d`autres choses\ euh vous voyez// mais y en a p`t-être d`autres euh (.) y a des violences policières dans les quartiers mais y a aussi les:: les quartiers qui CHANGENT et sur lesquels le pouvoir des:: des proJETS/ aussi\ donc j`pense qu`i` faut pas fermer l`ag\ voilà c`est tout c`que j`voulais dire sinon c`est:

(1.8)

226 XXH c`est à qui le tour de parler//

227 YOA oui euh mm XXX en fait il est question d`une: d`une observation en même temps/ c`est que bon voilà on peut organiser des- enfin sur le sujet des formes d`actions en fait parce que bon dans c`cas-là on organise des des manIFS bon mais j`p- mais j`pense que les manifs finalement ça empêche pas le mouvement d`s`essouffler quand y avait cinq euh ou six ou sept donc euh voilà j`me disais que si nous euh avec les copains on voulait s`investir dans le mouvement et commencer à organiser des choses XXX après moi j`me vois pas vraiment organiser une manif `fin une forme d`action où on pourrait monter un rassembleMENT euh la le pique-nique j`veux dire il était X y a eu y a eu d`la DIFF euh nous aussi on a participé à des manifs qu`y a P`US maint`nant mais des manifs sauvages sur saint-denis au moment où les où les lycéens i` s`mobilisaient au début (.) donc ça y a p`us c`est dommage mais euh c`est voilà qu`est-ce qu`on a/ comme forme d`action à part manifs sauvage manif euh euh générale ou alors ou alors rassemblement/ parce que ça j`pense que ça ça fait pas peur dans l`fond (ça)\ (.) donc moi j`p-j`aimerais bien m`investir avec mon temps mon énerGIE mais le truc c`est que comme y a plein de mini p`tites choses et que j`suis un peu XXX par moments (.) le truc que- j`réfléchis à des trucs qui pourraient VRAIment VRAIment faire mal au système et qui s`raient vraiment stylés quoi\

((mouvements dans la salle et chuchotements pendant 8.5))

228 JEA oui c`est pour reprendre l- entre autres c`qu`à dit MIC la spécificité de cette assemblée c`est les violences policières et et la zad\ (.) et les zad/ c`est né aussi de d`un mouvement qui s`appelle no border/ (.) c`est-à-dire que c`est à la fois le: la question environnementALE la question des banLIEUES la question de l`immigraTION de ce vaste cimetière qu`est la méditerranée (.) euh (.) avant hier là y a l`président d`la république qui a inauguré un endroit à paris qui s`appelle la cité de l`immigration (2.5) et puis y a la question de effectivement paris c`est la ville qui s`bouge le moins j`crois que c`est pas par hasard c`est pas qu`ça s`bouge le moins c`est qu`c`est là qu`c`est l`plus difficile c`est pas par hasard parce que:: parce que c`est la capiTALE parce que c`est national les enjeux sont IMMédiatement gigantesques (.) on sait tous que l`année prochaine il va y avoir une conférence sur euh (.) très attendue euh (.) j`sais plus quoi là pour lutter contre le réchauffement m- climatique que ça va être un VASTE euh euh barNUM que ça va être absolument monstrueux genre euh genre championnat de foot genre exposition internationALE enfin euh euh donc ça va être euh euh euh en termes policiers ça va être ça va être (chaud quoi)\ et (.) c`qui [m`semble euh&

229 XXH [(XXXX
(0.9)

230 JEA &euh plein de regrets mais par rapport à la première assemblée qui a eu lieu ici tout d'suite après la mort de de (.) de rémi fraisse c'est que euh (.) y avait les gens de de france nature environnement/ et puis y avait la question des violences policières/ et des gens de france nature environnement (.) enfin moi j'ai vraiment l'impression tout un tas de courants de l'écologie qui sont tout à fait indispensables là-dessus d'a- (.) je suis tout à fait d'accord avec toi c'est-à-dire chacun s'mobilise là où il PEUT là où il l'SENT pour faire des choses et tout le X c'est pas du tout mon truc (.) il est hors de question que j'aïlle:: (.) au champ de mars euh le mur de la paix rien qu'd'entendre ça ça me rend XXX quoi j'veux dire\ (.) et en même temps j'étais consternée qu'on arrive PAS à maintenir comme ça un lien quelque chose avec eux/ et que pour eux la question des violences policières c'est euh c'est une autre planète quoi\ c'est: c'est autre chose alors qu'en fait c'est c'est la MEME quoi (.) c'est qu'c'est (1.7) voilà\ c'est c'est à peu près tout c'que j'voulais dire mais euh (5.1)

231 XXF est-ce que: on (rappelle) l'ordre du jour au pas//=
232 MAU =y a une personne qui voulait parler là (2.6)

233 CAT euh (1.7) alors j- j'interviens au nom du: collectif vérité et justice pour ali ziri\\ euh alors y a cinq ans euh ali ziri euh: est décédé/ euh:: et jusqu'à:: aujourd'hui/ euh bon des des policiers sont blanchis\ euh on:: on avait gagné en cour de cassation (.) euh:: (2.3) puisque la cour de cassation avait dit que euh le non-lieu n'avait pas été euh légalement euh motivé/ euh vu qu'il n'y avait pas eu d'enquête en fait pendant cinq années il n'y a pas eu d'enquête\ (.) y a eu trois juges d'instruction y a eu aucune enquête\ et euh: on a t'nu bon/ et euh: en cour de cassation on a: obtenu/ euh la le dépaysement sur la cour de RENNES et on: pensait que euh (.) suite à des déclarations de l'avocat général (.) qui euh avait dit qu'il fallait r'ouvrir le dossier sur au moins deux POINTS/ y a pas eu de visionnage de la cassette de l'arrivée des fourgons au commissariat/ et euh (.) il n'y a pas eu d'enquête sur euh les pliages c'est-à-dire (.) la technique d'immobilisation qui l'a asphyxié\ bon\ (.) euh: donc on pensait avoir une issue favorable (.) et en fait euh le: (.) le délibéré prononcé le douze décembre après une audition de (.) euh: maitre (mongendre) le vingt novembre le douze décembre non-lieu\ (.) bon (.) ça a été un peu contre toutes attentes et:: voilà (.) euh sans instruction/ donc euh dans les cinq jours on s'est repourvu en cassation parce que y a des contradictions d'enquête (avérées) bon ça c'est l'aspect euh judiciaire\\ euh c- cette question de: l'utilisation des techniques d'immobilisation léga- lÉTALES mortELLES en toute impunité par la police donc y a eu euh CAS sur CAS euh notamment euh:: l- l'utilisation d'la technique d'la clef d'étranglement euh bon asphyxie aussi/ et on a été euh: frappé (.) euh par la similitude avec c'qui s'passait aux états-unis euh à i can't breathe euh ali ziri il est mort d'asphyxie aussi euh: et le fait que le mouvement s'est développé aux états-unis en remettant en cause la justice (.) la justice pour tous donc la dénonciation de euh une institutionnalisation du RACISME euh:: et de de d'une justice euh euh (1.6) injuste inégale (.) euh puisque les le mouveMENT qui s'est beaucoup ampliFIE euh contre les violences policières il a débouché sur euh la remise en cause de leur système de grand jury (.) euh qui décide de de l'inculpation ou pas/ euh:: des policiers en l'occurrence et qui ne les inculpe jamais et qui s'fait sans avoCAT et et bon qui euh montre que le les les FORCES de police sont les bras armés de l'ÉTAT euh aux états-unis comme ici euh aux profits de: euh au:: profit de de la classe dominante euh bon\ (.) sur euh sur argenteuil la mort de ce chibaNI euh elle est elle a été ressentie comme une une euh au-d'la la: (1.5) d'la de de de sa mort euh (1.3) euh (1.7) Ali ziri autant qu'chibani il incarne toute la population ouvrière euh qui est euh sur argenteuil hein a un on a le plus grand foyer le plus grand

nombre de foyers adoma euh où toute cette génération de travailleurs qui est venue dans l'industrie aéronautique automobile qui était très importante sur argenteuil/ (.) ils sont v'nus avant l' regroupement familial euh (.) tous ces hommes maintenant ils sont là euh coincés dans les les foyers qui sont pas des maisons de retraites médicalisées (.) ils ont pas obtenu le le droit de:: le droit d' vote euh et donc c'est toute une partie d' la population euh qui se sent exclue et en plus euh euh atteinte dans ce ce cet assassinat (0.7) et d- et il y a eu- depuis cinq ans y a eu une TRES forte mobilisation/ de de toute la population euh on on a marqué TOUS les anniversaires et euh ça a un peu une valeur euh euh ça avait un peu une valeur symbolique pour tous les autres (.) qui se battent euh euh aussi en justice/ parce que euh ali ziri était un des cinq cas de morts aux mains d' la police euh euh ret'nu par amnesty international dans son rapport qu'avait été suivi d'un rapport des policiers au-dessus des lois en france (.) et euh euh (1.1) à part le cas d' ali ziri euh tous les non lieux ont ont été maintenus\ et là nous on avait espéré qu'on avait le premier non-lieu cassé\ (.) donc euh c'est un combat qui pour nous a un retentissement euh euh (0.8) par rapport au au (1.5) à tout le le passé de de euh (0.9) la (1.6) population a- argenteuillaise euh par rapport au au au racisme euh à l'EXclusion de de toute la population euh euh (1.7) d'origine maghrébINE bon euh et dont les les per- persécutions continuent/ et euh effectivement euh:: (.) on on a bien l'intention de euh faire marquer vraiment euh cet événement/ et: c'est pour ça que: les propositions de: manifestations qu'on a entendu on décidera jeudi dans notre réunion euh (.) ça dépendra d' qui appelle euh de savoir comment euh y a déjà eu des suggestions d' faire un (0.9) un (0.6) die in (.) se coucher tous par terre comme si on était mort (.) bon reprendre euh euh (1.3) des slogans (1) qui montrent que c'est vraiment euh une X qui a beaucoup de XX qui se fait euh dans le cas de problèmes euh euh (.) d' ali ziri bon nous on a tout l' passé avec eux guéant valls hortefeux euh alliance bon et bac euh bon et on a tout ça derrière hein avec tout ce contentieux à régler (1.2) euh donc voilà bon je sais pour euh si euh j'ai présenté euh:: par rapport à votre assemblée à laquelle on a- jamais participé euh:: par rapport à vos OBJECTIFS à: votre démarche euh:: bon euh (.) considérer ça comme un point d' information\ `°XX°` =en tout c'est quelque chose qui fait partie euh (3.9) des choses euh de fait l' assemblée quoi c'est-à-dire que là un NON lieu euh moi personnellement j' peux pas laisser passer ça quoi\ (.) comme j' vous dit vendredi j' ai reçu la nouvelle c' était comme si (.) comme si c' était mon PERE quoi (1.1) ça ça me concerne d' autant PLUS parce que là c'est c'est c'est pour moi c'est le NON lieu de trop c'est-à-dire que là une assemblée qui traite des violences policières/ et qui traite de de de (2.1) si cette assemblée va: ne réagit PAS ben à quoi on va réagir/ quoi c'est-à-dire que là c'est d' une actualité °(inaud. pendant 15.1)°

234 AME

((mouvements et brouhaha dans la salle pendant 16.2))
(voilà j' m' appelle) (inaud.) et j' viens du testet et donc euh c' que j' voulais dire euh: et en fait j' voulais euh j' v- bon (.) j' pense aussi qui faut aller si on a envie d' aller un peu vers l' action tout ça j' ai entendu des trucs je voulais régir par rapport à organisation pas organisation/ (.) euh déjà euh (.) j' trouve que c'est une bonne idée aussi lorsqu' on parle d' actions de s' mettre en p' tils groupes direct ben soit en fonction des disponibilités ben moi j' suis dispo par exemple de telle heure à telle heure et selon l' emploi du temps et la disponibilité de gens ou alors si on veut faire un truc un peu un peu (.) on prend- une certaine prise de ri::sque un peu du tracta::ge (.) avec par exemple un porteur de parole avec un truc un peu plus on va dire pour animer le tout avec une question et on demande aux gens d' réagir sur euh ben par exemple c' que ça veut dire la violence policière pour eux (.) euh: y avait l' idée de- donc là c'est sur l' organisation de s' dire euh `fin bon y a des gens qui sont partis d' autres qui

235 LAE

sont arrivés `fin plein de trucs comme ça déjà ça me <((en riant)) (.h ça me rend malade) ça me plombe un peu désolée> et pourQUOI// parce que justement j`pense hum que c`est bien de garder une spontanéité mais j`préfère le truc de (1) c`est le plus lourd pour moi c`est l`fait qu`on:: respecte pas les: (paroles) de l`autre par exemple le fait que:: voilà il s`rait utile qu`on sache par exemple qui prend les tours de parole // (.) déjà ça c`est clair et puis est-ce qu`il y a des gens qui prennent un compte-rendu/ parce que (inaud.)

236 ALX ouais y a quelqu`un=

237 LAE =ce serait utile que y aient des gens qui DISENT quand on n`est pas qu`on dévie un peu du suJET/ et qu`on est pas dans l`ordre du jour parce ça fait plusieurs fois qu`y a des trucs comme ça (.) la présentation du nouveau collectif qui est arrivé y a des gens qui parlent de l`organisation d`autres de prévoir des actions °(inaud.) à quel point° juste avoir envie de dire que ça ça s`rait vraiment utile/ euh donc c`était sur l`organisation/ et euh et après sur le pourquoi de:: sur quoi il parlait (.) moi j`sais pas mais pour moi le truc violent c`est une X j`trouve super (bizarre) c`est p`t-etre con entre parenthèses mais la violence d`état qui est à la tête des violences que le système nous inflige au quotidien y a notamment la violence des institutions la violence de: forcer les gens à travailler et j`pense que voilà\ donc dire que y a un système de violences ben y a plein de violences quoi violence d`état par exemple ou des institutions donc voilà pour moi y a ce truc vachement important de euh pour pas perdre des gens ou pour être plus effiCACE c`est bien de- d`essayer quand même d`être organisé sinon ça fait quoi c`est (.) désolée j`vais faire un peu ma politicienne anarchiste mais tyrannie de l`absence de structure <((en riant))pour citer l`bouquin> c`est-à-dire en fait qu`en gros quand y a pas de structure ben souvent c`est qui qui parle// ceux qui a l`habitude de parler et:: les gros mecs et etcétéra etcétéra donc euh:: voilà\ (.) donc euh:: c`était pour dire que pour moi c`est vachement importANT et puis on devrait commencer par ça c`est saoulant d`parler d`organisation et tout mais ça peut être un truc euh bien\\ voilà\\ j`pense que ce s`rait super que (inaud. pendant 6.7)

(1.4)

((rires))

238 MAT? °t`avais° (.) t`avais l`air d`avoir euh: MOI j`ai un truc à DIRE mais si t`avais une réponse directe/ excuse-moi ((semble prendre quelque chose dans ses mains))

239 XXH ouais

240 MAT? si [t`avais une réponse directe

241 ALX [ouais j`avais une r- une- en fait j`pense que: chaque type d`assemblée elle a son mode d`organisation on en a parlé au début/ vu l`nombre qu`on était y a pas eu de de gens qui allaient prendre les tours de parole parce que on a commencé à qu- quinze// dix// et y a quelqu`un qui prend euh les notes et euh et après respecter les tours de parole tu parles de: (.) tu vois de prendre la parole de savoir quand et qui est-ce qui parle ben le: (.) c`est juste parce que y a plein de gens qui sont pas sen- pas habitués à faire des assemblées que ce qu`on respecte pas l`ordre du JOUR mais ça:: j`trouve que ça s`passe plutôt bien par rapport à plein d`autres assemblées

(2.1)

((rires de plusieurs participants))

242 LES <((en riant)) la tyrannie du testet/ euh>

((rires de plusieurs participants))

243 GUI euh du coup pour- pour finir euh hum le point d`ag sur le rôle/ de cette assemblée\ (.) moi j`pense que (.) les revendications ou des actions/ elles peuvent pas être décidées dans une assemblée aussi différenciée que celle-là (.) du coup (0.8) pour MOI ce qui est intéressant c`est que (.) y ait des idées d`actions et des débuts (.) des prémisses d`organisation d`actions qui soient PROposées par des individus ou des groupes à l`ensemble de l`assemblée/ (0.9) cette assemblée qui va (.) relayer l`info (.) se joindre à l`organisation ou:: ou y

participer/ (1.2) et:: pour moi ça permet que y ait toujours un peu de fond dans l'ag parce que quand on présente une action au groupe on parle forcément de de l'action et ça va impliquer forcément un minimum de fond (.) ça permet euh de voir quel type quel type d'action va marcher va pas marcher ce qui a été relayé c'qui a pris un peu d'ampleur etcétera (.) et ça permet que:: y ait des gens différents et des s:ujets différents qui soient (.) amenés à cette assemblée (.) sans trop s'éparpiller mais en pouvant alimenter les luttes contre les grands projets inuTILES contre les violences policières et le soutien au zad en général (1.3) pour euh:: c'est c- c'est ça c::'est comme ça qu'cette assemblée elle pourrait a- assez bien fonctionner

244 LAE? toi c'était quoi ta (proposition)

245 GUI l'idée c'était que des groupes d'individus pensent à une action et commencent à son- son organisation/ (.) la propose assez vite (.) à l'assemblée qui soit la relaie soit la soutient soit participe à son organisation/

246 LAE? (inaud. pendant 2.1)

247 GUI avec des prémisses d'idées j'sais pas ben d'un côté de toutes façons y a rien à- DEcider ou VALider par l'ag euh on n'est pas encore XX les motivés (1.8) voilà (1.9)

248 SIM j'peux faire un p'tit bilan rapide (.) euh j'suis tout à fait d'accord pour l'idée du vendredi le truc international ça s'rait quand même un peu stylé qu'y ait même un P'TIT truc quoi franchement même si ils nous disent que:: qu'aux états-unis ils savent qu'y ait un p- ils kiffent paris\ ok ((rires de plusieurs participants)) ça leur f'ra plaisir tu vois et appeler à la manif du samedi euh c'est bien aussi euh le p'tit bilan que j'veux faire pour euh: en même temps proposer:: une sorte de mobilisation euh depuis la première ag tout c'qu'on a fait j'constate que: (0.9) on a perdu beaucoup de gens j'veux parler judiciairement parlant (1.1) on a perdu beaucoup de gens y a beaucoup de gens qui se sont fait arrêter préventivement plus ou moins préventivement euh y a eu des gens qu'ont pris du ferme y a des gens qu'ont pris du sursis euh:: j'pense pas qu'on ait les forces ni la volonté ni le contexte pour euh (0.9) aller dans la violence j'crois qu'là on a ni les forces j'pense qu'on va se faire técla on va juste prendre plus de prison si on va sur des trucs violents et avoir moins de monde j'pense que pour avoir fait pas mal de:: les manifs sauvages à saint-denis les manifs normales le pique-nique la police machin j'pense que justement c'qui avait le mieux marché (.) c'était le pique-nique la police/ où euh:: ben y avait des gens différents quoi y avait d'la zik y avait une table de presse y avait d'la bouffe c'était convivial (.) les gens étaient un peu contents d'être là quoi on n'avait pas trop de de rien quoi après on est parti en sorte de p'tite manif sauvage jusqu'ici y a la fanfare ils nous ont suivi on n'avait pas l'air pour une fois trop de de fous ((rires de plusieurs participants)) à la fin i::: bon les musicos ils nous ont lâchés on a fini on avait l'air de fous voilà\\ ((rires de plusieurs participants)) c'est euh: c'est un truc qui: (1.5) si les gens (0.5) faire des trucs bloquer le système le périph tout ça c'est des bonnes idées mais:: voilA bon y a- bon bref\\ faut savoir euh:: à quoi on s'attend où est-ce qu'on VA les risques tout ça (1.6) les gens font c'qu'ils veulent (.) moi c'qu- j'pense que dans l'état des choses où on EST/ (0.6) c'qui s'rait quand même golri ce serait de faire des p'tits évènements ben d- putain\ <((en riant)) j'ai pas l'habitude dire ça> mais des des p'tits évènements un peu sympas on s'fait une sorte de: ((rires de plusieurs participants)) des p'tits buffets ouais où y a d'la zik des tables de presse les gens s'rencontrent y avait même des artistes putain ils sont montés à des:: ils ont fait un happening ils étaient tous en jaune ils sont montés à des trucs et tout c'était (.) j'ai pas l'habitude quoi c'était y avait D'AUTres gens c'est euh voilà j'pense que ça s'rait bien si on doit réorganiser un keutru de faire ce genre d'actions-là\\ voilà\\

249 NOE mais c'était un événement c'était pas une action

250 SIM ouais ou:: ou une performance °si tu veux°
 ((rires de quelques participants))

251 LES? y a quelqu'un qui veut parler derrière là

252 YOA moi euh- c'que j'pense de tout ça nous euh y a (.) à l'ag là depuis ces derniers temps à la bourse du travail on a proposé euh justement un de faire un concert où les fonds euh iraient à la mobilisation pour les moy- pour payer les moyens d'action tout ça et en fait ce: concert ce serait pour nous on voudrait le faire voilà on a déjà contacté les groupes et tout mais le gros problème c'est que il nous manque euh des lieux (.) parce qu'à paris on a constaté que y avait plus de lieux euh culturels social et tout ça/ et donc on sait pas du coup organiser ce concert parce qu'on a pas envie de l'organiser dans une grande salle ni euh dans une grande salle où faudrait payer la salle et tout ça ou et on n'a pas envie de l'organiser dans un bar on a envie de l'organiser dans un lieu alternatif et donc voilà et nous on voudrait faire ce concert euh punk en soutien à la mobilisation/ mais euh voilà si vous avez des idées de salles nous on l'organise y a pas de problème quoi\ (.) mais ce serait avec table de presse euh de euh donc euh de notre asso une table de presse euh je sais pas par exemple de de regard noir/ mais en tout cas euh c'est ça nous on est d'accord pour qu'il y ait une table de presse les groupes ils sont d'accord pour jouer mais on a pas de lieux quoi tu vois\ (.) c'est vraiment c'est vraiment le gros problème donc si vous avez euh par exemple euh des lieux à proposer on a ess- nous la parole errante nous a fait comprendre que `fin au début d'la semaine ils nous ont fait comprendre que c'était mort parce qu'ils étaient (menacés) qu'ils avaient un programme chargé en plus euh le cicp on n'arrive pas à à négocier de dates avec eux donc on est un peu on sait pas du tout c'qui faut faire quoi donc euh=

253 MIC =le lycée autogéré t'as essayé//
 (3.9)

254 YOA donc voilà\\ (.) il nous manque une salle quoi\\

255 EMI j'crois qu'il a pas entendu
 ((chuchotements entre MIC, YOA et d'autres personnes pendant 14.3))

256 XXH ((intervention inaudible qui se détache sur un fond de chuchotements nombreux entre les participants pendant 57.2)

257 MAT ouais juste pour euh- (1.1) c'est:: p't-être pas tout suite engageant/ mais juste pour euh pour euh prendre un peu les températures y a déjà deux propositions là qui ont été faites qui semblent euh qui planent c'est-à-dire organiser encore un événement un peu festif un peu euh (1.5) étendu pour euh voilà au motif de- j'suis d'accord avec toi j'suis d'ac- on avait besoin de ÇA à ce moment-là d'un moment un peu euh confortABLE:: où on pouvait parler on pouvait échanger on pouvait rencontrer des gens qui ont pas l'habitude d'être là (inaud.) du coup j'ai envie de savoir un peu là est-ce que y a des gens comme ça juste euh a priori qui se sentiraient de s'occuper de d'abord sur l'événement un peu festif euh et de réfléchir à l'organisation à une date à machin et là vous pouvez lever la main si y a des gens qui sont intéressés qui ont des disponibilités pour ça/ c'est pas grave si y en a pas hein mais:

258 XXF (inaud.) pour le concert

259 MAT et sur le concert/ est-ce que y a des gens qui se sentent disponibles ou investis pour euh:

260 XXH [(inaud.)

261 MAU [enfin sur le concert c'est plutôt l'idée du d'un lieu en fait

262 MAT ouais [mais du coup

263 MAU [qui y un vrai- un réel enjeu de lieu quoi\

264 MIC pour le concert je vais essayer de voir au lap si c'est possible

265 AME? est-ce qu'on fait l'point du jour ou- l'ordre du jour ou::

266 ALX du coup/ euh (1.2) pour le: vu qu'on est sur les: on a embrayé sur les perspectives là depuis un p'tit bout de temps/ du coup y a deux choses un peu différentes euh du coup le collectif ali

ziri il appelle pas encore à une manifestation samedi/ si j'ai bien compris\ (.) c'est ça// (2.3)

267 CAT ben on en discutera jeudi/ mais::=

268 ALX =ouais c'est ça ma question c'est juste c'est p- quelque chose qui est pas encore établi quoi/

269 CAT oui mais en même temps on a peu de renseignements sur cette manifestation du samedi\

270 ALX c'est-à-dire qu'en fait- elle a été appelée par qui/ y a quelqu'un qui peut préciser/

271 AME alors c'est c'est euh: soutient aux inculpés euh: qui ont pris notamment euh: le jeune qui a pris huit mois/=

272 ALX =ok=

273 AME =euh de prison FERME euh donc à la base c'était euh (0.9) c'est c'est pas une manifestation c'est un rassemblement plutôt/ et euh:: et donc moi dans l'idée pour réagir par rapport euh par rapport à: au non-lieu de de dans l'affaire d'ali ziri/ (.) c'était de:: de de proposer de s'rassembler à ce moment-LA et de distribuer des tracts pour- pour mettre au courant les gens que: encore un non-lieu et c'est le non-lieu de TROP et que y a deux poids deux mesures un manifestant qui prend huit mois parce que parce qu'il a manifesté contre les violences policières et qu'il y a des policiers qui TUENT et eux qui prennent rien/ (.) donc euh:: faire le lien causes à effets euh pour moi il était important (2.2) après euh après moi j'ai proposé au collectif d'ali ziri de de de (.) de venir se joindre à nous ce jour- LA et euh donc eux ils se rassemblent apparemment jeuDI (.) euh mais bon en tous les cas euh:: j pense que y a pas de soucis à ce niveau-là je sais que vous êtes plusieurs à: à décider mais euh en tous les cas (0.9)

274 CAT oui euh on a proposé de:: on a proposé d'en discuter après-demain mais euh: en même temps euh

275 AME alors c'est un rassemblement qui n'est pas déclaré\\

276 CAT bon d'accord

277 AME donc voilà\\ pas déclaré/ mais euh::

278 CAT à stalingrad//

279 AME à stalingrad\ (1.1) j viens d'avoir l'info/

280 CAT euh:: est-ce qu'il y aura d'autres collectifs euh:

281 AME ben y aura le collectif euh:: stop au contrôle au faciès/ ferguson paris/ euh:: bon NOUS (.) et puis après euh des gens de l'assemblée qui viennent d'être mis en courant euh mais en tout cas pour notre part euh (3.4)

282 ALX du COUP euh si j'voulais cette précision peur euh (1.1) faire une proposition/ (1.4) là les- enfin pour faire une proposition pour un peu un: (.) comment dire pour rassembler ce qui a été dit/ (.) en gros y a une journée internationale vendredi/ (.) on s'est dit qu'on pouvait l'utiliser pour au moins faire quelque chose a minima/ qui appelait à samedi et en même temps réagir sur l'actualité faire p't-être j'en sais rien une bande-roule qui parle du non lieu et qui l'associe avec c'qui s'passe euh sur ces- sur l- vu qu'c'est des problématiques qui sont assez: qui sont semblables/ et p't-être ensuite euh (1.2) enfin en gros c'est ça qui s'est proposé c'est d'faire quelque chose le vendredi d'petit pour appeler à samedi et euh et y a AUTRE CHOSE c'est d- que l'assemblée sur le long terme euh: `fin y a d- y a des gens d- de l'assemblée qui voudraient organiser un concert ou un aut- un autre événement du type du pique-nique de la dernière fois quoi\ (.) mais c'est deux choses différentes j pense qu'on peut: au moins les séparer pour en parler

283 NOE euh juste euh pour vendreDI euh le tractage que c'est vraiment une bonne idée mais j trouve que c'est quand même un peu LEger/ (.) et j pense si jamais c'est ça peut s'organiser quand même en action ou en ou en c'est c'est ce serait MIEUX c'est une action symbolIQUE/ c'est-à-dire qui crée pas de: (1.7) de violences euh: (1.6) °je sais pas° (1.2) on peut faire les DEUX en fait\ (3.7)

284 AME alors qu'est-ce qui est proposé vendredi en fait//
285 NOE ben justement c'est à trouver c'est à définir (1.6) moi j`peux proposer des idées mais si on est dans un truc euh: voilà visuel c'est vrai qu'en ce moment y a le MAAlox/ (.) c'est une information euh qui est importante on pourrait arriver quelque part avec du avec le visage plein de maalox ça ça laisse des traces assez euh assez puissantes sur le visage euh: enfin j`sais pas faire quelque chose de: (1.6) enfin qu'il y ait au moins euh (2.5) c'est à définir voilà j`sais pas moi\
286 AME j`sais qu'y a des actions qui sont menées à RENNES enfin peut-être que vous êtes au courant par rapport à la venue de valls euh:: à RENNES (.) et donc y a deux actions y a une action pour empêcher euh: que valls euh donc y a un rassemblement qui va être fait euh à midi devant la maiRIE de de RENNES/ (.) et euh vendredi aussi donc euh est-ce que vous êtes au courant ou pas (2.6) j'ai eu l'info par MAIL/ (.) donc éventuellement oui on pourrait faire quelque chose\
(3.2)
287 NOE mais là c'est vraiment sur le plan international c'est-à-dire que la grèce euh avec les états-unis euh: c'est c'est c'est ferguson c'est yanNIS c'est euh voilà le non-lieu enfin voilà c'est sur un plan international donc euh
288 KAR effectivement sur rennes ils font un truc jeudi vendredi et sur touLOUSE samedi ils ont préparé aussi des choses (.) c'est-à-dire qu'il va y avoir des trucs d'organiser le samedi (sur toulouse) (1.9) et qui va faire le lien aussi avec ali ziri (.)
289 ALX est-ce qu'on pourrait pas euh (.) fixer un rendez-vous/ (.) que y ait au moins q- je sais pas quelqu'un qui s'engage à amener du matériel de distribution/ et si y a des gens qui veulent s'organiser euh pour à ce moment-là proposer une action: ou des gens qui veulent faire quelque chose de plus (.) parce qu'en fait je sais pas si y au- y aura cette énergie-là là sur euh sur trois jours p't-être juste mettre un rendez-vous pour que y ait au moins du monde pour différer quelque part j'en sais rien/`fin: et si y a des gens qui ont l'énergie de d'investir ce rendez-vous de toutes façons enfin j'en sais rien on peut l'faire tourner que y a rendez-vous tel jour pour différer des TRACTS/ et si y a des gens qui ont qui arrivent à prévoir une action enfin voilà (1.1) parce que j'ai l'impression qu'une action c'est ambitieux au vu des des forces °et des gens°
290 NOE [ben non justement
291 MAU [ouais la temporalité ben ouais mais faut prendre en compte la temporalité en fait des choses parce que y a p't-être y a plusieurs personnes là de c`que moi j'ai entendu y a plusieurs personnes qui ont l'air d'être euh FATIGUÉES d'être une sorte d'activisme de de réaction en fait et ça faut le prendre en compte enfin on peut pas dire faut faire des actions faut faire des actions alors que y a pas d- y a y a une baisse d'énergie/ faut l're- reconnaître peut-être juste c'est pas GRAVE/ on est des êtres humains aussi qui ont une- enfin j`sais pas et la temporalité d'action sur action elles sont elle est en train d'nous détruire quoi
°j`sais pas°
292 NOE
293 MAU bah d'une certaine façon oui donc il faut l'reconNAÎTRE que c'est pas la question du nombre etcétéra que c'est la question d'la volonté c'est la question de est-ce que dans une dans une putain de guerre ou dans une guerre réelle y a des moments y a des moments où y a besoin de retraite quoi\ enfin j`sais pas moi c'est c`que j'ai appris dans les stratégies de guerres (.)
294 XXH moi j`[m-
295 MAU [ET et du coup c'est qu- ça peut être à l'- à la hauteur de c`que les gens SONT qu'est-ce qu'on peut proposer de réaliste vendredi donc en partant de ta proposition et ça peut être juste euh une- un- diffuser d'un tract/ mais diffuser d'un tract ça veut dire (.) écrire un TRACT `fin voilà est-ce qu'y a une énergie pour écrire un tract au au en alliant tout ce qu'on a euh réfléchi/ effectivement là on dit ok ceux qui sont prêts à faire ça ils y vont tout de suite quoi parce qu'en fait euh (.) voilà et la deuxième chose c'est ou alors une chose simple dans laquelle on s'dit ouais vendredi euh on arrive à à

communiquer par rap- en disant SYMboliquement ou je sais pas
quoi vendredi on arrive à faire quelque chose et savoir si là
y- ne serait-ce que là y a des forces pour faire des choses
vendredi en fait\ (.) et pareil pour samedi c'est-à-dire
l'organisation d'une manif sachant qu'une manif elle n- elle
nous plombe parce qu'elle nous demande de l'organisation elle
nous demande de la disponibilité et en fait y a PAS d'monde et
euh du coup le fait qu'y ait PAS d'monde ça nous fait juste
dire ok y a pers- enfin on n'est pas nombreux à s- on est
nombreux à s'sentir peut-être concernés mais on n'est pas
nombreux à s'engager dans un truc qui f'rait mouvement/ (.) y a
PAS d'mouvement t'as raison\ (.) enfin j'suis p't-être un peu
déprimée là en ce moment mais (0.6) juste prendre un un rapport
(.) à la réalité des choses aussi et de nos PROPRES forces là
tout d'suite avec tous les individus qui sont là c'est pas euh
peut-être par internet on va réussir à à avoir un rendez-vous
(.) enfin voilà c'est juste là les personnes qui sont là est-ce
que vendredi y a des gens qui se sentent de faire quelque chose
et ceux qui s'sentent de faire que`que chose vendredi ils vont
dans l'autre coin d'la salle et i' discutent en fait parce que
c'est vrai qu'c'est ça en fait\

296 NOE mais juste euh voilà sur l'énergie et les forces (.) une manif
c'est crevant\ (.) un événement à organiser c'est crevant\ (.)
mais l'action ça reste quand même que`que chose de FRAIS\ (.)
t'as une date t'as quand même pas euh grand-chose à: et ça
reste quand même euh beaucoup moins d'énergie y a pas besoin de
de de tracts en fait les gens ils peuvent parler
((chuchotements dans la salle)) euh::: moi ça m'paraît plus
frais quoi (0.8) mais c'est vrai que j'trouve que les manif et
les événements c'est un peu tuant quoi\ (.) à part un concert/
euh

297 MAU les évènements on peut les organiser pour euh la rentrée `fin
on n'est pas euh la police on va pas s'en débarrasser des non
lieux on va pas s'en débarrasser comme ça il faut tenir aussi
j'veux dire (.) proposons un truc pour JANvier là pour essayer
d'faire un pique-nique la police bis en JANvier ça m'paraît
plus raisonnable que là dans deux jours alors qu'y a les fêtes
de Noël qui arrivent les gens ils en ont rien à carrer ils sont
en train d'aller chercher leurs cadeaux quoi (1.1) mmm `fin:::
nan m- j'suis un peu euh::: juste p't-être proposons ce- en
deux temps comme le copain il a proposé là qu'est-ce qu'on est
capable de faire vendredi et samedi/ et questionner d'p't-être
d'faire un pique-nique la police rassemblé avec la proposition
j'ai pas:: j'ai pas suivi mais y avait un truc le dix-huit
janvier qui était prévu je sais plus trop où est-ce qu'on peut
pas l'investir ce truc-là/
298 MIC c'est:: c'est une réunion
299 MAU c'est une réunion// et ben on peut la <((en riant)) transformer
en réunion FEStive:: ((rires de plusieurs participants)) j'en
sais rien mais y en a MARRE quoi>
((rire de plusieurs participants))

300 MAG nan mais y avait aussi euh wissam moi c`que j`pense [(inaud.)
301 LES [y a des:::
((brouhaha)) y a des::: tours de::: pal- ouais (.) du coup (0.9)
ouais moi j`voulais:::/
(1.3)

302 EMI? c'est qui qui fait le tour de parole//
303 LES C'EST ELLE QUI FAIT L'TOUR DE PAROLE ET J'AI J'AI PAS FAIT ÇA
AVEC MA MAIN MAIS ON M'A VU ouais (.) et euh du coup euh moi
c`que du coup j'rejoins c`que dit euh la copine (0.8) euh par
rapport à une intervention qui a eu lieu tout à l'heure (.) de
dire faut euh faut pas qu'l'assemblée elle s'pose trop
d'questions et de réfléchir trop pourquoi à quoi elle sert et
pourquoi on fait les choses (.) ça j`pense ce s'rait une
ERREUR/ (.) et euh:: et ça veut- et et et l'activisme je moi
j`pense que c'est une erreur aussi (.) euh: si c'est pas::: si
c'est pas réfléchi en fait et que on s'épuise là-dedans/ et que
on s'est mangé quand même pas mal de réflexions et de CRITiques
au tout début des assemblées j'sais pas si vous en s- si vous
vous en souvenez/ (.) mais le fait de (0.7) voilà d- le fait de

réagir que quand y a:: des:: des militants qui s'font euh:: qui s- qui s'mangent des violences ou qui s'font tuer ou euh:: qu'on crée pas assez le lien/ (.) et euh j'pense pas qu'ce soit en continuant des actions/ (.) dans l'urgence (.) euh dans des quartiers où euh on connaît personne euh:: (.) euh:: que que qu'on va créer quoi que soit en fait\\ on va j'pense qu'on va juste s'épuiser on va parler qu'à nous et qu'on va être que entre nous\\ (.) du coup moi la question qu- de::: euh:: moi j'suis pour faire des trucs régulièrement mais p't-être un peu plus réfléchis (.) euh par rapport euh (.) moi une question qu'j'pose du coup c'est COMMENT on fait le lien avec d'autres collectifs par exemple là y a:: (1.2) les gens du collectif ali ziri qui sont là (.) comment euh:: (.) par rapport à c'qui s'passe en ce moment au non-lieu/ euh est-ce que ça a du sens d'aller à stalingrad bon maintenant l'po- le rendez-vous est posé donc ça changera rien mais est-ce que ça a du sens du coup d'aller là-bas est-ce que ça aurait plus de sens du coup de d'aller à argenteuil euh de rencontrer les gens sur place/ euh y a d'autres collectifs qui existent euh comment on les rencontre comment on crée un peu ce réseau en fait\\ (.) et j'pense pas que ce soit en accumulant toutes les semaines dire ah prochain rendez-vous qu'est-ce qu'on fait où on s'rejoint qu'on va s- qu'on va construire quelque chose de (.) de solide et que::: et et et surtout euh voilà les critiques qu- qu'on s'est mangées et qu'on s'est f- qu'on s'est qu'on s'est faites en début de mouvement/ je suis pas sûre que là:: on y réponde euh en (.) ce moment euh avec euh notre façon de faire\\ (.) voilà\\ (1.7)

304 XXF hein/ c'est à qui/
305 LUC ok y a y a y en a au moins cinq qui veulent parler/ y avait toi y avait vous deux y avait toi y avait toi et y avait::
306 LAE <((en riant)) toujours les mêmes quoi> ((rire de quelques participants pendant 3.2)) (bon ok j'veux bien) XXX moi sur la question de qui est prêt à faire QUOI moi j'suis dispo vendredi pile poil et j'me porte (.) v::olontaire (.) pour euh un JEU (.) pour animer un porteur de parole c'est-à-dire une question et la porter sur la place publique et du coup la volonté avec euh (0.9) avec euh (.) dix personnes au max/ quoi et l'idée c'est en fait un objectif d'éducation populaire éducation poliTIQUE et l'idée c'est de: c'est de c'est de ouais tu prends la parole politique des gens d'ramener la politique sur la place publique et d'mander qu'est-ce qui pensent aux passants/ (.) et donc trouver la question expliquer un peu comment ça f- comment ça marche quels sont un peu le les questionnements des des gens qui viennent écouter ce truc-là/ et moi voilà\\ (.) donc euh j'propose de faire ça donc euh après que les gens viennent me VOIR/ qu'on s'échange les numéros et qu'on organise un autre rendez-vous d'ici deux jours pour organiser ça parce que une grande banderole et d'mander qui veut faire ça/ mais j'pense qu'on va trouver (.) voilà\\ donc dix personnes max pour organiser c'truc-là\\ (5.5)

307 XXH hum hum
308 KAR si y en a qui pensent que vendredi euh `fin concrètement sur châtelet (.) poser des questions (.) faire réfléchir les gens (.) voilà c'est euh parfois poser des questions aux gens euh (1.1) ça peut être quelque chose on peut déjà euh poser ce truc et puis ceux qui veulent tracter qui tractent (.) et j'voudrais rev'nir sur c'qui a été dit en fait sur euh sur cette énergie et tout ça\\ bon c'est quelque chose j'pense euh le collectif ali ziri dira la même chose c'est euh euh (.) c'est c'est normal dès l'déPART ça allait être comme ça\\ (.) j'veux dire la situation-là quoi qu'on aur- QUOI qu'on ait fait j'trouve que `fin j'v- d'ab- d'abord vous féliciter/ mais euh (.) c'est euh (1.1) c'est normal que qu'on soit aussi peu d'monde et ce sera pire après enfin j'veux dire c'est comme ça parce qu'au début y a l'émotion les gens ils viennent et y a- et petit à petit les gens partent et ils cherchent toujours des excuses/ après c'est les mails c'est y a trop de mails c'est quoi VOILA les actions

correspondent pas et tout ça mais ceux qui sont concernées ceux qui veulent vraiment quelque CHOSE/ et ben les excuses ils les éviteront pas quoi (.) et euh:: donc quoi qu'on fasse même si tu vas sur argenteuil même si tu fais tout ça le nombre diminuera c'est naturel\ (.) sauf si (.) sauf si on cherche à à:: voilà à aller voir d'autres personnes à parler c': c'est voilà mais c': c'est c'est naturel pour euh (.) voilà c'est c`que j`voulais dire après sur sur le côté (.) euh voilà mais euh ap- `fin moi j`vous félicite quoi:: euh ne soyez pas déprimés quoi franchement c'est bien c`qu'on a fait c'est bien c`qu- c`qu'on est en train de faire et (.) et euh voilà c'est euh même si même si on est un ou deux même si on est PAS beaucoup on peut on peut révolutionner les choses à très peu d`personnes voilà c'est euh (.) à un moment donné quand on a la vérité/ et ben euh et ben lorsqu'on est deux trois personnes même sur châtelet même sur tout ça quand quand j`vois amel là sur l`syndicat alliance y avait plusieurs milliers ben elle était toute seule/ ouais mais en en attendant voilà elle leur a mis du du sang donc i` le nombre de personne i` i` ne veut pas forcément dire quelque chose l`important c'est c'est d'être dans la- d'être dans l- l`bon chemin et d`faire les choses sincèrement/ (.) c'est euh: si si on a envie de faire euh si on a envie d`faire un pique-nique faisons faisons un pique-nique si on a envie d`parler parl- parlons mais euh (1.1) mais euh ne pas chercher à tout prix à plaire aux gens pour plaire aux gens ou à: faut faire les choses telles qu'on les sent et euh et (.) à deux trois personnes encore une fois deux trois personnes on peut faire des choses\

(4)

309 MIC °<((en riant)) mais on n'est pas déprimé hein>°

310 NOE c'est mon tour de parler//

(2.5)

311 MAT euh:: non en fait euh on vient d`dire à peu près c`que j`voulais dire/ (.) juste pour donc par rapport à l`action/ (1.2) naturellement `fin naturellement pas du tout naturellement° j`encourage à c`qu'il y ait euh (à faire des choses bien) (.) mais c`qu'on oublie c`qu'on pense RAREMENT c'est qu'une action ça engendre des conséquences parfois (0.8) juridiques policières financières euh de temps de stress supports légal etcétera et que:: ne serait-ce que moralement on a besoin d'un collectif pour le soutenir/ (.) donc du coup faut aussi se dire ça\ quand on s`réveille en (bringue) pour une action (.) qu`le collectif i:: faut qu`i` soit en mesure en capacité d`soutenir derrière/ ou alors de d`assumer seul mais euh c'est jamais l`cas et c'est jamais très agréable (et les copains copines n'ont jamais laissé) quelqu'un (.) assumer seul leurs actes/ mais faut y penser (.) et c'est pas aussi SIMPLE en fait en termes d`énergie une action même si c'est en p`tit groupe XXX et:: voilà sinon j`suis assez motivé aussi par le (.) l`idée d`faire un porteur de parole vendredi\\

(2.1)

312 XXH c'est bon//

313 LUC euh ah- non c'est pas- euh pardon y a: (t'as d`mandé un tour de parole ou pas\)

314 MAG ouais du coup moi c`que- `fin moi c`que j`pense mais par rapport à mes sentiments/ (.) c'est qu'à chaque fois on s`retrouve à parler de c`qu'on va faire la semaine (.) euh si on veut organiser des choses c'est justement à long terme quoi\ (.) et euh- `fin à long terme c'est-à-dire qu`si on s`donne un MOIS aussi bien pour une manif que pour un concert on va on va arriver à trouver l`énergie euh si on se dit tout le temps dans trois jours euh ça va être difficile\ (.) et par rapport à vendredi et booker la manif euh:: la manif enfin vu qu'y a le rassemblement samedi ben c'est p`t-être euh:: une idée:: bon déjà les textes y en a déjà deux/ (.) d'une part/ (.) et d'autre PART p`t-être que l`idée ce s`rait euh d`aller diffuser pour sameDI/ (.) A Argenteuil de manière à ramener le maximum de monde d`argenteuil à stalingrad/ (.) si si on parle de diffuser euh: bon:: (1.2) .h APRES euh ce s`rait bien aussi qu'on qu'on parle nous de ce dont on avait parlé de voir

c`qu'on fait donc au mois d`janvier par rapport à wissam/
euh:: si on fait quelque chose/ et puis euh::
(5.2)

315 LUC? alors XXX
316 GRE hum hum alors ben j`vais un peu répéter encore (.) j`réagis euh
(.) à la temporalité/ en allant au testet/ parce qu`y a des
trucs qui s`font et aussi individuellement (et dans des
groupes) y a eu plein de choses de faites (1.3) euh pas
forcément en grosse masse mais euh (.) voilà on a fait le
tractage en XX enfin bref au testet par exemple l`organisateur
de la XX ça a rassemblé trois cent mille personnes au larzac/
(1.4) mais (.) ils ont pas fait ça en une semaine (.) et euh
vendredi vous risquez d`avoir moins de monde parce qu`y a aussi
la confédération pay- pay- paysanne qui monte à bruxelles pour
encercler euh:: la commission européenne/ contre le tafta qui
arrive en deux mille quinze et c`est des choses qu`ils
préparent à l`avance/ (.) c`est-à-dire que la réunion XXX
elle aura son (rendez-vous) en deux mille quinze/ (.) et comme
le le XXX de la XX des mille vaches/ en fait y a une XXX qui
s`prépare en deux mille quinze et ils l`ont faite en deux mille
quatorze contre contre la XXX en deux mille treize\ (.) donc
j`pense qu`effectivement y a ce jeu d`la temporalité et ça arr-
pas du tout des actions euh:: à petit nombre et:: et autogérées
quoi faut pas attendre que ce soit l`assemblée qui dit et on y
va on fait ça faut pas oublier les autres personnes qui
s`rassemblent et qui veulent le faire/ (.) mais ça empêche pas
non plus de dire ben voilà les gens viennent vous avez caler
une date avec la préfecture on squatte une place on monte une
scène on fait des concerts et on distribue des TRACTS et en
plus avec le temps on aur- on aura l`temps de disc- temps
d`parler de faire euh un poster euh de le diffuser et de chacun
à son niveau de mobiliser les gens (1.6) donc euh ouais\\
(3)

317 MOI hum hum:: nan si on dit- `fin comme on disait tout à l`heure
chacun selon ses:: envies etcétéra euh:: par exemple moi
t:racter j`aime pas trop ça me ça m`déprime\ mais euh par
contre j`aime bien l`idée d`aller faire des pochoirs et d`aller
les poser dans la rue etcétéra/ (.) on en avait parlé un p`tit
peu avec euh:: certains certaines personnes des antipubs et::
ça::a avait l`air euh ils avaient l`air motivé aussi/ donc je
sais pas hein si en janvier ça intéresse des gens:: (0.8) nous
enfin moi j`ai déjà fait des poch- `fin j`ai déjà des pochoirs
prêts à la maison\ et:: <((en riant)) et euh mais même les
faire ensemble c`est rigolo aussi> et s`faire une session
graffiti c`est marrant\

318 LUC alors y a quat` personnes qui sont inscrites sur le tour de
parole y a:: toi avec la casquette noire que j`connais pas t-
euh (inaud.) euh y avait toi toi et toi

319 NAD nan mais j`vais pas:: répéter c`est juste j`ai envie d`dire on
n`est pas déprimés moi j`me sens pas déprimée c`est juste que
XXX mais on réfléchit à ces:: (.) ça a toujours é- j`ai
toujours vécu euh:: l`atmosphère d`une assemblée générale comme
celle-là euh de cette manière un peu XX après c`est à toi de
v`nir et de mettre un peu la pêche comme il a fait le copain/
(.) ça fait rire ça fait un peu voilà\ autant:: on peut ramener
la prochaine fois des trucs à manger on grignote (.) des trucs
et puis voilà
(8.9)

320 AME nan c`est- c`était simplement oui euh (1.2) par rapport à
samedi/ (.) en fait euh:: c`qui m`semblait important dans un
premier temps/ c`était (.) aussi d`soutenir euh les mecs qui
ont manifesté avec NOUS euh:: lors de la: des manifs pour euh
pour rémi FRAISse euh:: c`est-à-dire que (.) là il f- faut
v`nir en soutient/ quoi le mec il a pris huit mois donc après
d`inclure euh euh le non lieu de ali ziri/ euh:: faut savoir
réagir aussi par rapport à l`actualité c`est-à-dire que l`un ne
va pas sans l`autre/ (.) donc euh (.) après c`est sûr qui faut
préparer un calendrier à l`avance ça j`le dis déjà depuis pas
mal d`ag (.) euh de préparer quelque chose à l`avance on a déjà
des dates en fait euh notamment le procès euh de:: (1.5) des

policiers mis en cause dans l'affaire de zyed et bouNA/ euh du
 quinze au vingt MARS donc euh est-ce dans (.) est-ce qu'i
 s'rait pas bon que dans chaque ag par exemple (.) euh sauf si y
 a une actualité euh qui euh (.) euh qui fait que on doit réagir
 (.) mais est-ce qu'on se dit PAS que chaque ag on traite un
 truc euh vachement en avance euh:: le procès de zyed et bouna
 par exemple du quinze au vingt MARS/ (.) aller euh faire euh
 euh [un sitting
 321 XXF [(inaud.)
 322 AME comment//
 323 XXF c'est à rennes//
 324 AME c'est à rennes ouais\ (.) euh louer des bus s'organiser à
 collecter des fonds dès maintenant donc euh par exemple en
 organisant une soirée moi j'av- j'avais aussi l'idée d'une
 autre soirée parce que euh (1.1) donc euh (.) pour le mois de
 avril MARS (.) mars avril euh (1.3) parce que souvent quand on
 organise des soirées c'est du: c'est du euh:: c'est du RAP/
 euh: c'est pas parce que j'aime pas le rap hein je:: je
 j'écoute que ça\ euh y a y a des gens qui n'écotent pas euh de
 rap et euh:: ils aiment pas ça\ euh donc moi j'avais aussi dans
 l'idée pour pour sensibiliser d'autres gens c'est euh euh c'est
 euh des d- d'organiser un concert festIF/ parce que c'est vrai
 que le sujet dont on traite euh c'est morbide/ (.) euh on parle
 de morts on parle de violences et c'est vrai que moi la
 première j'ai envie d'un peu (.) être joyeuse (.) parce que ma
 vie au jour d'aujourd'hui c'est ça quoi c'est (.) tu parles que
 de ça et c'est (.) lourdos quoi (1.1) donc (1) d'organiser (.)
 un concert euh ss:: soul funk (.) euh avec une exposition photo
 parce que y a des (.) t'as t'as de nombreux comment dire de
 nombreux photographes qui qui qui nous SUIVENT euh dans toutes
 les LUTTES et partir de par exemple des photographes qui
 étaient présents (.) euh euh qui ont fait des choses dans les
 années quatre-vingt (.) faire une espèce de concert avec expo
 photo/ et en même temps projection vidéo c'est-à-dire que y a
 différents films qui ont été faits comme notamment que vaut la
 vie de youssef (.) euh de:: c'est euh c'est de mognis c'est
 ça//
 325 XXF ouais
 326 AME mognis/ euh y a différents films qui ont été faits à la suite
 de la mort par exemple de malik oussekine et de abdelkrim à
 aubervillier/ et d'faire une projection en même temps mais sans
 qu'y ait de prises de parole ou quoi que soit (.) et que on
 soit dans un truc festif et mais même temps on n'oublie pas
 quoi c'est-à-dire que y a cette expo qui nous rappelle que la
 réalité des choses (.) ben y a ÇA et prendre peut-être p't-être
 pas dire que c'est un concert contre les violences policières
 mais en hommage aux gens qui ont été tuées par la police ces
 trente dernières années/ et euh (.) peut-être avoir <((en
 riant)) je sais pas peut-être que je vois les choses en grand
 ((rires)) peut-être que je que je rêve mais> être sponsorisé
 par je sais pas une radio ou euh (.) ou euh ou avoir un parrain
 dans euh:: euh (1.6) différents artistes à qui on pourrait
 proposer le proJET/ et on touch- on s'rait pas que nous quoi
 c'est-à-dire qu'on sensibiliserait une autre partie de la
 population (.) parce que nous on est convaincu de c'qu'on v- de
 c'qu'on est en train d'se dire en fait\ (.) euh on on voilà
 c'est c'est vraiment les autres auss- si v- ça c'est aussi en
 plus du concert de punk qui touche une autre aussi (.) euh
 population mais en même temps essayer de- et c'est vrai qu'le
 côté festif ça MANQUE et euh:: ouais ben voilà donc euh: (52.2)
 °voilà°
 (4)
 327 ALX [ouais
 328 XXF [(inaud.)
 (3.3)
 329 ALX ouais du coup j'voulais euh (0.9) mais ça rejoint un peu c'qui
 s'est dit du coup j'le j'le dis vite mais en gros du coup là
 l'assemblée elle a un peu pris le tournant de (.) s'inscrire un
 peu sur le long TERME/ (.) et du coup ça veut dire faire euh
 (0.8) enfin admettre qu'on est plus dans une dynamique de

mouvement et de: euh au jour le jour avoir plein de choses à faire et d's'épuiser mais que là on peut prendre le temps de justement réfléchir à des choses soit plus ambitieuses et de prendre vraiment le temps d'les faire/ (.) soit euh justement ce truc de:: faire des liens et:: j'voulais demander aux gens du collectif ali ziri si- enfin quel soutient en gros une assemblée comme ça contre les violences policières pouvait apporter en plus euh (.) y a du coup la proposition d'amel de:: de de amener ali ziri là euh sur dans c'qui reste de notre mouvement c'est-à-dire une manif contre la répression de de c'qui s'est passé quoi/ (.) mais est-ce qu'y a d'autres choses euh est-ce qu'y a des idées est-ce qu'y a des dates prochaines à part votre euh à part jeudi:

(1.9)

330 CAT

(inaud.) une euh une euh le dix-huit décembre là on a::: (pas eu l'temps de réagir) on a eu beaucoup de choses dans la presse quand même euh:: (.) on s'attendait pas du tout à c'que à cette échéance-LA euh:: on va décider là jeudi euh:: soit la participation euh samedi (.) euh soit créer un truc euh ultra visible sur argenteuil parce que pour le moment on a la presse qui regarde sur argenteuil peut-être qu'on va faire les deux et euh:: on va décider aussi parce que tous les ans euh depuis cinq ans on on fait un événement important euh euh à l'anniversaire de:: de l'interpellation d'ali ziri\ (.) donc euh le neuf euh juin autour de l'interpellation le neuf et notamment le onze\ (.) alors euh ben ça a pris différentes formes c'est-à-dire une manifestation euh::: spectacle en salle (.) concert euh bon on a un peu tout fait euh:: (.) alors ça c'est c'est dans le long terme mais précédemment pendant ces cinq années on a on a participé à beaucoup de manifestations où en effet euh avec d'autres collectifs euh euh contre les violences policières euh où chacun chaque collectifs avec ces ces banderoles et bon euh hum hum voilà (.) dans: une réunion de:: (2.1) de de tous ces collectifs/ (1.7) et on est intervenu des fois euh (.) euh (1.3) qu- quand y avait des manifs euh d'un seul collectif euh bon on on y allait en (.) en soutient/ (5.2)

331 NOE

ouuuais donc euh::: j'vais pas parler virulemment hein\ si jamais euh voilà si on me connaît s- j'peux dire des choses CASH mais c'est gentil (.) ((rire d'une personnes de l'assemblée)) <((en riant)) voilà> c'est juste que j'suis un peu hallucinée de la tournure que que ça prend/ parce que:: parce que le copain il a parlé de quelque chose qui est hyper important c'est c'est PAS l'organisation d'un Événement ni d'une- ni d'une SOIrée à la confédération paysanne ils pensent à des ACTIONS sur du long terme\ (.) vous voyez c'est:: et c'est des actions qui ont une ampleur médiatiques et qui sont structurées/ parce que justement elles ne sont pas des événements (.) c'est c'est des événements actions ça n'a rien à voir\ (.) après j'suis vraiment pour euh créer une commission concert/ (.) j'serais contente d'y aller mais moi j'suis désolée c'est pas:: enfin moi j'suis pas là ici pour parler de de soirées et de concerts organisés même si c'est des soutient à des collectifs/ (.) et c'est pour ça que j'pense qu'il faut vraiment qu'il y ait une commission concert qui soit organisée/ et que nous on s'occupe euh du soutien euh euh politique mais: il faut vraiment faire une différence entre l'événementiel et les actions politiques et euh donc j's'rais vraiment ravie d'y aller mais j'pense que ça il faut créer une mailing list faut que on doit tous se fédérer moi j's'rais vraiment ravie d'aller à des concerts de rap et euh machin et voilà comme y en a eu déjà et comme tout le monde le fait en squatt en fait/ (.) parce que tout le monde le fait en SQUATT déjà et ils s'organisent en discussion collective pour organiser ça ou ci ou ça quand j'nous vois nous on est dans une autre assemblée quand même (.) on est dans une assemblée euh: et et donc c'qui disait c'qui parlait c'est il parlait de d'organiser que`que chose à long TERME mais d'un peu gros (.) d'un peu structuré/ et qui est du domaine de de voilà de la mobilisation autour d'un lieu euh[::]

332 SIM? [un] concert un c'est un moyen- j- j- j'me permets
de:: un concert c'est un moyen de diffuser une information hein
aussi\ [(inaud.)]

333 NOE [je SAIS/] MAIS::: mais euh j`pense qu'i` faut qu`ça
soit une commission [particulière]

334 SIM? [mais:: comme les] petites actions hein/
moi j`pourrais [(inaud.)]

335 MIC [NE VOUS REPONDEZ] PAS CHACUN quoi\
336 NOE ouais j'ai l'impression que j-
337 LUC aller là tours de parole là t'as fini ou pas// (1.3) aller
aller le monsieur en rouge i`reste a euh le monsieur qui a le
truc en cuir et puis après y a toi

338 GRE il a jamais parlé (inaud.) ils ont tous parlé et plusieurs fois
nan j`propose juste que on- les gens qu'ont pas encore parlé
ils soient prioritaires sur ceux qu'on déjà parlé quinze fois
quoi\
339 ALX? ouais
(1.1)

340 GRE (inaud.)
341 LAE (inaud. pendant 3.2) je comprends pas comment on peut séparer
le truc de- l'événementiel par exemple financer la lutte pour
moi c'est événementiel (.) et du coup et:: faire un concert
pour moi c'est:: enfin j`sais pas j`vois pas euh:: les
différences entre pique-niques enfin j`vois pas pourquoi on
ferait des spécialisations (.) organiser un concert on va pas
DEléguer à des gens qui f`raient un espèce d'événement et nous
on n'a en- on peut pas par exemple- `fin pour moi ça me semble
aussi politique pour de vrai ça me semble tout aussi politique
et j`me reconnais pas dans ta conception/ après je sais pas si
j'ai bien compris (.) mais on n'est pas obligé de:: cataloguer
de:: relayer comme ça `fin=
342 NOE =mais déjà en termes techniques j`pense que c'est plus
efficace/ si jamais y a des gens qui [(inaud.)]
343 MIC [tu permets] qu'on te
réponde/
344 LAE [(inaud. pendant 7.5)&
345 MIC [((en se tournant vers NOE)) t'as parlé tu permets qu'on te
réponde
346 NOE [((en se tournant vers JPP)) ben oui mais bon j`vais pas
m`laisser clasher comme ça `fin et rien dire du tout c'est
naturel que j`réponde]
347 LAE &°bon bref°] de toutes façons y a quelqu'un::°
348 MIC ben moi euh: c'était à moi là non/
349 LUC oui c'est à toi
350 MIC <((en riant)) monsieur en rouge>
351 XXF nan mais [(inaud.) t'as fait une réponse directe&]
352 MIC [non mais j'étais tout à fait d'accord]
353 XXF &et le sujet du débat euh qui peut qui va continuer/ et j'en
[parle-
354 MIC [j'étais tout à fait d'accord avec c`que la copine disait mais
j`m'étais inscrit pour euh: justement pour dire que par rapport
(.) aux (.) aux différentes propositions de concerts est-ce que
collectivement on les suit quoi\ (.) parce que j'ai proposé
d'aller voir avec le lap si c'est possible (.) si c'est pas
possible est-ce que l'ag prend en charge est-ce qu'on est tous
d'accord par rapport au au projet de de concert punk ensuite
sur le projet d'amel plus gros vers le mois d'mars mais qu'on
le prenne en charge collectivement quoi\ (.) ces deux idées
qu'on les prenne en charge quoi\ (.) et j`vois pas en quoi
c'est contradictoires avec des actions=
355 NOE =et j`vois pas en quoi c'est contradictoire avec une commission
spéciale pour ça pour être actif et euh que les gens qui savent
le faire puissent s'organiser etcétéra/ etcétéra/ (.) euh pour
moi c'est un soucis (.) euh:: majeur/ et que j`pense qu'i` faut
qu`ça soit une branche euh euh énergique et tenue mais que pour
ça il faut qu'y ait une commission particulière qui soit créé\
pour qu`ça soit euh plus efficace on va d`dire
(1.7)

356 EMI en fait j`crois qu`tout l'monde va être d'accord sur l`fait que
c'est bien d`pas savoir TOUS les détails sur le concert

ensemble sur euh la marque de bière qu'on va choisir et tout et pour ça c'est chouette qu'y ait des gens qui s'rassemblent (.) pour autant c'est qui a été un peu polémique dans la plus part des trucs que t'as dit c'était d'dire (.) ça attention c'est pas politique ou ça c'est événementiel ça s'en est pas ça c'est action ou c'est pas et j'pense que c'est plus sur ces:: ces divisions-là qu'on va pas réussir à s'mettre euh:: d'accord qu'on est pas déjà pas d'accord\ mais en r'vanche pour certaines choses j'pense que c'est mieux que les personnes elles en discutent et elles le fassent à:: quelques-uns ça j'pense qu'on est tous d'accord/ c'est juste de dicter collectivement l'idée globale après les détails °(inaud.)° (0.9)

357 YOA euh ouais moi j'voul- j'voulais répondre un peu à tout ça voilà j'voulais dire que:: que de toutes façons là y a y a pas (d'efforts) parce que c'est qui faut en fait il faut les DEUX il faut s- d'un côté y a les X tout ÇA et toutes sortes de choses que ce soit les (concerts) tout ça c'est c'est des médias (.) mais c'est vrai qu'i faut com- comme il disait comme disait devant moi euh i faut des:: i faut aussi des actions à long terme structurées et ça c'est sûr donc en fait j'pense qu'i faut les deux/ et n- nous-mêmes on va on va pas faire perdre de temps au mouvement quoi c'est-à-dire que nous un concert on a l'habitude d'en organiser on va l'or- c'est pas possible de toutes façons on va l'organiser nous c'était juste pour avoir une salle quoi voilà/ (.) après euh:: bon voilà euh: j'vais j'vais dire que (.) visiblement y a plusieurs actions qui été proposées y a eu celle donc des concerts y a eu celle de:: des des des pochoirs euh s- sur les murs/ y a eu celle euh y a y a eu celle de la:: comment tu disais déjà//

358 MAT euh du porteur de parole

359 YOA et donc voilà donc voilà y a eu trois trois trucs qui ont été vraiment euh proposés alors est-ce que y a quelqu'un qui a encore une action de prête à proposer/ ou alors est-ce que on s'organise maintenant pour euh chacun en fait pour organiser ces trois c'est trois petites actions quoi\ (2) qu'ce soit pour les pochoirs ou qu'ce soit pour l- la la les porteurs de parole/ ou qu'ce soit pour les concerts/ bon pour les concerts c'est d'jà fait mais euh (.) du coup voilà que que en même temps si y a quelques personnes qui émergent là mais euh soit- sinon on s'concentre sur quelques points de détails et voir comment on les organise quoi=

360 MAG =y avait::=

361 YOA =y a des des gens qui prennent le contact tout ça/

362 MAG parce que bon y a des gens y a beaucoup d'gens qui étaient pas là au début mais y a:: y a aussi d'autres propositions qui ont été faites/ hein euh moi c'que j'avais proposé au début c'était vu que le neuf janvier (.) ça f'ra trois ans (1.1) que euh wissam est mort euh (1.7) euh neuf jours après avoir été arrêté hein/ et euh:: avoir été trouvé dans l'coma dans un commissariat où euh::: on sait pas c'est qui s'est passé/ et ce s'rait bien hein de faire une manif ce jour-là qui tombe un vendredi (.) par exemple à dix-huit heures en disant plutôt oui tribunal (.) après si:: y a des gens qui voient autre chose/ mais peut-être plutôt que de dire rassemblement aut- devant le tribunal euh et donc éventuellement euh et donc devant la préfecture euh en fait je sais pas mais si ça pose problème de de euh:: d'autorisation quoi/ peut-être c'que c'est c'est plus prudent de dire euh:: on::: part on part de saint miCHEL/ et on va euh où on va (.) comme ça en passant devant l'tribunal quoi (.) mais euh faire un truc quand même euh:: et:: moi c'que j'pensais c'est qui s'rait bien (.) ce s'rait que:: ce soit fait le même jour dans plusieurs villes en france quoi (0.9) pour euh:: pour voilà j'pense que c'est quand même le minimum qu'on pourrait faire c'est quand même une histoire de torture on sait pas c'est qui s'est passé/ (1.3) `fin voilà (1.2) c'était ma proposition/ j'aimerais bien que l'assemblée réponde ce qu'elle réponde quoi\\ (.) et qu'on fasse pas comme si:: on s'en fout ((quelques chuchotements dans la salle)) (8.3)

363 LUC y a personne inscrit sur la liste
(4.3)

364 MAT ((rires)) juste pour savoir euh (1) comment vous l'sentez
niveau horaire parce que (est-ce que vous voulez finir tard ou
pas) juste pour savoir quoi en termes de (1.9) d'énergie où
est-ce que vous en êtes/ (.) euh et juste un tout p'tit truc
(.) euh:: le monsieur en rouge il a dit tout à l'heure que
que:: (0.6) est-ce que:: l'ag prenait à:: en CHARGE les
événements/ j`pense que on n'a PAS à s`poser cette question-là/
(.) à partir du moment où:: pour quelques trucs on trouve de
l'énergie dans la volonté dans le la la disponibilité de faire
un truc (dès qu'on en recherche/) comme le copain avec son
concert (.) comme le (.) passeur de parole etcétera ou comme un
événement qu'il le FASSE et qu'à chaque fois qu'i` y une
assemblée à chaque que: qu'i` y a un compte-rendu/ qu'on relaie
ces initiaTIVES qu'on relaie ces enVIES qu'on rappelle qu'i` y
a besoin de d'aide euh (.) voilà mais que j`pense pas que qu'on
arrivera et est-ce nécessaire de demander à l'ag ou de prendre
en charge les choses si on peut pas dire euh (.) y a une
multiplicité d'actions (.) et euh (1.2) des décisions XXX
voilà\\ (3.4) et par contre que que (0.9) que si:: l'un l'un ou
une d'entre nous a une opposition ferme à quelque chose ben
qu'il le fasse savoir mais sinon j`pense qu'a priori (1) °on
peut s`faire confiance\\°
(5.3)

365 VAL ben moi j'ai pas j'ai pas d'opposition XXXX c'est seulement
comme ça d'une façon générale j`trouve ça intéressant qu'y ait
des actions ou des concerts/ (.) parce que j`sais qu`ça on en
est caPAbLe (inaud. pendant 9.6) ce s`rait intéressant de
partir à argentueil quoi\ et d'une façon générale j`trouve
qu`c'est intéressant quand dans tous les concerts et dans
toutes les actions on puisse un moment s`dire qu'on va (.)
qu'on va aller taper dans la ceinture parisienne quoi\ (.) et
qu'on va pas euh rester:: à paris ou à montreuil ou à bagnolet
mais qu'on va aller un peu plus loin (.) qu'on passe (de
l'autre côté du périph) aussi peu importe peu importe le mode
euh au final qui est proposé y a des gens qui s'intéressent euh
à un certains modes qui s'en sentent capables tu vois d'aller
faire du XX avec (des artistes) avec c'est pour ça j`pense
qu`c'est important comme quelqu'un l'a dit tout à l'heure quand
on a commencé à parler d`ça ouais est-ce qu'on veut qu`cette
assemblée-là reste un peu spécifique sur les les violences
policières et qu'on aille pas trop trop dans d'autres thèmes
directement quoi\ (0.8) pour faire le lien aussi avec euh avec
d'autres collectifs comme vous euh:: et ça n'empêche pas après
d'avoir plein de conversations sur plein d'autres choses et euh
(0.9) et euh (.) ouais c'est un peu c`t'assemblée-là elle est
un peu c'est à ça qu'elle sert
(15.4)

366 MAT on passe aux propositions ou on préfère euh: `fin si:: (.) si
b- si y avait d'autres choses à l'ordre du jour mais p't-être
qu'on peut p't-être faire des p'tits groupes/ pour ceux qui ont
envie parler concerts euh en fait je sais PAS et puis p't-être
qu'on peut il est trente-huit fermer à vingt-deux heures
l'assemblée moi ça m`paraît bien\

367 LUC alors y a: du coup y a d- à vingt-deux heures on a- si mettons
on dit à vingt-deux heures on lève l'assemblée ça: y a
quelqu'un qui s'oppose//
(2.1)

368 MIC [(inaud.)

369 XXF [attends (.) là on dit qu'on arrête l'assemblée elle durait
jusqu'à vingt-deux heures//
(petit brouhaha)

370 LUC ben en fait `fin non y a p- y a plein de questions qui sont
posées/ et on répond jamais à aucune/=
(petit brouhaha dans la salle))

371 XXH =on organise après

372 XXF donc allez-y par rapport au vendredi et samedi (.) et puis on
s`met en groupe et: voilà [et:

373 EMI [mais on s'met en groupe tout de suite et:
 à vingt-deux heures c'est fini// ou à vingt-deux heures/=

374 LUC? =on s'met en groupe de dis[cussion\\

375 MAT [moi c'était l'sens de ma proposition
 mais bon=

376 EMI =ah:: d'accord

377 MIC si vous voulez [qu'on s'retrouve après::/

378 EMI [ben moi j'veux bien juste dire un autre truc
 avant alors (0.6) [et euh::

379 MAT [ça veut dire que si maintenant on se met en
 groupe/ (.) c::eux qu'ça intéressent&

380 EMI [sauf si:: XXX

381 MAT [&ça fait qu'à vingt-deux heures on dit- sauf si le groupe le
 petit groupe a envie de continuer mais:: (1.1) [XX c'est mieux&
 [il faut qu'on&

382 MIC

383 MAT &mais::]

384 MIC &voit si-] est-ce qu'on se voit la s'maine prochaine/ ou est-ce
 que c'est::=

385 EMI =ouais=

386 MIC =début janvier//

387 EMI ouais c'est c`qu- (.) ouais °c'est c`que j'allais dire° (.)
 est-ce que la prochaine ag c'est:: [mardi prochain
 [le vingt-trois décembre

388 MAG ou est-ce que c'est:: à la rentrée/ (.) ou: une autre
 proposition\ °je sais pas°

389 EMI

390 MAG ben si c'est à la rentrée ça veut dire que pour la manif de::
 pour la manif de pour wissam c'est absolument impossible de de
 l'organiser/

391 XXH hum

392 MAG si on:: se voit pas si euh::

393 MIC [°moi j'veux pas faire la s'maine prochaine hein°

394 MAG [après moi y a un truc qui m'étonne c'est que cette assemblée
 se soit pas décider d'elle-même mais bon
 (1.5)

395 MIC °moi j'viendrai pas la s'maine prochaine c'est sûr°
 (0.9)

396 MAG BAH .h

397 XXH c'est pas l'assemblée qui va mobiliser des gens (à partir du
 trente)

398 MAG bah euh c'est c'est l'assemblée qui euh peut organiser
 effectivement quand on a un point une proposition celle-là elle
 est bonne donc on on elle est suivie/ [et::

399 XXH [mais si si y a des gens

400 MAG qui sont volontaires mais si y a personne/=

401 MAG =mais
 (1.7)

402 XXH tout l'monde n'est pas disponible tout le temps/
 (1)

403 MAG j`pense que justement c'est bien pour ça qu'on discute de de
 qu'on voit et qu'on discute de=

404 XXH =c'est pour ça qu'on propose que y ait des groupes qui se
 créent/ on peut faire un groupe wissam et voir si y a des gens
 qui sont prêts à: à rejoindre ce groupe (.) ou pas/

405 EMI après p`t-être si on (.) fait euh des des groupes de- avant que
 les groupes ils partent comme ça que d'autres gens puissent
 dire par- moi y a des trucs p`t-être j`peux pas:: préparer
 j`peux pas aider à préparer mais j`sais qu`j'y s'rai/ (.) ou
 euh à un moment collectif comme ÇA parce que sinon:: imagine si
 quelqu'un s`f- (.) quoi (.) par exemple si quelqu'un là dans-
 avec s- seulement là si quelqu'un peut aller à:: deux rendez-
 vous i`:: i` peut pas:: °(inaud.)° `fin j`sais pas si ça
 marche: (0.9) mais p`t-être imaginer un MINI moment sur chaque
 euh:: sur chaque rendez-vous avant même en:: qui dure quelques
 minutes pour euh:: pour voir un peu nan °j`sais pas°\

406 SIM avant que tout l'monde parte en p'tits groupes ou parte tout
 court ((rires de quelques participants)) faut au moins décider
 de la prochaine ag euh::

407 NAD? oui

407 SIM s'tu veux c'est la:: c'est la BASE on peut faire ça- euh sans
(.) et euh:: le vingt-trois décembre/ moi j'y crois pas du tout
hein\ euh

408 NOE c'est pas possible\\

409 MIC °moi j'y crois pas non plus°

410 SIM euh:: le vingt-trois décembre euh::

411 NAD bah alors ce s'ra pas euh le prochain parce que le prochain ce
s'ra le trente euh:: le trente euh::: et t'as le premier
janvier aussi quoi tout ça c- donc ce s'ra le:::

412 MAG ça fait l'sept\ (.) ça s'ra le::=

413 NAD =six

414 MAG euh le six janvier oui\

415 NAD le six euh janvier\ (.)

416 MIC euh oui ça paraît correct euh
(2.6)

417 NAD et::: et puisque j'ai euh j'ai commencé à parler (.) par
rapport au lieu euh c'est vrai que::: euh j- on vous dit
sincèrement y a des (équipes) qui commencent à chercher des
lieux (.) et c'est vrai qu'on s'rend compte que:: c'est pas
possible de trouver un: un lieu pour euh faire c't'assemblée/
(.) donc on:: a anticipé et:: ce s'rait bien qu'y ait un aussi
d'autres gens (.) si i' voit qu'y a des lieux qui sont
susceptibles d'accueillir cette assemblée qui est ouverte bien
sûr ben il faut pas hésiter à nous l'dire à chaque fois qu'on
vient là (.) donc euh:: moi perso avec d'autres on maintient la
recherche on a deux lieux en vue euh:: donc on pourrait les
appeler et:: leur que si on peut l'avoir pour le six et que
d'ici là: ça changera pas (.) [dans XX

418 MAG [le le hangar qu'est-ce qu'ils
ont dit//

419 NAD alors le hanGAR euh oui j'ai le: texto et finalement ils ont
ils ont appelé juste ils ont envoyé juste ce matin/ (.) parce
que c'était très dur entre eux de:: s'voir tous parce que c'est
vingt-cinq personnes (.) ils sont pas contre si on avait été
dans la merde ce soir euh: je pense qu'on aurait été <((en
riant)) accueilli comme ils disaient au chaud> et:: sinon pour
euh: mardi à venir pourquoi pas quoi (1.4) y aura pas de::

420 MIC °moi j'y s'rai pas moi°

421 NAD et si d'autres y a:: aussi d'autres lieux je sais pas si vous
connaissiez après euh:: c'est deux copains qui ont donné la date
qui sont partis à la zad (.) c'est euh c'est la gare xp (1.6)
voilà donc les copains euh: disent oui du moment où j'les
préviens à l'avance et puis j'pense qu'y aura pas d'soucis quoi
(1.5) et puis pour le hangar euh: c'était leur leur proposition
ce soir nous on a dit qu'on maintient mais (.) APRES ils
proposent de passer les voir quand vous voulez si vous n'êtes
jamais venus au au lieu quoi\\ donc le texto euh voilà y a pas
d'soucis n'hésitez pas voilà passez voir euh le lieu (.) si
vous n'êtes pas encore euh venus\
(3.2)

422 XXF (c'est dur de gérer les salles quoi)

423 NAD ben euh j'suis partie des gens qui qui essayent de de de
trouver tant qu'on est en contact euh à trois à quatre à cinq
quoi\ et si y a d'autres lieux que vous connaissez on le note
quoi (0.9) ce s'rait commode quoi parce que d'chercher tout
l'temps à la dernière minute euh et et c'est vrai qu'c'est
épuisant depuis lundi c'est fou quoi (.) regarde juste un texto
j'vais euh j'vais m'permettre de l'lire salut dis je suis un
des responsables du hangar à voltaire on voulait voir si vous
aviez un lieu au final pour ce soir si c'est pas si c'est pas
le cas tiens moi au jus on doit pouvoir vous mettre au chaud
(.) voilà (0.5) donc c'est vraiment euh: pour le moment (on
peut avoir d'la chance)
(2.2)

424 SIM? est-ce qu'on peut avoir la parole errante/ ou:: pas du tout
[t'as&

425 NAD [si&

426 SIM? &demandé à la parole errante//]

427 NAD &j'pense que oui (.)]

428 MAG c'est trois mois à l'avance [pour la parole errante

429 NAD [faut un carnet faut un carnet ah
c'est trois moi à l'avance pour la parole errante//

430 EMI non trois mois à l'avance c'était pour un concert un week end
mais pour les réunions euh: °ça doit être plus court°
(3.7) ((chuchotements de participants)) en fait souvent c'est
les lieux qui décident et pas nous ((rires))

431 NAD bah oui

432 EMI on peut pas décider là ensemble parce que:: p't-être on peut
s'dire d'essayer pour le hangar/ (.) pour la fois prochaine et
après::
((petit brouhaha))

433 SIM ouais mais le problème c'est comment on tient au courant les
gens de de (.) la réponse des lieux::

434 EMI ouais ouais parce que là on savait pas à l'avance la date de la
prochaine ag c'est pas possible
((petit brouhaha pendant 8.5))

435 LUC euh:: est-c- est-ce que là c'qui importe c'est euh mardi six/
(.) avec un lieu euh:: à définir/ (.) pour la prochaine ag (.)
c'est c'qui importe
((petit brouhaha pendant 5.7))

436 EMI proposition\\ prochaine ag mardi six janvier euh dans un lieu
euh encore inconnu (.) est-ce que ça va//
((3 sec de brouhaha))

437 GIL effectivement ça va si on repousse la proposition d'organiser
un truc le neuf euh:: par rapport à l'anniversaire de wissam

438 MAG bah euh s- si tu veux c'est ça l`problème c'est que si si si
vous dites que à chaque fois qu'on a une proposition il faut
l'organiser à TROIS=

439 GIL =le problème de c't`ag c'est qu'à chaque fois que quelqu'un
parle c'est:: il parle individuellement et on lui répond en
groupe donc ça devient un peu bizarre euh::

440 MAG ben oui/ [parce que j'ai::

441 GIL [après j'ai pas envie d'relancer le débat sur est-ce
que l'ag est décisionnelle ou PAS c'est juste euh ça souligne un
p'ti peu qu'on est ensemble et qu'on parle collectivement\
sinon moi j- je vois pas comment on s'en sort (0.9) là j'veux
bien qu'on sépare en p'tits groupes mais à un moment faut qu'on
s'rejoigne qu'on s'donne des rendez-vous [là y a quand même
[ça c'est clair

442 MAG

443 GIL même on m- (1) un (écoute) joyeux ou j'sais pas quoi malgré
l'fait qu'on s'plaigne tout l'temps qu'y ait de moins en moins
de gens (.) ben de fait on a quand même (.) là y en a un peu
plus que la dernière fois j'ai l'impression ou y en avait un
peu plus au d- à un moment donné (.) bon bref y a que`que chose
qui tient quand même et:: c'est pas:: c'est voilà c'est un peu
rare et voilà (1.2) et en même temps même si: on compte sur le
moyen terme là faut quand même faire des suggestions (.)
vendredi et samedi au moins comprendre (.) samedi y a un TRUC
`fin:: (.) et j`pense que tout l'monde est d'accord pour y
aller (.) vendredi ça m`semble plus vague entre euh un diff
euh: une diff à châtelet ou aller euh à argenteuil où il était
question d'faire un événement là-bas pour l'instant j`pense
qu'il est plus intéressant pour nous d'se déplacer (.) faudrait
juste se dire ça: pour un p'tit peu décider d'faire un truc
vendredi (1.9) ou effectivement euh:: faire une diff à:::
châtelet
(2.3)

444 LUC est-ce: que les gens qu'on déjà formulé des propositions/ comme
euh LAE avec le porteur de parole vendredi (.) comme euh (.)
les gens qu'organisent pour samedi/ (.) comme toi euh qu'a
proposé que`que chose pour le neuf/ euh:: puissent déjà se
répartir dans la salle euh:: et::: euh voilà
((petit brouhaha pendant 5.4))

445 XXH y a une parole là

446 JCL nous avec le collectif d'ali ziri (inaud. pendant 12.1) (donc
on s'recroise à notre réunion la semaine prochaine) c'qu'on a
r`marqué nous euh globalement c'est que:: (1.9) y a d- toutes
les suggestions sont intéressantes qu'elles soient actées ou
pas par l'ag toutes façons effectivement ce qui veulent y aller
y vont mais qu'y ait une information qui soit faite à chaque

fois que quelque chose est fait/ (.) quand y a un concert c'est vrai qu'ça amène des gens parfois moi j'pense qui faudrait et c'est p't-être c'qu'on va (.) proposer nous (.) à long terme chercher à c'qui y ait des gens un peu plus:: (0.9) bah (.) représentent- qui ont un peu plus d'audience (.) se mouillent parfois (.) ça ramène du monde c'est pas forcément un truc- c'qu'y a de mieux euh pour nous mais en fait c'est quand même c'qui marche voilà et et c'qu'on reMARQUE c'est quand même quand on fait quelque chose dans les milieux où i' s'est passé quelque chose et bien:: on touche plus de monde (1.1) hein et puis:: nous même si- on est plus dans la même euh: dans la même démarche quoi on s'aperçoit avec le temps c'est difficile de réunir des gens qui disent que (toutes façons on connaît) nous aujourd'hui on a distribué (on a r'fait euh) à la mairie euh au conseil municipal (y a des gens de tous les bords) et la plus part maintenant sont au courant de quoi il est question (.) c'est-à-dire que c'était bien (.) et et ils nous appuient et même si ce sont pas forcément des gens qu'on est habitué de rencontrer (.) ça c'est le truc qui soit pas et c'est important parce qu'i' faut convaincre qu'effectivement y a une- y a une justice qui n'est plus la justice (.) y a eu la justice de vichy y a eu celle de la guerre d'algerie là on a celle de la (.) de la post-sark- euh de la post-sarkosysme qui s'arrête pas (.) on a un nouveau gouvernement (.) ça il peut l'dénoncer ((rires d'un participant)) et il pense que:: alors avec des moyens effectivement classiques ou pas classiques qui p- peuvent se: qui vont ensemble\ (.) mais globalement nous on (.) si i' s'passe quelque chose à tel endroit j'pense que c'qui est plus intéressant de- d'aller les a- les appuyer et d'faire des trucs nationaux où euh finalement on s'retrouve p't-être euh- sauf y a quand même des choses qui marchent là tu vois telle que amel et puis quelques personnes la semaine dernière ben ça été euh remarqué (.) y a des ch- s- y a des actions spectaculaires qui sont parfois très intéressantes donc euh faut pas s'en priver (1.2) mais bon on est un peu gêné parce que:: on vous dit on vous dir- on vous dira jeudi/ on vous l'dira jeudi c'est XX vous pouvez v'nir jeudi si vous voulez pour l'information de toutes façons on la passera hein mais c'qui serait important c'est que ben si on fait quelque chose après c'est c'qu'on avait fait y a:: y a deux ans quand on avait fait v'nir XX et puis y avait X qui était venu de différents collectifs mais c'était X à nous à nous aussi XX faut pas s'faire d'illusion on sait pas c'qui va s'passer jeudi est-ce que y a y'aura plus de monde que d'habitude peut-être mais on sait très bien qu'c'est pas facile dans dans la durée quoi\ (.) y avait douze cents personnes à la première manif euh: à chaque fois on am- on amène un p'tit nombre euh de gens c'est pas toujours les mêmes y a t- quand même un noyau qui c'est toujours à peu près le même\ (.) puis i' s'avère qu'un jour valls vient ben ce jour-là on a fait une action un peu plus importante et (.) ils étaient obligés d'en parler et et la presse euh le parisien c'est un journal de merde mais enfin:: ils sont obligés d'en parler et:: (2) mais on a pas d'cours à donner nous donc c'est pas:: (0.9) mais j'pense que c'est des actions ponctuelles comme vous l'avez proposé sur des concerts etcétera c'est c'est intéressant et j'crois que c'est (.) le plus facile et je pense que tel collectif de sans-papiers dont on fait partie depuis ça va faire dix-neuf ans alors:: (1.3) c'est:: alors c'est vrai que c'est pas facile (.) hein (.) les idées quand on va XX un groupe à un endroit où il s'est passé quelque chose ben ça (.) ça marque ça renchérit un peu pour le:: pour le lieu (.) ça donne un peu de: (.) d'énergie au groupe en question\ (.) et j'crois qu'c'est de plus en plus compliqué d'faire des trucs au niveau de régional (.) aussi parfois j'vois qu'ça (.)

447 AME `tends juste pour samedi euh: moi j'ai une journaliste qui m'a contacté euh qui fait un reportage sur la répression policière (1.2) donc euh si vous voulez des contacts de:: du XXX presse(1.8) et euh:: donc normalement elle devrait être là samedi euh:: donc si y a des gens du testet sam'di/ faut qu'i'

voient comment (1.8) pouvoir en parler (.) à ce moment-là ce
s`rait bien\ et::: et donc j`lui ai parlé de cette nouvelle
(convergence) qu`i` avait eu lieu semaines depuis la mort de
rémi fraisse/ et euh::: donc voilà essayer d`faire un
documentAIRE sur la répression policière ((petit brouhaha
pendant 8.6)) après c`est vrai que les journalistes ils ont
aussi tendance à::: tourner euh les choses plus du côté des XX
mais::: (2.8) en tous les cas le sujet c`est la répression
policière\\

448 NOE c`est à quelle heure//=

449 NAD =mais les journalistes de compléments d`enquête des fois ils
font caméras cachées
((mouvement dans la salle, les gens commencent à ranger les
chaises))

450 AME donc voilà si y a des gens du testet ce jour-là euh:: (1.9) ils
peuvent prendre la parole à ce moment-là peut-être que:
((le mouvement continue dans la salle, les gens se lèvent et
commencent à parler à deux ou trois))